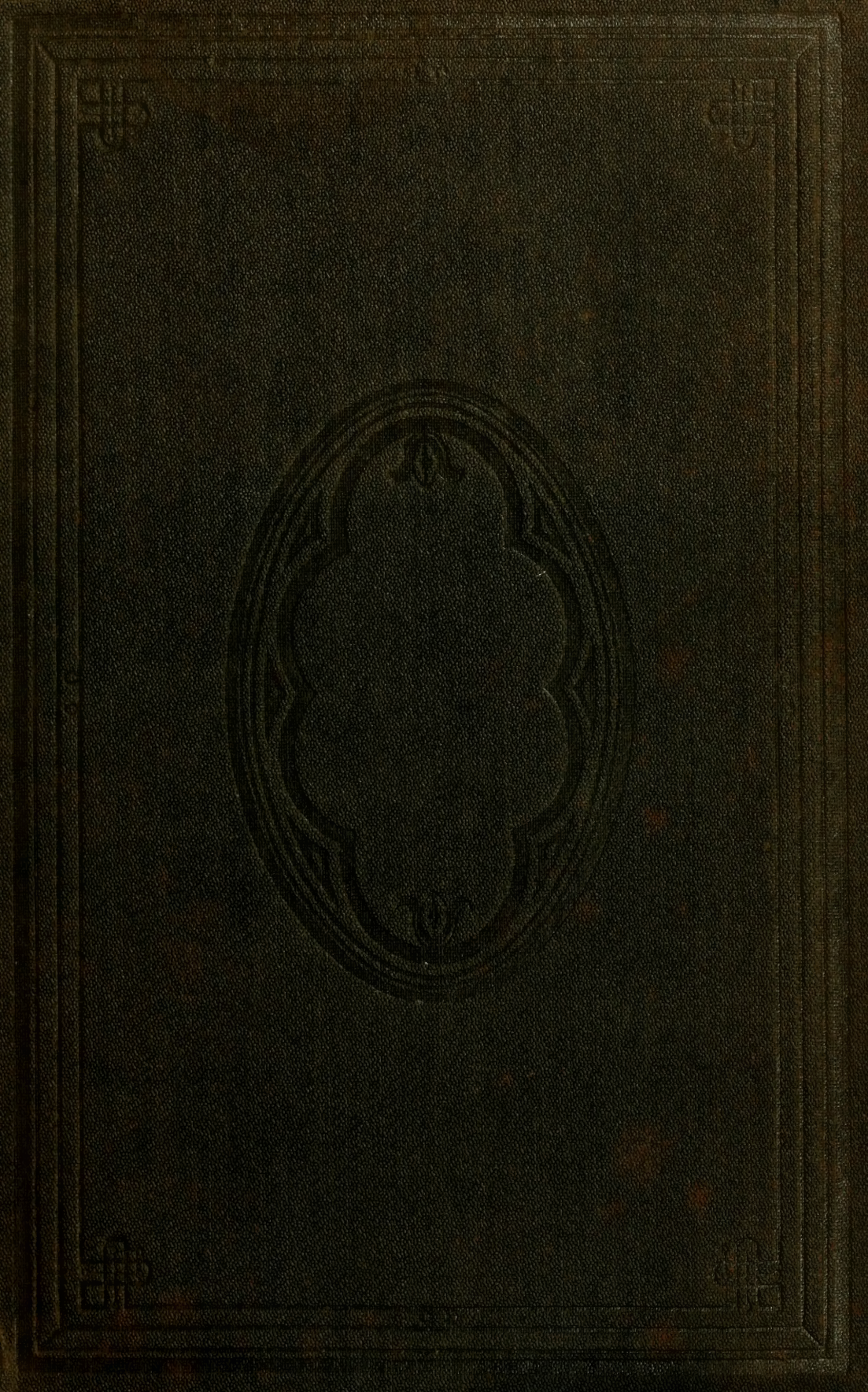

TUFTS COLLEGE LIBRARY.

Gift of
Mrs. Sawyer,
Profs. Fay, Schneider,
and Brown.

Bound April, 1883.
19752.

REVUE

DES

DEUX MONDES

LIe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, rue Saint-Benoît.

REVUE

DES

DEUX MONDES

LIe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME QUARANTE-TROISIÈME

PARIS
BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES
RUE BONAPARTE, 17

1881

19752.

NOIRS ET ROUGES

QUATRIÈME PARTIE (1)

XVI.

A quelques jours de là, Mme de Moisieux reçut une visite qui changea le cours de ses idées et bouleversa tous ses plans. Elle était seule un matin dans son petit salon, occupée à relire, la plume à la main, une grande lettre que venait de lui adresser un banquier de Londres avec qui elle entretenait une correspondance assez active. M. Cantarel ne s'en doutait pas, quoiqu'il eût acquis à la sueur de son front le droit de tout savoir; mais si une femme peut dire beaucoup de choses à son confident, elle ne lui dit jamais tout. La lettre que la marquise venait de recevoir était bourrée de chiffres, qu'elle relevait un à un pour les reporter avec une extrême attention dans un petit carnet relié en maroquin rouge. Les chiffres ne lui avaient jamais fait peur; ceux-ci lui paraissaient non-seulement intéressans, mais fort satisfaisans. Elle en fit l'addition, cette addition lui plut.

Il n'est pas de bonheur complet. Lorsqu'elle eut serré le pli précieux et le carnet dans un secrétaire en bois de rose dont elle n'avait jamais permis à personne de scruter les obscures profondeurs, elle revint s'asseoir sur son canapé, et pendant quel-

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre, du 1er et du 15 décembre 1880.

ques instans elle regarda ses ongles d'un air soucieux. Elle pensait à une conversation qu'elle avait eue la veille avec son fils, qui était revenu de Paris tout échauffé de sa découverte et s'écriant : « Je tiens le lièvre par les deux oreilles. » Sa métaphore n'était pas heureuse; M. Valport ressemblait fort peu à un lièvre, il avait les oreilles courtes, et on ne l'avait jamais vu courir à toutes jambes pour échapper à un chasseur. Quelque insistance qu'eût apportée Lésin dans ses affirmations, si concluantes que fussent les preuves qu'il alléguait, cet homme convaincu n'était pas parvenu à convaincre sa mère, qui lui avait déclaré tout net une fois de plus qu'il n'avait pas le sens commun. Cependant on n'a pas besoin d'être convaincu pour être inquiet; la marquise se disait en ce moment :

— Si cela était vrai, ce serait grave... Mais cela n'est pas vrai.

Elle était plongée dans cette méditation, lorsque Lara entra comme un coup de vent, fâcheuse habitude dont elle ne pouvait le corriger, et lui présenta la carte d'un inconnu, lequel demandait à lui parler et s'appelait M. Félix Mongiron. Ce nom, je ne sais pourquoi, ne lui revint pas; elle s'imagina que M. Mongiron était un voyageur de commerce qui venait lui offrir ses services. Cependant, après un instant d'hésitation, elle consentit à le recevoir, et elle vit paraître une figure qui piqua sur-le-champ sa curiosité. C'était un petit homme roux, à la mine futée, chafouine, à l'œil luisant et fureteur, au visage très pointu, dont le nez aussi tranchant qu'un rasoir était surmonté d'une loupe ombragée de quelques poils follets. Vêtu de noir, ganté de frais, il se présenta d'une façon à la fois dégagée, hardie et fort révérencieuse. Il fit en entrant un profond salut, puis il traversa le salon à petits pas pressés, et n'attendit point pour s'asseoir qu'on lui offrît une chaise. Il attira à lui un fauteuil, mais avant de s'y installer, il fit de nouveau à la marquise une grande courbette, accompagnée d'une sorte de génuflexion. On eût dit qu'il la prenait pour un autel. Après quoi il la remercia avec un sourire agréable de la faveur qu'elle daignait lui faire en l'admettant auprès d'elle. Il avait une petite voix nasillarde, susurrante, qui ne laissait pas de couler et dont les inflexions étaient onctueuses, presque suaves. La marquise regardait ce personnage avec saisissement, elle trouvait en lui des contrastes singuliers; il lui faisait l'effet d'un renard doucereux, d'un renard enduit de miel.

— Il n'aura pas son compte, pensait-elle, il n'y a pas ici de poule à croquer.

Et après l'avoir examiné une fois encore, elle décida que ce petit homme était quelque agent d'affaires, qui en avait une à lui proposer.

Elle avait raison et pourtant elle se trompait. Les affaires dont

M. Mongiron s'occupait étaient d'un genre tout particulier, celle qu'il venait lui proposer n'était point ce qu'elle imaginait. Il avait eu dans sa vie un grand chagrin dont il était entièrement consolé. Après une première jeunesse passée en pleine bohème, il avait rêvé de devenir avocat; son nasillement et la faiblesse de sa poitrine l'y avaient fait renoncer. Heureusement il avait découvert que, si au palais on est obligé de donner de la voix, il est d'autres métiers aussi fructueux que celui d'avocat, et qu'on peut gagner honorablement son pain en parlant bas, très bas. L'agence un peu mystérieuse qu'il avait fondée lui rapportait beaucoup : sa clientèle, qui se recrutait dans le meilleur monde, ne l'estimait guère, mais le payait bien. Il était parvenu à se passer de l'estime, la marque des sages est de savoir s'imposer gaîment des privations. Il se sentait utile et même nécessaire, cela lui suffisait, et vraiment, si les Mongiron n'existaient pas, les honnêtes gens se trouveraient souvent dans de cruels embarras. Un poète grec a dit qu'il ne faut pas gouverner pour les coquins, mais qu'il est bien difficile de gouverner sans eux. Si pures que soient leurs intentions, si nobles que soient leurs visées, les honnêtes gens qui aspirent à gouverner ne sauraient arriver à leurs fins sans employer parfois de vilains petits moyens. C'est pour eux une douloureuse nécessité, car ils n'aiment pas à salir leurs doigts et leur conscience; mais quoi! la vie est ainsi faite. Leur seule ressource est de pécher par procuration. Quand on a des scrupules, on recourt aux bons offices de ceux qui n'en ont point. On fait venir Mongiron, on lui expose le cas; est-il besoin de lui en dire bien long? il ne serait pas Mongiron s'il ne comprenait pas à demi-mot. On lui donne carte blanche et on lui interdit de rendre ses comptes; on entend demeurer dans une sainte ignorance, dans l'innocence du baptême. Si d'aventure Mongiron est maladroit, s'il se découvre, s'il se laisse prendre, on le désavoue; mais le plus souvent Mongiron est adroit, il réussit, et en définitive la bonne cause, la vertu, la sainteté, Dieu lui-même, s'en trouvent bien.

Mme de Moisieux avait trop de coup d'œil pour ne pas démêler bien vite que M. Mongiron était un agent d'affaires d'un genre particulier. Si son museau pointu annonçait une conscience que ses scrupules ne gênaient guère et un renard d'assez mauvaise vie, la gravité de ses manières révélait l'importance des intérêts dont il était chargé. Sur les lèvres tortueuses de cet ouvrier peu délicat de la bonne cause, on voyait passer tour à tour des sourires noirs, qui étaient propres à Mongiron, que personne ne lui avait jamais appris, et des sourires bénins, empruntés par lui à des gens pleins d'onction auxquels il se frottait. L'expression changeante de ses yeux témoignait également que, si petit qu'il fût, il y avait deux

hommes dans ce petit homme, l'un créé de toutes pièces par la nature, l'autre un peu artificiel et incomplet comme tout ce que produit l'industrie humaine. Après avoir attaché sur la marquise un regard presque effronté, il fit le plongeon; il aspirait à s'anéantir, à disparaître. Puis, s'étant renversé dans son fauteuil, tandis que ses deux mains faisaient tourner en rond son chapeau de soie d'une irréprochable fraîcheur, il lorgna amoureusement le plafond, au travers duquel il apercevait, sans doute, les hiérarchies célestes. Le ciel était pour lui un pays de connaissance; il y était bien vu, il y avait des amis, des patrons, de puissans protecteurs; il s'y trouvait comme chez lui.

— Madame la marquise, dit-il en la regardant d'un œil doux, vous êtes une femme si distinguée, si intelligente que je me flatte de vous faire comprendre sans beaucoup d'explications l'importante affaire qui m'amène auprès de vous. J'ose croire que nous nous entendrons facilement et que nous nous quitterons satisfaits l'un de l'autre.

Il fit une pause pour lui laisser le temps de se recueillir et de le questionner. Comme elle ne disait mot, il reprit :

— Je vais droit au fait, madame la marquise; c'est mon habitude. Le motif de ma visite est le désir qui m'est venu de causer avec vous d'une jeune fille charmante, qu'un heureux concours de circonstances a amenée dans votre voisinage et avec laquelle vous entretenez des relations fort suivies. Je sais que personne n'est plus à même que vous de lire dans son cœur et d'exercer quelque influence sur ses sentimens et sur sa conduite; car vous passez, madame la marquise, pour une femme aussi adroite que clairvoyante, et je sais...

Elle l'interrompit en lui disant avec hauteur :

— Vous vous méprenez, monsieur, et vous avez tort de croire...

— Ah! madame, interrompit-il à son tour, nous ne croyons pas, nous savons.

Elle quitta son air de hautaine indolence. Elle venait de comprendre à peu près quel était ce personnage singulier qui disait tantôt *je* et tantôt *nous*. Il lui parut qu'il avait plus d'étoffe et plus de surface qu'elle ne l'avait pensé d'abord, que sa voix nasillarde méritait qu'on l'écoutât; sa loupe même lui sembla un objet intéressant, il y avait quelque chose derrière. Bref, elle devinait confusément l'importance du personnage, elle reconnaissait en lui l'ambassadeur d'une grande et vénérable puissance de ce monde. Les plus saintes ambitions ont leurs dessous, et ce qu'il y a dessous, c'est souvent Mongiron. Elle le regarda avec un sourire entre figue et raisin, car elle ne désarmait pas encore. Puis elle fit un geste qui voulait dire : — Continuez.

— Cette jeune fille charmante, continua-t-il, nous est chère à plus d'un titre, et nous la considérons comme nous appartenant. Malheureusement nous avons des rivaux, on nous la dispute. Peut-être ignorez-vous qu'il y a trois jours elle a rendu visite à une respectable religieuse, qui est sa tante, et que cette visite a laissé à cette sainte femme une fâcheuse impression. Elle a cru deviner qu'il se passait quelque chose d'inquiétant dans ce jeune cœur... Madame, on veut nous prendre Mlle Maulabret et nous voulons la garder; voilà toute l'affaire.

Il fit encore une pause; mais Mme de Moisieux ne sonna mot. Elle se défiait et elle attendait.

— J'ai toujours aimé à jouer cartes sur table, dit-il d'un ton plus vif, plus dégourdi. Je sais... nous savons que vous avez, vous aussi, madame, des desseins sur Mlle Maulabret... Oh! ne vous en défendez pas, nous le tenons de Mlle Maulabret elle-même... Eh! madame la marquise, nous n'avons garde de vous en vouloir. Que ne pardonnerait-on pas à une mère qui tient beaucoup à marier son fils et dont le fils est difficile à marier? Mais si louable que soit votre projet et si habile que vous soyez, avouez que le succès vous paraît fort incertain... Eh bien! les maigres espérances que vous pouvez avoir, nous consentons à vous les acheter. Donnant, donnant, madame, et je ne serais pas ici si je n'avais rien à vous offrir. Nous connaissons une héritière dont la famille (une bonne famille bourgeoise) est entièrement dans notre dépendance... Nous aimons mieux vous avoir pour alliée que pour ennemie. Assurez-nous votre alliance, madame, et l'héritière est à vous. Nous l'avons déjà promise à quelqu'un, nous vous donnons la préférence.

A ces mots, il ouvrit vivement sa main droite, que jusqu'alors il avait tenue fermée; l'héritière était dedans. La marquise la vit distinctement, et le cœur lui bondit de joie; mais on ne saurta prendre trop de précautions.

— Quelque confiance que vous m'inspiriez, monsieur, dit-elle d'un ton bref, j'ai entendu dire qu'un ambassadeur avait toujours soin de se munir de lettres de créance, et je regrette...

Il ne lui laissa pas le temps d'achever. Il tira prestement de sa poche un portefeuille sur la couverture duquel on voyait un grand œil, brodé en perles, qui représentait la Providence, et de ce portefeuille il tira une lettre qu'il tendit à la marquise en s'inclinant jusqu'à terre. Cette lettre courte, mais éloquente, était ainsi conçue :

« En présentant mes complimens respectueux à Mme la marquise de Moisieux, je la prie de faire bon accueil à M. Félix Mongiron et de croire tout ce qu'il lui dira. »

Ce peu de lignes était signé de deux prénoms reliés par un tiret; c'étaient ceux d'un ex-grand-vicaire, dont M. de Moisieux, par son

active intervention, avait fait un évêque, et qui se distinguait parmi tous les prélats de France par l'ardeur quelquefois indiscrète de son zèle. Entièrement rassurée, la marquise s'abandonna à sa joie. Elle regarda en souriant M. Mongiron, comme on sourit à un compère.

— Convenez qu'elle est bossue, lui dit-elle.

— Ah! madame! s'écria-t-il d'un ton indigné, me croyez-vous capable de vous offrir une bossue? Si par hasard il y avait quelque déviation dans sa taille, l'orthopédie y mettrait bientôt bon ordre; vous savez quels progrès a faits de nos jours ce bel art... Mais il n'en est rien. Mon Dieu! je ne vous dirai pas que ce soit un miracle de beauté.

— Je la vois d'ici, elle est affreuse, dit-elle en riant de bon cœur. Et la dot?

— Nous tâcherons d'obtenir le million et demi... Quand je vous disais, madame, que nous nous quitterions satisfaits l'un de l'autre.

— Et qu'attendez-vous de moi? demanda-t-elle vivement,

— On vous a remis ma carte, répondit-il en brossant son chapeau avec le parement de son frac. Vous y trouverez mon adresse, et j'ose espérer qu'avant peu nous recevrons de vous quelque avis utile.

A quoi elle répliqua : — Je ne sais rien encore.

Ils gardèrent quelques instans le silence; ils se demandaient l'un et l'autre s'ils avaient encore quelque chose à se dire. Ce fut Mme de Moisieux qui rouvrit l'entretien :

— Vous voulez-donc me brouiller avec mon voisin?.. Restituer sa pupille à l'église! c'est un crime qu'il ne me pardonnera jamais.

A ces mots, M. Mongiron redevint tout à fait Mongiron. Il darda sur la marquise un regard fort expressif, qui pétillait de malice effrontée, et ce fut avec l'accent de la pure nature qu'il lui répondit :

— Je le crois capable de tout vous pardonner, madame, mais sous condition, et peut-être demanderait-il un peu plus que vous n'êtes disposée à lui accorder... Eh! vraiment! c'est un homme assez étrange et de forte conviction que votre voisin. Il est persuadé de la meilleure foi du monde qu'en s'efforçant de vous plaire, il travaille pour son pays et que les affaires de l'état se porteront à merveille, que la république sera définitivement fondée, que la France reprendra son rang parmi les nations le jour où M. Cantarel aura obtenu les précieuses faveurs de la plus charmante des marquises.

Là-dessus, il rentra sa tête dans ses épaules, une fois encore il s'anéantit. Mme de Moisieux avait envie de se fâcher. Elle était partagée entre l'admiration qu'elle ressentait pour son beau génie et

l'irritation que lui causaient les impertinences dont il l'assaisonnait. Mais aux impertinences il mêlait les plongeons. Se fâche-t-on contre un homme qui plonge? Au surplus, elle était obligée de reconnaître qu'il était bien informé, qu'avant de traiter une question il se donnait la peine de l'étudier consciencieusement.

— Vous savez donc tout? dit-elle.

Il composa aussitôt son visage, leva les yeux au plafond, lorgna de nouveau les hiérarchies célestes, et répliqua d'un ton pénétré :

— Nous savons beaucoup de choses, madame, mais Dieu seul sait tout.

Puis rentrant dans sa peau de renard, où il se trouvait bien :

— Vous auriez tort de vous brouiller avec M. Cantarel. Nous avons appris de bonne source qu'il s'occupe activement de rouvrir à M. votre fils la porte des affaires étrangères; c'est une entreprise que nous voyons de bon œil. Hélas! dans les temps déplorables où nous vivons, certaines régions nous sont fermées, et nous avons beaucoup de peine à nous y ménager des intelligences... Vous me direz peut-être que M. votre fils n'est qu'un pion. Ah! madame, il ne faut pas mépriser les pions. Richelieu et tous les grands politiques savaient s'en servir... Non, ne vous brouillez pas avec M. Cantarel. Gardez-vous de lui apprendre que M. Mongiron a eu l'honneur de vous approcher et que son éloquence a produit quelque effet sur votre esprit. Ne lui donnez aucun éclaircissement. La suprême habileté d'une femme est d'employer un pauvre homme à ses fins, sans lui rien expliquer... Il y avait jadis près de Saint-Pétersbourg une statue devant laquelle un factionnaire montait la garde. On transporta ailleurs la statue, mais on oublia d'enlever la guérite et de relever le factionnaire. Il y est encore... Cette comparaison me semble exprimer assez nettement la situation que vous allez faire à M. Cantarel, à moins que vous ne préfériez que je le compare à un cheval qui, les yeux bandés, fait tourner la roue d'un puits... Le bandeau, au dire des poètes, a toujours été l'un des attributs de l'amour... Ah! madame, tromper M. votre fils en affectant de le servir dans ses amours, tromper M. Cantarel en lui persuadant que vous faites campagne avec lui contre l'armée noire, tromper Mlle Maulabret en sollicitant adroitement ses confidences, tromper tout le monde à la fois, voilà, ce me semble, une partie intéressante à jouer et tout à fait digne de la souplesse bien connue de votre esprit.

Mme de Moisieux grillait du désir de souffleter M. Mongiron, les mains lui démangeaient, et pourtant elle l'écoutait sans sourciller. L'amour de l'art était plus fort que son dépit.

Il s'était remis à brosser son chapeau. L'instant d'après, il se leva en disant :

— Voyons, madame la marquise, quand nous donnerez-vous des nouvelles de Mlle Maulabret ?

— Chut! repartit Mme de Moisieux... C'est elle.

La marquise avait l'ouïe fine, elle venait d'entendre dans le vestibule le frôlement d'une robe de soie. La porte s'ouvrit, Mlle Maulabret parut.

Elle revenait du village, où elle était allée voir une coquetière qui avait eu une pneumonie et qui était encore fort dolente. Accompagnée de l'un des domestiques du château, elle lui avait porté un panier de vin de Saint-Julien. Elle s'était oubliée auprès de cette convalescente, qui lui avait raconté, non-seulement sa pneumonie, mais ses tracas domestiques, les paresses de son mari, l'inconduite de son fils, les coûteuses fantaisies de ses filles. Tout en l'écoutant, Jetta s'était avisée que la pièce où elle se trouvait était d'une propreté douteuse. S'armant d'une époussette, elle s'était mise à balayer un plancher qui en avait grand besoin. Cet exercice lui fit du bien. Il lui semblait qu'avec cette poussière elle balayait des soucis, des chagrins, des espérances coupables, des rêves criminels, dont elle était tourmentée, et qu'elle nettoyait tout à la fois la chambre d'une malade et l'âme d'une sœur blanche. Lorsqu'elle sortit de chez la coquetière, elle éprouva une sensation d'allégement, de bien-être. Il lui parut qu'elle était plus forte et comme maîtresse de son cœur, elle se sentait capable de tenir tête aux événemens. Depuis son retour de Paris, elle n'avait pas mis les pieds au chalet, de crainte d'y rencontrer Lésin. Il arriva qu'en ce moment elle l'aperçut de loin sur la route, conférant avec un cocher devant la porte du *Cheval blanc*. Elle se flatta qu'il ne la voyait point et jugea que l'occasion était bonne pour s'acquitter de la visite qu'elle devait à Mme de Moisieux et qu'elle ne pouvait différer davantage. Elle se mit en chemin. Lara, selon son habitude, lui assura que sa maîtresse était seule; mais en traversant le vestibule, elle eut la surprise d'entendre une voix inconnue qui prononçait son nom. Du reste, n'eût-elle rien entendu, elle aurait deviné facilement, à l'air déconcerté de M. Mongiron et de la marquise, qu'ils étaient occupés à parler d'elle. Il y a toujours, en pareille circonstance, un premier moment d'embarras que les plus habiles ne peuvent sauver.

Cependant M. Mongiron recouvra bientôt son aplomb.

— Oui, madame la marquise, croyez-moi, dit-il, vendez vos gaz de Paris. Au prix où ils sont, ce n'est plus que du quatre et demi, et c'est trop peu pour une valeur industrielle. Serviteur, mesdames.

Et il disparut. Il était sorti d'une trappe, il y rentrait.

— Soyez la bienvenue, ma charmante, s'écria Mme de Moisieux

en embrassant Jetta avec une tendresse presque amoureuse. Vous arrivez fort à propos pour me délivrer d'un fâcheux. Ne lui en déplaise, je ne vendrai pas mes gaz. D'ailleurs j'en ai si peu!.. Mais savez-vous que vous êtes plus jolie que jamais? Asseyez-vous bien vite et contez-moi Paris, vos fêtes, vos succès mondains, le triomphe de vos toilettes, car enfin j'y suis pour quelque chose. Ah! je ne puis vous dire combien vous m'avez manqué pendant ces six semaines. J'en étais réduite à faire des patiences. Le fait est que vous êtes devenue pour moi un objet de première nécessité et que je me suis ennuyée à mourir.

Cela était faux, elle ne s'était pas ennuyée un instant, Lara pouvait en témoigner.

Elle adressa à Jetta beaucoup de questions indifférentes, sans écouter les réponses. Elle pensait à M. Mongiron, à ce petit homme qui, tour à tour, tenait dans le monde tant et si peu de place, à ce petit homme qui était si petit quand il disait *je*, qui était immense quand il disait *nous*. Elle pensait aussi qu'il était fort avisé et qu'il ne s'était point trompé en lui déclarant qu'elle avait une partie intéressante à jouer. Elle se promettait de jouer serré et de gagner.

Cependant Lésin, tout en conférant avec un cocher, avait vu du coin de l'œil Mlle Maulabret sortir de chez la coquetière. Sans qu'elle s'en doutât, il l'avait suivie. Elle eut le chagrin de le voir entrer. Mais elle n'avait pas à craindre qu'il l'obsédât de ses empressemens. Il la salua froidement du bout du menton, alla s'asseoir devant la cheminée. Les pieds allongés sur les chenets, il déchira la bande d'un journal, le déplia et se mit à le lire sans prononcer un seul mot. Cinq minutes s'étaient écoulées lorsqu'il rompit tout à coup son morne silence pour s'écrier :

— Quelle nouvelle! quel événement! Cela doit faire du bruit sur le boulevard... Figurez-vous qu'Albert Valport est allé hier se promener au bois, que son cheval s'est emporté, s'est abattu et que le cavalier a été tué du coup.

Mlle Maulabret devint horriblement pâle. Un nuage s'amassa sur ses yeux, et la nuit se fit dans sa tête. Elle s'apercevait pourtant qu'il y avait devant elle, de l'autre côté d'une table ovale, une marquise qui la regardait fixement. Puis il lui parut qu'il y en avait deux, puis elle en vit trois, puis dix, après quoi elle ne vit plus rien et elle s'affaissa lourdement sur sa chaise.

— Vos moyens sont aussi délicats qu'ingénieux, cria la marquise à son fils.

— Mais, maman, vous ne vouliez pas me croire. Je vous prie, qui de nous deux avait raison?.. Quand je vous disais que je connais les femmes!

— Vous n'êtes et ne serez jamais qu'un sot, lui répliqua-t-elle sans colère.

Elle désapprouvait le moyen, mais après tout il n'était pas si mauvais, puisqu'elle avait appris ce qu'elle désirait savoir. Elle courut dans la pièce voisine pour y chercher un flacon de sels. Lésin profita de son absence pour s'approcher de Jetta évanouie. Il la contemplait avec des yeux de convoitise et de rage. Il se pencha sur elle, il aurait voulu l'embrasser et l'étrangler, l'étrangler et l'embrasser; ce qui le retint peut-être, c'est qu'il ne savait par quoi commencer. Une idée lui vint, qui lui parut sublime : « Oh! si maman voulait!.. »

— Vous êtes encore ici? lui dit la marquise qui rentrait avec son flacon. Je n'entends pas qu'elle vous retrouve à son réveil.

Il partit en secouant ses grosses épaules et en emportant son idée. Les sels de Mme de Moisieux étaient énergiques. Jetta ne tarda pas à se ranimer, elle remua les mains, la tête. Elle entendit une voix qui criait :

— Rassurez-vous, ma toute belle, il est vivant, très vivant.

Elle rouvrit les yeux, elle regarda la marquise comme on regarde un précipice.

— Je vous répète qu'il n'y a pas un mot de vrai dans cette tragique aventure. Sotte invention d'un jaloux, qui voulait avoir le cœur net de ses soupçons. Voilà bien les hommes, ils n'ont pas de repos qu'ils n'aient acquis la certitude de leur malheur. Mais il se repent de son crime; il m'a priée de me mettre à vos genoux pour implorer sa grâce. Tenez, m'y voilà. Est-il donc bien possible qu'on vous ait fait un chagrin dans cette maison! Jurez-moi que vous ne la prendrez pas en horreur.

Le teint de Jetta se réchauffait par degrés. A sa pâleur succéda une rougeur de honte et de confusion. Elle ne se pardonnait pas de s'être trahie, d'avoir laissé son secret sortir de son âme.

— Oh! n'allez pas croire,.. murmura-t-elle.

— Pourquoi vous en défendre? interrompit en souriant la marquise, qui l'entourait de ses bras. L'homme que vous aimez est bien dangereux, mais il est fort distingué et tout à fait digne de vous. Ma chère enfant, je caressais une folle espérance, j'y renonce, votre bonheur m'est plus cher que mes rêves.

— Mais taisez-vous donc, madame, lui dit Jetta, et elle lui ferma la bouche avec ses deux mains. Ne devinez-vous pas tout le mal que vous me faites?

XVII.

Ce fatal incident avait fait mesurer à Mlle Maulabret la profondeur de sa blessure. Elle ne pouvait plus avoir aucune illusion sur l'état de son cœur; elle savait combien ce cœur qu'elle avait cru un instant en voie de guérison était désespérément malade, elle savait aussi combien sa volonté, qu'elle se flattait de posséder encore, lui appartenait peu. Le pis est qu'elle venait d'avouer publiquement son mal et sa défaite, et en pareil cas les défaites avouées sont irréparables.

Au surplus, l'ennemi, qui aimait à brusquer les aventures, ne la laissait pas respirer. Elle arriva au château comme sa tante montait en voiture pour aller faire une visite dans le voisinage.

— Je ne vous emmène pas, ma chère, lui dit Mme Cantarel en la regardant d'un air narquois. J'ai reçu tantôt de M. Vaugenis un gros pli qui renfermait une lettre pour vous. La voici; autant que je le puis croire, vous ne vous ennuierez pas dans cette intéressante compagnie.

M. Vaugenis, qui voyait partout des proverbes dans la vie et qui mettait la vie en proverbes, avait pris un malin plaisir à écrire à Mlle Maulabret ce qui suit :

« Mademoiselle, je ne pense pas m'écarter de ce système de neutralité bienveillante, qui sert de règle à ma conduite, en vous avertissant que si M. Valport a beaucoup de qualités, la patience n'est pas au nombre de ses vertus. Il lui tarde de se rendre à Combard pour y plaider lui-même sa cause devant le redoutable tribunal de M. Cantarel. Mais il désire qu'au préalable vous l'autorisiez à tenter cette démarche. C'est à vrai dire l'inverse de ce qui se pratique d'ordinaire, en France du moins. Toutefois cette méthode a du bon, et elle me paraît la plus convenable dans la situation un peu particulière où vous vous trouvez l'un et l'autre. Veuillez donc lui donner, par mon entremise, l'autorisation après laquelle il soupire. Vous me délivrerez ainsi d'obsessions fort importunes; à la lettre, il ne me laisse pas un instant de repos.

« Je vous envoie ci-joint un billet inachevé que m'adressa votre grand-oncle Antonin vingt-quatre heures avant sa mort. Vous devinerez au tremblement de l'écriture le prodigieux effort qu'il dut faire pour tracer ces pauvres lignes, et vous reconnaîtrez aussi en les lisant la vivacité de l'intérêt qu'il vous portait. Le monde, qui lui reprochait la froide sévérité de son humeur, ne le connaissait guère; il aimait bien ceux qu'il aimait. Vous avez été sa dernière comme sa plus chère pensée; je pourrais être jaloux, je ne le suis pas.

« Agréez, mademoiselle, avec mes vœux pour votre bonheur, l'expression de mes sentimens les plus sympathiques et les plus dévoués. »

Avant de lire le billet inachevé qu'avait tracé la main d'un mourant, Jetta y posa pieusement ses lèvres. Il était ainsi conçu :

« Dites-lui, mon cher Vaugenis, que belle et charmante comme elle l'est... Excusez-moi, j'ai de la peine à trouver mes mots. Je voulais dire que n'ayant pas à se plaindre de la nature, il lui serait permis d'entrer en religion si elle avait de graves sujets de se plaindre des hommes. Or elle n'en a point. Elle ne les connaît pas encore.

« Dites-lui que ceux qui lui ont fait croire qu'elle doit expier les fautes de ses parens en ont menti. Nous ne répondons que de nous.

« Dites-lui que je n'ai aucun préjugé contre les communautés hospitalières. Je sais mieux que personne quels précieux services elles nous rendent et la peine que nous aurions à nous passer d'elles. Les fanatiques qui voudraient les supprimer d'ici à demain ne savent ce qu'ils désirent; ce serait plus qu'un crime, ce serait une sottise : le fanatisme est toujours sot.

« Mais dites-lui aussi que les statuts des congrégations vouées aux œuvres de charité ne sont plus ce qu'ils étaient. Jadis les religieuses appartenaient à leurs malades, on les dispensait de toutes les petites pratiques superflues, et elles ne s'acquittaient de celles qui leur étaient commandées que lorsqu'elles en avaient le temps. Dans les cas pressans, la charité leur tenait lieu de culte. Le jésuitisme a changé tout cela. On a multiplié comme à plaisir les devoirs de fantaisie tyranniquement imposés. Ce n'est plus la charité qui est la première des vertus, c'est la superstition dans l'obéissance. Elle a trop d'ouverture de cœur et d'esprit pour s'accommoder longtemps de ce régime; elle se sentirait à l'étroit, elle serait tentée de tirer sur sa chaîne, elle aurait des regrets, des repentirs. Pour une augustine, l'hôpital est un cloître; pour elle le cloître serait un cachot. Elle en verrait les grilles à toutes les heures du jour et de la nuit.

« Parlez-lui sa langue, qui est un peu la vôtre, mon cher Vaugenis, puisque vous appelez Dieu ce que j'appelle tout simplement la Nature. Dites-lui donc que le génie de Dieu est la perfection, que le génie de l'homme et des jeunes filles est l'exagération, et que quand Dieu inspire à une pauvre âme le désir de devenir parfaite, cela ne produit le plus souvent qu'une méchante caricature.

« Dites-lui que, si elle a le goût de servir les pauvres et les malades, il n'est pas besoin pour le satisfaire de porter une voilette noire sur une coiffe blanche, et que sans renoncer au monde, ses

talens et son cœur, que j'ai vus à l'œuvre, ne trouveront que trop d'occasions de se dépenser utilement.

« Dites-lui surtout que l'œuvre à laquelle je la convie est digne d'elle. Expliquez-lui qui est Albert, ne lui cachez pas ses peccadilles ou ses iniquités, mais assurez-lui de ma part que c'est une nature généreuse, que ce mariage comblerait tous mes vœux, bien que cependant je respecte sa liberté, car enfin... »

Ici la plume lui avait échappé des doigts.

Mlle Maulabret lut jusqu'à dix fois ces lignes péniblement écrites, qu'elle avait peine à déchiffrer. Les argumens de l'athée ne lui semblaient point décisifs, elle avait mille objections à y faire et de victorieuses certitudes à leur opposer. Cependant ils l'inquiétaient. Huit jours auparavant, ils auraient glissé sur son esprit sans y laisser la moindre trace. Mais la dernière visite qu'elle avait faite dans son hôpital, sans porter aucune atteinte à la vénération que lui inspirait mère Amélie, avait ébranlé sa confiance dans l'infaillible jugement de cette servante de Dieu. Elle sentait confusément qu'une augustine ne voit qu'une face des choses et que le monde est plus grand que la tête d'une sainte.

Elle avait la fièvre; elle éprouva le besoin de respirer le grand air, de remuer son corps et de promener l'inquiétude de ses pensées. Elle sortit, elle chemina pendant une demi-heure dans le parc sans rien regarder, sans rien voir, sans que rien pût la distraire de cette dispute où son âme était enfoncée et qui ne finissait pas. Le ciel était voilé d'une brume blanchâtre, mais le vent qui fraîchissait de minute en minute y fit une large trouée, le soleil se montra. Elle sentit tout à coup sur ses mains dégantées une agréable tiédeur, et laissant ses yeux vaguer autour d'elle, il lui parut que ce n'était pas encore le printemps, mais que ce n'était plus l'hiver, et qu'au pied d'un hêtre sans feuilles il y avait des violettes. Elle contempla quelques instans la vallée sinueuse, accidentée, qu'entre deux plaines à blé a creusée au gré de son caprice une rivière dont les eaux vertes et paresseuses se plaisent aux longs détours. Au-delà, se dressait une côte assez rapide où grimpaient deux chemins creux. Dans le lointain, au milieu d'un gras plateau, apparaissaient les maisons basses d'une petite ville qu'une grande église enveloppe de son ombre; on dirait une poule abritant ses poussins sous son aile. Çà et là se détachaient sur un fond de vapeurs argentées quelques-unes de ces meules monumentales qui sont les pyramides de la Brie. Le soleil, se dégageant de plus en plus de ses voiles, faisait scintiller les vitraux et la rose de l'église, ainsi que les girouettes d'un village voisin. Au travers des saules qui la bordaient la rivière miroitait par intervalles. Dans un vaste champ, dont la terre fraîchement

remuée était rouge et luisante, un charme solitaire semblait étirer ses bras et se reprocher d'avoir dormi trop longtemps. Des aunes, des trembles qui avaient des airs de patriarches tenaient un conseil de famille, rangés en cercle autour d'une mare. Près de là un moulin faisait tourner sa roue, une lavandière accompagnait d'un refrain monotone les coups secs de son battoir, et dans la tranchée du chemin de fer des terrassiers chantaient aussi en poussant leur brouette. Partout dans la vallée comme dans la plaine régnait une joie tranquille, l'ordre, la paix. Les arbres s'attendaient à leurs fruits, les champs à leurs moissons, les oiseaux à leurs prochaines amours. En dépit des aventureux méandres où elles semblaient s'égarer, les eaux vertes de la rivière savaient trouver leur route; les fumées s'envolaient où le vent les poussait et ne disputaient point avec lui. Hommes et choses, tout le monde vaquait à sa besogne, personne ne doutait de son avenir ou ne bataillait contre sa destinée, et les vieux hêtres engourdis par l'hiver se sentaient revivre en voyant à leur pied des violettes.

Mlle Maulabret, ayant tourné la tête, aperçut quelque chose qui la surprit, qui la ravit. Un grand bois de chênes au front découronné, aux branches dépouillées, formait une masse brune et sombre; mais dans l'épaisseur des fourrés quelques buissons se décidaient à verdir, et par places des narcisses étalaient leurs nappes jaunes. Sur le devant, un cerisier sauvage, svelte, élancé, tout en fleurs, détachait en pleine lumière son tronc noirâtre et la grâce de ses innombrables bouquets d'une blancheur immaculée. Cet arbre ne paraissait pas se douter que, si belle qu'ait été la tragédie, la fin est sanglante; on ne lui avait jamais parlé de la révolte des sens, du désir impur et du péché immonde, il ne croyait pas aux ruses du serpent. Il semblait se baigner avec délices dans l'air pur, il en buvait les clartés, il se grisait des caresses que lui faisait le soleil, il mariait innocemment au bleu pâle du ciel la beauté de ses fleurs et la divine fraîcheur de ses espérances. En ce moment, un merle se mit à jaser. Il ne se rappelait que le commencement de sa chanson, il s'efforçait d'en retrouver le reste; il jetait dans les profondeurs de la futaie des notes courtes, brèves, vibrantes, qu'il n'achevait pas. Mlle Maulabret demeurait immobile, fascinée. Ayant grandi entre quatre murailles, les douceurs et les enchantemens des bois qui ressuscitent aux premiers jours d'avril lui étaient nouveaux; cette nouveauté l'enivrait. Quoiqu'elle résistât au charme dont elle était possédée, quoiqu'elle évoquât devant ses yeux des murs d'hôpital ou de couvent et le visage redoutable d'une Vierge couronnée d'étoiles qui ne tenait point d'enfant dans ses bras, quoiqu'elle crût ouïr des voix lointaines et gémissantes de ma-

lades mal soignés, se plaignant qu'on les abandonnât, quoiqu'une autre voix sévère, menaçante, lui reprochât les changemens de sa volonté, les lâchetés et les désertions de sa conscience, ses vœux oubliés ou trahis, son parjure commencé et l'homme qu'elle aimait, quoiqu'elle tâchât de se représenter l'incertitude des joies de la terre, la vanité de leurs promesses, le mensonge de leurs sourires, quoique le sentier où elle cheminait fût jonché de feuilles mortes que son pied faisait craquer ou que le vent chassait en les froissant, malgré qu'elle en eût, elle regardait le cerisier fleuri, elle écoutait le chant du merle, et comme ensorcelée, elle entendait au fond de son cœur le confus murmure d'une fête, le bourdonnement d'un printemps en fleur, le cri éperdu d'un oiseau qui voulait vivre, qui battait des ailes, se querellait avec les barreaux de sa cage et appelait le bonheur à pleine gorge.

Elle était résolue d'en finir, une pensée lui vint. La coquetière, qui était sans cesse en différend avec son fils et qui se plaignait qu'il lui manquât d'obéissance, désirait que le curé de la paroisse usât de l'autorité qu'il avait sur lui pour le chapitrer et le ramener dans le devoir. Sur ses pressantes instances, Jetta lui avait promis de s'occuper de cette affaire. Elle revint sur ses pas, rentra chez elle et, dès qu'elle eut changé de robe et de chapeau, elle prit le chemin de la cure.

Le curé de Combard était un gros homme plantureux, à la face rubiconde, carré d'épaules, toujours barbouillé de tabac. La légende rapportait qu'il avait été hussard, et il lui en restait quelque chose. Quand ses catéchumènes étaient jolies, il aimait à leur pincer la joue, mais il n'en était que cela, et personne, à commencer par lui, n'y voyait le moindre mal. Ce digne ecclésiastique était une bonne pâte de curé, un curé à treilles et à ruches, qui ne pouvait pas plus concevoir la vie sans abeilles et sans le bourgeon que sans une tabatière bien pleine. Il avait accepté les nouveaux dogmes avec soumission, mais avec peu d'enthousiasme ; il ne trouvait pas que le besoin s'en fît sentir, ni qu'il fût opportun de faire des surcharges au catéchisme dans un temps où la foi est rare et où le bon sens est ergoteur. Mais il gardait pour lui ses pensées de derrière la tête, il tenait à ne pas se brouiller avec monsieur le prieur, et au surplus, que la Vierge eût été conçue sans péché, qu'il plût au saint-père de se déclarer infaillible, il n'y voyait, quant à lui, aucun inconvénient, admettant sans peine que chacun cherchât son plaisir où il le trouvait, sans compter que ses treilles ne s'en portaient pas plus mal. Cet excellent homme voulait du bien à toute la création, sauf aux célibataires. Il n'y avait pas dans tout le canton de plus grand marieur que l'abbé Minard. Cou-

reurs de filles, vieux garçons, veufs impénitens, il fallait que tout le monde y passât. Quand il entamait ce sujet, son éloquence devenait irrésistible; au besoin il eût pris les rénitens par la gorge pour les traîner à l'autel. Il estimait que le mariage est le plus beau des sacremens, que les plus belles fêtes sont les repas de noces et les baptêmes; il les égayait quelquefois par des contes un peu gras, par des propos un peu lestes; mais sa vie étant irréprochable, il était la preuve vivante qu'il y a plusieurs manières de gagner le royaume des cieux, qu'on y peut entrer à la hussarde. Si ses paroissiens souriaient en le saluant, s'ils disaient de lui : « C'est un bon diable, » ils allaient à vêpres pour lui faire plaisir. Combard était à dix lieues à la ronde la commune où les offices étaient le plus fréquentés et dans laquelle il se faisait le plus d'enfans.

Mlle Maulabret s'arrêta un instant à la porte de la cure pour souffler. Le curé était dans son jardin. Une serpette à la main, les manches de sa soutane retroussées, il s'occupait à apointir par le bout des palis destinés à remplacer quelques-uns des tuteurs de sa treille. Il interrompit son travail pour demander à Mlle Maulabret des nouvelles de sa santé; il le reprit bien vite, en lui disant :

— Vous permettez?

Elle s'acquitta promptement du message de la coquetière. Il l'écoutait avec attention, tout en s'escrimant de sa serpette. Quand elle eut fini :

— C'est entendu, fit-il, je frotterai les oreilles à ce petit drôle. Il n'est pas moins vrai que sa mère est une éternelle plaignante, une pleurarde... Sauf votre respect, mademoiselle, c'est un peu le goût des femmes.

— Monsieur le curé, il en est de bien malheureuses.

— Eh! oui, celles qui n'ont pas su trouver un mari.

— Et celles que leur mari bat, monsieur le curé.

— Quand on est battue, c'est qu'on le veut bien... Allez, mademoiselle, le pire des mariages vaut encore mieux que le meilleur des célibats.

— Il y a pourtant des cas...

— Eh! certainement, il y a des cas... Lequel, par exemple?

— Celui d'une femme qui se sent née pour entrer en religion.

— Vous avez bien raison, dit-il. Il nous faut des religieuses, il nous en faut... Encore n'en faut-il pas trop. Le point est d'avoir la vocation. Les apparences sont si trompeuses!

Elle prit son courage à deux mains.

— Je connais, dit-elle, une jeune fille...

Elle s'appliquait à ne pas rougir, mais sa voix tremblait si fort qu'elle ne put achever sa phrase d'une seule haleine.

— Ah! vous connaissez une jeune fille!.. Veut-elle se faire religieuse, celle-là?

— Le malheur est qu'elle a un oncle, un grand-oncle, qui veut absolument la marier.

— Dieu bénisse le grand-oncle! M'est avis que c'est un homme de bien.

— Assurément, monsieur le curé; mais songez qu'elle se considère comme liée, comme engagée.

— Liée par qui? engagée par quoi?.. A-t-elle déjà prononcé ses vœux?

— Oui, monsieur le curé, mentalement.

Il laissa tomber son échalas. Elle le regardait dans les yeux, dans ses gros yeux ronds, où elle cherchait anxieusement le secret de sa destinée.

— Mentalement, dites-vous?.. Voilà un mot qui n'est pas dans mon vocabulaire.

Il ajouta avec un gros rire :

— Si le bon Dieu s'était contenté de promettre mentalement la vigne à Noé, il aurait eu le droit de s'en dédire. Et de quoi nous serviraient nos fûts? Nous n'aurions rien à mettre dedans... Heureusement le bon Dieu n'y va pas par trente-six chemins, le bon Dieu ne cherche pas midi à quatorze heures, le bon Dieu ne coupe pas les cheveux en quatre,.. c'est bien assez de les couper en deux. J'ai bien envie d'aller trouver ce grand-oncle; nous réglerons cette affaire à nous deux.

— Ce serait difficile, répondit-elle avec un triste sourire.

— Pourquoi donc?

— Il est mort il y a près de cinq mois, monsieur le curé.

— Il est mort et il s'occupe encore de marier sa petite-nièce? Drôle d'histoire.

Et il ramassa son échalas. Elle suivit un instant des yeux un papillon fraîchement éclos, qui s'essayait à voler. Le curé ne sonnait mot. Elle reprit vivement :

— Le père de cette jeune fille l'avait recommandée quelques heures avant sa mort à ce noble vieillard. Il a tenu pour sacré le dernier vœu d'un mourant; il l'a aimée, traitée comme sa fille. N'est-il pas juste qu'à leur tour ses dernières volontés soient obéies?

— A la bonne heure! s'écria-t-il avec un accent de triomphe.

Puis, se grattant l'oreille :

— Ah! oui, mais il y a le vœu mental, ce diable de vœu mental. Belle invention, ma foi!.. Eh! mademoiselle, savez-vous quoi? Puisqu'elle a promis mentalement à Dieu de se faire religieuse, j'entends qu'elle exécute sa promesse mentalement, en idée, en intention; c'est-à-dire qu'en vivant dans le monde, elle sera tenue

d'avoir là, sous la mamelle gauche, *sub mamma sinistra*, un bon petit cœur de religieuse.

Et saisissant son chapeau, qu'il avait suspendu à une branche d'arbre, il le tendit à Jetta, en lui disant :

— Là, que me donne-t-on pour mes pauvres?

Elle fouilla dans la poche de sa robe, en tira sa bourse, qui était toute pleine, la laissa tomber dans le chapeau.

— Fort bien, dit-il, en la regardant en dessous, et après cela, mademoiselle, envoyez bien vite à mon confessionnal cette faiseuse d'embarras, cette embrouilleuse d'écheveaux. Je la condamnerai pour ses péchés à se marier, à procréer coup sur coup dix beaux enfans, dont elle fera de bons chrétiens. Elle leur donnera à sa fantaisie des yeux bleus ou noirs, ou noirs et bleus tout à la fois, et si on me fait l'honneur de m'inviter au repas de baptême, je vous garantis qu'on n'y pleurera pas.

Là-dessus il devint plus grave, prit un ton plus sérieux pour parler d'autre chose, de la vigne, de ses treilles, des divers plants dont il avait fait l'essai, du maurillon hâtif, du pineau de Bourgogne et du piquepoule. Son chasselas, disait-il, valait celui de Thomery ; mais que de peines ne fallait-il pas se donner! Le bourgeon a tant d'ennemis, les gelées printanières, les pluies, la coulure, sans parler de la grêle, de la maladie et des insectes! Vraiment, quand Dieu ne s'en mêlait pas, le bourgeon ne venait jamais à bien. Heureusement Dieu s'en mêlait.

Lorsque Jetta prit congé de ce rustique, qui était plus fin qu'il n'en avait l'air, il fit quelques pas pour la reconduire, puis s'empressa de retourner à ses palis. A l'angle de la maison, elle s'arrêta une minute pour le regarder. Il avait le teint bien rouge, l'air épais, une tête mal équarrie, et son chasselas l'occupait beaucoup; mais quoiqu'il eût retroussé les manches de sa soutane, c'était une vraie soutane, et partout où il y a une soutane, l'église est là. L'église avait parlé par cette bouche qui aimait les gros rires et ne craignait pas les gros mots, et se faisant la complice de Mlle Maulabret, elle lui avait dit : « Va ton chemin, ma fille, obéis à ton cœur, Dieu ne te maudira pas. » Après quoi elle lui avait tendu son chapeau en lui demandant quelque chose pour ses pauvres; dans ce chapeau un peu gras Mlle Maulabret avait laissé tomber sa bourse, et du même coup un souci qui lui pesait comme une montagne s'était détaché de son cœur rendu à lui-même et pacifié.

Elle était si gaie en retournant au château qu'elle avait envie de chanter, et elle marchait si vite que les gens qui la voyaient passer s'en étonnaient. Ils ne savaient pas ce qui lui arrivait ni par quelle raison elle se sentait dans l'âme comme dans les jambes une légèreté d'oiseau.

Pendant que Mlle Maulabret conversait avec le curé de Combard, Mme de Moisieux était engagée dans une discussion assez aigre avec son fils. Elle avait entrepris de lui démontrer qu'après la cruelle épreuve qu'il avait fait subir à une aimable fille, il ne pouvait de quelque temps reparaître décemment devant elle, qu'il était dans son intérêt d'abjurer toutes ses prétentions ou du moins d'en avoir l'air, et de laisser le champ libre à M. Albert Valport. Il répondait en secouant ses oreilles qu'il était amoureux comme une carpe de Mlle Maulabret, qu'il en raffolait, qu'on la lui avait promise, qu'il voulait l'avoir, qu'il l'aurait, que d'ailleurs il y avait une affaire commencée entre Albert Valport et lui, que, si ce bellâtre osait se présenter à Combard, il lui couperait la gorge.

Elle haussa les épaules.

— Ah! çà, lui dit-elle, ne comprenez-vous pas?.. Mais êtes-vous capable de rien comprendre?

— Voyons, maman, que comptez-vous faire?

— Ayez l'obligeance de vous en remettre à moi. Je donnerai à M. Cantarel mes instructions, qui seront fidèlement suivies.

— Oh! je n'en doute pas, dit-il en ricanant. Ce fabricant de semoule a pour vous des attentions particulières, il vous regarde comme un chien contemple un évêque, et je suis sûr, ma parole, qu'il marcherait à quatre pattes pour vous être agréable... Tenez-vous bien, maman, tenez-vous bien.

Il se mit à rire bruyamment de sa plaisanterie. L'être impossible, nous l'avons dit, avait des clairvoyances intermittentes, cet enfant de la nature avait par instans la finesse d'un sauvage; le propre du sauvage est de ne pas comprendre ce qu'on lui dit et de deviner ce qu'on ne lui dit pas. C'était une raison de plus pour que la marquise trouvât peu d'agrément dans son commerce. Elle ne pouvait souffrir qu'on fourrageât soit dans son cœur, soit dans ses papiers ou dans ses tiroirs, et l'être impossible ne respectait rien.

— Ne savez-vous donc pas que vous avez l'air d'une oie quand vous riez? dit-elle en lui jetant un regard méprisant.

— Ne vous fâchez pas, expliquez-moi plutôt vos projets... J'espère du moins que, pour se conformer à vos instructions, le premier soin de l'homme au macaroni sera de consigner le Valport à sa grille.

— Tout au contraire, j'entends qu'on le reçoive avec empressement, que tout lui soit ouvert, les bras, les portes et les fenêtres. Je connais ce beau pèlerin, il n'est friand que des entreprises difficiles et ardues. Il ressemble à ce personnage d'une tragédie anglaise qui ne déjeunait de bon appétit que lorsqu'il avait tué dans sa matinée six ou sept douzaines d'Écossais; autrement la vie lui semblait fade et insipide. Quand M. Valport aura découvert qu'il n'y a

point ici d'Écossais à tuer, son aventure perdra tout son sel, et en moins de trois semaines il sera dégoûté de son bonheur.

— Tout ceci est bien compliqué pour moi, répliqua-t-il avec un froncement de sourcils qui témoignait de l'extrême contention de son esprit.

C'était l'air qu'il avait jadis quand son précepteur s'appliquait à lui démontrer le théorème de Pythagore.

— Décidément vous avez l'intelligence fort obtuse, lui dit-elle.

— Et la vôtre a des profondeurs où je me perds. Enfin il n'importe, faites ce qu'il vous plaira; je suis pour les grands moyens, moi. J'agirai de mon côté, nous verrons bien qui de nous deux mettra dans le blanc.

— C'est à quoi je m'oppose formellement, reprit-elle en haussant le ton. Vous feriez sottise sur sottise, et tout serait perdu. Pour plus de sûreté, vous quitterez Combard dès ce soir. Votre tante, Mme de Lireux, va passer deux mois dans le midi. Elle est venue tantôt me faire ses adieux, elle m'a proposé de vous emmener. Ce soir, à neuf heures, vous prendrez le train de Paris, et demain vous partirez pour Cannes par l'express du matin. Dans deux mois on vous permettra de revenir, et je vous jure que vous n'entendrez plus parler de M. Valport.

Il entra en révolte, il déclara que la comtesse de Lireux était la plus ennuyeuse des femmes, que par un fâcheux travers elle aimait à le traiter en petit garçon, qu'elle lui ferait porter son carlin tout le long de la route, que ce carlin avait des habitudes déplorables, qu'il en savait les conséquences, que cette sorte d'accident était fort désagréable.

— Et d'ailleurs, ajouta-t-il, j'entends m'occuper moi-même de mes affaires, travailler en personne à mon propre bonheur. Vous êtes très adroite, maman, je le veux bien, mais quelquefois vous vous emballez.

La marquise se fâcha, lui signifia qu'il obéirait ou qu'il dirait pourquoi. Le débat devint orageux. Lésin finit par se lever et gagner la porte, en disant :

— Vous verrez que ce soir, à neuf heures, ma malle ne sera pas faite.

Elle se rendit dans son petit bois et cria : « Lara! Lara! » Une voix qui semblait tomber du ciel répondit : « Me voici. » Le jeune Palikare était perché au sommet d'un chêne, qu'il débarrassait de son bois mort. Amoureux du danger, il s'asseyait à califourchon sur les branches et les sciait entre le tronc et lui. Peu s'en fallait qu'elles ne l'entraînassent dans leur chute; mais au premier craquement qu'il entendait, il se cramponnait bien vite à quelque chicot et demeurait suspendu dans l'air.

— Qu'on descende sur-le-champ pour aller me chercher M. Cantarel! dit la marquise.

— Je n'en ferai rien, répliqua-t-il d'un ton colère.

— Alors j'irai moi-même, dit-elle en faisant mine de se mettre en chemin.

Agile comme un écureuil, il se laissa couler au bas de son arbre, et se frayant une route à travers les broussailles, il barra le passage à la marquise. Il ressemblait à un petit brigand du Pentélique, mais à un amour de brigand. Quoiqu'il eût quelques pouces de moins qu'elle, se dressant sur ses ergots, il parvint à la regarder les yeux dans les yeux. Les uns étaient noirs comme le jais et avaient dix-huit ans à peine; les autres étaient du gris le plus doux, et on ne savait pas exactement leur âge, mais assurément ils avaient vu beaucoup de choses. Ces yeux gris et ces yeux noirs, qui ne parlaient pas la même langue, ne laissaient pas d'avoir ensemble des intelligences secrètes, ils s'entendaient comme larrons en foire.

— Petit monstre, dit-elle, qui se permet de dire non quand je dis oui!.. Allons, qu'on me laisse passer!

Il la saisit par les deux poignets et les serra si fort qu'elle poussa un cri. Relevant deux manchettes de dentelle, il contempla la blessure qu'il avait faite, et à la vue de deux cercles bleus que ses doigts scélérats avaient imprimés sur cette peau blanche et délicate, il rougit tout à la fois de remords, de fierté et de plaisir.

Elle lui dit en souriant : — Preste! va-t'en préparer la malle de mon fils; je te dirai ce que tu dois y mettre.

Le visage de l'enfant s'illumina de joie. — M. Lésin part?

— Ce soir-même.

Il courut faire ce qu'on lui ordonnait. Le jeune Lara avait peu de goût pour les gens qui entraient, beaucoup pour ceux qui s'en allaient; il n'aimait pas les arrivées, il adorait les départs. Il avait l'humeur ainsi faite.

Mme de Moisieux finissait toujours par avoir raison de son fils. Un peu avant neuf heures, il vint prendre congé d'elle, sa sacoche au côté, sa casquette de voyage sur sa tête. Il avait l'air si maussade qu'elle ne put s'empêcher de rire, et qu'elle lui dit :

— Vous voilà bien malheureux, et pourtant les bonheurs dont vous vous contentez se trouvent partout.

Elle lui fourra dans sa sacoche quelques billets de mille francs, non sans regretter amèrement le fâcheux usage qu'elle en faisait, ni sans reprocher à l'être impossible qu'il la ruinait.

— Bah! fit-il, vous n'êtes pas aussi pauvre qu'il vous plaît d'en avoir l'air.

Elle fit la grimace. Décidément cet esprit opaque avait de loin en loin des clartés incommodes.

— Oh! c'est que j'ai des yeux! ajouta-t-il en se rengorgeant.

Et ce disant, il fouillait dans toutes les poches de sa pelisse, de sa redingote et de son pantalon pour y chercher ses gants de Suède. Sa mère lui fit remarquer qu'il les avait aux mains.

— Mon compliment sur vos yeux! lui dit-elle.

Il venait de sortir, quand il rouvrit la porte et s'écria :

— A propos, défendez à Lara de fumer mes pipes, de mettre ma cravate rouge et de toucher à mon fusil de chasse. Ce petit monsieur se croit tout permis... Quand donc le remettrez-vous dans le ruisseau d'où il est sorti?

— Je m'en occupe, répondit-elle.

Et quand il fut parti, définitivement parti, elle s'installa dans sa bergère et dit : — Ouf! m'en voilà délivrée pour deux mois. A nous deux, monsieur Mongiron!

En montant en wagon, Lésin avait encore l'air lugubre. Quand il passa devant le château de Combard, il crut apercevoir dans l'appartement de Mlle Maulabret un rideau éclairé par la lumière d'une lampe. Il se figura qu'elle était occupée à faire sa toilette de nuit, et mille images brûlantes assaillirent son esprit. En dépit de ses farouches ressentimens, il jeta dans l'espace un baiser qui ne sut pas y trouver son chemin. Un peu plus loin, il vit briller la lanterne du *Cheval blanc*, et il pensa mélancoliquement à la poule qu'en ce moment ses amis les cochers jouaient sans lui. Toutefois il ne tarda pas à se dérider. Il avait non-seulement de l'imagination, mais de la méthode. Il passa méthodiquement en revue les plaisirs variés qu'un homme qui sait s'y prendre peut se procurer avec quelques billets de mille francs. Il crut entendre au fond de sa sacoche, qui était bien garnie, d'agréables glouglous de bouteilles, et il y aperçut, à travers le cuir et la doublure, de jolies servantes d'auberge, qui, debout sur le pas de leur porte et jouant de la prunelle, ne demandaient qu'à le consoler de ses mésaventures amoureuses.

Au même instant, Jetta, accoudée sur un coin de table, se disait :

— Si Mme de Moisieux est de bonne foi, M. Cantarel dira oui... Mais est-elle de bonne foi?

Ce point lui semblait douteux, et les combinaisons de la grande politique lui échappaient. Elle ignorait Mongiron. Elle finit par prendre la plume, elle écrivit ce qui suit :

« Monsieur, je ne m'oppose pas à la visite que M. Valport désire faire à Combard, mais je me fais peu d'illusions sur le résultat. Vous savez quelles sont les vues de M. Cantarel à mon endroit, je

doute qu'il se rende aux bonnes raisons qu'on pourrait lui donner. Je veux suivre votre exemple, monsieur, et comme vous, pour tout concilier, je me propose de rester neutre, sans pouvoir m'empêcher d'être bienveillante. »

Elle relut sa réponse, l'approuva. Cette réponse était froide et même décourageante. Pouvait-on lui en demander davantage? Il lui parut qu'elle était en règle avec sa conscience, qu'elle venait d'élever une dernière muraille entre elle et le bonheur, qu'elle ne le voyait plus. Et pourtant elle le voyait encore. Cette muraille si bien bâtie était transparente.

XVIII.

Trois jours plus tard, Mlle Maulabret venait de remonter dans sa chambre après avoir fait une promenade en voiture avec Mme Cantarel, lorsque le gong, le terrible gong du château, faisant retentir sa voix éclatante, s'écria de toutes ses forces : « C'est lui, le voilà ! » Elle courut à sa fenêtre; elle aperçut dans la cour d'honneur un alezan qui mâchait son mors blanc d'écume, elle entrevit aussi un fier et beau cavalier, d'une irréprochable élégance, lequel arrivait en droiture de Bois-le-Roi, où il avait élu de nouveau domicile pour n'en pas perdre l'habitude. Elle se rejeta violemment en arrière et fut se blottir dans un coin de son canapé. Elle y demeura une demi-heure, comme tassée et pelotonnée sur elle-même, les genoux aux dents, les yeux hermétiquement clos, étonnée que sa pendule, dont elle entendait le tic-tac régulier, continuât de compter tranquillement les secondes, comme si ce jour eût ressemblé à tous les jours et que, dans une pareille crise, il y eût encore des secondes et des minutes. Le temps venait de s'arrêter pour elle. Ne savait-elle pas que par exception son tuteur s'était abstenu d'aller à Paris, que le beau cavalier trouverait à qui parler? Le destin avait laissé tomber de son cornet ses dés d'airain, la partie qu'elle jouait depuis quelques mois avec un mort touchait à son terme. L'issue ne dépendait plus de sa volonté, qui avait abdiqué, mais d'un concours de circonstances inconnues dont elle renonçait à pénétrer le secret. En cet instant son sort se décidait, et elle en attendait la nouvelle avec de tels battemens de cœur qu'elle craignait qu'on ne les entendît dans tout le château.

Albert jeta négligemment la bride de son cheval au valet d'écurie accouru à sa rencontre. Puis il gravit lestement le perron et trouva dans l'antichambre un grand domestique qui joignait la gravité d'un électeur à la morgue d'un laquais de jeune maison. Ce laquais connaissait son monde; un simple coup d'œil lui suffit pour s'assurer que le visiteur ne descendait pas des sommets de l'Aven-

tin, c'est-à-dire des hauteurs de Ménilmontant, et qu'il n'avait point l'encolure d'un agent électoral. Aussi le traita-t-il sans beaucoup de façons. Après lui avoir annoncé que son auguste maître faisait un tour dans son parc et lui avoir demandé sa carte, il le laissa croquer le marmot dans l'antichambre. Au bout de quelques minutes, il reparut, le conduisit par un bel escalier en marbre blanc, aux balustres dorés, dans un petit salon du premier étage, et ne le quitta pas sans avoir déposé sur ses genoux le dernier numéro de *la Vraie République*, journal du matin, fondé et dirigé par M. Cantarel. Mais apparemment Albert n'était pas en humeur de lire. Il posa *la Vraie République* sur une table, et, son chapeau à la main, il se promena en long et en large.

Il était pâle comme un joueur qui s'est mis en tête de faire sauter la banque, il avait aussi l'air résolu d'un capitaine de frégate qui est prêt à incendier la soute aux poudres plutôt que d'abaisser son pavillon. Par intervalles il se mordait les lèvres jusqu'au sang, comme s'il avait eu besoin de se procurer une douleur physique pour tromper son anxiété. Cependant, malgré ses préoccupations, il parcourut du regard le riche mobilier Pompadour qui l'entourait et qu'il s'étonnait un peu de trouver chez un futur conseiller municipal de Paris. Il démêla parmi des colifichets de grand prix beaucoup d'articles de pacotille, et il ne put réprimer un demi-sourire. Mais il reprit bien vite sa gravité. Il venait d'entendre dans l'escalier les éclats d'une toux sèche et sonore, particulière aux hommes qui n'ont dans la tête que des affaires d'état.

L'instant d'après, M. Cantarel fit son entrée, chaussé d'espadrilles, vêtu de futaine, de simple futaine; ce Louis XIV aimait quelquefois à étonner le monde par sa simplicité. Il était coiffé d'un bonnet rouge, presque phrygien, il tenait à la main la canne de Robespierre, et portait à sa boutonnière un aimable narcisse qu'il venait de cueillir dans son parc. On eût dit un quatre-vingt-treize printanier, sylvain et horticulteur. A vrai dire, son visage n'annonçait rien de bon. Il avait l'œil insolent et dur, la contenance rogue d'un butor qui tient un galant homme à sa discrétion et se dispose à le faire danser dans le creux de sa main. Quoique M. Valport fût d'origine très bourgeoise, il avait eu le malheur d'hériter d'une fortune toute faite; c'en était assez pour que le fondateur de *la Vraie République* le considérât comme un aristocrate, et il faut avouer qu'il en avait l'air et la chanson. Bref, M. Cantarel ne ressentait pour ce beau garçon qu'une pitié méprisante, et sa figure le disait. Il estimait qu'une société bien organisée ne doit admettre au partage des biens et des honneurs de la terre que les fils de leurs œuvres et les nouvelles couches, en y ajoutant quelques marquises que la république leur distribue à titre de récompense

pour payer leurs services, pour amuser leurs loisirs, pour servir de décor à leur vie, car rien n'est plus décoratif qu'une marquise.

Albert lui fit un salut d'une politesse exquise, et ce fut d'une voix presque caressante qu'il lui dit :

— Je crois, monsieur, que vous savez pour quelle raison j'ai dans ce moment l'honneur de me présenter auprès de vous.

— Je m'en doute, monsieur, répondit brusquement M. Cantarel. J'ai reçu tantôt de M. Vaugenis, qui vous veut beaucoup de bien, une lettre de quatre pages, et je regrette que votre impatience ne m'ait pas laissé le temps d'y répondre. Après tout, le mal n'est pas grand. Ce que j'ai à vous dire, j'aime mieux vous le dire de bouche que de vous l'écrire.

A ces mots, il daigna lui offrir un siège, et s'étant assis à son tour, il demeura quelques instans muet, les jambes étendues, se servant de la canne de l'immortel Maximilien pour appliquer de petits coups saccadés sur ses espadrilles. Ce début parut de mauvais augure à M. Valport. Au reste, on l'avait averti qu'il s'embarquait dans une entreprise hasardeuse, et il s'était promis de faire preuve d'une patience angélique. Il avait dressé d'avance son plan de campagne; il n'était pas homme à recourir avant l'heure à l'intimidation, aux mesures comminatoires, aux procédés énergiques et violens.

— M. Vaugenis, reprit-il, a bien voulu vous informer des sentimens que m'inspire Mlle Maulabret et de la joie que j'éprouverais...

— Ou que vous croiriez éprouver en devenant le maître et le propriétaire de sa charmante personne, interrompit M. Cantarel. Sans doute vous croyez l'aimer. En êtes-vous bien sûr?.. Vous la connaissez si peu !

— Un homme qui a quelque expérience des femmes, répondit Albert, n'a pas besoin de voir bien souvent Mlle Maulabret pour être sûr qu'elle ne ressemble à personne.

— Eh ! mon Dieu, oui, elle n'est pas mal, elle est gentille, et il est possible que vous l'adoriez. Mais ce n'est pas la question... Je suis son tuteur, monsieur.

Et bouffissant ses joues :

— Je suis un homme sérieux, moi, un homme de devoir. Quand j'accepte un office, j'en accepte toutes les charges. Je ne suis pas homme à décliner aucune responsabilité.

Il appuya cette affirmation d'un grand geste à la Danton.

— Quand j'ai consenti à devenir le tuteur de cette pauvre enfant, poursuivit-il avec des larmes dans la voix, je me suis juré de travailler à son bonheur et son bonheur est l'une des grandes préoccupations de ma vie. Je ne me consolerais pas si elle était malheureuse. Aussi n'épousera-t-elle de mon aveu qu'un homme qui prenne

au grand sérieux les devoirs du mariage et la sainteté du nœud conjugal. Car le mariage est une sainte institution, et notez que je vous parle ici du mariage civil. Pour ce qui est de l'autre...

— Il me semble que nous nous écartons un peu de la question, interrompit à son tour Albert.

M. Cantarel fronça le sourcil; il n'admettait pas qu'on endiguât le torrent de son éloquence.

— Je ne nie pas, monsieur, que vous ne soyez un parti de quelque valeur, reprit-il sèchement. Je ne parle pas de votre nom, les noms ne sont rien pour moi; mais on assure que vous êtes intelligent, vous avez une tournure agréable, et bien que vous ayez fortement écorné une fortune que vous n'aviez pas eu la peine de gagner, il vous en reste assez pour faire une assez belle figure dans le monde... Malheureusement, monsieur, je regarde avant tout aux qualités solides, oui, monsieur, aux qualités solides de l'esprit et du cœur, et l'on s'accorde à dire que vous avez un passé...

— Déplorable, dit Albert avec une douceur enchanteresse. De grâce, ne troublons pas le repos des morts.

— M. Vaugenis m'apprend, en effet, que vous vous appliquez à faire peau neuve, et je vous en félicite... La France a besoin d'hommes sérieux, qui se consacrent tout entiers à son service, qui méprisent les plaisirs et la bagatelle, qui aient des principes... Avez-vous des principes, monsieur? Est-il permis de vous demander quelles sont vos opinions?

— Politiques?

— Oui, politiques. C'est là l'essentiel.

— Mais, en vérité, je ne conçois pas ce que mes opinions politiques ont à voir dans cette affaire et en quoi elles intéressent le bonheur de Mlle Maulabret.

— Ah! vous ne concevez pas!.. J'estime, monsieur, que tant valent les opinions, tant vaut l'homme.

— Je croirais plutôt, dit Albert en souriant, que tant vaut l'homme, tant valent ses opinions.

— Cela me ferait supposer que vous n'en avez guère... Êtes-vous seulement républicain?

— Oui, par raison, la république étant la seule chose possible.

— Alors, convenez tout de suite que vous êtes un opportuniste. Je m'en doutais.

— Je serais heureux, monsieur, qu'on pût dire de moi que je fais tout avec opportunité, dans ce moment surtout.

— Enfin êtes-vous pour les écoles et les hôpitaux laïques? Si vous étiez au pouvoir, supprimeriez-vous les congrégations?

— Mais il me semble que la démarche que je fais auprès de vous n'est pas de nature à leur plaire.

— Ah! oui, vous ne craignez pas de braconner sur les terres du Seigneur; mais vous braconnez pour votre plaisir et non par conviction... Vous n'êtes pas convaincu, monsieur, et vous aspirez à faire de la politique!.. Pauvre France!

— Je n'aspire en ce moment, repartit Albert d'une voix de velours, qu'à obtenir de votre bienveillance la main de Mlle Maulabret, votre pupille.

— Eh! c'est toujours là que vous en revenez... Vous voulez donc épouser ma pupille; c'est votre désir, votre rêve et votre chimère?.. Savez-vous, monsieur, qu'il ne tiendrait qu'à moi d'en faire une marquise?

— Je présume que vous faites encore moins de cas des titres que des noms. Assurément vous n'auriez pas de peine à procurer à Mlle Maulabret un parti plus brillant que moi et plus digne d'elle. J'ai cependant deux argumens à invoquer en ma faveur. Le premier est que je l'aime avec passion; le second, que M. Antonin Cantarel, votre frère, désirait ce mariage, qu'il m'a choisi et que, s'il vivait encore, il vous recommanderait chaudement ma candidature.

M. Cantarel éclata de rire; il était devenu plus arrogant à mesure qu'Albert était plus souple.

— Vous vous présentez donc ici en qualité de candidat officiel! s'écria-t-il. Ah! monsieur, vous êtes un fier maladroit. Candidat officiel! Vous flattez-vous de gagner ma bienveillance en me rappelant ces temps d'asservissement et de honte dans lesquels un pouvoir oppresseur dictait ses choix au suffrage universel et tenait la France sous son talon?

Et comme si ce souvenir malencontreusement évoqué lui avait causé un spasme, une véritable suffocation, il se mit à arpenter le salon en s'éventant avec son mouchoir et en jetant par intervalles sur M. Valport des regards d'indignation et de pitié. Albert sentait que sa provision de patience angélique était absolument épuisée, son sang bouillonnait, les oreilles lui tintaient, et il se disposait à rompre en visière au butor. Quelle ne fut pas sa stupéfaction quand M. Cantarel vint tout à coup se planter devant lui et lui dit:

— Vous la voulez donc? Décidément vous la voulez?.. Qu'à cela ne tienne, je vous la donne.

Albert demeura comme écrasé sous son bonheur qui tombait sur lui inopinément à la façon d'un coup de massue. Il n'osait s'en croire, il regardait M. Cantarel avec des yeux interdits, il le soupçonnait de se gausser.

— Eh bien! vous ne me remerciez pas, jeune homme? s'écria le tribun millionnaire.

— Monsieur, répondit-il, dites-moi bien vite quelle marque de reconnaissance vous attendez de moi, je suis prêt à tout.

Et il se disait : « S'il me demande de l'embrasser, je l'embrasserai. » M. Cantarel ne le mit pas à une si dure épreuve. Il avait changé de ton et de manières, sa morgue avait fait place à un excès de familiarité dont M. Valport eut peine à ne pas s'offusquer.

— Il est certain que vous seriez un ingrat de ne pas m'adorer. C'est un fameux présent que je vous fais. Modestie de tuteur à part, elle est amoureusement jolie, cette petite fille, et tout à fait appétissante. C'est ce qu'on appelle un morceau. Elle a ce je ne sais quoi, mon cher, elle en a beaucoup, et vous êtes un heureux coquin... Je vous prie, depuis quand l'aimez-vous?

— Depuis le jour où je l'ai vue dans un hôpital pansant une malade, répondit-il avec une froideur glaciale. Quand on ne croit plus aux danseuses, la femme que l'on préfère est celle qui a le don précieux de faire avec grâce des choses utiles.

M. Cantarel lui appliqua une tape sur l'épaule, et le regardant d'un air goguenard :

— Allons, vous êtes encore plus pervers que je ne croyais. Ce n'est pas la femme, c'est la religieuse que vous aimez.

Et sans lui laisser le temps de répondre, il ajouta :

— Mais j'ai deux mots à dire à ma pupille, il faut bien que je la consulte... Je suis à vous dans l'instant.

Albert resta seul pendant dix minutes. Il était abasourdi de la rapidité inespérée de son succès. « Tenons-nous sur nos gardes, mon fils, se disait-il. Ce polichinelle s'amuse à nous mystifier. C'est un coup monté, une partie liée, et tout à l'heure, après nous avoir donné une fausse joie, il nous servira quelque plat de sa façon, où sans doute Mme de Moisieux a mis la main. » A cette pensée, ses yeux ardens jetaient des éclairs; mais il fut bientôt hors de peine.

M. Cantarel rentra et lui dit d'un ton gracieux et bénévole :

— Voilà une affaire en règle, mon cher monsieur; vous êtes accepté par la pupille comme par le tuteur, et en vérité je n'en doutais pas. Vous êtes un grand séducteur, un vrai sorcier, vous avez jeté un charme sur cette chère enfant; elle vous adore, monstre que vous êtes, et vous ne me devez aucune reconnaissance. Je vous la donne parce que je ne puis faire autrement; si je vous la refusais, je devrais la garder à vue, et je n'ai pas le temps, j'ai trop d'affaires sur les bras!.. Tenez plutôt, quoique j'eusse promis d'être discret, je veux vous conter une petite histoire. L'autre jour, quel-

qu'un... il faut tout pardonner aux jaloux... quelqu'un, disais-je, s'est donné le plaisir de lui faire croire que vous vous étiez rompu le cou en vous promenant au bois : la pauvre petite est tombée raide évanouie. Voilà de l'amour, et vous êtes un scélérat.

Si dans ce moment l'homme qu'il traitait de polichinelle en conversant avec lui-même avait disparu dans un précipice, M. Valport s'y serait jeté de grand cœur pour l'en retirer. Il lui pardonnait ses sots propos, ses épaisses plaisanteries; peu s'en fallait qu'il ne le trouvât charmant, agréable et distingué. Cependant son front se rembrunit quand M. Cantarel ajouta :

— Ah! par exemple, je mets à tout cela une condition que Mlle Maulabret a acceptée. Il ne sera question de rien avant deux mois et demi, que vous passerez sans vous voir.

— Cette condition me paraît un peu dure, répondit M. Valport, et assez singulière.

— Je m'explique. Vous savez ou vous ne savez pas que Mme de Moisieux m'avait demandé pour son fils la main de ma pupille, qui a fort peu de goût pour ce gros garçon. Mais comme elle a de l'amitié pour la marquise, elle a consenti à se donner le temps de la réflexion, c'est-à-dire à différer son refus, et le délai qu'elle a accepté n'expire qu'à la fin de juin. Mme de Moisieux est une femme trop raisonnable pour conserver la moindre espérance, mais elle doit ménager les susceptibilités de son fils. Elle a obtenu qu'il essayât de se distraire en voyageant. Il ne voulait pas partir, elle lui a rappelé la promesse de Mlle Maulabret, et j'ai dû moi-même lui donner l'assurance qu'à son retour il trouverait tout en l'état... Pure question de formes, mon cher monsieur, mais j'ai toujours attaché beaucoup d'importance aux formes. Je suis un homme ponctuel, très ponctuel... Ne prenez pas cet air chagrin, deux mois sont bientôt passés, et tenez que, de ce jour, Mlle Maulabret est à vous... Ma parole vous suffit-elle ou voulez-vous de l'écriture?.. Mais à propos d'écriture, je ne suis pas un tyran; si je vous défends de vous voir, libre à vous de vous écrire autant qu'il vous plaira.

Ces derniers mots calmèrent les inquiétudes d'Albert; puisqu'il était permis de s'écrire, il n'avait rien à craindre, et d'ailleurs il fit la réflexion que M. Cantarel, par son culte pour les formes, lui donnait le temps de regratter son château de Bois-le-Roi, où il comptait passer sa lune de miel, et de le pourvoir de tout ce qui est nécessaire à l'installation luxueuse d'une jeune femme.

— J'espère du moins, dit-il, que vous m'autoriserez à présenter aujourd'hui mes hommages à Mlle Maulabret. Je serais heureux d'apprendre de sa bouche la confirmation...

— Rien n'est plus juste, interrompit M. Cantarel en le prenant par le bras. Ces dames sont au salon et nous attendent.

Une demi-heure plus tard M. Valport se promenait sur la terrasse seul à seule avec Jetta, qu'on avait chargée de lui en faire les honneurs. Les rôles étaient renversés. Il était excité, nerveux, un peu tendu; son ton saccadé trahissait l'agitation fébrile de son âme. Jetta était tranquille, sereine, enjouée. Elle en avait fini avec ses combats intérieurs, elle n'avait plus ni inquiétude, ni remords, elle s'abandonnait sans résistance au courant qui l'entraînait, et il est curieux de remarquer que, si elle possédait son cœur en paix, elle en était redevable en partie à un ancien hussard qui avait échangé sa buffleterie contre une soutane.

Ils s'assirent sur un banc, et Albert s'écria :

— Comme le Dormeur éveillé, j'aurais besoin qu'on me mordît au petit doigt pour me prouver que je ne dors pas. Ce banc est-il un vrai banc? Est-il vrai que le lilas que voici ait des bourgeons? Est-ce bien moi? Est-ce bien vous? En êtes-vous sûre?... Vraiment je ne sais plus où j'en suis. Je me représentais Combard comme un château fort presque imprenable, hérissé de barbacanes et de coulevrines, et je suis arrivé résolu à supporter vaillamment toutes les fatigues d'un long siège. Et voilà que les pont-levis se sont abaissés devant moi, et je suis parvenu jusqu'à vous par un chemin de velours. Il me semble que je n'ai pas payé assez cher mon bonheur et qu'il est honteux de revenir de la bataille sans blessure. J'en ai été quitte pour subir un examen circonstancié touchant mes opinions politiques.

— Et vos réponses ont-elles paru satisfaisantes?

— Je ne le pense pas. On m'a déclaré que j'étais un opportuniste et un sceptique.

— Eh! oui, un sceptique tolérant. Vous m'en avez fait l'aveu le premier soir que je vous ai vu.

— Et vous consentez à m'épouser? C'est admirable... Mais rassurez-vous, je me calomniais. J'ai des opinions religieuses très arrêtées.

— Peut-on les connaître?

Il savait parler toutes les langues.

— Écoutez-moi bien, dit-il. Je crois qu'il y a un Dieu, qui n'est pas un solitaire farouche, mais qui a l'esprit fort sociable, puisqu'il a créé le monde pour se procurer une société. Je crois qu'il est infiniment bon, puisqu'il nous a permis d'exister et de nous promener ensemble sur cette terrasse. Je crois qu'il est infiniment prévoyant et qu'il avait décidé de toute éternité que nous nous rencontrerions dans cette vallée de misère. Je crois qu'il nous

aurait voulu mal de mort si nous l'avions contrarié dans son idée, à laquelle il tenait beaucoup; mais je crois aussi qu'après lui avoir donné satisfaction sur le point essentiel, nous pouvons désormais compter sur son indulgence attendu qu'il est trop raisonnable pour vouloir condamner à la perfection des êtres imparfaits... Je crois surtout, ajouta-t-il en fixant sur Jetta ses yeux d'aigle dont elle eut peine à soutenir le feu, je crois surtout que ce qui ressemble le plus à l'être infini et parfait, c'est l'amour que deux êtres finis et imparfaits, comme vous et moi, peuvent ressentir l'un pour l'autre. Aimons-nous passionnément, aimons-nous follement, et si jamais, par votre protection, j'obtiens mes entrées dans la société des anges et que je contemple Dieu face à face, je lui dirai : Je te connais, je t'ai déjà vu, un jour que tu t'amusais à te promener sur la terre.

Cette profession de foi d'une orthodoxie douteuse causa peu de scandale à Mlle Maulabret. Les femmes ont l'admirable don d'interpréter et de traduire. Leur cœur, quand il le veut, aplanit les montagnes, comble les vallées, blanchit les plus noirs péchés. Une femme, une vraie femme, qui aime un athée, quoi qu'il fasse, quoi qu'il dise, lira dans ses yeux qu'il croit en Dieu.

— Voilà mon *Credo*, reprit-il. Qu'en pensez-vous?

— Ce qui m'afflige, dit-elle gaîment, c'est que vous ne me regardez plus comme une perfection.

— C'est vrai, je vous ai découvert un défaut grave. Vous préférez l'espérance au bonheur, et il vous faut plus de deux grands mois pour vous résigner à l'idée d'être heureuse.

— Oh! ce délai, ce n'est pas moi qui l'ai réclamé.

— Peut-être, mais vous le subirez sans chagrin, sans impatience.

— Après tout, dit-elle, avant de cueillir son bonheur, n'est-il pas bon de le laisser mûrir?

— Cette réponse fait grand honneur à votre sagesse, mais je vous reproche précisément d'être trop sage. Quand vous serez à moi, vous m'apprendrez à raisonner un peu, je vous apprendrai à déraisonner beaucoup, et tout sera pour le mieux.

Ils furent interrompus dans leur causerie par M. Cantarel, qui entendait montrer à M. Valport son parc, son château, ses Fragonard et son Danton. Albert s'y prêta de la meilleure grâce du monde et admira tout sans réserve. A tout prendre, c'était plus facile que de retirer M. Cantarel du fond d'un précipice. Quand on eut fini le tour du propriétaire, le tuteur de Mlle Maulabret était de si belle humeur qu'oubliant sa prudence accoutumée, il osa prendre sa femme à partie, quoiqu'il sût par expérience qu'il lui en cuisait toujours.

— Vous n'avez pas encore vu, dit-il à Albert, la plus belle chose qu'il y ait à Combard, la merveille des merveilles. Priez donc Mme Cantarel de vous montrer ses coqs nègres.

Il se repentit de son audace quand Mme Cantarel, qui savait l'histoire du faux Fragonard, lui répliqua de sa voix sèche :

— Mes coqs nègres ont l'avantage d'être tous authentiques ; il est vrai que je ne les achète pas en dormant.

On retint Albert à dîner. Il fit honneur au succulent repas qu'on lui servit. Il fut amusant, il conta des anecdotes avec grâce, il eut de l'esprit, beaucoup d'esprit. Mme Cantarel trouva même qu'i en avait trop, mais elle ne fit part à personne de sa réflexion. Neuf heures sonnaient quand on annonça à M. Valport que sa monture était sellée et l'attendait dans la cour.

— Mignonne, dit M. Cantarel à Jetta, je vous autorise à reconduire M. Valport jusqu'au bas du perron. Il m'a promis de ne pas vous enlever.

Elle sortit avec Albert. Un valet d'écurie tenait d'une main la bride du cheval et de l'autre une lanterne. Elle s'empara de la lanterne et de la bride, elle osait tout. Albert réussit à éloigner le valet, il le pria d'aller réclamer dans l'antichambre un de ses gants qu'il y avait oublié. Alors, posant sa main sur l'un des arçons de sa selle, il dit à Jetta :

— Je meurs d'envie de vous asseoir là et de vous emporter dans mes bras, comme dit la chanson, à travers la nuit et le vent; voulez-vous?

— Non, dit-elle en riant, nous n'aurions pas le plaisir de nous écrire.

— Voici ma première lettre, répondit-il.

Et l'attirant brusquement dans ses bras, il déposa sur sa bouche un long baiser ; quand elle rentra au château, elle en avait encore aux lèvres la douceur, l'ivresse et l'épouvante.

Quoi qu'en pensât Mme Cantarel, M. Valport était passionnément épris de Mlle Maulabret et heureux autant que fier de sa victoire. Cependant il y avait du mécompte dans son fait. Quand on aime à se battre, on n'aime pas à vaincre sans coup férir. Il avait cru s'embarquer dans une entreprise de longue haleine, il avait fait provision de courage et d'énergie, il s'était promis de venir à bout de la malveillance d'un tuteur, de son parti-pris, des intrigues de Mme de Moisieux, des dangereux scrupules de Mlle Maulabret. Au moment où s'engageait l'action, l'ennemi s'était dérobé comme un fantôme et lui avait abandonné le champ de bataille. Il ressemblait à un homme qui raidit ses muscles et ses jarrets pour enfoncer une porte; la porte s'ouvre d'elle-même et il ne sait que faire de ses forces. Faute de mieux, Albert enfonçait ses éperons dans

les flancs de son cheval, qu'il mettait sur les dents, et il fouettait de sa cravache toutes les branches d'arbres qui se trouvaient à sa portée. Il les eût laissées tranquilles s'il avait pu deviner qu'en ce moment Mme de Moisieux revenait de Paris, où elle avait visité dans sa tanière un renard avec qui elle avait eu un entretien court, mais substantiel.

— Oui, vraiment, c'est un conte de fées, dit Jetta à Mme Cantarel, qui lui répondit :

— J'aime beaucoup les contes de fées, mais ce sont des contes.

Et comme Jetta l'interrogeait du regard :

— Ma chère, reprit-elle, comme M. Vaugenis, je vous dirai : Défiez-vous.

— Et de qui donc ?

— De M. Cantarel, de la marquise de Moisieux, de M. Valport, de vous-même, de tout le monde.

— Que Dieu lui pardonne ! pensa Jetta. L'aigreur produit quelquefois la déraison.

XIX.

Ils passèrent plus de deux mois sans se voir, mais ils s'écrivaient. Les lettres d'Albert étaient aussi fréquentes que longues ; il tenait Mlle Maulabret au courant des travaux et des changemens qu'il faisait dans son château de Bois-le-Roi, de ses maçons, de ses peintres, de ses tapissiers. Jetta répondait courrier par courrier, mais ses réponses étaient courtes ; en voici quelques fragmens :

« 16 avril.

« Non, quoi que vous en disiez, je n'éprouve ni remords, ni inquiétude, ni aucun trouble intérieur. Pendant bien des jours, nous nous sommes disputées violemment, *elle* et moi. On nous a réconciliées ; de si violentes querelles ne peuvent durer toujours. M. Vaugenis, qui a dîné hier à Combard, me racontait, avec intention peut-être, qu'il a vu dans les Cévennes une maison si singulièrement située que l'une des pentes de son toit envoie ses pluies dans la Méditerranée et l'autre à l'Océan. Je pensais en l'écoutant que, si cette maison avait une âme, elle ne se résignerait pas longtemps à ce partage. Coûte que coûte, elle aurait fait son choix ; elle se serait dit que, quand on se donne, il faut se donner tout entière. Je me suis donnée tout entière, je ne me reprendrai pas. Je me sens heureuse et pardonnée, vous le savez bien ; mais vous vouliez me le faire dire. Êtes-vous content ?»

« 3 mai.

« Oh ! les braves gens que ces maçons, que ces tapissiers ! Je les vois d'ici gratter leurs pierres et planter leurs clous, j'entends le bruit de la scie, de la ripe et du marteau. Oh ! les braves gens ! que Dieu les bénisse ! Il sera donc charmant, notre nid, comme vous l'appelez ? Mais vous prétendez que la Pompadour m'a gâtée, qu'il me faut des splendeurs, des dorures, que Bois-le-Roi me fera l'effet d'une grange. Vous n'en croyez pas un mot. Je serai toute ma vie une petite bourgeoise. La Pompadour me fait peur, je me sens perdue comme une mite dans son vaste et somptueux logis. Les maisons que j'aime sont celles où l'on est bien et dans lesquelles pourtant on peut recevoir un pauvre sans rougir de sa richesse. Quand il vient ici des indigens, quoiqu'on ait bon cœur, on ne sait qu'en faire. Les fauteuils en tapisserie ne sont pas à leur usage et on n'a pas une chaise de bois ou de paille à leur offrir. On les laisse dans l'antichambre ou on les envoie à l'office, où Mme Cantarel va les trouver. Quand la pauvreté nous rendra visite dans *notre grange*, nous ne la laisserons pas debout, nous saurons la faire asseoir. Dieu a beaucoup d'amitié pour les maisons où les pauvres aiment à entrer et où les hirondelles font leur nid. M. Cantarel ne peut pas les souffrir, — c'est des hirondelles que je parle ; — il les traite d'oiseaux criards, il fait détruire leurs nids, et cela me chagrine. Nous en avions beaucoup à l'hôpital, et au printemps leurs cris réjouissaient nos malades ; c'était l'espérance qui revenait à tire-d'aile du fond de l'Égypte. Mais ce qui est charmant à Combard, c'est que les rossignols y abondent. Croiriez-vous qu'à mon âge, je n'avais jamais entendu chanter un rossignol ? Hier soir, pour la première fois, j'en ai eu la fête. Leurs roulades et leurs trilles remplissaient l'espace et nous faisaient frissonner de plaisir, les bois, la nuit et moi. Près de la grande pièce d'eau, dans la futaie de vieux chênes que précède un cerisier sauvage, il y en avait deux qui se répondaient, et tous deux disaient la même chose, tous deux me criaient de leur voix d'or ou de cristal : Il t'aime, il t'aimera toujours. »

« 7 mai.

« Vous croyez m'apprendre que vous possédez mon portrait ou plutôt celui de sœur Marie. Vraiment je m'en doutais. Vous oubliez donc que le jour où vous causiez si librement avec M. Vaugenis, j'étais cachée dans la pièce voisine ? Mais si délicieux, si séduisant que soit ce portrait, n'espérez pas que j'en devienne jalouse. Vous

aurez beau me répéter que nous ne sommes pas la même personne, *elle* et moi, et qu'*elle* a toutes vos préférences, vous ne me persuaderez jamais. Vous lui trouvez dans les yeux, dites-vous, une douceur que je n'ai pas, et elle vous charme par sa complaisance, elle se prête à tous vos caprices, elle se plaît infiniment dans votre chère société. Il se trouve au contraire que j'ai le cœur ingrat, revêche, que j'ai commis le crime impardonnable de ne pas me laisser emporter dans vos bras à travers le vent et la nuit, et que les rossignols de Combard suffisent à mon bonheur. Vous vous trompez, les rossignols me plaisent, mais ils ne me suffisent pas, et quoi que vous en disiez, nous avons les mêmes yeux, *elle* et moi. Mais voilà ce que c'est, elle n'est plus, et j'ai le tort d'exister, on est indulgent pour les morts, sévère pour les vivans. Pauvre fille ! serait-il vrai qu'elle ne soit plus qu'un souvenir, un rêve évanoui, l'ombre d'une ombre? Ne le croyez pas. Dites à cette sœur blanche dont vous avez le portrait, dites-lui bien qu'elle n'est pas morte, qu'elle vivra toujours au fond de mon cœur. Je l'ai promis à mon curé, et mon curé m'est si cher que je lui brode en cachette un tapis d'autel. Ne me trahissez pas, M. Cantarel me mangerait. »

« 30 mai.

« Hier encore nous avons eu M. Vaugenis à dîner, et vous le savez, puisqu'il nous arrivait de Bois-le-Roi, envoyé par vous. Il m'a confessé qu'il avait l'ordre de s'informer exactement de tout ce qui se passe à Combard et de vous en faire un fidèle rapport. Quel joli métier vous lui apprenez ! Un ancien président qui devient espion ! C'est égal, quoique son ironie et sa loucherie m'inquiètent, je l'ai trouvé charmant, délicieux. D'abord il vous avait vu, du moins il l'a juré, et puis il s'est acquitté en homme d'honneur du galant message dont vous l'aviez chargé pour moi. — « Répétez trois fois à ma chère mystique que j'adore ses yeux noirs, qui sont peut-être bleus, » lui aviez-vous dit en le mettant en wagon. — Il l'a répété trois fois. Je lui ai demandé ce que c'était qu'un mystique. Il m'a répondu que c'était un homme ou une jeune fille qui, quelle que fût la couleur de ses yeux, voyait Dieu partout. Si cela est, je connais quelqu'un de plus mystique que moi, puisqu'il voit dans l'amour Dieu lui-même, Dieu tout entier. On lui reprochera peut-être de confondre le maître, celui dont le mystère remplit les cieux et rassasie les âmes, avec le messager qu'il envoie ici-bas pour donner aux hommes de ses nouvelles et pour tromper par des fêtes magnifiques la tristesse et l'ennui de leur exil. Si je le grondais, cet homme qui prétend m'adorer, ma lettre ne finirait pas.

Faisons un accord: je vous permets de m'aimer passionnément, même follement, mais ne me dites plus que je suis adorable. Ce mot me fait peur. Tantôt, en me regardant dans mon miroir, je me disais avec confusion : « Eh! quoi, il adore ces yeux qui ont tant pleuré, ces pauvres yeux qui n'osent regarder en face ni le soleil ni le bonheur! » Et je cherchais, autour de moi un trou de souris pour y cacher ma divinité. Non, plus d'adoration! mais un peu de folie dans l'amour, oh! pour cela j'y consens, car je commence à croire pour vous faire plaisir qu'aimer follement est la seule manière raisonnable d'aimer. »

« 4 uin.

« Vous m'adorez, mais vous me taquinez. Vous devenez méchant. Pourquoi m'accusez-vous de trop l'aimer! Vraiment! qu'en savez-vous? Et puis pourquoi le traiter de polichinelle ou de tartufe rouge? Que vous a-t-il donc fait? Il me semble que vous n'avez pas à vous plaindre de lui. Pourquoi me dites-vous qu'un millionnaire radical est un homme qui allie à la morgue d'un empereur tout le venin démocratique? On m'assure qu'il en est plus d'un sans venin et sans morgue. Pourquoi dites-vous encore que vous voyez avec bonheur approcher le jour où il ne sera pas élu conseiller municipal de Paris et que vous serez le premier à le féliciter de sa déconvenue? Il est vrai que l'élection se fera dans quelques semaines, mais peut-être la déconvenue sera-t-elle pour vous. Mme de Moisieux est certaine du succès, et Mme de Moisieux ne se trompe guère. Vous verrez qu'il sera élu, et j'en serai charmée. Je suis si heureuse que je veux du bien à tout le monde. Je vous accorde que ses opinions sont bizarres, mais je les crois sincères. Il nous disait hier qu'il s'était juré de ne plus passer par la rue Bonaparte, aussi longtemps qu'on ne l'aura pas débaptisée.

« — Vous ne pouvez pourtant pas empêcher ce scélérat d'avoir existé, lui a dit Mme Cantarel de son ton sardonique.

« — C'est possible, a-t-il répondu, mais si j'étais procureur-général, je poursuivrais pour attentat à la pudeur quiconque se permet de prononcer son nom.

« Là-dessus il nous a expliqué que cet homme surfait n'avait jamais gagné ses batailles qu'en dépit des règles et du bon sens, et qu'en bonne justice il aurait dû les perdre: mais quoi! malgré ses honteuses bévues, il a toujours été sauvé par le soldat et par sa chance d'enragé.

« — Êtes-vous bien sûr que les dés ne fussent pas pipés? lui a demandé ma tante.

« Il a haussé les épaules et reparti qu'il est presque aussi impar-

donnable de croire aux grands hommes qu'à l'eau de la Salette. Je ne crois pas beaucoup à la Salette, mais j'aime les grands hommes, il me semble qu'on respire et qu'on vit double en lisant leur histoire, et si vous voulez savoir quels sont les livres que je préfère aux autres, je vous dirai que c'est *l'Imitation,* les fables de La Fontaine et Plutarque. Mais ce n'est pas une raison pour calomnier M. Cantarel. Vous lui attribuez les intentions les plus criminelles à notre égard. Le croyez-vous donc si noir? C'est une couleur qu'il n'aime guère. Il espérait tout simplement qu'en nous tenant séparés pendant plus de deux mois, il pourrait survenir tel accident... Lequel? Je suis si heureuse que je ne crois plus aux accidens. Peut-être aussi se flattait-il que je me réveillerais un matin la mémoire et le cœur vides, et que j'aurais beau vous y chercher, je ne vous y trouverais plus. Et voilà ce que c'est que de ne pas croire à la bataille d'Austerlitz, cela porte malheur au jugement. Mais il faut convenir que depuis quelque temps il me traite avec beaucoup de douceur. Je peux aller à la messe sans qu'il me crible d'épigrammes; il a même des mots aimables. Deux fois par jour il me dit d'un air gracieux :

« — Eh bien! petite fille, l'aimons-nous encore?..

« Nous nous ressemblons peu, vous et moi; je veux du bien, beaucoup de bien à tout ce qui vous entoure. Donnez de ma part et en mon nom un morceau de sucre à votre cheval. »

« 8 juin.

« Aujourd'hui, c'est à Mme de Moisieux que vous vous en prenez. Vous me grondez, vous vous plaignez que je la voie trop souvent. En conscience, puis-je ne pas la voir? Elle n'est pas si mauvaise que vous le pensez. Je n'ai qu'un reproche à lui faire: elle me demande trop souvent de vos nouvelles, et sans doute elle s'amuse de mes réponses embarrassées. Je baisse les yeux, je rougis, mes lèvres se serrent, ma langue se noue. Décidément il y a des noms bien difficiles à prononcer et des aventures dont il ne faut causer qu'avec les rossignols, mais ils n'ont qu'un temps, les nôtres ne parlent plus. Vous prétendez qu'elle est si légère et si calculée qu'elle en devient perverse, et pourtant si aujourd'hui elle se présentait à Bois-le-Roi, vous lui feriez grand accueil et grande fête. Je sais bien que c'est le train du monde, mais le train du monde ne me plaît pas, et je crois que le mieux est d'être un peu indulgent, pour n'être pas obligé de trop mentir. Perverse par légèreté! ce serait un sujet de proverbe pour M. Vaugenis. Moi, je la plains, cette pauvre femme. Être affligée d'un tel fils! Et d'ailleurs à quoi

bon se défier des gens? Que peut-on craindre, quand on est sûr de soi? Je relisais la fable de *l'Hirondelle et les Oisillons*; c'est si beau que cela fait pleurer :

Imitez le canard, la grue et la bécasse.
Mais vous n'êtes pas en état
De passer, comme nous, les déserts et les ondes,
Ni d'aller chercher d'autres mondes.
C'est pourquoi vous n'avez qu'un parti qui soit sûr,
C'est de vous renfermer aux trous de quelque mur.

Chercher d'autres mondes, c'est un parti un peu violent; se renfermer dans un trou, ce n'est pas vivre, et nous voulons vivre, n'est-ce pas? vivre beaucoup et très longtemps, C'est si bon de vivre! Faisons grâce aux pervers. »

« 13 juin.

« Cette fois, votre lettre m'a fait rire. Vous m'annoncez avec tant de circonlocutions la fâcheuse, la cruelle nécessité où vous êtes d'aller passer quinze jours à Paris, vous m'expliquez avec tant de minutie les nombreuses affaires qui vous y appellent, que j'ai ri; oui, je le confesse, j'ai ri. Que puis-je craindre? Oh! je n'ai pas peur, je vous assure; si je pouvais douter de vous, est-ce que je vous aimerais? Et n'allez pas vous imaginer que je sois jalouse du passé; le présent est à moi, et je crois à l'avenir de tout mon cœur; je n'espère pas, je suis sûre. Allez-y donc dans votre grand Paris, qui après tout est à moi autant qu'à vous, mais en partant ne m'oubliez pas à Bois-le-Roi. Je vous souhaite un bon voyage et un beau soleil, et quand vous arpenterez le boulevard, regardez cheminer votre ombre sur l'asphalte, mais regardez-y bien, et vous verrez qu'il y en a deux et que l'une ou l'autre me ressemble beaucoup. »

« 20 juin.

« Bonjour, Albert! Comment se porte-t-on rue de Luxembourg? Il fait ici le plus beau temps du monde. Au petit jour, j'ai ouvert ma fenêtre, il m'est venu au visage une bouffée d'air frais. Je ne pouvais tenir en place; au bout d'une heure, je suis sortie. Le ciel était du bleu le plus doux; çà et là se promenaient de petits nuages blancs comme neige et tout gonflés de vent; ils avaient des airs de passans et de curieux. Je suis descendue à la rivière; elle était charmante, verte comme une émeraude, tranquille, heureuse; les grandes herbes qui en tapissent le fond arrivaient à fleur d'eau, et

autour de leurs longues barbes il se formait de petits remous tout frissonnans, où naviguaient des araignées. Je me suis assise près d'un saule creux; en face de moi était une île et dans cette île un fouillis de verdure, de ronces, de liserons grimpans, de fleurs roses, blanches ou violettes, au milieu desquelles un beau coquelicot écarlate jetait sa note éclatante comme le chant d'un clairon parmi les violons et les petites flûtes. Un botaniste qui herborisait vint à passer, sa boîte de fer-blanc en bandoulière. Vous savez comme je suis hardie, je le questionnai. Il me répondit en latin, je le suppliai de me parler français, et il finit par m'expliquer que les fleurs roses étaient des épilobes et les fleurs blanches des reines-des-prés. Quand je fus savante, il reprit son chemin, et je restai auprès de mon saule. Des papillons, des mouches, des abeilles se disputaient une touffe de thym; tout ce monde était heureux. J'ai regardé longtemps couler l'eau, et j'ai pensé que le temps coule aussi; ces trois mois qui ne devaient jamais finir, il n'en sera bientôt plus question. Et puis il me revint un souvenir d'hôpital: je me rappelai qu'un interne qui avait de l'amitié pour moi et qui peut-être me regardait un peu trop m'apprit un jour que nos os, notre corps, toute notre substance se renouvelle en vingt ans, et je me dis que cette rivière qui courait devant moi renouvelle son eau à chaque minute et que pourtant c'est toujours la même rivière. Il y a en nous comme une forme qui demeure. La moelle de nos os, le sang de nos veines peuvent changer tant qu'il leur plaira, ce sera toujours nous, Albert. Mon interne soutient que dans quelques années d'ici vous n'aurez plus le même cœur; que m'importe, pourvu que j'y sois encore, comme vous serez dans le mien? Et voilà à quoi l'on pense quand on a connu des internes et qu'on est au bord d'une rivière! Je me levai, je partis, et j'aperçus un vieux pêcheur qui levait ses lignes dormantes, mais il n'y trouva point de brochets; tant pis pour ceux qui placent mal leurs espérances! Un peu plus loin je rencontrai un maraîcher qui avait posé un piège à taupes et qui se désolait de n'en avoir point pris. Je fis semblant de compatir à ses douleurs, mais vous savez que, quand je suis heureuse, je veux du bien à tout le monde, même à Mme de Moisieux, même aux taupes. Je leur dis : « Cachez-vous bien, mes filles. » Quand j'eus gravi la colline, je pris au travers des champs, qui se déroulaient devant moi comme des nappes de soie et de velours. L'avoine mêlait son vert argenté au vert sombre du froment et au brun doré du seigle déjà mûrissant. Je suivais un étroit sentier, les tiges étaient si drues et si hautes que je disparaissais. J'apercevais au-dessus de moi un pan de ciel bleu, des bluets fleuris à mes pieds. Par instans, un épi qui se penchait me cha-

touillait la joue au passage. et je tressaillais. Une alouette se mit à chanter, je cherchai vainement à la voir; je crois vraiment qu'elle était cachée quelque part dans mon cœur. Au revoir, Albert, dans dix jours! C'est à vous de compter les heures. »

« 22 juin.

« Il faut que je vous l'avoue, Albert, si j'ai pris si facilement mon parti du long délai que nous a imposé M. Cantarel, ce n'est pas que je préfère l'espérance au bonheur, comme vous m'en accusez; mais je me consolais en pensant qu'on m'accordait ainsi plus de deux mois pour m'acquitter d'une visite et d'un devoir qui m'épouvantent. Je ne puis différer davantage; dans quelques jours Mme Cantarel me conduira à Paris, j'irai trouver mère Amélie, je lui dirai tout. Si vous la connaissiez, vous n'auriez pas de peine à comprendre ma terreur. Je m'attends à des sécheresses, à des amertumes, à de sanglantes ironies, à des sarcasmes, à des emportemens. Je ne répondrai pas. J'ai employé toute ma raison à me convaincre moi-même, il ne m'en reste plus pour convaincre les autres. J'écouterai et je me tairai. Mme Cantarel me conseillait d'écrire, ce serait lâche. Il faut que je boive ce calice; je n'en mourrai pas. Ne m'avez-vous pas dit un jour qu'on n'achète jamais trop cher son bonheur? »

« 24 juin.

« Non, Albert, n'en faites rien. Ne profitez pas des quelques heures que nous devons passer à Paris pour venir nous voir rue de Rivoli. Je suis sûre que Mme Cantarel y consentirait, si je l'en priais, mais je me fais un scrupule de l'en prier. Nous avons pris un engagement, remplissons-le jusqu'au bout. Songez que, dès le 1er juillet, vous aurez vos entrées libres à Combard. Mère Amélie me répétait sans cesse : « Des scrupules ! vous n'en aurez jamais assez. » J'ai fait bon marché des grands, je tiens d'autant plus aux petits. Et pourtant si je vous voyais samedi, ne fût-ce qu'en passant, de loin, un seul instant et sans dire un mot, je me sentirais deux fois plus de courage pour entrer dans la caverne du lion. Savez-vous une chose? En face de mon hôpital, de l'autre côté de la place, il y a une boutique de fruitier. Si, samedi, à deux heures précises, vous vous promeniez devant cette boutique!.. Mais voilà que je me sens rougir de confusion et de plaisir. Passe encore devant Mme de Moisieux ! mais toute seule, sans témoins ! Faut-il que je me sente coupable ! Que sera-ce donc samedi?.. Rappelez-vous que

la fruiterie est à l'angle de la rue et de la place. Elle est très bien achalandée, cette fruiterie. Vous y trouverez sans doute des cerises superbes ; vous nous regarderez tour à tour, elles et moi, et vous me direz le 1er juillet si elles étaient aussi rouges que mes pauvres joues. »

XX.

La veille du jour où elle devait aller à Paris, Mlle Maulabret rendit visite à Mme de Moisieux, qu'elle n'avait pas vue depuis plusieurs jours. Lara l'annonça, l'introduisit. En l'apercevant, la marquise, qui tenait à la main un journal, le fit disparaître derrière un coussin avec une extrême vivacité et peut-être avec un peu d'affectation.

Selon sa coutume, elle fit à Jetta l'accueil le plus empressé; mais, ce qui ne lui était pas ordinaire, elle paraissait pensive, soucieuse, une préoccupation pénible lui ôtait la liberté de son esprit, de sa langue. Elle avait parfois de longs silences, pendant lesquels elle jetait sur sa jeune amie des regards pleins d'inquiétude et de commisération. Puis elle semblait se secouer, renouait avec effort le fil du discours, parlait à perte d'haleine pour ne rien dire. Tout à coup :

— A propos, avez-vous des nouvelles de M. Valport?

— Oui, madame, répondit Jetta en s'efforçant de ne pas rougir.

— Il est toujours à Bois-le-Roi ?

— Non. Je croyais vous avoir dit que des affaires pressantes l'avaient appelé à Paris.

— Eh ! vraiment, je l'avais oublié... Vous êtes sûre qu'il est à Paris ?

— Oui, madame; mais qu'y a-t-il là qui vous émeuve si fort?

— Rien, ma belle, rien.

Et elle parla d'une exposition de légumes et de fruits qu'elle avait visitée l'avant-veille au Palais de l'industrie. Elle s'espaça sur la beauté des guignes cœur-de-poule, sur la splendeur des artichauts camus.

— Quel infâme métier, dit-elle, que celui de journaliste !

— A propos de guignes? demanda Jetta.

— A propos de rien. L'autre jour, il m'est tombé sous la main certaine feuille... Depuis qu'ils ont le champ libre, ces messieurs se permettent tout. Il n'y a pas selon moi de gouvernement ni même de société possible sans un bon préfet de police qui se charge de museler la presse... Oh ! que l'empereur avait raison ! Il me disait dans son beau temps : « Je ne régnerais pas huit jours si je permettais au premier venu de me discuter. » Mais il n'a pas eu le

courage d'avoir raison jusqu'au bout, et c'est la liberté de la presse qui l'a perdu. La presse est un poison, ma chère, un vrai fléau.

— Le diriez-vous en face du directeur de *la Vraie République?* lui repartit gaîment Jetta.

— En face, non, mais de profil... Passe encore si ces messieurs se contentaient de remettre le gouvernement en question chaque matin, mais il n'y a pour eux rien de sacré, et ils font des incursions dans la vie privée, comme le disait jadis, au corps législatif, ce bon M. Josseau en défendant la proposition Guilloutet. « Est-il plus permis, ajoutait-il, de s'ingérer dans les actes de votre vie privée que d'entrer chez vous malgré vous, que de violer votre domicile? La vie privée est le domicile moral. » C'est de l'éloquence Josseau et du bon sens universel; mais aujourd'hui le moindre gazetier se sent la bride sur le cou, et son effronterie se donne carrière; il parlerait de moi, de vous, de tout le monde.

Jetta s'imagina d'abord que quelque journaliste d'aventure venait de se livrer à de fâcheuses indiscrétions touchant Mme de Moisieux, et elle fut tentée de la plaindre. Elle changea bien vite d'idée, lorsque, après une nouvelle tirade sur les artichauts camus, la marquise lui dit :

— Êtes-vous réellement sûre que M. Valport soit à Paris?

Mlle Maulabret demeura un instant bouche close; puis elle s'écria :

— Serait-il question de M. Valport dans le journal que vous lisiez quand je suis entrée?

— Quelle idée, ma belle! Où prenez-vous?..

— Je vous en prie, madame, soyez assez bonne pour me montrer ce journal.

— Mais je vous jure, ma chère enfant...

— Ce journal, ce journal, madame, dit-elle en riant, il me faut absolument ce journal.

Et quoique la marquise fît semblant de l'en empêcher, elle tira vivement de derrière le coussin qui le cachait le numéro du jour d'une petite feuille de récente création et d'un haut ragoût, intitulée *le Diable borgne*. Nous doutons qu'elle existe encore. Ce genre de diables n'a pas la vie longue, mais il est prolifique, et à sa mort il laisse toujours trois ou quatre enfans, qui, pour la consolation de l'univers, prennent bien vite sa place et renchérissent sur leur père. Aux commérages de bouis-bouis et de brasseries cette petite feuille ajoutait les racontars du *high-life*. Quoique les rédacteurs logeassent sous les toits, que leur gamelle fût un peu triste et leur fricot un peu maigre, on eût juré qu'ils dînaient et couchaient tous les soirs dans le grand monde, tant ils en connais-

saient les aventures et les alcôves. Ils en parlaient d'un ton dégagé, en tortillant leur moustache, en se cambrant ou se dandinant sur leurs hanches, et ils faisaient siffler dans l'air leur bonne lame de Tolède. On devinait à la noble désinvolture de leur style qu'ils portaient un gardénia à leur boutonnière et qu'ils étaient gantés de frais; mais on devinait aussi que sous ces gants frais il y avait des mains crochues.

Mlle Maulabret promenait ses yeux au hasard dans les colonnes du journal; après avoir ri, elle s'était sentie soudain si troublée que ses yeux n'y voyaient plus. Il lui semblait bien que, dans ce journal, à l'ombre d'un alinéa, il y avait un malheur embusqué comme un serpent sous des broussailles. Elle le cherchait et ne le trouvait pas. Les colonnes, les lignes, les lettres dansaient.

— Madame, dit-elle d'un ton résolu, faites-moi la grâce de me lire vous-même cet article venimeux où il est question de M. Valport.

La marquise s'en défendit longtemps, lui représenta qu'elle avait tort, qu'on ne fait pas à certaines infamies l'honneur de s'en occuper, qu'on leur rend justice en les ignorant. Mlle Maulabret tint bon.

— Allons, puisque vous le voulez... Mais dites-vous bien que ce que je vais vous lire est l'invention de quelque famélique à bout de copie. Promettez-moi de n'en pas croire un traître mot.

— Ah! lisez donc, madame, lui répondit Jetta.

Et de guerre lasse, elle se résolut à lire. L'article commençait ainsi :

« *Le Diable borgne* n'a qu'un œil, mais cet œil voit tout, pénètre tout, entre partout, même dans les intérieurs les mieux clos et jusque dans le fond des alcôves et des âmes. Pour donner à nos lecteurs une idée de son ubiquité, nous leur dirons qu'hier soir *le Diable borgne* avait trouvé moyen d'être à la fois au foyer de la danse, où s'est produit un incident assez curieux, dans le cabinet du président de la chambre, où se sont prises d'importantes résolutions, que nous ferons connaître un autre jour, et dans un élégant entresol de la rue de Luxembourg ou Cambon, comme il vous plaira, habité par un des héros du *high-life*, dont le prochain mariage devait causer une grande sensation dans le grand monde et faire verser dans l'autre des larmes bien amères. Pleurez, belles petites! pleurez, étoiles de l'Opéra! et toi surtout, toi!.. Nous disions donc que ce gentleman accompli, connu de tout Paris, réunissait hier autour de sa table sept ou huit de ses amis les plus intimes, — soyons exacts, ils étaient sept. Il les avait convoqués à un repas d'adieux ou de funérailles; il se proposait d'enterrer avec eux, la

fourchette en main, son riant passé de garçon, sa belle et florissante jeunesse. Les convives étaient,... mais nous sommes discrets, nous ne voulons nommer personne. Pour montrer à nos lecteurs à quel point nous sommes bien informés, voici la composition du menu : crème d'orge à la reine, timbale à la polonaise, homards à l'américaine, filet de bœuf à la nivernaise... »

— Passons, passons, dit Jetta, dont les doigts crispés effilochaient la frange d'un tapis de table, rapporté jadis de Constantinople.

— Passons tout, dit la marquise.

Et elle fit mine de rouler le journal en pelote.

— Oh! je vous prie, lui dit Jetta en essayant de sourire, ayez quelque indulgence pour ma curiosité.

— Soit, passons les détails oiseux, reprit-elle. Où en étions-nous?.. « Un château-larose incomparable, un romanée sans pareil... » Que Dieu bénisse leurs grands crus! Ah!.. voici qui est plus intéressant : — « D'abord on était grave, presque lugubre, comme il convient à des gens qui sont priés à un repas d'enterrement. Mais la chère était si exquise, les vins si délicieux, que peu à peu les cerveaux s'échauffèrent, les langues se dégourdirent. On tâcha d'arracher à l'amphitryon quelques révélations touchant la miraculeuse créature qui avait eu l'heur ou l'adresse de convertir au mariage le moins mariable des hommes. On portait des toasts à cette belle inconnue, on s'écriait : Nommez-la! L'amphitryon fut inflexible, jusqu'à la fin il resta boutonné jusqu'au menton... Nous serons moins discrets que lui. Nous croyons savoir que la belle inconnue est une charmante fille que des malheurs de famille avaient décidée à entrer en religion et qui, il y a quelques mois encore, soignait les malades dans un de nos grands hôpitaux. Amour, voilà de tes traits! Au siècle dernier on enlevait les nonnes, aujourd'hui on les épouse; ce qui est certain, c'est que tous les grands viveurs, don Juan et les autres, ont fini par la religieuse; c'est le dernier mot d'un gourmet à bout d'invention. Relisez à ce propos certain chapitre des Mémoires de Casanova. »

— Un vilain livre, dit la marquise, écrit par le plus spirituel coquin que la terre ait porté.

Elle poursuivit sa lecture; mais Jetta l'interrompit en lui disant :

— Plus vite, lisez plus vite.

Elle accéléra pendant quelques instans son débit; elle le ralentit de nouveau en arrivant au passage que voici :

« Ils étaient tous partis, notre héros resté seul rêvait, assis dans un fauteuil. Tout à coup, ô miracle! le frôlement d'une robe se fait entendre, accompagné d'un rire mal étouffé, d'un chuchotement mystérieux. Un rideau s'était-il écarté? une trappe s'était-elle

ouverte? Je ne sais, mais c'était elle. Il frémit, il la regarde, il la reconnaît. Oui, c'est elle, il n'en peut douter, c'est sa jeunesse, sa jeunesse elle-même qui, vêtue de rose, des fleurs dans ses cheveux, lui reproche son ingratitude, lui tend ses lèvres encore chaudes de ses baisers, et lui dit : « Tu te flattais de m'avoir enterrée; ne vois-tu pas que je suis plus vivante que jamais? » Il veut la repousser, la chasser, elle s'obstine, lui prend la main, elle murmure d'une voix ensorcelante : « Je suis ta rose, et *ta rose est la* seule maîtresse de ton cœur. »

La marquise s'interrompit de nouveau :

— Il y a là des italiques, dit-elle, et un jeu de mots par à-peu-près qui n'est pas la merveille de l'esprit humain : « Rosella, seule maîtresse de ton cœur... » Fi donc! c'est pitoyable.

Puis elle reprit : « L'instant d'après, leurs haleines se confondaient, leurs lèvres s'étaient unies, sa jeunesse ressuscitée tenait l'ingrat dans ses bras charmans et victorieux, elle le défiait de s'en échapper jamais... Mais *le Diable borgne* est d'une moralité sévère, il laisse à d'autres journaux les peintures sensuelles ou licencieuses. Jetons un voile sur les délices de cette réconciliation, sur les voluptés de cette nuit d'ivresse; nous en souhaitons une pareille à tous ceux de nos lecteurs qui renouvelleront leur abonnement. Que fera la sœur blanche? Grâce à nous, le public sera tenu au courant. Et puisse cette histoire servir à l'instruction de la jeunesse! Petites filles, petites filles, ne vous flattez pas d'amadouer le loup et surtout de l'épouser. Il ne veut pas qu'on l'attache et il retourne bien vite à ses premières amours. Notre immortel fabuliste l'a dit :

Chassez le naturel, il revient au galop. »

— Ignorant! c'est du Destouches, dit la marquise en jetant le journal avec mépris.

A ces mots, elle regarda Mlle Maulabret, qui depuis longtemps se taisait, et elle dut la regarder à deux fois pour la reconnaître, tant ses traits étaient décomposés, tant ses joues étaient livides. Elle fut prise d'épouvante, elle éprouva une sorte de remords, quoiqu'elle ne sût guère comment c'était fait; emportée par un mouvement de sympathie sincère, elle courut à Jetta, elle l'embrassa, elle s'empara de ses deux mains qui étaient glacées, elle s'efforça de les réchauffer dans les siennes.

— Oh! remettez-vous, mon cher ange, lui disait-elle. Vous me faites peur. Vous croyez donc à ces horreurs? Il y a dix à parier contre un que le journaliste a menti. Écrivez bien vite à M. Valport. Cet homme séduisant et dangereux a une vertu, il ne sait pas men-

tir. Vous aurez bientôt le cœur net de cette aventure, et peut-être avant peu rirez-vous de ce qui vous désespère aujourd'hui.

— Je vous remercie, madame, lui répondit Jetta en se levant, de la peine que vous avez bien voulu prendre et des consolations que vous avez la bonté de me donner.

Puis, raide comme une statue qu'on fait pivoter sur son socle, elle tourna tout d'une pièce sur ses talons, se dirigea vers la porte, suivie par Mme de Moisieux, qui s'attendait à la voir tomber et s'apprêtait à la recevoir dans ses bras.

— Ah! ma belle, que n'avez-vous suivi mon conseil! s'écriait la marquise. Pourquoi vous être obstinée à boire ce poison?

— Mais vous voyez bien, madame, que je n'en suis pas morte, répondit-elle. Je ne me suis pas même évanouie comme l'autre fois... Ne voyez-vous pas que je me tiens debout, que je marche, que je respire, que je ne pleure pas?.. Ne voyez-vous donc pas que je souris?

Et elle la considérait en effet avec un sourire navrant, qui ressemblait à une folie commencée.

Mme de Moisieux ne voulait pas la laisser partir ainsi et tâchait de la retenir. Elle s'échappa de ses bras, s'élança dans le jardin, qu'elle traversa rapidement. Au désespoir succédait par degrés l'indignation. Elle éprouvait des transports tout nouveaux pour elle, qui l'étonnaient, elle faisait connaissance avec cette sainte colère que le monde n'ose contempler en face et qui sent la terre trembler sous ses pas. Mais à peine eut-elle franchi le seuil de la petite porte, à peine se fut-elle engagée dans l'une des allées du parc, une défaillance la prit, elle n'en pouvait plus, les jambes lui manquaient, elle se laissa tomber sur un banc, et pendant quelques minutes elle promena autour d'elle des yeux égarés, qui ne croyaient plus à rien. Ils regardaient l'herbe verte et ils doutaient qu'elle fût verte; ils regardaient le ciel bleu, et ils n'auraient su dire de quelle couleur il était. Tout à coup il se fit une révolution dans son esprit, elle décida que toute cette histoire était non-seulement invraisemblable, mais impossible. Il y a des choses qui n'arrivent pas, ou le monde serait un enfer, une maison de fous, un mauvais lieu, et celui qui l'a fait et qui peut tout l'aurait détruit depuis longtemps. Le soleil qui brillait au dessus de sa tête lui parut moins évident que l'impudence des journalistes qui mentent à journée faite et qui chaque soir mangent leur déshonneur avec leur pain. Était-il possible qu'on fût assez absurde pour les croire? Ne portaient-ils pas leur infamie écrite sur leur front?

Elle se leva, s'achemina en courant vers le château, rentra précipitamment chez elle, et se jetant sur sa plume, elle écrivit ce qui suit :

« N'est-ce pas, Albert, il ne s'est rien passé chez vous l'autre soir, absolument rien? On voudrait me faire croire... Mais je n'en crois pas un mot. Cela est faux, n'est-ce pas? absolument faux. Répondez-moi bien vite. Une ligne suffira, ce serait trop de deux, et pardonnez-moi. Je crois en vous, Albert, de toute mon âme, et je vous aime de tout mon cœur. »

Ce billet fut bientôt jeté dans la boîte, mais la journée fut longue à passer. Mlle Maulabret ne put se taire jusqu'au bout; dans la soirée elle ouvrit son cœur, tout son cœur à Mme Cantarel, qui lui témoigna toute la sympathie dont elle était capable.

— Ne vous avais-je pas dit de vous défier? s'écria-t-elle.

— Ainsi, madame, vous croyez?.. vous pouvez croire?..

— Je crois que tout ceci ressemble fort à un complot. Je ne soupçonne pas M. Cantarel; il est incapable de noirceurs si savantes, et d'ailleurs il est trop occupé de son élection. Mais sûrement Mme de Moisieux a eu la main dans cette affaire. Il faut toutefois qu'on l'ait aidée. Il y a là un mystère que l'avenir éclaircira peut-être.

— Mais vous me parlez des autres! que m'importent les autres? C'est de lui qu'il s'agit, de lui seul. Ah! madame! le croyez-vous coupable?

— Vous lui avez écrit, attendons sa réponse, et tâchez, ma chère, de dormir un peu cette nuit. Le sommeil escamote les heures.

Malgré ce souhait charitable, Mlle Maulabret ne put fermer l'œil de toute la nuit. Le soleil finit par se lever, il se leva même assez tôt, parce qu'on était au mois de juin. Que nous soyons dans la douleur ou dans la joie, il ne change jamais ses habitudes. Le premier courrier n'apporta rien. Jetta interrogea le facteur, se fit expliquer par lui les trains-poste, l'heure des levées, tout le détail de la distribution. Jusqu'au soir elle le suivit en imagination dans toutes ses courses, elle compta ses pas, elle n'avait en tête que cet homme extraordinaire qui, vêtu d'une blouse bleue galonnée de rouge, coiffé d'une casquette, allait et venait sur les grands chemins, portant dans sa boîte des événemens, des tristesses sans nom et des joies indicibles, des catastrophes, des désespoirs, des délivrances, des destinées. A la nuit tombante, il lui remit un pli chargé, muni de cachets rouges. Dès qu'elle eut donné la signature qu'il lui réclamait, elle demeura seule avec ce pli, dont la grosseur l'épouvantait, et qu'elle n'osait ouvrir.

— Ah! grand Dieu, pensait-elle, toute pâle et éperdue, s'il était innocent, une ligne, un mot suffisait. Que d'explications il y a là dedans!

Elle déchira l'enveloppe et reconnut son erreur. Il n'y avait

là dedans point d'explications et pas un mot d'Albert; il s'était contenté de lui renvoyer toutes les lettres qu'elle lui avait écrites. Elles y étaient toutes, jusqu'à la dernière, mais elle ne les compta pas. Elle se laissa tomber à genoux sans voix, sans pouls, sans mémoire, presque sans vie.

Quand Mme Cantarel entra dans sa chambre, elle était encore agenouillée, mais la nature avait repris le dessus, elle pleurait abondamment, elle pleurait comme une Madeleine. Ses sanglots n'étaient interrompus que par de courts silences, que causait l'étouffement d'une âme qui se noie dans son chagrin; parfois aussi, s'adressant à quelqu'un qu'elle ne voyait pas, elle lui disait avec emportement :

— Vous qui prétendiez qu'il avait l'âme généreuse! Vous qui me reprochiez de ne pas connaître encore les hommes!.. Les voilà!

Puis les yeux, le cœur, tout se fondait en eau et aux sanglots succédaient les sanglots.

Mme Cantarel ne savait que faire ni que dire; n'ayant jamais pleuré, elle ne comprenait pas les larmes. Elle finit cependant par s'écrier :

— Vous l'aimez donc tant que cela?

— Moi, l'aimer! répondit Jetta en relevant brusquement la tête. Puis-je aimer un homme que je méprise?

— Quand on pleure, c'est qu'on aime, reprit Mme Cantarel... En ce cas, ma chère, il faut lui pardonner et l'épouser.

— Jamais, jamais! balbutia-t-elle. Plutôt mourir!

Assise au coin d'un sopha, Mme Cantarel la regardait, cherchant vainement des mots pour consoler cette inconsolable douleur; elle trouvait que le cœur de Mlle Maulabret était beaucoup plus compliqué que celui d'un coq nègre. Elle la laissa à elle-même et à sa solitude. Quand elle revint la voir vers minuit, la pauvre enfant ne pleurait plus. De lassitude, d'épuisement, elle s'était assoupie au pied de son lit. Sa tête sur son bras, ses beaux cheveux flottaient épars sur sa joue, où l'on voyait des traces de larmes mal séchées, et son sommeil était troublé par des mouvemens convulsifs, par de profonds soupirs, comme il arrive aux enfans qui s'endorment au milieu d'une grosse querelle avec la vie. Par intervalles, sans rouvrir les yeux, elle parlait; elle murmurait :

— Toi! toi!.. Oh! c'est faux. Ce n'est pas toi!

Mme Cantarel respecta ce sommeil fiévreux, qui, si mauvais qu'il fût, valait mieux que les horreurs du réveil; elle se retira sur la pointe des pieds.

A la même heure, au même instant, la marquise de Moisieux faisait fête à son fils, qui venait de rentrer au colombier, vie et bagues sauves, n'ayant rien perdu en voyage, ni ses effets, ni son

parapluie, ni ses illusions, ni ses idées, ni ses amours. Il faut lui rendre cette justice, qu'il ne perdait jamais rien. Il oubliait quelquefois ses gants de Suède sur une table d'auberge, mais au risque de manquer le train, il retournait toujours les chercher.

Après qu'on eut échangé les premiers complimens :

— Et ce mariage? dit-il.

— Il a été fait et défait, répondit-elle.

— Peste! maman, vous êtes une habile femme, fit-il d'un ton jovial. Et à ce compte, la gélinotte est à nous ?

— La gélinotte, répliqua-t-elle, ne croit plus à l'amour; elle épousera l'hôpital ou Dieu.

Il recula d'un pas et sa figure s'allongea.

— Et moi? s'écria-t-il.

— Je vous ai trouvé autre chose, répondit-elle négligemment.

Éclairé d'une lumière d'en haut, il lui dit ce qu'elle avait dit elle-même à M. Mongiron : — Gageons qu'elle est bossue!

— Je ne le crois pas, mais je n'en sais rien, repartit-elle d'un ton qui ne souffrait pas de réplique. Quoi qu'il en soit, c'est un superbe parti, et dans quelques semaines au plus tard, on vous présentera.

Il fut sur le point d'éclater; mais il se rappela fort à propos la façon pleine de mystère dont son père se dérobait jadis aux indiscrets. Il se ravisa, se contint, regarda sa mère d'un air capable et profond, s'inclina gravement devant elle. Puis ce Talleyrand se retira dans sa chambre, en se disant :

— Vraiment, on a fait de bel ouvrage en mon absence! Ah! çà, se moque-t-on de moi? Me prend-on pour un nigaud, pour un benêt, pour une selle à tous chevaux? Million pour million, on ne me fera jamais épouser la bossue, c'est de l'autre que je suis amoureux, car il est positif que j'en suis amoureux et que je m'en passerai la fantaisie. Quand le diable y serait, je veux l'avoir et je l'aurai.

Il le jura par le rhum de la Jamaïque, il le jura par le meilleur whiskey de l'Irlande, et là-dessus il s'alla coucher, un peu las de son voyage, mais enchanté de sa résolution et de son discours.

VICTOR CHERBULIEZ.

(La dernière partie au prochain n°.)

LE

SALON DE MME NECKER

D'APRÈS DES DOCUMENS TIRÉS DES ARCHIVES DE COPPET.

VII[1].

LE SALON DE LA RUE BERGÈRE ET LE SECOND MINISTÈRE.

I.

M. et Mme Necker avaient loué, un peu imprudemment peut-être, leur hôtel de la rue de Cléry; force leur fut donc, en sortant du contrôle général, de choisir un nouveau logis. Ils s'établirent rue Bergère, et ils y demeurèrent jusqu'à l'époque où M. Necker fut rappelé aux affaires, en 1788. Ces sept années furent peut-être les plus belles de la vie de M. Necker. Arrêté au cours d'une administration heureuse par une disgrâce inexpliquée, toutes les fautes de ses successeurs tournaient à son profit et à sa gloire. Ce n'étaient ni le timide Joly de Fleury, dont on avait chansonné toutes les mesures avec ce refrain :

Si c'est du Fleury,
Ce n'est pas du joli.

ni l'intègre mais incapable d'Ormesson, ni le frivole Calonne, ni l'insignifiant Fourqueux, ni le brouillon Loménie de Brienne, qui pouvaient faire oublier celui dont les actes avaient agi si puissamment sur l'imagination de la France. Sa situation ressemblait à celle qu'avait occupée le duc de Choiseul pendant les dernières années du règne de Louis XV. Il était devenu l'homme vers lequel tous

(1) Voyez la *Revue* des 1er janvier, 1er mars, 1er avril, 1er juin, 1er août, 15 déc. 1880.

les yeux se tournaient, le chef reconnu de ce grand parti libéral d'alors, qui voulait la réforme sans vouloir la révolution. Sa réputation était devenue européenne, et il avait reçu au lendemain de sa chute les témoignages les plus flatteurs de l'estime où le tenaient les souverains étrangers. C'est ainsi qu'une lettre du marquis Caraccioli lui offrait, au nom du roi de Naples, de venir prendre l'administration du royaume des Deux-Siciles et que la grande Catherine écrivait à Grimm : « M. Necker n'est plus en place. C'était un beau rêve que la France a fait et une grande joie pour ses ennemis. Le roi de France a touché du pied à une grande gloire. Il fallait à M. Necker une tête de maître qui suivît ses enjambées. » Aussi n'était-il pas un étranger de distinction traversant Paris, pas un prince en visite qui ne recherchât la connaissance de M. Necker, tout comme de nos jours les étrangers qui s'intéressent au sort de notre pays rendent également visite aux membres du gouvernement et à ceux qu'ils considèrent comme leurs héritiers présomptifs. Le salon de M. Necker était devenu ce que nous appellerions de nos jours un salon d'opposition, où les anciens habitués de l'hôtel Leblanc se rencontraient avec ces grands seigneurs éclairés auprès desquels M. Necker avait trouvé un si chaleureux concours. Les questions littéraires et académiques y tenaient moins de place qu'aux anciennes réunions du vendredi; mais on y causait des nouvelles du jour; on y gémissait sur l'abandon des plans de M. Necker; on y critiquait les actes de ses successeurs, et le maître de la maison prêtait probablement à ces propos une oreille moins distraite qu'au temps où il ne se mêlait à la conversation que par un : « Plaît-il? » distrait.

Ce qui contribua singulièrement à grandir M. Necker dans l'esprit de ses contemporains, ce ne fut pas seulement l'incapacité de ses successeurs, ce fut aussi la manière élevée et digne dont il occupa ses loisirs. Notre temps est accoutumé à voir les hommes d'état passer de la politique aux lettres et chercher dans des travaux de philosophie, d'histoire ou de critique l'emploi des années dont la mobilité de nos institutions leur assure la liberté. Mais c'était chose nouvelle alors de voir un ministre disgracié s'occupant encore d'études désintéressées et travaillant par là au bien de l'état qu'il ne pouvait plus servir. Pas si désintéressées cependant, pourrait-on dire, car, dans son *Traité sur l'administration des finances*, M. Necker cherchait à défendre ceux des actes de son administration qui avaient soulevé certaines critiques et à développer les réformes dont sa disgrâce l'avait empêché d'essayer l'application. « M. Necker, disait assez méchamment Mme de Marchais (sans doute après la brouille), aime la vertu comme on aime sa femme et la gloire comme on aime sa maîtresse. » C'est surtout l'amour

de sa maîtresse, je veux dire la gloire, qui inspirait à M. Necker ce premier ouvrage, où l'on trouve cependant une exposition assez claire et complète de notre ancienne organisation financière. Mais c'était un sentiment moins personnel qui lui dictait, en 1785, son ouvrage *sur l'Importance des opinions religieuses*, ouvrage dont, au point de vue philosophique, l'argumentation et les conclusions sont peut-être un peu vagues, mais dont l'inspiration est profondément chrétienne. La sagacité de M. Necker sentait bien tout ce qu'il y avait d'étrange dans la prétention, ouvertement affichée par ses amis les philosophes, de commencer la réforme d'une société par la destruction de ses croyances et d'appeler un peuple à la liberté en renversant la plus solide des barrières qui puissent contenir ses écarts. Cette prétention, qui de nos jours s'affirme plus hardiment que jamais, trouvait déjà en M. Necker un vigoureux contradicteur. Il y a tel passage dans son ouvrage qui semble écrit d'hier et qu'on dirait à l'adresse des modernes sectateurs de la morale laïque et indépendante. « On n'entend parler, dit-il, depuis quelque temps, que de la nécessité de composer un catéchisme de morale où l'on ne ferait aucun usage des principes religieux, ressorts vieillis et qu'il est temps de mettre à l'écart. On attaquerait plus sûrement ces principes si l'on parvenait jamais à les présenter comme inutiles au maintien de l'ordre public et si les froides leçons d'une philosophie politique pouvaient tenir lieu de ces idées sublimes qui, par le nœud spirituel de la religion, lient les cœurs et les esprits à la plus pure morale. » Il faut croire que la rédaction de ce catéchisme présente quelques difficultés, puisque depuis un siècle qu'on s'en occupe, il n'est pas encore terminé. Souvent, le titre même de l'ouvrage l'indique, c'est chez M. Necker l'homme public qui se préoccupe de l'influence de la religion et qui s'indigne à la pensée des consolations qu'on veut ravir « à cette classe infortunée dont la jeunesse et l'âge mûr sont dévorés par les riches et que l'on abandonne à elle-même quand le moment est venu où elle n'a plus de forces que pour prier et pour verser des larmes.» Mais parfois c'est une pensée plus vraiment philosophique qui l'anime, et le souci de la condition humaine lui inspire d'assez beaux passages en faveur de l'existence de la divinité et de la perpétuité de notre être. On me pardonnera de citer ici un morceau, un peu long peut-être, où l'auteur du *Compte-rendu* parle sur un ton d'émotion simple et sincère qui n'était pas commun de son temps :

On ne peut méditer profondément sur les merveilleux attributs de la pensée; on ne peut arrêter son attention sur le vaste empire qui lui a été soumis; on ne peut réfléchir sur la faculté qui lui a été donnée,

de fixer le passé, de rapprocher l'avenir, de ramener à elle le spectacle de la nature et le tableau de l'univers, et de contenir, pour ainsi dire, en un point, l'infini de l'espace et l'immensité des temps; on ne peut considérer un pareil prodige, sans réunir à un sentiment continuel d'admiration l'idée d'un but digne d'une si grande conception et digne de celui dont nous adorons la sagesse. Pourrions-nous cependant le découvrir, ce but, dans le souffle passager, dans l'instant fugitif qui compose la vie? pourrions-nous le découvrir dans une succession d'apparitions éphémères, qui ne sembleroient destinées qu'à tracer la marche du temps? pourrions-nous surtout l'apercevoir dans ce système général de destruction, où devroient s'anéantir de la même manière, et la plante insensible qui périt sans avoir connu la vie, et l'homme intelligent qui s'instruit chaque jour du charme de l'existence? Ne dégradons pas ainsi nous-mêmes notre sort et notre nature, et jugeons, espérons mieux de ce qui nous est inconnu. La vie, qui est un moyen de perfection, ne doit pas conduire à une mort éternelle; l'esprit, cette source féconde de connaissances et de lumières, ne doit pas aller se perdre dans les ombres ténébreuses du néant; le sentiment, cette douce et pure émotion qui nous unit aux autres avec tant de charme, ne doit pas se dissiper comme la vapeur d'un songe; la conscience, ce rigide observateur de nos actions, ce juge si fier et si imposant, ne doit pas avoir été destiné à nous tromper; et la piété, la vertu, ne doivent pas élever en vain leurs regards vers ce modèle de perfection, objet de leur amour et de leur adoration. — Il y a donc, n'en doutons pas, quelque magnifique secret derrière tout ce que nous voyons; il y a quelque étonnante merveille derrière cette toile encore baissée; et de toutes parts, autour de nous, nous en découvrons les commencemens. Qu'on nous laisse seulement l'idée d'un Dieu; qu'on ne nous enlève point notre confiance dans l'existence de ce souverain maître du monde, et c'est en nous unissant intimement à cette grande pensée que nous pourrons défendre nos espérances contre tous les raisonnemens métaphysiques auxquels nous ne serions pas préparés.

L'ouvrage de M. Necker, qui arrachait à Buffon mourant un dernier cri d'admiration, fut cependant reçu avec plus de respect que d'enthousiasme. Les conclusions de cet ouvrage étaient trop contraires à l'esprit de la société au milieu de laquelle il vivait et n'avaient rien qui pût plaire à des hommes dont un grand fonds d'insouciance composait presque toute la philosophie. Mais ceux-là même ne pouvaient méconnaître que l'esprit de M. Necker n'habitât une sphère singulièrement plus élevée que celle de ses adversaires politiques. De cette supériorité personne n'était plus convaincu que la propre fille de l'auteur. Germaine Necker, qui à cette date n'avait pas encore quitté le toit paternel, avait été mise par

son père dans le secret de cette publication préparée en silence, et dans ce journal dont j'ai déjà cité quelques fragmens, elle traduisait son admiration sous cette forme un peu emphatique qui, chez la jeunesse, ne prouve rien contre la sincérité des sentimens :

Nous avons été nous promener, mon père et moi, sur le soir. Le soleil étoit prêt à se coucher, la nature étoit si belle! Ah! qu'un grand homme est mieux placé au milieu des grandes merveilles de la création que parmi la foule de ses semblables; que cette analogie le dégrade! tandis que, seul de son espèce, il semble par son génie ressaisir l'empire du monde et relever l'homme à la plus haute dignité dont il soit susceptible! Nous avons parlé du nouvel ouvrage auquel il travailloit. Je croyois qu'il lui donneroit pour titre : *de l'Existence de Dieu*, mais ce sera : *de l'Importance des idées religieuses;* il trouve que ce titre se rapproche plus de ses premières occupations et semble indiquer les vues d'un homme d'état. Il faut donc obtenir des hommes la permission de les entretenir de l'éternité en leur parlant du présent, et ils appelleroient vain et inutile tout ce qui n'auroit que l'âme et l'immortalité pour objet. Mais quelle belle idée que cet ouvrage pour mon père! quel noble début je m'imagine! quelle sublime excuse aux hommes de leur parler de Dieu! quelles armes foudroyantes contre ceux qui voudroient jetter si haut le ridicule! qu'il est beau de faire sentir par quelles vérités l'homme d'état peut se détacher des grands intérêts qui l'ont si vivement agité et quelles consolations, sans bornes comme sa pensée, il peut retrouver dans sa retraite! Ah! je vois l'ouvrage; il m'apparoit, mais il disparoit aussitôt, et j'attends de le lire pour retrouver ce que je sens et ce que je ne puis dire.

Je crois que, si on donnoit à tous nos amis à deviner quel ouvrage mon père fait, aucun ne le nommeroit. M. de Guibert lui-même seroit bien loin de le deviner. Cette idée frappera peut-être son imagination: un grand homme qui vient appuyer de tout son génie ce que tant d'esprits ont voulu ébranler, un homme passionné d'amour des hommes qui veut, au-delà de sa tombe, au-delà de leur tombe, servir à leur bonheur. Toutes ces idées en foule pourront lui faire aimer ce sujet; mais il est trop ambitieux, mais il est trop plein de vie, mais il se sent trop ces facultés puissantes qui peuvent remuer le monde, pour les en détacher et les élever à cette hauteur sublime où le génie peut trouver le repos. C'est là seulement qu'il peut l'y trouver.

Cependant Germaine Necker ne pouvait se dissimuler que ces nobles préoccupations ne suffisaient pas à remplir tout entière l'âme de son père, et que la pensée de M. Necker se tournait souvent, avec regret, vers ces jours passés où son action s'exerçait directement sur les affaires. Elle s'affligeait alors de sentir que son ardente affection ne suffisait pas à remplir une existence qui lui

était si chère, tout en confessant, avec cette sincérité qui faisait le charme de sa nature, qu'elle-même aurait reculé s'il lui avait fallu faire à son père le sacrifice de ses jeunes ambitions et s'enfermer avec lui dans la solitude.

Ce 16 août.

M. de Castries et M. de Lessart sont venus dîner hier ici. Tristesse que de semblables visites causent à mon père. Il ne peut pas supporter la société des ambitieux; je voudrois qu'on écrivît sur la porte de notre maison : Ici, on ne loge que ceux qui reviennent; bonne auberge pour le retour. Faut-il me l'avouer à moi-même? oui, je le crains, mon père n'aime pas tout ce qui lui rappelle une place qu'il regrette encore, et comment ne pas la regretter avec une certitude aussi grande de ses talens? Une carrière si belle dans laquelle il seroit encouragé par l'opinion; une gloire qui flatteroit son cœur et dont les signes seroient la prospérité d'une nation; l'exercice de son génie dans un espace aussi immense, le présent, l'avenir, la France, l'Europe. L'ouvrage qu'il a fait, je l'espérois, le rendroit peut-être insensible à toutes les conversations sur les affaires; je lui disois souvent qu'après avoir appris aux hommes tout ce que l'on peut faire, après leur avoir donné la mesure de son génie, il se sentiroit quitte envers eux et n'éprouveroit plus le remord ou le tourment de l'inexercice de ses facultés; mais en se développant à lui-même des idées qui étoient plus confusément dans sa tête, en observant de plus près encore la richesse de la France et le malheur des peuples, il éprouve un tourment d'un autre genre que celui de Tantale. Il voit tomber le plus beau des édifices, et sa forte main qui le soutiendroit est trop loin pour y atteindre. Mais il se cache à lui-même ce sentiment, j'ai soin de l'imiter; cette place est entre nous comme une maîtresse infidèle; nous n'en disons que du mal, mais si elle revenoit, le language changeroit.

C'étoit à Coppet que mon père étoit le plus heureux. On respire en ce lieu l'indépendance; toutes les idées ambitieuses paroissent si petites auprès de ces monts qui touchent aux cieux. Les hommes qui vous environnent sont heureux; un rempart formidable vous sépare de la France. Une patrie qu'on a quitté dès l'enfance retrace au cœur les souvenirs et le calme de cet âge. On l'a quitté jeune, on y revient au commencement de la vieillesse, et l'intervalle qui sépare ces deux époques semble un rêve dont le souvenir est étranger à l'ame. Les années qui sont au-devant de vous doivent ressembler à l'instant présent; jeune, on demande à l'avenir surtout de ne pas ressembler au présent; plus âgé, l'on craint tout ce qu'on ne connoit pas. En Suisse, on est environné d'hommes qui ne retraçoient pas à mon père les idées de puissance, qui en ignoroient le nom, n'en concevoient pas le desir; en France, dans la société, on ne jouit que par elle. La gloire vous environne à

une certaine distance; mais ceux qui vous approchent ne sentent que le pouvoir et la réputation; l'éclat des actions, des écrits demande une autre perspective. Dans la société, ce qu'on a été nuit à ce qu'on est; un ministre hors de place est une femme qui n'est plus belle, mais elle doit souhaiter de vivre avec ceux qui ne l'ont pas vu dans sa jeunesse.

Je le sais, sans doute on s'élève par l'ame, par la pensée au-dessus de ce petit cercle qui vous entoure; on voit par-dessus leur tête les hommes de tous les tems et de tous les pays; on voit l'éclat de la gloire et de la vertu, mais je le sens, sur le sommet des Alpes on est mieux placé pour l'appercevoir. Belle retraite pour mon père qu'une solitude daus un pays libre, après avoir servi un roi! Belle retraite lorsque le cœur a conservé toute sa fierté! Qu'il seroit beau encore qu'on vînt là le trouver pour lui redemander de gouverner de nouveau la France! Tout ce qu'il feroit là seroit noble; il pourroit à son choix refuser ou accepter; ce ne seroit pas comme Cincinnatus à sa charrue qu'on l'iroit chercher, mais plus près des cieux, et dans le pays où l'homme dans toute sa dignité est indépendant comme l'air qu'il respire. Ah! je conçois comment mon père n'est heureux que là, comment il n'est content que là de lui-même. Ce mouvement des ambitieux l'agite; ce spectacle des malheureux l'afflige. Ame noble, ame sublime, c'étoit dans la retraite, entre ta femme et ta fille, que tu retrouvois la paix de ton génie!

Mon père a sacrifié au goût de ma mère son penchant infini pour la Suisse; il eût été malheureux de son malheur, mais il n'est pas heureux de son bonheur. Pour moi je le sais, je m'en afflige, je craignois mortellement qu'il voulût passer sa vie dans sa terre; qu'il me pardonne, je n'ai pas encore assez fait provision de souvenirs pour vivre sur eux le reste de ma vie. Ce n'est point les illusions, les plaisirs qui me retiennent, mais mon cœur qui l'adore trembleroit cependant si la porte à jamais se refermoit sur nous trois. Un moment encore et peut-être je le suis dans la solitude. Si par un malheur affreux il se trouvoit sans autre lien que moi, je me devouerois à lui, j'arracherois toute autre idée de mon cœur. Il m'en couteroit peut-être, mais si je le rendois plus heureux, un moment de sa joie vaut mieux que la peine de toute ma vie. Si de nouveaux devoirs me retenoient, je l'attirerois vers moi. Détournons ma pensée d'une image funeste; souvent on se tourmente à se représenter des malheurs auxquels peut-être on ne survivroit pas.

La solitude effraie une âme de vingt ans

et point n'est besoin d'être Célimène pour éprouver ce sentiment. M. Necker pensait si peu, au reste, à refermer la porte de Coppet sur sa femme et sur sa fille, qu'il était précisément au moment de conclure le mariage de celle-ci avec M. de Staël. Ce qui achèverait de montrer, s'il en était besoin, que dans leur recherche d'un gendre

M. et Mme Necker n'étaient pas mus uniquement par des considérations d'éclat extérieur, c'est qu'il n'aurait dépendu que d'eux d'accepter pour leur fille une alliance bien autrement brillante. Le prince George-Auguste de Mecklembourg, frère du duc régnant, demanda sa main. A la vérité, l'âge du prétendant (il avait plus de quarante ans), et la franchise avec laquelle il avouait rechercher la main de Mlle Necker, « parce qu'étant cadet de famille et depuis vingt ans major dans l'armée impériale, il avait été forcé de contracter des dettes considérables, » n'étaient peut-être pas des titres qui parlassent très haut en sa faveur. Mais si les parens de la jeune fille avaient été surtout sensibles aux argumens de la vanité, ils auraient pu être flattés d'un mariage qui aurait fait d'elle la belle-sœur du roi d'Angleterre. M. Necker n'hésita pas cependant, et pour se tirer d'affaire, il écrivit au prince une lettre fort honnête dans laquelle il s'excusait de décliner l'honneur de son alliance en invoquant d'autres engagemens « qui, disait-il, n'étaient pas encore conclus, mais qu'il ne pouvait rompre avec délicatesse si ses propositions étaient acceptées. » Le prince battit en retraite, et quelques mois après Germaine Necker, ainsi que nous l'avons déjà vu, devenait ambassadrice de Suède.

Le mariage de Mme de Staël allait donner au salon de ses parens un lustre nouveau. Bien qu'elle demeurât avec son mari à l'hôtel de l'ambassade de Suède, qui était situé rue du Bac (la rue du fameux ruisseau), et qu'elle y tînt même un assez grand état de maison, cependant le plus grand nombre de ses soirées se passait rue Bergère et tous ses étés à Saint-Ouen. Sa présence donnait une animation singulière à la conversation, dont elle était devenue la reine, au détriment de sa mère un peu éclipsée. Les beaux jours de Mme Necker, il faut le dire, commençaient à passer. Sa santé avait reçu quelques années auparavant une grave atteinte dont elle ne se releva jamais, et qui, sans éteindre l'ardeur de ses sentimens, avaient abattu la vivacité de son esprit. Ses amis, ses admirateurs Thomas, Buffon, Diderot étaient morts ou mourans. L'ancien cercle de la rue Cléry se renouvelait en s'agrandissant, et peu à peu c'était Mme l'ambassadrice (ainsi appelait-on Mme de Staël dans le salon de sa mère) qui en devenait le centre. D'ailleurs les questions politiques, auxquelles Mme Necker avait toujours eu peu de goût, prenaient de plus en plus le pas dans la conversation sur ces questions littéraires qui avaient été la passion de sa jeunesse, et chacun sentait confusément que le jeu devenait trop sérieux pour s'en tenir aux simples amusemens de l'esprit. Dans ces conversations, au contraire Mme de Staël excellait, et nulle femme ne l'a égalée dans l'art de rattacher aux considérations les plus élevées ces incidens parfois assez mesquins qui sont le train courant de la politique. Le

salon de la rue Bergère devenait donc en réalité le salon de Mme de Staël; c'était bien son esprit, et non plus celui de sa mère, qui en inspirait les propos. Des sentimens qui animaient à la veille de la révolution cette société d'élite, il existe un témoignage intéressant et fidèle, ce sont les dépêches diplomatiques adressés par M. de Staël à son souverain Gustave III, dont les originaux sont aux archives de Stockholm (1). Toute la partie de ces dépêches qui a trait aux affaires de France est manifestement le résumé des conversations que M. de Staël entendait dans le salon de son beau-père. Quel autre, en effet, que le gendre de M. Necker aurait écrit à son souverain en parlant de la monarchie française : « Cette monarchie ne diffère du despotisme que par l'influence de l'opinion publique. Elle est la seule sauvegarde du citoyen? » Quel autre aurait parlé en ces termes de la funeste influence que de mauvais ministres exercent sur le sort d'une nation ?

On ne peut raisonnablement s'attendre à un changement dans le système politique de la France qui soit utile et permanent tant pour elle que pour ses alliés que lorsqu'on trouvera dans le conseil du roi de France des hommes qui aiment plus la gloire de la patrie et la vérité que leurs places. Je ne doute point que de telles personnes ne puissent se trouver, mais on ne voudra les employer que le plus tard possible. Il faut en attendant déplorer tout le mal que fait un gouvernement faible : il donne l'exemple du relachement de tous; il éteint l'amour de la patrie et de la gloire, sentimens qui sont les sources des grandes vertus sociales, et il y substitue la corruption de l'égoïsme et l'amour insatiable du plaisir. C'est ainsi que des mauvais ministres préparent des maux dont on peut à peine calculer la fin et rendent souvent infructeux les efforts d'un prince sage, puisque le mal réside dans l'avilissement de toute une génération.

Assurément ni le prédécesseur de M. de Staël, le comte de Creutz, ni ses collègues les ambassadeurs d'Autriche et d'Angleterre, ne tenaient dans leurs dépêches un langage aussi philosophique que ce diplomate de vingt-huit ans, et bien que M. de Staël ne manquât pas d'esprit, c'est au point de se demander si c'est bien lui qui tient toujours la plume.

Le jugement qu'on portait dans le salon de M. Necker sur les conseillers du roi de France était, on le voit, sévère; en revanche,

(1) Il ne faut pas confondre ces dépêches avec les bulletins de nouvelles que Mme de Staël adressait de son côté au roi, et dont M. Geffroy a publié d'intéressans extraits. Gustave III devait être un souverain singulièrement bien informé, car en plus de ces bulletins et des dépêches de son ambassadeur, celui-ci lui adressait encore des lettres privées qui roulaient sur les menus événemens de la cour et de la société.

le ton dont on s'exprimait sur la famille royale était toujours déférent et respectueux. On déplorait l'aveuglement du roi, mais on rendait justice aux intentions d'un prince vertueux. Quant à la reine, on la croyait seule capable « d'arracher le bandeau que les courtisans avaient étendu sur les yeux du monarque. » Chose singulière, en effet, et qui n'a pas été assez remarquée, c'est du monde de Versailles et de Trianon, de la petite cour de Mesdames tantes ou de celle de Monsieur, parfois même de l'entourage le plus intime de Marie-Antoinette, que sont partis ces jugemens sévères, ces rumeurs malveillantes, ces calomnies odieuses qui sont retombées d'un poids si lourd sur cette tête charmante et infortunée. Le parti libéral d'alors était plutôt bienveillant pour elle; il devinait que sous cette apparence frivole se cachait plus d'intelligence et de résolution que sous les dehors sévères du roi, et il espérait qu'une fois les premières bouffées de la jeunesse dissipées, cette intelligence, cette résolution, se tournant aux choses sérieuses, viendraient en aide aux réformateurs. Tels sont les sentimens dont M. de Staël se fait plus d'une fois l'interprète dans ses dépêches :

Plus j'ai le bonheur de voir la reine, plus je suis fort dans l'opinion que j'ai toujours eue de l'excellence de son caractère. Elle aime la vérité, et on peut la lui dire si elle est persuadée de la probité et du désintéressement de celui qui lui parle. En traitant avec noblesse et franchise, on est sûr de lui plaire, seroit-on même d'une opinion contraire à la sienne. Aussitôt qu'elle peut démêler la flatterie et la fausseté, elle les prend en horreur, mais comme tous les princes de la terre, elle ne peut point, pour le malheur de l'humanité, être toujours en garde contre l'adresse qu'emploient les courtisans pour arriver à leur but, n'importe de quelle manière et quelles qu'en puissent être les suites.

Quelle impression faisaient éprouver à Gustave III ces propos un peu cavaliers de son jeune ambassadeur, sur *tous les princes de la terre*, desquels il ne paraît même pas excepter son souverain? Peut-être la disgrâce où M. de Staël tomba quelques années plus tard eut-elle pour première origine la liberté du langage qu'il tenait dans ses dépêches. Gustave III devait lui savoir gré cependant de la manière dont il continuait à parler de la reine. C'est ainsi que M. de Staël lui écrit, à propos de l'arrestation du cardinal de Rohan :

Il paroît certain que MM. de Vergennes et de Calonne sont fortement contre la reine, et que, loin d'arrêter les bruits qui peuvent lui être désagréables, ils se plaisent à les exciter. Il est malheureux pour la reine de n'avoir pas un homme en état de la conseiller, car, avec des qualités aimables, elle a la force nécessaire pour suivre un excellent

parti, mais elle a besoin qu'on le lui indique. Sa société n'a pas pour elle, à ce qu'il paroît, une grande déférence, car, dans le moment présent par exemple, les Polignac et M. de Vaudreuil sont avec ferveur pour le cardinal, et le comte d'Artois a montré pour lui le plus vif intérêt. En général, je ne trouve pas qu'on ait pour la reine le sentiment qu'elle devroit inspirer. Son désir de plaire ne lui a pas réussi, même autant que cela auroit fait à une particulière. C'est peut-être une preuve que, malgré la légèreté de ce pays-ci, cette nation a besoin de trouver chez ses souverains des vertus éminentes, et ne s'attache à eux que par leur activité.

En rendant ce témoignage à la reine, M. de Staël ne faisait que reconnaître l'appui qu'elle lui avait prêté dans l'affaire de son mariage et la bienveillance qu'elle avait témoignée depuis lors à la jeune ambassadrice. Cette bienveillance avait eu lieu de se manifester le jour de la présentation de Mme de Staël à la cour, qui eut lieu le 31 janvier 1786. Au moment où elle se préparait à faire à la reine les trois révérences d'étiquette, la garniture de sa robe, mal ajustée, se détacha, et le trouble où la jeta ce petit accident lui fit manquer une de ces révérences, probablement la troisième, qui était la plus difficile, parce qu'en se relevant la personne présentée faisait le simulacre de prendre le bas de la robe de la reine pour la porter à ses lèvres. Comme Mme de Staël devait, après sa présentation, assister à un grand dîner de quatre-vingts couverts donné en son honneur, l'embarras que lui causait le désordre de sa toilette de cour était grand. Elle se fût trouvée fort en peine avec sa garniture pendante si la reine ne l'eût avec bonté fait entrer dans ses appartemens particuliers et n'eût fait rajuster la garniture par une de ses femmes pendant qu'elle s'efforçait, par ses propos bienveillans, de remettre de son émotion la jeune ambassadrice. Ce petit incident fit assez de bruit et donna lieu immédiatement à un quatrain qui n'avait au reste rien de désagréable pour Mme de Staël :

Le timide embarras qui naît de la pudeur,
Bien loin d'être un défaut, est une belle grâce.
La modeste vertu ne connaît pas l'audace,
Ni le vice effronté l'innocente rougeur.

Quelque temps après, la reine devait encore donner à Mme de Staël une nouvelle marque d'intérêt d'une nature plus délicate et plus intime. Le jeune ménage de Staël vivait largement à Paris et menait à l'hôtel de l'ambassade assez grand train d'élégance. La reine, qui avait été mêlée aux négociations du mariage, savait de quelles ressources il pouvait disposer, et, craignant sans doute que ces ressources ne fussent pas tout à fait en proportion avec d'aussi

grandes dépenses, elle fit, par l'intermédiaire de M. Necker, parvenir à la jeune femme d'amicales représentations. C'est ce qui résulte de cette lettre familière, adressée par Mme de Staël à son mari :

Ce lundi. Saint-Ouen.

Je te prie, mon cher ami, d'inviter Mme de Simiane pour notre dîner de jeudi. Ce n'est pas une personne de plus qui augmente un dîner, et quoi qu'on en dise, nous ne nous ruinerons pas. Cet *on*, au reste, n'est à dédaigner. C'est tout simplement la reine qui a fait dire à mon père par M. de Castries qu'elle craignoit que nous ne nous dérangeassions et qu'il prît garde à nous. Voilà mon père qui a saisi cette occasion pour me moraliser, car il a été fort frappé de l'avertissement et surtout fort touché de la bonté de la reine. Il t'en parlera sûrement, mais je ne crois pas qu'il te le dise aussi vivement qu'à moi, car je trouve comme lui qu'on est embarrassé de dire qu'on aime des personnes de ce rang-là : il y a tant de gens qui le feignent. Dans le fait j'ai toujours remarqué qu'il la louoit avec une manière à lui sur la justesse de son esprit, sur son élévation, sur sa bonté, qu'il repoussoit toute espèce d'attaque qu'on vouloit lui faire en sa présence et surtout qu'il devenoit triste quand on lui disoit qu'elle lui avoit conservé de l'intérêt. Le talent des femmes, c'est les observations fines, et je devine tous les mouvemens de ce que j'aime.

Tu vas demain à Versailles ; tu feras mes complimens à M. de Vergennes; cela lui fera plaisir (1). Tu voudras bien ordonner le dîner. Seize entrées me paraissent suffisantes ; les leçons de la reine opèrent comme tu le vois. Adieu, mon cher ami.

Ces sentimens bienveillans de la reine pour M. Necker et pour sa fille devaient recevoir une première atteinte lors du différend public de M. Necker avec M. de Calonne. On sait que, dans son discours d'ouverture à l'assemblée des notables de 1787, M. de Calonne mit en doute, implicitement du moins, l'exactitude du *Compte-rendu* en évaluant à 110 millions le déficit annuel qu'il accusait, mais en s'efforçant d'établir qu'au moment où M. Necker était sorti des affaires, ce déficit montait déjà à 60 millions. Piqué au vif de se voir attaquer ainsi dans son exactitude de calculateur et dans sa loyauté d'homme public, M. Necker sollicita du roi la faveur d'une discussion contradictoire devant l'assemblée des notables, et ne pouvant l'obtenir, il publia en réponse aux assertions de M. de Calonne un Mémoire justificatif. Le roi avait fait dire à M. Necker de demeurer tranquille en l'assurant qu'il tenait le *Compte-rendu* pour fidèle. Il fut

(1) Les relations de M. Necker et de M. de Vergennes étant des plus mauvaises, il ne faut évidemment voir dans cette commission qu'une plaisanterie.

irrité à son tour de ce que cette assurance n'eût pas suffi à détourner M. Necker d'une justification publique, et il lui fit signifier par le baron de Breteuil une lettre de cachet qui l'exilait à quarante lieues de Paris. Cette mesure, qui autrefois aurait paru fort simple et même assez douce comme punition infligée à une désobéissance, excita cependant, les temps étant changés, un cri universel. Les amis de M. Necker jetaient feu et flamme contre un ordre d'exil qui lui donnait vingt-quatre heures pour quitter Paris au moment où sa femme était malade, sa fille prête d'accoucher. Les indifférens même prenaient parti pour lui, et c'était peut-être M. Necker lui-même qui s'accommodait le plus philosophiquement de sa mésaventure, ainsi qu'on va le voir par une lettre qu'il écrivait à sa fille, de Fontainebleau, en route pour son lieu d'exil :

Ma chère Minette,

Toutes réflexions faites et pleins de respect pour ton dernier conseil, nous partirons demain de grand matin pour Château-Renard, à moins d'incident imprévu; je crois que le château est convenable, puisque toutes les automnes il a été habité par les deux familles d'Outremont et de Fougeret; quant aux dehors, je n'en ai nulle idée; je redoute les goûts décidés de ta chère maman en bien et en mal; cependant elle se met en route de bon cœur... Tu ramasseras dans la semaine toutes les nouvelles; nous avons été mis au courant par Germani et encore plus par tes lettres, qui sont un voyage rapide, mais fort amusant. Mais tout cela n'est pas ma bonne Minette, dont je me sens séparé depuis bien longtemps et que je serai bien ravi de revoir. La chère maman se livrera au plus parfait repos que son état nécessite. Je ne puis m'empêcher parfois de sentir qu'on nous traite durement en nous obligeant à tout ce remue-ménage. Ce n'est pas à cause de moi, mais une femme qu'on scait fort malade, une fille déjà ronde comme un tambour, tout cela change bien la nature d'un exil. Je suis un peu plus animé sur tout cela depuis que je suis plus rendu à moi-même, et aussy depuis que j'ai éprouvé tous les inconvéniens qui naissent d'un éloignement sans habitation : et encore depuis que j'ai vu que le mot *transitoire,* que j'avois placé dans une lettre au baron de Breteuil, n'a fait aucun effet. Nous aurons tous le temps de moraliser là-dessus. Un grand dédommagement, un grand contrepoids, c'est l'intérest public; sans cela... Mais ce n'est que par toi que je saurai bien tout.

L'animation de M. Necker n'était rien auprès de celle de sa fille. « Je ne saurois, écrivait-elle plus tard, peindre l'état où je fus à cette nouvelle; cet exil me parut un acte de despotisme sans exemple; il s'agissoit de mon père, dont tous les sentimens nobles

et purs m'étoient intimement connus ; je n'avois pas encore l'idée de ce que c'est qu'un gouvernement, et la conduite de celui de France me paraissoit la plus révoltante de toutes les injustices. » La mainlevée de la lettre de cachet, qui survint au bout de deux mois, ne suffit pas à l'apaiser, et elle écrivait à son mari, du château de Marolles, près de Fontainebleau, où elle avait été rejoindre ses parens :

Je te remercie, mon cher ami, de la lettre que tu m'as écrite par Mme de Beauvau ; j'étois déjà fâchée contre toi de ce que M. de Crillon ne m'avoit rien apporté de ta part. Tu vois bien que la reine ne s'est pas mieux conduite pour toi dans cette occasion que dans l'autre, car il étoit bien simple qu'elle te fît part de la levée de la lettre de cachet, et c'est un genre d'attention qu'il est bien naturel d'avoir et qui est même dans sa manière ordinaire pour tous ceux à qui elle veut plaire. Je crois donc qu'il est plus essentiel que jamais de te tenir en arrière ; mais si elle demande à te voir, de lui parler comme nous en sommes convenus, avec une grande noblesse pour mon père, faisant sentir que la fin de cet exil intéressoit plus la reine et le roi que mon père ; avec une grande peine de la froideur et de l'indifférence que la reine t'a personnellement montrées, et rappelant la discrétion que tu as eue en tout temps de ne jamais l'entretenir de mon père. Je sens que ce que je viens d'écrire, ménagé avec ta prudence, développant ce que je n'ai fait que t'indiquer, et surtout accompagnant tes discours d'un accent et d'une physionomie à la fois respectueuse et prononcée, seroit très bon à dire, si c'étoit elle qui t'eût fait demander de venir chez elle... Tu ne m'as pas répondu à ma lettre sur Fontainebleau. Si ton état, le caractère de ton roi l'avoit permis, je t'avoue que je n'aurois plus remis le pied à Versailles après l'exil de mon père ; il m'eût été doux de me livrer à ma fierté en m'en bannissant pour toujours. Mais comme notre position rend cette résolution d'éclat impossible, je trouve qu'on n'annonce point le désir de plaire à la reine en lui faisant sa cour une fois ou deux et en passant quelques jours à jouir de la chasse et des spectacles qui, à mon âge, peuvent attirer sans qu'on me soupçonne d'intrigue ou d'amour de la faveur. D'ailleurs M. de Montmorin étant ton ministre, je serai plus agréablement à Fontainebleau cette année que du temps de ton Vergennes. Adieu, mon cher ami.

L'exil de M. Necker ne devait, par un retour facile à prévoir, précéder que de peu de temps sa rentrée aux affaires. La situation allait en s'aggravant chaque jour. Chacun commençait à comprendre, suivant l'expression du marquis de Mirabeau, « que le colin-maillard prolongé conduirait à la culbute générale. » Les dépêches de M. de Staël rendent à son souverain un compte fidèle de l'état des esprits, qu'il décrit avec beaucoup d'animation et de

sagacité. Près d'un an avant la convocation des états-généraux, on y rencontre ce mot de révolution que le duc de Liancourt devait faire retentir pour la première fois aux oreilles de Louis XVI étonné, le matin de la prise de la Bastille :

Il paroît, écrit-il au mois de novembre 1788, que le parlement est décidé à n'enregistrer aucun emprunt sans la promesse des états-généraux, et l'argent devient si nécessaire qu'il est presque certain qu'on mettra dans le préambule qu'on les assemblera dans deux années. Ce grand pas fait, il ne sera plus, je crois, au pouvoir de la cour de suspendre le mouvement des esprits, et les notables, choisis par le roi, sans pouvoir légitime, ont donné cependant assez de preuves de courage pour faire pressentir ce que seront aujourd'hui les états-généraux. Je ne sais si c'est un bien pour cette nation qu'une si grande révolution, mais ce qui est bien remarquable au moins, c'est que cette nation soit la première dans laquelle les finances seront la cause des plus grands événemens et qu'un seul homme (M. de Calonne) aura mis le roi plus dans la dépendance de la nation que toutes les guerres et les malheurs des dernières années de Louis XIV ne l'avoient placé. Il faut avouer aussi que les esprits sont entièrement changés. Les philosophes les ont animés ; mais, plus que tout, l'inconsidération dans laquelle les ministres du roi l'ont fait tomber a inspiré à tous ses sujets un courage fondé sur l'opinion de sa faiblesse. Dans le moment présent, il me semble que toute l'Europe doit bien vivement s'intéresser aux événemens qui se passeront en France dans cette année, car la constitution politique de ce royaume doit influer sur ses relations politiques.

Lorsque M. de Staël prend ainsi à partie l'homme qui a fait plus de mal à la monarchie que les guerres et les malheurs de Louis XIV, il n'est pas malaisé de deviner quel est dans sa pensée celui qu'il faudrait lui donner comme successeur et qui pourrait encore tout réparer. Mais cette opinion n'était pas seulement celle du petit groupe qui entourait M. Necker, elle était partagée par la France entière, et jamais Louis XVI n'a mieux répondu au vœu de la nation que le jour où, par l'intermédiaire du comte de Mercy, il fit proposer à M. Necker d'entrer au Contrôle-général. Aussi, dans le nouveau brevet délivré à M. Necker n'est-il plus question de ces restrictions que nous avons remarquées dans le premier, et il semble, au contraire, que, en rédigeant ce brevet, on se soit préoccupé d'accumuler tous les témoignages de confiance :

Louis, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, à notre amé et féal le sieur Necker, salut.

La place de contrôleur-général de nos finances dont étoit pourvu le

sieur Lambert étant vacante par sa démission, nous avons jugé ne pouvoir faire un meilleur choix que celui de votre personne pour administrer un département aussi important au bien de notre royaume. Les preuves que vous nous avez déjà données de votre zèle pour le bien de notre service nous persuadent que vous répondrez dignement à la confiance dont nous vous honorons. A ces causes et autres à ce nous mouvant, nous vous commettons, ordonnons et établissons pour, en qualité de directeur-général de nos finances, nous en rendre compte, avoir entrée, séance, voix et opinion délibérative en notre conseil royal des finances et pour vous jouir et user de la ditte commission aux honneurs, autorités et pouvoir qui y appartiennent sur le fait de nos finances.

La nomination de M. Necker fut saluée d'un bout à l'autre de la France par un long cri de joie. Ceux que M. Necker devait retrouver plus tard sur les bancs de l'Assemblée constituante parmi ses adversaires les plus violens se signalaient des premiers par leur enthousiasme, et peut-être ne lira-t-on pas sans curiosité la lettre suivante du fougueux abbé Maury, qui devait plus tard diriger contre M. Necker les traits de son amère et incisive éloquence :

Saint-Brice, 11 septembre.

Je fus l'un des premiers, madame, et certainement l'un des plus sincères de tous les empressés qui accoururent chez vous dès que j'appris la grande nouvelle que j'attendois depuis si longtemps et que j'avois osé vous prédire tant de fois. Il n'y eut bientôt plus moyen de se faire remarquer par l'hommage de sa joie. Je respectai vos embarras; je n'aspirai plus qu'au mérite de la discrétion et je quittai Paris au moment où le public commençoit à se faire honneur dans mon esprit, ce qui ne lui arrive pas souvent. Je me serois contenté de parler sans cesse de vous et du grand homme dont vous êtes la digne moitié, sans vous importuner de mes félicitations, et j'aurois été tout près de ne vous faire ma cour qu'à la Toussaint. Mais il n'y a pas moyen de suivre un plan si sublime. Le superbe ouvrage (1) de M. Necker que je viens de lire avec autant de respect que d'admiration ne me permet plus de conserver tant de dignité avec un ministre dont la gloire et le génie vont faire le bonheur habituel de ma vie. C'est le triomphe de la vertu, de la dialectique et de l'éloquence. Jamais on ne donna tant d'intérêt au calcul, jamais personne ne s'est élevé à cette hauteur en montrant son âme et ses principes. M. Necker n'auroit pas pu prendre un autre ton, désirer une plus parfaite mesure, s'il eût prévu que son apologie

(1) M. Necker avait fait imprimer en réponse aux attaques de M. de Calonne un second Mémoire, qui ne parut, en effet, qu'après son entrée au ministère.

suivrait de si près son entrée au conseil. Son rappel a été le retour de Camille. Dites-lui bien, madame, qu'après ces acclamations générales, il ne lui est plus permis d'abaisser ses regards sur ses vils ennemis ni même de croire qu'il en ait encore. Non, sans doute; il ne doit plus se souvenir de ces malheureux que la joye publique vient de flétrir. Je leur pardonne à présent à tous, à M. de Calonne lui-même qui nous a vallu ce nouveau chef-d'œuvre. Qu'on ne profère plus son nom devant vous qu'avec reconnoissance. Ce n'est pas dans la maison de Cicéron qu'il faut maudire Antoine, Verrès et Catilina. J'aurois un grand plaisir à épancher mes sentimens dans cette lettre, mais vous n'aurez pas le temps de la lire. Il n'y a plus d'autre manière de dialoguer avec vous que de battre des mains. Agréez, madame, le fidèle hommage de mon attachement et de mon respect.

Je ne sais quelle impression cette lettre produisit sur M. Necker, à qui sa femme dut certainement la communiquer. Mais ne dut-il pas être touché davantage par celle-ci, que lui adressait, au nom de sa communauté, la supérieure des Ursulines de Saint-Germain en-Laye, et que je choisis entre bien d'autres semblables?

Monseigneur,

Je me prête avec ardeur à l'empressement de ma communauté qui désire que je vous fasse part de la joie qu'elle ressent avec l'univers entier qui rend justice à vos lumières, à votre mérite, à votre grande intégrité. Quoique nous soyons d'un état à ne pas faire grande sensation, nous sommes néanmoins citoyennes et nous prenons part au bonheur du public. Celui de vous voir à la tête des affaires va ramener l'allégresse. Chacun se félicite d'avoir cet avantage de pouvoir recourir avec confiance à votre justice, à la bonté de votre cœur, et aux sentimens d'humanité dont votre grande âme est remplie. La connoissance qu'on en a donne une joye universelle, rend le calme et ressuscite l'espoir de devenir heureux. J'ose prendre la respectueuse liberté de vous assurer, Monseigneur, que la nôtre n'est pas médiocre, appressiant avec un plaisir infini que l'étendue de votre esprit et de vos qualités soient connus. Nous les admirons et bénissons le Seigneur d'un rappel qui satisfait tous les sujets dont nous sommes du nombre; daignez, Monseigneur, recevoir avec bonté cet hommage et les vœux ardens que nous ne cesserons d'offrir à Dieu pour tout ce qui peut intéresser votre illustre personne.

M. Necker eût été assurément bien excusable si de pareils témoignages de confiance l'eussent enivré quelque peu; mais il s'en fallait de beaucoup que la confiance générale fût partagée par lui. « Que ne m'a-t-on donné, disait-il, les huit mois de l'archevêque

de Sens! Aujourd'hui il est bien tard. » Les événemens ne devaient donner que trop raison à ses pressentimens, et les vrais amis de sa gloire auraient dû souhaiter pour lui, au lieu de ce retour de prospérité, qu'il mourût, comme Turgot, dans l'opposition et la disgrâce.

II.

La seconde partie de la carrière politique de M. Necker est loin d'avoir enrichi les archives de Coppet de documens aussi nombreux que la première. Lorsqu'en 1798, les armées du Directoire envahirent le pays de Vaud, M. Necker, par un sentiment très honorable, fit un triage de ses papiers, et brûla « tout ce qui, disait-il, aurait pu compromettre quelqu'un, » c'est-à-dire tout ce que ces papiers devaient contenir de plus intéressant. Ceux qu'il a laissés subsister ne jettent aucun jour nouveau sur les événemens auxquels M. Necker a été mêlé. Aussi n'ai-je rien d'autre à faire que de passer très rapidement sur ces événemens, n'ayant point l'intention de discuter ni de juger la ligne de conduite que M. Necker a cru devoir suivre. Je me permettrai cependant une réflexion : c'est qu'entre ceux qui accusent M. Necker d'avoir, par impéritie sinon par trahison, précipité les malheurs de la révolution française, et ceux qui essaient plus ou moins timidement de le défendre, la partie n'est pas tout à fait égale, car la ligne de conduite qui n'a pas été suivie est toujours celle dont il est le plus facile de démontrer victorieusement les avantages. Il ne faut pas un grand effort de sagacité pour découvrir que M. Necker a fait une imprudence en accordant la double représentation du tiers, et qu'à la célèbre formule de Sieyès : *Qu'est-ce que le tiers-état? Rien. Que doit-il être? Tout*, on pouvait théoriquement répondre : Le tiers-état ne doit être ni rien ni tout; il doit être quelque chose. Mais il serait moins aisé de démontrer qu'un ministre porté au pouvoir par le mouvement de l'esprit réformateur pût se refuser à cette concession, alors qu'un des frères du roi s'était publiquement prononcé en ce sens et que la reine elle-même avait fini par se rallier à un système adopté au reste depuis longtemps dans quelques pays d'état et entre autres en Languedoc. Pas n'est besoin non plus d'avoir beaucoup d'esprit pour railler, après coup, ceux dont l'enthousiasme un peu crédule rêvait la transformation pacifique de la monarchie administrative en une monarchie constitutionnelle, et de dire que les concessions du roi et de ses ministres devaient infailliblement perdre la royauté; mais encore faudrait-il démontrer qu'en réponse au mouvement des esprits, il fût possible à Louis XVI de prendre le ton de Louis XIV, et à M. Necker l'allure de Richelieu. Grande est sans doute la respon-

sabilité de ceux qui ont ébranlé imprudemment un pouvoir dont ils ne souhaitaient pas la chute, ou qui ne sont pas venus assez tôt à son secours. Mais que dire de ceux qui, dans l'assemblée constituante, unissaient constamment leurs votes à ceux des jacobins dans l'espérance que le bien sortirait de l'excès du mal, ou qui par delà les frontières s'associaient à des provocations dont le péril retombait sur d'autres têtes que les leurs? A vrai dire, je n'aperçois entre eux qu'une différence; c'est que les premiers ont eu parfois l'ingénuité de convenir de leurs fautes, tandis qu'on attend encore la confession des autres et qu'ils n'ont jamais pris la parole ou la plume que pour injurier leurs adversaires.

Parmi les nombreux reproches dirigés contre M. Necker, je dois convenir cependant qu'il en est un qui paraît fondé, c'est celui que lui adresse Malouet d'avoir abordé les états-généraux sans aucun plan arrêté et d'avoir attendu leur impulsion au lieu de leur imprimer la sienne. Dans ses *Considérations sur la révolution française*, Mme de Staël explique cette abstention de M. Necker par le scrupule d'empiéter sur une initiative qui devait appartenir, selon lui, aux mandataires de la nation. Mais cette raison dont se contentait la piété filiale de Mme de Staël dissimule mal le côté faible de M. Necker : une irrésolution dans les grandes circonstances, qui tenait en grande partie à ce que la sagacité de l'esprit lui faisait apercevoir en même temps les inconvéniens comme les avantages de chaque détermination sans que la fermeté du caractère vînt jeter à temps le poids décisif dans un des plateaux de la balance. Quelques années plus tard, lorsque l'éclatante figure de Bonaparte commença d'attirer les regards du monde, ce que M. Necker admirait surtout chez lui, « c'était une superbe volonté, qui saisit tout, règle tout et qui s'étend ou s'arrête à propos. C'est la première qualité, ajoutait-il, pour gouverner en chef un grand empire. On finit par considérer cette volonté comme un ordre de la nature, et toutes les oppositions cessent. » N'était-ce point, comme cela arrive souvent, la faculté dont il se sentait dépourvu que M. Necker admirait le plus chez Bonaparte? Ce n'est pas à dire cependant que, si M. Necker eût été doué de cette superbe volonté, il lui aurait été donné de saisir tout, de régler tout, et que toutes les oppositions se seraient inclinées devant cette volonté comme devant une loi de la nature. Il aurait encore fallu, et c'eût été une tâche difficile, associer à cette volonté le monarque infortuné chez lequel l'excès du malheur ne devait développer que la grandeur morale. Or à cette tâche M. Necker n'aurait probablement pas mieux réussi au début que Marie-Antoinette, dont on connaît aujourd'hui les désespoirs, ne devait réussir plus tard, et parfois même l'indécision du roi vint mettre un obstacle aux décisions de son ministre. Malouet rapporte sur

ce point une anecdote curieuse et peu connue. C'était quelques semaines avant les journées d'octobre. Malouet, d'accord avec plusieurs membres influens des états-généraux, avait proposé à M. Necker et à M. de Montmorin, alors ministres, de faire voter par l'assemblée constituante le transfert du lieu de ses séances à plus de vingt lieues de Paris. Ils se croyaient sûrs de la majorité de l'assemblée; les ministres avaient donné leur assentiment à la proposition de Malouet et lui assignèrent un rendez-vous le soir, à l'issue du conseil, pour lui communiquer la décision du roi. A minuit, Malouet se rend chez M. de Montmorin, et après une longue attente voit arriver M. Necker qui, d'un air contraint, l'informe que la proposition n'a pas été adoptée par le conseil. Malouet se récrie, insiste pour savoir les causes d'une résolution dont il prévoyait les conséquences fatales, et M. Necker finit par lui dire : « Monsieur, si vous voulez tout savoir, apprenez que notre rôle est bien pénible. Le roi est bon, mais difficile à décider. Sa Majesté étoit fatiguée. Elle a dormi pendant tout le conseil. Nous étions de l'avis de la translation de l'assemblée, mais le roi en s'éveillant a dit : « Non, » et s'est retiré. Croyez que nous sommes aussi fâchés et surtout plus embarrassés que vous. »

Il y a une autre accusation, souvent dirigée contre M. Necker, qui ne me paraît pas avoir la même solidité, c'est celle de s'être laissé infatuer par la popularité dont il jouissait au point de s'aveugler sur les difficultés de la tâche qu'il avait entreprise et d'avoir tout laissé aller, comptant sur son ascendant personnel pour tout arrêter. Je ne crois pas qu'un examen impartial de la conduite de M. Necker justifie cette accusation. Sans doute, il était rentré aux affaires avec le sentiment que la popularité dont il jouissait lui créait une situation bien autrement forte que lors de son premier ministère et lui permettait une attitude plus indépendante. Mais il ne se dissimulait pas combien le mouvement impétueux qui se préparait serait difficile à diriger, et la prévoyance des conseils que, dans son premier discours (à cause de cela même si mal accueilli), il adressait aux états-généraux, est là pour en témoigner. Lorsqu'à ces représentans de la nation réunis pour la première fois et bouillant d'une orgueilleuse impatience, il demandait « de ne pas se montrer envieux du temps, de lui laisser quelque chose à faire et de ne pas croire que l'avenir pût être sans connexion avec le passé, » il les mettait précieusement en garde contre cette tendance fatale qui devait perdre en partie l'œuvre de la Constituante et dont la France moderne a tant de peine à revenir : le dédain et la haine aveugle d'un passé, à tout prendre plein de bienfaits et de grands souvenirs. Eût-il, même au début, nourri quelques illusions, il ne devait pas tarder à les perdre en voyant

la violence des passions contre lesquelles il avait à lutter de part et d'autre et qui devaient bientôt se réunir contre lui. Le marquis de Ferrières raconte dans ses Mémoires que, peu de jours avant la prise de la Bastille, le comte d'Artois ayant rencontré M. Necker qui se rendait au conseil, lui ferma le passage et, lui montrant le poing, l'apostropha en ces termes : « Où vas-tu, traître d'étranger? Est-ce ta place au conseil, fichu bourgeois? Retourne-t'en dans ta petite ville, ou tu ne périras que de ma main. » Lorsque des passions aussi violentes éclataient chez les défenseurs naturels de la royauté contre le ministre qui allait avoir à défendre contre l'assemblée les prérogatives du pouvoir exécutif, il ne lui fallait pas beaucoup de sagacité pour deviner qu'il succomberait sous les coups de tant d'adversaires. Aussi, lorsque le 12 juillet 1789, M. Necker reçut la lettre par laquelle Louis XVI lui signifiait si imprudemment son renvoi, sa conduite et son langage montrent qu'il considéra ce renvoi comme une délivrance. Les conseillers imprudens qui avaient poussé Louis XVI à cette résolution aveugle sans s'assurer les moyens de la soutenir voulaient, pour empêcher M. Necker d'ameuter le peuple, qu'il fût mis à la Bastille. Mais le roi, toujours juste envers le caractère de M. Necker, se porta garant que le ministre disgracié ne chercherait à exciter aucun trouble qui pût prévenir sa retraite. Sur ce point, la confiance de Louis XVI ne fut point trompée.

On sait que M. Necker était à table lorsqu'il reçut la lettre et l'ordre d'exil du roi. Sans en rien témoigner devant ses convives, il mit la lettre dans sa poche et continua la conversation. Le dîner terminé, il prit Mme Necker à part pour l'informer de l'ordre qu'il venait de recevoir, et tous deux, sans changer de vêtemens, sans prévenir leur fille, dont M. Necker redoutait peut-être la douleur indiscrète, se firent conduire par leur voiture jusqu'au premier relais de poste. De là, ils prirent la route de Belgique, qui était la frontière la plus rapprochée, et marchèrent jusqu'à ce qu'ils l'eurent dépassée. Ce ne fut pas tout. Arrivé à Bruxelles, M. Necker se souvint qu'à la demande de MM. Hope, les grands banquiers d'Amsterdam, il avait garanti sur sa fortune personnelle le paiement d'un envoi de grains assez considérable destinés à l'approvisionnement de Paris. Craignant que la nouvelle de sa retraite ne suspendît cet envoi et que la disette n'occasionnât quelque trouble dans la ville, il s'empressa d'écrire à MM. Hope qu'il maintenait sa caution, dont 2 millions laissés par lui au trésor continuaient à répondre. Depuis cette première crise ministérielle, qui devait finir d'une façon si tragique, bien des ministres sont tombés du pouvoir, mais on aurait peine à en trouver un seul qui ait poussé aussi loin les précautions en vue de prévenir son rappel.

Ces précautions furent vaines cependant, et M. Necker fut rejoint à Bâle par son ancien premier commis, Dufresne de Saint-Léon, qui lui apporta la célèbre délibération des états-généraux, votée sur la motion de M. de Lally. Dufresne de Saint-Léon était en outre porteur d'une lettre personnelle que Louis XVI adressait à M. Necker et qui se terminait ainsi : « Vous m'avez parlé en me quittant de votre attachement; la preuve que je vous en demande est la plus grande que vous puissiez m'en donner. » Il n'est donc point exact, ainsi qu'on s'est laissé aller à l'écrire, séduit par le piquant de l'anecdote, que cette lettre ait été remise à M. Necker par Mme de Polignac, fuyant elle-même devant l'émeute et l'hostilité populaire. Mais il est vrai que le hasard les fit se rencontrer tous deux à Bâle sous le toit de cette vieille auberge des *Trois Rois*, qui a depuis abrité tant de voyageurs moins illustres, et que dans cette auberge ils eurent une entrevue. M. Necker désirait assez naturellement savoir des nouvelles de l'état de Paris. Mme de Polignac, de son côté, n'était sans doute pas fâchée de savoir quelles étaient les déterminations de M. Necker, et la curiosité triompha des préventions réciproques. Ce dut être néanmoins une scène curieuse que cette dernière (1) rencontre entre le ministre et la favorite qui représentaient les deux influences si longtemps en lutte à la cour de Louis XVI; chacun des deux, au fond de son cœur, attribuait à l'autre la responsabilité des malheurs qu'ils s'accordaient à prévoir, et il fallut toute la bonne grâce naturelle de Mme de Polignac, tout le savoir-vivre de M. Necker, pour que la conversation demeurât dans les bornes d'une courtoisie un peu contrainte.

M. Necker ne se faisait, en effet, aucune illusion sur la gravité des choses, et sa réponse au roi, dont l'original est aux archives nationales, n'a rien qui sente l'homme enivré de son triomphe :

Je touchois au port que tant d'agitations me faisoient désirer lorsque j'ai receu la lettre dont Votre Majesté m'a honoré. Je vais retourner auprès d'Elle pour recevoir ses ordres et pour juger de plus près si en effet mon zèle infatigable et mon dévouement sans réserve peuvent encore servir à Votre Majesté. Je crois qu'Elle me désire puisqu'Elle daigne m'en assurer et que sa bonne foy m'est connue, mais je la supplie aussi de croire, sur ma parole, que tout ce qui séduit la plus part des hommes élevés aux grandes places. n'a plus de charme pour moi et que sans un sentiment de vertu digne de l'estime du Roy, c'est dans la retraite seule que j'aurois nourri l'amour et l'intérest dont je ne cesserai d'être pénétré pour la gloire et le bonheur de Sa Majesté.

A Basle, ce 23 juillet 1789 (jour où les ordres du roy me parviennent.)

(1) Mme de Polignac mourut à Vienne en 1794, brisée par la secousse et le chagrin que lui causa la mort de la reine.

Si cette lettre un peu officielle ne paraissait pas un assez sûr garant de la sincérité de M. Necker, le ton familier et plein d'abandon de celle qu'il adressait le lendemain à son frère suffirait à convaincre les plus incrédules :

Basle, 24 juillet 1789.

Je ne scais pas où tu es, mon cher ami, n'ayant aucune nouvelle de fraiche datte. Je suis arrivé icy lundy dernier 20 de ce mois, et chaque jour j'ai eu dans l'idée que je te verrois arriver parce que tu aurois pris cette route en apprenant que j'irois en Suisse de Bruxelles par l'Allemagne. J'avois devancé Mme Necker ayant pour compagnon M. de Staël; nous avons traversé l'Allemagne sans accident sous des noms empruntés. Hier j'ai vu arriver Mme Necker et ma fille, qui ont supporté la fatigue du voyage mieux que je ne l'espérois; elles ont été précédées de quelques heures par M. de Saint-Léon qui m'avoit cherché à Bruxelles et qui avoit ensuite suivi ma route; il m'a apporté une lettre du roy et des états-généraux pour m'inviter et me presser de retourner à Versailles y reprendre ma place. Ces instances m'ont rendu malheureux; je touchois au port et je m'en faisois un plaisir. Mais ce port n'eut pas été tranquille et serein si j'avois pu me reprocher d'avoir manqué de courage et si l'on avoit pu dire et penser que tel ou tel malheur je l'aurois prevenu. Je retourne donc en France, mais en victime de l'estime dont on m'honore. Mme Necker partage ce sentiment avec plus de force encore, et notre changement de plans est un acte de résignation pour tous deux: Ah! Coppet, Coppet! j'aurai peut-être bientost de justes motifs de te regretter! mais il faut se soumettre aux lois de la nécessité et aux enchainemens d'une destinée incompréhensible. Tout est en mouvement en France, il vient d'y avoir encore une scène de désordre et de sédition ouverte à Strasbourg. Il me semble que je vais rentrer dans le gouffre. Adieu, mon cher ami.

« Si M. Necker avait continué sa route vers la Suisse, dit l'auteur des *Souvenirs d'un officier des gardes-françaises*, si passionnément hostile à M. Necker, il n'aurait dépendu que de lui de passer pour un grand homme qui aurait pu empêcher la révolution. » Ne faut-il donc pas lui savoir quelque gré du sentiment qui le faisait sans aucune illusion « rentrer dans le gouffre? » Pour un homme aussi infatué de sa popularité qu'on l'a prétendu, il eût été bien excusable de concevoir un peu d'exaltation au moment où tout un peuple, soulevé d'abord par la nouvelle de son renvoi, allumait ensuite des feux de joie à celle de son retour. Jamais M. Necker ne reçut d'aussi incroyables témoignages de l'enthousiasme public que sur sa route de Bâle à Paris, et après sa rentrée au ministère. Il y a dans les archives de Coppet deux énormes liasses qui sont

remplies tout entières des adresses que lui faisaient parvenir les municipalités des plus petites comme des plus grandes villes de France. J'en choisis une hasard qui émane d'un petit hameau de Bretagne :

Monseigneur,

Veuillez bien accueillir l'assurance de notre reconnoissance et de notre amour. Nous vous l'offrons avec une confiance sans bornes. Votre retour vient mettre le comble à l'allégresse qui a succédé dans nos cœurs aux sentimens de l'angoisse la plus accablante. Un deuil affreux couvroit la France et nous déroboit les beaux jours que vos lumières et vos vertus nous avoient promis. Votre présence, Monseigneur, achève de la dissiper. Restez avec nous, rendez-nous heureux ; ne soyez plus sensible aux traits de l'envie. Le zèle patriotique dont vos grandes vues ont embrasé la France les a brisés. Aux pieds de Louis XVI, entouré de citoïens, quel monstre oseroit vous attaquer? Pour notre bonheur, pour la gloire du monarque, demeurez auprés de lui. Jouissez-vous même d'une place que vous seule pouvez occuper. Elle vous est assignée dans la postérité comme à Sully, près d'Henri IV. Nous sommes avec un profond respect, Monseigneur, vos très humbles et très obéissans serviteurs,

Les Habitans de Rhuis en Bretagne.

Comment cette popularité si grande devait-elle s'user si rapidement que le départ de M. Necker, au mois de septembre 1790, passa presque inaperçu au milieu des événemens qui se pressaient? Ce fut par la résistance consciencieuse, quotidienne, infatigable, qu'il opposa pied à pied à la manie de désorganisation dont l'assemblée constituante était envahie; ce fut par l'indépendance de son langage et de son opposition aux caprices populaires de cette cohue délibérante, devenue par l'enivrement de son pouvoir aussi impatiente de la vérité que jamais souverain absolu ait pu l'être. Il n'y a pas, dans la carrière politique de M. Necker, de période plus obscure que celle de ces quatorze mois, et il n'y en a pas non plus qui lui fasse plus d'honneur par la fermeté sans espoir et sans récompense avec laquelle il combattit des mesures populaires dont il prévoyait les effets funestes. Ce « fichu bourgeois, » pour reprendre l'élégante expression de M. le comte d'Artois, s'efforça de mettre obstacle aux conséquences injustes que comportaient les résolutions précipitées de la nuit du 4 août, et fit ressortir dans un mémoire tout ce qu'avait de ridicule la prétention d'abolir les titres. Ce républicain (car le côté droit de l'assemblée l'accusait de tra-

vailler en secret à l'établissement de la république) rappela plus d'une fois dans un ferme langage à l'assemblée quelles étaient les prérogatives indispensables du pouvoir exécutif, et s'il se prononça en faveur du *veto* suspensif contre le *veto* absolu, c'est qu'il pensait (l'événement lui a-t-il donné tort?) qu'en face d'une assemblée unique, une arme aussi puissante mise dans la main d'un souverain aussi faible que Louis XVI, aurait fini par se retourner contre lui. Ce protestant s'efforça de préserver le clergé d'une spoliation injuste et de lui faire assurer une dotation convenable. Ce courtisan de popularité blâma la publication du *Livre rouge,* qui contenait le registre des anciennes dépenses secrètes de la royauté et couvrit de sa responsabilité des actes auxquels il n'avait point eu de part. Et quel encouragement recevaient ces efforts que, sans avoir l'ascendant du génie, il tentait au nom de l'honnêteté et du bon sens? Ses tentatives de résistance soulevaient les clameurs de la gauche et excitaient les sarcasmes de la droite. C'était surtout à ces sarcasmes que M. Necker et les siens étaient sensibles; car il leur semblait avec raison que les efforts d'un ministre du roi auraient dû trouver chez les défenseurs de la royauté un appui plus constant. Aussi un jour où les *aristocrates* (c'était le langage du temps) avaient refusé d'entendre la lecture d'un mémoire de M. Necker, Mme de Staël écrivait à son mari qu'elle était sortie de la salle aussi indignée que triste, et prête à se trouver mal. M. Necker n'avait même pas, en effet, la ressource d'essayer sur ses contradicteurs l'ascendant d'une parole qu'il maniait, sinon avec éloquence, du moins avec facilité. L'accès de la tribune était interdit aux ministres, et M. Necker en était réduit à lutter contre elle à coups de mémoires écrits qui se trouvaient le lendemain livrés sans réponse aux sophismes d'une contradiction captieuse et contre lesquels s'acharnait souvent l'éloquence de Mirabeau.

On sait quel fut le malheureux succès de l'entrevue préparée par Malouet entre Mirabeau et M. Necker. « Quelles sont vos propositions, monsieur? avait dit assez maladroitement le ministre à l'orateur. — Ma proposition, monsieur, est de vous souhaiter le bonjour, » répondit Mirabeau brusquement, et s'en allant furieux, il vint trouver Malouet, auquel il dit : « Votre ministre est un sot; il aura de mes nouvelles. » Depuis cette époque, en effet, Mirabeau ne perdit aucune occasion de ruiner le crédit de M. Necker et de contrecarrer ses desseins. Mais sa haine remonterait plus haut, s'il faut en croire du moins un témoignage assez curieux, bien que peut-être un peu suspect. C'est celui de Cerutti, cet ex-jésuite qui était devenu l'ami de Mirabeau et qui avait fini par se brouiller avec lui, ce qui ne l'empêcha pas de prononcer son éloge funèbre en

1791 dans l'église Saint-Eustache. Mais, entre temps, il avait offert ses services à M. Necker et remplissait l'office désintéressé, je veux le croire, de tenir Mme Necker au courant des mouvemens de l'opinion publique sur le compte de son mari. Voici en quels termes Cerutti s'exprime dans une de ses lettres à propos de l'homme dont il avait été le collaborateur et dont il devait être le panégyriste:

... N'en doutez pas, madame, l'horrible Mirabeau a été sans cesse à la tête de ces mineurs souterrains. Il les conduisoit dans leurs profondeurs; il les animoit dans leurs manœuvres; s'il ne fournissoit pas l'argent, il fournissoit la flamme et le salpêtre. Il auroit voulu faire sauter le trône et la caisse d'escompte et d'abord M. Necker. Dans ma courte et imprudente liaison avec l'énergumène, j'eus une dispute sur M. Necker. Se levant en furie et frappant la cheminée d'un coup de poing effroyable, il me dit : « Je renverserai votre idole à la face de la nation. » Je lui répondis froidement : « Votre coup de poing n'a pas renversé la cheminée, votre fureur ne renversera pas le soutien de la France. » Le forcené étinceloit de rage, son front livide étoit recouvert d'une sueur blanchâtre qui ressembloit à l'écume d'un tygre. Il s'essuya, il se rassit et avec un sourire convulsif il me dit : « M. Necker a diffamé Calonne et ruiné Panchaud : je veux qu'un jour sa réputation soit au-dessous de celle de Calonne et sa fortune plus bas que celle de Panchaud. Je le poursuivrai à Versailles, à Genève, dans ses opérations, dans ses écrits... A moins, ajouta-t-il en se reprenant, qu'il n'accorde la double représentation du tiers. » C'étoit à la fin de l'année 1788. M. Necker accorda la double représentation du tiers. C'est sur cela que j'écrivis bêtement au fourbe Mirabeau, qui eut l'art d'engager, de prolonger, de falsifier et de publier cette plate correspondance. Dès ce moment je connus le monstre en plein et je vis clairement que, s'il n'étoit pas exterminé, tout seroit exterminé par lui.

M. Necker ne pouvait tenir longtemps contre la coalition d'attaques aussi vives. Un jour, il annonça dans un de ses mémoires l'intention de se retirer. Cette annonce fut accueillie par l'assemblée dans un silence glacial et prémédité. Le roi, qui, pour déterminer son retour, avait fait appel à son dévoûment et au service duquel il avait usé sa popularité, le laissa également partir sans lui donner un témoignage de sympathie personnelle, et M. Necker, reprenant la route de Suisse, eut à traverser de nouveau ces provinces qui l'avaient acclamé à son retour de Bâle et qu'il trouvait animées de sentitimens bien différens. Ce changement n'avait rien qui le surprît. Quelques jours avant le 14 juillet, comme la foule l'avait accompagné en triomphe jusqu'à son logement, il disait à quelques amis :

« Vous voyez quelles ovations me fait ce peuple. Eh bien ! dans quinze jours peut-être, il me jettera des pierres. » Ce ne fut pas quinze jours, à la vérité, mais quinze mois, ou peu s'en faut, qui amenèrent ce changement. En plusieurs endroits, il trouva la plèbe ameutée par ces rumeurs stupides qui (nous en avons tous fait, il y a quelques années, l'expérience) obtiennent créance dans les momens de trouble chez cette nation qui se vante d'être la plus intelligente de la terre. « Il emporte, criait-on sur son passage, la fortune du peuple. » A Arcis-sur-Aube, il se vit retenu par la municipalité, et pour obtenir son élargissement, il dut s'adresser à l'assemblée nationale. A la réclamation de son père Mme de Staël joignait la lettre suivante, qu'elle adressait au baron de Jessé, alors président de l'assemblée (1) :

11 septembre 1790.

Je vous demande en grâce, monsieur, de vouloir bien faire délibérer ce matin l'assemblée sur l'arrestation de mon père. Il est nécessaire à sa santé de ne point éprouver des retards. C'est la seule considération que je présente. C'est à vous que je m'adresse personnellement, monsieur. Votre réputation fait ma confiance. Je ne prononcerois pas le nom de mon père à celui, permettez que je le dise, qui ne seroit pas aussi digne de l'entendre. J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble et très obéissante servante.

Plus heureux que le duc de La Rochefoucauld, le fils de l'aimable duchesse d'Enville, qui dans des circonstances à peu peu près semblables fut sous les yeux de sa mère massacré à Gisors, M. Necker obtint son élargissement et, après une nouvelle alerte à Vesoul, il put reprendre à petites journées un voyage que l'état de santé de Mme Necker rendait singulièrement pénible. Enfin, dans les premiers jours d'octobre 1790, ils atteignirent Coppet, où Mme de Staël vint bientôt les retrouver et où nous ne tarderons pas à les aller rejoindre nous-mêmes pour leur dire adieu.

OTHENIN D'HAUSSONVILLE.

(1) L'original de cette lettre se trouve aux Archives nationales. — On sait que l'assemblée nommait chaque mois un nouveau président.

CORRESPONDANCE

DE

GEORGE SAND

I.

1815-1830.

Pressé par quelques amis de ma mère de rassembler ses lettres et de les livrer à la publicité, j'ai d'abord hésité, je l'avoue. Ce travail était par trop pénible pour moi au lendemain de sa mort. Cette séparation a été tellement imprévue, tellement brutale qu'il m'a fallu quatre ans pour me remettre de ce coup terrible.

George Sand n'était pas seulement ma mère, elle était encore ma meilleure amie. Je la chérissais en fils dévoué, je l'adorais comme la meilleure des femmes, et je l'admirais comme l'un des plus grands génies de notre siècle.

Je dois à sa mémoire de la faire connaître telle qu'elle était et j'ai cru de mon devoir de ne rien changer aux lettres qui vont être publiées. Les jeunes générations qui n'ont pas connu George Sand pourront la juger d'après elle-même et ne s'en rapporteront plus à de fausses appréciations de ses contemporains, qui l'ont parfois présentée au point de vue légendaire et fantaisiste, ou même calomnieux.

Si, parmi ces contemporains qui vivent encore, j'ai rencontré chez quelques-uns des oppositions et des refus de me faire part de leurs lettres, je dois, en revanche, remercier le plus grand nombre de nos amis communs qui m'ont prouvé leur confiance en me livrant

toute leur correspondance. C'est à eux que je dédie mon travail de bibliophile et c'est encore à leur amitié que je fais appel afin d'être aidé et soutenu dans cette tâche.

MAURICE SAND.

Paris-Passy, 15 décembre 1880.

A Madame Maurice Dupin, Paris.

Nohant, 24 février 1815.

Oh! oui, chère maman, je t'embrasse, je t'attends, je te désire et je meurs d'impatience de te voir ici. Mon Dieu! comme tu es inquiète de moi! Rassure-toi, chère petite maman. Je me porte à merveille. Je profite du beau temps. Je me promène, je cours, je vas, je viens, je m'amuse. Je mange bien, je dors mieux encore et pense à toi plus encore.

Adieu, chère maman, ne sois donc point inquiète. Je t'embrasse de tout mon cœur.

AURORE.

A Madame Dupin, Paris.

(17 mars 1824) (1).

Je suis enchantée d'apprendre que vous vous portiez mieux, chère petite maman, et j'espère bien qu'à l'heure où j'écris, vous êtes tout à fait guérie, du moins je le désire de tout mon cœur et si je le pouvais, je vous rendrais vos quinze ans, chose qui vous ferait grand plaisir ainsi qu'à bien d'autres.

Vous avez pris bien de l'embarras de sevrer un gros garçon comme Oscar, et vous avez rendu à Caroline un vrai service de mère. Le mien n'a plus besoin de nourrice, il est sevré. C'est peut-être un peu tôt; mais il préfère la soupe, l'eau et le vin à tout et en ne cherchant pas à téter, mon lait a diminué, sans que ni lui ni moi ne nous en appercevions. Il est superbe de graisse et de fraîcheur, il a des couleurs très vives, l'air très décidé et le caractère idem. Il n'a toujours que six dents, mais il s'en sert bien pour manger du pain, des œufs, de la galette, de la viande, enfin tout ce qu'il peut attraper. Il mord comme un petit chien les mains qui l'ennuient en voulant le coeffer, etc. Il pose très bien ses pieds pour marcher, mais il est encore trop jeune pour courir après Oscar; dans un an ou deux, ils se battront pour leurs joujoux.

J'espère, ma chère maman, que le désir que vous me témoignez

(1) Je ne sais pas la date. Nous sommes le deuxième dimanche de carême.

de nous revoir, et que nous partageons bien, sera bientôt rempli. Nous espérons faire une petite fugue vers Pâques pour présenter M. Maurice à son grand-papa, qui ne le connaît pas encore et qui désire bien de le voir, comme vous pensez. Je veux lui faire une surprise. Je ne lui parlerai de rien dans mes lettres et je lui enverrai Maurice sans dire qui il est. Nous, nous serons derrière la porte pour jouir de son erreur. Mais j'ai tort de vous dire cela, car je veux vous en faire autant. Ainsi n'attendez pas que je vous prévienne de mon arrivée.

Adieu, ma chère maman, donnez-moi encore de vos nouvelles. Je vous embrasse de tout mon cœur, Casimir en fait autant; pour Maurice, quand on veut l'embrasser, il tourne la tête et présente son derrière; j'espère que vous le corrigerez de cette mauvaise habitude.

A Madame Dupin, Paris.

Nohant, 29 juin 1825.

Vous devez me trouver bien paresseuse, ma chère petite maman, et je le suis en effet. Je mène une vie si active que je ne me sens le courage de rien le soir en rentrant et que je m'endors aussitôt que je reste un instant en place. Ce sont là de bien mauvaises raisons, j'en conviens, mais du moment que nous sommes tous bien portans, quelles nouvelles à vous donner de notre tranquille pays, où nous vivons en gens plus tranquilles encore, voyant peu de personnes et nous occupant de soins champêtres, dont la description ne vous amuserait guère. J'ai reçu des nouvelles de Clotilde, qui m'a dit que vous vous portez bien, c'est ce qui me rassurait sur votre compte et contribuait à mon silence, puisque j'étais sans inquiétude.

Si vous eussiez effectué le projet de venir à Nohant, nous aurions dans ce moment le chagrin de vous quitter. Je pars d'ici dans huit à dix jours pour les Pyrénées. J'ai eu le bonheur d'avoir ici pendant quelques jours deux aimables sœurs, mes amies intimes de couvent qui se rendent aux mêmes eaux avec leur père et un vieil ami fort gai et fort aimable. En passant à Châteauroux, ils n'ont pu se dispenser de venir chasser quelques jours à Nohant, qui était devenu pour moi un lieu de délices par la présence de ces bonnes amies. Je les ai reconduites un bout de chemin et ne les ai quittées qu'avec la promesse de les rejoindre bientôt. Nous allons donc entreprendre un petit voyage de cent quarante lieues d'une traite. C'est peu pour vous, qui faites le voyage d'Espagne comme celui de Vincennes, mais c'est beaucoup pour Maurice, qui aura demain deux ans. J'espère néanmoins qu'il ne s'en appercevra pas, à en juger par

celui de Nohant, qu'il trouve trop court à son gré. D'ailleurs nous ne voyagerons que le jour et en poste. Nous sommes donc dans l'horreur des paquets. Nous emmenons Fanchon, et Vincent, qui est fou de joie de voyager sur le siège de la voiture. Pour moi, je suis enchantée de revoir les Pyrénées dont je ne me souviens guères, mais dont on me fait de si belles descriptions. Écrivez-nous donc désormais *à Cauterets par Tarbes. Hautes-Pyrénées.* Ne manquez pas de nous donner de vos nouvelles, car il semble qu'on soit plus inquiet quand on est plus éloigné.

Adieu, ma chère maman, je vous embrasse tendrement et vous désire une bonne santé et du plaisir surtout; car chez vous comme chez moi l'un ne va guères sans l'autre. Maurice est grand comme père et mère et beau comme un amour. Casimir vous embrasse de tout son cœur. Pour moi, je me porte très bien, sauf un reste de toux et de crachement de sang qui passeront, j'espère, avec les eaux.

Nous passerons deux mois au plus aux eaux, de là nous irons à Nérac chez le papa, où nous passerons l'hyver. Au mois de mars ou d'avril, nous serons à Nohant, où nous vous attendrons avec ma tante et Clotilde.

A Madame Dupin, Paris.

Bagnères, 28 août 1825.

J'ai reçu votre aimable lettre à Cauterets, ma chère maman, et je n'ai pu y répondre tout de suite pour mille raisons. La première, c'est que Maurice venait d'être d'être sérieusement malade, ce qui m'avait donné beaucoup d'inquiétude et d'embarras. Il a eu une espèce de fièvre inflammatoire assez compliquée et frisé de très près la dyssenterie et une fièvre cérébrale. Il est parfaitement guéri, depuis quelques jours surtout que nous sommes ici et que nous avons retrouvé le soleil et la chaleur. Il a repris tout à fait appétit, sommeil, gaîté et embonpoint. Aussitôt qu'il a été hors de danger, j'ai profité de sa convalescence pour courir les montagnes de Cauterets et de Saint-Sauveur, que je n'avais pas eu le temps de voir. Je n'ai donc pas eu une journée à moi pour écrire à qui que ce soit, ce dont tout le monde me veut et dont je me veux à moi-même. Mais après avoir fait presque tous les jours des courses de huit, dix, douze et quatorze lieues à cheval, j'étais tellement fatiguée que je ne songeais qu'à dormir, encore quand Maurice me le permettait. Aussi j'ai été fort souffrante de la poitrine et j'ai eu des toux épouvantables, mais je ne me suis point arrêtée à ces misères et en continuant des exercices violens, j'ai retrouvé ma santé et un appétit qui effraye nos compagnons de voyage les plus voraces.

Je suis dans un tel enthousiasme des Pyrénées, que je ne vais

plus rêver et parler toute ma vie que montagnes, torrens, grottes et précipices. Vous connaissez ce beau pays, mais pas si bien que moi, j'en suis sûre, car beaucoup des merveilles que j'ai vues sont enfouies dans des chaînes de montagnes où les voitures et même les chevaux n'ont jamais pu pénétrer. Il faut marcher à pic des heures entières dans des gravas qui s'écroulent à tout instant et sur des roches aiguës où on laisse ses souliers et partie de ses pieds.

A Cauterets, on a une manière de gravir les rochers fort commode : deux hommes vous portent sur une chaise attachée à un brancard et sautent ainsi de roche en roche au-dessus de précipices sans fond avec une adresse, un aplomb et une promptitude qui vous rassurent pleinement et vous font braver tous les dangers; mais comme ils sentent le bouc d'une lieue et que très souvent on meurt de froid après une ou deux heures de l'après-midi, surtout au haut des montagnes, j'aimais mieux marcher et je sautais comme eux d'une pierre à l'autre, tombant souvent et me meurtrissant les jambes, mais riant toujours de mes désastres et de ma maladresse. Au reste, je ne suis pas la seule femme qui fasse des actes de courage. Il semble que le séjour des Pyrénées inspire de l'audace aux plus timides, car les compagnes de mes expéditions en faisaient autant. Nous avons été à la fameuse cascade de Gavarnie, qui est la merveille des Pyrénées. Elle tombe d'un rocher de douze cents toises de haut et taillé à pic comme une muraille. Près de la cascade, on voit un pont de neige qu'à moins de toucher on ne peut croire l'ouvrage de la nature; l'arche, qui a dix à douze pieds de haut, est parfaitement faite, et on croit voir des coups de truelle sur du plâtre; plusieurs des personnes qui étaient avec nous (car on est toujours fort nombreux dans ces excursions) s'en sont retournées convaincues qu'elles venaient de voir un ouvrage de maçonnerie. Pour arriver à ce prodige et pour en revenir, nous avons fait douze lieues à cheval sur un sentier de trois pieds de large au bord d'un précipice qu'en certains endroits on appelle l'échelle et dont on ne voit pas le fond. Ce n'est pourtant pas là ce qu'il y a de plus dangereux, car les chevaux y sont accoutumés et passent à une ligne du bord sans broncher. Ce qui m'étonne bien davantage dans ces chevaux de montagne, c'est leur aplomb sur des escaliers de rochers qui ne présentent à leurs pieds que des pointes tranchantes et polies. J'en avais un fort laid, comme ils le sont tous, mais à qui j'ai fait faire des choses qu'on n'exigerait que d'une chèvre. Galoppant toujours dans les endroits les plus effrayans sans glisser ni faire un seul faux pas et sautant de roche en roche en descendant. J'avoue que je ne croyais pas que cela fût possible et que je ne me serais jamais cru le courage de me fier à lui avant que j'eusse éprouvé ses moyens.

Nous avons été hier à six lieues d'ici à cheval pour visiter les grottes de Lourdes. Nous sommes entrés à plat ventre dans celle du Loup. Quand on s'est bien fatigué pour arriver à un trou d'un pied de haut qui ressemble à la retraite d'un blaireau, j'avoue que l'on se sent un peu découragé. J'étais avec mon mari et deux autres jeunes gens avec qui nous étions fort liés à Cauterets et que nous avons retrouvés à Bagnères, ainsi qu'une grande partie de notre nombreuse et aimable société bordelaise. Nous avons eu le courage de nous embarquer dans cette tanière, et au bout d'une minute nous nous sommes trouvés dans un endroit beaucoup plus spacieux, c'est-à-dire que nous pouvions nous tenir debout sans chapeau et que nos épaules n'étaient qu'un peu froissées à droite et à gauche.

Après avoir fait cent cinquante pas dans cette agréable position, tenant chacun une lumière et ôtant bottes et souliers pour ne pas glisser sur le marbre mouillé et raboteux, nous sommes arrivés au puits naturel, que nous n'avons pas vu malgré tous nos flambeaux, parce que le roc disparaît tout à coup sous les pieds, et l'on ne trouve plus qu'une grotte si obscure et si élevée qu'on ne distingue ni le haut ni le fond. Nos guides arrachèrent des roches avec beaucoup d'effort et les lancèrent dans l'obscurité; c'est alors que nous jugeâmes de la profondeur du gouffre, le bruit de la pierre frappant le roc fut comme un coup de canon, et retombant dans l'eau comme un coup de tonnerre y causa une agitation épouvantable. Nous entendîmes pendant quatre minutes l'énorme masse d'eau ébranlée, frapper le roc avec une fureur et un bruit effrayant qu'on aurait pu prendre tantôt pour « le travail de faux monnayeurs, tantôt pour les voix rauques et bruyantes des brigands. » Ce bruit, qui part des entrailles de la terre, joint à l'obscurité et à tout ce que l'intérieur d'une caverne a de sinistre, aurait pu glacer des cœurs moins aguerris que les nôtres. Mais nous avions joué à Gavarnie avec les crânes des templiers, nous avions passé sur le pont de neige quand nos guides nous criaient qu'il allait s'écrouler : la grotte du Loup n'était qu'un jeu d'enfant. Nous y passâmes près d'une heure et nous revînmes chargés de fragmens de pierres que nous avions lancées dans le gouffre. Ces pierres, que je vous montrerai, sont toutes remplies de parcelles de fer et de plomb qui brillent comme des paillettes.

En sortant de la grotte du Loup, nous entrâmes dans *las Espeluches*. Notre savant cousin, M. Defos, vous dira que ce nom patois vient du latin.

Nous trouvâmes l'entrée de ces grottes admirable; j'étais seule en avant. Je fus ravie de me trouver dans une salle magnifique soutenue par d'énormes masses de rochers qu'on aurait pris pour

des piliers d'architecture gothique; le plus beau pays du monde, le torrent d'un bleu d'azur, les prairies d'un vert éclatant, un premier cercle de montagnes couvertes de bois épais, et un second, à l'horizon, d'un bleu tendre qui se confondait avec le ciel, toute cette belle nature éclairée par le soleil couchant, vue du haut d'une montagne, au travers de ces noires arcades de rochers; derrière moi, la sombre ouverture des grottes: j'étais transportée. Je parcourus ainsi deux ou trois de ces péristyles, communiquant les uns aux autres par des portiques, cent fois plus imposans et plus majestueux que tout ce que feront les efforts des hommes.

Nos compagnons arrivèrent, et nous nous enfonçâmes encore dans les détours d'un labyrinthe étroit et humide, nous aperçûmes au-dessus de nos têtes une salle magnifique où notre guide ne se souciait guère de nous conduire. Nous le forçâmes de nous mener à ce second étage. Ces messieurs se déchaussèrent et grimpèrent assez adroitement; pour moi, j'entrepris l'escalade.

Je passai sans frayeur sur le taillant d'un marbre glissant au-dessous duquel était une profonde excavation. Mais quand il fallut enjamber sur un trou que l'obscurité rendait très effrayant, n'ayant aucun appui ni pour mes pieds ni pour mes mains, glissant de tous côtés, je sentis mon courage chanceler. Je riais, mais j'avoue que j'avais peur. Mon mari m'attacha deux ou trois foulards autour du corps et me soutint ainsi pendant que les autres me tiraient par les mains. Je ne sais ce que devinrent mes jambes pendant ce tems-là. Quand je fus en haut, je m'assurai que mes mains (dont je souffre encore) n'étaient pas restées dans les leurs, et je fus payée de mes efforts par l'admiration que j'éprouvai. La descente ne fut pas moins périlleuse, et le guide nous dit, en sortant, qu'il avait depuis bien des années conduit des étrangers aux *Espeluches*, mais qu'aucune femme n'avait gravi le second étage. Nous nous amusâmes beaucoup à ses dépens en lui reprochant de ne pas balayer assez souvent les appartemens dont il avait l'inspection.

Nous rentrâmes à Lourdes dans un état de saleté impossible à décrire; je remontai à cheval avec mon mari, et, nos jeunes gens prenant la route de Bordeaux, nous prîmes tous deux celle de Bagnères. Nous eûmes pendant six lieues une pluie à verse et nous sommes rentrés ici à dix heures du soir, trempés jusqu'aux os et mourant de faim. Nous ne nous en portons que mieux aujourd'hui. Nous sommes dans l'enchantement de deux chevaux arabes que nous avons achetés et qui seront les plus beaux que l'on ait jamais vus au bois de Boulogne.

Voilà une lettre éternelle, ma chère maman, mais vous me demandez des détails, et je vous obéis avec d'autant plus de plaisir que je cause avec vous. Clotilde m'en demande aussi, mais je n'ai

guère le tems de lui écrire aujourd'hui, et demain recommencent mes courses. Veuillez l'embrasser pour moi, lui faire lire cette lettre si elle peut l'amuser, et lui dire, que dans huit à dix jours, je serai chez mon beau-père et j'aurai le loisir de lui écrire.

Adressez-moi donc de vos nouvelles chez lui, près Nérac, Lot-et-Garonne. J'en attends avec impatience, je suis si loin, si loin de vous et de tous les miens! Adieu, ma chère maman. Maurice est gentil à croquer, Casimir se repose, dans ces courses dont je vous parle, de celles qu'il a faites sans moi à Cauterets; il a été à la chasse sur les plus hautes montagnes, il a tué des aigles, des perdrix blanches et des *isards* ou chamois, dont il vous fera voir les dépouilles; pour moi, je vous porte du crystal de roche: je vous porterais du Barréges de Barréges même, s'il était un peu moins gros et moins laid. Adieu, chère maman, je vous embrasse de tout mon cœur.

Veuillez, quand vous lui écrirez, embrasser mille fois ma sœur pour moi, lui dire que je suis bien loin de l'oublier, mais que cette lettre que je vous écris et une à mon frère sont les seules que j'aie eu le tems d'écrire aux Pyrénées, mais que, quand je serai à Guillery, je lui écrirai tout de suite. Nous comptons y rester jusqu'au mois de janvier, de là aller passer le carnaval à Bordeaux et enfin retourner avec le printems à Nohant, où nous vous attendons avec ma tante.

A Madame Dupin, à Charleville.

Nohant, 25 février 1826.

J'ai bien du malheur, ma chère maman. Je vais à Paris précisément à l'époque où tout le monde y est, et ma mauvaise étoile veut que je ne vous y trouve pas. Je cours chez ma tante pour y apprendre que vous êtes à Charleville. Je vous espère tous les jours, mais je n'ai signe de vie qu'à mon retour ici, où je trouve enfin une lettre de vous. C'est une grande maladresse de ma part que d'aller au bout de deux ans passer quinze jours à Paris et de ne pas vous y trouver. Mais il y avait si longtems que je n'avais reçu de vos nouvelles que je vous croyais bien de retour chez vous. Caron même, chez qui nous avons demeuré, vous croyait sa voisine. Enfin j'ai joué de malheur et me voilà rentrée dans mon Berry, ne sachant plus quand j'en sortirai ni quand j'aurai le bonheur de vous embrasser.

Ma santé, à laquelle vous avez la bonté de porter tant d'intérêt, est meilleure que la dernière fois que je vous écrivis; la preuve en est que j'ai eu la force de passer quatre nuits dans le courrier, tant pour aller que pour venir, sans être malade ni à l'arrivée ni au

retour. Sans ma mauvaise toux qui ne me laissait pas dormir, je me serais assez bien portée. Merci mille fois de vos bons avis à cet égard, mais ne me grondez pas de ne pas les avoir suivis très exactement. Vous savez que je suis un peu incrédule et puis un peu médecin moi-même, non par théorie, mais par pratique. Je n'ai jamais vu de remèdes efficaces aux maux de poitrine, la nature fait toutes les guérisons quand elle s'en mêle et l'honneur en est à l'esculape qui ne s'en est pas mêlé. Je sais bien que ces messieurs n'en conviendront jamais. Comment un médecin avouerait-il sa nullité? Ce ne serait pas adroit. S'ils faisaient comme moi la médecine gratis, ils seraient de bonne foi, peut-être encore l'amour-propre serait-il là pour les en empêcher.

Tant y a que sans remède et sans docteur, sans me noyer l'estomach de boissons qui ne vont pas dans la poitrine, je ne tousse plus, c'est l'important. J'ai bien toujours des douleurs et par surcroît une fluxion de chaque côté du visage dans ce moment-ci. Mais le printems, s'il veut se dépêcher de venir, mettra ordre aux affaires.

Je vous dirai, chère maman, que si vous étiez venue passer le carnaval ici, vous ne vous seriez pas du tout ennuyée. Nous avons des bals charmans et nous passons des deux et trois nuits par semaine à danser; ce n'est pas ce qui me repose ni même ce qui m'amuse le mieux, mais il y a des obligations dans la vie qu'il faut prendre comme elles viennent. Dernièrement nous sommes sortis d'un bal chez Mme Duvernet à neuf heures du matin. N'êtes-vous pas émerveillée d'une dissipation pareille? Aussi le *Jubilé*, traversé par tant de fêtes, n'en finit-il pas. J'espère que dans deux ou trois ans nous n'en entendrons plus parler. En attendant, le curé prêche tous les dimanches matin contre le bal, et tous les dimanches soir on danse tant qu'on peut.

Quand je parle de curé grognon, vous entendez bien que ce n'est pas celui de Saint-Chartier que je veux dire. Tout au contraire, celui-là est si bon que, s'il avait quelque soixante ans de moins, je le ferais danser si je m'en mêlais. Il est venu ici faire deux mariages dans un jour. Celui d'André, avec une jeune fille que vous ne connaissez pas et qui rentrera à notre service à la Saint-Jean et celui de Fanchon, sœur d'André et bonne de Maurice, avec la coqueluche du pays, le beau cantonnier *Sylvinot*, dont vous ne vous rappelez sans doute en aucune manière malgré *ses succès*. La noce s'est faite dans nos remises, on mangeait dans l'une, on dansait dans l'autre. C'était d'un luxe que vous pouvez imaginer. Trois bouts de chandelle pour illumination, force piquette pour rafraîchissemens, orchestre composé d'une vielle et d'une cornemuse, la plus criarde, par conséquent la plus goûtée du pays. Nous avions

invité quelques personnes de La Châtre, et nous avons fait cent mille folies, comme de nous déguiser le soir en paysans et si bien que nous ne nous reconnaissions pas les uns les autres. Mme Duplessis était charmante en cotillon rouge. Ursule, en blouse bleue et en grand *chapiau*, était un fort drôle de galopin. Casimir, en mendiant, a reçu des sous qui lui ont été donnés de très bonne foi. Stéphane, que vous connaissez, je crois, était en paysan requinqué, et, faisant semblant d'être gris, a été coudoyer et apostropher notre sous-préfet, qui est un agréable et qui était au moment de s'en aller quand il nous a tous reconnus. Enfin la soirée a été très bouffonne et vous aurait divertie, je gage; peut-être auriez-vous été tentée de prendre aussi le bavolet, et je parie qu'il n'y aurait pas d'yeux noirs qui vous le disputassent encore.

Comptez-vous retourner bientôt à Paris, chère maman, et êtes-vous toujours contente du séjour de Charleville? Embrassez bien ma sœur pour moi ainsi que le cher petit Oscar. Casimir vous présente ses tendres hommages, et moi je vous prie de penser un peu à nous quand le printems reviendra. Donnez-nous de vos nouvelles, chère maman et recevez mes embrassemens.

A Madame Dupin.

Nohant, 9 octobre 1826.

Pardonnez-moi, ma chère petite maman, d'avoir été si longue à vous remercier des peines que vous avez prises pour moi. J'ai été si occupée, si dérangée, et vous êtes si bonne et si indulgente, que j'espère ma grâce. Vous avez bien voulu courir pour vous occuper de ma toilette et de celle de Maurice. Ces emplettes étaient charmantes et font l'admiration *d'un chacun* dans le pays. Pour la parure d'or mat, je nomme Casimir pour l'aimable présent, et vous pour le bon goût. Il m'a empêché jusqu'à présent de vous écrire, disant qu'il voulait s'en charger. Mais ses vendanges l'occupent à tel point que je me fais l'interprète de sa reconnaissance, c'est un sentiment que nous pouvons bien avoir en commun. Agréez-la et croyez-la bien sincère. Vous nous avez mandé que vous étiez souffrante d'un rhume. Je crains que le froid piquant qui commence à se faire sentir ne contribue pas à le guérir. J'en souffre bien aussi et je commence l'hyver par des douleurs et des rhumatismes. Pour éviter pourtant d'être aussi maltraitée que l'année dernière, je me couvre de flanelle, gilet, caleçons, bas de laine. Je suis comme un capucin (à la saleté près) sous un cilice. Je commence à m'en trouver bien et à ne plus sentir ce froid qui me glaçait jusqu'aux os et me rendait toute triste. Ayez aussi bien soin de vous, ma chère maman, à mon tour je vais vous prêcher.

Maurice, grâce à Dieu, annonce une santé robuste. Il est grand, gros et frais comme une pomme. Il est très bon, très pétulant, assez volontaire quoique peu gâté, mais sans rancune, sans mémoire pour le chagrin et le ressentiment. Je crois que son caractère sera sensible et aimant, ses goûts inconstans : un fonds d'heureuse insouciance lui fera, je pense, prendre son parti sur tout assez promptement. Voilà ses qualités et ses défauts autant que je puis en juger et je tâcherai d'entretenir les unes et d'adoucir les autres. Quant à Léontine, vous la verrez. C'est bien une autre pâte à pétrir. On peut tirer beaucoup de bien et beaucoup de mal de ce caractère concentré, réfléchi et susceptible. Elle était charmante entre mes mains. Je savais la prendre. J'ai eu beaucoup de chagrin à m'en séparer, et je m'inquiète de son voyage. Je sens qu'elle me manque et je crains qu'elle ne soit pas aussi bien qu'avec moi.

Hippolyte vous dira que nous attendons le retour de James avec sa femme, mais il ne vous dira peut-être pas les folies qu'il faisait toute la journée ici avec son *ancien*, son *commandant* Du Plessis. J'aurais bien envie de vous régaler d'une certaine histoire de *porte-manteau*, si je ne craignais de vous fatiguer de ces enfantillages. Vous pourrez cependant le taquiner vertement, lorsque vous le verrez boire à table, en lui disant : *Est-ce que tu as envie de faire ton portemanteau aujourd'hui?* C'est le mot d'ordre et vous obtiendrez sa confession.

Adieu, ma chère maman. Clotilde est donc décidément grosse? j'en suis ravie. Caroline ne m'écrit point. Oscar est-il mieux portant et plus fort? Je vous embrasse bien tendrement, donnez-moi de vos nouvelles et croyez en vos enfans.

AUR.

Comment traitez-vous l'ami *vicomte?* Faites-lui mes amitiés sincères, si toutefois vous êtes contente de lui.

A Monsieur Hippolyte Chatiron, à Paris.

Nohant, mars 1827.

Ce que tu me dis de St. me fait beaucoup de peine. Il ne veut soigner ni sa santé, ni ses affaires et n'épargne ni son corps, ni sa bourse. Qui pis est, il se fâche des bons conseils, traite ses vrais amis de docteurs et les reçoit de manière à leur fermer la bouche. Je savais tout cela bien avant que tu me le dises et j'avais été avant toi bourrée de la bonne manière. Je ne m'en suis jamais fâchée, parce que je sais que son caractère est ainsi fait et que, puisque j'ai de l'amitié pour lui, connaissant ses défauts, je ne vois pas de motif à la lui retirer maintenant qu'il suit sa pente. Cette

découverte a dû te refroidir, je le conçois. Votre amitié n'était encore qu'une liaison mal affermie, attendant tout de l'avenir et ne recevant rien du passé. Sans doute, à ta place, trouvant cette âpreté de caractère chez quelqu'un, que j'aurais jugé tout différent, j'aurais comme toi rabattu beaucoup du cas que j'en faisais. Quant à moi, je voudrais pouvoir cesser de l'aimer, car ce m'est un continuel sujet de peines que de le voir en mauvais chemin et toujours refusant de s'en appercevoir. Mais on doit aimer ses amis jusqu'au bout, quoiqu'ils fassent, et je ne sais pas retirer mon affection quand je l'ai donnée. Je prévois que St., avec ses moyens de parvenir, n'arrivera jamais à rien. Je le prévois même depuis longtems. Cette famille est fort décriée dans le pays et à trop juste titre. St. a beaucoup des défauts de ses frères, et c'est tout ce qu'on connaît de lui, car ses qualités, qui sont grandes et belles, celles d'une âme fortement trempée, capable de grandes vertus et de grandes erreurs, ne sont pas de nature à sauter aux yeux des indifférens et à être goûtées autrement qu'à l'épreuve. On me saura toujours mauvais gré de lui être aussi attachée, et bien qu'on n'ose me le témoigner ouvertement, je vois souvent le blâme sur le visage des gens qui me forcent à le défendre. Je ne retirerai donc de lui rien qui puisse flatter ma vanité ; fort au contraire aura-t-elle peut-être beaucoup à souffrir de sa condition. Je craindrais, en examinant trop attentivement les taches de son caractère, de me refroidir sous ce prétexte, mais effectivement de céder à toutes ces considérations d'amour-propre et d'égoïsme qui font qu'on rapporte tout à soi, lesquelles on devrait fouler aux pieds. St. me sera toujours cher, quelque malheureux qu'il soit. Il l'est déjà, et plus il le deviendra, moins il inspirera d'intérêt, telle est la règle de la société. Moi, du moins, je réparerai, autant qu'il sera en moi, ses infortunes. Il me trouvera, quand tous les autres lui tourneraient le dos, et dût-il tomber aussi bas que l'aîné de ses frères, je l'aimerais encore par compassion après avoir cessé de l'aimer par estime. Ceci n'est qu'une supposition pour te montrer quelle est mon amitié, car on ne soupçonne pas de véritables torts à ceux qu'on aime, et je suis loin de me préparer à recevoir ce nouveau déboire de le voir s'abaisser. Mais il restera dans la misère, de tristes pressentimens m'avertissent que ses efforts pour s'en retirer l'y plongeront plus avant. Ce sera un grand tort aux yeux de tous, excepté aux miens.

Tu penses absolument comme moi à cet égard, puisque tu m'exhortes à ne lui pas retirer mon attachement. Tu peux être tranquille. Quant à toi, ce n'est pas tant de ses folies que tu es choqué que de l'aveuglement qui lui fait préférer ses faux amis aux vrais. Je ne te blâme point de cette impression. Je te demande

seulement de la modérer par un sentiment de bonté et d'indulgence qui t'est naturel et qui te fera continuer tes bons offices, soit qu'il les accueille bien ou mal. S'il les méconnaît, ce sera par fausseté de jugement, jamais par vice de cœur. Si j'étais homme, avec la volonté que j'ai de le servir, je repondrais de lui. Mais, femme, ce que je saurais obtenir de lui devient presque nul par la différence de sexe, d'état et de mille autres choses qui viennent à la traverse de mes bons desseins. Entraves cruelles que mon amitié maudit, mais qu'elle respecte, parce qu'il n'est donné qu'à l'amour, tout faible et inférieur qu'il est à l'autre sentiment, de les rompre.

A Madame Dupin.

Nohant, 5 juillet 1827.

Pourquoi donc ne m'écrivez-vous pas, ma chère maman? Êtes-vous malade? Si cela était, je le saurais probablement, Hippolyte ou Clotilde me l'auraient écrit. Mais, depuis le 24 mars, pas un mot de vous. Vous m'oubliez tout à fait, et me ferez regretter de ne pas habiter Paris, si les absens ont si peu de part à votre souvenir. Je ne suis pas démonstrative, mais votre silence me peine et me fait mal plus que je ne saurais le dire.

Caroline est-elle toujours près de vous? Ce serait du moins une consolation pour moi que de vous savoir heureuse et satisfaite. Je n'attribuerais cette absence de lettre à rien de fâcheux et j'en souffrirais seule. Mais que ne puis-je augurer de cette incertitude? Hors une maladie, dont je serais certainement informée par quelqu'un, j'imagine tout. Il faut que vous ayez quelque chagrin. Mais quel chagrin vous force à me laisser ainsi dans l'inquiétude? Hippolyte me mande que la famille Defos va partir pour Clermont, ne serez-vous pas tentée de l'accompagner? Il y a longtemps que vous projetez ce voyage, et au retour, vous vous arrêteriez ici, ou bien nous vous verrions en Auvergne, où je vais passer quelques semaines, et nous reviendrions ensemble à Nohant. Si c'est là la surprise que vous me ménagez, je ne me plaindrai pas que vous me l'ayez fait trop longtems désirer.

Depuis que je ne vous ai écrit, je me suis assez bien portée, mais j'ai eu plusieurs accidens, où j'ai failli me tuer. Je serais morte sans un souvenir de vous, ma chère maman, et ce n'eût pas été un de mes moindres regrets à quitter la vie.

Je ne veux pas vous écrire plus longuement aujourd'hui. Je vous gronderais, je crois, et ce serait passablement ridicule. Il y a déjà longtemps que j'ai sur le cœur de vous reprocher votre paresse, et

que je recule toujours, espérant une lettre. Mais elle n'arrive pas.

Adieu, ma chère maman, pardonnez-moi d'être un peu en colère contre vous et faites-moi voir, je vous en prie, que vous vous ressouvenez d'une fille que vous avez en Berry et qui vous aime plus que vous ne songez à elle.

A Madame Dupin, Paris.

Nohant, 17 juillet 1827.

Je vous remercie, ma chère maman, de m'avoir donné de vos nouvelles. Je commençais à être inquiète, non de votre santé, que je savais être bonne, mais de votre oubli. Grâce à Dieu, vous vous portez bien et vous n'avez que des contrariétés; c'est encore trop. Vous êtes bien malheureuse dans le choix de vos suivantes, mais ce n'est pas à dire, parce que vous n'en avez point encore trouvé de bonnes, qu'il n'y en ait point et que vous deviez vous résoudre à vous servir vous-même. Peut-être vous lasserez-vous bientôt de n'être pas chez vous, et il n'est pas prudent à vous qui êtes souvent malade de passer les nuits seule. Pour cette seule raison, sans compter la peur qui vous tourmente et qui est une vraie maladie qui fait même beaucoup de mal, vous devriez ne pas vous isoler ainsi de tout secours, de tous soins. Peut-être les choisissez-vous trop jeunes, par conséquent sujettes aux défauts de leur âge, la coquetterie et l'humeur légère. Il me semble que j'aimerais mieux une femme d'un âge mûr, quoiqu'il y ait souvent l'inconvénient de l'humeur revêche et rabacheuse. Vous rappelez-vous Marie Guillard, cette vieille laide et bonne femme qui, après avoir été longtemps ici, s'était mariée avec un vieillard borgne? Après une vingtaine d'années de mariage, elle a enterré son mari et placé sa fille qui est assez jolie, et, étant redevenue *célibataire*, est rentrée à notre service. Elle a repris le soin de ses vaches et de ses poules (qui ne sont pas tout à fait les mêmes qu'elle soignait il y a vingt ans). C'est la plus drôle de vieille qui soit au monde. Active, laborieuse, propre et fidelle, mais grognon au-delà de ce qu'on peut imaginer. Elle grogne le jour et, je crois, aussi la nuit en dormant. Elle grogne en faisant du beurre, elle grogne en faisant manger ses poules. Elle grogne en mangeant elle-même. Elle grogne les autres, et quand elle est seule, elle se grogne. Je ne la rencontre jamais sans lui demander comment va sa grognerie, et elle ne grogne que de plus belle. Elle vous impatienterait bien, et moi tout autant si son service la tenait plus près de moi. Aussi je ne vous la propose pas, rien que sa figure vous rendrait malade. Au reste, elle n'est pas

plus laide qu'elle ne l'était dans sa jeunesse, c'est une de ces figures qui ne changent pas, malheureusement pour elles.

A propos de figures, je vous envoie un profil que j'ai fait d'idée en barbouillant. Il est bon de vous dire que c'est Caroline que j'ai prétendu faire. Il n'y a que moi qui la trouve ressemblante, ce qui est malheureux pour le mérite de l'artiste. Telle qu'elle est, je vous l'envoie, espérant que vous, qui êtes beaucoup plus disposée à l'indulgence, vous y mettrez beaucoup du vôtre et parviendrez à retrouver du moins la coupe du visage et l'expression douce et candide de la physionomie. Au reste, vous avez bien le talent de le retoucher. Je vous le livre. J'ai fait aussi mon portrait, mais avec plus de soin et d'attention, parce que j'avais le modèle sous les yeux et que l'observation travaillait et non l'imagination. Il n'en est pas mieux et il a un air si triste et si sentimental que je lui ris au nez de le voir ainsi et n'ose vous l'envoyer. Il me rappelle ces vers :

D'où vient ce noir chagrin qu'on lit sur son visage?
C'est de se voir si mal gravé.

Hippolyte a dû vous dire, ma chère maman, que j'avais écrit à Mme Defos pour lui demander pardon de la distraction qui m'avait empêchée de la reconnaître et lui témoigner le désir de la voir à Clermont si j'y vais, comme j'en ai le projet le mois prochain.

C'est en parlant du Mont-Dore probablement que vous me dites que je ne suis qu'à quatre lieues d'elle, car d'ici par la route de poste, il y en a près de cinquante. Cette grande distance me fait craindre que Mme Defos n'effectue point son projet de venir nous voir, à moins que quelque autre affaire ou désir de voyager ne lui fasse prendre notre route pour revenir à Paris, route qui est beaucoup moins directe et moins bien servie. S'il vient malgré ces obstacles, j'en serais ravie et je le recevrai de mon mieux. Je n'ose plus vous tourmenter pour faire ce voyage. Il vous ferait pourtant grand bien. Vous n'auriez pas de peurs à redouter pour la nuit, ni tout l'embarras de vivre en pension.

Adieu, ma chère maman, je vous écris à la lueur des éclairs et aux grondemens du tonnerre, ce qui n'empêche pas Maurice et Casimir de ronfler aussi fort que lui. Je vais faire comme eux, et si à nous trois nous ne couvrons pas le bruit d'orage, il faudra qu'il fasse grand train de son côté. Écrivez-moi un peu plus souvent, portez-vous bien et soignez-vous. Je vous embrasse bien tendrement.

A Monsieur Caron, Paris.

Nohant, 1er avril 1828.

Il y a bien longtems, mon cher Caron, que je veux vous écrire, mais mon Maurice a été si malade pendant tout l'hyver, et moi si tourmentée de ses maux et des miens que je n'ai donné signe de vie à personne. Ce dont je reçois de vifs reproches de tous côtés. Quoique vous y mettiez plus d'indulgence que les autres en ne me grondant pas, je ne veux pas abuser plus longtems de votre *longanimité*, et je viens enfin vous dire que je ne vous ai point oublié, car nous parlons de vous bien souvent, avec mon mari et nos amis de la Châtre, qui demandent toujours quand vous viendrez. Je voudrais bien avoir une bonne réponse à leur donner, et je n'en perds pas l'espérance, car vous trouverez bien quelque tems à nous donner, et vous savez qu'il y a ici de bon vin et de bons garçons. J'espère que dans quelques jours nous aurons de la chaleur et du beau tems qui me rendra moins maussade et mieux portante. Pour le présent, je suis tout à fait ganache et misérable, ne pouvant bouger de ma chambre et à peine de mon lit. Je suis grosse par-dessus le marché, et cela fait une complication de maux peu agréable. Il ne me faudrait rien moins que vous pour me rendre ma bonne humeur et la santé.

Que faites-vous maintenant, mon gros ami? Avez-vous guéri ce vilain rhume qui vous fatiguait si fort, et êtes-vous un peu au courant de votre nouvel état de choses? Il y a bien longtems aussi que Casimir dit tous les jours qu'il veut vous demander de vos nouvelles. Mais vous savez comme il est paresseux de l'esprit et enragé des jambes. Le froid, la boue, ne l'empêchent point d'être toujours dehors, et quand il rentre, c'est pour manger ou ronfler.

Votre belle Pauline est-elle toujours aussi grosse et aussi bonne? Maurice est un lutin achevé. Il a été abîmé d'une coqueluche qui lui a ôté pendant deux mois le sommeil et l'appétit. Heureusement il va à merveille maintenant. Quand vous viendrez, je veux que vous m'ameniez Pauline. Vous savez que j'en aurai bien soin, et elle est si aimable et si douce qu'elle ne nous sera guères à charge en route.

Voyez-vous souvent la famille Saint-Agnan? J'ai été si paresseuse envers eux que je ne sais ce qu'ils deviennent.

Maurice qui s'endort sur mes genoux et me fatigue beaucoup m'empêche de vous en dire davantage. Je laisse à Casimir le soin de vous répéter que nous vous aimons toujours et vous désirons vivement.

A Madame Dupin, Paris.

Nohant, 7 avril 1828.

Vous me traitez bien sévèrement, ma chère maman, justement au moment où je venais de vous écrire ne m'attendant guères à vous voir fâchée contre moi. Vous me prêtez une foule de motifs d'indifférence dont vous ne me croyez certainement pas coupable. J'aime à croire qu'en me grondant vous avez un peu exagéré mes torts et qu'au fond du cœur vous me rendiez plus de justice, car si vous n'aviez pas cru que je serais sensible à de si graves reproches, vous ne me les auriez pas fait. J'espère qu'en apprenant que ma maladie avait été la seule cause de ce long silence, vous m'avez entièrement pardonné. Dites-le-moi bien vite, car c'est un mauvais traitement pour moi que vos reproches, et j'ai besoin pour me mieux porter de savoir que vous m'avez rendu vos bontés.

J'ai appris de la famille Maréchal des nouvelles qui m'ont bien profondément affligée. J'en suis malade de chagrin et d'inquiétude. Je viens pourtant de recevoir une lettre d'Hippolyte qui m'annonce que Clotilde est beaucoup mieux. Mais sa fille est morte! pauvre Clotilde, qu'elle est malheureuse! si bonne et si aimable. Elle ne méritait pas ces cruels chagrins. Elle ignore encore la perte de son enfant, mais il faudra qu'elle l'apprenne et combien ce nouveau malheur lui sera amer! Je suis sûre que ma pauvre tante a le cœur brisé. Tout est chagrin et misère ici-bas.

Vous me mandez que Caroline est malade. Qu'a-t-elle donc? j'espère que cela n'est pas sérieusement, puisque vous m'en parlez si brièvement. Veuillez m'en donner des nouvelles plus détaillées, ma chère maman, ainsi que de vous-même. Je ne sais si c'est pour me punir que vous me donnez de mauvaises nouvelles sans y ajouter un mot pour les adoucir. Ce serait trop de sévérité, car vous ne croyez pas que j'y sois insensible.

Je suis moi-même continuellement malade, ne pouvant dormir, souffrant beaucoup de l'estomach et d'un battement de cœur si précipité qu'il me semble avoir de l'eau en ébullition sous mes vêtemens. J'espère toujours dans le mois de mai.

Maurice va à merveille. Il est tous les jours plus aimable et plus joli. Mais je me reproche de vanter mon bonheur, quand je pense à cette pauvre Clotilde, dont le sort à cet égard est si différent. L'aisance et les plaisirs ne sont rien au cœur d'une mère en comparaison de ses enfans. Si je perdais Maurice, rien sur la terre ne m'offrirait de consolation dans la retraite où je vis. Il m'est si nécessaire que, sans lui, je ne passe pas une heure sans m'ennuyer.

Ne me laissez pas plus longtems avec le chagrin de vous savoir mécontente. Écrivez-moi, ma chère maman, j'ai le cœur bien triste, et un mot de vous en ôterait un grand poids.

Casimir vous embrasse tendrement.

A Madame Dupin, Paris.

Nohant, 4 août 1828.

Il est vrai que j'ai été bien longtems sans vous écrire, ma chère maman, mais je n'ai pas cessé de demander de vos nouvelles à Hippolyte. Il pourra vous dire aussi que trois fois de suite je lui ai demandé votre adresse sans qu'il me l'envoyât. J'ai cherché dans vos lettres précédentes, mais je n'y ai point trouvé celle que vous me dites m'avoir désignée. Ce n'est que sa dernière lettre (qui m'est arrivée à peu près en même temps que la vôtre) qui me l'a apprise. J'étais fort contrariée, je vous assure, de ne savoir où vous étiez. Je suis enfin bien heureuse de savoir que vous êtes installée de nouveau à Paris, bien portante et avec la société de votre enfant, qui doit vous être agréable et récréative. Embrassez-le bien de ma part, je vous en prie, et gardez-le le plus longtems que vous pourrez, car j'ai bien envie de le voir.

A cet égard, je ne sais pas du tout quand j'aurai le bonheur de vous embrasser. Je crois que je ferai tranquillement mes couches ici, où je serai plus commodément et plus économiquement pour passer les premiers mois de ma nourriture. Si nos affaires nous le permettent, je fais le projet d'aller passer cet hyver quelque tems près de vous. Ma santé est assez bonne, quoique depuis quelques semaines je souffre beaucoup de l'estomach, ce qui est la maladie de la saison. En ne mangeant pas, j'y échappe, mais cela me coûte fort, car j'ai des faims très exigeantes que je ne puis satisfaire sans les payer de plusieurs jours de souffrance et de diète. Je ne suis pas très forte, et la moindre course en voiture me fatigue beaucoup. A cela près, je vais bien. Je suis si grosse que tout le monde pense que je me suis trompée dans mon calcul et que j'accoucherai très prochainement; je ne crois pourtant pas que ce soit avant deux mois.

Casimir me charge de vous dire qu'il est très mécontent de l'inexactitude de M. Puget à votre égard. Il ne peut vous adresser à M. Lambert, qui n'est plus notaire et qui n'habite plus Paris. Mais il chargera de vos affaires dès le prochain trimestre une personne sûre et parfaitement exacte. J'ai vu Léontine un instant. Elle se portait bien. Je vais la chercher demain pour quelques jours.

Adieu, ma chère maman, reposez-vous bien de vos fatigues afin que je puisse aussi vous recevoir une autre fois. Ce ne sera jamais assez tôt au gré de mon impatience. Je vous embrasse tendrement; Casimir et Maurice se joignent à moi pour en faire autant. Le cher père est très occupé de sa moisson. Il a adopté une manière de faire battre le bled qui termine en trois semaines les travaux de cinq à six mois; aussi il sue sang et eau. Il est en blouse, le râteau à la main, dès le point du jour.

Les ouvriers sont forcés de l'imiter, mais ils ne s'en plaignent pas, car le vin du pays n'est pas ménagé pour eux. Nous autres femmes, nous nous installons sur les tas de bled dont la cour est remplie, nous lisons, nous travaillons beaucoup et nous songeons fort peu à sortir, quoique nous en ayons la facilité. Nous fesons aussi beaucoup de musique.

Adieu, chère maman, rappelez-moi à l'amitié du vicomte. Maurice est mince comme un fuseau, mais droit et décidé comme un homme; on le trouve très beau, son regard est superbe.

A Madame Dupin, Paris.

Nohant, 27 décembre 1828.

Mon garde champêtre, qui est mon fournisseur et mon pourvoyeur, et qui de plus est ancien voltigeur et bel esprit, a fait ce matin, ma chère maman, une assez belle chasse. Je fais mettre dès demain ma cuisinière à l'œuvre, et quoiqu'elle ait beaucoup moins de génie que le garde champêtre, j'espère qu'elle en aura assez pour confectionner un bon pâté que je vous enverrai pour vos étrennes dès qu'il sera refroidi. Mon ami Caron, à qui j'adresse un envoi du même genre, vous fera passer ce qui vous revient.

Agréez en même tems, chère mère, tous mes vœux et mes embrassemens du jour de l'an, ayez une bonne santé, de la gaîté et venez nous voir; voilà mes souhaits.

Je suis charmée que vous ayez trouvé mes confitures bonnes. Je comptais vous en adresser un second volume, mais mon essai n'a pas été aussi heureux que le premier. Entraînée par l'ardeur du dessin, j'ai laissé brûler le tout et je n'ai plus trouvé sur mes fourneaux qu'une croûte noire et fumante qui ressemblait au cratère d'un volcan beaucoup plus qu'à un aliment quelconque. Puisque nous sommes sur ce chapitre, je vous dirai que vous avez très bien fait de ne rien donner à mon envoyé. Il en eût été très choqué. Il veut bien se considérer comme *mon ami et mon voisin*, mais non comme un commissionnaire. Il vous eût dit qu'il était *né natif* de Nohant, qu'il se rendait mon messager uniquement *par amitié*,

mais qu'il avait *trop de sentimens*, etc. Enfin il vous aurait dit peut-être de très belles choses, mais vous avez bien fait de ne le pas payer. Il est très glorieux, je suis sûre, de pouvoir dire qu'il nous a rendu service.

Je ne sais pas si mon projet d'aller à Paris s'effectuera. J'ai même tout lieu de croire qu'il ira grossir le nombre immense de projets en l'air qui sont en dépôt dans la lune avec tout ce qui se perd sur la terre. Ma fille est bien petite et bien délicate pour voyager par ce mauvais tems. Du reste, elle est fraîche et jolie à croquer. Maurice se porte bien aussi et vous souhaite une bonne année; il embrasse son cousin Oscar.

Veuillez, chère maman, être encore mon remplaçant dans le choix des étrennes de Caroline ou d'Oscar (ce que je laisse à votre disposition) et y consacrer comme de coutume une cinquantaine de francs que vous trouverez disponibles chez M. Caron, rue de Clichy, n° 22.

Adieu, ma chère maman. Je me porte très bien, ma fille est sevrée depuis longtemps parce que je n'ai pas de lait. Elle boit et mange comme une personne naturelle. Notre vie à tous s'écoule toujours paisiblement et gaîment surtout. Nous appellons Hippolyte à cors et à cris pour partager nos plaisirs de l'hyver. Envoyez-le-nous si vous pouvez. Portez-vous bien, ma chère mère, je vous embrasse de toute mon âme. Casimir en prend sa part.

AUR.

A Monsieur Caron, Paris.

Nohant, le 20 janvier 1829.

Il est très vrai que je suis une paresseuse, mon *digne vieillard* et bon ami. Ce n'était pas tant de vous écrire qui me tenait au cœur, ce n'était même pas du tout cela. C'était l'ennui, la *fatigue extrême* de prendre la mesure et de *rédiger une description* de ma lampe. Vous me reconnaissez bien là? Enfin, Dieu merci, j'en suis venue à bout et ce n'est pas malheureux. Vous savez que je suis de force à me laisser brûler les pieds plutôt que de me déranger et à vous couvrir une lettre de pâtés plutôt que de tailler ma plume. Chacun sa nature. Vous n'êtes pas mal *feignant* aussi, quand vous vous en mêlez. Mais ce n'est jamais quand il s'agit d'obliger, j'ai pu m'en convaincre mille fois, et j'ai même honte d'abuser si souvent de votre extrême bonté.

Je joins ici le dessin de cette lampe. Je vous ai demandé en outre dans quelque lettre qui se sera perdue 3 aulnes de ruban à *gros grain* pour faire des bretelles couleur rayée point trop salissante, à votre

gré, plus 2 paires de boucles d'acier propres et simples pour le même objet; *item*, 3 aulnes ruban blanc même largeur pour les doubler.

Plus un album uni, simple et un peu grand pour copier de la musique, *12 portées à la page*. Couverture papier cartonné. Point de ces petites lignes serrées qui fatiguent les yeux, mais bien espacées au contraire, qu'on y voye du premier coup d'œil les brioches dont je dois le parsemer. — *Mémoires de Barbaroux*. — *Mémoires de Mme Roland*. — J'ai deux volumes de Paul-Louis Courier intitulés : *Mémoires*, *Correspondance* et *opuscules inédits*. Il doit être paru un troisième volume contenant des fragmens de Xénophon, *l'Ane* de Lucius, *Daphnis et Chloé*, etc. En outre, je voudrais avoir son meilleur volume contenant les *Pamphlets politiques et opuscules littéraires*, imprimés clandestinement à Bruxelles, in-8°. Celui-là sera peut-être difficile à trouver. Aidez-vous d'Hippolyte qui s'aidera d'Ajasson pour me le dépister. Veuillez avoir ma lettre dans votre poche quand vous irez chez le libraire, afin de ne pas vous tromper ni m'acheter ce que j'ai déjà. — *Poésies de Victor Hugo*. — Ne confondez pas les Mémoires de Barbaroux le girondin, sur la révolution, avec quelque chose de nouveau que son fils *C.-O. Barbaroux* vient de publier à la suite ou au commencement d'une biographie de la chambre des pairs. J'attendrai pour lire l'histoire des vivans qu'ils soient morts, et si je le suis avant eux, je m'en passerai.

Cela ne veut pas dire que je dédaigne les œuvres des contemporains, mais seulement que la postérité jugera les hommes mieux que nous. Je voudrais avoir quelque chose de Benjamin Constant et surtout de Royer-Collard. Mais quoi? je ne suis pas au courant de ces publications. Veuillez m'aider, m'envoyer ce qu'il y a de plus remarquable et le plus à la portée d'un âne comme moi.

En voilà-t-il assez? Je vous plains bien sincèrement, mon vieux, si vous avez beaucoup de femmes comme moi sur les bras.

Pour faire diversion à ces *factures*, car mes lettres ne sont pas autre chose, je vous envoie le récit *lamentable* d'une histoire récemment arrivée à la Châtre. Vous savez qu'il y a sept ou huit sociétés qui ne se mêlent point. Vous savez que Périgny et moi, qui avons la prétention d'être *philosophes*, nous invitons tout ce monde. Moi je ne reçois pas, cette année, mais lui a commencé. La première soirée s'est assez bien passée, moyennant que les plus huppées ont été stupéfaites de surprise en se voyant *amalgamées* avec ce qu'elle appellent de la canaille, quoique cette canaille les vaut et plus. Le maître de musique et sa femme, fort gentille, ont surtout causé, par leur admission, une vive indignation, et les bonnes personnes, Mme de Pajot, de Périgois et autres, de dire que

M. de Périgny comblait *d'honnêtetés* le musicien susdit, afin d'économiser le salaire de 5 francs par soirée. Ne voulant pas négliger cet incident, mais ne voulant pas mettre *en scène* l'innocent musicien et son innocente moitié, nous avons, Dutheil et moi (auteurs indignes de cette chanson), offert nos propres individus aux traits de la satyre et nous maltraitant *soi-même* (nous avions tenu l'orchestre à nous deux la première soirée), nous détournons, par cette ruse adroite, les soupçons qui se dirigeraient sur nous si nous ne gardions le secret sur notre génie poétique, car *nous en pinçons.*

Il a pu, à Paris, vous chanter des complaintes de notre façon; que vous en semble? Nous avons tant d'esprit que nous en sommes *zonteux* nous-mêmes. Nous avons montré la susdite chanson à M. et Mme Périgny, qui en ont beaucoup ri et nous ont autorisé à la répandre *clandestinement*, à condition qu'ils ne soient pas reconnus en avoir eu connaissance. Voyez-vous d'ici la bonne figure qu'ils vont faire et nous aussi, quand d'un air piteux on viendra nous raconter qu'un libelle impertinent, *arme à deux tranchans* et dans lequel nous sommes particulièrement maltraités, circule dans la ville? Voyez-vous l'air de philosophie et de générosité avec lequel nous témoignerons notre mépris de cet outrage? J'oubliais de vous dire qu'à la seconde soirée il n'est venu personne que ce maître de musique, Casimir et moi, la chanson d'ailleurs vous l'apprendra; mais vous saurez que j'avais l'honneur de faire partie des *trois invités* qui font une si pauvre figure à la fin du dernier couplet. Nous attendons à demain pour savoir si la *cabale* continue. Moi je n'en aurai pas le démenti et j'irai pour voir. Vous voilà au courant des cancans.

Casimir a écrit à Barbignière, son refus n'est pas une défaite. J'écrirai à Félicie quand je pourrai. En attendant dites-lui que je l'embrasse, que je ne me soucie guères d'apprendre les modes, mais de savoir qu'elle se porte bien et ne m'oublie pas. Au reste, je lui dirai cela moi-même dans quelques jours. Je verrai demain toutes vos *amoureuses* et m'acquitterai de vos commissions.

Bonsoir, mon vieux, portez-vous bien, dormez quinze heures sur seize et aimez toujours votre fille.

AUR.

Casimir vous embrasse et Maurice Pauline; à propos! j'ai un ménage entier de porcelaine de Verneuil (1) pour elle, mais comment le lui envoyer? le port coûtera plus que la chose ne vaut, fixez-moi là-dessus.

(1) Village de potiers près Nohant.

LA SOIRÉE ADMINISTRATIVE

OU

LE SOUS-PRÉFET PHILOSOPHE.

—

(Air : *Tous les bourgeois de Chartres.*)

—

Habitans de la Châtre,
Nobles, bourgeois, vilains,
D'un petit gentillâtre
Apprenez les dedains.
Ce jeune homme égaré par la *philosophie,*
Oubliant dans sa déraison
Les usages et le bon ton,
Vexe la bourgeoisie.

Voyant que dans la ville,
Plus d'un original
Tranche de l'homme habile
Et se dit libéral,
A nos tendres moitiés qui frondent la noblesse,
Il crut plaire en donnant un bal,
Où chacun put d'un pas égal
Aller comme à la messe.

Un écorcheur d'oreilles,
Ci-devant procureur,
Croit faire des merveilles
Avec Madame *horreur.*
Sur son piano discord quand l'une nous assomme,
L'autre nous fait grincer des dents,
Le tout pour épargner cinq francs
Au ménage économe.

Juges et militaires,
Médecins, avocats,
Chirurgiens et notaires
Chacun prend ses ébats.
On entendit pourtant plus d'une grande dame,
Pinçant la lèvre et clignant l'œil
Murmurer dans son noble orgueil,
Voyez! quel amalgame!

Guidant la contredanse,
Périgny tout en eau
Croyait par sa prudence
Nous dorer le gâteau,
L'avant-deux n'était pas la chose délicate :
Mais quand on fut au moulinet
C'est en vain que le sous-préfet
Cria : « Donnez la patte! »

Quand finit ce supplice,
Chaque dame aussitôt
Demande sa pelisse,
Sa bonne et son fallot ;
Et toutes en sortant se disaient dans la rue
En retroussant leur falbala :
Jamais on ne me reprendra
En pareille cohue (1).

La semaine suivante,
Le punch est préparé,
La maîtresse est brillante,
Le salon est ciré.
Il vint trois invités de chétive encolure.
Dans la ville on disait : « Bravo!
« On donne un bal *incognito*
« A la sous-préfecture. »

A Madame Dupin, Paris.

Nohant, 8 mars 1829.

Il y a bien longtems, ma chère maman, que je veux vous écrire, mais il a fallu que le carême arrivât pour m'en laisser le tems, car jamais à Paris on ne mena une vie plus active et plus dissipée que celle que nous avons passée durant le carnaval. Courses à cheval, visites, soirées, dîners, tous les jours ont été pris, et nous avons beaucoup moins habité Nohant que la Châtre et les grands chemins. Enfin nous voici rentrés dans un ordre de choses plus paisible, et je commence, pour que la retraite me soit aussi agréable que les plaisirs me l'ont été, par vous demander de vos nouvelles et vous assurer que je voudrais que vous fussiez ici où vous vous porteriez bien et vous amuseriez, j'en suis sûre. Un peu de mouvement en voiture, la société de personnes gaies et aimables comme celles dont notre intimité est composée vous plairait à vous qui n'aimez pas plus que moi la gêne et les obligations. Le coin du feu a aussi ses plaisirs ; Hippolyte l'égaye par son caractère facile, égal, toujours bon et content. Nous rions, chantons et dansons comme des fous, et jamais, depuis bien des hyvers, je ne me suis si bien portée. Je lui en attribue tout l'honneur. Avez-vous toujours votre petit compagnon Oscar? Hippolyte m'a dit qu'il était fort gentil, mais assez délicat. Maurice grandit beaucoup et n'est pas non plus très robuste maintenant. C'est l'âge, dit-on, où le tempérament se développe non sans quelque effort et quelque fatigue. Il est joli comme un ange et fort bon. Sa sœur est une masse de graisse, blanche et rose, où on ne voit encore ni nez, ni yeux, ni bouche. C'est un enfant

(1) *Historique.*

superbe, quoique né imperceptible, mais pour espérer que ce soit une jolie fille, il faut attendre qu'elle ait une figure. Jusqu'ici elle en a deux aussi rondes et aussi joufflues l'une que l'autre. Elle a toujours une bonne nourrice dont elle se trouve fort bien.

Le mois prochain vous verrez mon mari, qui retournera avec Hippolyte vendre son cheval. De là nous irons passer un mois à Bordeaux et un mois à Nérac, chez ma belle-mère, et nous serons de retour ici au mois de juillet. Si vous voulez à cette époque tenir votre promesse, et décider Caroline à vous accompagner, nous passerons en famille tant de tems que vous voudrez, car je n'aurai plus d'obligations de toute l'année, et il me faut des obligations pour quitter Nohant, où j'ai pris racine. Nous vous soignerons bien et vous rajeunirons si fort que vous arriverez à Paris fraîche et encore très dangereuse pour beaucoup de têtes.

Adieu, ma chère maman. Casimir, Hippolyte, mes deux enfans et moi vous embrassons tous bien tendrement. Gare à vous! au milieu d'un pareil conflit, vous aurez du bonheur si vous n'êtes pas étouffée par nos caresses et nos batailles à qui en aura sa part.

Quand vous me répondrez, aurez-vous la bonté de me donner quelques conseils sur la façon d'une robe de foulard fort belle qu'on m'envoye de Calcutta et que je ferai moyennant que vous me direz où en est la mode et la manière dont je dois tailler les manches? Je crois que maintenant on les fait de droit fil et aussi larges en bas qu'en haut. Mais dirigez-moi, car je suis fort en arrière.

A M. Dutheil, avocat à la Châtre (recommandé à Madame la poste de la Châtre).

Bordeaux, 10 mai 1829.

Hélas! mon estimable ami, que c'est cruel, que c'est effrayant, que c'est épouvantable, je dirai plus, que c'est sciant de s'éloigner de son endroit et de se voir en si peu de jours *transvasée* à 120 lieues de sa patrie! Si cette douleur est cuisante pour tous les cœurs bien nés, elle est telle pour un cœur berrichon particulièrement, qu'il s'en est fallu de peu que je ne fusse noyée dans un torrent de pleurs, répandus par Pierre, Thomas, Colette, Pataud, Marie Guillard et Brave. Torrent auquel j'en joignis un autre de larmes abondantes. Que dis-je, un torrent! c'était bien une mer tout entière. Après avoir embrassé ces inappréciables serviteurs, les uns après les autres, je m'élançai dans la voiture, soutenue par trois personnes et j'arrivai sans encombre à Châteauroux. Là nous fûmes singulièrement égayés par la conversation piquante et badine de M. Didion,

qui nous fit pour la cinquante-septième fois le récit de la maladie et de la mort de sa femme, sans omettre la plus légère particularité.

A Loches, mon ami, vous croyez peut-être que je me suis amusée à penser que ces tourelles noircies, où ma cuisinière mourrait du spleen, avaient été la résidence d'un roi de France et de sa cour? ou bien que j'ai demandé aux habitans des nouvelles d'Agnès Sorel? J'avais bien autre chose dans l'esprit. Je songeais avec recueillement, avec émotion, au passage dans cette ville du respectable et philanthrope M. Blaise Duplomb, lequel fut rattrapé par des *guerdins de gendarmes qui l'attachèrent à la queue de leurs chevaux et*,.. mais vous savez le reste! Il est trop pénible de revenir sur de si déplorables circonstances.

Enfin, mon estimable ami, la présente est pour vous dire qu'après cinq jours d'une traversée fatigante et dangereuse, à travers des déserts brûlans et des hordes d'anthropophages, après une navigation de cinq minutes sur la Dordogne, pendant laquelle nous avons couru plus de périls et supporté plus de maux que La Pérouse dans toute sa carrière, nous sommes arrivés, frais et dispos, en la ville de Bordeaux, — presqu'aussi belle qu'un des faubourgs de la Châtre, — et où je me trouve fort bien; regrettant néanmoins, vous d'abord mon ami, puis votre tabatière, puis les deux lilas blancs qui sont devant mes fenêtres et pour lesquels je donnerais tous les édifices que l'on bâtit ici.

Adieu, mon honorable camarade, soutenons toujours de nos lumières et de cette immense supériorité que le ciel nous a donnée en partage (à vous et à moi), la cause du bon sens, de la nature, de la justice, sans oublier la morale, la culture libre du tabac et le régime de l'égalité.

Rappelez-moi au souvenir d'Agasta; quant à vous, frère, je vous donne l'accolade de l'amitié et vous prie de vous rappeler un peu de moi quand vous mangerez du gras double.

Hélas! loin de la patrie, le ciel est d'airain, les pommes de terre sont mal cuites et le café trop brûlé.

Ces rues, c'est de la séparation de pierres; cette rivière, c'est de la séparation d'eau; ces hommes, c'est de la séparation en chair et en os!! — Voyez Victor Hugo.

AURORE.

A Monsieur Caron, Paris.

Bordeaux, 4 juin 1829.

Aimable, estimable, respectable et vénérable octogénaire, c'est pour avoir *l'avantage* de savoir des nouvelles de votre chancelante

et précieuse santé que la présente vous est adressée par votre fille soumise et subordonnée. Comment traitez-vous ou plutôt comment vous traitent la goutte, la gravelle, la catharre, la gale, la crachomanie, la prisomanie, la mouchomanie, en un mot le cortége innombrable des maux qui vous assiègent depuis tantôt quarante-cinq ans, que j'ai le bonheur inappréciable de vous connaître ? Fasse le ciel, ô digne vieillard, que vous conserviez le peu de cheveux et les deux ou trois dents qui vous restent, comme vous conserverez jusqu'à la mort le sentiment, le dévouement et le certainement de tous ceux qui vous entourent !

C'est aussi pour vous dire que nous sommes pour le moment dans la ville de Bordeaux qui est grande et bien faite, et où nous regrettons amèrement que vous n'ayez pu mettre à exécution le projet que vous aviez formé de venir vous y divertir avec vous. Ah ! bon père ! de combien de soins, de combien de bouteilles de vin de Bordeaux, de combien de tendresse n'eussions-nous pas entouré votre vieillesse ! Certes notre affection et la bonne chère vous eussent rendu cette verdeur de jeunesse que vous regrettez en vain maintenant. Nous vous eussions procuré de bienfaisantes transpirations en vous fesant manger des artichauds cruds ; et un sommeil réparateur vous eût doucement bercé jusqu'à une heure de l'après-midi, mais hélas ! où êtes-vous ?

Vous imaginez bien, mon cher ami, que nous trottons ici comme des lièvres, et que nous flânons comme..? comme vous ? Nous allons au spectacle, au café, à la campagne, sur la rivière, nous visitons les collections, les églises, les caveaux, les morts, les vivans, c'est à n'en pas finir. Nous allons voir la mer dans deux ou trois jours. Nous confions nos augustes personnes et notre précieuse existence aux flots capricieux, aux vents impétueux et au savoir chanceux d'un pilote expérimenté. Priez pour nous, saint homme, vieillard austère et séraphique ! si nous périssons dans cette lutte, je vous promets d'aller vous tirer par les pieds. Vous verrez mon ombre pâle, couronnée d'algue verte et sentant la marée à plein nez, errer autour de votre lit et chanter comme une mouette pendant votre sommeil. Alors, pieux cénobite, dites le chapelet à mon intention et répandez de l'eau bénite autour de vous.

Si pourtant, comme je l'espère, une destinée moins poétique me ramène saine et sauve à l'Hôtel de France, je partirai peu de jours après pour Guillery, où je vous prie de m'adresser votre réponse et celle de ma petite Félicie, à qui je vous prie de remettre en *particulier* la lettre ci-incluse.

Nous avons ici M. Desgranges, que vous connaissez, je crois. Plus, l'avocat-général, qui me charge de vous dire mille choses affectueuses et obligeantes pour lui. Plus, une douzaine de parens ennuyeux,

plus deux ou trois autres amis fort aimables qui ne nous quittent pas. Le tems vole trop vite au milieu de ces distractions qui me remontent un peu l'esprit. Il faudra pourtant reprendre le cours tranquille des heures à Nohant. Ce n'est pas que je m'en inquiète beaucoup, j'ai comme vous, bon père, un fonds de nonchalance et d'apathie qui me rattache sans effort à la vie sédentaire et, comme dit Stéphane, *animale*.

Ah! çà, que faites-vous? n'êtes-vous pas un peu fatigué d'affaires et n'aurez-vous pas quelques jours de liberté? vous savez que vous vous êtes formellement et solennellement engagé à venir vous reposer près de nous, dès que vous en trouveriez la possibilité. Je désire vivement que ce tems arrive et en attendant j'ai l'honneur d'être, ô vertueux père de famille, votre fille et amie.

AUR.

Casimir vous embrasse et vous prie de vous occuper de son affaire, je ne sais laquelle.

A Monsieur Jules Boucoiran, à Paris.

Nohant, près La Châtre (Indre), 2 septembre 1829.

M. Duris-Dufresne m'a fait passer, monsieur, votre réponse aux propositions dont il a bien voulu se charger de ma part auprès de vous. Nous sommes d'accord dès ce moment, et si mon offre vous convient toujours, je vous attendrai au commencement d'octobre. Le bien que M. Duris-Dufresne nous a dit et de la méthode et du professeur nous donne un vif désir de connaître l'un et l'autre et nous nous efforcerons de vous rendre agréable le séjour que vous ferez parmi nous.

Si dans votre méthode il est quelque préparation préalable qu'il soit à ma portée de donner à mon fils, veuillez me l'indiquer afin de rendre votre travail plus facile. Sinon, je le disposerai toujours à vous montrer de la docilité et de la reconnaissance, et ce dernier sentiment, ses parens le partageront, n'en doutez pas.

Agréez, monsieur, l'assurance de la considération distinguée, avec laquelle j'ai l'honneur de vous saluer.

AURORE DUDEVANT.

A M. J. Boucoiran, à Nohant.

Périgueux, 30 novembre 1829.

Mon cher petit Jules, comment vont mes enfans? et vous? et tous les miens? Je suis impatiente d'avoir de vos nouvelles et des leurs,

mais je n'en ai pas encore reçu et je suis bien près de m'en tourmenter. Vous étiez de retour à Nohant vendredi soir, vous auriez dû m'écrire le lendemain, peut-être demain matin aurai-je une lettre de vous ou de mon frère. J'en ai besoin pour être tout à fait contente. Car à *tous autres égards* (vous prétendez que c'est mon mot), je suis bien de corps et d'esprit. Mon voyage a été sinon rapide, du moins heureux. Ma santé est fort bonne et mon cœur assez content. Hâtez-vous donc de me dire que ma famille va bien aussi. Mon Maurice surtout, mon méchant drôle que j'aime pourtant plus que tout au monde et sans lequel je n'aurais pas de bonheur. Dort-il, mange-t-il? est-il gai? est-il bien? Ne soyez pas trop indulgent pour lui, et pourtant, le plus que vous pourrez, faites-lui aimer le travail. Je sais bien que ce n'est pas chose aisée. Quand je suis là pour sécher ses pleurs et le voir ensuite dormir dans son berceau, je ne m'en inquiète guères; mais de loin, ma faiblesse de mère se réveille, et je ne sens plus que de la douleur, en songeant qu'il est peut-être à pâlir et à se lamenter devant son livre. Sotte chose que l'enfance de l'homme, sotte chose que sa vie toute entière! Enfin, mon cher enfant, faites pour lui ce que vous feriez, ce que vous ferez un jour pour votre propre fils. Suivez son éducation, mais avant tout, surveillez sa santé. Veillez à ce qu'il ne mange pas à toute heure de mauvaises sucreries. Son estomach en souffre, et son teint en est constamment échauffé; forcez-le d'être propre, car c'est encore une chose importante pour la santé; ayez aussi l'œil sur ma petite pataude et l'oreille à ses cris. Je vous ai déjà dit tout cela. Je suis rabacheuse et ennuyeuse comme toutes les vieilles. Mais vous me le pardonnerez, car vous avez une mère aussi et si vous étiez malade chez moi, je vous soignerais comme elle-même. Je vous ai confié mon bien le plus précieux, vous m'avez promis d'en être responsable. Repondez bien à toutes mes questions, répétez dix fois la même chose sans vous lasser et ne laissez pas passer deux jours sans me tenir au courant. Vous me prouverez ainsi que vous avez autant d'amitié pour moi que j'en ai pour vous.

Je pense repartir vers le milieu de la semaine prochaine; écrivez jusqu'à ce que je vous avertisse. Adieu.

Soignez aussi mon bengali, et dites-moi s'il n'était pas mort de soif quand vous êtes arrivé. Tenez un peu compagnie à ma pauvre Émilie, qui s'ennuye souvent. Je sais que vous êtes bon, attentif et obligeant. Je compte sur vous pour me remplacer en toutes choses.

AURORE DUDEVANT.

A Madame Dupin, Paris.

1er février 1830.

Ma chère maman,

Si je n'avais reçu de vos nouvelles par mon mari et par mon frère qui vient d'arriver, je serais inquiète de votre santé, car il y a bien longtems que vous ne m'avez donné de vos nouvelles. Il y a plusieurs jours que je me disposais à vous en demander, mais j'en ai été empêchée par de vives alarmes sur la santé de Maurice. Il a eu une irritation d'estomach, accompagnée d'une fièvre violente dont un accès a duré 24 heures sans aucune interruption dans le délire et dans l'assoupissement toujours mêlé de rêves, d'agitations presque convulsives. J'ai été bien malheureuse pendant quelques jours. Heureusement les soins assidus, les sangsues, les cataplasmes et les lavemens ont adouci cette crise, et il a même été plus promptement rétabli que je n'osais l'espérer. Il va bien maintenant et reprend ses leçons, qui sont pour moi une grande occupation. Il me reste à peine quelques heures par jour pour faire un peu d'exercice et jouer avec ma petite Solange, qui est belle comme un ange, blanche comme un cygne et douce comme un agneau. Elle avait une bonne étrangère qui lui eût été fort utile pour apprendre les langues, mais qui était un si pitoyable sujet sous tous les rapports, qu'après bien des indulgences mal placées, j'ai fini par la mettre à la porte ce matin, pour avoir mené Maurice (à peine sorti de son lit à la suite de cette affreuse indigestion) dans le village, se bourrer de pain chaud et de vin du crû.

J'ai confié Solange aux soins de la femme d'André, que j'ai depuis deux ans et qui est un bon sujet. Je vous envoie le portrait de Maurice, que j'ai essayé le soir même où il est tombé malade. Je n'ose pas vous dire qu'il ressemble beaucoup, j'ai eu peu de tems pour le regarder, parce qu'il s'endormait sur sa chaise. Je croyais que c'était seulement un besoin de sommeil après avoir joué, tandis que ce n'était rien moins que le mal de tête et la fièvre qui s'emparaient de lui. Depuis je n'ai pas osé le faire poser dans la crainte de le fatiguer, j'ai cherché autant que possible, en retouchant mon ébauche, de me pénétrer de sa physionomie espiègle et décidée. Je crois que l'expression y est bien, seulement le portrait le peint plus âgé d'un an ou deux, la distance des narines à l'œil est un peu exagérée, et la bouche n'est pas assez froncée dans le genre de la mienne. En vous représentant les traits de cette figure un peu plus rapprochés, de très longs cils que le dessin ne peut pas bien rendre et qui donnent au regard beaucoup d'agrément, de très vives cou-

leurs roses avec un teint demi-brun, demi-clair, et les prunelles d'un noir orangé, c'est-à-dire d'un moins beau noir que les vôtres, mais presqu'aussi grandes, enfin en fesant un effort d'imagination, vous pourrez prendre une idée de sa petite mine, qui sera, je crois, par la suite plutôt belle que jolie. La taille est sans défauts, svelte, droite comme un palmier, souple et gracieuse, les pieds et les mains sont très petits, le caractère est un peu emporté, un peu volontaire, un peu têtu. Cependant le cœur est excellent, et l'intelligence très susceptible de développement. Il lit très bien et commence à écrire, il commence aussi la musique, l'orthographe et la géographie; cette dernière étude est pour lui un plaisir.

Voilà bien des bavardages de mère, mais vous ne m'en ferez pas de reproches, car vous savez ce que c'est. Pour moi, je n'ai pas autre chose dans l'esprit que mes leçons et j'y sacrifie tous mes anciens plaisirs. Voici le moment où tous mes soins deviennent nécessaires, et l'éducation d'un garçon n'est pas une chose à négliger. Je m'applaudis plus que jamais d'être forcée de vivre à la campagne, où je puis m'y livrer entièrement. Je n'ai aucun regret aux plaisirs de Paris, j'aime bien le spectacle et les courses quand j'y suis, mais heureusement je sais aussi n'y pas penser quand je n'y suis pas et quand je ne peux pas y aller. Il y a une chose sur laquelle je ne prends pas aussi facilement mon parti ; c'est d'être éloignée de vous, à qui je serais si heureuse de présenter mes enfans, et que je voudrais pouvoir entourer de soins et de bonheur. Vous m'affligez vivement en me refusant sans cesse le moyen de m'acquitter d'un devoir qui me serait si doux à remplir. Moi-même j'ose à peine vous presser dans la crainte de ne pouvoir vous offrir ici les plaisirs que vous trouvez à Paris et que la campagne ne peut fournir. Je suis pourtant bien sûre intérieurement que, si la tendresse et les attentions suffisaient pour vous rendre la vie agréable, vous goûteriez celle que je voudrais vous créer ici.

Adieu, ma chère maman, nous vous embrassons tous, les grands comme les petits. Écrivez-moi donc, ce n'est pas assez pour moi d'apprendre que vous vous portez bien, je veux encore que vous me le disiez et que vous me donniez une bénédiction.

A Madame Dupin, Paris.

Nohant, février 1830.

J'ai reçu votre lettre depuis quelques jours, ma chère petite maman et j'y aurais répondu tout de suite sans un nouveau dérangement de santé qui m'a mis assez bas. Je souffre beaucoup de la poitrine; je ne puis respirer, et aujourd'hui, pour m'achever de

peindre. j'ai un point de côté qui fait que je marche tout de travers et me tenant la hanche comme une personne embarrassée de garder un clystère. Il faudra que je songe sérieusement à me mettre en état de grâce; chose qu'on fait toujours le plus tard qu'on peut, et si tard que j'ai de la peine à croire que cela serve à quelque chose. Voilà, direz-vous, de beaux sentimens! vous savez que je plaisante, et qu'en état de santé ou de maladie, je suis toujours la même; quant au moral, ma gaîté n'en est même pas altérée, et je prends le tems comme il vient, comptant sur l'avenir, sur mes forces physiques et sur la bonne envie que j'ai de vivre longtemps pour vous aimer et vous soigner. Heureusement vous êtes toujours jeune et vous pouvez encore mener longtems la vie de garçon, mais un jour viendra, madame ma chère mère, où vous ne serez plus si forte, où vous n'aurez plus de si beaux yeux ni de si bonnes dents, il faudra bien alors que vous reveniez à nous, c'est là que je vous attends, au coin du feu de Nohant, enveloppée de bonnes couvertures et apprenant à lire aux enfans de Maurice et à ceux de Solange ; moi-même je ne serai plus alors très allante, et si ma pauvre santé détraquée me mène jusque là, je ne serai pas fâchée d'accaparer l'autre chenet ; c'est alors que nous raconterons de belles histoires qui n'en finiront pas et qui nous endormiront alternativement. Je serai, moi, beaucoup plus vieille que mon âge, car déjà avec une dose de sciatique et de douleurs, comme celles qui me pèsent sur les épaules, je gagerais que vous êtes plus jeune que moi; ainsi donc, chère mère, comptez que nous vieillirons ensemble et que nous serons juste au même point; puissions-nous finir de même et nous en aller de compagnie là-bas, le même jour! Adieu, chère maman, je laisse la plume à Hippolyte, je ne puis pas écrire sans me fatiguer beaucoup, mon étourdi se charge de vous raconter nos amusemens.

A Monsieur Jules Boucoiran, à Châteauroux.

Nohant, 1er mars 1830.

Il me semblait, en effet, que vous nous aviez oubliés, mon cher enfant, et je suis bien aise de m'être trompée. Vous seriez fort ingrat si vous ne répondiez pas à l'amitié sincère que je vous ai témoignée et que vous m'avez paru mériter. Je crois que vous y répondez, en effet, puisque vous me le dites, et je suis sensible à la manière simple et affectueuse dont vous me l'exprimez. Vous vous applaudissez d'avoir trouvé une amie en moi. C'est bon et rare les amis! Si vous ne changez point, si vous restez toujours ce que je vous ai vu ici, c'est-à-dire honnête, doux, sincère, aimant

votre excellente mère comme elle le mérite, respectant la vieillesse et ne vous fesant pas un amusement de la railler, comme il est aujourd'hui de mode de le faire, si vous demeurez enfin toujours étranger aux erreurs que vous m'avez vu détester et combattre chez mes plus proches amis, vous pouvez compter que j'aurai pour vous cette amitié toute maternelle que je vous ai promise. Mais je vous avertis que j'exigerai plus de vous que des autres. Il en est beaucoup que leur mauvaise éducation, leur abandon dans la vie ou leur caractère ardent rend en quelque sorte excusables. Mais quand avec d'aussi bons principes, un naturel aussi paisible et une aussi bonne mère que vous les avez, on se laisse corrompre, on ne mérite aucune indulgence. Je sais vos qualités et vos défauts mieux que vous-même. A votre âge, on ne se connaît pas. On n'a pas assez d'années derrière soi pour savoir ce que c'est que le passé et pour juger une partie de la vie. On ne pense qu'à l'autre qui est devant soi, et on la voit bien différente de ce qu'elle sera. Je vais vous dire ce que vous êtes. D'abord l'apathie domine chez vous. Vous êtes d'une constitution nonchalante. Vous avez des moyens, vos études ont été bonnes. Je crois que vous auriez un jour une tête « quarrée, » comme disait Napoléon, un esprit positif et une instruction solide, si vous n'étiez pas paresseux; mais vous l'êtes. En second lieu, vous n'avez pas le caractère assez bienveillant en général et vous l'avez trop quelquefois. Vous êtes taciturne à l'excès ou confiant avec étourderie. Il faudrait chercher un milieu. Remarquez que ces reproches ne s'adressent point à mon fils, à celui que je fesais lire et causer dans mon cabinet et qui, avec moi, était toujours raisonnable et excellent. Je parle de Jules Boucoiran que les autres jugent, dont ils peuvent avoir à se louer ou à se plaindre, et comme je voudrais que tous ceux que vous rencontrerez se fissent une idée juste de vous, comme je voudrais vous apprendre à vivre bien avec tous, je veux vous montrer les inconvéniens de cet abandon avec lequel vous vous livrez à la sensation du moment, tantôt à l'ennui, tantôt à l'épanchement.

Vous n'aimez point la solitude, et pour échapper à une société qui vous déplaît, vous en prenez une pire. J'ai su que vous passiez, pendant mon absence, toutes vos soirées à la cuisine, et je vous désapprouve beaucoup. Vous savez si je suis orgueilleuse et si je traite mes gens avec hauteur. Élevée avec eux, habituée pendant quinze ans à les regarder comme des camarades, à les tutoyer, à jouer avec eux comme fait aujourd'hui Maurice avec Thomas, je me laisse encore souvent gronder et gouverner par eux. Je ne les traite pas comme des domestiques, et un de mes amis remarquait avec raison que ce n'étaient pas des valets, mais bien une classe

de gens à part qui s'étaient engagés par goût à faire aller ma mai son, mais qui y vivaient aussi libres, aussi *chez eux* que moi-même. Vous savez encore que je m'assieds quelquefois au fond de ma cuisine en regardant rôtir le poulet du dîner et en donnant audience à mes coquins et à mes mendians. Mais je n'irais pas passer un quart d'heure avec eux, lorsqu'ils sont rassemblés, pour y passer le tems et écouter leur conversation. Elle m'ennuierait et me dégouterait parce que leur éducation est différente de la mienne et que je les gênerais en même tems que je m'y trouverais déplacée. Or, vous êtes élevé comme moi et non comme eux. Vous ne devez donc pas être avec eux comme un égal. J'insiste sur ce reproche auquel je n'aurais pas pensé, s'il ne m'était revenu quelque chose de semblable d'une manière indirecte et par l'effet du hazard. Hippolyte se trouvant en patache avec un homme employé chez le général Bertrand, je ne sais plus si c'est comme ouvrier, comme domestique ou comme fermier, celui-ci bavarda beaucoup, parla de la famille Bertrand, de monsieur, de madame, des enfans et enfin de M. Jules. « C'est un bon enfant, dit-il, et bien savant, mais c'est jeune, ça ne sait pas tenir son rang. Ça joue aux cartes ou aux dames avec le chasseur du général. Nous autres gens du commun, nous n'aimons pas ça; si nous étions élevés en messieurs, nous nous conduirions en messieurs. »

Hippolyte me raconta cette conversation, qu'il regardait comme un propos sans fondement, mais je me rappelai diverses circonstances qui me le firent trouver vraisemblable et entr'autres votre brouillerie avec la famille du portier, brouillerie qui n'aurait jamais dû avoir lieu parce que vous n'auriez dû jamais faire société avec des gens sans éducation. Je le répète, l'éducation établit entre les hommes la seule véritable distinction. Je n'en comprends pas d'autre, mais celle-là me semble irrécusable. Celle que vous avez reçue vous impose l'obligation de vivre avec les personnes qui sont dans la même position et de n'avoir pour les autres que de la douceur, de la bienveillance et de l'obligeance. De l'intimité et de la confiance jamais; à moins de circonstances particulières qui n'existent point par rapport à vous, avec mes gens, ou avec ceux du général Bertrand. Voilà encore ce qui me fait dire que vous êtes paresseux.

Quand vos élèves sont couchés, au lieu d'aller niaiser avec des gens qui ne parlent pas le même français que vous, il faudrait prendre un livre et orner votre esprit des connaissances qui vous manquent encore. Si votre cerveau est fatigué des impatiences et des fadeurs de la leçon (je conviens que rien n'est plus ennuyeux), prenez un ouvrage de littérature. Il y en a tant que vous ne connaissez pas, ou que vous connaissez mal! J'aimerais encore mieux que

vous fissiez seul de méchans vers que d'aller entendre de la prose d'antichambre.

Vous voyez que j'use fort de la liberté que vous m'avez donnée de vous gronder. Au fait, si vous le preniez mal, vous seriez un sot, car je ne fais que remplir mon devoir de mère, et il faut vous aimer et vous estimer beaucoup pour se charger de vous faire la morale si rudement.

Le 13 mars.

Il y a tantôt quinze jours que je vous écrivis le barbouillage précédent. Depuis il ne m'a été possible de le reprendre, et c'est à grand'peine que je m'y remets aujourd'hui. J'ai attrapé une sorte de refroidissement qui m'a fort maltraitée et principalement les yeux que j'ai déja assez faibles et que je crains de ne pas bien retrouver sinon de perdre tout à fait par suite de cette affaire-ci. Je serais fort à plaindre si j'en suis réduite à me chauffer les pieds sans m'occuper, et puis c'est triste de n'y pas voir, de ne pouvoir regarder la couleur du ciel et le visage de ses enfans. Priez pour que cela ne m'arrive. En attendant je souffre beaucoup et ne puis vous dire qu'un mot. C'est que j'espère que vous ne vous fâcherez pas de tout ce qui précède et que j'ai trouvé un peu sévèrement dit en le relisant. N'y cherchez qu'une nouvelle preuve de mon amitié pour vous.

J'espère que vous viendrez nous voir quand vous aurez fini avec la maison Bertrand. Vous trouverez Maurice et Léontine lisant très bien, écrivant très mal et fesant du reste assez de progrès pour les petites choses que je leur enseigne peu à peu. Soulat lit mal et écrit bien. Il oublie les principes que vous lui avez donnés, quoique nous le fassions lire tous les jours. Vous m'aviez proposé de me laisser des tableaux pour les leur remettre sous les yeux, ce qui souvent est nécessaire. Vous l'avez ensuite oublié et vous m'avez promis de m'en envoyer. N'y manquez pas, je vous prie. Ce sera m'épargner la fatigue d'en faire moi-même, ce que je pourrais au besoin, car je me rappelle assez bien l'arrangement des principales règles. Mais j'ai les yeux et la tête si malades que vous me rendrez service en me les fesant passer.

Adieu, mon cher Jules, donnez-moi toujours de vos nouvelles. Tout le monde ici vous fait amitié, Maurice vous embrasse et moi aussi.

LA

RÉFORME JUDICIAIRE

II[1].

L'INFLUENCE DE LA DÉMOCRATIE SUR LA MAGISTRATURE, — LES ÉTATS-UNIS ET LA SUISSE,

Avant d'indiquer, avec autant de précision que le comporte un tel sujet, la nature des réformes qu'il convient de proposer et de soutenir, nous voudrions mesurer quelle est en général l'action de la démocratie sur le pouvoir judiciaire.

Cette recherche paraîtra, nous le savons, un hors-d'œuvre à ceux qui ne voient dans le mouvement qui se déroule sous nos yeux que le résultat d'une politique mauvaise. La vue des maux présens détourne trop souvent de la recherche des causes générales. On trouve commode de saisir du même coup d'œil la faute et ses conséquences. On se plaît à charger un adversaire, un parti, du poids des responsabilités, et on se dispense de toute analyse en répétant, avec un nom propre, une exclamation qui devient le mot d'ordre d'un groupe : « C'est la suite du 16 mai, » ne se lassent pas de répéter certains républicains. — « C'est la faute de M. Thiers, qui aurait pu tout sauver, » répliquent les monarchistes. Cet échange de récriminations ne sert qu'à dispenser chaque parti de faire son examen de conscience. Dans les embarras de l'heure présente, la part des fautes est assurément fort large ; mais ce serait se faire d'étranges illusions que de ne pas voir, au-delà des imprudences et des fai-

(1) Voyez la *Revue* du 1er décembre 1880.

blesses, une cause générale qui précipite notre marche, déplace peu à peu l'axe du pouvoir et qui, en dehors des fluctuations ou des violences des partis, modifie peu à peu, à l'aide du suffrage, l'état de la société française.

Le mouvement démocratique est un fait universel. Dans tous les pays civilisés, la capacité électorale s'abaisse rapidement. A calculer chez nos voisins la vitesse de la progression, il est permis de pressentir que la Belgique, l'Italie, l'Angleterre connaîtront, avant qu'une génération se soit écoulée, quelques-unes des difficultés que nous abordons aujourd'hui.

Ce mouvement est plus ou moins favorisé par les constitutions politiques; mais il est à noter que, parmi toutes celles que nous avons essayées, aucune ne l'a arrêté. M. Royer-Collard constatait que la démocratie coulait à pleins bords en un temps qui semble l'âge aristocratique de notre siècle. L'empire, — gouvernement de réaction contre la république, qui avait primitivement établi le suffrage universel, — l'empire l'a rétabli et a accordé aux ouvriers des faveurs que des régimes libéraux leur avaient refusées. Il semble donc qu'au-dessus des volontés et des prudences humaines, une loi commune qui ne connaît ni nationalités, ni frontières, donne aux races anglo-saxonnes, latines ou germaniques, une impulsion qui porte les plus humbles à revendiquer une part croissante dans le maniement des affaires publiques. — Assurément la république est une des formes constitutionnelles de cette ascension des classes inférieures, mais elle est elle-même une conséquence et non une cause. Ce fait est si vrai que nul n'a l'illusion de croire que la monarchie, si elle était restaurée, pût un seul instant arrêter un mouvement que les monarchies de l'Europe sont forcées de subir et que ni les deux royautés, ni l'empire dans toute sa force n'ont pu enrayer.

Qu'on observe avec satisfaction ou avec inquiétude cette transformation de nos sociétés, qu'on l'appelle de ses vœux ou qu'on la redoute comme une action mystérieuse, il faut en connaître la nature : la prudence la plus simple nous commande d'observer la démocratie, ses mœurs et ses effets. L'obligation est d'autant plus étroite que partout elle prétend agir sur le pouvoir judiciaire : elle le trouve si intimement mêlé aux sentimens et aux besoins du peuple qu'elle annonce l'intention de le modeler à sa guise. Ceux qui osent parler en son nom assurent qu'elle est résolue à asservir le magistrat comme elle a asservi le fonctionnaire ou le député. A-t-elle donc partout amené avec elle l'oppression? Nous ne sommes pas les premiers qu'atteint dans le monde le flot démocratique; qui nous dira ce qu'il a fait ailleurs? Ainsi que des colons menacés par un débordement subit et qui envoient demander aux anciens

du pays comment on se défend contre le fléau, si les eaux du fleuve ravagent ou fécondent les terres, si elles apportent aux riverains la misère ou la fertilité, de même il faut aller demander aux nations depuis longtemps aux prises avec ce phénomène inconnu comment elles le supportent, à quelles conditions elles le contiennent, ce qu'elles ont fait pour tourner à leur profit les forces dont il dispose.

Pour nous livrer à cette étude nécessaire, nous avons choisi les deux pays où le principe démocratique s'est le plus librement développé. Nous avons vu l'un à travers les écrits et les récits de ceux qui le connaissent le mieux. Nous avons tenu à examiner par nos yeux le pouvoir judiciaire chez le peuple qui nous offrait en Europe, sur un théâtre restreint mais complet, le spectacle d'une démocratie maîtresse incontestée du pouvoir. Ainsi, dans les deux hémisphères, nous aurons recueilli sur le même sujet, à travers les mœurs les plus diverses, des enseignemens certains sur l'action d'un principe qui est, à n'en pas douter, le moteur de notre mécanisme social.

I.

Dans toute fédération il y a deux ordres de pouvoirs : le pouvoir local de chaque fraction de territoire, indépendant dans la sphère de ses attributions, — et le pouvoir central, qui sert à retenir par un lien commun les souverainetés particulières.

Aux Etats-Unis, de même qu'il existe deux pouvoirs, il y a deux justices :

Celle de chaque état, qui est organisée suivant les modèles variés d'institutions dérivant de même source, appartenant à la même famille, mais ayant subi, suivant le temps et les lieux, des modifications plus ou moins profondes ;

Celle de l'Union américaine, tirant son origine de la constitution, développée par le congrès et en possession d'une compétence définie que font respecter de nombreux tribunaux reliés par une hiérarchie rattachée à la cour suprême. — Ces deux organisations judiciaires sont parallèles ; chacune d'elles se meut dans le domaine de sa compétence spéciale. Il faut les examiner séparément pour voir sortir d'une confusion apparente ce qui fait le caractère propre et la force de ce système.

De l'indépendance des états, du droit qui leur appartient de se constituer librement, de faire à l'aide des assemblées élues des lois auxquelles les citoyens prêtent obéissance, dérive le pouvoir de rendre la justice et par conséquent de créer des tribunaux. Organisées sur un type commun, les cours de justice ont conservé les

caractères distinctifs des institutions anglaises : le jury civil et criminel et un petit nombre de juges multipliant leur action par des tournées périodiques. L'esprit de tradition des Anglais s'est conservé dans les détails et jusque dans cette division surannée de la « loi » et de « l'équité, » qui est en déclin sur les deux rives de l'Atlantique ; des commissions de paix, comprenant des *justices of the peace*, notables élus dans chaque commune, une cour de comté ne jugeant que les petits procès et ne prononçant que de faibles peines, une cour supérieure, ou des plaids communs selon les états, dont chaque membre tient des assises, — afin de rendre la justice criminelle, de statuer sur les appels des cours de comtés, de juger en premier ressort toute affaire civile, sauf à faire réviser les procès par tous les juges réunis, — enfin, au sommet une cour suprême de chaque état tenant la main à l'observation des lois et de la constitution locales, telle est la hiérarchie judiciaire qui se retrouve avec peu de différence dans tous les états de l'Union. — Devant ces juges sont portés tous les procès civils et criminels, c'est la justice ordinaire des citoyens américains.

Mais, à côté du droit civil qui protège les individus, il y a dans une confédération le droit constitutionnel qui sauvegarde l'unité nationale. Comment pourrait-il être interprété avec autorité par un tribunal ayant une juridiction limitée à un seul état ? Sur ce territoire peuvent naître des intérêts contraires à ceux des territoires voisins ou opposés à l'intérêt fédéral. Comment éviter que les magistrats ne soient à la fois juges et parties ? où trouver l'impartialité ? Il faut reconnaître que la justice des états particuliers est aussi impuissante à maintenir le pacte commun que le serait la cour du banc de la reine à juger un différend entre la Grande-Bretagne et la Russie. Aux relations des états il fallait des lois et une justice supérieure aux états.

C'est la cour suprême qui en remplit l'office ; sous sa garde a été mise la constitution des États-Unis, qui est la charte de l'Union : les lois générales que vote le congrès sont venues s'ajouter à cette charte. Seule, la cour suprême ne pouvait pas remplir cette mission : aussi est-elle devenue la tête de toute une hiérarchie judiciaire. — Depuis le commencement du siècle, trois juridictions se partagent l'autorité judiciaire fédérale : les cours de district dans chaque état, les cours de circuit présidées par les juges supérieurs en tournée, et, au-dessus de tous, la cour suprême siégeant à Washington.

Pour maintenir efficacement l'Union, la constitution a armé la cour suprême et ses démembremens de la compétence la plus étendue. Tout ce qui intéresse la conservation de la confédération, tout ce qui est d'intérêt vraiment national est de son ressort.

Lutte entre confédérés, interprétation de la constitution, des lois générales et des traités, procès touchant les ambassadeurs, parce que le droit des gens peut y être impliqué, affaires maritimes, parce que les mers n'appartiennent à aucun état particulier : telles sont les matières dévolues à une juridiction maîtresse de sa compétence, habile à en reculer les bornes et n'ayant pas de peine à juger tous les plus grands procès de l'Union en cassant les arrêts des cours suprêmes des états.

A sa tête est le *chief justice;* huit juges (*associate justices*) composent la cour, que complète l'institution du ministère public, vers laquelle marche lentement l'Angleterre. Un procureur-général est chargé de poursuivre et de diriger toutes les instances dans lesquelles les États-Unis sont intéressés. Conseil du gouvernement pour toutes les questions de droit, il a rang de ministre et exerce une charge qui rappelle les fonctions de notre garde des sceaux (1); chaque année, le premier lundi de décembre, une session où sont présens les neuf juges s'ouvre à Washington. Ils peuvent juger au nombre de cinq. Mais leur principale fonction est de parcourir individuellement les circuits pour présider des assises. L'Union est divisée en neuf circuits dans lesquels chaque année deux sessions d'assises sont tenues par un des juges, qui statue avec l'aide du jury. Enfin cinquante cours de districts, juridictions fixes et permanentes, sont établies à raison d'une ou deux par état, pour juger en premier ressort les causes civiles et pénales de moindre importance.

Ainsi l'organisation judiciaire, les compétences, le droit lui-même, sont scindés aux États-Unis en deux parts. Il fallait exposer ce système, sans analogue dans l'ancien monde, avant d'examiner la situation des juges américains, c'est-à-dire le point qui nous touche véritablement.

S'il faut distinguer en Amérique les deux justices, il ne faut pas séparer avec moins de soin les deux ordres de magistrats. Les uns remplissent leur charge jusqu'à ce qu'ils aient démérité, les autres l'occupent pendant un temps fort court. Les premiers sont nommés par les pouvoirs les plus élevés de la confédération, les seconds sont élus par la masse des justiciables. De cette ori-

(1) L'autorité des précédens et du droit dans le jeu des institutions politiques aux États-Unis n'est nulle part plus visible que dans les fonctions d'*attorney general*. C'est le procureur-général que le président et les ministres consultent sur toutes les questions de droit. Ses réponses réunies et publiées forment un volumineux commentaire de la constitution. Elles témoignent de la rare capacité des jurisconsultes qui ont rempli cette charge, aussi bien que du respect que le droit inspire au premier magistrat de la république. — *Official Opinions of the attorneys general of the United States* (13 volumes in-8°; Washington, 1873).

gine différente découlent les caractères les plus opposés. Avant de les décrire, examinons comment cette divergence s'est produite entre deux branches de la justice en un même pays.

La constitution rédigée en 1787 sous l'inspiration de Washington et de ses amis, après avoir fondé le pouvoir judiciaire des États-Unis, déclarait que les juges tant des cours suprêmes que des cours inférieures « seraient nommés par le président, » avec l'assentiment du sénat. Les auteurs de la constitution, un instant portés vers le choix des juges par le sénat seul, avaient bien vite compris qu'il fallait donner au président de la confédération une initiative que réglerait le contrôle d'une assemblée élue. Ainsi le pouvoir exécutif, dans son expression la plus haute, choisit les magistrats qui interpréteront et appliqueront le pacte fédéral.

La constitution porte que « les juges conserveront leurs charges, tant que leur conduite sera bonne. » Elle proclamait en réalité l'inamovibilité. L'importance de ce principe n'échappait à aucun des hommes d'état qui l'avaient soutenu. A leurs yeux, c'était le fondement de l'indépendance judiciaire, le seul moyen d'assurer au pouvoir régulateur qu'ils entendaient créer dans l'état l'autorité suffisante pour contre-balancer les fluctuations des pouvoirs élus.

A l'imitation du gouvernement central, les différens états confièrent à des magistrats permanens l'administration de la justice. Dans les uns, le gouvernement et le sénat, dans les autres la législature seule choisissaient les juges des cours. Prenons comme termes de comparaison les deux extrémités de la hiérarchie judiciaire et suivons ce qui s'est passé depuis un siècle pour les juges de paix et pour les cours suprêmes de chaque état. Le pouvoir exécutif de l'état nommait les juges de paix, mais les candidats lui étaient présentés tantôt par la chambre des représentans, tantôt par les cours de comtés. Il est vrai qu'en deux états, la Georgie et la Pensylvanie, les électeurs désignaient directement les candidats au gouverneur. Peu après, dans l'Ohio, le peuple fut appelé en 1802 à élire les juges de paix; cet exemple ne fut suivi que très lentement, et trois constitutions particulières l'avaient seules imité, lorsque l'état de New-York se décida en 1826 à faire élire les juges de paix. Néanmoins, en 1840, il n'y avait que sept états qui eussent adopté ce système, lorsqu'un mouvement général se prononça en faveur de l'élection de 1840 à 1870. Plus de vingt révisions successives des constitutions locales eurent lieu afin de soumettre les magistrats inférieurs au suffrage populaire.

La durée des pouvoirs des juges de paix subit les mêmes influences: au siècle dernier, ils demeuraient en charge durant leur bonne conduite; quelques constitutions avaient fixé le terme de leurs fonctions à sept ans, un plus petit nombre à cinq années. Peu

à peu les exigences populaires réduisirent la période, et la majorité des états a soumis tous les deux ans les juges de paix à la réélection.

Pour les cours de justice, l'impulsion s'est manifestée plus tard, mais n'a pas été moins générale ni moins violente. A l'origine de la confédération, dans certains états le gouvernement et le sénat, dans d'autres la législature seule, choisissaient les juges. Hors le cas d'inconduite, les magistrats étaient permanens, sauf en trois états. C'est à New-York que nous voyons poindre le mouvement de réaction contre les juges permanens nommés par le pouvoir exécutif. En 1846, leur élection fut soumise au peuple. En dix ans, quinze constitutions avaient suivi l'exemple de New-York, et aujourd'hui il n'y a pas moins de vingt et un états qui ont livré au suffrage populaire l'élection des magistrats.

Si les juges choisis par le peuple étaient montés sur leurs sièges pour n'en plus descendre, l'inamovibilité aurait créé avec le temps une indépendance qui aurait atténué les vices de leur origine, mais la condition des magistrats issus de l'élection est de ne pouvoir demeurer longtemps sur leurs sièges. La souveraineté populaire qui les a créés veut les soumettre à sa dépendance. La perspective de la réélection doit maintenir le juge dans les liens de la servitude en lui montrant le sort qui l'attend, s'il ne conserve pas les faveurs populaires. Les juges dans la première période avaient été institués à vie, c'est-à-dire tant que durerait leur bonne conduite; bientôt le terme fut réduit à sept ans, puis à cinq et enfin en certains états à deux années. C'est la pente naturelle des démocraties de livrer à l'élection toutes les charges de l'état et d'aspirer à rendre la durée des emplois de plus en plus courte. C'est en même temps le châtiment des nations qui ne savent opposer aucune digue au courant populaire, de voir leurs institutions empoisonnées par la corruption. Les États-Unis n'ont pas échappé à la loi commune. Tandis que les magistrats des cours fédérales, nommés par le pouvoir exécutif sous le contrôle du sénat, demeuraient les fidèles gardiens de la charte américaine, que leur justice était entourée du respect public, les juges chargés d'administrer la justice locale, issus de scrutins politiques, après des luttes dans lesquelles leur dignité était compromise, devenaient les serviteurs de la majorité, les obligés et les complices des partis. Sont-ce les détracteurs de la société américaine qui s'expriment de la sorte? Nullement : c'est aux plus éminens jurisconsultes qu'est emprunté ce sévère jugement. Ils nous apprennent que la valeur morale des juges vaut celle des suffrages qui les nomment. De nos jours, on peut diviser aux États-Unis le corps électoral en trois catégories : au sommet, les gens absorbés par leurs affaires qui votent rarement et

que dégoûte le spectacle des intrigues électorales; — à l'autre extrémité de l'échelle sociale, les hommes qui ont fait de la politique un métier, de telle ou telle opinion, la profession souvent lucrative de leur vie, qui multiplient leur action, se prodiguent et acceptent tous les mandats pour faire réussir celui dont ils ont entrepris, parfois à forfait, d'assurer le triomphe. Entre l'élite qui s'abstient et le *politician* qui s'agite, existe la masse de la nation, dans laquelle les ouvriers laborieux, les commerçans actifs l'emporteraient peut-être sur les ignorans et les illettrés, si la foule des émigrans, pleins d'illusions et faciles à séduire, n'était prête à se jeter dans les bras du premier qui leur promet la fortune. Les *politicians* sont les auteurs des candidatures judiciaires; ils les prônent et en assurent le succès. Pendant que l'érudit, le jurisconsulte effrayé de ce bruit, cède le pas aux cliens inconnus de ces entrepreneurs d'élections, les candidats promenés de comité en comité, de convention en convention, parcourent le pays en sollicitant les suffrages. — « C'est le métier de tout candidat, dira-t-on. Vous faites le procès des élections. » Les élections judiciaires ne ressemblent à nulle autre; ce qui est nécessaire en une élection politique est intolérable lorsqu'il s'agit d'un magistrat. Suivez le candidat qui le lendemain veut être juge, Écoutez les questions qu'on lui adresse : elles ont toutes trait à l'exercice de ses fonctions; sera-t-il sévère? usera-t-il d'indulgence? appliquera-t-il telle ou telle prescription récemment votée? prendra-t-il sur lui de la laisser dans l'oubli? Il faut qu'il s'explique : s'il garde le silence, il est battu. Aussi subira-t-il les questions les moins convenables; il souscrira volontiers des engagemens de ne pas appliquer telle loi impopulaire, et lorsque le lendemain, devenu juge, il pourrait du haut de son siége ne s'inspirer que de son devoir, il se voit rappeler à ses promesses électorales par le comité qui l'a tiré de l'obscurité et qui menace de le rejeter parmi la foule, au jour de la réélection, s'il ne demeure pas l'esclave du mandat qu'il a souscrit.

Entre tous les récits que font les Américains des maux qui sont la suite de ce système il nous est malaisé de choisir. Ici, c'est une entreprise colossale disposant de capitaux énormes, annonçant l'intention d'asservir à ses spéculations les députés et les juges, et parvenant à s'emparer pendant plusieurs années du pouvoir judiciaire aussi bien que du pouvoir politique. Là, c'est une lutte à coups de jugemens entre des magistrats au profit de leurs électeurs, cessant d'être des justiciables pour devenir leurs cliens et leurs protégés. En un mot, la corruption chez quelques hommes, la dépendance dans la plupart des cours, la médiocrité à tous les degrés, voilà le résultat du système inauguré vers 1846

et dont gémissent les jurisconsultes américains depuis un quart de siècle.

Si l'on observe avec soin certains symptômes, il est possible d'entrevoir quelques indices d'une réaction contre ces désordres. En 1872, à la suite des scandales auxquels nous venons de faire allusion, une campagne fut entreprise contre les magistrats corrompus de New-York, et leur défaite vint rassurer les honnêtes gens (1). Déjà, à deux reprises, la législature avait adopté un amendement constitutionnel qui rendait au gouvernement la nomination des juges. L'agitation fut fort vive vers la fin de l'année 1873. Tous ceux qui écrivent, qui lisent et pensent étaient d'accord pour prédire le succès de cette ligue du bon sens; mais la masse fut docile aux clameurs des politiciens, et 319,000 voix contre 115,000 maintinrent au peuple le droit de vote. Malgré la toute-puisaance du nombre, cette minorité fut considérée comme un sévère avertissement qui ne devait pas être entièrement inefficace. En d'autres états, le même mouvement se produisait sous une autre forme. La durée du mandat des juges varie suivant les constitutions locales. De l'exercice des fonctions jusqu'au jour où le juge aurait démérité (*during good behaviour*), la majorité des états en était arrivée à ces termes très courts qui favorisaient les brigues électorales en rendant en quelque sorte les comités permanens. C'est vers 1855 que fut atteint le minimum de durée des fonctions; stationnaires jusqu'en 1867, il semble que depuis dix ans les termes s'étendent. Huit états ont déjà révisé leur constitution en élevant sensiblement la période du mandat judiciaire. Plusieurs l'ont doublée en la portant de six à douze années. La Pensylvanie a été plus loin en décidant que ses juges, anciennement élus pour quinze années, exerceraient leurs fonctions pendant vingt et un ans. Si l'on tient compte de l'âge auquel on peut être élu magistrat, il en résulte que les juges de Philadelphie sont garantis par une sorte d'inamovibilité.

C'est encore aux mêmes inquiétudes que furent dues diverses précautions contre la tyrannie des majorités. La nouvelle constitution de Pensylvanie, approuvée en 1872 par le vote populaire, adopta pour l'élection des magistrats l'un des systèmes de suffrage préconisés en Europe pour la représentation des minorités. Lorsque deux magistrats doivent être choisis, chaque électeur ne porte qu'un nom sur son bulletin, et de la sorte, la majorité, impuissante à faire nommer deux candidats, est forcée de céder un des sièges à la minorité. La convention constitutionnelle de l'Ohio a examiné la même question en 1873 et l'a résolue par l'adoption du vote cumulatif,

(1) Société de législation comparée. Juillet 1872.

qui permet à l'électeur de la minorité de racheter son impuissance en accumulant sur un même candidat tous ses suffrages. Si ces remèdes sont suffisans, les cours suprêmes de Pensylvanie et de l'Ohio ne pourront être la proie d'une seule faction politique.

Il n'est pas surprenant qu'une réaction se produise en un pays où toute la hiérarchie des magistrats que la constitution déclare inamovible rend dans les cours fédérales une justice dont les Américains sont satisfaits. Cette comparaison perpétuelle entre les deux modes de recrutement et les garanties qui entourent les juges (1) provoque, parmi les hommes de loi et chez tous ceux que n'aveugle point la passion, des réflexions salutaires. Les critiques qui s'adressent aux cours locales sont trop graves pour que l'opinion publique, éclairée par la vue de ces désordres, ne s'applique pas à défendre la justice fédérale. Tout le monde sent d'ailleurs que les cours des États-Unis ne pourraient être livrées aux fantaisies électorales, sans que la constitution, qu'elles ont mission de défendre, fût menacée. C'est ici qu'il devient nécessaire d'expliquer, avec plus de précision, le rôle de la justice fédérale.

Aux États-Unis, la justice est un véritable pouvoir; dans nos anciennes sociétés, il n'est pas surprenant que plus d'un publiciste ait refusé de reconnaître au corps judiciaire les caractères d'un pouvoir indépendant. Née de la puissance exécutive, vivant de tolérance, lui servant en quelque sorte d'instrument et de conseil, l'autorité judiciaire ne possède, chez les nations du continent, aucun des attributs que comporte sa mission, la plus haute de l'état. Les Américains n'ont pas hésité à les lui donner : en adoptant la formule de Montesquieu, ils ont fait de la séparation des trois pouvoirs une vérité fondamentale. Ils ont remarqué que, par sa nature, le pouvoir judiciaire était le plus faible. Ils ont voulu en faire le plus fort, celui auquel appartiendrait le dernier mot. A l'exécutif, qui dispose des honneurs et qui tient l'épée de la société, à la législature qui, non seulement, est maîtresse du budget, mais qui règle les droits et les devoirs sociaux, ils ont voulu opposer comme un frein le pouvoir de juger. Comme la loi doit être le seul souverain en une république, ils ont considéré qu'au-dessus du soldat, du président, ou des législateurs, devait planer, dans une sphère inaccessible aux intrigues, l'interprète de la loi. Ils ont établi à son profit le plus immense pouvoir judiciaire qui ait été constitué chez aucun peuple. A les entendre, à lire les docteurs de leur théorie constitutionnelle, la république le veut ainsi : les

(1) Les juges américains des deux ordres conservent leurs fonctions, soit pendant la durée de leurs pouvoirs électifs, soit tant que dure leur bonne conduite. Ils ne sont renversés de leur siège que par la procédure d'*impeachment*, c'est-à-dire par la mise en accusation poursuivie par la chambre des représentans devant le sénat.

périls qu'elle court ne s'accommodent pas d'un régime de concessions mutuelles où les rapports entre les forces seraient variables. Il faut des lois précises, une constitution claire, et un contrôle qui maintienne d'une main également ferme ceux qui font la loi et ceux qui l'exécutent. Le pouvoir judiciaire a reçu cette grande mission : il est la clef de voûte de la constitution américaine. En faut-il des exemples? La constitution interdit aux états de voter un statut qui altère les obligations privées. Un état fait-il une loi qui porte atteinte à un droit résultat d'un contrat? le citoyen lésé saisit le tribunal fédéral. — La constitution défend de faire une loi qui touche en rien à la liberté de la presse. Un statut local diminue-t-il les franchises du livre, du journal? aussitôt le tribunal fédéral est saisi. — Les lois rétroactives sont prohibées. Celui qui est condamné en vertu d'une loi pénale rétroactive en appelle. En un mot, toutes les doléances des citoyens lésés par la loi, qu'elle émane du congrès ou de la législature des états, aboutissent aux magistrats fédéraux, qui, les yeux fixés sur la constitution, jugent à la fois les pouvoirs publics, les législateurs et la loi.

Pour une telle mission, quelle force ne fallait-il point donner aux cours fédérales? La constitution n'hésita pas à rendre permanentes les fonctions de ces juges qui tiennent en leurs mains la législation politique aussi bien que la législation civile des États-Unis. Malgré le flot montant de la démocratie, malgré la manie du fonctionarisme et les exigences électorales dont le tableau a été tracé, l'inamovibilité des juges fédéraux paraît à l'abri des attaques. Elle a résisté à la malveillance de Jefferson, qui soutenait avec les théoriciens de l'omnipotence populaire que la permanence des fonctions de justice était un vestige de la monarchie. Les jurisconsultes qui font autorité de l'autre côté de l'Atlantique, Story, Kent et avant eux les auteurs du *Federalist*, ont victorieusement démontré que l'inamovibilité, utile en une monarchie pour défendre les droits des sujets contre les abus de la couronne, était indispensable en une république pour protéger les juges contre la tyrannie des factions. Il faut que les tribunaux résistent à ces courans éphémères, se montrent en tous temps armés et résolus contre la licence et qu'ils agissent avec impartialité sans se soucier de la condition du plaideur ou du parti auquel il appartient. Il est admis aujourd'hui en Amérique que le juge a besoin de plus de fermeté pour résister aux caprices injustes de la foule qu'à l'arbitraire du monarque. Dans tout gouvernement, quel que soit son nom, il existe toujours un souverain, disposant de la force, pouvant en abuser et dont le juge doit contenir les fantaisies au nom du droit. Partout il ne peut y avoir de sécurité pour les minorités que grâce au pouvoir judiciaire. Il est le protecteur naturel des

faibles, des persécutés, de ceux qui se disent ou qui sont des victimes. Les jurisconsultes de la république américaine ne croient manquer ni à leur parti ni à leur foi politique en faisant ressortir les difficultés de la tâche qui s'impose aux juges sous une démocratie ! Dans une monarchie, font-ils observer, les sympathies du peuple sont naturellement en éveil contre la tyrannie et elles cherchent à arracher des victimes aux vengeances du maître. C'est la lutte d'un seul contre tous. Dans les gouvernemens où la majorité qui obtient le pouvoir passe pour représenter la volonté du peuple, la persécution, surtout lorsqu'elle est politique, devient la cause de tous contre un seul. C'est de toutes les persécutions la plus violente, la plus infatigable, parce qu'elle semble à ses auteurs la seule manière d'atteindre au pouvoir ou de le conserver. L'arbitraire, au lieu d'être personnifié en un seul, est l'arme dont se servent tous ceux qui oppriment au nom du peuple, et tandis qu'on rougirait de servir les caprices d'un maître, on se fait gloire de servir des passions qu'on croit ennoblir en les nommant la volonté du peuple. Sous une démocratie, continuent les Américains, le despotisme peut donc être plus lourd ; il prend plus aisément le masque du bien public, et le despote, unique en une monarchie absolue, devient un corps à mille têtes plus redoutable pour la sécurité des citoyens. C'est dans un tel gouvernement, alors que le peuple est souverain, qu'il faut ménager au juge la plus solide indépendance : les Américains l'ont pensé. Ils savaient que, dans une république, rien n'était plus facile pour des démagogues que de dresser des intrigues contre l'exercice régulier de l'autorité, et que leurs desseins ne pouvaient être déjoués que par la fermeté des magistrats. Ils n'ignoraient pas que les démagogues seraient nécessairement hostiles au pouvoir qui les tient en échec et à l'impartialité qui les condamne. Ils ont compris que la magistrature ne demeurerait pas longtemps à demi organisée en présence du tourbillon des forces démocratiques, qu'il fallait en faire le premier pouvoir de l'état ou la laisser se courber jusqu'à ce qu'elle devînt le jouet des caprices populaires. Ils n'ont pas hésité et des deux justices qui se partagent les États-Unis, l'une a été livrée en pâture aux appétits de la multitude, tandis que l'autre, sauvée par la constitution, sert de recours au droit violé.

Ainsi il semble que dans cette société singulière où déborde la vie, où tous les élémens des passions sociales se rencontrent et fermentent, les opinions qui se partagent les partis de l'ancien monde au point de vue de l'organisation judiciaire aient été laissées libres de faire l'expérience de leurs forces. L'arbitrage et l'élection, idées connexes qu'ont poursuivies parmi nous les radicaux depuis le commencement de la révolution, ont été mises en pratique dans

la plupart des cours d'état; les tribunaux sont devenus à tous les degrés des arbitres élus; et comme les électeurs, sans biens, sans intérêts personnels, sont persuadés qu'ils n'auront besoin de la justice que pour échapper aux obligations légales, ils choisissent les juges les plus enclins à énerver la loi et à les affranchir de son joug. En face de cette justice se dressent ces vrais jurisconsultes, ennemis nés d'une démagogie jalouse de toute supériorité, résistant à ses assauts, plaçant leur inamovibilité sous la sauvegarde de leur science, et ne s'occupant que de l'application du droit en demeurant supérieurs à tous les partis. Ce double spectacle frappe en Amérique tous ceux qui pensent; il ne doit pas être perdu pour les sociétés aux prises avec les périls d'une démocratie qui ne connaît ni bornes ni obstacles.

II.

L'organisation judiciaire de la Suisse est peu connue, parce qu'elle varie suivant les cantons. Sa diversité décourage, et on recule devant la longueur d'une étude qui ne paraît pas en rapport avec l'exiguïté des territoires affectés à chaque juridiction. Puis, en France, que d'esprits légers qui, enflés par le spectacle de notre colossale unité, considèrent avec quelque dédain les petites nations! Pourtant, dans la conduite et le gouvernement des hommes, il n'y a ni petits peuples ni petits problèmes : partout où se développe une institution fécondée par l'action de volontés libres, il y a une leçon à recueillir.

La première surprise d'un Français est de voir la justice abandonnée en ce pays à la législation cantonale. Les Suisses pensent que, s'il est indispensable de soumettre à un commandement et à une impulsion uniques l'armée, les travaux publics, le commerce et les chemins de fer, la fonction de juge s'accommode fort bien de la diversité. Dans le reste de l'Europe, la justice est venue du roi. En Suisse, elle est issue de l'arbitrage. Elle émane donc des citoyens, et ce n'est pas le signe et l'instrument de l'unité nationale. De ce principe différent découle tout ce qui va suivre. Les Suisses se préoccupent moins d'une bonne justice que d'une justice qui satisfasse les parties; suivant eux, la confiance inspirée au justiciable est la première qualité du magistrat. Où nous cherchons des garanties dans les règles législatives uniformes, ils les font reposer tout entières sur l'assentiment commun des habitans du canton dont les juges doivent régler les intérêts. Aussi, à tous les degrés, le peuple a-t-il foi en ses juges.

Cette confiance est en partie fondée sur l'ancienneté des institutions locales. Chaque canton est attaché à son système judiciaire,

parce qu'il en retrouve soit les lignes générales, soit tel trait particulier dans sa plus lointaine histoire. Aussi l'esprit centralisateur qui s'agite dans la confédération, comme en toute l'Europe, n'a-t-il pas encore osé s'attaquer à la justice cantonale. Il l'a laissée intacte, en se bornant à instituer un tribunal fédéral pour les affaires politiques et pour les procès intéressant divers cantons dont aucun ne pourrait être juge en sa propre cause.

Nous ne pouvons ici parler séparément du système suivi dans les vingt-deux cantons. Il faut nous contenter d'indiquer les traits généraux. A première vue l'organisation judiciaire de la Suisse a une certaine analogie avec la nôtre : au centre du canton, un tribunal de cassation, puis une juridiction d'appel, plusieurs tribunaux de première instance parsemés dans les petites villes, enfin au-dessous, répandus dans les bourgades rurales, des juges de paix; tous ces noms répondent à nos idées françaises. Il est vrai que ces juridictions sont resserrées dans des limites territoriales dont nous n'avons pas d'exemple : un tribunal de cassation pour un canton de 100,000 âmes, un tribunal de première instance pour 7 à 10,000 habitans, un juge de paix pour 1,200, choquent nos habitudes.

La démocratie suisse ne s'accommode pas seulement de ce régime : elle y tient fortement. Elle y voit la conservation d'anciennes coutumes auxquelles les plus humbles sont attachés, et surtout l'application de ce système de morcellement qui rapproche chaque habitant du pouvoir, le fait participer aux affaires publiques, l'associe à la justice, d'aussi près que dans nos campagnes il est associé à l'administration municipale et l'élève jusqu'aux intérêts généraux en lui donnant souvent la charge des intérêts particuliers.

Au premier degré de l'échelle judiciaire se trouve le juge de paix, dont le rôle diffère suivant les cantons; tantôt juge comme en France, tantôt n'ayant aucune attribution judiciaire, et chargé seulement d'éteindre les querelles. Alors il change de nom et, sous le titre de conciliateur, il en remplit la mission officieuse, sans qu'elle l'empêche d'exercer une fonction judiciaire plus élevée : souvent le conciliateur dans sa commune est juge de première instance dans son district.

Dans une nation où un canton est un état indépendant, il est naturel que les moindres agglomérations tiennent à jouer un rôle : chaque village veut posséder sa justice de paix, chaque bourg son tribunal en plein exercice. Genève et Bâle sont les seules villes qui par leur importance aient absorbé tout le canton. On sait le mot de Voltaire disant que, lorsqu'il secouait sa perruque, il poudrait toute la république. Il est aisé de comprendre que plusieurs tri-

bunaux ne se soient pas maintenus sur de si petits territoires, aux portes d'une ville dont ils devenaient les faubourgs. Partout ailleurs, les cantons sont divisés en de nombreux districts judiciaires possédant chacun un tribunal. Les Vaudois en ont dix-neuf; pour une population très inférieure (136,000), Lucerne en a autant. Les projets de réduction présentés en ces dernières années sont venus se heurter contre un attachement invincible aux justices locales. Si on enlevait un tribunal à une petite ville, les Suisses croiraient qu'on leur arrache le signe extérieur de leur indépendance. Les habitans de la ville dépouillée de son tribunal se trouveraient aussi humiliés que si, en France, une de nos communes rurales devait dépendre, pour la gestion de ses intérêts, du conseil municipal élu par la commune voisine.

Aussi, justice locale morcelée, faisant partie des coutumes de chaque ville, voilà ce que l'on trouve dans la plus grande partie de la Suisse. Partout, la justice de première instance est rendue par trois juges : tantôt ils appartiennent au siège comme en France; tantôt le président seul y est attaché, les deux présidens des sièges les plus voisins lui servant d'assesseurs. Ce système, en usage dans le canton de Neuchâtel, donne d'excellens résultats. Aux justiciables il offre les mêmes garanties sans accroître inutilement le nombre des magistrats.

A ne considérer que la nature des institutions, il semble que le jury civil eût dû pénétrer et s'acclimater en Suisse; on le chercherait en vain, d'où il ressort que les jurés ne sont pas les juges nécessaires dans toute démocratie. Quand les magistrats issus d'une délégation supérieure sont nommés par la puissance exécutive, le peuple réclame sa part dans l'administration de la justice et veut placer des jurés auprès des juges pour contre-balancer leur pouvoir. Lorsqu'au contraire les magistrats sortent de la nation et en dépendent, le peuple, qui contrôle à tout instant la justice, se repose sur eux d'une fonction qui viendrait accroître sans profit ses charges. Certains cantons possèdent le jury criminel, même le jury correctionnel et les conservent, d'autres se contentent de leurs juges ordinaires et tiennent les jurés pour inutiles.

En Suisse, les magistrats sont mêlés au peuple comme des jurés. Ils en émanent et rentrent incessamment dans son sein. Il en résulte que le jury ne rencontre pas chez nos voisins l'admiration que leur ont vouée les races anglo-saxonnes. Nulle part on n'entendrait un Suisse qualifier emphatiquement le jury, comme un Anglais ou un Américain, de « palladium des libertés publiques. » Le jury n'a pas sauvé la liberté suisse. Une situation spéciale de la magistrature a créé en ce pays et sur ce point des idées qui n'ont pas cours dans les autres démocraties.

Un Suisse qui parle de l'indépendance judiciaire veut parler de l'impartialité des juges, non de leur liberté de s'affranchir entièrement des sentimens du peuple. Quand les magistrats se font exclusivement les serviteurs de la loi contre le peuple, on change la loi. Genève en a donné un frappant exemple : on y avait établi le juge unique. Il y a quelque années, on se mit à redouter son pouvoir : lorsqu'on chercha un contrôle, le peuple ne tourna pas les yeux vers le jury, mais vers les assesseurs, sortes de jurés permanens remplissant pendant un temps limité les fonctions de juges, sans être plus capables ni beaucoup plus responsables que des jurés, ayant par rapport à eux cette infériorité de demeurer immobiles en une place où ils risquent de représenter bien plus les passions politiques qui les ont choisis que le fonds commun du bon sens public. Quand le juré devient permanent, c'est signe qu'il perd son indépendance. Or un assesseur n'est qu'un juré permanent : il n'a pas le titre de juge et il en exerce les fonctions; il n'a fait aucune étude spéciale, il n'a pas de responsabilité, il est le délégué du peuple auprès de l'homme instruit qui juge. Par la nature même de sa mission, il est condamné soit à opprimer la justice, soit à être annulé par le magistrat. On dit qu'à Genève le juge, dont les assesseurs devaient corriger la rigueur, a triomphé de leur influence, qu'habitué aux formes de la procédure comme aux règles de la loi, il n'a pas eu de peine jusqu'ici à faire prévaloir son opinion. Les assesseurs en s'effaçant ont donc bien mérité de la justice; mais n'est-il pas à craindre qu'ils sortent de leur abstention le jour où les passions de la place publique auront intérêt à étouffer le droit?

A côté des tribunaux de district ou de première instance, il existe dans certaines parties de la Suisse des juridictions spéciales nées d'un intérêt particulier ou issues d'une antique tradition. Tels sont à Bâle le tribunal des orphelins, le tribunal des constructions; à Neuchâtel, les tribunaux d'arbitrage industriel; dans d'autres cantons, les tribunaux de commerce, les cours réservées aux causes matrimoniales, aux affaires de tutelle. — Ces institutions, parallèles aux tribunaux de première instance, n'altèrent en rien l'unité de l'organisation. Lorsque l'appel est ouvert, tous les recours sont portés devant le tribunal supérieur, qui est le même pour tous les justiciables.

Suivant les cantons, le tribunal d'appel porte des noms différens : cour suprême à Berne; cour d'appel et de cassation à Neuchâtel; cour de justice civile et criminelle à Genève; tribunal d'appel à Bâle; c'est en réalité et partout une seule et même institution, à laquelle les Vaudois ont donné sa véritable dénomination en le nommant simplement tribunal cantonal. Chargé d'exercer une surveillance constante sur l'administration de la justice, de vider en

dernier ressort les appels, de connaître des recours en cas de violation du droit, ce tribunal est investi dans la plus grande partie de la Suisse des attributions d'une cour de cassation. Cette juridiction réunit les attributions d'une cour supérieure et d'une cour régulatrice et constitue la plus haute expression de la justice dans chaque canton.

Dans une confédération, il ne suffit pas que chaque territoire ait organisé dans son sein une hiérarchie judiciaire complète pour que la justice soit également garantie à tous. Une autorité légale supérieure aux cantons, nous l'avons remarqué en étudiant les États-Unis, peut seule mettre fin aux débats entre confédérés des divers territoires. Tel est le point de départ du tribunal fédéral réorganisé en 1874 et régissant les intérêts mixtes.

A l'origine de la confédération et pendant cinq siècles, tous les différends entre les confédérés étaient soumis à une justice arbitrale. « Les alliances » qui étaient la base du droit public et réglaient les rapports des cantons, contenaient une promesse de déférer les contestations à des arbitres. En vigueur jusqu'à la révolution française, ce système fut écarté pendant la période unitaire pour reparaître en 1815. Mais le nombre des questions mixtes augmentait avec les relations mutelles ; l'arbitrage permanent donna naissance au juge en titre, et, en 1848, du consentement de tous les cantons, le tribunal fédéral fut constitué. Composé de onze juges et de onze suppléans, afin que chaque fraction de la confédération fût représentée, le tribunal fédéral connaissait des litiges entre cantons, des débats entre un canton et le pouvoir central, mais les affaires politiques et celles engageant une question de droit public étaient réservées à l'assemblée fédérale. On soumettait de la sorte à une autorité purement politique les matières mixtes et on les livrait aux intérêts de parti qui altèrent trop souvent la notion du droit : c'était compromettre gravement la justice. Des protestations s'élevèrent de toutes parts : les esprits sages s'accordèrent à demander qu'il n'y eût plus en Suisse de décisions qui pussent échapper à l'empire du droit et que désormais l'autorité judiciaire connût de toutes les violations de la loi.

En 1874, le tribunal fédéral conquit enfin ce terrain, qui est son domaine naturel, aux applaudissemens du peuple, dont la liberté se trouva dès lors placée sous la protection de la justice : conflits de compétence entre les autorités fédérales et les autorités cantonales, différends entre cantons, réclamations des citoyens pour violation des droits qui leur sont garantis soit par la législation fédérale, soit par la constitution de leurs cantons : telles sont les attributions principales de cette cour suprême qui est juge de sa propre com-

pétence et qui embrasse, par conséquent, dans son domaine exclusif, l'ensemble du droit fédéral.

Le tribunal fédéral siège à Lausanne. On a voulu qu'il délibérât loin de Berne, où se tiennent les chambres et où s'agitent les influences politiques. Il est composé de neuf juges et de neuf suppléans, élus par les deux chambres réunies en assemblée fédérale. La durée des fonctions est de six années. Il vient d'achever la première période de son existence, et cette expérience, d'un avis unanime, lui a été favorable. Sa jurisprudence a été sage et ferme : elle a éclairé certaines parties du droit public, et le pouvoir exécutif est demeuré indépendant dans son action, sans que, pour atteindre ce résultat, nul ait pensé à paralyser la justice ou à la dessaisir. Les Suisses sont satisfaits de leur cour suprême. Les partisans les plus déterminés du canton, qui ont si longtemps retardé la formation de ce tribunal, n'élèvent pas de critiques, et si les choix de l'assemblée fédérale continuent à se porter sur des jurisconsultes entourés du respect de tous, s'ils ne se détournent pas pour satisfaire des intérêts de parti vers des hommes engagés dans les luttes politiques, le tribunal fédéral aura franchi victorieusement l'un des écueils les plus redoutables que rencontre son institution. Toutefois il ne faut pas se le dissimuler : l'élection par la législature et plus encore la courte durée des fonctions en demeureront les vices originels. Il est à craindre que, dans l'avenir, la perspective de l'expiration des pouvoirs n'affaiblisse, aux approches du terme, l'indépendance des juges, que de grandes causes tenant en suspens l'opinion publique ne soient volontairement ajournées par une sorte de déni de justice pour ménager les membres de l'assemblée fédérale et obtenir leurs voix. Ce sont là, à coup sûr, des hypothèses; mais la forme de l'élection autorise ces craintes, et elles deviendront d'inévitables réalités quand cette juridiction sera composée d'hommes moins fermes (1). Tel qu'il fonctionne depuis six ans, le tribunal fédéral marque un progrès dans le développement constitutionnel de la Suisse et donne un organe à la justice définitive, qui est le but de toute société et l'impérieux besoin d'une démocratie.

Le mode de nomination des juges, est, on le sait, le problème le plus ardu qui s'impose aux peuples libres. Il est toutefois un premier principe sur lequel nul n'élève de contestations. L'indépendance des hommes qui sont investis de la mission de juger est la qualité éminente que cherche à obtenir toute société réglée. Toutes les nations poursuivent à la fois la solution de ce problème : les unes

(1) Le 7 décembre 1880, tous les membres du tribunal fédéral viennent d'être réélus. Cet hommage à des magistrats éminens fait le plus grand honneur aux corps politiques.

confient au pouvoir exécutif la nomination des magistrats; les autres préfèrent la donner au peuple directement ou à ses mandataires. Les Suisses sont partisans de ce dernier système. Pour nous qui avons toujours vu le pouvoir exécutif investir les juges, la surprise est profonde et nous nous sentons plein de défiance. Examinons d'abord comment les différentes constitutions helvétiques ont appliqué cette méthode; nous aurons soin de distinguer les résultats par rapport à la Suisse et la valeur réelle du système.

Dans quelques petits cantons, le peuple gouverne directement; la population est assez restreinte pour qu'une assemblée contienne tous les électeurs, et lorsqu'aux premiers jours du printemps le voyageur qui descend les pentes du Saint-Gothard voit dans la vallée d'Uri ou d'Untervald une foule pressée autour de quelques hommes, il peut se dire qu'en ce champ de mai il a devant les yeux le spectacle unique, dans les temps modernes, d'un peuple réuni, tout entier, pour délibérer sur ses propres affaires, écouter ses chefs, apprécier leurs actes, et renouveler leurs pouvoirs; le jour même où il choisit les autorités qui régiront pendant l'année le canton, il élit ses magistrats. Mais les limites étroites du territoire, le nombre restreint des habitans, leurs mœurs pastorales les rejettent si loin de notre civilisation qu'on doit regarder cette application de la démocratie pure comme une épave du passé et non comme un exemple de l'avenir. Il faut sortir des gorges sauvages de la Reuss pour retrouver avec les horizons élargis le mouvement commercial et industriel qui fait la prospérité des cités.

Descendons vers Berne et Lucerne : nous trouvons les juges élus par le peuple, non en assemblée générale comme dans les petits cantons, mais par un scrutin auquel prennent part tous les électeurs habitant depuis plus de trois mois la juridiction. Le système de vote est le même pour les juges de paix et pour la formation du tribunal de district; seulement, tandis qu'à Lucerne le président est choisi par les électeurs, à Berne, le pouvoir législatif le désigne sur la présentation séparée de la cour suprême et du peuple, ce qui donne aux capacités une plus grande chance de parvenir. La cour suprême n'est pas issue de la même source. L'assemblée politique du canton, qui porte dans presque toute la Suisse le nom de grand conseil, est chargée de nommer, dans la plupart des cantons, les magistrats qui composent le tribunal supérieur. C'est, à vrai dire, une élection à deux degrés, les députés directement élus devenant les électeurs des juges.

Ainsi, suivant l'importance de la juridiction, la constitution a eu recours à l'élection par le suffrage populaire ou par les députés.

Plus on s'avance vers la frontière française et plus devient rare l'intervention directe du peuple. A Neuchâtel, les juges de paix

sont encore choisis par les électeurs locaux ; mais les autres juridictions émanent du grand conseil et sont instituées pour trois ans. A Genève et à Bâle, les magistrats de tous ordres sont élus par l'assemblée politique.

Dans le canton de Vaud, l'organisation est plus compliquée : elle mérite quelques détails. Le tribunal cantonal a de tout temps été choisi par le grand conseil. Autrefois le pouvoir exécutif, issu de l'assemblée législative et portant le nom de conseil d'état, se réunissait au tribunal supérieur et de leur délibération commune sortait le choix des magistrats du canton. Ce mode de nomination, qui est encore en vigueur à Fribourg, souleva des critiques : les riches campagnards, dont l'influence dominait dans le grand conseil, formant à la fois le conseil d'état et le tribunal cantonal, étaient maîtres du pouvoir judiciaire. Il se fit un mouvement d'opinion : l'opposition promit au corps électoral de lui donner l'élection des magistrats. Lorsqu'elle eut triomphé, grand fut l'embarras, nul ne songeait à établir l'élection directe comme à Berne ou à Lucerne; on s'arrêta à un système mixte, en donnant au peuple la formation de listes de capacités judiciaires dressées par communes, à raison d'un élu pour cent âmes d'habitans. Sur ces listes fort longues, ce n'est pas le grand conseil, mais le tribunal cantonal qui choisit, dès qu'il est institué, les membres des tribunaux et les juges de paix. Les candidats qui ne sont pas pourvus d'une charge forment la liste annuelle du jury. De la sorte, l'action du pouvoir politique ne s'exerce que sur le choix du tribunal supérieur, et le peuple prend part à la nomination, moins par une désignation directe que par l'exclusion des candidats qui n'ont pas sa confiance. D'ailleurs des précautions ont été prises pour prévenir l'intolérance de la majorité : chaque électeur ne peut inscrire sur son bulletin que la moitié des candidats que sa commune doit nommer; grâce à ce système, dont les politiques sourient en le traitant d'ingénieux, la minorité est toujours représentée sur la liste (1). Nous n'avons pas ouï dire qu'une omission injuste ou passionnée ait été signalée depuis treize ans.

Ainsi, dans les cantons de la Suisse, le peuple désigne ses magistrats, soit directement dans une assemblée générale, soit par voie d'élection au premier degré, soit encore par les députés qu'il nomme, ou enfin en excluant ceux qu'il ne veut pas pour juges.

La première objection qui vienne à l'esprit d'un Français en étudiant cette organisation, c'est la confusion qui semble inévitable entre la justice et les passions politiques. Des trois pouvoirs qui

(1) Pour être nommé, un candidat doit avoir obtenu le quart des voix exprimées. Celui qui ne réunit pas ce chiffre est si évidemment impopulaire que nul ne peut regretter qu'il ne soit pas magistrat.

pourvoient en Suisse aux nominations, le tribunal cantonal seul le rassure, l'assemblée politique l'inquiète, le peuple l'alarme. Les Suisses n'éprouvent pas au même degré ces craintes. Ils ont grande confiance dans le bon sens des électeurs : à ceux qui seraient tentés de douter ils montrent leurs magistrats. Voyons-les donc avec eux et commençons par ceux de Berne, de Zurich et de Lucerne, élus directement par le peuple.

Les juges de paix sont des paysans choisis parmi les notables de la commune. C'est le plus souvent un homme âgé qui a montré du bon sens dans la conduite de ses affaires et qui a inspiré confiance à ses concitoyens. Il prend au sérieux son rôle de conciliation et se fait écouter autour de lui. Le juge de première instance devrait être un juriste, mais on estime que la moitié seulement des places est remplie par des hommes ayant fait des études juridiques : le reste est composé de juges de paix dont l'expérience a été la seule préparation, de notaires ou d'avocats versés dans la pratique, de simples citoyens dont l'esprit judicieux a inspiré confiance dans le district. Les Suisses assurent que, dans la plupart des cantons, ils ne se laissent pas guider en nommant les magistrats par l'esprit de parti et qu'à peu de jours d'intervalle, le vote étant ouvert pour l'élection d'un député et pour le choix d'un juge, les électeurs, lors du second scrutin, savent repousser les suggestions de la politique.

Dans les cantons où la lutte des partis atteint un certain degré de violence, on ne dissimule pas que les dernières élections judiciaires ont été purement politiques. Dans les procès où pouvaient reparaître les griefs du candidat, on a vu la justice s'éclipser pour faire place à la rancune ; toutefois les partis vaincus reconnaissent, non sans surprise, que les procès civils ne souffrent pas jusqu'ici d'un état de choses qui alarme bien plus les penseurs que la foule des citoyens. Du moment où les électeurs sont investis du droit d'élire leurs juges, l'entraînement est d'ailleurs invincible. On nous a cité un district où les élections judiciaires n'avaient jamais été politiques : une transaction, qui avait eu lieu d'ancienne date entre les partis, était fidèlement observée ; mais en 1875 les élections de députés avaient été chaudement disputées ; les deux partis se balançaient presque exactement. Deux ans plus tard, il fallait nommer les juges. Chacun était impatient de savoir si l'un des partis avait fait des progrès. On n'écouta que l'intérêt politique, et de l'urne sortit pour la première fois un tribunal n'appartenant qu'à une seule opinion. Les Suisses assurent que ces faits sont très rares, et ils aiment à citer de nombreux districts où, la direction des affaires étant passée des libéraux aux radicaux, le magistrat libéral fut confirmé dans son mandat à une grande majorité, nonobstant le revirement politique.

Malgré ces symptômes contradictoires, malgré ces injustices du scrutin qui ne sont que de rares mais significatives exceptions, les Suisses assurent que, du suffrage populaire émane, dans la plupart des cantons, un corps d'hommes remplissant suffisamment leur tâche, quelques-uns d'une valeur réelle, le plus grand nombre d'un niveau médiocre, mais échappant partout à la corruption. Aussi la réélection des juges, lorsqu'est expiré leur mandat, est-elle entrée dans les mœurs de la Suisse : à Zurich, à Berne et à Lucerne, on assure qu'il faudrait un démérite flagrant pour qu'un juge ne fût pas maintenu en charge.

Dans les cantons où le grand conseil fait les choix, nous avons trouvé les jugemens les plus contraires sur la valeur des hommes; mais il paraît certain que le jeu des partis dans l'assemblée politique, plus vif en un champ plus étroit, exerce une influence trop grande sur le choix des juges. On cite, il est vrai, quelques traits de la sagesse des grands conseils : à Zurich, après l'évolution démocratique de 1869, les radicaux n'ont pas songé un instant à priver les libéraux de la moitié des sièges qu'ils occupaient de longue date dans le tribunal cantonal. A Bâle, un président, appartenant au parti conservateur, était mort récemment après trente-quatre années de fonctions durant lesquelles la majorité du grand conseil était radicale. A Lausanne, les radicaux disposaient d'une majorité formidable : ils avaient, l'année précédente, composé le conseil d'état à leur gré; ils se proposaient de renouveler entièrement le tribunal cantonal, lorsqu'au jour du scrutin une opinion moyenne, dont ils ne soupçonnaient pas la puissance, a maintenu en charge les magistrats conservateurs. Mais quoi qu'en puissent dire les plus satisfaits, ces exemples sont rares : le soin avec lequel on les cite révèle une exception. Trop souvent les tribunaux reçoivent, comme en un asile, les candidats malheureux du parti vainqueur.

Dans plusieurs cantons, les magistrats peuvent être députés, et le cumul achève de mêler la politique et la justice. Il y a des cantons où plus de la moitié des présidens de districts siége au grand conseil. Les esprits sages déplorent une telle confusion ; mais elle se retrouve à tous les degrés : en certains districts, il n'y a presque pas de juges qui ne soient maires de leur commune ; la loi n'interdit aux maires que les fonctions de président. Ce rapprochement d'attributions ne choque pas les Suisses : il faut trouver la raison de ce fait dans leur histoire, où le pouvoir municipal et le pouvoir judiciaire ont toujours été si intimement mêlés.

Il n'y a pas une juridiction, quelqu'élevée qu'elle soit, qui échappe en Suisse à ce contact de la politique. Le tribunal fédéral, dont les juristes louent la jurisprudence et dont la confédération apprécie la sagesse, n'évite pas cet écueil : issu du vote des deux chambres

réunies tous les six ans en un congrès pour le nommer, il a été constitué à la suite d'un accord des partis. Qui pourrait en faire un grief spécial aux Suisses? N'est-ce pas ainsi que notre conseil d'État a été formé en 1872? La lutte des partis a-t-elle respecté la magistrature administrative qu'il s'agissait de constituer? C'est le sort commun des institutions et des hommes qui les composent de porter la trace de leur origine. Il reste à savoir laquelle s'efface le plus vite de la marque apposée par une assemblée politique ou par un seul homme issu lui-même de la politique, ministre pour quelques jours, et dont la responsabilité individuelle est non moins illusoire que la responsabilité collective d'une assemblée. Ce qui est vérifié par l'expérience, c'est que l'empreinte, dans l'un et l'autre cas, ne disparaît que si le magistrat est permanent et inamovible.

Il est vrai que certaines constitutions cantonales ont cherché à écarter de l'organisation judiciaire l'influence fatale de la politique. Quelques cantons, pour éviter le contre-coup direct des passions populaires, ont ajourné les élections judiciaires à la deuxième année qui suit l'élection de la législature. Aussitôt après la formation de l'assemblée politique, les députés emploient leur première ardeur à la formation du pouvoir exécutif; puis, l'année suivante, quand le feu des élections est éteint, le grand conseil procède à l'élection des magistrats. Chacun des partis présente sa liste : au premier tour, on mesure ses forces, en ne portant que des amis; puis, avant le second tour, on transige sur quelques noms, et grâce à cet accord, le tribunal contient deux ou trois juges portés par la minorité. A Lucerne, on a mis un intervalle de deux années entre les élections judiciaires et les élections de députés pour laisser les ardeurs se refroidir, mais c'est une vaine précaution : elles se raniment à l'approche du scrutin, et le candidat, le voulût-il, serait impuissant à empêcher les brigues qui naissent de la compétition des partis.

Si l'inamovibilité existait en Suisse, la nomination par les grands conseils, telle qu'elle y est pratiquée, perdrait quelques-uns de ses dangers. Mais le magistrat qui est le produit d'une élection politique ne peut oublier un seul jour la source de ses pouvoirs : il pense qu'au bout de peu d'années son mandat devra être renouvelé; il s'en inquiète, il lui est impossible de ne pas songer aux députés dont il dépend, au peuple dont la défaveur peut marquer le terme de ses fonctions. Certains cantons ont cherché à restreindre cette pernicieuse préoccupation du juge, en prolongeant la durée de son mandat. A Bâle, il est de neuf ans, et tous les trois ans un tiers du tribunal est soumis à la réélection. A Berne, les fonctions de la cour suprême durent huit années, les élections d'une moitié des juges ayant lieu tous les quatre ans. Dans la plupart des

autres cantons, le terme est de quatre années et coïncide avec la réélection du grand conseil. A Neuchâtel, où les députés sont élus tous les trois ans, le mandat des juges est restreint à ce terme. A Genève, où le grand conseil n'est élu que pour deux ans, on a reculé devant une durée aussi courte, et une seule législature sur deux est investie du soin de renouveler les corps judiciaires. Les Suisses sentent eux-mêmes combien est vicieuse une si fréquente réélection. Aussi nous n'avons trouvé ni un jurisconsulte, ni un homme politique qui demandât de transférer la nomination des juges au pouvoir exécutif, tandis que nous en avons rencontré plusieurs qui n'hésitaient pas à regretter l'inamovibilité. Ils prennent patience en montrant comment les mœurs sont parvenues à corriger la loi. Les magistrats qui exercent avec un mérite reconnu depuis vingt-cinq et trente ans, ne sont pas rares en Suisse. Il est peu de villes où on ne soit fier de les citer. A côté de la durée légale des fonctions, qui est d'une brièveté dérisoire, il faut donc placer le fait qui atténue la rigueur de la loi.

Malheureusement pour le juge, sa position est doublement précaire : non-seulement il est exposé à perdre la faveur du peuple, mais son traitement suffit à peine. Sans parler des cantons où les vacations rémunèrent le juge, système qui compromet la justice et fait soupçonner le magistrat, dans la plus grande partie de la Suisse où sont établis les traitemens fixes, leur médiocrité est l'objet des plaintes les plus vives. La question budgétaire, que les contribuables discutent avec ardeur, ne nous intéresse pas; ce qui nous importe, ce sont les conséquences de ce qui existe : or, dans les districts où le nombre des affaires est considérable, où les tribunaux absorbent entièrement le temps des juges, on arrive difficilement à déterminer un candidat à accepter une charge. On parle de tribunaux d'une importance considérable dans lesquels une place est vacante depuis quelques mois, sans qu'on puisse trouver un titulaire. Les Suisses seront obligés d'élever les traitemens et d'accroître la durée des fonctions, s'ils ne veulent assister au déclin de leur justice. Dans les gouvernemens aristocratiques, les juges, appartenant à la classe riche, peuvent être indifférens au profit de leur charge ; en Suisse, le peuple se défie de la fortune : il aime à prendre ses candidats dans une position subalterne. Il en résulte un dilemme : ou il choisit les hommes d'une intelligence reconnue, et il leur faut un rare esprit de sacrifice pour renoncer à acquérir la fortune grâce à une fonction lucrative; ou le peuple est amené à prendre des hommes ignorans qui se résignent à accepter un traitement au niveau de leur médiocrité.

Un autre danger de l'élection, c'est d'ouvrir aux juges la voie des ambitions politiques. Il n'est rien de plus fréquent que d'en-

tendre dire en Suisse, d'un homme arrivé au conseil national, siégeant au conseil des états ou faisant même partie du conseil fédéral : « Il a commencé sa vie politique, il y a vingt ans, en entrant au tribunal de tel district. » Une première élection met en évidence, et le tribunal sert de marchepied au candidat. Si son mérite éclate, s'il sait acquérir la confiance publique, il entre au grand conseil du canton et sa fortune politique est commencée.

C'est à la fois la faiblesse et la force des démocraties que toutes les fonctions de la cité soient rattachées et pour ainsi dire confondues dans une hiérarchie commune par des liens étroits. Il est très bon que le député ait été juge ; il est très périlleux que le juge aspire à être nommé député. Peu de Suisses comprennent ce danger. Chaque tribunal contient donc un certain nombre d'hommes jeunes qui ont fait des études de droit, qui ont le titre et le mérite de juristes et qui espèrent entrer dans les conseils politiques. A côté d'eux siègent des praticiens qui ont appris les affaires en exerçant les fonctions de notaires ou de greffiers ; les autres sont des gens étrangers au droit, doués d'un certain bon sens, et parmi lesquels il arrive qu'on rencontre de véritables jurisconsultes. Neuchâtel possède un président qui n'avait fait aucune étude juridique : c'était un ancien fabricant d'horlogerie, un des industriels les plus considérés du pays. Au retour d'un séjour en Amérique, il fut mis à la tête du tribunal et devint un président remarquable ; ces exceptions sont citées avec complaisance, mais elles n'excusent pas les préjugés populaires qui font de la science une cause de défaveur. Il est des cantons où le titre de docteur en droit compromet le candidat, au lieu de le servir. Le peuple cherche sincèrement des juges intègres, mais se défie des savans. Il se demande volontiers pourquoi il choisirait des gens qui en sauraient plus que lui ; entre des candidats de science inégale, il préfère des hommes sortis de son sein : l'électeur se plaît toujours à choisir ses pareils.

De cette tendance commune au peuple en tous les pays, il résulte en Suisse un abaissement du niveau judiciaire. Moins sensible en certains districts, relevée par des exceptions brillantes, cette médiocrité se rencontre dans les tribunaux de premier degré bien plus que dans les tribunaux supérieurs du canton. Elle porte plus souvent sur les mœurs que sur l'esprit : nous ne voulons pas parler de la corruption des mœurs presque inconnue dans ce pays, mais d'une certaine vulgarité de manières qui plaît à la démocratie. Il n'est pas à Paris un praticien élevé dans la fréquentation du palais de justice qui n'ait été nourri des bons mots un peu vulgaires de tel président jugeant à propos d'égayer de réflexions piquantes les aridités de la procédure. Les vrais magistrats souffraient de ces plaisanteries, qui faisaient la joie des clercs. Nous

avons retrouvé en Suisse quelque reflet de ce type, mélange d'esprit et de bon sens naturel, donnant à rire à l'auditoire et devenant ainsi populaire, sans rendre pour cela une mauvaise justice. En France, il est rare et on le signale; en Suisse, c'est l'attitude de bonhomie simple d'un grand nombre de présidens inférieurs, associant le public aux débats et laissant à la foule cette satisfaction qui ressort de l'usage visible du sens commun.

D'ailleurs, en Suisse, on méconnaîtrait la nature des institutions, en voulant ramener les tribunaux à un modèle uniforme. Selon que le tribunal siège dans une commune rurale ou dans une ville industrielle, tout diffère. Dans les cantons de Vaud, de Fribourg, de Berne et d'Argovie, qui ont des traits communs de caractère dus à la domination des puissans seigneurs de Berne, il existe une classe de paysans qui s'occupent beaucoup de leurs affaires privées et qui trouvent du temps pour les affaires publiques : ils sont à la fois maires, juges de paix ou de district, surveillans des écoles, conseillers de leur église : ils ne sont pas juristes, mais ils ont du bon sens et s'en servent. Tels sont les hommes qui, réunis à quatre ou cinq, rendent la justice dans ces grosses bourgades qu'on voit suspendues aux flancs de la montagne ou quelquefois perchées tout en haut d'un monticule avec des débris de remparts, vestiges de leur puissance. Autour ou au pied de la colline, des pâturages couverts de troupeaux dont on entend résonner les innombrables clochettes, attestent la richesse d'un territoire consacré à l'élève du bétail. Gravissez les pentes, pénétrez par ces rues étroites au travers des maisons entassées; allez jusqu'à la tour carrée de l'église qui domine le village, et en face vous verrez un bâtiment qui sert d'hôtel de ville dont les piliers ou les balustres ornés de sculptures en bois attestent l'ancienneté. C'est là que siègent chaque semaine quatre ou cinq paysans: aucun d'eux n'est juriste; le bon sens leur suffit. S'il se présente une affaire délicate, il leur arrivera de se tourner vers le greffier, personnage considérable dont l'expérience, quelquefois la science, est d'un précieux secours pour les tribunaux inférieurs. Choisis avec soin, survivant aux juges et devenant le point d'appui et la tradition vivante du tribunal, les greffiers gardent le secret de la jurisprudence et jouent en réalité dans certains sièges un rôle disproportionné, mais qui tourne au profit de la justice. Souvent le président est un homme instruit: l'un d'eux nous disait: « Les affaires que nous jugeons sont toujours les mêmes; s'il nous venait par hasard une question de lettre de change, je n'ai pas un de mes juges qui pourrait la juger avec moi. »

Si on descend vers les vallées industrieuses où, le long d'un cours d'eau, se multiplient les usines, les institutions se développent avec l'habileté des habitans. Dans le tribunal, les paysans

ne seront plus en majorité, d'anciens fabricans y siégeront à côté de quelques juristes. A Zurich ou à Bâle, ce sera bien autre chose : les magistrats seront tous des esprits d'une capacité reconnue; les docteurs en droit n'y seront pas les plus nombreux, mais l'intérêt aura fait des juristes avec des hommes sortis du commerce, et quelques-uns des jugemens rendus par ces tribunaux auront acquis une notoriété légitime dans la jurisprudence fédérale.

En résumé, une justice satisfaisante dans les procès civils, mais très inégale, assez ferme en matière criminelle, très douteuse dans les matières politiques, rendue par des capacités médiocres que soutient la distinction d'esprit d'un petit nombre et qu'améliore la tradition; en un mot, les hommes et les mœurs réparant autant qu'il est possible les défauts de l'institution ; voilà ce qu'on rencontre dans l'organisation judiciaire de la Suisse.

Au premier abord, l'étranger éprouve une profonde surprise : s'il a l'habitude de la symétrie française, il ne peut concevoir que tous les juges d'un pays ne soient pas nommés suivant le même mode, pourvus des mêmes diplômes, réputés en possession de la même capacité dans des tribunaux d'égale importance. Il a surtout peine à comprendre que le suffrage populaire sache écarter le parleur mal famé pour lui préférer un homme médiocre doué de sens commun. Ceux qui, nés en Suisse, ont étudié hors de chez eux les tendances des démocraties, comprennent notre étonnement. « Rien, nous disait l'un d'eux, ne se conçoit dans les lois, comme dans les mœurs de notre pays, sans l'histoire. Dans l'ancienne constitution de la république, qui n'avait de républicain que le nom, et qui était en fait une société de sujets vivant sous la tyrannie des seigneurs de Berne, aussi bien en 1788 qu'en 1600 ou en 1500, le peuple dépouillé de tous droits n'avait qu'un seul pouvoir, qu'une seule liberté, celle de choisir ses magistrats. D'autorité politique il n'en avait aucune, mais il possédait le droit d'élire ceux qui rendaient la justice locale. De là est née et s'est formée la tradition aujourd'hui consacrée par les siècles, tradition que personne ne songe à contester, contre laquelle aucun parti politique ne s'élève. » Telle est la clé du problème sans laquelle en effet rien ne s'explique. Est-ce à dire que l'institution est bonne par cela seul qu'elle est ancienne? Nullement, mais le peuple a comparé le résultat des élections, selon que ses choix ont porté sur des esprits droits ou sur des charlatans : avec les échecs, avec les souffrances est venue l'expérience. Peu à peu une seule qualité a dominé toutes les autres ; une seule a été exigée par les électeurs : la considération. La science est devenue presque le superflu; le suffrage populaire y est indifférent, mais il exige que la réputation ne soit pas douteuse.

Si, en une crise politique où les passions font taire la raison, il a pu arriver qu'un homme taré parvînt à siéger, c'est un fait que signalent et que désavouent les cantons voisins. La vie que mènent les Suisses explique aisément cette sévérité si rare en une démocratie : ils habitent une maison de verre où tout se voit. Vivant fort rapprochés, non-seulement les habitans des villages, mais des bourgs, se connaissent tous. Le contact qu'établit entre eux la pratique des institutions libres, l'habitation longtemps continuée en un même territoire, l'instruction la plus développée donnée en commun, les sociétés d'étudians jetant dès l'adolescence le jeune homme dans le tourbillon des idées et des passions politiques, à vingt ans le service militaire appelant toute une génération sous les drapeaux à intervalles assez courts, puis, les élections fréquentes transformant l'étudiant écouté en homme politique influent, lui donnant pour appui ses camarades de la veille : tels sont les liens intimes qui rattachent la société suisse, qui en nouent les différentes parties et qui expliquent la vie intérieure d'un peuple qui a plus d'activité que de haines, plus d'émulation que d'envie. Si on n'observe pas ce spectacle dans toutes ses parties, on ne peut comprendre la Suisse. C'est une démocratie qui est attachée à son passé, qui se défie des innovations et qui, par-dessus tout, se connaît bien elle-même.

III.

Que conclure du spectacle de ces deux démocraties? Avec l'une, nous voyons les dangers de la turbulence, l'envie qui emporte la multitude, l'instabilité qui énerve les lois et qui détruit les mœurs publiques, et au sommet, par un prodigieux contraste, la constitution, qui est au-dessus de toute attaque, dont la garde est confiée à un corps de magistrats puissans, seuls permanens au milieu du tourbillon général; de telle sorte que le même peuple nous présente à la fois chez ses magistrats le modèle le plus outré de la mobilité élective et l'exemple de l'inamovibilité respectée. En quittant une nation qui semble surexcitée par la fièvre, nous revenons vers l'Europe, où nous ne trouvons qu'une démocratie complète, celle de la Suisse, aussi calme en son ensemble que les États-Unis sont agités. Les institutions judiciaires y sont sans grande force; mais les mœurs ont une vigueur qui leur donne la vie, et la sagesse publique sait améliorer ce que les lois ont de défectueux.

De la comparaison de ces deux démocraties, il ressort certaines lumières; il apparaît clairement qu'en une nation où l'inexpérience domine, où les institutions libres sont récentes, où dans le sein de la population les élémens sont mobiles, les imaginations facilement

excitées, la démocratie voit se développer tous ses maux, et au premier rang l'envie et la corruption. Il est non moins évident qu'une population plus ancienne, plus sédentaire, se connaissant elle-même, mûrie par une tradition locale sur laquelle elle vit, est plus propre à jouir de la liberté sans l'acheter au prix d'abus excessifs. Le propre de la démocratie est de surexciter les élémens divers sur lesquels elle agit : en donnant le même jour à tous le droit de parler, de délibérer et d'élire, il semble qu'elle déchaîne en même temps tous les vents. En prodiguant aux hommes tant de faveurs, elle parvient aisément à les enivrer. Pour résister à ses séductions, il faut une longue expérience. La plupart des cantons suisses sont habités par des citoyens laborieux et sages; ils aiment de longue date leurs institutions, y demeurent fidèles et méprisent les stériles agitations dont l'Europe est remplie et dont Genève se plaît à certaines époques à leur offrir l'image. Leurs tribunaux sont le reflet de leur caractère et suffisent à leurs besoins. Voués à la culture ou à l'industrie, ils ont pris des arbitres spéciaux et s'en contentent.

De ces deux démocraties, quelle est celle dont le flot montant nous gagne? Sommes-nous faits de longue date aux mœurs de la liberté? Savons-nous résister au mirage des espérances décevantes? Possédons-nous une tradition? Vivons-nous dans les cours de justice sur les précédens du passé? A défaut d'anciennes institutions politiques, avons-nous le respect d'institutions civiles mêlées à nos mœurs? Le suffrage a-t-il parmi nous horreur des charlatans? Cherche-t-il de préférence les hommes les plus considérés? Si, à toutes ces questions, il nous est possible de répondre affirmativement, alors seulement nous pouvons sans témérité confier au peuple le choix de ses juges. S'il faut avouer que tout cela nous manque, si nos traditions ont été brisées par la chute d'un ancien régime dont la haine est la plus profonde des convictions nationales, si nos classes sociales sont, par surcroît de malheur, divisées en partis politiques, si nos secousses successives ont jonché le sol de ruines et fait pénétrer dans les esprits le pire des dissolvans, le scepticisme politique, il faut que nous cherchions un remède, et qu'à toutes ces causes de faiblesse qui peuvent faire fléchir notre constitution, nous trouvions un contrepoids.

Seul, le pouvoir judiciaire peut nous l'offrir. C'est là le secret de la puissance des institutions américaines. M. de Tocqueville l'avait admirablement discerné. « L'autorité que les Américains ont donnée aux légistes, dit-il, et l'influence qu'ils leur ont laissé prendre dans le gouvernement forment aujourd'hui la plus puissante barrière contre les écarts de la démocratie. » (II, 163.) Ceux qui ne l'ont pas vu sont forcés d'avouer qu'à leurs yeux la durée de la consti-

tution des États-Unis est un fait incompréhensible. Il y a parmi nous des gens qui ne peuvent contempler l'Angleterre ou l'Union américaine, ni étudier leur constitution sans en prédire la chute comme pour se venger de leur surprise et de leur impuissance à en comprendre le mécanisme. Et pourtant aucun des auteurs de la constitution de 1787 n'a caché son secret; tous l'ont proclamé à l'envi; à leurs yeux, l'antagonisme du pouvoir exécutif et de la législature est inévitable, si un troisième pouvoir tirant sa source de l'un et de l'autre, mais supérieur à tous deux en durée, ne vient juger leurs lois et leurs actes, servir d'arbitre à leurs luttes et de protecteur vis-à-vis des citoyens. Que le président ou les fonctionnaires menacent la liberté et se livrent à des actes arbitraires, le pouvoir judiciaire se dresse aussitôt et met obstacle aux empiétemens de l'exécutif. Que la législature, entraînée par le mandat des électeurs, croie représenter à elle seule la souveraineté populaire et qu'elle vote des lois contraires à la constitution, le pouvoir judiciaire écoute les doléances des citoyens et paralyse la loi illégalement votée. En reprenant l'histoire des États-Unis, on retrouverait aisément le souvenir de conflits apaisés, d'entreprises déjouées, d'usurpations confondues par la fermeté d'un pouvoir placé assez haut pour être revêtu de tout le prestige de la loi.

Si ce pouvoir n'existe pas, écoutez les docteurs de la théorie constitutionnelle indiscutée au-delà de l'Atlantique, ils vous diront d'une commune voix qu'une république sera condamnée à être éternellement ballottée entre le césarisme et la démagogie, que tantôt un maître, tantôt une assemblée omnipotente, gouverneront le pays, que, sans un contrôle supérieur, l'équilibre est rompu, et que, faute de savoir le maintenir s'il existe, ou le créer s'il fait défaut, une république ne connaîtra jamais les bienfaits d'un gouvernement modéré. Ce qui perd les pouvoirs délégués par le peuple, c'est qu'ils se croient tout permis. Il leur faut un contrepoids, un guide, un contrôle. Seul, le pouvoir judiciaire est capable de le donner. A quelles conditions peut être créée, dans le mécanisme gouvernemental, cette pièce maîtresse sans laquelle une démocratie privée de frein se précipite vers la satisfaction de toutes ses passions? C'est la question la plus grave qui s'impose de notre temps aux méditations de ceux qui sont résolus à demeurer fidèles à la liberté.

Dans nos chartes successives, tout a été fait pour annuler l'un des pouvoirs. La constitution de 1791 a étouffé la monarchie et fait naître la puissance sans limites de la convention; la constitution de l'an VIII a réduit à l'inaction les assemblées au profit du pouvoir exécutif. Les chartes constitutionnelles ont formé un dualisme qui,

bien que tenté sous sa forme la plus sage, a pourtant abouti à deux conflits mortels. La constitution de 1848 a poussé le dualisme à ses limites extrêmes en mettant une assemblée unique et omnipotente en face d'un président élu par le peuple. 1852 a revu la constitution de l'an VIII, la législature muette et le pouvoir exécutif sans frein. Nous faisons une nouvelle expérience dans laquelle le pouvoir exécutif, absorbé par une des branches de la législature, n'est qu'un instrument. La volonté du peuple souverainement exprimée dans les élections de députés et de sénateurs est toute-puissante. — C'est la condition du régime représentatif, nous dit-on. Voyez la constitution anglaise ; ignorez-vous que le parlement exerce une autorité sans limites et que la chambre des communes est l'expression directe de la volonté populaire? — Sans doute ; mais en Angleterre il y a deux obstacles qui se dressent devant les électeurs : la couronne et la chambre des lords sous sa double forme politique et judiciaire (1). Cherchez tous les peuples réglés par une constitution libre et vous n'en trouverez pas un seul où l'électeur puisse en nommant ses mandataires disposer directement des lois et de la constitution nationale. En Suisse, le conseil des états et la révision soumise au peuple servent de frein à la chambre basse. Aux États-Unis, le pouvoir judiciaire crée un obstacle. Dans notre pays, aucune barrière n'a été dressée pour arrêter ou retarder la volonté de l'électeur. Nous avons emprunté à nos chartes et aux gouvernemens anglo-saxons tout ce qui facilitait la toute-puissance des législatures sans conserver, ni créer une seule des forces qui pouvaient empêcher l'avènement du despotisme des assemblées.

Si nous possédions, ainsi qu'en Amérique, une constitution contenant une série de principes définis, servant de fondement à nos institutions et soumettant à leurs règles les citoyens comme les corps politiques, la réforme à accomplir serait simple et s'imposerait d'elle-même. Malheureusement nous n'avons jusqu'ici, en fait de lois constitutionnelles, que des lois d'organisation et de procédure. Nous nous bornons donc à une hypothèse : une cour suprême serait

(1) Le pouvoir judiciaire de la chambre des lords appartenant en droit à tous les pairs et, exercé en fait par les *law-lords*, c'est-à-dire par les anciens chanceliers, a fait reculer à certains jours les passions déchaînées de l'Angleterre. Il y a peu d'époques où les ardeurs se soient montrées plus vives qu'en 1844, alors que l'Irlande se soulevait à la voix d'O'Connell, que le ministère, en lutte contre lui, avait pris le parti de le faire arrêter et qu'un jury venait de le condamner. Cabinet, parlement, opinion publique, tous étaient unanimes contre l'agitateur de l'Irlande. La chambre des lords fut saisie. Un soir, au milieu de l'assemblée frémissante, les *law-lords* opinèrent ; par trois voix contre deux, la procédure leur semblait illégale. D'autres pairs s'apprêtaient à voter. La majorité contre O'Connell n'était pas douteuse. Un des ministres fit observer que les précédens s'y opposaient. Nul ne protesta, et le soir le premier ministre expédiait l'ordre d'élargir O'Connell. Mémorable exemple de respect du droit qui est fait pour apprendre à quel prix un peuple est capable de demeurer libre !

appelée à connaître de tout appel fondé sur l'inconstitutionnalité de la loi votée : statuant non comme censeur de la législature, mais comme juge sur chaque litige, en préférant les principes de la constitution aux lois qui les auraient violés, la cour procéderait sans bruit, sans éclat, elle n'annulerait pas la loi, elle passerait à côté d'elle ; elle laisserait subsister l'acte et ne rendrait pas d'arrêts qui rappelassent les arrêts de règlemens ; les yeux fixés sur le pacte constitutionnel, les magistrats en assureraient la durée par une observation fidèle (1).

« Mais, dit-on, vous créez un conflit sans issue. Supposez qu'au lendemain d'une de nos révolutions, la cour suprême que, sans doute il s'agit de rendre inamovible, voulût entraver les autres pouvoirs, qu'adviendrait-il ? La marche du gouvernement ne risquerait-t-elle pas d'être suspendue ? » En aucune sorte ; il n'y aurait ni conflit ni entrave. Ou bien la loi mise en échec serait l'expression d'un besoin public et les deux chambres feraient cesser la résistance de la cour en affirmant leur volonté et, s'il le fallait, en se rassemblant en congrès pour interpréter sur un point spécial la constitution ou pour l'amender ; ou bien la loi aurait été votée sous l'influence d'entraînemens politiques auxquels il était bon de mettre obstacle et l'acte de la cour suprême, loin d'être un embarras, rendrait le meilleur service à la république.

Mais, nous le répétons, tout ceci n'est qu'une hypothèse. La France n'a pas, à vrai dire, de constitution, en ce sens que les principes qui la gouvernent n'ont pas été formulés en un corps. Donner un pouvoir aussi étendu à la cour suprême ne se pourrait qu'avec un code constitutionnel précis. Lui remettre une telle attribution sans un texte à appliquer, sans une charte à garder, ce serait confier à la jurisprudence le soin d'écrire à coups d'arrêt le pacte social ; ce serait faire de la cour suprême une constituante. Notre confiance en la sagesse des magistrats ne va pas jusqu'à leur confier le pouvoir du congrès. S'il est prématuré d'attribuer à l'heure où nous sommes à la cour suprême les recours contre les abus accomplis par la législature, que devons-nous penser des excès de pouvoirs commis par les agens du pouvoir exécutif ? En ce moment, le conseil d'état en est juge, à moins « qu'une mesure de haute

(1) Veut-on un exemple qui prouve combien ce système serait pratique ; l'art. 2 du code civil porte : « La loi ne dispose que pour l'avenir ; elle n'a point d'effet rétroactif. » C'est là une disposition qui règle l'interprétation de toutes nos lois, dont l'autorité s'impose presque au législateur et qui serait fort bien à sa place dans la constitution. Qui pourrait être surpris que la cour suprême, saisie par un citoyen condamné en vertu d'une loi rétroactive, examinât la disposition critiquée et si la rétroactivité était certaine, passât à côté d'un texte qui aurait méconnu un principe supérieur de notre législation ?

police, » un « acte de gouvernement, » le détermine à refuser aux citoyens lésés toute action.

Il n'est pas dans notre pensée de rouvrir le débat depuis tant d'années pendant sur la séparation des pouvoirs. Ce principe est profondément sage. En le proclamant, la constituante a rendu un grand service au droit public; mais, suivant les temps, les lois doivent parer à des périls divers. Il était naturel que, pendant les premiers jours de la révolution, alors que le souvenir des parlemens et de leurs arrêts de règlemens était dans toutes les mémoires, le législateur se défiât du pouvoir judiciaire, qu'il voulût tourner toutes ses précautions contre les empiétemens des juges. En posant la règle de la séparation des pouvoirs, il n'avait que deux pensées, réduire à néant la puissance royale et renfermer le juge dans le cercle du droit criminel et du droit privé. Les prescriptions sévères étaient loin d'être superflues; il fallait rompre avec des traditions qui auraient perpétué une confusion funeste. Les magistrats étaient à ce point imbus des précédens de l'ancien régime que, sous la restauration, les parquets eurent plus d'une fois à lutter pour qu'une cour ne mandât point le préfet à sa barre.

Aujourd'hui, rien de tout cela n'existe plus. Les tribunaux, dans l'administration régulière de la justice, ne cherchent pas à empiéter. Les partisans de la juridiction administrative mettent quelque amour-propre à rappeler que, dans un procès célèbre sous l'empire, le conseil d'état se montra favorable à la compétence judiciaire, qu'avaient déniée à tous les degrés les juridictions civiles (1).

Le principe de la séparation des pouvoirs est donc reconnu et admis : c'est un principe salutaire, mais il a été exagéré avec le temps et, tout en le maintenant, il faut se garder de le pousser jusqu'à ses conséquences extrêmes. La loi et la jurisprudence ont l'une et l'autre dépassé la mesure. Quand la loi, qui a remis toute la matière des contributions indirectes aux tribunaux, attribue aux conseils de préfecture les impôts directs, quand elle distingue la petite voirie, qui appartient à la justice ordinaire, de la grande voirie, qu'elle abandonne à la juridiction administrative, à ce point que des contraventions souvent fort délicates sont soumises à des conseillers de préfecture amovibles qui prononcent des amendes comme si les prévenus étaient entourés des garanties de la justice répressive (2), il faut cependant avouer que le législateur semble

(1) Voir, dans l'affaire de la saisie administrative de l'*Histoire des princes de Condé*, les conclusions de M. Aucoc en date du 9 mai 1867; Dalloz, 1867, III, p. 49.

(2) Si le conseil de préfecture croit qu'il y a lieu de condamner à une peine d'emprisonnement, comme le législateur n'a pas osé lui donner ce pouvoir exorbitant, il a été décidé que le juge administratif renverrait le coupable frappé d'une amende devant le tribunal correctionnel pour entendre prononcer une peine corporelle. (Circulaire du

s'être plu à aggraver plutôt qu'à dissiper la confusion des pouvoirs. Quand, de son côté, la jurisprudence administrative affirme comme une règle absolue que les tribunaux ne peuvent en aucun cas déclarer l'état débiteur ; quand on dessaisit la justice ordinaire en élevant un conflit, parce que le demandeur en dommages-intérêts, victime d'un accident, a été renversé par la voiture d'une administration publique ou parce que le préjudice a été causé par un entrepreneur adjudicataire de l'état, il faut avouer que les juges administratifs sont parvenus à étendre démesurément leur domaine au détriment de la justice chargée d'appliquer le droit. A cette extension abusive, tous ont contribué, la cour de cassation aussi bien que le conseil d'état. La juridiction administrative avait pour elle deux attraits puissans : une procédure simple, peu coûteuse, aisée à comprendre et plaisant aux parties, puis l'esprit même du conseil d'état qui, en mettant à part les affaires politiques, s'est montré de tout temps libéral, d'un accès facile, tempérant le droit strict par des mesures d'équité, mêlant avec habileté, ce que ses défenseurs n'ont jamais manqué de faire valoir, le rôle gracieux de l'administrateur à la sévère mission du juge.

Aussi les partisans des juridictions administratives ont-ils eu beau jeu quand ils ont eu à se défendre contre la proposition de transférer aux tribunaux de droit commun toute la compétence des conseils de préfecture et de la section du contentieux. — « Vous allez confondre, s'écriaient-ils, l'administration et la justice, placer en tutelle le pouvoir exécutif, soumettre les préfets aux caprices des tribunaux d'arrondissement. Ce n'est pas seulement la perte de l'administration : ce sera le signal des plaintes les plus vives des administrés; les recours sont ouverts en matière gracieuse comme en matière contentieuse. Cette dernière compétence passera seule à la justice ordinaire, qui ne peut, en aucun cas, se mêler d'administrer. Qui se chargera désormais de tempérer les sévérités des préfets? En soumettant au droit toutes ces questions, vous aurez anéanti la jurisprudence d'équité. »

Toutes ces doléances étaient graves et de nature à faire abandonner des projets qui auraient soumis l'administration à la justice ordinaire. Et néanmoins la juridiction administrative, sous sa forme actuelle, offrait-elle des garanties suffisantes? nos conseils de préfecture sous la main des préfets, le conseil d'état sous la main des ministres, constituaient-ils des institutions assez indépendantes pour inspirer confiance lorsque le droit privé était aux prises avec un intérêt politique? était-il possible de ne pas songer que des

ministre de la justice du 28 ventôse an II.) Ce renvoi impraticable est la meilleure condamnation d'un système qui appelle une révision.

nations de même race comme l'Italie, de même langue comme la Belgique, ayant toutes deux des institutions libres et des législations calquées sur la nôtre, avaient renoncé au système français pour confier à la justice le contentieux administratif? Les réflexions et les doutes se multiplient lorsqu'on apprend qu'en ces deux pays nul ne prétend que les tribunaux soient devenus maîtres de l'administration. Cependant n'est-il pas imprudent d'aller aussi loin et de montrer la même hardiesse? Est-il nécessaire de détruire les conseils de préfecture? N'est-il pas plus sage de constituer leur indépendance, de les relever en leur accordant la plénitude de juridiction qu'ils réclament depuis longtemps, de les éloigner du préfet, qui leur enlève toute autorité, de les placer au centre d'un groupe de départemens en réduisant leur nombre à dix ou douze pour toute la France? Cette réforme ne deviendrait-elle pas considérable si, au-dessus d'eux, la juridiction supérieure qui forme aujourd'hui une des sections du conseil d'état, était rattachée à la cour suprême, devenue ainsi l'interprète universelle de la loi française? La juridiction administrative plus concentrée, composée au premier degré de membres plus savans, garderait de la sorte son caractère de spécialité, empruntant à la cour suprême les garanties communes à toute justice, conservant dans la sphère nouvelle où elle serait appelée à se mouvoir, son indépendance et tirant un grand profit d'une juxtaposition en une même compagnie dont les diverses sections seraient chargées d'interpréter les lois civiles, administratives et fiscales, aussi bien que la législation commerciale et criminelle.

IV.

Ce n'est pas le vain plaisir de donner une dénomination nouvelle à d'anciennes institutions qui fait souhaiter ce changement. Nous avons en vue un tout autre résultat. Le règne des lois n'est assuré en un pays que si tous les citoyens voient clairement la justice et comprennent que nul, si haut placé qu'il soit, n'y échappe. Le déni de justice, qu'à toutes les époques nos vieux jurisconsultes ont considéré comme la pire offense, a reparu de notre temps sous des titres nouveaux. Vienne un déclinatoire, un conflit, une déclaration d'incompétence, et un citoyen lesé dans ses droits, protestant contre la confiscation de sa propriété, réclamant une édition saisie administrativement avant toute publication, ou se plaignant d'une atteinte à la liberté individuelle, verra l'accès de toutes les cours se fermer devant lui sans qu'il puisse faire entendre sa voix. Dans un pays où de tels événemens se passent, peu importe que l'empire soit debout ou que la république lui ait succédé, les mœurs sont

identiques et on peut affirmer que, si la conscience publique n'est pas soulevée, l'idée du droit est en déclin. Pour que la notion de la justice se développe librement, pour qu'elle pénètre dans l'esprit des citoyens et qu'elle les imprègne, il faut qu'au sommet de la hiérarchie ils aient constamment sous les yeux un tribunal suprême qui soit le juge incontesté des compétences et du droit. Pas plus qu'il n'y a deux morales, il n'y a deux droits. C'est l'insondable vertu de la justice d'être une en son essence et de ne pouvoir être scindée. Qu'elle soit variée à l'infini dans ses applications à la diversité des litiges, mais qu'elle demeure indivisible dans son principe; selon qu'elle fixe les rapports du laboureur, de l'ouvrier, du contribuable, du commerçant ou du soldat, elle prend les noms les plus divers, mais quand les tribunaux spéciaux ont prononcé, que le fait est éclairci et fixé, le débat s'élève et atteint ces sphères supérieures où le droit lui-même est jugé. Il ne s'agira plus ni de justice de paix, ni de prud'hommes, ni de juges consulaires, ni de conseils de guerre, ni de conseils administratifs : c'est la cour suprême de justice qui posera et dira le droit.

Il faut que la cour suprême accomplisse pour les branches détachées du droit ce que la cour de cassation a fait admirablement depuis près d'un siècle dans l'ordre des lois civiles et criminelles. S'il se constitue une juridiction régulatrice qui inspire aux citoyens une pleine sécurité, devant laquelle soit dit, en toute matière contentieuse, le dernier mot, on verra se faire à la fois un apaisement et un progrès dans les esprits. Qu'on ne s'y trompe pas : selon que la notion du droit s'affaiblit ou se développe, la civilisation recule ou s'étend. Or l'idée abstraite échappe à la foule des citoyens. L'expérience fait mieux que toutes les théories l'éducation des hommes. Ils ont besoin de voir une force active et vivante prêter son appui au principe, donner une forme tangible à la loi écrite; s'ils constatent par leurs yeux que nul n'échappe désormais au pouvoir des lois, la vue de ce fait sera plus éloquente qu'une ligne de la déclaration des droits de l'homme. En abolissant l'article 75 de la constitution de l'an VIII, dont tous les publicistes réclamaient depuis un demi-siècle la suppression, un grand pas a été accompli dans cette voie de sage réforme; mais le privilége qui entourait le fonctionnaire était si profondément entré dans les mœurs administratives qu'il a reparu sous une autre forme. Il faut achever l'abolition de ce nouvel article 75. Le respect de la loi ne se fondera qu'à ce prix. Les préjugés de l'ancien régime sont, à notre insu, tellement vivans en France que, par une pente naturelle, c'est encore au privilége qu'on demande l'influence et l'autorité, alors que l'égalité des droits peut seule l'assurer. Dans le pays le plus aristocratique d'Europe, nous avons entendu des juges nous expliquer comment ils étaient parvenus à

grand'peine à faire respecter le *policeman* dans les rues de Londres. « Quand l'un d'eux s'était montré brutal dans une arrestation, nous disait le juge, loin de couvrir la faute, je m'associais à l'émotion du public, je détournais mon attention du prévenu pour la concentrer sur l'excès de pouvoir et je ne revenais au prisonnier qu'après avoir vérifié le fait et puni l'agent avec une sévérité exceptionnelle. Je faisais plus ce jour-là pour la protection et la popularité du corps de police que si le parlement lui avait accordé un privilége. »

La police française se croirait perdue si un juge s'avisait de condamner un gardien. En cela les Anglais ont le tempérament républicain, et nous l'avons monarchique. Si nous conservons ces préjugés sous le gouvernement de la démocratie, nous pourrons nous dire en république, mais nous n'éviterons aucun des maux du despotisme, nous ne connaîtrons la liberté que de nom et nous n'aurons pour toute consolation que cette égalité menteuse qui semble faite pour la servitude.

On répète volontiers que la république ne peut être fondée que sur le respect des lois, mais cette formule banale veut un effort positif. Elle serait vide de sens, si le même jour les voix qui la proclament insultaient les juges, déifiant la loi et chassant ses organes. Si on veut respecter le droit, il faut savoir respecter ceux qui l'interprètent, alors même qu'ils rendent des arrêts qui nous blessent. Il n'y a nul mérite à obéir ponctuellement aux décisions qui vous absolvent. C'est le jour où elles condamnent le justiciable qu'on mesure sa déférence à la modération de ses plaintes; mais il faut pour cela un empire sur soi-même que ne possède pas le peuple.

Les démocraties jeunes ont les qualités et les défauts de l'enfance : actives jusqu'à la pétulance, égoïstes jusqu'à l'ingratitude, en perpétuel mouvement, adorant et brisant leurs jouets, ne se lassant pas d'agir jusqu'à l'heure où elles s'endorment pour se réveiller et reprendre leur vie incessamment mêlée de soucis et de larmes, d'enthousiasme et de colère. Dans leur tourbillon infatigable, elles n'aiment point la règle et tendent à l'énerver : elles abaissent peu à peu les justices inférieures qui sont en contact avec elles; elles se plaisent à en faire une sorte d'arbitrage d'équité, préfèrent volontiers des hommes médiocres vivant de la vie des justiciables. Si les citoyens élisent leurs juges, ils font choix de leurs pairs, se soucient peu du droit, préfèrent les demi-mesures aux sévérités d'une décision juridique; de cette influence résulte une décadence de la justice, dont le prestige disparaît dans un nivellement progressif. Le terme de cette tendance serait la justice rendue à tous les degrés par des combinaisons diverses reposant sur le juge ou sur le juré élu dans les communes.

Mais l'homme parvenu à un certain degré de civilisation ne peut

longtemps s'accommoder d'une justice abaissée. Des abus d'un tel système naît bientôt une réaction ; ceux qui pensent se liguent avec ceux qui possèdent. Les classes riches représentant moins de suffrages, mais ayant plus de procès que les classes pauvres, souffrent les premières du choix des juges, abandonné à la masse du corps électoral. Quand le suffrage universel a été longtemps et librement appliqué, l'élu se rapproche sensiblement de la moyenne des électeurs. Alors, tout ce qui est au-dessus de cette moyenne, tous les citoyens aisés s'accordent pour gémir et demandent une justice plus éclairée et plus indépendante.

Le premier effet de la démocratie est donc de mettre la main sur la justice pour l'abaisser à son niveau. La seconde tendance est de réclamer une justice supérieure qui protège plus efficacement les droits; mais, si la démocratie est devenue toute-puissante, l'œuvre est difficile : une majorité jalouse n'aime pas satisfaire des besoins qu'elle ne conçoit ni ne partage. Il faudra que les intelligences et les intérêts s'unissent longtemps pour que de cette coalition sorte la victoire. L'obtiendra-t-on enfin? La juridiction nouvelle, sans sans racines, sans passé, sera condamnée à attendre de longues années les conditions indispensables à toute justice réglée : l'autorité et une jurisprudence fondée sur la tradition.

Tout autre sera le sort d'une démocratie qui aura trouvé dans son berceau une magistrature suffisamment ancienne, ayant loyalement observé les diverses constitutions nationales, issue de la classe moyenne, respectant ce qu'elle respecte, combattant le désordre qu'elle poursuit de ses haines, et rendant la justice avec une impartialité que nul n'a jamais accusée de corruption. Quand une nation ne possède pas un tel corps judiciaire, les auteurs de la constitution doivent, à l'imitation des compagnons de Washington, tout sacrifier pour le créer de toutes pièces, assurés que dans l'avenir cette œuvre leur méritera les bénédictions de la postérité. Si les principaux élémens se rencontrent dans des compagnies ayant derrière elles un siècle de tradition, les fondateurs de la république doivent se hâter de les mettre en œuvre, de construire avec elles une des assises de la constitution, d'établir cette cour suprême à laquelle aboutiront toutes les plaintes, tous les litiges des citoyens, et de fonder sur elle cette puissance protectrice de tous les droits qu'ont réclamée les publicistes, que nos constitutions ont successivement étouffée, sans laquelle la liberté ne peut vivre, et qui se nomme le pouvoir judiciaire.

GEORGES PICOT.

ÉTUDES SUR LE XVIIIE SIÈCLE

I.

DE L'ÉLOQUENCE DE MASSILLON.

I. *OEuvres complètes de Massillon,* publiées par M. l'abbé Blampignon; Paris, Blond et Barral, 1865-1868. — II. *Massillon,* étude historique et littéraire, par M. l'abbé Bayle; Paris, Bray, 1867. — III. *OEuvres choisies de Massillon,* précédées d'une Étude sur Massillon, par M. Frédéric Godefroy; Paris, Garnier, 1868. — IV. *Massillon,* d'après des documens inédits, par M. l'abbé Blampignon; Paris, Palmé, 1879.

Un point d'histoire sur lequel il ne s'est jamais formé l'ombre seulement d'un doute, c'est l'hostilité des hommes du XVIIIe siècle, en général, et des encyclopédistes, en particulier, contre l'église. Assurément, si nos philosophes ont détesté quelqu'un, mais d'une haine inexpiable, c'est l'église; s'ils ont ramassé tous leurs efforts et dirigé toutes leurs machines de guerre contre une position, c'est contre la position que, dans l'ancienne société française, tenait l'église; et faut-il ajouter que s'ils ont blessé grièvement quelqu'un, c'est encore et toujours l'église. D'où vient donc qu'au plus fort même de la lutte et tandis qu'à peine regardaient-ils quels hommes leurs coups atteignaient, pourvu que ce fussent hommes d'église, nous en rencontrions jusqu'à deux qu'ils ont épargnés, qu'ils ont excep-

tés de l'universelle proscription, qu'ils ont tous enfin unanimement loués? J'ai nommé Fénelon et Massillon. Je laisse à d'autres le soin de démêler ce qu'il y avait d'affinités secrètes entre les philosophes et l'archevêque de Cambrai : c'est la raison des sympathies si vives d'un Voltaire, ou d'un d'Alembert même, pour Massillon que je voudrais uniquement rechercher, et dans l'œuvre elle-même de Massillon.

Quelques bons ouvrages, parus depuis une quinzaine d'années, et qui nous seront chemin faisant du plus utile secours, ne répondent pas assez nettement à la question. Elle vaut pourtant, on va le voir, la peine d'être examinée.

I. — DE LA RHÉTORIQUE DE MASSILLON.

J'ouvre au hasard le recueil des *Sermons* et je rencontre d'abord ce simple et majestueux exorde : « Vous nous demandez tous les jours, mes frères, s'il est vrai que le chemin du ciel soit si difficile, et si le nombre de ceux qui se sauvent est aussi petit que nous le disons. A cette question, si souvent proposée et encore plus souvent éclaircie, Jésus-Christ vous répond aujourd'hui qu'il y avait beaucoup de veuves en Israël affligées de la famine et que la seule veuve de Sarepta mérita d'être secourue par le prophète Elie, que le nombre des lépreux était grand en Israël du temps du prophète Elisée et que cependant Naaman tout seul fut guéri par l'homme de Dieu (1). » Quelle heureuse, élégante, et saisissante application de l'Écriture! Quel nombre, quelle sonorité d'élocution, et puisque la prose, aussi bien que le vers, a sa cadence, quelle beauté de rythme! D'autres, et Massillon lui-même, peuvent avoir des exordes plus impétueux, ou, comme on dit, plus abrupts : en connaissez-vous beaucoup qui soient d'une séduction plus noble?

Lisons un autre de ces débuts, — et d'un genre tout différent : « *Omnia opera sua faciunt ut videantur ab hominibus.* Ce n'est pas la fausse piété et l'attention à s'attirer les regards publics dans la pratique des œuvres saintes qui me paraît l'écueil le plus à craindre pour le commun des fidèles. Le vice des pharisiens peut trouver encore des imitateurs, mais ce n'est pas le vice du plus grand nombre. Le respect humain qui fait que nous servons Dieu pour mériter l'estime des hommes est bien plus rare que celui qui nous empêche de le servir de peur de la perdre. La tentation la plus ordinaire n'est pas de se glorifier d'une fausse vertu, c'est de

(1) *Sur le petit nombre des élus.*

rougir de la véritable, et la timidité criminelle du respect humain damne bien plus de chrétiens que l'effronterie et la duplicité de l'hypocrisie (1). » Mêmes qualités, et des qualités nouvelles, qui viennent s'ajouter aux premières. Ne doutez pas que, pour écrire cette seule phrase, toute en noms, verbes, et pronoms : « Le respect humain qui fait que nous servons Dieu pour mériter l'estime des hommes est bien plus rare que celui qui nous empêche de le servir de peur de la perdre, » il ne faille une entière possession des ressources de la langue. Nous n'écrivons plus ainsi, mais, au moins sachons-le bien, c'est parce que nous ne pouvons plus écrire ainsi. Sous un excès de couleur, ce que l'on dissimule souvent, c'est que l'on a perdu le sens et l'instinct de la ligne. Pareillement, le style coupé, c'est quelquefois l'impuissance même de lier le style.

Prenons un autre exemple encore : « Madeleine avait sacrifié au monde tous les dons qu'elle avait reçus de la nature ; elle en fait dans sa pénitence un sacrifice à Jésus-Christ, sa douleur n'excepte rien, et la compensation est universelle. Ses yeux avaient été ou les instrumens de sa passion ou les sources de ses faiblesses, ils deviennent les organes de sa pénitence et les interprètes de son amour : *Lacrimis cœpit rigare pedes ejus.* Ses cheveux avaient servi d'attrait à la volupté, elle les consacre aujourd'hui à un saint ministère : *Et capillis capitis sui tergebat.* Sa bouche avait été mille fois souillée ou par des discours de passion ou par des libertés criminelles, elle la purifie par les marques les plus vives d'une plus sainte tendresse : *Et osculabatur pedes ejus.* Son amour reprend toutes les armes de sa passion et s'en fait autant d'instrumens de justice, et elle punit le péché par le péché même (2). » Connaissez-vous rien qui soit d'un sentiment plus vif à la fois et plus précieux ? ou d'une langue en même temps plus franche et plus curieuse ? Je ne sais à la vérité si l'accent n'en est pas un peu profane. Lorsque parurent, en 1745, les *Sermons* de Massillon, un contemporain prétendit qu'on y goûtait une sorte de plaisir, et de volupté même, où il semblait « que les sens participassent (3). » Le mot est juste, et l'éloge, car c'est un éloge, absolument vrai, mais un peu laïque, j'imagine, à l'adresse d'un prédicateur chrétien.

Transcrivons un dernier passage : « Accoutumés que sont les grands à tout ce que les sens ont de plus doux et de plus riant, la plus légère douleur déconcerte toute leur félicité, et leur est insoutenable.

(1) *Sur le respect humain.*

(2) *Panégyrique de sainte Madeleine.*

(3) *Massillon,* d'après des documens inédits, par M. l'abbé Blampignon ; Paris, 1879, page 261.

Ils ne savent user sagement ni de la maladie, ni de la santé, ni des biens, ni des maux inséparables de la condition humaine : les plaisirs abrègent leurs jours et les chagrins qui suivent toujours les plaisirs précipitent le reste de leurs années. La santé déjà ruinée par l'intempérance succombe sous la multiplicité des remèdes, l'excès des attentions achève ce que n'avait pu faire l'excès des plaisirs, et s'ils se sont défendu les excès, la mollesse et l'oisiveté toute seule devient pour eux une espèce de maladie et de langueur qui épuise toutes les précautions de l'art et que les précautions usent et épuisent elles-mêmes (1). » Ce doit être là de ces traits dont les philosophes ont vanté l'éloquence insinuante et douce, fine et noble (2). Ils nous suggèrent la tentation de dire, puisqu'aussi bien l'usage a consacré cette irrévérencieuse comparaison de la chaire et du théâtre, que cet aimable prédicateur, si spirituel, était digne d'être, non pas certes Racine, comme on l'a répété trop souvent, mais au moins Marivaux, s'il n'eût été Massillon. D'autres, comme Bossuet, ont vu plus profondément dans l'homme, et d'autres, comme Bourdaloue, plus complètement. Massillon a peut-être vu plus finement, et nul, pas même Fénelon, à qui j'emprunterai le mot, n'a plus délicatement *anatomisé* jusqu'aux moindres fibres du cœur humain. Ce qu'il y a de plus délié dans le sentiment, ce qu'il y a de plus subtil dans les détours de la passion, ce qu'il y de plus tristement ingénieux dans les illusions de la conscience humaine, si habile à se méprendre elle-même sur les vraies raisons de ses actes, voilà ce que Massillon a observé, discerné, mis à nu, comme personne. Les exemples en sont trop célèbres pour qu'on ne nous dispense pas de les multiplier.

Mais une fois faite à l'admiration sa part, et sa part très large, ne serait-ce pas fermer volontairement les yeux que de ne pas apercevoir un peu de clinquant parmi cet or? « Son amour, vous disait-on de Madeleine, reprend les armes de ses passions et s'en fait des instrumens de justice » : voilà qui est bien vu, trop ingénieusement dit peut-être, mais enfin ce qui s'appelle trouvé. Pourquoi cependant la suite : « et elle punit le péché par le péché même? » Pressez un peu cette fragile antithèse, et voyez si vous en exprimerez un sens qui soit solide, ou même satisfaisant. Cette mollesse encore et cette oisiveté qui « toute seule devient aux grands une espèce de maladie et de langueur qui épuise toutes les précautions de l'art, » elle est admirablement dépeinte, et d'un seul trait bien profondément marquée. Pourquoi donc faut-il que l'orateur ajoute : « et que les précautions usent et épuisent elle-même ? » Tournez et

(1) *Sur le malheur des grands qui abandonnent Dieu.*
(2) D'Alembert, *Éloge de Massillon.*

retournez ces trois mots : qu'est-ce que cette langueur et cette maladie que les précautions épuisent ? ou, si cela veut dire qu'à force de précautions le malade aggrave, et lui-même nourrit son mal, que viennent faire ici ces métaphores d'*usure* et d'*épuisement*, si ce n'est balancer l'antithèse et permettre au développement de finir sur une pointe ?

Je n'ai pas pris ces exemples tout à fait au hasard. C'est que Massillon se complaît visiblement à cette sorte de jeu de mots. Bien plus : il l'élève à la dignité d'un procédé. Il dira du pécheur : « Le monde *meurt* pour lui, mais lui-même en mourant ne *meurt* pas encore au monde (1). » Il dira des simples d'esprit et de l'heureuse humilité de leur foi : « Cette foi à qui les sens n'ajoutent rien et qui est heureuse non *parce qu'elle croit sans voir*, mais *parce qu'elle voit presque en croyant* (2). » Il dira des indifférens et des tièdes, que « tandis qu'ils donnent à la *figure* du monde *la vérité* et *la réalité* de leurs affections, ils n'en donnent que la *figure* à la *vérité* de la loi et à la *réalité* des promesses de Dieu (3). » Limitons toutefois le sens et la portée de notre observation. L'antithèse est au fond du christianisme : c'est l'antithèse de la raison et de la foi, c'est l'opposition de l'ordre de la nature et de l'ordre de la grâce, c'est jusque dans la discipline extérieure la distinction du laïque et du clerc, de l'homme du siècle et de l'homme d'église : et prêcher le christianisme, c'est en quelque sorte exagérer ces distinctions, ces oppositions et ces antithèses pour en triompher en les conciliant sous la loi de la révélation. Ce que nous reprochons à Massillon, ce n'est donc pas d'avoir usé de cette forme antithétique ; c'est de l'avoir réduite à n'être plus qu'un moule banal dont il est trop facile de tirer autant d'épreuves que l'on voudra. Car, selon le caprice, vous pourrez jouer sur les verbes ; « et nos faibles travaux ne nous sont plus *comptés* pour rien, dès que nous les *comptons* nous-mêmes pour quelque chose (4) ; » vous pourrez jouer sur les adjectifs : « Toute vie qui n'est pas *digne* d'un saint est *indigne* d'un chrétien (5) ; » vous pourrez jouer sur les substantifs : « Si l'*éclat* du trône est tempéré par l'*affabilité* du souverain, l'*affabilité* du souverain relève l'*éclat* du trône (6). » Arrêtons-nous, et posons un premier point d'interrogation. Ne serait-ce pas

(1) *Sur la mort du pécheur et la mort du juste.*
(2) *Sur les dispositions à la communion.*
(3) *Sur le véritable culte.*
(4) *Sur les obstacles que la vérité trouve chez les grands.*
(5) *Sur le mauvais riche.*
(6) *Sur l'humanité des grands envers le peuple.*

ici que Voltaire sentait l'*homme d'esprit* (1) dans les sermons de Massillon?

Voici, je crois, où il sentait l'*académicien*. C'est d'abord dans l'usage de ces expressions abstraites et de ces termes généraux qui sont un caractère frappant du style de Massillon. Massillon dira plus volontiers un *temple* qu'une *église*. Il appelle ordinairement le *peuple* du nom de *populace*, non point, je pense, par aucune intention de mépris, mais uniquement par souci de l'élégance. C'est encore pourquoi dans sa période cérémonieuse, les *domestiques* des grands deviennent leurs *esclaves*. Et l'un de ses récens panégyristes, — docteur en théologie, — ne nous répétait-il pas, — ce que nous n'aurions osé redire sans une telle garantie, — qu'il dit *crime* très souvent, où il suffirait de dire *faute* (2)? *Crime*, étant plus tragique, a quelque chose de plus noble que *faute*. Il est difficile que cette constante préoccupation du style noble ne mène pas tout droit aux périphrases. Massillon n'est donc pas moins riche de périphrases que d'antithèses.

Il y en a quelques-unes qui ne sont que des périphrases, et qui ne témoignent que d'une résolution bien prise d'éviter le terme propre, et de l'éviter à tout prix, au prix même de la clarté. C'est quelquefois en effet un vrai travail d'esprit que d'ôter l'enveloppe pour arriver jusqu'au sens. Savez-vous ce que c'est « qu'étouffer dans la mollesse du repos l'aiguillon de la faim (3)? » c'est dormir en temps de carême ou de vigile de façon qu'il s'écoule un moindre intervalle entre l'heure du réveil et le moment du repas. « Avoir les armes à la main contre sa propre gloire (4), » c'est résister au coup de la grâce et s'obstiner contre Dieu. « Transporter dans le champ du seigneur ce qui occupe inutilement de la terre dans le nôtre (5), » c'est faire d'église les cadets de bonne maison pour assurer aux aînés de quoi soutenir l'éclat obligatoire d'une grande famille.

D'autres, au contraire, sont charmantes et font luire un rayon de poésie presque païenne dans le demi-jour du sanctuaire chrétien. « On a beau monter et être porté sur les ailes de la fortune, la félicité se trouve toujours placée plus haut que nous-mêmes (6). » Il aime assez cette métaphore, comme aussi celle de la *jeunesse de l'aigle*, comme aussi celle des *écueils*, qu'il place un peu partout et quelquefois étrangement. Je retrouve la première dans un autre

(1) Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, au catalogue des écrivains, article *Massillon*.
(2) *OEuvres de Massillon*, éd. Blampignon, t. 446.
(3) *Sur le jeûne.*
(4) *Sur le mélange des bons et des méchans.*
(5) *Sur le danger des prospérités temporelles.*
(6) *Sur le malheur des grands qui abandonnent Dieu.*

sermon : « Si nous montons sur les ailes des vents et que nous traversions les airs, c'est sa main qui nous guide, et il est le Dieu des îles éloignées où on ne le connaît pas comme des royaumes et des régions qui l'invoquent (1) : » et voilà de ces traits, voilà de ces phrases qui font par momens qu'on lui pardonne tout. Ou plutôt encore, on se prend à penser que la critique, presque toujours frappée d'un seul aspect des choses, tantôt trop indulgente aux beautés ou tantôt trop sévère aux défauts, pourrait bien ne pas avoir suffisamment appuyé sur l'intime solidarité qui fait de certains défauts comme un prix convenu dont on paierait de certaines beautés. Il ne nous paraît pas prouvé, comme on continue de le dire quelquefois, que la première des vertus de l'écrivain ou de l'orateur, soit de n'avoir point de défaut.

Ce qui du moins est certain, c'est que, si Massillon ne se fût pas exercé de la sorte à ce que l'on pourrait appeler la gymnastique de la périphrase, il n'aurait jamais eu de ces fortunes d'expression qui sont chez lui si nombreuses et si heureuses. « Le citoyen obscur, en imitant la licence des grands, croit mettre à ses passions le sceau de la grandeur et de la noblesse (2); » ou encore : « Les louanges — qu'on donne publiquement aux grands — ne font que réveiller l'idée de leurs défauts, et à peine sorties de la bouche même de celui qui les publie, elles vont, s'il m'est permis de m'exprimer ainsi, expirer dans son cœur qui les désavoue (3); » ou encore : « Et l'on va porter aussitôt, — en sortant d'entendre le prédicateur, — au milieu du monde et des plaisirs l'aiguillon secret que la parole de Dieu a laissé dans le cœur, afin d'y trouver une main flatteuse qui l'arrache et qui referme la plaie d'où devait sortir la guérison (4). » On l'a dit, mais il faut le redire, dans ces endroits, Massillon est vraiment inimitable. C'est que ce ne sont plus ici de ces périphrases, comme tout à l'heure, qui ne servaient qu'à relever un terme banal ou déguiser un terme propre : mais on peut dire qu'elles prolongent le terme banal au-delà de son ordinaire usage, et qu'elles diversifient d'une nuance nouvelle la signification coutumière du terme propre. Ajoutez que, comme les mots, quelque abus que l'on en fasse, ne cessent pas de représenter des idées, ces finesses mêmes de langage deviennent un instrument de précision pour l'analyse psychologique. On ne prétendait qu'à dire finement, et il se trouve que l'on a finement pensé. L'écrivain, attentif uniquement au choix de ses expressions, ne poursuivait qu'un effet de style; il l'atteint; et voici que de la rencontre de quelques mots

(1) *Sur le respect dans les temples.*
(2) *Sur les exemples des grands.*
(3) *Sur la fausseté de la gloire humaine.*
(4) *Sur la parole de Dieu.*

qui, bien loin de s'appeler, semblaient se repousser, il sort une vérité nouvelle.

Après quoi, permettons-nous de signaler quelques autres endroits où la périphrase approche du galimatias. Je le comprends encore, quoiqu'il parle assez mal déjà, quand il nous dit que « pour réveiller les âmes voluptueuses, il faut des excès bizarres, » et « qu'une affreuse distinction d'énormité donne à l'iniquité de nouveaux charmes (1). » Mais si je vous demande ce que c'est que « se faire un monstre d'un vain discernement de viandes dont la santé peut souffrir (2), » avouez que personne ne me répondra sans avoir recouru d'abord au contexte. On pourrait insister, mais comme il le dit lui-même, « tirons un voile de discrétion sur la sévérité des maximes, » et sans examiner dans la grande rigueur les défaillances d'exécution, contentons-nous de rappeler qu'elles sont nombreuses chez Massillon, — incorrections, négligences de toute sorte, métaphores discordantes, voire cacophonies, — et bien singulières pour un écrivain qui ne laissa pas en mourant moins de douze copies (3), dit-on, du recueil de ses *Sermons*. Des images comme celle-ci : « On a sur la conscience des abîmes qui n'ont jamais été approfondis (4), » ou comme celle-ci : « Tel est l'homme, ô mon Dieu, entre les mains de ses seules lumières (5), » ne sont malheureusement pas assez rares dans sa prose.

Notons seulement un dernier trait, qui va nous ramener au point de départ et fermer le cercle : c'est le fréquent usage de ces épithètes vagues dans les meilleurs sermons de Massillon, — les « terreurs cruelles, » les « horreurs secrètes, » les « songes funestes, » ou les « noirs chagrins; » — épithètes de nature, comme on les appelle au collège, parce qu'elles sont tellement naturelles qu'elles font pléonasme, à vrai dire, et que s'il leur arrive parfois d'aider, et d'aider beaucoup à la sonorité de la phrase, il ne leur arrive jamais ni d'étendre, ni de renforcer, ni de préciser, ni seulement de nuancer le sens du mot. « Vous ressem-

(1) *Sur le danger des prospérités temporelles.* « Il semble d'ailleurs que Massillon n'ait pas été très heureux dans l'expression de cette pensée si juste pourtant, et si profonde. Je vois qu'il y est revenu dans son sermon *sur l'Enfant prodigue.* « On cherche avidement de nouveaux crimes dans le crime même, on forme comme le prodigue des désirs plus honteux et qui vont plus loin que les actions mêmes : *Cupiebat implere ventrem de siliquis quas porci manducabant.* » Le comprendriez-vous bien si la citation du texte évangélique ne venait donner à la pensée le dernier degré de clarté de force et d'éloquence?

(2) *Sur le véritable culte.*

(3) F. Godefroy, *Étude sur Massillon.*

(4) *Pour la fête de la Visitation.*

(5) *Sur les dispositions à la communion.*

blez à un homme qui songe qu'il est heureux et qui, après le plaisir de cette *courte* rêverie, s'éveille au son d'une voix *terrible*, voit avec surprise s'évanouir le *vain* fantôme de félicité qui amusait ses sens *assoupis*... et un abîme *éternel* s'ouvrir où des flammes *vengeresses* vont punir durant l'éternité l'erreur *fugitive* d'un songe *agréable* (1). » Otez les adjectifs et relisez la phrase : vous serez étonné que vous ne la reconnaîtrez plus et que le sens pourtant n'aura rien, — je dis absolument rien, — perdu.

Ce sont là quelques-unes des qualités que le XVIIIe siècle a si constamment, si sincèrement, si naïvement admirées dans les sermons de Massillon. Voltaire s'écrie de bonne foi quelque part : « Vous avez fait un bien mauvais sermon sur l'*impureté*, ô Bourdaloue (2) ! » Il veut dire que ce jour-là, Bourdaloue, selon le mot célèbre, a frappé comme un sourd, sans nul égard à la superbe délicatesse des oreilles qui l'écoutaient, sans nulle préoccupation de dissimuler sous les ornemens de la rhétorique la « face hideuse » du vice que justement son devoir était de démasquer, sans nulle inquiétude que de n'en pas inspirer à son auditoire assez d'éloignement et d'horreur. « Trop heureux, comme il le dit lui-même, — car il dut faire amende honorable, publiquement, de l'âpreté de sa parole, — trop heureux si, se voyant condamné du monde, il peut espérer d'avoir confondu le vice et glorifié Dieu (3). » Massillon a traité du même vice dans un sermon *sur l'enfant prodigue*. Soyez sûr que Voltaire ici n'a rien retrouvé de ce qui le choquait si fort dans le sermon de Bourdaloue. Massillon n'est point homme à dire, comme cela, tout uniment et tout crûment les choses. « Ah ! les commencemens de la passion n'offrent rien que de riant et d'agréable ; les premiers pas qu'on fait dans la voie de l'iniquité, on ne marche que sur des fleurs (4). » Non certes, cela ne sent pas son pédant de collège, ou quelque prêtre inexpérimenté des convenances mondaines ; cela n'est pas « prêcher la morale chrétienne avec une dureté capable de la rendre odieuse (5) ; » cela n'est pas rudoyer ou désespérer le pécheur ; ou mieux encore, et décidément, cela sent « l'homme de cour. » Le mot est de Voltaire, toujours. Et M. Nisard l'a dit admirablement, le rhéteur a reconnu le rhéteur.

Comment en effet Voltaire n'admirerait-il pas chez Massillon cette préoccupation de la noblesse du style et de l'élégance continue dont il subit lui-même, avec une exemplaire timidité, jusqu'aux plus puériles exigences? Et le siècle pense comme lui. Si Voltaire

(1) *Sur le mauvais riche.*
(2) Voltaire, *Dictionnaire philosophique*, au mot *Guerre*.
(3) Bourdaloue, *Sur la conversion de Madeleine.*
(4) Massillon, *Sur l'enfant prodigue.*
(5) D'Alembert, *Éloge de Massillon.*

trouve Bourdaloue presque grossier, d'Alembert trouve Bossuet (1) presque négligé, mais Condorcet les dépassera tous, qui trouvera que Pascal a manqué « d'élégance et d'harmonie » et qu'il y a par trop « d'expressions proverbiales et familières » dans ces immortelles *Provinciales* (2). On dirait qu'en un certain sens, la fin du XVIIIe siècle aspire à rejoindre le commencement du XVIIe. Les jolis petits poètes qui travaillent à l'*Almanach des muses* sont germains des Benserade, et des Sarrasin, et des Voiture. Et ne vous les représentez-vous pas bien, les Bernis, les Dorat, les Lebrun même donnant la main, par-dessus le siècle de Louis XIV, aux belles dames de l'hôtel de Rambouillet? Massillon, parmi les rénovateurs du précieux dans la prose, est sans doute l'un des premiers en date. Je rappelais tout à l'heure Marivaux, mais on peut faire une comparaison plus juste encore et plus sensible : le prédicateur du *Petit Carême* a traité de la religion comme le spirituel auteur de *la Pluralité des mondes* a traité de la science. Ni l'un n'oublie jamais qu'il écrit pour l'instruction des marquises, ni l'autre qu'il prêche pour l'édification des duchesses. On peut donc dire que, si le XVIIIe siècle n'avait pas admiré Massillon par-dessus Bossuet et Bourdaloue, comme il admirait, je le crains, Fontenelle par-dessus Malebranche et Descartes, il aurait cessé d'être le XVIIIe siècle. On avait mis, selon le mot si vrai de la Bruyère, on avait mis dans le discours tout l'ordre, toute la netteté, toutes les grandes qualités, en un mot dont il était capable. Il ne restait plus qu'à y mettre de l'esprit, trop d'esprit, et c'est à quoi nul ne s'employa plus consciencieusement que l'évêque de Clermont. Mais nous voyons par là qu'une bonne part de la réputation consacrée de Massillon n'est faite que de ses défauts mêmes, ou du moins de tout ce que le XVIIIe siècle a commis de regrettables erreurs sur le style considéré non pas comme indépendant de la pensée peut-être, mais enfin comme extérieur à elle. Car ne croit-on pas rêver lorsqu'on entend d'Alembert conseiller à ceux qui voudront se convaincre, combien « la véritable éloquence de la chaire est opposée à l'affectation du style (3), » de lire les sermons de Massillon et particulièrement ceux qu'on appelle *le Petit Carême?* Un autre critique du temps avait loué ces mêmes sermons en des termes plus singuliers encore, insistant sur ce qu'on n'y trouvait « nulle antithèse, nulle phrase recherchée, point de figures bizarres (4) ! »

Remarquez maintenant la place que ces artifices de langage

(1) D'Alembert, *Éloge de Bossuet.*
(2) Condorcet, *Éloge de Blaise Pascal.*
(3) Article *Élocution,* dans *l'Encylopédie.*
(4) Cité par l'abbé Blampignon, *Massillon,* p. 262.

occupent dans le discours. On les rencontre quelquefois au milieu d'une période, il est vrai; cependant, à l'ordinaire, antithèses et périphrases terminent volontiers l'alinéa. Ce n'est pas un hasard, c'est une manière propre à Massillon, sa signature en quelque sorte, mise au bas du tableau. Le plus souvent en effet, et selon le mouvement naturel de l'intelligence en action, — que l'on développe une doctrine par les idées ou que l'on amplifie par les mots un lieu-commun, — c'est du général au particulier, c'est de l'abstrait au concret, c'est de la maxime à l'application, c'est de l'idée proprement dite à l'image, et de ce qui ne serait intelligible enfin que pour quelques-uns à ce que l'esprit le plus obtus peut comprendre, que le développement ou l'amplification oratoire déroulent, anneau par anneau, la longue chaîne de leurs raisons ou la longue série de leurs phrases. Bourdaloue dira donc : « Etre convertie et cependant être aussi mondaine que jamais, être dans la voie de la pénitence et cependant être aussi esclave de son corps, aussi adonnée à ses aises, aussi soigneuse de se procurer les commodités de la vie, réduire tout à des paroles, à des maximes, à des résolutions, c'est une chimère, et compter alors sur sa pénitence, c'est s'aveugler soi-même et se tromper (1). » Vous voyez comme sa phrase finit sur la leçon, simple, claire, précise. Mais Massillon dira, traitant le même sujet, et développant la même idée : « Elle n'imite point ces personnes qui conservent encore sur elles-mêmes des soins et des attentions dont la pénitence ne s'accommode guère, qui n'étalent plus d'une manière indécente pour allumer des désirs criminels, mais qui ne négligent rien dans des ornemens moins brillans, qui cherchent les agrémens jusque dans la modestie et dans la simplicité, et qui veulent encore plaire, quoiqu'elles soient fâchées d'avoir plu (2). » La chute en est jolie. Mais visiblement, il va du fin au fin du fin. Il est comme en spectacle à son auditoire, et nous l'écoutons, le dirai-je? comme nous écouterions un dialogue de *la Surprise de l'amour* ou des *Fausses Confidences*, avec une attention curieuse de savoir jusqu'à quel point de division, de distinction et de ténuité psychologique il poussera la finesse.

Ses énumérations, disposées avec le même art, suspendues par le même procédé savant, produisent le même effet et de la même manière captivent l'auditeur. C'est le même intérêt de curiosité qui s'éveille. Ecoutez-le. C'est là, dit-il, dans la retraite, que vous connaîtrez « le terme de vos travaux, le délassement de vos fatigues, la consolation de vos peines, le repos que vous cherchez en

(1) Bourdaloue, *Sur la conversion de Madeleine.*
(2) Massillon, *Panégyrique de sainte Madeleine.*

vain depuis tant d'années, et enfin des douceurs que vous n'avez jamais trouvées (1). » Ce que l'on se demande, ce n'est pas quand il aura tout dit, c'est quand il en sera là que de ne plus rien avoir à dire. Autre exemple : « Les chrétiens sont-ils faits pour ne pas se voir et s'interdire toute société les uns avec les autres ? Les chrétiens ! les membres d'un même corps, les enfans d'un même père, les héritiers d'un même royaume, les pierres d'un même édifice, les portions d'une même masse ; les chrétiens ! la participation d'un même esprit, d'une même rédemption et d'une même justice ; les chrétiens, sortis du même sein, régénérés dans les mêmes eaux, incorporés dans la même église, rachetés d'un même prix (2) ! » Et il continue : « Toute la religion qui nous lie, les sacremens auxquels nous participons, les prières publiques que nous chantons, le pain de bénédiction que nous offrons. » Et il recommence, et vous qui l'écoutez, je vous défie bien de ne pas vous intéresser à cette volubilité même de parole, à cette abondance de vocabulaire, à cette profusion de métaphores, à ce flot de périphrases, à ce torrent enfin de mots qui jaillissent, qui coulent et qui roulent comme d'une source intarissable. On se dit : Que va-t-il bien rencontrer encore ? et s'il arrive en effet qu'il rencontre quelque chose, une antithèse plus heureuse, une élégance plus nouvelle, une finesse plus imprévue, c'en est fait, vous cédez au charme, et son triomphe est assuré. Je pourrais aisément multiplier les exemples : je me contenterai d'un dernier que j'emprunte au sermon *sur l'enfant prodigue* et que l'on peut considérer comme le modèle de ses énumérations historiques. Sous la domination donc de ce vice d'impureté, dit-il, il n'est rien sur quoi l'on ne s'aveugle : « On s'aveugle sur sa fortune, et Amnon.., on s'aveugle sur le devoir, et la femme de Putiphar.., on s'aveugle sur la reconnaissance, et David.., on s'aveugle sur les périls, et le fils du roi de Sichem.., on s'aveugle sur les bienséances, et les deux vieillards de Susanne.., on s'aveugle sur les discours publics, et Hérodias.., enfin on s'aveugle sur l'indignité même de l'objet qui nous captive, et Samson.., » On voit à plein le procédé. Je n'ai pas besoin de montrer ce qu'il laisse encore de liberté dans le choix et l'invention du détail, mais sans doute encore moins de montrer ce qu'il introduit avec lui de factice dans la composition des ensembles. En effet, nous touchons au but, et nous pouvons nous proposer de fixer la formule d'un sermon de Massillon.

Massillon compose par le dehors. Il ne s'établit pas d'abord,

(1) *Sur la Samaritaine.*
(2) *Sur le pardon des offenses.*

comme Bossuet et comme Bourdaloue, d'un coup de maître, au cœur de son sujet. Mais il investit la place, conformément aux règles de l'art, par des approches successives et des cheminemens réguliers, toujours les mêmes. Je ne veux pas le prendre à son désavantage, mais au contraire dans un de ses meilleurs sermons. Supposez donc qu'il veuille tracer un tableau de la mort du pécheur (1). Il remarque ingénieusement que, de quelque côté que « cet infortuné tourne les yeux, » il ne voit rien que d'accablant et de désespérant : 1° dans le passé, 2° dans le présent, 3° dans l'avenir. C'est une première division : les souvenirs de la vie passée, les souffrances du moment présent, les terreurs de la vie à venir. Le reste va suivre comme nécessairement. Arrêtons-nous aux souffrances du présent. C'est une surprise pour la plupart des hommes que l'approche de la mort, c'est une séparation, c'est un changement d'état. Deuxième division : 1° les surprises du pécheur mourant, 2° les séparations du pécheur mourant, 3° les changemens du pécheur mourant. Un peu plus outre encore. Il pousse la subdivision et découvre bientôt qu'il y a six surprises, sept séparations et quatre changemens, soit en tout dix-sept paragraphes, de longueur à peu près égale. Ils y sont. Vous pouvez les compter. Voyons les séparations. Le pécheur mourant se sépare : 1° de ses biens, 2° de sa magnificence, 3° de ses charges et de ses honneurs, 4° de son corps, 5° de ses proches, 6° du monde, 7° de toutes les créatures. C'est une troisième division. Encore plus avant. Car, au fait, pourquoi ne subdiviserions-nous pas à leur tour ces idées de fortune et de magnificence ? Quels sont, par exemple, les témoins de la magnificence des riches de ce monde? Ce seront : 1° l'orgueil de leurs édifices, 2° le luxe et la vanité de leurs ameublemens, 3° cet air d'opulence enfin au milieu duquels ils vivent.

Nous sommes au bout. Remontons maintenant.

Chacune de ces idées peut fournir une phrase. Une phrase donc sur les édifices, une phrase sur le luxe, une phrase sur l'air d'opulence. Trois phrases, ou quatre, qu'il n'est même plus besoin de souder, et qu'il suffit de juxtaposer, font un paragraphe. Un paragraphe donc sur les séparations d'avec les magnificences, un paragraphe sur les séparations d'avec les biens de fortune, un paragraphe sur les séparations d'avec les charges et les honneurs, et les quatre autres que l'on a vus ; total : sept paragraphes sur les séparations. Sept paragraphes sur les séparations, à leur tour, font un développement, mais déjà six paragraphes sur les surprises en faisaient un premier, et quatre paragraphes sur les changemens en

(1) *Sur la mort du pécheur et la mort du juste.*

vont faire un troisième. Trois développemens, mis bout à bout, feront une division du discours; nous aurons donc une division sur les souvenirs du passé, une division sur les accablemens du présent, une division sur les terreurs de l'avenir. Il ne nous reste plus pour avoir un point de sermon, qu'à mettre en avant de ces trois divisions une phrase qui les pose, une autre phrase à la fin qui les résume, et le premier point achevé, rien de plus simple : on passe au second. Pour l'art délicat et difficile des transitions, je ne connais guère d'écrivain qui s'en soucie moins que Massillon. C'est qu'en effet, à ce degré de division, les idées, réduites à leur extrême simplicité, n'ont presque plus de points par où elles se touchent.

Et cependant, chose bizarre, ce n'est pas Massillon, c'est Bourdaloue qui passe, entre nos grands sermonnaires, pour avoir divisé, subdivisé, resubdivisé la matière de la prédication jusqu'à la réduire en poussière. Mais, sans renvoyer le lecteur à aucun des sermons de Bourdaloue, parce que l'on pourrait le renvoyer à tous les sermons de ce grand homme à peu près indifféremment, je me contenterai d'un seul mot. Il y a cette différence que les plans de Bourdaloue sont antérieurs à ses divisions; il ne divise le sujet que pour le mettre à la portée de son auditoire; la division n'est pour lui qu'une méthode d'exposition. Massillon au rebours. La division est pour lui, je ne dirai pas une méthode, mais la méthode unique d'invention; s'il divise le sujet, c'est proprement pour le découvrir, il n'en voit que successivement les ressources, et ses plans ne dépendent que de ses divisions. Aussi ses plans, souvent ingénieux, sont-ils toujours en surface et jamais en profondeur. Aussi, dans un seul discours, épuise-t-il d'un coup tout ce qu'il peut tirer d'un texte. Aussi n'est-il pas capable de reprendre deux fois un même thème et de se renouveler, comme Bourdaloue, forme et fond, en se répétant. Il n'est abondant que de moyens de rhétorique et de mots. Mais les mots, on a vu l'usage qu'il en faisait, et les moyens de rhétorique, il faut bien déclarer qu'il a su s'en servir comme personne. Et ainsi, dans un genre où d'ailleurs il ne serait pas à souhaiter qu'il eût trop de rivaux, on peut dire qu'il est véritablement sans rival.

Maintenant, quel usage a-t-il fait de ces ressources? Dans ces cadres tracés comme on vient de le voir, qu'a-t-il mis? La réponse tient en deux mots : peu de doctrine et beaucoup de morale.

II. — DE LA MORALE DE MASSILLON.

C'est encore ici ce que le XVIIIe siècle a particulièrement goûté dans Massillon.

Transportez-vous par la pensée dans la chapelle royale. Du haut de cette même chaire d'où Bossuet, nourri de la substance de l'Écriture et des pères, a prêché jadis l'incompréhensibilité des mystères du christianisme avec une souveraine hardiesse, sans nulle crainte ni d'étonner, ni de fatiguer, ni d'humilier trop bas son aristocratique auditoire; — d'où Bourdaloue, pendant trente ans, et hier encore, s'il prêchait la morale plus volontiers que le dogme, la prêchait du moins dogmatiquement, n'avançant rien qu'il ne prouvât, et ne prouvant rien que sur l'autorité de la tradition et des pères, dont il manie les textes en maître; — voici maintenant que l'on entend descendre les leçons d'une morale, toujours chrétienne, assurément, toujours évangélique, si l'on veut, mais cependant, par son indépendance du dogme, déjà presque philosophique. Quelques ressouvenirs de la Bible, tramés avec une merveilleuse adresse dans le tissu du style, quelques citations heureuses, mais clair-semées, de l'Évangile, d'ailleurs presque pas une mention des pères; toutes les difficultés du dogme habilement dissimulées; toutes les circonstances des mystères ingénieusement « ramenées à l'édification des mœurs; » les « preuves de sentiment » invoquées par-dessus les « raisons de doctrine, » et le Dieu des chrétiens devenu « l'Auteur de la Nature, » que voulez-vous bien qu'il y ait là qui puisse effaroucher nos ombrageux philosophes du XVIIIe siècle? Posez le dogme, vous entreprenez sur leur sens individuel, et ils se révoltent; mais ôtez le dogme, que reste-t-il dans les prescriptions de la morale, réduite par cela seul à la généralité de l'amour du prochain et du respect de Dieu, qui puisse répugner à l'esprit même le plus jaloux de sa liberté de penser? Mettez donc à part quelques garçons athées de *l'Encyclopédie*, de l'espèce du baron d'Holbach, ou de M. Naigeon, par exemple : ni Voltaire, ni d'Alembert n'ont de raison de nier un « Dieu rémunérateur et vengeur, » comme dit l'un, ou, comme dit l'autre, « un Être suprême placé entre les rois oppresseurs et les peuples opprimés (1). » Ils s'en serviraient au besoin, ne sachant guère d'instrument de règne plus utile sur les peuples, ni surtout de plus salutaire épouvantail pour la conscience des rois. Ce que d'ailleurs ils sentent admirablement, c'est qu'à mesure que l'élégant prédicateur abandonne le terrain du dogme, il vient vers eux. Hier encore, c'était un ennemi qu'il fallait combattre; aujourd'hui c'est un neutre déjà qu'il faut circonvenir; ce sera demain un allié qu'il faudra recruter : « Bavards prédicateurs, extravagans controversistes, tâchez de vous souvenir que votre maître n'a jamais annoncé que le sacrement était le signe

(1) D'Alembert, *Éloge de Massillon.*

visible de quelque chose d'invisible... Il a dit : « Aimez Dieu et votre prochain. » Tenez-vous-en là, misérables ergoteurs, et prêchez la morale (1). » Massillon a prêché la morale et s'en est tenu là.

On dit, à la vérité, que cette morale est particulièrement sévère : mais je crois que l'on se trompe.

Reconnaissons en effet tout d'abord que, dans les sermons mêmes où l'on prétend retrouver ce que l'on appelle des traces ou des restes de jansénisme, — le sermon *sur l'impénitence finale*, par exemple, deux ou trois autres encore, et le fameux sermon *sur le petit nombre des élus*, — si Massillon enfle la voix, cependant il ne peut pas dépouiller la nature de son éloquence, et cette éloquence harmonieuse communique, elle seule, à sa morale je ne sais quoi qui caresse l'oreille plus qu'il n'émeut le cœur, qui distrait l'esprit plus qu'il ne l'enseigne, qui continue de plaire enfin plus qu'il n'effraie. *Rebus atrocibus verba etiam ipso auditu aspera conveniunt.* Massillon semble avoir oublié cette leçon de rhétorique. C'est en vain qu'il tonne, et il y a plaisir à être damné par un homme qui parle si bien. Il le sent, il le sait, il prévoit que nous en rabattrons, et c'est pourquoi justement il a l'air quelquefois, mais l'air seulement, de frapper si fort. S'il fallait prendre, en effet, à la lettre ceux d'entre ses sermons qu'on signale comme les plus sévères, ils ne seraient pas sévères, ils seraient imprudens, fanatiques et coupables.

Examinons, si vous le voulez, le sermon *sur le mauvais riche.* Vous savez la parabole de l'Évangile : a-t-on eu tort de dire qu'il s'en dégageait une vague odeur de communisme? Bourdaloue, plusieurs fois, a prêché sur le même sujet. Voici quelques-unes de ses paroles : « Un pauvre glorifié dans le ciel et un riche enseveli dans l'enfer, n'est-ce pas, dit saint Augustin, un partage bien surprenant, qui pourrait désespérer les riches et enfler les pauvres? Mais non : riches et pauvres, n'en tirez pas absolument cette conséquence ; s'il y a des riches dans l'enfer, on y verra pareillement des pauvres, et tous les riches n'en seront pas exclus (2). » Et de là, passant à l'application : « Il est difficile, continue-t-il, qu'un riche entre dans le royaume du ciel. Or d'où peut venir cette extrême difficulté?... De ce que la raison la plus générale comme la plus naturelle pourquoi les hommes sont injustes, superbes, sensuels, c'est qu'ils sont riches ou qu'ils ont la passion de l'être. » Rien de plus chrétien, mais rien de plus humain, ni rien de plus solide. J'entendrai tout maintenant, j'accepterai tout du prédicateur qui m'a su présenter ainsi son sujet. Massillon s'y prend d'autre sorte. Il ne va pas

(1) Voltaire, *Dictionnaire philosophique*, au mot *Morale*.

(2) Bourdaloue, *sur les Richesses*. Voyez aussi le sermon *sur l'Enfer*, et Bossuet, *sur l'impénitence finale*.

recourir à saint Augustin, non plus qu'à tout autre Père. Il ne met son sermon que sous la seule autorité de l'Écriture; il ne sent pas, à ce qu'on dirait, qu'il puisse y avoir un danger dans sa parabole; ou plutôt la preuve qu'il ne le sent pas, c'est qu'il y donne. Il prend son texte et le développe, comme à son ordinaire, par énumération. *Homo quidam erat dives.* Voilà le premier crime du riche et le premier signe de sa réprobation. Il était riche. « *Il était né heureux.* » Et il insiste. On ne nous dit pas dans l'Évangile que ce riche eût mal acquis son bien, par des moyens injustes, ni même qu'il l'eût recueilli comme « une succession d'iniquité. » Il était vêtu — non pas même superbement — mais de pourpre et de lin; d'ailleurs on ne nous dit pas qu'il « passât en cela les bornes de son rang et de sa naissance. » Il se traitait bien; mais on ne nous dit pas qu'il allât dans aucun excès ni seulement qu'il manquât « à l'observance des jeûnes; » mieux que cela : puisqu'il semble que ce fût un « observateur fidèle des traditions de ses pères. » Enfin, s'il faut achever le détail de son crime, « il ne se servait pas de ses biens pour corrompre l'innocence; le lit de son prochain était pour lui inviolable, la réputation d'autrui ne l'avait jamais trouvé envieux ni mordant;... c'était un homme menant une vie douce et tranquille, essentiel sur la probité, réglé dans ses mœurs, vivant sans reproche. » Et c'est pour cela qu'il fut enseveli dans l'enfer!

Je dis qu'il oublie tout simplement que, pour vouloir trop prouver, c'est comme si l'on ne prouvait rien, que passer le but, c'est une manière de le manquer, et qu'encore un pas, il va perdre la confiance de son auditoire. « Vous avez entendu parler de Judas, mon cher auditeur, le nom de ce traître n'est jamais venu frapper vos oreilles qu'avec de nouvelles horreurs, mais votre rechute après les gémissemens de la pénitence me paraît bien plus noire (1). » Non! je ne l'en crois pas. Ainsi que la vertu, le vice a ses degrés. Ce prédicateur surfait la morale, et il faut contrôler ses leçons. Oui! quand il me dit qu'il y a dans les maximes de l'Évangile « une noblesse et élévation où les cœurs vils et rampans ne sauraient atteindre, » je consens encore à le suivre jusque-là; mais quand il ajoute aussitôt « que la religion qui fait les grandes âmes ne paraît faite que pour elles (2), » je prends un commencement d'inquiétude et je sens qu'il se jette hors de la mesure. Entre les « cœurs vils et rampans » d'une part, et les « grandes âmes » de l'autre, que va devenir cette humanité moyenne pour qui, précisément, la religion est un frein, ou un secours, ou une consolation, ou une espérance? Ailleurs encore, quand il s'adresse aux grands pour leur dire : « Un seul de vos crimes entraîne plus de

(1) *Sur la rechute.*
(2) *Sur le respect que les grands doivent à la religion.*

malheurs qu'une vie entière d'iniquités dans une âme obscure et vulgaire (1); » si je lui donne raison, quoique déjà je comprenne mal ce que c'est aux yeux d'un chrétien qu'une « âme obscure et vulgaire, » je me révolte dès qu'il ajoute : « Et ce crime a, devant Dieu, des suites plus étendues et plus terribles. » Devant Dieu? des suites plus étendues et plus terribles? Quelle langue parle-t-on ici? O rhéteur, emporté par les mouvemens de votre rhétorique, dites-moi quelle compensation, quelle excuse, quelle atténuation il peut y avoir au regard d'un Dieu de justice pour « une vie entière d'iniquités, » quelle que soit l'âme *obscure* ou *distinguée* qui l'ait vécue? Mais s'il y a dans une telle vie de quoi épuiser le châtiment éternel, que voulez-vous me faire entendre « avec vos suites plus étendues et plus terribles? » Et comment ne vous apercevez-vous pas que vous commettez ici l'inaltérable impartialité de la justice divine dans les évaluations relatives de la justice des hommes? Remarquez bien que ce n'est pas ma raison qui s'indigne ou qui refuse de s'humilier. Non! mais il s'agit de la conduite même de la vie chrétienne, et je sens que la main qui prétend me guider n'est pas sûre. Suis-je le seul à le sentir? Non encore! puisqu'enfin tantôt c'est l'un qui m'avertit que la théologie de Massillon n'est pas très exacte (2), et tantôt c'est l'autre qui m'apprend que des évêques interdisent à leurs fidèles une lecture trop assidue de Massillon (3).

Et c'est là ce qu'il y a de grave. Car dirai-je, avec M. Nisard, qu'il essaie de reprendre, par la sévérité de sa morale, ce qu'il fait de concessions à l'indifférence, en évitant de prêcher le dogme? Non pas; mais, avec bien plus de vraisemblance, que sa morale elle-même est flottante et sa prédication visiblement inspirée des circonstances plutôt que d'aucun principe fixe de doctrine!

Lisez-le d'un peu près. Cette grande sévérité, dont on apporte si souvent les exemples, ne l'empêche pas, après tout, d'avoir quelquefois de singulières complaisances pour le monde. Il entend surtout admirablement l'art délicat des compensations. Vous l'avez vu traiter de bien haut tout à l'heure les riches de ce monde. Il ne leur est pas toujours aussi farouche. On le verra. Pareillement, il s'émancipe avec la liberté d'un prédicateur chrétien sur les vices et les vertus des grands, mais comme il sait racheter ses hardiesses en allant flatter leur orgueil dans ce qu'il a de plus superbe et de plus délicat. « Le peuple, leur dira-t-il, livré en naissant à un naturel *brute* et *inculte*, ne trouve en lui, pour les devoirs sublimes de la foi, que

(1) *Sur les vices et les vertus des grands.*

(2) Le P. Cahour, *Chefs-d'œuvre de l'éloquence française.*

(3) F. Godefroy, *Étude sur Massillon.*

la *pesanteur* et la *bassesse* d'une nature laissée à elle-même, il ne sent rien au-dessus de ce qu'il est; né dans *les sens* et *dans la boue*, il s'élève difficilement au-dessus de lui-même. » Quels mots! ô Massillon! dans la bouche d'un prêtre du Dieu qui naquit dans une crèche! Sans doute, c'est ici que Voltaire, en vous lisant, tressaillait d'aise! Car a-t-il parlé nulle part de la « canaille » en termes plus méprisans? ou nulle part a-t-il parlé des grands comme vous l'allez faire? « Une haute naissance nous prépare, pour ainsi dire, aux sentimens nobles et héroïques qu'exige la foi; *un sang plus pur s'élève plus aisément*; il en doit moins coûter de vaincre leurs passions à ceux qui sont nés pour remporter des victoires (1). » Vous tombiez tout à l'heure dans l'exagération de la menace, vous tombez dans l'exagération de la flatterie, maintenant, et nous voilà déjà bien loin, en deux pas, du sermon sur *le Mauvais Riche*.

On trouvera peut-être plus curieux de voir la rigidité de Massillon fléchir dans un autre sens encore et ses imprudences prendre un autre cours dans ce joli *Panégyrique de sainte Madeleine*, si joli, c'est-à-dire d'un style si mondain, si profane, que Voltaire, Voltaire lui-même, en a rougi pour Massillon! Massillon, encore ici, construit son sermon comme le sermon *sur le mauvais riche*. Il prend son texte : *Mulier erat in civitate peccatrix* : et le développe par l'énumération de toutes les circonstances que l'Évangile s'est abstenu de spécifier. Une pécheresse! voilà l'idée qu'il va, pour ainsi dire, vider de tout ce qu'elle peut contenir. Il parcourt donc de point en point l'histoire de Madeleine telle à peu près, il faut bien le dire, qu'il lui plaît de la composer. Ici, ce sont les aventures de « ce cœur facile que blessaient les premières impressions; » ailleurs, c'est l'anatomie de « ce cœur habile et ingénieux à trouver les moyens pour arriver à sa fin; » plus loin, c'est la peinture de « ce cœur ardent où les passions ne savaient pas même garder de mesure. » Et tandis que tous les autres prédicateurs s'efforcent d'ôter à Madeleine le vivant caractère d'une figure historique pour la réduire, dès le début du discours, à n'être que le modèle, et le symbole, ou même l'allégorie de la pénitence, lui s'efforce, au contraire, de préciser les traits, d'animer la personne, de lui donner une voix, un corps et des sens. On n'est pas plus imprudent, à meilleure intention. Là-dessus je ne sais quel auteur de l'un de ces grossiers et honteux romans qui couraient au XVIIIe siècle, — il devait sortir de l'officine holbachienne, — s'avisa d'alléguer pour justification de ses impiétés un passage de ce panégyrique. C'est alors que Voltaire prit la défense de Massillon : « J'ai cher-

(1) *Sur le respect que les grands doivent à la religion.*

ché ce passage dans les sermons de Massillon, écrivit-il. Il n'est pas certainement dans l'édition que j'ai. J'ose même dire plus : il n'est pas de son style (1). » Il est probable que Voltaire mentait, comme à son ordinaire, car dans les éditions subreptices aussi bien que dans l'édition authentique donnée par le père Joseph Massillon, neveu du prédicateur, en 1745, le passage est au long, sauf quelques corrections insignifiantes. Il va sans dire qu'il n'a pas la portée que lui prête l'auteur du roman. Mais en est-il moins curieux de voir Voltaire si jaloux de la gloire de Massillon qu'il mente pour la soutenir, et sciemment, et contre un écrivailleur d'impiétés (2)?

Toutes ces fluctuations, et l'on pourrait dire toutes ces contradictions de la morale de Massillon, d'où viennent-elles? Uniquement de l'abandon qu'il a cru devoir faire à l'esprit de son siècle de la prédication du dogme.

Il ne nous appartient ni d'approfondir ni d'effleurer seulement la question des rapports de la morale avec le dogme. Contentons-nous d'observer, en premier lieu, qu'il n'y a pas de système de morale qui ne soit dans la dépendance entière de quelque métaphysique. Nul, pas même Aristippe, n'a pu formuler une doctrine des mœurs, ni proposer aux hommes une règle de conduite, qui ne procédât d'une certaine idée qu'il se faisait de la nature et de la fin de l'homme. On ne peut même pas nous dire : « Agis en toute circonstance, ou selon ton intérêt, ou selon ton plaisir, » que ce conseil n'implique une certaine façon déterminée de concevoir la vie, et le sens, et le but de la vie.

Ajoutons, en second lieu, que la question des rapports de la morale avec le dogme religieux, quel qu'il soit, n'est pas tout à fait la même que la question des rapports de la morale avec la métaphysique. En effet, il s'insinue dans les rapports du dogme avec la morale un élément historique ou traditionnel qui vient compliquer singulièrement le problème. Croyez-vous, que pour déterminer exactement les rapports du dogme de l'incarnation avec les applications à la doctrine des mœurs que l'enseignement de l'église en déduit, il suffise de connaître dans l'ordre spéculatif les points précis par où ce dogme pénètre la morale? Mais il faut savoir encore de quelles nuances successives la définition même du dogme s'est surchargée selon que l'église a dû défendre l'immutabilité du sens orthodoxe contre l'hérésie d'un Arius, ou d'un Nestorius, ou d'un Eutychès. Les bons plaisans, comme d'Alembert, peuvent bien dire ici : « Vous savez que le consubstantiel est le grand mot, l'*homoousios*

(1) Voltaire, *Dictionnaire philosophique*, au mot *Marie Madeleine*.

(2) J'ajouterai que Maury, dont la délicatesse ne passe pas pour être outrée, fait un reproche du même genre au *Panégyrique de sainte Agnès*.

du concile de Nicée, à la place duquel les ariens voulaient l'*homoiousios*. Ils étaient hérétiques pour ne s'écarter de la foi que d'un *iota*. *O miseras hominum mentes!* » L'heureuse invention que d'Alembert a trouvée là! Comme si par hasard, à ce compte, un honnête homme aussi différait d'un malhonnête homme autrement que d'une syllabe, ou le juste encore de l'injuste, ou la loyauté de la déloyauté? Mais quiconque voudra bien prendre la peine de réfléchir accordera sans hésiter que la morale à déduire ne sera pas tout à fait la même selon que Jésus-Christ ne sera qu'un homme, ou qu'il ne sera qu'un Dieu, ou qu'il sera l'homme-Dieu. S'il n'est qu'un homme, il devient impossible de tirer de son appauvrissement et de son anéantissement, comme disent les orateurs chrétiens, la leçon d'humilité qu'on en tire, et c'est l'orgueil qui devient une vertu; s'il n'est qu'un Dieu, il devient impossible de nous le proposer en exemple et de le donner en imitation quotidienne à notre faiblesse : il n'y a donc plus de *morale chrétienne*, ou il faut qu'il soit l'homme-Dieu.

Disons enfin, en troisième lieu, que toute religion positive, de quelque nom qu'on l'appelle, — judaïque, mahométane, protestante ou bouddhiste, — comporte des observances, des « œuvres, » comme on les appelle, inhérentes au dogme, et qui tombent au rang de pratiques superstitieuses, machinales, dangereuses même parfois, dès que le dogme n'est plus là pour les soutenir en quelque sorte, et pour les maintenir dans le sens de leur institution.

Or, c'est précisément tout cela que l'on chercherait en vain dans les sermons de Massillon. Que sa prédication soit rigoureusement conforme à la saine doctrine de l'église, je n'ai garde d'y contredire ; je dis seulement que Massillon ne se préoccupe guère de me démontrer cette conformité. Moraliste, il eût pu prêcher dans l'école d'Athènes aussi bien que dans la chapelle de Versailles. Et encore ses leçons y eussent-elles paru bien faibles de doctrine. Voyez-le par exemple aborder la difficile matière de *la Vérité de la religion*. Non-seulement il ne va pas exiger d'abord, comme Bossuet, l'entière sujétion de la raison, mais encore il va compromettre la solidité des argumens au nom desquels Bossuet exigeait cette sujétion même. « Hommes doctes et curieux, s'écriait Bossuet avec son impétueuse familiarité, pour Dieu! ne pensez pas être les seuls hommes, et que toute la sagesse soit dans votre esprit... Vous qui voulez pénétrer les secrets de Dieu! çà, paraissez, venez en présence, développez-nous les énigmes de la nature, choisissez ou ce qui est loin, ou ce qui est près, ou ce qui est à vos pieds, ou ce qui est bien haut suspendu sur vos têtes! Quoi! partout votre raison demeure arrêtée! partout, ou elle gauchit,

ou elle s'égare, ou elle succombe. » Remarquez comme il s'abstient de provoquer l'incrédule à la solution d'aucune difficulté particulière! C'est qu'il sait bien que toute la force de sa preuve est ailleurs que dans l'impuissance actuelle où sont les hommes d'un siècle de décider une question pendante. Elle est uniquement dans cette constatation qu'il y a des bornes à la raison des hommes, et que, si ces bornes reculent à mesure de l'avancement de la science, il est certain qu'elles ne cesseront jamais d'être. Il faut vivre pourtant, et c'est du principe même de la conduite qu'il s'agit : « Il faut donc nécessairement en croire quelqu'un. » Massillon reprend cette argumentation, mais comment la reprend-il? « Levez les yeux, ô homme! considérez ces grands corps de lumière qui sont suspendus sur votre tête et qui nagent, pour ainsi dire, dans les espaces où votre raison se confond... Comprenez, si vous le pouvez, leur nature, leur usage, leurs propriétés, leurs situations, leurs distances, leurs apparitions, l'égalite ou l'inégalité de leurs mouvemens... » Et plus loin : « Descendez sur la terre, et dites-nous, si vous le savez, qui tient les vents dans les lieux où ils sont enfermés... Expliquez-nous les effets surprenans des plantes, des métaux, des élémens... Démêlez, si vous le pouvez, l'artifice infini qui entre dans la formation des insectes qui rampent à nos yeux. » A quoi bon poursuivre? Mais comment voulez-vous que nos philosophes n'estiment pas ce prédicateur pardessus tous les autres? Car enfin, n'est-ce pas plaisir pour eux que de le voir avec cette maladresse naïve mettre la vérité de sa religion à la merci d'une découverte astronomique, ou d'une conjecture de la météorologie? Eh! que leur répondra-t-il s'ils lui expliquent un jour « l'artifice infini qui entre dans la formation des insectes? » ou « l'inégalité des mouvemens des planètes? » de quel côté se tournera-t-il? et sur quel nouveau problème repliera-t-il ses argumens?

Sa faiblesse ici, comme ailleurs, c'est d'abonder dans son sens individuel et de prêcher, à vrai dire, dans le voisinage de la tradition et du dogme. Il peut être touchant, il n'est pas instructif; ses sermons sont « de beaux raisonnemens sur la religion » dans lesquels on a vu qu'il entrait beaucoup de rhétorique. Ils ne sont pas « la religion même (1). » Et c'est justement pourquoi sa morale, si souvent, à mesure qu'elle rétrécit la part du dogme « dilate, comme on dit, les voies du ciel (2). » Il ne sert à rien, là contre, d'apporter des exemples de rudesse, de rigorisme et de sévérité. Les philosophes du XVIIIe siècle ne s'y sont pas trompés. Ils ont admirable-

(1) Fénelon, *Dialogues sur l'éloquence.*
(2) Expressions de Bossuet.

ment compris que cette grande rigueur n'était qu'une apparence, et qu'au fond la morale de Massillon était plus facile que celle de Bossuet ou de Bourdaloue. On a vu ce qu'en pensaient Voltaire et d'Alembert. Thomas encore, dans son *Essai sur les éloges,* lui reconnaît le mérite « d'avoir su peindre les vertus avec tant de charmes et tracer d'une manière si touchante le code de la bienfaisance et de l'humanité pour les grands. » Direz-vous que Thomas ne parle que du *Petit Carême?* Mais Laharpe, dans une appréciation de l'œuvre entière de Massillon, déclare que, si jamais prédicateur « a tempéré ce que l'Évangile a d'austère par ce que la pratique des vertus a de plus attrayant, » c'est l'évêque de Clermont.

Et Laharpe a raison. Ce qui caractérise en effet la prédication morale de Massillon, c'est bien une manière aimable et persuasive d'intéresser à la pratique des vertus chrétiennes notre naturel désir d'être heureux dès ce bas monde. Et pour employer ici l'une de ses plus ingénieuses expressions, je dirais volontiers que sa méthode est de « châtier les délices du crime avec celles de la vertu (1). » Supposez qu'il s'agisse de prêcher pour la Toussaint. Bossuet, partant de cette idée que notre félicité mortelle manque toujours par quelqu'endroit, nous montrera dans une autre vie : — 1° notre désir de connaître enfin satisfait, 2° nos souffrances terminées, 3° notre désir d'être heureux à jamais comblé. Je ne parle pas de Bourdaloue, qui nous a laissé quatre sermons pour cette même fête, et dont chacun est un pur chef d'œuvre d'invention oratoire. Et Massillon? Massillon prend un texte : *Beati qui lugent,* mais il ne l'a pas plus tôt prononcé qu'il l'abandonne, et qu'il prêche en quelque sorte à côté, pour établir dans son premier point « que les justes ne sont pas aussi malheureux que le monde s'imagine, » et dans son second point « non-seulement qu'ils ne sont pas malheureux, mais qu'ils sont les seuls heureux de la terre. »

Je ne sais pourquoi l'on a comme affecté de ne pas apercevoir, dans les sermons de Massillon, tant et de si curieux passages qui rabattent singulièrement de ce que l'on continue d'appeler sa sévérité. Savez-vous comment il nous conjure de pratiquer fidèlement la loi du jeûne? C'est qu'entre autres raisons, si nous jeûnons, l'appétit nous rendra tantôt notre repas meilleur. « Loin de prendre la nourriture comme un soulagement nécessaire accordé enfin à la longueur de l'abstinence, on y porte encore un corps tout plein des fumées de la nuit » ; il pouvait s'arrêter là, mais il ne sait pas s'arrêter, et il ajoute : « *et on n'y trouve pas même le goût que le seul plaisir aurait souhaité pour se satisfaire* (2). » L'observation est juste : je demande seulement si c'en est le lieu, dans la chaire chrétienne, et

(1) *Sur la prière*, premier sermon.
(2) *Sur le jeûne.*

si c'en est le temps, un mercredi des Cendres? Ailleurs, voici l'argument dont il se servira pour stimuler les fidèles à l'aumône (1) : « C'est une vérité confirmée par l'expérience de tous les siècles : on voit tous les jours prospérer les familles charitables; une providence attentive préside à leurs affaires; *et où les autres se ruinent, elles s'enrichissent.* » A cet argument il s'avise d'en ajouter un autre plus curieux : c'est que, quand on fait des donations à l'église, l'église, qui a de l'ordre, en conserve les actes, de sorte que dans les polyptyques ou cartulaires, et autres pièces comptables, les familles sont assurées d'y retrouver les preuves de l'antiquité de leur noblesse et les titres de leur généalogie. Je cite le passage : « Car je vous prie, mes frères, qui a conservé à la postérité la descendance de tant de noms illustres que nous respectons aujourd'hui, si ce n'est les libéralités que leurs ancêtres firent autrefois à nos églises? C'est dans les actes de ces pieuses donations, dont nos temples ont été dépositaires, et que la reconnaissance seule de l'église, et non la vanité des fondateurs, a conservés qu'on va chercher tous les jours les plus anciens monumens et les plus assurés de leur antiquité. »

Sont-ce là des traits qui lui échappent? Ils lui échapperaient au moins bien souvent. Il est en effet bien peu de sermons où l'on ne rencontre quelques traits de ce genre. S'il parle d'un sujet que traitaient souvent les prédicateurs du XVIIe siècle, à savoir la restitution des biens malhonnêtement acquis : « Vous craignez ainsi, dira-t-il, d'informer le public de vos injustices secrètes, mais au contraire... bien loin que les démarches de votre repentir missent votre réputation en danger, il ne vous reste plus que cette voie pour recouvrer celle que vous avez perdue (2). » Bossuet parlait un autre langage : « Entendrai-je encore ces lâches paroles? Ah! si je quitte ce métier infâme, ces affaires dangereuses dont vous me parlez, je n'aurai plus de quoi vivre. Écoutez Tertullien qui, vous répond : « Eh! quoi donc, mon ami, est-il nécessaire que tu vives (3)? » Dans un autre sermon, reprenant contre les libertins le célèbre et dangereux argument de Pascal : « Que risque l'impie en croyant? » De rencontrer peut-être une éternité de bonheur, répondait Pascal, et d'être après cela, fidèle, honnête, humble, reconnaissant, bienfaisant, sincère, ami véritable. Toutes vertus, comme vous voyez, dont nous paierions l'observance, presque toujours, du sacrifice ou de nos intérêts ou de nos plaisirs. Mais, en plus, ajoute Massillon : « de modérer des passions qui auraient fait le malheur de toute votre

(1) *Sur l'aumône.*
(2) *Sur les dispositions pour se consacrer à Dieu.*
(3) *Sur nos dispositions à l'égard des nécessités de la vie.*

vie; » de vous abstenir « des excès qui vous eussent préparé une fortune religieuse ou une fortune dérangée; » de sacrifier enfin « quelques plaisirs qui vous auraient bientôt lassé par le dégoût qui les suit (1). » C'est-à-dire, en bon français, de vous préparer une éternité de bonheur par une vie parfaitement calme elle-même, parfaitement douce, parfaitement heureuse.

A Dieu ne plaise, en vérité, que nous incriminions cette morale, ou que nous affections un seul instant une telle hypocrisie que de la regarder comme insuffisante pour l'usage de la vie! Ce n'est pas là ce que nous voulons dire. La plus exacte probité, la vertu même s'en accommoderaient, et si chacun de nous pouvait prendre seulement sur soi de sacrifier ses passions à l'intérêt de son repos, beaucoup de choses, qui depuis qu'il y a des hommes en ce monde vont assez mal, iraient mieux, très certainement. Mais comment nous défendrions-nous de comparer cette manière philosophique de Massillon à la manière dialectique de Bourdaloue et à la manière dogmatique de Bossuet? Et par là se trouvent conciliées, je crois, les deux opinions contradictoires: l'une qui fut, comme on a vu, l'opinion du XVIIIe siècle, où tous les philosophes à l'envi célébrèrent la « tolérance » de Massillon; l'autre, qui s'est accréditée de notre temps, où tous les critiques, presque sans exception, ont parlé de la « rigidité » de l'évêque de Clermont.

Sainte-Beuve avait proposé de distinguer deux parts dans la carrière de Massillon, la première toute à la ferveur, la seconde, au contraire, toute à la politesse, au monde, et, comme il dit, « aux divertissemens honnêtes. » Otons ce que les expressions malignes dont se sert Sainte-Beuve insinuent au-delà de l'exacte vérité: la distinction semblera d'autant plus juste que ce fut dans les dernières années de son épiscopat que Massillon, dans sa maison de Beauregard, mit la dernière main à ses *Sermons*. Or, il suffit de comparer ceux qui déjà figuraient dans l'édition de 1705 pour voir qu'il les a remaniés dans le sens de la recherche de l'expression, de la richesse de l'image et de la beauté de l'harmonie. Ne peut-on pas supposer que c'est alors aussi qu'il aura tempéré par les adoucissemens que l'on vient de voir la première verdeur de sa prédication janséniste? Il nous restera cependant permis de croire que, s'il y a quelque traces d'incertitude et parfois d'hésitation dans la morale de Massillon, c'est surtout qu'il a voulu prêcher un peu trop d'après lui-même. En ce sens, il ne serait pas le dernier des grands sermonnaires du XVIIe siècle, il serait plutôt le premier des prédicateurs du XVIIIe; le premier dans l'ordre des dates, le seul par le talent. Forme et

(1) *Sur la vérité d'un avenir.*

fond, ses qualités sont donc, comme ses défauts, les défauts et les qualités de son temps.

C'est ce qu'il faut achever de montrer en faisant voir que ni toute la sincérité de sa foi ni toute l'expérience de son ministère ne l'ont empêché d'incliner vers la grande erreur du XVIIIe siècle.

III. — DE LA PHILOSOPHIE DE MASSILLON.

Auriez-vous peut-être relu les *Aventures de Télémaque* depuis le temps où, dans vos premières classes, vous appreniez par cœur le roman de M. de Cambrai? Il y serpente sous une profusion de maximes morales je ne sais quelle veine de sensibilité qui deviendra plus tard la sensiblerie du XVIIIe siècle. Je reconnais cette même veine dans la plupart des sermons de Massillon. Massillon est un prédicateur sensible. Il a, comme Fénelon, des attendrissemens soudains, des larmes subites, et des sanglots inattendus. Faute de pouvoir forcer les convictions, il tâche à séduire les cœurs. Je dis bien séduire, et non pas seulement persuader. Convaincre, c'est, comme dit Bossuet, « ou rendre humble ou renverser invinciblement la raison. » Persuader, c'est intéresser les passions des hommes à trouver bonnes et solides les raisons qu'on leur propose. Mais séduire, c'est conquérir à sa personne ceux-là mêmes dont on n'a pu ni remuer assez profondément les passions ni soumettre l'intelligence. C'était, comme on sait, le triomphe de Fénelon. Tous les témoignages s'accordent à reconnaître que c'était aussi celui de Massillon. « Sa présence, dit un contemporain, persuade ce qu'il va dire. » Il est touchant. On trouve dans ses *Sermons* quelques remarquables exemples de ce que l'on pourrait appeler l'intervention de l'homme dans la leçon du prédicateur. « O vous qui m'écoutez et que ce discours regarde, rentrez en vous-mêmes. » Il semble que la voix du prédicateur qui veut gagner des âmes vibre encore dans ces sortes d'exclamations. Ou encore : « Grand Dieu! pourquoi mon âme ne vous serait-elle donc pas soumise? Tant que j'ai voulu être moi-même l'arbitre de ma destinée, je me suis confondu dans mes propres projets. » Il a fréquemment de ces prières, et qu'il place toujours avec un art consommé, dans le moment précis ou, comme sur un champ de bataille, il ne faut plus qu'un dernier effort pour assurer la victoire.

Il n'y a rien de plus légitime, et de ne voir là qu'un moyen de rhéteur, ce serait faire gratuitement injure à la mémoire de Massillon. « Il avait vraiment un cœur qui éprouvait le plaisir d'aimer ses semblables, et sa sensibilité vive et profonde avait besoin

de se répandre (1). » Et de tels passages, qu'on retrouve dans presque tous les sermons de Massillon, sentent si peu l'artifice qu'au contraire ils viennent souvent comme à la traverse du développement et sous le rhéteur nous découvrent l'homme. Puisque donc, selon le mot de Pascal, le cœur a ses raisons que la raison ne connaît pas toujours, nous ne disputerons pas plus à Massillon les droits de sa sensibilité sur le cœur que nous ne lui avons disputé les droits réels et non moins légitimes de sa pénétration d'analyse sur l'esprit, ou encore sur l'oreille de son harmonie d'élocution. Seulement il ne faudrait pas croire qu'il eût adouci le premier par l'onction de sa sensibilité les sévérités de l'Évangile. Ce même cœur compatissant à l'humaine faiblesse, Bossuet, et même Bourdaloue, l'avaient eu. La question revient donc toujours. Que pouvait-il y avoir dans « le cœur » de Massillon qui lui valût de la part du sec d'Alembert et des philosophes du XVIIIe siècle des éloges si particuliers?

Ouvrez le *Dictionnaire philosophique*, vous allez le savoir : « De cinq ou six mille déclamations de cette espèce, — déclamations ici ce sont sermons, — il y en trois ou quatre tout au plus, composées par un Gaulois nommé Massillon, qu'un honnête homme peut lire sans dégoût; mais dans tous ces discours, à peine en trouverez-vous deux où l'orateur ose dire quelques mots contre ce fléau et ce crime de la guerre, qui contient tous les fléaux et tous les crimes (2). » En effet, tandis que Bossuet et Bourdaloue n'ont jamais touché de la guerre quelques mots qu'en passant; Massillon, deux ou trois fois, — Voltaire a bien compté, — s'est assez complaisamment étendu sur les maux qu'entraîne la guerre à sa suite. Dans la fameuse prosopopée d'abord de *l'Oraison funèbre* de Louis XIV : « Monumens superbes élevés sur nos places publiques pour immortaliser le souvenir de nos victoires, que rappellerez-vous un jour à nos neveux (3)? » Et plus tard, dans son *Petit Carême :* « Sire, regardez toujours la guerre comme le plus grand fléau dont Dieu puisse affliger un empire... et n'oubliez jamais que, dans les guerres les plus justes, les victoires traînent toujours après elles autant de calamités pour un état que les plus grandes défaites (4). » A ce dernier trait, vous reconnaissez les formes d'exagération qui lui sont ordinaires. Il passe la mesure. Car enfin est-il permis de dire que Lens et Rocroi traînent autant de calamités après elles que Ramillies et Malplaquet? Cela d'ailleurs n'avait pas jadis

(1) D'Alembert, *Éloge de Massillon.*
(2) Au mot *Guerre.*
(3) *Oraison funèbre de Louis le Grand.*
(4) *Sur les exemples des grands.*

empêché le jeune prêtre de l'Oratoire de prononcer un fort beau discours pour la *bénédiction des drapeaux du régiment de Catinat.* Il n'y a pas là d'inconséquence. Assurément Bossuet parle plus juste quand il nous dit de son style fort et ferme « qu'il n'y a que les faux dévots qui croient les armes défendues aux chrétiens. » Mais enfin Massillon n'est coupable ici, comme trop souvent, que d'un excès de rhétorique. Voici cependant le malheur, et l'observation me semble vraie de Massillon dans la même mesure à peu près que Fénelon, c'est que, quand la rhétorique et la sensibilité s'allient, on voit naître l'esprit d'utopie.

C'est le secret de la popularité de l'évêque de Clermont et de l'archevêque de Cambrai parmi les encyclopédistes. Ce sont deux grands hommes, et ce sont deux prêtres. Mais en vain ont-ils cette redoutable connaissance de l'humaine perversité que doit donner l'expérience du confessionnal et de la direction des consciences à des gens tels qu'ils sont l'un et l'autre. Leur sensibilité les entraîne, et je ne vois pas qu'ils aient jamais fait ni l'un ni l'autre aucun effort pour se raidir et résister contre cet entraînement. Ils rêvent donc l'un et l'autre d'un âge d'or à venir, et dans le *Petit Carême* de l'un comme dans le *Télémaque* de l'autre, deux livres que l'on associe presque involontairement et dont les titres viennent ensemble sous la plume presque sans qu'on y songe, on voit flotter je ne sais quelles visions riantes, quels généreux espoirs, mais aussi quelles étranges chimères. Certes, il n'y a pas grand mal à ce qu'Idoménée promène Mentor dans les campagnes de Salente et que, de projets en projets, ils se forgent ensemble une félicité qui les fait pleurer de tendresse. Il n'y a pas non plus grand mal à ce que Massillon nous dépeigne le bonheur des justes sous les couleurs de l'idylle champêtre : « Les saintes familiarités et les jeux chastes et pudiques d'Isaac et de Rébecca dans la cour du roi de Gérare suffisaient à ces âmes pures et fidèles ; c'était un plaisir assez vif pour David de chanter sur la lyre des louanges du Seigneur ou de danser avec le reste de son peuple autour de l'arche sainte ; les festins d'hospitalité faisaient les fêtes les plus agréables des premiers patriarches, et la brebis la plus grasse suffisait pour les délices de ces tables innocentes (1). » Il n'y a pas grand mal, mais il y a bien de la naïveté. La cour de France n'est pas la cour du roi de Gérare. Il y a bien du mensonge poétique aussi. De danser avec son peuple autour de l'arche sainte, ce n'a pas toujours été pour David « un plaisir assez vif. »

Ce qui est plus grave, comme pouvant avoir des conséquences plus graves, c'est peut-être de présenter aux yeux d'un jeune roi

(1) *Sur le malheur des grands qui abandonnent Dieu.*

les leçons de la piété monacale comme de vives images de la réalité : « Non, Sire, un prince qui craint Dieu n'a plus rien à craindre des hommes. Sa gloire toute seule aurait pu faire des envieux, sa piété rendra sa gloire même respectable; ses entreprises auraient trouvé des censeurs, sa piété sera l'apologie de sa conduite; ses prospérités auraient excité la défiance et la jalousie de ses voisins, il en deviendra par sa piété l'image et l'arbitre (1). » On dira peut-être que les enseignemens du prédicateur ne paraissent pas avoir eu beaucoup de prise sur l'indolent, voluptueux et sceptique Louis XV? Oserai-je répondre que je ne sais s'il ne faudrait pas s'en féliciter? De pareils enseignemens, jadis, avaient fait du père, le duc de Bourgogne, le prince dévot que l'on sait, capable au besoin, et pour le plus grand désespoir de Fénelon, il est vrai, de risquer pieusement la perte de dix batailles plutôt que de « loger dans un couvent de filles. » Et, quoi qu'on ait pu dire depuis de ce prince enlevé prématurément, je n'oserais encore affirmer si ce fut un malheur pour la France que de n'avoir pas connu le règne de l'élève de Fénelon. De pareils enseignemens encore devaient faire, plus tard, du fils, — le dauphin, père de Louis XVI, — ce personnage dont on voit passer de loin en loin, dans les coulisses de l'histoire, la figure honnête, pieuse et légèrement niaise. « Quelle félicité pour le souverain de regarder son royaume comme sa famille, et ses enfans comme ses sujets (2)! » Sans contredit, quoiqu'encore il soit plus sage de croire que « l'intérêt mutuel des souverains et des peuples fait les bornes naturelles de la souveraineté (3). » Car le fait est, comme Sainte-Beuve a soin de le remarquer en citant quelques-uns de ces endroits du *Petit Carême*, le fait est qu'il en a toujours coûté cher aux souverains naïfs qui se sont avisés d'affecter « la gloire pure et touchante de régner sur les cœurs. » Et l'on a rarement vu que les peuples « leur aient dressé des trônes dans leur cœur, » mais bien quelquefois des échafauds sur une place publique.

Voilà, je pense, à n'en pas douter, ce que les hommes du XVIIIe siècle goûtaient dans le *Petit Carême* et plus généralement dans l'éloquence de Massillon. Le rêve généreux de Fénelon et de Massillon, ç'allait être le rêve du XVIIIe siècle : l'histoire de l'humanité se déroulant comme une longue pastorale à travers les siècles futurs, des rois sensibles et des peuples reconnaissans, « une aimable domination sur le trône (4), » la joie partout et par-

(1) *Sur le triomphe de la religion.*
(2) *Sur l'humanité des grands envers le peuple.*
(3) Bossuet.
(4) Fénelon.

tout l'abondance, « des bergers et des laboureurs célébrant leurs hyménées, » que sais-je encore? demandez au marquis de Condorcet, et rien enfin d'oublié dans le tableau que l'homme tel qu'il est, avec le vice originel de sa nature.

Car Massillon, après tout cela, ne pouvait manquer de donner dans la grande erreur du siècle. Prêtre et prêtre de l'Oratoire, élevé par conséquent dans la tradition du pur jansénisme, est-ce un si grand honneur pour lui de s'en être écarté? Je l'ignore, mais ce que je constate, c'est qu'il s'en est écarté. On a vu comme il parlait des grands, « de cette garde d'honneur et de gloire dont *la nature* toute seule avait environné leur âme (1). » Il ira plus loin encore, et ne craindra pas de nous montrer le vice venant corrompre la bonté de la nature : « Vous aviez *reçu en naissant* une âme si pudique... vous étiez *né* doux, égal, accessible..., vous aviez eu *pour partage* un cœur doux et sensible (2). » Ce sont les mots que nous soulignons qui sont caractéristiques. Mais il ne manque pourtant jamais à saisir l'occasion de les placer. Ce n'est pas le sentiment d'une déchéance originelle qu'il s'efforce d'inculquer à son cher auditeur, mais, au contraire, il le rappelle avec insistance au souvenir de « ces sentimens de vertus *naturelles*, de ces impressions heureuses de régularité et d'innocence *nées avec nous* (3) » ; ou encore de « ce *naturel heureux* et presque *de son propre fonds* ennemi des excès et du vice (4). » Certes nous voilà loin de Port-Royal, et bien loin, à ce qu'il semble, du temps où le plus savant parmi ces savans hommes, et non pas le moins exemplaire, écrivait dans la préface de sa belle *Histoire des empereurs*, cette phrase d'une humilité si sincère et d'une exagération si naïve : « Nous voyons dans Caligula, dans Néron, dans Commode et dans leurs semblables, *ce que nous serions tous*, si Dieu n'arrêtait le penchant que la cupidité nous donne à toutes sortes de crimes (5). » Comparez les citations. N'avons-nous pas le droit de dire que, si Massillon n'ose pas ouvertement contester ce que le christianisme a nommé la déchéance originelle de l'homme, et que si d'ailleurs, quand la nécessité de l'application l'exige, il semble revenir à toute la sévérité du jansénisme, cependant, chemin faisant, dans ce fonds de corruption, il découvre tant de semences de vertu, tant de germes de sensibilité, tant de commencemens heureux, qu'en vérité, n'était le frein de l'orthodoxie qui le bride, il serait tenté de

(1) *Sur le respect que les grands doivent à la religion.*
(2) *Sur l'enfant prodigue.*
(3) *Sur le délai de la conversion.*
(4) *Sur les dispositions à la communion.*
(5) Le Nain de Tillemont.

proclamer la bonté naturelle de l'homme? O Massillon! vous qui, quelque part avez si durement parlé de ce grand et noble Spinosa (1), que ne le lisiez-vous, « ce monstre, » comme vous l'appelez, et que ne méditiez-vous, comme vous les nommez, ses « ouvrages de confusion et de ténèbres! » Vous auriez appris de lui deux choses, deux choses éternellement vraies, l'une que « ce sont les passions seules qui gouvernent la foule, livrée sans résistance à tous les vices (2), » car là-dessus le juif d'Amsterdam ne diffère pas d'opinion d'avec les solitaires de Port-Royal, et l'autre qu'il n'y a pas de métaphysique sans morale, mais surtout pas de morale sans métaphysique, et que sous le nom d'*éthique*, elles se pénètrent, se confondent et se soutiennent l'une l'autre.

Je ne voudrais pas exagérer l'importance des passages que je viens d'extraire. Evidemment ce serait aller trop loin, beaucoup trop loin que de prétendre qu'ils forment le fond et la substance de la doctrine de Massillon. Ce serait comme si nous abusions des imprudences qu'il commet dans son sermon *sur l'aumône*, pour rapprocher ses théories de celles de l'auteur du *Discours sur l'inégalité des conditions* et du *Contrat social*. Il est certain qu'il dit en propres termes, « que tous les biens appartenaient originairement *à tous les hommes en commun*, et que la simple nature ne connaissait ni de propriété ni de partage. » Il est certain qu'il dit en propres termes, « que pour éviter les discussions et les troubles, *le commun consentement des peuples* établit que les plus sages, les plus intègres, les plus miséricordieux seraient les plus opulens. » Il est certain qu'il dit en propres termes « que les riches furent ainsi établis par la nature même comme les tuteurs des malheureux, et que ce qu'ils eurent de trop ne fut plus que *l'héritage de leurs frères* confié à leurs soins et à leur équité. » Mais il est certain aussi que ce n'est là pour lui qu'une thèse toute spéculative, ou du moins qu'une sanction d'antiquité qu'il veut donner à l'obligation chrétienne de l'aumône. Il est certain qu'il n'en déduira pas d'application prochaine et qu'il ne donnera pas au pauvre de recours ou d'action contre le riche. Il est certain enfin que de telles paroles doivent être corrigées par une connaissance précise des tempéramens et des restrictions que l'ensemble de sa doctrine y apporte. Et ainsi, répétons-le, des passages que nous avons cités plus haut. Je ne crois pas qu'ils constituent la doctrine de Massillon.

Mais enfin, ils sont dans les *Sermons* de Massillon, dans les sermons qu'il a revus, corrigés, recopiés à loisir : ils sont significa-

(1) *Des doutes sur la religion.*
(2) Spinosa, *Traité théologico-politique*, ch. XVII.

tifs : et ce sont bien ceux-là que les philosophes du XVIIIe siècle ont particulièrement remarqués. Massillon, encore un coup, inclinait vers l'erreur où les encyclopédistes allaient donner tête baissée. Comme eux il était « sensible, » et comme eux « chimérique. » Et s'il ne croyait pas à la bonté naturelle de l'homme, on sent qu'il y eût voulu croire. Et n'est-ce pas un grave préjugé que ni Voltaire, ni tous ceux qui juraient alors sur la parole de Voltaire, ne s'y soient trompés? Assurément je vois l'intérêt qu'ils avaient à s'approprier Massillon. Un parti, quel qu'il soit, du moment qu'il est un parti, a toujours intérêt à s'approprier un honnête homme de plus, et une renommée d'intégrité incontestée. Mais voici toute la question : quel intérêt avaient-ils à s'approprier Massillon, plutôt que Bourdaloue, plutôt que Bossuet? C'est qu'ils ont tous cru qu'en d'autres temps ce prédicateur chrétien eût été des leurs. Ils se trompaient ? j'en suis certain, mais il reste au moins que, si Massillon n'a pas été plus sensible, plus tolérant, plus humain que Bossuet ou que Bourdaloue, il l'a été d'une autre manière, qui est la manière du XVIIIe siècle.

Il a prêché contre la guerre? Est-ce que Bourdaloue par hasard ou Bossuet auraient fait l'apologie du carnage ou des conquêtes? Seulement ils savaient, ce que Massillon oublie souvent, qu'il est inutile ou même dangereux de déclamer d'une manière abstraite et générale contre les maux inséparables de l'humaine nature, et que tout ce qu'on peut faire, c'est d'inspirer aux hommes pris chacun à part, pour ainsi dire, les vertus qui peuvent corriger la gravité, adoucir la cruauté, diminuer l'étendue de ces maux. Les hommes du XVIIIe siècle pourraient bien avoir détruit beaucoup de préjugés dont ils n'avaient pas pris la peine de chercher les raisons et de reconnaître les fondemens. Ils pourraient bien aussi avoir compromis la fortune de plus d'une idée juste et généreuse pour avoir voulu lui donner trop d'extension et la pousser d'abord à l'extrême de ses conséquences logiques. Ainsi, la vie humaine est chose assurément précieuse, ils ont eu raison de le dire, et nous leur en devons une reconnaissance éternelle, mais il n'ont pas assez dit que beaucoup de choses sont et doivent demeurer plus précieuses que la vie humaine. Massillon est un peu de ces imprudens qui n'ont pas calculé toute la portée de leurs paroles. Il ressemble aux philosophes du XVIIIe siècle en ceci surtout qu'il n'a pas assez profondément cherché dans la connaissance de l'homme intérieur le secret de ces restrictions qu'il faut toujours mettre aux généralisations de la logique, si bien fondées d'ailleurs qu'elles paraissent, ou si correctement induites. Il ne s'est pas assez défié de ces grands raisonnemens si aisés à faire et de cette licence d'un auteur abandonné sans mesure à tout ce qui lui vient dans

l'esprit. Car enfin, sachons-le bien, et ne nous lassons pas de le répéter, on ne peut même pas dire à l'homme : « Tu ne tueras point, » sans être obligé d'ajouter aussitôt la restriction nécessaire : *nisi lacessitus injuria*, c'est-à-dire sauf le cas de légitime défense, — sauf le cas où tu lèveras le bras pour la protection de ta vie, — sauf le cas où tu tireras l'épée pour la sauvegarde de ton honneur ou de l'honneur de ceux que tu as contracté l'obligation de soutenir et de protéger, — sauf le cas où tu prendras les armes pour la défense ou la vengeance de ta patrie menacée.

Profitons nous-même de la leçon, et tempérons, à notre tour, après avoir montré ce qu'il y avait d'affinités électives entre Massillon et les hommes du XVIIIe siècle, tempérons ce qu'il y aurait dans la constatation telle quelle de ces affinités, et de trop rigoureux et de sommairement injuste pour Massillon.

Il va sans dire que l'homme est hors de cause, qui fut, comme l'on sait, l'un des meilleurs, des plus aimables et des plus vertueux en même temps, dont se puissent honorer l'histoire de notre littérature ou les annales de l'épiscopat français. Il faudrait le fixer dans l'attitude indulgente et doucement souriante où nous le montre une anecdote racontée par Bernis, qui fut l'un de ses protégés. « Un jour qu'il montrait à un étranger son jardin de Beauregard et que cet étranger se récriait sur la beauté et la richesse de sa vue : « Venez, lui dit-il, dans cette allée et je vous montrerai quelque chose de plus curieux. » L'allée était fort sombre, et l'étranger lui témoigna sa surprise en ne voyant rien de ce qu'il lui annonçait. — Comment! lui dit Massillon, vous n'apercevez pas ce jésuite et ce père de l'Oratoire qui jouent aux boules ensemble? Voilà à quoi je les ai réduits (1)! » Authentique ou controuvée, peut-être arrangée par Bernis, l'anecdote n'en est pas moins de celles qu'il faut accepter et faire entrer dans l'histoire, parce qu'elle peint vivement un homme. Nous n'avions pour notre part à parler que de l'écrivain et du prédicateur.

Or, le vrai malheur du prédicateur comme de l'écrivain et son plus grand tort, dont il n'est évidemment qu'à demi responsable, c'est d'avoir été précédé dans la chaire chrétienne par Bossuet et par Bourdaloue. C'est peut-être aussi, venant après eux, d'avoir voulu, selon le mot de lui qu'on rapporte, prêcher « autrement » qu'eux. Dans une littérature qui n'aurait ni Bourdaloue ni Bossuet, Massillon serait au premier rang : il est vrai qu'il ne serait pas Massillon s'il n'avait été précédé de Bossuet et de Bourdaloue. Vous

(1) *Mémoires et Lettres de F.-J. de Pierre, cardinal de Bernis*, t. I, p. 76.

voyez que, pour parler de lui convenablement et lui faire sa véritable place, on est obligé, comme lui, de jouer un peu sur les mots. Ajoutons que les genres s'épuisent, comme s'épuisent toutes choses de ce monde, par l'excès même de leur fécondité. Alors, si les genres, comme celui du sermon, ont une autre raison d'être et de se continuer que de procurer des émotions nouvelles aux auditeurs, spectateurs et liseurs, c'est un parti qu'il faut savoir prendre : il n'y a plus qu'à marcher sur les traces des maîtres. Seulement ce ne sont pas les contemporains qui s'aperçoivent qu'un genre s'épuise. Massillon s'est trouvé dans le même cas que Voltaire. La tragédie classique avait fourni sa carrière quand Voltaire s'en empara. Cependant, comme il était Voltaire, il put écrire encore *Zaïre*, *Mérope* et *Tancrède*. Pareillement le sermon, comme genre littéraire, avait vécu lorsque Massillon parut dans les chaires de Paris. Mais il était Massillon. Il a donc prononcé le sermon sur *le petit nombre des élus* et plus tard le *Petit Carême*. Ni ces tragédies ni ces sermons ne sont des chefs-d'œuvre, au vrai sens du mot : ce sont au moins des œuvres beaucoup plus qu'honorables. Il me semble qu'elles ont cela de particulier qu'on y sent une main plus habile que l'œuvre qu'elle a façonnée, des ouvriers supérieurs à leur matière. C'est beaucoup. Il fallait d'ailleurs une révolution littéraire pour renouveler le théâtre, il fallait pour renouveler l'éloquence de la chaire une révolution morale, et ni Massillon ni Voltaire n'étaient de force à l'entreprendre. Elle s'est faite depuis eux. Comment et par qui, ce n'est pas le lieu de le rechercher. Bornons-nous à dire qu'elle s'est peut-être faite, comme tant d'autres révolutions, à côté de l'utile, de la vraie, de la légitime révolution qu'il y avait à faire. Et pourquoi n'ajouterais-je pas que, malgré la révolution qui s'est faite, *Zaïre* et *Mérope* continuent de « braver l'injure du temps, » comme on disait au temps de *Zaïre?* J'ai lu aussi nos prédicateurs, j'en ai même entendu quelques-uns, et malgré la révolution, est-il bien sûr que les plus vantés d'entre eux aient valu Massillon?

FERDINAND BRUNETIÈRE.

LA

MARINE FRANÇAISE

AU MEXIQUE

I.

DE LA CRÉATION DE LA DIVISION NAVALE AU BLOCUS DES COTES.

I.

Mon intention n'est pas d'écrire l'expédition du Mexique. Tout le monde en connaît les causes diverses. Je veux seulement raconter ce que fit la marine dans les dernières années du séjour et durant la période d'évacuation. La tâche qu'eurent à remplir les batimens fut à la fois ingrate et glorieuse. Elle montre, dans un cadre d'action parallèle à celui de l'armée de terre, les difficultés, les efforts de tout genre, les obstacles vaillamment surmontés, mais renaissans, qui ne cessèrent, du premier au dernier jour, d'entraver l'expédition méxicaine.

Après le débarquement, la convention de la Soledad, l'échec subi devant Puébla, la prise de cette ville et l'entrée à Mexico, la nomination d'une régence, certains projets de domination et la perspective prochaine de l'établissement régulier de l'empire, on se prit à espérer que l'expédition du Mexique pourrait être menée à bonne fin, et les forces maritimes, jusque-là dirigées par un officier général, furent réduites aux proportions d'une division confiée à un capitaine de vaisseau. Ceci se passait au mois d'octobre 1864.

Pendant que les troupes de terre occupaient à l'intérieur les différentes provinces de l'empire ou en poursuivaient la conquête, la marine avait pour mission de surveiller les côtes, d'y lier ses communications avec l'armée, d'y porter à chaque instant les détachemens nécessaires, de rechercher les corsaires juaristes ou américains dont l'armement ou la présence déjà signalés étaient un objet de vive préoccupation, de centraliser à Vera-Cruz le service des transports et d'approvisionnement de la flotte et de l'armée, et de concourir, dans ses seules limites d'action maritime toutefois et en ne débarquant que très éventuellement ses équipages, à toute opération dirigée contre un point de la côte. Ce n'était point là une mince besogne, surtout dans l'état encore très précaire de notre domination.

Tout le long littoral en effet de 250 lieues de Matamoros jusqu'à Campêche n'était qu'imparfaitement réduit ou prêt à se dérober au joug dès qu'une circonstance favorable se présenterait. De Matamoros, qui venait d'être pris au mois d'août, jusqu'à Tampico inclusivement, où se faisait sentir la main de fer du colonel du Pin, aucune complication ne semblait à craindre, au moins pendant quelque temps. Quant au port de Tuspan, situé entre Tampico et Vera-Cruz, la fidélité qu'on nous y gardait était douteuse. La position pouvait être perdue d'un jour à l'autre par la faute ou la connivence des chefs mexicains à qui on l'avait confiée. Depuis Tuspan jusqu'à Vera-Cruz, toute la côte était ennemie, et nous ne pouvions avoir de relations avec aucune des villes situées au dedans des barres de Cazones, Lima, Tecolutla et Nautla. La ville de Vera-Cruz, bien qu'en notre pouvoir, était entourée de guerilleros qui venaient frapper aux portes et enlevaient du monde sur l'Alameda. Les guerilleros avaient établi des douanes à l'aide desquelles ils percevaient des droits sur tout ce qui entrait en ville ou en sortait. Les négocians qui voulaient assurer leurs marchandises envoyaient tout simplement demander, moyennant finances, un laissez-passer à Garcia, le chef de ces bandes. Il était possible qu'un beau jour ces brigands, les libéraux, comme on les appelait alors, fissent une tentative contre Vera-Cruz. Au sud de Vera-Cruz, il y avait une compagnie de volontaires créoles de la Martinique et deux canonnières pour garder Alvarado. A l'ouest de cette ville et jusqu'à Carmen, toute la côte était à l'ennemi. On ne savait pas trop quelles étaient les dispositions du Goazocoalcos et de Minatitlan, mais les négocians français de Vera-Cruz, qui furent toujours très loin d'épouser la cause de l'intervention, devaient être mieux renseignés, car ils avaient naguère très exactement instruit les habitans de ce que nous projetions contre eux. Au Tabasco, qui ne nous appartenait pas, les dissidens, enhardis par la récente retraite du général

Brincourt, étaient devenus plus orgueilleux que jamais. La levée du blocus autrefois établi sur tous les points de la côte, qui avait été comme le don de joyeux avènement de l'empereur Maximilien, leur avait déjà donné environ 200,000 piastres, ce qui leur avait permis de lever de nouvelles troupes et de les bien payer. La Frontera venait de se prononcer pour eux, et ils y avaient rétabli comme autrefois la douane de Tabasco. Carmen ne devait pas bouger tant qu'il y aurait un bâtiment français, mais il s'y produisait une certaine opposition contre le préfet politique et militaire, le général Marin. Carmen est une île facile à défendre. Elle était précieuse parce qu'elle pouvait devenir un point de concentration pour nous, la lagune de Terminos communiquant avec le Tabasco par plusieurs arroyos. Campêche et le Yucatan, soumis au mois de janvier précédent, demeuraient tranquilles, mais en rêvant leur affranchissement, et tandis que les anciens chefs qu'on en avait chassés s'occupaient à Cuba de l'achat d'armes et de munitions de guerre, les autres chefs, — le général Navarrete en tête, qui avait le plus contribué, en se prononçant, à donner le Yucatan à l'empire, — mis de côté par le gouvernement de Mexico, étaient bien capables de faire de nouveau volte-face et de se déclarer contre lui au premier jour.

Tel était l'état de la côte, et malheureusement, pour venir à bout de la tâche de surveillance et de mouvemens continuels qui lui incombait, la division navale du golfe du Mexique n'avait qu'un nombre restreint de bâtimens, peu aptes, il faut l'avouer, par leurs qualités nautiques, au rude service qu'on exigeait d'eux. De Vera-Cruz à Rio-Grande, ils ne pouvaient que porter des troupes à un point donné, sans y séjourner eux-mêmes, car, sur toute cette côte et dans la saison qui s'ouvrait, les navires sont en perdition et doivent prendre le large dès que le mauvais temps s'annonce. Pour peu que l'on tarde, on est forcé de filer ses chaînes et d'abandonner ses ancres sur le fond. C'est ainsi que le *Colbert* avait fait de graves avaries dans un coup de vent en venant de Tampico, et que le transport la *Drôme* avait mis dix jours à pouvoir communiquer quelques heures avec Tampico et Tuspan, sans toutefois parvenir à mettre à terre quelques chevaux qu'elle avait à bord. A Vera-Cruz, où le service du port était très actif, les moyens pour y faire face étaient insuffisans, puisque, faute de pouvoir décharger dans le temps convenu les navires de commerce qui arrivaient pour le compte du gouvernement, on était obligé de payer de fréquentes indemnités. Ce n'était donc pas le moment de diminuer, en les renvoyant à la Martinique, comme on semblait en avoir l'intention, les matelots créoles qui faisaient le service à Vera-Cruz, d'autant moins qu'ils étaient un renfort éventuel à la garnison dans le cas d'une tentative sérieuse des guerillas contre la ville. A l'est d'Al-

varado et jusqu'à Carmen, toute la côte allait devenir excessivement dangereuse, parce que les coups de vent, au lieu de permettre de prendre le large comme au nord de Vera-Cruz, battent en côte et que les bâtimens à grande puissance de machine peuvent seuls avoir quelque chance de se mettre hors de danger. Or, à l'exception peut-être du *Magellan* et du *Darien*, la division ne comptait aucun de ces bâtimens-là. Les canonnières, au nombre de quatre ou cinq, pouvaient bien, quand la mer était belle, passer certaines barres de rivières, mais, avec grand vent et la mer creusant, elles couraient le risque d'y être culbutées. Le Goazoacolcos et le Tabasco n'eussent donc pas pu servir de refuge à ces petits navires. D'ailleurs les barres changent fréquemment et il faut absolument un pilote de la localité. Or tous les pilotes étaient avec les libéraux et ne seraient pas venus à notre appel. Comme compensation, depuis Carmen jusqu'à la pointe nord de la péninsule de Yucatan, les bâtimens peuvent recevoir des coups de vent à l'ancre sans être obligés de prendre le large et sans courir le moindre danger. Il est vrai que, relativement, la présence de nos navires n'était pas nécessaire sur cette partie de la côte.

Si la division navale du golfe était jusqu'à un certain point insuffisante par le nombre et le peu de qualités de ses bâtimens, l'esprit de ses états-majors et de ses équipages était, en revanche, fortement trempé. La plupart étaient depuis un an au Mexique et avaient supporté les périls du climat, les fatigues des diverses expéditions. Ces expéditions, dont personne n'entrevoyait le terme, avaient un attrait d'ambition pour tous et surtout pour les jeunes capitaines de canonnières qui, ayant sur presque tous les points à pénétrer dans les rivières, s'y trouvaient plus activement engagés. Le commandant de la division, le capitaine de vaisseau Cloué, à qui l'on avait dû, au mois de janvier précédent, la capitulation de Campêche et par suite la prompte adhésion du Yucatan à l'empire, avait donc des officiers dignes de lui et tout à fait à la hauteur des circonstances.

Il faut le dire aussi, bien que la situation générale fût, comme nous venons de le voir, mélangée de bien et de mal, l'espérance d'une heureuse issue aux affaires du Mexique était assez répandue. Le maréchal Bazaine, alors commandant en chef des forces françaises, avait le projet d'entreprendre prochainement une expédition contre le Oajaca et d'en finir avec cette province, où l'ennemi semblait vouloir concentrer ses derniers moyens de résistance. Cette opération, dans les intentions du maréchal, devait se compléter par une attaque de la marine sur Tabasco. Les dissidens, ainsi pris entre deux feux, seraient forcés de se disperser. Ce serait là, disait-on, le couronnement de la campagne du Mexique. En effet, cette der-

nière résistance sérieuse une fois vaincue, les bandes diverses, que nos colonnes avaient coupées par tronçons dans le nord, ne pourraient plus se rejoindre, et les brigands des environs de Vera-Cruz ne tarderaient pas à disparaître.

Toutefois, pendant que se faisaient les préparatifs de l'expédition du Oajaca, un incident auquel on pouvait s'attendre se produisit. On apprit que Tuspan était menacé par les bandes rejetées de Jalapa, jointes aux gens de Papantla, que les habitans, autorités et garnison en tête, étaient prêts à s'embarquer, et que les effets les plus précieux étaient déjà sur des bateaux. Au lieu d'essayer la moindre résistance, tout le monde lâchait pied. Le commandant Cloué expédia aussitôt le *Forfait* devant la barre. Le seul secours qu'il dut porter à Tuspan était de faire franchir la barre à un canot armé en guerre et de l'expédier devant la ville. De si peu d'efficacité réelle que pût être une si petite force militaire, on savait par expérience qu'elle avait une grande influence morale sur les bandes du genre de celles qui entouraient Tuspan. Cela devait suffire, en effet. Les bandes venant de Papantla, leur repaire habituel, avaient pour chef Lara, dont toute la vie s'était passée à ce métier de cabecilla. Elles se composaient de soixante-dix cavaliers et de cinq cent quarante fantassins, dont une cinquantaine de déserteurs, armés de carabines françaises et américaines. Les aventuriers passaient sur la rive gauche de la rivière de Tuspan, où est bâtie la ville, quand le canot du *Forfait* arriva. Ils se replièrent aussitôt. Le canot accosta, et son canon rayé de 4 fut débarqué sur la place de manière à enfiler la rue principale. La ville était sauvée. L'officier qui commandait le canot du *Forfait* trouva néanmoins tout le monde fort alarmé. Le préfet politique, M. Llorente, se ranima un peu au contact de l'officier français et organisa même la garnison pour tenter une sortie, si l'ennemi se retirait bien franchement. Cette garnison se composait de quarante-cinq cavaliers, dont vingt-cinq seulement montés, de cent quarante fantassins et de cent vingt hommes de milices, cette dernière force très peu sûre et bien plus disposée à se cacher dans les bois qu'à lutter. Tout ce monde cependant prit assez de courage pour tenter, le lendemain, de troubler la retraite de l'ennemi sur la rive droite. Cent hommes des plus résolus appuyèrent, en cheminant par la rive gauche, le canot du *Forfait*, qui remonta la rivière à trois milles.

Cette curieuse petite affaire permit de percer à jour et *de visu* la situation intérieure de Tuspan, qui était à peu près celle de toutes les villes du littoral. Le préfet politique se faisait une rente avec les impôts qu'il frappait de temps à autre sur les négocians pour payer des troupes, dont l'effectif très incomplet se grossissait, dans ses envois d'état à Mexico, de soldats de paille habile-

ment groupés. Cette rente l'inclinait fort vers la fidélité à l'empire; mais avec la grande expérience que son âge lui avait acquise des roueries d'un fonctionnaire mexicain, il avait la facile théorie de conduite ordinaire à ses pareils et qu'avaient engendrée de temps immémorial les discordes intestines de son pays. Il était fort pour commander et ramasser de l'argent pendant la paix, et dès qu'il s'agirait de se battre, pour arguer de son peu de moyens de résistance et se sauver avec la caisse.

On comprend que les villes si lestement sauvées sont d'autant plus difficiles à garder. Un jour plus tard, ou s'il eût fait du vent du nord, le canot ne fût point arrivé à temps ou n'eût pu franchir la barre, et Tuspan était momentanément perdu, comme il avait été déjà momentanément conquis. On y envoya la *Pique*, canonnière qui pouvait pénétrer dans la rivière et qui dut y séjourner, sauf à surveiller avec le plus grand soin la hauteur de l'eau sur la barre afin de se retirer à temps. Il ne fallait pas, en effet, que l'accident de la *Lance*, obligée de se brûler en 1863 dans la rivière de Tampico, se renouvelât. Les instructions que reçut la *Pique* étaient énergiques et sommaires. Si le capitaine le jugeait nécessaire au salut de la ville, il ne devait pas hésiter à s'assurer de Llorente, le préfet politique, et de son fils le colonel, et à les mettre hors d'état de nuire. Il fallait donner du cœur à tous ces gens de Tuspan et les pousser à une expédition qui dégageât la barre de Cazones et les menât jusqu'à Papantla, faire en un mot succéder l'initiative et l'esprit d'entreprise à l'hésitation et à l'apathie. C'était plus facile à projeter qu'à faire; mais ces instructions, en trahissant une certaine irritation vis-à-vis de dangers qui eussent été puérils s'ils n'eussent eu contre nous leur force d'inertie et qu'on ne conjurait un moment que pour les voir aussitôt revenir, sentaient le voisinage à Tampico de l'expéditif colonel du Pin.

Des préoccupations plus graves que cette échauffourée de Tuspan eussent, dès ce moment-là, tenu la marine en éveil, si le commandant de la division se fût laissé gagner par elles. L'avis parvint, en effet, de différens côtés, d'armement de corsaires américains pour le compte de Juarez et munis par lui de lettres de marque. Il s'armait, disait-on, à New-Orléans et à Key-West quatre corsaires destinés à courir sus à nos navires de commerce et surtout à nos paquebots. Tout d'abord, le gouvernement français ne s'en émut pas outre mesure. La guerre entre le Sud et le Nord n'était pas terminée, et il lui paraissait difficile d'admettre que les États-Unis tolérassent de pareils faits, si contraires aux devoirs des neutres et aux bonnes relations qui existaient entre les deux pays. Il ajoutait que, par suite de l'établissement de l'empire mexicain, le

gouvernement de Juarez avait cessé d'exister et que les navires capturés seraient considérés comme pirates et traités comme tels. Le maréchal Bazaine prenait la chose plus au sérieux et, devançant les événemens, il voyait poindre dans ces préparatifs hostiles une intervention armée de la part des Américains. Cette idée le domina bientôt à un tel point qu'il songea à fortifier le fort Saint-Jean-d'Ulloa et l'îlot de Sacrificios et à mettre nos paquebots à l'abri de toute attaque en embarquant à bord des compagnies armées.

Pour le moment et en face de corsaires qu'on n'avait point encore vus, ces précautions étaient prématurées. Cet armement de corsaires n'était et ne pouvait être qu'une spéculation commerciale. Sous le masque de corsaires mexicains, les Américains allaient se faire écumeurs de mer et tâcher de ramasser le plus d'argent possible. Ils pourraient dans ce dessein donner la chasse à nos navires de commerce et à nos paquebots, mais non s'attaquer à Vera-Cruz ou à Sacrificios, parce qu'ils savaient que cela ne pouvait leur rapporter que des coups. D'ailleurs, tel qu'il était, le fort de Saint-Jean-d'Ulloa possédait plus de canons qu'il n'en fallait pour tenir à distance une force navale plus importante même que deux ou trois corsaires. L'embarquement de compagnies sur les paquebots ne pouvait être très utile. Tout corsaire, en effet, qui eût attaqué le paquebot et se fût aperçu qu'il y avait une force à bord se fût contenté de le couler en le canonnant avec une forte pièce à pivot et en se tenant hors de portée des fusils ou des canons de calibre inférieur que des bâtimens de faible échantillon tels que les paquebots peuvent avoir à bord. Dans ce cas, après une canonnade d'une certaine durée, la compagnie de garnison eût été dans l'alternative de se rendre prisonnière ou d'être coulée. Certes, en la supposant réelle, l'existence de ces corsaires était un fait fort grave; mais il y avait lieu d'en douter, car depuis deux ans cette entreprise avait plus de chances d'impunité qu'à cette heure où les bâtimens devaient être déclarés pirates, et cependant elle n'avait pas été tentée. Il n'y avait donc qu'à envoyer des navires chercher des renseignemens positifs et croiser à certains points d'arrivée des paquebots dans le golfe du Mexique.

C'était là néanmoins un souci, tant à cause du nombre restreint de bâtimens que de la difficulté de la navigation dans cette saison de coups de vent de nord. Vera-Cruz exigeait la présence du *Magellan*, le *Darien* était à Matamoros mouillé en pleine côte, la *Pique*, dans la rivière de Tuspan, le *Forfait* en dehors de la barre ou à l'abri de l'écueil de Tanguijo à veiller sur la *Pique*, le *Colbert* devant Tampico, le *Brandon* à Campêche, la *Tourmente* à Carmen et la *Tempête* et la *Sainte-Barbe* à Alvarado. Ces bâtimens, néces-

saires aux points où ils se trouvaient, ne pouvaient guère être utilisés que lorsqu'ils changeaient de station entre eux. Or la plupart avaient besoin de réparations, et quelques-uns étaient fort vieux. Le *Brandon* venait de faire une grave avarie de machine; la *Tempête* et la *Sainte Barbe* n'étaient plus propres à naviguer et pouvaient, tout au plus, durer quelque temps encore dans les rivières. Il y avait, il est vrai, sept transports à Vera-Cruz, mais cela même était un embarras. Ils attendaient d'un jour à l'autre des troupes qui rentraient en France et que le déplorable état des chemins retenait en marche. Pour en disposer, même momentanément, il eût fallu leur donner du charbon qu'on n'avait qu'en petite quantité, car ils avaient consommé pour la plupart le très mauvais combustible qu'ils avaient pris en excédent à la Martinique pour l'amener à Vera-Cruz. En attendant, par la prolongation de leur séjour, ils épuisaient Vera-Cruz en vivres, surtout en vin. Déjà, si les troupes ne devaient décidément point s'embarquer dans un court délai, il était question de renvoyer les transports à la Martinique, c'est-à-dire à huit cents lieues, pour les en faire revenir au moment opportun. Ces petites misères, qu'on aimait à ne pas croire sérieuses au moment d'un dénoûment en apparence heureux et prochain, étaient pourtant une gêne et une inquiétude que chaque jour, loin de les diminuer, accroissait.

On espérait beaucoup de l'expédition contre Oajaca, mais les inondations venaient de l'arrêter dans sa marche. Cela était d'autant plus regrettable que les nouvelles de Carmen, du Tabasco et du Yucatan n'étaient plus aussi bonnes qu'elles eussent pu l'être.

Le trait principal de l'existence politique mexicaine est l'anarchie. De temps immémorial on y vit de désordre, de compétitions de général à général, de chef de bandes à chef de bandes, de rivalités de province à province, de ville à ville. La concussion, les rapines, les exactions sont des faits normaux, acceptés, décorés de noms presque honnêtes. Cela est ainsi, on s'y est fait, on n'en souffre même pas trop, et les gens qui appellent l'ordre de tous leurs vœux sont en très petit nombre. La population mexicaine n'a pas en administration la notion du bien et du mal. C'est là un des écueils où se sont brisées nos tentatives de réorganisation. On n'a jamais cru à notre bonne foi, à nos intentions loyales, et l'on s'est moqué de nos atermoiemens et de notre douceur. Peut-être ne rétablit-on l'équilibre moral dans les natures perverties que par la terreur et non par la persuasion. Où l'impunité cesse par le châtiment, la concience s'éveille. Un homme très calomnié et sur lequel nous reviendrons, le colonel du Pin, l'avait compris, et son système d'implacable sévérité l'emportait de beaucoup sur nos impuissantes théories civilisatrices. C'était un officier dont, dans les provinces soi-disant

soumises, on n'eût pas approché à cinquante lieues, tant il inspirait une sainte terreur aux bandits et aux espions.

A défaut de nos braves troupes, cette terreur eût été très utile dans les terres chaudes, qui, livrées à elles-mêmes et ne redoutant guère une répression immédiate, commençaient à remuer. Pendant qu'autour de Vera-Cruz les diverses bandes des Prieto et des Diaz continuaient avec plus d'audace leurs actes de brigandage, l'ancien président de l'état libre et souverain de Campêche, au moment où nous avions fait capituler la ville, Pablo Garcia, agitait sourdement le Yucatan. Il est vrai que c'était l'empereur Maximilien qui, par un acte de clémence un peu prématuré, l'y avait laissé rentrer, ainsi que quelques-uns de ses amis, gens très intelligens et très dangereux. Au premier jour, ces conspirateurs émérites pouvaient, avant qu'elle sût d'où cela lui vînt, saisir, amarrer et bâillonner la très petite garnison de Campêche. Mérida, la principale ville du Yucatan et, naturellement par suite, l'ennemie de Campêche, était mécontente ou plutôt pleine de mécontens dont l'espèce toute particulière révèle une plaie inhérente au Mexique et que nous appellerons, si cela se peut dire, le *colonélat*. C'étaient tous ces colonels remerciés qui émargeaient autrefois au budget et ne pardonnaient pas qu'on les eût mis de côté. La mesure prise à leur égard dans la réorganisation trop hâtive et trop peu étudiée de l'armée mexicaine avait peut-être été trop radicale. Il eût fallu les licencier par degrés, car continuer à les payer eût été acheter la paix, tandis qu'en les congédiant, comme on l'avait fait, sans être prêts à les châtier s'ils bougeaient, on avait risqué d'avoir la guerre, c'est-à-dire un nouveau soulèvement du Yucatan. Carmen et la lagune de Terminos ne demeuraient tranquilles que grâce à la continuelle présence d'un de nos bâtimens, et le Tabasco, continuant à prospérer comme état souverain, ramassait, dans son hostilité contre nous, les droits de douane qui étaient énormes, et faisait aux commerçans des emprunts forcés. Les chefs de cet état se préparaient ainsi à nous résister et, en tout cas, à ne point s'en aller les mains vides. La résistance du Tabasco pouvait être d'autant plus vive que nous avions permis au colonel Arevalo, l'ancien et redouté proconsul de la province, de se mettre dans nos rangs et que la crainte de son retour au pouvoir écartait de nous toute la partie modérée du pays, qui se fût, autrement, déclarée en notre faveur.

Le temps d'arrêt dans l'expédition d'Oajaca compromettait donc la situation générale et ajournait surtout l'attaque combinée à laquelle la marine devait prendre part contre le Tabasco. Ce retard pesait au commandant de la division, que les soins et l'activité d'une opération de guerre eussent distrait de certains soucis attris-

tans ou irritans qui venaient l'atteindre dans la fatigante inaction de Sacricifios, où était alors le *Magellan*.

Tout gouvernement qui s'établit à l'aide d'une force étrangère a une tendance naturelle et dont on ne saurait lui faire un crime à s'éloigner de ses alliés pour se rapprocher de ses nouveaux sujets. C'est là même pour lui une condition d'existence, s'il sait garder une sage mesure dans la reconnaissance qu'il doit aux uns et dans la protection qu'il accorde aux autres. Mais c'est ce que ne fit pas le nouveau gouvernement, et après avoir trop vite levé le blocus qui fermait ses ports et rouvert ainsi leurs ressources aux provinces dissidentes, il accueillit, avec une injustice souvent flagrante pour nous et un empressement peu digne pour lui, les réclamations de tout genre qui lui furent adressées. La position des représentans de la puissance alliée, diplomates ou militaires, est alors délicate, car ils sont placés entre le devoir d'agir et de réprimer et la perspective presque certaine de n'être que faiblement soutenus par leur gouvernement. Ils créent en effet à celui-ci, placé loin des faits, désireux d'une bonne entente avec son pupille, des difficultés qui l'importunent. Ces difficultés-là, d'un ordre trop secondaire pour qu'elles soient enregistrées ici, s'imposaient fréquemment au commandant de la division et le troublaient dans des préoccupations plus élevées.

L'îlot de Sacrificios, devant lequel était mouillé le *Magellan*, mérite d'être décrit, car il occupe une place dans les souvenirs de tous ceux qui ont pris part à la guerre du Mexique. Il est à trois milles de Vera-Cruz et ne produit pas d'eau potable; il y avait, il y a sans doute encore un puits creusé par la marine et entouré de planches à laver convenablement disposées. Le tout recouvert d'un toit servait de lavoir aux équipages. On avait désigné aux Anglais et aux Autrichiens, quand ils étaient là, un tour comme à nos hommes. L'eau est saumâtre, les bestiaux ne s'y habituent pas, et on leur envoie de l'eau du bord. Les bœufs de Sacrificios étaient une réserve de viande fraîche pour les jours où l'état de la mer ne permettait pas de venir à Vera-Cruz et, afin d'aérer les bâtimens le plus possible, on débarquait même sur l'île toutes les volailles, ainsi que les porcs et les moutons. L'espace compris entre les différens groupes des cabanes, avait été nivelé et battu de manière à former une place sur laquelle on envoyait des compagnies de débarquement faire l'exercice à tour de rôle. La cabane du sud, installée par l'amiral Bosse, avait déjà servi à loger quelques malades, qu'on ne voulait pas exposer au séjour en ville. On y avait fait camper en ce moment l'équipage de la *Tactique*, fiévreux presque en entier, afin de pouvoir vider, désinfecter et blanchir à la chaux la cale de cette canonnière. Non

loin de cette maison était un dépôt de charbon pour le cas où un bâtiment ne pourrait pas venir au fort. Au Mexique où, sur presque toute la côte, on est obligé de se tenir à grande distance de terre, et prêt à prendre le large à la première approche du mauvais temps, demeurer à Sacrificios, c'est être à la mer avec une ancre au fond. Et pourtant le triste îlot où sont les tombes de tant de marins, dont on voit s'élever les croix de bois ou les pierres blanches au-dessus de petits roseaux, se trouvait être une ressource pour délasser les équipages d'un long séjour à bord, car les récifs empêchent d'aborder la grande terre située vis-à-vis. Ce cimetière de marins, en l'absence de plaisirs de tout genre, était devenu un lieu de distraction.

C'est alors que le maréchal Bazaine appela le commandant Cloué auprès de lui. Le maréchal était à Mexico, où il attendait des nouvelles de l'expédition d'Oacaja, d'après lesquelles il irait lui-même diriger les opérations et prendrait une décision définitive au sujet de ce que la marine aurait à faire soit au Goazocoalcos, soit au Tabasco.

La première intention du maréchal à ce sujet avait été de donner à la marine la contre-guérilla du Pin, mais, le colonel n'ayant pas fini d'opérer dans le Tamaulipas, il était question d'utiliser le départ du 2e régiment de zouaves et d'en distraire un bataillon pour faire l'expédition de Tabasco, ce qui menacerait en même temps les communications des dissidens du côté de Oacaja avec les provinces situées plus à l'est. Aux dernières nouvelles, le général Courtois d'Hurbal était à Etla, à quatre lieues d'Oacaja. Il y attendait son parc et se disposait à faire des reconnaissances sur la place. C'était le résultat de ces reconnaissances qui semblait devoir déterminer le maréchal à se rendre de sa personne sur le lieu des opérations.

Toutefois, les conséquences fâcheuses de ces retards s'accentuaient de plus en plus. L'expédition qu'on avait le projet de faire au Yucatan contre les Indiens rebelles et le voyage de l'empereur Maximilien dans cette province en étaient ajournées. Il régnait partout une agitation fébrile, provenant d'une sorte de mot d'ordre donné par les dissidens pour se mettre en mouvement partout à la fois et empêcher ainsi le maréchal d'appeler un grand nombre de troupes au siège d'Oacaja. Cette agitation était produite encore par le clergé, qui protestait sourdement par tous les moyens contre le décret de l'empereur relatif aux biens de l'église et à ses relations avec l'état. Un certain général, Vicario, qui était avec nous depuis deux ans, venait de nous tourner le dos. Il s'était pro noncé pour la très sainte Trinité et avait pris la campagne en entraînant avec lui trois cents hommes de ses troupes. Du reste, la plupart des officiers mexicains prisonniers, revenant de France, étaient

avec les soi-disant libéraux. En licenciant l'armée pour la reformer, on avait jeté sur le pavé, sans solde ni moyens d'existence, une foule de militaires dont les grades n'avaient pas été reconnus parce qu'ils n'étaient pas prouvés : mesure imprudente et dangereuse. Tous ces gens-là avaient pris les armes contre nous pour vivre. Ils n'osaient pas aborder nos troupes même au nombre de dix contre un, mais il était presque impossible de les atteindre. Ils disparaissaient en se dispersant et ne se dispersaient que pour se reformer de nouveau là où nos troupes n'étaient déjà plus. C'étaient des marches et contre-marches qui fatiguaient beaucoup nos soldats pour n'aboutir à aucun résultat important.

En même temps, Tuspan donnait de nouveau des inquiétudes et Alvarado pouvait se trouver bientôt dans une position critique, car l'autorité civile de Vera-Cruz venait de licencier la garnison mexicaine qui avait remplacé nos volontaires créoles et n'avait rien mis à sa place. La province toutefois qui, jouissant encore de l'impunité avant qu'on l'attaquât, mettait le plus de temps à profit, était le Tabasco. Il continuait à tirer d'énormes subsides de la liberté du commerce que lui accordait la levée du blocus. Le Goazocoalcos l'imitait. Tous deux étaient riches, augmentaient depuis plusieurs mois leurs ressources et accumulaient leurs défenses. La prise d'Oajaca devenait donc de plus en plus urgente. Elle devait probablement calmer l'agitation qui cherchait à se développer, mais si le siège d'Oajaca, en ce moment parfaitement fortifié, se prolongeait, il était à craindre que les affaires ne prissent une tournure fort grave.

Dans ces circonstances, le commandant de la division avait surtout à se préparer à l'expédition de Tabasco, qui devait avoir lieu concurremment avec celle d'Oajaca et la compléter, et pour cela il lui fallait faire une tournée aux divers points qu'occupaient nos bâtimens pour savoir s'il pouvait les en retirer sans danger. A Carmen, où il alla d'abord, les inquiétudes que le capitaine du *Brandon* avait pu concevoir étaient exagérées. La population n'était pas vraiment hostile au général Marin, mais celui-ci était surtout découragé. Le commandant lui fit entrevoir et lui obtint en effet peu après la croix de commandeur de Guadalupe comme récompense de ses longs services, et M. Marin se montra disposé à prêter son actif concours pour l'expédition de Tabasco. Le Yucatan était encore assez tranquille au point de vue des partis mexicains, mais non de la guerre de caste. Le commissaire impérial, M. Salazar Ilarrégui, s'était trop hâté de congédier les gardes yucatèques qui étaient sous les armes, et les lignes de l'Ouest étant dégarnies, les Indiens rebelles avaient fait une irruption et massacré dix-neuf villages. Aussi attendait-on avec impatience l'arrivée du corps de Galvez pour

écraser d'un seul coup les Indiens. A Campêche, le commandant trouva une certaine agitation sourde répandue par les partisans de Garcia. Ils propageaient dans la population des nouvelles alarmantes et pouvaient se remuer d'un moment à l'autre. Il recommanda en conséquence la plus grande sévérité et la plus grande rigueur au capitaine Lardy, qui commandait la garnison française du génie colonial. Tout individu convaincu de menées quelconques et de propagation de faux bruits dut être embarqué sur-le-champ et évacué sur Vera-Cruz. En cas de résistance ou de menace d'émeute, la garnison devait faire usage de ses armes. Enfin, sous aucun prétexte, même celui de tirer des feux d'artifice, aucun débit de poudre de guerre ou de chasse ne devait être toléré. Ces différentes mesures étaient suffisantes pour prévenir tout mouvement à Campêche.

Ces soins pris, il fallait préparer l'expédition de Tabasco. L'on va directement de la mer à San-Juan Bautista par la rivière de Tabasco, mais l'on peut s'y rendre également en partant de la lagune de Terminos, où Carmen est un point commode de rassemblement, en dehors des éventualités fâcheuses de mer. On pénètre de la lagune dans l'intérieur par la rivière de Palizada, que nous occupions; on remonte à Jacinta; on prend alors la rivière de l'Usumacinta, qui mène par le coude de San-Pedro à la rivière de Tabasco. C'est donc un détour assez long, mais sûr. Frontera, à l'embouchure de la rivière de Tabasco, nous appartenant, le parcours des deux lignes nous était assuré. L'ennemi n'avait d'ailleurs aucun moyen maritime de nous le disputer. Les canonnières, en divisions séparées, se fussent dirigées de Carmen sur San-Juan Bautista, l'une par la rivière de Tabasco, le Grizalva et le Chillepeque, deux arroyos voisins, l'autre par l'Usumacinta. La question la plus difficile était celle des troupes, que le maréchal promettait et refusait tour à tour. Il s'était d'abord agi de lever des gardes rurales, destinées plus tard au Tabasco, parmi les gens de Minatitlan, qui sont en grand nombre sur la route de Puebla à Vera-Cruz. Mais il y avait une difficulté d'argent : les recrues devaient, selon l'avis du maréchal, être payées sur Vera-Cruz comme à-compte remboursable par Tabasco. Il y avait aussi à fréter deux ou trois petits bâtimens indispensables pour enlever en peu de temps le personnel et le matériel des grands navires et leur faire franchir la barre de Tabasco. Les canonnières seules étaient insuffisantes. Il fallait aussi quelques mulets. Tout cela eût été remboursable également sur Tabasco. Mais une autorisation du maréchal était nécessaire, et, quoiqu'on l'eût sollicitée de lui, il ne l'envoyait pas. Le besoin de petits bateaux était si urgent que le commandant s'adressa au commissaire impérial du Yucatan pour obtenir

de lui le *Conservador*, que le *Brandon* venait de réparer et qui était destiné à naviguer sur la côte de Sisal et dans l'est de la péninsule jusqu'à la baie de la Concepcion. Il devait, au moment de la guerre des Indiens, porter des troupes à la baie de la Concepcion pour prendre l'ennemi à revers, et, comme ses chaudières n'étaient plus réparables, il courait le danger de se perdre dans cette navigation trop hasardeuse pour lui. De plus, les troupes, arrivées à la baie, si elles se composaient d'Européens, devaient être dans la plus complète impossibilité d'aller dans la ville indienne de Chan-Santa-Cruz, à cause de l'absence absolue de chemins. On voit par là quelle irréflexion présidait à tous les actes de l'autorité mexicaine. Le commandant promit au besoin un navire convenable pour le transport des troupes et obtint le *Conservador*, qui n'était réellement bon qu'à naviguer en rivière, mais devait y rendre des services.

Pour les hommes, il eût été aussi plus expéditif de disposer du corps tout prêt de Galvez, qui, au lieu d'aller à Campêche, fût allé tout de suite au Tabasco. Il n'y eût plus eu de levée d'hommes. San-Juan Bautista une fois pris, le corps de Galvez l'eût gardé, ce qui nous eût permis de retirer tout de suite nos troupes de ces parages assez malsains. Les zouaves et les marins auraient pris la ville, Galvez l'eût occupée jusqu'à ce que le pays fût suffisamment reconstitué, et alors on eût porté Galvez au Yucatan, sa destination première. Malheureusement on était déjà à la mi-janvier 1865, et il n'arrivait pas plus de réponse à cette proposition qu'à la première. On ne savait plus quand viendraient les zouaves, attendu que les affaires de guerre, sans donner de grandes inquiétudes, se compliquaient de la résistance que l'on prévoyait à Oajaca. Le 2e zouaves était, en outre, la seule garnison de Mexico et ne pouvait quitter cette capitale sans être remplacé par le 81e de ligne, arrivant de Jalisco, et que le général Douai, qui en avait grand besoin, ne voulait pas lâcher.

Cependant le maréchal était arrivé devant Oacaja et avait trouvé une véritable place forte dont il fallait faire le siège. La ville était enveloppée par nos troupes, et on attendait dans huit ou neuf jours le reste du matériel pour commencer l'attaque. Le maréchal prévenait le commandant en lui envoyant une dépêche roulée en cigarette, ce qui prouvait que le courrier devait traverser un pays couvert d'ennemis. En effet, encouragée par la résistance d'Oajaca, l'hostilité qu'on nous témoignait sourdement de toutes parts allait se traduire en résultats sensibles. Un accident malheureux en précipita l'éclat. Ce fut l'affaire du commandant du *Lucifer*. Le capitaine de frégate Gazielle s'avançait de Guaymas sur Hermosillo, du côté de l'Océan-Pacifique, avec soixante tirailleurs algériens, cin-

quante matelots, deux pièces de 4 et deux cents Mexicains auxiliaires qui formaient l'arrière-garde. Celle-ci se prononçant au moment du combat, M. Gazielle fut mis entre deux feux et toute sa troupe tuée ou faite prisonnière. Les Français pouvaient donc être battus. Presque aussitôt la moitié de la garnison d'Alvarado déserte; elle part avec armes et bagages sous la conduite d'un sous-officier. Le reste (34 hommes environ) n'offrait aucune garantie et ne devait pas résister à une attaque un peu sérieuse. Medellin était serré de très près, et ce n'était plus le cas, comme y avait pensé quelque temps auparavant le maréchal, de retirer tout le service de la guerre de Vera-Cruz et de la Soledad. Galvez refusait de son côté d'aller au Yucatan et ne devait plus inspirer la moindre confiance. Il semblait évident qu'il ne voulait pas s'éloigner, afin de se prononcer contre l'empire au moment favorable, et sa troupe était alors une menace de plus pour les environs de Vera-Cruz. L'autorité mexicaine de cette ville laissait pour sa part circuler librement les guérilleros qui avaient récemment combattu les Égyptiens près de Médellin. Une pareille insouciance était une sorte de compromis avec l'ennemi, chose tout à fait ordinaire dans les mœurs mexicaines et qu'on n'eût réprimée que par quelques exemples sommaires et en soumettant le pays à la loi martiale. Mais le parti était pris des atermoiemens et de la patience, et on ne paraissait pas devoir y renoncer de sitôt. Il fallait que, dans ce moment-là, le commandant demandât au général L'Hériller, chargé des affaires militaires à Mexico, s'il n'avait pas un dictionnaire télégraphique marin pour le cas où il serait nécessaire d'expédier une dépêche chiffrée. En effet, on ne pouvait même se fier aux employés du télégraphe mexicain, qui communiquaient nos dépêches à l'ennemi. Il n'y avait pas à douter que les libéraux n'eussent depuis longtemps détruit le télégraphe, s'il ne leur eût servi comme à nous. Il en était de même du chemin de fer, que les bandes ne laissaient subsister que parce qu'elles prélevaient sur les administrateurs une redevance mensuelle.

On venait d'expédier la *Tactique* à Alvarado pour y porter les Égyptiens, que le commandant supérieur de Vera-Cruz, M. Maréchal, destinait à remplacer la garnison, lorsqu'on apprit l'échouage de l'*Entreprenante* à la Havane. Ce navire était parti depuis un mois pour ramener les créoles congédiés à la Martinique. Cet accident était d'autant plus regrettable que le *Darien*, chargé d'assister l'*Entreprenante* et de la reconduire au besoin jusqu'à New-York, ne pouvait plus concourir à l'expédition de Tabasco et diminuait par son absence de soixante-dix hommes l'effectif du corps de débarquement. Ainsi la situation était partout fort tendue, et depuis un mois les choses empiraient en quelque sorte à vue d'œil.

Dans le Nord, près de Durango, une conduite d'argent de près

de huit millions venait d'être enlevée, une compagnie du 51e de ligne avait été détruite, quatre compagnies de zouaves avaient été défaites près de Talacingo. On ne se rappelait pas la position aussi fâcheuse depuis l'échec du général de Lorencez devant Puebla. Aussi était-il nécessaire d'obtenir un grand succès, car avec le soulèvement presque général ou plutôt l'augmentation considérable du nombre de guérillas, l'horizon politique était devenu de plus en plus sombre, et il fallait absolument qu'une victoire vînt l'éclaircir.

Cette victoire fut la prise d'Oajaca, et le succès fut complet, car on prit du même coup toute la garnison de la place. Sur la frontière nord de Jalisco, d'heureux événemens accompagnaient celui-là. Des deux chefs de bandes, Rojas et Romero, l'un fut pris, l'autre tué. Rojas, en particulier, était une sorte de chef légendaire dont l'influence dans le Jalisco, le Michoacan et les environs était immense. A l'agitation qui peu de jours auparavant gagnait tout le Mexique succéda tout à coup un apaisement général. En ce mobile pays, le trône de Maximilien parut s'asseoir, et ce prince fut pour ses sujets de la veille et du jour, — car les plus compromis et le plus près de trahir se ralliaient et étaient accueillis, — le héros aux cheveux d'or, aux yeux d'azur, que la vieille Europe donnait au Nouveau-Monde. A n'en juger d'ailleurs que par les apparences, la situation était satisfaisante. Tandis que le centre et le nord-ouest de l'empire traversés ou gardés par nos troupes se pliaient à l'obéissance, le Yucatan, Campêche et Mérida d'accord accueillaient favorablement l'aide de camp du général de Thun et la nouvelle qu'il lui portait du prochain voyage de l'empereur et d'une expédition sérieuse contre les Indiens rebelles. Carmen vivait tranquille; Tuspan, si récemment menacé, ne paraissait plus devoir être attaqué, et Tampico expédiait facilement ses convois d'argent. Quant à Matamoros, sa prospérité était vraiment extraordinaire. Débouché de commerce pour les confédérés américains, il s'y était bâti, installé, développé une ville artificielle de soixante mille âmes, pleine de richesses, ayant des centaines de navires sur sa rade et dont les revenus de douane soutenaient les finances du naissant empire. Aussi l'administration mexicaine, jusque-là si précaire, faisait quelques efforts en vue de l'avenir et, pour ne parler que de la marine, demandait à la France quelques officiers du commissariat et songeait, tant on regardait alors notre départ comme probable, à acheter nos canonnières du golfe et le *Lucifer* lui-même, devenu disponible, si on consentait à les lui céder. Le nouvel empire avait d'autant plus d'intérêt à marcher dans cette voie que la France comptait se retirer bientôt de toute coopération active. Le maréchal se disposait à embarquer son artillerie, et l'effectif de l'armée, par de périodiques et partielles rentrées en France, diminuait assez régulièrement.

Toutes les oppositions sérieuses avaient disparu, et il ne resterait plus que les troupes de bandits explorant les grandes routes, inconvénient dont on prenait son parti et dont on ne triompherait qu'avec les années, le métier de brigand paraissant être dans le sang de la population actuelle du Mexique.

Naturellement, si ces illusions existaient au Mexique, elles existaient bien plus encore à Paris et devaient malheureusement y persister beaucoup plus longtemps. Elles étaient si grandes que le gouvernement, qui venait de recevoir des négocians et des habitans de Tuspan, comme hommage reconnaissant, des idoles aztèques, envoyait par réciprocité une mission scientifique, toute chargée de travaux futurs. Ce n'était plus, en effet, du Mexique guerrier qu'il s'agissait, mais bien du Mexique agricole, aurifère, minéralogique, qu'on allait explorer et utiliser.

Telle était la situation à la fin de l'année 1864, on plutôt au commencement de février 1865. Si assurée et si florissante qu'on s'efforçât de le croire, on n'osait cependant y toucher. Il en était comme de ces monumens fragiles qui peuvent s'écrouler dès qu'on y met la hache pour les consolider. Ainsi il avait toujours été question jusque-là de compléter l'expédition d'Oajaca par celle de Tabasco. Le moment était venu de cette dernière, et cependant on l'ajournait. Elle était, il est vrai, moins facile. On sait déjà que le départ du *Finistère* et du *Darien* privait la marine de cent soixante-dix hommes de débarquement, sur lesquels elle avait d'abord compté. Puis les eaux du Grijalva et du Chillepèque avaient baissé et il n'était point sûr qu'on pût remonter avec les canonnières jusqu'à San-Juan-Bautista. La place elle-même avait eu tout le temps de se préparer. Elle était entièrement entourée de fossés, les rues barricadées, les quadras percées partout de meurtrières et enfin le cerro de la Incarnacion régulièrement fortifié de quinze pièces d'artillerie dont deux du calibre 68. Toutefois la ville était livrée à un certain désordre. Le général Mendez n'y était pas obéi et allait, disait-on, être remplacé par Benavides, un des généraux qui avaient empêché l'armée mexicaine de donner à la première attaque de Puebla, que le général Almonte avait fait exiler, mais que le bruit public déclarait expérimenté et capable de s'attacher les populations. Quelques chefs, une partie de la population étaient prêts, assuraient d'officieux entremetteurs, tels qu'un médecin russe établi à Carmen et tué misérablement depuis, le docteur Engelhard, à se prononcer pour nous dès que nous paraîtrions. Ce qu'il y avait de plus sûr, c'étaient quatre cents marins que la marine avait à mettre à terre avec une batterie de six pièces de montagne. En joignant à cela le 2e zouaves, car il fallait absolument des hommes habitués à se sentir les coudes, tout irait bien.

Déjà, par mesure de précaution, les canonnières, en croisant devant la barre de Tabasco ou à l'entrée de Carmen, enlevaient les pilotes qui, satisfaits de se voir enlevés de force, se laissaient faire. Il n'y avait qu'à se hâter pour que l'expédition de Tabasco réussît. Mais il le fallait, car la saison avançait beaucoup, les eaux baissaient, et les fièvres paludéennes, qui allaient recommencer, ne permettraient pas de garder trop longtemps les canonnières dans le haut des rivières.

Quelque pressantes que fussent ces observations, on n'y paraissait point prendre garde à Mexico. Après de formelles assurances reçues, il y avait lieu de s'étonner et de soupçonner peut-être, en haut lieu, moins des influences que des intentions contraires à cette expédition de Tabasco. De quelque façon toutefois qu'il fût permis ou possible d'interpréter ce silence ou les tempéramens dilatoires du maréchal au sujet des opérations à diriger contre le midi et le sud-est de l'empire, un événement grave et des difficultés d'action vinrent tout à coup, pour un certain temps, distraire la marine de ses projets sur Tabasco.

L'événement grave fut une nouvelle et soudaine attaque de Tuspan par les dissidens. Depuis l'échauffourée qui avait heureusement pris fin par l'arrivée du *Forfait*, Tuspan n'avait jamais cessé d'être plus ou moins menacé par Papantla et sauvegardé par nous. Le *Forfait* était allé y porter deux canons de 30 en fonte et des munitions. La *Pique* y avait séjourné, dans la rivière, jusqu'à la moitié du mois de novembre. M. Llorente y avait enfin été remplacé par le général Ulloa, qui montrait une fidélité moins douteuse et une volonté meilleure. Néanmoins, au commencement de janvier, et bien que les gens de Jalapa, à qui il fallait à tout prix un débouché sur la mer, se fussent très sérieusement rapprochés de Tuspan, le général Ulloa se proposait de le quitter vers le 15 pour aller à Mexico faire sa cour au souverain. Il eût mieux valu qu'il y restât. L'inquiétude, au sujet de Tuspan, était déjà assez vive pour que, le 8 février, le commandant de la division envoyât le *Rhône* porter des boulets à la ville pour le cas où elle serait encore au pouvoir des impériaux et du général Ulloa. Le 18, le *Colbert*, envoyé devant Tuspan pour voir ce qui s'y passait, trouvait la ville tranquille, mais le général parti. Par une singulière coïncidence avec ce départ, l'ennemi arriva tout à coup, le 23, avec huit cents hommes. Le rôle du *Colbert* était tout tracé. Forcé de rester lui-même devant la barre, il avait à envoyer ses embarcations en rivière et, le péril devenant de beaucoup plus pressant, à faire momentanément débarquer son monde en ville.

Tuspan, — et sa description ici donne une idée assez exacte des villes mexicaines, — est un grand bourg de six mille âmes envi-

ron, qui s'étend principalement le long de la rivière et fort peu en largeur. Les maisons sont généralement basses, à un rez-de-chaussée simple ou à un étage peu élevé, avec verandah. Beaucoup sont en pierre, mais la majorité en pisé et couvertes de chaume. Toutes ont de grands jardins très boisés. Elles sont espacées dans les rues principales et isolées dans les faubourgs. Au bord même de la rivière sont deux cerros dominant toute la ville et une partie des collines environnantes. Celui de l'ouest est le cerro de la Cruz, celui de l'est le cerro de l'Hôpital. Chacun d'eux avait une ou deux pièces de 18 sur une plate-forme palissadée.

Le commandant du *Colbert*, le capitaine de frégate Joubert, avait, dès son arrivée, organisé la défense de la ville en y ajoutant 36 marins de son équipage, divisés en trois pelotons. Deux de ces pelotons commandés par MM. Fenoux et de Tesson, enseignes de vaiseau, occupaient le cerro de la Cruz et celui de l'Hôpital. Le commandant, avec le troisième, liait les communications d'un cerro à l'autre et défendait diverses barricades. La garnison mexicaine se groupait dans la proportion d'un nombre triple ou quadruple autour de chaque peloton de Français. On distinguait dans ses rangs un des fils de M. Llorente, le colonel Enrique, qui, ce jour-là, parut secouer tout à fait l'influence paternelle et se rallier franchement à l'empire. L'ennemi, composé en majeure partie de troupes régulières du Nuevo Leon, attaqua dans le milieu du jour et parvint à tourner les positions du centre en abordant la ville par des chemins où l'on n'eût pas supposé qu'il pût se risquer à cause des excessives difficultés du terrain, tantôt marécageux, tantôt très fourré. Les Mexicains qui l'accompagnaient ayant lâché pied, le commandant Joubert se trouva pris tout à coup sur son flanc droit et par derrière. Il faisait nuit alors, et le combat n'avait pas cessé un seul instant. Afin de ne pas être fait prisonnier avec ses huit hommes, le commandant Joubert se vit dans la nécessité de s'embarquer. Il n'avait plus qu'à aller chercher des renforts le plus promptement possible et dut passer la barre en pleine nuit. Il était très inquiet, car il ne doutait pas que l'ennemi, maître du milieu de la ville et isolant les cerros l'un de l'autre, ne tournât toutes ses forces sur l'un deux et ne l'emportât. Aussi crut-il devoir prier le commandant de la frégate autrichienne la *Novara*, qui était dans les environs et que le bruit du canon avait attirée devant Tuspan, d'aller à Vera-Cruz demander du secours au commandant Cloué. Il redescendit ensuite à terre avec du renfort, mais trouva la ville évacuée et les rues, particulièrement les flancs du cerro de l'Hôpital, jonchés de cadavres juaristes. Ce résultat, auquel il était si loin de s'attendre, était dû à la conduite héroïque de M. de Tesson, de ses quatorze matelots et de quelques Mexicains au cerro de l'Hôpital.

C'était en effet contre ce point que l'ennemi avait dirigé quatre assauts. Le canon de 18, servi par nos chefs de pièces, avait fait merveille. Les dissidens, repoussés pour la quatrième fois, avaient pu être vigoureusement poursuivis et écharpés dans leur fuite. Quoique pendant plusieurs heures la ville, à l'exception des cerros de l'Hôpital et de la Cruz, où s'étaient réfugiés les défenseurs des barricades, eût appartenu à l'ennemi, les chefs libéraux, Trévino et Lara, n'avaient point pillé, et c'était un fait à noter dans cette guerre.

Dès que la frégate autrichienne la *Novara* avait apporté la lettre alarmante du capitaine du *Colbert*, le commandant de la division avait pris aussitôt ses dispositions pour sauver, sinon Tuspan, du moins le peloton de marins français qui s'y trouvait abandonné. Il fit aussitôt partir pour franchir la barre deux canonnières la *Pique* et la *Tactique*, tandis que le *Forfait* appareillait avec 100 matelots blancs du Magellan et 100 noirs du fort Saint-Jean d'Ulloa. Il avait aussi écrit au maréchal que les marins, s'ils descendaient à terre et prenaient la ville, ne pouvaient être en aucune façon destinés à la garder et qu'il était à désirer, pour avoir raison de Papantla, qui mettait sans cesse Tuspan en péril, que le commandant supérieur de Vera-Cruz fît par l'intérieur une expédition d'au moins 500 hommes. Il mettait l'*Allier* à la disposition du commandant Maréchal. Toutefois cela demandait du temps, et il était plus simple de s'adresser tout de suite au colonel du Pin, qui, s'il était libre, fondrait immédiatement sur Tuspan. Il lui écrivit donc à Tampico de se replier par la lagune sur Tuspan afin de chasser les Mexicains.

La réponse du colonel a le double mérite de peindre l'homme, les circonstances et les illusions volontaires dont on se berçait. « Je voudrais bien opérer avec vos excellens marins, répondait le colonel, mais il n'est pas très facile dans ce moment de quitter le Tamaulipas, qui, malgré les succès supposés des troupes du général Méjia contre Mendez, est dans un état plus difficile que jamais. Ainsi, d'après les derniers rapports, la bande de Mendez est censée détruite et lui-même blessé grièvement. Or voici la vérité pure et simple, comme j'ai l'habitude de la dire : Mendez et Carbajal sont sur le bord de la mer avec cinq cents hommes au moins, à quinze lieues de Soto-la-Marina et trente de moi. Je pars, ils fuiront, mais comme j'ai la cavalerie la mieux montée du Mexique, j'espère pouvoir atteindre quelques-uns des leurs, qui, vous le pensez bien, iront se balancer au bout d'une corde. C'est une économie de cartouches. »

Les secours directs que le commandant Cloué expédia furent heureusement inutiles, et l'expédition par terre qu'il sollicitait contre

Papantla ne se fit pas. Ce ne fut pas faute d'insistance de sa part. Il n'était pas douteux que la ville ne dût être bientôt encore attaquée et, si on la perdait, elle nous coûterait cher à reprendre, car les cerros, à cause de leur grande élévation, étaient presque inattaquables avec le canon des canonnières. Il n'était donc pas trop d'une garnison solide pour maintenir le bon esprit des habitans et la confiance que le succès venait de leur inspirer. Mais le maréchal n'avait pas de troupes à mettre à Tuspan et recommanda seulement d'organiser les gardes rurales et de les disposer à se bien défendre. Privé de moyens effectifs, le commandant suivit du moins avec assez de machiavélisme, si l'on pense à ses préventions contre les Llorente, la recommandation du maréchal. Il écrivit au colonel au sujet de sa belle conduite, que rien n'avait fait prévoir : « Bravo, monsieur le colonel ! bon sang ne saurait mentir, » et il ajoutait en parlant des habitans : « La conduite de vos concitoyens a été au-dessus de tout éloge. Désormais lorsqu'on parlera d'eux, on dira : les braves de Tuspan. » — C'était les prendre par l'amour-propre, mais les poltrons ont par malheur trop d'esprit pour croire sérieux ce qu'on leur dit de flatteur sur leur bravoure.

Telle quelle, cette nouvelle affaire de Tuspan n'était qu'un accident, mais elle avait contribué, par la nécessité d'envoyer des navires et des hommes, à compromettre cette expédition de Tabasco, dont le commandant ne perdait encore ni le désir ni l'espoir. De plus, par contre-coup, toute la terre-chaude s'était mise en mouvement. Le frère de Porfirio Diaz était à la Samaloapam avec des forces. Alvarado était menacé par les libéraux du Cocuite et de Tlaliscoyan et les moindres détachemens qu'on eût pu mobiliser devenaient nécessaires pour protéger Vera-Cruz.

Les deux troupes dissidentes qui avaient opéré contre Tuspan s'étaient séparées à Tchuelan. Les guérilleros de Papantla s'étaient retirés chez eux, et les troupes du Nuevo Leon avaient pris la route de Huanchinango, pour aller se joindre aux forces commandées dans cette ville par les chefs Cabriote père et fils, riches Italiens qui employaient leur immense fortune à maintenir le pays en état de révolte.

D'autres causes, toutes personnelles à la marine, contraignaient aussi le commandant de la division de surseoir à tout projet d'expédition. D'abord le *Rhin* venait de s'échouer dans un ouragan à Mazatlan, de l'autre côté de l'Atlantique, il est vrai, mais le maréchal avait d'abord songé à le faire remplacer par un des transports de Vera-Cruz. Il n'y eut pas lieu, car le ministre, averti au moins en même temps, devait avoir et avait avisé déjà. Puis, si les illusions qu'on s'était faites au Mexique sur la prochaine cessation des

hostilités chancelaient un peu en face des événemens, elles persistaient à Paris dans leur plénitude. On y croyait à une émigration solide des Français de New-York venus à la Martinique pour le Mexique, tandis que ce n'était qu'une troupe de pauvres diables. la plupart doreurs, bijoutiers et lapidaires, qui ne trouvaient pas même à se placer et que, plutôt que de les laisser mourir de faim sur le pavé de la Vera-Cruz, on nourrissait à la ration à bord de l'*Allier*. De plus, les dépêches ministérielles, stimulées du reste par les retranchemens faits au budget, prescrivaient de diminuer l'effectif du personnel du port, comme n'étant plus en rapport avec le calme dont on jouissait, et la suppression de l'hôpital de la marine, qui, présumait-on, ne devait plus avoir à l'avenir qu'un nombre insignifiant de malades.

Tout cela était plus que difficile à faire. Les réductions ordonnées ramenaient à deux cents hommes l'effectif de la direction du port, et il devenait dès lors matériellement impossible de suffire au service d'embarquement et de débarquement et de transporter les effets de campement du quai jusqu'en ville. Au fort, il y avait à garder nos magasins et à surveiller la tourbe remuante et malsaine des prisonniers français et mexicains. La suppression de l'hôpital de la marine était très dangereuse, car on n'avait évité les épidémies qu'en y envoyant les malades du bord.

Malheureusement les dépêches, quelque peu empreintes d'un optimisme de parti-pris et se fondant sur des renseignemens erronés, prévoyaient une partie de ces objections. Il n'y avait, selon elles, qu'à envoyer les malades à l'hôpital de la guerre, ou, à défaut de cet hôpital, à l'ambulance du fort ou à celle de Sacrificios. Il n'est pas rare que, lorsqu'un établissement se fait, si mince qu'il soit, ses fondateurs, dans quelque contentement d'eux-mêmes et pour recueillir des éloges, s'en exagèrent et en exagèrent aux autres les proportions et l'importance. Or, sans parler de l'ambulance du fort, qui était très petite, dans une casemate et des conditions déplorables, celle de Sacrificios n'était bonne au plus que pour quatre ou cinq hommes. Elle ne consistait que dans une cabane assez bien établie, que de précédens rapports avaient sans doute transformée en palais sanitaire. Voilà pourquoi on l'indiquait si complaisamment de Paris. Enfin le prétendu hôpital de la guerre venait d'être transporté à Paseo del Macho avec un seul médecin. D'ailleurs il n'avait jamais été un hôpital, mais une ambulance dans un local malsain quoique vaste, parce que, faute de moyens de l'entretenir, il avait toujours été sale. Le genre de ses malades y avait contribué; on n'y soignait que des contre-guérilleros mexicains ou

des égyptiens, l'armée s'étant fait une loi de ne jamais avoir d'autres soldats ou employés dans les terres chaudes.

Opposer ces fins de non-recevoir, dire ces vérités était fort délicat. Quand on est loin des obstacles, on aime à vivre dans la douce persuasion que les obstacles ne subsistent plus, ou vont s'amoindrissant, et ceux qui souffrent ou sont gênés ont toujours quelque tort de venir importuner la quiétude d'un gouvernement ou d'une administration de leurs ennuis ou de leurs souffrances. A la guerre comme dans la vie ordinaire, si l'on dépend de quelqu'un, il faut que, aux yeux de ce quelqu'un, tout aille bien ou le mieux possible. Dans de pareilles circonstances, le chef d'une expédition ou d'une station lointaine doit être franc, mais doit surtout savoir l'être. C'est un art, et il n'y réussit peut-être bien que si l'énergie du caractère et l'honnêteté de cœur sont à la hauteur du sentiment qu'il a très juste de sa position fausse. Il s'agit de ne pas déplaire, il faut encore moins s'exposer à passer pour insuffisant, et pourtant on a le devoir de sauvegarder d'une manière absolue, en même temps que les exigences du service, la vie et le bien-être de ceux qui nous entourent.

Toutefois la marine avait, pour traverser ces momens difficiles, un intermédiaire très puissant, très bienveillant dans le maréchal, qui, mieux que personne, pouvait savoir à quel point toute réforme trop hâtive, dans le sens pacifique, était inopportune. Ce fut à lui que le commandant Cloué s'adressa pour satisfaire tout d'abord dans une certaine mesure aux prescriptions des dépêches. Il le pria de vouloir bien retirer les prisonniers de Saint-Jean-d'Ulloa. Il fit valoir, ce qui était exact, que le fort était à ce point encombré de personnel et surtout d'un personnel hideux, qu'aux prochaines chaleurs on devait s'attendre à une épidémie de typhus. Sa demande fut accueillie, et, de ce côté, le personnel destiné à garder le fort put être diminué. C'était déjà obtenir, par un commencement d'exécution des ordres reçus, que le personnel de la direction du port ne fût réduit que plus tard. Il était aisé de faire justice de l'ambulance de Sacrificios en envoyant une épreuve de la cabane. La photographie est brutale, mais elle a le mérite d'être sans réplique. Quant à l'hôpital de la marine, le commandant déclina une responsabilité aussi grande que celle de sa suppression complète. Il n'était possible que d'essayer de le réduire et il fallait désirer qu'il n'en résultât pas d'inconvénient grave. Toutefois si, à ce sujet, de nouveaux ordres arrivaient qui fussent impératifs, le premier transport, quoi qu'il pût en advenir, emporterait d'un seul coup le personnel de santé et le matériel. La marine n'aurait plus d'hôpital à Vera-Cruz. Après les observations soumises à l'autorité, l'annonce, sinon la res-

pectueuse menace de cette mesure radicale, était de la fermeté habile et loyale.

L'effectif et les ressources dont la marine disposait au Mexique se maintinrent donc à peu près les mêmes, et il n'y avait qu'à attendre, pour songer à quelque expédition sérieuse dans le sud, que l'agitation des terres chaudes eût été réprimée. Le commandant supérieur de Vera-Cruz, le chef d'escadron Maréchal, opérait en effet du côté de Tlaliscoyan, lorsque la nouvelle de sa mort arriva tout à coup. Il avait été tué au passage d'une rivière que les dissidens, au nombre de huit cents, lui avaient disputé. L'ennemi avait été repoussé, mais les nôtres avaient eu vingt morts et vingt blessés et étaient rentrés dans un triste état. Il ne fallait pas beaucoup d'affaires de ce genre pour réduire à rien la petite force qui protégeait les environs de Vera-Cruz. Presque en même temps le maréchal écrivit au commandant Cloué qu'il renonçait définitivement à l'expédition de Tabasco.

Ce fut pour la marine une grande et bien cruelle désillusion. Mais il y eut pour son chef plus que le désappointement d'une ambition vulgaire. Quand on fait la guerre dans un pays, dès qu'on sort des grades subalternes et souvent même ne fût-on que simple soldat, on ne peut s'empêcher de juger, à part soi, le cours que suivent les choses, les événemens qui le modifient ou l'influencent. On voit vrai ou faux, mais on se fait une certaine idée des résultats possibles en agissant de telle ou telle façon que l'on pressent, que l'on redoute, que l'on désire, que l'on précipite enfin ou que l'on ralentit si l'on a sur ce qui se passe quelque action directe ou déterminante. En dehors d'une spéculation philosophique pure, il y a également lesvues personnelles qui, chez les natures droites, ne faussent pas la conscience, mais l'inclinent cependant à voir la vérité dans ce qui est le but de leurs secrets et vifs désirs. Ainsi il est certain, par exemple, que lors de la campagne de Portugal, sous l'empire, le maréchal Ney, qui n'envisageait là, pour son compte, que des opérations militaires à mener rondement, ne devait pas avoir dans la conduite de la guerre, dans ses rapports avec le pays, les mêmes tempéramens, les mêmes égards, les mêmes inconséquences apparentes que le maréchal Soult, qui se flattait tout bas de l'espoir d'une couronne. Or, au moment où l'expédition de Tabasco était abandonnée, il y avait au Mexique, au sujet des événemens qui pouvaient se dérouler encore, deux points de vue très différens. Il semblait, d'un côté, que la mesure indispensable à la consolidation du nouvel empire fût la soumission complète, absolue du Tabasco, du Chiapas et des environs. Là, en effet, dans le sud du Mexique, persistait une résistance très bien organisée et d'autant plus redoutable qu'elle n'avait

ni excès, ni désordres. Les chefs dissidens du Tabasco, qui s'intitulait « état libre et souverain, » étaient aimés autant qu'obéis. A côté d'eux, la lagune de Terminos et la presqu'île de Carmen, qui s'étaient les premières déclarées pour nous, flottaient cependant, inquiètes et très près de se reprocher d'avoir fait une imprudence. Le Yucatan, qui n'aimait pas les Mexicains et que la crainte de nos armes avait seule converti à une adhésion très incomplète à l'empire, songeait moins, sous le commissaire impérial, M. Salazar Ilarrégui, à se montrer province empressée et fidèle qu'à s'ériger tout doucement, à l'exemple du Tabasco, en état indépendant. Le Tabasco réduit, tout le sud et l'est se soumettaient sans arrière-pensée, et les fermens d'agitation qui subsistaient dans le nord à l'état de menace continuelle tombaient du même coup. Il n'y avait donc pas à hésiter si l'on voulait de Maximilien pour empereur définitif.

Mais peut-être était-ce là le nœud secret de la question. Autant qu'il est permis de le conjecturer, si ce n'est de l'affirmer, il existait en même temps dans l'empire, à Mexico surtout, une autre opinion non avouée et que représentait un tiers-parti politique, non point partisan de Juarez, tant s'en faut, mais dissident à sa façon, et qui ne regardait point le choix de l'empereur comme ratifié sans retour par le pays et par les faits. Ce parti, loin d'être hostile à la protection française, l'acceptait et désirait la faire insensiblement et habilement dévier sur un autre protégé que l'empereur, s'il était prouvé, ce que l'on affectait de commencer à craindre, que celui-ci n'eût pas toutes les qualités requises pour régner sans conteste. Mais il fallait à ce parti un point d'appui en quelque sorte national, une pression légitime et respectable pour motiver l'évolution à laquelle il voulait entraîner la bonne volonté de la France pour le Mexique. Le Tabasco, dans sa longue et sérieuse résistance, paraissait offrir ce point d'appui. La plupart des chefs qui le gouvernaient étaient, on doit le dire à leur honneur, ennemis, sans compromis aucun, de l'intervention étrangère, mais quelques-uns, en relations avec le parti de Mexico, se montraient disposés à une combinaison qui préparât par des moyens amiables un dénoûment satisfaisant à la crise. Ceux-là, à un moment donné, pouvaient entraîner le sud à une manifestation qui eût demandé à la France un autre souverain que Maximilien. Quel eût été le souveverain élu sous le coup de la nécessité, avec notre agrément et pour en finir avec des difficultés qui menaçaient de s'éterniser? C'est ce qu'on ne disait pas, mais on caressait le maréchal, qui représentait la France, et on lui laissait entrevoir un grand rôle à jouer, une médiation suprême à exercer. N'était-il pas témoin des

symptômes qui accusaient le peu de solidité de l'empire et n'y aurait-il pas, de sa part, une haute sagesse autant qu'un devoir de justice envers le Mexique à ne rien terminer d'une manière arbitraire, qui ne paraîtrait fermer que pour les rouvrir plus cruelles bientôt les plaies de ce malheureux pays? Il tenait dans ses mains le sort d'une grande contrée qui ne serait point ingrate et dont la reconnaissance illimitée n'était pas à dédaigner. On le détournait ainsi de rien tenter de décisif contre le Tabasco, et le peu de moyens dont il disposait l'y déterminait peut-être également. Il est enfin de ces situations élevées où le doute est permis, où de brillans mirages séduisent l'imagination, que certains périls environnent et où la perspective de tout perdre ou de tout gagner tient en suspens la volonté la plus forte. Une influence occulte de faits, de personnes, d'espérances grandissantes, d'une alliance de famille prochaine protégeait le Tabasco, et l'on peut avancer qu'en renonçant à l'expédition si longtemps projetée, le maréchal cédait à cette influence.

D'autre part, il était naturel que ceux qui ne pouvaient disposer des événemens à leur gré, ni s'abandonner à de tels rêves de grandeur personnelle, s'affligeassent de la décision du maréchal et vissent plus clair dans la situation. Loin de pactiser, en effet, avec les visées singulières ou chimériques du parti de Mexico, le Tabasco était, nous l'avons dit, dans la plupart de ses chefs très franchement républicain. Il agissait surtout pour son compte, et la protection que lui ménageaient les intrigues de quelques-uns de ses chefs, protection qu'il ne sollicitait pas, mais dont il jugeait utile et logique de profiter, le rendait chaque jour plus fort. Il était facile de prévoir qu'aucune surprise d'entraînement n'y serait praticable et qu'on aurait fait avec lui de la diplomatie guerrière en pure perte.

Cependant, en attendant que les événemens en vinssent au point que l'on désirait, il fallait agir, car il est des projets qu'on ne saurait dévoiler et qu'il faut masquer au contraire, si on ne les veut voir avorter avant l'heure.

D'ailleurs depuis deux mois qu'on avait pris Oajaca, nos affaires au Mexique s'offraient partout dans un désordre alarmant et bizarre. A Tuspan, sans argent et sans garnison, les habitans découragés étaient prêts à abandonner la ville à la première attaque. Le navire que la marine entretenait devant Tuspan n'était que d'une utilité subordonnée au caprice de la barre. Auprès de Tampico, le dissident Carbajal venait d'échapper au colonel du Pin par la connivence des troupes mexicaines que le colonel avait avec lui. Tous ces gens-là s'entendaient entre eux. Ce qui était plus grave, le colonel du Pin lui-même était rappelé, et on disait que sa contre-guérilla allait être

dissoute. Les libéraux, qui n'avaient pu triompher de lui par les armes, venaient de le vaincre à Mexico par la calomnie, grâce aux amis qu'ils avaient dans les conseils mêmes de l'empereur. Aucun parti au Mexique ne pouvait vouloir, en effet, de ce vaillant soldat, qui allait si vite et frappait si fort. Le colonel du Pin parti, on devait perdre avant peu tout le Tamaulipas et Tampico. Le Yucatan était troublé et presque en révolte par l'arrivée des troupes du général Galvez, que l'*Eure* y avait portées. L'explosion avait eu lieu à la suite d'un incident futile. A Herida, le général Galvez ayant forcé la consigne d'un homme de la police, l'ayuntamiento avait adressé contre lui au commissaire impérial une plainte que celui-ci avait trouvée inconvenante, En conséquence, il avait infligé à chaque membre de l'ayuntamiento une amende de 150 piastres ou un mois de prison à leur choix. Tous avaient préféré la prison, et un nouvel ayuntamiento avait été nommé. Mais les membres de l'ancien et les péonistes, ainsi nommés parce que la famille Péon était à la tête de l'opposition, avaient adressé à l'empereur une pétition portée par des commissaires qui avaient pour leur voyage des frais illimités. Il fallait entendre par ces mots de quoi acheter à Mexico quiconque voudrait se vendre pour faire réussir la députation.

De son côté, au départ de la compagnie des créoles de la Martinique que commandait le capitaine Lardy et qui avait su se faire aimer et au bruit de son remplacement par une garnison mexicaine, Campêche avait été près de se soulever. On l'avait calmé en lui annonçant que l'envoi de cette garnison n'aurait pas lieu, mais on pouvait s'attendre à des difficultés sérieuses entre l'autorité civile et l'autorité militaire, et il devenait urgent, si l'on ne voulait pas être débordé, de soutenir fortement M. Ilarrégui. A Alvarado, les bords de la rivière étaient gardés par les dissidens et, le blocus n'existant pas, le commerce était libre. Les libéraux percevaient ainsi les droits de douane partout où nous n'étions pas. Payant leurs soldats avec cet argent et remplissant leurs caisses particulières, ils n'avaient aucun intérêt à se prononcer pour nous. Toutefois on ne pouvait rien faire avant d'y avoir mis une garnison suffisante, car la *Sainte-Barbe* ne maintenait que la ville et non les rives. Encore cette canonnière était dans un tel délabrement et si percée par les tarets qu'il avait fallu lui mettre un calibre plus faible et lui recommander de ne tirer que pour sa défense.

Au Tabasco, c'était pis encore, et l'ennemi y abusait avec une habileté et une insolence extrêmes de l'impunité dont il jouissait. Il venait à son gré à Vera-Cruz, à Campêche, à Sisal, recevait des subsides et des munitions, répandait ses journaux remplis d'insultes et de menaces, tandis qu'il nous fermait avec le plus grand soin l'abord de son territoire et que nous ne pouvions aller à San-

Juan-Bautista, Minatitlan, Tlacotalpam, ni y faire parvenir aucun journal, aucune lettre. Le côté tristement curieux de notre situation dans cette partie du Mexique était que toutes les facilités fussent pour nos adversaires et toutes les difficultés pour nous.

Comme on ne voulait pas faire la guerre au Tabasco, il n'y avait que le blocus à rétablir pour le priver de ses ressources, mais, là encore, le vice de l'état de choses se faisait sentir. On ne voulait pas du blocus officiel qui, éveillant les susceptibilités des neutres, nous eût suscité des difficultés avec eux. La question était de bloquer sans déclaration de blocus, sans avouer que l'on bloquât, de fermer les communications des libéraux avec les neutres sans que ceux-ci eussent le droit de se plaindre à leur gouvernement. Les instructions venues de Mexico étaient aussi vagues dans la forme que difficiles à exécuter, mais il était difficile qu'on offrît, au sujet du Tabasco, une voie d'action quelconque au commandant Cloué sans qu'il en profitât. Il prit aussitôt des mesures pour fermer tous les ports et l'entrée de rivières entre Vera-Cruz et la lagune de Terminos.

Nous avons dit quelles étaient ces rivières et par quels arroyos elles communiquaient entre elles dans l'intérieur des terres. Le bateau à vapeur, le *Conservador,* que M. Salazar avait cédé à la marine, dut être employé à la Frontera et avoir à bord l'administration de la douane. Il devait être annoncé que la douane de Tabasco serait désormais à la Frontera. La canonnière la *Tourmente* avait à veiller sur le *Conservador* et à sortir de temps en temps pour aller aux bouches du Chillepeque et à Los Bocas. Comme allège et magasin de vivres, une bonne canonnière à vapeur devait naviguer entre Carmen et Tabasco, et une autre, qui était une ancienne chaloupe de vaisseau, la *Louise,* devait être armée par nous et aller par l'intérieur de la lagune de Terminos dans tous les arroyos et jusqu'à San-Juan-Bautista. Ce petit vapeur était la véritable annexe du bâtiment en station à Carmen. Une canonnière devait garder l'entrée du Goazocoalcos sans trop y séjourner à cause de la mauvaise saison qui s'approchait, et la *Sainte-Barbe* avait à s'occuper du blocus d'Alvarado. Ces diverses canonnières, sentinelles avancées du blocus, avaient, à l'égard des bâtimens de commerce une double consigne à faire observer. On arrêtait purement et simplement les navires mexicains. D'ailleurs un décret impérial interviendrait pour défendre à tous les ports de l'empire et vu les opérations de guerre que cela pourrait gêner, d'expédier aucun bâtiment mexicain pour les points compris entre Carmen et Alvarado. Quant aux étrangers, le même décret recommandait de ne les expédier que s'ils insistaient et en les prévenant alors que ce serait à leurs risques et

périls. S'ils partaient quand même, le rôle des canonnières commençait. Elles ne devaient considérer aucun bâtiment commerçant avec le Tabasco comme régulièrement expédié que s'il avait eu affaire, à l'arrivée comme au départ, à la douane de la Frontera, qui percevait tous les droits. Cela ne suffisait pas. En outre de cet acquittement de droits, on exigerait de ces bâtimens neutres, avec toute la politesse possible, un déchargement presque entier sous le prétexte de s'assurer qu'ils n'avaient aucune contrebande de guerre. Il était probable que cette accumulation de mesures désagréables, subies tout d'abord par deux ou trois navires, détournerait les autres de s'y exposer.

Le commandant venait à peine de transmettre ces propositions au maréchal qu'il en reçut une dépêche où se montrait toute l'incertitude dans laquelle on était à Mexico. Le maréchal demandait en effet si l'expédition de Tabasco pouvait se faire dans de bonnes conditions en rivière, en ne débarquant les troupes qu'à San-Juan-Bautista. Le commandant eût pris le 2e zouaves, alors prêt à s'embarquer pour l'Europe sur le *Rhône*. Mais il était bien entendu qu'aucune garnison ne serait laissée au Tabasco, qui s'organiserait avec ses propres ressources. A quoi bon alors? c'était frapper dans le vide et avoir tout le souci et toute la peine de ce coup inutile. Le commandant répondit pourtant qu'il serait prêt dans dix jours à la condition d'avoir tout le 2e zouaves et de garder le Tabasco quinze jours au moins (1).

Si le maréchal n'acceptait pas, c'est que son offre n'était point sérieuse et qu'il voulait seulement se donner l'apparence d'être disposé à l'expédition. Le prendre au mot avec les restrictions qu'il imposait eût été un coup de tête de jeune homme. On ne devait pas s'exposer à l'échec de ne réussir que vingt-quatre heures. D'ailleurs la clause de s'en aller immédiatement après l'occupation était inadmissible pour quiconque connaissait le pays. Ce n'eût pas même été le succès d'une heure, c'eût été remettre en question le peu de prestige et d'influence que nous avions si péniblement conquis.

Le maréchal, ainsi mis en demeure, renonça de nouveau à l'expédition de Tabasco et se contenta d'autoriser toutes les mesures du commandant Cloué pour le blocus.

HENRI RIVIÈRE.

(1) En disant « le Tabasco, » il s'agit particulièrement, au point de vue militaire, de l'occupation des villes de Tlacotalpam ou San Juan-Bautista.

LA

CORRESPONDANCE POLITIQUE

DU

COMTE PROKESCH-OSTEN

Un philosophe disait : « Je suis terriblement dégoûté de la politique, et je me suis promis de ne plus m'en occuper. » Quelqu'un lui répondit : « Fort bien; mais êtes-vous sûr que la politique ne s'occupera jamais de vous? » Peu de temps après survint une crise ministérielle, et le philosophe perdit une place assez lucrative à laquelle il avait la faiblesse de tenir beaucoup. Ne faut-il pas que tout le monde vive, même les philosophes? Ceux qui se plaignent qu'on leur parle trop souvent des affaires d'Orient feraient bien de méditer cette instructive anecdote. Ils déclarent que peu leur importe de savoir ce qui se passe à Athènes, à Sophia, à Philippopoli ou dans la Montagne noire, qu'ils n'y prennent aucun intérêt et aucun plaisir, qu'il convient de laisser les Hellènes, les Bulgares, les Albanais et les Turcs vider ensemble leurs débats, que le devoir du sage est de s'en laver les mains et de vaquer tranquillement à son ouvrage. On pourrait répondre à ces indifférens : Êtes-vous bien sûrs qu'il ne s'agisse en tout cela que du bonheur des Hellènes et des Albanais? êtes-vous bien sûrs que le vôtre n'y soit pour rien? Vous avez juré de ne plus vous occuper des affaires d'Orient; vous ont-elles promis de ne pas s'occuper de vous?

Une longue et fâcheuse expérience a démontré que les moindres incidens qui se produisent dans la péninsule du Balkan intéressent et mettent en péril la paix de l'Europe. Il faut ajouter que malheureuse-

ment ce qu'on appelle la question d'Orient, c'est-à-dire la question de savoir comment sera partagé l'héritage du Turc, est de tous les problèmes qui s'agitent ici-bas celui dont la solution dépend le moins de l'ingénieuse habileté des grands politiques. C'est un chapitre de l'histoire du monde que le destin semble s'être réservé, un procès dans lequel les plans les mieux ourdis de la prudence humaine viennent se briser contre d'inévitables fatalités, qui déjouent tous les calculs. Aussi, chaque fois que ce procès revient sur le tapis, voit-on se reproduire les mêmes crises, les mêmes imbroglios, les mêmes péripéties; les acteurs changent, la pièce est toujours la même.

C'est une réflexion qu'il est difficile de ne pas faire en lisant la correspondance récemment publiée d'un éminent diplomate autrichien, le comte Prokesch-Osten, avec Gentz et avec le prince de Metternich (1). Peu d'hommes ont pu se vanter d'avoir connu l'Orient aussi profondément que le comte Prokesch. Dès 1823, quand il était simple capitaine du 22e régiment d'infanterie en garnison à Trieste, il se sentait entraîné vers les rivages du Levant par ce mystérieux attrait qui est l'agent secret des destinées. On lui fournit les moyens de satisfaire sa curiosité, et les rapports qu'il adressa à Vienne chemin faisant attirèrent sur lui l'attention du chancelier autrichien et de son fidèle conseiller, qui disait du jeune voyageur : « Prokesch est un diamant de la plus belle eau ; ce que cet homme est devenu en deux ans me paraît miraculeux. » En 1827, il fut nommé chef de l'état-major de l'escadre qui croisait dans l'Archipel pour y réprimer la piraterie; mais son principal office était de renseigner son gouvernement sur tout ce qui concernait l'insurrection grecque, tâche dont il s'acquitta avec un rare talent jusqu'à ce que la guerre turco-russe eut décidé du sort de la Grèce. On étudie bien ce qu'on aime, et Prokesch aimait beaucoup l'Orient et les Orientaux. Quelques mois après son retour à Vienne, il eut l'occasion d'assister à une séance de la Société d'histoire de Fribourg-en-Brisgau, et il se plut à déclarer à ses auditeurs étonnés « qu'il y a en Asie plus de bonheur et plus de bon sens qu'en Europe. » — « Si nous réussissions, ajouta-t-il, et que le ciel nous en préserve! à civiliser l'Orient à notre façon, des populations aussi honnêtes qu'heureuses deviendraient, grâce à nous, malheureuses et malhonnêtes. »

Prokesch était pourvu de toutes les qualités qui font d'un diplomate un utile informateur; il savait s'enquérir, interroger, il avait l'ouïe fine, la vivacité du coup d'œil, la sûreté du jugement. Il possédait aussi le talent de la négociation, l'art de prendre les hommes et de les persuader. Il y avait en lui un charmeur, et avant toute chose il se servit

(1) *Aus dem Nachlasse des Grafen Prokesch-Osten, Briefwechsel mit Herrn von Gentz und Fürsten Metternich*, 2 vol. Vienne, 1881.

de ce don précieux pour faire la conquête des deux importans personnages de qui dépendaient sa fortune et son avenir. En lisant ses lettres et ses rapports, Gentz avait conçu une haute idée de son intelligence; dès qu'il eut fait sa connaissance personnelle, il lui voua une amitié presque passionnée. — « J'aime votre humeur communicative, lui disait-il, votre grande tolérance, votre indulgence pour les faiblesses des autres; j'aime vos propres faiblesses, votre légèreté, votre désir de plaire et tous les autres défauts que je me flatte de découvrir en vous. »

On sait que ce publiciste de haut vol mêla la bagatelle aux affaires, qu'il eut jusqu'au bout le cœur tendre; le monde a beaucoup parlé de la liaison dont les douceurs embellirent ses derniers jours. Il les savourait non en fat qui se méconnaît, mais en poète qui caresse de flatteuses illusions et demande en grâce qu'on ne le détrompe point. Son jeune ami n'avait garde de combattre le penchant qui l'entraînait, il l'engageait à couronner ses cheveux blancs des roses d'Anacréon, « le seul sage qui ait vraiment compris la nature et la providence. » Il mettait à son service sa muse facile; moitié riant, moitié rougissant, l'amoureux sexagénaire lui commandait des vers qu'il pût réciter en sûreté de conscience à la divinité qui lui rendait sa jeunesse. Il lui écrivait le 7 juin 1830 que « ce sont les folies partielles, *Kleine und partielle Verrücktheiten*, qui font le charme et la beauté de la vie... Si les philosophes et les théologiens n'extravaguaient pas quelquefois, si les artistes n'étaient pas fous, si les héros n'étaient pas des enragés et si le populaire n'était pas stupide, où donc l'histoire universelle prendrait-elle ses matériaux? Quelle misère serait la nôtre si nous vivions dans un monde où tout serait parfaitement raisonnable! Celui qui ne perd pas le sens en feuilletant un livre aimé, celui qui n'entre pas en délire auprès de sa maîtresse, celui que l'ardeur du combat ne rend jamais furieux, celui qui ne sait pas devenir imbécile dans la société des pédans et des bourgeois, celui-là ne sait pas le premier mot de l'art de vivre. » Mais pour délirer avec agrément, il faut se bien porter, et la santé de Gentz déclinait, l'huile commençait à manquer à la lampe; son humeur s'assombrissait, il voyait venir la mort et il lui faisait mauvais visage. Prokesch s'efforçait de relever son moral, de remonter son imagination découragée, d'exorciser les démons qui le tourmentaient : « Que ne puis-je, lui disait-il, répandre dans votre âme ce repos patriarcal qu'on respire en Orient!... Être vraiment aimé est le suprême triomphe de l'homme; le reste, pour qui connaît le monde, n'est qu'un vain radotage. Pensez seulement à tous les bonheurs que le ciel vous a prodigués. Regardez en vous-même; un esprit puissant, un cœur toujours jeune, des trésors de connaissances, de réjouissans souvenirs et Fanny, voilà ce que vous y trouvez. Regardez hors de vous; l'estime universelle, une fortune suffisante, une influence incontestée et encore

Fanny !... Que vous faut-il de plus? Un peu de courage. » C'était le courage qui lui manquait; la mort lui faisait peur.

Pour réussir auprès du prince de Metternich, le jeune diplomate dut recourir à une autre méthode, et il lui en coûta davantage. Le prince était sévère pour tous les écarts d'imagination, il avait peu de goût pour les folies, même partielles. En 1832, quelques jours après la mort de Gentz, il disait à Prokesch : « Gentz était jadis l'homme du monde le plus étranger à toute espèce de romantisme. Il y a cinq ou six ans, il commença d'en tenir, et ce romantisme qui lui était venu sur le tard atteignit son comble durant ses relations avec Fanny. L'amour romantique est fatal aux vieillards, il use bien vite leurs facultés et hâte leur fin. »

Ce n'était pas seulement le romantisme des vieillards qu'il condamnait sans miséricorde; il avait une sainte horreur pour quiconque prétendait mêler un peu de poésie aux choses d'ici-bas. Il aimait l'histoire, il aimait les romans, mais il méprisait de tout son cœur les romans historiques, et il en voulait à « cette misérable Genlis » de les avoir mis à la mode. Plus misérables selon lui et plus dangereux encore étaient ces autres romanciers qu'il traitait de pipeurs de peuples. Il entendait par là les libéraux de toute nuance, tous ceux qui croyaient ou affectaient de croire « au progrès indéfini du genre humain, à la monarchie entourée d'institutions républicaines, aux droits de l'homme, à la liberté de la presse comme moyen d'éclairer les gouvernemens, à la pondération des pouvoirs selon la méthode de Montesquieu. » Prokesch ne croyait guère au progrès indéfini, et il goûtait peu les droits de l'homme et la liberté de la presse. Pourtant le prince lui reprochait d'être romanesque par accès, de ne pas tenir toujours en bride son imagination, de s'être laissé séduire par l'imposante et mystérieuse figure de Méhémet-Ali, d'avoir vu en lui le régénérateur providentiel de l'empire ottoman. Il avait peine à lui pardonner d'avoir cru « qu'on peut fonder un empire arabe avec des progrès industriels, des monopoles, des extorsions, des aventuriers français, des touristes et des gazetiers. » Il ajoutait : « Si Mahomet, au lieu d'écrire le Coran, s'était avisé d'employer son temps à créer des fabriques et à façonner des régimens à l'aide d'instructeurs européens, il n'aurait jamais été question de l'Islam dans le monde. » Prokesch passait humblement condamnation. Il apprenait du maître à mépriser les apparences, à gourmander ses rêves, à se défier de la poésie et même de la logique, à n'en croire que l'expérience. Il se persuada de plus en plus qu'on ne connaît les hommes et les choses qu'à l'user, il s'accoutuma à ne jamais chercher le mieux, à ne compter qu'avec les faits, à considérer la correction de l'esprit comme la première des vertus. Peu à peu il devint un de ces vases d'élection dans lesquels l'illustre chancelier aimait à répandre sa pensée, et jus-

qu'à la fin de sa brillante carrière il s'est conformé aux leçons qu'il avait reçues, il a toujours représenté ce qu'on appelait la vieille tradition. Il est mort sans qu'on ait pu jamais lui reprocher d'avoir battu sa nourrice.

Les lettres qu'il écrivit de Smyrne pendant l'insurrection grecque offrent aujourd'hui encore un vif intérêt. Il n'y a rien de nouveau sous le soleil, et les situations, les événemens, les démêlés, les conflits qu'il racontait, les inquiétudes des uns, les espérances des autres, tout cela ressemblait singulièrement à ce que nous voyons. « Laissons tourner la terre, disait l'ivrogne de Shakspeare, nous ne serons jamais plus jeunes qu'aujourd'hui. » Depuis 1827, la Turquie n'a pas rajeuni; mais est-elle devenue plus vieille? On pourrait en douter. Alors déjà, elle semblait ne pouvoir opposer à ses ennemis que cette force de résistance que donne l'inertie, et elle désespérait ses amis par sa conduite, qu'ils avaient peine à comprendre, par les maladresses qu'elle mêlait à ses habiletés, par son obstination fataliste, qui se raidissait contre les conseils. « Pour traiter avec les Turcs, écrivait Prokesch le 3 juillet 1829, il faut connaître leurs mœurs, leurs idées, leur façon de raisonner, leurs penchans et leurs faiblesses. La rhétorique occidentale ne produit sur eux aucun effet, ils ont un tact tout particulier pour démêler le vrai du faux. Le point est d'obtenir leur confiance; on n'y réussit que par la douceur jointe à l'énergie et par un calme imperturbable. » Alors déjà il passait pour constant que l'empire ottoman était tombé en décadence, et médecins et empiriques lui offraient des remèdes qui n'étaient pas à son usage. Le prince de Metternich en jugeait mieux quand il disait : « L'Islam n'est pas compatible avec une organisation saine de l'état. De temps à autre éclatent des maladies inflammatoires; sont-elles guéries, ce qui leur succède n'est pas la santé, c'est le vieux mal chronique, dont on ne pourrait délivrer les Turcs qu'en leur ôtant la vie. » Et pourtant, alors comme aujourd'hui, cet empire caduc avait d'avisés diplomates, qui rendaient des points à ceux de l'Occident, et d'héroïques soldats à qui on pouvait tout demander, et si on l'eût laissé faire, il serait venu à bout de tous ses sujets révoltés. Quand l'Europe intervint, l'insurrection grecque était près de succomber; Prokesch en donnait l'assurance à Gentz avec les pièces à l'appui.

En 1827 comme à cette heure, la politique autrichienne travaillait au maintien du *statu quo* en Orient, non certes par intérêt pour la Porte, mais parce qu'elle se défiait de la Russie. Elle représentait à l'Europe qu'il était de son devoir de venir en aide à l'empire caduc pour prolonger ses jours autant qu'il était possible; elle s'efforçait aussi de lui persuader que l'agrandissement de l'Autriche était pour les puissances occidentales la seule garantie sérieuse contre les ambitions et les convoitises moscovites. Dès ce temps, l'Autriche était dans la situation d'un

médecin qui se considère comme l'héritier naturel de son malade, et qui ne laisse pas de le soigner consciencieusement; mais la question de l'héritage lui trotte sans cesse dans la tête et lui procure des distractions. — « Il y a deux jours, écrivait Prokesch le 3 octobre 1827, lord Prudhoc me demanda quelle frontière je serais disposé à octroyer à mon pays, si l'on en venait à partager la Turquie. Je lui répondis que je tenais le cas pour impossible et la question pour oiseuse. Il insista, et je finis par lui dire que je ne pouvais avoir à ce sujet qu'une opinion militaire, et que si le cas impossible venait à se réaliser, je réclamerais pour l'Autriche tout le territoire qui s'étend d'Orsowa à Salonique, avec ce port dans l'Archipel et Widdin sur le Danube. » A quelques nuances près, cette opinion, aussi commerciale que militaire, est encore celle qui prévaut à Vienne; on y dit tous les jours : Si le partage se fait, il nous faut Salonique.

En 1827, comme aujourd'hui, ce qui alarmait et irritait le cabinet autrichien, c'était le rapprochement subit qui venait de s'opérer entre l'Angleterre et la Russie. Le 4 avril 1826, un protocole secret avait été signé à Saint-Pétersbourg, par lequel les deux puissances s'engageaient à interposer leur médiation en faveur de la Grèce. Le Gladstone d'alors s'appelait Canning, et il était aussi lettré, quoique moins doctrinaire et moins théologien. On le persiflait, on le brocardait à Vienne comme on y brocarde M. Gladstone. On l'accusait d'être la dupe de la Russie, de jouer son jeu, d'avoir conclu une alliance monstrueuse, qui aboutirait infailliblement à une rupture. On traitait sa politique de honteux libertinage, *Liederlichkeit;* on le traitait lui-même de brouillon et d'esprit malfaisant. Gentz le définissait : un orateur de premier ordre, un bon poète de second rang et un pitoyable ministre. « Ce n'est pas un incendiaire, disait de son côté M. de Metternich, mais dès qu'un incendie éclate, on est sûr de le trouver entre le feu et les pompes. »

Lorsque le traité de Londres auquel accéda le cabinet des Tuileries eut été conclu, on en ressentit à Vienne un dépit amer, acrimonieux, et on prodigua à la politique française tous les reproches qu'on adressait naguère à M. de Freycinet quand on le soupçonnait de faire cause commune avec la Grande-Bretagne et la Russie. Prokesch déclarait que par état la France était une vieille coquette, à l'affût des galans, qu'elle aspirait à faire parler d'elle, à jouer un rôle, qu'elle était de toutes les nations la plus disposée à suivre une politique de gloriole et de vanité : « On nourrit de sucre les enfans et les perroquets, » disait-il d'un ton méprisant. Ce qui le consolait et le rassurait un peu, c'était l'appui que l'Autriche trouvait à Berlin. Il estimait que la Prusse avait l'armée la mieux organisée de l'Europe et qu'on ne pouvait attacher trop de prix à son alliance. Mais il n'était pas sans inquiétude; il se défiait « de cette puissance qui avait grandi trop vite et qui pour s'agrandir encore était

capable de se prêter à toutes les combinaisons. » A cet égard, l'Autriche est aujourd'hui dans une meilleure condition ; elle peut faire fond sur le bon vouloir de la Prusse, et la Prusse ne se compose plus de 17 millions de Prussiens, elle représente 40 millions d'Allemands, sans compter qu'elle est gouvernée par le plus grand politique du temps présent. Ce n'est pas le baron de Haymerlé, c'est le prince de Bismarck qui s'est fait un plaisir de parer toutes les bottes de M. Gladstone et qui l'a empêché de rouvrir la question d'Orient.

Il faut avouer que Vienne était alors la seule capitale de l'Europe où l'on fît preuve de prévoyance et de conséquence dans la conduite. Partout ailleurs on jouait avec le feu, au risque de provoquer un incendie qu'on redoutait et qui n'était désiré qu'à Saint-Pétersbourg. Les trois puissances médiatrices favorables à la Grèce avaient envoyé leurs escadres pour imposer aux belligérans une suspension d'hostilités, qui ne profitait qu'à la Grèce écrasée et à bout de forces. Elles avaient donné aux chefs de ces escadres l'ordre de ne point s'occuper de politique ; elles leur avaient enjoint de se montrer partout et, s'il était possible, de ne rien faire du tout. Mais il est dans la nature des amiraux d'aimer à agir, et ils dépassent volontiers leurs instructions. L'amiral français disait en parlant de son collègue l'amiral anglais : « Les événemens dépendent d'un verre de plus ou de moins que boira Codrington. » Il faut toujours en pareil cas compter avec les accidens. L'accident qui se produisit s'appela la bataille de Navarin ; à propos de rien, on détruisit la flotte turque, et parmi ceux qui prirent part à ce coup de main, les uns le qualifièrent de glorieux exploit, les autres décidèrent « que c'était la plus grande infamie qu'on eût jamais commise. » Les amiraux, à qui on avait interdit de faire de la politique venaient de proclamer sans le vouloir et sans y penser l'indépendance de la Grèce. « Avant Navarin, disait Prokesch, les Grecs n'avaient en leur faveur que dix chances sur cent, ils en ont aujourd'hui soixante-dix contre trente. » Les puissances qui ont envoyé tout récemment des bâtimens de guerre devant Dulcigno se sont peut-être souvenues de Navarin, et elles ont usé de circonspection ; elles ont eu soin d'ordonner que les canons fussent chargés à poudre.

Prokesch et ses augustes patrons voyaient aussi de mauvais œil, comme on peut le croire, cette expédition de Morée que la France entreprit à la seule fin d'obliger les Égyptiens d'Ibrahim-Pacha à évacuer le Péloponnèse, et dans la charitable intention de mettre un terme à des massacres qui révoltaient l'Europe. Elle fit preuve en cette occasion du désintéressement le plus philanthropique ; mais c'est le sort de la philanthropie d'être toujours soupçonnée, toujours calomniée, et on ne manqua pas d'attribuer au cabinet des Tuileries d'ambitieux calculs qu'il ne faisait point. Le seul profit qu'il espérait était un peu de gloire, et les lauriers qu'on cueillit furent rares et un peu maigres. Gardons-

nous de regretter que la France ne se soit pas faite, il y a quelques mois, le gendarme de l'Europe pour mettre à la raison les Albanais. C'est un dur métier que celui de gendarme international, et l'amour-propre d'un soldat n'y trouve guère son compte. Les 14,000 Français que commandait le général Maison n'eurent pas d'autre satisfaction que celle de procurer à leur chef le bâton de maréchal. Les Égyptiens évitaient de se commettre avec eux; c'est à la faim qu'ils avaient affaire, à la soif, à la fièvre, au typhus, aux nuits froides succédant aux journées brûlantes. Leurs bons amis et alliés, les Maïnotes, leur dérobaient leurs souliers et leurs chemises, après lesquelles il fallait courir. Ce qui est plus grave, on s'ennuyait; c'est une maladie à laquelle ne sont que trop sujets les soldats français quand on leur a promis des batailles et que pour tout exploit on leur impose des corvées. Ils en venaient peu à peu à préférer leurs ennemis à leurs amis, ils s'éprenaient d'Ibrahim. « Ce brave homme, mandait-on du quartier-général à Prokesch, fraternise avec nos militaires, et tous l'aiment beaucoup. S'il allait à Paris, on l'adorerait; voilà les hommes! » Quand le signal du retour en France fut donné, ce fut une allégresse générale. « — Nous sommes venus comme des imbéciles, disait-on, et nous nous en allons comme des nigauds. » — En définitive, pour qui avait-on travaillé? Pour la Russie. C'est une loi de l'histoire que tout ce qui se passe en Orient profite aux Russes, et il y parut bien, puisque peu après toute l'Europe dut se réunir pour les arrêter dans leur marche victorieuse sur Constantinople.

Les hommes d'état autrichiens avaient raison, et pourtant ils avaient tort. On a beau mépriser le romantisme et n'estimer que les faits, le romantisme lui-même est un fait comme un autre, et il est bon de se mettre en règle avec lui. D'un bout de l'Europe à l'autre, l'opinion publique s'était faite la complice des Grecs; leurs souffrances et leur courage avaient ému, passionné les esprits, leur cause trouvait partout des champions, et la voix du cabinet de Vienne n'était plus entendue, il criait dans le désert. « Les enthousiastes et les fous, disait Prokesch, travaillent le plus souvent pour les coquins. » C'est possible, mais il n'est pas moins vrai qu'il faut savoir faire la part de la folie et du sentiment dans les affaires humaines. En 1848, au lendemain même de sa chute, le prince de Metternich continuait d'affirmer qu'il ne s'était jamais trompé, qu'il avait toujours eu raison. Son malheur était précisément d'avoir eu trop raison. Les grands hommes d'état ont tous fait quelque chose pour l'imagination des peuples et compté avec leurs instincts obscurs, qui ne sont pas infaillibles, mais qui ne se trompent pas toujours. Ce sont les idées claires qui gouvernent le monde, ce sont les idées confuses qui le font progresser, et il est aussi dangereux de trop leur résister que de trop leur céder.

A l'époque de l'insurrection grecque, le philhellénisme était une

passion et une puissance; il faut convenir qu'aujourd'hui il est tombé en langueur. C'est une grande différence entre ce temps et le nôtre. Le petit royaume hellénique n'a pas réalisé toutes les espérances qu'on fondait sur lui, ses destinées n'ont pas répondu à l'attente universelle, et l'intérêt si vif qu'on lui portait s'est refroidi par degrés. En 1834, Prokesch fut envoyé comme ministre à Athènes, où il demeura quatorze ans. Il y apprit à rendre plus de justice aux Grecs, qu'il avait trop méconnus; mais il jugeait leur gouvernement avec une extrême sévérité. Le 12 décembre 1841, le prince de Metternich lui écrivait : « Athènes est un vrai cloaque politique, où les élémens les plus divers sont dans une fermentation continuelle. De ces élémens, les uns sont indigènes, les autres ont été apportés du dehors. On a créé un état, mais on a oublié de faire son éducation, et comme il arrive toujours, les précepteurs se sont présentés en foule. Détestable est la soupe que plusieurs cuisiniers se chargent de saler. » Il ajoutait trois ans plus tard : « La boutique grecque n'est qu'une dangereuse ordure : *Die ganze griechische Boutique ist ein hœchst gefährlicher Quark.* » Dans le fond, Prokesch était de son avis; mais il estimait qu'il ne fallait pas s'en prendre aux Grecs, qu'en bonne justice il convenait de rejeter la faute sur l'Europe.

On avait fait les choses à moitié, pensait-il; on avait créé une Grèce indépendante, et on lui avait mesquinement marchandé le territoire et l'étoffe. On l'avait faite assez grande pour être ambitieuse, trop petite pour qu'elle pût se suffire; elle était à la gêne dans ses frontières trop étroites. Ce n'était pas tout, on lui avait imposé un gouvernement qui contrariait ses penchans, ses aptitudes naturelles, on avait cru faire son bonheur en la mariant à un prince bavarois, et ce mariage était fort mal assorti. C'était aussi l'opinion de Gentz; bien qu'il eût peu de goût pour les républiques et les républicains, dès le 29 janvier 1830, il s'était exprimé de la sorte : « Je trouve non-seulement pitoyable, mais parfaitement ridicule qu'on veuille nommer un prince allemand roi de Grèce. Je pourrais écrire un volume sur tout ce qu'il y a d'absurde dans cette belle conception. A quoi bon un prince? à quoi bon un souverain? Par sa situation géographique, par sa conformation physique, par le caractère de ses habitans, par sa pauvreté présente comme par tous ses antécédens, la Grèce est faite pour vivre en république. Je lui souhaite une constitution semblable à celle de la Suisse, à cela près qu'on lui donnerait un président muni de pouvoirs très étendus. Si ce président était un Maurocordato ou un Tricoupi, il ne me resterait plus rien à désirer. » Mais on craignait qu'un gouvernement républicain ne laissât le champ libre aux intrigues de la Russie, on craignait surtout que le président ne fût ce Capodistria que Prokesch définissait « le bas empire en uniforme russe, » et on dota la Grèce d'une constitution

monarchique qui lui convenait, disait Gentz, « comme un coup de poing convient à l'œil qui le reçoit. »

Qu'ils eussent un roi ou qu'ils n'en eussent point, il fallait octroyer aux Grecs la liberté municipale; comme leurs pères, c'est celle qu'ils prisent le plus et dont ils savent le mieux se servir. On leur donna un souverain qui nommait à tous les emplois, qui dispensait toutes les grâces. Plus tard, quand le régime parlementaire vint se greffer sur cette lourde monarchie bavaroise, le mal s'aggrava. Il n'y a point de partis à Athènes, on n'y trouve que des coteries ou des cliques, et chacune de ces cliques a son chef, qui ne devient président du conseil qu'à la faveur de combinaisons clandestines, d'intrigues occultes, et qui ne se maintient au pouvoir qu'en partageant le gâteau à ses adhérens ; à chaque changement ministériel, du haut en bas, tout le personnel des fonctionnaires est renouvelé. Les politiciens ont fait leur proie du petit royaume, où tout languit, hormis leur ambition. C'est un moulin qui ne produit guère de farine ; il ne s'y moud que du sable, et ce sable contient peu d'or. Les politiciens d'Athènes voient dans les annexions qu'ils rêvent un moyen de fortifier leur situation, d'accroître le nombre de leurs partisans et de leurs créatures ; ils auront plus de fermes, plus de métairies à distribuer; reste à savoir si ce jeu plaira aux annexés. Un ami très zélé de la Grèce, qui habite l'Orient, affirmait dernièrement dans une revue anglaise qu'avant d'agrandir son territoire, le petit royaume doit s'occuper d'abord de réformer son gouvernement, qu'il y a plus de libertés municipales en Turquie que dans la Morée, que si les annexions se font, il faudra garantir aux nouvelles provinces leur autonomie administrative, qu'autrement les Thessaliens seraient fort malheureux de tomber sous le joug d'Athènes, que les Crétois jouissent de précieux avantages qu'ils ne sont pas prêts à sacrifier, que si M. Coumoundouros s'avisait de faire conduire leur ménage par ses nomarques et ses éparques, il y aurait une révolution au bout de deux ans. A l'appui de sa thèse, il cite ce mot d'un Crétois : « Ou nous ne serons pas Grecs, ou c'est la Grèce qui nous sera annexée (1). »

Prokesch, qui considérait le philhellénisme comme une des formes les plus dangereuses de la philanthropie, se plaignait que les peuples fussent d'éternels enfans, toujours amoureux de changemens et de spectacles; ils vivent par les yeux, et les yeux sont toujours jeunes. Il est certain qu'en 1827 les Grecs n'intéressaient pas seulement la galerie par leurs malheurs et leur héroïsme, on leur savait gré de faire, en s'insurgeant, diversion à l'ennui qui pesait alors sur l'Europe; c'était une aventure, et on avait soif d'aventures. Si Prokesch vivait encore,

(1) *Greece and Greeks*, by W. J. Stillman, dans la livraison du 1er novembre 1880 de la *Fortnightly Review*.

il constaterait avec surprise que les peuples ont changé d'humeur. Après les terribles commotions qui ont remué le monde, ils ne demandent plus des aventures et des spectacles, ils n'ont soif que de repos. Ce qui se passe en Orient les irrite et les inquiète, ils tremblent pour la paix générale et pour leur pot-au-feu. S'il ne tenait qu'à eux, Turcs, Grecs, Albanais seraient renvoyés dos à dos par le grand juge.

En 1827, les hommes d'état se laissèrent entraîner par les sympathies et les passions généreuses qui de proche en proche avaient gagné toute l'Europe. Aujourd'hui, tout au contraire, ils se montrent plus philhellènes que le commun des mortels. Je ne sais si nous sommes moins philanthropes que nos pères, mais à coup sûr nous sommes moins romantiques. C'est dans le cœur des diplomates que s'est réfugié le romantisme, et c'est une œuvre de haute poésie qui a été élaborée au congrès et à la conférence de Berlin. Jusqu'ici on jugeait que qui veut avoir part au bien de son voisin doit le prendre à main armée, payer de sa personne, courir les risques et périls de son entreprise. Les diplomates réunis à Berlin ont décidé que désormais il en serait autrement, que les Grecs ayant eu l'obligeante attention de ne rien prendre à la Turquie pendant qu'elle avait les Russes sur les bras, un trait de délicatesse si rare méritait récompense, qu'il fallait leur donner tout au moins la Thessalie et l'Épire, Larissa et Janina. Mais à peine eurent-ils rendu leur romantique sentence, ils s'aperçurent qu'elle causait partout plus d'étonnement que d'admiration et que l'opinion publique lui était peu favorable. Les uns répugnaient à admettre ce droit nouveau, ils pensaient avec inquiétude à l'usage qu'on en ferait dans la suite, aux conséquences que pourrait avoir un précédent si fâcheux. D'autres, prévoyant que la Turquie résisterait, craignaient que, sous prétexte de pacifier l'Orient, on n'y eût semé le vent et la tempête. Ceux même qui déclaraient tout haut que les Turcs auraient grand tort de ne pas se rendre à l'invitation qui leur était adressée, convenaient tout bas qu'ils avaient raison et qu'à leur place tout le monde en ferait autant.

Le comte de Saint-Aulaire disait un jour à Prokesch : « Les sottises sont faites pour que les hommes d'esprit les réparent. » Il faudra beaucoup d'esprit à la diplomatie pour réparer l'erreur qu'elle a commise. Elle a donné généreusement à la Grèce Larissa et Janina ; mais la Turquie ayant refusé de confirmer la donation, la Grèce s'arme jusqu'aux dents pour aller réclamer et conquérir de vive force ce qu'elle considère à juste titre comme son dû. Cette guerre qui s'annonce pour le printemps prochain inquiète vivement les diplomates ; ils sentent qu'on les en rendra responsables, ils s'appliquent à conjurer le fléau qu'ils ont déchaîné de gaîté de cœur. Ils prêchent aux Grecs la mansuétude, la longanimité, la patience ; ils leur disent : « Heureux les débonnaires et les pacifiques ! car ils hériteront de la terre ! » Ils les engagent à se

montrer faciles, coulans, à s'abstenir de toute violence, auquel cas ils leur promettent mille petites douceurs ; bref ils les conjurent de laisser remettre leurs droits en question et en arbitrage. — Que nous parlez-vous d'arbitrage? répondent les Grecs. Vous êtes des juges trop sérieux pour vous déjuger si vite. Vous avez rendu votre sentence, nous la tenons pour bonne, nous l'approuvons de tout point, et ce n'est pas nous qui en appellerons. — Que de paroles, que d'éloquence ne faudra-t-il pas dépenser pour réduire ces esprits réfractaires! Ce n'est pas qu'ils s'abusent sur leurs forces; ils savent très bien que s'ils doivent vider leur différend seuls à seuls avec les Turcs, la partie ne sera pas égale; mais ils sont fermement persuadés qu'au milieu des hasards qu'ils s'apprêtent à courir, ils trouveront des défenseurs et d'officieux patrons.

Les Grecs sont les Gascons de l'Orient; ils en ont la belle humeur, le joyeux courage, l'esprit d'entreprise, les goûts aventureux et libres, les entraînemens mêlés aux calculs, la hâblerie toujours opportune, que justifie leur audace. Il sera difficile de les arrêter. En vain l'Europe leur répète que si, au mépris de ses conseils, ils commettent quelque imprudence et s'attirent des désastres, elle s'en lave les mains. Ils n'ont garde de l'en croire; ils considèrent qu'en leur promettant Janina, elle s'est engagée d'honneur à les secourir et qu'elle ne laissera pas sa parole en souffrance. Il y avait une fois un Gascon qui s'appelait Huon de Bordeaux. Il rencontra un jour le roi des génies, lequel lui fit présent d'un cor d'ivoire et lui promit de venir à son aide quand il en sonnerait dans quelque pressant péril. Tout en lui donnant son cor, Oberon, qui connaissait l'humeur hasardeuse du personnage, lui recommanda la prudence, ajoutant que s'il s'avisait de chercher étourdiment le danger, il aurait tort de compter sur lui. Il lui interdit surtout de s'attaquer à un géant formidable qu'on avait surnommé l'Orgueilleux et que gardaient dans son château deux hommes de cuivre armés chacun d'un fléau en fer. — Fort bien! répondit Huon, j'y vais de ce pas; si malencontre m'arrive, je cornerai et vous me tirerez d'affaire. — Par Dieu! je n'en ferai rien, dit Oberon; ne vous y fiez pas, vous pourriez corner inutilement. — Sire, reprit Huon, ne vous fâchez point, car je sais ce que j'en dois penser. — Voilà l'histoire de la Grèce et de la diplomatie. M. Coumoundouros voit pendre sur sa poitrine le cor d'ivoire magique à la voix duquel Oberon ne peut résister; quoi qu'on puisse lui dire, il se persuade qu'il n'aura besoin que d'en sonner et que l'Europe ne manquera pas d'accourir.

G. Valbert.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 décembre 1880.

Dix années sont déjà passées depuis que la France est sortie mutilée des convulsions de la guerre étrangère et de la guerre civile, ayant tout à la fois à se relever devant le monde et à se reconstituer dans sa vie intérieure. Plus de cinq années se sont écoulées depuis que tout un ensemble de circonstances a fait accepter la république comme le régime définitif du pays et qu'une assemblée souveraine aux instincts tout monarchiques a été conduite à consacrer elle-même l'existence de cette république par le vote d'une constitution. Il y a plus de trois ans maintenant que les républicains, vainqueurs dans une lutte aveuglément engagée, ont été appelés sans partage au pouvoir, au gouvernement de la république, où ils ont porté leur esprit, leurs passions et leur politique.

Consentie en fait et acceptée comme le seul régime possible au lendemain de 1871, légalement organisée et sanctionnée en 1875, définitivement émancipée de toutes les anciennes influences en 1877, débarrassée de la présidence de M. le maréchal de Mac-Mahon en 1879, la république a passé ainsi par une série d'évolutions aux mains de ceux qui ne déguisent plus aujourd'hui l'ambition d'être les seuls maîtres. Cette histoire déjà longue compte bien des crises, bien des péripéties qui ne paraissent pas devoir être les dernières, et chaque année, à mesure que le temps passe, à cette heure où se ravive le sentiment de la rapidité des choses, où tout semble recommencer, on se reprend à s'interroger, à jeter un regard en arrière. On cherche curieusement, quelquefois tristement, à travers ces évolutions et ces conflits où tous les intérêts nationaux sont en jeu, ce qui a été fait pour la France, pour le bien et l'honneur du pays, ce qui reste sérieusement de ce passé d'hier. On se demande aussi, puisque depuis quelques années il

y a une orthodoxie républicaine, un règne des républicains, ce que ces républicains ont fait, ce qu'ils font chaque jour pour assurer la dignité et la stabilité des institutions, pour recommander et populariser la république. On se demande sérieusement, non sans une certaine anxiété, où nous en sommes et où nous allons, quelles garanties ou quels présages nous lègue l'année qui n'est déjà plus. Que la session qui vient d'être close ait un peu moins mal fini qu'on ne l'a craint un instant, que le parlement ait pu se retirer en paix, laissant pour quelques jours le pays tranquille, rien de mieux. C'est pourtant, on en conviendra, un étrange régime que celui où, jusqu'à la dernière heure, on ne sait pas s'il y aura un budget, où une des deux assemblées ne peut exercer ses droits sans qu'on parle aussitôt de conflits et où, à part les menaces perpétuelles de crises, la vie parlementaire est à chaque instant encombrée d'un déchaînement d'outrages, de diffamations, de délations, — sous prétexte de défendre ou de servir la république! Le fait est que cette fin de session est un assez triste couronnement de l'année et qu'elle pourrait donner une idée singulière du progrès des institutions nouvelles.

Les incidens passent, sans doute. Ce qui reste, c'est la situation dont ces incidens sont l'expression, qu'ils éclairent parfois d'un jour étrange, et cette situation, telle qu'elle apparaît aujourd'hui, elle est elle-même la suite de ce mouvement ininterrompu qui se poursuit depuis quelques années, qui a fait passer successivement la présidence du conseil de M. Dufaure à M. Waddington, de M. Waddington à M. de Freycinet, de M. de Freycinet à M. Jules Ferry. Chacun de ces changemens a été un pas de plus ou, si l'on veut, un progrès nouveau de ce mouvement qui, à partir de la retraite de M. Dufaure, est allé en se précipitant, qui se résume désormais en un fait caractéristique, — l'invasion de l'esprit de parti et de secte dans les affaires de la France. Que les républicains, qui ont aujourd'hui le pouvoir et l'influence, aient agi de propos délibéré, avec calcul ou par un emportement frivole, ils ont certainement, dans tous les cas, réussi à imprimer à la république un étrange caractère et à l'engager dans de dangereuses entreprises. Leur faute a été essentiellement de prétendre faire de la politique avec des passions et des préjugés de secte, d'ériger en système ce qu'ils ont appelé la guerre au cléricalisme. Ils ont cru être des hommes d'état, ils n'ont été tout simplement que des fanatiques d'un autre genre obsédés d'une idée fixe. Ils ont vu le cléricalisme partout, ils l'ont poursuivi sous toutes les formes, avec toutes les armes, dans l'enseignement, dans l'administration, dans la magistrature, même dans l'armée, au risque d'offenser des croyances sincères, des cultes traditionnels. Ils ont cru habile d'interdire à de modestes serviteurs de l'état d'envoyer leurs enfans chez les frères, de chasser du chevet des malades et des vieillards de pauvres sœurs de charité, et ils n'ont pu

vraiment supporter la présence d'un crucifix dans une école. Ce sont des intelligences superbes qui n'aiment pas les crédulités et les superstitions! Ils ont fini par troubler toutes les idées, par dénaturer les plus simples notions et par hébéter les esprits avec ce mot de cléricalisme. Qu'on soit tenté de défendre un droit, une liberté, une garantie, l'inviolabilité du domicile, on risque fort, si on est susceptible de se laisser intimider, de passer pour clérical. Les hommes les plus éprouvés, M. Dufaure, M. Jules Simon, M. Littré, M. Laboulaye, M. Bérenger, ne sont plus manifestement que des cléricaux depuis qu'ils ont combattu l'article 7 et les exécutions sommaires des ordres religieux. Lorsque, l'autre jour, M. Bardoux, M. Beaussire, M. Ribot, demandaient à la chambre des députés de maintenir, au moins à titre facultatif, l'enseignement religieux dans les écoles primaires, ils étaient visiblement des cléricaux. Dès qu'on croit que nous vivons encore dans une civilisation chrétienne, que la révolution française elle-même, dans ses développemens les plus légitimes, n'a fait que continuer le christianisme, on est un clérical. Les républicains, qui ont découvert cette nouvelle manière de tout juger et de conduire les affaires morales d'un grand pays, ne s'aperçoivent pas qu'en satisfaisant leurs passions ils ne violentent pas seulement les consciences religieuses, ils rompent avec toutes les traditions libérales, par cette raison très simple que le jour où l'esprit de secte, sous quelque forme qu'il se produise, pénètre dans la politique, la liberté en sort. Il n'y a plus que des fanatismes opposés, se disputant la domination sans reculer devant les abus de pouvoir et les excès d'arbitraire.

Assurément, si l'on veut, il pouvait y avoir quelque chose à faire, et on n'aurait pas été absolument surpris que la république se montrât un peu plus attentive ou un peu plus jalouse que d'autres gouvernemens. Que dans la situation, telle qu'elle existe, telle qu'elle résulte d'un long passé, on pût être conduit à faire sentir le frein à des influences trop envahissantes, c'est possible. Si l'on croyait utile de limiter le développement des congrégations religieuses, de sauvegarder l'indépendance de la société civile, de fortifier et d'étendre l'enseignement de l'état, de surveiller les écoles, de maintenir la distinction entre la politique et la religion, de faire respecter les institutions, on le pouvait; on pouvait même appliquer ces mesures fiscales qui ont été introduites assez capricieusement dans le budget, qui ont failli provoquer un conflit entre le sénat et la chambre des députés. Tout cela était à examiner avec calme, avec maturité, sans passion hostile, et, qu'on l'observe bien, sur la plupart des points, les lois ordinaires suffisaient. Évidemment l'idée de maintenir la société civile, l'état, la république dans leurs droits n'avait rien d'illégitime; mais ce n'était pas une raison pour que, retournant en quelque sorte le despotisme et l'exerçant en sens inverse, on fît ce qu'on avait si souvent reproché aux autres de

faire. Ce n'était pas un motif pour qu'on offrît ce spectacle de la France d'aujourd'hui, de la république, allant chercher des armes dans l'arsenal de tous les absolutismes, procédant administrativement comme la vieille monarchie ou comme l'empire, de telle façon que dans ce tourbillon de courans contraires, entre des réactions opposées, également violentes, c'est la liberté qui en définitive est l'éternelle victime. On voulait savoir si de vieilles lois existaient, si on pouvait s'en servir encore; il y avait un moyen bien simple, c'était de s'adresser à la plus haute et la plus impartiale des autorités : la cour de cassation. On ne cache pas la mauvaise humeur et les mauvais desseins contre la loi de 1850 qui a fondé la liberté de l'enseignement : que n'aborde-t-on la question de front au lieu de cerner la loi de toutes parts et de la détruire par morceaux, par toutes sortes de mesures subreptices et de dérogations partielles? On prétend sérieusement, sans rire, que l'enseignement du catéchisme et les crucifix doivent être bannis des écoles primaires parce qu'avec le régime nouveau de l'obligation, il faut respecter la liberté des enfans de ceux qui ne croient à rien. Soit, il faut respecter ceux qui ne croient à rien; mais enfin, pourquoi, par la même occasion, dans une loi faite pour tout le monde, ne tiendrait-on pas aussi quelque compte de l'immense majorité de ceux qui ont des croyances, qui n'ont point apparemment perdu tout droit aux sollicitudes de l'état? Ceux qui font la loi semblent en vérité infiniment plus préoccupés d'assurer le triomphe de leurs idées que de respecter la conscience des enfans de sept ans ou de leurs parens. Ils ne voient pas qu'ils tentent une entreprise d'une nature essentiellement absolutiste, une révolution morale et intellectuelle par l'autorité de l'état, avec les ressources de l'état, dans l'intérêt d'une domination exclusive. On s'est amusé, dans une des récentes discussions sur les écoles primaires, du catéchisme officiel que Napoléon avait fait rédiger pour élever les enfans dans le culte de l'empire. On a plaisanté et on n'a pas regardé ce qu'on faisait. L'enseignement civique tel qu'on l'entend ne différera pas beaucoup du catéchisme napoléonien, — si ce n'est qu'il aura une autre couleur : voilà le progrès !

Quoi donc! depuis près d'un siècle la France, à travers les révolutions et les régimes qui se succèdent, est à la recherche des avantages d'une société libre, et dans cette longue, dans cette laborieuse et dramatique carrière, il est certain que des garanties ont été acquises. Il s'est formé à travers tout une tradition libérale constante, incessamment développée, quelquefois avec le concours des gouvernemens, quelquefois par des victoires sur les gouvernemens. S'il y a eu des éclipses momentanées, il y a des droits qui sont incontestés, qui ont résisté à tout, auxquels le progrès des mœurs a donné en quelque sorte un sens nouveau et une force nouvelle. Pendant plus de cinquante ans, on nous a appris que le domicile était inviolable, que la liberté individuelle

devait être respectée, que le progrès politique consistait à faire passer par degrés dans la législation toutes les libertés compatibles avec l'ordre, la liberté de s'associer, la liberté d'enseigner, même la liberté de prier ou de ne pas prier, d'aller à la messe ou de ne pas aller à la messe. Cette loi même de 1850, qu'on traite aujourd'hui en ennemie, elle fait partie de la tradition, elle a été l'application du principe de la liberté de l'enseignement proclamé avec quelque réserve par la charte de 1830, définitivement par la constitution républicaine de 1848. Elle est désormais consacrée par une expérience de trente ans, elle est passée pour ainsi dire dans la vie sociale, dans la pratique universelle. Tout cela, droits, garanties, faculté d'enseigner, inviolabilité de la conscience comme du domicile, c'est la tradition libérale française. Et on croirait aujourd'hui pouvoir nous ramener en arrière, comme si nous avions tout désappris ou tout oublié ! On croirait pouvoir reconstituer une omnipotence d'état, recourir aux plus vieilles armes de l'arbitraire, procéder sans façon par voie de police administrative, violer des maisons, suspendre des droits de propriété, poursuivre jusqu'à extinction l'enseignement libre, sous prétexte que tout est permis avec le grand ennemi, avec le cléricalisme ! Non, il ne s'agit nullement ici de cléricalisme; la plaisanterie est usée, elle est bonne tout au plus pour ceux qui ne croient pas au pontife de Rome, mais qui croient au pontificat d'Auguste Comte ou de M. Paul Bert. C'est tout simplement une question de l'ordre politique, et pour notre part, ici à la *Revue*, notre premier soin est de laisser toute considération religieuse en dehors de la politique. Lorque nous avons combattu, lorsque nous combattons encore tout un ensemble d'actes et de procédés qui ont le caractère d'un système, ce n'est pas par des raisons religieuses, c'est parce que ces procédés et ces actes sont une atteinte à la liberté, parce qu'ils sont la contradiction flagrante de toutes les traditions libérales de la France. M. Bardoux avait mille fois raison l'autre jour, lorsqu'on lui objectait sans cesse l'église, l'épiscopat, de répondre qu'il n'avait mission de parler que pour la liberté, qu'il n'avait défendu que la liberté. C'est là le vrai.

Allons plus loin. Ce n'est pas seulement la liberté qui est atteinte par la politique de réaction et de secte qu'on suit depuis quelque temps, qui est devenue comme la fatalité du ministère; c'est certainement la république elle-même qui peut être gravement compromise, qui se trouve dénaturée par cela seul qu'elle apparaît comme une domination de parti. Si on a cru rehausser ou servir la république en lui donnant ce triste mot d'ordre de la guerre au cléricalisme, en l'engageant dans cette aventure, on s'est étrangement trompé. Avec cette idée fixe peu digne de politiques sérieux, on en est venu à voir partout des suspects, à semer l'irritation et le doute, à susciter les hostilités ou les dissidences là où elles n'existaient pas. On est allé au-devant de ces

manifestations, de ces actes d'indépendance de la magistrature dont on se fait aujourd'hui un titre contre l'institution elle-même; on a jeté le trouble dans une partie de l'armée; on s'est exposé, par toutes ces campagnes contre les choses religieuses, à provoquer des émotions profondes dans les populations des campagnes. A parler franchement et sans nul parti-pris, qu'a donc à gagner la république à paraître toujours menacer quelqu'un ou se mettre en guerre avec tout le monde lorsqu'il lui aurait été si facile, si profitable de s'ouvrir libéralement à tous les esprits désintéressés, à toutes les bonnes volontés qui ne lui auraient pas manqué dans tous les camps?

Cette situation qu'on a créée, elle a sa gravité sans doute, et sous ce rapport, l'héritage de l'année qui finit peut être lourd à l'année nouvelle. Est-ce à dire que tout soit définitivement compromis, qu'il n'y ait plus ni possibilité de retour ni moyen de rectifier une direction faussée? Évidemment on peut encore s'arrêter, et même ceux qui le voudraient sérieusement, ceux qui oseraient prendre la généreuse initiative d'une politique plus libérale, ne seraient peut-être pas longtemps sans trouver un appui efficace jusque dans les chambres. S'il y a une chose sensible, en effet, c'est que ce mouvement auquel on prétend céder est beaucoup moins vif qu'on ne le dit. On a vu ce qui s'est passé l'autre jour au sénat: une partie de la gauche elle-même n'a point hésité à blâmer M. le préfet de la Seine pour ses fantaisies de police contre les crucifix des écoles. Plus récemment, dans l'autre chambre, lorsque M. Beaussire, M. Bardoux, M. Ribot, d'une parole pressante, avec une raison libérale, ont réclamé au moins une place pour l'enseignement religieux à côté des cours de l'école primaire, l'assemblée s'est partagée. La question reste même incertaine par suite de votes contradictoires qui ne sont pas une solution. Que prouve cela, si ce n'est qu'en dehors des partis extrêmes il y a encore des élémens qu'il suffirait peut-être de rallier et de rassembler? Eh bien! c'est avec ces élémens qu'on peut essayer de rectifier la marche de nos affaires intérieures. C'est sur ce terrain d'une politique de modération qu'il faut tenter la défense. Il y a une première occasion: c'est cette élection des municipalités qui va se faire d'ici à peu de jours dans toutes les communes de France, particulièrement à Paris. Plus que jamais la lutte est engagée entre la république du radicalisme sectaire et la république libérale qui, aujourd'hui comme hier, reste la seule durable.

Le temps passe pour tout le monde, pour l'Europe comme pour la France, avec son cortège de questions qui s'enchaînent, de difficultés et de préoccupations toujours renaissantes. Qu'a produit cette année expirante dans l'ordre européen et que laisse-t-elle à l'année qui commence? De quels gages favorables ou de quelles menaces est accom-

pagnée cette heure de transition entre le passé d'hier et l'avenir de demain? Il n'y a eu sans doute depuis un an aucun de ces événemens retentissans et décisifs qui changent la destinée des peuples; il n'y a eu ni révolutions ni guerres. La paix n'a pas cessé de régner sur le continent; elle est restée sous la sauvegarde de la bonne foi publique, sous la protection de ce qu'on est convenu d'appeler le concert européen. Les cabinets se sont entendus pour limiter les incidens et détourner les orages, pour prolonger une trêve qui répond à un désir général, à un intérêt universel. Ce serait cependant une singulière illusion de ne pas commencer par reconnaître que, sous le voile des bonnes volontés pacifiques, il y a de dangereuses dissonances, que ce concert européen, qui est la garantie de la paix, est malheureusement assez factice, assez précaire et que bien des difficultés sont réservées ou ajournées plutôt que résolues. Depuis l'époque où lord Palmerston prétendait qu'il y avait en Europe de quoi allumer une demi-douzaine de guerres et qu'une allumette suffirait, les choses n'ont pas beaucoup changé, si ce n'est que la plupart des guerres prévues par le ministre anglais ont éclaté et que l'Europe ne s'en trouve pas mieux; elle reste tout au plus en face de problèmes nouveaux ou de problèmes aggravés. La dernière de ces guerres, pour ne parler que de la plus récente, est celle que la Russie a portée en Orient, qui s'est terminée par la paix de Berlin, et la question est encore aujourd'hui de savoir quelles seront les suites de cette grande subversion orientale, comment l'Europe arrivera à une réalisation complète des combinaisons qu'elle a solennellement sanctionnées. Depuis plus de deux ans déjà, la diplomatie est au travail par des commissions mixtes, des conférences, des négociations de toute sorte ou des démonstrations: elle n'est pas au bout, et la partie de l'œuvre que l'année expirante lègue à l'année nouvelle n'est peut-être pas la moins difficile.

Ce qui dépendait immédiatement des puissances limitrophes de la Turquie, ce qui intéressait particulièrement, directement, la Russie et l'Autriche, est sans doute réalisé. Sous l'influence de la Russie, la Bulgarie nouvelle est à peu près constituée. L'Autriche s'est établie dans la Bosnie et dans l'Herzégovine, où elle règne en vertu d'un droit d'occupation qui équivaut à un droit de souveraineté. Le reste est livré aux contestations, au jeu des négociations, et ici visiblement l'Europe n'échappe à une difficulté que pour se retrouver en face de difficultés nouvelles. On vient de le voir par cette singulière affaire du Montenegro, de la cession de Dulcigno, qui pendant quelques mois a occupé et a même fini par importuner l'opinion universelle. Rien ne se fait aisément en politique, nous le voulons bien, rien n'est aisé surtout avec les Turcs. La pire des choses est encore d'offrir pendant de longues semaines ce spectacle de six grandes puissances engagées dans une

entreprise assez médiocrement conçue, dans une campagne condamnée d'avance à n'être qu'un acte de vaine ostentation. L'œuvre de Berlin devait être respectée et exécutée dans l'intérêt du Montenegro, soit. Le traité de Berlin n'obligeait aucunement à envoyer des vaisseaux qui avaient pour instruction de ne point agir, et dont la présence néanmoins pouvait allumer l'incendie sur les côtes.

Tout est bien qui finit bien; la démonstration tentée dans les eaux de l'Adriatique n'a pas mal tourné, c'est ce qu'on peut dire de mieux. Les Turcs, tout en protestant contre la pression à laquelle on prétendait les soumettre, ont fort heureusement senti la nécessité de ne pas prolonger cette pénible crise, de ne pas reculer plus longtemps devant l'exécution d'un engagement qu'ils n'avaient jamais d'ailleurs sérieusement contesté. Ils ont su, quand ils l'ont voulu, trouver le moyen de vaincre les résistances des bandes albanaises qui paraissaient être le principal obstacle et se mettre en mesure de livrer régulièrement au Montenegro le petit port tant disputé. Les derniers actes officiels de la cession ont été récemment échangés. Les Turcs ont tenu en tout cela à sauvegarder leur dignité, on ne peut guère leur en vouloir; la diplomatie, de son côté, tient à représenter la remise de Dulcigno comme la meilleure preuve de l'efficacité de la démonstration navale. Dans tous les cas, le résultat est acquis désormais, toute difficulté en ce qui concerne le Montenegro semble avoir disparu; de ce côté, le traité de Berlin a reçu son exécution. A peine cependant est-on sorti de cette complication de Dulcigno qu'on se trouve en présence d'une question bien autrement épineuse, celle des frontières grecques, et ici, il faut bien le dire, tout devient assez grave. L'Europe, par la manière dont elle a conduit les choses, ne laisse pas d'avoir assumé une certaine responsabilité dont elle se sent peut-être embarrassée aujourd'hui, puisqu'elle cherche dans une proposition d'arbitrage un moyen de se tirer d'affaire.

Comment s'est-elle engagée, cette question grecque et comment a-t-elle pris un caractère tel qu'elle devient peut-être un danger pour la paix, dans tous les cas une difficulté des plus sérieuses? Ce qui a évidemment tout compliqué, c'est qu'on s'est laissé aller à des sentimens de sympathie plus naturels que prévoyans, plus littéraires que politiques, c'est qu'on est sorti par degrés des termes où l'on s'était renfermé d'abord au congrès de Berlin. De quoi s'agissait-il primitivement? Les puissances n'avaient fait rien de plus qu'inviter la Porte à s'entendre avec la Grèce pour une rectification de frontières en Épire et en Thessalie. Ceci n'avait trouvé place que dans un protocole. Le traité lui-même n'en dit rien; il s'est borné à prévoir dans un de ses articles le cas où, à défaut d'une entente directe entre la Turquie et la Grèce, les puissances pourraient s'offrir comme médiatrices. C'était une simple invitation, un simple avis sur la direction des fron-

tières, et en dernier ressort une simple possibilité de médiation. Cette éventualité d'une rectification de limites, indiquée d'abord d'une manière générale cependant, elle est allée en se précisant, en s'étendant, et à la dernière conférence qui s'est réunie à Berlin, au courant de l'été, elle a pris la forme d'un tracé de frontières qui ressemble à une sorte d'ultimatum, qui agrandit considérablement le territoire hellénique, — qui, par cela même, ne pouvait manifestement être accepté par les Turcs. L'Europe n'a prétendu rien décider souverainement, dira-t-on; elle s'est bornée à indiquer un tracé, à faire des propositions, puisque la Turquie et la Grèce ne pouvaient se mettre d'accord : elle n'a entendu en aucun cas employer la coercition. Elle a émis une opinion, elle ne s'engage pas à l'imposer; mais c'est là précisément qu'éclate une dangereuse inconséquence. D'un côté, les puissances, la France au premier rang, ne cessent de répéter qu'elles ne tireront pas un coup de canon, pas plus dans l'affaire grecque que dans l'affaire du Monténégro; d'un autre côté, elles mettent des armes et des titres dans les mains des Grecs, elles enflamment leurs espérances, elles sanctionnent d'avance leurs revendications territoriales au détriment des Turcs, dont elles distribuent arbitrairement les provinces. Qu'en est-il résulté? C'était bien facile à prévoir. De tout ce qu'on leur disait les Grecs n'ont pris que les promesses qui flattaient leurs ambitions nationales; ils se sont jetés avec passion sur ce programme d'agrandissement qui leur a été offert. Depuis quelques mois, ils ne cessent de rassembler des soldats, d'augmenter leur armée, qui, malheureusement, serait encore loin de suffire dans une lutte sérieuse. Ils surchargent leur budget, leur dette, au point que, s'ils avaient un mécompte, ils tomberaient dans l'inévitable banqueroute. Ils vivent dans l'illusion, dans la surexcitation, et si on cherche à les calmer, si le nouveau représentant de la France, M. de Mouy, parle au chef de l'état, aux ministres, de patience, de modération, le souverain, qui exprime en cela le sentiment de son peuple, le roi George, répond qu'il tient les décisions de la conférence de Berlin pour « définitives et irrévocables. » Il invoque le titre qui lui a été imprudemment donné.

On parle ainsi à Athènes et, d'un autre côté, à Constantinople, on réplique, non sans raison, par ce que dit une circulaire récente : « La Porte ne s'attendait pas, à propos d'un vœu concernant la rectification de la frontière hellénique en Épire et en Thessalie, à recevoir des puissances médiatrices une proposition ayant pour but la cession d'une contrée appartenant à l'Albanie, ainsi que de la Thessalie tout entière; cession qui aurait pour effet d'annexer au royaume hellénique un territoire presque égal à la moitié de la superficie actuelle du royaume... » En fait de rectification de frontières, c'est, on en conviendra, procéder assez largement. Et qu'on le remarque bien, c'est la Turquie qui est ici dans le droit, dans la régularité, dans l'interprétation correcte du traité

de Berlin. Lorsqu'on a voulu récemment imposer à la Porte la cession en faveur du Montenegro, on était fondé, on avait contre elle un titre; on agissait au nom du traité de Berlin, et d'ailleurs, ainsi que le disait il y a quelques jours M. de Freycinet dans une discussion du sénat, le gouvernement ottoman n'a jamais contesté les droits du Montenegro. Il n'a jamais dénié les engagemens qu'il avait pris, il ne s'est jamais refusé à les remplir. Il en est tout autrement dans l'affaire grecque. Le traité de Berlin n'a rien précisé ; la Porte ne s'est engagée à rien, elle a accepté de négocier sur une rectification de limites, non de céder des provinces entières. Elle n'aspire qu'à se défendre, elle décline d'avance, par une circulaire de ces jours derniers, toute pensée d'agression.

Entre la Porte armée de son droit et la Grèce armée d'une ambition qu'on s'est trop complu à enflammer, que va faire maintenant l'Europe? On propose, dit-on, un arbitrage dont le principe serait déjà accepté à Londres comme à Saint-Pétersbourg, à Berlin, comme à Vienne et à Rome. Le principe serait accepté partout sous certaines conditions dont l'une, la plus essentielle, serait, à ce qu'il semble, que l'arbitrage devrait être accepté d'avance par les principaux intéressés, par les Turcs et par les Grecs, qui s'engageraient à se soumettre à l'arrêt du tribunal européen. Or malheureusement ici, c'est trop évident, on risque de tomber dans de véritables impossibilités. Si l'on prétend prendre pour point de départ le tracé sanctionné cet été par la diplomatie à Berlin, comment veut-on que la Porte puisse souscrire à un programme contre lequel elle n'a cessé de protester, qui mutile son territoire et la livre sans défense à des agressions nouvelles? Si l'on abandonne ces conditions que le roi George a appelées « définitives et irrévocables, » c'est la Grèce qui refusera vraisemblablement son adhésion, en rappelant à l'Europe qu'il y a de sa part chose jugée. La faute a été de s'engager avec un peu trop de solennité sur de telles questions, et c'est ainsi que la dernière conférence de Berlin, en allant trop loin, en prenant parti pour un tracé, n'a fait qu'aggraver la situation.

Plusieurs fois, dans ces derniers temps, au sénat et devant la chambre des députés, M. le ministre des affaires étrangères a eu à répondre à des interpellations pressantes sur la politique extérieure de la France. Il a parlé avec toute la loyauté d'un esprit droit et d'un cœur honnête. Il a tenu à défendre la France d'avoir voulu prendre une initiative particulière et jouer un rôle spécial qui pourrait l'engager aujourd'hui ; il s'est efforcé de maintenir aux négociations relatives à la Grèce le caractère d'une affaire d'ordre européen. M. Barthélemy Saint-Hilaire a parlé sagement, en homme éclairé, de la nécessité de la paix, de la garantie qu'offre au repos universel le concert européen. Rien de mieux. Le plus sûr moyen de maintenir ce concert européen et cette paix, on le sent bien aux réserves, à l'attitude des divers cabinets, c'est de ne pas laisser à la Grèce cette illusion qu'en se jetant dans une aventure, sous prétexte

de réaliser les «conditions définitives et irrévocables,» elle pourrait compter sur quelques secours. L'arbitrage dont on parle aujourd'hui, cet arbitrage, pour être sans danger, ne peut être fondé que sur les prévisions inscrites au traité de Berlin, c'est-à-dire sur une rectification de frontière, et une rectification de frontière n'est pas une conquête de provinces. Les sympathies pour la Grèce sont universelles sans doute; elles sont particulièrement une des traditions de la politique française, personne ne les répudie. Pour le moment, c'est de toute évidence, elles ne sauraient aller jusqu'à se prêter à un démembrement trop visible de la Turquie et jusqu'à seconder des agrandissemens un peu chimériques, au risque de provoquer de nouvelles et plus redoutables crises en Orient. M. le ministre des affaires étrangères, si bienveillant qu'il soit pour la Grèce en souvenir de Platon et d'Aristote, n'est pas pour les aventures. Les chambres ne seraient guère disposées à encourager et à sanctionner cette politique; le pays la désavouerait plus énergiquement encore, et le meilleur souhait dont on puisse saluer l'année nouvelle, c'est que rien ne soit fait qui puisse altérer une paix jusqu'ici maintenue ou défendue par l'accord de toutes les volontés françaises.

Aussi bien, l'Angleterre elle-même, malgré les velléités de M. Gladstone, l'Angleterre est peut-être depuis quelque temps un peu moins portée à encourager les entreprises hasardeuses qui pourraient rouvrir la grande crise en Orient et rompre l'entente européenne. Elle est assez occupée de ce qui l'intéresse plus directement. Après la guerre des Zoulous à laquelle elle a eu à faire face dans les colonies de l'Afrique australe, elle vient d'être surprise tout à coup par un incident nouveau qui s'est passé dans ces mêmes régions. Il s'agit d'un mouvement des Boërs du Transvaal, qui se sont constitués en république, d'une insurrection assez sérieuse pour avoir déjà infligé un échec pénible à des troupes anglaises. Parmi ces populations du Transvaal qui sont d'origine hollandaise et qui ont été assez récemment annexées à la colonie britannique, il est resté un sentiment d'indépendance dont on n'a pas assez tenu compte, et aujourd'hui c'est une guerre nouvelle à soutenir. L'Angleterre est obligée d'expédier en toute hâte des régimens de la métropole, de Gibraltar ou même des Indes vers le Cap. La question est de savoir si, avant l'arrivée de ces forces, l'insurrection des Boërs n'aura pas pris plus de consistance et ne sera pas devenue plus difficile à vaincre; mais, en dehors de ces incidens lointains dont on finit toujours par avoir raison, l'Angleterre a chez elle, dans son propre foyer ou à ses portes, une affaire bien autrement grave, bien autrement dangereuse : c'est l'Irlande, dont l'état ne fait que s'aggraver, dont les troubles croissans semblent remplir de perplexité le ministre spécial, M. Forster, et le cabinet tout entier.

Le ministère anglais a temporisé et s'est borné à des demi-mesures;

il a envoyé quelques constables, quelques troupes, fait quelques procès, et pendant ce temps tout s'est compliqué, tout s'est aggravé en Irlande. Depuis le meurtre de lord Mountmoress, qui a été comme le signal de ce mouvement nouveau, l'agitation n'a fait que se développer et s'envenimer. Ce malheureux pays a échappé par degrés en quelque sorte à tout gouvernement régulier pour passer sous un gouvernement occulte qui dispose de tout. La ligue agraire a pris en quelques mois une extension formidable, et elle a acquis une telle puissance que rien ne lui résiste, que ses mots d'ordre sont partout obéis. Elle enlace la population tout entière dans un réseau de révolte et d'insurrection. Vainement quelques propriétaires ont essayé de résister; ils ont été presque tous obligés de s'enfuir. Ceux qui sont restés sont parfois assaillis dans leurs maisons, où ils sont mis en interdit. Les marchands, les fournisseurs refusent de traiter avec eux; leurs gens de service les quittent. Ils demeurent seuls dans d'immenses exploitations abandonnées. Sécurité des personnes, droits de propriété, rapports d'affaires ou d'industrie, tout est en suspens. Que faire contre un tel état de choses? Le gouvernement a mis en cause quelques-uns des chefs de la ligue, M. Parnell, M. Dillon, M. Sexton, qui paraissent en ce moment même devant le jury à Dublin. L'acquittement récent d'un des secrétaires de la ligue indique ce que peut être la justice. D'ailleurs un procès, quelle qu'en soit l'issue, ne remédie pas à toute une situation sociale profondément altérée. Le ministère, dit-on, entend proposer au parlement, avec des lois nouvelles sur les fermiers, une série de mesures de coercition, la suppression de l'*habeas corpus*, l'état de siège, etc.; mais ici s'élève une autre question. Les radicaux du cabinet, M. Bright, M. Chamberlain, accepteront-ils la responsabilité de la politique de répression, et ces mesures ne seront-elles pas une cause d'ébranlement dans le ministère? D'un autre côté, les députés irlandais vont se porter en nombre au parlement et en certains cas ils peuvent fournir un dangereux contingent d'opposition. Le ministère Gladstone s'est créé une situation critique; il aura sans doute plus d'une lutte sérieuse à soutenir et il s'est exposé à s'entendre dire que, s'il eût montré plus de prévoyance avant le développement de l'agitation irlandaise, il ne serait pas réduit à réclamer des moyens, peut-être inefficaces, pour une pacification qui devient de jour en jour plus difficile.

CH. DE MAZADE.

Le directeur-gérant : C. BULOZ.

PARIS. — Impr. J. CLAYE, — A. QUANTIN et C°, rue St-Benoît.

NOIRS ET ROUGES

CINQUIÈME PARTIE (1).

XXI.

Aux violentes tempêtes de l'âme succède souvent un calme plat qui les fait regretter. Le vaisseau désemparé a perdu ses agrès, sa mâture, son gouvernail. Une mer unie, huileuse, sans vagues et sans chemins, l'enveloppe de toutes parts; elle contemple d'un œil impassible cet irréparable malheur, elle insulte par son morne silence à l'immobile débris d'un coureur de mondes qui croyait aux espaces, aux vents et aux étoiles et qui ne croit plus qu'à son naufrage. Pendant trois jours, Mlle Maulabret garda la chambre et même le lit. Le moindre mouvement lui coûtait, parler était un effort qui dépassait son courage, le son de sa voix la faisait frissonner. Elle se sentait comme anéantie, comme atteinte d'une impossibilité de vivre. A peine avait-elle la force d'ouvrir les yeux, le plus souvent elle les tenait clos, ils avaient fait amitié avec la nuit et les ténèbres. Parfois la fièvre la reprenait, et alors elle rêvait qu'elle s'était égarée dans Paris, qu'elle y demandait vainement son chemin aux passans, qu'à chaque carrefour elle se heurtait contre une barrière surmontée d'un écriteau qui portait ces mots : Rue barrée pour cause de démolition. N'était-ce pas une rue démolie et barrée que son avenir?

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre, du 1er et du 15 décembre 1880, du 1er janvier 1881.

Mm Cantarel, qui pas sait auprès d'elle une partie de ses journées, commençait à s'alarmer sérieusement de son état; elle l'étonna par la rapidité de sa convalescence. Elle était jeune, elle était vaillante, et ce qui la sauva, ce fut la violence même du coup qui l'avait frappée. Pouvait-elle regretter l'homme qu'elle avait tant aimé? Il s'était dispensé de tous les ménagemens et de toutes les hypocrisies, il semblait avoir pris plaisir à se dévoiler tout entier, à tuer l'amour par la brutalité de son action. Il y a en Asie ou ailleurs des rivages rians, délicieux, plantés d'orangers ou de palmiers, qui, comme un rideau complaisant, dérobent au regard des contrées stériles et malsaines, des marais fangeux où l'on demeure embourbé, des steppes sablonneuses et maudites où habitent la faim et la soif. Mlle Maulabret revenait d'une lointaine aventure, où elle avait failli mourir. Elle avait connu ces rivages trompeurs, elle avait respiré leurs enivrans parfums; mais tout à coup la steppe et ses horreurs lui étaient apparues, elle en avait encore l'épouvante dans les yeux. Confuse de son erreur, elle se disait en frémissant : « Voilà pourtant ce qu'il y a au fond de l'amour! » Quelquefois, se détachant d'elle-même, elle se disait aussi : « Pauvre petite! comme elle l'aimait! » C'était de Mlle Maulabret qu'elle voulait parler.

Néanmoins, durant bien des jours, son cœur eut des révoltes, des mutineries; il protestait secrètement contre sa destinée, il lui reprochait ses implacables duretés. Mais peu à peu une pensée dominante s'empara de son âme tout entière, la tint sous son sceptre et en pacifia les séditions. De plus en plus elle reconnut dans son désastre une main toute-puissante qui la châtiait. Elle avait déserté son devoir, méprisé ses engagemens; après s'être donnée, elle s'était reprise, et celui à qui elle avait faussé parole avait puni son infidélité en foudroyant ses criminelles espérances. Dans ses longs entretiens solitaires avec elle-même, comme un héros de l'ancienne alliance, elle croyait voir quelqu'un qui se tenait debout devant elle, une épée nue à la main, et ce redoutable inconnu lui disait : « Je me suis servi de cette épée pour labourer ton cœur, où pullulait la mauvaise herbe. » Elle entendait dans ses nuits d'insomnie une voix qui lui criait : « Je suis le Dieu saint et jaloux, et j'ai chassé ce dieu étranger qui m'avait pris ma place. Oh! comme ton orgueil et tes joies ont péri sous ma vengeance! » Elle n'en voulait plus à personne, elle pardonnait à tous ceux qui avaient comploté contre son bonheur. N'étaient-ils pas les instrumens de cette volonté souveraine qui ne souffre point qu'on la discute et qui choisit ses ouvriers où il lui plaît? Quand Mme Cantarel essayait de la consoler, elle l'écoutait avec un sourire triste qui voulait dire : « Ah! madame, laissez donc passer la justice de Dieu! » Oui, elle par-

donnait à tout le monde, sauf à elle-même, et le plus cruel de ses remords était d'avoir fait d'un vieux prêtre le complice de son péché. Elle se reprochait de l'avoir trompé, elle s'accusait d'avoir surpris sa bonne foi et son consentement par de coupables réticences et par des supplications muettes. De quoi ne s'accusent pas les consciences rares qui se plaisent à s'accuser?

Elle allait et venait, elle avait repris sa vie accoutumée. Mme Cantarel, qui s'était mise à l'aimer tout de bon, quoique en silence, cherchait à la distraire en l'occupant, et s'était déchargée sur elle du gouvernement de sa maison. Elle s'acquittait en conscience de ses fonctions nouvelles et se donnait l'air d'y prendre quelque intérêt; mais les domestiques s'étonnaient du changement subit qui s'était fait en elle. C'était une autre personne. En moins d'une semaine, ses joues s'étaient creusées, ses traits s'étaient amincis et effilés; la fraîcheur printanière de son teint avait fait place à une pâleur lumineuse. Ses yeux, qui venaient de faire dans la vie de cruelles découvertes, avaient perdu leur velours et leur douceur caressante, ils brillaient d'un éclat fiévreux. C'en était fait de la légèreté de son pas, de la grâce enjouée de ses manières. Il y avait dans tous ses mouvemens quelque chose de net, de précis, et dans sa parole comme dans son geste une sorte d'autorité. Son malheur l'avait subitement mûrie; les grandes douleurs sont les serres-chaudes de l'âme.

M. Cantarel lui-même était surpris, presque inquiet de cette métamorphose, quoiqu'il eût en tête d'autres soucis plus dévorans. Il était tout occupé de son élection qui approchait et de ses électeurs. Il passait le meilleur de son temps à Paris, ne jouissait que le dimanche du soleil et des brises de Combard, qui séchaient ses sueurs de citoyen et de candidat. Dans ses courts loisirs champêtres, il cultivait avec amour, en compagnie de son jardinier, ce bel art, de récente invention, qui consiste à se servir de petites plantes grasses pour tracer au milieu d'un gazon des entrelacs ou des initiales. Il entendait dessiner les siennes partout, apposer sa signature et son parafe à tous ses boulingrins, estimant qu'après cette cérémonie ils seraient encore plus à lui, que la Pompadour se le tiendrait pour dit. Déjà, au bas d'une pelouse, on pouvait lire le nom de Louis Cantarel, écrit en superbes majuscules fleuries, et au-dessus : Liberté, égalité, fraternité. Qu'en pensait cette pauvre Pompadour?

Il n'attendait toutefois que le moment d'adresser à sa pupille de salutaires exhortations, accompagnées de bons avis touchant sa fâcheuse aventure. Mais, à son grand étonnement, elle lui semblait d'un abord difficile, elle lui imposait, le tenait à distance; il n'osait

pas hasarder le paquet. Le biais qu'il imagina fut de mettre sous ses yeux un numéro du *Diable borgne*, en signalant à son attention un fait divers qu'il avait marqué d'une croix. Elle frissonna comme à la vue d'un affreux reptile, mais elle ne laissa pas de lire. Elle apprit ainsi qu'une rencontre venait d'avoir lieu en Belgique entre M. Albert Valport et un rédacteur du *Diable borgne*, que dès la première passe le journaliste avait reçu un grand coup d'épée en pleine poitrine, que la blessure était fort grave, mais qu'on avait sujet d'espérer qu'elle ne serait pas mortelle. A ces derniers mots, elle tressaillit d'aise, elle poussa un profond soupir de soulagement. Le journal ajoutait : « De toutes parts les marques de la plus vive sympathie sont prodiguées à notre cher et éminent collaborateur. Tout le monde a compris que c'est la liberté de la presse qui vient d'être menacée en sa personne, cette sainte liberté pour laquelle nos pères ont combattu et versé leur sang, cette liberté précieuse qui est la sauvegarde de la morale publique et privée... » Il y en avait long sur ce sujet, et on peut croire que Mlle Maulabret n'alla pas jusqu'au bout.

— Quand on est un bretteur comme M. Valport, s'écria M. Cantarel, il est plus facile de tuer un journaliste que de lui répondre.

Il s'enhardit à passer sa main droite sur la joue gauche de Mlle Maulabret, en disant :

— Cette pauvre petite joue! la voilà toute pâle et toute creuse. Oh! le vilain garçon que ce Valport! Mais aussi, que voulez-vous attendre d'un monsieur qui n'a point de convictions politiques, d'un opportuniste qui bat la campagne quand on lui demande s'il est républicain? Heureusement nous avons des maris de rechange, et si cette mignonne veut m'en croire...

Le regard terrible qu'elle lui jeta l'interloqua tout à fait, lui ferma la bouche et le rendit à ses exercices de calligraphie botanique.

Elle roulait dans sa tête un projet, qu'elle avait rapidement mûri. Elle en toucha quelques mots à Mme Cantarel, qui s'abstint de le combattre et se contenta de dire : « A votre aise, ma chère, mais cela prouve que vous êtes encore bien jeune. » Un incident imprévu lui fit ajourner son projet. Depuis longtemps M. Cantarel se plaignait qu'on braconnât dans son parc. Il avait renvoyé son garde-chasse, qu'il accusait de mollesse et même de connivence avec l'ennemi. Mme de Moisieux se chargea de lui en procurer un autre, dont il s'accommoda. C'était un Corse, nommé Golo, ancien soldat, à l'œil vif et dur, dont le visage sec était peu avenant, sans compter qu'il portait à l'une de ses joues une grande balafre qui semblait fraîche et que, sans doute, il avait attrapée dans quelque

batterie. Sur les pressantes recommandations de la marquise, M. Cantarel agréa Golo, quoique Golo fût un fervent bonapartiste et ne s'en cachât pas. Malheureusement, sept ou huit jours après qu'il fut entré en fonctions, Golo fut pris de courbature et d'un violent mal de tête, accompagné de vomissemens. Il dut s'aliter, et le médecin qu'on fit venir crut reconnaître tous les symptômes de la petite vérole. Son diagnostic se trouva vrai.

M. Cantarel fut très affecté de ce fâcheux événement, il maudit sa malchance. Quoiqu'il eût déclaré un jour que, si on chassait les religieuses des hôpitaux, il se chargerait de soigner lui-même les varioleux et les typhoïdes, la contagion, comme on sait, lui causait quelque frayeur. Sa première pensée fut d'envoyer Golo dans un des hôpitaux de Paris, en l'y faisant conduire généreusement à ses frais. Mlle Maulabret s'y opposa avec une fermeté d'accent à laquelle elle ne l'avait pas accoutumé; elle lui représenta que le garde-chasse était trop malade pour qu'on pût le transporter, que d'ailleurs il n'était un danger pour personne, le pavillon qu'il habitait étant fort isolé.

— Très bien, dit-il ; mais qui le soignera?

— Il y a encore dans le monde, répondit-elle avec un peu d'ironie, des sœurs grises et des augustines.

— Je ne souffrirai jamais, s'écria-t-il d'un ton pontifical, qu'une béguine vienne promener ici sa guimpe et sa robe noire.

— En voici une qui vous offre ses services, lui dit-elle. Faites-lui grâce, elle n'a pas encore sa robe.

— Quoi ! vous vous chargeriez!.. Mais vous nous apporterez l'infection. Songez, mademoiselle, que j'ai charge d'âmes, que je réponds de la santé de votre tante, de mes domestiques, car pour ce qui est de la mienne, je serais prêt à tout braver, si toutefois je n'étais pas candidat,.. mais je suis candidat.

Il savait trop les égards qu'il devait au peuple souverain pour permettre qu'un de ses futurs mandataires s'exposât à être gravé.

— Il n'y a qu'un mot qui serve, Jetta, reprit-il. Si une fois vous mettez les pieds dans le pavillon de ce malheureux, vous n'en sortirez pas jusqu'à sa complète guérison.

— C'est bien ainsi que je l'entends, monsieur, répliqua-t-elle.

Une demi-heure plus tard, elle se trouvait installée au chevet du garde-chasse. Le pavillon se composait de deux pièces, d'une chambre à coucher qu'occupait le malade et d'une petite cuisine où elle se fit dresser un lit de camp. La première nuit qu'elle y passa lui fut douce. Il lui semblait qu'elle venait de se cloîtrer et que la captivité de plusieurs semaines qu'elle s'était imposée était une bénédiction du ciel. En lui confiant une tâche rebutante et pénible,

Dieu avait voulu lui témoigner qu'il s'était réconcilié avec elle, qu'il prenait en pitié sa servante infidèle. Le danger même qu'elle courait lui paraissait rempli de délices. Elle souhaitait parfois que Golo lui communiquât son mal; elle le bénissait d'avance du service qu'il lui rendrait en la défigurant, en faisant justice de cette beauté qui l'avait exposée à de tels périls et lui avait coûté tant de larmes. Mais elle s'aperçut bientôt que dans ces vœux secrets qu'elle formait il entrait un reste d'amertume ou de révolte et comme la lie d'un amour mal guéri. Elle ne souhaita plus rien. Nuit après nuit, jour après jour, elle se livrait tout entière et sans arrière-pensée comme sans distraction à sa rude besogne de garde-malade, qui lui rappelait délicieusement son passé et lui procurait un avant-goût de son avenir. Ainsi qu'une sainte religieuse, elle se fût volontiers écriée : « Je voudrais que ma profession fût une personne, pour pouvoir la serrer dans mes bras et la presser sur mon cœur. »

Dieu sait que son Corse n'était pas commode et qu'il lui donnait beaucoup de tablature, étant de ces hommes qui ont besoin d'avoir toute leur santé pour être supportables. D'habitude il avait l'humeur renfermée et taciturne; la maladie, qu'il considérait comme une odieuse injustice de la nature, le rendait bavard; il ne cessait de tempêter, de criailler. Brusque, emporté, violent et profondément ingrat, toujours prêt à se fâcher et à mordre la main qui le caressait, elle eut toutes les peines du monde à l'apprivoiser. Que d'éloquence ne devait-elle pas dépenser pour le décider à prendre ses potions, pour l'empêcher de se découvrir dans ses querelles avec son lit! Il ne lui savait aucun gré de ses soins, de son infatigable sollicitude, de son angélique patience, de ses veilles et de ses insomnies. En revanche, il ne pouvait pardonner à M. Cantarel de ne pas venir prendre de ses nouvelles en personne; il se répandait en invectives contre lui. Non-seulement M. Cantarel le laissait « crever comme un chien sans se soucier de lui; » n'avait-il pas eu le front de le chicaner un jour sur son bonapartisme, de lui soutenir que Napoléon Ier n'avait été qu'un pleutre? « — Napoléon pas pleutre, s'écriait Golo. Il avait beaucoup de talent Napoléon, plus de talent que M. Cantarel. » Jetta ne tentait pas de lui prouver le contraire, mais elle le suppliait de se calmer.

Le progrès rapide de la maladie et la perte de ses forces le rendirent plus maniable. Sans être confluente, sa petite vérole était fort sérieuse. Sa tête était bouffie, énorme et hideuse, son corps était couvert de boutons et de croûtes, que Mlle Maulabret contemplait sans répugnance et sans dégoût. Il avait renoncé à criailler, mais il geignait sans cesse et ne souffrait pas que sa garde-malade

s'éloignât de son lit. Parfois elle était près de tomber d'épuisement; quelques heures de sommeil qu'elle réussissait à prendre sur son tyran suffisaient pour la remettre sur pied, pour lui rendre toute sa vaillance. Elle pensait continuellement à mère Amélie; elle se demandait : « Serait-elle contente de moi? » Elle lui empruntait sa conscience pour se juger, et cette conscience impitoyable lui disait : « Fais taire la chair et le sang; n'as-tu pas beaucoup à réparer? Cette nuit, tu as dormi trois heures, c'est trop. Des scrupules, mademoiselle Maulabret, et encore des scrupules! Vous n'en aurez jamais assez, sœur Marie. »

Sans parler du médecin qui venait tous les matins et revenait quelquefois le soir, elle recevait souvent des visites. Mme Cantarel lui en faisait plusieurs chaque jour, d'abord parce qu'elle éprouvait le besoin de la voir, et ensuite parce qu'elle avait ainsi le plaisir d'épouvanter M. Cantarel en lui disant qu'elle l'avait vue. Elle s'amusait de ses exclamations, de ses soubresauts, de tous les vinaigres de santé dont il s'arrosait pour tenir le virus à distance. Mme de Moisieux, à qui le courage ne faisait jamais défaut quand elle avait une idée en tête, venait souvent aussi. Mlle Maulabret l'accueillait avec une politesse froide, réservée, qui n'arrêtait pas les effusions de la marquise. Elle était aussi tendre que jamais pour « sa toute belle; » mais elle ne lui chantait plus le même air. Ses entretiens étaient couleur feuille morte. Elle s'étendait sur la vanité des affections humaines et des plaisirs de la terre. Avec de grands gestes, qui faisaient cliqueter ses bracelets, elle célébrait volontiers les joies de Sion, la félicité des vierges du Seigneur qui vivent comme des anges, parce qu'elles sont mortes au monde. Quelquefois elle parlait de se faire elle-même carmélite, et ses bracelets cliquetaient encore. Après quoi elle embrassait audacieusement Jetta sur les deux joues, puis elle retournait bien vite dans son chalet, où elle se soumettait à d'énergiques et savantes fumigations que lui préparait le jeune Lara, et elle ajournait sa vêture.

Quand il fut entré dans la période de la suppuration, Golo eut de violens accès de délire et causa de graves embarras à Mlle Maulabret. Il ne pensait qu'à s'échapper, à s'en aller courir le monde; elle avait beaucoup de peine à le réintégrer entre ses draps.

Une nuit, profitant d'un léger assoupissement de sa garde-malade, il rejeta brusquement ses couvertures, et il se coulait déjà hors de son lit, quand elle accourut pour l'arrêter au passage.

— Laissez-moi! s'écria-t-il en essayant de se débattre.

— Où voulez-vous aller?

— Vous le savez bien.

— Je vous assure que je ne le sais pas.

— Il est là, reprit Golo en montrant d'un doigt menaçant la porte de la cuisine, et je veux lui brûler la cervelle.

— De qui parlez-vous? lui demanda-t-elle avec une douce autorité.

— De qui donc?.. De lui, de M. Valport.

Ce nom inopinément prononcé la fit tressaillir jusque dans la moelle de ses os. Golo se débattait de plus belle ; à force de patience et d'énergie, elle parvint à le maintenir.

— Vous étiez son garde-chasse? reprit-elle.

— C'est de l'histoire ancienne. Quand il a fait maison neuve, il y a huit mois, je suis devenu son valet de chambre.

— Et qu'avez-vous à lui reprocher?

— Il m'a sanglé la figure d'un coup de cravache.

Elle rassembla tout son courage, et poursuivant son enquête :

— Apparemment il avait à se plaindre de vous, dit-elle d'une voix haletante, vous lui aviez fait quelque chose.

— Ce n'est pas moi, s'écria-t-il, c'est l'homme à la loupe qui a tout fait.

Un souvenir traversa l'esprit de Mlle Maulabret comme un éclair. Elle se rappela qu'un matin elle avait trouvé chez Mme de Moisieux un petit homme au museau de renard orné d'une loupe, qui semblait s'occuper à quelque mystérieux tripotage. Au moment où elle entrait, ce renard venait de parler de Mlle Maulabret, et une carte qui traînait sur une table lui avait appris comment il se nommait.

— L'homme à la loupe? dit-elle. Ne s'appelait-il pas M. Mongiron?

— Eh! qui diable sait son nom? repartit Golo.

Il lui parut qu'elle tenait le fil, qu'elle devinait tout.

— Vous êtes plus coupable que vous ne le dites, continua-t-elle; car cette femme...

— Eh oui! la femme en rose, dit-il en ricanant. Elle est diablement jolie, celle-là.

— Cette femme, c'est vous qui l'avez fait entrer, c'est vous qui l'avez cachée.

Il ne répondit ni oui ni non.

— Sans doute on vous avait promis de vous procurer une autre place, si M. Valport vous chassait, et sans doute aussi on vous a payé, et la somme était ronde. Vous avez fait là un joli négoce.

Il restait muet; il avait l'air de se dire : « Bien habile qui me fera parler! » Puis la regardant d'un air farouche : — Je ne voulais pas qu'il se mariât, j'aime mieux l'autre.

Et tout à coup :

— Qui êtes-vous? s'écria-t-il.

— Je suis votre garde-malade, répondit-elle froidement.

Et le saisissant par les deux poignets, elle l'obligea de se recoucher. Il se calma pendant quelques instans, mais bientôt il recommença à s'agiter, à discourir sur sa balafre, dont il avait juré de se venger. Il s'écriait de nouveau qu'il entendait marcher quelqu'un de l'autre côté de la porte, que c'était lui, l'homme à la cravache, qu'il entendait se lever, qu'il lui ferait bien vite son affaire. Elle dut lui répéter jusqu'à cent fois qu'il se croyait à tort dans un appartement de la rue de Luxembourg, qu'il était à Combard, que derrière la porte il y avait une cuisine et que dans cette cuisine il n'y avait personne. Heureusement, à la pointe du jour, il s'endormit, et elle put se livrer à ses réflexions. Il y avait eu complot, elle en avait la preuve, et cette pensée la soulageait. Si morte qu'elle soit au monde, c'est une consolation pour la fierté d'une femme d'apprendre qu'on a dû se mettre plusieurs et user d'artifice, ourdir des trames, forger des machines pour décider l'homme qu'elle aimait à la trahir et à l'oublier. Quand Golo se réveilla, il avait recouvré son bon sens et ne se rappelait plus ce qu'il avait dit. Elle n'eut garde de l'en faire souvenir ni de le questionner davantage, elle en savait assez.

Quelques jours plus tard, le médecin lui annonça que son malade était hors d'affaire et que sa convalescence ne serait pas longue. Elle put désormais se procurer quelques heures de liberté, dont elle profitait pour se secouer, pour se remettre de ses rudes fatigues. Chaque matin, elle traversait le parc dans toute sa largeur, quelquefois même elle en sortait pour arpenter un sentier qui bordait un champ d'avoine en pente où des pommiers projetaient leur ombre. L'avoine était jaune, l'ombre était presque bleue. Le long du champ courait une haie vive, où venaient picorer les poules d'un fermier; elle les entendait caqueter, glousser doucement dans les épines. En tournant la tête, elle apercevait ce cerisier sauvage qu'elle avait vu jadis tout fleuri et qui l'avait comme ensorcelée. Que ce temps était loin d'elle! Les fleurs s'étaient changées en fruits, et la cime de l'arbre faisait une tache rouge sur le ciel. Des corbeaux, que ses cerises affriandaient, s'étaient levés avant l'aube pour les dévaliser. Aussi défians que voraces, ils étaient troublés dans leur banquet par cette promeneuse qui les regardait, et la bande tournoyait d'un vol inquiet au-dessus des branches, en croassant avec colère, tant il est vrai que tout le monde a ses chagrins. Par instans, un loriot entonnait sa pompeuse chanson, et du fond de sa solitude un coucou lui répondait.

Elle n'était pas seule dans son sentier : ce mort qui tenait tant de place dans sa vie et dans ses pensées s'y promenait avec elle.

Il faut croire que ses nuits blanches lui avaient laissé une sorte d'excitation nerveuse qui la prédisposait aux visions, car ce mort, elle le voyait distinctement. Ce n'était pas son fantôme, c'était lui-même avec sa haute taille, ses épaules osseuses, ses rares cheveux blancs, son large front, son regard sévère qui voyait tout et sa bouche au sourire ironique. Sa présence était si réelle que, sans y penser, elle marchait sur le bord du chemin pour lui en laisser le milieu, et dans ses promenades elle s'arrêtait toujours à quelques pas d'un pommier, dont les branches basses s'étendaient horizontalement, comme si elle eût voulu épargner à son invisible compagnon le danger de s'y heurter le front ou l'ennui de courber la tête. Elle lui parlait, il répliquait, tous deux raisonnaient, s'animaient, s'échauffaient, et leur dispute était sans fin, ce qui ne les empêchait pas de s'aimer beaucoup. — « Vous vous êtes trompé, lui disait-elle, et vous devez le savoir, puisque vous habitez aujourd'hui dans le pays des éternelles vérités; mais vous vouliez mon bonheur et je chérirai toujours votre mémoire ; grâce à vous, je ne serai jamais seule dans ce monde. » C'est là-dessus qu'ils se quittaient, émus et réconciliés, et en retournant dans le pavillon où Golo l'attendait, elle y rapportait non-seulement la fraîcheur du matin, mais cette divine sérénité que procurent les entretiens avec un mort, alors même qu'on se dispute avec lui. Les vivans les plus tranquilles ont un commerce agité, on ne possède pas son âme auprès d'eux; il n'y a pour l'homme de vrai repos que dans la société de l'invisible.

Dès que Golo fut guéri et put se passer de ses soins, Mlle Maulabret prit congé de lui pour retourner au château avec l'agrément de M. Cantarel, à qui le médecin affirma qu'il n'avait plus rien à redouter. L'enfant des mâquis se sépara d'elle sans émotion et sans beaucoup de cérémonie; les remercîmens qu'il lui adressa furent très courts. Il était enchanté d'être encore en vie, mais il se trouvait très laid et craignait de demeurer gravé; peu s'en fallait qu'il ne s'en prît à sa garde-malade. Elle eut raison de ne pas retarder d'un jour son déménagement, car dans l'après-midi M. le marquis Lésin de Moisieux, qui depuis quelque temps rôdait autour du pavillon, hasarda de s'y présenter pour l'y voir. Il n'y avait plus que le nid, l'oiseau était parti, ce qui lui causa un sensible déplaisir. Il se consola en faisant la connaissance de Golo. Dès la première minute, ces deux sauvages s'agréèrent l'un l'autre, se convinrent et s'entendirent. Bientôt il se forma entre eux une touchante intimité, qui devait être fertile en heureuses conséquences.

Mlle Maulabret sentait elle-même que ses nerfs étaient excités, qu'elle avait de la fièvre, de l'exaltation. Avant d'exécuter le projet qu'elle méditait, elle voulut attendre que son esprit fût rentré

dans son assiette accoutumée. Lorsqu'elle fut tout à fait calme, elle causa avec son bon sens, elle consulta sa raison, et sa raison lui déclara que son dessein était parfaitement raisonnable. Elle s'en ouvrit de nouveau à sa tante, la pria de vouloir bien la conduire sans plus de retard auprès de mère Amélie.

— Je ferai tout ce qu'il vous plaira, ma chère, lui répondit Mme Cantarel; mais, je vous le répète, vous êtes bien jeune.

XXII.

Quand Mlle Maulabret eut franchi la grille de son hôpital, elle s'arrêta un instant et se retourna. La place qu'elle embrassait de son regard était en ce moment fort animée. Il y avait dans le voisinage des démolitions et des bâtisses commencées; on voyait passer des charrettes, des tombereaux, des haquets, de pesans fardiers, chargés de pierres de taille liées par de grosses chaînes, et le sourd gémissement du pavé se mêlait au cri des essieux et au grincement de la ferraille. Sa pensée traversa cette place, où débouchaient trois rues. Il lui parut qu'il était indifférent de s'engager dans l'une ou dans l'autre, que par des détours plus ou moins longs elles conduisaient toutes au même endroit, qu'en les remontant on était sûr d'arriver dans un lieu fatal, où se passaient des choses étranges autant qu'odieuses. Il y avait là d'élégans entresols, dans lesquels on s'assemblait avec ses amis pour dire adieu, le verre en main, à sa jeunesse et à des enchantemens qu'on quittait à regret. Pour étourdir son chagrin, on prononçait des discours, on portait des santés, et tout à coup des trappes s'ouvraient, il en sortait des femmes vêtues de rose. A leur vue, on oubliait tout, on faussait sa parole, on trahissait gaîment la foi jurée, en se disant: « Je vais lui briser le cœur, à cette pauvre enfant, et il pourrait bien se faire qu'elle en mourût ou qu'elle en devînt folle; mais qu'importe?.. » Effectivement il n'importait guère, puisque l'accusé ne daignait pas même se défendre!

Elle traversa la cour et s'arrêta encore. Dans les bruits rapprochés ou lointains, dans les confuses rumeurs qui arrivaient à son oreille, elle croyait reconnaître la voix du monde qui l'appelait par son nom, l'invitait ou la narguait. Quoiqu'elle n'eût jamais vu l'océan qu'en idée, elle pensait à son écume et à ses trahisons, à son immensité tourmentée, à ses récifs perfides, à l'éternelle sédition de ses vagues, au ténébreux mystère de ses abîmes muets. Elle s'engagea dans le vestibule, puis dans la cage de l'escalier tournant, et par degrés les bruits s'amortirent. Quand elle eut atteint une petite porte en anse de panier dont la vue lui fit battre

le cœur, elle n'entendit plus rien, et sur sa figure se peignit la joie radieuse d'un naufragé qui surgit au port.

Elle entra, elle trouva la chambre vide, elle s'informa. On lui apprit que la mère était au parloir, qu'elle ne tarderait pas à revenir. Elle l'attendit en conversant tout bas avec un crucifix d'ivoire qui jadis l'avait vue pleurer et qui plus tard l'avait vue sourire. Il abaissait sur elle en ce moment un regard de miséricorde, il faisait fête à sa repentance.

Tout à coup un pêne à demi-tour glissa dans sa gâche, une robe noire apparut sur le seuil, un éclair jaillit de deux petits yeux dont les colères étaient terribles, et une voix frémissante, farouche, semblable à une des trompettes du jugement dernier, s'écria :

— Ah ! vraiment, mademoiselle,.. c'est donc vous?

Ce cri signifiait : « Vous n'avez rien à m'apprendre, sœur Marie, qui n'êtes plus pour moi que Mlle Maulabret. J'ai tout appris, je connais votre crime, j'en sais toute l'aventure, le commencement, le milieu et la déplorable fin, que Dieu bénisse à jamais ! Eh ! vraiment, c'est vous, et je ne m'en étonne guère, je vous attendais; mais je suis partagée entre l'impatience que j'avais de vous voir et l'horreur que vous m'inspirez. Oui, c'est bien vous, et je m'indigne que vous osiez reparaître ici, devant moi, devant ce Dieu crucifié qui vous maudit. Pourtant votre audace me plaît, car je pourrai vous dire tout ce que je pense de vous. Si mes lèvres, que la colère divine a touchées de son charbon, avaient été condamnées à se taire, je crois vraiment que j'en serais morte. »

Mlle Maulabret se laissa tomber sur ses genoux; levant son visage vers la mère, elle lui dit :

— Regardez-moi, ma mère, et faites-moi grâce.

Mère Amélie la regarda. Bien que l'histoire que racontait ce visage ravagé par le chagrin la touchât peu, elle se sentit désarmée. Elle s'affligeait seulement de voir qu'en perdant sa santé, ses couleurs, son éclat, la délicieuse pureté de ses contours, il avait conservé toutes ses grâces. Mais quoi ! il fallait laisser agir le temps, il en viendrait à bout. Elle se taisait; Dieu avait parlé avant elle et ne lui avait laissé rien à dire. Il avait tiré de ces beaux yeux toutes les larmes qu'ils pouvaient verser et leur avait fait dégorger le poison dont ils s'étaient abreuvés; il avait promené dans ce cœur infidèle un fer rouge pour le guérir par d'autres plaies des blessures que lui avait faites le monde; le vent de sa colère avait soufflé sur cette fleur et l'avait consumée jusque dans ses racines. Que restait-il à faire? Quels reproches adresser utilement à qui avait tant pleuré? Elle eût perdu ses paroles, elle n'aimait pas à les perdre.

Elle s'assit, et prenant entre ses mains de cire la tête de Jetta agenouillée, elle se contenta de lui dire :

— Vous avez donc bien souffert?

— Ah! ma mère, il me semble que c'est par miracle que je vis encore.

— Et vous ne croyez plus à l'amour? demanda-t-elle encore avec un accent d'âpre ironie.

— Je vous assure que je suis guérie, bien guérie... Dieu m'a traitée par le fer et par le feu.

— Ainsi cet homme?..

— Oh! je vous en supplie, ne parlons pas de lui.

— Vous le haïssez?

— A quoi bon le haïr, ma mère?.. Il est plus simple de l'oublier.

Mère Amélie se tut quelques instans. Elle contemplait d'un œil dur, courroucé, cette jeune pécheresse dont la tête reposait sur ses genoux et à qui les mains d'une sainte servaient d'oreiller. Elle s'étonnait, elle s'indignait comme une panthère qui verrait une gazelle venir se coucher entre ses pattes et chercher un asile sous sa griffe. Des paroles amères montaient incessamment de son cœur à ses lèvres, mais la pitié lui fermait la bouche, sa colère en était réduite à ronger et à mâcher son frein. Elle finit par dire :

— Les voies du Seigneur sont mystérieuses; qui oserait discuter ses dispensations? Il fait bien tout ce qu'il fait, et ses élus n'ont pas le droit de se plaindre de la façon dont il les traite. Les uns entrent dans son royaume d'un bond et de plein vol. A d'autres il inflige de cruelles expériences; il leur ordonne de se traîner jusqu'à lui à travers les chemins rocailleux ou fangeux du monde, jusqu'à ce qu'il lui plaise de faire grâce à leurs lassitudes et à la meurtrissure de leurs pieds... Vous avez fait ce voyage, il vous en souviendra longtemps. Vous voilà rendue à vous-même et à Dieu. Je voudrais croire que c'est à jamais.

— Oh! ma mère, je vous assure...

— Je crains celui qui rôde éternellement autour des bergeries, interrompit-elle.

— Ne suis-je pas sous votre garde?.. Celui dont vous parlez n'entre pas ici.

— Fort bien, mais dans une heure vous ne serez plus ici.

Mlle Maulabret releva la tête et s'écria avec un élan d'enthousiasme et de joie :

— Ma mère, je suis venue, je suis venue... et je ne m'en irai plus.

Mère Amélie la regardait avec étonnement; elle ne comprenait pas ou ne voulait pas comprendre.

— Oui, grâce à Dieu, je suis ici, et je compte y rester à jamais, reprit la jeune fille avec une volubilité de langue qui semblait trahir un retour d'incorrigible jeunesse et qui n'était que l'effusion d'une âme trop pleine, pressée de répandre son abondance. Ne croyez pas que je parle en étourdie ; j'y ai bien pensé, j'ai longuement réfléchi, et je suis sûre, tout à fait sûre de ce que je vais vous dire. Personne ne cherchera à me faire revenir sur ma résolution. Ma tante, que j'ai pressentie, n'a trouvé aucune objection à me faire. Quant à M. Cantarel,.. songez que les circonstances sont bien changées, que Mme de Moisieux, qui le gouverne, a renoncé à ses espérances, à ses desseins sur moi, qu'il n'a plus aucune raison de contrarier ma vocation, de me retenir malgré moi dans le monde... Donnez-moi bien vite une plume et du papier, je veux lui écrire tout de suite, et ma lettre sera courte : « J'y suis, j'y reste. » Et voilà tout.

L'étonnement de mère Amélie se changea en stupeur. Elle s'écria :

— Vous êtes folle... Et le testament?

— Eh! oui, le testament,.. reprit Mlle Maulabret. Il sera exécuté, le testament. La fortune qui m'était offerte servira à fonder une maison de santé, et tout le monde s'en trouvera bien. Oh! ne croyez pas que je la regrette, cette fortune. Je viens de passer des mois et des mois chez un millionnaire. Personne n'est heureux dans cette maison qui sue l'or. Je me suis rappelé bien souvent l'histoire de ce roi malade, à qui son médecin déclara qu'il ne serait guéri que le jour où il appliquerait sur sa poitrine la chemise d'un homme heureux. On le chercha dans tout le monde, cet homme heureux dont la chemise devait guérir un roi. On finit par le trouver; hélas! il n'avait point de chemise... O pauvreté bénie! quand je suis arrivée ici, je n'avais rien ; pauvre on m'a reçue, et pauvre j'y reviens. Qu'y a-t-il donc de changé?.. La dot que je n'apporte pas, je la remplacerai par un redoublement de soins et de charité. Oh! comme je vais les aimer, nos chères malades! Je les aimerai, comme disait quelqu'un, avec toute ma raison et avec toute ma folie, ou plutôt je les aimerai avec tout mon chagrin et avec tout mon repentir qu'elles transformeront en joie... Ah! ma mère, donnez-moi bien vite quelque vilaine plaie à panser. Y a-t-il ici quelques linges si infects que vos infirmières répugnent à les toucher? C'est moi qui les blanchirai, et dans leur souillure je laverai mes mains, mes souvenirs et mon cœur.

A la stupeur qu'éprouvait mère Amélie avait succédé une impatience qui ne pouvait plus se contenir.

— Assez, de grâce, assez, répondit-elle d'une voix qui descendait des nues. Vous avez la tête romanesque, mademoiselle Maula-

bret, et vos chimères vous font extravaguer. Est-il donc besoin de vous dire que, si la fortune, dont vous parlez si légèrement, est un instrument de perdition pour les infidèles et les impies, elle est le plus puissant moyen de salut dans les mains de Jésus-Christ et de ses serviteurs? Faut-il vous représenter que, si l'église ne demande rien à qui n'a rien, elle a le droit de demander beaucoup à qui possède beaucoup, et que les mains pleines qui se vident complaisamment au profit du monde enrichissent Satan et dépouillent Dieu?.. Mais je ne veux pas descendre à raisonner avec vous. Il doit vous suffire de savoir, ajouta-t-elle d'un ton impérieux, que ce que vous désirez est impossible, vous m'entendez, impossible.

A son tour Mlle Maulabret la regardait avec attention et avec une sorte de saisissement. Ces petits yeux noirs dont jadis le regard la faisait trembler et dans lesquels je ne sais quelle sainte avarice venait d'allumer une flamme sombre, il lui sembla qu'elle en découvrait le fond. Elle devina subitement beaucoup de choses qui lui avaient échappé : cette servante de Dieu et des pauvres lui apparut tout à coup telle qu'elle était. Elle passait sa vie à se macérer, à se mortifier, à châtier sa chair et son sang, elle avait renoncé à tout, retranché sans regret comme sans pitié ses désirs et ses besoins, elle était morte à elle-même; mais elle revivait glorieusement dans la communauté à laquelle son corps et son âme s'étaient donnés. Ce moi qu'elle avait immolé était remplacé par un autre qui était immense, qui aspirait à couvrir la terre, et elle s'en faisait un Dieu, et sa pauvreté volontaire entendait que son Dieu fût riche.

Mère Amélie se méprit au silence que gardait Jetta et qu'elle interpréta comme une marque de confusion et de contrition. Elle lui dit d'un ton moins sévère :

— Eh! sans doute je comprends votre impatience... Un peu de courage, mon enfant! Seize mois seront bientôt passés.

Mlle Maulabret n'était plus agenouillée, elle venait de s'asseoir. Elle répondit :

— Dans seize mois, ma mère, il en sera comme aujourd'hui. Ces douze cent mille francs ne seront jamais à moi, je n'en pourrai jamais disposer.

— Quelle énormité me dites-vous là? Ah! vraiment, vous avez l'esprit malade... Mais vous oubliez que je le connais, ce testament, que je l'ai lu... Prétendez-vous m'en imposer?

— Que voulez-vous, ma mère? répliqua-t-elle doucement, il m'est venu à ce sujet un scrupule.

— Un scrupule! fit mère Amélie d'un ton presque gausseur. Un scrupule!

— Ne m'avez-vous pas souvent répété que je n'en aurais jamais assez?

— Il y a scrupules et scrupules, mademoiselle, et je vous engage à distinguer entre ceux que l'église approuve et ceux qu'elle condamne comme une suggestion du démon et de l'orgueil... Avez-vous fait part du vôtre au prêtre qui vous confesse?

— Non, ma mère.

— Et sur de tels sujets vous vous en rapportez à votre propre sagesse?.. Vous qui avez prononcé dans votre cœur le vœu de pauvreté, ignorez-vous qu'il vous oblige à vous dépouiller de tout, de vos vaines pensées, de votre raison trompeuse, de votre volonté propre?..

— Et même de ma conscience?

— Eh! sans doute. C'est à l'église de régler cette horloge.

— J'avais toujours pensé, ma mère, que ma conscience était un dépôt de Dieu, et je me croyais tenue de la lui rendre un jour telle qu'il me l'a donnée.

— Mais vous n'êtes donc plus catholique? repartit la mère avec emportement. Hélas! le monde vous a gâtée, vous êtes devenue chicaneuse, ergoteuse... Voyez pourtant où mène l'ergoterie! Nos sœurs, les filles de Sainte-Marthe, ont eu comme vous des scrupules, elles se sont fait une conscience de croire à l'infaillibilité du saint-père... Où en sont-elles?

— Les filles de Sainte-Marthe passent cependant pour être de pieuses et fidèles servantes de Dieu et des pauvres.

— C'est possible, mais les rébellions de leur esprit ont frappé leur ordre de stérilité; elles ont de jour en jour plus de peine à se recruter, et avant peu la Pitié ne sera plus à elles... Mais de quoi parlons-nous là? Veuillez, je vous prie, m'expliquer quel est ce terrible scrupule qui vous est venu.

Mlle Maulabret se recueillit un instant. Puis elle répondit en baissant les yeux :

— J'ai appris de M. Vaugenis que mon grand-oncle Antonin s'était occupé de me marier et que les douze cent mille francs qu'il m'a légués sous condition étaient dans sa pensée une dot qu'il me préparait. Un papier qu'on m'a montré le prouve. Ce mariage, ardemment souhaité par lui, a été sur le point de se faire; Dieu l'a défait, et je l'en remercie à genoux. Mais ceci, ma mère, est une question de bonne foi. J'y ai pensé pendant des jours et des nuits, et plus je réfléchis, plus l'intention du testateur me paraît évidente. S'il avait pu deviner que, deux ans plus tard et contrairement à tous ses vœux, je me déciderais à entrer en religion, il se fût dit que je n'avais besoin de rien et il ne m'eût rien

laissé. Mon bonheur lui était cher, il s'est trompé, mais je dois respecter son erreur. Les malades qui seront soignés dans la maison de santé qui portera son nom et dont il avait lui-même réglé les statuts, me sauront gré de mon abandon volontaire. Si j'agissais autrement, dussé-je me vêtir dès demain de cette sainte robe que vous portez, elle ne me protégerait pas contre les inquiétudes de ma conscience.

— Ah! le voilà donc ce fameux scrupule! répliqua mère Amélie en donnant carrière à sa passion. A quelles misères vous arrêtez-vous! de quelles pauvretés vous payez-vous donc! Eh! sans doute, Dieu soit loué! il s'est trompé, cet athée. Le méchant fait toujours une œuvre qui le trompe... Ah! ses dernières volontés, ses intentions suspectes et douteuses vous sont sacrées! C'est avoir pour lui beaucoup de respect. Mademoiselle, permettez-moi de vous le dire, c'est pousser jusqu'au fétichisme le culte que vous inspire un homme qui a passé sa vie à outrager Dieu par ses paroles comme par ses pensées, et qui expie aujourd'hui ses insultes dans l'étang de soufre et de feu!

Mlle Maulabret n'était plus assise, elle était debout. Le charme était rompu. Ce long et pénible entretien avait tour à tour froissé les délicatesses de son âme, offensé la droiture de sa conscience et fait justice du respect craintif que lui inspirait mère Amélie, dont les dernières paroles venaient de la blesser en plein cœur. Elle bondit sous le coup. Quelques mois auparavant elle avait défendu la sainte contre son tuteur, elle défendit l'athée contre la sainte, et d'un ton si véhément que mère Amélie stupéfaite pensa tomber à la renverse; elle lui repartit :

— Pouvez-vous bien parler ainsi d'un homme dont je vénère la mémoire? Dieu m'a accordé la grâce de lui fermer les yeux, de recueillir son dernier soupir. Pendant que je priais pour lui, j'ai senti que Dieu lui-même unissait nos âmes. Je l'ai vu mourir avec la tranquillité d'un héros et en me témoignant toute la tendresse d'un père; je lui ai juré que je l'aimerais toujours comme sa fille, et je vous le dis, ma mère, je ne voudrais pas d'un ciel où je n'aurais pas l'espoir de le retrouver.

Mère Amélie se leva à son tour. Reculant de deux pas, l'œil enflammé, agitant ses bras, elle s'écria d'une voix tonnante :

— Mademoiselle Maulabret, c'est Satan lui-même qui parle par votre bouche.

Puis elle allongea la main vers le crucifix : — J'en atteste, ajouta-t-elle, ce Dieu qui nous écoute.

Mlle Maulabret s'approcha du crucifix, le contempla pendant quelques secondes et lui dit en s'inclinant et pliant le genou :

— O mon Dieu, vous ne me faites pas peur, et j'abandonne sans crainte à vos jugemens tous ceux que j'aime, car vous êtes un Dieu de grâce et de miséricorde, et ce ne sont pas les clous dont vos mains sont percées qui vous retiennent à cette croix, c'est votre tendresse infinie pour les pécheurs. O mon Dieu, comme vous-même, votre justice est l'éternelle prisonnière de votre amour.

Ayant prononcé ces paroles avec l'exaltation d'une inspirée, elle fit deux fois le tour de la chambre; dans son trouble, elle cherchait partout une issue qu'elle ne trouvait pas. Mère Amélie, épouvantée de l'état où elle la voyait, s'efforçait de la calmer et lui disait : « Jetta, Jetta, écoutez-moi. » Elle ne l'entendait pas. Elle finit par ouvrir la porte qui donnait dans la grande salle, et d'un pas rapide elle s'achemina à travers deux longues rangées de lits, sans les apercevoir. Mère Amélie la suivait, éperdue, hors d'elle-même, faisant de grands gestes, balbutiant des mots incohérens, commençant des phrases qu'elle n'achevait pas. Étonnées d'un spectacle si nouveau, les malades se mettaient sur leur séant, les convalescentes laissaient tomber leur tricot, toutes ouvraient de grands yeux pour regarder passer cette tempête. Mlle Maulabret venait d'atteindre l'extrémité de la salle, elle traversa le vestibule, descendit quelques marches et sa robe qu'elle oubliait de relever en balayait la poussière. Mère Amélie, appuyée sur la balustrade, attacha sur elle un regard désespéré; elle croyait voir s'enfuir dans la cage de cet escalier un rêve, une grande espérance qui lui était plus chère que la vie et qui allait disparaître à jamais. Les songes s'évanouissent au chant du coq; pourquoi le coq avait-il chanté? Elle se reprochait les vivacités blessantes de son langage, les échappées de son humeur impétueuse et altière. Si les violens conquièrent le royaume des cieux, ils empêchent quelquefois les autres d'y entrer. Elle fit un dernier effort; elle cria : « Sœur Marie! sœur Marie! »

Cette fois Mlle Maulabret l'entendit, elle s'arrêta, fit volte-face, remonta lentement les marches, et se jetant dans ses bras, elle lui dit :

— Ma mère, pardonnez-moi; j'ai manqué au respect que je vous dois.

Mère Amélie sentit renaître sa confiance, et avec l'accent du triomphe :

— Mon enfant, hâtez-vous de me dire que vous vous repentez du chagrin que vous m'avez fait.

— Oui, ma mère, je m'en repens. Pourquoi donc suis-je venue ici?

Cette réponse équivoque répandit quelque baume dans le cœur

ulcéré de la sainte. Elle aurait voulu renouer l'entretien, mais Jetta était déjà au bas de l'escalier, où l'attendait une surprise. Elle vit surgir devant elle l'homme à la loupe, lequel ayant reçu quelques heures auparavant la visite de Mme de Moisieux, s'empressait d'apporter des nouvelles, sans se douter qu'on en avait à lui donner. En passant près de Mlle Maulabret, il lui jeta un regard oblique et vipérin, la reconnut, hésita s'il la saluerait; dans le doute il s'abstint. Cette rencontre la rendit pensive; elle se sentit confirmée dans de vagues soupçons qui lui étaient venus et qu'elle avait repoussés comme absurdes.

Elle se promena pendant quelques minutes le long de la grille, attendant avec impatience Mme Cantarel, qui apparut enfin dans son coupé et qui lui dit en lui ouvrant la portière :

— Vous nous revenez, ma chère?

— Vous aviez raison, madame, répondit-elle avec un sourire amer, vous aviez raison, j'étais bien jeune.

XXIII.

Pendant les jours qui suivirent, M. Cantarel fut le plus allant, le plus affairé des hommes. Le conseiller municipal dont il convoitait la succession avait accepté un poste incompatible avec l'édilité. Son siège vaquait depuis plusieurs mois; après ce long délai, que M. Cantarel qualifiait d'impolitique et d'indécent, les électeurs du quartier venaient d'être convoqués pour le second dimanche de septembre. La campagne allait s'ouvrir, et le propriétaire du château de la Pompadour avait la fièvre; à ses vives espérances se mêlaient quelques appréhensions. Il avait déjà péroré dans des réunions publiques ou privées avec des fortunes diverses. La parole a ses hasards, il ne l'avait pas toujours à son commandement, ses répliques manquaient parfois d'à-propos. Les questions, les apostrophes à brûle-pourpoint le troublaient; à vrai dire, il n'improvisait bien que les discours qu'il avait écrits à tête reposée et appris par cœur. Il enviait le sort des prédicateurs, qui parlent tout seuls sans que personne les interrompe. Aussi cherchait-il l'occasion d'exposer une fois ses principes, de donner un libre cours à son éloquence en prononçant en lieu sûr une longue harangue que personne n'interromprait, et que reproduirait intégralement *la Vraie République*.

Cette occasion, il crut l'avoir trouvée. Deux semaines avant que s'ouvrît le scrutin, Combard devait célébrer sa fête patronale. Il proposa qu'elle se fît chez lui, il se déclara charmé de mettre son parc à la disposition de la commune, et Dieu sait que d'habitude ce

parc était hermétiquement fermé, qu'on n'y pénétrait pas sans montrer patte blanche; bref il s'engageait à bien faire les choses. Cette offre bénévole et courtoise donna lieu à de vives discussions. Combard était une des rares communes du département qui fussent restées fidèles au souvenir et au culte de l'empire; le maire et le conseil municipal presque à l'unanimité étaient d'aussi fervens bonapartistes que Golo. On était partagé, combattu. On avait peu de goût pour les opinions comme pour la personne de M. Cantarel, mais il paraissait impolitique de se brouiller avec lui, de refuser l'assistance d'un millionnaire qui se chargeait de donner à la fête un éclat inaccoutumé. La politique l'emporta, la proposition fut agréée. M. Cantarel s'empressa de convier son comité, son état-major électoral et une cinquantaine des meneurs les plus influens, les plus remuans du quartier très démocratique où il s'apprêtait à jouer sa grande partie. Ils devaient arriver à Combard par un train spécial, traînés par une locomotive non moins spéciale, chauffée à ses frais.

Il parut enfin ce grand jour qui devait laisser à tous les habitans de Combard d'impérissables souvenirs. Le commencement en fut heureux. Le temps était superbe, un vrai temps de cristal. C'était une de ces belles journées du mois d'août où tout brille, tout resplendit, où les murs, les pierres, les feuilles des arbres accrochent au passage les rayons du soleil et tour à tour absorbent ou dégagent de la lumière; les girouettes et le sable des allées semblaient se renvoyer des étincelles. Les ouvriers que M. Cantarel avait fait venir de Paris s'étaient distingués; tout était prêt. La façade du château était pavoisée; on apercevait à l'entrée d'une charmille un buffet richement fourni, richement décoré. Une vaste tente dressée pour le festin du soir abritait une immense table en forme de fer à cheval; un autre pavillon planchéié devait servir au bal. Partout s'élevaient des ifs chargés de lumignons, des mâts vénitiens où flottaient des flammes rouges, des banderoles et des fanons; partout s'étalaient au soleil des arcs de verdure, des inscriptions, des devises. Un grand drapeau tricolore ombrageait le buste de Danton et son bonnet phrygien.

Les habitans du château étaient déjà sur pied et à leur devoir, attendant leurs hôtes. Mme Cantarel s'occupait du buffet; elle avait sa robe de tous les jours et son visage ordinaire, où se révélait son éternelle indifférence, accompagnée de son éternelle ironie; depuis longtemps la vie n'était plus pour elle qu'un spectacle, et pourvu qu'il y eût matière à gloser, le reste lui importait peu. Mlle Maulabret rappelait aux grands laquais leur consigne ou vaquait activement aux soins qu'il plaisait à M. Cantarel de lui confier;

elle était accorte, allègre; elle s'était promis de ne pas attrister la joie des autres. Mme de Moisieux arriva avant tous les invités. Charmante, le front épanoui et vainqueur, elle promenait de place en place l'exquise élégance de sa toilette et l'ombre de son parasol rouge, non sans rêver secrètement aux fêtes de Fontainebleau ou de Compiègne. Assurément elle se fût volontiers soustraite à la corvée qu'on lui imposait; mais le moyen de prétexter une migraine sans se brouiller avec M. Cantarel, qui se faisait une joie de la rendre témoin de ses triomphes oratoires? D'ailleurs il lui avait représenté qu'il y allait de l'intérêt de son fils qu'elle prît part à cette grande agape démocratique; il entendait même qu'elle présidât au banquet où devaient trinquer ensemble les gros bonnets de Combard et la députation parisienne. — « Nous mettrons tout cela dans *la Vraie République*, » lui avait-il dit, car on devait tout mettre dans *la Vraie République*. Ce qui la consolait, c'est qu'elle avait eu des nouvelles de certaine visite qu'on avait faite dans un hôpital et que, tout pesé, elle augurait favorablement du résultat. Elle témoignait à Mlle Maulabret le gré qu'elle lui en savait, le bien qu'elle lui voulait, en lui envoyant de la main, à travers l'espace, des baisers qui arrivaient rarement à leur adresse.

Quant à M. Cantarel, il n'en avait pour le moment qu'à son cher Léon, qu'il avait fait venir de bonne heure pour lui donner ses dernières instructions. Ce cher Léon était un de ses rédacteurs, son courriériste de confiance, chargé de tout voir et de tout raconter, joli garçon au teint mat, vif, pimpant, frisoté, qui, en marchant, tortillait des hanches, esprit fort déluré, sceptique sans vergogne et, lorsqu'il le fallait, poussant l'hyperbole jusqu'à l'impudeur, se moquant de tout et toujours prêt à siffler la pièce, mais plein de dévotion pour la recette, au demeurant sténographe consommé. A vrai dire, en cette occurrence, sa sténographie était assez superflue, le discours de M. Cantarel était écrit; mais il n'aurait eu garde d'en convenir, il se targuait de parler d'abondance, il affirmait que les bonnes idées ne lui venaient que dans le moment. — « Serai-je bien inspiré tantôt? » disait-il modestement à son cher Léon, qui le rassurait avec des sourires ambigus et perfides.

A trois heures, la terrasse commençait à se peupler. Quelques conseillers municipaux, quelques notables avaient allégué une indisposition, inventé une défaite pour ne pas venir. Par ordre supérieur, le curé, quoique à regret, était resté dans sa cure, et M. Cantarel n'en était pas marri, une robe noire eût tout gâté. Mais le maire arriva l'un des premiers. C'était le comte de Noisy, ancien chef de cabinet de M. de Moisieux, qui plaisait aux paysans par la liberté de ses propos et par sa bonhomie à double fond. Il s'était

fait depuis longtemps *gentleman farmer*, cultivait philosophiquement son petit domaine, toujours de belle humeur, sans oublier jamais ses rancunes et ses mépris. Il se présenta en frac noir et en cravate blanche, la bouche en cœur, faisant la mine la plus adorable au plus mauvais jeu. Il salua gracieusement M. et Mme Cantarel, mais en abordant la marquise, il eut une façon de lui toucher la main qui signifiait : « Il n'y a ici que vous et moi qui soyons du même monde. » Il se promena longuement avec elle, et quoiqu'ils fussent l'un et l'autre de trop profonds politiques pour laisser échapper un mot qui ne fût pas de saison, les regards qu'ils échangeaient voulaient dire : « Ce qui était dessous est dessus, ce qui était dessus est dessous; quand donc viendra le grand coup de balai? » Et sans parler, ils se promettaient l'un à l'autre d'être tous deux du côté du manche.

A la suite de leur maire qui leur avait frayé le chemin, les paysans affluaient. Ils s'étaient demandé : « Ira-t-on? » Ils s'étaient répondu : « Tout de même. » Et tout de même ils arrivaient, tout de même ils regardaient, comptant leurs pas, l'air placide, laissant baller leurs bras qui sortaient de manches trop courtes, ou les croisant derrière leur dos, ou tourmentant une paille entre leurs doigts noueux. Ils remarquaient tout sans qu'il y parût, et ils gardaient soigneusement pour eux leurs remarques. A leurs admirations se mêlaient de profonds calculs de tête, ils supputaient le prix de revient. On leur faisait à tous un excellent accueil. Ce n'est pas en vain que s'étalaient au milieu d'une pelouse les trois mots de liberté, d'égalité, de fraternité, écrits en plantes grasses. Le maître de la maison distribuait à tout le monde d'égales poignées de main, et on lisait dans ses yeux cette grande pensée : « Nous sommes tous frères. » Cette vaste propriété, si bien gardée, était ouverte à tout venant, les grilles étaient béantes et semblaient s'en étonner, entrait qui voulait, et on était libre d'aller, de venir, de circuler, sauf le respect dû au propriétaire et à ses grands estafiers de laquais, raides et gourmés dans leur livrée marron. Il y a cependant des limites à tout. Un de ces rustiques, moins timide que les autres, prit la liberté de faucher une fleur au passage. Un des grands laquais le tira par la basque de son habit, en lui disant :

— A bas les mains ! Ici on regarde, mais on ne touche pas.

— Et sous votre couvert, répondit-il en montrant du doigt la tente dressée pour le banquet, sera-t-il permis de toucher ?

L'autre, qui possédait la pensée de son maître, répliqua en ricanant :

— Parbleu ! vous aurez les restes de Ménilmontant, s'il en laisse.

On préluda bientôt aux jeux de la jeunesse. Au milieu d'un frais

gazon, une lice avait été préparée et tendue de cordes. La foule s'y porta. Derrière un mât de cocagne, s'élevait une estrade où étaient exposés les prix. Il y avait là deux fusils de chasse, un entassement de cravates, de souliers ferrés, des bonnets de toutes formes, des fichus, des robes, des pendans d'oreilles, des sacs à ouvrage, quelques pièces d'argenterie qui reluisaient au soleil dans leurs écrins entr'ouverts, riche butin que cinquante garçons et autant de jeunes filles s'apprêtaient à se disputer. Les garçons étaient robustes, carrés d'épaules; la lourdeur de leur démarche témoignait que leur occupation quotidienne était de fatiguer la terre et d'être fatigués par elle. Mais, revenus de leur premier ahurissement, ils secouaient leur timidité, et un verre de vin aidant, ils ne songeaient qu'à se divertir; ils remuaient joyeusement leurs gros bras et leurs grosses hanches. Pomponnées, attifées, les jeunes filles ne paraissaient pas être leurs sœurs ou leurs cousines, elles semblaient d'un autre monde. Elles étaient frêles, délicates, un peu pâlottes, et elles affectaient des mouvemens mignards de demoiselles. Elles avaient des mains blanches, avec de petites piqûres au bout de l'index, comme il convient à des doigts qui cousent et n'ont rien à démêler avec la terre. Elles étaient la plupart tête nue, un nœud de ruban ou une fleur dans leurs cheveux, plusieurs portaient des robes de soie. De Combard on aperçoit chaque soir à l'horizon une grande lueur rouge, et on sait que Paris est là, qu'il s'occupe d'éclairer sa nuit. Mais ce n'est pas seulement la clarté de son gaz et de ses réverbères qu'il projette sur sa banlieue, il y fait rayonner aussi ses goûts, ses modes, ses fantaisies. Presque toutes ces jeunes Combardaises avaient fait dans la grande ville leur apprentissage de couturières ou de blanchisseuses, elles en avaient rapporté ce grand principe que tant valent les dessous, tant vaut la femme, et délicatement elles relevaient le bas de leur robe pour laisser voir à l'univers que leur jupe était brodée et d'une irréprochable blancheur. Au surplus, elles se donnaient des airs supérieurs, indifférens, des airs de princesses qui se prêtent bénévolement et par pure obligeance aux plaisirs qu'on leur prépare, mais qui ne les prennent pas au sérieux. Elles ne regardaient personne, elles regardaient seulement si on les regardait, et retouchant du bout du doigt leur coiffure, elles semblaient dire : « Tout ceci ne nous touche guère, mais nous nous amuserons tout de même. » Et tout de même elles s'amusaient. *Tout de même* était le mot du jour, et c'est le mot des villages.

Quand on eut grimpé au mât de cocagne, quand on eut couru les pieds pris dans un sac, on en vint au jeu du baptême. Chacun des concurrens, armé d'un long bâton, s'installait à son tour dans un

petit char, qui glissait sur un plancher incliné où l'on avait pratiqué des raînures. Tout en glissant, ils devaient au moment propice heurter de leur bâton un baquet suspendu et pivotant. S'ils le frappaient trop haut ou trop bas, le baquet se renversait et répandait sur eux toute son eau; c'était un vrai déluge. La plupart recevaient ce baptême, ils se secouaient comme un chien qui sort d'une rivière et les gros rires de l'assistance montaient jusqu'au ciel. Quand les garçons eurent fini, ils quittèrent la lice, où les filles prirent leur place. On leur bandait les yeux, et d'un grand coup de gaule elles devaient écraser à l'aveuglette un œuf posé dans l'herbe ou trancher avec des ciseaux le fil auquel pendait une poupée. Beaucoup recommençaient jusqu'à dix fois sans réussir; quelques-unes parvenaient à relever sournoisement le bandeau, et ces aveugles étonnaient le monde par leur clairvoyance. Mais Mlle Maulabret y mettait bon ordre, elle ne souffrait pas qu'on trichât.

M. Cantarel, qui n'ambitionnait que les grands rôles, chargea le maire de distribuer les prix. M. de Noisy accepta de bonne grâce, en se faisant aider par Jetta, qui lui plaisait beaucoup. Il appelait les vainqueurs par leurs noms et prénoms, elle leur décernait la récompense due à leurs exploits. Les rôles avaient changé. Les garçons, que tant de regards braqués sur eux rendaient confus, s'avançaient gauchement, paraissaient honteux, s'empêtraient. Les jeunes filles ne s'inquiétaient plus qu'on les regardât ou non, elles ne songeaient qu'à attraper le gros lot; la nature avait repris ses droits, elles n'étaient plus princesses, le feu de la convoitise ou du dépit brillait sur leur visage. Pendant ce temps, M. Cantarel se récitait à lui-même les passages à effet de son discours, qu'il craignait d'oublier, ou bien il conférait avec son cher Léon, lui indiquant ce qu'il fallait mettre ou ne pas mettre dans son journal. Le jeune gratte-papier l'écoutait avec déférence, et l'examinant en dessous, le jugeait et le jaugeait.

Soudain des pétards retentirent. Ils annonçaient l'arrivée du train qui amenait la députation parisienne. M. Cantarel se porta précipitamment à la rencontre des plus précieux de ses invités, il les attendit sur le seuil de sa grille, le dos courbé, le front bas, la bouche épanouie. Les arrivans étaient de joyeuse humeur, ils agitaient leurs chapeaux, ils éclataient en vivats. Les cuivres de la fanfare venaient d'entonner *la Marseillaise*, un léger souffle de vent faisait onduler les banderoles et gonflait le drapeau qui ombragait Danton. En ce moment, le cœur de M. Cantarel fut ému d'une douce joie; il lui parut que ce jour était un beau jour et que son élection était chose faite, il en lisait les résultats dans tous les regards, sa majorité était énorme. Près de lui se tenait un peu à contre-cœur

Mlle Maulabret. Il avait obtenu d'elle à force de sollicitations que, dans cette circonstance unique et mémorable, elle remplît l'office de bouquetière. Elle portait devant elle, pendue à son cou, une corbeille pleine de roses du plus beau rouge, dont elle gratifiait tous ces apprentis tribuns descendus du mont Aventin. Il lui semblait qu'il y avait deux Jetta, que l'une s'était cachée quelque part dans un coin obscur du château et que, son visage dans ses mains, elle méditait sur sa douloureuse destinée, tandis que l'autre était occupée à fleurir des boutonnières. — « Est-ce bien moi? » se demandait-elle. M. Cantarel fit traverser à la députation sa cour d'honneur et l'introduisit dans son salon, où personne autre n'avait été admis. Là, en face des Amours de Boucher, des bergères enrubannées de Lancret, des nudités friponnes de Fragonard, il lui fit servir une collation. Puis il ramena les Parisiens sur la terrasse, où ils ne tardèrent pas à s'éparpiller, adressant aux ruraux des signes de tête protecteurs et des sourires d'intelligence, qui demeuraient sans réponse.

Ce mélange et ce contraste étaient curieux. D'un côté, les fils des champs, aux joues larges et tranquilles, infiniment circonspects, très défians, ayant parfois un mot sur le bord de la langue, mais la tournant dix fois avant de le laisser sortir, portant dans leurs yeux cette pesanteur de bon sens et ces longueurs de patience qu'enseignent les sillons et les bœufs. D'autre part, de petits hommes minces, vifs, futés, émerillonnés, dégourdis, toujours fiévreux et perpétuellement agités, l'air intelligent, le geste abondant comme la parole, doués de cet imperturbable aplomb qui est à la hauteur de tout, que rien n'étonne, que rien ne déroute, qui ne demande que vingt-quatre heures pour défaire un monde et pour en faire un autre, et à qui Dieu paraît plaisant parce qu'il a employé six grandes journées à fabriquer le sien. Quelques-uns avaient une agilité et des grimaces de singes, d'autres ressemblaient à des rasoirs qui ont été si souvent repassés à la meule qu'il ne leur reste plus que le dos, car cette grande meule qu'on appelle Paris n'aiguise les couteaux qu'en les usant. Tous avaient l'air initiés aux grands mystères, tous avaient la tête farcie d'à-peu-près, de vent et de fumée, leur visage et leur pâleur exprimaient la fatigue que produit l'éternelle inquiétude du désir; mais malgré leur fatigue, ils étaient affamés de nouveautés, il leur fallait un événement par jour, et ils prenaient le plus souvent une formule pour un événement. Ruraux et politiciens de faubourg, c'étaient deux peuples, deux nations, deux humanités; mais ils savaient que dans quelques heures ils festineraient côte à côte. Rien n'est plus propre à rapprocher les hommes, et ils finissaient par se mêler ensemble,

doigts subtils et mains calleuses, têtes fumeuses et têtes rassises, la race bavarde et gesticulante et la race taciturne, les audacieux et les timides, les prodigues insoucians et les grands marchandeurs, durs à la desserre, révolutionnaires et conservateurs, ceux qui perdent les républiques qu'ils aiment et ceux qui les sauvent sans les aimer. Les uns parlaient sans s'entendre, jetaient la plume au vent; les autres les observaient, les écoutaient avec autant de stupeur que s'ils avaient vu un aérolithe tomber du ciel et qu'ils eussent craint de le recevoir sur la tête. A voir la tranquillité de ceux-ci, le continuel remuement de ceux-là, il semblait que les uns frappassent la terre du pied pour la faire tourner plus vite, que les autres dussent mourir avant de s'être aperçus qu'elle tourne.

Le moment solennel était venu. Une seconde décharge de pétards se fit entendre; à ce signal, tout le monde vint se grouper devant le temple d'Amour, qui était condamné ce jour-là à servir de tribune. Cette aventure ne l'étonnait pas trop, il ne s'étonnait plus de rien, il était préparé à tout depuis qu'on avait installé sous sa coupole la statue de *l'Enseignement laïque*. Les Parisiens s'empressèrent d'occuper de longues banquettes rembourrées qu'on avait destinées à leur usage. La masse des ruraux vint se placer derrière eux et resta debout, ne sachant trop ce qu'on lui voulait, ouvrant de gros yeux ronds comme des enfans à qui on montre Guignol.

M. Cantarel gravit lentement les marches de marbre rose par lesquelles on accédait au temple. Il fut suivi de Mme de Moisieux, de Jetta et de M. de Noisy, qui s'attachait résolûment aux pas et à la fortune de ces dames. Mme Cantarel s'était dérobée à son sort; elle avait disparu, impossible de mettre la main sur elle. Pour être plus à son avantage et pour qu'on pût l'apercevoir tout entier de tous les points de l'assemblée, M. Cantarel avait fait placer devant *l'Enseignement laïque* un petit tréteau. Il y monta, contempla d'un air heureux et satisfait la nombreuse assistance, dont le recueillement lui semblait de bon augure; il regarda son cher Léon pour s'assurer qu'il était à son poste, après quoi, ayant toussé trois fois pour s'éclaircir la voix, il commença en ces termes :

— Citoyens, mes amis et mes frères...

Ici il s'arrêta un instant et jeta un coup d'œil de côté. Il avait senti remuer le tréteau, qui n'était pas d'une solidité à toute épreuve; pour lui donner de l'assiette, on avait dû caler l'un des pieds. Or il se trouvait que le jeune Lara était parvenu, sans que personne l'en priât, à se faufiler dans la tribune. Était-ce lui qui venait d'imprimer une secousse au tréteau? Le regard plein de

candeur et d'innocence qu'il attachait sur M. Cantarel répondait de la pureté de ses intentions. Celui-ci se rassura.

— Citoyens, mes frères et mes amis, reprit-il, vous tous que je suis heureux de voir rassemblés ici, il est enfin arrivé ce jour que mon cœur attendait avec impatience, ce jour de fête consacré au plaisir et à de nobles délassemens. Mais il n'est pas défendu d'allier aux fêtes des pensées sérieuses. Pardonnez-moi si je tiens à en exprimer une qui m'est venue subitement. Ce n'est pas de mon cerveau, c'est de mon cœur qu'elle a jailli... (A ces mots, l'orateur se frappa un grand coup sur la poitrine.) Oui, je me suis pris tout à l'heure à songer que ce jour de fête a vu s'accomplir un grand événement, qui est comme la consécration et le symbole d'une ère nouvelle. Puis-je, citoyens, puis-je ne pas me dire que ce château qui fut habité par l'impure maîtresse d'un roi voluptueux, d'un roi libertin, d'un vrai roi enfin, que ce château que la débauche elle-même, s'il m'est permis de m'exprimer ainsi, a enrichi et meublé de ses mains, que ces parterres foulés par les pieds de vils courtisans, que ces pelouses où folâtraient des femmes frivoles et perdues de mœurs, que tout cela vient d'être rendu en ce jour à sa vraie destination? car en votre personne le peuple en a repris possession, puisque je n'aperçois autour de moi que des mains marquées des nobles stigmates du travail. Oui, citoyens, aujourd'hu le château de cette femme que je ne veux pas nommer a été sanctifié, purifié, en servant aux réjouissances du peuple, du vrai peuple, j'en atteste Danton, le grand tribun, dont l'ombre auguste nous contemple.

Il s'interrompit pendant quelques secondes pour savourer l'effet produit par son exorde, que les Parisiens applaudirent chaudement. Quant aux ruraux, ils se contentaient de s'entre-regarder, craignant de se compromettre également en applaudissant et en n'applaudissant pas. Mais M. de Noisy s'étant décidé à battre des mains, ils l'imitèrent de confiance, et M. Cantarel regarda Léon, comme pour lui dire : Notez l'applaudissement.

— Citoyens, poursuivit-il, une seconde pensée...

Le tréteau s'agita de nouveau ; M. Cantarel se retourna vivement. Mlle Maulabret, qui devina le jeu de Lara, lui adressa un geste de menace et lui fit signe de s'éloigner. Il baissa les yeux d'un air contrit, alla s'adosser à la colonnade.

— Citoyens, une seconde pensée m'est venue. Ce que nous célébrons dans ce beau jour, c'est autre chose encore. Qui vois-je réunis ici? Des citadins et des paysans, des citoyens des villes et des campagnes. Ah! oui, ce que nous célébrons en ce moment, c'est la fusion de toutes les classes travailleuses. Trop longtemps

ceux qu'on appelle les ruraux, et croyez que cette expression n'a rien de blessant dans ma bouche, trop longtemps les ruraux ont passé pour les séides, pour les instrumens volontaires ou involontaires d'un régime oppressif qui a condamné la France à dix-huit années de servitude et de corruption...

Ici le maire se pencha vers Mme de Moisieux et lui dit à l'oreille :

— Marquise, avez-vous bien senti que vous étiez opprimée et corrompue?

Elle mit son doigt sur sa bouche pour lui imposer silence.

— Tout cela n'est que le déplorable résultat d'un malentendu qui désormais doit cesser. Ne sommes-nous pas tous faits pour nous comprendre? Au lieu de récriminer contre nos frères des campagnes, ne devons-nous pas travailler à les éclairer? Et n'est-ce pas pour cela que vous êtes ici, ô nos frères de Paris, en qui je salue avec joie, avec enthousiasme la sainte capitale de la révolution, la ville-lumière, la cité-soleil!...

Quelle que fût sa bonne volonté, si soutenue que fût son attention, Mlle Maulabret perdit le fil et la suite du discours. De sa place elle apercevait une des grilles du château. A travers les piques dorées de cette grille, elle entrevit un garçon d'auberge, conduisant par la bride un cheval sellé, qu'on venait de confier à ses soins et qu'il emmenait sans doute à l'écurie. Ce cheval était un superbe alezan doré, et cet alezan ressemblait beaucoup à celui qui avait proposé un soir à Mlle Maulabret de l'emporter dans le vent et dans la nuit. Elle ressentit une commotion, un long frémissement. Le temple d'Amour, Lara qu'elle surveillait, l'orateur, l'auditoire, tout disparut.

M. Cantarel développait d'une voix de stentor les savantes formules par lesquelles il se promettait de concilier les intérêts des classes laborieuses, il parlait éloquemment de l'intégration du citoyen par l'exercice de tous les droits naturels. Mlle Maulabret pensait : « Je suis absurde, il y a dans ce monde beaucoup d'alezans. » M. Cantarel insistait sur la nécessité pressante de laïciser l'hôpital, l'école et Dieu lui-même; elle pensait : « Il n'aurait pas l'audace de paraître ici. » M. Cantarel proposait une ingénieuse définition du radicalisme scientifique; elle se disait : « Et d'ailleurs qu'y viendrait-il faire? » M. Cantarel donnait à l'humanité sa parole d'honneur que, si on le laissait faire, il lui procurerait en un tour de main tous les précieux avantages du bien-être rationnel; elle ajoutait : « Que lui manque-t-il? Sa conscience est en paix. Il est content, il est heureux; c'est une étrange chose que le bonheur de certaines consciences. »

Et cependant M. de Noisy, se penchant de nouveau vers Mme de Moisieux, soupirait à son oreille :

— Le bien-être qui me paraît le plus rationnel de tous est d'être assis auprès de vous.

Elle posa de nouveau son doigt sur sa bouche.

— Un dernier mot, citoyens, et ce mot, je l'adresserai particulièrement à nos frères des campagnes. Vous passez votre vie, vous consacrez toutes vos forces à combattre ces mauvaises herbes, l'ivraie, la cuscute, tous ces dangereux parasites qui infectent nos champs et compromettent nos moissons. Eh bien! mes amis, je vous le déclare au nom de nos frères de Paris accourus ici pour presser vos loyales mains, et je vous le répète en présence de Danton et en l'absence de quelqu'un qui est resté dans sa cure parce que l'église qu'il représente se sent mal à l'aise au milieu des fêtes du peuple, oui, je vous le déclare, citoyens des campagnes, il est d'autres plantes plus dangereuses que l'ivraie et la cuscute. Que désormais votre devise soit : Guerre aux préjugés! guerre à l'ignorance! guerre à la superstition, à l'obscurantisme, au jésuitisme! Et guerre aussi à l'opportunisme et aux opportunistes, ces jésuites de robe courte, traîtres à la bonne cause, qui voudraient nous persuader que la vérité transige avec l'erreur! Venez à nous, jetez-vous dans nos bras qui vous sont ouverts, et tous ensemble employons-nous jusqu'à notre dernier soupir à inaugurer dans notre belle France le règne de la vérité absolue et de la vraie république!

Des applaudissemens retentirent, un peu plus maigres que précédemment. Leur maire s'abstenait, les citoyens des campagnes s'abstinrent aussi. Ils avaient peu goûté « les dix-huit années de corruption; » comme la marquise, ils ne se sentaient point corrompus. Nonobstant, M. Cantarel était heureux et fier de son succès; tout en épongeant avec son mouchoir son front trempé de sueur, il se tourna vers Mme de Moisieux, qui s'inclina d'un air approbatif.

A la députation parisienne s'était joint un communard amnistié, fraîchement revenu de la Nouvelle-Calédonie. C'était un ancien tailleur, qui s'appelait Fichet et qui ne payait pas de mine. Il était petit, débile; la nature lui avait donné tout juste la provision de forces nécessaires pour s'asseoir les jambes croisées sur une table et pour pousser l'aiguille. Mais le malheur transfigure jusqu'aux Fichet. Il avait rapporté de l'exil je ne sais quelle triste auréole qui répandait une lueur sombre sur ce visage décharné; il avait quelque chose de farouche, de hérissé et de prophétique. Il était venu apparemment parce qu'on lui avait dit de venir, peut-être aussi sans qu'on l'en priât, par curiosité; peut-être encore avait-il son idée. Mais il ne se confondait pas avec la joyeuse bande qu'il

avait accompagnée. Il y avait autour de lui comme une solitude. Au milieu de ces gais lurons, qu'il traitait de gavroches, il était le seul qui crût de toute son âme à quelque chose; il croyait à l'injustice des juges, il croyait à l'innocence de Fichet et aux couronnes qu'il avait méritées. Les yeux de mépris avec lesquels ce petit homme regardait obliquement ses camarades semblaient leur reprocher le pain dont ils s'étaient repus pendant que Fichet avait faim, le vin qu'ils avaient bu pendant que Fichet avait soif, les filles qu'ils avaient fêtées pendant que Fichet souffrait mort et martyre pour le salut de la sainte humanité. Son teint hâve, ses joues caves et cousues, les rides qui sillonnaient son front, sa longue barbe d'un gris sale, ses yeux profondément enfoncés où brillait le feu de l'enfer, ses mains entr'ouvertes et toujours frémissantes, racontaient des misères, le bagne, Nouméa. De temps à autre il promenait sa langue sur ses lèvres altérées comme pour y lécher le sang de sa vengeance. Il pouvait sembler ridicule; mais à quiconque l'examinait de près, il apparaissait terrible comme une haine qui a traversé deux fois l'océan et changé de cieux, sans oublier un seul jour de manger son cœur et son ennemi.

M. Cantarel se disposait à descendre de son tréteau, quand ce petit homme se leva brusquement. D'une voix sèche, stridente, qui portait loin :

— Je demande la parole, s'écria-t-il, pour adresser à l'honorable candidat une ou deux questions.

Cet incident qu'il n'avait pas prévu contraria vivement M. Cantarel. Il s'était promis de savourer en paix, une fois dans sa vie, le plaisir de parler sans être interrompu ni questionné, *nemine contradicente*. Dans son for intérieur, il maudit l'indiscret contradicteur, le questionneur désagréable, qui venait gâter son triomphe et piétiner sur les plates-bandes de son éloquence.

— Mon ami, lui répliqua-t-il en le caressant de la prunelle, croyez que je serais charmé, ravi, de répondre à vos questions. Mais nous ne sommes pas ici dans une réunion électorale. Ce jour est consacré à Pan, dieu des jardins et des bois, et je crains en vérité d'avoir arraché trop longtemps ces messieurs à leurs plaisirs.

Il accompagnait ses paroles d'un geste plein d'aménité, qui voulait dire : Repassez demain. Mais sur un signe que lui fit le président de son comité, il comprit que le mieux était de se soumettre à son sort, et d'un ton poliment résigné :

— Toutefois, mon ami, dit-il, je suis à vos ordres. Parlez, je vous écoute.

Fichet enfonça ses deux mains dans les deux poches de son pan-

talon, et les coudes en dehors, comme pour tenir plus de place, il répondit d'un ton tranquille, mais amer :

— Citoyen, votre discours était superbe et bien propre à faire la joie des badauds... Mais il n'y a qu'un mot qui serve... Êtes-vous collectiviste anarchiste, ou ne l'êtes-vous pas?

— Eh! mon ami, repartit M. Cantarel d'une voix doucereuse, le collectivisme est une belle, une grande, une sainte chose, et l'anarchie elle-même... eh! oui, elle a du bon, pourvu qu'on n'en abuse pas... Mais, mon ami, distinguons, je vous prie, distinguons...

Fichet se mit tout à coup à tutoyer M. Cantarel, et il s'écria :

— Tu distingues, citoyen! Tu es donc un jésuite?

A cette injure suprême, M. Cantarel bondit sur place, et un chuchotement courut dans l'assistance. Les Parisiens ne regrettaient pas l'aventure, ils étaient friands de discussions, ils les aimaient après boire et même avant, ils estimaient qu'une bonne petite dispute est le meilleur des apéritifs, le plus efficace des stimulans. Il leur paraissait bien que Fichet était un peu familier, qu'il le prenait sur un ton trop haut, mais ils approuvaient ses intentions. Pour les ruraux, la scène qui se préparait leur semblait plus réjouissante que l'intégration du citoyen et que le radicalisme scientifique; ils commençaient à trouver Guignol amusant. Ce qui navrait surtout M. Cantarel, c'est qu'il avisait juste devant lui son sténographe, qui son crayon à la main, son cahier sur ses genoux, prenait des notes avec fureur; le crayon courait comme un cheval échappé. Il mourait d'envie de lui crier : « Mon cher Léon, ne prenez plus de notes; ce fâcheux intermède ne doit point figurer dans le journal. »

Il se contint, et baissant la tête d'un air douloureux, allongeant ses deux bras, il eut l'air d'un Christ que l'on met en croix.

— Vous ne m'avez pas compris, mon ami, reprit-il. Dans le fond, je suis collectiviste, et nous nous querellons sur des mots, mais à chaque jour suffit sa peine... Ah! plus tard, je ne dis pas... Eh! mon ami, il y a des trains omnibus et des trains directs, des express. Je suis, mon ami, pour les trains omnibus, pour les trains qui s'arrêtent aux stations.

— Non seulement jésuite, mais opportuniste! s'écria Fichet.

— Moi, opportuniste! Quand je vous dis que vous prenez mal ma pensée!.. Tout ce que j'affirme, c'est qu'il ne faut pas mettre la charrue devant les bœufs. Demandez plutôt à nos braves frères des campagnes... Avant d'établir le collectivisme, il faut aller au plus pressé. Il faut laïciser toutes les écoles.

— Tes écoles laïques nourriront-elles le peuple? répliqua-t-il.

M. Cantarel fut sur le point d'éclater. Être traité d'opportuniste, c'était dur; mais qu'un Fichet le tutoyât, c'était plus qu'il

n'en pouvait supporter. Ce tutoiement l'agaçait, l'irritait comme un taon qui l'aurait piqué jusqu'au sang. Un nouveau signe de tête que lui adressa son chef d'orchestre le décida à patienter encore, et recourant à un mouvement oratoire qui lui avait déjà servi plus d'une fois :

— J'atteste ici la grande ombre de Danton...

— Laisse-nous donc tranquille avec ton Danton, interrompit Fichet. Qu'était-ce que ton Danton? une vieille barbe. Et ne nous parle pas non plus de ton Robespierre, dont tu possèdes la canne, et qui n'était qu'un réactionnaire, avec son habit bleu et son gilet blanc. Quand le peuple lui disait qu'il avait faim et soif, il regardait le ciel en coulisse et il pérorait sur l'immortalité de l'âme. Sa devise était : « Là-haut! » La nôtre est : « Ici-bas. » C'est sur la terre que doit fleurir notre paradis, et nous entendons que les détenteurs du capital social rendent gorge et nous fassent enfin notre part.

A ces mots, se hissant sur la pointe de ses pieds, il passa la main sur la crinière d'un grand lion de marbre, qui gardait l'entrée du temple.

— Voilà un lion qui est à moi! fit-il.

A quelques pas de lui se tenait un meunier, nommé Loiseau, joyeux compère, qui était le loustic de Combard. Il observait d'un œil narquois ce petit homme et ce gros lion.

— Qu'on lui donne son lion, fit-il, et qu'il l'emporte.

La fortune parut changer de face; les foules sont des girouettes qui tournent à tous les vents. Les ruraux se mirent à rire, d'abord parce qu'ils riaient d'habitude de tout ce que disait Loiseau, ensuite parce qu'ils avaient peine à se figurer le petit Fichet emportant sur ses débiles épaules un lion de marbre. Le visage de M. Cantarel s'illumina; il aurait de bon cœur embrassé Loiseau. Sa joie fut courte.

Fichet avait retiré ses mains de ses poches. Comme un sanglier qu'on vient insulter dans sa bauge, il montra ses crocs et sa gueule écumeuse à l'insolent et vociféra : — Je vous défends de rire!

La flamme dévorante qui lui sortait des yeux terrifia le grand Loiseau, qui malgré lui baissa la tête.

— Nous crevons de faim et vous riez! reprit-il en se démenant; on nous enfouit dans des cabanons et vous riez! on nous met à la grande et à la petite torture et vous riez encore!

Puis, se retournant vers M. Cantarel :

— Citoyen, où étais-tu, je te prie, quand nous étions à Nouméa?

M. Cantarel sentit l'immense supériorité qu'avait Fichet sur lui. Fichet revenait de Nouméa, Fichet sortait du bagne; en ce moment,

il aurait donné son château pour y être allé. Il posa la main sur son cœur, et d'un ton sentimental :

— Mon ami, mon cher ami, mon cœur y était avec vous.

— Et ton corps, reprit l'impitoyable Nouméen, se prélassait dans le lit d'une marquise, et qui sait? peut-être possédais-tu en rêve la marquise elle-même.

Il avait dit plus vrai qu'il ne pensait. M. de Noisy tira doucement par sa manche Mme de Moisieux, et lui dit tout bas :

— Mon Dieu! de quelle marquise parle-t-il?

— Citoyen, poursuivit Fichet, tu es un jésuite, puisque tu fais des distinctions. Tu es un opportuniste, puisque tu es pour les trains omnibus. Tu es un faiseur de phrases, puisque tu prétends nous donner ton château et que dans quelques heures tu nous flanqueras tous à la porte. Tu es, comme tous les bourgeois, un exploiteur du peuple ; mais la justice du peuple se lèvera et vous balaiera, ton château et toi.

En un clin d'œil son grand geste circulaire fit le vide sur la terrasse. Le château était rasé, les pelouses n'avaient plus d'herbe, Danton lui-même était rentré sous terre, un silence de mort régnait partout. On n'entendait que le chant d'un loriot, qui de sa voix éclatante semblait célébrer la victoire de Fichet.

— Mon cher Léon, n'écrivez donc pas! cria M. Cantarel exaspéré à son sténographe, qui avec un entêtement déplorable continuait à noter mot pour mot toute la harangue du Nouméen.

Puis, se souvenant de l'heureux effet produit par la plaisanterie de Loiseau, il en chercha une à son tour, il crut l'avoir trouvée; mais à peine ouvrait-il la bouche, le perfide Lara, qui, profitant des distractions de Mlle Maulabret, s'était rapproché sournoisement du tréteau, en fit sauter la cale par un énergique coup de pied. L'orateur perdit l'équilibre, chancela, faillit tomber tout de son long. Parisiens, paysans, le grand Loiseau, M. de Noisy, personne ne put s'empêcher de rire. Alors M. Cantarel, sentant que tout son prestige était en péril, frémissant, bouillonnant de rage, ne se souciant plus des conseils que lui donnait sa prudence et des avertissemens muets que lui prodiguait son président, appela à lui un de ses laquais, et du doigt lui désignant Fichet, il s'écria, comme s'il se fût agi d'un simple Manuel :

— Empoignez-moi bien vite cet homme-là.

L'instant d'après, Fichet se débattait entre les mains du grand laquais, qui, façonné à l'obéissance passive et rapide, l'entraînait à grands pas vers la grille. On entendait le malheureux s'exclamer : « Il fait saisir le peuple au collet par ses laquais ! Tous les faubourgs

le sauront demain. Vive l'anarchie! à bas les exploiteurs! à bas Dieu! à bas tout le monde! »

Un grand tumulte régnait dans l'assemblée. On s'était levé, on discutait avec animation. Quelques-uns des Parisiens donnaient tort à Fichet, d'autres plaidaient les circonstances atténuantes, accusaient M. Cantarel d'avoir manqué aux égards que nous devons à nos frères, même à nos frères égarés. Plusieurs prenaient résolûment le parti du Nouméen, mais ils n'eurent garde de se retirer avec lui, ils entendaient rester pour le banquet, ils réservaient pour le lendemain la liberté de leurs opinions; les politiciens de faubourg professent l'ingratitude de l'estomac. La discorde faisait siffler partout ses serpens. Les ruraux eux-mêmes s'échauffaient, tenaient des propos. Il se faisait des poussées dont le grand Loiseau se divertissait et qui, grâce à lui, dégénéraient en bousculades. On ne respectait plus rien, on foulait aux pieds les plates-bandes. Le châssis vitré d'une melonnière fut enfoncé, on entendait le grésillement du verre qui tombait en pluie. Et le loriot chantait toujours, il persistait à célébrer la victoire de Fichet.

M. de Noisy jubilait; il murmurait à l'oreille de Mme de Moisieux :

— La charmante fête! quelle délicieuse journée!

Puis, courant à M. Cantarel, dont il pressait tendrement les deux mains :

— Quel triomphe oratoire vous avez remporté! quelle éloquence! Comme vous lui avez dit son fait! Vous l'avez collé, roulé.

Après quoi, revenant à la marquise :

— Qu'en dites-vous? Je commence à croire que nous pourrons nous passer du grand balai; ils se balaieront les uns les autres.

Et la marquise lui répondait :

— Vous êtes par trop compromettant... Taisez-vous donc, méchante langue.

XXIV.

Mlle Maulabret pensait qu'elle avait payé son écot, qu'on ne pouvait exiger d'elle plus de complaisance. Elle s'éloigna furtivement de la terrasse, s'enfonça dans l'épaisseur du parc, qui était désert. Après l'épreuve qu'on venait de lui imposer, elle avait besoin de repos, de silence et de solitude. Elle atteignit bientôt la maison du garde-chasse; elle l'aperçut assis devant sa porte. La pipe aux dents, un flacon de cognac à ses pieds, il astiquait son fusil. Elle lui demanda brièvement des nouvelles de sa santé.

— Et vous n'êtes pas à la fête? ajouta-t-elle.

— Ils ne m'ont pas trouvé assez beau, répondit-il en ricanant.

M. Cantarel m'a prié de ne pas me montrer. Grand merci! qu'irais-je faire là-bas? J'abhorre leur république. J'aime les pleutres, moi. Vivent les Napoléon!

Elle continua sa route, poussa jusqu'à l'extrémité du parc. Elle s'assit au pied d'un chêne, en face d'un saut-de-loup qui lui ménageait une échappée de vue sur la campagne. Elle s'oublia plus d'une heure dans cet endroit tranquille, jusqu'à ce qu'elle vit le soleil, qui était encore brûlant, s'abaisser vers l'horizon et descendre lentement dans un ciel d'or, tacheté de nuages violets. Au loin s'étendait une grande forêt, qui s'était comme assoupie sous le poids du jour et semblait plongée dans une torpeur. Au milieu d'un champ moissonné, à l'ombre d'une meule, un berger à demi couché jouait du flageolet. Deux chiens noirs, à la tête de loup, l'œil sanglant, couraient sans relâche sur les flancs du troupeau, qui broutait, faisant craquer le chaume sous ses pieds et sous sa dent. Une nuée de sansonnets voltigeait autour des moutons; par intervalles, ils se posaient audacieusement sur leurs dos laineux et se laissaient voiturer par eux, tout en picorant dans la toison. — Berger, chiens, moutons, sansonnets, tout le monde ici a son rôle à jouer et le joue bien, pensait Jetta. Quel sera le mien? — Elle le savait à peu près.

Elle reprit le chemin du château. Tout à coup l'alezan lui revint en mémoire, et au même instant, ayant levé les yeux, elle aperçut au milieu d'un carrefour un homme immobile qui, les bras croisés, l'attendait.

Elle fut prise d'un tremblement convulsif; sa première pensée fut de s'enfuir; mais où? Elle rassembla toutes ses forces, l'indignation lui tint lieu de courage. Elle continua d'avancer, et bientôt lui-même vint à sa rencontre. Elle s'arrêta; le visage embrasé de colère, elle s'écria :

— Vous! vous!

Il répondit:

— Oui, c'est moi. La grille était ouverte à tout le monde, j'ai eu l'audace d'entrer.

Ils restèrent quelques instans à s'observer, et chacun d'eux était surpris du changement qui s'était fait dans l'autre. Comme elle, il était pâle; comme elle, il avait le visage dévasté par la souffrance et par l'obsession d'une idée fixe. Il sentait ses genoux fléchir sous lui. Il fut sur le point de s'écrier : « Je vous ai trahie, et je vous adorais, et je vous aime plus que jamais. » Il aurait voulu tomber à ses pieds et les couvrir de baisers, mais il venait de découvrir en elle quelque chose de redoutable qui tenait sa volonté en échec. Elle agitait machinalement de sa main droite son mouchoir, dont elle s'éventait. Puis elle dit d'un ton de mépris :

— Que vient faire ici ce revenant?

— Vous ne vous êtes donc pas aperçue que j'y venais tous les jours, à toute heure? répondit-il d'une voix creuse. Partout où j'allais, vous y étiez; partout où vous êtes, j'y suis.

Elle secoua la tête, lui jeta un regard qui signifiait : — Il n'y a plus rien entre nous.

— Souffrez cependant que je vous explique...

— Il est trop tard, interrompit-elle. Vous vous êtes tu si longtemps! et le silence est si commode aux orgueilleux!

— Je vous jure que vous vous trompez ou qu'on vous a trompée... C'est le désespoir et la fureur qui m'ont réduit au silence... Mon bonheur était détruit, et j'avais un homme à tuer.

— O juge rigoureux des trahisons d'autrui! lui dit-elle.

— Je désire au moins que vous sachiez...

— Quoi donc? je sais tout, interrompit-elle encore. Je sais que, grâce à Dieu, l'homme que vous vouliez tuer n'est pas mort. Quant à l'autre à qui vous avez coupé la figure d'un coup de cravache, il est ici près, et il a juré de se venger... Partez bien vite, c'est un conseil que je vous donne.

— Vous voulez donc me faire rester? dit-il en redressant la tête.

Elle reprit avec un accent ironique et amer :

— Vous avez pourtant de bonnes raisons de tenir à la vie... Vous regrettiez votre jeunesse, on vous l'a rendue.

— Ah! ne parlons pas de cette femme, dit-il en s'échauffant. Puisque vous savez tout, vous ne devez pas ignorer qu'on l'a jetée malgré moi dans mes bras, et que depuis six semaines je ne l'ai pas revue.

— Mais vous trahissez donc tout le monde? dit-elle avec un demi-sourire. Six semaines sans la voir! Elles ont dû vous paraître longues.

Il éclata :

— Si vous daigniez me regarder, mon visage vous apprendrait à quoi j'ai employé mes journées. J'ai essayé de vous oublier, et je n'y ai pas réussi. Mon orgueil vous en devait l'aveu, si tant est qu'il soit encore quelque chose. Il est bien malade, puisqu'il m'a permis de venir ici... Eh! oui, ma victoire avait été trop facile, vous ne me l'aviez pas assez marchandée, c'est ce qui nous a perdus. Mais l'expiation a été terrible, je vous assure... Je me suis dit : « Bah! recommençons à vivre, vivons sans elle! » Et j'ai tout fait pour vous arracher de mon souvenir et de mes yeux. Mais l'image désespérante reparaissait toujours. Plus je m'efforçais de la chasser, plus elle m'enveloppait de sa présence... Vous voyez un vaincu. Vivre sans vous... plutôt mourir! Faites-moi grâce, je mets mon cœur à vos pieds.

— Vous m'en rapportez les restes, lui dit-elle fièrement. Gardez-les, je ne les veux pas.

Il lui échappa un cri de désespoir. — Jetta, Jetta, c'est encore vous, c'est encore moi... Ah! tenez, ce n'est pas à la femme, c'est à la sœur de charité que je demande mon pardon, et, vous le voyez, c'est un mendiant qui vous parle à genoux.

Il s'était prosterné. Elle lui montra du doigt les vestiges à demi disparus d'un feu qu'on avait allumé dans l'herbe et des tisons éteints qui dormaient sur un lit de cendres grisâtres.

— Oh! dit-elle, c'est bien fini.

A ces mots, lui faisant signe de se relever et de s'écarter, elle se remit en route. Mais il s'attachait à ses pas, il l'implorait, il la suppliait. Cette voix, qui jadis était une fête pour son oreille, agaçait cruellement ses nerfs comme un instrument qui sonne faux. Elle hâtait sa marche, elle cherchait à s'échapper: il devenait toujours plus pressant, il essaya même de la retenir par le bras, de lui barrer le passage. Son trouble était extrême, quand un libérateur parut, qu'elle accueillit avec un transport de joie. Aurait-elle jamais pu croire qu'un jour elle saurait gré au marquis Lésin de Moisieux de la soustraire à l'embarras d'un tête-à-tête avec Albert Valport ?

Lésin, qui n'aimait pas les longs discours, avait attendu pour venir à la fête que la tribune aux harangues fût vide. Il ne faisait que d'arriver, et n'ayant pas trouvé sur la terrasse son ami Golo, toute affaire cessante, il courait s'enquérir de lui. Sa stupéfaction fut grande d'apercevoir M. Valport, les bras lui en tombèrent. Il commença par le donner cordialement au diable, après quoi il s'avisa d'un expédient de sauvage, et s'approchant de Mlle Maulabret, il lui dit :

— Ma mère en a assez de tout ce grand brouhaha. Elle est retournée au chalet, et elle m'envoyait vous chercher, parce qu'elle a quelque chose à vous dire. Mais je m'en vais de ce pas l'avertir que je vous ai trouvée dans une société charmante, à laquelle je me ferais scrupule de vous arracher.

— Vous avez tort, je vous suis, répondit-elle résolûment.

Et elle le suivit en effet, sans seulement retourner la tête, ou plutôt ils marchaient de front et sans parler, elle dans la crainte de trahir par le tremblement de sa voix la violente émotion qu'elle venait de ressentir, lui parce qu'il était plongé dans une méditation digne de son grand génie.

Ils arrivèrent au chalet, il était désert. La cuisinière et Lara étaient à la fête aussi bien que Mme de Moisieux. Quoi qu'en pût dire son fils, elle ne craignait ni les brouhahas ni les cohues, sans compter qu'elle ne se déplaisait point dans la société de M. de Noisy. Lésin introduisit Mlle Maulabret au salon, et lui avançant un fauteuil :

— C'est drôle qu'elle ne soit pas encore ici, lui dit-il. Quelqu'un l'aura retenue en chemin, mais elle ne saurait tarder.

Mlle Maulabret s'assit. Elle ne songeait en ce moment ni à la marquise ni à son fils; ses pensées se promenaient dans un parc et y rencontraient des revenans, immobiles au milieu d'un carrefour. Pour se donner une contenance, elle prit un livre, l'ouvrit, le feuilleta sans s'aviser qu'elle le tenait à l'envers. Lésin ne desserrait pas les dents. Plus blême encore que d'habitude, sa pâleur révélait le combat qui se livrait en lui. Sa timidité naturelle cherchait à s'apprivoiser avec l'audace du projet sublime, mais dangereux, qu'il avait conçu. Il se leva, se promena dans le salon; il avait l'air agité d'un matou qui tourne autour d'une cage et tantôt convoite l'oiseau, tantôt appréhende la houssine. La nuit commençait à tomber. Mlle Maulabret sortit de sa rêverie, posa son livre. Elle examina à la dérobée ce gros garçon qui allait, virait, elle lui trouva un visage singulier.

— Mme de Moisieux ne vient pas, dit-elle.

Il lui répondit en s'approchant : — Eh! quoi, ne sommes-nous pas bien ici?

Elle se leva. — Et les illuminations! Je ne voudrais pas vous en priver.

— A toutes les chandelles romaines, je préfère les deux yeux que voilà.

Elle ne put réprimer un léger haussement d'épaules. Elle eut tort, il se fâcha.

— Vous êtes donc réconciliés? dit-il d'un ton insolent. Vous avez l'âme bien généreuse, car entre nous il s'est conduit comme un paltoquet.

— De qui parlez-vous? demanda-t-elle avec hauteur.

— De l'homme avec qui vous aviez tout à l'heure un aimable tête-à-tête que j'ai dérangé. Mais vous pouvez vous en consoler. Je gagerais bien que vous avez pris rendez-vous pour ce soir.

— En doutez-vous? lui répliqua-t-elle d'une voix brève.

Il fit encore un pas pour se rapprocher d'elle.

— Pourquoi est-ce lui que vous aimez et non pas moi?.. Vous seriez marquise... Madame Jetta Valport! cela sonne mal... Vous le trouvez donc bien beau?

— Admirablement beau! dit-elle d'un air de bravade.

Et elle se dirigea vers la porte, mais il lui barra le chemin.

— Je vous adore, et vous ne sortirez pas avant de m'avoir embrassé... Il faut que je m'en passe la fantaisie.

Il la regardait, comme un certain soir, avec des yeux que le désir allumait, avec des yeux de faune.

— Vous me faites horreur! lui cria-t-elle.

— Oh! la jolie petite bégueule! répliqua-t-il, et dans son regard la colère se mêla au désir.

Il s'avança pour lui prendre la taille. Elle poussa un cri perçant, fit un bond et mit une table ronde entre elle et lui.

— A quoi bon crier? Il n'y a personne ici et personne ne viendra... Oh! vous serez à moi, je veux que vous soyez à moi, ajouta-t-il en frappant du pied.

Et il commença de la poursuivre. L'ardeur de la chasse eut bientôt fait justice du peu de scrupules qui lui restaient. L'occasion était unique, il savait bien qu'il ne la retrouverait jamais, qu'il jouait le tout pour le tout, qu'ayant recouru à ces grands moyens que sa mère réprouvait, il était tenu de réussir à tout prix, car le succès est la seule excuse des grands moyens.

— Oh! je vous aurai, et il faudra bien que vous m'épousiez.

Et il se remettait à courir. Elle était éperdue, haletante, mais plus leste que lui. Elle échappait, et il s'animait, s'échauffait comme la bête qui a humé le sang. Elle ne songeait pas à le supplier ni à raisonner avec lui; on ne raisonne pas avec un faune, on ne supplie pas un Peau-Rouge.

Il se prit le pied dans une des jambes de la table et faillit se laisser choir. Elle en profita pour se précipiter vers la porte; elle ne s'était pas aperçue qu'il avait eu la précaution de la fermer à double tour et de fourrer la clé dans sa poche. Elle courut à la fenêtre, qui était à hauteur d'appui, elle l'ouvrit et se disposait à l'escalader. Elle sentit deux mains brutales qui s'enlaçaient autour de son corps, deux lèvres effrontées qui se pressaient sur sa joue. Elle poussa un second cri plus perçant encore que le premier, et l'horreur qu'elle éprouvait doublant ses forces, elle parvint à se dégager à moitié, à se débattre. Il s'écriait :

— Oh! je vous ai et je vous tiens.

Elle comprit qu'elle était perdue, sa tête se troubla, sa résistance mollit, elle ferma les yeux.

Au même instant, les deux bras qui la tenaient la lâchèrent. Elle rouvrit les yeux, Albert était debout entre elle et son ennemi. Dévoré de chagrin et de jalousie, il l'avait suivie de loin, sans qu'elle s'en avisât. Il était décidé à la revoir, il l'attendait au bout de l'avenue. Il avait entendu ses cris. S'élancer par la fenêtre, bondir sur Lésin, le saisir à la gorge, ce fut l'affaire d'un instant. Il le secouait, il allait l'étrangler.

— Albert, n'achevez pas ce misérable! lui dit-elle dans son trouble.

Elle l'avait appelé par son nom. La joie qu'il en ressentit fit tomber sa fureur, il lâcha sa victime.

— Monsieur, lui cria Lésin écumant de rage, vous me rendrez raison de votre insulte.

— Pour qui donc me prenez-vous? répondit-il. C'est un honneur que je ne vous ferai jamais.

Il se dirigea vers la porte, tenta vainement de l'ouvrir. Lésin porta la main à sa poche, en tira précipitamment une clé qu'il lui lança de toute sa force et qui faillit l'atteindre en plein visage. Il esquiva le coup, et ramassant la clé :

— Vous êtes un peu brusque, mon cher marquis, lui dit-il, mais votre intention était louable.

Quelques minutes plus tard, Mlle Maulabret, tremblante comme la feuille, s'était laissée tomber sur un banc. Albert, debout devant elle, respectait son silence. Il avait compris qu'elle cherchait à rassembler ses pensées, qu'elle était descendue en elle-même, qu'elle se consultait. Il attendait avec une fiévreuse anxiété le mot fatal qu'elle allait prononcer et qui déciderait de sa vie. Elle se remettait, se calmait par degrés. — Parlez, murmura-t-il, je vous en supplie, parlez. C'est de ma vie qu'il s'agit, car je vous le répète, je ne puis vivre sans vous. — Elle parla enfin.

— Albert, dit-elle, vous m'avez sauvée. Ce que vous avez fait pour moi mérite bien que je vous pardonne.

Il ne put réprimer un mouvement de joie.

— Oui, je vous pardonne, reprit-elle d'une voix tranquille; mais il ne faut pas m'en demander davantage. Vous savez si je vous aimais, si je croyais en vous! Il m'en souvient, vous m'avez dit un jour que l'amour, l'amour vrai s'emparait de l'âme comme une folie. Vous aviez raison, j'ai été folle, je ne le suis plus. Ces lettres que vous m'avez rendues, c'est hier seulement que je les ai brûlées. Avant d'y mettre le feu, je les ai relues, et en les relisant, il me semblait que c'était une autre qui les avait écrites. Je me disais en rougissant : « Oh! quelle vieille, quelle étrange histoire! est-il possible qu'elle soit arrivée? » Vous voyez bien que je ne suis plus folle... Tout à l'heure j'ai prononcé des paroles trop dures; je vous en supplie, oubliez-les. C'est aussi une folie que la colère... Et puis, ne me regrettez pas trop. Il y a tant de femmes dans le monde!... Albert, laissons agir le temps. Dans quelques années peut-être nous aurons du plaisir à nous revoir comme deux bons amis, et nous rirons ensemble de toute cette aventure, et peut-être direz-vous comme moi : « Quelle vieille, quelle étrange histoire!.. » Et vraiment, puisque je vous ai tout pardonné, pourquoi ne serions-nous pas amis dès ce jour?... Je vous tends la main, prenez-la, c'est mon amitié que je vous offre.

Il ne prit pas cette main qu'elle lui tendait. Il recula de deux pas et répondit d'une voix sombre :

— Que parlez-vous d'amitié! De vous à moi, ce n'est qu'un mot vide de sens. Vous m'offrez la vôtre, je n'en veux pas... Eh! bon Dieu, nous pouvons nous haïr, mais nous ne serons jamais amis.

Elle se leva en disant :

— Je ne vous hais pas, je ne vous haïrai jamais, mais l'amour est mort avec la confiance. Dieu seul peut le ressusciter, et, croyez-moi, c'est un miracle qu'il ne fera pas.

Là-dessus, elle s'enfuit comme une ombre, le laissant plongé dans un tel accablement qu'il n'essaya pas même de la retenir. Il s'était flatté de désarmer sa colère, sa tranquillité l'épouvantait, le réduisait au désespoir.

A peine fut-elle rentrée au château à travers les ifs illuminés, les feux de Bengale, les lanternes vénitiennes, et au bruit des fusées qui partaient de tous côtés, sa tante, qui s'était claquemurée dans sa chambre, la pria d'y venir dîner tête à tête avec elle ; elle s'empressa de complaire à son désir. En vain Mme Cantarel examina d'un œil curieux son visage, elle n'y put découvrir aucune trace d'émotion. Mlle Maulabret venait de voir à ses genoux l'homme qui l'avait abandonnée, elle lui avait accordé son pardon, mais elle lui avait refusé son cœur, et un baume secret s'était répandu sur sa blessure. Si facile, si débonnaire que puisse être une âme de femme, de quelque douceur qu'elle soit pétrie, il lui faut sa revanche, et quand elle l'a prise, il lui semble que tout vient de rentrer dans l'ordre.

— D'où sortez-vous donc? lui dit sa tante. Comme moi, vous avez disparu. Bah! notre présence n'était pas nécessaire; Mme de Moisieux nous a remplacées avec avantage, car aujourd'hui c'est elle qui fait les honneurs de cette maison. J'ai eu des nouvelles par M. Violet, qui est aussi indiscret que bavard. Il paraît que ce banquet offrait un incomparable coup d'œil. On avait eu soin d'encadrer les ruraux. Chacun d'eux était flanqué de deux Parisiens, l'un à droite, l'autre à gauche. M. Cantarel estime sans doute qu'il en est des opinions comme de certaines contagions, qu'elles se prennent par la peau. La marquise a présidé à cette agape avec son grand air des Tuileries; jamais la majesté n'a été mêlée de plus de grâce. Qu'a pensé ce pauvre empereur en contemplant de l'autre monde cette Hébé républicaine? Bref, M. Cantarel doit être à cette heure aussi triomphant que charmé, et selon toute apparence, il a oublié l'incident Fichet... Mais M. Violet m'a donné encore d'autres informations... Vous vous êtes donc revus? Avez-vous fait la paix?

— Oui, madame, répondit Jetta, un peu surprise.

— Et vous vous épousez?

— Jamais ! fit-elle avec une énergique douceur.

Cependant Lésin venait d'accoucher d'un nouveau projet. Honteux de sa défaite, ivre de fureur et de vengeance, la gorge encore meurtrie par cette main de fer dont l'étreinte convulsive lui avait fait perdre le souffle, résolu à châtier l'insulteur qui lui avait refusé satisfaction, il avait commencé par pleurer de rage, par sacrer, par tempêter. Il avait repassé dans sa tête toutes les aventures qu'on avait pu lui conter et qui ressemblaient à la sienne, tous les moyens dont on peut se servir pour supprimer un homme qu'on déteste, et faute de mieux, il se proposait d'aller attendre cet odieux Valport au coin d'un bois. Mais il lui vint une pensée plus heureuse. Il se rappela Golo, avec qui il s'était lié d'une amitié si étroite qu'ils n'avaient rien de caché l'un pour l'autre. Il partit comme un trait, traversa le parc, se précipita comme une bombe dans la maison du garde-chasse. Ils causèrent longtemps. Une bouteille de vieux rhum, qu'ils fêtaient à tour de rôle, était en tiers dans leur conférence et ne leur donnait pas les meilleurs conseils du monde. Lésin était éloquent, mais Golo avait des scrupules ou des inquiétudes, il regimbait sous l'aiguillon, il alléguait les gendarmes, la cour d'assises.

— Quel matamore tu me fais! lui criait Lésin. N'avais-tu pas juré de te venger?

— Mais, monsieur le marquis, veuillez considérer...

— Tais-toi donc, imbécile. Est-ce qu'on te parle de le tuer? Crois-moi, il tient plus à sa figure qu'à sa vie. Écoute-moi bien, mon petit. On m'a raconté en Amérique l'histoire d'un joli garçon qui allait épouser une jolie fille. Son rival imagina de lui tirer à bout portant un coup de fusil chargé à poudre. Il le défigura, et sa maîtresse le lâcha. Voilà comme sont les femmes! Je les connais comme si je les avais faites... Dis-moi un peu, ta consigne n'est-elle pas de traiter sans miséricorde les braconniers? Tu en vois passer un, tu lui brûles la figure. Tirer à poudre, est-ce une affaire? Et d'ailleurs, t'imagines-tu qu'il osera te poursuivre en justice? Tu raconterais en plein tribunal l'aventure de la danseuse, il n'aura garde d'en courir la chance... Voyons, Golo, n'as-tu qu'un cœur de poulet? Ah! je te le dis, tu es un Corse démarqué.

Pendant cet entretien, Albert allait et venait dans une allée solitaire du parc. Il n'espérait plus rien, et il ne pouvait se décider à partir. Mlle Maulabret était rentrée dans sa chambre, où elle se promenait; par intervalles il voyait son ombre se dessiner sur un rideau blanc. L'univers est bien grand, et pour faire un monde il faut bien des choses, des étoiles, des soleils, des planètes, des lunes, des océans et des continens, des montagnes et des plaines, des lions et des gazelles, des monarchies, des empires, des républiques, des

millions de destinées que relie les unes aux autres un fatal enchaînement d'effets et de causes. Et pourtant, à de certaines heures, l'univers tout entier se résume dans une ombre qui tour à tour apparaît sur un rideau et disparaît. Albert ne pouvait détacher ses yeux de ce rideau, c'était le paradis, mais le paradis perdu. On prend son parti de n'être pas heureux; mais le cœur d'un homme se brise quand il peut se dire que le bonheur venait à lui, les bras ouverts, qu'il l'a éconduit comme un fâcheux, et que le bonheur est parti, qu'il ne reviendra pas.

Les flonflons de l'orchestre qui faisait danser sous une tente la jeunesse du village arrivaient jusqu'à lui; il entendait les fredons de la clarinette, le ronflement de la basse, le rugissement sourd d'une trompette qui commençait à s'enrouer. Il s'y mêlait des bruits de pas et de rires, un bourdonnement de ruche, un confus murmure de voix avinées, et toutes ces rumeurs indistinctes lui tenaient compagnie, il frémissait à l'idée de ne plus les entendre, il pensait avec horreur à l'effroyable solitude où il allait rentrer. On avait fait honneur au souper et à la cave de M. Cantarel. Les Parisiens étaient singulièrement montés, ils ne déparlaient pas. L'un d'eux, pérorant au milieu d'un groupe de ruraux, leur expliquait la différence de la fausse république et de la vraie; à tout ce qu'il disait les ruraux répondaient : « Oh! pour sûr. » Un autre, qui goûtait les principes de Fichet, célébrait l'avenir que le collectivisme prépare à l'humanité; ils répliquaient : « Peut-être bien, il faudra voir. » Et se grattant l'oreille, ils se demandaient avec inquiétude si par hasard, avant de quitter leur ferme, ils n'avaient pas oublié de fermer au gros verrou la porte de leur cour et d'y lâcher leur chien de garde. Le jeune Léon, qui avait une bouteille de trop dans la tête, faisait de tendres protestations d'amitié au grand Loiseau, et moitié sérieux, moitié bouffonnant, il lui représentait que le point était d'abolir le mariage et la famille, d'établir la communauté des femmes, que la première condition pour que les hommes fussent vraiment égaux était que les enfans ignorassent de quel père ils étaient nés. Loiseau faisait semblant de l'en croire; mais il disait tout bas à un compère : — O les vilains gueux! avec leurs sacrés journaux ils nous ont déjà ôté l'empire; permettra-t-on qu'ils nous détruisent aussi la république?

M. Cantarel qui s'était démanché le bras à force de distribuer des poignées de main et qui s'était éraillé la voix à force de discourir, M. Cantarel, dont cette journée, quoi que sa femme en pût dire, n'avait pas rempli toutes les espérances, M. Cantarel, qu'obsédait le fâcheux souvenir d'un Nouméen et de ses triomphes oratoires cruellement compromis, promenait sa mélancolie ou sa gaîté douteuse

de groupe en groupe. Il ne laissait pas de sourire à ses hôtes, mais il avait le cœur lourd. M. de Noisy lui disait : « Quelle belle journée nous vous devons ! » La marquise ajoutait : « Il n'y a que vous pour faire si bien les choses. »

Tout finit, l'heure du départ avait sonné, le train spécial attendait les Parisiens. M. Cantarel rassembla ce qui lui restait de vigueur et de souplesse pour leur administrer une suprême accolade. Le vide se fit peu à peu sur la terrasse. L'orchestre continuait à jouer ses flonflons, filles et garçons comptaient sauter jusqu'au matin. Ceci l'intéressait peu, il laissa à son intendant le soin de les désaltérer et de les surveiller, et il s'en alla chercher au fond de son lit un repos qu'il avait bien mérité.

Albert jeta un dernier regard sur le rideau qu'éclairait une lampe trop discrète, puis il se mit en chemin pour sortir du parc avant qu'on fermât les grilles. Au bout de l'allée qu'il suivait se dressait un massif de laurelles. Il ignorait qu'embusqué derrière ce massif, l'œil aux aguets, retenant leur souffle, il y avait un homme et un fusil qui l'attendaient.

XXV.

A quelques jours de là, Mlle Maulabret reçut la visite de M. Vaugenis, qu'elle n'avait pas revu depuis deux mois. Elle apprit de lui que, le soir de la fête, un inconnu, embusqué derrière un buisson, avait tiré à bout portant sur M. Valport et s'était enfui. Il y avait eu ce soir-là tant de détonations de pétards, de fusées et de boîtes que cet incident n'avait attiré l'attention de personne, l'intéressé n'ayant point porté plainte. Elle s'expliqua alors pourquoi, l'avant-veille, Golo, qui venait de toucher son mois, avait délogé sans tambour ni trompette. On aurait pu demander de ses nouvelles au marquis de Moisieux; mais Lésin avait éprouvé aussi le besoin de changer d'air, il était à Paris. Jetta se remit de son émotion, quand M. Vaugenis ajouta que la poudre, au lieu de faire balle, s'était éparpillée, qu'il avait reçu de Bois-le-Roi les avis les plus rassurans, que le blessé en serait quitte pour quelques éraflures.

Elle se tut pendant quelques instans. Impatienté de son silence :

— Vous savez, lui-dit-il, que je suis un neutre bienveillant. Je ne crois pas sortir de mon caractère en vous représentant qu'après tout le péché d'Albert n'appartient pas à la classe des crimes irrémissibles. J'en rougis pour mon espèce, hélas ! à sa place et dans les mêmes circonstances, tout homme aurait succombé. J'excepte Caton et Brutus, mais dans le temps où nous vivons il n'y a plus de Romains. J'ajoute que, si ce mariage que je voyais avec inquiétude

venait à se renouer, votre situation me paraîtrait bien plus favorable qu'elle ne l'était. Un jeune homme qui a profité de sa jeunesse pour s'amuser beaucoup croit toujours faire un sacrifice à la femme qu'il épouse. Sans s'en douter peut-être, Albert pensait vous faire une grâce. Aujourd'hui les rôles sont renversés, vous le tenez à votre discrétion, et vous avez repris tous vos avantages. C'est vous qui donnez, c'est lui qui reçoit.

Elle repartit vivement :

— Je lui ai accordé de grand cœur son pardon et mon amitié, mais je n'ai pas autre chose à lui offrir.

A son tour il fit une pause, puis il lui dit :

— Comptez-vous donc entrer en religion ?

— Non, répondit-elle. Il se passe dans le monde des choses bien singulières, et je commence à croire que tout finit par tourner autrement que nous ne pensions. Mère Amélie me prêchait sans cesse les scrupules, il m'en est venu un qui m'empêchera de me faire religieuse.

— Eh ! oui, dit-il en riant, un grand philosophe a prétendu que les contraires engendrent les contraires et que la contradiction est la loi souveraine de la vie. Il a bâti là-dessus un système qui en vaut un autre.

Il n'ajouta pas qu'il voyait là matière à proverbe. Quand on a le démon, on peut tout mettre en proverbes, même la philosophie de Hegel.

— Je n'ai jamais lu les philosophes, dit-elle. Mais l'autre jour j'ai trouvé dans *l'Imitation* un passage qui m'a frappée : « Des indiscrets, y est-il dit, se sont perdus par la grâce même de la dévotion, parce qu'ils ont voulu faire plus qu'ils ne pouvaient, ne mesurant point leur faiblesse, mais suivant plutôt l'impétuosité de leur cœur que le jugement de leur raison. » Voilà bien mon histoire; je rêvais de devenir une autre mère Amélie. Je respecterai toujours les vertus de cette sainte femme, mais le dernier entretien que nous avons eu ensemble m'a convaincue que je ferais une mauvaise augustine, tandis que j'espère en restant dans le monde être toujours une bonne catholique, aussi catholique que tolérante, aussi tolérante que catholique.

— Si on guérissait les femmes de leurs inconséquences, ce monde serait un triste monde... Et vous vous marierez ?

— Je ne le pense pas; j'ai tant souffert que l'amour m'épouvante, et je ne suis plus amoureuse que de ma liberté, mais ne craignez pas que j'en fasse un mauvais usage. Il est écrit dans le même livre : « Pourquoi cherchez-vous le repos, quand vous êtes né pour le travail ? » Oh ! je travaillerai. Je veux consacrer ma fortune à fonder

cette maison de santé dont mon cher grand-oncle vous a laissé les plans, et j'en serai la directrice. Ce ne sera pas aujourd'hui, ni demain, nous avons le temps d'en reparler. Il faut que j'apprenne beaucoup de choses pour me rendre digne de devenir l'abbesse de mon couvent laïque... Une vieille fille utile, n'est-ce pas une belle carrière? Et il me semble déjà que j'ai l'air de monter en graine, de coiffer sainte Catherine.

— C'est bien mon avis, mais je n'osais pas vous le dire.

Il ajouta plus sérieusement :

— Fort bien!.. mais lui!

— Savez-vous, monsieur? tâchez de lui trouver une femme bien sage, bien raisonnable, qui ne prenne pas les choses au tragique comme moi. Vous souvenez-vous de cette longue conversation que j'eus avec vous dans votre cabinet? En ce temps je regardais l'amour comme une sorte de dévoûment sublime, comme un désir de se donner; mais j'ai découvert qu'on ne se donne que pour se retrouver au double. Non, il n'y a pas d'amour vrai sans jalousie... Il faut à Albert une femme qui l'aime moins follement que je ne l'aimais, mais qui soit plus indulgente. Elle le rendra heureux, et il m'aura bien vite oubliée.

— Vous croyez cela?.. Il ne vous oubliera jamais.

— Magistrat et romanesque! dit-elle avec un sourire. Cela s'est-il jamais vu? Monsieur le président, l'oubli est la loi de ce monde autant que la contradiction.

— Il est certain, répliqua-t-il, que, si le souvenir embellit la vie, l'oubli seul la rend possible. Quelqu'un l'a dit avant moi.

— Et j'en suis bien la preuve, fit-elle, puisque, après tout ce qui m'est arrivé, je vis encore.

Il fit un geste qui signifiait : « J'ai rempli ma mission et je suis au bout de mon latin. » Puis se levant :

— Je m'en vais passer quelques jours à Bois-le-Roi, auprès de notre malade, qui apparemment ne l'est plus. N'avez-vous rien à lui dire, à ce criminel trop sévèrement puni?

— Rien, si ce n'est que je suis heureuse d'avoir appris à la fois son accident et sa guérison.

M. Vaugenis se retira la tête basse. Cette parfaite tranquillité qui avait consterné Albert lui semblait un cas désespérant et sans remède. « C'en est fait, pensait-il. Pour recoudre ce que ce malheureux a décousu, un miracle ne serait pas de trop, et il ne s'en fait guère dans ce siècle. »

M. Cantarel non plus ne croyait pas aux miracles, et pourtant il venait d'en faire un bien malgré lui. Deux minutes et un grand geste lui avaient suffi pour bombarder grand homme l'amnistié

Fichet. On avait parlé de la fête de Combard dans certain faubourg. Un numéro de *la Vraie République*, qui fut tiré à cent mille exemplaires, avait été consacré de la première ligne à la dernière à en décrire les splendeurs. Le cher Léon s'était surpassé; encore M. Cantarel avait-il pris la peine de revoir et de retoucher lui-même sa prose. Par ordre de son directeur, ce jeune homme d'avenir avait soigneusement passé sous silence l'incident Fichet et consacré sa meilleure encre à célébrer les louanges d'une illustre convertie. « Qu'il était beau de voir, écrivait-il, cette femme née au sein des préjugés et des grandeurs, et subitement frappée de la grâce républicaine, tendre sa blanche main à des mains durcies par le travail et préférer aux fêtes impures des Tuileries d'autrefois une fête du peuple, du vrai peuple, dont le cœur battait à l'unisson avec le sien! » Cette phrase malheureuse, que le jeune Léon eût mieux fait de laisser au fond de son encrier, provoqua les lazzis d'une petite feuille écarlate, fort répandue, laquelle profita de l'occasion pour recommander chaudement aux sympathies populaires « un généreux amnistié, un illustre proscrit, chassé comme un chien par de vils laquais, pour avoir dit leur fait aux exploiteurs bourgeois. » En peu de temps, le généreux amnistié, dont personne ne parlait, devint un homme célèbre, ce qui prouvait une fois de plus tout ce qu'il y a de vérité cachée dans la philosophie des contradictions et le plaisir malin qu'ont les événemens à prendre le contre-pied de nos espérances. Les ennemis de M. Cantarel s'armèrent de cette gloire de fraîche date pour combattre son élection. Jusqu'alors il avait eu pour seul concurrent un petit médecin fort obscur, quoique transformiste, nommé Souriceau. Fichet se laissa porter, et, son éloquence aidant, sa candidature fit de rapides et merveilleux progrès.

M. Cantarel ne s'en émouvait pas trop, il ne prenait pas Fichet au sérieux. Ses amis et le président de son comité lui déclaraient à l'envi que sa victoire était certaine, et les puissans moyens dont il disposait lui mettaient l'esprit en repos. Cependant, quand le jour du scrutin fut venu, il éprouva de poignantes anxiétés. Il n'osa pas aller à Paris; il ressemblait à ces auteurs dramatiques qui, pour employer l'expression vulgaire, ont le *trac* et que rien ne peut résoudre à assister à la première représentation de leurs pièces. Durant tout ce fatal dimanche, il arpenta son parc, causant avec sa canne et la mordillant plus que jamais. Ce qui l'achevait, c'est qu'il ne pouvait épancher ses angoisses dans le sein de la marquise, qui dînait ce jour-là chez M. de Noisy en compagnie de Jetta.

Il était près de minuit quand on lui remit une dépêche qu'il ouvrit d'une main palpitante. O vicissitudes des destinées! ô vents

mystérieux qui soufflez sur les multitudes! suffrage universel, voilà de tes coups! Fichet était nommé, M. Cantarel avait deux mille voix de moins que lui, et pour comble d'humiliation, le méprisé Souriceau l'avait distancé; il arrivait dernier. Il resta quelque temps comme écrasé, comme broyé par son malheur. Puis il éprouva l'impérieux désir de répandre son âme dans une âme amie; mais ce n'était pas à Mme Cantarel qu'il pouvait demander ce petit service. Il se dit que la marquise avait dû revenir de son dîner. Il se rendit incontinent au chalet, se berçant de l'espoir que non-seulement elle compatirait à ses douleurs, mais qu'elle consentirait peut-être à l'en consoler.

Le gros verrou n'avait pas été tiré. A son ordinaire, il s'introduisit dans le salon sans se faire annoncer. Fut-il pris d'une hallucination? Il vit ou se figura qu'il voyait au pied du sofa où Mme de Moisieux était assise, le jeune Lara, agenouillé sur un coussin et la mangeant des yeux, tandis que ses doigts effrontés s'amusaient à chiffonner un pli de sa robe. Il faut croire qu'il rêvait, car à peine était-il entré que Lara se trouva debout au milieu du salon. Il lui parut que cet adorable enfant le regardait d'un air provocant et narquois, et sa figure, si agréable qu'elle fût, lui sembla si prodigieusement déplaisante qu'il leva la main pour le souffleter. Le petit Grec était leste, il esquiva le coup et détala.

— Eh bien! qu'est-ce qui vous prend? demanda la marquise d'un ton de reproche.

— Je ne puis souffrir ce petit drôle, répondit-il, et nous avons de vieux comptes à régler ensemble. Vous savez de quel plat de sa façon il m'a régalé dans le temple d'Amour... Au surplus, marquise, je trouve qu'il prend avec vous des libertés fort déplacées...

— Mais, mon cher voisin, interrompit-elle, il me semble que c'est à moi de faire la police dans ma maison.

Il n'insista pas, il craignait de la fâcher. N'était-elle pas sa ressource suprême? Et puis elle était en beauté, elle n'avait jamais eu l'œil plus vif ni plus ensorcelant, jamais elle ne lui avait paru si charmante, si désirable.

— Ah! mon Dieu, reprit-il, si je jalouse ce petit homme, c'est qu'il a le bonheur de vivre auprès de vous, de vous voir à toute heure, de respirer l'air que vous respirez... Oh! de grâce, ne nous disputons pas dans ce jour de malheur où j'ai besoin de tant de consolations, et vous seule pouvez me consoler.

A ces mots, il lui narra son désastre, sans se douter du déplorable effet que son récit produisait sur elle. Obsédée de ses poursuites, il lui tardait d'en être délivrée. A quoi pouvait-il lui servir désormais? Quelques jours auparavant, Mlle Maulabret avait écrit à mère Amélie une lettre tendre et respectueuse, pour lui demander

pardon une fois de plus du chagrin qu'elle lui avait causé; elle n'y disait rien du chagrin bien plus grand encore qu'elle lui préparait. Ni mère Amélie ni Mme de Moisieux ni M. Mongiron n'avaient imaginé de voir dans cette lettre une boîte à double fond. Ils tenaient que cette jeune innocente était incapable de dissimulation; ils avaient cependant tout fait pour lui apprendre à se taire. Forte de cette épître, Mme de Moisieux, qui se flattait d'avoir rempli son engagement, mit M. Mongiron en demeure d'exécuter le sien. Il fut convenu que dans un bref délai Lésin serait présenté à l'héritière et à sa famille. Tout à fait rassurée de ce côté, la marquise ne ménageait plus M. Cantarel que dans l'espoir qu'il userait de toute son influence politique pour recommander l'être impossible aux puissans du jour et pour lui procurer une situation. Et tout à coup elle apprenait ce misérable échec. Deux mille voix de moins que Fichet! cinq cents de moins que Souriceau! Elle perça à jour ce fantoche, elle vit à découvert tout son néant, elle décida que, quand le citron est sec, il faut se hâter d'en jeter l'écorce.

Il était assis auprès d'elle, et avançait déjà les deux bras pour les lui jeter autour de la taille : — Aimez-moi, disait-il d'une voix langoureuse, aimez-moi, cela me consolera de tout.

Elle se leva, le regarda d'un œil superbe, et le prenant par la main, elle le conduisit devant la glace qui surmontait la cheminée.

— Mon cher voisin, rendez-vous justice, lui dit-elle. Une femme de mon âge qui se décide à avoir une faiblesse doit trouver une excuse dans son choix. Là, franchement, la figure que voici est-elle une excuse suffisante?

Stupéfait de ce langage inaccoutumé, il perdit quelques instans la voix. Quand il la recouvra :

— Ah! fort bien, s'écria-t-il. O femme vertueuse!... Mais la vertu ne suffit pas au bonheur, il faut y ajouter Lara.

— Vous êtes, lui dit-elle en colère, un visionnaire et un insolent.

Et ses regards le réduisaient en poudre. Mais il donna un libre cours à sa fureur, qui le suffoquait, et comme à son ordinaire, il rappela à la marquise les innombrables services qu'il lui avait rendus, les arrangemens qu'il avait conclus avec ses créanciers et dans lesquels il avait mis du sien.

— Maintenant je sais qui vous êtes, poursuivit-il, et que la chronique dit vrai, et que je suis un idiot. Oui, cela ne me paraît que trop prouvé; tandis que vous jouiez ici la comédie de la pauvreté, vous aviez placé en Angleterre un bon petit million, déposé en mains sûres... A merveille! mais prenez-en votre parti et faites-en votre deuil, jamais ma pupille n'épousera votre grand benêt de fils.

— Je ne sais pas si mon fils est un benêt, répondit-elle; mais je suis certaine qu'avant seize mois Mlle Maulabret entrera en religion et que mes conseils n'y auront pas nui.

Et elle lui montra la porte avec un geste d'impératrice.

— Chassé! s'écria-t-il en sortant. Eh! oui vraiment, chassé comme un laquais!

— Vous avez bien chassé Fichet, répliqua-t-elle en lui enfonçant un second poignard dans le cœur.

Le lendemain, quand Mlle Maulabret descendit au salon, elle eut la surprise d'y trouver M. Cantarel, qui l'attendait de pied ferme et qui lui dit avec un accent de tendresse vraiment paternelle :

— Ce n'est pas tout cela, ma mignonne. Il faut me faire un plaisir, il faut épouser M. Valport. Je le veux, je l'ordonne. C'est après tout un charmant garçon, et en dépit du vilain petit tour qu'il nous a joué, ce sera le meilleur mari du monde... Et puis ce mariage mettra au désespoir Mme de Moisieux.

— Depuis quand lui voulez-vous du mal? demanda-t-elle.

— Oh! j'ai été longtemps sa dupe, mais j'y vois clair aujourd'hui. C'est une horrible femme. Les marquises et les amnistiés, qu'on ne me parle plus de ce monde-là. Si vous saviez, mon amour, ce qu'elle a fait!.. Ah! quand on a vécu dans le bourbier!.. car c'était un vrai bourbier que cette cour... Quelle immoralité, ma fillette! Figurez-vous,.. mais vous allez rougir d'horreur. J'ai découvert que son petit groom, cet abominable petit Lara...

— Excepté vous et Jetta, interrompit Mme Cantarel, tout le monde à Combard le savait.

— Et vous ne m'avez pas averti?

— J'ai respecté votre innocence... Allons, Jetta, il en faut prendre votre parti et épouser bien vite M. Valport pour venger M. Cantarel. C'est un genre de dévoûment que les tuteurs ont le droit d'exiger de leur pupille.

— Ne suffit-il pas pour chagriner la marquise, répondit-elle, que j'aie refusé d'épouser monsieur son fils?

— Il s'agit bien de cela! reprit M. Cantarel. Elle m'a annoncé d'un ton de triomphe que ma chère petite poulette entrerait en religion... Elle y a sûrement quelque intérêt, et je gagerais qu'elle a conclu un marché avec notre sainte mère l'église, un marché d'or, car elle ne fait rien pour rien, elle n'est que calcul et hypocrisie.

— Rassurez-vous, monsieur, répliqua Mlle Maulabret, je n'entrerai point en religion, mais qu'on ne me parle plus d'un mariage qui me fait horreur... Faut-il le répéter cent fois? je ne veux pas, je ne veux pas, et ma résolution est irrévocable. Demandez plutôt à M. Vaugenis, ajouta-t-elle en tendant la main à l'ancien président, qui venait d'entrer.

Elle s'aperçut qu'il avait la figure allongée, l'air grave et soucieux. Elle pressentit une fâcheuse nouvelle.

— Il y a quelques jours encore, je le souhaitais ce mariage, répondit-il. Mais il est devenu impossible, et je me ferais une conscience d'insister.

— Pourquoi donc, je vous prie? demanda M. Cantarel.

— Hélas! ce pauvre garçon...

— Parlez, parlez vite, fit-elle d'une voix émue.

— Oh! rassurez-vous, il est vivant. Mais sûrement il y avait de la grenaille dans cette poudre, et il s'abusait sur la gravité de sa blessure... Il est défiguré pour la vie.

Elle eut un tressaillement.

— Ah! si c'était tout! poursuivit-il.

Elle l'interrogeait des yeux avec anxiété, ses mains tremblaient.

Il secoua tristement la tête en disant :

— Un œil est perdu, et le médecin m'a confié que l'autre est fort compromis.

Elle poussa un cri, le regarda un instant comme du fond d'un rêve. Puis elle se leva brusquement et murmura :

— Défiguré! aveugle!.. Ah! mon Dieu, aveugle!.. Allez lui dire bien vite que je l'aime, que je suis à lui, que je veux être sa femme.

— O marquis de Moisieux, dit à demi-voix M. Vaugenis, comme vous vous êtes trompé!

Mme Cantarel regardait Jetta d'un œil prodigieusement étonné. Un habitant de la lune lui serait apparu qu'elle ne l'eût pas contemplé avec plus de stupeur.

— Voilà une résolution digne de votre grand cœur, reprit M. Vaugenis. Mais il ne me croira pas. Il faut que vous lui parliez vous-même.

— Allons-nous-en de ce pas à Bois-le-Roi, s'écria M. Cantarel, et puissions-nous rencontrer la marquise en chemin!

Un quart d'heure plus tard, un break attelé de quatre chevaux dévorait l'espace. Durant tout le trajet, M. Cantarel tint le dé de la conversation, tant il éprouvait le besoin de répandre le trop-plein de son âme. Il entremêlait dans ses discours la marquise et Fichet, Fichet et la marquise, et volontiers il leur eût tordu le cou à tous les deux. Mais s'il avait deux vengeances à tirer, il se consolait un peu en pensant que l'une du moins était presque assurée. Mlle Maulabret ne desserrait pas les lèvres. Elle causait silencieusement avec le mort; elle lui disait : — « Comme nous nous sommes disputés, vous et moi! Ah! grand Dieu, il n'a fallu rien moins que cet affreux malheur pour nous accorder. »

Quand on fut arrivé, quand le break eut traversé une cour que bordait d'un côté une grande remise, de l'autre une vieille tour ruinée et habillée de lierre, sur laquelle étaient perchés des pigeons gris qui roucoulaient à pleine gorge, elle ne pensa plus qu'au supplice qu'allait endurer l'homme qu'elle avait aimé en s'offrant à ses yeux tel que Golo l'avait fait. Tout le passé lui revint au cœur, et elle se prit à pleurer.

L'instant d'après, elle était assise dans un fauteuil, et bientôt elle entendit au fond d'un corridor une voix frémissante qui disait :

— Je la connaissais bien, j'étais sûr qu'elle viendrait.

— Ne vous y trompez point, répondait M. Vaugenis, ce n'est pas elle qui est venue, c'est sœur Marie.

— Non, c'est moi, c'est bien moi, cria-t-elle.

Puis, par un mouvement involontaire, elle ferma les yeux, frissonnant à la pensée de ce qu'elle allait voir. Quand elle les rouvrit, Albert était agenouillé devant elle et cachait son visage dans ses mains. Elle n'apercevait que ses cheveux d'un brun sombre, que le fusil de Golo n'avait point endommagés, et son front, où elle distinguait deux petits points noirs. Elle attendait avec une douloureuse impatience qu'il relevât la tête. Hormis une petite escarre sur la joue droite, sa figure était intacte, il était plus beau que jamais, et il attachait sur elle deux yeux superbes, deux yeux qui resplendissaient comme deux soleils.

— Ah ! vous m'avez indignement trompée ! s'écria-t-elle.

Et elle tenta d'échapper, de s'enfuir. Il s'empara de ses deux mains, l'obligea de se rasseoir et se remit à genoux devant elle. Il essayait de parler, il ne pouvait, il s'écriait : « Si jamais... » Les larmes et les sanglots lui coupaient la voix. Enfin, il réussit à dire :

— Si jamais je vous causais un chagrin, si jamais je vous coûtais une larme, si jamais j'oubliais cet aveugle que vous vouliez épouser, je serais le dernier, le plus méprisable des hommes.

Elle sentit que toute résistance était inutile, que ses mains captives s'accoutumaient déjà à leur prison, que sa volonté l'avait abandonnée, que son cœur la trahissait.

Et pendant ce temps, l'ancien président de chambre disait de sa voix des grands jours, de celle qui lui servait jadis à rendre ses sentences :

— Pour obtenir la terre promise, Josué n'a pas craint de mentir, et Dieu n'a pas laissé de la lui donner.

VICTOR CHERBULIEZ.

LES

DERNIÈRES ANNÉES

DU

MARÉCHAL DAVOUT

II[1].

LA RUSSIE, HAMBOURG ET 1815.

I.

Le retour de la guerre en 1812, dans les conditions où elle s'ouvrait, n'était guère fait pour diminuer l'état d'âme passablement sombre que nous avons essayé de décrire. Dès le début de la campagne de Russie, Davout semble avoir eu peu d'illusion, ce qui n'est pas pour étonner de la part d'un esprit si clairvoyant. Nous lisons dans une lettre adressée de Thorn à la maréchale, le 13 janvier 1813, presque aussitôt après la fin du désastre : « Je ne veux pas aujourd'hui entrer dans des détails, d'autant plus qu'il y en a quelques-uns qui pourraient t'affliger; ils te donneraient la preuve que mes pressentimens de tristesse auparavant notre départ se sont réalisés. » Ces lignes semblent assez claires; gardons-nous cependant d'en exagérer le sens et la portée. Mme la marquise de Blocqueville s'en autorise pour avancer que son père avait été opposé à cette fatale campagne; nous sommes obligés de lui dire qu'à

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1880.

notre humble avis, elle nous paraît se tromper sur l'interprétation qu'il faut donner de ces pressentimens. Ils signifiaient simplement, croyons-nous, que Davout augurait mal de la conduite de cette guerre, des chefs qui lui seraient donnés, des voies et moyens qui seraient employés; quant à l'entreprise elle-même, nous sommes plutôt porté à penser qu'il en admettait la légitimité et la nécessité. Peut-être nous trompons-nous à notre tour, ce qui serait excusable, Davout ayant été le moins parleur des héros; toutefois, nous soumettrons en toute déférence à l'auteur de ces Mémoires les très nombreuses raisons qui nous font penser ainsi. Et d'abord l'affection bien connue de Davout pour la Pologne. Nous avons dit dans une précédente étude l'opinion qu'il avait essayé de faire prédominer en 1807 et en 1808 dans les conseils de l'empereur et qu'il n'a pas tenu à lui que cet infortuné pays n'ait été reconstitué. L'estime qu'il avait réussi à gagner pendant son gouvernement de Pologne avait été si vive qu'il s'était formé un commencement de parti en sa faveur; la politique de Napoléon avait coupé court aux espérances qu'il avait pu concevoir alors, mais ces espérances n'étaient peut-être pas si bien éteintes qu'il pût voir avec déplaisir une entreprise qui s'annonçait comme devant réaliser le projet qu'il avait lui-même recommandé. Tout le monde, en effet, pensait alors que la reconstitution de la Pologne était sinon l'unique, au moins le principal but de la guerre, et Napoléon lui-même autorisait à penser ainsi lorsqu'au début de la campagne, il la qualifiait de seconde guerre de Pologne. Il y avait de si fortes présomptions pour que Davout ne fût pas défavorable à la guerre que, dans l'entourage de l'empereur, nous apprend Ségur, on l'accusait ouvertement de l'avoir désirée et que les Polonais le considérèrent toujours comme un de leurs plus fermes appuis et lui restèrent constamment fidèles. C'est lui, en effet, qui, malgré l'opposition de Berthier, présenta à l'empereur les députés lithuaniens, et l'on sait l'amitié qui l'unissait à différens chefs de la Pologne, notamment au prince Poniatowski. Voici une seconde raison, moins forte que la précédente, mais qui a cependant son prix. On connaît l'opinion que Ségur a exprimé dix fois au cours de son *Histoire :* si la guerre de Russie eût abouti, elle aurait eu pour résultat de mettre la civilisation européenne à l'abri de la catastrophe qui engloutit l'ancien monde. Eh bien! cette opinion, nous voyons Davout l'exprimer par avance en termes presque identiques à ceux qu'emploiera Ségur. « Cette campagne n'aura pas été la moins extraordinaire de celles de l'empereur et la moins utile pour nos enfans, écrit-il de Wiazma à la maréchale; cela les mettra à l'abri des invasions des hordes du Nord. » Enfin Davout considérait cette entreprise non-seulement comme légitime, mais comme possible, et c'est lui-même qui nous

le dit dans une relation de la défense de Hambourg écrite sous sa dictée par le général César de Laville.

Cette relation curieuse à tous les titres débute par une apologie de la conduite du prince d'Eckmühl pendant la campagne de 1812 et des résolutions qu'il recommanda à diverses reprises durant le cours de l'expédition. On y lit ces paroles qui portent leur commentaire avec elles. « L'histoire impartiale dira que c'est peut-être aux méfiances qui furent manifestées dès le commencement de la campagne envers ce chef (Davout) et à l'inconcevable confiance que Napoléon eut en deux hommes dont la conduite a prouvé plus tard la légèreté, que peuvent être attribués, en grande partie, les malheurs d'une campagne dans laquelle les troupes françaises de toute arme montrèrent plus de calme qu'à aucune époque, mais dans laquelle la direction a manqué. Napoléon fit cette guerre plutôt en empereur qu'en général. Dans le moment décisif, après la bataille de la Moskowa, il était malade, et la grande direction de l'armée était entièrement livrée à Berthier, prince de Neufchâtel, et surtout au prince Murat, roi de Naples. *Peut-être cette campagne, qui après l'événement a été qualifiée d'extravagance, aurait-elle eu d'autres résultats et eût-elle décidé irrévocablement la grande lutte entre le nord et le midi de l'Europe sans quelques fautes capitales dont la source se trouva dans la funeste influence dont j'ai parlé plus haut.* » Ainsi l'opinion du maréchal est formelle et peut se résumer ainsi : la catastrophe ne dit pas que le succès fût impossible, elle dit qu'il fallait à cette campagne d'autres chefs, d'autres mesures, et chez l'empereur un meilleur état de santé.

Ce n'est pas tout encore ; il est une dernière raison la plus probante de toutes, quoiqu'elle soit purement psychologique. Sa correspondance nous le dit ; depuis 1810, son inaction lui pesait précisément à cause des relations de froideur où il était avec Napoléon ; il aimait trop ardemment ce personnage fascinateur pour ne pas souffrir démesurément de la défaveur voilée qui les tenait éloignés l'un de l'autre. Dès lors comment n'aurait-il pas salué avec une joie secrète une entreprise qui lui donnerait de nouvelles occasions de victoires et lui permettrait par leur moyen de se redresser devant l'empereur et de lui dire : Quel est donc celui de vos compagnons d'armes qui vous a mieux servi, surtout qui peut mieux vous servir que moi ? Ce qui prouve qu'il y eut beaucoup de ce sentiment chez Davout, c'est le zèle extraordinaire qu'il montra dans toute cette campagne, zèle qui n'échappa pas à l'attention de ses ennemis et dont ils se firent une arme contre lui auprès de l'empereur. D'un homme aussi circonspect tout se remarque, et il est visible que Davout se prodigue par l'action et par le conseil. On sent qu'il a mis tout son cœur non-seulement à travailler pour sa part au suc-

cès de l'entreprise, mais à saisir une occasion qui affirmera une fois encore sa supériorité et forcera l'empereur à la reconnaître. Regardez-y bien, et toute l'histoire de Davout en 1812 se résumera dans la poursuite opiniâtre de cette occasion.

Dix fois il crut l'avoir trouvée et dix fois elle lui échappa, non par le fait de la fatalité, mais, circonstance plus irritante et plus amère, par le fait de quelque rival de gloire. A Mohilow, il tenait cette victoire désirée : le refus d'obéissance du roi Jérôme, en permettant à Bagration de lui échapper, réduisit sa bataille à n'être qu'un glorieux combat. A la Moskowa, il crut avoir trouvé le moyen d'obtenir un succès décisif en employant la manœuvre qui lui avait réussi à Wagram, il échoua par le refus de Napoléon d'accéder à sa proposition. Après Malojaroslavetz, lorsqu'il fallut se décider pour une ligne de retraite, il proposa la route de Medyn et Smolensk comme étant la plus courte et celle qui fournirait le plus de ressources : ce fut la route proposée par Murat qui fut choisie, au grand dommage de l'armée. De quelque côté qu'il se tourne, il ne rencontre qu'entraves. Dès le début de la campagne, comme si on craignait que la fortune ne répondît trop vite à son appel, on ampute son corps d'armée de trois divisions et on brise ainsi dans sa main ses instrumens d'action. On le place sous le commandement de Murat, c'est-à-dire du chef militaire le plus opposé à sa nature qui se puisse concevoir, et le moins disposé à recevoir ses inspirations, et on le met ainsi dans l'alternative ou de refuser son concours ou de coopérer à des manœuvres qu'il juge des fautes. Les talens qui jusqu'alors lui avaient été tournés à louange lui sont tournés à reproche. Organisateur et administrateur militaire de premier ordre, il n'avait rien négligé pour que son corps d'armée pût tenir la campagne sans être à la merci de ces accidens qui relâchent la discipline et abattent le moral du soldat. « Tant de soins devaient plaire, dit Ségur, ils déplurent, ils furent mal interprétés. D'insidieuses observations furent entendues de l'empereur. Le maréchal, lui disait-on, veut avoir tout prévu, tout ordonné, tout exécuté. L'empereur n'est-il donc que le témoin de cette expédition? la gloire en doit-elle être à Davout? « En effet, dit Napoléon, il semble que ce soit lui qui commande l'armée. » Pendant la retraite, fidèle encore à cet esprit d'ordre qui avait toujours été un de ses principaux moyens de succès, il impose à ses troupes et il obtient d'elles, en dépit de leurs cruelles souffrances, une marche lente et méthodique afin d'éviter toute précipitation qui aurait l'apparence d'une déroute et par là enhardirait l'ennemi : « Mais, dit un témoin, l'empereur se plaignit de la lenteur avec laquelle marchait le premier corps et blâma le système de retraite par échelons qu'avait adopté son chef, disant qu'il avait fait perdre

trois jours de marche et par là facilité à l'avant-garde de Miloradovitch les moyens de nous atteindre. » A cette malveillance, qu'il ne put jamais vaincre malgré tous ses efforts et toutes ses preuves d'affection, — la première personne que rencontra l'empereur au sortir du Kremlin fut Davout, encore souffrant de ses blessures de la Moskowa, qui se faisait transporter à travers les flammes pour mourir avec lui, — le hasard vint encore ajouter les malentendus et les confusions. Forcé d'évacuer Smolensk, il crut ne pas pouvoir attendre Ney, qu'il fit prévenir du danger qu'il courait, et qui, malgré cet avis, s'obstina à rester jusqu'à entier accomplissement des ordres qu'il avait, dit-il, reçus de l'empereur. On sait les conséquences fatales et glorieuses de ce retard; comment Ney, coupé de Davout par l'armée ennemie, fut obligé de se frayer un chemin par des prodiges d'héroïsme et comment Davout fut accusé de l'avoir abandonné. Il n'en était rien, et au fond, Ney n'avait été victime que de sa propre obstination; mais l'héroïsme dont il avait fait preuve le rendait alors l'objet de l'admiration de l'armée et le favori de l'empereur; or, dans de tels momens et sous l'empire de tels sentimens, on est peu disposé à peser froidement les faits, et il n'y a pas droit de réponse pour la contradiction. Enfin, il vint un jour où l'implacable rigueur de la nature eut raison de son génie méthodique et de son stoïcisme même, où ses soldats, jusqu'alors soutenus par la discipline qu'il leur avait fait accepter et préservés par sa prévoyance contre l'extrême misère, connurent à leur tour les horreurs de la famine et du dénûment. Davout, nous dit Ségur, à plusieurs reprises montra des marques du plus extrême abattement, et on l'entendit s'écrier que des hommes de fer pouvaient seuls supporter de pareilles épreuves. Ce qui s'entassa de douleurs dans son âme pendant cette cruelle campagne, on pouvait aisément le soupçonner, mais les présens Mémoires nous le révèlent d'une manière certaine. Ses souffrances morales furent si amères qu'elles lui firent connaître le désespoir et l'amenèrent jusqu'à la pensée du suicide. C'est lui-même qui fait ce grave aveu dans une lettre à la maréchale écrite presque immédiatement après le retour.

Thorn, 15 janvier 1813.

Je t'avais promis, mon Aimée, à l'époque de ton rétablissement, de t'expliquer quelques phrases obscures sur notre campagne : il faudrait entrer dans trop de détails sur les peines d'âme qu'a éprouvées ton Louis; elles ont été si vives que, malgré qu'il te soit très attaché ainsi qu'à ses enfans, il se serait détruit s'il avait eu une heure de suite des idées d'athéisme. Ce qui l'en a empêché, c'est l'espérance qu'il reste quelque chose de nous : alors notre souverain appréciera ses amis et

ses ennemis : fasse le ciel qu'il les connaisse bientôt, car ils nous font bien du mal! Peut-être qu'il les connaîtrait déjà, si je n'étais pas aussi délicat...

Je suis dans l'intention de déchirer cette lettre, et cependant je la laisse partir, étant persuadé qu'elle ne te causera aucune peine : elle te rappellera mes malheureux pressentimens de Stettin. Le mal prévu est devenu si grand que l'empereur ouvrira les yeux.

En 1816, lorsqu'il eut entrepris de raconter la mémorable expédition dont il avait été un des acteurs, le général Philippe de Ségur écrivit à Davout, pour lui demander quelques notes sur les opérations de son corps d'armée, une belle lettre que nous donnons plus loin, lettre qui, certainement, ne resta pas sans réponse. Ce sont ces notes de Davout qu'il serait utile de connaître pour nous renseigner sur ses actions militaires, car sa correspondance de Russie ne nous apprend à peu près rien à cet égard. Tantôt par modestie pour ce qui le concerne, tantôt par prudence et de crainte que ses lettres n'arrivent pas à leur adresse, tantôt par tendresse pour la maréchale qu'il craint d'alarmer, Davout couvre de son silence les difficultés sans cesse renaissantes, les événemens désastreux et les souffrances de cette campagne, dont il ne parle jamais que de la manière la plus rassurante. Il faut ajouter aussi que, pendant toute la marche en avant et même jusqu'après Moscou, un peu d'illusion se mêle à cette réserve. S'il ne se montre pas plus pessimiste, c'est que, quelque clairvoyant qu'il soit, lui-même ne soupçonne pas l'étendue des dangers qui menacent l'armée; mais il est très difficile de distinguer dans ses paroles la part qui revient à la discrétion et celle qui revient à l'illusion. Les Russes se dérobent et chaque jour frustrent l'empereur de la bataille qu'il attend : « Tant mieux! écrit Davout à la maréchale, la campagne se fera presque tout entière avec les jambes; ce ne sera qu'une longue promenade militaire. » Cependant la promenade devient lugubre, et les étapes sanglantes ne peuvent en rester longtemps cachées. Force est bien alors à Davout de changer quelque peu de langage, mais pas une de ses paroles ne trahit la moindre inquiétude sur l'issue de la guerre. Dans chacun des heurts sauvages des deux armées il voit une justification de l'entreprise napoléonienne. « Il était temps, écrit-il, de faire cette campagne; les préparatifs des Russes étaient formidables et le seraient devenus bien davantage encore. » Au départ de Moscou, un temps superbe favorise les premiers mouvemens de retraite, et Davout s'en réjouit avec une confiance qu'il essaie de faire partager à la maréchale. « En général, on exagère beaucoup la rigidité de ce climat. Les grands froids n'ont lieu que vers la fin de novembre et ils durent trois mois. » Quant aux évé-

nemens qui le concernent directement, Davout n'en informe la maréchale que lorsqu'il n'y a plus à les révéler aucun inconvénient pour la tranquillité de sa chère correspondante. Voici un bien noble exemple de cette discrétion par tendresse. Après la bataille de la Moskowa, il écrit à sa femme : « J'ai été aussi heureux qu'à Eylau ; j'ai eu un cheval tué et deux contusions insignifiantes. » Ces deux contusions étaient cependant deux blessures graves; mais la maréchale les aurait probablement ignorées jusqu'à la fin de la campagne sans un incident qui se présenta peu après et où le point d'honneur militaire propre à Davout se montra dans toute sa sévérité. Un officier appartenant à sa famille ayant demandé à quitter son poste sous prétexte de santé, le maréchal écrivit à sa femme pour lui recommander de ne pas le recevoir, et se trouva amené à lui révéler la vérité pour qu'elle ne pût se méprendre sur les raisons de cette apparente dureté.

Un officier qui abandonne son poste en prétextant une indisposition ou une légère blessure n'a aucune idée de l'honneur ni de l'amour de ses devoirs. Je traite fort mal tous ceux de cette espèce; juge de ce que je dois éprouver de sentimens et d'idées pénibles. Je ne l'eusse jamais cru capable d'oublier ce qu'il se devait jusqu'à ce point...

J'ai été mis hors de combat à la bataille du 7 septembre par deux blessures : une au bas-ventre, — une contusion de boulet, — et l'autre à la cuisse droite par un biscaïen : elles ont été assez fortes pour m'empêcher de trotter; mais je me serais regardé comme un bien mauvais serviteur de l'empereur et un homme sans cœur si j'eusse quitté le champ de bataille, et j'y suis resté pour prêcher d'exemple et inspirer la plus grande fermeté aux troupes. Je t'ai laissé ignorer ces détails, mon Aimée, pour t'éviter des inquiétudes; c'est la circonstance qui m'a mis dans le cas de t'en parler, et aussi parce que je suis guéri. Je n'ai pas cessé de commander et j'ai toujours suivi le corps d'armée en wurst. J'ai éprouvé beaucoup de douleurs jusqu'à notre entrée à Moscou; mais là, ayant pu prendre des bains et du repos, me soigner, l'inflammation s'est dissipée au bout de quarante-huit heures. Les escarres sont tombées, la suppuration s'est bien établie, et maintenant les deux plaies se cicatrisent : dans deux ou trois jours je pourrai monter à cheval comme auparavant. Je marche, je vais en voiture sans éprouver la plus légère douleur. Je jure par mon Aimée, par nos enfans, que je te dis toute la vérité : ainsi, ces détails ne peuvent que te donner une nouvelle confiance dans ma bonne fortune. C'est dès le commencement de la bataille que j'ai reçu la première blessure et, une heure après, l'autre. Elles ne m'ont pas empêché de rester jusqu'à la fin : j'ai donc le droit de trouver mauvais un manque de fermeté.

Cette page est absolument héroïque; en voici une seconde qui ne l'est pas moins, qui l'est peut-être davantage. C'est une lettre datée du 12 décembre, c'est-à-dire des dernières semaines de la retraite. Songez que celui qui l'écrit tient la plume en plein air par un froid de 25 degrés, que son uniforme tombe en loques, qu'il ressent peut-être les souffrances de la faim et qu'autour de lui la campagne est semée de morts et de mourans. Cependant il ne lui échappe pas une plainte, pas même une simple mention de ses souffrances, qu'il essaie même de faire disparaître sous les préoccupations que lui inspirent les êtres qui lui sont chers.

Je profite, ma chère Aimée, de l'estafette pour te rassurer sur la santé de ton Louis; elle est, malgré la rigueur de la saison, très bonne. Tu trouveras mon écriture tremblée, je te jure par toi que la seule raison en est au froid qu'il fait, et que je sens d'autant plus que je t'écris en plein air pour ne pas manquer cette estafette. Desessart part demain pour Paris, il va bien. Beaupré, malgré son grand âge, s'en tire assez bien. Beaumont et les deux Fayet ne sont que fatigués. J'envoie mille baisers à mon excellente Aimée, qui est peut-être, à l'heure où je lui écris, dans les douleurs : puisse mon Aimée me donner un second fils! Cependant, si c'est une fille, elle sera bien accueillie. J'envoie mille caresses à l'enfant chéri qui est Louis et à nos deux petites. Assure ta bonne mère de ma tendresse.

II.

Il n'était pas aussi calme, on le sait, que nous le voyons s'efforcer de le paraître. Exaspéré par tout ce qu'il avait souffert et tout ce qu'il n'avait pu empêcher, il rentra en Pologne l'âme pleine d'une redoutable colère dont la prophétique apostrophe à Murat, à Gumbinnen, fut le gros coup de foudre et dont nous surprenons les sourds grondemens dans les lettres à la maréchale postérieures au retour. Ses ennemis s'aperçurent de cette irritation et en profitèrent sournoisement pour répandre les bruits les plus fâcheux sur son état d'esprit. C'est lui-même qui nous l'apprend par l'organe du général César de Laville dans la relation qu'il fit rédiger de la défense de Hambourg. « Tandis que M. le maréchal employait le temps, comme on l'a vu, aussi utilement et avec autant d'activité pour le bien du service (il s'agit des premières opérations entreprises sous le commandement du prince Eugène après le départ de Murat), ses détracteurs murmuraient à Paris que sa tête était dérangée. Cependant le prince vice-roi le chargeait des opérations les plus compliquées. Il eût été curieux, en remontant à la source, de trouver que partie de ces bruits se répétaient presque sous les yeux de ceux qui lui donnaient ces marques de

confiance. » Et ailleurs encore : « Des individus rentrés en France à la suite de Napoléon, par suite de cet esprit de dénigrement que l'envie commande et que la légèreté et l'irréflexion adoptent volontiers, faisaient courir à Paris des bruits inquiétans et mensongers sur l'impression que les malheurs, les chagrins et le froid avaient produits dans son organisation. » Une de ces calomnies, due sans doute à quelque facétieux qui devait goûter le vaudeville et le jeu de Brunet, était vraiment assez plaisante, Le maréchal, racontait-on, avait été pris de telle folie pendant la retraite qu'il pinçait le nez de ses aides de camp. Il n'y avait jamais eu de nez pincé cependant que celui du maréchal, et cela par ce même César de Laville dont nous venons de citer la relation. Un jour qu'ils causaient ensemble pendant la retraite, César de Laville, s'apercevant que le nez du maréchal gelait, lui avait sans avertissement préalable infligé une friction de neige, service que Davout, surpris et croyant à une brusque attaque, avait récompensé d'abord d'un vigoureux coup de poing. Mme la marquise de Blocqueville, qui nous donne cette rectification vraisemblable, s'étonne de l'effronterie des calomniateurs à l'égard du maréchal. L'imparfaite nature humaine étant donnée, rien n'est cependant plus explicable. Des scènes comme celles de Marienbourg et de Gumbinnen ne sont pas sans laisser des rancunes chez ceux qui les subissent, et ceux-là, quand ils s'appellent Murat et Berthier, ne manquent pas de complaisans, de flatteurs et d'instrumens pour servir leurs haines. Quant à la forme de la calomnie qui fut employée contre le maréchal, elle est celle que tout homme d'expérience avouera avoir vu invariablement employer lorsque la victime était d'humeur violente. Commettez l'imprudence d'éclater, fût-ce par le plus juste motif, et vous serez déclaré fou tandis que vous ne serez qu'indigné, et c'est là ce qui en toute évidence était arrivé à Davout.

Cette accusation de folie n'était à tout prendre que l'exagération mensongère d'un fait certain, c'est que les souffrances morales qu'il avait éprouvées pendant la campagne, jointes à de trop nombreuses causes de mécontentement, avaient eu la puissance de tirer pour la première fois le maréchal de son sang-froid, jusqu'alors imperturbable. C'est ici l'occasion de faire remarquer qu'il n'y a rien de plus délicat que de se prononcer sur de tels états d'âme et de trouver le mot juste qui peut leur convenir. Mme de Blocqueville n'admet pas qu'on dise de son père qu'il fut abattu par les événemens. Soit ; nous croyons en effet volontiers qu'il fut plutôt exaspéré qu'abattu, bien que ce dernier mot soit celui dont se sert Ségur ; cependant les documens qu'elle produit, la lettre de Thorn que nous avons citée par exemple, ne témoignent-ils pas de sentimens qui vont plus loin même que l'abattement ? Qu'importe

après tout? lorsque les circonstances sont extrêmes, il est bien naturel que les sentimens le soient aussi, et d'ailleurs n'est-il pas évident que l'abattement d'un tel homme n'est pas celui d'une femmelette, et peut-on s'y tromper? Voici une anecdote qui en dit long à cet égard. Elle est connue de tous les lecteurs de Ségur, mais elle peint avec trop d'énergie la nature propre à Davout pour ne pas être rappelée dans une esquisse de son caractère.

Davout traversait, lui troisième, X... (une ville prussienne). Cette ville attendait les Russes; sa population s'émut à la vue de ces derniers Français. Les murmures, les excitations mutuelles, et enfin les cris se succédèrent rapidement; bientôt les plus furieux environnèrent la voiture du maréchal, et déjà ils en dételaient les chevaux quand Davout paraît, se précipite sur le plus insolent de ces insurgés, le traîne derrière sa voiture, et l'y fait attacher par ses domestiques. Le peuple, effrayé de cette action, s'arrêta, saisi d'une immobile consternation, puis il s'ouvrit docilement et en silence devant le maréchal, qui le traversa tout entier, en emmenant son captif.

Voilà un homme abattu qui fait encore une assez fière figure, on en conviendra, d'où il faut conclure que les mêmes mots prennent un sens fort différent selon les personnes auxquels ils s'appliquent.

A ces bruits malveillans sur l'état moral de Davout se rapporte indirectement un singulier incident ignoré jusqu'ici et qui révèle une fois de plus les étranges services que Napoléon exigeait de la presse soumise à ses ordres. Ennuyé d'entendre ses ennemis crier victoire, il fit insérer dans *le Moniteur* deux prétendues lettres de Davout et de Ney tendant à établir qu'en toute rencontre les Russes avaient été battus, et qu'en définitive c'était le froid seul qui avait triomphé de la grande armée, lettres où les signataires n'avaient jamais mis la main. Avis aux historiens de l'avenir. Ils devront savoir désormais que ces documens sont de fabrique impériale, et cependant ils devront malgré cela se garder de leur refuser toute créance, car au fond ces lettres reproduisaient assez exactement les opinions des deux maréchaux et ne faisaient que répéter ce qu'on leur avait entendu exprimer mainte fois. Nous ne pouvons rien dire pour ce qui est de Ney, mais pour ce qui est de Davout, il est certain que, dans ses lettres à la maréchale, il met une insistance extraordinaire à établir que l'armée n'a été détruite que par l'hiver et que les Russes ne peuvent se vanter d'une seule victoire. Puisque ce sont là leurs opinions, qu'elles concordent avec les miennes et qu'elles sont utiles à ma politique, pensa Napoléon, il n'y a aucun inconvénient à leur donner une publicité qu'ils ne me refuseraient pas, et sans plus de façon il les met en scène, comme s'il eût obtenu leur aveu. Pour plus de vraisemblance, le rédacteur écrivit ces

lettres dans le style qu'il pensait correspondre le mieux aux sentimens des deux maréchaux; mais, inévitablement maladroit, il éveilla précisément par cette précaution les personnes intéressées. A Paris, la maréchale lut ces documens avec stupéfaction, ne reconnut pas au style qu'on lui prêtait l'âme de son mari, et flairant le piège elle écrivit, pour savoir la vérité, la lettre curieuse à plusieurs titres que voici :

Je n'ai pas reçu de lettres de toi aujourd'hui, mon unique ami; mais j'en ai lu une dans *le Moniteur*. Je t'avoue que je n'ai pas reconnu ta manière d'écrire accoutumée, qui est claire, énergique et noble, tandis que rien ne l'est moins que cette phrase qui est sûrement tronquée : « Une grande partie de mes hommes (te fait-on dire) s'est éparpillée pour chercher un refuge contre la rigueur du froid, et beaucoup ont été pris. »

Je suis convaincue que tu ne dis jamais *mes hommes* en parlant des soldats : personne n'honore plus que toi ce titre, et tu as bien raison, car, en parlant des hommes, on a rarement du bien à en dire, et, en parlant des soldats, on sait qu'on parle de gens d'honneur sans jalousies, sans petites passions, et toujours prêts à mourir sous leurs drapeaux. On a toujours un but pour s'écarter de la vérité, et ce serait en vain, mon Louis, que tu aurais cherché à dissimuler tes pertes. Chacun sait ici que la majeure partie du premier corps a été constamment l'auxiliaire de tous les autres, et que les pertes ont été considérables pendant notre glorieuse marche sur Moscou. Les souffrances, la rigueur de la saison au retour n'ont pas dû le refaire, mais je ne pense pas qu'il te soit arrivé pire qu'aux autres : je crois, au contraire, que la débandade dont on nous a parlé dans le 29e bulletin n'a dû se manifester parmi les troupes de ton commandement que lorsqu'il y a eu impossibilité absolue de penser à les rallier. Lors de l'ouverture de la campagne, on ne cessait d'en vanter *la tenue, la discipline et le bon esprit.* On ne perd pas dans un moment une supériorité *réelle;* mais pour être pris à sa valeur (surtout dans la carrière des armes), il faut ne pas avoir tout contre soi. Quel que soit le mal, l'injustice est le plus grand mal; néanmoins je suis convaincue qu'elle n'abattra jamais une âme comme la tienne, et que tu n'es pas plus navré qu'un autre : quelque *navré* que tu sois, tu sais remonter le courage des autres au lieu de l'abattre. J'ai été trop à même d'en faire la triste expérience; et d'ailleurs si des *pertes plus qu'ordinaires te navrent,* je suis convaincue que tu ne mets pas le public dans ta confidence. — La lettre du maréchal Ney est sur un autre ton que je n'aime pas mieux : la fin de la tienne est trop larmoyante, et la sienne un peu fanfaronne...

J'ai dit que la lettre de la maréchale était curieuse à plus d'un

titre. Une légère pointe de préjugé s'y montre et donne le ton de l'époque. On y sent très bien la distance que vingt-cinq années de guerres merveilleuses avaient fini par établir entre le soldat et le simple citoyen. Naïvement, inconsciemment, par le seul fait de la durée et de l'évolution des événemens, l'*el señor soldado* de la guerre de trente ans tendait à reparaître dans une société devenue toute militaire.

La réponse de Davout à sa femme est aussi fort curieuse, d'abord parce qu'elle nous apprend l'opinion qu'il avait et qu'il voulait qu'on eût dans le public de la conduite du premier corps d'armée pendant la campagne, ensuite parce qu'elle nous montre une fois de plus combien sa fidélité envers l'empereur était à l'épreuve de toute blessure et de toute injustice. Il n'est pas l'auteur de la lettre insérée au *Moniteur*; n'importe, il ne la désavoue pas, puisqu'il semble qu'elle peut être utile au souverain.

Magdebourg, 15 février 1813.

J'ai éprouvé, mon Aimée, une vive satisfaction en lisant toutes tes réflexions sur la lettre que tu as lue dans *le Moniteur*; si ton Louis en eût été le rédacteur, tu n'aurais pas été dans la cas de faire ces réflexions. Elle a été fabriquée et insérée pour détruire tous les mensonges réellement impudens de nos ennemis, qui poussent l'effronterie jusqu'à attribuer à la supériorité de leurs armes ce qui n'est que l'effet des privations, des fatigues et des 24 degrés de froid que les troupes ont éprouvés depuis leur départ de Moscou. Si j'en eusse été le rédacteur, comme tu l'observes, je ne me serais pas servi de l'expression *mes hommes* en parlant des soldats de mon souverain ni n'aurais remplacé cette expression par celle de *mes soldats*; je sais qu'ils sont les soldats de l'empereur; ainsi je n'emploie jamais les expressions de *mes soldats, mon corps d'armée*. Enfin, je ne me serais pas non plus servi de cette expression que j'étais *navré de douleur*.

Je regrette les soldats que perd l'empereur, les malheurs militaires qui peuvent nous arriver, mais je ne rendrais pas mes regrets par cette expression exagérée et qui peint une âme abattue. Enfin, mon amie, si j'eusse été le rédacteur, je n'aurais pas avoué qu'un grand nombre de soldats du 1er corps s'étaient débandés pour se procurer des subsistances et un abri contre le froid, car j'eusse été injuste envers les soldats du 1er corps. La presque totalité a péri par le feu en combattant avec une constance et une intrépidité sans exemple. Jamais un bataillon n'a été repoussé ou enfoncé. Jamais l'ennemi n'a fait abandonner une position auparavant l'instant où elle a dû être quittée, et elle était évacuée sous le feu du canon avec un calme qui eût fait prendre tous ces mouvemens comme des manœuvres d'exercice. Dans toutes les

batailles et combats, les corps avaient leurs aigles en présence de l'ennemi, et les corps les ont toutes rapportées, et elles ont toujours servi de ralliement, jusqu'à l'arrivée à Thorn, aux généraux, aux officiers et au petit nombre de soldats qui restaient des nombreux combats que les régimens ont soutenus dans le cours de la campagne; enfin les divisions du 1er corps qui n'étaient composées que des aigles, des officiers des régimens et d'un petit nombre de soldats, marchaient réunies au milieu des débandés, et la remarque en a été faite plus d'une fois, et cette constance des débris d'un corps d'armée remarquable par son dévoûment à l'empereur, son bon esprit et la discipline en tout lieu, dans les marches, dans les casernes et sur les champs de bataille, a excité l'admiration, et j'ai entendu le vice-roi (le prince Eugène) et bien des généraux faire la remarque que tous ceux qui donnaient un pareil exemple mériteraient d'être membres de la Légion d'honneur.

J'aurais, mon Aimée, exprimé en vingt lignes ce tableau de la conduite du corps d'armée dont l'empereur m'avait confié le commandement, mais je ne rends les comptes que lorsqu'on me les demande, et dans cette occasion j'étais trop éloigné pour que ce compte rendu arrivât en temps utile. Le fait est que l'empereur a voulu faire ressortir les récits mensongers des Russes; il a ordonné de nous faire tenir le langage que nous eussions tenu si nous avions été questionnés. Le rédacteur a rempli cet objet et cela est suffisant. A Dieu ne plaise que j'éprouve des regrets de la façon dont il s'en est acquitté! les regrets ne seraient que ceux de l'amour-propre ou de la vanité : je me mets en garde contre les sentimens et les idées que les petites passions inspirent, et je trouve dans l'amour de mes devoirs, dans mon dévoûment sans bornes pour le sauveur de ma patrie le préservatif contre les petites passions et le calme d'âme que les envieux ne sauraient avoir.

Je me suis beaucoup étendu, ma chère amie, pour te donner une preuve de toute ma confiance et de mon estime, et par la conviction que tu garderas pour toi toutes ces réflexions et que tu ne feras connaître à qui que ce soit la vérité sur la lettre en question; je te l'ai dite sous le sceau de la confession, car je manquerais à mes devoirs envers l'empereur si je me permettais la plus simple réflexion en forme de désaveu sur cette lettre.

Cette catastrophe de 1812, d'une si dramatique grandeur, sans égale depuis celles des antiques dominations d'Assyrie et de Perse, depuis les légions de Sennacherib, anéanties en un instant par la peste, ou Cyrus disparaissant dans les neiges des Scythes, appelle naturellement le souvenir de son historien. Parler de la campagne de Russie, même quand on n'en parle qu'épisodiquement, sans parler de Ségur, serait presque comme parler de la retraite des Dix

mille sans nommer Xénophon. Aussi, bien que l'espace dont notre sujet nous permet de disposer soit trop limité pour nous étendre sur son beau livre aussi largement qu'il le mérite, ne résisterons-nous pas au plaisir de nous y arrêter un instant. Il a été très bien dit que l'*Histoire de la campagne de 1812* était un véritable récit épique; elle est telle en effet, mais plus et mieux encore qu'on ne l'a dit, et c'est ce caractère seulement que nous voulons mettre en relief. Elle est épique par la culture classique dont elle fait preuve et qui s'est trouvée en rapport exact avec la nature du sujet, par le ton soutenu d'éloquence qui y règne d'un bout à l'autre et grâce auquel elle échappe à cette simplicité qui est une condition ordinaire de la bonne prose, mais qui en un tel sujet serait impuissante et presque déplacée. Elle est épique par cette qualité de témoin et d'acteur qui permet à l'auteur de suppléer à l'inspiration poétique par la vivacité du souvenir et qui fait circuler dans ses pages ces larmes mêmes des choses dont toute âme humaine est touchée. Ce n'est pas en effet aux historiens qu'il faut s'adresser pour trouver à quoi comparer ce récit, c'est aux poètes, et s'il fallait marquer son rang par la nature des émotions qu'il fait naître, nous ne voyons guère où le placer, si ce n'est à côté du second livre de *l'Enéide*, d'où son épigraphe est tirée. Épique par la forme, cette Histoire l'est bien plus encore par la substance, où surabondent ces deux élémens nécessaires de toute épopée, l'héroïsme et le merveilleux. Vous rappelez-vous ce colonel Jacqueminot, traversant à cheval la Bérésina chargée de glaces, s'élançant seul sur les soldats de Tchaplitz qui s'éloignent et en enlevant un qu'il rapporte au bout du poignet à Napoléon, et pensez-vous qu'il y ait dans le moine de Saint-Gall ou dans aucune chronique chevaleresque prouesse plus robuste? Voilà pour l'héroïsme des actions. Vous rappelez-vous Murat et Davout se menaçant devant Napoléon, qui les écoute, la mine sombre, en jouant du bout de sa botte avec un boulet de canon? Voilà pour la grandeur des scènes. Vous rappelez-vous l'arrivée devant Moscou, Napoléon attendant une députation qui n'arrive pas et l'armée entrant avec stupeur dans une capitale silencieuse, dont les habitans sont d'invisibles démons laissés derrière lui par le magicien Rostopchine pour semer l'incendie, et pensez-vous qu'il y ait dans les poèmes les plus fabuleux histoire de ville enchantée plus merveilleuse que celle-là? Voilà pour l'étrangeté des événemens. Et le froid, ce froid inéluctable que certains contes du peuple russe ont transformé en un méchant génie comme les Grecs avaient personnifié la force des rayons solaires en une divinité redoutable, ne vous semble-t-il pas qu'à cette différence près qu'on n'entend pas sonner harmonieusement son carquois lorsqu'il traverse les rangs de l'armée, il tient d'une manière assez dramatique le rôle

de Phébus Apollon dans *l'Iliade?* Henri Heine, dans une de ces appréciations en apparence fantasques, mais qui saisissent les caractères des œuvres avec une adresse et une sûreté étonnantes, a comparé les héros de Ségur aux héros des épopées homériques. « Bien que la casaque du roi de Naples ait quelque chose d'un peu trop bariolé, son courage dans les combats et sa témérité sont aussi grands que chez le fils de Pélée; le prince Eugène, noble champion, nous apparaît comme un Hector de douceur et de vaillance; Ney combat comme Ajax; Davout, Daru, Caulaincourt, font revivre Ménélas, Ulysse et Diomède. » Ce n'est pas seulement avec ceux des poèmes homériques qu'on peut comparer les personnages et les événemens de l'Histoire de Ségur, car les analogies sont plus étroites encore et plus nombreuses avec les poèmes du cycle carlovingien. Que de rapprochemens on peut établir, et sans le moindre effort! Et d'abord le personnage central, celui à qui tout se rapporte, Napoléon, ne vous semble-t-il pas prendre dans Ségur quelque chose de la physionomie que les romans carlovingiens donnent à Charlemagne? Le voilà, le grand empereur, à demi dépouillé de son prestige, déconfit et la mine soucieuse, réduit à assister en spectateur presque impassible aux disputes de ses maréchaux, comme autrefois Charlemagne aux querelles de ses paladins, et à écouter les dures remontrances de ses Caulaincourt, de ses Daru et de ses Duroc, comme Charlemagne celles de ses conseillers. Que de Gannelon aussi il peut soupçonner dans son armée cosmopolite avec ses généraux bavarois, saxons et prussiens, ses de Wrède, ses Thielman, ses York! Ney, coupé de Davout et d'Eugène, se frayant un chemin à travers les précipices neigeux, les fleuves glacés et les Cosaques, appelant au secours sans être entendu, n'est pas, à la mort près, moins dramatique que Roland, enfermé dans le défilé de Roncevaux et soufflant en désespéré dans son cor. Les Cosaques de Platof et de Miloradovitch, escortant comme des sauterelles meurtrières les flancs de l'armée, tiennent sans désavantage la place des montagnards basques dans la défaite carlovingienne. Quelle figure d'émir sarrasin vaut pour la ruse et la patience implacables celle du vieux Kutusof? Enfin, tout au loin, derrière un rempart de glaces inaccessibles, trône Alexandre invisible, silencieux et presque mystérieux comme une sorte d'empereur d'un Cathay septentrional.

Voilà bien des titres à l'épithète d'épique qui a été donnée à cette Histoire; elle en a encore un dernier cependant, et plus singulier que tous les précédens. Si notre civilisation européenne venait jamais à périr par un cataclysme qui ne laisserait subsister d'elle aucune tradition et après lequel la nuit se ferait pendant des siècles, je ne doute pas que les savans qui, dans trois ou quatre mille ans, retrouveraient le récit de Ségur s'accorderaient à lui refuser le titre

d'histoire, et prouveraient victorieusement qu'elle n'est qu'une transcription prosaïque d'une grande épopée perdue. Sans difficulté aucune, ils découvriraient dans maint passage des débris de cette épopée apocryphe, et attesteraient en témoignage de la vérité de leurs affirmations tel trait de mœurs ou telle forme de langage qui ne peuvent, diraient-ils, se rapporter qu'à des peuples épiques. Eh bien! ces savans du lointain avenir ne se tromperaient qu'à demi. En lisant Ségur, l'imagination éprouve parfois comme un recul soudain de deux ou trois mille années. Elle se trouve repoussée jusqu'à l'époque des antiques rapsodes lorsqu'elle apprend que les chefs de l'armée française découvrirent avec un étonnement assez légitime que les proclamations de Rostopchine étaient en prose rythmée; elle se trouve repoussée plus loin encore devant l'étrange adresse des députés lithuaniens où les formes de langage des plus antiques civilisations asiatiques se trouvent conservées : « Que Napoléon le Grand prononce ces seules paroles : Que le royaume de Pologne existe, et il existera, et tous les Polonais se dévoueront aux ordres du chef de la quatrième dynastie française, *devant qui les siècles ne sont qu'un moment et l'espace qu'un point.* » C'est exactement ainsi, qu'on parlait, il y a trente-deux siècles, aux tsars d'Assyrie et aux souverains de Babylone.

Il y a dans le livre de Ségur quelque chose de plus grand peut-être, de plus noble assurément que ce caractère épique; c'est qu'il fut l'expression des sentimens que rapportèrent de Russie les victimes du désastre et qu'il les conserve encore dans ses pages vibrant comme aux premiers jours. Ces sentimens, nous venons de les apercevoir en partie dans la lettre de Davout à la maréchale, précédemment citée; Ségur va nous aider à les accentuer davantage encore. Il nous fait comprendre comment les survivans de cette catastrophe en furent fiers à l'égal des plus glorieuses victoires. Ils se sentirent par leurs malheurs grandis de cent coudées. Ils avaient porté les armes de la France plus loin qu'elles n'avaient été portées sans trouver jamais un ennemi à leur taille, et ils ne s'étaient arrêtés que lorsque la nature leur avait déclaré la guerre. Ils avaient souffert ce que nulle armée ne souffrit jamais, ils avaient résisté jusqu'au point extrême où l'énergie humaine cesse d'être d'aucun secours. A ceux qui leur parlaient de leurs revers pour blâmer ce qu'on appelait leur folie, ils pouvaient, s'ils ne préféraient le silence, répondre dédaigneusement : Vous n'y étiez pas! Ils avaient reçu de cette déroute un sacre particulier qui les faisait plus grands, plus nobles que les autres hommes et les rendait inaccessibles à leurs critiques et incompréhensibles à leur petitesse. Nous avons parlé d'une lettre de Ségur à Davout écrite en 1816; la voici. Le sentiment que nous venons d'indiquer s'y révèle avec une tris-

tesse altière qui en fait comme une préface jusqu'aujourd'hui inédite de son *Histoire de la campagne de 1812*.

Monsieur le maréchal,

Puis-je espérer que vous ne me trouverez pas indiscret si j'ose vous prier de me faire donner quelques notes sur les opérations de votre armée pendant la guerre de Russie de 1812? J'ai été assez heureux pour réunir les matériaux nécessaires pour écrire l'histoire morale et militaire de cette campagne. Plusieurs anecdotes importantes et secrètes jusqu'ici, et dont quelques-unes vous regardent, sont parvenues à ma connaissance, soit alors, soit depuis, ce qui vous étonnera peu, ayant été et étant lié d'amitié avec tous ceux qui composaient l'intérieur du cabinet. J'ose espérer, monseigneur, que vous croirez bien que je ne veux faire de ces matériaux qu'un noble et digne usage. C'est pourquoi je me suis déterminé à vous prier d'être assez bon pour dicter quelques notes sur cette époque et d'avoir la bonté de me les envoyer. J'aurais été moi-même vous faire cette prière si j'avais cru ne pas vous déranger. J'aurais été soumettre à votre jugement quelques chapitres d'un livre qui sera très peu volumineux et qui, tout *en reconnaissant nos fautes, nous placera à la hauteur qui nous convient et d'où nous devons mépriser les attaques de gens dont tous les sens, tous les sentimens, sont trop faibles, les habitudes trop circonscrites et les idées trop petites pour qu'ils puissent nous juger*. Pardonnez-moi, monsieur le maréchal, l'indiscrétion de ma prière. S'il m'était possible de vous lire le commencement de cet ouvrage, peut-être trouveriez-vous qu'il mérite que vous veuillez bien vous y intéresser.

Aurez-vous la bonté de me rappeler au souvenir de Mme la princesse d'Eckmühl et d'agréer l'expression du respect avec lequel j'ai l'honneur d'être votre obéissant serviteur ?

Le général comte de Ségur.

On voit par cette lettre, écrite par parenthèse avec l'incorrection propre à Ségur, incorrection qui a été impuissante à détruire le mérite de son livre, tant ce mérite est réel, en quelle estime l'historien tenait le jugement de Davout et quel désir il avait de son approbation. Elle suffit, ce nous semble, pour répondre à quelques reproches d'injustice à l'égard de son père que lui adresse Mme la marquise de Blocqueville. Ce qui nous frappe, au contraire, dans l'*Histoire de la campagne de 1812*, c'est combien ce livre est favorable à Davout. On sent que, dans son opinion, ce maréchal est après Napoléon le personnage principal de l'expédition et qu'il pense que l'insuccès en doit être attribué en grande partie à cette rancune voilée qui lui refusa la première place dans la direction de la guerre.

III.

Le même guignon qui avait persécuté Davout pendant toute la campagne de 1812 le suivit encore après son retour en Allemagne, où il se présenta à lui sous la forme de l'événement le plus fâcheux qui pût le surprendre. A la nouvelle de nos désastres et de la défection des troupes allemandes alliées, Hambourg, incorporée à l'empire avec Lubeck depuis 1810, se souleva, appela dans ses murs le partisan Tettenborn, chassa la garnison et l'administration françaises en massacrant le plus qu'elle put de fonctionnaires et de soldats. A ces nouvelles, la colère de l'empereur fut extrême. Davout fut chargé de reprendre la ville et d'y rétablir l'ordre. Outre qu'il était voisin du théâtre des événemens, étant cantonné sur l'Elbe, il y avait une raison décisive pour qu'il fût chargé de cette affaire, c'est que, depuis 1810 jusqu'en mars 1812, où il l'avait quittée pour la Russie, Davout avait occupé cette ville et comme chef militaire et comme président de la commission de gouvernement chargée de l'organiser administrativement. Le choix de sa personne était donc très explicable, et il ne nous est pas apparent qu'il y eût dans ce choix, comme on l'a insinué, malveillance positive de la part de l'empereur; mais il n'en est pas moins vrai que par cette mission Napoléon chargeait Davout d'une œuvre de vengeance, rôle pénible au premier chef et qui exige une fermeté d'une si particulière nature que nul ne l'accepte qu'à son cœur défendant. A Paris, lorsqu'arrivèrent les nouvelles de cette mission, personne ne s'y trompa. L'opinion publique la vit avec déplaisir et la regretta pour Davout; ses ennemis s'en réjouirent, sentant bien qu'elle allait lui faire une position où il pouvait facilement se rendre odieux. La princesse d'Eckmühl, qui était à l'affût de tous les bruits qui pouvaient intéresser son mari, lui écrivit, sous le coup des alarmes du premier moment, cette très remarquable lettre qui en dit long et sur l'état de l'opinion à cette époque et sur les inimitiés que Davout s'était créées dans l'entourage de l'empereur.

8 mai 1813.

C'est Charpentier qui te remettra cette lettre, excellent ami; sûre de son sort, je puis te dire quantité de choses que je craindrais d'aventurer. Je commence par t'avouer que je n'aime pas ton commandement de la vingt-troisième division militaire : tes pouvoirs sont illimités, mais pour faire le mal; tu en feras le moins possible, c'est consolant pour les gens égarés. M. Auguste de Beaumont, qui t'est on ne peut plus acquis et qui a cherché à recueillir tout ce qu'on dit à ton sujet, a prêté l'oreille dernièrement dans un café où on lisait l'article du *Moni-*

teur, qui fait connaître ta mission : on ne l'aime pas, toute de confiance qu'elle puisse être. Bien certainement tu n'aurais pas autant de jaloux si tu n'avais eu que de telles occasions de servir ton prince et ton pays. Ne pouvant te posséder dans les circonstances présentes et ne pouvant pas davantage être sans tourmens à ton sujet, je te souhaiterais, mon Louis, à la tête de nos nouvelles légions dont tu tirerais le meilleur parti possible : on les dit animées d'un bon esprit, et elles ne pourraient manquer de confiance guidées par toi. L'empereur en a décidé autrement : s'il ne te tient pas compte de cette tâche pénible et que tu rempliras sans doute à sa plus grande satisfaction, ta conscience du moins te paiera le prix d'un dévoûment sans bornes et qui t'a fait bien des ennemis. On peut convenir que ton moindre soin a été d'éviter de t'en faire. Tu as presque toujours été aussi sévère et aussi exigeant pour ceux que tu devais faire servir que pour toi-même, et bien peu accueillant dans tes relations avec tous les autres qui, ne pouvant s'oublier entièrement, diffèrent en cela de toi, qui ne connais aucune composition avec le devoir que tu exerces jusqu'à en être accablé. Ne trouvant pas ou trouvant peu d'imitateurs, on commente ta manière d'être : modère, je t'en conjure, ton ressentiment de ce que la majorité des hommes ne pense pas comme toi, et contente-toi, mon bien cher ami, d'en tirer le meilleur parti en ménageant leur faiblesse. Tu en as froissé plus d'un par l'excès de ton zèle pour le service de ton prince et le bien de ton pays. On ne te pardonne pas d'être informé de beaucoup de choses qu'on considère comme n'étant pas dans les attributions de ton emploi. J'ai su par le général de Beaumont qui l'a connu à Francfort, que M. de Saint-Marsan a trouvé que tu voulais et croyais savoir mieux que lui les dispositions du gouvernement auprès duquel il était accrédité, et que tu as eu souvent des motifs d'alarme lorsqu'il était sûr des dispositions pacifiques de la Prusse. J'ai également connu par la même voie beaucoup de conversations du duc d'Otrante que je ne pourrais rapporter fidèlement, mais qui m'ont prouvé que tu as en lui un ennemi, et un ennemi bien puissant. Il disait dernièrement que tu devrais te borner à faire ton métier, au lieu de te livrer à la manie de tout savoir et de faire des rapports sur les dires les moins croyables et d'en fatiguer l'empereur. Notre ministre actuel de la police n'est pas plus ton ami : tu sais à quoi t'en tenir sur de plus grands personnages, tant il y a que tu obtiens peu de suffrages; on s'aime en général beaucoup trop pour t'imiter, et l'on te blâme de ta manière d'être si différente de celle des autres qui se bornent à remplir sans beaucoup de peine les devoirs de leurs places...

La maréchale aurait encore bien moins aimé cette mission si elle avait connu la nature des ordres transmis à son mari. Ils sont vraiment terribles, ces ordres, et en nous les donnant, Mme de

Blocqueville a été, à notre avis, fort bien inspirée par sa piété filiale. La meilleure manière de dissiper les dernières fausses opinions qui peuvent être restées dans le public sur les événemens de Hambourg est assurément de mettre le lecteur à même de constater la différence entre les mesures ordonnées à Davout et celles qu'il se borna à exécuter. Le 13 mai 1813, deux dépêches de Berthier, l'une chiffrée, l'autre qui ne l'était pas, arrivèrent en même temps à Davout. Toutes deux contenaient les mêmes ordres, mais il y avait entre elles cette différence que celle qui était sans chiffres était rédigée en termes relativement modérés et que les instructions de celle qui était chiffrée étaient de la plus impitoyable dureté. Cette dépêche est un document des plus singuliers par le mélange de terrorisme et de jésuitisme (nous prenons ce mot dans l'acception vulgairement admise) qui en fait le fond. Napoléon imposait à Davout d'agir non-seulement avec violence, mais avec duplicité. Le jour où il dicta cette dépêche est certainement un de ceux où il s'est le plus souvenu qu'il était par ses origines du pays de Machiavel. La voici, diminuée de tout ce qui est relatif aux choses purement militaires. Les passages qu'on y lira soulignés le furent par le maréchal même lorsqu'il eut à préparer son *Mémoire justificatif* pour le roi Louis XVIII.

Vous ferez arrêter sur-le-champ tous les sujets de Hambourg qui ont pris du service sous le titre de sénateurs de Hambourg. Vous les ferez traduire à une commission militaire, et vous ferez fusiller les cinq plus coupables. Vous enverrez les autres sous bonne escorte en France, pour être retenus dans une prison d'état. *Vous ferez mettre le séquestre sur leurs biens, et vous les déclarerez confisqués. Le domaine prendra possession des maisons, fonds de terre, etc.*

Vous ferez désarmer la ville, vous ferez fusiller tous les officiers de la légion anséatique, et vous enverrez tous ceux qui auront pris de l'emploi dans cette légion en France pour y être mis aux galères.

Dès que nos troupes seront arrivées à Schwerin, vous tâcherez, sans rien dire, de vous saisir du prince et de sa famille, et vous l'enverrez en France dans une prison d'état, ce prince ayant trahi la confédération. Vous en agirez de même à l'égard de leurs ministres.

Vous ferez une liste des rebelles, des quinze cents individus de la 34e division militaire les plus riches et qui se sont le plus mal conduits; vous les ferez arrêter, vous ferez mettre le séquestre sur leurs biens dont le domaine prendra possession. Cette mesure est surtout nécessaire dans l'Oldenbourg.

Vous ferez mettre une contribution de 50 millions sur les villes de Hambourg et de Lubeck. Vous prendrez des mesures pour la répartition de cette somme, et pour qu'elle soit promptement payée.

Vous ferez partout désarmer le pays, et arrêter les gendarmes, canonniers, gardes-côtes, et officiers et soldats ou employés qui, étant au service, auraient trahi. Leurs propriétés seront confisquées. N'oubliez pas surtout toutes les maisons de Hambourg qui se sont mal comportées et dont les intentions sont mauvaises. Il faut déplacer les propriétés, sans quoi on ne serait jamais sûr dans ce pays.

Toutes ces mesures, prince, sont de rigueur; l'empereur ne vous laisse la liberté d'en modifier aucune. Vous devez déclarer que c'est par ordre exprès de Sa Majesté, et agir en temps et lieu avec la prudence nécessaire.

Tous les hommes connus pour être chefs de révolte doivent être fusillés ou envoyés aux galères.

Quant au Mecklembourg, l'instruction générale est que ses princes sont hors de la protection de l'empire; mais il n'en faut rien laisser apercevoir, et probablement Sa Majesté aura le temps de donner des ordres. Comme les princes de Mecklembourg peuvent ignorer nos dispositions, vous pouvez promettre d'abord tout ce qu'on voudra, en y mettant pour restriction, *sauf l'approbation de l'empereur.* L'approbation étant parvenue, tout se trouverait en règle.

Vous enverrez le général Vandamme en avant avec votre quartier-général. Il faut avoir soin, prince, de ménager ce général, les hommes de guerre devenant rares.

Bien qu'un des dons principaux de Berthier fût une étonnante sûreté de mémoire, qui lui permettait de reproduire avec une fidélité sténographique les moindres nuances de la pensée de Napoléon, on peut dire cependant qu'il y a dans cette dépêche une part de sa propre personnalité. N'y sentez-vous pas en effet la joie qu'il éprouve à transmettre de tels ordres à son rival détesté, et la recommandation finale sur les égards que Davout doit avoir pour Vandamme n'était-elle pas une flèche de Parthe aussi adroitement que cruellement décochée?

L'excuse de cette dépêche, c'est qu'il est probable qu'en la dictant, Napoléon songeait beaucoup moins à faire œuvre de vengeance qu'œuvre de politique. Ce qu'il se proposait de frapper dans Hambourg, ce n'était pas seulement une révolte partielle, c'était la révolte générale de l'Allemagne. Il voulait, pendant qu'il en était temps encore, intimider la défection, et demandait à son lieutenant un exemple capable d'effrayer les populations, sachant, en politique qu'il était, que la terreur est dans les masses contagieuse à l'égal de la colère et de l'audace. En recevant ces ordres, Davout se sentit mal disposé à les exécuter. Nous connaissons sa maxime favorite : faire à l'ennemi tout le mal nécessaire, mais ne lui faire que celui-là; et cette maxime, il ne l'appliquait souvent qu'à regret. Tout récem-

ment, pendant qu'il était sous le commandement du prince Eugène, lorsqu'il lui avait fallu faire sauter le célèbre pont de Dresde, le cœur lui avait saigné en pensant à la peine qu'il allait faire à un vieux souverain qu'il aimait particulièrement, et en 1815, lorsqu'il devint ministre de la guerre, nous le voyons écrire à Vandamme pour qu'il eût soin de ne faire dans le parc de Chimay que les dégâts indispensables. Or, non-seulement on lui enjoignait de faire un mal qu'il jugeait inutile, mais on lui enjoignait d'être inhumain et perfide. Nous n'avons pas les lettres qu'il adressa à cette occasion à l'empereur, mais il faut qu'elles aient trahi bien des inquiétudes ou qu'elles aient manifesté des scrupules de plus d'une nature, ou qu'elles aient opposé à plus d'une des mesures exigées des refus motivés, car, un mois après cette dépêche, nous voyons Napoléon s'adresser directement à Davout pour préciser le sens de ses instructions. Quoique la sévérité de ses ordres soit d'abord maintenue, on comprend qu'il a consenti à laisser à son lieutenant carte blanche sur plus d'un point, et en somme, au lieu de dire : *Frappez*, comme dans la dépêche précédente, il finit par dire : *Faites-les surtout payer*. Évidemment quelques-unes des remontrances de Davout ont été entendues.

Brunslau, 7 juin 1813.

Mon cousin, je n'ai pas besoin de vous dire que vous devez désarmer les habitans, vous emparer de tous les fusils, sabres, canons et de toute la poudre, faire des visites domiciliaires, si cela est nécessaire, et utiliser le tout pour la défense de la ville. Je n'ai pas besoin de vous dire non plus que vous devez presser tous les matelots, au nombre de trois à quatre mille et les envoyer en France ; que vous devez presser également tous les mauvais sujets et les envoyer aussi en France pour être incorporés dans les 127e, 128e, 129e régimens. Débarrassez ainsi la ville de cinq à six mille hommes, et faites peser le bras de la justice sur la canaille, qui paraît s'être on ne peut plus mal comportée. Pour les autres dispositions, je m'en rapporte à la lettre chiffrée du major-général, en date du 7 mai.

Dresde, 17 juin.

Mon cousin, je suis surpris que vous n'ayez encore ramassé que quatre mille fusils. Faites faire des exécutions militaires, et pour l'exemple, que le premier qui sera convaincu d'avoir soustrait son fusil soit puni de mort. Sur les quatre mille fusils que vous avez, faites-en partir deux mille pour Dresde. Nous en avons grand besoin... Je suppose que vous avez fait la liste des cinq cents individus qu'il faut déposséder, que vous avez fait mettre le séquestre sur leurs biens et que le domaine en a pris possession.

Dresde, 24 juin.

Tout le monde dit que l'ancien maire s'est bien comporté. Vous pourriez lui faire intimer, à lui et à quelques autres, de rentrer, en leur donnant un délai et alors on ne les inscrirait pas sur la liste des absens. Pourtant si, lors de votre entrée, vous aviez trouvé les sénateurs en charge et que vous en eussiez fait passer cinq par les armes, cela eût été convenable; actuellement il vaut mieux les mettre sur la liste des absens.

Dresde, 1er juillet.

Mon cousin, je vous laisse maître, si vous le jugez convenir à mes intérêts, de publier une amnistie pour ceux, bien entendu, qui seraient rentrés dans l'espace de quarante-cinq jours; vous excepteriez de cette amnistie qui vous jugeriez convenable. La meilleure manière de punir les marchands, c'est, en effet, de les faire payer. Ce qui serait surtout bien nécessaire, c'est de vous défaire d'un tas de gens de la dernière canaille, qui ont été dans l'insurrection et qui sont plus dangereux que les gens comme il faut. Je vous laisse carte blanche sur tout cela.

Dresde, 9 juillet.

... Quant à l'amnistie, vous savez bien que je vous ai donné carte blanche. Je ne vous fais aucune difficulté à cet égard ; j'aime mieux les faire payer; c'est la meilleure manière de les punir. Il faut chercher aussi à atteindre la canaille, et faire peser sur elle une portion de la contribution de guerre, en doublant et quadruplant la contribution personnelle, celle des portes et fenêtres, en augmentant l'octroi, en augmentant les droits sur le débit au cabaret, etc. Cela ne produira que deux ou trois millions, mais il est convenable de frapper aussi la canaille et de lui faire voir qu'on ne la craint pas. Il faudrait l'atteindre en en prenant le plus qu'on pourra pour envoyer en France dans les troupes, et en saisissant tous les boute-feu, qu'on enverra aux galères et dans les maisons de force en France.

Mme de Blocqueville nous dit avoir tenu entre ses mains une réponse du maréchal à ces ordres de l'empereur, laquelle débutait par cette phrase : « Jamais votre majesté ne fera de moi un duc d'Albe, je briserai mon bâton de maréchal plutôt que d'obéir à des ordres dont l'empereur serait lui-même le premier à regretter l'exécution. La guerre est assez horrible sans y ajouter des cruautés inutiles. Je ne ferai fusiller personne. Je n'expédierai point les princes sous escorte. » Elle ajoute que M. Villemain, dont la merveilleuse mémoire était bien connue, ayant retenu cette lettre par

cœur, après l'avoir lue deux fois, avait été ainsi à même d'en tirer une copie dont il lui avait promis un double. On ne peut que faire des vœux pour qu'une pièce d'une telle importance se retrouve, soit dans les papiers tombés en partage aux autres membres de la famille de Davout, soit dans les papiers laissés par M. Villemain, mais ce qui peut consoler de la perte de ce document, c'est qu'il nous est inutile pour juger en toute assurance que la conduite de Davout fut entièrement conforme à la réponse donnée plus haut. Il comprit dès le premier instant la situation qui lui était faite et il en éluda les périls avec un admirable bon sens. Il prit sur lui de ne pas exécuter la lettre des ordres prescrits, tout en en conservant l'esprit, et il en trouva le moyen en se renfermant sans en sortir d'une ligne dans les lois propres à la guerre et en les appliquant dans toute leur rigueur. Le voulait-on sévère, même dur, soit, les lois de la guerre, qui obligent tout soldat, sont sévères et dures; mais on lui recommandait la cruauté, et c'est à cela qu'il avait le droit de se refuser, ces lois n'imposant pas la cruauté avec la même évidence qu'elles imposent la sévérité. Il traita donc les Hambourgeois comme un chef d'armée traite les habitans d'une ville conquise, et non comme un vainqueur dans les guerres civiles traite des rebelles au gouvernement de la patrie; c'est dire qu'il leur épargna ces représailles qui rendent si douloureuses les répressions des discordes civiles et qu'autorisait cependant le titre de sujets de l'empire qu'ils portaient depuis 1810. Il ne fit fusiller ni rechercher personne pour cause d'opinions, mais il fit passer par les armes les espions avérés et les embaucheurs pris sur le fait. Il ne confisqua les biens de personne, mais lorsqu'il fut contraint par les besoins de l'armée, il s'empara *manu militari* de la banque de Hambourg et lui demanda les ressources que le commerce hambourgeois lui refusait. Il ne fit aucune proscription, mais lorsque les nécessités de la défense l'exigèrent, il usa du moyen dont se sert tout commandant d'une place assiégée et fit sortir de Hambourg vingt-cinq mille habitans. Pour toutes ces mesures, il était couvert non-seulement par les ordres précis de Napoléon, mais par les lois traditionnelles de la guerre, en sorte qu'il put dire quelques mois plus tard en toute vérité à ses accusateurs : « J'ai fait simplement mon métier, j'en ai appliqué les règles et je ne suis coupable que si elles le sont. » C'est le raisonnement même qui fait le fond de son *Mémoire justificatif* adressé au roi Louis XVIII et qui lui prête une force de logique à l'abri de toute réfutation.

Si l'occupation de Hambourg n'eut pas pour Davout les conséquences odieuses qu'il avait pu un moment redouter, elle en eut une funeste qu'il ne fut pas en son pouvoir d'éviter, c'est qu'elle le cloua sur place et le tint éloigné du théâtre principal de la guerre

pendant ces deux décisives années de 1813 et de 1814. Des juges fort experts en matière militaire se sont étonnés de cette immobilisation de Davout et ont insinué qu'il en fallait chercher le secret dans la défaveur de Napoléon. Nous n'avons guère autorité pour contredire ces jugemens, mais il ne nous est pas évident qu'au début cette immobilisation fût dans la pensée de l'empereur. Napoléon attachait à Hambourg une importance exceptionnelle, si exceptionnelle qu'il voulait en faire une place forte de premier ordre. Désespérant d'y arriver dans les circonstances difficiles où il était, il voulut au moins que Davout la mît en état de défense sur tous les points où les travaux pouvaient être exécutés promptement de manière qu'une faible garnison suffît à la défendre et laissât disponibles les forces du maréchal. La possession de Hambourg permettait en outre de surveiller de près les mouvemens du prince de Suède, et Napoléon s'était probablement dit qu'il n'avait personne qu'il pût opposer à Bernadotte avec autant de confiance que Davout. Enfin, lorsque Hambourg serait repris et fortifié, Davout, y laissant, comme nous avons dit, une faible garnison, devait relier ses opérations à celles d'Oudinot sur Berlin dès que les ordres lui en parviendraient. On ne voit guère en tout cela une pensée d'immobilisation systématique. Mais les circonstances déconcertèrent ces premiers plans, les opérations d'Oudinot échouèrent, et les ordres attendus n'arrivèrent jamais. A partir du 18 août 1813, c'est-à-dire peu de jours après l'expiration de l'armistice, jusqu'à la chute de l'empire, Davout resta entièrement livré à lui-même, sans instructions quelconques, et sans pouvoir prendre à la guerre générale une autre part que celle trop modeste, par rapport à ses grands talens, que lui permettait cette situation fatale.

Dans la correspondance de Davout et de la princesse d'Eckmühl pendant les mois soucieux de cette occupation, on aperçoit les mouvemens de la terrible lutte engagée au cœur de l'Europe comme par le moyen d'une lanterne sourde. Éloignés l'un et l'autre du théâtre de la guerre, les deux correspondans sont comme enveloppés dans une sorte de nuit; mais de temps à autre un filet de lumière jaillit brusquement et révèle l'imminence de la catastrophe. Là-bas, à Paris, on sent le danger qui s'avance à marches forcées et on se hâte pour le prévenir. Le besoin d'hommes est pressant, et il faut qu'il menace de le devenir bien davantage pour qu'on se décide à ces levées en masse de jeunes conscrits pris avant l'heure, levées dont s'afflige la maréchale, non sans bon sens et avec une prévoyance relevée de grâce : « J'aurais souhaité, pour le plus grand avantage de l'armée, qu'on n'eût pris que des hommes faits et parfaitement dans le cas de supporter la suite des fatigues, car le premier tourment des parens est la faiblesse de leurs enfans.

Les très jeunes gens peuvent être moissonnés avant d'avoir rendu le plus petit service. Je voudrais qu'ils se formassent au métier des armes dans de bons dépôts et que ceux qui doivent marcher de suite soient bien forts. Mais de quoi se mêle mon Aimée? vas tu dire. Elle se mêle de *désirer que la force soit réelle au lieu d'être apparente*, pour que la paix soit promptement rendue à l'Europe, et par suite le bonheur à ton Aimée, toute à toi jusqu'à son dernier soupir. » Il semble aussi, symptôme fâcheux sous un tel régime, que l'on commence à parler beaucoup, que l'on est à l'affût des nouvelles et qu'une des grandes préoccupations du moment est de s'informer. On disait hier dans le cercle de l'impératrice; la comtesse Compans vient de m'assurer; je tiens de la duchesse de Castiglione, — les lettres de la maréchale sont pleines de ces *on-dit* qui toujours se rapportent à quelque mauvaise nouvelle. Faux bruits, répond invariablement Davout, bruits qu'il faut regarder comme des manœuvres de l'ennemi, qui chante à chaque instant des *Te Deum* menteurs à nos oreilles et nous inonde de libelles anonymes. *Te Deum* et libelles peuvent être menteurs, ils n'en témoignent pas moins de l'acharnement toujours croissant de l'ennemi à provoquer la défection chez les quelques alliés qui nous restent, la rébellion chez les populations soumises et, s'il se peut, la désertion parmi nos propres troupes. Pendant le mois qui suit l'armistice, la maréchale parle encore librement, mais le mois d'octobre venu, sur une lettre où elle trahit un peu trop vivement ses inquiétudes, Davout l'engage à se renfermer dans les nouvelles qui concernent sa santé et ses enfans, parce que ses lettres, n'arrivant plus aussi directement que par le passé, peuvent tomber entre les mains de l'ennemi, ce qui veut dire : « Je suis cerné plus étroitement que précédemment, les partisans se montrent en plus grand nombre et avec plus d'audace. » Enfin, dans les derniers jours d'octobre, cette correspondance presque journalière cesse brusquement. C'est que le désastre de Leipsick a eu lieu et que Davout, séparé désormais irrémédiablement de l'armée et de la France, a été obligé de s'enfermer dans Hambourg et d'y attendre que les événemens viennent le relever de ce poste de combat.

C'est seulement alors que commença la véritable défense de Hambourg. Il en faut lire les détails dans la relation du général César de Laville, relation incorrecte sans doute, mais où parle cette éloquence des faits que ne remplace aucune adresse de langage. Davout y apparaît admirable. Cette tâche, ingrate jusque-là, il la vivifie de tout le feu de son génie militaire et la relève jusqu'à l'héroïsme. Rarement on vit dans l'histoire militaire d'aucun peuple exemple d'une aussi prévoyante activité et d'une telle constance. Le voilà seul désormais, coupé de ses communications avec la

France, sans espoir de réparer ses pertes, presque à la merci d'une population hostile, que la moindre étincelle peut enflammer et la moindre faiblesse dans le commandement enhardir jusqu'à l'insurrection. Sans perdre une heure, Davout se met à l'œuvre et fait en quelques jours une ville imprenable d'une ville en mauvais état de défense. Ces fortifications provisoires, recommandées par l'empereur, il les complète sous le feu même de l'ennemi. On fait des travaux de défense avec les matières les plus étranges, avec des branches d'osier et de la terre, avec le fumier des casernes, avec de la neige arrosée d'eau, qu'une nuit de froid transforme en remparts de glace. Pour se mettre à l'abri des surprises, Davout ordonne un abatis impitoyable des immeubles situés sur les glacis et des maisons de campagne des environs, puis, le pays ainsi découvert de manière qu'aucun mouvement ne puisse s'y faire sans qu'il l'aperçoive, il prend ses précautions contre l'ennemi de l'intérieur. Dans l'isolement où il est, qu'une attaque extérieure réussisse un instant, et des vêpres hambourgeoises sont à craindre; pour se rassurer contre cet accident possible, il fait sortir d'un coup vingt-cinq mille habitans et les jette sur Altona et autres localités. Il ordonne aux habitans restant de s'approvisionner de vivres pour six mois, prend des mesures analogues pour son armée et se précautionne ainsi contre la famine, qui a livré plus de places de guerre que le sort malheureux des armes. L'ennemi cependant multiplie ses attaques; quoique toujours repoussé, il devient de plus en plus pressant, et bientôt il arrive à séparer Davout du corps allié des Danois, qui, de son côté, est obligé de s'enfermer dans Gluckstadt; mais cet accident n'est point pour affaiblir la constance du chef, et il tient avec plus de ténacité que jamais. Le territoire défendu se retrécit insensiblement; Davout ne bronche pas. Les nouvelles de France n'arrivent plus jusqu'à lui, mais l'ennemi qui les sait mauvaises s'en enhardit pour menacer et provoquer à la révolte; Davout n'en trahit pas la moindre alarme. Enfin l'empire s'est écroulé, et Davout, qui tient Hambourg pour le compte de Napoléon, est encore debout plusieurs semaines après la chute de son maître, il serait debout six mois encore, si les événemens le demandaient. Le 11 mai 1814, il sort de cette place, qu'il n'a pas rendue, en y laissant, sous le commandement du général Gérard, une armée de quarante-deux mille hommes, qu'il a trouvé moyen de préserver contre l'hiver, la famine et la maladie. Hambourg est la troisième grande page de l'histoire militaire de Davout; elle est digne des deux premières, elle leur est peut-être supérieure en ce sens que Davout y eut occasion de montrer ses qualités avec un *ensemble* que ne lui avaient permis ni Auerstaedt, ni Eckmühl, où il n'avait eu à les déployer que dans leurs parties les plus brillantes.

Comme il revenait en France, une lettre de sa femme l'atteignit en route et lui porta de fâcheuses nouvelles. « Comme j'allais fermer cette lettre, hier on est venu me dire qu'un aide de camp du ministre de la guerre avait une lettre à me remettre... Quelle a été ma surprise en reconnaissant que cette lettre t'était destinée et qu'elle renfermait l'invitation de quitter Paris, où l'on te croyait, pendant que tu serais appelé à te justifier des griefs portés contre toi? Le premier est d'avoir fait tirer sur le drapeau blanc, le second de t'être emparé de la banque, et enfin d'avoir commis des actes arbitraires qui tendaient à rendre le nom français odieux. Il est pénible de se devoir défendre pour avoir fait ce que tout homme possédé du génie militaire eût fait à ta place. Tu trouveras un grand mécompte entre ce que l'on eût dû accorder à ta conduite et la manière dont on l'envisage; mais, mon Louis, mon unique bien, cette injustice te met à même de montrer l'homme vertueux dans tout son éclat; jusqu'ici, l'on ne connaissait que tes vertus militaires, dont la nature est d'être accompagnées d'infiniment de rigueur. » On sait comment Davout, pour répondre à ces accusations, écrivit alors son *Mémoire justificatif* adressé au roi Louis XVIII. Il n'eut pas de peine à établir que, s'il avait fait tirer sur le drapeau blanc, ce n'était point par pensée d'outrage, mais parce que Beningsen, contrairement aux conventions arrêtées, avait fait avancer ce drapeau pour s'emparer de positions que ces mêmes conventions lui refusaient. Pour les autres mesures, il se couvrit, comme nous l'avons dit, des lois de la guerre et surtout des ordres de Napoléon; mais avec une loyauté que l'on ne saurait trop admirer, il ne cita de ces ordres que les parties les plus avouables et qui pouvaient le moins soulever la réprobation contre l'homme que les passions du temps n'appelaient plus que l'ogre de Corse (1). Ce mémoire, peu répandu à l'origine, supprimé en 1815 par Napoléon, est aujourd'hui connu de peu de personnes; en le réimprimant dans la présente publication, la fille de Davout a rendu en plus d'un sens un véritable service à la mémoire de son père. A ne prendre cette pièce qu'au point de vue littéraire, elle mériterait encore d'être lue. Remarquable par la clarté du style, l'ordonnance des faits, la déduction aisément logique des raisonnemens, ce mémoire est le morceau capital de la plume de Davout, et le seul certainement qu'il ait écrit en toute sa carrière à tête reposée.

C'est ici l'occasion de dire un mot du style propre à Davout. Ce style est à la fois excellent et incorrect. Le maréchal n'était pas un

(1) « Avouez, Davout, lui dit Napoléon la première fois qu'il le revit en 1815, que ma lettre a bien servi à votre justification. — Il est vrai, sire, répondit Davout, mais si j'avais aujourd'hui à écrire ce mémoire, je donnerais la lettre entière. »

peseur juré de diphtongues, cela va sans dire, et il écrivait beaucoup trop et dans des circonstances trop pressantes pour avoir le temps d'éviter les répétitions ou de rechercher les tours de phrase élégans. Sa pensée en sortant s'habille comme elle peut du premier mot qu'elle rencontre; si le mot est heureux, c'est tant mieux; s'il est faible, c'est tant pis. Ce qui est certain, c'est qu'en dépit de ces inégalités et à cause de ces inégalités même, son style est bien fait à l'image de son caractère. Il lui faut la phrase courte, sans incidentes ni parenthèses, telle que l'aiment les pensées simples et les esprits tout d'une pièce. Les longues périodes ne sont point son fait non plus que les pensées compliquées; il s'y débrouille mal et manque de patience pour en suivre les mouvemens ou d'adresse pour en relier les parties. Jamais homme ne fut moins fait pour le style de rhéteur ou d'académie. Mais il y a en lui un véritable écrivain *en puissance*, qui n'a pas eu le temps de se développer ni même de se reconnaître: on le sent au vigoureux relief des expressions et à la forte couleur dont la phrase est empreinte lorsque les rencontres sont heureuses. Une seule fois cet écrivain a eu l'occasion et le loisir de se révéler, c'est dans le *Mémoire justificatif sur Hambourg*, et ce document suffit pour nous laisser deviner ce qu'aurait été Davout comme écrivain s'il avait livré sa vie à la pensée aussi complètement qu'il l'avait livrée à l'action.

IV.

Davout, ne devant rien à la première restauration qu'une demi-persécution, répondit sans hésiter au premier appel de Napoléon après le retour de l'île d'Elbe. Nommé ministre de la guerre, il servit son ancien maître pendant les cent jours avec cette activité qui lui était ordinaire et cette fidélité invulnérable que n'avaient pu entamer ressentimens ni dégoûts. Les présens mémoires nous offrent peu de documens nouveaux sur son ministère jusqu'à Waterloo; nous avons eu occasion, dans le cours de cette étude, d'en citer les principaux, la correspondance avec Oudinot et la lettre à Rapp, à laquelle nous aurions pu ajouter une lettre du même ton écrite à Soult pour le prier de ne pas contrecarrer par ses ordres ceux qu'il donnait lui-même. Des documens restant, le plus curieux est un rapport à l'empereur sur un certain baron saxon du nom de La Sahla. Ce personnage, convaincu d'avoir voulu assassiner Napoléon en Allemagne, s'était fait envoyer par Vandamme à Davout, prétextant qu'il était rallié à la cause de l'empereur et montrant comme preuves de sa véracité des passeports qu'il prétendait avoir obtenus du ministère prussien sur la promesse d'une nouvelle ten-

tative de meurtre. Les documens postérieurs à Waterloo ont un intérêt plus véritable, et dans le nombre il en est un d'une importance considérable qui nous invite à nous arrêter sur le rôle du prince d'Eckmühl pendant les jours troublés qui séparèrent l'empire de la seconde restauration.

Nous savons par nos tristes expériences contemporaines ce qui se passe dans ces momens de crise où les nations sont comme sous un nuage. Comme dans ces momens la rapidité des événemens crée la nuit dans les intelligences, que ce qu'on avait cru vrai la veille se trouve faux le lendemain, que l'appui sur lequel on comptait il y a une heure se trouve à l'heure suivante ne plus exister, les passions, surexcitées par le danger qui les presse et affolées par l'incertitude, vont tâtonnant avec violence dans les ténèbres, cherchant à quoi se soutenir et qui accuser. De là ce feu croisé d'invectives, de délations, de récriminations, d'injures, de calomnies, de superstitions et de sottises, qui toutes ont trouvé sur le moment des crédules, des adhérens et des dupes, mais qui à distance font à celui qui pèse froidement les circonstances de cette crise, devenue de l'histoire, l'effet de cette fonte des paroles gelées qui émerveilla si grandement Pantagruel et ses compagnons. La conduite du prince d'Eckmühl, à cette époque, a été très diversement jugée, et toujours passionnément, soit par les royalistes, qui lui trouvaient trop peu d'empressement à marcher au-devant des Bourbons, soit par les bonapartistes, qui l'accusaient d'ingratitude envers Napoléon et reprochaient à sa fidélité de n'avoir pas survécu à l'abdication. La conduite du prince d'Eckmühl fut, à notre avis, cependant fort claire, et nous allons tâcher de l'expliquer en quelques mots telle qu'elle nous apparaît.

Il y a deux phases à cette conduite, la phase d'avant l'abdication et la phase d'après; mais, dans l'une comme dans l'autre, Davout n'a voulu qu'une même chose sous deux formes diverses : sauvegarder l'indépendance nationale de manière que la France restât maîtresse de ses destinées et que la défaite de ses armes ne fût pas un prétexte pour lui imposer celles même qui pouvaient lui être le plus bienfaisantes et que le cours des événemens indiquait en toute évidence. Après Waterloo, et dès que Napoléon fut de retour, Davout s'empressa de se rendre auprès de lui; il le trouva au bain, fort abattu, et roulant déjà des pensées d'abdication. Avec la décision qui était dans sa nature, Davout lui conseilla de prendre hardiment parti sur l'heure, de casser les chambres et de résumer en lui seul pour un temps le gouvernement de la France. Le conseil assurément n'était pas conforme à l'orthodoxie constitutionnelle, mais la question est de savoir si ce moyen peu parlementaire n'était pas le seul qui répondît aux nécessités de l'heure présente. Si la

lutte était encore possible, en effet, elle ne pouvait l'être qu'à cette condition. Il fallait que la France parût une dans sa résistance, et pour cela, il fallait que sa cause parût identifiée à Napoléon, inséparable de sa personne. Or le maintien des chambres devait rendre impossible cette illusion nécessaire. Avec elles, la France allait apparaître divisée contre elle-même; on verrait qu'une partie refuserait d'associer l'existence nationale à la fortune du souverain, tandis que l'autre, par amour aveugle du souverain, serait prête à compromettre cette existence même. D'ailleurs, même quand elles vont vite, les assemblées procèdent encore avec trop de lenteur, et les circonstances étaient de celles qui n'admettaient pas une lutte languissante. Ce conseil rejeté, l'abdication était inévitable, et une fois cet acte accompli, Davout vit clairement qu'il n'y avait qu'un seul dénoûment à la crise dans laquelle s'agitait la France, et que ce dénoûment était fatal.

Ce fut librement qu'il accepta cette solution, car qu'un tel homme ait pu être la dupe de Fouché, comme on l'a écrit et comme sa fille semble l'admettre, c'est ce qu'il nous est très difficile de croire. Quel besoin Davout avait-il de Fouché pour comprendre que, Napoléon ayant abdiqué et le gouvernement de son fils sous une régence n'ayant aucune chance d'être accepté par les alliés, il n'y avait pour la France que deux alternatives : ou se prêter au rétablissement des Bourbons, ou revenir à l'anarchie révolutionnaire, qu'il abhorrait de toute son âme? Mais, après comme avant l'abdication, l'indépendance nationale restait son principal souci. Il lutta autant qu'il le put pour que le nouveau gouvernement fût ou parût un choix de la France et non une conséquence de la conquête, et pour empêcher que les alliés ne s'arrogeassent le droit d'imposer à la France ses conditions d'ordre intérieur. Après l'abdication, il essaya de négocier un armistice avec les généraux des armées alliées en cherchant à leur faire accepter la distinction qu'il établissait dans sa pensée entre la France et le souverain qui était la cause unique de la guerre. « Les motifs de la guerre que nous font les souverains alliés n'existent plus, puisque l'empereur Napoléon a abdiqué, » disait-il dans une lettre fort noble adressée à Wellington. C'est le raisonnement par lequel après Sedan le parti républicain essaya d'arrêter la guerre; le moyen, il faut le dire, ne réussit pas mieux à Davout en 1815 qu'à la république en 1870. Wellington lui répondit en *gentleman* correctement poli qu'il ne s'arrêterait que lorsqu'il aurait obtenu des conditions de paix stable; Blücher lui répondit en fanatique qui se venge que l'abdication de Napoléon n'emportait pas toute raison de continuer la guerre, et que les alliés poursuivraient leur victoire, Dieu leur en ayant donné la volonté et les

moyens. Puisque les généraux des armées alliées refusaient de faire la distinction que demandait Davout, il était bien permis de penser que c'était à l'indépendance même de la nation qu'ils en voulaient, et alors cette question se posait naturellement : ne vaut-il pas mieux courir les chances d'arracher par de nouveaux combats une paix honorable que d'attendre passivement celle qu'il plaira aux alliés de nous imposer? C'était le sentiment d'une partie de l'armée, et quoique Davout fût trop sagace pour ne pas savoir que le sort de la France ne tenait pas désormais à une bataille gagnée de plus ou de moins, je crois fermement qu'il la partagea un moment. Comment donc se fait-il qu'il ait été précisément accusé de n'avoir pas voulu livrer bataille pour défendre Paris contre l'entrée des alliés? C'est qu'il se trouvait dans une situation difficile dont les complexités embarrassaient sa nature peu flexible bien mieux que toutes les finesses de Fouché. Hier, ministre de Napoléon, aujourd'hui résigné par raison aux Bourbons, il se trouvait au confluent de deux partis dont il ne voulait servir ni les espérances ni les craintes. La partie ardente du camp bonapartiste désirait la continuation des hostilités beaucoup dans l'espérance qu'une bataille gagnée aurait chance de faire accepter par les alliés le fils de Napoléon et de rendre l'opinion moins favorable au rétablissement des Bourbons; le parti royaliste la redoutait parce qu'il prévoyait que toute nouvelle défaite se traduirait dans l'opinion vulgaire par un accroissement d'impopularité pour la dynastie restaurée. Il était assez difficile de faire comprendre aux premiers que, s'il fallait continuer les hostilités, ce ne pouvait être que par point d'honneur patriotique et pour que la France restât maîtresse d'elle-même, aux seconds qu'une bataille gagnée aurait pour les Bourbons ces inappréciables avantages de ne pas associer leur restauration à une défaite, de ne pas aliéner l'armée, de permettre au roi de traiter directement de la paix avec les alliés et d'entrer dans Paris sans escorte étrangère. D'ailleurs Davout était attaché, d'une part, par des liens trop nombreux au parti vaincu pour rompre ouvertement en visière avec lui et pour blesser des regrets qu'il partageait plus que probablement; d'autre part, il était trop suspect au parti royaliste pour espérer d'avoir assez d'action sur lui pour l'amener à partager cette politique patriotique que nous avons résumée dans les lignes précédentes. Dans cette position difficile et se sentant pour ainsi dire isolé dans ses opinions, il se renferma d'abord dans le silence qui lui était habituel, mais les circonstances ne lui permirent pas de s'y tenir longtemps, et quand il le rompit, ce fut pour se déclarer ouvertement favorable à la continuation de la lutte.

Il y a une vingtaine d'années, vivait encore M. Clément, député

du Doubs en 1815. Il avait fait partie, en qualité de secrétaire de la chambre des représentans, de la réunion d'état convoquée par Fouché pour délibérer précisément sur la question de savoir si l'armée française devrait se porter en avant pour arrêter la marche des alliés sur Paris. Mme de Blocqueville ayant entendu dire que ce respectable vieillard professait pour le patriotisme du prince d'Eckmühl en 1815 une admiration qui datait précisément de cette fameuse séance, désira être mise en rapports avec lui. Le résultat de ces rapports fut la note suivante, qu'il rédigea sur l'invitation de la fille de Davout et qu'il lui remit à la condition qu'elle ne serait pas publiée de son vivant. Nous donnons cette note malgré son étendue, d'abord à cause de son importance, ensuite parce qu'elle est le document même dont M. Thiers s'est servi pour le récit de cette scène dans son dernier volume de l'*Histoire de l'empire*. Il est évident, en effet, ou bien que cette note lui a été communiquée, ou bien qu'une note à peu près identique a été rédigée pour lui par le même M. Clément, ainsi que pourront s'en convaincre tous ceux qui, après l'avoir lue, auront la curiosité de la comparer au récit de l'historien.

Après le désastre de Waterloo, les armées anglaises et prussiennes, sous le commandement de Wellington et de Blücher, se dirigeaient sur Paris.

L'armée française, campée à la Villette et commandée par le maréchal prince d'Eckmühl, ministre de la guerre, demandait à marcher à l'ennemi et à lui livrer bataille. Elle avait exprimé ce vœu dans les adresses envoyées aux deux chambres et au gouvernement provisoire.

Dans ces circonstances, le duc d'Otrante, président du gouvernement, crut devoir convoquer les bureaux des deux chambres pour les consulter sur la question de savoir si notre armée se porterait à la rencontre de l'ennemi et lui livrerait bataille.

La réunion eut lieu au palais des Tuileries, où siégeait le gouvernement provisoire. Elle était composée des cinq membres du gouvernement, savoir :

Le duc d'Otrante, *président;*

MM. Carnot, Caulaincourt, duc de Vicence, comte Grenier et Quinette;

M. Berlier, *secrétaire* ;

Des bureaux des deux chambres;

Du maréchal prince d'Eckmühl, ministre de la guerre et commandant en chef de l'armée de Paris;

Du maréchal prince d'Essling, commandant les gardes nationales de la Seine.

Le ministre de la guerre s'était fait accompagner des généraux Decaux et Évain, chargés des services de l'artillerie et du génie, les-

quels devaient rendre compte de l'état de la place de Paris, de ses moyens de défense en cas de siège, des approvisionnemens de toute espèce, etc.

Le conseil réuni, le duc d'Otrante annonça le motif pour lequel il avait été convoqué et invita les membres à faire connaître leur opinion.

Personne n'étant préparé pour une discussion de cette nature et n'ayant demandé la parole, le président interpella brusquement celui qui écrit ces lignes, M. Clément, l'un des secrétaires de la chambre des représentans, avec lequel le duc avait eu des fréquens rapports depuis la réunion des chambres, ce qui avait établi entre eux une espèce de familiarité: il l'invita à ouvrir la discussion.

M. Clément, un peu étonné de cette interpellation, répondit que, n'étant pas militaire, il ne pouvait avoir d'opinion dans une pareille affaire, qu'il s'en formerait peut-être une quand il aurait entendu MM. les maréchaux qui faisaient partie du conseil. Il exprima surtout, mais avec beaucoup de réserve et de déférence, le désir de connaître l'opinion de M. le prince d'Essling, qui s'était illustré par la défense de Gênes et qui lui paraissait parfaitement en état de juger si Paris pouvait être défendu, en cas d'attaque.

Le duc d'Otrante invita alors le prince d'Essling à faire connaître son opinion. Celui-ci ne put se dispenser de prendre la parole; mais, soit parce qu'il n'était pas préparé à parler, soit parce que ses facultés s'étaient peut-être déjà un peu affaiblies, il ne dit rien qui pût éclairer le conseil et faciliter une discussion; il se renferma dans des généralités et ne conclut point.

Après M. le prince d'Essling, deux secrétaires de la chambre des pairs parlèrent successivement et avec une grande violence. Ils exprimèrent l'un et l'autre l'avis qu'il fallait livrer bataille, ne fût-ce que pour l'honneur de nos armes. L'un de ces orateurs ayant dans son discours prononcé quelques mots qui semblaient être une attaque contre M. le prince d'Eckmühl, celui-ci s'en émut, et, se levant immédiatement, demanda la parole avec une grande vivacité.

Il dit qu'il n'ignorait point qu'on répandait dans Paris le bruit qu'il n'était point disposé à se battre; que c'était une infâme calomnie contre laquelle il protestait de toutes les forces de son âme. Il ajouta qu'il ne demandait au contraire qu'à se battre et qu'il était prêt à livrer bataille dès le lendemain si le gouvernement l'y autorisait.

Ces paroles ayant été prononcées avec beaucoup de chaleur et l'accent de la plus grande loyauté, le duc d'Otrante craignit qu'elles ne produisissent sur les membres du conseil un effet contraire à celui qu'il paraissait désirer; il essaya en conséquence d'embarrasser le prince d'Eckmühl, le sommant en quelque sorte de dire si, en demandant avec autant d'assurance à livrer bataille, il croyait pouvoir répondre de la victoire. Ce furent ses propres expressions.

Mais le prince d'Eckmühl, sans se laisser déconcerter par une pareille question, répondit : « Oui, monsieur le président, j'ai une armée de 73,000 hommes, pleins de courage et de patriotisme, et je réponds de la victoire et de repousser les deux armées anglaise et prussienne, si je ne suis pas tué dans les deux premières heures. »

Cette réponse fit une très vive impression sur le conseil, dont la majorité des membres aurait probablement exprimé une opinion conforme au vœu du prince d'Eckmühl, si M. Carnot, l'un des membres du gouvernement, n'eût pris la parole en ce moment.

M. Carnot, qui portait un habit de simple garde national, tout couvert de poussière, fit un discours dont M. Clément, qui écrit cette note, se rappelle entièrement la substance et même les paroles.

Il dit qu'il descendait de cheval et venait d'inspecter, pour la seconde fois, les travaux entrepris pour la défense de Paris; qu'il n'était pas suspect dans l'opinion qu'il allait exprimer, car il avait voté la mort de Louis XVI et n'avait à attendre que des persécutions et l'exil de la part des Bourbons, qui, par l'appui des armées coalisées, étaient à la veille de rentrer dans la capitale, mais qu'il était Français avant tout, et qu'à ce titre il se croirait coupable, s'il conseillait une résistance qui serait inutile et aboutirait, en définitive, au siège de Paris.

Il représenta avec beaucoup d'énergie la responsabilité qui pèserait sur ceux qui auraient exposé aux horreurs d'un siège une capitale renfermant une population aussi nombreuse, tant de richesses, de monumens, etc. Il fit entendre qu'il y avait trahison évidente, car Paris n'était défendu que sur les points où il ne pouvait pas être attaqué, et qu'il était absolument sans défense sur les points vulnérables. D'ailleurs, les subsistances n'étaient point assurées et les approvisionnemens de guerre manquaient tout à fait.

En cet état de choses, et tout en rendant justice au patriotisme du prince d'Eckmühl, M. Carnot déclara, que, en son âme et conscience, il regarderait comme un crime d'avoir contribué à exposer Paris à un siège, attendu qu'il était sans défense.

Ces paroles prononcées avec calme et une véritable conviction, et surtout de la bouche d'un homme dont on connaissait l'austérité de principes et le dévoûment à son pays, produisirent sur l'assemblée une vive et profonde émotion. La délibération cessa à l'instant, et chacun se retira dans un profond sentiment de tristesse. Mais celui qui écrit cette note et qui siégeait entre les deux maréchaux d'Eckmühl et d'Essling est resté convaincu de la loyauté et du patriotisme du prince d'Eckmühl et n'a pas douté un instant, après l'avoir entendu, de sa ferme résolution de livrer bataille s'il y eût été autorisé. Il est probable que tous les hommes graves et sans passions présens au conseil partageaient cette opinion.

M. Clément, guidé par l'amour de la vérité et par ses sympathies pour

le sentiment filial de Mme la marquise de Blocqueville, née d'Eckmühl, a rédigé cette note pour elle, mais non pour recevoir la publicité.

Signé : M.-L. Clément.

P. S. — Il n'est pas inutile d'ajouter comme complément de cette note que M. le prince d'Eckmühl, après avoir prononcé le discours mentionné ci-dessus, et comme ayant un pressentiment que sa conduite pendant les cent jours pourrait être incriminée, avait dit à M. Clément, en lui serrant les mains avec émotion : « Je vous prie, monsieur, de vous rappeler les paroles que je viens de faire entendre. Peut-être serai-je un jour dans le cas d'invoquer votre témoignage au sujet de ce qui se passe ici en ce moment. »

Signé : M.-L. Clément.

Cette note obtenue, Mme de Blocqueville nous dit qu'elle n'en fut point entièrement satisfaite, et Edgar Quinet, à qui elle fut communiquée quelques années après, exprima une opinion analogue. Elle a paru cependant suffisamment claire à M. Thiers, qui a accepté le témoignage de M. Clément sans le torturer pour lui faire dire autre chose que ce qu'il dit. Nous demandons, comme lui, à cette note ce qu'elle affirme, non ce qu'elle tait, supprime ou laisse entendre. Nous n'avons pas à chercher qui Carnot accusait lorsqu'il faisait entendre qu'il y avait trahison. Interrogé sur ce point, M. Clément refusa de répondre catégoriquement, et parla de Fouché et encore d'un autre qu'il ne nomma pas. Or cet autre ne pouvait être évidemment le prince d'Eckmühl, car s'il en eût été ainsi, la note de M. Clément, que rien ne l'obligeait à écrire, loin d'être un hommage à la vérité, comme il le dit, serait une œuvre volontairement mensongère d'un bout à l'autre, et il faudrait en outre supposer qu'en rendant justice au patriotisme de Davout, Carnot ne faisait autre chose que s'acquitter d'un devoir de banale politesse, ce qui est impossible à concevoir d'un homme aussi rigide et dans un pareil moment.

Ce point obscur une fois écarté et en nous en tenant à ce qu'elle affirme, cette note est la justification complète du prince d'Eckmühl, quel que soit le point de vue auquel on se place. Si, en effet, comme une certaine opinion répandue l'en accusait, il se refusait à livrer bataille, l'avis émis par Carnot est plus que suffisant pour faire comprendre que cette hésitation était fort naturelle et ne peut inculper en rien son patriotisme. Mais cette hésitation n'a pas même existé, car nous le voyons, au contraire, demander à livrer bataille avec une véhémence extraordinaire, et que cette demande fut faite avec une entière sincérité, nous en avons pour garantie non-seule-

ment l'impression de M. Clément, mais cette parole prononcée au sortir de la séance et recueillie par son aide de camp Trobriand : « Aucun ne veut prendre la responsabilité, eh bien ! je la prendrai, moi, s'ils me laissent faire. » Enfin cette demande est repoussée, et c'est l'avis de Carnot qui prévaut. Pas un des membres présens ne le réfute, et cependant cette réunion est composée de personnages fort considérables, plusieurs militaires, entre autres un certain Masséna, prince d'Essling, le seul rival de gloire véritable de Davout. S'ils partageaient l'avis du prince d'Eckmühl, que ne le disaient-ils ? Et si ce fut être coupable que de ne pas essayer de s'opposer à l'entrée des armées alliées, qui donc le fut en réalité ? En tout cas, il faut convenir que voilà une accusation qu'il serait injuste de faire porter à Davout seul, et qu'il faut l'étendre à bien des personnes, à Carnot tout le premier, à Carnot, dont le patriotisme, je suppose, n'a jamais été mis en question.

Notre tâche finit avec ce cruel mécompte, où se montre encore l'implacable guignon qui poursuivait le maréchal depuis 1812. Ses derniers actes, en cette année 1815, sont bien connus. On sait comment, après la capitulation, il conduisit les débris de l'armée de l'autre côté de la Loire; mais ce que l'on n'a pas assez dit, c'est la véhémence, la chaleur et la constance opiniâtre avec lesquelles il plaida la cause de cette armée, qu'il redoutait de voir sacrifiée aux rancunes du parti royaliste. Il voulait qu'une sorte d'amnistie tacite couvrît sa conduite pendant les cent jours, et que les proscriptions et les révocations fussent épargnées à ses membres. A toutes ses sollicitations on répondit qu'une soumission pure et simple serait seule agréée, et il reçut l'ordre de faire prendre à ses troupes la cocarde blanche. Cet ordre, il l'exécuta, il faut le dire, avec une bonne grâce médiocre, et, cela fait, il méditait de donner sa démission de général en chef et même de maréchal lorsqu'à son retour de l'armée de la Loire il fut interné dans sa terre de Savigny, qu'il trouva envahie par les Prussiens. Une circonstance dramatique le tira momentanément de cette retraite forcée à la fin de 1815, mais pour lui faire échanger cet exil en famille et aux portes de Paris contre un autre beaucoup plus dur : nous voulons parler du procès du maréchal Ney. On se rappelle la mésintelligence qui s'était élevée entre les deux maréchaux pendant la campagne de Russie; mais, il faut le dire à la louange de leurs cœurs, ils n'avaient ni l'un ni l'autre persisté dans leurs rancunes. Du côté de Davout au moins, nous savons que cette rancune ne dépassa jamais une certaine froideur. Ainsi, lorsque Ney fut créé prince de la Moskowa, Davout applaudit, mais se dispensa de le féliciter à cause de leurs relations peu amicales; lorsque les revers vinrent sérieusement pour l'un et pour l'autre, ils ne se souvinrent que de leur longue con-

fraternité d'armes. En 1814, nous voyons Ney multiplier les démarches en faveur de Davout et plaider sa cause vivement auprès de Louis XVIII. En 1815, ce fut au tour de Davout à intervenir en faveur de Ney; il insista d'abord pour que la famille du maréchal demandât qu'il fût jugé par un conseil de guerre, et fut désespéré que son avis fût rejeté. « Pas un seul, même Raguse, l'entendit-on s'écrier, n'aurait condamné un pareil homme. » Appelé en témoignage devant la cour des pairs, on sait qu'il déclara que la convention de Paris signée par lui couvrait tous les actes accomplis pendant les cent jours, que par conséquent Ney se trouvait placé sous la protection de ce traité. La récompense de cette déposition fut, nous venons de le dire, l'échange de l'internement à Savigny contre l'exil à Louviers. Cet exil dura un an, au bout duquel temps le maréchal, rentré en grâce, sinon en faveur, prêta serment à Louis XVIII et fut appelé à venir prendre son rang à la chambre des pairs. Il y commençait une nouvelle carrière, moins périlleuse à coup sûr que la première, mais qui peut-être, si elle eût pu se prolonger, n'eût pas montré moins efficacement l'étendue réelle de ses facultés, ainsi qu'en témoignent les quelques discours prononcés dans sa courte carrière parlementaire, lorsque, le 1er juin 1823, la mort vint prématurément mettre fin à une existence qui n'avait eu d'autre repos que celui que lui avaient fait les disgrâces et l'exil.

Un dernier fait qui fait trop d'honneur à Davout pour être omis, nous oblige de nous arrêter encore un instant. La chute de l'empire le laissa dans une situation de fortune des plus difficiles. Malgré ses nombreuses et immenses dotations, il n'avait jamais été paisiblement riche, et pendant les quinze années du régime impérial, nous le voyons obligé de faire face à d'énormes échéances sans cesse renaissantes. Cette gêne relative de Davout n'était un secret pour personne dans le haut monde impérial, car nous voyons Mme de Rémusat se servir précisément de cet exemple pour expliquer comment la fortune des grands dignitaires de l'empire était plus apparente que réelle. L'empereur récompensait magnifiquement les services qui lui étaient rendus, mais c'était à la condition que ces récompenses mêmes seraient utiles à son gouvernement en rehaussant l'éclat de sa cour. Elles imposaient donc à ceux qui en étaient honorés une existence qui ne permettait aucun calcul privé ni même aucune prudence de gestion. Ainsi la maréchale résista très longtemps à l'obligation d'avoir un hôtel à Paris, mais il fallut enfin céder, et cette acquisition fut pour les époux une des principales sources des difficultés financières dans lesquelles nous les voyons se débattre en 1815. Si libérales qu'elles fussent, les récompenses impériales n'étaient d'ailleurs rien moins que gratuites. Sur chaque dotation, il fallait payer des sommes considérables à la caisse de

l'empereur et au domaine public. Enfin, par sa nature même, cette opulence des grands dignitaires de l'empire était extrêmement précaire, étant fondée sur des dotations qui n'étaient pas destinées à survivre au régime napoléonien. Certainement Davout avait à plusieurs reprises reçu de magnifiques dotations; cependant, tous comptes faits, on trouve qu'il n'a pas été opulent plus de trois ou quatre années. Sa très grande fortune, en effet, date des années 1807 et 1809. Or, dès 1812, ses revenus fléchissent; en 1813, la guerre étant transportée dans les pays allemands, ils sont presque nuls; en 1814, tout disparaît à la fois, dotations de Pologne, dotations d'Allemagne, salines de Nauheim, etc. Restaient les dotations d'Italie : en 1815, elles disparaissent à leur tour. Il faut ajouter que, pendant tout le temps qu'avait duré cette opulence passagère, Davout, avec une générosité sans calcul, en avait profité non-seulement pour en faire bénéficier ceux qui l'entouraient ou lui tenaient de près, mais pour se créer des obligations de bienfaisance de diverse nature. La chute de l'empire, en tarissant la source de ses revenus le laissait dans un état de crise financière qui, sans avoir de gravité sérieuse, n'en était pas moins momentanément fort aiguë et l'obligeait à des privations de tout genre. Plus d'un de nos lecteurs peut-être aura pu connaître par expérience combien sont délicates et difficiles, au point de vue financier, les transitions d'un certain état d'existence à un autre état; c'est dans une de ces transitions nécessaires que Davout se trouvait engagé lorsque l'exil de Louviers vint le surprendre. Parmi les soucis que lui créait cet exil, il faut compter, — qui le croirait? — les nécessités de la double dépense de logement auquel l'obligeait sa séparation d'avec la maréchale. Obligée de liquider le passé, la princesse d'Eckmühl est forcée de louer son hôtel pour se créer des ressources, et l'on trouve dans sa correspondance de cette époque des détails comme celui-ci : « J'oubliais de te dire que je viens de vendre seize douzaines d'assiettes d'argent à 54 francs le marc. » Une lettre écrite de Louviers en avril 1816, — on voit que ses embarras de finances durèrent de longs mois, — va nous montrer à quelles préoccupations d'économie cette situation le réduisait.

Je désire vivement que les espérances que Julie te donne se réalisent. Si ma situation actuelle se prolongeait, elle ajouterait beaucoup à nos embarras de fortune, car, avec quelque économie que nous subsistions ici, ce sont des dépenses en plus : le loyer de la maison et notre nourriture, voilà ce que nous économiserions à Savigny. Je reconnais chaque jour que, pour laisser un peu de pain à nos enfans, il faut que nous nous abonnions aux plus grandes privations; avec le peu que nous avons, nous leur transmettrons l'honneur et le désintéressement.

Je viens de recevoir une lettre d'un Danois, qui malheureusement me *coûte trente-six sous de port* (*il faut, pour que je fasse cette réflexion, que je sois bien dénué de fonds*), qui m'offre de faire l'acquisition d'une belle terre dans le Holstein. Le roi de Danemarck, dit-il, toujours mon ami (il ose en répondre), — ce sont ses expressions, — me verrait établi avec beaucoup de plaisir dans ses états. Cet officieux suppose que, parce que pendant dix ou douze ans j'ai eu de grands commandemens, j'ai dû acquérir une grande fortune. Oui, j'ai eu de grandes dotations; mais les événemens m'en ayant privé, il ne nous reste de bien que les économies que tu as faites sur les revenus de nos dotations; aussi si je ne suis pas sans pain, c'est à toi, mon Aïmée, que j'en ai l'obligation.

Je répondrai à cette personne que, pour deux raisons, je ne puis accepter sa proposition : la première, c'est que, pour acquérir chez lui, il me faudrait vendre le peu que je possède en France, et la seconde, c'est que, à moins de force majeure, je veux être enterré dans ma patrie...

Je désire bien apprendre, mon amie, que tu as terminé la location de l'hôtel et que tu as obtenu un trimestre d'avance, afin de pouvoir le distribuer à nos fournisseurs ; nous sommes sensibles à leurs procédés, bien rares, de les voir se contenter des acomptes que nous pouvons leur donner.

« Là où sont les grandes portes sont aussi les grands vents, » dit un proverbe des paysans de nos régions du centre. Ce dicton expressif, qui mériterait d'être retenu par toute personne à propensions envieuses, pour être récité comme *charme* contre les mauvais mouvemens de son cœur, trouve une ample justification dans le cas de Davout.

Nous avons tout dit maintenant, n'ayant pas à nous occuper de ce qui est de l'histoire depuis longtemps connue; mais cependant, en terminant, nous sentons un vif regret que nous ne pouvons nous empêcher d'exprimer : c'est de n'avoir pas parlé autant que nous l'aurions voulu de l'éditeur de ces documens et des parties qui lui appartiennent en propre dans sa publication. Heureusement l'ardente piété filiale dont témoignent ces pages vibrantes nous est un sûr garant que Mme la marquise de Blocqueville nous pardonnera si son père a pris, à son détriment, toute la place dont nous pouvions disposer. Elles méritent d'être lues, et elles seront lues avec des sentimens fort divers peut-être, mais qui, dans leur diversité, n'auront rien qui les rapproche de l'indifférence et de la froideur, ces pages tantôt enthousiastes, tantôt vengeresses, toujours contagieuses dans l'exaltation comme dans la colère, ainsi que le sont et doivent l'être les expressions de tous les sentimens forts. Les

partisans aujourd'hui si nombreux des doctrines de l'atavisme pourraient lire ces pages avec intérêt, ne fût-ce que pour vérifier leurs théories sur l'évolution physiologique des penchans et des aptitudes par la transmission héréditaire, car à la véhémence de ces réfutations, à la soudaineté de ces bonds éloquens par lesquels son indignation s'abat sur les détracteurs de son père, à la joie impitoyable avec laquelle elle les lacère de son ironie, on reconnaît aisément la fille d'un lion. Les effets de cette *musique du sang* dont parle Calderon sont là sensibles en toute évidence. Par cette publication, Mme la marquise de Blocqueville a donné une preuve nouvelle et très frappante de cette vieille vérité que les époques sceptiques aiment trop volontiers à nier: c'est que les inspirations du cœur sont les meilleures et de beaucoup. Peut-être, avant de commencer cette entreprise, a-t-elle rencontré plus d'une résistance, peut-être a-t-elle eu à lutter contre les défiances de ses amis, contre les craintes légitimes de ses proches, mais, fermant l'oreille à tous les conseils, elle n'a voulu prendre avis que des mouvemens de sa piété filiale, et finalement il s'est trouvé qu'elle avait eu raison. Cette tâche, qu'on lui faisait entrevoir si lourde, elle l'a soulevée à son plus grand honneur, et sa piété filiale agissant en elle, comme, selon le dogme chrétien, la grâce agit dans les âmes qui gardent confiance, ses forces, au lieu de diminuer, se sont accrues à mesure qu'elle avançait, ainsi qu'en témoignent ces deux derniers volumes, qui sont de beaucoup supérieurs aux premiers. Cette publication est pour elle une véritable victoire, car elle y a réalisé ce qu'elle avait voulu faire, une apologie toute nouvelle de la nature morale de son père. Il y a quelque vingt années, Edgar Quinet, ayant eu occasion d'échanger à propos de la publication de son *Histoire de 1815* une correspondance avec Mme la marquise de Blocqueville, l'engageait vivement à entreprendre une biographie du maréchal Davout. « Personne plus que vous, madame, lui disait-il, n'a qualité pour une telle œuvre. Vous assouplirez le bronze... » Eh bien! cette espérance de l'auteur d'*Ahasverus* a, on peut le dire, trouvé satisfaction. Le bronze a été réellement assoupli par les soins de la fille du maréchal, car, par cette publication, le sévère et opiniâtre homme d'action que l'on connaissait depuis longtemps se trouve désormais inséparablement associé à un homme moral bon, généreux, humain, aimant, qu'il ne sera plus permis d'ignorer maintenant. Davout n'appartient plus seulement à la catégorie des hommes qui sont la gloire de notre nature, il appartient à la catégorie bien plus rare de ceux qui en sont l'honneur, et cette couronne morale, c'est bien la main de sa fille qui l'a tressée et déposée sur son front, d'où elle ne sera plus enlevée.

ÉMILE MONTÉGUT.

DOUARNENEZ

PAYSAGES ET IMPRESSIONS.

29 août.

— Mon cher, dit Tristan qui a rallumé sa pipe, à mesure que je vieillis, je vois davantage combien c'est un tort de vivre seul. Je me suis claquemuré dans le célibat comme dans une cellule, et mes amis ont fini par oublier le chemin de chez moi. Si par hasard une âme charitable essaie encore de tourner la clé dans la serrure, j'ai beau crier : « Entrez ! » la serrure s'est rouillée, et la porte ne bouge pas... Je n'entends plus rien, et je sens qu'il n'y a plus personne de l'autre côté. Que faire?..

— Il faut te marier. Tu as bon pied, bon œil, peu de rides, des cheveux qui ne grisonnent presque pas, et tu serais encore un mari fort présentable. — Tout en lui répondant, je baisse la glace de la portière. Le train court à travers des prairies vaporeuses; *le matin aux yeux gris*, comme dit Shakspeare, effleure la crête des collines; nos compagnons de wagon sommeillent dans leur coin; Tristan et moi sommes seuls éveillés.

— Me marier! reprend-il avec un soupir. Mon Dieu, je t'assure que, si je rencontrais une bonne fille, point trop jeune ni trop jolie, qui s'ennuierait comme moi de la solitude, peut-être pourrais-je bien... Et encore, je n'en sais rien; je n'ai guère l'étoffe d'un mari, j'aimerais mieux adopter un enfant trouvé ou me donner la compagnie d'un chien.

— Hé! hé! un chien a du bon, fais-je ironiquement, et puis c'est plus économique...

Le sifflet de la locomotive interrompt notre entretien. Nous arrivons à Morlaix. Du haut du viaduc, nous apercevons, à soixante mètres au-dessous de nous, les files de maisons grises, aux fenêtres encadrées d'un badigeon blanc, et aux toits d'ardoise zébrés de bandes blanches. Ce costume mi-parti donne à l'ensemble des habitations un aspect grivelé très curieux. Des jardins en terrasses dévalent deci et delà jusqu'au fond de la vallée, où la rivière s'étale entre deux quais de granit. Des bâtimens aux vergues pavoisées, — c'est aujourd'hui dimanche, — mirent leur mâture dans l'eau tranquille du port; derrière les magasins des quais, des collines boisées dressent leurs escarpemens verdoyans. Le soleil projette sur la place et sur les rues l'ombre énorme des arches du viaduc; des tours et des flèches d'église surgissent dans les fumées matinales. — Nous descendons du train, et en dix minutes nous sommes au cœur de la ville.

Deux cours d'eau la traversent et se réunissent au-delà du viaduc pour former la *rivière* de Morlaix. Ces eaux noires et lentes, emprisonnées entre d'antiques façades qui y trempent leurs assises verdies, donnent aux quartiers bas une physionomie de ville néerlandaise. L'illusion est complète lorsqu'on pénètre dans la *grand'-rue*, qui s'est conservée telle qu'elle devait être au xve siècle. Les maisons, en bois, à lanterne et à pignon, penchent l'une vers l'autre leurs étages surplombans, ornés de statues de saints à chaque angle extérieur. Au rez-de-chaussée s'ouvre, bas et cintré, l'*étal* des boutiques qui occupent toute la profondeur du bâtiment, et sont éclairées par une fenêtre découpée dans la façade du fond. Par l'ouverture de l'*étal*, l'œil plonge dans ces magasins encombrés de marchandises variées et où s'agitent les silhouettes des acheteurs et des vendeurs. Une lumière égale et froide baigne la longue pièce et contraste avec l'obscurité relative de la rue. Des paysannes déplient des étoffes; un garçon en veste noire, coiffé du chapeau à larges bords, cause du dehors avec une fillette accoudée au rebord de l'*étal*, à côté d'un pot de géraniums rouges. — Un peu plus loin, une petite servante au costume monastique est agenouillée sur les marches d'un vieux logis, dont on aperçoit la cour intérieure curieusement revêtue de boiseries sculptées. La petite fourbit un chaudron de cuivre jaune en chantant un cantique breton, et son vêtement taillé à l'antique, le calme de son regard indifférent, la lenteur de son chant, vous font glisser doucement dans le rêve d'une vie antérieure, aux temps lointains de la duchesse Anne ou de Marie Stuart...

Une grande placidité, quelque chose de distingué et d'austère

dans le costume, la tournure et les lignes du visage, semblent les caractères distinctifs de la population morlaisienne. Par les rues nous rencontrons des groupes de femmes endimanchées, la tête serrée dans la coiffe de mousseline empesée, la taille discrètement prise dans le châle de couleur foncée et le tablier noir à bavette; elles causent posément sans élever le ton et, leur paroissien à la main, se rendent avec une lenteur recueillie à la grand'messe, que les cloches annoncent d'une voix sereine et profonde. Je vois encore l'aspect du porche de l'église Saint-Mélaine pendant l'office. La nef était pleine. Une dizaine de fidèles qui n'avaient pu y prendre place s'étaient rassemblés sous le porche latéral, où une inscription gravée dans le panneau dormant de la porte annonce aux fidèles qu'un sculpteur inconnu

. . . a faict ces deux huis icy.
Bonnes gens, priés Dieu pour lui.

Et les bonnes gens priaient avec ferveur, agenouillés sur les dalles nues, les femmes et les hommes égrenant dévotement leur chapelet. Au centre du groupe, il y avait une jeune fille au teint d'une blancheur maladive, dont la figure maigre et résignée rappelait les vierges de l'école préraphaélite. Un enfant était accroupi sur l'ourlet de sa jupe. Elle disait son rosaire avec conviction, — indifférente aux bruits de la rue, les paupières baissées, les yeux tournés vers je ne sais quelle vision intérieure. Il régnait un tel recueillement sous la voûte sculptée de ce porche, que nous ne nous sommes pas senti le cœur de déranger tous ces gens agenouillés, aussi immobiles que les saints de pierre des sculptures, et que nous avons renoncé à entrer dans l'église.

— On est bien ici, disait Tristan tandis que notre voiture agitait ses grelots devant la porte de l'hôtel; pourquoi partir si tôt?.. Nous aurions tant de choses à voir!

— Bah! nous en verrons de bien plus curieuses à Roscoff : la mer, des rochers qui s'arrangent comme dans les fonds des tableaux du Vinci, des pierres druidiques, un pays neuf qui est le rendez-vous des artistes, une table d'hôte amusante...

Tristan joint à un violent désir de tout voir une certaine tendance paresseuse à s'acoquiner aux lieux où il se trouve. Il est inquiet à chaque départ, et une fois arrivé on ne peut plus le faire partir. Pour le pousser en Bretagne, je lui ai allumé l'imagination avec les merveilles de Roscoff, que nous ne connaissons ni l'un ni l'autre. Les calvaires, les menhirs, Saint-Pol de Léon, l'île de Batz, tout cela s'est peint à nos yeux avec les couleurs fantastiques que prennent les choses quand on se laisse piper par la sonorité

et la physionomie pittoresque de leurs noms. Nous nous sommes si bien monté la tête, que nous avons télégraphié à Roscoff et loué d'avance un logement pour quinze jours. — Je le décide à aller sans plus tarder faire connaissance avec la station que nous avons choisie, et nous voilà en voiture...

Nous partons, heureux comme des enfans qu'on mène au spectacle pour la première fois, et qui, au moindre frémissement du rideau, tendent le cou, écarquillent les yeux, s'attendant à chaque instant à contempler des choses merveilleuses. Nous aussi, à chaque tour de roue, nous penchons la tête et nous nous préparons à de continuelles surprises.

Cependant la voiture longe d'abord la rivière, où les grands arbres de la colline étendent leur ombre rafraîchissante. Des filles en toilettes sombres, en coiffes blanches, se promènent sagement, deux à deux, sur la route; quelques-unes s'assoient sur l'herbe des talus et y restent immobiles à regarder la rivière, les bateaux et les arbres : on sent que c'est là leur grande distraction du dimanche. — La route quitte la vallée, et notre véhicule gravit une montée longue et rapide. Le paysage est triste et monotone : rarement un village, de temps en temps un cours d'eau où reflue la mer et d'où nous arrivent des odeurs salines; presque toujours de hauts plateaux de bruyères aux ondulations lentes. Au bout de deux heures, voici enfin Saint-Pol-de-Léon sur une éminence, avec ses tours et ses clochers qui font ressembler de loin cette petite ville à une vaste église. Nous admirons, en passant, les flèches jumelles de la cathédrale et le clocher aérien du Creizker, si léger et si ajouré qu'il a, dit la légende, été bâti par les anges; puis le rude pavé de la vieille cité épiscopale fait place à une chaussée en graviers, et nous roulons sur le chemin de Roscoff, entre deux murs de pierres sèches, au-dessus desquels des plants d'artichauts montrent leurs têtes écailleuses. — Ces cultures potagères m'inquiètent; je regarde Tristan à la dérobée, pour me rendre compte de l'impression qu'elles produisent sur lui, mais il s'est penché à la portière et il est absorbé dans la contemplation des flèches fuyantes de Saint-Pol. — Voici Roscoff; la voiture enfile une rue bordée de maisons basses et d'aspect maussade; au fond, une église renaissance élève au-dessus d'un massif d'ormes sa tour ornée de balustrades et ses clochetons en poivrières.

— L'église a bonne mine, et voilà qui s'annonce bien! dis-je à Tristan d'un air que je m'efforce de rendre aussi satisfait que possible.

Il me répond par un hochement de tête, et, comme nous avons grand'faim, tandis qu'on descend nos bagages, nous entrons tout

de go dans la salle à manger de l'hôtel : — une pièce rectangulaire, décorée de fresques d'une couleur et d'un dessin aussi pauvres que prétentieux. La table, ornée de bouquets fanés en occupe toute la longueur; les couverts sont serrés les uns contre les autres, et les dîneurs s'assoient en se touchant les coudes. La salle est bourrée de convives, et bien que les fenêtres soient ouvertes, il y règne une lourde chaleur imprégnée d'une fade odeur de victuailles. Au-dessus de la table, des essaims de mouches dansent des sarabandes, et parfois l'une des danseuses, fatiguée, se laisse choir dans une assiette ou dans un verre. Nous examinons nos commensaux : — ensemble banal et bourgeois. — Les hommes, les femmes, les jeunes filles semblent faire de violens efforts pour paraître gais et amusés, mais leur gaîté sonne creux. De temps en temps les figures s'allongent, l'animation des regards s'éteint, puis tout ce monde, après avoir étouffé un bâillement, se secoue de nouveau et se remet à jaser ou à rire avec une vivacité de mécanique fraîchement remontée; au fond, ils s'ennuient, cela se voit, mais ils ne veulent pas en avoir l'air.

Mon inquiétude me reprend, et la physionomie de Tristan s'est assombrie. Nous avalons notre nourriture sans souffler mot et en nous étudiant du coin de l'œil à la dérobée. Nous nous levons de table au dessert et nous nous précipitons dehors. Un chemin sablonneux où les pieds enfoncent désagréablement nous conduit sur la plage. Le rivage est sans relief et sans falaises; la mer est basse, on la voit à peine; des récifs grisâtres sortent çà et là d'une eau boueuse et morte comme celle d'une mare; en face de nous, l'île de Batz, plate et morne, barre désagréablement l'horizon, comme un long mur, et empêche de voir le large. Nous nous retournons; le site est plus vulgaire et plus platement monotone encore; partout des champs d'oignons, d'artichauts et de choux-fleurs, séparés par des talus en pierres sèches. Pas un arbre, pas un accident de terrain : — une campagne sans charme et une mer sans caractère.

Les grandes douleurs se taisent. La déception est si complète que nous restons atterrés, assis chacun sur un tas de sable. Tristan fume rageusement sa pipe et en tire coup sur coup de copieuses bouffées. Le crépuscule tombe, un phare s'allume dans l'île de Batz, et les étoiles se reflètent mélancoliquement dans les flaques d'eau qui miroitent çà et là. Je commence à sentir combien j'ai eu tort de m'engouer de Roscoff sur de simples ouï-dire, mais mon orgueil lutte encore, et je ne veux pas avouer à quel point je suis décontenancé. Je me bats les flancs pour trouver quelques formules admiratives :

— Le site est triste, mais c'est une nudité désolée qui ne manque pas de grandeur.

Silence. Je reprends :

— Et puis le pays est plein de souvenirs historiques; c'est ici que Marie-Stuart a débarqué en 1548, lorsqu'elle est venue épouser François II.

— Ah ! répond froidement mon ami en secouant les cendres de sa pipe, tu crois?.. Si nous allions nous coucher?

Et silencieusement, avec la mine piteuse de chiens qui cheminent la queue entre les jambes, nous regagnons notre chambre.

Nous sommes logés hors de l'hôtel, au-dessus d'un cabaret, dans une immense pièce nue, dont deux lits garnis de baldaquins blancs composent presque tout le mobilier. Les cloisons sont en sapin tout neuf, ainsi que le parquet ; dès qu'on marche, tout cela craque d'une façon funèbre. Par les fenêtres sans rideaux, la lune jette un rayon ironique sur nos deux figures déconfites. En bas, les voix des buveurs s'interpellant en langue bretonne montent brutalement jusqu'à nous. L'attitude désolée de Tristan, qui cherche en vain un clou pour y pendre son pardessus, me fait pitié. Il a l'air d'un naufragé errant dans une île sauvage.

— Bah ! lui dis-je en lui serrant la main, nous avons mal vu le pays ; demain, en plein soleil, ce sera tout autre chose.

— Bonsoir ! répond-il furieux, et il se plonge dans ses couvertures.

30 août.

— Mon pauvre ami, décidément c'est un *four*... Boucle ta malle et sauvons-nous !

Ce sont mes premières paroles, après une matinale promenade qui nous a convaincus que Roscoff est aussi laid au lever qu'au coucher du soleil. Mais le vent a tourné ; mon ami est en proie aujourd'hui à son humeur casanière et il est pris de scrupules :

— Déjà partir ! objecte-t-il, quel démon nous pousse? Ce besoin de changer constamment de place est un signe de déchéance. Vive le paysan qui se contente de ses voisins et sourit durant une longue vie aux mêmes sourires !.. D'ailleurs, qui sait? nous n'avons peut-être pas vu ce qu'il y a de plus intéressant. As-tu consulté le *Guide ?*

Je rouvre *Joanne* et je lis : « Les terres de Roscoff sont d'une incroyable fertilité; elles se louent jusqu'à trois cents francs l'hectare et produisent en légumes, grâce à un climat exceptionnel, des primeurs qui s'expédient à Paris et en Angleterre... »

— Après ?

— Après, il n'y a plus rien... Ah ! si fait ! « A un kilomètre de la route, dans un champ dépendant du manoir de Keravel, on trouve

un vaste dolmen dont la plate-forme est composée de quatre pierres massives... »

— Eh bien! j'irai voir ce dolmen, tandis que tu feras porter nos bagages à la voiture; puis, comme je n'ai pas suffisamment admiré le Creizker, je pousserai à pied jusqu'à Saint-Pol, où je t'attendrai devant la cathédrale.

C'est convenu; mais auparavant il faut avaler une dernière pilule amère. Comme, dans notre enthousiasme irréfléchi, nous avons loué ici pour quinze jours, il nous faut payer un dédit à notre hôtesse, et nous ne nous en tirons pas à moins de quarante francs. C'est raide, pour une chambre occupée vingt-quatre heures; Tristan est indigné; néanmoins, malgré ses protestations, il faut fouiller à l'escarcelle.

— O poétique Bretagne! s'écrie-t-il en agitant les bras; puis il s'éloigne à grandes enjambées.

Resté seul, je me demande comment je passerai mon temps jusqu'au départ de la voiture, c'est-à-dire jusqu'à quatre heures, et je m'informe de nouveau s'il n'y a rien de curieux à voir à Roscoff.

— Si, monsieur, il y a le figuier du juge de paix.

Dans un pays dépourvu d'arbres, il paraît qu'un figuier passe pour une curiosité. Soit, allons le voir... Une vieille fileuse, encore alerte malgré son embonpoint et ses soixante ans, s'offre à me conduire jusqu'à l'enclos des *Capucins*, où se trouve cette merveille, et je la suis, tout en m'attendant à une nouvelle déception.

L'enclos est une dépendance d'un ancien couvent exproprié en 1790. Je pénètre par une porte basse dans une cour de ferme entourée de hauts murs et abritée par une ceinture d'ormes dont le vent de mer a rasé les cimes obliquement, puis j'entre dans un jardin à demi sauvage, et tout à coup me voici en face d'un énorme massif de verdure qui a presque l'air d'un petit bois : c'est le figuier.

L'arbre a primitivement grandi contre un mur, mais le tronc, plein d'une sève robuste, a exécuté une formidable poussée contre les pierres, qui se sont disjointes et effondrées. Les branches vigoureuses se sont alors élancées dans toutes les directions; elles forment maintenant trois profondes tonnelles qui rayonnent à droite et à gauche, couvrant de leurs bras noueux et de leur feuillée opaque un espace qui n'a pas moins de cent mètres de circonférence. L'armature de ce phénomène végétal est singulièrement puissante et membrue; les branches se tordent en des milliers de nœuds inextricables et inclinent au loin à profusion leurs retombées de feuillage. Pour soutenir cette végétation plantureuse, il a fallu dresser des piliers de maçonnerie et des étais de fer; l'arbre pousse toujours de nouvelles ramures, et avant peu il aura envahi tout l'enclos.

— Quel âge peut-il bien avoir? demandé-je à la bonne femme.

— Oh! monsieur, bien près de cent ans... Feu ma mère (que Dieu lui fasse paix!) était une enfant de l'hospice voisin du couvent, et elle l'avait vu planter. Quand on a chassé les capucins, pendant la grande révolution, un des religieux, qu'on appelait le père Pacifique, mit en terre, quelques jours avant de partir, une bouture pas plus grosse que le doigt, là, contre ce mur. Puis il émigra bien loin, à Lisbonne, en Portugal. Voilà que, vingt ans plus tard, défunt mon père (Dieu ait son âme!) qui était marin et qui s'était arrêté d'aventure à Lisbonne, alla visiter le père Pacifique dans son nouveau couvent. Le révérend lui donna une commission pour la supérieure de notre hôpital et en même temps il s'informa du figuier qu'il avait planté. « Pour sûr, que lui répondit mon père, il vient bien et il est déjà grand. » Le père Pacifique hocha par deux et trois fois la tête, et regardant mon père dans le blanc des yeux, il dit en étendant les bras : « Il grandira encore, ce n'est pas fini! » Et il n'a pas menti, le saint homme; vous voyez ce que le figuier est devenu. Voilà, monsieur, la chose telle que je l'ai ouï conter souventes fois à mon père, qui était marin, et à ma défunte mère (Dieu leur fasse paix!).

Oui, le figuier avait merveilleusement prospéré. La frêle bouture enterrée à la hâte par ce moine partant pour l'exil avait poussé des tiges dont la sève laiteuse avait été prodigieusement prolifique. C'était comme la revanche des capucins chassés de leur couvent. L'arbre croissait et se multipliait à leur place; il semblait qu'avant de partir, le moine l'avait doué de cette force d'expansion, de cet esprit d'envahissement qui est l'un des caractères des congrégations religieuses. Sous les longs promenoirs formés par ce foisonnement de branches et de feuilles, il faisait presque nuit, tant l'entrelacement des brins était serré, tant la masse du feuillage avait d'épaisseur. Je regardais les bourgeons gonflés à l'extrémité des tiges, et je songeais que, l'an prochain, il faudrait ajouter un rang de perches pour soutenir les frondaisons nouvelles. — Le figuier grandissait toujours, robuste et vivace, et le père Pacifique était étendu là-bas, dans le cimetière de Lisbonne; la supérieure de l'hôpital à laquelle il envoyait des messages était morte, et mort le vieux marin qui avait servi de messager. Les vers du poète Moschus me revenaient en mémoire, à propos de cette vitalité énergique et supérieure de la plante : « Hélas! les mauves des jardins, les petites roses et les violettes, lorsqu'elles sont flétries, refleurissent l'année d'ensuite, mais les plus grands et les plus forts d'entre les hommes, quand ils sont morts une fois, demeurent oubliés sous la terre et dorment un pesant, éternel sommeil. »

Je quittai l'enclos, je pris congé de la bonne femme et je revins

sur la place où stationnait le courrier. Les chevaux étaient attelés, mais le conducteur ne se pressait point de partir. Il restait planté au seuil de l'auberge, les yeux braqués sur un groupe de jeunes gars qui, le verre en main, entouraient un homme d'une trentaine d'années, vêtu d'une redingote noire, coiffé d'un chapeau de paille, joues et menton rasés, ayant dans son vêtement et sa physionomie prudente quelque chose de demi-clérical. Les verres se heurtaient, l'homme à la redingote avait ôté son chapeau et entamait un discours avec des intonations de prédicateur. — C'était l'instituteur de Roscoff qui quittait le pays et auquel ses anciens élèves versaient le coup de l'étrier. Après force applaudissemens, tournées de cognac et poignées de main, M. le maître, tout ému, se jette enfin dans la voiture à côté de moi. Nous roulons, moi rencogné dans le fond; lui, la tête à la portière, lançant des coups de chapeau à droite et à gauche. Je croyais que tout était dit, mais point; à un coin de rue, voilà la voiture qui s'arrête devant un débit de boissons. Nouvelle fournée de jeunes gars s'attroupant autour de l'instituteur, qui est descendu et qui a entraîné le conducteur; nouveaux petits verres, nouvelle harangue, redoublement de poignées de mains et d'adieux expansifs : — Quand vous viendrez à Quimper, souvenez-vous qu'il y aura toujours pour vous un bon déjeuner chez l'instituteur! — A la parfin, il remonte l'œil luisant, le chapeau de travers, et cette fois nous partons pour tout de bon.

L'attention du maître d'école se partage entre moi et la portière, à travers laquelle il lance encore des volées de coups de chapeau. Il est fortement allumé par les copieuses rasades qu'il lui a fallu boire au départ, mais l'habitude de rester grave et imposant devant les élèves donne quelque chose de contenu et de discret à son ivresse. La griserie des gens habituellement pompeux et solennels se traduit par un redoublement de dignité cérémonieuse. M. le maître a une forte démangeaison de parler, mais il craint de laisser échapper une sottise et fait de visibles efforts pour mettre d'aplomb ses idées chancelantes. — Un bon petit pays, monsieur, dit-il en se retournant vers moi, bonnes gens et belles terres... (ici un coup de chapeau à un paysan qui croise la voiture); voici quatre ans que je l'habite, et, bien que nommé à Quimper avec avancement, je quitte Roscoff à regret, monsieur... à regret! — J'essaie de le faire causer sur les curiosités locales, mais il se tient prudemment à sa première idée; il s'y trouve à l'aise et s'y cantonne avec cette ténacité têtue que donne une douce ébriété. Je n'en puis rien tirer, si ce n'est que Roscoff est un bon petit pays et qu'il le quitte les larmes aux yeux.

A Saint-Pol, je retrouve Tristan, qui se promène impatiemment

devant la cathédrale; le courrier est en retard, et mon ami croque le marmot depuis une heure.

— Tu as bien perdu, lui dis-je tandis qu'il s'installe en bougonnant dans l'intérieur; dès que tu as été parti, j'ai vu un figuier phénoménal et j'ai entendu conter une jolie légende...

— Naturellement, répond-il avec humeur, il suffit que je m'en aille pour que tu découvres des merveilles!.. Tu me rappelles le hâbleur de la fable :

J'ai vu, dit-il, un chou grand comme une maison...

Et, tu sais, je ne crois pas à ton figuier!

J'en appelle au maître d'école, et celui-ci se tourne cérémonieusement vers mon compagnon :

— Assurément, commence-t-il, monsieur a raison... Roscoff, bon petit pays, bonnes gens et belles terres!.. Voilà quatre ans que je l'habite, monsieur, et je vais à Quimper avec avancement... Pourtant je quitte Roscoff à regret, monsieur... à regret!

Mais Tristan ne l'entend pas, il s'est enfoncé dans son coin et il s'y endort profondément.

31 août.

Le train traverse avec un redoublement de tapage la sonore épaisseur de la forêt de Crannou; les branches des hêtres et des chênes centenaires viennent presque frôler les portières du wagon. A droite, le regard s'enfonce dans des entonnoirs de verdure, parmi de fraîches coulées qui dévalent le long de la montagne et se noient dans une buée mystérieuse. Une pénétrante odeur de bois nous arrive, et tandis que le convoi roule comme un torrent, l'œil saisit au vol par-ci par-là un détail de nature forestière : une pierre druidique moussue, un campement de charbonniers, un lièvre matineux qui détale au fond d'une tranchée...

— Où me mènes-tu? demande Tristan à demi ensommeillé.

— A la pointe du Finistère, à Douarnenez.

— J'ai grand'peur que ce ne soit encore un *four,* dans le genre de Roscoff.

— Nenni! je connais le pays et je puis t'affirmer qu'il est beau. Tiens, regarde! tu peux avoir un avant-goût de la grandeur et de l'originalité des sites.

Nous sommes sortis de la forêt. Le train court maintenant à la crête d'une montagne, au milieu d'une lande semée de roches grises. De cette hauteur, on aperçoit, comme à vol d'oiseau, les découpures de la rade de Brest, la mer scintillante au soleil, l'em-

bouchure de la rivière de Châteaulin, et plus à gauche, la ligne onduleuse et bleuâtre des *Montagnes noires*. De hardis viaducs surplombent des vallées profondes, solitaires et sauvages. Des ruisseaux, dont le gazouillement ne monte pas jusqu'à nous, mais dont on voit frissonner l'eau glacée, serpentent à travers des prairies d'un vert cru, où de petites vaches noires interrompent leur repas pour regarder le convoi qui passe avec un bruit de tonnerre.

— Nous voici, dis-je, dans le pays de Brizeux, le pays où l'on n'entend

Qu'eaux vives et ruisseaux et bruyantes rivières;
Des fontaines partout dorment sous les bruyères ;
C'est le Scorff tout barré de moulins, de filets,
C'est le Blavet tout noir au milieu des forêts;
L'Ellé plein de saumons, ou son frère l'Izole,
De Scaer à Kemperlé coulant de saule en saule...

Comme il y a une impression d'eau fraîche et courante dans ces six vers! jamais poète a-t-il rendu plus exactement et plus sobrement la physionomie de son pays natal?

— Brizeux! s'est écrié Tristan tout à fait réveillé, je le connais, celui-là, je l'ai pratiqué longtemps. C'est encore un mélancolique dans mon genre, qui a pris la vie à rebours. Je me suis reconnu dans l'homme qui a écrit :

. . . Le bonheur, ô cœurs irrésolus,
Si l'on n'ouvre à sa voix, passe et ne revient plus.
Quand l'arme du chasseur hésite, l'hirondelle
Dans les fonds bleus du ciel s'élance à tire-d'aile.

Veux-tu que je te dise? Eh bien! à travers la tendresse de Brizeux résonne la note attristée de l'homme créé pour aimer et qui n'a pas su donner son cœur dans la saison opportune. Chaque fois que je relis le tableau des noces de *Primel et Nola*, je sens un sanglot parmi les effusions joyeuses de cet épithalame. Brizeux est de la grande tribu des Lenau, des Shelley, des Gérard de Nerval, de tous ceux qui n'ont pas su ou qui n'ont pas pu aimer, et qui l'ont crié en prose et en vers à tout venant.

— Cela tendrait à prouver que, vous autres poètes, vous êtes d'insignes égoïstes. Ce que vous cherchez dans l'amour, c'est votre propre personnalité; vous voulez vous y mirer et vous y admirer, comme Narcisse dans sa fontaine, et n'y trouvant pas assez complète à votre gré la réflexion de votre précieuse image, vous vous répandez en élégies et en soupirs. Vous oubliez que l'amour veut la réciprocité et qu'il ne se donne qu'à ceux qui savent se donner eux-mêmes tout entiers... Mais j'ai meilleure opinion de Brizeux;

c'était un Breton amoureux à la fois de son pays et du beau intellectuel; l'artiste et le Celte se combattaient en lui, et sa poésie garde la trace de cette lutte douloureuse. A Paris et en Italie, où il errait tourmenté par le démon de l'art, il s'en voulait de vivre exilé bien loin « du doux parfum de la lande. » Le son d'une cornemuse, la voix d'un conscrit chantant un *gwerz* cornouaillais, lui remettaient son pays devant les yeux,

> Et sa paroisse assise au creux d'une vallée
> Passait magiquement devant lui déroulée.

C'est cette nostalgie de la lande qui est au fond de sa mélancolie imprégnée de tendresse. La senteur du terroir, l'odeur de la mer et des forêts de chênes, le prennent à la gorge, et il chante avec des larmes dans la voix :

> . . . O pays, notre amour!
> Des bois sont au milieu, la mer est alentour.

Et nous y voici dans son sauvage pays d'Ar-Mor. Nous allons voir ses manoirs solitaires, ses hameaux couverts d'ombre auprès des champs de blé noir, et nous allons chanter comme lui : la terre où rien ne meurt!

1er septembre.

Douarnenez. — Une longue rue en pente, mal pavée, bordée de boutiques obscures et de logis aux façades noircies. Elle va toujours en se rétrécissant jusqu'à l'embouchure de la rivière de Poul-Davit et forme comme l'épine dorsale de cette petite ville maritime de douze mille âmes. Une place ornée d'une fontaine, où stationnent des groupes de marins, de servantes et de paysans, coupe cette grande rue par le milieu, puis, à droite et à gauche, plus entre-croisées et plus serrées que les mailles d'un filet, s'enlacent des ruelles exhalant une pénétrante odeur de poisson gâté et de *rogue*, (appât pour la sardine).

Tristan commence à froncer le sourcil et à me regarder de travers en murmurant ironiquement le nom de Roscoff. Je l'entraîne violemment vers la jetée, où la rue se termine. Un brouillard épais plane sur la mer et nous empêche de voir même le village de Tréboul, situé en face. Resserrée entre la rivière et le fond de la baie, la ville est bâtie sur un promontoire et entourée d'une ceinture de falaises dans lesquelles la mer a creusé de place en place de petites criques, où la vague vient mourir sur une plage de sable. Du haut

d'un sentier de chèvre, qui serpente au-dessus des roches, on domine ces déchirures profondes, aux flancs desquelles sont pour ainsi dire accrochées les bâtisses où l'on prépare la sardine et qu'on nomme des *friturerie*s. Les caprices du sentier tantôt rentrant, tantôt surplombant, nous ménagent une succession d'aspects inattendus, que le brouillard houleux découvre à demi ou enveloppe de mystère; ici, une étroite conque de granit, couronnée d'arbres et abritant la mignonne plage du *bain des dames;* là, une déchirure plus spacieuse, moins intime, encadrée dans d'énormes roches brunes, qui a reçu le nom de *bain des hommes*. En face, l'île Tristan élève au-dessus de la brume son bloc triangulaire, avec ses *sardineries* à la base et son phare au sommet. — Mon ami ôte son chapeau et envoie un salut reconnaissant à cet îlot qui porte son nom.

A un brusque tournant, la nappe d'eau s'enfonce large et profonde dans un cirque formé par des maisons en gradins: de grands escaliers de pierre verdissante descendent brusquement vers le flot qui mouille les dernières marches; une étroite jetée terminée par un fanal coupe de son mur blanc la mer vaporeuse, et dans ce bassin d'où montent des cris d'enfans, à travers les transparences blanchâtres de la brume, nous apercevons des coques de bateaux et des filets roux qui sèchent, tendus entre deux mâts comme d'énormes toiles d'araignées. — Nous sommes arrivés à Rôs-Meur, le port de pêche.

Dans le fond du port, le brouillard est moins dense, et de longs rais de soleil caressent de leur lumière rosée la paroi d'un mur de roches, où serpente un sentier escarpé que des laveuses remontent avec leurs baquets pleins de linge. — Au sommet du rocher, la blancheur des façades du hameau de Plô-March éclate dans un amphithéâtre de pelouses mamelonnées et de futaies moutonnantes, jusqu'à un dernier massif verdoyant d'où s'élance le svelte clocher de Ploa-Ré.

J'emmène vers ce hameau de Plô-March mon ami Tristan, qui, depuis un bon quart d'heure, a déjà ravalé ses allusions ironiques à Roscoff. Je le promène sur les pelouses que le soleil commence à essuyer, sous les hêtraies où une lumière blonde tombe en pluie menue; je lui fais tourner le dos à la mer et je l'amuse avec des explications sur la topographie du pays, puis, sentant que le soleil a suffisamment bu le brouillard, je lui crie d'une voix triomphante : — Maintenant, retourne-toi!

Au-dessous d'un premier plan gazonneux, dans l'encadrement des hêtres et des frênes, la baie ruisselante de clarté s'étale devant nous. Une délicate nuance azurée commence à en colorer la surface tranquille, tandis qu'au loin un brouillard argenté en masque encore

la profondeur. Des houles de buées opalines rampent au long des côtes et empêchent d'en distinguer la base, mais les sommets des collines émergent en plein soleil, et à notre gauche le double mamelon du Méné-Hom se détache baigné d'une tendre couleur lilas. Des mouettes blanches planent dans le ciel d'un bleu de turquoise, et des voiles blanches courent sur la mer, qui s'azure à chaque instant davantage.

Tristan, très ému, me saute au cou et m'embrasse cordialement.

— Bravo! dit-il, cette fois, nous ne sommes pas volés!.. Ces verdures qui trempent presque dans la mer, cette ville qui sort de la brume, cette baie immense qui bleuit, ces montagnes qui se dorent, ce divin mariage des arbres, du ciel et de l'eau, c'est beau comme le plus beau rêve, et cela mérite que je t'embrasse une seconde fois!

Nous avons rebroussé chemin jusqu'au port de commerce et, sautant dans le bac, nous avons gagné le petit port de Tréboul et longé la falaise jusqu'au village de Saint-Jean. A partir de cette paroisse, le paysage change de caractère. Tout à l'heure c'était la terre habitée, se couronnant de ses plus beaux arbres, étalant ses plus épaisses pelouses, se parant de sa plus verte fraîcheur avant de disparaître dans la mer; maintenant c'est la solitude silencieuse et grise, harmonisant ses lignes et ses teintes austères avec la majesté de l'océan.

Nous sommes dans la lande; une lande montueuse, coupée de brusques ravins et d'abrupts escarpemens, déroulant pendant des lieues ses ondulations d'un vert violacé, semées de blocs de granit et bordées à droite par des entassemens de rochers que lavent les flots de la baie. C'est la sauvagerie, mais la sauvagerie empreinte d'une grâce mélancolique qui vous prend le cœur. Partout le sol est couvert d'une épaisse végétation de bruyères, d'ajoncs, de fougères, de rosiers pimprenelles, où des ronces et des chèvrefeuilles mêlent leurs floraisons roses et jaune pâle. Dans les ravins, des sources invisibles murmurent sous les broussailles et continuent leur discrète chanson jusqu'à la mer. Parfois la source devient ruisseau, son eau claire s'épanche dans des réservoirs bordés de pierres plates, avec un bout de prairie et une ceinture d'iris alentour. Pas un village; seulement, d'espace en espace un toit de métairie caché dans un massif d'arbres roussis et rasés par le vent du large. Le chemin disparaît, ou plutôt des centaines de sentiers lui succèdent, étroits sentiers capricieux ne menant nulle part, frayés au hasard par les petits pâtres qui poussent leurs vaches dans la bruyère. De loin en loin, un bouquet de pins aux cimes aplaties fait ressortir mieux encore la nudité de cette

solitude aux lignes simples et grandioses. — Nous voici dans le pays des men-hirs, dis-je à Tristan; la lande en est peuplée.

Il est tourmenté du désir de les voir, et je voudrais bien lui en montrer au moins un. Autrefois je les ai visités, mais il y a douze ans de cela, et je ne sais plus au juste où ils sont placés. Nous interrogeons successivement un petit pâtre, qui décampe dès que nous lui adressons la parole, et une vieille femme occupée à couper des ajoncs.

— Men-hir? lui crie Tristan.

Elle nous regarde d'un air ahuri, puis répond d'une voix gutturale :

— *No lavaret galek.*

— Elle n'entend pas le français, dis-je à mon ami; allons plus loin.

Voici un Breton au chapeau à grands bords et à la veste bleue, qui se profile sur le ciel au sommet d'une crête. Nous nous dirigeons vers lui, et Tristan recommence sa question : — Men-hir?

Celui-ci ne répond pas; il se contente d'étendre le bras avec une gravité majestueuse et de nous désigner un point de l'horizon.

— J'achèterai une grammaire bas-bretonne, murmure mon compagnon en maugréant.

Nous marchons dans la direction indiquée et, après bien des détours à travers les ajoncs dont les piquans nous meurtrissent les mollets, nous tombons enfin sur le men-hir désiré. Il se dresse sur un plateau en vue de la baie. C'est une longue pierre de granit, haute de cinq mètres, taillée en amande et couverte d'un lichen jaune. Tristan ne se sent pas de joie, et il embrasse le men-hir, comme il m'a embrassé sur la pelouse de Plô-March.

Après avoir longtemps tourné autour de ce mystérieux contemporain des âges préhistoriques, nous allons nous étendre sur un rocher et nous nous absorbons dans la contemplation de la mer.

L'immense nappe d'eau d'un bleu tendre et lustré s'étale, moirée d'argent, jusqu'à l'ouverture de la baie, limitée au nord-est par le mur en biseau du cap de la Chèvre. Au bord d'un ciel immaculé, les Montagnes noires découpent leurs rondeurs veloutées; sur leurs flancs, on distingue des clochers de village, des taches de verdure lavées et fondues dans le violet-clair des landes rocheuses; au bas, de longues bandes de grève ourlent d'une ligne éblouissante les flots azurés de la baie. Sur les eaux calmes, des troupes d'hirondelles de mer s'abattent comme une blanche tombée de neige; elles suivent les ébats des marsouins dont les dos

énormes sursautent parfois au-dessus des vagues, et elles vont leur voler des sardines jusque sous le nez.

C'est l'heure du flux. Avec la mer montante, des barques qui ont passé la nuit à la pêche rentrent au port. Nous les voyons débusquer du cap de la Chèvre, une à une, lentement, leur voile triangulaire d'un roux orange légèrement gonflée. Nous en comptons plus de cent cinquante; bientôt elles s'éparpillent dans toute la largeur de la baie; quelques-unes passent à nos pieds, et nous entendons les voix de l'équipage. Un vol de goëlands les précède vers Douarnenez, comme pour annoncer aux femmes et aux enfans le retour des pêcheurs.

Le flot monte toujours. Il arrive en larges lames aux volutes d'un vert glauque frangées d'écume et vient mouiller de nouveau les roches qn'il avait laissées à sec la nuit dernière. Les vagues bondissent bruyamment dans leurs anfractuosités accoutumées, et des milliers de gouttelettes lancées en gerbe avertissent de leur retour les blocs de la pointe. — Le spectacle de la rentrée des barques, la confuse clameur des vagues, ont échauffé l'imagination de Tristan et il ne parle plus que par métaphores.

— Les flots, dit-il, sont comme les marins; ils reviennent tumultueusement et joyeusement au logis; ils jettent leurs paquets d'algues sur les pierres du rivage, comme les pêcheurs jettent leurs poissons sur les dalles du quai, et ils crient aux rochers dans leur langue gutturale et sauvage : — C'est moi, me revoici; bonjour !..

— Mon cher, si nous faisions comme les flots et les pêcheurs? si nous rentrions chez nous?.. Je meurs de faim.

2 septembre.

A l'hôtel, le repas du soir n'a lieu qu'à la nuit tombante, cette heure étant plus commode pour les peintres mâles et femelles dont notre table est peuplée. Ils rentrent un à un à la brune, après avoir pioché tout le jour leur *motif* en plein air; les hommes, guêtrés jusqu'au genou, arrivent la pique à la main, le dos plié sous leur attirail; les dames, drapées dans des plaids, les cheveux ébouriffés et les jupes mouillées, sont généralement escortées d'un gamin qui porte leur boîte à couleurs. Après un quart d'heure consacré à un brin de toilette, les convives apparaissent à la queue leu-leu dans la longue salle à manger où deux Bretonnes en coiffes de mousseline font le service. — Les hommes alertes, jeunes et barbus, se ressemblent à peu près tous : même toilette sans prétention, même air observateur, gouailleur et bon enfant, avec ces clignemens d'yeux familiers aux paysagistes. — Les femmes ont des personnalités plus

diverses et plus tranchées. — En voici trois qui entrent ensemble : l'une blonde, rose, grande et grassouillette, avec une bonne face honnête et deux gros yeux limpides; la seconde, jolie, brune, de grands yeux noirs, une taille dégingandée, les mouvemens brusques et la coiffure d'un jeune garçon. La blonde est Suédoise, la brune est Suissesse. La troisième, qui est Belge, est franchement rousse, très blanche de peau malgré le hâle, et d'allure un peu timide. Elle est vêtue d'une robe de mérinos foncé avec un grand col de guipure comme on en voit dans les tableaux de Terburg. Elle peut avoir vingt-huit ans, et, sans être précisément jolie, elle a dans le geste et les traits quelque chose qui plaît, un je ne sais quoi trahissant un cœur tendre et naïvement confiant. Le front carré et les os saillans du bas de la figure indiquent une nature volontaire, travailleuse et un peu positive; néanmoins les yeux humides, grands ouverts et doucement interrogateurs, ne sont pas ceux d'une personne qui a renoncé à toute illusion. Ils ont l'air de dire : « Celui que j'attendais n'est pas venu, mais je suis si aimante, si dévouée, je *le* rendrais si heureux; il n'est pas possible qu'il ne vienne point, et j'espère encore. » Elle me rappelle un personnage du roman de miss Broughton : *Adieu les amoureux!* la brave *Jemima*, que personne n'a demandée en mariage, et qui regarde, moitié résignée et moitié contrite, les hommages s'adresser à des coquettes qui ne la valent pas. Elle s'est assise à la droite de Tristan, et il ne reste plus qu'une place inoccupée à ma gauche. Au moment où nous finissons le potage, la retardataire fait enfin son apparition.

Cette fois, c'est une Française; cela se reconnaît à quelque chose de plus aisé, de plus élégant, de moins excentrique dans la tournure et dans la toilette. La nouvelle venue forme avec celle que j'ai baptisée *Jemima* un piquant contraste. Grande, fraîche, bien faite et bien en point, elle a de beaux yeux verts, un sourire charmant et une voix sympathique. Ses cheveux châtains crêpelés encadrent d'un léger frisottement l'ovale distingué de sa figure spirituelle. Elle est toute en dehors, très éveillée et très réveillante. Bien que plus vive et plus rieuse que la voisine de Tristan, elle a l'air plus femme, avec plus de résolution et plus d'en-avant. On sent que si elle a eu, comme l'autre, maille à partir avec la destinée, du moins les désagrémens de la vie d'artiste ne l'ont pas prise sans vert; elle doit avoir bec et ongles pour se défendre, et savoir rendre coup pour coup. Sa physionomie est très mobile et singulièrement expressive. D'un clin d'œil, d'un froncement de ses fins sourcils bruns, d'un retroussis de ses lèvres malicieuses, elle mime ses paroles et même ses pensées. L'agitation de ses mains délicates et nerveuses, le frissonnement de ses épaules, les mouvemens du cou, du nez et du menton accentuent encore cette pantomime spirituelle.

Toute sa personne est un livre ouvert et original, où je trouve pour mon compte un plaisir extrême à lire.

Tristan la regarde avec une certaine surprise effarouchée. Son goût et sa timidité l'attirent davantage vers sa voisine de droite, et il prodigue à cette dernière ces menues attentions qui sont permises à table d'hôte. Il lui passe les plats, remplit son verre, et tout cela avec un zèle qui touche sans doute la jeune personne, car elle sort de sa réserve et commence à causer avec son voisin. Une fois la glace rompue, Tristan se met en frais d'amabilité. — Rien n'est plus curieux que de voir ce garçon-là flirter avec une femme. Il y va de tout cœur. — Peu à peu il est devenu fondant et a tiré de son sac ses métaphores les plus lyriques. Sa voix a pris des inflexions caressantes et enfantines qu'assaisonne d'une pointe naïve son accent lorrain-allemand. Tout ce manège semble amuser considérablement ma voisine de droite. Elle nous examine d'un air moqueur et lance parfois un mot piquant qui passe comme une flèche à travers les phrases imagées de mon compagnon. A un certain moment, Tristan étant occupé à vanter son pays natal avec un redoublement de lyrisme, elle s'est mise à parler de la Lorraine comme quelqu'un qui la connaît bien, et a cité un proverbe local assez curieux :

Vin du Toulois,
Femmes du Barrois,
Ne valent pas le charroi.

— Madame, me suis-je écrié, vous devez être Meusienne, car les gens du pays connaissent seuls ce dicton peu aimable pour mes compatriotes.

— Effectivement, monsieur, a-t-elle répondu, je suis des environs de Verdun.

C'est une payse, et cela établit immédiatement entre nous un commencement d'intimité. La conversation devient plus animée, et, longtemps après le départ des autres dîneurs, nous restons autour de la table desservie, la dame aux yeux verts, *Jemima*, Tristan et moi, occupés à parler de nos grands prés de la Meuse, de la terre rouge de nos vignes, de nos clos pleins de cerisiers, et à nous rappeler avec bonheur les mots patois qui ont résonné à nos oreilles d'enfant.

3 septembre.

La Pointe du Raz. — Nous avons loué un omnibus, et ce matin nous sommes partis toute une bande pour la pointe du Raz. *Jemima*

et la *Poste* sont du voyage, et Tristan, qui d'habitude ne manque pas de grimper à côté du conducteur pour fumer à son aise, a cette fois consenti à s'enfermer dans l'intérieur avec les dames. Le ciel est très bleu, un vent d'est tempère l'ardeur du soleil; il fait presque trop beau temps, car on prétend que la pointe perd à être vue en pleine lumière. — La route monte et gagne des plateaux couverts de landes. Notre première station est pour Comfort, ou plutôt *Notre-Dame-de-Comfort*, car le hameau est pour ainsi dire une dépendance de la chapelle. L'intérieur de cette petite église bien nommée a en effet quelque chose de réconfortant. La nef est lumineuse, peinte en bleu d'outremer, avec des sculptures très rustiques et de vieux vitraux, dont les couleurs donnent la sensation d'un champ de coquelicots, de bleuets et de boutons-d'or. Tandis que nous examinons les boiseries naïvement ouvragées, une Bretonne qui nous a aperçus par le porche entr'ouvert s'avance lentement jusqu'à la grille du chœur, met en mouvement une mécanique correspondant à une roue en bois ornée de clochettes et suspendue à la voûte, et tout à coup la roue tourne avec un carillon de notes cristallines. C'est une de ces *roues de fortune* qu'on retrouve encore dans quelques églises du Finistère et qui tintent à certains moments de l'office, à l'élévation ou pendant la bénédiction. Quand le carillon a cessé, la paysanne glisse notre offrande dans un tronc et s'en retourne aussi gravement, aussi discrètement qu'elle est venue.

Nous remontons en voiture, et, cinq kilomètres plus loin, nous voyons la tour de la collégiale de Pont-Croix surgir du milieu d'un massif d'arbres; la route coupe en écharpe un versant de châtaigniers qui domine le cours du Goyen, et bientôt voici Audierne, bâti aux flancs de collines pelées, au long d'un quai de granit où stationnent des bateaux de pêche. La petite ville, sombre, maussade, sans verdure, exhale une insupportable odeur de *rogue*. Au moment où nous y entrons, la cloche du déjeuner sonne à l'hôtel du Commerce, et nous nous précipitons affamés vers la salle à manger. La table est présidée par l'hôte lui-même, un colosse dont la mine et le nom (il s'appelle Batifoulier) éveillent des souvenirs pantagruéliques. — Robuste, pansu, carré des épaules, la tête ronde, brune et rasée, l'œil luisant et la moustache militaire, il rappelle un peu Alexandre Dumas père, vers la fin de sa vie, avec beaucoup de vulgarité en plus, et en moins, l'éclair de bonté spirituelle qui illuminait la figure du fécond romancier. Cet hôte rabelaisien est majestueux et solennel comme un homme pénétré de l'importance de sa fonction. La serviette carrément nouée sous le menton, les manches retroussées, les coudes écartés, il découpe une langouste avec le sérieux et la pompe d'un grand-prêtre procédant à un sacri-

fice antique. Puis il en distribue les fragmens aux convives, et remplit leurs verres avec l'air de leur dire : « Prenez, ceci est ma chair; buvez, ceci est mon sang. » Les convives affamés et pressés de repartir souhaiteraient un peu moins de cérémonie; le seul Tristan, qui marivaude avec *Jemima*, ne trouve pas le temps long.

Enfin nous pouvons quitter Audierne, et l'omnibus gravit pesamment une montée en plein soleil. A mesure que nous avançons, la route est plus aride, la campagne se dénude et se dépeuple. Les arbres deviennent rares, rares aussi les habitations. Du bout de son fouet, le conducteur me montre la flèche d'un clocher dans un pli de terrain : c'est Saint-Tugean, dont le patron fut ermite, puis abbé à Primelin. Le saint a sa statue dans cette église, et il est représenté tenant une clé pointue. Le jour du pardon, le recteur pique avec cette clé des centaines de petits pains, et le pain une fois piqué peut se conserver des années sans moisir.

— J'en ai vu de ce pain, affirme le brave Breton en fouaillant ses chevaux; on l'a enfermé dans un coffre à côté d'un michon que n'avait pas touché la clé; je ne mens pas, monsieur! le pain non béni s'est moisi du jour au lendemain; l'autre est resté des années sain comme l'œil, et quand on le présente à un chien enragé, le chien se sauve ainsi qu'un damné... Voilà la vraie vérité, monsieur. Je ne mens pas!

Tout en l'écoutant, je regarde vers la gauche : la terre s'est soudain échancrée, et voici un coin de la baie d'Audierne qui apparaît à l'horizon. Sous le soleil qui tombe d'aplomb, les vagues bleues scintillent comme si des milliers de sardines y frétillaient à fleur d'eau. Plus nous montons, plus le site devient désert. Çà et là, encore quelques champs pierreux, ceints de murs bas en blocailles, puis le blé noir disparaît pour faire place aux ajoncs. A Lescoff, le dernier village avant d'arriver à la pointe, quelques femmes filent au fuseau, accroupies au long des masures; nous les questionnons; elles lèvent une tête effarée et disparaissent brusquement sous les porches noirs de leurs logis en ruine. Des bandes d'enfans déguenillés suivent notre voiture au pas de course. Voici maintenant qu'à droite comme à gauche se montre la mer lumineuse, et, debout au milieu d'une bruyère rase et roussie, se dresse toute blanche la tour d'un phare. La grande voix de l'océan se fait entendre de partout, et nous apercevons les formidables dents grises des rochers du Raz, devant lesquels le phare se tient comme une mystérieuse sentinelle surveillant les plaines de la mer.

Un des gardiens du sémaphore s'offre à nous guider, car le chemin commence à devenir difficile. La terre se rétrécit à vue d'œil, les flots de la baie d'Audierne et ceux de la baie des Trépassés l'as-

saillent de chaque côté, la compriment et font saillir ses ossemens de granit. Les grandes roches aiguës s'entassent obliquement les unes sur les autres, ne laissant qu'une étroite bande de gazon entre elles et l'abîme qui mugit à deux cents pieds au-dessous. Le long de ce périlleux sentier, notre caravane s'égrène en file indienne. Le bouillonnement des vagues nous étourdit, et, pour augmenter notre ahurissement, des enfans, pieds nus et en haillons, se faufilent entre nos jambes, grimpent dans les rocs comme de jeunes chats, puis nous rapportent en bondissant des bouquets de fougères et de scolopendres, afin de nous arracher des sous en échange.

Tout autour, un vaste espace de mer nous donne de merveilleux éblouissemens. A gauche, dans un immense demi-cercle borné par les roches vaporeuses de Pen-March, la baie d'Audierne étale ses moires céruléennes; — à droite, la baie des Trépassés enfonce ses eaux d'un bleu plombé dans une enceinte de récifs menaçans, et la pointe du Van, qui la sépare de la baie de Douarnenez, découpe sur l'étendue azurée la blanche arête de son promontoire; — en face, le Raz semé d'écueils, puis la légendaire île de Sein, aux terres si basses qu'on dirait à chaque instant que le flot va les recouvrir; — au-delà enfin, la mer radieuse et sans limites, se fondant au loin dans les buées lilas qui bordent le ciel. — Plus de traces humaines; pas un bout de voile au large, rien que le continuel rugissement des lames et les cris aigus des goëlands qui tournent horizontalement au-dessus des roches. C'est la fin de la vie terrestre, le commencement de l'infini sauvage et solitaire.

Les dames, prises de vertige, renoncent à aller plus loin et s'assoient au pied d'un rocher, sur une plate-forme étroite qui surplombe au-dessus de l'abîme. Restés seuls avec le guide, nous continuons à côtoyer les flancs de l'entonnoir rocheux au fond duquel bout l'*enfer de Plogoff*. C'est là seulement que commencent les difficultés sérieuses. Il faut se glisser à plat ventre dans les interstices des blocs amoncelés, poser le pied sur des plates-bandes larges comme la main, et descendre avec précaution les gradins irréguliers formés par les crevasses de la pierre. Mais aussi, arrivé au milieu de ce puits de granit, on est récompensé de sa peine en contemplant presque face à face le formidable assaut des vagues contre les roches luisantes qui forment les parois du gouffre. Elles accourent de tous côtés, verdâtres et monstrueuses, par des couloirs percés dans les entrailles de la pointe; parfois elles s'y rencontrent, s'y heurtent furieusement avec des râlemens sinistres ou des détonations éclatantes. L'eau noire tournoie et bouillonne comme au fond d'une cuve magique; de temps à autre, elle lance de bas en haut de sourdes lames verticales qui retombent en éparpillemens d'écume. Et quand du fond de cette ombre pleine de

hurlemens et de coups de tonnerre, nous relevons les yeux vers le ciel, nous apercevons tout là-haut, en plein soleil, des taches bleues et roses qui semblent plaquées à la cime du rocher : ce sont les dames que nous avons laissées en arrière et qui nous rappellent avec des gestes effrayés...

L'escalade est moins périlleuse que la descente. Au bout d'un quart d'heure, nous nous retrouvons tous au bord de la baie des Trépassés, à l'extrémité de laquelle nous apercevons l'étang de Laoual, qu'une bande de terre sépare seule de la mer. Tristan, qui donne le bras à *Jemima*, lui conte de sa voix la plus éloquente la légende de la ville d'Is.

C'est sur l'emplacement de l'étang de Laoual que s'étendait au ve siècle cette fabuleuse cité, la Sodome de la vieille Armorique. Les pêcheurs qui poussent leurs barques sur cette surface stagnante croient encore en se penchant voir au fond de l'eau des palais en ruine et des tours effondrées. Le roi Gradlon régnait sur la ville, défendue contre l'océan par de hautes digues que fermait une massive écluse dont le roi gardait toujours la clé d'argent pendue à son cou. A la cour de Gradlon brillait sa fille Dahut, aux cheveux blonds comme l'or. Elle régnait sur les cœurs, comme le roi régnait sur la mer; mais elle était elle-même gouvernée par les sept péchés capitaux, et ses débauches avaient fini par être un scandale public. Le vieux monarque seul fermait les yeux sur les crimes de son unique enfant. Dahut, poussée par le démon qui habitait en elle, profita du sommeil de Gradlon pour lui enlever la clé d'argent de l'écluse, et une nuit, le roi vit apparaître à son chevet saint Guennolé qui lui cria : « Gradlon, hâte-toi de te sauver, car Dahut a ouvert l'écluse et la mer se précipite dans la ville ! » Le bon roi, touché d'un reste d'amour paternel, ne voulut point monter à cheval sans prendre sa fille en croupe, et, chargé de ce dangereux fardeau, il s'élança vers les portes de la ville. Au moment où le père et la fille les franchissaient, un long mugissement retentit derrière eux : c'était la grande cité d'Is qui s'abîmait sous les vagues tourbillonnantes. Effaré, le roi galopa toute la nuit, portant toujours en croupe la damnable pécheresse, qui le tenait embrassé. Derrière lui, toujours, les flots galopaient menaçans. Au matin, arrivé près de Douarnenez et constamment pourchassé par la marée écumante, il entendit une voix qui lui criait : « Gradlon, si tu ne veux pas périr, débarrasse-toi du démon que tu portes en croupe! » Dahut, terrifiée par cette clameur mystérieuse, perdit la tête, ses mains se dénouèrent et elle roula dans les flots, qui s'arrêtèrent immédiatement après l'avoir engloutie. L'endroit où elle tomba s'appelle encore *Poul-Dahut* (le gouffre de Dahut), d'où on a fait par corruption Poul-Davit.

En contant sa légende, Tristan prend des mines si tragiques que la Payse éclate de rire.

— Il n'y a pas de quoi plaisanter, dit-il, vexé : c'est l'éternelle histoire de la sirène aux cheveux d'or, à la voix charmeresse, fatale à ceux qui la regardent et qui l'écoutent.

— Oh ! réplique la Payse en continuant de rire, votre histoire n'est pas neuve, il y a une vieille chanson de chez nous qui raconte également les méfaits d'une charmeuse, sœur de Dahut.

En même temps, de sa voix métallique et mordante, elle se met à fredonner :

N'y a ni poisson ni carpe,
Qui n'en aient pas pleuré;
N'y a que la Sirène
Qui ait toujours chanté.

— Croyez-moi, reprend-elle, en dardant vers lui ses yeux moqueurs, il y a des momens dans la vie où on voudrait pouvoir chanter en dépit de tout, et où on serait heureux d'avoir l'insouciance de la sirène.

— Vous en êtes peut-être une vous-même, avec vos yeux verts, riposte Tristan, furieux de voir l'effet de sa légende complètement manqué; vous avez l'air d'une ondine et je ne m'étonnerais pas si l'ourlet de votre robe était mouillé...

Nous remontons en voiture, et il est près de sept heures quand nous atteignons Audierne. La rivière a de magnifiques teintes violettes; le quai, désert ce matin, s'anime et s'égaie; les barques des pêcheurs rentrent dans le port; des Anglais en veston court et des Anglaises aux voiles bleus descendent d'un *break*. — Sur le seuil de l'hôtel, Batifoulier, grave et impassible, sonne le dîner. Il tire la corde lentement, pompeusement, avec sa mine de grand pontife convaincu. Les tintemens se succèdent à des intervalles réguliers, sans hâte; puis viennent les trois coups d'appel bien détachés, et, sans même daigner nous voir, l'hôte s'achemine majestueusement vers la salle à manger.

Dimanche, 5 septembre.

C'est le jour des régates, un jour de liesse pour cette petite ville dont la population vit de la mer et dont la principale industrie est la pêche. La sardine est la richesse de Douarnenez; dans l'antiquité, on lui eût consacré un temple; aujourd'hui on se contente de sculpter l'image de ce poisson providentiel au fronton des églises locales. — La sardine arrive sur la côte aux environs du

mois de mai. De juin à décembre, près de huit cents bateaux s'y livrent à la pêche, et, quand la saison est bonne, y prennent chaque jour des millions de poissons. A l'heure du départ, le port de Rôs-Meur présente une animation curieuse. Par les nombreux escaliers qui descendent sur le quai, les pêcheurs arrivent portant leurs paniers et leurs capuchons de cotonnade jaune huilée. Les femmes, tricotant leur bas ou maniant leur crochet, les accompagnent jusqu'au talus. De larges chaloupes, où un homme, debout à l'arrière, godille vigoureusement, transportent chaque équipage à son bateau. Les provisions, les filets et les appâts sont déposés au fond de l'embarcation, et en quelques minutes chacun est à son poste. L'équipage se compose du patron, de deux rameurs, de deux ou trois pêcheurs et d'un mousse. Les poulies grincent, la voile monte le long du mât; une à une, les barques doublent rapidement le fanal de la jetée, et les voiles tendues palpitent au vent; puis on les voit s'éparpiller dans les eaux de la baie, tantôt inclinées sous la brise, tantôt coupant les vagues en droite ligne; une heure après, toute la flottille n'apparaît plus au loin que comme un vol d'hirondelles de mer.

Pendant la pêche, on rame doucement et on garde un profond silence; placé à la barre, le patron appâte à droite et à gauche du long filet qui traîne à l'arrière. L'appât, connu sous le nom de *rogue*, est composé d'œufs de morue délayés avec de l'eau de mer. La sardine nageant à fleur d'eau se jette sur la *rogue*, et des bandes entières de poissons s'engagent ainsi dans le filet, où l'on voit scintiller leurs écailles d'argent. Elles se *maillent* plus ou moins vite, selon qu'elles sont plus ou moins troublées par les marsouins qui leur donnent la chasse. Quand le filet disparaît sous sa charge pesante, le patron fait virer la barque, deux hommes saisissant la *seine*, l'enlèvent et la secouent adroitement; le poisson tombe ainsi au fond du bateau sans qu'il soit nécessaire d'y toucher, condition indispensable de la bonne conservation de la sardine. — Vers l'heure de la rentrée des barques, les *frituréries*, éparses sur les rochers qui dominent la baie guettent le retour. Celles où l'on manque de sardines hissent un drapeau au sommet de leur façade; c'est un signal qui se voit de loin et auquel les patrons peuvent répondre sur-le-champ par d'autres signaux connus. L'offre et la demande se transmettent ainsi à travers la baie, et avant qu'on rentre au port, plus d'un marché est déjà conclu.

Cette année, la sardine n'a pas donné, et la gaîté de Douarnenez s'en ressent. Plusieurs *frituréries* sont fermées; tout le jour, de nombreux groupes de marins vaguent oisifs sur les dalles du quai ou au beau milieu de la place de la Fontaine; les *sardinières* passent leur journée assises ou debout au creux des rochers, occupant leurs

loisirs à des travaux de tricot ou de crochet. — La fête des régates n'en a pas moins jeté sur le port une masse de curieux. Des groupes compacts d'hommes et de femmes, paysans ou citadins, stationnent autour du mât de cocagne, devant l'estrade où la *fanfare* joue ses airs les plus ronflans. Tous les costumes de la Cornouaille y sont représentés. A côté des bérets et des cottes tannées des marins, les vestes des gars de Ploa-Ré, de Pont-Croix et de Loc-Rouan mettent des taches de bleu clair. Les chapeaux ronds à larges bords et à rubans de velours s'agitent au milieu des coiffes de mousseline des *sardinières*, des fraises tuyautées de Quimper, des cols-capuchons de Châteaulin, ou des collerettes plissées et des coiffes aux ailes blanches des femmes de Concarneau. Çà et là, un homme de Pont-l'Abbé étale fièrement ses vestes superposées, où se détachent des lisérés de laine aux couleurs vives et parfois un saint ciboire brodé dans le dos. Les femmes de ce même bourg, dont la figure étrange rappelle le type lapon, portent les cheveux ramenés au sommet de la tête et maintenus par une étroite coiffure de doreloterie nommée *bigouden*. Leur toilette a une vivacité de couleur tout orientale : larges plastrons jaunes ou écarlates, corsages et manchettes soutachées d'argent, jupes vertes fleuries de broderies éclatantes. Au milieu de cette bigarrure de costumes, les enfans grouillent et s'ébaudissent : les filles, habillées comme de petites femmes, les garçons couvrant d'un béret bleu leur tête blonde frisée, et montrant leur peau hâlée par les trous de la chemise ou de la culotte en lambeaux. — Ici, les enfans pullulent. Pas une famille qui n'en ait huit ou dix; une fille ou un fils unique est montré comme un phénomène. Ils sont quasi amphibies, vivant dès le premier âge autant dans l'eau que sur terre; on ne peut faire trois pas sans en avoir des douzaines dans les jambes; effrontés, gouailleurs, quémandeurs, déguenillés, mais beaux, frais, sourians, avec des vivacités d'écureuils, de grands yeux bleus et des figures roses, joufflues.

Parmi ces bambins, les plus petits s'entassent pêle-mêle au bord de l'eau, contemplant avec une admiration jalouse trois gamins plus aventureux qui se sont installés dans des baquets et, armés de battoirs, godillent intrépidement dans le bassin. Des adolescens nus jusqu'à la ceinture se livrent à une distraction plus périlleuse et plus lucrative. A bord du *Capelan*, on a organisé un jeu qui consiste à aller décrocher des ceintures rouges, des vareuses et des cravates, pendues à un bout de vergue à l'extrémité d'un mât qui surplombe horizontalement au-dessus de l'eau. Les uns à chevauchons, les autres debout sur le mât savonné, s'avancent vers la vergue avec une sage lenteur. Leur torse grêle et grelottant oscille sur l'étroite rondeur du sapin. En voici un qui pirouette à mi-che-

min. Plouf! il est tombé à l'eau; il plonge et reparaît ruisselant aux flancs de la goëlette. Un autre est arrivé à l'extrémité du mât, il choisit une belle ceinture rouge, il l'agite d'un air de triomphe, la mord à belles dents et pique une tête dans le bassin. Au bout d'une demi-heure, la vergue est complètement dégarnie; mais les gamins, mis en goût par cet exercice, ne se lassent pas. Les voilà maintenant qui nagent de l'autre côté de la jetée et plongent pour cueillir sous l'eau des sous qu'on leur lance, enveloppés de papier blanc. Ils apportent à ce jeu un entrain enragé, se disputant entre deux eaux les sous qui pleuvent du haut du parapet. L'un d'eux se maintient une bonne demi-heure à fleur d'eau, nageant comme une grenouille; il descend, remonte sans se reposer; les yeux lui sortent de la tête et, emmagasinant son gain dans un coin de sa bouche, il crie entre ses dents aux curieux penchés vers lui : « *Strami? Strami?*(Est-ce qu'il n'y en a plus?) » Et il continue à se démener comme un possédé, jouant des coudes et des genoux dans l'eau brune, jusqu'à ce que les badauds se fatiguent de jeter des sous.

Une explosion de cuivres de la fanfare pousse la foule à l'extrémité de la jetée; les bateaux qui ont couru reviennent à force de rames, et ce sont des cris rauques d'encouragement, des battemens de mains et des altercations bruyantes pour savoir qui est arrivé bon premier.

Nous quittons le port et nous allons visiter le champ de foire où l'on danse au biniou. Les deux joueurs, en costume breton, longs cheveux, la mine goguenarde, la trogne enluminée, sont perchés sur une estrade, et soufflent énergiquement, l'un dans sa bombarde, l'autre dans sa cornemuse. A leurs pieds, des marins et des paysans exécutent gravement une sorte de branle sur un rythme traînant et monotone. Les filles font cercle à l'entour, mais pas une ne se mêle à la danse. Tristan s'étonne du peu d'enthousiasme de l'élément féminin et en demande la raison à ses voisines :

— Voyons, dit-il, de sa voix chantante, est-ce que vous n'aimez pas à danser?

— Oh! que si, monsieur, mais nous ne danserons pas.

— Pourquoi?

— C'est aujourd'hui dimanche, réplique une jolie *sardinière*, et pour des filles, voyez-vous, ça n'est pas *propre* de danser le dimanche...

8 septembre.

Après déjeuner, Tristan est allé à la recherche des menhirs épars dans la lande Saint-Jean. Par ce grand soleil, les plateaux de

bruyères sans arbres me séduisent médiocrement; je l'ai donc laissé partir seul et, décidé à prendre un bain de verdure, je suis allé rejoindre la Payse et *Jemima*, qui travaillent à une étude aux environs du hameau du Jug.

J'ai suivi le petit sentier en corniche qui côtoie les falaises dans la direction de la plage du Riz, et qui est bordé de beaux arbres à travers lesquels on entrevoit la baie éblouissante. Ce sentier est charmant; à chaque détour, il vous offre une surprise et on y fait toujours de nouvelles découvertes. — Ici, c'est une fontaine alimentant un lavoir en plein air, où des paysannes, la coiffe au vent, battent leur linge en jasant dans leur langue énergique et gutturale; là, une prairie à l'herbe touffue, bordée de hauts talus sur lesquels poussent vigoureusement des chênes et des platanes; plus loin, des masures au toit moussu dorment éparses sous une haute futaie où des rouges-gorges modulent délicatement leur chant d'arrière-saison. Les essences d'arbres y sont aussi variées que dans une forêt: les frênes, les hêtres et les ormes y élancent leurs troncs droits, couronnés d'une feuillée épaisse; des châtaigniers y étalent largement leur frondaison vernissée, et, sur des tertres qui dominent la baie, des bouquets de pins maritimes étendent horizontalement leurs ramures d'un gris argenté. — Ajoutez à cela l'abondance des fleurs sauvages qui restent plus longtemps fleuries dans cette robuste fraîcheur. Les talus sont semés de magnifiques digitales rouges et de bruyères *tetralix* à fleurs roses; les scabieuses et les chèvrefeuilles foisonnent dans les haies; et c'est à travers cette profusion de branches vertes et de plantes épanouies qu'on chemine jusqu'à la sinueuse vallée du Riz, qui vient déboucher au fond de la baie.

Cette plage du Riz est certainement prédestinée à devenir une station balnéaire. Elle a tout pour séduire un spéculateur entreprenant: la fraîcheur attrayante de la verte vallée qui fuit derrière elle; l'encadrement décoratif des rochers qui la bordent à droite et à gauche, et où se creusent des grottes profondes aux belles couleurs veinées de rouge et de jaune; l'ample étendue de son tapis de sable, et la vigueur des lames qui accourent directement du milieu de la baie, hautes, larges et majestueuses. — Pour le moment, elle n'est hantée que par des peintres et de rares baigneurs qui font à pied le trajet de Douarnenez au Riz.

Il est deux heures. La mer est d'un bleu vert. A gauche, les falaises d'un jaune d'ocre, couronnées de gazon, sont baignées de soleil; le Méné-hom a une auréole de buée lilas, et tout au loin, à l'entrée de la baie, on aperçoit, à peine distincte, la pointe grise du cap de la Chèvre. — A droite, des rochers d'un noir humide sortent de l'eau lumineuse; les futaies de Ploa-Ré, les prés et les

châtaigneraies en gradins enlèvent au-dessus leurs masses d'un vert foncé. Au-delà d'un bouquet de pins penchés au sommet du *chemin des contrebandiers*, il y a comme un écroulement de verdures désordonnées, puis les maisons blanches de Douarnenez vont presque rejoindre les rochers de l'île Tristan. Plus loin, on ne voit plus qu'une vaste nappe de mer verte, au-dessous d'un ciel d'un bleu très doux, qui finit par se fondre dans les vapeurs laiteuses de l'horizon.

Des promeneurs flânent épars dans les rochers ; un peintre pioche son *motif* à l'ombre d'un grand parasol ; un épagneul, en arrêt au bord d'une flaque d'eau, les jambes tremblantes, les oreilles en crochet, guette patiemment une crevette ou un crabe en train de prendre ses ébats. Une petite servante bretonne, jambes nues, les cottes troussées au-dessus des genoux, entraîne vers la vague deux *babies* en costume de bain, qui regimbent, piaillent et ne veulent pas se laisser baigner. Sur le sable, trois vaches rousses couchées ruminent lentement, en contemplant avec leurs grands yeux violets la mer glauque et ourlée d'écume.

Je retraverse la route et je m'enfonce dans la vallée du Riz, en quête de la Payse et de *Jemima*. Après m'être souvent fourvoyé, — les chemins bretons étant les plus illogiques des chemins, et les explications bretonnes manquant absolument de netteté, — je débouche sous une antique avenue de chênes moussus d'un vert noir. Au bout de l'avenue est un mur effondré et tapissé de fougères; au milieu, s'ouvre un porche ogival, avec un écusson aux sculptures rongées, un toit en auvent et un pigeonnier abandonné, le tout attenant à une cour de ferme encombrée de fumier et bordée de masures croulantes. C'est le manoir de Kératry, ou plutôt ce n'en est plus que l'ombre. La mélancolique demeure des Ravenswood était un palais à côté de cette ruine délabrée, qui fut le berceau des ancêtres de l'auteur du *Dernier des Beaumanoir*. Je pénètre dans la cour de la métairie, qui semble déserte ou du moins dont les métayers effarouchés se cachent, selon l'habitude des paysans cornouaillais; et franchissant une poterne, je tombe sur un grand espace vert, sauvage, semé de ronces et de noisetiers, où l'on reconnaît l'emplacement d'un jardin défunt. Quelques buissons de rosiers, des lauriers amandiers et des fuchsias dans lesquels s'enlacent des chèvrefeuilles, indiquent seuls qu'en cet endroit furent jadis des parterres où la dame du logis venait cueillir des roses et prendre le frais aux heures chaudes de la journée.

C'est là que je retrouve enfin la Payse et *Jemima*, très affairées à leur étude, sous la garde d'un gamin de dix ans aux cheveux roux embroussaillés, à la mine effrontée. *Jemima* lève le nez de dessus sa toile et me lance un regard questionneur, où je crois lire

un certain étonnement causé par l'absence de Tristan. Quant à la Payse, elle me tend la main, et me montrant d'un clignement d'yeux les entours de Kératry : — Hein ? me dit-elle, est-ce assez désert ici ? On se sent à la fois pénétré d'humidité et de mélancolie. Vous avez bien fait d'arriver, nous tournions au saule pleureur... C'est d'une belle sauvagerie, mais c'est trop triste, et ça vous ôte tout courage pour travailler !..

Ce premier effet de la nature cornouaillaise sur les étrangers, sur les femmes et les Parisiennes principalement, est très caractéristique. C'est un peu, à rebours, l'impression que doit faire notre vie turbulente et fiévreuse sur les Bretons jetés tout à coup en plein Paris. Ici, les nouveaux venus sont pris d'une nostalgie sourde. Ces grands espaces silencieux sans culture et sans villages, cette verdure sombre et profonde, ces sources qui coulent de toutes parts avec un bruit de sanglots, cette population effarouchée et grave, qui parle une langue inconnue et se méfie de l'étranger : tout cela agit sur les organisations nerveuses, à la façon d'une musique en mineur, lente et trop continuellement plaintive. C'est une brume mélancolique tombant goutte à goutte et qui finit par vous pénétrer jusqu'aux moelles.

Le soleil couchant allongeait déjà les ombres des chênes sur les prés, où un ruisseau bouillonnait au sortir d'une écluse rustique, et où vaguaient deux chevaux à demi sauvages. En face de nous, au revers d'une colline, le village du Jug s'estompait d'une vapeur bleuâtre, dans laquelle des linges séchant sur des haies piquaient des notes blanches. La Payse et *Jemima* ont plié bagage ; on a fixé, à l'aide d'une courroie, les boîtes et les châssis sur le dos de leur petit page en haillons, et nous sommes revenus vers Douarnenez à travers le plateau.

Sur le plat de la colline, le pays est très couvert. Les manoirs s'y succèdent enfouis dans les chênaies et les châtaigneraies : — Kérillis, Kerdouarnec, Coat-an-aer, — on dirait que, pareils aux paysans bretons, ils cherchent à se dérober aux regards des étrangers. Pour les voir, il faut plonger dans des chemins creux, s'enfoncer sous des futaies d'où l'on aperçoit tout à coup la tourelle grise d'un pigeonnier, et d'où l'on entend l'aboiement inhospitalier des chiens de garde. Au sortir du manoir de Kerdouarnec, nous tombons sur une solennelle et sinueuse allée de trembles qui aboutit à l'église de Ploa-Ré. Le gazon, déjà semé du feuillage blanchâtre des trembles, amortit le bruit des pas ; l'allée prolonge ainsi pendant un quart d'heure ses files d'arbres à mine sévère, et cette avenue silencieuse, avec le cimetière de Ploa-Ré au bout, achève de nous noyer de mélancolie.

Nous ne rentrons qu'à la nuit close, au moment où la cloche de

l'hôtel sonne le dîner. A peine sommes-nous à nos places que Tristan se précipite comme un torrent dans la salle à manger. Il a la mine maussade et le geste nerveux. Il avale sans mot dire son potage avec une hâte d'affamé, et à la dernière gorgée, il éclate :

— Tu ne me demandes seulement pas ce que j'ai fait de mon après-midi? grogne-t-il à mon adresse.

— Eh bien! comment as-tu passé ton temps?

— J'ai fait vingt-huit kilomètres dans la lande, et j'ai tout vu.

— Alors tu dois être content?

— Non; il m'est arrivé une aventure qui m'a tout gâté et qui m'a exaspéré contre les gens de ce pays-ci.

— Quoi donc?

— Je voulais visiter toutes les pierres druidiques sans en manquer une, et, armé de mon *Colloque breton*, je poussais des questions à tous les paysans... J'ai fini par trouver ce que je cherchais, et j'en ai vu des pierres, je t'assure!.. Vers le soir, comme je me reposais, éreinté, près de la pointe de Leïdé, j'ai été tout à coup environné par une bande de gamins, et sais-tu ce qu'il me criaient en chœur?

— Ils te demandaient des sous?

— Non, ils criaient en me narguant : « Menhir! menhir! » et ils se gaussaient de moi, les affreux drôles!

J'éclate de rire, et je ne puis me tenir de conter l'histoire à la Payse, qui la conte à *Jemima* et à la Suissesse, de sorte que la mésaventure de Tristan fait le tour de la table.

Jemima me lance un noir regard chargé de reproches. Elle est la seule qui n'ait pas ri.

— Brave fille! m'a répété Tristan quand nous sommes rentrés chez nous, elle a bon cœur, celle-là!.. Et vraiment je sens une discrète sympathie d'âme qui me pousse doucement vers elle...

9 septembre.

La maison de notre hôtesse contient une vaste salle de danse qui, ce soir, est occupée par une noce. On se marie beaucoup à Douarnenez, et, bien que dans chaque famille les filles soient nombreuses, elles ne coiffent pas trop sainte Catherine. Toutes travaillent. Dès le plus jeune âge, on leur met dans les mains un crochet ou une paire d'aiguilles à tricoter, et on les voit errer au bord de la mer, la coiffe inclinée, les doigts en mouvement, tout affairées à compter leurs mailles. Vers quinze ans, les plus pauvres entrent dans une *friturerie* et sont occupées aux conserves de sardines. Des maîtresses filles, ces *sardinières!* Alertes, dégourdies, n'ayant froid ni aux yeux ni à la langue, peu timides, et promptes à la

riposte. Elles sont très amusantes à voir, vers midi, dévaler le long des rues par files de cinq ou six, se tenant le bras, faisant sonner leurs sabots sur le pavé inégal, et dévisageant les étrangers avec d'impertinens éclats de rire. — Les filles plus aisées travaillent à la journée comme couturières ou comme brodeuses. Elles brodent des châles, des devans d'autel, et exécutent sur la mousseline ou sur le crêpe des guirlandes fleuries d'une couleur étonnante et très originale. — Tout ce monde se tire d'affaire et ne manque de rien. Notre hôtesse, qui est encore verte, a eu dix enfans, dont cinq filles : trois sont déjà établies; les deux autres, sveltes, blondes avec de grands yeux bleus, font partie de la noce de ce soir.

Pour ces occasions, les filles vident le fond de leur coffre et se parent comme des châsses. Dans cette salle oblongue, aux murs blanchis à la chaux, il y a un étalage de toilettes comme j'en ai rarement vu aux noces campagnardes de nos provinces de l'Est. Les danseuses sont en robes blanches, avec des châles de mousseline ou de crêpe de Chine brodé. La coiffe de *cérémonie*, légère, toute en dentelle, fuit en cornet derrière la tête. Cette toilette blanche est relevée par des tabliers de soie à bavette aux couleurs tendres : le bleu pâle, le vert d'eau, le lilas, le gris tourterelle mettent dans la neige de la mousseline ou du crêpe des notes douces, d'une grâce et d'une harmonie charmantes. Une jeune femme récemment mariée nous a surtout frappés par le luxe tout oriental de sa toilette : robe de satin blanc, bas roses, rubans du même ton à la taille, guimpe brodée et fleurie de roses, tablier et châle de mousseline, coiffe de dentelles et bijoux d'argent. — Jolie avec cela; une figure aux nuances délicates de fleur d'églantier, de longs yeux bruns aux cils recourbés. — Un moment elle s'est assise, relevant avec coquetterie le devant de sa jupe pour laisser voir ses pieds finement chaussés, et dans cet assemblage de rose vif et de blanc éclatant, elle avait quelque chose d'une de ces filles mauresques qui s'épanouissent comme des fleurs dans les aquarelles de Fortuny.

La toilette des hommes est beaucoup plus modeste. Peu de redingotes, beaucoup de bérets et de vareuses. Deux gars de Ploa-Ré aux chapeaux à larges bords, aux joues rasées, aux vestes bleues brodées, tranchaient parmi les vêtemens sombres du personnel mâle. Les deux violons, debout sur l'estrade, ont joué un vieil air de branle. Danseurs et danseuses se sont pris les mains, et, par files d'une douzaine, se sont mis à exécuter une danse locale qu'ils nomment la *gavotte*. Chaque file conduite par un homme décrit gravement des demi-cercles en forme de *S*. Toutes ces guirlandes d'hommes et de femmes se meuvent légèrement, se croisent, se contournent, serpentent adroitement les unes autour des autres sans jamais se heurter, ni se départir de leur

cérémonieuse gravité. Dans ce pays aux mœurs et aux habitudes profondément enracinées, rien n'a changé. Ils dansent encore comme au XVIIe siècle, et en les regardant je retrouvais les entrechats et les glissades décrits par Mme de Sévigné : — « Cette bourrée, écrivait-elle à sa fille, dansée, coulée naturellement et dans une justesse surprenante, vous divertirait. »

12 septembre.

Nous avons passé trois jours à visiter des églises de village, et nous terminons aujourd'hui nos promenades édifiantes en assistant au pardon de la Clarté. — Au premier abord, toutes ces églises rustiques ont de nombreux points de ressemblance. Bâties pour la plupart au XVe ou au XVIe siècle par des maîtres tailleurs de pierre, elles présentent presque partout les mêmes caractères d'élégance et de hardiesse : — sveltes clochers à jour aux fines arêtes dentelées; clochetons en poivrière ou en éteignoir, disposés symétriquement et séparés par des galeries à pilastres de pierre; vastes porches latéraux, voûtés en arc-de-cloître, décorés de curieux chapiteaux feuillagés ou fleuris, et faisant saillie au dehors, de façon à abriter sous leurs voussures hospitalières le trop plein des fidèles qui dégorge jusque dans la rue. — C'est quand on les examine de très près à l'intérieur qu'on s'aperçoit des détails particuliers qui marquent la physionomie et la personnalité de chaque paroisse.

A Poul-Davit, il y a dans le chœur une frise couverte de peintures étranges d'une couleur singulièrement riche et harmonieuse. Il y a surtout la statue de bois peint de Saint Jacques, le patron de l'église; au-dessus de la tête du saint, des outils rustiques, une fourche et des chaînes de charrette, sont pendus à la façon de l'épée de Damoclès. Le sacristain nous explique la provenance de ces bizarres *ex-voto :* — un jour de dimanche, des paysans travaillaient aux champs; leurs outils disparurent comme par miracle, et on les retrouva suspendus au-dessus de la statue de Saint Jacques, qui avait voulu punir ainsi ses paroissiens d'une coupable infraction au repos dominical. — A Loc-Ronan, une vaste église à la nef moisie et comme vert-de-grisée par l'humidité, se trouve le tombeau de saint Ronan, un ermite du VIe siècle : la statue de l'apôtre de la Montagne-Noire repose sur une table massive soutenue par des anges; il tient dans ses mains jointes son bâton pastoral et en appuie l'extrémité contre la face grimaçante d'un diable qui rampe à ses pieds. Quand nous avons visité ce tombeau, après la grand'messe, la croupe verdâtre de Satan était couverte de crachats. Les malades passent en se courbant sous la table de granit afin de se guérir de leurs infirmités, et, pour compléter la cure, avant de

partir, ils crachent en signe de mépris sur la bête diabolique. — A Kerlaz, il y a un antique cénotaphe en bois, orné de peintures funèbres : crânes aux trous béans, ossemens entre-croisés ; et à chaque angle, des bras grossièrement sculptés empoignent avec une énergie farouche les quatre flambeaux destinés à supporter les cierges funéraires.

Dans toutes ces églises, on retrouve symbolisée de cent façons la préoccupation obsédante de l'heure dernière, et la crainte, non de la mort, mais de l'enfer. Dans les sculptures des piliers, les boîtes peintes des ossuaires, les sombres teintes des vitraux, les figures austères des saints coloriés, et jusque dans le son de l'horloge antique du clocher, qui bat les secondes avec une lugubre et infatigable monotonie, tout concourt à imprimer au cerveau de ces populations rêveuses et primitives la pensée de la minute prochaine où il faudra rendre ses comptes. Les affres et les menaces du *Dies iræ* sont comme incarnées dans chaque détail de cette décoration intérieure.

Une foi intense et naïve est au fond de cette race nerveuse et naturellement portée vers l'idéal religieux. Les explosions de piété chez ces âmes dévorées du besoin de croire sont profondément touchantes, comme toutes les manifestations d'un sentiment sincère. Les pardons en renom attirent les fidèles par milliers. Au pardon de Sainte-Anne-la-Palud, qui a lieu le dernier dimanche d'août dans les landes marécageuses voisines de la baie, vingt mille pèlerins accourent de tous les cantons du Morbihan et du Finistère. Des paroisses entières, conduites par leur recteur, arrivent dès l'aube, à pied ou en barque, après avoir passé la nuit en route. Du plus loin que ces troupes d'hommes, de femmes et d'enfans aperçoivent le clocher de Sainte-Anne, elles s'agenouillent pieusement et entonnent des cantiques. Des femmes font cinq ou six fois sur leurs genoux le tour de l'église en égrenant leur chapelet ; des centaines de cierges s'allument incessamment autour de la statue de la sainte, et de nombreux pèlerins se plongent, comme aux temps druidiques, dans les eaux miraculeuses de la fontaine. Je me souviens d'un paysan cornouaillais en braies blanches et aux longs cheveux, qui avait amené avec lui un enfant rachitique et paralysé; prosterné dans l'église, il priait la sainte avec une ferveur ardente, il s'abîmait dans son adoration, puis, son rosaire terminé, il prenait le petit enfant sous les bras et essayait de le faire marcher. Et il y avait dans cet essai hélas! infructueux, une telle expression de confiance naïve, une telle effusion de foi sincère, une telle illumination d'espérance, qu'on se sentait tout remué en regardant ce groupe rustique sur les dalles verdies de la chapelle.

Le pardon auquel nous assistons aujourd'hui est beaucoup plus

calme et beaucoup moins fréquenté. C'est un pèlerinage tout intime, où se rendent seulement les populations voisines de Kerlaz, d'où dépend la chapelle de la Clarté. Il a plu pendant une partie de la journée, ce qui a encore diminué l'affluence des fidèles. Les chemins sont inondés, les feuillées qui entourent l'église sont toutes ruisselantes, et les tentes des marchands de gâteaux, de crêpes et de cidre sont détrempées par l'humidité. Pourtant la petite nef est bourrée de fidèles, et les dévots qui n'ont pu entrer se tiennent agenouillés autour des murailles : les hommes devant le portail, les femmes au chevet. La chapelle s'élève solitaire au milieu des champs, et elle est entourée d'épais massifs d'arbres. Les filles endimanchées sont debout, accoudées au mur d'enceinte ; des enfans aux bonnets chargés de doreloteries se roulent dans les jupes de leurs mères ; les gars en vestes brodées vont et viennent dans les sentiers mouillés et lorgnent timidement les jeunes filles. Des mendians : manchots, aveugles, culs-de-jatte, braillent des complaintes bretonnes et se traînent à travers la foule.

Tout à coup la cloche grêle tinte dans l'étroit clocher, les portes s'ouvrent, et la procession sort de la chapelle. Ce sont d'abord les femmes aux collerettes et aux coiffes empesées, tenant chacune un cierge allumé ; puis un vieux Breton aux longs cheveux blancs, en veste bleue et en braies, qui bat avec conviction une marche religieuse sur son tambour ; puis la statue dorée de la Vierge portée par quatre filles en blanc et précédée de lourdes bannières. Le clergé vient ensuite, entonnant des litanies, et derrière, sur deux rangs, des files de paysans aux cheveux flottans, aux mentons ras, aux figures austères et énergiques. Tous les pèlerins épars dans les sentiers tombent à genoux, et, aux roulemens de tambour, aux tintemens de la petite cloche, l'humble procession monte lentement vers le calvaire. Les silhouettes des coiffes blanches, des têtes chevelues des chantres et des porteurs du dais se découpent vigoureusement sur le ciel gris. Un clair rayon de soleil, filtrant entre deux nuées, fait scintiller la couronne vacillante de la Vierge et empourpre brusquement un coin de bannière... Et on est tout étonné de se sentir ému, comme si une dernière bouffée de la foi lointaine des saisons enfantines vous remontait soudain du cœur jusqu'aux yeux.

14 septembre.

Comme nous entrions dans le bac de Tréboul, nous y avons trouvé, déjà installées, la Payse et *Jemima*, avec leur petit page Josic. Elles vont finir une étude à la pointe de Leïdé et nous leur avons demandé la permission de les accompagner. Le bac aborde

contre le pierré du port, et à deux pas s'arrondit une première falaise gazonneuse sur laquelle sèchent des filets. Des enfans y jouent; des femmes de pêcheurs, éparses sur la pelouse, tricotent en regardant la mer. — Accroupie contre une roche, une vieille se tenait immobile et pleurait silencieusement. La muette douleur profondément empreinte dans les traits et dans l'attitude de cette femme en deuil nous a saisis au passage. La Payse s'est approchée de la vieille et l'a interrogée de sa voix claire et sympathique. Quand elle nous a rejoints, elle avait elle-même les yeux humides.

— Pauvre femme! nous a-t-elle dit, figurez-vous qu'elle reste seule au monde à soixante-dix ans, avec deux petits-enfans, dont l'aîné n'en a pas dix. Son fils est mort en mer, et sa belle-fille est morte aussi, à ce que j'ai pu comprendre, car la vieille parle à peine français, et les larmes étouffent sa voix.

Un peu plus bas, nous nous sommes tous arrêtés de nouveau pour regarder un garçon de cinq ans, proprement vêtu, assis à l'écart et d'une beauté remarquable. Ses joues d'un beau rose, ses purs yeux bleus bordés de longs cils, sa bouche délicatement modelée, faisaient notre admiration. Avec cela, il avait un air si sage et si triste! l'air d'un enfant auquel personne n'a souri. — L'expression sérieuse de ce mignon visage me rappelait les figures précocement graves des bambins que j'avais vus à Paris, à l'hospice des Enfans-Trouvés... Une voisine qui tricotait non loin de là s'est approchée :

— N'est-ce pas qu'il est mignon? a-t-elle murmuré, le pauvre! il est orphelin, et si quelqu'un voulait le prendre, ce serait une charité à faire...

— Je suis sûre que c'est l'enfant de la vieille femme que j'ai vue là-haut! s'est écriée la Payse.

— Oui, madame, justement... La vieille a bien des maux, à son âge, avec deux créatures à nourrir.

— Le père est mort?

— Oui, il y a un an... Sa barque s'est perdue au raz de Sein.

— Et la mère?

La voisine a haussé les épaules :

— Après la perte de son homme, elle a abandonné ses enfans et quitté le pays... c'est comme si elle était morte... Et plus bas : — Elle est à Quimper,.. dans une mauvaise maison.

Je regardais l'enfant. On eût dit qu'il comprenait. Bien que nous l'eussions caressé et que nous lui eussions donné une pièce blanche, il ne se déridait pas. Il serrait la pièce dans sa main et levait vers nous d'un air effarouché ses deux grands yeux bleus si tristes.

— Tiens, ai-je murmuré à Tristan, voilà une occasion unique... Toi qui es célibataire et qui rêves d'adopter un enfant, prends

celui-ci, qui est charmant... Tu feras une bonne action et tu auras un compagnon pour ta solitude.

Mon ami a eu d'abord la mine embarrassée de quelqu'un qu'on met au pied du mur, puis, clignant de l'œil du côté de *Jemima* qui s'éloignait :

— Mon cher, a-t-il répondu en grognant, on ne peut pas courir deux lièvres à la fois... En ce moment mon cœur est occupé d'un autre côté...

Il a descendu rapidement la falaise et s'en est allé rejoindre *Jemima*, tandis que l'enfant, les yeux toujours fixes et les mains immobiles, regardait sans bouger notre groupe décroître au bas du coteau...

Quelle douce paix lumineuse tombait sur la lande ce jour-là, et quelles bonnes heures nous y avons passées à errer le long des sources, à travers les vergers à demi sauvages des fermes éparses dans la solitude! Nous ne pouvions assez ouvrir les yeux pour admirer les délicates colorations de la terre et de l'eau : — le bleu sombre et velouté de la montagne de Loc-Ronan, le lilas rosé du Méné-hom, les nuances vert argenté ou gris bleuté de la mer. La baie était tantôt enveloppée d'une brume blanche, tantôt ensoleillée, et quand le brouillard s'enlevait un moment, nous apercevions entre deux buées les voiles des barques, les unes d'un blanc éclatant, les autres d'un roux orange, glissant sur l'eau moirée.

Nous ne sommes rentrés qu'au crépuscule. Au loin, devant nous, l'aiguille du clocher de Ploa-ré sortait du vert sombre des arbres, au-dessus des façades blanches de Douarnenez; les trembles et les pins de l'allée Sainte-Croix bordaient l'horizon d'une ligne dentelée, descendant de l'église de Ploa-ré jusqu'aux falaises du Riz; puis tout s'évanouissait dans une gaze brumeuse à travers laquelle le soleil couchant transparaissait comme une grosse lune empourprée.

Dans le port de Tréboul, les barques qui rentraient s'enlevaient vigoureusement, avec leur mâture et les silhouettes de l'équipage, sur la mer d'un violet foncé; de temps en temps, le choc d'une rame semait dans l'eau assombrie et résonnante des éclaboussures d'argent fondu. A l'avant du bac plein de passagers, une jeune femme debout détachait le profil de son buste et de sa tête énergique et fière, inconsciemment posée dans une attitude sculpturale.

La mer était déjà très basse et le bac a dû s'arrêter sur la plage de l'île Tristan, où le passeur nous a débarqués, nous laissant le soin de traverser, comme nous le pourrions, la grève à demi submergée qui nous séparait encore du pierré de Douarnenez.

Nos compagnons du bac, sardinières et pêcheurs, retroussant les

unes leurs jupes, les autres leurs pantalons, se sont mis en devoir de passer à gué la grève limoneuse, pleine de flaques miroitantes. Force nous était d'en faire autant. Tristan s'est déchaussé, et voyant la répugnance de *Jemima* à patauger dans la vase, il lui a héroïquement proposé de la porter sur son dos, ce qu'elle a fini par accepter. Voilà donc mon ami s'arc-boutant contre un rocher et présentant ses robustes épaules à la jeune artiste, qui s'y accroche en rougissant et le plus chastement qu'elle peut. Puis Tristan se met en marche, clopin-clopant, tenant ses souliers dans ses mains et arrondissant son dos sous le poids de *Jemima*. Dans la pénombre crépusculaire, le groupe formait un ensemble de lignes tellement drôles que la Payse et moi nous éclations de rire. Je proposai à cette dernière de lui rendre le même service.

— Jamais de la vie! s'est-elle écriée, le spectacle que nous contemplons suffit pour m'ôter le goût d'une pareille traversée... Je préfère marcher...

Elle s'est déchaussée, j'en ai fait autant, et quand Tristan, après avoir déposé son précieux fardeau sur la jetée, s'est retourné tout essoufflé, il nous a aperçus sur ses talons. Il paraît qu'il avait eu un moment peur d'être obligé de porter aussi la Payse, car en la voyant barboter dans l'eau, sa figure a eu une éloquente expression de soulagement.

— Quoi! s'est-il écrié en s'épongeant le front, vous êtes venue à pied?.. C'est très bien, cela, mademoiselle, je vous en fais compliment de tout mon cœur!

18 septembre.

Depuis deux jours le vent souffle en tempête et soulève les eaux de la baie. Les nuits surtout sont terribles. Les rafales balaient le port et les rues avec une violence enragée; on dirait qu'elles prennent les maisons corps à corps et veulent les jeter bas. Les volets claquent, les fenêtres s'ouvrent d'elles-mêmes, les ardoises des toits volent en éclat, et les clameurs lamentables de l'ouragan nous empêchent de dormir. Ce matin, de gros nuages ventrus et plombés fuient dans le ciel avec une hâte furibonde; la mer, moutonnante et blanche d'écume, bondit contre les rochers avec un bruit de tonnerre. Sur le sentier qui domine la plage, les coups de vent sont si violens qu'on a peine à se tenir debout. Les vagues sont énormes. A chaque instant, des paquets de mer sautent par-dessus le parapet de la jetée de Rôs-Meur et viennent s'écraser bruyamment sur les dalles. Les barques ne sont pas rentrées depuis avant-hier; la baie, déserte et houleuse, a un aspect tragiquement sauvage.

Sous les futaies de Ploa-Ré, où nous nous réfugions pour trouver

un peu de calme, le sol est jonché de branches vertes, de hérissons de châtaignes et d'aiguilles de pin, que la tempête a fait pleuvoir pendant la nuit. Des vieilles femmes et des enfans remplissent leurs tabliers de ces débris qui leur serviront de combustibles. Nous marchons têtes baissées au milieu des feuilles tourbillonnantes. La Payse nous a quittés hier pour se rendre chez une amie qui demeure à trois lieues d'ici, au manoir de Kervenargan, où nous irons demain lui faire visite. En attendant, le départ de notre réveillante compatriote nous a laissés un peu esseulés et mélancoliques.

— Si tu m'en crois, commence Tristan, en poussant gravement du pied les feuilles mortes, nous dînerons aujourd'hui au dîner de six heures... Puisque nous devons partir demain de grand matin, j'aime autant ne pas me retrouver en tête-à-tête avec *Jemima*.

— Hein ! dis-je stupéfait, le vent a donc tourné encore une fois?.. Je te croyais en train de devenir amoureux et de songer sérieusement au mariage... Entre nous, tu pourrais plus mal faire.

— C'est possible, mais je suis une incarnation de l'homme chanté par le poète latin :

Video meliora proboque,
Deteriora sequor.

Certainement *Jemima* ferait une excellente femme, mais j'ai dans l'idée que je serais un médiocre mari... Pauvre fille ! l'autre soir, tandis que je la portais sur mes épaules, je me suis arrêté un moment à nous regarder tous deux dans une flaque d'eau : elle était souriante, elle, et moi j'avais la plus piteuse figure du monde! J'ai cru voir, ainsi que dans un miroir magique, la mine que j'aurais une fois marié. Alors il m'a semblé que, comme dans la légende du roi Gradlon, une voix d'en haut me criait : « Lâche cette fille d'Ève, ami Tristan, c'est le mariage et toutes ses tablatures que tu portes sur ton dos ! » — Vrai, cela m'a refroidi.

— Tu aurais dû faire cette réflexion un peu plus tôt! dis-je gravement.

— Eh ! oui, je suis un étourneau, je le sais... mais quoi? Je suis ainsi bâti... Je ressemble à une horloge où il y a une heure pour la rêverie, une heure pour le mariage, une heure pour la solitude... Les aiguilles font le tour du cadran, se posant un moment sur chaque heure et ne s'y arrêtant jamais... Je t'en prie, dînons à la première table, j'aurais le cœur trop gros et l'air trop sot en présence de *Jemima*...

20 septembre.

Kervenargan, où nous venons de passer une journée, offre de l'intérêt, même au point de vue historique. — C'est dans ce ma-

noir perdu en pleine lande qu'à la fin de l'été de 1793, après avoir fui le Calvados où leur tentative de résistance avait échoué, Barbaroux, Pétion, Guadet, Buzot et Louvet, proscrits par la convention, furent cachés pendant quelque temps par un ami dévoué. Le propriétaire de Kervenargan hébergea courageusement les malheureux députés, qu'on traquait comme des bêtes fauves et devant lesquels toutes les portes se fermaient. Il faut lire dans les *Mémoires* de Louvet les pages émouvantes où l'auteur de *Faublas* raconte cette triste odyssée. — Les girondins avaient passé aux environs de Quimper toute une nuit, tapis dans un bois et exposés à la pluie qui tombait à verse. « Buzot paraissait accablé, Barbaroux même sentait sa grande âme affaiblie... Pétion seul, inaltérable, bravant tous les besoins, gardait un front calme au milieu de ces nouveaux périls et souriait aux intempéries d'un ciel ennemi. » Au petit matin, ils rencontrèrent sur la route un ami que Kervélégan, député de Quimper, envoyait au-devant d'eux. On les conduisit d'abord chez un curé constitutionnel qui les réchauffa, les sécha, leur servit à manger et les cacha jusqu'au soir. A la nuit tombante, ils se rendirent dans un petit bois où leurs nouveaux hôtes les attendaient et où ils se séparèrent. Salles, Cussy et Girey-Dupré s'en allèrent chez le député Kervélégan. Pétion gagna une campagne voisine, où Guadet l'attendait et où Barbaroux et Louvet devaient le rejoindre plus tard. Cette campagne, que Louvet ne nomme pas, était le manoir de Kervenargan.

En leur donnant l'hospitalité, le maître du logis exposait non-seulement sa vie, mais celle de sa femme, de ses sœurs et de parens très âgés. « Entouré d'espions, dit un contemporain (Cambry, auteur d'un *Voyage dans le Finistère*), il eut la fermeté de leur montrer toujours un front serein. Il appela souvent chez lui la force armée, la gendarmerie, les plus ardens dénonciateurs, dans le moment où leurs victimes n'étaient séparées d'eux que par des planches... Tous les moyens qui pouvaient écarter les soupçons se présentaient à son esprit; on dansait deux fois par semaine au manoir de Kervenargan. Toutes les femmes du voisinage de Douarnenez étaient priées à ces fêtes; l'étourdissement, la gaîté, tous les rapports du lendemain, éloignaient les soupçons que la vérité, qui ne se cache jamais bien, faisait naître et renaître chez tous les surveillans du district. »

La mère de Barbaroux avait trouvé moyen de rejoindre son fils dans ce refuge enfoui sous les châtaigniers et les chênes. Elle y vivait, déguisée en lingère, et avec sa tendresse et sa grande douceur, elle soutenait le courage de Barbaroux, qui s'était rasséréné au point de composer, pendant sa réclusion, une ode sur l'électricité. Les vers du député marseillais ne sont ni meilleurs ni plus

méchans que la généralité des productions poétiques de cette époque peu littéraire. J'en cite une strophe à titre de curiosité :

Suis-moi dans les plaines du vide,
Mortel ! Sur le trône des airs
Vois ce feu moteur, il préside
A la marche de l'univers.
Astres, dont une main puissante
Sema cette voûte éclatante,
Parlez, qui vous tient suspendus ?
Ah ! sans cette force immortelle,
Roulant dans la nuit éternelle,
Les mondes seraient confondus.

Dans cette retraite de Kervenargan, Louvet, Pétion, Buzot et Barbaroux attendirent l'arrivée de la barque, préparée pour les conduire à travers la baie de Douarnenez jusqu'au bâtiment qui devait les transporter au Bec d'Ambez. C'est de là qu'ils partirent une nuit pour se mettre en quête de cette barque si impatiemment désirée. « Il n'était pas minuit, dit Louvet, quand nous arrivâmes au bord de la mer. A l'auberge où on nous avait fait préparer à souper, nous apprîmes que la chaloupe n'avait pas encore paru... Enfin on courut réveiller des pêcheurs qui, moyennant triple salaire, consentirent à nous recevoir dans leur barque; mais il fallait attendre que la marée montante vînt la mettre à flot. C'était encore trois quarts d'heure à perdre, trois quarts d'heure à passer dans le voisinage du commandant du petit fort qui dominait la plage. Heureusement il avait déjà bu si raisonnablement qu'il ne songeait guère à s'inquiéter quelles gens s'impatientaient à côté de lui. La barque nous reçut sans accident... Il fallut ramer une heure pour doubler une pointe (probablement le *cap de la Chèvre*), où le vaisseau, qui devait rester un peu en arrière du convoi, avait ordre de nous attendre (1)... »

Kervenargan est situé à cinquante minutes du petit village de Poullan, qui dépendait jadis de l'ancien district de Pont-Croix. On s'y rend par un chemin creux qui part de Poul-Davit, et qui, toujours montant, finit par déboucher au milieu de la lande. Quand on approche du manoir, on s'imagine tomber en plein dans un roman de Walter Scott. L'habitation est complètement enfoncée dans les arbres. On y arrive par une longue avenue herbeuse, en pente, formée par une quadruple rangée de vieux hêtres. Au bout de l'avenue se dresse la façade grise d'un haut mur encadré dans deux tourelles aux toits en éteignoir. Le mur, tapissé de fougères et de pariétaires, est percé de deux portes à ogives tréflées : l'une

(1) Louvet, *Mémoires*.

haute et large pour les voitures, l'autre étroite et plus basse pour les piétons. Une frêle colonnette de pierre, feuillagée et fleurie, sépare les deux ouvertures et se termine elle-même par un trèfle flamboyant.

Au seuil de la petite porte, nous sommes accueillis par le sourire lumineux de la Payse, qui nous présente à la maîtresse du logis. Celle-ci, vêtue de noir (elle est veuve), nous salue d'un sourire grave et nous souhaite la bienvenue. Elle a passé la cinquantaine, et voilà plus de vingt ans qu'elle n'a guère quitté Kervenargan que pour aller à Pont-Croix ou à Douarnenez. Aussi a-t-elle l'allure timide et un peu sauvage des gens qui ont vécu dans la solitude; mais cette timidité est mêlée d'une distinction naturelle et d'une bonne grâce charmante. Ses yeux intelligens et pleins de feu ont dû être fort beaux; elle a de grands traits accentués, une bouche très fine et des gestes un peu virils.

La cour carrée où nous entrons est bordée de deux côtés par deux corps de logis en équerre; l'un vient s'appuyer au mur de clôture; l'autre se prolonge jusqu'au jardin, dont la grille de bois, enchevêtrée de plantes grimpantes, forme le quatrième côté du carré. Les fenêtres et les portes de l'habitation donnent toutes sur cette cour, de sorte que, vu du dehors, le manoir, avec ses tourelles et de rares lucarnes ouvrant sur les bois, a quelque chose d'un château-fort. Rien de plus gai et de plus hospitalier que l'aspect de la cour, où vaguent des poules, et des deux corps de bâtiment, où des rosiers et des pieds de vigne grimpent jusqu'au toit et s'entortillent aux meneaux sculptés des fenêtres. L'intérieur du logis est simple et cordial comme la propriétaire elle-même : un vestibule orné de larges armoires de chêne, des murs blanchis à la chaux, un salon sobrement meublé de vieux meubles du siècle dernier; une salle à manger décorée de ces jolis buffets à clous et à ferrures de cuivre jaune qu'on fabrique à Pont-Croix; une vaste cuisine avec ses vaisselliers rustiques et sa cheminée profonde, aux landiers trapus. Un escalier de bois à rampe de chêne conduit au premier étage, et tout en gravissant les marches délabrées, je songe au temps où Barbaroux, avec sa haute taille et sa fière tournure, Pétion avec sa barbe et ses cheveux blanchis avant l'âge, montaient ou descendaient d'un pas inquiet ces mêmes marches qui criaient sous leurs pieds. — Au premier, notre hôtesse nous montre une étroite pièce en contre-bas, prenant jour sur les bois par une étroite meurtrière, et où, dans son enfance, on l'enfermait, elle et sa sœur, avec une leçon à apprendre. Elles avaient surnommé cet obscur réduit l'*enfer*, et c'est probablement dans cet *enfer* que les girondins se cachaient pendant de longues heures, tandis qu'en bas, pour déjouer les soupçons, leur protecteur faisait

boire les gendarmes du district, ou danser les belles dames de Douarnenez.

De la maison nous gagnons le jardin, à travers un clos planté de pommiers moussus. Ce jardin, ceint de hauts murs et protégé contre les vents de mer par les bâtimens du manoir, n'est qu'un fouillis à demi sauvage, mais quel délicieux fouillis ! — Dessiné à l'ancienne mode, avec des allées droites qui le partagent en quatre carrés bordés de buis, un cadran solaire au centre et une charmille centenaire dans le fond, il est plein de plantes de toutes provenances, plantes rares ou communes, aristocratiques ou plébéiennes, exotiques ou vivaces. — Sur ces côtes humides où il ne neige presque jamais, l'hiver est très doux et, pour peu qu'ils soient protégés contre le vent d'ouest, les arbustes les plus délicats croissent en pleine terre. — Là, tout pousse à la bonne aventure : sarriettes et jasmins, pieds-d'alouette et amaryllis, magnolias et lauriers, fenouils et camélias ; poiriers en quenouille chargés de lichen, et vignes échevelées. — La dame du logis nous montre tous les trésors de son parterre, nommant au passage chaque fleur rare ou vulgaire, nous expliquant leurs vertus, et nous offrant gracieusement des échantillons des plus curieuses. Un doux soleil éclaire ce plantureux coin de terre, et, avec les odeurs attiédies des roses et des citronnelles, une paix profonde, une quiétude assoupissante monte vers nous et nous enveloppe. Quelle impression d'accalmie et d'oubli cet enclos épanoui devait produire sur les girondins qui avaient encore dans les oreilles le fracas des batailles de la convention, la voix tonitruante de Danton, les clameurs des tribunes, quand ils se promenaient par une après-midi d'automne le long de ces charmilles d'où ils n'entendaient plus que la musique du vent dans les pins et la voix lointaine de la mer !

La mer, nous désirions la revoir, et, après une rapide collation, notre hôtesse a voulu nous conduire elle-même jusqu'à la grève, à travers des bois de chênes verts et de pins maritimes.

Elle avait chaussé de fortes bottes d'homme, coiffé un chapeau de paille noire à grands bords, jeté sur ses épaules une pèlerine noire, et, ainsi accoutrée, un parapluie sous le bras en guise d'ombrelle, elle avait à une certaine distance l'air d'un curé de campagne qui s'en va à une conférence. En avant, marchait un grand Breton en veste bleue et en braies, la figure rasée, les cheveux flottans. Il nous servait de guide à travers la lande et portait gravement dans ses bras, avec de paternelles précautions, l'enfant d'une parente de notre hôtesse.

— Cet homme, qui s'appelle Tan-guy, nous murmure la Payse, est un *domaniou,* c'est-à-dire qu'il possède à long bail une métairie dépendant du domaine de Kervenargan. Il était d'abord domes-

tique au manoir et avait pieusement soigné, pendant sa dernière maladie, la mère de la propriétaire actuelle. Quand la vieille dame a rendu le dernier soupir : « Je ne veux pas, a dit l'héritière, que l'homme qui a porté ma mère dans ses bras soit traité comme un domestique; » et elle lui a donné à moitié fruits une de ses métairies.

Effectivement, elle le traite devant nous avec une déférence marquée, et il y a, dans la tenue et les façons de Tan-guy à son égard, un mélange de respect et de dignité très caractéristique.

Au sortir des bois, la lande a un aspect grandiose. Elle se déroule à perte de vue, à droite et à gauche; à environ une lieue en avant de nous, elle est brusquement coupée par la nappe bleue de la mer, qu'encadrent les roches de Morgat et les cimes du Méné-hom. Les falaises et les flancs de la montagne ont de belles couleurs d'un rose doré; la mer est d'un bleu foncé, le bleu d'un lac italien; la lande ondule, nue et violette; çà et là un bouquet de pins ou quelques chênes rasés par le vent du large, rebroussent leur feuillage vers la terre. — La Payse les compare à un groupe de femmes dont les jupes et les capes seraient fouettées par la rafale...

— Voilà bien une comparaison féminine! s'écrie Tristan; non, ils ont l'air effaré de pauvres arbres fuyant à toutes jambes devant l'ouragan qui les pourchasse...

Aux approches de la côte, des ruisseaux creusent soudain le sol, et dans les ravins profonds des fouillis d'arbres se tordent convulsivement, abritant sous leurs ramures noueuses des métairies aux toits de chaume, aux mines sauvages, aux noms étranges : — Kergariou, Kerbargwinn; — on se croirait à des milliers de lieues de Paris.

Après avoir longuement erré parmi les rochers de la pointe et de la grève, et bu une gorgée d'eau miraculeuse à la fontaine de Saint-Ronan, nous nous en revenons à petits pas, tandis que le soleil s'enfonce derrière les chênes de Kervenargan. Notre hôtesse est infatigable. Elle franchit les clôtures et les échaliers avec une agilité toute masculine et elle refuse énergiquement l'aide de Tristan, qui s'est constitué son chevalier servant. Notre ami ne la quitte pas d'une semelle, buvant ses paroles, écoutant avec déférence la légende de Saint-Beuzec, dont le clocher pointe tout là-bas. La voix de Tristan a pris ces inflexions enfantines et caressantes dont il use quand il veut séduire son monde. Le voilà redevenu galant; *Jemima* est complètement oubliée, et on croirait maintenant qu'il veut faire la conquête de la propriétaire de Kervenargan.

La tranquillité du soir tombe sur la lande solitaire. Pas un bruit. Devant nous, les bois de pins et de chênes découpent vigoureusement leurs masses bleuâtres. Notre hôtesse nous parle de sa jeu-

nesse, du temps où elle parcourait à cheval la distance qui sépare Poullan de Pen-march, et de sa vie silencieuse dans son manoir perdu, où les journaux n'arrivent que rarement, où l'on n'a d'autre visite que celle de « ces messieurs prêtres. » Elle n'a aucun besoin de confortable, et vit de sa terre, qui lui donne tout en nature. Quand, par hasard, il lui faut trouver de l'argent comptant, elle vend quelques pins aux marchands de Pont-Croix, qui viennent les abattre et paient soixante francs un arbre bien portant et poussé à belle hauteur. Et tandis qu'elle parle et que nous retraversons les bois, je remarque trois squelettes d'arbres fraîchement coupés, prosternés mélancoliquement dans la bruyère...

Quel paisible retour dans la chênaie déjà assombrie, où les glands mûrs tombaient de temps en temps avec un bruit léger! Et quel bon souper nous attendait à la rentrée! Dans la salle à manger aux murs blanchis, la table recouverte d'une nappe éblouissante était dressée. La servante apportait des assiettées de crêpes, du beurre battu dans l'après-midi, de beaux fruits qui n'avaient certes pas mûri dans l'humide verger de Kervenargan. L'hôtesse nous versait du vin d'Espagne dans de vieux verres de cristal à facettes, qui devaient être contemporains des girondins. — Et tout en levant mon verre pour trinquer à l'hospitalité bretonne, je me disais que la visite de la Payse et la nôtre avait dû fortement déranger l'équilibre du modeste budget du manoir, et je songeais involontairement aux trois grands pins fraîchement abattus, qui gisaient là-bas dans l'herbe du bois...

La nuit était venue. Il a fallu prendre congé de notre cordiale hôtesse. Tristan avait positivement des larmes dans la voix. La Payse, toujours moqueuse, l'a tiré par la manche, au moment où nous étions déjà dans la cour :

— Ah! çà, lui a-t-elle demandé, et *Jemima?*.. que lui dirai-je de votre part quand je la reverrai?

Tristan a froncé le sourcil. — Laissez-moi, a-t-il répondu, en grognant, il y a des momens où il faut savoir se taire!

Tout à son émotion nouvelle, il s'est enfoncé dans l'obscurité de l'avenue, hâtant le pas et frottant ses yeux mouillés.

22 septembre.

Ce matin, par un temps gris, nous avons quitté Douarnenez, le cœur gros et le regard mélancolique, en compagnie de trois paysagistes et de deux jeunes savans qui ont passé leur été à étudier les annélides et les zoophytes sur les côtes de Bretagne. Nous rentrons tous à Paris, mais auparavant nous comptons visiter Quimper, Concarneau et Quimperlé. Tristan monte le premier dans le break, la

mine morose et le front rembruni. Il rapporte de Kervenargan deux branchettes de chêne vert et un galet ramassés sur la grève de Saint-Ronan. Il a enveloppé soigneusement ces deux reliques dans sa chemise de nuit, il a ficelé le tout dans un vieux journal et il ne quitte pas de l'œil son précieux paquet. — A l'une des fenêtres de l'hôtel, Mariannic, la petite servante de la table d'hôte, penche son corsage bleu, sa tête blonde souriante et nous souhaite bon voyage; le conducteur fouette ses chevaux, les grelots tintent, et nous voilà en route pour Quimper.

Ces petites villes bretonnes ont toutes un air de famille; je me borne à noter au passage quelques traits de leur physionomie qui m'ont particulièrement frappé. — A Quimper, une cathédrale à mine sévère où la statue du roi Gradlon chevauche, haut dans l'air, entre deux sveltes flèches jumelles; une jolie rivière encaissée entre un quai bordé de cafés et de boutiques, et un grand bois de hêtres, sur la gauche. — A Concarneau, la *ville close,* fortifiée par Vauban, mirant silencieusement dans l'eau du port ses tours massives et ses noires fortifications, tandis que la ville marchande se répand, bruyante, au bord d'une baie large et semée de voiles. — A Pontaven, *la ville des meuniers,* une vallée profonde, semée de blocs de granit; un bruit étourdissant de roues de moulins, d'écluses ouvertes et d'eaux bouillonnantes; puis, au-delà des vieilles maisons perchées à chevauchons sur le cours de l'Aven, une pittoresque auberge qui rappelle Barbizon et où une quarantaine de paysagistes anglais ou américains discutent bruyamment. — A Quimperlé, un aspect moitié arcadien, moitié monastique : des prés et des parcs enclavés dans les maisons; des rues solitaires où l'Ellé et l'Isole, deux poissonneuses rivières, roulent rapidement leurs eaux sonores; de verdoyantes éminences, d'où une aiguille de clocher ou une façade de couvent surgit d'un massif d'arbres...

Notre dernière étape a été pour Landerneau, auquel sa *lune* et ses commérages ont fait une réputation proverbiale. Le train de Quimper s'y arrête, et comme nous devons attendre le passage du train de Brest, nous avons une heure de loisir, juste le temps de visiter sommairement la ville.

Nous nous arrêtons d'abord devant une église du XVIe siècle adossée à un pâté de maisons de la même époque. Entre les poutres du pignon de l'un de ces vieux logis, des hirondelles ont bâti leurs nids. Bien que nous soyons à la fin de septembre, le temps est si doux qu'elles n'ont pas encore songé à émigrer. Elles vont, viennent et virent autour des toitures pointues; leurs ailes en fer de flèche se découpent sur le ciel bleu, et nous nous amusons à suivre les ébats de ces buveuses d'air. Elles sortent du nid, puis y rentrent en poussant de petits cris aigus; on dirait que, comme

nous, elles ont peine à quitter la Bretagne, et qu'elles ne se lassent pas de revisiter leurs places préférées, de même que nous nous attardons dans chaque petite ville bretonne. — Nous descendons vers la ville basse par une longue rue déserte et bordée de murs de couvens. Devant nous, inquiet, la queue entre les jambes et le nez au vent, un épagneul à poil noir vague avec cette allure précipitée et incertaine d'un chien qui a perdu son maître. Il tourne autour de nous et flaire surtout les mollets de Tristan.

— Je voudrais connaître, dit notre ami, le remue-ménage intérieur qui se fait en ce moment dans le cerveau de cet animal... Pauvre bête! je suis sûr qu'elle éprouve au sujet de son gîte de ce soir les mêmes angoisses, les mêmes alternatives d'espoir et de crainte que je ressens moi-même quand je songe à l'énigme de la vie future...

Et Tristan, devenu sentimental, flatte l'épagneul, le caresse, l'interpelle d'une voix amicale, tant et si bien que le chien ne veut plus le quitter. — Nous voici aux bords de l'Élorn, en face des anciens moulins de Rohan; nous longeons le quai planté d'arbres, où les élégantes de Landerneau se promènent au bras de leur mari. L'épagneul ne lâche plus Tristan.

— Sais-tu, soupire ce dernier, que ce chien commence à m'intéresser ?

— Eh bien, prends-le avec toi... Tu souhaitais de te donner au moins la compagnie d'un chien... En voilà un qui est beau, qui n'a plus de maître et qui te fera honneur ; emmène-le !

Tristan se gratte le front. — Oui, réplique-t-il, mais il y a le trajet... Il faudra caser l'épagneul dans le compartiment des chiens, et puis... il n'aurait qu'à devenir enragé... On ne sait jamais avec les chiens errans !

— Tu es toujours le même : prompt à rêver de belles résolutions, plus prompt encore à les abandonner dès qu'on te pousse au pied du mur... Tu te plains de ta solitude, et pendant notre voyage la destinée t'a mis successivement sous la main une femme, un orphelin, un chien perdu... Prends au moins le chien !

— Certainement, je le devrais ; mais je ne suis pas chez moi, et puis cet épagneul a un regard luisant et méphistophélique, qui me fait penser au barbet du docteur Faust... Décidément, non !.. — Allons, va-t'en ! s'écrie-t-il, en agitant les bras pour éloigner le malheureux épagneul.

— Il y a un proverbe breton qui dit :

Brave homme, faites à votre guise,
Mais élevez maison ou cabane.

Je t'engage à bâtir au moins la cabane...

— Tu m'ennuies!.. Et ce chien aussi m'ennuie; pour m'en débarrasser, je vais visiter cette église qui est de l'autre côté du pont.

— Ne t'en avise pas, tu manqueras le train.

— C'est bon, j'ai encore une grande demi-heure...

Malgré nos remontrances, Tristan s'entête et part avec son chien sur les talons. Nous autres, nous remontons vers la station, et à peine sommes-nous en vue de la gare que la cloche sonne le départ.

— Pourvu que cet original retrouve son chemin et arrive à temps! me dis-je intérieurement.

Nous arpentons le quai de débarquement avec un commencement d'inquiétude. Un long sifflement, un panache de fumée, et voici le train de Brest qui glisse doucement sur les rails en lâchant sa vapeur. — Cinq minutes d'arrêt! — Quelques voyageurs courent au buffet, un facteur charge nos bagages et les brouette vers le fourgon des messageries. Pas de Tristan. — Deux gendarmes à l'air placide se promènent lentement le long du train; nos yeux fouillent la route blanche qui va de la ville à la station. Rien. — En voiture, messieurs! en voiture! — Il n'y a plus à dire, il faut monter. Nous nous installons dans un compartiment et nous mettons le nez aux fenêtres. Un dernier coup de sonnette; on ferme bruyamment les portières... Au même moment, quelqu'un apparaît au détour de la route et prend le galop; quelqu'un entre violemment dans l'intérieur de la station, apparaît successivement comme une âme en peine aux vitres des salles d'attente, — c'est Tristan. — Il secoue convulsivement le bouton de chaque porte, mais les portes sont closes. Nous le voyons s'élancer vers le buffet, puis surgir à côté du garçon, par la porte qui communique avec le quai. — D'une main il tient le précieux paquet où sont roulés les brins de chêne et le galet de Kervenargan; de l'autre, il fait des signes désespérés. — Trop tard! — Le train s'est mis en marche, le voilà qui file; les gendarmes empêchent notre ami de se précipiter à sa poursuite...

Et toujours penchés aux portières, nous voyons le retardataire secouer ses grands bras avec des gestes de télégraphe aérien; et l'infortuné Tristan, — sans femme, sans enfant et sans chien, — reste comme un colis abandonné, — à Landerneau.

ANORÉ THEURIET.

CORRESPONDANCE

DE

GEORGE SAND

II[1].

A Monsieur Jules Boucoiran, à Châteauroux.

Nohant, le 22 mars 1830.

Je suis fort contente de votre lettre, mon cher enfant, mais avant tout je veux vous dire qu'il faut que vous veniez me voir avant de retourner à Paris, et même qu'il faut que vous vous arrangiez de manière à passer quelque temps chez nous. Les enfans écrivent assez bien pour que vous leur appliquiez la méthode d'orthographe dont vous m'avez parlé. Ne le voulez-vous pas ? Vous savez le plaisir que vous me ferez en acceptant ma proposition.

Vous convenez de si bonne grâce de tous *vos torts* que je ne puis vous gronder bien haut. Mais un défaut qu'on avoue n'est qu'à moitié corrigé. Il faut mettre la main à l'œuvre et s'en défaire de plus en plus. Vous me disiez, dans votre autre lettre, que vous doutiez de ma patience.

Vous ne vous trompez guère. J'en ai une inépuisable pour cer-

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier.

taines contrariétés et pour les douleurs physiques, mais en ce qui concerne Maurice, je n'en ai pas du tout, et ce serait pourtant bien le cas ou jamais. Je prends tellement à cœur ses progrès, que je me désespère promptement, et j'ai bien tort. Je dirais bien aussi comme vous que cela tient à ma constitution, au climat, à la digestion, etc., mais ce serait une pauvre défaite, puisqu'il est beaucoup d'occasions ou je réussis à dompter l'emportement de mon caractère. Ce qu'on a pu une fois, on le peut plus d'une fois, et l'habitude fait qu'on finit par le pouvoir presque toujours. J'espère que j'en viendrai là pour mes impatiences et vous pour votre apathie. La douceur m'est nécessaire pour faire quelque chose de mon fils; un stimulant vous l'est aussi pour faire quelque chose de vous-même. Car l'éducation de Maurice commence, et la vôtre n'est pas finie. Si vous y consentez, je vous donnerai votre tâche quand vous serez ici, et je vous autorise à vous moquer de moi quand vous me verrez en colère. Mais déjà je me suis beaucoup amendée.

Le second paragraphe de votre réponse n'est pas clair. Vous me promettez de me l'expliquer dans un an, à la bonne heure.

Le troisième est un raisonnement si l'on veut, et il vous suffira de le relire pour voir comme il est solide. Vous dites : Je suis franc parce que je laisse voir aux gens qu'ils me déplaisent. J'abhorre la dissimulation et je serais hypocrite si j'agissais autrement. — Voilà qui est bien d'une tête de vingt ans! Croyez-vous, mon enfant, que je sois perfide et menteuse? Vous seriez le premier. Croyez-vous que je n'aye pas bien des fois en ma vie ressenti des mouvemens d'éloignement et d'indignation envers de certaines gens! Sans doute cela m'est arrivé, mais avant de le leur témoigner j'ai réfléchi. Je me suis demandé sur quoi étaient fondées mes aversions, et j'ai presque toujours reconnu que l'amour-propre m'exagérait la différence que j'établissais entre moi et ces gens-là et la supériorité que j'usurpais sur eux. Vous comprenez bien que je ne vous parle pas des assassins et des voleurs que j'ai eu l'honneur de *fréquenter*. Je les mets à part et je leur sais bien des motifs d'excuse et de compassion qui sont inutiles à dire ici. Je vous permets bien du reste de les considérer avec horreur, pourvu que cette indignation ne vous rende pas inflexible et inhumain envers ces hommes dégradés qu'on doit encore secourir pour les empêcher de se dégrader de plus en plus. Il n'est question ici que de ces travers, de ces vices mêmes qu'on rencontre dans la société, dans toutes les sociétés, avec cette seule différence qu'ils sont plus ou moins voilés. Eh bien, si vous étiez un peu moins jeune, si vous aviez plus d'habitude de rencontrer de ces gens à chaque pas (c'est là en quoi consiste ce qu'on appelle expérience), si vous aviez examiné *tout*, en les jugeant,

vous seriez beaucoup moins sévère pour eux sans cesser d'être rigidement vertueux pour vous-même.

Considérez que vous avez vingt ans et que la plupart des gens dont les travers vous choquent ont vécu trois ou quatre fois votre âge, ont passé par mille épreuves dont vous ne savez pas encore comment vous sortiriez, ont manqué peut-être de tous les moyens de salut, de tous les exemples, de tous les secours qui pouvaient les ramener ou les préserver. Que savez-vous si vous n'eussiez pas fait pis à leur place, et voyez ce que c'est que l'homme livré à lui-même? Observez-vous avec sévérité, avec attention pendant une journée seulement, et vous verrez combien de mouvemens de vanité misérable, d'orgueil rude et fou, d'injuste égoïsme, de lâche envie, de stupide présomption, etc., sont inhérens à notre abjecte nature. Combien les bonnes inspirations sont rares, et comme les mauvaises sont rapides et habituelles! C'est cette habitude qui fait que nous ne les apercevons pas, et que pour ne pas nous y être livrés, nous croyons ne les avoir pas ressentis. Demandez-vous ensuite d'où vous vient le pouvoir de les réprimer, pouvoir qui vous est devenu aussi une habitude et dont le combat n'est plus sensible que dans les grandes occasions. C'est ma conscience, direz-vous. Ce sont mes principes. Croyez-vous que ces principes vous fussent venus d'eux-mêmes sans le soin que votre mère et tous ceux qui ont travaillé à votre éducation ont pris à vous les inculquer? Et maintenant vous oubliez que ce sont eux qu'il faut bénir et glorifier, et non pas vous, qui êtes un ouvrage sorti de leurs mains! Ayez donc plutôt compassion de ceux à qui le secours a été refusé et qui, livrés à leur propre impulsion, se sont fourvoyés sans savoir où ils allaient. Ne les recherchez pas, car leur société est toujours déplaisante et peut-être dangereuse à votre âge, mais ne les haïssez pas, et vous verrez en y réfléchissant que la bienveillance, qu'on appelle communément *amabilité,* ne consiste pas à tromper les hommes, mais à leur pardonner.

Je ne vous dirai rien sur le reste de votre lettre. Je vous ai dit tout ce que j'en pensais la première fois, et je n'ai rien à y changer. Vous convenez que vous avez tort et vous me promettez de changer cette bienveillance outrée en une douceur plus noble et dont on sentira le prix davantage. Je vois bien que les élémens sont bons en vous, mais le raisonnement est souvent faux, et c'est un grand mal quand on s'encourage soi-même à se tromper.

Adieu, mon cher enfant, je vous attends, venez le plus tôt que vous pourrez. Mes yeux vont mieux. Les enfans et moi vous embrassons affectueusement. Comptez toujours sur votre vieille amie.

Avez-vous reçu votre gilet?

A Madame Dupin. Paris.

Nohant, 19 avril 1830.

Ma chère maman, j'ai été longtems empêchée de vous écrire par une ophtalmie qui m'a fait beaucoup souffrir pendant plus d'un mois et dont je ne suis pas encore tout à fait débarrassée, car j'ai encore les yeux malades et fatigués le soir. Néanmoins je suis assez bien pour mettre à exécution un projet dont je n'ai pas voulu vous faire part avant qu'il fût tout à fait arrêté. Je vais aller passer quelques jours auprès de vous, et de plus, je vous mène Maurice afin que vous fassiez connaissance avec lui. Il en meurt d'envie et me fait mille questions sur votre compte. Je profite d'une occasion agréable et commode pour le voyage. Le sous-préfet et sa femme vont aussi prendre l'air de Paris et m'offrent une place dans leur calèche. Une fois près de vous, j'espère bien vous décider à revenir avec moi; vous n'aurez plus de défaites à me donner; nous ferons le voyage aussi long que vous voudrez, nous nous arrêterons pour vous laisser reposer où vous voudrez; enfin, je vous soignerai si bien en route que vous ne vous apercevrez pas de la fatigue. Mais c'est de quoi nous aurons le loisir de parler ensemble la semaine prochaine, c'est-à-dire le 30 de ce mois ou le 1er mai. Dites à l'ami Pierrot qu'il s'apprête à gâter Maurice comme il m'a gâtée jadis, ce qui ne nous rajeunit ni les uns ni les autres. Si j'avais été seule, je vous aurais priée de me donner un lit de sangle au pied du vôtre; mais Maurice est un camarade de lit assez désagréable, et d'ailleurs Hippolyte désire que je donne un coup d'œil à sa maison. J'occuperai donc son appartement, ce qui ne m'empêchera pas de vous voir tous les jours et de vous mener promener. J'espère bien vous redonner des jambes. Je me rappelle qu'à mon dernier voyage je vous ai été enlever, un jour que vous étiez malade, et que j'ai réussi à vous égayer et à vous guérir. Je compte encore livrer l'assaut à votre paresse et vous rendre plus jeune que moi. Ce ne sera pas beaucoup dire quant au physique, car je suis un peu dans les pommes cuites, comme vous verrez, mais le moral ne vieillit pas autant, et je suis encore assez folle quand je m'y mets.

Adieu, ma chère maman, bientôt je vous dirai bonjour. J'en suis heureuse d'avance. Faites que je vous trouve bien portante, car malgré l'empressement que j'aurais à vous soigner, j'aime mieux que vous n'en ayez pas besoin. Je vous embrasse mille fois.

Émilie, Casimir, Hippolyte et nous tous, vous embrassons tendrement.

A Monsieur Jules Boucoiran. Paris.

Nohant, 20 juillet 1830.

Mon cher enfant, où êtes-vous? Je vous écris à Paris, ne sachant si vous en êtes parti. Je pense que non, puisque vous m'aviez promis de venir me voir aussitôt votre retour au pays, et je ne vous vois point arriver. Dernièrement, Mme Saint-Agnan me mandait qu'elle vous voyait souvent. Pourquoi ne m'écrivez-vous pas? Je sais que vous vous portez bien, que vous avez conservé l'habitude de cette gaîté bruyante que je vous connais. Mais ce n'est pas assez: je veux que vous bavardiez un peu avec moi et que vous me racontiez ce que vous faites et ce que vous ne faites pas. Moi, je ne vous dirai rien de curieux. Vous savez comment on vit à Nohant, le mardi ressemble au mercredi, le mercredi au jeudi et ainsi de suite. L'hyver ou l'été apportent seuls quelque diversion à cet état de stagnation permanente. Nous avons le sentiment ou mieux la sensation du froid et du chaud pour nous avertir que le tems marche et que la vie coule comme l'eau. C'est un cours tranquille que celui qui me mène, et je ne demande pas à rouler plus vite. Mais vous, dans ce grand et fatiguant Paris, comment prenez-vous le *fardeau de l'existence?* Ah! qu'il est lourd à porter, quand il fait un tems chaud, qu'on a des cors aux pieds et de longues courses à faire! Je m'y suis *amusée* ou *amusé* (comme votre sublime exactitude grammaticale l'entendra). Mais je suis bien aise d'être de retour. Arrangez cela comme vous voudrez. J'en conclus que je me trouve bien partout, grâce à ma haute philosophie ou à ma profonde nullité. Il me semble que vous aimiez assez notre vie paisible, vous êtes fait pour cela, et vous avez une tournure faite exprès pour le grand canapé somnifère de mon silencieux salon. Ne viendrez-vous pas bientôt y lire les journaux ou vous y enfoncer dans une de ces léthargies demi-méditatives, demi-ronflantes que vous faites si bonnes et si longues? Il me tarde de vous embrasser, mon cher enfant, et de vous morigéner par-ci par-là avec toute l'autorité que mon âge vénérable et mon caractère grave me donnent sur votre folâtre jeunesse. En attendant que j'aie ce plaisir, écrivez-moi, sans quoi nous nous fâcherons.

Bonsoir, mon cher fils, je suis toujours à moitié aveugle, c'est pour qu'il ne me manque aucune des infirmités dont l'imbécillité se compose. Cela ne m'empêche pas de vous aimer tendrement. Quand vous viendrez, demandez, je vous prie, à Mme Saint-Agnan

si elle n'a rien à m'envoyer de chez Gondel. Achetez-moi aussi quelques cahiers de papier pareil à celui de cette lettre. Quand je dis *quelques*, c'est-à-dire une vingtaine. Je vous dois beaucoup de choses. Il me tarde de m'acquitter envers vous. Mais ce que je ne vous rembourserai qu'en amitié, c'est l'infatigable obligeance que vous avez eue pour moi à Paris et à laquelle je sais être sensible, quoique bourrue. Maurice vous embrasse, il lit bien, mais je ne trouve pas qu'il écrive assez couramment pour commencer l'orthographe; d'ailleurs je n'ai encore examiné qu'imparfaitement votre méthode. Je veux m'en pénétrer un peu plus avant de la mettre en pratique, et votre secours ne me sera pas inutile.

A Monsieur Adolphe Duplomb.

Nohant, 23 juillet 1830.

Vous avez donc bien peur de moi, vous vous attendez à une belle semonce et vous ne comptez pas sans votre hôte. Mais patience, avant de vous laver la tête comme vous le méritez, je veux vous dire que je ne vous oublie pas et que j'ai été très fâchée en revenant de Paris de trouver mon grand nigaud de *fils* parti. J'étais habituée à votre face de carême, et la vérité est qu'elle me manque beaucoup. Ce n'est pas que vous n'ayez beaucoup de défauts, mais après tout vous êtes un bon enfant, et avec le temps vous deviendrez raisonnable. Pensez quelquefois que vous avez des amis. Quand ce ne serait que moi, c'est beaucoup, parce que je suis solide au poste de l'amitié, quoique je n'aie pas l'air tendre. Je ne suis pas très polie non plus, je dis durement la vérité; c'est mon caractère; mais je tiens bon, et l'on peut compter sur moi. Rappelez-vous ce que je vous dis là, parce que je ne vous le dirai pas souvent. Rappelez-vous aussi que le bonheur en ce monde consiste dans l'intérêt et dans l'estime qu'on inspire, je ne dis pas à tout le monde, c'est impossible, mais du moins à un certain nombre d'amis. On ne peut trouver son bonheur en soi-même entièrement à moins d'être égoïste, et je ne pense pas assez mal de vous pour vous soupçonner de l'être. L'homme qui n'est aimé de personne est misérable, celui qui a des amis craint de leur faire de la peine en se conduisant mal. *C'est donc pour vous dire,* comme dit Polyte, que vous devez travailler à prendre une conduite rangée si vous voulez me prouver que vous n'êtes point ingrat à l'intérêt que je vous porte. Vous devriez vous défaire de ce mauvais genre de vanterie que vous avez pris avec des écervelés comme vous. Faites ce que votre fortune et votre santé vous permettent sans compromettre l'honneur et la réputation d'autrui. Je ne vois pas qu'un garçon soit obligé à la continence comme une religieuse, mais tai-

sez-vous sur vos bonnes ou mauvaises fortunes. Ces sots discours sont toujours répétés, et le hazard les fait arriver aux oreilles des personnes de bon sens qui les blâment. Tâchez donc aussi de ne pas faire tant de projets, mais de vous en tenir à l'exécution de quelques-uns. Vous savez que c'est toujours ma querelle avec vous. Je voudrais vous voir plus de constance; vous dites à Hippolyte que vous avez de la bonne volonté et du courage. Pour du courage physique (celui qui consiste à supporter les maladies et à ne pas craindre la mort), je ne vous refuse pas celui-là; mais du courage pour un travail soutenu, j'en doute bien, ou vous avez furieusement changé. Tout ce qui est nouveau vous plaît; mais au bout d'un peu de tems, vous ne voyez que les inconvéniens de votre position. Vous n'en trouverez guère, mon pauvre enfant, qui ne soient semées de contrariétés et d'ennuis; si vous n'apprenez à les supporter, vous ne serez jamais un homme.

Ici finit mon sermon. Je pense que vous en avez assez, surtout n'ayant pas l'habitude de lire ma mauvaise écriture. Vous me ferez plaisir de m'écrire, mais ne vous en faites pas une affaire d'état, ne vous mettez pas à la torture pour me faire des phrases bien limées. Je n'y tiens pas du tout. On écrit toujours assez bien quand on écrit naturellement et qu'on exprime ce qu'on pense. Les belles pages d'écriture sont bonnes pour les maîtres d'école, et je n'en fais pas le moindre cas. Promettez-moi de prendre un peu de raison et de penser quelquefois à mes sermons; c'est tout ce que je vous demande. Soyez bien sûr que, si je n'avais pas d'amitié pour vous, je ne prendrais pas la peine de vous en faire. Je craindrais d'ailleurs de vous ennuyer, au lieu que je suis sûre qu'ils ne vous déplairont pas et que vous apprécierez le sentiment qui me les dicte.

Adieu, écrivez-nous souvent et continuez à nous tenir au courant de vos affaires. Soignez votre santé et tâchez de continuer à vous bien porter. Mais si vous vous sentez malade, revenez au pays. Nous aurons encore du lait et du sirop de gomme pour vous, et vous savez que je ne suis pas une mauvaise garde-malade. Tout le monde ici se souvient de vous avec intérêt. Pour moi, je vous donne ma très sainte bénédiction. AURORE.

A Monsieur Jules Boucoiran, Paris.

31 juillet 1830, 11 heures du soir.

Oui, oui, mon enfant, écrivez-moi. Je vous remercie d'avoir pensé à moi au milieu de ces horreurs. O mon Dieu, que de sang! que de larmes! Votre lettre du 28 ne m'est arrivée qu'aujourd'hui 31. Nous attendions des nouvelles avec une anxiété! Cependant nous savions à peu près tout ce qu'elle contient par mille voies dif-

férentes, et les versions diffèrent peu les unes des autres. Mais rien d'officiel! Nous espérons que ce sera demain, car nous avons besoin de cela pour coopérer aussi de tous nos faibles moyens au grand œuvre de la rénovation. Ah! Dieu! l'emporterons-nous? Le sang de tant de victimes profitera-t-il à leurs femmes et à leurs enfans? Votre lettre a été lue par toute la ville, car on est avide de détails et chacun fournit son contingent. Écrivez donc, mais songez qu'on s'arrachera les nouvelles et ne me parlez que des affaires publiques. Mon pauvre enfant! en dépit de la fusillade et des barricades, vous avez réussi à m'informer de ce qui se passait. Croyez bien que, parmi tous ceux pour qui je frémis, vous n'êtes pas un de ceux à qui je m'intéresse le moins. Ne vous exposez pas, à moins que ce ne soit pour sauver un ami, car alors je vous dirais ce que je dirais à mon propre fils, faites-vous tuer plutôt que de l'abandonner. Au nom du ciel, si vous pouvez circuler sans danger, informez-vous du sort de ceux qui me sont chers. Les Saint-Agnan n'ont-ils pas souffert? Le père était de la garde nationale. On en est à se dire : un tel est-il mort? — Mort!.. Il y a trois jours, la mort d'un ami nous eût glacés, aujourd'hui nous en apprendrons vingt dans un seul jour peut-être et nous ne pourrons les pleurer, car dans de tels momens la fièvre est dans le sang, et le cœur est trop oppressé pour se livrer à la sensibilité. Il faut qu'il rompe ou qu'il résiste.

Je me sens une énergie que je ne croyais pas avoir. L'âme se développe avec les événemens. On me prédirait que j'aurai demain la tête cassée, je crois que je dormirais cette nuit; mais on saigne pour les autres. Ah! que j'envie votre sort! Vous n'avez pas d'enfans! Vous êtes seul, moi je veille comme une louve sur ses petits, et s'ils étaient menacés je me ferais mettre en pièces. Mais que voulais-je vous dire? mes pensées se ressentent du désordre général. Courez à l'hôtel d'Elbeuf, place du Carrousel. Il est pillé, dévasté sans doute. Sachez si ma tante, Mme Maréchal et sa famille, ont échappé au désastre de ces journées de meurtre. Mon oncle était inspecteur de la maison du roi. Je me flatte qu'il était absent. Mais sa femme et sa fille, seules au centre de la tempête! Son gendre est brigadier aux gardes du corps, est-il mort? Vivra-t-il demain s'il ne l'est pas? Je n'ai pas le courage de leur écrire. D'ailleurs où sont-ils? et puis peuvent-ils songer, s'ils ont été maltraités comme je le crains, à donner de leurs nouvelles? Mais vous, mon enfant, qui êtes actif, bon et dévoué à vos amis, vous pouvez peut-être me tirer de cette horrible inquiétude. Faites-le si le combat a cessé comme on le dit. Hélas! ne recommencera-t-il pas bientôt?

Que je vous dise ce qui se passe chez nous. Notre ville est la seule qui se montre vraiment énergique. Qui l'aurait cru? Elle seule marche. Châteauroux est moins déterminée. Issoudun ne l'est pas

du tout. Néanmoins les gardes nationales s'organisent, et si l'autorité (l'autorité renversée) lutte encore, nous résisterons bien. Dans ce moment, la gendarmerie est la seule force qu'on ait à nous opposer, et c'est si peu de chose contre la masse, qu'elle se tient prudemment en repos. Nous n'avons qu'un danger à courir, celui d'être assaillis par un régiment détaché de Bourges pour nous soumettre, et alors on se battra. Les deux hommes d'ici sont des plus décidés. Casimir est nommé lieutenant de la garde nationale, et cent vingt hommes sont déjà inscrits. Nous attendons avec impatience la direction que nous donnera le gouvernement provisoire. J'ai peur, mais je n'en dis rien, car ce n'est pas pour moi que j'ai peur. En attendant on se réunit, on s'excite mutuellement. Et vous, que ferez-vous? La famille Bertrand reviendra-t-elle ici bientôt? l'accompagnez-vous toujours? Je désire bien vous revoir.

Parlez-moi de notre député. Est-il arrivé sans événement? Nous l'avons vu partir au plus rude moment et nous frémissions de ce qui pouvait lui arriver. Nous espérons maintenant qu'il a pu entrer sans danger, mais nous sommes impatiens d'en avoir la certitude. Tâchez de le voir et priez-le, s'il a un instant de loisir, de me donner de ses nouvelles. Il est notre héros, et comme notre attachement est son unique salaire, il ne peut pas refuser celui-là.

Adieu, mon cher enfant. Où sont nos paisibles lectures et nos jours de repos? quand reviendront-ils? La guerre n'est pas mon élément, mais pour vivre ici-bas, il faut être amphibie. S'il ne fallait que mon sang et mon bien pour servir la liberté! mais je ne puis pas consentir à voir verser celui des autres, et nous y nageons! Vous êtes heureux d'être homme, chez vous la colère fait diversion à la douleur.

Merci encore une fois de votre lettre. Ne vous lassez pas de nous donner des détails. Je ne crois pas qu'il ait pu rien arriver à ma mère, mais la pauvre femme a dû avoir bien peur. Voyez-la, je vous en prie; elle demeure près de vous, n° 6. Ne vous étonnez pas si son accueil est singulier. Elle a l'étrange manie de prendre tous les gens qu'elle ne connaît pas pour des voleurs. Criez-lui, en entrant, que vous venez savoir de ses nouvelles de ma part, et si elle vous reçoit froidement, ne vous en inquiétez pas, c'est moi qui vous saurai gré de ce nouveau service. Adieu! adieu!

A Madame Dupin, à Charleville.

7 septembre 1830.

J'aurais répondu plus tôt à votre lettre, ma chère petite mère, si je n'eusse été fort malade. On a craint pour moi une fièvre céré-

brale, et pendant quarante-huit heures j'ai été je ne sais où. Mon corps était bien au lit sous l'apparence du sommeil, mais mon âme galoppait dans je ne sais quelle planète. Pour parler tout simplement, je n'y étais plus et je ne me sentais plus. Un violent mal de gorge m'a tirée de là, et c'est à lui que je dois d'être guérie.

Casimir est fort sensible à vos reproches, il assure qu'il ne les mérite pas, qu'on lui a dit chez ma tante que vous étiez partie, et en effet il en était si convaincu qu'il me l'a dit en arrivant ici. Il n'a point été s'en assurer par lui-même, il regardait cela comme une course inutile dans la certitude où il était de ne point vous rencontrer, et il était tellement pressé, tellement occupé d'affaires politiques et des commissions dont la ville de la Châtre l'avait chargé pour les chambres, qu'il regardait avec raison son tems comme fort précieux. Il était forcé de revenir au bout de huit jours, et ce n'est pas sans peine qu'il a rempli si vite sa mission. Ce que je ne conçois pas, c'est qu'on l'ait induit en erreur, lorsque, d'après ce que vous me dites, on savait que vous étiez encore à Paris. J'ai des lettres de lui, datées de cette époque, dans lesquelles il me dit positivement : « Ta mère est partie pour Charleville, c'est pourquoi je n'ai pu la voir. »

Casimir est incapable d'un mensonge, et il ne peut pas avoir de raison pour désirer de vous éviter; ainsi tout cela est l'ouvrage d'un malentendu. Il était décidé à vous ramener ici avec lui, si vous y eussiez consenti.

Vous avez été près de Caroline. Je suis loin d'en être jalouse. Elle était malade, et je n'ai qu'un regret, c'est que les liens qui me retiennent ici m'aient empêchée de vous y accompagner. Je l'aurais soignée avec bien du zèle, mais outre que l'arrivée de deux personnes de plus dans son ménage eût pu la gêner beaucoup, il ne m'est pas facile de quitter mes petits enfans, encore moins de les faire voyager souvent avec moi. Voici l'âge où Maurice a besoin de leçons suivies, et je suis comme enchaînée à la maison. J'ai renoncé aux longues courses et j'ai été forcée de négliger celles de mes connaissances qui demeurent à cinq ou six lieues.

Oscar doit être un beau garçon, bien avancé. S'il était à moi, avec les dispositions qu'il a pour le dessin, j'en ferais un peintre. C'est l'avenir que je rêve pour le mien. Il annonce aussi du goût pour cet art, et c'est, à mon gré, le plus beau de tous, celui qui peut occuper le plus agréablement la vie, soit qu'il devienne un état, soit qu'il serve seulement à l'amusement. Il me fait passer tant d'heures de plaisir et de bonheur, que je passerais peut-être à m'ennuyer! Si j'avais un talent véritable, je sens qu'il n'y aurait pas de sort plus beau que le mien et j'oublierais bien, au fond de mon cabinet, les intrigues et les ambitions qui font les révolutions.

Que dites-vous de celle-ci? Je suis loin de la croire finie, et j'ai peur même que tout ce qu'on a fait ne serve à rien. Mais vous en avez par-dessus la tête, vous qui avez vu tout cela. Je ne veux pas vous en parler.

Vous me rendez heureuse en m'apprenant que vous êtes plus forte que vous ne pensiez. Je le pensais bien que vous vous exagériez votre faiblesse. Je crois que je tiens de vous sous le rapport de la santé : je suis sujette à de fréquentes indispositions, à des souffrances presque continuelles, soit d'une cause, soit d'une autre; mais, au fond, je suis extrêmement forte et je suis, comme vous, d'étoffe à vivre longtems et sans infirmité, en dépit de tous ces *arias* de bobos dont je ne puis me défaire. Soignez-vous bien, mais ne vous figurez donc pas que vous avez cent ans; toutes les femmes de votre âge ont l'air d'avoir vingt ans de plus que vous. En ne vous affectant pas, en ne vous laissant pas gagner par l'ennui et la tristesse, vous serez encore longtems jeune. Restez près de ma sœur tant qu'elle aura besoin de vous et que vous vous plairez dans ce pays, mais dès que vous éprouverez le besoin de changer de place et la force de le faire, venez ici. Vous y resterez dix ans si vous vous y trouvez bien, huit jours si vous vous ennuyez; vous serez libre comme chez vous : vous vous lèverez, vous vous coucherez, vous serez seule, vous aurez du monde, vous mangerez comme bon vous semblera, vous n'aurez qu'à parler pour être obéie. Si vous n'êtes pas contente de nous, je suis bien sûre que ce ne sera pas de notre faute.

Adieu, ma chère maman, je vous embrasse de toute mon âme, ainsi que ma sœur et Oscar.

Donnez-moi souvent de vos nouvelles et des leurs.

A Monsieur Jules Boucoiran, chez Monsieur le comte Bertrand, à Châteauroux.

Nohant, 27 octobre 1830.

Je vous remercie, mon cher enfant, des deux billets que vous m'avez écrits. Je ne vous ai pas répondu plus tôt parce que j'avais trop mal au doigt. Je me doutais bien de l'exagération des rapports sur Issoudun qui nous étaient parvenus. Il en est ainsi de toutes les nouvelles, véritables cancans politiques, qui se grossissent en roulant par le monde. La vérité a toujours quelque chose de trivial qui déplaît aux esprits poétiques, et comme nous sommes dans le pays, dans la terre classique de la poésie, on ne dit jamais

les choses comme elles sont. Voit-on des cochons, ce sont des éléphans, des oies, ce sont des princesses, et ainsi du reste. Je suis lasse et dégoûtée de tout cela; aussi je ne lis plus les journaux. J'y trouve l'esprit de commérage des coteries provinciales; c'est une guerre de menteries, un assaut d'absurdité qui fait mal au cœur, pour peu qu'on en ait. Je ne trouve rien au dehors de ma vie qui mérite un sentiment d'intérêt véritable. De nos jours, l'enthousiasme est la vertu des dupes. Siècle de fer, d'égoïsme, de lâcheté et de fourberie, où il faut railler ou pleurer sous peine d'être imbécile ou misérable. Vous savez quel parti je prends. Je concentre mon existence aux objets de mes affections. Je m'en entoure comme d'un bataillon sacré qui fait peur aux idées noires et décourageantes. Absens comme présens, mes amis remplissent mon âme tout entière, leur souvenir y ramène la joie, en efface la pointe acérée des douleurs souvant cuisantes, souvent répétées, mais le lendemain amène un rayon de soleil et d'espérance et je me moque des larmes de la veille. Vous vous étonnez souvent de mon humeur mobile, de mon caractère flexible. Où en serais-je sans cette faculté à m'étourdir? Vous connaissez tout dans ma vie, vous devez comprendre que, sans l'heureuse disposition qui me fait oublier vite le chagrin, je serais maussade et sans cesse repliée sur moi-même, inutile aux autres, insensible à leur affection. Loin de là, elle m'inspire tant de reconnaissance, elle m'apporte tant de consolations, que je suis fière de pouvoir dire à ceux qui m'aiment : « Vous me rendez le bonheur et la gaîté, vous me dédommagez de ce qui me manque, vous suffisez à toutes mes ambitions. » Prenez votre part de ce compliment, mon enfant, car vous savez que je vous aime comme un fils et comme un frère. Nous différons de caractère, mais nos cœurs sont honnêtes et aimans, ils doivent s'entendre. Il me sera doux de vous avoir pour longtems près de moi et de vous confier mon Maurice. Il me tarde que ce moment soit arrivé. Les cancans vont leur train à la Châtre plus que jamais. Ceux qui ne m'aiment guère disent que *j'aime* « Sandot » (vous comprenez la portée du mot) ; ceux qui ne m'aiment pas du tout disent que *j'aime* Sandot et Fleury à la fois ; ceux qui me détestent disent que Duvernet et vous par-dessus le marché ne me font pas peur. Ainsi j'ai quatre amans à la fois. Ce n'est pas trop quand on a, comme moi, les passions vives. Les méchans et les imbéciles! que je les plains d'être au monde! Bonsoir, mon fils, écrivez-moi. Et à propos, Sandot m'a chargée de le rappeler *spécialement* à votre souvenir. Il vous aime, cela ne m'étonne pas. Aimez-le aussi, il le mérite.

A Monsieur Jules Boucoiran.

Nohant, mercredi 3 décembre 1830.

J'ai bien tardé à vous remercier de votre lettre et de vos olives, mon cher enfant. J'étais au lit quand j'ai reçu tout cela, et depuis près de quinze jours je suis sur le flanc, ayant tous les jours de gros accès de fièvre et souffrant des douleurs atroces dans toutes les entrailles. J'ai d'abord pensé que c'était une fièvre inflammatoire; Charles a décidé que c'était une affection rhumatismale. Depuis trois jours je suis sans fièvre, grâce au sulfate de quinine, et mes douleurs commencent aussi à se calmer. J'espère qu'avec du temps, de la patience et de la flanelle, j'en verrai la fin.

Vos olives sont restées plusieurs jours à La Châtre; elles étaient adressées à M. *Daudevert*, que personne ne connaissait. Enfin on s'est douté chez Brazier que ce pouvait bien être nous qui nous appelions de la sorte. Elles sont en très bon état, et chacun les trouve excellentes. J'en mangerais bien si on me laissait faire; mais j'en suis au bouillon de poulet et au sirop d'orgeat. Je vous remercie de cet envoi, mon cher enfant. Qu'avez-vous fait de votre colique? Dans votre seconde lettre vous ne m'en parliez pas, j'en conclus que vous étiez guéri. Dieu le veuille!

Si vous aimiez les complimens, je vous dirai que vous m'avez écrit une lettre vraiment remarquable de jugement, d'observation, de raisonnement et même de style; mais vous m'enverriez promener. Je vous dirai donc tout bonnement que vos réflexions me paraissent justes et que j'ai assez de confiance dans le jugement que vous me donnez en tremblant et sans y avoir confiance vous-même. Comme vous, je pense que le grand compagnon de ce petit monsieur est sans moyens et sans mœurs. Pour lui, c'est aussi, je crois, un être fort ordinaire, qui n'a point de vices ni de défauts choquans. Sa physionomie (car vous savez que je tiens à cet indice), promet de la franchise et de la douceur. Cependant les choses vont assez mal en sa faveur. Il a fait déclarations, protestations, et supplications à la pauvre enfant, qui ne doute pas plus de leur solidité que de la clarté du soleil. Et pourtant depuis son départ (au mois d'août je crois), il n'a pas donné signe de vie à la famille; quand on questionne *l'autre* qui est resté à Paris et qui est (je le crois bien, entre nous) l'amant en titre de la mère, il répond par des balivernes. Je pense que le *monsieur* était sincère aux pieds de la jeune fille. Comment eût-il pu ne pas l'être? Elle est charmante de tous points. Mais à peine éloigné, la froide raison (des raisons d'intérêt, sans doute, car on m'assure qu'il a de la fortune, et elle n'a rien),

les parens, la légèreté, l'absence, un parti plus avantageux, que sais-je? La jolie et douce enfant est oubliée sans doute, et dans l'ignorance de son cœur elle le pleurera comme s'il en valait la peine. *Si jeunesse savait!* dit le proverbe. Quoiqu'il arrive, je vous remercie de vos lumières et je vous tiendrai au fait des événemens. J'abrège sur cet article, car j'ai bien des choses à vous dire. Sachez une nouvelle étonnante, surprenante... (pour les adjectifs, voyez la lettre de Mme de Sévigné, que je n'aime guère, quoi qu'on dise.) Sachez qu'en dépit de mon inertie, de mon insouciance, de ma légèreté à m'étourdir, de ma facilité à pardonner, à oublier les chagrins et les injures, sachez que je viens de prendre un *parti violent*. Ce n'est pas pour rire, malgré le ton de badinage que je prends. C'est tout ce qu'il y a de plus sérieux. Mais songez que c'est encore là un de ces secrets qu'on ne dit pas à trois personnes, et qu'après avoir lu ma lettre, il faut la jetter au feu. Vous connaissez mon intérieur. Vous savez s'il est tolérable. Vous avez été étonné vingt fois de me voir relever la tête le lendemain, quand la veille on me l'avait brisée. Il y a un terme à tout. Et puis, les raisons qui eussent pu me porter plus tôt à la résolution que j'ai prise n'étaient pas assez fortes pour me décider. Avant de nouveaux événemens qui viennent d'avoir lieu, personne ne s'est aperçu de rien. Il n'y a pas eu de bruit. J'ai simplement trouvé un paquet à mon adresse en cherchant quelque chose dans le secrétaire de mon mari. Ce paquet avait un air solennel qui m'a frappé. *On y lisait:* « Ne l'ouvrez qu'après ma mort. » Je n'ai pas eu la patience d'attendre que je fusse veuve. Ce n'est pas avec une tournure de santé comme la mienne qu'on doit compter survivre à quelqu'un.

D'ailleurs j'ai supposé que mon mari était mort, et j'ai été bien aise de voir ce qu'il pensait de moi durant sa vie. Le paquet m'étant adressé, j'avais le droit de l'ouvrir sans indiscrétion, et mon mari se portant fort bien, je pouvais lire son testament de sang-froid. Vive Dieu! quel testament! Des malédictions et c'est tout! Il avait rassemblé là tous ses mouvemens d'humeur et de colère contre moi, toutes ses réflexions sur ma *perversité*, tous ses sentimens de mépris pour mon caractère, et il me laissait cela comme un gage de sa tendresse! Je croyais rêver, moi qui, jusqu'ici, fermais les yeux et ne voulais pas voir que j'étais méprisée; cette lecture m'a enfin tirée de mon sommeil. Je me suis dit que, vivre avec un homme qui n'avait pour sa femme ni estime ni confiance, c'était vouloir rendre la vie aux morts. Mon parti a été promptement pris et, j'ose le dire, *irrévocablement*. Vous savez que je n'abuse pas de ce mot. Je ne l'employe pas souvent. Sans attendre un jour de plus, faible et malade encore, j'ai déclaré ma volonté et décliné mes motifs avec un aplomb et un sang-froid qui l'ont pétrifié. Il

ne s'attendait guère à voir un être comme moi se lever de toute sa hauteur pour lui faire tête. Il a grondé, disputé, prié, et je suis restée inébranlable. *Je veux une pension, et j'irai à Paris pour toujours, mes enfans resteront à Nohant.* Voilà le résultat de notre première explication. J'ai paru intraitable sur tous les points. C'était une feinte comme vous pouvez croire. Je n'ai nulle envie d'abandonner mes enfans entièrement, mais je me suis laissé accuser d'indifférence. J'ai déclaré être préparée à tout. Je voulais lui bien persuader que rien ne m'entraverait. Quand il en a été convaincu, il est devenu doux comme un mouton, et aujourd'hui il pleure. Il est venu me dire qu'il affermerait Nohant, qu'il ferait maison nette, qu'il n'y pourrait pas vivre seul, qu'il emmènerait Maurice à Paris et le mettrait en pension. C'est ce que je ne veux pas encore. L'enfant est trop jeune et trop délicat. En outre, je ne veux pas que ma maison soit vidée par mes domestiques qui m'ont vue naître et que j'aime presque comme des amis. Je consens à ce que le train en soit réduit, parce que la pension que je veux avoir pour vivre indépendante rendra cette économie nécessaire. Je veux garder Vincent et André avec leurs femmes et Pierre. Il y aura assez de deux chevaux, de deux vaches, etc., etc., je vous fais grâce du tripotage. De cette manière, je serai *censée* vivre de mon côté, mais en effet je compte passer une partie de l'année, *six mois au moins*, à Nohant près de mes enfans, voire près de mon mari, que cette leçon rendra plus circonspect et dont ma position d'ailleurs me rendra indépendante. Il m'a traitée jusqu'ici comme si je lui étais odieuse. Du moment que je m'en assure, je m'en vais. Aujourd'hui il me pleure. Tant pis pour lui. Je lui prouve que je ne veux pas être supportée comme un fardeau, mais recherchée et appelée comme une compagne libre, qui ne demeurera près de lui que lorsqu'il en sera digne. Ne me trouvez-vous pas impertinente? Rappelez-vous comme j'ai été humiliée, et cela a duré huit ans! En vérité, vous me le disiez souvent : les faibles sont des dupes de la société. Je crois que ce sont vos réflexions qui, à mon insu, m'ont donné un commencement de courage et de fermeté. Je ne me suis radoucie qu'aujourd'hui. J'ai dit que je consentirais à revenir si ces conditions étaient acceptées, et elles le seront. Mais elles dépendent encore de quelqu'un, ne le devinez-vous pas? C'est de vous, mon enfant, et j'avoue que je n'ose pas vous prier, tant je crains de ne pas réussir. Cependant voyez quelle est ma position. Si vous êtes à Nohant, je puis respirer et dormir tranquille. Mon enfant sera en de bonnes mains, son éducation marchera, sa santé sera surveillée, son caractère ne sera gâté ni par l'abandon, ni par la rigueur outrée. J'aurais par vous de ses nouvelles tous les jours,

de ces détails qu'une mère aime tant à lire, de ces entretiens qui m'étaient si doux et si consolans à Périgueux. Si je laisse mon fils livré à son père, il sera gâté aujourd'hui, battu demain, négligé toujours, et je ne retrouverai en lui qu'un méchant polisson. On ne m'écrira que pour me le faire malade afin de me contrarier ou me faire revenir.

Je crois que si c'était là son sort, j'aimerais mieux supporter le mien tel qu'il est et rester près de lui pour adoucir du moins la brutalité de son père. D'un autre côté, mon mari n'est pas aimable. Mme Bertrand ne l'est pas non plus, mais on supporte d'une femme ce qu'on ne supporte pas d'un homme, et pendant trois mois d'été, trois mois d'hyver (c'est ainsi que je compte partager mon tems), ferez-vous aux intérêts de mon fils, c'est-à-dire à mon repos, à mon bonheur, le sacrifice de supporter un intérieur triste, froid et ennuyeux? Prendrez-vous sur vous-même d'être sourd à des paroles aigres et indifférent à un visage refrogné? Il est vrai de dire que mon mari a entièrement changé d'opinion à votre égard et qu'il ne vous a donné cette année aucun sujet de plainte; mais à l'égard des gens qu'il aime le mieux, il est encore fort maussade parfois. Hélas! je n'ose pas vous prier, tandis que, d'un autre côté, la famille Bertrand, riche et aujourd'hui dans une position brillante, vous offre mille avantages, le séjour de Paris où peut-être elle va se fixer par suite de la nomination du général à la tête de l'école polytechnique, toutes les recherches du luxe et un intérieur plus animé. Que ferai-je si vous me refusez? Et de quel droit insisterai-je pour vous faire pencher en ma faveur? Qu'ai-je fait pour vous et que suis-je pour que vous me rendiez un service que personne ne me rendrait? Non, je n'ose pas vous prier, et cependant je vous bénirais à genoux si vous m'exauciez; toute ma vie serait consacrée à vous remercier et à vous chérir comme l'être à qui je devrai le plus; et si une reconnaissance passionnée, une tendresse de mère peuvent vous payer d'un tel bienfait, vous ne regretterez point de m'avoir sacrifié pour ainsi dire deux ans de votre vie, car mon cœur n'est pas froid, vous le savez, et je sens qu'il ne restera point au-dessous de ses obligations.

Adieu, répondez-moi courrier par courrier, cela est bien important pour la conduite que j'ai à tenir vis-à-vis de mon mari. Si vous m'abandonnez, il faudra que je plie et me soumette encore une fois. Ah! comme on en abusera! Adressez-moi votre lettre *poste restante*. Ma correspondance n'est plus en sûreté. Mais grâce à cette précaution, vous pouvez me parler librement. Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur.

A Monsieur Jules Boucoiran.

Nohant, 8 décembre 1830.

Laissez-moi vous bénir, mon cher enfant, et n'essayez point de diminuer le prix de ce que vous faites aujourd'hui pour moi. Ne dites pas que vous ne faites que remplir un engagement, tenir une promesse. Du moment que les nouveaux chagrins que j'ai éprouvés m'ont mise dans la nécessité de quitter Nohant une partie de l'année, vous étiez dégagé de tout lien. Vous pouviez me dire : J'ai fait le sacrifice de mes intérêts et de toute mon ambition à l'espoir de vivre près d'une amie, mais je ne me suis pas engagé à veiller sur ses enfans en son absence et à supporter l'ennui de la solitude pendant l'autre moitié de l'année. Je ne vous ai donc fait aucune injure en pensant que vous pourriez revendiquer ce droit. Quand je vous ai offert près de moi un sort moins brillant, mais plus doux peut-être que celui dont vous jouissez actuellement, je ne prévoyais pas les circonstances où je me trouve aujourd'hui. Je me disais que mon amitié vous dédommagerait des avantages de la fortune, et je vous connaissais assez pour espérer que vous goûteriez le bonheur sans éclat que mon affection vous promettait. Maintenant que je me vois forcée de prendre un parti sévère et d'assurer mon repos et ma liberté par une résidence de six mois par an à Paris, c'est en tremblant que je vous demande de me consacrer votre tems, et bien loin de revendiquer comme un droit la promesse que vous me fîtes, je vous en affranchis entièrement. Si c'est à l'honneur seul que je dois la noble conduite que vous tenez à mon égard, je vous rends votre liberté et je déclare que vous pouvez en user sans que je vous ôte rien de mon estime. Non, mon cher enfant, je ne veux rien devoir qu'à votre amitié. Je ne veux point me soustraire à la reconnaissance en considérant votre sacrifice comme l'accomplissement d'un devoir. Je le regarderai toute ma vie comme une preuve d'affection si grande, que je ne pourrai jamais assez la reconnaître. Je me dirai toujours que c'est par dévoûment d'amitié et non par principe de conscience que vous avez accepté mes propositions modifiées comme elles le sont par les chagrins de mon intérieur.

Je vous renvoie les deux lettres que vous m'avez confiées. Je ne m'abuse point sur le désavantage pécuniaire qui résulte pour vous d'abandonner la famille B. Personne ne comprendra le désintéressement et la noblesse de votre conduite. Votre mère seule en sera un bon juge. Je souffre, je l'avoue, de l'idée que le secret de mon intérieur sortira de vos mains. Je sais que votre mère gardera ce

secret comme vous-même, mais la mort, qui est un accident imprévu et inévitable, peut changer étrangement la destination des écrits, et cela se voit tous les jours. J'ai pour principe de détruire sans tarder tout papier contenant des particularités dont la découverte serait nuisible à la réputation ou au bonheur de quelqu'un. Voilà le seul motif qui m'engageait à vous prier de brûler ma lettre. Si vous la faites passer à votre mère, priez-la donc de le faire. Vous devez reconnaître comme moi l'utilité de cette mesure. Si quelque autre personne que vous ou elle venait à découvrir les torts de mon mari, je me ferais un reproche éternel de les avoir tracés.

Quant à la lettre de Mme Saint-A., je ne suis guère surprise de ses intentions *officieuses* à mon égard. Je n'ai jamais fait la folie de croire en elle, aussi je ne puis être offensée de sa conduite envers moi, quelle qu'elle soit. Si je trahissais la confiance qui vous a porté à me communiquer cette lettre, je ferais une grande lâcheté. Soyez donc sans crainte. Elle sera oubliée aussitôt que lue. Je ne me souviendrai que de la résistance généreuse que vous opposez à toutes les considérations qu'on vous met sous les yeux.

Je ne puis rien vous promettre pour le voyage à Nismes. Je le désire plus que vous, et ce n'est pas la considération de l'argent qui m'arrêterait le plus. Je suppose que ce voyage serait peu dispendieux. Mais je serai désormais dans une position qui me prescrira beaucoup de prudence dans mes démarches. Le bon accord que, malgré ma séparation d'avec mon mari, je veux conserver dans tout ce qui concernera mon fils, m'obligera à le ménager de loin comme de près. J'ai déjà reconnu que ce projet ne lui souriait point. Je m'efforcerai de le lui faire agréer, sinon j'y renoncerai, et vous en m'en blâmerez pas. Désormais je ne dois laisser aucune prise contre moi, ou tout le fruit de mon énergie serait perdu, et j'aurais fourni des armes contre moi-même.

J'éprouve un autre chagrin très vif, c'est de n'avoir pas une obole dont je puisse disposer maintenant. Si j'étais à Paris, je vous trouverais de l'argent dans la journée. Je vendrais mes effets plutôt que de ne pas vous rendre un service, mais ici que faire? Je suis dans une position délicate envers mon mari. Je lui dois, c'est-à-dire que je suis en avance de la pension qu'il me fait. Cela ne m'a pas empêchée de lui demander aussitôt votre lettre reçue. J'ai éprouvé un refus assez poli, mais très décisif. Plaignez-moi, jamais je ne maudis mon défaut d'ordre comme quand il m'empêche de servir l'amitié! Cependant, si vous ne pouvez en trouver ailleurs, je tâcherai d'en emprunter sans qu'on le sache, quoique je sois déjà criblée de dettes que j'acquitterai Dieu sait comment! Répondez-moi immédiatement *poste restante à La Châtre*.

Mes affaires domestiques s'éclaircissent. Mon frère me soutient

un peu et m'offre son appartement à Paris jusqu'au mois de mars. Pendant ce temps, il restera ici avec sa femme. A cette époque, je reviendrai et je passerai quelque tems à Nohant pour vous y installer, si je ne fais pas avec vous le voyage projeté. Je vais partir pour Paris quand je serai rétablie. Je suis encore très souffrante. Si vous pouvez venir passer une journée à Châteauroux, je vous préviendrai afin que nous puissions nous voir à mon passage en cette ville.

Adieu, mon cher enfant, je suis encore assez faible, mais j'ai assez de tête et de cœur pour sentir vivement ce que vous faites pour moi. Vous aurez beau vous défendre de mes bénédictions avec votre rudesse spartiate, je m'en moque, et je vous poursuivrai jusqu'à la mort de mes remercîmens et de ma tendresse. *Prenez-le comme vous voudrez*, comme dit mon vieux curé.

Bonsoir, donc, mon cher fils, parlez de moi à votre mère. Dites-lui que je la vénère sans la connaître, ou plutôt que je la connais très bien sans l'avoir vue. Certes, je voudrais qu'elle me connût aussi et qu'elle sût combien son enfant m'est cher.

A Monsieur Charles Duvernet, à Paris.

Nohant, décembre 1830.

ÉPITRE ROMANTIQUE A MES TROIS AMIS.

De même que ces enfans naïfs et déguenillés que l'on voit sur les routes, armés de ces ingénieux paniers que leurs petites mains ont tressés après en avoir ravi les matériaux à l'arbuste flexible qui croît dans ces vignes que l'on voit ceindre les collines verdoyantes de l'Indre, ramassent, pour engraisser le jardin paternel, les immondices nutritives et fécondes, — je ne sais pas précisément si le mot est masculin ou non... je m'en moque, — que les coursiers, les mulets, les bœufs, les vaches, les pourceaux et les ânes, laissent échapper dans leur course vagabonde, comme autant de bienfaits que l'active et ingénieuse civilisation met à profit pour ranimer la santé débile du chou-fleur et la délicate complexion de l'artichaut; de même que ces hommes patiens et laborieux qu'un sot préjugé essayerait vainement de flétrir, et qui munis de ces réceptacles portatifs qu'on voit également servir à recueillir les dons de Bacchus et les infortunés animaux que l'on trouve parfois égarés et languissans au coin des bornes jusqu'à ce qu'une main cruelle leur donne la mort et les engloutisse à jamais dans la hotte parricide, — ramassent, dans ces torrens fangeux qui se brisent en mugissant dans les égouts de la capitale, divers objets abandonnés à la parci-

monieuse industrie qui sait tirer parti de tout et faire du papier à lettre avec des vieilles bottes et des chiens morts ;

De même, ô mes sensibles et romantiques amis ! après une longue, laborieuse et pénible recherche, j'ai à peu près compris la lettre bienfaisante et sentimentale que vous m'avez écrite, au milieu des fumées du punch et dans le désordre de vos imaginations naturellement fantasques et poëtiques. Triomphez, mes amis, enorgueillissez-vous des dons que le ciel prodigue vous a départis, soyez fiers, car vous avez droit à l'être. Vous avez atteint et dépassé les limites du sublime, vous êtes inintelligibles pour les autres comme pour vous-mêmes. Nodier pâlit, Rabelais ne serait que de la Saint-Jean, et Sainte-Beuve baisse pavillon devant vous. Immortels jeunes hommes! mes mains vous tresseront des couronnes de verdure quand les arbres auront repris des feuilles, le laurier sauce s'arrondira sur vos fronts et le chêne sur vos épaules, si vous continuez de la sorte.

Heureuse, trois fois heureuse la ville de La Châtre, la patrie des grands hommes, la terre classique du génie! Heureuses vos mamans! heureux vos papas! Enfans gâtés des Muses, nourris sur l'Olympe (pas d'allusions je vous prie), bercés sur les genoux de la renommée ! puissiez-vous faire pendant toute une éternité (comme dit le forçat *délibéré* Champagnette de Lille), la gloire et l'ornement de la patrie reconnaissante ! Puissiez-vous m'écrire souvent pour m'endormir... au son de votre lyre pindarique, et pour détendre les muscles buccinateurs infiniment trop contractés de mes joues amaigries!

Depuis ton départ, ô blond Charles, jeune homme aux rêveries mélancoliques, au caractère sombre comme un jour d'orage, infortuné misanthrope qui fuis la frivole gaîté d'une jeunesse insensée, pour te livrer aux noires méditations d'un cerveau ascétique ! les arbres ont jauni, ils se sont dépouillés de leur brillante parure. Ils ne voulaient plus charmer les yeux de personne, l'hôte solitaire des forêts désertes, le promeneur mélancolique des sentiers écartés et ombreux, n'étant plus là pour les chanter. Ils sont devenus secs comme des fagots et tristes comme la nature veuve de toi, ô jeune homme!

Et toi, gigantesque Fleury, homme aux pattes immenses, à la barbe effrayante, au regard terrible, homme des premiers siècles, des siècles de fer ! homme au cœur de pierre, homme fossile! homme primitif, homme normal ! homme antérieur à la civilisation, antérieur au déluge! depuis que ta masse immense n'occupe plus, comme les dieux d'Homère, l'espace de sept stades dans la contrée, depuis que ta poitrine volcanique n'absorbe plus l'air vital nécessaire aux habitans de la terre, le climat du pays est

devenu plus froid, l'air plus subtil, les vents qu'emprisonnaient tes poumons, les tempêtes qui se brisaient contre ton flanc comme au pied d'une chaîne de montagnes, se sont déchaînés avec furie le jour de ton départ, et toutes les maisons de La Châtre ont été ébranlées dans leurs fondemens, le moulin à vent a tourné pour la première fois, quoique n'ayant ni ailes, ni voiles, ni pivot. La perruque de M. de la Genetière a été emportée par une bourrasque au haut du clocher, et la jupe de Mme Saint-O... a été relevée à une hauteur si prodigieuse que le grand Chicot assure avoir vu sa jarretière.

Et toi, petit Sandeau! aimable et léger comme le colibri des savanes parfumées! gracieux et piquant comme l'ortie qui se balance au front battu des vents des tours de Châteaubrun! depuis que tu ne traverses plus avec la rapidité d'un chamois, les mains dans les poches, la petite place où tu semas si généreusement cette plante pectorale qu'on appelle le *pas-d'âne* et dont Félix Fauchier a fait, grâce à toi, une ample provision pour la confection du sirop de quatre fleurs, les dames de la ville ne se lèvent plus que comme les chauves-souris et les chouettes au coucher du soleil. Elles ne quittent plus leurs bonnets de nuit pour se mettre à la fenêtre, et les papillotes ont pris racine à leurs cheveux, la coiffure languit, le cheveu dépérit, le fer à friser dort inutile sur les tisons refroidis; la main de Laurent, glacée par l'âge et le chagrin, tombe inactive à son côté, les touffes invisibles et les cache-peignes moisissent sans éclat dans la boutique de Darnaut, l'usage des peignes commence à se perdre, la brosse tombe en désuétude, et la garnison menace de s'emparer de la place. Ton départ nous a apporté une plaie d'Égypte bien connue.

Quant à votre amie infortunée, ne sachant que faire pour chasser l'ennui aux lourdes ailes; fatiguée de la lumière du soleil qui n'éclaire plus nos promenades savantes et nos graves entretiens aux Couperies, elle a pris le parti d'avoir la fièvre et un *bon* rhumatisme seulement pour se distraire et passer le tems. Vous ririez, mes camarades, si vous pouviez me voir sortir de ma chambre, non pas comme l'Aurore aux ailes empourprées attelant d'une main légère les chevaux du classique Phébus dont la perruque rousse a fait vivre les poètes pendant plusieurs siècles, mais comme la marmotte engourdie que le savoyard tire de sa boîte et fait danser à grands coups de bâton pour la mettre en train et lui donner l'air enjoué. C'est ainsi que je me traîne, moi qui naguères aurais défié sur ma bonne Lyska un parti de miquelets, maintenant empaquetée de flanelles et fraîche comme une momie dans ses bandelettes, je voyage en un jour de mon cabinet au salon, et une de mes jambes

est auprès de la cheminée dudit appartement que l'autre est encore dans la salle à manger. Si cet état fâcheux continue, je vous prie de m'acheter une de ces brouettes dans lesquelles on voiture les culs-de-jatte dans les rues de Paris; nous y attellerons Brave, et nous parcourrons ainsi les villes et les campagnes pour attirer la pitié des âmes sensibles. Sandeau fera des cabrioles, Fleury des tours de force, et Charles avalera des épées comme les jongleurs indiens ou des souris comme Jacques de Falaise; on lui laissera le choix.

Et, à propos de Brave, je viens de lui rendre visite dans sa niche, et après les politesses d'usage, je lui ai lu le paragraphe de votre lettre qui le concerne. Il en a été fort mécontent, et me suivant dans mon cabinet où il est présentement étendu devant le feu, il m'a prié d'écrire sous sa dictée une réponse aux accusations dont vous le chargez. Je souscris à sa demande et vous quitte pour servir d'interprète à ce bon animal.

Adieu donc, mes chers camarades, écrivez-moi souvent, quelque bêtes que vous puissiez être, je vous promets de n'être jamais en reste avec vous. Je vous tiens quittes des complimens, à moins qu'ils ne soient tournés comme celui de Jules. Pauvre Fleury! accouchez donc vite de ce fatal choléra-morbus, prenez du tabac à fortes doses, il partira dans les éternuemens. Et vous, jeune Charlot, au milieu des tumultueux plaisirs de cette ville de bruit et de prestiges, n'oubliez pas la plus ancienne de vos amies. Une poignée de main à tous les trois, quoique Rochou Daubert *n'aime pas cela dans une femme*.

AURORE D.

A M. Charles Duvernet, à Paris.

Nohant, décembre 1830.

Réclamation adressée par Brave, chien des Pyrénées, originaire d'Espagne, *garde de nuit* de profession, décoré du collier à pointes, du grand cordon de la chaîne de fer et de plusieurs autres ordres honorables, à messieurs Fleury dit le Germanique et Jules Sandeau le Marchois pour offense à la personne dudit Brave et diffamation gratuite auprès de sa protectrice dame Aurore, châtelaine de Nohant et de beaucoup de châteaux en Espagne dont la description serait trop longue à mentionner.

Messieurs,

Je ne viens point ici faire une vaine montre de mes forces physiques et de mes vertus domestiques. Ce n'est point un mouvement

d'orgueil assez justifié peut-être par la pureté de mon origine, et le témoignage d'une conduite irréprochable, qui m'engage à mettre la patte à la plume pour réfuter les imputations calomnieuses qu'il vous a plû de présenter à mon honorée protectrice et amie, dame Aurore, que j'ai fidèlement accompagnée et gardée jusqu'à ce jour, à cette fin de détruire la bonne intelligence qui a toujours régné entre elle et moi, et de lui inspirer des doutes sur mes principes politiques. Il me serait facile de mettre au jour des faits qui couvriraient de gloire l'espèce des chiens, au grand détriment de celle des hommes. Il me serait facile encore de vous montrer deux rangées de dents auprès desquelles les vôtres ne brilleraient guère et de vous prouver que, quand on veut mordre et déchirer, il n'est pas prudent de s'adresser à plus fort que soi. Mais je laisse ces moyens aux esprits rudes et grossiers qui n'en ont point d'autres. Je dédaigne des adversaires dont la défaite ne me rapporterait point de gloire et dont je viendrais aussi facilement à bout que des chats que je surprends à vagabonder la nuit autour du poulailler, au lieu d'être à leur poste à l'armée d'observation contre les souris et les rats. Je ne veux employer avec vous que les armes du raisonnement, mon caractère paisible préfère terminer à l'amiable les discussions où la rigueur n'est pas absolument nécessaire; accoutumée dès l'enfance et pour me servir de l'expression de M. Fleury, *dès mon bas âge*, à des études graves et utiles, j'ai contracté le goût des méditations approfondies. J'ai réussi à l'inspirer au Chien bleu qui ne manque pas d'intelligence, et je prends plaisir à m'entretenir avec lui sur toute sorte de matières lorsque, couchés au clair de la lune sur le fumier de la basse-cour durant les longues nuits d'hyver, nous examinons le cours des astres et leurs rapports avec le changement des saisons et le système entier de la nature; c'est en vain que j'ai voulu améliorer l'éducation et réformer le jugement de mon autre camarade, l'oncle Mylord, que vous appelez épileptique et convulsionnaire, car dans la frivolité de vos railleries mordantes, vous n'épargnez pas, messieurs, les personnes les plus dignes d'intérêt et de compassion par leurs infirmités et leurs disgrâces. Quoi qu'il en soit, messieurs, je ne m'adjoindrai pas dans cette défense le susdit oncle Mylord, parce que, sa complexion nerveuse ne le rendant propre qu'aux beaux-arts, il fait société à part et passe la majeure partie de son tems dans le salon, où on lui permet de se chauffer les pattes en écoutant la musique, dont il est fort amateur, pourvu qu'il ne lui *échappe* aucune impertinence, ce qui malheureusement, vous le savez, messieurs, lui arrive quelquefois. Je dois en même temps vous déclarer que, dans le système de défense que j'ai adopté, j'ai été puissamment aidé par les lumières et les réflexions du Chien bleu; la franchise m'oblige à reconnaître

les talens et le mérite de cette personne estimable, que vous n'avez pas craint d'envelopper dans vos soupçons injurieux sur notre patriotisme et notre moralité.

D'abord, examinons les faits qu'on m'attribue. M. Fleury, mon principal accusateur, prétend :

1° Que moi, Brave, assis sur mon postérieur, j'ai été surpris par lui, Fleury, réfléchissant aux malheurs que des *factieux* ont attirés sur la tête de l'ex-roi de France, Charles X.

M. Fleury insiste sur l'expression de *factieux*, dont il assure que je me suis servi.

2° Il prétend m'avoir surpris lisant *la Quotidienne* en cachette et, d'après ces deux chefs d'accusation, il ne craint pas de se répandre en invectives contre ma personne, de me traiter tour à tour de carliste, de jésuite, d'ultramontain, de serpent, de crocodile, de boa, d'hypocrite, de chouan, de Ravaillac.

Quelle âme honnête ne serait révoltée à cette épouvantable liste d'épithètes infamantes, gratuitement déversées sur un chien de bonne vie et mœurs, d'après deux accusations aussi frivoles, aussi peu avérées! mais je méprise ces outrages et n'en fais pas plus de cas que d'un os sans viande.

M. Fleury ment à sa conscience lorsqu'il rapporte avoir entendu sortir de ma gueule le mot de factieux appliqué aux glorieux libérateurs de la patrie. Je vous le demande, ô vous qui ne craignez pas de flétrir la réputation d'un chien paisible, ai-je pu me rendre coupable d'une aussi absurde injustice? Pouvez-vous supposer que j'aie le moindre intérêt à méconnaître les bienfaits de la révolution? N'est-ce pas sous l'abominable préfecture d'un favori des Villèle et des Peyronnet, que les chiens ont été proscrits comme du tems d'Hérode le furent d'innocens martyrs enveloppés dans la ruine d'un seul!

N'est-ce pas en faveur des prérogatives de la noblesse et de l'aristocratie que l'entrée des Tuileries fut interdite aux chiens libres et accordée seulement comme un privilège à cette classe dégradée des Bichons et des Carlins, que les douairières du noble faubourg traînent en laisse comme des esclaves au collier doré? Oui, j'en conviens, il est une race de chiens dévouée de tout tems à la cour et avilie dans les antichambres, ce sont les Carlins, dont le nom offre assez de similitude avec celui de carlistes pour qu'on ne s'y méprenne point. Mais nous, descendans des libres montagnards des Pyrénées, race pastorale et agreste, nous qui, au milieu des neiges et des rocs inaccessibles, gardons contre la dent sanglante des loups et des ours, contre la serre cruelle des aigles et des vautours, les jeunes agneaux et les blanches brebis de la romantique vallée d'Andorre!.. Ah! ce souvenir de ma patrie et de mes jeunes ans

m'arrache des larmes involontaires! je crois voir encore mon respectable père, le vaillant et redoutable *Pigon,* avec son triple collier de pointes de fer, où la dépouille sanglante des loups avait laissé de glorieuses empreintes! Je le vois se promener majestueusement au milieu du troupeau, tandis que les brebis se rangeaient en haie sur son passage dans une attitude respectueuse et que, moi, faible enfant, je jouais entre les blanches pattes de ma mère *Tanbelle,* vive Espagnole à l'œil rouge et à la dent aiguë! Je crois entendre la voix du pasteur chantant la ballade des montagnes aux échos sauvages étonnés de répondre à une voix humaine dans cette âpre solitude; je retrouve dans ma mémoire son costume étrange, son cothurne de laine rouge appelé *spardilla,* son berret blanc et bleu, son manteau tailladé et sa longue espingole, plus fidèle gardienne de son troupeau que la houlette parée de rubans que les bergères de Cervantès portaient au temps de l'âge d'or. Je revois les pics menaçans, embellis de toutes les couleurs du prisme reflétées sur la glace séculaire, les torrens écumeux dont la voix terrible assourdit les simples mortels, les lacs paisibles bordés de safran sauvage et de rochers blancs comme le marbre de Paros, les vieilles forteresses maures abandonnées aux lézards et aux choucas, les forêts de noirs sapins et les grottes imposantes comme l'entrée du Tartare. — Pardonnez à ma faiblesse, ce retour sur un temps pour jamais effacé de ma destinée a rempli mon cœur de mélancolie; mais dites-moi, Fleury et Sandeau, si vous avez autant d'âme qu'un chien comme moi peut en avoir, pensez-vous qu'un simple et hardi montagnard soit un digne courtisan du despotisme, un conspirateur dangereux, un affilié de Lulworth? Non, vous ne le pensez pas! vous avez pu me voir lire *la Quotidienne*, ma maîtresse la reçoit, et je ne la soupçonne pas d'être infectée de ces gothiques préjugés, de ces haineux ressentimens. Je la lis comme vous la liriez, avec dégoût et mépris, pour savoir seulement jusqu'où l'acharnement des partis peut porter des hommes égarés, mais combien de fois, transporté d'une vertueuse indignation, j'ai fait voler d'un coup de patte, ou mis en pièces d'un coup de dent, ces feuilles empreintes de mauvaise foi et d'esprit de vengeance!

Cessez de le dire, et vous, ma chère maîtresse, mon estimable amie, gardez-vous de le croire. Jamais Brave, jamais le chien honoré de votre confiance et enchaîné par vos bienfaits, ne méconnaîtra ses devoirs et n'oubliera le sentiment de sa dignité. Qu'on vienne au nom de Charles X ou de Henry V attaquer votre tranquille demeure, vous verrez si Brave ne vaut pas une armée. Vous reconnaîtrez la pureté de son cœur indignement méconnue par vos frivoles amis, vous jugerez alors entre eux et moi!

Et vous, jeunes gens sans expérience et sans frein! j'ai pitié de

votre jeunesse et de votre ignorance, mon âme généreuse, incapable de ressentiment, veut oublier vos torts et pardonner à votre légèreté; soyez donc absous et revenez sans crainte égayer les ennuis de ma maîtresse solitaire. Vous n'avez rien à redouter de ma vengeance. Brave vous pardonne ! que tout soit oublié, et si vous êtes d'aussi bonne foi que moi, qu'un embrassement fraternel soit le sceau de notre réconciliation; je vous offre ma patte avec franchise et loyauté et joins ici, pour votre sûreté personnelle, un sauf-conduit qui vous mettra à couvert des ressentimens que votre lettre aurait pu exciter dans les environs.

Brave, seigneur chien, maître commandant, général en chef et inspecteur de toute la chiennerie du pays, à Mylord, au Chien bleu, à Marchant, à Labrie, à Charmette, à Capitaine, à Pistolet, à Caniche, à Parpluche, à Mouche, à tous les chiens jeunes et vieux, mâles et femelles, ras et tondus, grands et petits, galeux et enragés, infirmes et podagres, hargneux et arrogans, domiciliés dans le bourg de Nohant, dans celui de Montgivray, dans la maison à Rochette, à la Thuillerie, etc., et tous autres lieux situés entre la Châtre et Nohant.

Défense vous est faite, *sous peine de mort*, de mordre, poursuivre, menacer ou insulter les trois individus ci-dessous mentionnés :

Charles Duvernet, Jules Sandeau, Alphonse Fleury,

lesquels seront porteurs du présent sauf-conduit que nous leur avons délivré le décembre 1830 en notre niche, en présence du Chien bleu et de madame Aurore D.

Signé : *Brave.*

A Monsieur Jules Boucoiran, à Nohant.

Paris, 12 février 1831.

Mon cher enfant, je vous remercie de votre bonne lettre; écrivez-moi souvent, je vous en prie. Il n'y a que par vous que je sais avec exactitude l'état de mes enfans. Dites à Maurice de m'écrire, mais laissez-le libre et d'écriture et d'orthographe et de style. J'aime ses naïvetés et ses barbouillages, et je ne veux pas qu'il considère l'heure de m'écrire comme une heure de travail. Une page deux fois la semaine, ce ne sera pas assez pour l'embrouiller dans ses progrès. Je suis bien contente qu'il se rende à la nécessité de travailler sans verser trop de larmes. Une fois l'habitude prise, il ne se trouvera pas plus malheureux qu'avant.

Mon mari me mande que vous êtes maigre et au régime. Êtes-vous réellement bien guéri, mon cher enfant? Soignez-vous, ne couchez pas sans feu comme vous fesiez par négligence l'année dernière et ayez toujours une tisane rafraîchissante dans votre chambre. Moi, le grand médecin de Nohant, je vous traiterais *ex professo*. Que deviennent donc tous les malades du village depuis que je ne suis plus là pour les guérir ou pour les tuer? Je vous dirai en confidence que j'ai eu ici l'occasion d'exercer mes talens auprès de qui? Je vous le donne en cent! Auprès de Mme P..., mon implacable ennemie. La malheureuse femme vient de faire un triste voyage à Paris, pour enterrer un fils de vingt ans. Elle était mourante de douleur lorsque le hasard m'a fait connaître sa situation, j'y ai couru sur-le-champ, je l'ai trouvée entourée de jeunes gens qui pleuraient leur camarade et s'affligeaient qu'il n'y eût pas une femme auprès de la mère désolée. J'ai passé la nuit sur une chaise auprès d'elle. Une triste nuit! mais lorsqu'elle m'a reconnue et qu'abjurant son aversion, elle m'a remerciée avec élan, j'ai éprouvé combien la vengeance noble, celle qui consiste à rendre le bien pour le mal, est un sentiment pur et doux. Nous nous sommes quittées très réconciliées. Je parierais bien qu'à La Châtre et à *Nohant surtout*, ma conduite passerait pour un trait de folie. N'en parlez pas, mais si on en parle et qu'on m'accuse encore pour cela, laissez dire. Je m'en bats l'œil.

Je ne crois pas, mon cher enfant, à tous les chagrins qu'on me prédit dans la carrière littéraire où j'essaye d'entrer. Il faut voir et apprécier quels motifs m'y poussent et quel but j'y poursuis. Mon mari a fixé ma dépense particulière à 3,000 francs. Vous savez que c'est peu pour moi qui aime à donner et qui n'aime pas à compter. Je songe donc uniquement à augmenter mon bien-être par quelques profits, et, comme je n'ai nulle ambition d'être connue, je ne le serai point. Je n'attirerai l'envie et la haine de personne. La plupart des écrivains vivent d'amertumes et de combats, je le sais, mais ceux qui n'ont d'autre ambition que celle de gagner leur vie vivent à l'ombre et paisiblement. Béranger, le grand Béranger lui-même, malgré sa gloire et son éclat, vit retiré et à part de toutes les coteries. Ce serait bien le diable si un pauvre talent comme le mien ne pouvait se dérober aux regards. Le tems n'est plus où les éditeurs fesaient queue à la porte des écrivains. La chose est renversée, et de tous les états le plus libre et le plus obscur peut-être est celui d'auteur, pour qui n'a pas d'orgueil et de fanfaronnade. Quand on vient donc me dire que *la gloire* est un chagrin de plus que je me prépare, je ne puis m'empêcher de rire de ce mot, qui n'est pas heureux et de tous ces lieux-communs qui ne sont appli-

cables qu'au génie et à la vanité. Je n'ai ni l'un ni l'autre, et j'espère ne connaître aucune de ces tracasseries qu'on croit inévitables. J'ai été invitée chez Kératry et chez Mme Récamier. J'ai eu le bon sens de refuser. Je vais chez Kératry le matin, et nous causons au coin du feu. Je lui ai raconté comme nous avions pleuré en lisant *le Dernier des Beaumanoir*. Il m'a dit qu'il était plus sensible à ce genre de triomphe qu'aux applaudissemens des salons. C'est un digne homme. J'espère beaucoup de sa protection pour vendre mon petit roman. Je vais paraître dans la *Revue de Paris;* j'en ai enfin la certitude, ce sera un pas immense de fait et la seule manière de faire connaître mon nom, que je ne puis vous dire, vu que je ne le sais pas encore.

Voilà où j'en suis. Adieu, mon cher enfant, je vous embrasse de tout mon cœur. J'ai beaucoup de courses et de travail, voilà le seul côté pénible de l'état que j'ai embrassé, mais quand les premiers obstacles seront franchis, je me reposerai.

A Monsieur Jules Boucoiran, à Nohant.

Paris, 4 mars 1831.

Je vous remercie, mon cher enfant, de m'avoir écrit. Je ne vis que de ce qui concerne Maurice, et les nouvelles qui m'arrivent par vous n'en sont que plus douces et plus chères. Aimez-le donc, mon pauvre petit, ne le gâtez pas, et pourtant rendez-le heureux. Vous avez ce qu'il faut pour l'instruire sans le rendre misérable, de la fermeté et de la douceur. Dites-moi qu'il prend ses leçons sans chagrin. Près de lui je sais montrer de la sévérité, mais de loin toutes mes faiblesses de mère se réveillent et la pensée de ses larmes fait couler les miennes. Oh! oui, je souffre d'être séparée de mes enfans. J'en souffre bien! Mais il ne s'agit pas de se lamenter; encore un mois, et je les tiendrai dans mes bras. Jusque-là il faut que je travaille à mon entreprise.

Je suis plus que jamais résolue à suivre la carrière littéraire. Malgré les dégoûts que j'y trouve parfois, malgré les jours de paresse et de fatigue qui viennent interrompre mon travail, malgré la vie plus que modeste que je mène ici, je sens que mon existence est désormais remplie. J'ai un but, une tâche, disons le mot, une *passion*. Le métier d'écrire en est une violente et presque indestructible; quand elle s'est emparée d'une pauvre tête, elle ne peut plus s'arrêter. Je n'ai point eu de succès; mon ouvrage a été trouvé invraisemblable par les gens à qui j'ai demandé conseil. En con-

science, ils m'ont dit que c'était trop bien de morale et de vertu pour être trouvé probable par le public. C'est juste, il faut servir le pauvre public à son goût, et je vais faire comme le veut la mode. Ce sera mauvais. Je m'en lave les mains. On m'agrée dans la *Revue de Paris*, mais on me fait languir. Il faut que les noms connus passent avant moi. C'est trop juste. Patience donc. Je travaille à me faire inscrire dans *la Mode* et dans *l'Artiste*, deux journaux du même genre que la *Revue*. C'est bien le diable si je ne réussis dans aucun. En attendant il faut vivre; et pour cela je fais le dernier des métiers, je fais des articles pour *le Figaro*. Si vous saviez ce que c'est! Mais de Latouche paye 7 francs la colonne, et avec ça on boit, on mange, on va même au spectacle, en suivant *certain conseil que vous m'avez donné*. C'est pour moi l'occasion des observations les plus utiles et les plus amusantes. Il faut, quand on veut écrire, tout voir, tout connaître, rire de tout. Ah! ma foi, vive la vie d'artiste! Notre devise est *liberté*.

Je me vante un peu pourtant. Nous n'avons pas précisément la liberté au *Figaro*. M. de Latouche, notre *digne* patron (ah! si vous connaissiez cet homme-là!), est sur nos épaules, taillant, rognant à tort et à travers, nous imposant ses lubies, ses aberrations, ses caprices. Et nous d'écrire comme il l'entend, car après tout, c'est son affaire, et nous ne sommes que ses manœuvres : *ouvrier journaliste*, *garçon rédacteur*, je ne suis pas autre chose pour le moment. Et quant, à mon réveil, je vais déjeuner au café et que je vois les platitudes que j'ai griffonnées la veille dans vingt paires de mains qui se les arrachent et sous les yeux de ces bénévoles lecteurs dont le métier est d'être mystifié, je me prends à rire d'eux et de moi.

Quelquefois je les vois cherchant à deviner des énigmes sans mot et je les aide à s'embrouiller, J'ai fait hier un article pour *Mme Duvernet*; au café aujourd'hui, on dit que c'est pour M. de Quélen. Voyez un peu!

Adieu, mon cher enfant, je vous charge d'embrasser mon frère et ma sœur si elle vous le permet. Dites à Polyte de m'écrire un peu plus souvent. Enfermée au bureau d'esprit de mon *digne* maître depuis neuf heures du matin jusqu'à cinq heures, je n'ai guère le tems d'écrire, moi, mais j'aime bien à recevoir des lettres de Nohant. Elles me reposent le cœur et la tête.

Je vous embrasse et vous aime bien. Dites-moi donc ce que vous faites faire à Maurice.

J'ai revu Kératry et j'en ai assez. Hélas! Il ne faut pas voir les célébrités de trop près.

De loin c'est quelque chose, etc.

J'aime toujours M. Duris-Dufresne de passion. Je vous dirai que j'ai vu Mme Bertrand à la chambre des députés. Elle était derrière moi dans la tribune des dames. Je lui ai offert ma place. J'ai été honnête, elle a été gracieuse, et l'histoire finit là.

A Monsieur Charles Duvernet, à La Châtre.

Paris, 6 mars 1831.

Vous êtes un *fichu* paresseux, mon cher camarade, et si nous n'étions d'anciens amis, je me fâcherais, je crois, mais il faut bien vous pardonner, car on ne refait pas de vieux amis du jour au lendemain. Savez-vous qu'il se passe de belles choses ici? C'est vraiment très drôle à voir. La révolution est en permanence comme la chambre. Et l'on vit aussi gaîment au milieu des bayonnettes, des émeutes et des ruines que si l'on était en pleine paix. Moi, ça m'amuse, j'en suis fâchée pour ceux à qui ça déplaît, mais nous sommes au monde pour rire ou pour pleurer de ce que nous voyons faire. Et, bien que je pleure quelquefois tout comme une autre, pour le plus souvent je ris, et je fais bien.

Dites-moi donc, mon camarade, vous avez quelquefois l'humeur bien noire à ce qu'il paraît? moi aussi; le moyen de s'en *dispenser*? mais chez moi la peine ne creuse guères, et chez vous l'ennui se cramponne, du moins je crois le voir à quelques phrases de votre lettre. Cela ne me surprend point, l'air du pays n'est pas léger, la société n'est pas délicate, les cancans ne sont pas spirituels, et les plaisirs ne le sont pas du tout. On vit en tous lieux, je le sais, mais avec des intérêts, un ménage, une occupation personnelle, des projets et des profits. A votre âge, on n'a rien de tout cela, et au mien... que vous dirai-je? cela ne suffit pas encore. Un peu de patience, quand nous aurons quarante ans, nous serons les meilleurs Berrichons du monde. En attendant, il faut bien varier un peu la vie, et au lieu de vous faire des sermons, je vous engagerai à venir à Paris le plus que vous pourrez; je sais que les parens ne lâchent guères leurs enfans, mais vous qu'on aime et qu'on gâte passablement, si vous montriez un désir bien prononcé, je doute qu'on sût y résister. Si l'on voulait m'écouter, je parlerais bien pour vous, car je suis pénétrée de l'impossibilité de vivre heureuse à La Châtre, quand on n'est ni vieux, ni père de famille, ni raisonnable par force en un mot.

Je ne suis pas de ceux qui disent que *vivre*, c'est *s'amuser*, ou plutôt je ne l'entends pas comme eux. Je crois bien que ce n'est pas

l'Opéra qu'il vous faut tous les jours pour passer agréablement la soirée. L'Opéra est chose délicieuse, mais on peut rire ailleurs et de tout son cœur. Odry même, le sublime Odry, n'est pas indispensable à ma félicité, quoiqu'il y contribue puissamment. Mais je m'amuse *partout*. — Partout (entendons-nous) où je ne vois pas la haine, le soupçon, l'injustice et l'aigreur empester l'air que je respire. Si les gens n'étaient pas méchans, je leur passerais bien d'être bêtes, mais pour notre malheur ils sont l'un et l'autre, et voilà pourquoi la province est odieuse; il y a un venin caché partout, et l'on peut dire d'elle ce que Victor Hugo dit de la prison : *Vous cueillez une fleur, et elle pique ou elle pue*. C'est baroque, mais c'est vrai.

Il me tarde pourtant d'y retourner, car j'ai des enfans que j'aime plus que tout le reste, et sans l'espoir de leur être plus utile un jour avec la plume du scribe qu'avec l'aiguille de la ménagère, je ne les quitterais pas si longtems. Mais je veux, malgré les difficultés sans nombre que je rencontre, faire les premiers pas dans cette carrière épineuse. Je me suis enfin décidée à écrire dans *le Figaro*, et je suis charmée que vous y soyez abonné, ce sera une manière de causer avec vous, surtout si M. Delatouche a souvent la bonne idée de me faire faire des articles comme celui de *Molinara*, article dont le cœur a fait les frais plus que l'esprit. C'est dans son cabinet, à sa table, moitié avec lui, que j'ai écrit cette *Idylle* dont le bon public parisien (public excellent d'ailleurs et dont le métier est d'être dupe), cherchait le mot avec d'incroyables efforts le lendemain. Vous auriez ri de voir les bons bourgeois du café Conti... (vous connaissez sûrement le café Conti vis-à-vis le Pont Neuf? vous y avez déjeuné plus d'une fois, et moi aussi), vous auriez ri (que je dis) si vous les aviez vus, le nez sur *le Figaro*, et se donnant à tous les diables pour savoir quelle énigme politique leur cachait cette *Molinara* et ce polisson de moulin.

Il y en avait *d'aucuns* qui disaient : C'est un emblème ; d'aucuns qui répondaient : C'est un anagramme, et d'aucuns qui reprenaient : C'est un logogriphe. Qui donc est cette meunière? C'est Delphine Gay! — Oh! non, c'est la duchesse de Berry. — Bah! c'est la femme du dey d'Alger. — Dans tous les cas, c'est bien savant, car on n'y comprend goutte.

Moi je riais, non pas dans ma barbe, mais dans ma tabatière, et je leur disais d'un air mystérieux : — Messieurs, je sais de bonne part que c'est la femme du pape. — A quoi ils répondaient : — Pas possible? — Parole d'honneur!

Vous avez vu, depuis, un grand article intitulé *Vision*. M. Delatouche l'a trouvé très remarquable et *m'a prié* en quelque sorte de

le lui donner. Il est de Jules Sandeau, qui me l'avait confié et qui n'a pas été très content de le voir mutilé et raccourci. Il le destinait au *Voleur*, et moi je l'ai *volé* au profit du *Figaro*. Dans le même numéro, il y a une bigarrure (la première) qui fait grand scandale. Elle n'a rien de joli, mais, comme elle tombe d'aplomb sur le ridicule de la circonstance, les rieurs s'en sont emparés; le roi citoyen s'en est offensé, et M. Nestor Roqueplan, le signataire du journal, au moment de recevoir la croix (dont Sa Majesté n'est pas chiche d'ailleurs), se l'est vu refuser à cause de l'article susdit, dont il est responsable. *C'est pourtant moi qu'a fait ce coup-là!* J'en peux pas revenir et j'en ris à me démettre les mandibules. O auguste juste-milieu de La Châtre, que dirais-tu de mon impudence! M. Delatouche, de son côté, ne s'était pas gêné d'annoncer *des croisées à louer pour voir passer la première émeute que ferait M. Vivien.* Toutes ces gentillesses ont indisposé le roi citoyen et papa Persil, qui lui a dit comme ça : — Tonnerre de Dieu, sire, c'est trop fort! — Vous croyez? qu'a dit le roi citoyen, faut-il que je me fâche? — Oui, sire, faut vous fâcher. — Alors le roi citoyen s'est fâché, et voilà qu'on a saisi *le Figaro* et qu'on lui intente un *procès de tendance*. Si on incrimine les articles en particulier, le mien le sera *pour sûr*. Je m'en déclare l'auteur et je me fais mettre en prison. Vive Dieu! quel scandale à La Châtre! quelle horreur et quel désespoir dans ma famille! mais aussi ma réputation est faite, et je trouve un éditeur pour acheter mes platitudes et des sots pour les lire. Je donnerais 9 fr. 50 pour avoir le bonheur d'être condamnée. Je ne vous dis rien de la nouvelle Atala. Je l'ai avalée et il m'en souviendra! J'en ai eu le choléra-morbus pendant trois jours. Vous en verrez l'analyse un de ces jours dans votre journal, ô Atala! — Ote-toi de là!

Bonsoir, mon cher camarade, je vous embrasse de tout mon cœur. Écrivez-moi plus souvent et quand même vous seriez de mauvaise humeur. Est-ce que je n'ai pas aussi mes jours *nébuleux?* Quand je serai *cheux* nous, c'est-à-dire le mois prochain, quand vous vous ennuierez, vous viendrez me voir. Nous mettrons nos deux ennuis ensemble et nous tâcherons de les jeter dans l'eau pour peu qu'il y ait de l'eau.

Je ne vous dis rien de votre *affaire d'honneur*. Êtes-vous assez bête! je me réserve de vous laver la tête, mais ne recommencez pas souvent ces sottises-là. Adieu. — Bonsoir. — Embrassez pour moi votre mère et aimez-moi toujours *un brin*. Dites à M. Toubeau que je le porte dans mon cœur. Quant à *l'autre*, je ne sais pas qui vous voulez dire. J'en adore tant!

LA

RÉFORME JUDICIAIRE

III[1].

L'ESPRIT DE RÉFORME ET L'ESPRIT RÉVOLUTIONNAIRE.

Le tableau des épreuves que la magistrature a traversées depuis 1789, et la vue des transformations que la démocratie a fait subir aux corps des juges dans les deux républiques fédérales, nous ont préparés à comprendre les attaques dont notre organisation judiciaire est aujourd'hui l'objet.

L'esprit révolutionnaire veut détruire de fond en comble l'organisation créée sous le consulat et faire naître d'un coup de baguette un système où tout sera nouveau, hommes et institutions. La routine répond en déclarant que nos juridictions, le mécanisme de la justice, l'œuvre et le personnel sont au-dessus de tout éloge, que la haine et l'aveuglement peuvent seuls inspirer des attaques contre nos corps judiciaires. L'esprit de réforme écoute toutes les critiques, les pèse à leur valeur, les rejette ou les admet suivant la force de leurs preuves, tient grand compte du passé, ne le prend pas pour seul juge, ne méprise aucune plainte, ne refuse aucun conseil, fait l'enquête la plus sincère, ne part pas d'un système préconçu, mais aboutit à ce que la raison suggère; en un mot, il veut le progrès sans secousse, le recherche en ne se lassant point, en se préoccupant beaucoup des besoins publics, sans s'effrayer des clameurs, mais en prêtant l'oreille à toutes les doléances d'où qu'elles viennent.

(1) Voyez la *Revue* du 1er décembre 1880 et du 1er janvier 1881.

Depuis soixante-dix ans, notre organisation judiciaire a traversé toutes nos révolutions, sans que les principes posés au commencement du siècle aient reçu quelque atteinte. Il est évident que les trois ordres de juridiction, le système de la justice civile et de la justice criminelle, les ressorts et les compétences conviennent dans leur ensemble aux mœurs et à l'état de notre société. Il peut y avoir plus d'un détail à remanier, plus d'une retouche à faire, mais le dessin général est bon.

Nous nous proposons d'examiner rapidement les changemens qui ont été réclamés, de voir dans quelle mesure ils seraient avantageux, s'ils ont été inspirés par un esprit de réforme sage ou chimérique. Nous indiquerons ensuite les modifications que l'expérience suggère et que, suivant nous, la prudence impose.

La suppression de l'appel, le juge unique à tous les degrés et le jury civil, telles sont les propositions qui, jointes ou séparées, ont été mises en avant par les adversaires les plus résolus de notre organisation judiciaire. Ce n'est pas ici la place de discuter à fond ces réformes. Il y a des heures où certaines utopies sont menaçantes; d'autres où les théories ne sont pas en faveur. Le droit d'appel n'est guère attaqué de nos jours que pour servir de prétexte à la destruction des cours, le juge unique n'est préconisé qu'afin d'aider à la suppression des tribunaux. Le jury civil trouve peu de partisans, mais ils essaient de remédier à leur rareté par une ardeur qui tient du prosélytisme. Nous croyons que, de ce côté, le péril n'est pas sérieux : le peuple respecte ses juges, mais les croit faillibles; il tient à l'appel; il a confiance dans la délibération, et s'il s'incline devant le juge unique de son canton, c'est précisément parce qu'il sait qu'une révision est possible. Enfin, le jury civil aurait tous les mérites qu'il ne saurait prévaloir contre deux objections : la preuve, facile à donner, de la charge qu'il imposerait aux justiciables, et ce fait que les peuples les plus attachés au jury criminel voient décliner la faveur attribuée au jury civil. La nature de ces projets et l'accueil qu'ils ont reçu sont la meilleure démonstration de la valeur de notre organisation. L'opinion des jurisconsultes est faite : le barreau est partisan du système général de notre justice. Où trouver de meilleurs témoins, des appréciateurs plus compétens et plus dignes de guider l'opinion publique? Il est donc permis de dire, sans crainte de se tromper, que la France est attachée à ses tribunaux, qu'elle ne les verrait pas bouleverser sans répugnance, qu'elle veut les perfectionner, non les détruire.

Non-seulement il est facile de discerner ce qu'elle ne veut pas; mais, chose plus rare, il est assez aisé de découvrir ce qu'elle souhaite. Sous tous les régimes on a demandé avec une singulière unanimité la réduction du nombre des juges, afin que leur situation fût relevée.

Ce n'est pas un fait insignifiant que cet accord de tous les partis en un tel sujet. La démocratie veut d'ordinaire, on le sait, la multiplication des fonctions publiques. Or le mouvement que nous signalons agit au rebours. Il est donc impossible de nier qu'il ne soit profond. L'insuffisance des traitemens, à tous les degrés, la rareté des candidats de mérite pour les justices de paix, la médiocrité de certains juges, le besoin d'avancement excité et justifié par la parcimonie du budget, ont fait naître chez tous ceux qui approchent de la justice les mêmes réflexions et les mêmes vœux. En examinant successivement nos juridictions et les modifications dont elles sont susceptibles, nous n'aurons donc rien à demander à l'imagination, il nous suffira de combiner et d'écrire ce qui est dans l'esprit des hommes les plus expérimentés.

I.

Il n'est personne qui, ayant à se prononcer sur les juges de paix, n'ait souhaité des magistrats plus instruits et mieux garantis contre l'invasion de la politique. Entre les écrivains partis des points les plus opposés, l'accord est absolu sur ces deux besoins. C'est à ce prix que l'institution fondée par la constituante peut être régénérée.

Nos lois administratives en se compliquant, nos lois judiciaires en créant une compétence plus étendue ont rendu nécessaire l'attribution de ces fonctions à un homme spécial. Thouret avait dit « qu'un homme de bien, pour peu qu'il eût d'usage et d'expérience, pouvait être juge de paix. » Depuis quarante ans, nos lois ont donné à cette affirmation le plus complet démenti : ce n'est pas l'expérience qui suffit à démêler les difficultés souvent inextricables que soulèvent les actions possessoires, les exceptions, l'interprétation des règlemens administratifs. Il n'est pas un membre de la cour de cassation qui ne sache que la nature de sa compétence oblige souvent un juge de paix à faire une œuvre intellectuelle plus délicate qu'un juge d'un siège plus élevé. A cette difficulté si l'on ajoute l'obligation de se décider seul, d'écouter les parties en leurs explications confuses, de ne pas entendre des interprètes du droit éclaircir devant lui la cause ou, s'il s'en présente, de se défier de leur intervention, le devoir de laisser entrer à toute heure en son cabinet ceux que dans le canton une difficulté de droit alarme, la nécessité de répondre à chacun, de dissiper les doutes, de ne rien ignorer de la loi, et tout cela sans autre secours que de rares ouvrages et des collections incomplètes, on se fera à peine l'idée de ce que réclament ces fonctions modestes, qui exigeraient, pour être dignement remplies, autant de science que de vertu.

Nous connaissons quelques exceptions, dignes modèles de ce portrait, mais combien elles sont rares! Le mouvement de centralisation qui a dépeuplé les campagnes au profit des villes et qui soulève les plaintes des agriculteurs est bien plus sensible parmi les notables du canton, et un département peut se tenir pour favorisé quand le chef-lieu d'arrondissement n'a pas subi l'effet de cette émigration. Aussi est-il impossible de trouver en certains cantons des candidats convenables. De là cette déplorable coutume de faire venir de loin le juge de paix et de jeter ainsi dans un bourg rural un magistrat qui ne connaît ni les usages locaux qui éclaireraient sa justice, ni les mœurs d'une contrée. Ce système n'a pas seulement affaibli l'influence du juge, il a altéré son caractère. Tel personnage déclassé, que nul n'aurait osé proposer au garde des sceaux pour un siège en son arrondissement, a pu briguer, en récompense de je ne sais quel service électoral, une justice de paix éloignée de la ville où il est trop connu. Il serait profondément injuste de dire que tous les juges de paix sont des hommes qui n'ont pu réussir dans leur profession première, mais il serait également injuste de nier qu'il n'est pas de déclassé de la politique ou de la basoche qui ne se soit cru propre à être juge de paix, et que malheureusement, dans ce rêve de leur ambition, tous n'ont pas échoué.

Il ne suffit pas de choisir, par un des moyens dont nous parlerons plus loin, un magistrat capable ayant des racines dans le pays et entouré de l'estime publique : il faut que le nouveau magistrat soit assuré contre les volontés d'un ministre qui serait l'instrument trop docile des caprices ou des vengeances locales. L'inamovibilité a été demandée; mais le corps des juges de paix est tel qu'une assimilation complète avec la magistrature est quant à présent impossible. Lorsque leur niveau sera plus élevé, leur capacité moins contestée, l'inamovibilité pourra leur être conférée. Jusque-là il faut leur accorder une protection sérieuse, non une garantie absolue; il pourrait être décidé que les révocations ou déplacemens n'auraient lieu que sur avis conforme des cours d'appel, qui exerceraient à l'égard des juges de paix une sorte d'action disciplinaire (1). En dehors de mesures délibérées et motivées, le juge serait assuré de demeurer sur son siège. En certains cas, nous voudrions que l'inamovibilité pût lui être conférée. Dans chaque arrondissement, un certain nombre de juges de paix recevraient comme marque d'honneur le titre et les fonctions de juge suppléant au tribunal de première instance. Ce serait la récompense de leur mérite et le point

(1) La constitution belge a accordé aux juges de paix l'inamovibilité, mais en revanche elle a exigé d'eux les mêmes garanties de capacité que pour les membres des tribunaux, c'est-à-dire le grade de docteur en droit.

de départ de nouveaux travaux ; car, à partir de ce moment, ils seraient appelés à siéger aux audiences du tribunal.

Ce choix de quelques magistrats d'élite par la cour, qui récompenserait de la sorte le mérite modeste des juges de paix, serait plus favorable à l'administration de la justice que la fusion en une grande compagnie judiciaire de tous les juges de paix d'un canton (1), élevés tout d'un coup au rang de juges au tribunal, sans distinction de la valeur de chacun. Dans l'état de notre magistrature cantonale, on a vu pour quelles raisons nous nous refusions à demander dès à présent une inamovibilité qui serait prématurée. Agir autrement serait accorder à plusieurs une faveur imméritée et surexciter des ambitions sans profit pour la justice.

On a proposé de leur donner des assesseurs. L'institution serait utile, si elle était limitée. Il serait périlleux de placer à côté du juge de paix des jurés permanens. Inutiles si leur rôle était effacé, ils deviendraient dangereux s'ils opprimaient le juge. Quelle pourrait être leur action dans les questions de droit, dans les comptes, dans les débats variés que l'esprit d'un seul magistrat démêle, en faisant à l'audience une sorte d'instruction rapide qu'entraverait la présence de plusieurs juges ? Tout au contraire leur action serait féconde, quand un usage local est invoqué devant le juge de paix. Le magistrat est souvent fort embarrassé. S'il n'appartient pas à la contrée, s'il n'en connaît pas les coutumes rurales, et qu'une question de métayage, de culture, ou de bornage soit soulevée par une des parties qui fait appel aux usages du canton, le juge de paix sent le désir d'interroger les anciens du pays pour vérifier la pratique locale. Il n'est pas un magistrat rural qui n'ait plus d'une fois dans sa carrière judiciaire éprouvé ce besoin. Pourquoi en une catégorie spéciale d'affaires qui comportent des solutions diverses suivant l'usage des lieux, deux ou quatre notables ne seraient-ils pas adjoints au juge ? On aurait soin de prendre les anciens de la commune. Le tribunal chargé de dresser la liste ne pourrait désigner pour remplir ces fonctions que des citoyens âgés de plus de quarante ans : les anciens maires et adjoints seraient inscrits de droit. Ainsi, dans chaque canton, il y aurait un certain nombre d'hommes associés à l'œuvre de la justice. Le fonctionnement de la loi de 1871 sur le jury des loyers a donné aux juges de paix de Paris une grande autorité. L'irritation était des plus vives, beaucoup de locataires se refusaient au paiement, des propriétaires déniaient toute transaction. Le juge de paix, appuyé sur les jurés, a accommodé plusieurs

(1) Discours de M. le procureur-général Dauphin, prononcé le 3 novembre 1880 à la rentrée de la cour d'appel de Paris.

milliers de procès, et ceux-ci ont donné au magistrat une autorité que sans eux il n'eût point possédée. Les jurés ont emporté une opinion plus haute de la justice : en la voyant à l'œuvre, ils ont compris les sentimens qui l'inspiraient. Sous une double forme, il y a eu profit pour la société, qui voyait du même coup la paix rétablie et le respect accru.

A l'aide de ces réformes, la situation du juge de paix serait déjà profondément modifiée. L'élévation de son traitement achèverait de lui donner une autorité qui lui fait trop souvent défaut. Le minimum de 1,800 francs, c'est-à-dire un peu moins de 5 francs par jour, est dérisoire et ne peut être conservé. Pour quelques-uns, nous le savons, c'est la misère. Si l'on veut recruter la magistrature cantonale parmi des hommes capables, il faut offrir aux candidats un traitement qui leur permette de vivre et donner au juge les moyens de se faire respecter. Le minimum devrait être porté à 3,000 francs. La nécessité de payer convenablement les juges pour assurer leur indépendance est tellement impérieuse que nous ne craignons pas d'accroître sensiblement le budget de la justice. Pour réaliser des économies, on propose l'union de deux cantons : ce système troublera les coutumes sans profit sérieux. C'est d'ailleurs une réforme toute locale qui ne peut dépendre de la statistique et qui doit être subordonnée à l'avis des compagnies judiciaires.

« Mais, nous dit-on, le juge de paix est inoccupé, et la réforme nécessaire est l'élévation de sa compétence. » Si le législateur accordait aux juges de paix ce funeste présent, ils seraient perdus. Lorsque leur capacité se sera élevée, il pourra être question d'étendre leurs attributions. Jusque-là, il n'en faut pas parler. La confiance publique doit précéder l'extension des compétences. Lorsque les incapables auront été exclus, lorsque la sécurité sera rentrée dans le cœur des juges, qu'ils auront perdu ce sentiment d'instabilité qui les paralyse, on pourra songer à leur remettre de nouveaux pouvoirs.

On a raison de parler des juges de paix italiens qui, sous le nom de préteurs, exercent au premier degré une juridiction considérable ; on peut citer l'exemple des juges de paix français en Algérie, dont la compétence étendue rend les plus grands services. En Italie comme dans nos possessions d'Afrique, ces magistrats inférieurs sont recrutés parmi les jeunes gens les plus capables. En donnant pour juges au peuple les hommes les plus distingués, on lui apprend à honorer la justice.

Toutes les réformes que nous venons d'indiquer seraient impuissantes si elles n'avaient pas pour résultat de mettre le juge de paix à l'abri des préoccupations politiques. C'est là l'écueil sur lequel est venue se briser son influence. Lorsque, pendant près de vingt

ans, un fonctionnaire révocable a été chargé de recueillir des renseignemens politiques sur les habitans de son canton, les habitudes de respect sont perdues. Il faut de longs et persévérans efforts pour faire sortir les juges de paix de l'arène où ils sont descendus; malheureusement, les coutumes mauvaises sont difficiles à détruire. En février 1870, le ministre de la justice faisait une tentative honorable; trois mois plus tard, dans la mêlée du plébiscite, les procureurs-généraux trouvaient commode de se servir des juges de paix. M. Dufaure adressa les circulaires les plus fermes, et il en maintint avec rigueur l'exécution; le succès commençait à couronner ses efforts, quand un changement de cabinet a précipité de nouveau les juges de paix dans les périls de la politique. Sous prétexte d'exclure les juges appartenant aux partis hostiles, le garde des sceaux est sommé de remplacer tous ceux qui n'ont pas prêté foi et hommage à l'influence qui domine dans l'arrondissement. Le juge de paix qui ne veut pas obéir aux injonctions des meneurs du comité électoral est dénoncé au député, qui met en demeure le ministre d'en débarrasser sa circonscription. Aux époques troublées, la plus implacable haine est celle que les hommes de parti portent à l'homme qui ne veut être l'esclave d'aucun parti.

Plus l'indépendance du juge de paix est compromise, et plus sont urgentes les réformes dont nous réclamons l'accomplissement: nomination sur la présentation du tribunal et des personnes les plus compétentes de l'arrondissement, traitemens accrus, institution des assesseurs en certaines matières, certitude de n'être plus déplacés ou destitués suivant les caprices ou les délations politiques, participation aux travaux du tribunal comme une récompense de leur dévoûment à l'œuvre de la justice, tels sont les progrès qui feraient de nos magistrats cantonaux, sans bouleverser nos lois ni nos mœurs, le fondement le plus solide de tout l'édifice judiciaire.

II.

L'établissement d'un tribunal au centre de l'arrondissement n'était pas seulement un acte de sagesse politique, c'était une proportion heureusement trouvée et en complète harmonie avec les besoins des populations. Aussi la réaction contre ce qu'avaient fait la révolution et l'empire n'essaya-t-elle pas sérieusement de renverser les bases posées sous le consulat. Des critiques dirigées en 1815 contre la multiplicité des tribunaux il ne resta rien; c'était un prétexte habilement choisi pour obtenir le remaniement du personnel et la restauration s'écoula sans que la question fût de nouveau agitée.

Ceux qui résistent par habitude d'esprit à toute réforme seraient

bien tentés d'attribuer aux mêmes causes la campagne ouverte pour obtenir la suppression des petits tribunaux. Ce serait une profonde erreur. Parmi les adversaires des petits tribunaux, il y a des ennemis de la magistrature, nous ne cherchons pas à le nier, et de ceux-là on sait ce que nous pensons; mais, depuis trente ans, il s'est produit des faits nouveaux qui ont changé dans notre pays les relations sociales, en rapprochant les distances. Au moyen des chemins de fer, les chefs-lieux d'arrondissement se sont trouvés en contact avec le chef-lieu du département. Cette transformation a été accompagnée d'un déplacement des populations. Le courant qui portait l'habitant des campagnes vers les villes s'est accru dans une proportion qui déroutait les calculs. En même temps le développement de l'industrie a créé des agglomérations immenses. La propriété foncière, jadis la seule, a été éclipsée par l'éclat des fortunes mobilières; les intérêts qui sont la source des procès se sont transformés comme la richesse publique. Aux contestations nées de la possession du sol ont succédé les litiges soulevés par les sociétés formées à Paris pour les exploitations les plus diverses. Les capitaux ont pris la place de la terre. Cette métamorphose a diminué le nombre des procès. D'autres causes agirent dans le même sens : l'interprétation des lois de plus en plus claire, la fixité du cadastre, l'état civil mieux tenu, le progrès des lumières, exerçaient une action lente. Depuis huit ans, à la suite de nos désastres, l'élévation des droits d'enregistrement a contribué à calmer le zèle des plaideurs. De cette décroissance provenant de tant d'élémens divers sont nés les projets de réduction des tribunaux. En 1848, quelques-unes de ces causes commençaient à peine à se faire sentir; les propositions furent écartées sans que l'assemblée y prêtât attention. Depuis dix ans, il n'est pas une année qui n'en ait vu éclore une nouvelle, pas un parti politque qui n'ait, sous une forme plus ou moins voilée, reconnu la nécessité de la réduction des tribunaux.

Ainsi il est généralement admis que le personnel des juges est trop considérable en France; que beaucoup de tribunaux manquent d'occupation et ne trouvent point dans la besogne qu'ils accomplissent la justification de leur existence. Si nous interrogeons la statistique, nous trouvons plus de douze tribunaux qui ne jugent pas 100 affaires par an (1), trente-huit qui en jugent de 100 à 150, cinquante-huit de 150 à 200; en résumé, plus de cent qui n'ont pas à leurs audiences la valeur de 200 affaires dans toute l'année. Se rend-on compte de pareils chiffres? Sans les rapprocher de ceux de Paris, où le même mode de calcul donne environ 1,500 affaires

(1) Encore, pour arriver à ce chiffre, devons-nous ajouter aux affaires civiles jugées contradictoirement et comptées pour une unité, les affaires correctionnelles et les affaires commerciales évaluées pour un tiers.

par chambre, — des grandes villes qui dépassent 4 à 500, — si nous les comparons à des chefs-lieux où ne siège qu'une chambre, nous trouvons soixante-six tribunaux réellement occupés, c'est-à-dire où plus de 300 affaires sont expédiées par trois ou quatre magistrats. Pour une chambre, 400 affaires étant la moyenne convenable, on peut assurer que les cent tribunaux qui jugent la moitié de ce chiffre n'ont pas une occupation suffisante.

La statistique, loin d'inspirer la défiance qui accueille souvent ses données lorsqu'elles semblent favoriser une thèse, doit être ici crue sur parole; chez les magistrats qui en adressent à la chancellerie les élémens et qui en contrôlent, lors de la publication, la rigoureuse exactitude, existe un désir ardent de sauver le tribunal. Le substitut, tout en maudissant le siège auquel il est attaché et en cherchant tous les moyens d'en sortir, n'hésite pas plus que le greffier à compter par amour-propre, dans les cas douteux, un incident pour une affaire.

Le fait est donc incontestable ; il y a plus d'une juridiction où les audiences ne demandent au magistrat que peu de jours dans la semaine et peu d'heures dans la journée, où le tribunal est inoccupé en fait, où le président et l'un des juges passent une partie de l'année dans une propriété voisine, où le procureur de la république et son substitut sont alternativement absens, le parquet ne pouvant raisonnablement occuper deux magistrats, de telle sorte qu'à part le rendez-vous hebdomadaire pour une ou deux audiences, tenues coup sur coup, le tribunal n'est représenté sous une forme permanente que par un membre du parquet et le juge d'instruction.

Dans cette existence vide que mènent des hommes instruits, ce qui nous inquiète, c'est le marasme de l'esprit dans lequel risque de s'atrophier leur intelligence. Nous ne sommes pas là en présence de vieillards parvenus à l'âge du repos, mais d'hommes jeunes, ayant accepté des postes de début et tout animés du désir de montrer leur valeur. Ils avaient rêvé, en arrivant, de trouver un champ ouvert à leur activité; ils sont dans l'âge où le caractère et les habitudes se forment, à l'époque de la vie où s'amassent la science et l'expérience qui feront le jurisconsulte. Et cependant ils ne voient venir ni affaires civiles ni affaires correctionnelles! Si le procureur de la république ne s'absente pas, le nouveau substitut n'aura pas même une audience. Il se débat dans l'inaction contre l'invasion d'une paresse qu'il ne connaissait pas; s'il n'a pas en lui-même l'énergie de se créer un aliment suffisant, s'il ne possède pas les moyens de faire parvenir en une ville où ne se rencontre aucune ressource les instrumens de travail, il est condamné à se déshabituer du labeur et de l'étude. Que de plaintes nous avons entendues! quelles amères déceptions chez ces jeunes gens si heu-

reux la veille de leur nouveau titre, nous parlant avec effroi du vide absolu de leurs fonctions, et des collègues dont le précoce engourdissement était l'image de ce qu'eux-mêmes, après quelques années de vie semblable, étaient condamnés à devenir! — Quand on songe que, dans ces postes de début, où presque tous les magistrats passent, une élite seulement échappe à cette consomption intellectuelle, on ne s'étonne plus que la chancellerie, dans l'intérêt même de la magistrature, ait poursuivi pendant dix ans sous tous les ministères la recherche d'une solution.

La première pensée qui se présente à l'esprit est la suppression des tribunaux les moins occupés. On montre la statistique de tel siège où vingt affaires civiles sont inscrites au rôle annuel; on demande s'il est possible de conserver un personnel complet pour une telle juridiction et on attend avec confiance la réponse du législateur. — A quelles limites faut-il s'arrêter? supprimera-t-on les douze, les cinquante, les cent tribunaux les moins chargés? Ici commence l'hésitation. Les plus hardis n'ont pas ces scrupules : ils proposent l'organisation d'un tribunal par département, et suppriment sans pitié tous les tribunaux d'arrondissement.

Nous n'admettons aucun de ces projets. Assurément le plaideur ayant quelque aisance n'aurait pas de peine à se rendre au chef-lieu du département; mais lorsqu'une modification législative rend les frais plus lourds, ce n'est pas aux contribuables aisés qu'il convient de penser, c'est à la masse des justiciables, à celle qui se rend en carriole, le plus souvent à pied, trouver le juge et qui a besoin de ne gaspiller inutilement ni une journée de son travail, ni une heure de son temps. Pour ceux-là, une suppression du tribunal est le plus pesant des impôts ou, pour mieux dire, c'est la justice mise hors de portée, ce sont des transactions onéreuses qu'ils préféreront souscrire plutôt que faire un voyage de deux jours.

En vain, nous montrera-t-on la ligne de fer qui relie le chef-lieu d'arrondissement au chef-lieu du département. Entre ces deux points, nous dit-on, il ne faut pas plus de temps aujourd'hui que le paysan n'en consacrait, il y a trente ans, à aller au chef-lieu de son canton. — Ce raisonnement ne s'applique qu'aux habitans de la ville. Pour eux seuls, la distance sera courte et ils ne perdront qu'une journée, mais il faut songer aux autres extrémités de l'arrondissement, aux cantons éloignés du chemin de fer, à toutes ces communes dont les maires, les gardes champêtres, les autorités de toute sorte ont sans cesse affaire à la sous-préfecture, qui ont pris depuis trois générations l'habitude d'y trouver la justice dans ses élémens complets, l'action publique aussi bien que le juge, la solution d'une affaire civile comme la répression pénale. Aller au chef-lieu d'arrondissement, ce n'est pas se déplacer, c'est encore être

chez soi : le paysan y est connu et y connaît tout le monde. Au chef-lieu de département, il est perdu. L'obliger à s'y rendre, c'est lui imposer un sacrifice, c'est altérer la pensée de la constituante lorsqu'elle voulut si sagement que la justice fût portée aux pauvres.

A-t-on calculé exactement les frais de transport à la charge des plaideurs? les indemnités aux témoins? aux experts? C'est se tenir au-dessous de la vérité que de prédire un accroissement du tarif s'élevant au triple et au quadruple.

Les justiciables souffriraient donc d'une réforme qui serait tout au profit des magistrats ; les plaideurs seraient contraints de se déplacer pour que quelques juges, rehaussés par la constitution de plus nombreuses compagnies, siégeassent commodément dans les grandes villes. L'avantage du plus grand nombre n'est pas douteux. Voyons si, à d'autres points de vue, l'intérêt public commande une modification.

Quel sera le premier effet de la suppression du tribunal dans l'arrondissement qui en sera l'objet? Le mécontentement sera universel : nous venons d'en dire les raisons pour les justiciables. Les habitans de la ville seront bien plus irrités. Pour elle, c'est une déchéance. En perdant le tribunal, elle tombe au rang de chef-lieu de canton. Ce n'est pas le sous-préfet, personnage mobile et solitaire, sorte de délégué voyageur qu'envoie le gouvernement central et qui n'a pas le temps de prendre racine, qui communique à la ville le mouvement et la vie ; c'est le tribunal, son président, ses trois juges, ses deux magistrats du parquet et autour d'eux les officiers ministériels, avoués et avocats, appartenant aux anciennes familles du pays, propriétaires de pères en fils. Qu'on songe à tout ce qui vit autour des quinze familles atteintes et qu'on se demande ce que deviendra la petite ville ainsi décapitée. « Les Parisiens, disait en 1849 un député de la gauche, peuvent perdre quelques-uns des magistrats de leurs cours souveraines, à peine ils s'en apercevront en traversant leurs écoles, leurs musées, leurs bibliothèques ; mais, dans une pauvre ville de province, mutilez la magistrature, éteignez tous ces modestes foyers d'où rayonne quelque lueur de science et de poésie, et dites-moi ce qui restera : des rues silencieuses, des places désertes, une population dont l'âme s'étiole et s'éteint (1). » Ainsi s'exprimeraient les habitans des chefs-lieux privés de leurs tribunaux. Ils prédiraient à coup sûr la chute des petites villes, dont cette mesure déterminerait l'inévitable et fort prompte décadence. Et quel moment choisiraient les pouvoirs publics pour une telle transformation? Celui où l'on s'effraie, non sans raison, du courant qui emporte de plus en plus vers les grandes villes la popu-

(1) Discours d'Antony Thouret 1849, *Moniteur*, p. 436.

lation et la vie. C'est au milieu des inquiétudes que cause une centralisation excessive que le gouvernement accélérerait ce mouvement, en dépouillant les petits centres d'un des élémens de leur activité. Au point de vue social, ce serait une faute grave dont le contre-coup politique ne manquerait pas d'être funeste au gouvernement qui l'aurait commise.

Dans quels arrondissemens la suppression serait-elle opérée? Si nous consultons la statistique, les tribunaux les moins occupés sont situés dans les pays de montagnes, dans des régions où la nature du terrain a empêché le développement rapide des voies de communication. Si on recule devant tant d'obstacles et qu'on propose de réduire les suppressions aux tribunaux des arrondissemens dont la viabilité est satisfaisante, on se trouvera amené à cette bizarre anomalie de maintenir les tribunaux les moins importans et d'annexer des sièges plus occupés, au risque d'exciter des jalousies légitimes et de blesser l'équité.

A côté des intérêts en souffrance, il y a des droits qui ne peuvent être impunément méconnus. Les avoués, les greffiers sont propriétaires de leurs charges. La suppression du tribunal entraîne une dépossession immédiate, une véritable expropriation. Il est impossible de leur enlever leurs charges sans indemnité préalable. Il faut donc rembourser les offices. Quel que soit le sacrifice budgétaire, que les chambres soient prodigues et votent des millions, le froissement des intérêts sera tel qu'il faudra laisser passer une génération avant de voir la plaie se guérir. Mais qu'on y prenne garde : aucun des projets de remboursement ne met la dépense à la charge exclusive de l'état. Par un calcul dont le point de départ est très équitable, on tient compte de l'augmentation du nombre des affaires au profit des avoués du tribunal du chef-lieu et on leur demande de contribuer à l'extinction des offices. Le principe est excellent, mais la mesure de cette contribution, qui osera la fixer? Qui nous dira le nombre des affaires qui iront du tribunal supprimé au tribunal conservé? Qui nous dira celles qui se perdront en route? Qui pourra fonder sur une hypothèse aussi vague l'établissement d'un droit? Et quelles que soient les bases du calcul, n'est-on pas certain d'ajouter au mauvais effet de la loi en excitant le mécontentement des officiers ministériels aussi bien dans le chef-lieu du département que dans la ville où ils sont supprimés?

Admettons que, pour un instant, les chambres soient d'humeur à payer largement la réforme, que les indemnités apaisent ces irritations légitimes, il y a des nécessités que l'argent ne pourra pas satisfaire. Que deviendraient les intérêts supérieurs d'ordre public qui sont confiés aux magistrats? Nous avons dit que les justiciables iraient à grands frais porter leurs procès civils au chef-lieu du

département; mais la justice criminelle ne souffre pas de telles lenteurs. Le procureur de la république et le juge d'instruction, qui doivent l'un et l'autre se transporter sans retard sur le lieu du crime, pourront-ils arriver à temps? Ne parlez pas ici de déplacer le justiciable. Ni l'incendiaire ni l'assassin n'ont l'habitude d'aller chercher la justice. Il faut de toute nécessité qu'elle apparaisse promptement au milieu de populations terrifiées par le crime et qu'un magistrat dirige les recherches. C'est une première satisfaction accordée à la vindicte publique : ce n'est pas la moins vive. Un juge de paix n'aurait pas, dans l'état de nos mœurs, la même action. Il faut la double impulsion du chef du parquet et du juge. En l'éloignant, n'en doutez pas, vous affaiblissez la répression pénale.

Ainsi les obstacles s'accumulent devant la réforme : embarras politiques et sociaux, difficultés judiciaires, tout se mêle, tout s'unit pour rendre impossible la suppression des tribunaux. Et pourtant leur utilité ne répond pas au nombre des magistrats qu'ils retiennent dans la petite ville. Il faut donc à la fois les conserver pour les besoins des justiciables, les supprimer dans l'intérêt des juges. Comment concilier ces deux nécessités qui s'imposent à titre égal au législateur? Ce problème n'est pas insoluble. Il existe un moyen de maintenir le tribunal d'arrondissement en lui enlevant le personnel oisif.

En examinant la constitution d'un tribunal, on distingue les magistrats dont les fonctions sont pour ainsi dire intermittentes et ceux dont la présence permanente est indispensable. Le procureur de la république doit être présent pour recevoir les plaintes, le juge d'instruction pour les instruire, le président pour le service des référés et des ordonnances. En dehors de ces trois magistrats, les autres juges sont libres de travailler dans leur cabinet ou de vaquer à leurs affaires privées, quand l'audience ne les réclame pas, c'est-à-dire cinq jours sur sept dans les tribunaux peu occupés. Or les trois magistrats nécessaires peuvent être réduits à deux. Rien ne serait plus simple que de donner au juge d'instruction le droit de rendre les ordonnances sur requête et sur référé. Qui ne sait que dès à présent le président qui s'absente lui délègue sans inconvénient ce pouvoir? Ainsi chaque arrondissement conserverait, avec deux magistrats résidens, toutes les fonctions indispensables aux parties en cas d'urgence; rien ne serait changé à la police judiciaire, à l'instruction criminelle; aucun intérêt civil ne serait atteint.

Comment le tribunal ainsi mutilé pourrait-il tenir ses audiences? On sait que les audiences des petits tribunaux sont aussi courtes que rares. Deux ou trois par semaine figurent sur les registres des greffiers. Une audience, deux tout au plus, si elles étaient bien

remplies, suffiraient amplement à l'expédition des affaires; les dates des audiences, plus ou moins rapprochées, suivant les besoins, seraient fixées à l'avance. Au jour indiqué, les deux juges nécessaires au complément du tribunal viendraient du chef-lieu du département (1). Ils séjourneraient le temps indispensable pour épuiser le rôle, et ainsi, dans ces audiences, les affaires s'expédieraient sans retard comme sans dérogation aux usages consacrés.

Aucun centre judiciaire n'est détruit; les relations entre les tribunaux, les compétences sont les mêmes. Les plaideurs qui ont l'habitude de se rendre, pour entendre plaider leur affaire, chaque semaine à l'audience la verront s'ouvrir à la même heure. Que leur importe dès lors que les trois magistrats ne soient pas habitans de la même ville? Ont-ils à s'occuper du domicile de leurs juges? Du moment où les magistrats sont entourés des garanties de capacité, que le personnel du tribunal est connu, que ses élémens sont fixes, le voyage qui les amène est étranger au justiciable, qui n'a ni raison de s'en alarmer ni le droit de s'en plaindre.

Les conditions dans lesquelles s'accomplirait la réforme sont tout indiquées : prenons pour type le département d'Eure-et-Loir, que sillonne le réseau de chemin de fer le plus complet. Le personnel des tribunaux de Dreux, de Nogent-le-Rotrou et de Châteaudun serait réuni à celui de Chartres. De sept, le tribunal de Chartres verrait s'élever le nombre de ses juges à seize. De ce chiffre, il faut déduire les trois juges qui devront présider aux sièges des tribunaux d'arrondissement et que le garde des sceaux désignera pour trois ans sur la présentation du premier président. Le tribunal de Chartres, composé de treize membres résidens, sera trop nombreux, il devra être réduit par voie d'extinction, et comme ce mode de réduction, le seul respectueux des droits acquis, serait fort long, il conviendrait de chercher un expédient, tel que le droit donné au garde des sceaux, non certes de choisir ses victimes, mais de conférer aux magistrats, sur leur demande, la pension de retraite avant l'âge légal. Ce travail achevé, le nombre des magistrats du parquet dans le département serait réduit de trois, celui des juges de six. Le tribunal de département serait pourvu avec les sept magistrats conservés. Ce chiffre est largement suffisant pour assurer le service de douze heures d'audience que tiennent par semaine les juges du tribunal et pour trouver le temps dans les cinq jours libres d'aller présider l'audience d'arrondissement.

Si, en France, les conditions de viabilité permettent de réunir

(1) Dès que la capacité des juges de paix le permettrait, nous voudrions que l'un de ceux qui auraient été pourvus du titre de juge suppléant au tribunal fût convoqué pour ces audiences; un seul juge viendrait de la sorte du chef-lieu du département.

actuellement le personnel de cent cinquante sièges, quatre cent cinquante magistrats de tribunaux seraient supprimés (1).

Lorsque ce système a été proposé, le 15 novembre 1876, par M. Dufaure, alors garde des sceaux, dans le projet présenté au sénat, l'attention publique était distraite. Beaucoup de magistrats niaient encore la nécessité d'une réforme ; on pensait que les tribunaux d'arrondissement, sous leur forme actuelle, pouvaient être sauvés; on ne parut frappé que de la nécessité imposée aux magistrats de se rendre du chef-lieu du département au chef-lieu d'arrondissement. Il semblait que le juge ne pût, sans déroger, se déplacer pour aller tenir une audience.

Ce sont là des exagérations qui compromettent la magistrature en voulant la mettre dans une sphère à part. Nous avons vu dans d'autres pays des juges voyager pendant des mois entiers pour rendre la justice dans de longs circuits, passer par tous les wagons et toutes les voitures publiques sans que le respect cessât de les entourer. A ces singuliers scrupules quel démenti ne donnent pas nos conseillers de cour d'appel trouvant à leur arrivée dans les villes d'assises un prestige qu'ils doivent à la distance autant qu'à leur rang! quand le juge venu pour présider arrivera du chef-lieu du département, qu'on se rassure, nul ne songera à récuser son autorité, Est-ce donc la fatigue imposée aux magistrats qui doit nous empêcher de soutenir la réforme? En vérité, pour un certain nombre de tribunaux, cet argument ne semble pas sérieux. A-t-on calculé les difficultés que le juge de Versailles rencontrerait s'il lui fallait aller à Rambouillet pour y tenir chaque semaine une audience? En trente-huit minutes par l'express, en une heure par les trains lents, il se rendrait à Rambouillet et reviendrait chaque soir. Il est vrai que nous choisissons un des voyages les plus simples; mais sait-on qu'il y a plus de cinquante tribunaux qui sont séparés par des distances aussi courtes? Pour de tels déplacemens, quelle objection peut-on découvrir? Dans le tribunal le plus occupé de France, combien de magistrats, combien de membres du barreau qui chaque jour se rendent dans le chef-lieu du département voisin où est fixée leur résidence! Or nous ne songeons pas à appliquer la réforme à des tribunaux exigeant comme celui de Paris cinq audiences par semaine. — Il y a mieux : les mœurs semblent avoir précédé la loi. En certains sièges, les magistrats habitent presque tous le chef-lieu du département et viennent au tribunal pour les audiences. L'impossibilité alléguée par les adversaires du

(1) Le projet déposé par M. Vente le 18 novembre 1875 concluait à la suppression de 218 magistrats de tribunaux. Rédigé par des magistrats après examen des travaux de chaque siège, il donnait les résultats les plus précis. Il y aurait à examiner quelles réductions pourraient être faites de ce chef.

projet ne repose sur aucune base; ni la dignité ni la fatigue ne peuvent faire repousser ce système.

Il faudrait, en vérité, s'entendre et pour cela discuter sans réticences. Que veulent les adversaires du projet? qu'espèrent-ils? Conserver indéfiniment sous leur forme actuelle les tribunaux d'arrondissement. Il n'y faut plus songer. De tous côtés, les critiques s'accumulent. Parmi les magistrats, comptez ceux qui défendent l'état actuel sans changemens d'aucune sorte; vous serez frappés de leur isolement. La plupart se moquent « des juges ambulans » et cherchent par une plaisanterie à esquiver la discussion. Il faut cesser ce piétinement dans lequel les forces s'usent, et se mettre en marche. Prendre un parti, le prendre vite, montrer aux intérêts menacés qu'on entend les épargner, qu'on est aussi résolu à leur donner des garanties qu'à rendre aux magistrats, avec un labeur convenable, une dignité que l'oisiveté compromet, voilà la seule conduite à tenir.

Nous avons montré qu'on ne pouvait songer à détruire le centre judiciaire de l'arrondissement, que le juge de paix isolé était insuffisant, que les assises des juges de paix n'étaient pas encore entrées dans nos mœurs, qu'un système mixte rapprochant sur l'ancien siège les élémens irréductibles du tribunal, et un juge de paix voisin sous la présidence d'un juge de département présentait toutes les garanties, qu'il avait ce rare mérite de pouvoir être établi sur-le-champ sans que les populations, si intéressées à la solution pacifique d'un tel problème, ressentissent, le jour de la mise en marche des nouveaux rouages, le moindre trouble dans leurs habitudes; avocat, avoué, juge, parquet, le justiciable trouve tout, auprès de lui, comme par le passé. Les villes continuent à être le chef-lieu d'une circonscription judiciaire : elles perdent trois magistrats; mais la situation de ceux qui restent est accrue, et le mouvement des affaires reste le même. L'état réalise une économie qui lui permet de rémunérer plus dignement les services et, tandis que la réforme judiciaire, menaçant d'alourdir les frais, devait lui coûter, en diminuant les procès et les produits de l'enregistrement, il se trouve en mesure de faire mieux sans grever le budget. La magistrature en recueillera des avantages considérables; elle verra les compagnies nouvelles jouir d'une situation que n'ont jamais connue les tribunaux d'arrondissement. Enfin les divisions judiciaires, entrées dans les mœurs, ne seront pas bouleversées.

Ainsi les abus sont corrigés sans que rien dans nos lois, rien dans nos usages soit changé. Nous nous souvenons de bien des réformes accomplies dans le passé. Nous n'en connaissons aucune qui ait pu se faire, comme celle-ci, en satisfaisant tous les intérêts.

Faut-il réduire le nombre des cours d'appel? Beaucoup de gens le pensent. Nous ne souhaitons pas actuellement une telle réforme.

Elle ne nous semble pas déraisonnable, mais inutile. Nous suivons avec intérêt les calculs des partisans de la réduction; nous approuvons les nouveaux ressorts habilement découpés, les départemens groupés suivant leurs affinités naturelles, mais tous ces projets s'écroulent quand nous nous demandons le profit positif que la magistrature en tirera. S'il y avait des cours ne comprenant que dix membres, certes il serait nécessaire de réunir deux d'entre elles pour constituer des compagnies solides, mais elles dépassent vingt. Bien avant ce chiffre, l'esprit de corps se développe et l'autorité de la compagnie s'exerce. Elles sont trop peu occupées, dit-on; nous en tombons d'accord, mais est-ce une raison de les détruire, et ne peut-on commencer du moins par diminuer le personnel?

C'est la seule mesure qui nous paraisse opportune. Nous sommes touchés, nous l'avouons, du désir de ne rien bouleverser dans les lignes générales de notre organisation judiciaire. Ce qui a duré quatre-vingts ans, en un pays mobile comme le nôtre, est sacré. Au centre des ressorts se sont formées des habitudes, sont nées des traditions, ont grandi des barreaux qu'il serait impolitique de briser à la légère. A coup sûr, on pourrait faire mieux, il serait facile de tracer des ressorts d'une main plus large, mais à ces créations artificielles combien faudrait-il d'années pour donner la vie? Là est la question que le temps seul, et non le caprice des hommes, peut résoudre. D'ailleurs, quelle étrange contradiction que d'avoir sans cesse à la bouche le mot de décentralisation et de porter à certaines villes un coup mortel, qui augmentera le courant d'émigration vers les grands centres! Laissons debout ce qui existe, profitons de ce qui est bien, et ne touchons qu'aux abus démontrés par l'expérience.

Il en est un que signalent presque tous les magistrats. Pourquoi juger à sept les affaires civiles? comment la loi ne fixe-t-elle pas à cinq le nombre des conseillers nécessaires à la validité d'un arrêt? En matière d'appel correctionnel, c'est le chiffre voulu par la loi. Pourquoi ne pas le rendre général? Cette observation est d'autant plus juste que les nécessités du service augmentent le plus souvent le nombre des magistrats qui siègent. Dans les intervalles des sessions d'assises, dans les temps où la cour est au complet, les arrêts sont rendus par neuf et dix conseillers. En ramenant le minimum de sept à cinq, les conseillers seront en réalité plus souvent sept que cinq. On s'alarme des non-valeurs, dont l'influence serait accrue. Il faut bien se convaincre que les juges médiocres sont plus dangereux dans des délibérés où le nombre excessif des magistrats permet à des courans subits de déplacer une majorité que dans des réunions de cinq, six ou sept conseillers, où la

discussion se prolonge davantage, où la voix de chacun a un poids plus considérable, où nul n'abdique s'il a une conviction, où enfin la discussion n'est jamais close par l'intolérance. Un minimum de trois au tribunal, de cinq à la cour, nous paraît en proportion. Des magistrats fort expérimentés le souhaitent, ceux qui hésitent encore reconnaissent qu'avec des garanties d'aptitude plus sérieuses, la justice ne courra aucun risque.

A cette réforme, qui supprimerait deux magistrats par chambre civile, soit environ cent sièges de conseillers, il faut ajouter la diminution que pourrait produire la comparaison entre le personnel et le nombre des appels. La commission réunie à la chancellerie en 1874 était composée de magistrats, adversaires déterminés des suppressions de juridictions : elle ne peut être suspecte, quand elle déclare que les cours doivent être réduites de quatre-vingt-onze conseillers et de trois avocats-généraux. La commission fit observer que ces chiffres étaient un minimum et que le travail imposé à tous les magistrats par ces réductions serait loin d'atteindre celui des cours les plus chargées.

Ainsi la suppression de deux cents sièges et une économie d'un million peuvent permettre aux chambres de commencer peu à peu à relever les traitemens. Ce sera là une première et légitime satisfaction donnée au sentiment public. Assurément un jour, si le nombre des procès décroît, si certaines cours semblent abandonnées par le courant des affaires, il y aura peut-être des ressorts à fondre. Ce sera l'œuvre de l'avenir. Dans cette étude nous sommes résolus à ne songer qu'au présent (1).

IV.

Si nous nous sommes fait comprendre dans les pages qui précèdent, il sera devenu évident pour le lecteur que le problème de l'organisation judiciaire se concentre presque entièrement sur le choix des magistrats. De la valeur du juge dépendent la bonté de la justice et l'effet salutaire des lois. Il faut que le juge connaisse également les textes et les hommes, qu'il ait étudié et réfléchi, que son instruction soit profonde et son esprit droit : en un mot, qu'il soit capable de discerner le vrai. Mais ce premier mérite serait insuffisant si le juge n'avait pas autant de courage que de science. Toute sentence porte aux parties la satisfaction ou la tristesse : celui qui rend la justice ne doit pas être plus ébranlé par le désir de plaire

(1) La cour de cassation n'a soulevé de critiques que sur un point. La chambre des requêtes a été vivement attaquée au profit d'une seconde chambre civile. Cette transformation briserait la jurisprudence. Son unité tient à l'existence d'une seule chambre civile. Nous insisterons ailleurs sur la nécessité de conserver l'organisation actuelle.

que par la crainte de déplaire. S'il n'a en vue que la poursuite du juste, en faisant abstraction des personnes, il est véritablement indépendant.

L'intelligence et l'indépendance sont les deux qualités indispensables au magistrat. En recherchant le meilleur mode de nomination, nous ne ferons que mesurer les moyens les plus efficaces pour découvrir ces qualités et en respecter l'exercice chez les hommes qui prétendent juger leurs semblables.

Parmi ceux qui ont approfondi cette matière, il y a deux opinions : les uns estiment que la magistrature doit être la profession de toute une vie, qu'on ne saurait s'y préparer trop tôt, ni s'y consacrer avec trop de soin; les autres y voient le couronnement d'une carrière poursuivie au barreau ou dans la pratique des affaires. Cette divergence tient à ce que chacun considère le juge sous un aspect particulier. Les premiers s'occupent du caractère, les seconds s'attachent aux lumières de l'esprit. Les premiers ont pour idéal un magistrat modeste ayant hérité des mœurs et des vertus paternelles ; les seconds voient un avocat à la tête de son ordre, mettant au service de la justice l'expérience et la renommée de sa vie.

Nous pensons que tous deux ont raison et notre souhait serait de faire servir à l'autorité de la magistrature ces élémens divers, également utiles à sa constitution. Pour indiquer comment nous pourrons les faire entrer dans la composition des corps judiciaires, il faut examiner successivement les conditions d'*admission dans la magistrature*, ce qui nous mettra en présence des jeunes gens, et les conditions d'*avancement et de nomination*, dans lesquelles nous comprendrons l'entrée des jurisconsultes éprouvés.

Dans nos corps judiciaires tels qu'ils existent, le recrutement ne peut se faire exclusivement à l'aide d'avocats ayant conquis une situation personnelle. En Angleterre, il n'y a pas chaque année plus de trois ou quatre grands sièges à pourvoir; en France, cent cinquante places au moins viennent à vaquer annuellement. Il est donc impossible de se contenter de choisir ceux que met en première ligne l'émulation du barreau. Pour les postes de début, il faut trouver des hommes qui, à l'entrée de la vie, se dévouent à la carrière judiciaire.

Les auditeurs nommés auprès des cours et des tribunaux ont formé jusqu'en 1830 une pépinière abondante. Au point de vue strictement professionnel, cette institution fut très utile, mais le mode de recrutement assurait ces places à la faveur. A ce noviciat judiciaire succéda la suppléance, tour à tour supprimée, parce qu'elle arrêtait tout avancement, et rétablie par la force des choses. La chancellerie et les parquets s'adjoignirent des attachés, jeunes stagiaires qui devenaient peu à peu des rédacteurs habiles et soi-

gneux dans l'art d'administrer un parquet. Trop éloignés des travaux de l'audience, ne sortant des bureaux que pour essayer à la cour d'assises la défense de quelque accusé, ils négligeaient presque entièrement le droit civil, à moins que le dévoûment de quelque magistrat d'élite n'ouvrît pour ces futurs substituts une conférence, mais cet effort était exceptionnel, et les attachés ont fourni plus d'administrateurs que de magistrats d'audience.

Auditeurs, juges suppléans, attachés, telles ont été les formes successives et imparfaites d'une même pensée, souvent poursuivie et jamais réalisée. La constitution d'un noviciat judiciaire a été souhaitée à diverses reprises par les magistrats. — Un stage à l'entrée de la magistrature est nécessaire. — Ce stage doit être accordé au mérite et non à la faveur. Les conséquences se dégagent naturellement de ces principes. Ne serait-il pas aisé d'instituer auprès des tribunaux une école de magistrats où ne seraient admis que les plus dignes? Le concours leur en ouvrirait les portes, et chaque année les jeunes gens les plus distingués s'offriraient aux magistrats pour les seconder et s'instruire à leur exemple. Entrons dans quelques détails, et voyons si ce projet est chimérique.

Le concours n'a rien qui doive effrayer; chaque jour, il entre davantage dans les mœurs. Peu à peu toutes les carrières sérieuses l'ont exigé : l'instruction publique, l'inspection des finances, les ponts et chaussées et les mines, le génie et l'artillerie, l'auditorat au conseil d'état et à la cour des comptes, se recrutent de la sorte; depuis peu d'années, les secrétaires d'ambassade eux-mêmes y sont soumis. Pourquoi la magistrature y échapperait-elle? En 1875, M. Dufaure avait établi un concours périodique dont il est bon de rappeler les formes, car cette institution, détruite par ses successeurs, sera certainement rétablie par un garde des sceaux soucieux de la dignité judiciaire.

Ce concours ne donnait pas droit à un poste de substitut. Les candidats reçus entraient dans un corps d'attachés, répartis entre la chancellerie et les parquets des cours et des tribunaux. A la suite d'un premier concours, le conseil d'état fut saisi d'un projet de règlement d'administration publique et, en 1876, la réforme paraissait consacrée. Plus de quatre-vingts candidats, docteurs en droit, s'inscrivirent au concours de décembre 1876; le jury, présidé par un membre de la cour de cassation, comprenait des professeurs de la faculté, des magistrats et des membres du barreau. Les épreuves donnèrent les résultats les plus remarquables. Un tiers seulement des admissibles fut repoussé. La moyenne des épreuves fut telle que le jury, après avoir classé par ordre de mérite les seize premiers candidats qni allaient être nommés attachés, n'hésita pas à en recommander seize autres à l'attention du garde des sceaux.

L'expérience avait dépassé toutes les prévisions, et, en décembre 1876, les juges du concours, en voyant comment étaient sortis de l'obscurité des hommes de savoir et de mérite pour lesquels la magistrature ne se serait ouverte que très tard et très difficilement, auraient été bien étonnés si on leur eût dit que cette réforme serait abandonnée par des politiques se disant partisans de l'égalité des droits. La cause des concours semblait gagnée. Elle l'était en effet pour tous les esprits sérieux. Les concours qui eurent lieu à Paris en 1877 et en décembre 1878, ceux de Caen et de Toulouse en 1878, furent marqués par les découvertes les plus heureuses d'intelligences mûries par le travail et dignes d'honorer la justice. Les rapports s'accordaient à louer la valeur des concurrens, et ceux qui se sont trouvés en contact avec ces jeunes esprits savent quelles espérances ils permettaient de concevoir. Aujourd'hui, le règlement d'administration publique est délaissé, et la plupart des substituts sortis des concours sont révoqués. Au mode de recrutement le plus démocratique les derniers ministres ont préféré celui qui nourrit de faveurs l'avidité des partis. Quand le tourbillon des appétits et des haines aura passé sur nos têtes, le concours reprendra la place qu'il a conquise et que magistrats, professeurs de faculté et avocats s'accordent désormais à réclamer pour lui.

Seulement il faudra surveiller strictement les épreuves pour que la capacité des concurrens n'en hausse pas indéfiniment le niveau. Le concours tel que nous le comprenons à l'entrée de la magistrature n'est pas destiné à vérifier uniquement la science des candidats. Docteurs en droit, ils savent assurément ce que la chancellerie doit exiger d'un jeune magistrat. Ce qu'il s'agit d'apprécier, c'est la valeur de leur esprit, la sûreté de leur jugement, ce que vaut leur style, en d'autres termes, comment ils sauraient exprimer leur pensée à l'aide de la plume ou de la parole. Voilà le vrai sens de l'épreuve, il serait périlleux d'en faire un examen de mémoire. Au lieu de refuser les livres, nous voudrions en multiplier le nombre, afin de mieux juger ce que le discernement des candidats saura tirer de l'abondance même des matériaux. De l'examen sortiraient vainqueurs non les candidats les plus brillans, mais ceux qui auraient montré l'esprit le plus juste, le sens le plus droit, la meilleure méthode et cet ensemble de qualités qui font le vrai magistrat.

C'est ici que commence pour le jeune docteur en droit le noviciat judiciaire. Nommé auditeur près d'un tribunal important, il serait appelé à participer avec ce titre, pendant trois ou quatre années, aux travaux des juges et du parquet. Il assisterait aux audiences et aux délibérations de la chambre du conseil, mais il

n'aurait en aucun cas voix délibérative. S'il était chargé de certaines enquêtes sommaires, de rapports sur pièces ou de comptes, il ne pourrait agir que sous la responsabilité d'un juge titulaire, dont il serait en quelque sorte l'auxiliaire. Dans les travaux du parquet, il pourrait, sur la délégation du procureur de la république, montrer plus d'initiative, soit qu'il fût envoyé à l'audience pour tenir le siège d'un substitut, soit que, dans les missions diverses du parquet, il remplaçât l'un des membres du ministère public. Les auditeurs ne jouiraient pas du privilège de l'inamovibilité, mais ils ne pourraient être déplacés que de l'avis du tribunal. Ils recevraient une indemnité égale au quart du traitement du juge. Les années qui s'écouleraient de la sorte seraient bien employées. Elles permettraient aux stagiaires d'amasser quelque expérience, aux chefs et aux anciens du tribunal de voir s'ils ont les qualités natives qui font le magistrat. De plein droit, le terme expiré, ils quitteraient le tribunal, reprenant leur robe d'avocat et rentrant au barreau, non sans avoir acquis quelque profit et avec l'espérance d'une présentation par le procureur-général pour un poste de substitut ou par un tribunal pour un siège de juge.

Avec cet ensemble de garanties, les procureurs-généraux et les tribunaux auraient sans cesse devant eux un nombre suffisant de jeunes gens d'une capacité reconnue, dont ils suivraient les travaux, dont ils connaîtraient la valeur et dont ils verraient peu à peu se former les mœurs et l'esprit judiciaire; la tradition se trouverait représentée par ces jeunes gens dans le sein d'une compagnie qui les aurait en quelque sorte adoptés. Sans aucun des inconvéniens des anciens auditeurs, sans le péril d'une inamovibilité prématurément accordée, on verrait renaître tous les avantages de ces recrues ardentes au travail, apportant un sang nouveau et rajeunissant de leur énergie les magistrats dont l'âge ralentit quelquefois l'activité, bien avant d'affaiblir l'intelligence.

Appuyée sur le concours et sur l'auditorat, la magistrature retrouverait ses forces. « Nous vivons à une époque, — disait en 1876, avec une profonde perspicacité, le garde des sceaux qui a institué le concours sans avoir eu le temps de le compléter par l'auditorat, — nous vivons à une époque où toutes les fonctions publiques qui ne sont pas données à l'élection doivent se défendre par le mérite de ceux qui les occupent. Nous n'échapperons à l'application des théories fausses qui se sont fait jour dans ces derniers temps relativement à l'élection des magistrats qu'à la condition de ne laisser entrer dans la magistrature que des jeunes gens capables, instruits, ayant déjà fait leurs preuves et conquis l'estime de ceux qui ont assisté à leurs débuts (1). »

(1) Circulaire de M. le garde des sceaux Dufaure, 4 juin 1876.

V.

L'inamovibilité, dont nous avons si souvent parlé, ne sert qu'à rassurer le magistrat contre la haine du plaideur ou contre le mécontentement du pouvoir qui le ferait descendre de son siège pour le punir d'un jugement. Elle ne crée pas à elle seule l'indépendance et ne protège le juge que contre un seul danger : la perte de sa charge. Il est d'autres écueils contre lesquels peut sombrer la liberté d'esprit du magistrat. Notre hiérarchie judiciaire contient des degrés qu'il est dans la nature de l'homme de vouloir franchir : le juge suppléant privé de traitement veut devenir juge, le juge aspire à une présidence, le président rêve la robe rouge, le conseiller calcule à quelle époque les mises à la retraite lui permettront de présider une chambre, et la cour de cassation brille au sommet comme le but réservé dans cette course de la vie aux plus heureux. Ces degrés d'honneur offrent, par la différence des traitemens insuffisans aux premiers échelons, un attrait de plus aux magistrats, en leur faisant entrevoir les sollicitations comme un devoir de père de famille. Ceci est un grand danger pour la justice, car les juges, pouvant sans cesse aspirer à s'élever, tournent trop souvent leurs regards vers celui qui distribue l'avancement. « On avance dans les tribunaux, disait M. de Tocqueville, comme on gagne des grades dans une armée. On veut que les juges soient inamovibles pour qu'ils restent libres; mais qu'importe que nul ne puisse leur ravir leur indépendance, si eux-mêmes en font volontairement le sacrifice (1)? »

Ce désordre, tout grand qu'il soit, n'est pas le seul. Le garde des sceaux, à qui appartient le pouvoir exorbitant de récompenser les juges en leur accordant la promotion en un rang supérieur, peut bien plus. Il peut nommer parmi les magistrats qui bon lui semble aux hautes charges de la magistrature, d'un trait de plume, par une libre et solitaire décision : il est maître de ne pas respecter la hiérarchie; si le juge objet de sa faveur est âgé de trente ans, il peut en faire un président à la cour de cassation, il peut le mettre à la tête d'une cour d'appel, et ce que son caprice aura décidé, l'inamovibilité le couvrira de sa garantie tant que vivra le magistrat. Il peut aussi bien prendre un avocat obscur, mal famé, sans cause, inscrit d'hier en quelque tableau de petit tribunal et jeter sur ses épaules un manteau d'hermine, sans que nul ait le droit de protester efficacement, sans qu'une compagnie puisse refuser ni même ajourner l'investiture.

(1) *De la Démocratie en Amérique*, t. II, p. 178; note 2.

Et cet acte dont dépendent la vie, l'honneur, les intérêts les plus sacrés des citoyens sera irrévocable, et celui qui l'aura accompli ne sera l'objet d'aucune responsabilité effective. « Il est hors d'exemple, dit le duc de Broglie (1), qu'un ministre de la justice ait été poursuivi pour avoir fait un mauvais choix; il n'est même guère concevable qu'il puisse l'être. Lorsque le mauvais choix est fait, les convenances ne permettent pas d'en faire un sujet de discussion à la tribune ou dans les journaux. » Et l'ancien président du conseil déclare qu'il a vu, dans sa carrière politique, « des choix répréhensibles, des choix de parti, des choix très révoltans, » sans que personne ait pu s'en plaindre publiquement. Il nous montre le ministre assailli de demandes, ne connaissant pas la centième partie des juges lorsqu'il arrive à la chancellerie, excité par des amis politiques, poussé par tout le monde, retenu par personne, « maître d'en faire à sa tête et d'agir comme bon lui semble, sans contrôle de la part de qui que ce soit; » il se demande enfin s'il est possible de croire que le ministre soit suffisamment éclairé, libre de résister aux sollicitations, aux importunités qui l'accablent.

Quelle vérité dans ce tableau! Et combien il est devenu plus frappant encore depuis quelques années! Une révolution avait changé tous les parquets, un gouvernement régulier a fait rentrer la plupart des magistrats et, selon le vent des majorités, quatre fois en dix ans, des orages ont passé sur les corps judiciaires en renouvelant les parquets à ce point que la politique semblait avoir créé un roulement dans le personnel amovible. Jamais l'esprit de sollicitation ne s'est donné telle carrière : il en est arrivé à inventer de nouveaux moyens d'assiéger la chancellerie. On a vu des députations entières s'assembler pour se rendre auprès du ministre, afin d'obtenir une nomination ou d'arracher avec non moins d'ardeur une destitution. Lorsque les députés étaient à bout d'efforts, l'un des groupes politiques se mettait en mouvement; dans les grandes circonstances, les trois groupes de la majorité déléguaient leurs présidens pour signifier au cabinet que toute hésitation hâtait sa chute. Quelle obstination ou plutôt quelle fermeté de conscience ne fallait-il pas déployer pour résister à tant de manœuvres! Avec un garde des sceaux prêt à obéir aux menaces, il n'était plus besoin de tant de façons : les vœux étaient exaucés aussitôt que formés; les députés se faisaient comprendre d'un signe; ils n'avaient plus à se déranger, et leurs souhaits étaient accueillis dans les couloirs mêmes du Palais-Bourbon. Ainsi se perfectionnait le système décrit jadis par le duc de Broglie; il avait peint un ministre de la justice disposant, dans son omnipotence, du sort de la magistrature : les

(1) *Vues sur le gouvernement de la France*, p. 148.

partis ont fait des gardes des sceaux sortis de leurs rangs les instrumens dociles des caprices de quelques députés usant de leur toute-puissance pour la satisfaction de leurs rancunes. Nous avions protesté sous les ministères de droite. Que dirons-nous aujourd'hui que le scandale est tout autre? Il n'est pas admissible qu'un membre de l'une des chambres, porté tout d'un coup à la chancellerie par le flot de la politique, devienne à la fois le chef et le maître de la magistrature, que dans son passage de quelques semaines ou de quelques mois en l'hôtel de la place Vendôme, sans conseil, sans appui, sans contrôle, sans autres lumières que ses propres passions, il puisse, selon les hasards de la mort ou de la limite d'âge, disposer des plus grandes charges de l'état, et en investir à jamais ses amis et ses créatures.

Nul ne peut méconnaître ce mal. Nous ne faisons aujourd'hui qu'en ressentir les premières atteintes sans en mesurer encore toute l'étendue. Les désordres du « service civil » aux États-Unis pourraient seuls en donner l'idée. Des centaines de fonctionnaires arrivant avec un ministre et tombant avec lui, un continuel travail d'épuration fondé sur la défiance et la délation, et dans cet incessant va-et-vient d'un personnel mobile, chaque parti, chaque groupe, chaque fraction offrant des cadres tout prêts qui cherchent les moyens de supplanter les titulaires au profit de leurs ambitions : telle est l'image que nous offre l'Amérique. Ses plus vifs admirateurs l'avouent et en gémissent. Nous n'éviterons ces abus qu'en dressant autour des fonctionnaires de tous ordres les conditions techniques les plus propres à les défendre. Si nous n'y prenons garde, un changement de cabinet et de politique atteindra bientôt dans le fond des provinces, après le juge de paix, l'agent-voyer et le facteur rural. N'hésitons pas du moins à sauver de cette anarchie les corps judiciaires.

Trois moyens se présentent d'arracher la magistrature à l'action excessive du pouvoir exécutif : l'élection, la cooptation, les présentations. L'école radicale propose l'élection populaire; bien plus, elle l'impose au nom des principes; à l'entendre, le peuple est l'unique source des pouvoirs; il faut aller puiser dans son sein l'autorité nécessaire aux jugemens; si on hésite, elle rappelle les délibérations de la constituante et ferme la bouche à ceux qui hasardent des objections en déclarant que la démocratie veut des juges élus et que les esprits timorés qui le contestent méconnaissent la condition essentielle des gouvernemens populaires. Nous avons eu occasion de dire pourquoi l'idée de justice nous paraissait exclusive de l'idée d'élection. L'indépendance du juge nous semble aussi incompatible avec le rôle précaire du candidat qu'avec les inquiétudes du titulaire qui voit approcher la date de

sa réélection. Établir le suffrage à l'entrée du prétoire, c'est mettre le magistrat à la merci du justiciable. Pourquoi aurait-on détruit les épices, s'il fallait que le plaideur offrît désormais au juge un bulletin de vote qui en tiendrait lieu? L'exemple de l'Amérique nous sert d'enseignement et de leçon; celui de la Suisse ne nous touche pas. Si les juges ne sont pas corrompus, leur médiocrité n'est pas douteuse. D'ailleurs, qui ne sait ce que parmi nous l'ardeur des partis allumerait de brigues? Laissons donc de côté un système absolu que condamnent à la fois le bon sens, l'expérience et l'histoire.

Aussi les plus avisés proposent-ils des élections mitigées, en recourant à des collèges spéciaux dont le trait commun serait de faire pénétrer dans la nomination des juges l'élément populaire. Nous avons dit ce que nous pensions du mélange de la justice et de la politique. Le choix par les compagnies ne doit pas être moins sévèrement condamné. Excellente pour assurer le recrutement d'une compagnie savante, la cooptation ne saurait convenir en une démocratie pour la constitution d'un des corps de l'état. En prenant de la sorte les défauts d'une caste étrangère aux besoins et aux sentimens du dehors, la magistrature périrait sans trouver un défenseur, comme les anciens parlemens.

Ainsi nous avons écarté l'élection par le peuple, qui asservit et corrompt le juge, l'élection par les magistrats eux-mêmes, qui rétrécit l'esprit et surexcite l'intérêt personnel. Entre ces deux origines, l'une trop étendue, l'autre trop restreinte, nous trouvons le système des présentations. De nos jours, la Belgique nous en a donné l'exemple : les conseillers à la cour de cassation sont nommés sur deux listes présentées l'une par le sénat, l'autre par la cour. Les conseillers des cours d'appel, les présidens et vice-présidens des tribunaux sont choisis sur deux listes présentées l'une par la cour, l'autre par les conseils provinciaux. Les listes sont publiées au *Moniteur*, et, quinze jours après, la nomination est faite par le roi. Les commissions de 1848 et de 1870 confièrent l'une et l'autre les présentations à des élémens divers tirés de la magistrature et des corps électifs préparant en commun des tableaux de candidatures. Mais ce système n'eût-il pas provoqué des tiraillemens et les froissemens, suites inévitables de la réunion, en une même assemblée, des barreaux et des magistrats rencontrant les élus du suffrage politique?

Et cependant il faut éclairer le garde des sceaux, il faut trouver un moyen de le délivrer de sollicitations effrontées qui deviennent la plaie de nos corps judiciaires. M. le duc Victor de Broglie a proposé un procédé qu'il convient de rappeler. Il voudrait que toute vacance se prolongeât durant six mois et que, pendant cet inter-

valle, les parties en toute affaire fussent tenues de désigner, pour exercer les fonctions de juge suppléant, l'avoué ou l'avocat qui leur inspirerait le plus de confiance. A l'expiration des six mois, cette espèce de scrutin serait présentée au garde des sceaux, qui trouverait dans les préférences des justiciables la preuve des lumières et de l'autorité du candidat (1). Ce procédé, à coup sûr un des plus ingénieux, ne répond qu'à certains besoins. Il néglige les meilleurs juges de paix, il exclut le parquet; pour les cours, il écarte les présidens et les membres les plus distingués des tribunaux. Enfin on peut craindre que le choix ne tombât tantôt sur les avocats les plus connus qui refuseraient un siège, tantôt sur les jurisconsultes que désigneraient les avoués devenus les maîtres absolus du recrutement.

Écartons le vote des justiciables, comme l'assemblée mixte, comme le tableau annuel des candidatures, n'hésitons pas davantage à repousser la présentation par les conseils-généraux, qui introduirait les passions politiques en un domaine d'où elles doivent être bannies. Comment donc établir un contrôle et un frein? Les autres ministres n'ont pas ce pouvoir absolu. Est-ce que le ministre de la guerre ou de la marine peut accorder une promotion de choix à un officier si celui-ci n'est pas porté au tableau d'avancement? Pour les chaires de l'ordre le plus élevé, est-ce que le ministre de l'instruction publique peut sortir du cercle tracé par les présentations des compagnies savantes ? La politique pure échappe seule à ces sévères garanties, et il ne peut en être autrement : partout où les qualités de tact et de mesure, partout où l'action, le dévoûment et le zèle sont plus nécessaires que la science acquise, le ministre peut décider seul. Ce n'est pas par un examen qu'un candidat montre qu'il sait le secret de manier les hommes. Les ministres de l'intérieur ou des affaires étrangères doivent donc demeurer libres, tandis que nul de leurs collègues, quelle que soit sa perspicacité, ne peut en dehors de toute vérification spéciale, découvrir un ingénieur, inventer un savant ou créer un juge. Faut-il, à l'imitation des autres départemens ministériels instituer auprès du garde des sceaux un comité d'avancement, un conseil supérieur de la justice qui dresserait chaque année, sur les rapports des chefs de cours, une liste dans les limites de laquelle serait enfermé le ministre? Ce système substituerait dix électeurs à un électeur unique. Il mettrait le ministre de la justice en tutelle sans lui fournir de véritables lumières. Cherchons donc les garanties qui l'éclaireraient sans nuire à sa dignité.

Dans les usages actuels, le premier président et le procureur-

(1) *Vues sur le gouvernement de la France*, p. 151.

général sont censés désigner chacun trois candidats au ministre. Nous voudrions que les compagnies où se produit la vacance fussent investies du droit de présenter des candidats. De leur côté, les jurisconsultes exerçant dans le ressort se réuniraient, en une assemblée séparée, pour dresser une liste. Le garde des sceaux serait placé de la sorte entre deux listes exprimant des besoins et contenant des aptitudes diverses; l'une répondant à la tradition des corps judiciaires, l'autre apportant dans ces compagnies un peu renfermées l'air du dehors, grâce au mouvement du barreau, à la pratique des affaires et à la science de l'école.

La cour de cassation serait assurément fort compétente pour dresser sa liste. Avant de la faire, elle pourrait demander à chaque cour d'appel de lui désigner un candidat. Mise en possession de ces divers noms, elle aurait en main les élémens les plus sûrs de son choix. Auprès d'elle et en dehors de son action directe, s'assembleraient les jurisconsultes : les plus anciens avocats à la cour de cassation, le bâtonnier et les anciens bâtonniers de Paris, le doyen et une délégation de la faculté de droit de Paris. Si on ne jugeait pas possible de déplacer les bâtonniers de l'ordre près chaque cour d'appel et le doyen de chaque faculté de droit, dont la présence assurerait à l'assemblée une haute compétence, le bâtonnier et le doyen de la faculté de Paris devraient recueillir avant la réunion les avis de leurs confrères. Qu'on se figure ces deux assemblées rédigeant leurs présentations, et qu'on cherche quel est l'homme éminent qui n'aurait pas été assuré d'y figurer. Oui, nous en tombons d'accord, le magistrat sans notoriété dans sa province, l'avocat privé de toute autorité en son barreau ne pourra plus rêver de parvenir à la cour suprême par un coup de faveur politique ; mais en revanche que d'hommes distingués dont l'influence locale est puissante et dont le nom sera présenté dans cette assemblée assez nombreuse pour connaître tous les mérites, assez restreinte pour échapper aux courans politiques! Par la force des choses, il se fera une sorte de roulement en vertu duquel la cour de cassation présentera tour à tour des magistrats de Paris et de province, tantôt des magistrats inamovibles, tantôt des membres du ministère public. L'assemblée des jurisconsultes agira de même : à une présentation portant sur un professeur de droit succédera la présentation d'un avocat, et ainsi le ministre de la justice verra successivement passer devant lui tous ceux qu'entoure un crédit légitime.

Si cette méthode tient compte des trois élémens que nous voulons pondérer, si elle respecte la tradition des corps judiciaires, l'opinion extérieure des jurisconsultes compétens et l'autorité gouvernementale, pourquoi ne pas l'appliquer au recrutement des cours d'appel? La cour, à chaque vacance, présentera ses candidats. L'as-

semblée comprendra le conseil de l'ordre des avocats à la cour, la chambre de discipline des avoués à la cour et les membres de la faculté de droit, s'il en existe dans le ressort. Pour les tribunaux, la cour dresserait la liste, mais en appelant dans son sein les présidens de tribunaux, tandis que les jurisconsultes convoqueraient le conseil de chaque barreau, les présidens des chambres des avoués et des chambres des notaires du ressort. Pour le choix des magistrats cantonaux, le tribunal du département, auquel s'adjoindraient les juges de paix, dresserait une liste que la cour examinerait et compléterait, s'il y avait lieu.

Dans chaque compagnie comment seraient choisis les présidens? L'élection a été souvent proposée; néanmoins, nous pensons qu'elle offre des périls graves. Il ne s'agit pas seulement pour le président d'une cour de diriger matériellement un débat, mais d'exercer sur les mœurs et la discipline des magistrats une action durable. C'est à la juridiction supérieure que nous voudrions déléguer la mission de choisir les présidens de chambre. La cour de cassation choisirait les présidens à la cour d'appel, la cour d'appel les vice-présidens des tribunaux. Reste le choix du premier président. Il est dangereux de l'abandonner au vote de ses pairs, ou à la désignation de la juridiction supérieure. Du choix du chef de la compagnie peut dépendre pour l'avenir la direction de ses travaux, l'autorité de sa jurisprudence, la dignité des mœurs et l'influence de la justice en un ressort. Aux devoirs austères du magistrat se joignent pour le président de tribunal ou pour le premier président de la cour, chef de la justice en une juridiction, des devoirs publics: ils représentent au dehors les corps judiciaires, peuvent soutenir leur dignité ou la compromettre suivant le tact de leur conduite. Il nous semble que le conseil des ministres, sur le rapport du garde des sceaux, devrait être chargé de choisir le président du tribunal ou le premier président de la cour parmi les vice-présidens et présidens promus par la juridiction supérieure, sans que les choix fussent limités à la compagnie, ni au ressort qu'il s'agirait de pourvoir.

Tels seraient, dans leurs traits principaux, les moyens employés pour éclairer et contenir le ministre. Nous sommes persuadés que, sans altérer les mœurs judiciaires, ils relèveraient le niveau des capacités et ne mettraient obstacle qu'aux choix dictés par la faveur. A ce système nous ne connaissons qu'un défaut : l'esprit local développé avec excès peut devenir un péril pour la justice, un écueil pour la jurisprudence, dont il risque d'altérer l'unité. Afin d'y porter remède, pourquoi ne pas autoriser le ministre à prendre une fois sur quatre le magistrat sur une liste présentée dans un autre ressort? Ces roulemens consacrés par l'usage sont moins

difficiles qu'on ne le pense à établir. La cour des comptes en offre actuellement l'exemple en ne donnant au ministre qu'un choix limité.

« Vous voulez fortifier, dira-t-on, les mœurs judiciaires? Ces présentations vont les troubler : elles créeront les brigues et altèreront les relations mutuelles. » Si la prévision était fondée, quel spectacle de divisions ne fourniraient pas les corps qui se recrutent eux-mêmes! Où cependant la confraternité est-elle plus simple, plus dénuée d'aigreur que dans le sein des académies? Le nouveau venu peut-il deviner à l'accueil de ses anciens quel a été le vote hostile à son entrée? Le scrutin proclamé, c'est le propre de l'esprit de corps de prévaloir sur les préférences individuelles. Sous l'influence de la politique, la cooptation peut amener la formation de partis; mais si elle est tempérée par le choix du ministre s'exerçant sur deux listes, l'esprit de coterie et de compétition ne pourra pas naître ni se développer.

M. Portalis disait en 1840 : « C'est surtout dans un état où règne l'égalité civile, où triomphe l'égalité politique, où tous sont également admissibles à tous les emplois, lorsqu'il n'y a plus de présomption légale d'aptitude, ni de capacité, qu'il doit exister en avant de toutes les carrières publiques des stages, des noviciats, des candidatures (1). » Les garanties que nous venons d'examiner ont toutes en vue la magistrature dans un état démocratique, l'abolition de toute faveur, la substitution du mérite reconnu à l'intrigue et aux sollicitations inavouables, l'établissement enfin d'un perpétuel concours entre les magistrats, concours créé par l'émulation, entretenu par une ambition légitime et constamment surveillé par tous ceux qui entourent le tribunal et dont l'opinion, bien avant d'être officiellement consultée, était décisive sur la valeur des magistrats.

VI.

Nous n'avons eu en vue qu'un seul but : améliorer, sans bouleverser. Notre organisation judiciaire nous semble bonne. Avec très peu d'efforts, elle peut devenir meilleure. Lorsque les jeunes recrues de la magistrature n'y entreront que la tête haute par la porte du concours et par la libre présentation des tribunaux, juges du mérite des auditeurs, lorsque le garde des sceaux ne pourra nommer que les candidats appelés par les vœux des magistrats ou des jurisconsultes, quand les juges attachés à de grands tribunaux auront été délivrés de la fièvre d'avancement qui les dévore, lorsqu'ils auront cessé de tourner leurs regards et leurs sollicitations vers la chan-

(1) *Rapport à la chambre des pairs sur les juges suppléans*, 1840. *Monit.*, p. 1646.

cellerie, nous pensons que nous aurons fait un grand pas vers l'indépendance du pouvoir judiciaire. Tout ce qui doit appartenir à l'état lui demeurera sans conteste : non-seulement le choix entre les candidats présentés et l'investiture du magistrat, mais la discipline exercée à tous les degrés sur l'initiative du chef de la justice, la nomination et l'avancement des membres du parquet, la suprême impulsion de l'action publique, seront le domaine exclusif du garde des sceaux. Il conservera de la sorte, dans une mesure restreinte mais nécessaire, l'action qui doit appartenir au gouvernement sur les corps judiciaires.

A ces réformes qui doivent fortifier le caractère du juge, lui donner à la fois la dignité et la fermeté, d'autres qui en seraient le complément viendraient tout naturellement se joindre; les traitemens seraient relevés dans une proportion suffisante pour mettre le juge au-dessus de la gêne, ils seraient augmentés d'un cinquième après dix années de résidence hors de Paris en un même siège, le montant des pensions de retraite serait égal à la moitié du traitement, les retraites forcées seraient abolies, ce ne serait plus la compagnie qui obligerait ses membres infirmes à se démettre, mais la juridiction supérieure qui exercerait à ce point de vue un pouvoir disciplinaire; les adresses seraient interdites aux magistrats, ils ne se déplaceraient jamais en corps pour rendre hommage à aucun fonctionnaire, pas plus au garde des sceaux qu'au général commandant un corps d'armée ; afin d'empêcher que le soupçon entrât dans l'esprit d'un plaideur, le fils ou le gendre d'un juge ne pourrait être admis à plaider devant lui. En une telle matière, il n'y a pas de réforme inutile ou indifférente; toutes ont une portée, et le législateur qui en prendrait l'initiative serait assuré d'entourer la justice de ce respect qui est sa force.

Mais à l'heure où nous sommes, la majorité de la chambre ne demande qu'une seule modification : le changement du personnel. Elle ne veut pas, dit-elle, supprimer l'inamovibilité, mais la suspendre parce que celle-ci forme un obstacle. Avec des hommes nouveaux, elle admet le principe. — Que nul ne s'y trompe : l'inamovibilité suspendue, c'est l'inamovibilité supprimée. Il y a des règles qu'on ne peut violer une seule fois sans qu'aussitôt d'entraînemens en entraînemens, d'exceptions en exceptions, elles ne soient à jamais méconnues. Quand, en un siècle où tout a changé, une institution a duré soixante-six années, ne croyez pas qu'il sera aisé de l'abattre un instant, puis de la relever. Après l'avoir frappée, regardez-y bien, et vous verrez qu'elle est à jamais privée de vie. Si, par malheur, la chambre des pairs, en 1815, avait eu la faiblesse de voter la proposition Hyde de Neuville, il est de toute certitude que la magistrature eût été livrée en ce siècle à tous les vents de

la politique et que le personnel en eût changé six fois. Suivons les événemens qui seraient issus de ce point de départ. L'inamovibilité suspendue par les deux chambres, le gouvernement forcé d'obéir à leur vœu, renouvelant de fond en comble le personnel, et une magistrature de parti rendant pendant toute la restauration une justice mise en suspicion par la grande majorité du pays, voilà les suites immédiates de cette première faute. Les autres conséquences n'eussent pas été moins graves. Le gouvernement de juillet n'eût pas hésité à suspendre l'inamovibilité. C'eût été son devoir envers le pays. Il ne se serait pas élevé une voix parmi les libéraux pour la défendre. Aussi, pendant dix-huit ans, légitimistes et républicains se seraient réunis pour récuser la justice tout entière, et, en 1848, les premiers décrets, franchissant de nouveau cet obstacle, auraient élevé sur les débris des barricades la magistrature révolutionnaire. Aurait-on attendu quatre ans pour chasser les produits de l'émeute? Nous en doutons fort et, dès 1849, nous sommes persuadé qu'ils auraient fait place à une magistrature composée à l'image de la majorité monarchique de l'assemblée législative. Qui peut croire un seul moment que l'auteur du coup d'état l'eût trouvée à sa convenance? un flot de juges bonapartistes l'eût remplacée, et, en 1871, l'assemblée nationale aurait été rechercher les survivans de 1849 pour les faire remonter sur leurs sièges. A l'heure présente, les partisans de la loi votée par la chambre des députés auraient beau jeu pour dénoncer les hôtes changeans de nos cours. Une seule faute, la faiblesse de la chambre des pairs en 1815, aurait donc changé la destinée de la magistrature et rendu irréalisable en notre siècle le principe de l'inamovibilité; tant il est vrai qu'en politique toutes les fautes se tiennent, que les partis sont solidaires les uns des autres, et que tous vivent, comme l'a dit un jour M. Thiers, sous l'inexorable loi du talion !

Qu'on le veuille ou non, si l'épuration a lieu d'ici à quelques années en notre pays, rien n'empêchera la magistrature d'être vouée pour une longue période à l'instabilité qui atteint en France tout ce que fonde l'esprit de parti. C'est l'admirable vertu de l'inamovibilité de couvrir le juge, de l'empêcher de tomber aux mains des factions. Telle est la force de cette garantie qui est l'axe de la justice, qu'il suffit de la menacer pour ébranler tout l'édifice de nos corps judiciaires. Depuis un an, elle est en péril. Voyez ce qui se passe. La justice, ce qui est contraire à sa nature et à son devoir, s'émeut; il est des juges dont l'impassibilité se trouble. Ce qui est inévitable chez les natures généreuses, la crainte d'être soupçonnés de complaisances envers le pouvoir qui prétend être maître demain de les proscrire, leur a inspiré une susceptibilité farouche. Des âmes viles multiplieraient les bassesses envers le gouvernement; elles

auraient acheté à coups d'arrêts la faveur de continuer à rendre la justice. Tout au contraire, plus le danger devient pressant et plus le langage est hardi; nulle trace de défaillance, les cœurs sont fermes, les allures fières. Le défi jeté à la magistrature qu'on insulte, à l'inamovibilité qu'on menace est relevé de telle sorte que les juges, loin de s'abaisser, semblent prendre plaisir à se compromettre. A l'inamovibilité suspendue par l'une des chambres les magistrats ont répondu en attestant leur indépendance. Le premier éclat est passé; ils ont bondi sous l'injure; nous le comprenons; mais ils ne seraient pas pardonnables de ne pas reprendre possession d'eux-mêmes. En nommant sa commission, le sénat a montré qu'il tenait l'inamovibilité pour un principe fondamental de nos lois; comme en 1815, la chambre haute va répondre à la chambre introuvable. La réponse sera la même. Les réductions de personnel, si elles sont prononcées, ne donneront pas au garde des sceaux un choix arbitraire. Tout est là, c'est le nœud de la discussion. Par leur tenue, par leur impartialité et leur calme, les magistrats peuvent rendre le succès plus prompt, l'issue de la campagne plus décisive. Qu'ils se tiennent à l'écart des luttes de partis, qu'ils continuent à juger suivant leur conscience tous ces déclinatoires qui altèrent les compétences et qui blessent la justice, mais qu'en dehors de ce qui leur est strictement demandé, ils ne mêlent aux motifs de leurs arrêts ni un cri de colère ni un accent de rancune.

Aux manœuvres d'un parti qui veut prendre possession de la magistrature pour la précipiter dans les luttes politiques et l'asservir à ses passions, qu'elle réponde en se dégageant de toute passion pour obéir à la seule voix de la justice. « Dès que la politique, a dit un jour M. Guizot, pénètre dans l'enceinte des tribunaux, peu importent la main et l'intention qui lui en ont fait franchir le seuil, il faut que la justice s'enfuie. Entre la politique et la justice, toute intelligence est corruptrice, tout contact est pestilentiel. En la recherchant, la politique s'accuse; en s'y prêtant, la justice se perd. Que la société regarde donc bien aux moindres symptômes de rapprochement, qu'elle s'en inquiète dès le premier jour et ne se laisse imposer par aucune excuse. Ni les circonstances ni les hommes, rien ne doit rassurer contre le fait même. Si les circonstances sont graves, elles s'aggraveront; si les hommes sont honnêtes, ils se pervertiront. » (*Moniteur* 1846, p. 1411.)

Ce langage est vrai sous une république comme sous une monarchie. Plus le gouvernement est démocratique, et plus les institutions judiciaires sont appelées à jouer un rôle important. Nous avons appris, à l'exemple de l'Amérique, dans quelle sphère inaccessible

il importe de maintenir les juges au sein d'une démocratie. Quelle que soit la rapidité du mouvement qui entraîne les hommes dans les sociétés les plus turbulentes, il y a une force qui doit former le centre et le pivot : le pouvoir du juge doit demeurer immobile au milieu de ce mouvement universel ; il faut le constituer, l'armer fortement et faire de son rôle une mission dont les factions seront impuissantes à le détourner. Plus cette mission est haute et difficile, et plus est important le choix de ceux qui la rempliront. Relever les magistrats, les choisir sans faiblesse, à la mesure de leur science et de leur caractère, les entourer de considération et de respect, étouffer l'ambition, récompenser le travail, voilà le devoir urgent. Pour le remplir, le législateur doit se mettre au-dessus de l'esprit de parti, ne voir que l'intérêt supérieur d'une société qu'il s'agit d'arracher aux secousses périodiques des révolutions et fermer l'oreille aux sommations des jacobins comme aux ordres du despotisme.

La démagogie exige une organisation toute nouvelle. — Il faut répondre que nous voulons fonder nos tribunaux sur la tradition attestée par une expérience de trois quarts de siècle.

Elle veut confier des pouvoirs arbitraires au chef politique de la justice. — Nous voulons restreindre les pouvoirs du ministre, lui laisser la direction de l'action publique, la libre nomination des parquets, la discipline, mais limiter le droit qui lui appartient de choisir les juges au gré d'un parti.

La démagogie veut des juges amovibles, les partisans de l'absolu cherchent des magistrats prêts à servir ; le césarisme les jette aux pieds d'un maître ; les jacobins les livrent à la toute-puissance populaire. — Nous voulons des juges permanens qui puissent regarder en face l'arbitraire, de quelque point de l'horizon qu'il se lève ; nous voulons pour juge le plus savant parce qu'il aura le respect des lois, le plus digne parce qu'il défiera la corruption, et le plus libre parce qu'il n'obéira à personne.

La démagogie veut en un mot une justice asservie sous un pouvoir judiciaire esclave de l'exécutif. — Nous voulons une justice indépendante, avec un pouvoir judiciaire placé assez haut pour nous servir de guide dans notre marche et d'arbitre dans les débats inconnus qui sont le secret de l'avenir.

Le désaccord est complet. C'est au pays qu'est réservé le soin de dire s'il se résigne à vivre sous le pouvoir absolu également détestable du peuple ou d'un seul, ou s'il est résolu à fonder un jour la liberté sur le respect des consciences et des lois.

GEORGES PICOT.

LA

SITUATION ÉCONOMIQUE

DE L'ITALIE

Il est peu d'utopies aussi séduisantes que celle du papier-monnaie, et l'on s'explique aisément l'attrait irrésistible qu'elle a toujours eu, non-seulement pour des théoriciens, mais pour des hommes familiers avec les questions économiques et qui passaient, à bon droit, pour des esprits pratiques. Elle semble fondée sur la logique, et son application, si elle devenait possible, serait tout à fait favorable à l'intérêt général. Lorsqu'on trouve naturel qu'un simple citoyen obtienne crédit sur sa seule signature, et que le chiffon de papier au bas duquel il a mis son nom soit accepté et se transmette de main en main comme de l'argent, quelles raisons peut-on invoquer pour ne pas accepter la signature de l'état, qui est infiniment plus riche et doit inspirer plus de confiance? Les motifs d'honneur et d'intérêt bien entendu qui commandent aux particuliers d'être fidèles à leurs engagemens ne s'imposent-ils pas avec bien plus de force à la collectivité des citoyens? C'est donc par l'effet d'un pur préjugé que l'on refuserait au papier de l'état la confiance qu'on accorde au papier d'une banque ou même d'un simple commerçant. Quels avantages n'offrirait pas l'usage exclusif de ce signe monétaire! L'emploi des espèces d'or et d'argent, comme celui des billets de banque et des effets de commerce, n'a pour résultat qu'un règlement provisoire des opérations d'é-

change, car en fin de compte les produits ne se paient qu'avec d'autres produits ou avec du travail : il est donc de l'intérêt général d'adopter, pour ce rôle temporaire, l'instrument d'échange, le signe conventionnel le moins coûteux possible. On n'estime pas à moins de 80 milliards la valeur des espèces d'or et d'argent que les nations civilisées maintiennent actuellement en circulation pour le règlement des échanges de particulier à particulier et de peuple à peuple. Si la moitié seulement de cet énorme capital, aujourd'hui complètement improductif, était remplacée par du papier qui ne coûterait presque rien, si 40 milliards de métaux précieux étaient restitués aux usages industriels qu'ils peuvent recevoir, ne serait-ce pas une addition immédiate à la richesse universelle, ne serait-ce pas un bienfait pour l'humanité?

Telle est la thèse que soutenait avec une grande abondance d'argumens un financier en renom que la mort vient d'enlever, et qui a beaucoup fait pour populariser en France l'usage de la monnaie fiduciaire et de tous les instrumens de crédit. Il est superflu d'en faire ressortir le côté erroné. Si les particuliers ou les établissemens de crédit négligent de tenir leurs engagemens, l'état est là pour les leur rappeler et, au besoin, leur en imposer l'exécution ; mais qui exercera le même contrôle sur l'état, si celui-ci n'a point ou la volonté ou les moyens d'être fidèle à ses promesses, et les exemples sont-ils si rares de gouvernemens qui manquent à leurs engagemens? Les affaires ont pris en France, depuis un demi-siècle, un développement véritablement prodigieux sans que la somme des espèces métalliques se soit accrue, l'or s'étant seulement substitué à l'argent dans la circulation : il n'y a aucune comparaison à établir entre le nombre et l'étendue des opérations qui se soldent par les diverses voies du crédit et celles dans le règlement desquelles intervient un paiement en numéraire. L'emploi des espèces métalliques se réduit donc de jour en jour et dans une proportion sensible, mais sans que l'importance de leur rôle en soit en rien diminuée. Nos membres ne gardent leur force et leur agilité qu'à la condition que l'estomac continuera ses fonctions ; de même la monnaie fiduciaire et les autres instrumens perfectionnés du crédit ne peuvent rendre tous les services qu'on attend d'eux qu'à la condition indispensable d'avoir pour point d'appui une circulation métallique à laquelle il soit possible de recourir pour le règlement définitif des transactions.

Cette nécessité est surtout impérieuse en ce qui concerne les rapports internationaux. Un état, si puissant qu'il soit, ne saurait astreindre les sujets d'un autre état aux règlemens et aux obligations qu'il impose à ses propres nationaux : son autorité expire à ses frontières. Il faut donc, pour les transactions internationales, disposer d'un instrument d'échange qui, non-seulement, soit d'un usage

universel, mais qui ait aussi une valeur intrinsèque universellement reconnue. Si inutile et si dispendieux que puisse paraître au théoricien le continuel va-et-vient des espèces métalliques, ces voyages des métaux précieux sont indispensables à la sécurité et à la régularité des opérations commerciales, qui ne peuvent demeurer en suspens, et qui ne se multiplient qu'autant qu'elles sont rapidement réglées. L'état du territoire duquel le papier-monnaie a banni le numéraire et dont les nationaux ne disposent plus, pour régler leurs opérations avec l'étranger, de ces métaux précieux dont la valeur est indiscutable parce que l'usage et le besoin en sont universels, ne tarde pas à se trouver frappé d'un véritable blocus commercial. Si haut que le taux de l'escompte puisse monter sur ses places de commerce, aucun banquier, aucun établissement de crédit des états voisins ne songe à mettre et à garder en portefeuille des effets payables en un papier d'une valeur mobile et douteuse : son commerce et son industrie ne trouveront donc ni crédit ni assistance financière, même dans les pays où les capitaux pourront surabonder. En outre, ses nationaux devront subir sur toutes les matières et tous les produits qu'ils acquerront à l'étranger un renchérissement sensible, parce que le négociant qui vend à un pays soumis au régime du papier-monnaie est contraint de faire entrer dans ses calculs, outre les variations possibles dans le prix des marchandises, les oscillations continuelles de l'agio : l'augmentation qu'il fait subir à ses prix de vente n'est qu'une assurance contre la dépréciation probable du papier qu'il devra recevoir en paiement.

L'emploi du papier-monnaie avec cours forcé peut donc s'imposer à un gouvernement dans une heure de crise, mais c'est le plus dispendieux des expédiens auxquels un état puisse recourir. Cette attribution d'une valeur nominale à de simples morceaux de papier n'est, tout au plus, qu'un emprunt différé; car c'est par un emprunt qu'il faudra, tôt ou tard, se procurer les métaux précieux nécessaires au retrait de ce papier et à son remplacement par la monnaie métallique. Qu'on ne dise pas qu'au moins c'est un emprunt dont l'état n'a pas à servir l'intérêt, ce n'est là qu'une illusion: si l'état, momentanément, n'a point à inscrire au budget les arrérages de cet emprunt, la nation, à défaut du trésor public, en acquitte directement la lourde charge par la dépréciation de son crédit, par l'avilissement de ses produits et par le renchérissement de tous les achats qu'elle fait au dehors.

Ces raisons suffisent à expliquer pourquoi les états que les circonstances ont contraints de recourir au papier-monnaie et au cours forcé n'hésitent pas, dès que des jours meilleurs viennent à luire, à s'imposer de lourds sacrifices pour faire cesser la situation d'iné-

galité dans laquelle ils se trouvent vis-à-vis des autres nations. La France, où chaque génération nouvelle se complaît à faire dévorer par une révolution les épargnes de la génération précédente, a traversé deux fois cette épreuve; mais grâce à sa merveilleuse richesse, elle n'a pas eu besoin de recourir au papier-monnaie proprement dit. En 1870 comme en 1848, il a suffi d'attribuer le cours forcé aux billets de la Banque de France, sans retirer à ce grand établissement ni sa responsabilité ni son indépendance. En 1848, la circulation métallique de la France et l'encaisse de la Banque se composaient presque exclusivement d'espèces d'argent, et il y avait à peine quelques années que la Banque avait consenti à abaisser de 500 francs à 200 la plus faible coupure de ses billets. Il n'y avait donc pas d'instrument d'échange intermédiaire entre la pièce de 5 francs et le billet de 200 francs, et force était bien au commerce et à l'industrie d'aller puiser au réservoir commun, c'est-à-dire à la Banque de France, par l'échange des billets, les espèces nécessaires à tous les petits paiemens. L'encaisse de la Banque menaçait donc de s'épuiser rapidement, parce que les besoins imaginaires créés par la panique venaient s'ajouter aux besoins réels et les dépassaient de beaucoup; la Banque se fût trouvée impuissante à continuer ses services au public. En comblant, par la création des billets de 100 francs, la lacune qui existait dans notre circulation et en attribuant le cours forcé aux billets de la Banque, le gouvernement français conjura la crise qui devenait imminente. Les espèces d'argent, que leur poids rendait d'un usage incommode, ne tardèrent pas à retourner dans les caveaux de la Banque; en quelques mois, l'encaisse de ce grand établissement atteignit et dépassa les proportions qu'elle avait avant la révolution; et lorsque le cours forcé fut aboli légalement en 1850, il y avait longtemps qu'il avait cessé d'exister en fait. Le gouvernement avait pourvu courageusement à ses besoins par l'imposition des 45 centimes : ce n'était donc point pour satisfaire à des nécessités budgétaires qu'il avait décrété le cours forcé. Il n'en a pas été ainsi en 1870, où le gouvernement s'est trouvé impuissant à faire face aux dépenses de la guerre avec les ressources ordinaires; mais cette fois encore, il n'a pas eu besoin de créer un papier-monnaie officiel : il a pu se borner à obtenir de la Banque de France un prêt qu'il a remboursé sur le produit des taxes nouvelles. L'attribution du cours forcé aux billets de banque était la conséquence inévitable de la multiplication rapide de ces billets, devenus momentanément le seul moyen de paiement à la disposition de l'état; mais on peut dire qu'en fait le cours forcé n'a existé que pendant la durée des hostilités. En effet, dès 1873, l'encaisse métallique de la Banque approchait de 900 millions; elle était arrivée, à la fin de décembre 1874, à 1,331 millions,

et le 1er avril 1875 elle atteignit le chiffre, alors sans précédent, de 1,525 millions. Or, bien que la Banque eût été autorisée par une loi à porter ses émissions jusqu'à 3,200 millions, le chiffre maximum des billets en circulation a été seulement de 2,916 millions. On pourrait donc dire que la Banque de France n'a jamais cessé d'être dans les conditions normales d'un établissement de crédit, puisque son encaisse n'est jamais descendue au-dessous du tiers de sa circulation, et que le cours forcé attribué à ses billets a été une précaution surérogatoire. On serait d'autant plus fondé à le penser, que le maximum des émissions a été atteint le 15 janvier 1874, date à laquelle les besoins extraordinaires avaient depuis longtemps cessé, puisqu'en 1873 la Banque avait pu faire face, sans difficulté aucune, à un chiffre d'escompte qui, pour les seuls effets de commerce, en laissant en dehors les effets publics, atteignait près de 9 milliards. A cette époque, la Banque faisait déjà des efforts impuissans pour remettre en circulation une partie de cette vaste accumulation de numéraire et pour réduire l'importance de son émission ; chaque fin de mois ramenait dans ses caves, avec une augmentation nouvelle, les espèces qui en étaient sorties. Si la suppression légale du cours forcé passa inaperçue, c'est qu'elle était depuis longtemps accomplie en fait. Le commerce français n'avait jamais eu ni de difficultés à surmonter ni de sacrifices à faire pour se procurer les espèces métalliques nécessaires au règlement de ses opérations avec l'étranger.

Les États-Unis et le royaume d'Italie, indépendamment des emprunts qu'ils ont dû contracter, se sont vus dans la nécessité de créer et de mettre en circulation un papier-monnaie, de véritables assignats sans autre valeur et n'ayant d'autre garantie que la bonne foi nationale. La cause de ces embarras financiers a été, pour tous les deux, la nécessité de faire face à des dépenses militaires excessives. La guerre de la rébellion a imposé aux États-Unis une dette d'environ 16 milliards, dont près de 5 milliards en assignats ou *greenbacks*. L'Italie, avec un budget dont elle n'éteignait les déficits que par des emprunts périodiques, s'est trouvée absolument hors d'état d'acquitter avec ses ressources ordinaires les dépenses de la guerre de 1866 contre l'Autriche. Les seuls préparatifs de cette guerre ont suffi à l'épuiser, et dès le mois de mai 1866, elle a dû recourir au cours forcé pour maintenir dans la circulation les billets des établissemens de crédit dont le gouvernement avait absorbé les encaisses. Il a fallu ensuite émettre, par l'intermédiaire de ces mêmes établissemens de crédit, pour plus d'un milliard de papier-monnaie. Aux Etats-Unis comme en Italie, l'émission d'un papier-monnaie avec cours forcé a eu pour conséquence immédiate la disparition rapide et complète des métaux précieux, l'établisse-

ment d'un agio croissant sur l'or, la dépréciation des produits nationaux, l'enchérissement des produits étrangers.

Dès 1868, une enquête parlementaire constatait le préjudice que l'établissement du cours forcé, qui durait depuis trois années, avait porté au commerce et à l'industrie de l'Italie; mais ce n'était pas lorsqu'on pouvait malaisément couvrir, au moyen d'emprunts onéreux, les déficits annuels du budget qu'il pouvait être question de retirer de la circulation le papier-monnaie qu'on y avait jeté à profusion. Ministres des finances, commissions du budget, orateurs parlementaires durent donc se borner à constater et à déplorer annuellement l'existence du mal. Tout au plus, le gouvernement italien s'efforça-t-il, par les mesures législatives de 1874, d'apporter quelque régularité et quelque contrôle dans les émissions du papier-monnaie. C'est en 1877 seulement qu'un projet de loi présenté par MM. Depretis et Maiorana-Calatabianco, et le rapport qui était joint à ce projet, appelèrent l'attention la plus sérieuse du parlement sur la nécessité de mettre fin au cours forcé. Aucune suite n'avait pu être donnée à ces excellentes intentions : il était réservé au ministère actuel de faire sortir l'abolition du cours forcé du domaine des simples espérances. Un projet de loi dont la discussion va commencer au sein du parlement italien propose de faire cesser le cours forcé à partir du 1er juillet 1881.

C'est là un pas décisif, et il est à espérer que le parlement italien n'hésitera pas à suivre le gouvernement dans cette voie. Si la présentation du projet de loi accuse chez le ministre des finances, M. Magliani, une décision, une fermeté de vues et un sens politique auxquels il est impossible de ne pas rendre hommage, l'exposé des motifs ne fait pas moins d'honneur à ses connaissances économiques et à son esprit pratique. Ce travail remarquable demeurera comme un tableau fidèle et lumineux de la situation financière et économique de l'Italie.

M. Magliani commence par exposer les inconvéniens que le cours forcé a eus pour l'Italie : l'élévation du taux de l'escompte, la dépréciation du papier-monnaie, l'incertitude que les perpétuelles variations dans la valeur de ce papier entretiennent dans les opérations commerciales, l'avilissement des produits nationaux. Il semble même, à première vue, que le ministre apporte dans la démonstration d'une thèse qui ne saurait être sérieusement contestée, une surabondance d'argumens. M. Magliani prend, en effet, l'une après l'autre, toutes les branches de l'industrie et du commerce, et il établit par le chiffre des importations et des exportations le tribut que chacune d'elles a payé au cours forcé par suite de l'escompte, qui a toujours été de 2 et de 3 pour 100 plus élevé en Italie qu'en Angleterre, en France et en Allemagne, et, surtout

par suite de l'agio, qui a été, en moyenne, de 10 pour 100 et a monté par momens à 16 et 17 pour 100.

Une série de tableaux intéressans et très clairs constate, d'année en année, depuis l'établissement du cours forcé, ce que l'Italie a acheté à l'étranger en fait de matières premières, de machines et d'outillage industriel, de produits à demi ou complètement manufacturés, et un calcul très simple permet à M. Magliani de déterminer en chiffres la surcharge que l'élévation de l'escompte et l'agio ont imposée aux acquéreurs italiens. Le même travail a été fait pour les exportations, et le compte de chacun est établi avec précision. On ne tarde point d'ailleurs à démêler le motif auquel le ministre a obéi : en passant successivement en revue toutes les branches de l'activité nationale, il s'est proposé de démontrer à toutes les classes de la société qu'elles avaient un égal intérêt à l'abolition du cours forcé ; de plus, il a voulu faire partager à toutes la conviction que cette abolition devait être immédiate.

Le projet du gouvernement rencontre, en effet, trois catégories d'adversaires : les gens qui se font illusion sur les inconvéniens du cours forcé, ceux qui s'imaginent avoir intérêt à prolonger la situation actuelle, enfin ceux qui, d'accord avec le ministre sur la nécessité de la reprise des paiemens en espèces, appréhendent que les circonstances ne soient pas suffisamment favorables et qu'une tentative prématurée n'aboutisse qu'à jeter la perturbation dans les affaires et qu'à retarder un résultat éminemment désirable. M. Magliani a dû s'efforcer de répondre par avance aux objections qui ne peuvent manquer de se produire à ces divers points de vue.

La dépréciation du papier-monnaie a pour conséquence inévitable d'amener dans le prix des marchandises déjà fabriquées et payables en papier une hausse proportionnelle à l'élévation de l'agio sur les métaux précieux. Cet agio agit donc sur le prix des marchandises absolument comme le ferait l'établissement soudain d'un droit protecteur. L'industriel et le commerçant reçoivent pour les articles qu'ils livrent à leurs cliens une somme en papier supérieure à celle qu'ils auraient exigée auparavant, et, comme les salaires, les loyers, le taux des emprunts déjà contractés n'éprouvent aucun changement, il en résulte pour quelques personnes un bénéfice passager. Les gens qui ne jugent que sur les apparences se hâtent de conclure de ces faits accidentels que le cours forcé ne porte préjudice ni à l'industrie ni au commerce du pays et que, s'il met entrave aux transactions avec l'étranger, il oblige les acheteurs à s'adresser à la production nationale : M. Magliani répond avec raison que ce n'est point la valeur de la marchandise qui a augmenté, que c'est celle du papier-monnaie qui a décru, et qu'au surplus les salaires, les loyers, le taux des prêts et des avances ne tardent pas à subir

une augmentation égale à l'augmentation apparente qui s'est produite dans le prix de toutes choses. Non-seulement le bénéfice obtenu s'évanouit; mais tout, salaires, loyers, produits naturels ou produits fabriqués, demeure assujetti à suivre toutes les variations de l'agio, à monter et à baisser capricieusement, en sorte que le bénéfice de la veille peut devenir une perte dès le lendemain. La pertubation que cette perpétuelle incertitude jette dans les conditions de la production nationale fait plus que compenser les avantages précaires que quelques particuliers peuvent retirer accidentellement du renchérissement des marchandises qu'ils ont en magasin.

L'abolition du cours forcé rencontre peu de faveur parmi les industriels. Ceux-ci appréhendent que, la substitution des espèces au papier étant, par le fait, une véritable augmentation des salaires, elle ait pour conséquence une augmentation dans les frais de production et que la concurrence étrangère en soit d'autant plus difficile à soutenir. On a peine à comprendre ce raisonnement. Il est certain que l'ouvrier italien qui recevra pour sa journée trente sous en argent, au lieu de trente sous en papier qu'il reçoit aujourd'hui, pourra avec le prix d'une journée de travail acheter plus de pain ou de vin qu'il ne le peut faire aujourd'hui. Son salaire n'aura pas éprouvé d'augmentation, mais la puissance d'acquisition, la valeur effective de ce salaire se sera accrue. Si toutes autres choses demeuraient en l'état présent, si le fabricant, par conséquent, était contraint de se procurer par un sacrifice, par un agio, les espèces d'argent destinées au salaire de ses ouvriers, il pourrait se plaindre d'avoir à subir une augmentation de ses frais de production; mais il n'aura rien à payer pour se procurer ces espèces métalliques : il les recevra des commerçans, ses cliens, qui eux-mêmes les auront reçues du public. Et le public, de qui les tiendra-t-il? Du gouvernement, qui se les sera procurées par un emprunt à l'étranger. Quel est en effet le caractère essentiel de toute opération financière ayant pour objet l'abolition du cours forcé, sinon d'être un sacrifice considérable que l'état, c'est-à-dire la communauté des citoyens, s'impose en vue d'affranchir simultanément toutes les classes de la nation du préjudice direct ou indirect que le cours forcé porte à leurs intérêts, et de replacer d'un seul coup le pays dans les conditions normales de l'existence internationale? C'est pour arriver à ce résultat que l'état grève son budget de charges permanentes, et qu'il livre à tout venant des espèces sonnantes en échange d'un papier qu'il s'empresse de détruire. Or il arrivera, ou que les valeurs de toutes choses se trouveront convenablement équilibrées, et les espèces prendront la place du papier dans tous les paiemens sans que les prix changent et sans que personne gagne ou perde : ou les produits du sol se trouveront avoir, par rapport aux espèces métal-

liques, une valeur inférieure à celle qu'ils avaient par rapport au papier-monnaie : ils baisseront et, par une conséquence inéluctable, les salaires, les fermages, les loyers ne tarderont pas à se régler d'après le niveau des nouveaux prix. Il ne semble point que, dans aucun cas, les fabricans italiens puissent être sérieusement atteints dans leurs intérêts.

La partie la plus importante de l'exposé de M. Magliani s'adresse aux hommes politiques qui, tout en se déclarant favorables en principe à l'abolition du cours forcé, expriment la crainte que les circonstances ne soient pas encore assez favorables pour la tenter. La première question qui se présente à l'esprit est assurément celle de l'équilibre financier. Il est bien évident, en effet, que si le gouvernement italien ne pouvait aligner ses recettes et ses dépenses que par des emprunts déguisés, il lui serait interdit de songer à aucune opération de finance importante. Pour tenter avec succès l'abolition du cours forcé, la condition la plus indispensable est que le public ait une confiance entière dans les moyens dont le gouvernement dispose. On doit reconnaître que, sur ce point essentiel, les explications de M. Magliani sont tout à fait satisfaisantes. Les quinze dernières années ont complètement changé la face des finances italiennes. En 1866, un an après l'établissement du cours forcé, les recettes du budget italien ne s'élevaient qu'à 617 millions, tandis que les dépenses atteignirent 1,338 millions et demi; mais c'était là la conséquence de la guerre contre l'Autriche, et dès l'année suivante, les dépenses furent réduites dans une proportion sensible. Néanmoins les dépenses atteignirent encore 1 milliard 14 millions en 1868, tandis que les recettes, malgré l'annexion de la Vénétie et des provinces pontificales, n'arrivèrent à 1 milliard qu'en 1871. Mais depuis 1868 jusqu'en 1880, les dépenses ne se sont élevées que de 1,014 millions à 1185, soit de 170 millions, tandis que les recettes ont suivi une marche ascensionnelle beaucoup plus rapide et sont montées dans la même période de 769 millions à 1,228. De cette progression des recettes est résulté non-seulement pour un exercice isolé, mais pour chacun des cinq derniers exercices, un excédent de ressources assez notable, ainsi que le prouvent les chiffres suivans.

1875.....	13,870,400
1876.....	20,446,073
1877.....	22,922,917
1878.....	14,546,200
1879.....	42,291,046

Pour être complètement juste, il faut encore faire remarquer que le budget de ces derniers exercices comprend des dépenses

qu'on peut appeler reproductives, telles que le rachat de certains chemins de fer et la construction de nouvelles voies ferrées, et des dépenses qui ne se reproduiront plus, telles que la contribution du royaume d'Italie aux frais du percement du Saint-Gothard. L'équilibre budgétaire peut donc être considéré comme complètement assuré, et ce progrès continu des recettes du Trésor explique et justifie la marche ascensionnelle des fonds italiens, dont le prix moyen, de 1865 à octobre 1880, s'est élevé de 65.46 à 84.42 à la bourse de Paris, et de 65.22 à 90.55 sur les places d'Italie. Cette élévation constatée dans les prix du 5 p. 0/0 italien est la conséquence légitime du surcroît de sécurité que le rétablissement de l'équilibre budgétaire est venu apporter aux rentiers.

On vient de voir que l'exercice 1879 a donné un excédent de recettes de plus de 42 millions. Si l'on pouvait compter sur la permanence de cet excédent, il suffirait à lui seul à assurer le service de l'emprunt que le gouvernement italien projette; mais il ne faut pas perdre de vue que l'exercice 1878 n'avait donné qu'un excédent de 14 millions et demi, et il y aurait imprudence à asseoir une opération financière sur des ressources éventuelles, le produit des impôts étant sujet à d'inévitables oscillations. Le gouvernement italien se propose d'ailleurs d'abolir l'impopulaire impôt sur la mouture qui pèse sur les classes inférieures, et de modifier l'assiette de diverses petites taxes. M. Magliani réserve donc pour ces utiles réformes la plus-value des recettes. C'est l'abolition même du cours forcé qui lui fournira les ressources spéciales dont il a besoin; l'opération couvrira les frais qu'elle entraînera. Ceci semble un paradoxe ; rien n'est plus exact.

Le gouvernement italien subit, en effet, comme les simples particuliers, les conséquences de l'existence de l'agio. Il a des paiemens à faire à l'étranger, soit pour les arrérages des emprunts qu'il a contractés, soit pour les acquisitions nécessaires à certains services publics. Ces paiemens doivent être faits en or, et cet or, le gouvernement ne peut se le procurer qu'au prix du marché. Il faut donc inscrire tous les ans au budget du ministère des finances un crédit spécial destiné à couvrir la dépense supplémentaire provenant de l'agio sur l'or. Pour les trois exercices 1877, 1878, 1879, cette dépense a été de 12 à 13 millions; elle deviendrait plus forte si l'agio remontait à 15 pour 100, comme en 1873, et surtout s'il dépassait ce chiffre, comme cela s'est vu récemment en Autriche-Hongrie. L'abolition du cours forcé et le retour d'une circulation métallique feront disparaître immédiatement cette dépense. A une économie qu'on peut évaluer sans exagération à 12 millions s'ajoutera la suppression du forfait de 3 millions et demi que le gouvernement paie au syndicat des six banques d'émission pour la fabri-

cation et le renouvellement de la monnaie de papier. Voici donc 15 millions d'économies. M. Magliani présente, en même temps, un projet de loi destiné à régler les pensions à la charge de l'état, et comme il sera tenu compte, à juste titre, dans la fixation du taux de ces pensions, de la plus-value résultant du paiement en espèces, le ministre attend de cette mesure une nouvelle réduction de dépenses qu'il évalue à 19 millions. Il disposera donc de 34 millions applicables à l'emprunt de 650 millions, qu'il compte contracter à 5 pour 100 : le service s'en trouvera donc assuré sans qu'il soit nécessaire de rien prélever sur l'excédent déjà réalisé des recettes sur les dépenses budgétaires,et surtout sans qu'on ait à faire entrer en ligne de compte les plus-values nouvelles qu'on est en droit d'espérer, puisqu'elles n'ont jamais manqué de se produire depuis douze ans.

M. Magliani estime donc que les charges nouvelles résultant de l'emprunt à contracter seront compensées par les dépenses auxquelles l'abolition du cours forcé mettra fin. Admettons que ces espérances soient trop optimistes, les 34 millions sur lesquels M. Magliani compte vinssent-ils à se réduire à 25 ou même à 20, le service de l'emprunt n'en sera pas moins largement assuré sans aucune atteinte à l'équilibre budgétaire; il suffirait d'ajourner quelques dégrèvemens d'impôts. Il y a donc un point hors de discussion, c'est que le gouvernement italien est en mesure d'aborder cette délicate opération de la suppression du cours forcé; l'état de ses finances et celui de son crédit lui assurent les moyens d'action nécessaires. Mais l'Italie est-elle aussi bien préparée que le gouvernement pour cette transformation de la circulation? Il ne suffit pas en effet de ramener dans le pays, au moyen d'un emprunt contracté à l'étranger, une certaine quantité de métaux précieux: il faut que ces métaux y restent; si les besoins du pays sont, ne fût-ce que momentanément, supérieurs à sa production, s'il lui faut faire de continuels achats à l'étranger et les payer autrement que par ses propres produits, les métaux précieux, à peine de retour, s'écouleront de nouveau par toutes les frontières comme l'eau à travers un crible : le numéraire épuisé, le pays sera contraint de revenir au papier-monnaie. Si telle était la situation de l'Italie, il serait inutile de tenter l'abolition du cours forcé. Sur cette seconde question, qui est le point décisif, l'exposé paraît ne rien laisser à désirer.

Il est cependant un fait qui embarrasse M. Magliani et qu'il faut tout d'abord éclaircir. Depuis 1865, ce qu'on est convenu d'appeler la balance du commerce a été presque constamment contre l'Italie, c'est-à-dire que les importations ont presque toujours été supérieures aux exportations. Si l'Italie n'a cessé d'acheter aux autres nations plus qu'elle ne leur a vendu, elle a dû s'appauvrir et s'en-

detter vis-à-vis de l'étranger; et si cet état de choses doit continuer, l'or et l'argent qu'on se sera procurés à grands frais auront bientôt repassé la frontière. Cette conclusion semble irréfragable, et M. Magliani se débat péniblement contre elle. Il s'ingénie à découvrir et à indiquer des compensations aux paiemens que le gouvernement italien fait au dehors, par exemple les traitemens des agens diplomatiques qui trouvent un équivalent dans les dépenses des diplomates et des consuls étrangers dans les villes d'Italie. Il a quelque mauvaise grâce, lui, ministre des finances, chargé de la perception des impôts, à ne pas admettre l'exactitude des états de douanes dressés par son propre département, et cependant il est amené à la contester. A notre avis, il ne le fait pas assez résolûment. Un tableau qu'il publie constate que, pour l'Angleterre, la France, la Belgique, la Hollande, l'Allemagne, c'est-à-dire pour presque tout le continent comme pour l'Italie, les importations l'emportent sur les exportations, et pour certains pays, l'Angleterre et la France, la différence se chiffre annuellement par milliards. Or, si tout le monde achète plus qu'il ne vend, d'où proviennent donc, chaque année, ces milliards de marchandises que personne ne se trouve avoir vendues? La vérité est que, si les états de douanes fournissent des renseignemens dignes de foi en ce qui concerne les quantités, que ces quantités se traduisent en nombres, en longueurs ou en poids, les évaluations qui sont jointes à ces indications matérielles et vérifiables sont fort sujettes à caution. D'une part, les exportateurs ont l'habitude invariable d'atténuer la valeur de leurs expéditions, afin que celles-ci, à leur arrivée en pays étranger, soient grevées le moins lourdement possible; la douane de sortie n'a aucun moyen de vérifier la sincérité de ces déclarations, et elle n'a aucun intérêt à l'entreprendre ; elle se contente donc d'enregistrer les déclarations telles qu'elles lui sont faites. D'autre part, pour évaluer les marchandises qui entrent, la douane n'a d'autres élémens que des moyennes établies pour toute une période et révisées à des intervalles assez éloignés. Or, personne n'ignore qu'un fabricant peut abaisser notablement le prix d'un article, sans diminuer son bénéfice annuel, s'il en a perfectionné la fabrication, ou simplement s'il le fabrique en plus grande quantité; c'est ainsi que les fils, les fers, les aciers ont baissé de prix dans des proportions presque incroyables. Il pourra donc arriver que l'importation d'un article double ou triple et que la somme à payer au pays producteur demeure la même : cependant la douane, appliquant sa moyenne, inscrira aux importations une valeur double ou triple de la valeur réelle.

Les évaluations consignées dans les états de douane doivent donc être considérées tout au plus comme des approximations : elles sont toujours au-dessous de la vérité en ce qui concerne les

exportations, et toujours au-dessus en ce qui concerne les importations : on pourrait hardiment retrancher de celles-ci 30 pour 100, et ajouter 30 pour 100 à celles-là, et on serait plus près de la vérité. Nous sommes surpris que M. Magliani n'ait pas eu l'idée de contrôler les états des douanes italiennes à l'aide des états si détaillés et si minutieux qui sont publiés à Londres et à Paris. Il eût été cependant curieux de voir à quelles sommes l'Angleterre et la France ont évalué, chaque année, ce qu'elles ont acheté à l'Italie et ce qu'elles lui ont vendu. Cette étude eût sans doute conduit à des rectifications instructives. Prenons cependant les états de douanes italiens tels qu'ils sont, et voyons quels résultats ils accusent. Sur quinze années, il en est deux, 1871 et 1872, pendant lesquelles l'Italie a vendu en France beaucoup de blé, de viande, de denrées de toute nature, et par suite de ces ventes, les exportations ont égalé et même dépassé les importations. En revanche, en 1879, l'Italie, pour combler le déficit d'une mauvaise récolte, a dû acheter beaucoup de grains à l'étranger. Écartons ces trois années, à cause des circonstances exceptionnelles qui doivent les exclure de toute comparaison ; que voyons-nous pour les douze autres années? L'excédent présumé des importations sur les exportations aurait été en moyenne de 12 ou 15 pour 100. Ce n'est point là un chiffre de nature à alarmer ceux qui partagent notre opinion sur l'exactitude des évaluations de la douane. Nous sommes loin de l'écart de 3 milliards qu'on prétend exister entre les importations et les exportations de l'Angleterre. Il est encore une autre remarque qui n'aurait point dû échapper à M. Magliani. Parties de 965 millions en 1865, les importations ont atteint leur chiffre maximum 1,327 millions en 1876 : depuis lors, elles sont toujours demeurées au-dessous de ce chiffre d'au moins 100 millions, même en 1879, malgré les achats de grains à l'étranger. Les importations de l'Italie ne se sont donc accrues que de 25 pour 100 pendant cette période de quinze années. Les exportations, au contraire, parties du chiffre modeste de 558 millions en 1865, ont atteint le milliard en 1871, sont arrivées à une moyenne de 1,100 millions dans les cinq années suivantes, et tendent à se rapprocher de 1,200 millions, chiffre qu'elles ont atteint et même dépassé en 1876. Ainsi, tandis que la progression des importations n'a été que de 25 pour 100, la progression des exportations a été de 50 pour 100 pendant la même période. Pour peu que les unes et les autres continuent à marcher du même pas, les exportations ne tarderont pas à l'emporter sensiblement sur les importations.

Nous sommes donc convaincus qu'en dépit des états de douane, la balance du commerce extérieur n'est point défavorable à l'Italie. Nous n'attachons qu'une médiocre importance aux calculs longs et com-

pliqués auxquels M. Magliani s'est livré pour établir que, si l'on déduit du change la prime de l'or sur le papier, le change à vue sur Paris aurait été, depuis quelques années, presque constamment en faveur des places italiennes. Le ministre reconnaît lui-même que les résultats qu'il obtient par ce procédé artificiel laissent prise au doute ; ils ne sauraient par conséquent peser d'un poids décisif dans la discussion. En revanche, il est impossible, daus l'appréciation des rapports de l'Italie avec l'étranger, de ne pas tenir compte des valeurs étrangères, notamment des valeurs autrichiennes et suisses qui sont possédées par des sujets italiens, surtout dans la Vénétie, et du papier sur la France et l'Angleterre, qui tient une place notable dans le portefeuille des banquiers italiens. En outre, les économies que rapportent annuellement les sujets italiens qui vont exercer pendant quelques mois leur industrie dans les pays voisins, et les dépenses auxquelles se livrent les visiteurs étrangers qui viennent hiverner en Italie, doivent être considérées comme de véritables recettes, se traduisant par des millions. Enfin nous remarquons qu'il résulte d'un des tableaux publiés par M. Magliani que les paiemens en or, effectués à Paris pour le service de la rente italienne, se sont accrus de 20 millions. c'est-à-dire de 50 pour 100 depuis trois ou quatre ans. Si, comme nous sommes disposés à le croire, à raison de la coïncidence de ce fait avec la hausse excessive qui s'est produite sur toutes les valeurs françaises, cet accroissement provient de placemens faits par nos nationaux en rentes italiennes, ces 20 millions représentent un capital considérable qui a passé les monts. Si, comme semble le penser M. Magliani, la plus grande partie de ces rentes sont à l'état flottant sur notre marché, et, bien que dénationalisées en apparence par l'artifice du report, n'ont pas cessé d'être possédées par des capitalistes italiens, toujours est-il qu'il y a 20 millions d'or qui, de façon ou d'autre, par les diverses voies du commerce, doivent reprendre annuellement le chemin de l'Italie. Tout cet ensemble de faits concourt à fortifier la présomption que les espèces métalliques, une fois ramenées en Italie, n'en seront pas retirées par l'importance des paiemens à faire à l'étranger.

Tous ces points, au surplus, nous paraissent secondaires : la question capitale, à nos yeux, est celle-ci : l'Italie mène-t-elle, comme a fait l'Allemagne après l'encaissement de notre rançon, l'existence d'un prodigue? S'est-elle jetée dans de folles spéculations? A-t-elle multiplié les dépenses inutiles et improductives? S'est-elle appauvrie ou suit-elle les autres nations dans la voie du progrès? On admet généralement que le rendement des impôts est un sûr thermomètre des progrès de la richesse générale; or, si l'on excepte l'impôt sur la mouture et l'impôt sur la fortune mo-

bilière qui ont été l'objet de dégrèvemens notables et qui doivent être laissés de côté, nous voyons que les diverses sources du revenu public, le timbre, l'enregistrement, les droits sur les successions, les patentes, les postes, la vente des sels et des tabacs, présentent un accroissement de 45 pour 100 sur les produits de 1866. La richesse nationale va donc en augmentant d'année en année. La productivité de l'impôt a ramené l'équilibre dans le budget; une politique imprudente et coupable, en jetant la nation italienne dans les aventures, pourrait seule arrêter cette marche ascensionnelle du revenu.

La conclusion que l'on peut tirer de l'augmentation dans le produit des impôts se trouve corroborée par le développement proportionnel qu'ont pris pendant la même période les recettes des chemins de fer et par le nombre de plus en plus considérable des lettres et des dépêches confiées à la poste et au télégraphe. Il y a dans tous les chiffres réunis par M. Magliani la preuve d'un accroissement continuel et rapide de l'activité nationale sous toutes les formes; les progrès de l'agriculture italienne surtout sont dignes d'attention par les résultats qu'ils ont déjà produits et par ceux plus grands encore qu'on est en droit d'attendre. La culture des céréales s'est tellement améliorée que, malgré l'accroissement de sa population, l'Italie a diminué les achats considérables de grains qu'elle était contrainte de faire à l'étranger : pour la période quinquennale de 1875 à 1879, les importations en céréales sont demeurées de 115,000 tonnes au-dessous de ce qu'elles avaient été de 1861 à 1865. L'exportation des huiles qui, il y a quinze ans, ne dépassait pas en moyenne 341,000 quintaux, a atteint depuis plusieurs années une moyenne de 748,000 quintaux; elle a donc plus que doublé. Autrefois l'exportation des vins italiens ne dépassait pas sensiblement l'importation des vins étrangers, 293,000 hectolitres contre 250,000. En 1879, l'importation n'a pas atteint 30,000 hectolitres et l'exportation s'est élevée à 1,063,114; M. Magliani estime que, pour 1880, elle dépassera 2 millions d'hectolitres. La destruction des vignobles français par le phylloxera a dû contribuer pour beaucoup à ce développement véritablement surprenant de la production vinicole en Italie; mais le fait, quelle qu'en soit l'explication, n'en subsiste pas moins avec toutes ses conséquences; si les viticulteurs italiens savent améliorer la fabrication de leurs vins en même temps qu'ils en développent la production, ils conserveront une place considérable dans la consommation générale. La production de la soie grège, qui avait presque cessé d'exister, s'est relevée d'année en année, et la valeur des exportations dépasse actuellement de 60 millions de francs celle des importations. Les cultures industrielles et l'élève du

bétail, en vue de l'exportation, ont pris un grand développement dans la haute Italie et y ont produit une révolution agricole comme autrefois l'introduction de la betterave dans nos départemens du Nord; mais c'est la culture maraîchère qui paraît devoir être pour les agriculteurs italiens une source d'énormes profits. Les chemins de fer permettent maintenant à l'Italie d'expédier aisément dans les régions froides et brumeuses de la Suisse et de l'Allemagne les fruits, les primeurs et les légumes que le soleil fait croître et mûrir sans effort sur son sol. A la fin de l'été, c'est par trains complets que les raisins de table s'acheminent vers le Nord pour occuper la place d'honneur dans les agapes des cours et des casinos germaniques. Les profits qu'on retire de certaines cultures ont accru dans une proportion presque invraisemblable la valeur de la propriété foncière, et M. Magliani cite, aux environs de Sorrente, des terrains consacrés à la production des câpres qui se vendent 24,000 francs l'hectare.

Ce sont là des faits et des chiffres éloquens; mais voulons-nous vérifier, par une contre-épreuve sérieuse, l'étendue des progrès réalisés par l'Italie? Nous avons deux élémens de contrôle : la situation des caisses d'épargne et le cours des fonds publics. Les dépôts des caisses d'épargne s'élevaient en 1865 à 225 millions; en juillet 1880, ils avaient dépassé 891 millions : ils ont donc quadruplé en quinze années. Quant aux dépôts en comptes courans, avec ou sans intérêts, effectués dans les banques d'émission, les banques populaires et les institutions de crédit, le chiffre s'en est accru, en moyenne, de 100 millions par année. Une partie des capitaux produits par le travail national se place dans les rentes italiennes, puisque ces rentes, émises à l'étranger, repassent peu à peu les Alpes : or le prix s'en est élevé sans interruption aux bourses de Florence et de Rome, du cours moyen de 65.40, en 1865, à 84.42, qui est le cours moyen d'octobre 1880. Ne soyons point surpris de ce rapide développement de l'épargne italienne : nous avons vu le même fait se produire en France, sur de bien autres proportions, après nos derniers malheurs. Les nations agricoles sont plus économes et plus soucieuses d'épargner que les nations industrielles. Les bénéfices de l'industrie sont bien plus considérables que ceux de l'agriculture; mais quelle est la première pensée qui vienne à l'esprit d'un manufacturier lorsqu'il dresse son inventaire à la fin d'une année fructueuse? C'est qu'avec un nombre double de broches ou de métiers, il aurait réalisé un bénéfice double, et par un entraînement presque irrésistible, il consacre ses gains, et souvent le produit d'emprunts, à accroître son outillage, que le ralentissement des affaires peut condamner brusquement à l'inaction. Des capitaux considérables s'immobilisent en constructions et en matériel : les

moyens de production dépassent momentanément les besoins de la consommation, et une crise dévore les fruits d'une période prospère. Quant aux ouvriers de l'industrie, l'élévation rapide des salaires aux époques d'activité commerciale, et la facilité avec laquelle ils trouvent à s'employer, en passant d'un atelier à un autre, leur ôtent toute inquiétude pour le lendemain, toute appréhension d'un chômage à venir. Il n'en est pas ainsi de l'agriculteur, à qui l'alternance des saisons rappelle constamment la nécessité de la prévoyance, et qui, au milieu de l'abondance de l'été, doit faire la part des besoins de l'hiver. L'épargne, qui exige un effort de volonté de la part de l'industriel, est une habitude et s'impose comme une nécessité au cultivateur. Le peuple italien est laborieux et économe comme tous les peuples attachés au sol pour qui la terre est la principale richesse. Les chiffres que nous avons cités montrent les effets de ces sages habitudes contractées à l'école de la nature. Ainsi l'Italie travaille, elle développe les ressources de son sol fécond, elle économise et elle accumule ses épargnes. On en peut conclure en toute sûreté que, si le gouvernement italien est en mesure d'entreprendre l'abolition du cours forcé, la situation économique de l'Italie est favorable au succès de cette importante opération.

Par quelle voie et dans quelle mesure se procurera-t-on les métaux précieux nécessaires ?

La circulation fiduciaire de l'Italie s'élevait, en 1879, à 1,672 millions ; mais, bien qu'elle jouisse tout entière du privilège de l'inconvertibilité, il est indispensable d'en faire deux parts distinctes. La première se compose des billets émis par la Banque nationale du royaume, la Banque nationale de Toscane, la Banque toscane de crédit, la Banque romaine, la Banque de Naples et la Banque de Sicile, pour leur compte particulier et sous leur responsabilité propre, par suite des escomptes, des avances sur valeurs et des autres opérations qu'elles peuvent faire en leur qualité d'établissemens de crédit. La seconde part comprend uniquement les billets émis par les six banques syndiquées sur la réquisition et pour le compte du gouvernement. Ces derniers billets constituent seuls une dette de l'état envers le public, ils sont seuls un papier-monnaie. Les émissions propres aux six banques sont éminemment variables, puisqu'elles sont subordonnées à l'importance des opérations de ces établissemens : l'émission pour le compte de l'état est demeurée stationnaire depuis plusieurs années ; elle se maintient aux environs de 900 millions.

M. Magliani propose au parlement italien de contracter à l'étranger, — et ici l'étranger ne peut être que la place de Paris, principal marché des fonds italiens, — un emprunt de 650 millions. Il se tient pour assuré, et il a dû puiser cette confiance dans des pourparlers

avec des capitalistes français, de parvenir à réaliser cet emprunt à 5 pour 100, net de l'impôt sur le revenu, c'est-à-dire aux environs de 86 fr., plus 1 pour 100 de commission pour frais de négociation et frais de transport des espèces. Il n'y a rien à reprendre à ces conditions, qui sont les plus avantageuses que l'Italie ait encore obtenues lorsqu'elle a fait appel au crédit. Sur les 650 millions nets, fournis par l'emprunt, 44 millions en or seraient immédiatement versés à la Banque nationale du royaume en remboursement d'un prêt en même métal qu'elle a fait au trésor et pour lequel il lui est servi un intérêt. Il restera donc 600 millions, c'est-à-dire une somme équivalente aux deux tiers du papier-monnaie gouvernemental en circulation. Cette proportion serait suffisante, si M. Magliani ne proposait de prolonger jusqu'au 31 décembre 1883, c'est-à-dire pendant deux années, le cours légal des 600 millions auxquels il compte ramener l'émission moyenne des six banques. Du coup, la proportion descend des deux tiers aux deux cinquièmes de la circulation en papier.

A mesure que les versemens lui seront faits par les contractans de l'emprunt, le trésor italien retirera de la circulation les billets de 50 centimes, de 1 franc, de 2 francs et de 5 francs qu'il a émis pour une somme de 315 millions. Le surplus du produit de l'emprunt sera appliqué exclusivement au retrait des billets de 100, 250 et 1,000 francs, dont la valeur s'élevait, au 1er octobre dernier, à 330 millions : ils ne pourront être tous retirés à cause du prélèvement qui devra être fait sur l'emprunt pour rembourser la Banque nationale ; il en demeurera donc, après l'épuisement de l'emprunt, pour une valeur d'environ 46 millions. En se fondant sur le chiffre des billets émis jusqu'à la date du 1er octobre 1879, M. Magliani estime qu'il restera encore en circulation, pour le compte de l'état, 340 millions de papier-monnaie se décomposant ainsi : billets de 10 lires, 240 millions et demi ; billets de 20 lires, 50 millions et demi ; billets de 100, 250 et 1,000 lires, 46 millions. Comme il est à croire, d'après l'exemple de ce qui s'est passé dans d'autres pays, qu'un certain nombre de petites coupures ne se présenteront pas au remboursement parce qu'elles auront été perdues ou détruites, les quelques millions qui pourront devenir disponibles seront appliqués au retrait des grosses coupures.

Ainsi M. Magliani ne se propose de retirer que les deux tiers du papier-monnaie du gouvernement; et il laissera dans la circulation le dernier tiers sous la forme exclusive des coupures intermédiaires, après le retrait des plus faibles et des plus fortes.

Sur les 650 millions, 400 devront être fournis en or, et M. Magliani se donne une peine superflue pour démontrer que cette quantité d'or pourra être réunie sans jeter la perturbation sur les marchés

européens. 250 millions devront être fournis en argent, et dans cette somme seront compris 79 millions de monnaies divisionnaires italiennes que les états de l'union latine ont retirés de la circulation et ont remis au gouvernement français. Le gouvernement italien s'est engagé à nous les reprendre au moyen de paiemens échelonnés, et il nous sert un intérêt dont il se trouvera affranchi, en même temps qu'il évitera la dépense que lui occasionnerait la frappe de nouvelles pièces. Les embarras dans lesquels l'empire d'Allemagne s'est jeté gratuitement en voulant passer sans transition de l'étalon d'argent à l'étalon d'or ont été un avertissement pour M. Magliani. Il veut sagement conserver pour son pays le double étalon avec la sauvegarde que les règlemens de l'union latine assurent contre un monnayage excessif de l'argent. Non-seulement l'Italie est absolument dépourvue de monnaies divisionnaires, qui ne peuvent être frappées qu'en argent, mais les états avec lesquels ses rapports commerciaux sont les plus constans et les plus actifs n'ont que l'étalon d'argent, comme l'Autriche-Hongrie, ou ont le double étalon, comme les nations qui composent l'union latine. Elle agit donc sagement en se réglant sur ses plus proches voisins.

La grande préoccupation du ministre paraît avoir été de ne point changer les conditions actuelles du marché italien par une diminution dans le nombre des instrumens d'échange. L'approvisionnement monétaire de l'Italie s'élève en ce moment à 2 milliards 200 millions, dans lesquels le papier-monnaie entre pour 16 à 1,700 millions et les espèces métalliques qui forment les encaisses du trésor et des banques d'émission pour un peu plus de 200 millions. Le ministre évalue à 300 millions les espèces métalliques qui circulent encore dans les provinces frontières, où elles sont maintenues ou ramenées par les rapports quotidiens avec l'étranger, et celles que les particuliers conservent et cachent par précaution. Cette évaluation ne paraîtra point exagérée à ceux qui savent quelles quantités d'espèces d'or et d'argent avaient été mises en réserve après 1870, par les particuliers un peu aisés, désireux de s'assurer une ressource pour les cas d'urgence. Ces pièces d'or et d'argent sortirent de leurs cachettes dès que la Banque de France eut recommencé à donner indifféremment des espèces ou des billets. De même, les monnaies pontificales et napolitaines, qui doivent exister encore en quantités notables, reverront la lumière du jour dès que le cours forcé aura été supprimé. On avait estimé, d'après les frappes officielles, à 100 millions la valeur des monnaies italiennes qui avaient dû émigrer à l'étranger : cependant les états de l'union latine n'en ont pu retirer que pour 79 millions. Il n'est pas à supposer que

les 21 millions qui manquent aient été détruits ou perdus. S'ils ont disparu de la circulation, c'est qu'ils sont devenus les élémens d'une foule de petits pécules. A plus forte raison, les pièces d'or ont-elles dû jouer ce rôle. M. Magliani n'est donc pas au-dessous de la vérité lorsqu'il calcule que les 650 millions de l'emprunt, en s'ajoutant aux espèces d'or, d'argent et de bronze déjà existantes, porteront à 1 milliard 200 millions les espèces métalliques dont l'Italie disposera. En ajoutant à ces 1,200 millions les 350 millions de papier-monnaie qu'il conserve et 6 ou 700 millions de billets émis par les banques, il retrouve le chiffre de 2 milliards 200 millions, qui représente l'approvisionnement monétaire actuel.

C'est par peur de trop affaiblir cet approvisionnement que M. Magliani se croit obligé de maintenir en circulation pour 350 millions de papier-monnaie gouvernemental. Une autre crainte le saisit aussitôt, c'est qu'après l'abolition du cours forcé une circulation fiduciaire d'un milliard ne soit trop étendue pour l'Italie et ne devienne une source d'embarras financiers. Il se rassure par l'exemple de ce qui s'est passé dans tous les pays qui ont traversé le régime du cours forcé et où la circulation fiduciaire est demeurée plus considérable après la reprise des paiemens en espèces qu'elle n'avait été avant leur suspension. Le fait est exact, et il s'explique aisément. Les classes illettrées, que l'ignorance rend méfiantes, ont besoin d'être familiarisées par l'usage avec la monnaie fiduciaire, et c'est une expérience journalière qui seule les convainc qu'un chiffon de papier peut avoir une valeur effective. Leurs préventions tombent alors, et elles acceptent sans hésitation les billets qu'elles regardaient autrefois d'un œil soupçonneux. Il n'en demeure pas moins vrai que ce qui assure la circulation de la monnaie fiduciaire, c'est la confiance en sa convertibilité immédiate. Que M. Magliani n'appréhende donc point de voir l'Italie souffrir d'un excès de monnaie fiduciaire s'il peut faire pénétrer dans tous les esprits la conviction que tout billet est convertible à présentation.

C'est au point de vue de la confiance à inspirer à l'opinion publique que nous considérons comme une imprudence le maintien dans la circulation d'une partie du papier-monnaie de l'état. Deux papiers-monnaie vont se trouver en présence : d'une part, les billets du gouvernement ; de l'autre, les billets des six banques d'émission. L'acceptation des premiers sera obligatoire partout et pour toute espèce de paiement ; seulement on aura le droit de les échanger contre des espèces métalliques à certaines caisses publiques. Les seconds conserveront cours légal et, partant, valeur libératoire jusqu'au 31 décembre 1883. A part la dualité du papier-monnaie, à laquelle l'établissement du syndicat de 1874 avait eu pour objet de mettre fin et qui va reparaître, quelle différence la masse du

public apercevra-t-elle entre l'état de choses actuel et celui qui suivra la réalisation de l'emprunt? Où seront les élémens de l'effet moral qu'on se flatte et qu'il est si essentiel de produire?

Les apparences seront d'autant moins favorables que ce sont les coupures de dix francs que M. Magliani se propose de maintenir tout particulièrement dans la circulation, c'est-à-dire des coupures dont l'usage est de tous les instans. Il semble avoir des grosses coupures, si l'on peut donner ce nom aux billets de cent francs, une appréhension qu'on a peine à s'expliquer. Il paraît les considérer comme une menace permanente pour le trésor public. Nous croyons que cette opinion n'est pas fondée. Les grosses coupures ne se trouvent qu'aux mains des classes aisées, qui sont moins sujettes que les autres aux paniques et aux besoins urgens et qui sont mieux en situation d'apprécier les avantages de la monnaie fiduciaire. Pour les petites sommes, le papier ne peut soutenir la comparaison avec la monnaie métallique : une pièce de 5 francs ou de 10 francs sera toujours préférée à un billet de même valeur : c'est quand il s'agit de paiemens d'une certaine importance que la commodité de la monnaie fiduciaire apparaît : si belle et si maniable que soit la monnaie d'or, cinq pièces de 20 francs sont plus embarrassantes qu'un billet de 100 francs ; plus le chiffre du paiement à faire ou de la somme à transporter s'élève, et plus s'accroît la supériorité du billet de banque, qui ne tient point de place et qui peut être envoyé dans une lettre. Si le commerce français a réclamé contre le retrait des billets de 50 et de 100 francs, c'est que les billets de 200 fr. ayant toujours été en très petite quantité, il ne serait plus resté, par le fait, aucun instrument d'échange intermédiaire entre la pièce de 20 fr. et le billet de 500 fr., et qu'il était impossible de recourir à l'emploi des lettres chargées pour une multitude innombrable de paiemens. La Banque de France n'émet plus de billets d'une valeur supérieure à 1,000 francs, et cela n'a point d'inconvénient, parce que les paiemens considérables s'effectuent à l'aide de viremens d'un compte à un autre, ou de chèques, ou des autres moyens perfectionnés d'échange dont les institutions de crédit nous ont dotés : cependant les notaires de province, qui ont souvent des sommes importantes à payer ou à expédier, regrettent parfois la disparition des coupures de 5,000 et de 10,000 francs. Ce ne sont donc pas les billets de 100 francs et au-dessus qui auraient pu être une cause d'embarras pour le trésor italien : ces billets sont trop nécessaires aux transactions commerciales pour sortir aisément de la circulation, et ce sont ceux-là surtout dont le rôle grandit et dont le nombre doit être accru quand l'activité commerciale se développe.

On s'explique d'autant moins la prédilection de M. Magliani pour les petites coupures que les exemples qu'il invoque tournent contre lui. Il y a longtemps que les billets de cinq francs de la Banque de France ne se trouvent plus que dans les tiroirs des collectionneurs; quant aux billets de 20 francs, il n'y a que les caisses où s'opère un grand mouvement de fonds, comme les caisses du trésor et celles des grandes institutions de crédit, qui en reçoivent encore quelques-uns de loin en loin. L'Angleterre a renoncé, pour son propre compte, au billet d'une livre sterling, qui ne subsiste plus qu'en Écosse et pour une somme peu élevée. En Allemagne et en Hollande, comme en France, les billets d'une valeur inférieure à 100 fr. ne représentent pas 1 pour 100 de la circulation fiduciaire; en Belgique, où l'or n'a jamais été abondant, les billets de 20 francs atteignent à 4 et demi pour 100 de la circulation générale, et il n'en existe pas au-dessous de 20 fr. Quant aux États-Unis, le gouvernement américain, contrairement à ce que compte faire M. Magliani, a retiré toutes les petites coupures du papier fédéral; et il se propose de retirer le reste des *greenbacks* dès qu'il aura terminé la conversion des rentes 5 et 6 pour 100. Il ne reste donc en circulation que les petites coupures des banques dites nationales : or, si les billets de 5 dollars représentent un peu plus de 29 pour 100 de leur émission, les billets de 1 et de 2 dollars ne dépassent guère 1 1/2 pour 100.

On ne saurait invoquer en faveur des petites coupures la difficulté que le gouvernement américain éprouve à maintenir en circulation les dollars d'argent dont le congrès lui a imposé la fabrication et l'émission. Le tort du congrès, lorsqu'il a voté le bill de M. Bland, a été de vouloir faire du dollar d'argent une arme de guerre contre la monnaie d'or et contre la suppression du cours forcé. Il en est résulté qu'immédiatement tous les établissemens de crédit, toutes les banques et toutes les grandes maisons de commission, par les mains desquelles passe la presque totalité du commerce américain, se sont coalisés et ont introduit dans leurs contrats avec leurs cliens de l'Ouest l'obligation du paiement en or. Un tort plus grave encore du congrès a été de donner au dollar d'argent un titre trop faible qui ne permettait pas de l'accepter, même comme marchandise, pour sa valeur nominale. Ce qui chasse le dollar d'argent de la circulation, ce n'est donc pas la concurrence des petites coupures du papier-monnaie, c'est l'exclusion dont il est frappé pour tous les paiemens, hormis ceux du petit commerce de détail, et la concurrence du dollar d'or, de l'*aigle*, qui a une valeur intrinsèque supérieure de 8 à 10 pour 100. Comme les caisses publiques sont astreintes à recevoir ces pièces de bas aloi pour leur valeur nominale, c'est avec les dollars d'argent qu'on paie surtout les impôts,

et c'est le trésor fédéral qui supporte la perte. Si le gouvernement américain ne relève le titre de ses pièces d'argent, il ne pourra en accroître l'émission sans les déprécier, et il les verra toujours revenir dans ses caisses par l'acquittement des droits de douane et des autres taxes.

Nous craignons que les billets de 10 francs, dont le montant actuel est de 240 millions et qui tiendront par conséquent une place considérable dans l'approvisionnement monétaire de nos voisins, ne causent au trésor italien les mêmes embarras que le dollar d'argent au gouvernement américain. L'emploi des petites coupures est très onéreux à cause de leur détérioration rapide, qui oblige à les renouveler constamment, et, quelques soins que l'on prenne à cet effet, on ne saurait réussir à les rendre d'un usage commode et agréable. M. Magliani peut-il se faire l'illusion de croire que, lorsque les monnaies d'or auront reparu dans la circulation, il pourra être indifférent aux gens aisés, et surtout aux femmes, d'avoir dans leur bourse une pièce de vingt francs ou deux chiffons maculés et graisseux, quelquefois répugnans? Il adviendra ce qui est arrivé en France, c'est que tout le monde s'empressera d'employer les petits billets aux emplettes de détail. Le commerce, ne pouvant qu'avec difficulté les faire accepter par ses meilleurs cliens lorsqu'il aura des appoints à rendre, s'en débarrassera à son tour en les portant aux caisses publiques. Le trésor italien verra donc les billets de 10 francs lui revenir sans cesse : il les remettra en circulation pour ses propres paiemens, mais, comme il ne les a pas exclus du droit à la conversion en or et en argent, comment empêchera-t-il qu'aussitôt après les avoir reçus au guichet des paiemens, on les présente au guichet des échanges pour demander des espèces métalliques? Le ministre des finances doit donc s'attendre à ce que l'échange des billets de 10 francs absorbe une portion de sa réserve métallique assez forte pour lui causer de graves embarras, sinon pour compromettre le succès de son opération. Si, en maintenant en circulation une partie du papier monnaie gouvernemental, il a eu en vue de ménager son approvisionnement de métaux précieux, il aurait atteint plus sûrement son but en conservant les coupures élevées, indispensables aux opérations commerciales sérieuses, et qui se seraient présentées rarement à la conversion, plutôt que les billets de 10 francs, dont l'échange sera continuellement demandé.

L'exposé de motifs n'invoque qu'une seule raison pour justifier la préférence donnée par le gouvernement italien au maintien de ces petites coupures : ce serait la crainte que les billets de l'état, dont la convertibilité immédiate sera garantie par la

loi, ne fissent une concurrence trop redoutable aux billets des six banques d'émission. Nous ne saurions imaginer d'argument plus fort contre la coexistence de deux papiers-monnaie d'origine différente. Ce serait un inconvénient grave que le discrédit relatif qui viendrait à frapper la circulation des banques italiennes et qui paralyserait entre leurs mains une force auxiliaire indispensable au commerce national; mais il y avait un moyen bien simple de couper court à ce danger, c'était de s'inspirer des exemples des pays qui ont passé parle régime du cours forcé. Instruits par le souvenir des assignats français, les gouvernemens de France et d'Angleterre se sont gardés de créer un papier-monnaie de l'état : ils ont interposé entre eux et le public comme un contrôle et une garantie, l'un la Banque d'Angleterre et l'autre la Banque de France. Le gouvernement américain, en proie à d'inexorables nécessités, a dû créer un papier d'état; mais il a annoncé et il exécute la résolution de le faire disparaître absolument. Pourquoi ne pas profiter de ces leçons? pourquoi ne pas faire rentrer l'Italie dans les conditions où se trouvent les pays à grand crédit, et ne pas donner à sa situation économique une assiette solide et indiscutable en retirant la totalité du papier-monnaie? Il ne s'agit que de 300 millions. M. Magliani a prévu lui-même que son emprunt de 650 millions pourrait se trouver insuffisant si les circonstances venaient à déranger ses calculs sur la marche de l'opération : il se fait donner par un article du projet de loi l'autorisation d'élever le chiffre de l'emprunt. N'était-il pas plus simple et plus logique de porter d'ores et déjà, sans hésitation et sans dissimulation, le chiffre de l'emprunt à 950 millions, payables 400 millions en or, 250 millions en argent et 300 millions en billets du *consorzio?* Ce n'est pas 12 ou 15 millions de plus à assigner au service de l'emprunt qui auraient fait disparaître les excédens budgétaires dont M. Magliani s'applaudit avec juste raison; tout au plus aurait-il fallu ajourner quelques dégrèvemens d'impôts, et on aurait eu l'avantage immense d'en finir d'un seul coup avec l'existence d'un papier-monnaie gouvernemental. Comme tous les états dont le crédit est indiscutable, l'Italie n'aurait plus connu d'autre monnaie fiduciaire que le billet de banque.

M. Magliani objecterait sans doute qu'à faire disparaître les 300 millions de papier-monnaie qu'il veut conserver, il créerait un vide dans l'approvisionnement monétaire de l'Italie. Nous lui répondrons par l'observation très sensée qu'il fait lui-même dans un passage de son exposé, « qu'un pays a toujours ou peut toujours se procurer la monnaie dont il a besoin. » Ce n'est jamais la pénurie des signes monétaires qui empêchera une bonne affaire de se

conclure dans un pays civilisé. A supposer que ces 300 millions fissent en effet un vide dans la circulation, ce vide serait bientôt et avantageusement comblé par les billets des banques. Ici se place la seconde observation que nous nous permettrons d'adresser à M. Magliani. Il entoure les banques italiennes des soins d'une tendresse inquiète et quelque peu oppressive. Il redoute pour leurs billets la concurrence du papier d'état : il leur continue plus longtemps que de raison le cours forcé sous le déguisement du cours légal; enfin, il se préoccupe de diminuer d'une centaine de millions l'importance de leurs émissions actuelles. Le principal avantage qu'il aperçoive au remboursement de 41 millions à faire à la Banque nationale, ce n'est pas de fortifier l'encaisse de cette banque et de lui donner la faculté d'étendre sans péril son émission, c'est au contraire de lui permettre de retirer de ses billets pour une valeur correspondante. Est-ce ainsi que M. Magliani compte acclimater en Italie la monnaie fiduciaire?

La situation des banques italiennes est excellente, puisque d'après les tableaux publiés par le ministre, elles possèdent toutes une encaisse égale à 33 ou 35 pour 100 de leur émission. Il leur est loisible de fortifier encore cette situation en aliénant les rentes publiques, les fonds provinciaux et communaux et les valeurs diverses qu'elles ont acquises pour donner un emploi aux capitaux inactifs. La suppression du cours forcé et la disparition de la plus grande partie du papier de l'état auront pour conséquence inévitable d'accroître l'importance des espèces métalliques qui leur seront versées. Enfin, la liberté qui va leur être rendue de modifier le taux de l'escompte, sans avoir besoin de l'approbation préalable du gouvernement, leur permettrait de défendre leur encaisse, comme le font les banques de tous les pays, en mettant un prix plus élevé à leur concours. Il nous paraît incontestable que, si le papier de l'état disparaissait complètement et si le commerce et l'industrie n'avaient plus pour le règlement des opérations de quelque importance d'autre instrument que les billets des banques italiennes, celles-ci pourraient, sans inconvénient et sans péril, élever leur émission du chiffre actuel de 750 millions à 1 milliard.

Ces critiques de détail ne retirent rien de son mérite au projet de M. Magliani. Il faut louer sans réserve l'esprit d'initiative et la résolution dont le ministre a fait preuve, les études consciencieuses auxquelles il s'est livré et la lumière qu'il a su répandre sur ce grave sujet. Nous nous permettrons même d'adresser au parlement italien le conseil d'en terminer promptement avec cette question, puisque le gouvernement le met en demeure de prendre un parti. Lorsque des problèmes aussi graves pour l'avenir d'un

pays sont soulevés, la véritable prudence est de les résoudre immédiatement, non de les ajourner. Il serait oiseux de s'arrêter à des points secondaires et de guerroyer sur des détails; il faut faire œuvre d'hommes politiques, marcher résolûment vers un but désirable. Il n'y a plus d'études à faire : les débats du parlement, des enquêtes spéciales, des projets de loi antérieurs ont éclairé tous les côtés de la question, et il serait impossible de réunir des documens plus complets, plus clairs et plus péremptoires que ceux qui accompagnent le rapport de M. Magliani. Le moment est venu de conclure. Aucun homme sérieux ne mettra en avant l'idée de supprimer graduellement le cours forcé en appliquant les excédens budgétaires de chaque année au retrait du papier-monnaie. La France a consacré 200 millions par an au remboursement de sa dette envers la Banque, les États-Unis appliquent exclusivement au retrait de leur papier-monnaie des excédens budgétaires de plus de 250 millions. Sont-ce là les exemples dont on voudrait s'inspirer? Quel est l'homme d'état italien qui viendra proposer au parlement l'établissement de 100 millions d'impôts nouveaux applicables au rachat du papier-monnaie? Pourtant, si l'on ne prend ce parti, si l'on s'en tient aux excédens actuels, combien mettra-t-on d'années à en finir avec le cours forcé, même en ajournant tout dégrèvement, toute dépense utile et en comptant sur une série ininterrompue d'années paisibles et prospères? L'abolition prétendue graduelle du cours forcé n'en serait que la prolongation indéfinie, avec son cortège de charges publiques et privées.

Plus on est convaincu de la gravité des inconvéniens inséparables de ce régime, plus on doit être pénétré de la nécessité d'y mettre un terme immédiat. C'est une mesure qui veut être prise avec résolution, qui doit être exécutée avec énergie et rapidité : si elle est accompagnée de quelques embarras, si elle entraîne quelques sacrifices, il faut accepter les uns et les autres en vue des maux plus grands encore auxquels elle portera remède, et des avantages certains qu'elle procurera à la nation tout entière. Le relèvement du crédit national doit avoir pour conséquence la hausse des fonds de l'état : cette hausse amène à son tour la baisse du loyer de l'argent et l'affluence des capitaux, conditions indispensables au développement de l'activité nationale. De si grands et si solides avantages peuvent-ils être achetés trop cher? Il est une autre considération qui nous paraît devoir exercer une influence décisive sur les déterminations du parlement italien : c'est la question d'opportunité. La situation du marché européen est favorable pour le succès de l'opération que le gouvernement italien veut entreprendre : les capitaux sont abondans et à bon marché, ils

sont en quête d'emplois sûrs et fructueux; un emprunt dans les conditions où se trouve l'Italie et avec la destination qu'elle compte lui donner, se négocierait à des conditions avantageuses et serait souscrit en quelques jours. Combien de temps durera cette affluence des capitaux, et l'Italie est-elle certaine de toujours trouver les mêmes conditions et les mêmes facilités ?

Un mot encore. Nous applaudissons à l'œuvre que veut entreprendre le gouvernement italien, parce que c'est une œuvre de paix qui ne peut s'accomplir et porter fruit qu'à la condition du maintien de la paix. Les hommes d'état italiens le savent, ils sont trop éclairés, trop soucieux de l'avenir et de la prospérité de leur pays pour incliner vers une politique d'aventures, qui alarmerait l'Europe et ruinerait tous leurs projets. Qu'ils ne craignent point de mettre leur langage d'accord avec leurs intentions. Qu'ils n'hésitent pas à rompre avec les hommes à chimères, qui rêvent de guerres nouvelles, et avec les esprits tracassiers, qui ne voient pour l'Italie d'autres moyens de manifester son indépendance et sa vitalité que par des taquineries à l'adresse de ses voisins. M. de Bismarck s'est prêté à certaines coquetteries diplomatiques afin de ramener l'Autriche dans les bras de l'Allemagne et de resserrer une alliance dont les liens se relâchaient. Un tel résultat est-il bien avantageux pour l'Italie? Quels fruits meilleurs pourrait-elle attendre en créant des embarras à l'Angleterre et à la France en Égypte, en nous suscitant des difficultés en Tunisie? L'Italie ne rencontre ni jalousie ni mauvais vouloir chez aucun de ses voisins; elle n'a aucun intérêt à changer leurs sentimens. La prospérité de l'Italie ne saurait nous porter ombrage, puisque les deux pays ne se font concurrence sur aucun marché. L'exposé de M. Magliani constate en maint endroit l'assistance utile que les entreprises italiennes, publiques et privées, ont trouvée sur le marché français. La France a aidé à l'affranchissement de l'Italie par ses capitaux autant que par ses armes. Si notre ministre des finances, cédant tout à coup aux réclamations qui se sont souvent élevées aux sein des chambres et dans la presse contre la facilité avec laquelle notre marché s'ouvre aux valeurs étrangères, venait à faire supprimer de la cote de la Bourse tous les emprunts étrangers, son collègue de Rome ne considérerait-il pas cette mesure comme un obstacle au succès de ses projets? Lorsque les intérêts de deux nations sont si intimement unis, la politique, qui n'est que la mise en pratique des conseils de la sagesse et de la prudence, ne commande-t-elle pas de fortifier ces liens déjà étroits par les preuves d'une mutuelle et sincère sympathie?

CUCHEVAL-CLARIGNY.

REVUE LITTÉRAIRE

Le Théâtre de la révolution, 1789-1799, avec documens inédits, par M. Henri Welschinger; Paris; 1881. Charavay frères.

1er COUPLET.

Prouver qu'autrefois, pendant quatre cents ans,
Fiers de leur pouvoir, nos aïeux ignorans
Avaient opprimé des vassaux endurans,
C'était là l'état monarchique...
Citer pour parens des gens laborieux,
De braves artisans, actifs, industrieux,
Qui tous ont vécu pauvres, mais vertueux,
Voilà quelle est la République.

2e COUPLET.

Au théâtre offrir sous des traits séduisans,
Des rois orgueilleux, de lâches courtisans,
Des pères trompés, des valets complaisans,
C'était là l'état monarchique...
Peindre tels qu'ils sont les tyrans oppresseurs,
Chanter les exploits de nos fiers défenseurs,
Faire du théâtre une école de mœurs,
Voilà quelle est la République.

3e COUPLET.

. . . . . .

Je m'arrêterai là. Mais comme des gens malintentionnés pourraient croire que ce vaudeville est de M. Turquet, notre sous-secrétaire d'état au département des beaux-arts, je m'empresse de leur apprendre qu'il est de J.-B. Radet, lecteur et bibliothécaire, avant la révolution, de je ne sais plus quelle marquise ou duchesse, — que par conséquent il n'a pas moins de tantôt quatre-vingt-dix ans d'âge, — et que je l'emprunte

au très curieux ouvrage que M. Welschinger vient de publier sous le titre de : *Théâtre de la révolution.*

Il existe donc un théâtre de la révolution? Sans doute; et dont l'histoire est singulièrement instructive, si la valeur littéraire en est nulle. Un théâtre qui ne compte pas moins de mille ou douze cents pièces, et de toute sorte, pour dix ans seulement de temps; un théâtre à qui ni les auteurs, ni le public n'ont manqué, — je dis pas un seul jour; un théâtre unique enfin dans l'histoire du théâtre pour la fidélité lamentable avec laquelle il a reflété, du 14 juillet 1789 au 18 brumaire an VIII, le langage, les mœurs, les passions du temps. C'est qu'à vrai dire, l'homme est un étrange animal, et le Français surtout, pour la facilité qu'il a de s'accommoder aux circonstances, ou plutôt d'adapter ces circonstances elles-mêmes, si tristes qu'elles soient, à son éternel besoin de jouir. Nous nous construisons, à distance de perspective, une histoire idéale de la période révolutionnaire; et, parce que de grands événemens en occupent le premier plan, parce que le drame est dans les assemblées et la tragédie sur la place publique, parce que l'émeute est dans les rues de la grande ville, la guerre intestine dans les provinces, la guerre étrangère presque sur toutes les frontières à la fois, involontairement, nous sommes tentés de hausser le ton, et nous voilà tous, comme l'historien latin, écrivant à la manière noire : *Opus aggredior opimum casibus, atrox prœliis, discors seditionibus, ipsa etiam in pace sævum.* Et comment croire en effet que, sous la menace perpétuelle, hier de la violence populaire, aujourd'hui de la guillotine officielle, demain de l'invasion ennemie, la vie ne fût pas comme interrompue? Cependant il n'en est rien, et non-seulement la vie suit son cours ordinaire, mais peut-être qu'on ne s'est jamais rué plus étourdiment au plaisir que dans quelques-unes des années qui se sont écoulées de 1789 à 1800. Si de certains historiens en étaient crus, jamais peut-être le commerce de la gueule, comme disaient énergiquement nos pères, n'aurait connu de plus heureux jours, ni réalisé de plus copieux bénéfices que dans les premiers jours de la révolution (1); la galanterie n'aurait jamais tendu ses filets plus nombreux ou plus dorés qu'au temps de la constituante, si ce n'est au temps du directoire; et pour la convention, savez-vous en quelles années les théâtres ont donné le plus de nouveautés? Je viens de relever les chiffres dans le livre de M. Welschinger : c'est en pleine Terreur, c'est en 1793 et 1794. Je trouve pour l'année 1790 une vingtaine de pièces : mais j'en compte pour 1793 une quarantaine, une cinquantaine en 1794 : et quand j'arrive à 1799, le total tombe à la douzaine. Là-dessus, n'allez pas croire que ce soient toutes pièces d'actualité, comme nous disons. Il y en a quelques-unes, et le moyen qu'il en fût autrement? Mais après *Buzot, roi du Calvados,*

(1) E. et J. de Goncourt, *la Société française pendant la révolution.*

ou *la Mort de Robespierre,* voulez-vous des tragédies, ornées de quelques allusions, sans doute, mais enfin selon la formule? Voici le *Mucius Scævola* de Luce de Lancival, ou le *Cincinnatus* d'Arnault, ou l'*Epicharis et Néron* de Gabriel Legouvé? Aimez-vous mieux la farce? Voici les Arlequins, — *Arlequin tailleur, Arlequin sculpteur, Arlequin perruquier,* — et voici le joyeux Pigault-Lebrun avec *les Dragons et les Bénédictines.* Ajoutez, pour que rien n'y manque : le ballet « anacréontique, » l'opérette égrillarde, où l'on chante la chanson fameuse :

J'ons un curé patriote...

l'idylle villageoise, et la niaiserie sentimentale : *Saint-Far, ou la Délicatesse de l'amour.*

A la vérité, quelques omissions que nous avons remarquées dans le livre de M. Welschinger ne nous permettent pas de garantir les chiffres pour exacts. C'est ainsi que, dans les derniers jours de 1791 et les premiers de 1792, on n'a pas représenté moins d'une demi-douzaine de pièces dont les héros étaient les Suisses du régiment de Châteauvieux. M. Welschinger n'en cite, je crois, pas une. Cependant l'épisode a son importance, puisque toutes les fêtes révolutionnaires depuis se sont plus ou moins inspirées du programme que traça Tallien pour l'entrée triomphale à Paris de ces forçats libérés. C'est le programme qui finissait par ce paragraphe : « Alors les soldats de Châteauvieux se mêleront avec leurs frères dans des festins civiques, pour lesquels les citoyens s'empresseront de réunir leur repas de famille aux vivres que le commerce y apportera abondamment; des danses signaleront l'allégresse publique, et la fête durera autant que le jour, *trop prompt à fuir,* le permettra (1). » Je ne sais ce qu'en pensera le lecteur, mais moi, pour un million, comme dit Bélise, je ne donnerais pas ce : *trop prompt à fuir.* Quoi qu'il en soit et même en supposant qu'il y ait d'autres omissions encore dans le livre de M. Welschinger, involontaires ou voulues, et nous pourrions en signaler plusieurs, la vraie physionomie des choses n'en est pas altérée. Ce qui demeure certain, c'est qu'au jour de l'exécution des girondins, comme de l'exécution des dantonistes, comme de l'exécution de Robespierre et de Saint-Just, les théâtres ont joué et même donné des *premières.* On peut donc se fier, sauf pour quelques détails, au livre de M. Welschinger. C'est seulement dommage qu'il ne soit pas mieux composé.

Il eût convenu d'abord de remonter un peu plus haut dans l'histoire, de quelques années à peine, et de montrer, brièvement, dans le théâtre de Voltaire et dans les théories dramatiques de Diderot les origines du théâtre de la révolution. Car, cette idée de faire du théâtre « une école de mœurs, » comme dit J.-B. Radet, elle vient de Diderot en droite ligne.

(1) Mortimer-Ternaux, *Histoire de la Terreur,* I.

« Quel moyen que le théâtre si le gouvernement sait en user et qu'il soit question de préparer le changement d'une loi ou l'abrogation d'un usage!» Mais, en outre, cette affectation de sensibilité que M. Welschinger a notée dès les premières pages de son livre, et ailleurs, très justement, comme un trait caractéristique du théâtre révolutionnaire, n'est-ce pas encore Diderot qui l'a introduite au théâtre, avec son *Fils Naturel* et son *Père de famille?* Et le dialogue décousu, le monologue entrecoupé, les intervalles du geste remplis « par quelques monosyllabes, » tantôt par une « exclamation, tantôt par « un commencement de phrase, » mais rarement par « un discours suivi, quelque court qu'il soit, » est-ce que tout cela n'est pas toujours de l'héritage de Diderot? « Où courir?.. où le trouver?.. un nuage... obscurcit mes yeux... mes pas sont enchaînés... le désespoir... la rage... Guide-moi, Dieu de vengeance!.. Dieu de fureur! ne m'abandonne pas... rends-moi la force... livre à mes coups... mes genoux fléchissent... je chancelle... je tombe... je me meurs (1)... » Quant à l'influence de Voltaire, la voici, dès les premiers jours, aisément reconnaissable dans la déclamation rimée de Marie-Joseph Chénier : *Charles IX, ou l'École des rois.* Ici commence, à la date précise du 4 novembre 1789, l'histoire du théâtre de la révolution.

Quelques traits méritent qu'on les signale dès à présent. C'est d'abord la réapparition au grand jour de la scène de toutes les tragédies arrêtées par la censure monarchique; le *Charles IX* lui-même de Chénier, *le Comte de Comminges* de d'Arnaud, *l'Honnête criminel* de Fenouillot de Falbaire, combien d'autres encore? Et je m'étonne un peu que, dans les premières pages du chapitre qu'il consacre à la censure, M. Welschinger se soit contenté, sans plus, de résumer sur ce point les indications données jadis par M. Hallays-Dabot (2), tandis qu'au contraire nous croyons qu'il eût été bon de les développer. Ce sont en effet, de 1789 à 1792 au moins, les restes de l'ancien régime qui défraient le théâtre de la révolution. Ce théâtre ne vit pas encore, pour ainsi dire, de sa propre substance, mais bien des reliefs du théâtre classique. La première tragédie d'Arnault, *Marius à Minturnes*, est de 1791, et de 1792 l'une des dernières comédies de Collin d'Harleville, *le Vieux Célibataire.* En 1793 même, un des grands succès sera celui du médiocre *Guillaume Tell* de Lemierre, donné jadis pour la première fois en 1766. Pour en tirer un chef-d'œuvre au goût nouveau du jour, on se contentera d'en allonger le titre : *Guillaume Tell, ou les Sans-Culottes suisses.* O Melchthal et Stouffacher! qu'en avez vous bien pu penser?

Un autre trait, c'est la division et bientôt la désorganisation de la Comédie-Française. Marie-Joseph, avec son *Charles IX*, a partagé les comédiens en deux camps. Depuis lors, dans les coulisses et jusque sur

(1) *Les Victimes cloîtrées*, act. III, sc. X.
(2) Voy. Hallays-Dabot, *Histoire de la censure théâtrale en France*, 1862.

la scène, on s'injurie, on se provoque, on se soufflette, Naudet contre Talma, Dugazon contre Fleury. Grâce à ces dissensions, une brèche est ouverte par où va passer la coalition des petits acteurs, des entrepreneurs de spectacles et des petits auteurs. Car c'est bien contre la Comédie-Française que la constituante, le 13 janvier 1791, a voté la liberté des théâtres, pour frapper l'institution dans ce qu'elle conservait de trop aristocratique. Talma, suivi de quelques transfuges, quitte aussitôt ses anciens camarades, et va jouer au théâtre de la rue de Richelieu. Le reste de la troupe continue de donner ses représentations dans la salle du faubourg Saint-Germain. Elle ne tarde pas à y devenir suspecte de *modérantisme*. Le 2 janvier 1793, elle a le courage de donner la pièce de Jean-Louis Laya, *l'Ami des lois*, où les jacobins croient reconnaître Robespierre dans Nomophage et Marat dans Duricrâne. C'en est assez pour que la commune prétende interdire la pièce. Les acteurs et l'auteur en appellent à la convention, qui déclare « qu'il n'y a point de loi qui autorise les corps municipaux à censurer les pièces de théâtre; » mais la commune, soutenue par les clubs, est la plus forte. La Comédie renonce à jouer *l'Ami des lois*. La voilà notée désormais et devenue, comme on dit dans la langue qui se parle aux Jacobins, « le repaire dégoûtant de l'aristocratie de tout genre. » Il suffira d'un incident, maintenant, pour qu'on ferme le théâtre. Ce sera la pièce la plus innocente; la *Paméla* du citoyen François de Neufchâteau. Barère le perspicace découvre que cette pièce « fait époque sur la tranquillité publique, » qu'on y voit « non la vertu récompensée, mais la noblesse, » que les « aristocrates, les modérés, les feuillants s'y réunissent pour applaudir des maximes proférées par des milords, » qu'on y entend enfin « l'éloge du gouvernement anglais, » en conséquence de quoi, dans la nuit du 2 au 3 septembre 1793, le comité de salut public fait incarcérer la Comédie-Française en masse, hommes et femmes, au nombre de vingt-huit, « mâles et femelles, » selon le style de l'époque. J'estime que parmi les causes de la nullité littéraire du théâtre de la révolution, cette désorganisation de la Comédie-Française ne doit pas compter entre les moins efficaces.

Un autre trait plus profondément caractéristique encore de cette première période et qu'on vient déjà de voir apparaître, c'est l'envahissement du populaire sur les droits de l'ancienne censure. Et comment les auteurs ou les directeurs y résisteraient-ils, quand les assemblées elles-mêmes se soumettent à cette redoutable tyrannie des foules? Tout de même au théâtre, c'est le parterre qui fait la loi, qui refuse d'entendre le spectacle du jour, et qui dicte aux acteurs l'affiche du lendemain. On entreprend sur la liberté des directeurs : le directeur du Vaudeville est obligé de venir en personne, sur la scène, demander pardon et brûler en public une pièce dont l'auteur s'est permis de railler Chénier (1).

(1) Hallays-Dabot, *Histoire de la censure*.

On entreprend sur la liberté des acteurs : au Théâtre-Français, c'est Naudet et Talma que l'on oblige à s'embrasser (1); à l'Opéra-Comique, c'est Mme Saint-Aubin que l'on force à déchirer un journal qui avait mal parlé d'un auteur connu pour ses sentimens patriotiques (2). On entreprend sur la liberté des spectateurs : si quelques aristocrates ont applaudi trop bruyamment une pièce qui déplaît au peuple souverain, « citoyens et citoyennes ramassent de la boue et de la neige, font la haie à la sortie, et forcent chacun de crier : *Vive la nation* (3) ! » Le grotesque se mêle à l'odieux. Le conventionnel Genissieux va par hasard voir jouer *Mérope;* il y trouve une reine en deuil qui pleure son mari ; pas de doute, c'est Marie-Antoinette pleurant sur la mort de Louis XVI; et *Mérope* est interdite. La commune fait comparaître par-devant elle les comédiens français coupables d'avoir joué *le Cid;* étant inadmissible qu'un roi paraisse sur la scène, et don Fernand devient un général républicain. Le Théâtre de la République affiche un *Jean sans Terre :* les clubs s'imaginent que c'est leur brasseur que l'on met en scène : il faut renoncer à jouer la pièce. On arrête jusqu'à un opéra d'Hoffmann et Méhul, *Adrien, empereur de Rome,* parce qu'Adrien y paraît sur un char de triomphe traîné par deux chevaux blancs qui viennent des écuries de la reine (4) !

A tous ces symptômes d'intolérance brutale, la convention commence à s'émouvoir, non pas, comme on pense, pour rien réprimer, mais pour s'aviser qu'au fait le théâtre peut devenir entre les mains de ses comités un moyen de gouvernement. Le 2 août 1793, Couthon monte à la tribune et prend la parole en ces termes : « Citoyens, la journée du 10 août approche; des républicains sont envoyés par le peuple pour déposer aux archives nationales les procès verbaux de l'acceptation de la constitution. Vous blesseriez, vous outrageriez ces républicains si vous souffriez qu'on continuât de jouer en leur présence une infinité de pièces remplies d'allusions injurieuses à la liberté, si même vous n'ordonniez qu'il ne sera représenté que des pièces dignes d'être entendues et applaudies par des républicains. Le comité chargé spécialement d'éclairer et de former l'opinion a pensé que les théâtres n'étaient point à négliger dans les circonstances présentes. Ils ont trop souvent servi la tyrannie ; il faut enfin qu'ils servent la liberté. » Sur quoi l'on décrète que *Brutus, Guillaume Tell, Caius Gracchus* et autres pièces patriotiques seront jouées au moins trois fois la semaine. Le 20 avril 1794, Billaud-Varennes trace aux auteurs dramatiques le programme qu'ils suivront désormais : « Saisissez l'homme dès

(1) E. et J. de Goncourt, *la Société française pendant la révolution.*
(2) Hallays-Dabot, *Histoire de la censure.*
(3) Mallet du Pan, *Mémoires et Correspondance.*
(4) Hallays-Dabot, *Histoire de la censure.*

sa naissance, pour le conduire à la vertu par l'admiration des grandes choses et l'enthousiasme qu'elles inspirent... Ce sont ces tableaux animés et touchans qui laissent des impressions profondes, qui élèvent l'âme, qui agrandissent le génie, qui électrisent le civisme et la sensibilité : le civisme, principe sublime de l'abnégation de soi-même! l'abnégation, source inépuisable de tous les penchans affectueux et sociables! » Le 4 août, un conventionnel en mission réorganise sur ces bases les théâtres de Marseille : « Il est temps de les rappeler enfin à un but utile, à une institution populaire, de les républicaniser et d'en faire une école nationale qui, par les mœurs privées, produise les vertus civiques. » Il signe et, après lui, deux « commissaires du comité de salut public pour la régénération des théâtres (1). »

C'est alors que la fièvre chaude s'empare du peuple français. Et je ne crois pas que l'on ait jamais vu dans l'histoire du théâtre pareil débordement d'inepties de toute sorte. Les représentans du peuple eux-mêmes donnent l'exemple. Un membre de la convention fait jouer *la Réunion du 10 août, sans-culottide dramatique, dédiée au peuple souverain.* Tout est à la république. On joue *la Vraie républicaine,* où l'on chante le couplet suivant :

Puisse bientôt la France entière,
Se soumettre aux lois de l'hymen,
On est toujours mauvais républicain
Quand on reste célibataire (*bis*).

On joue l'*Intérieur d'un ménage républicain, la Suite de l'intérieur d'un ménage républicain, l'Epoux républicain, la Nourrice Républicaine, l'Hospitalité républicaine, le Fermier républicain, les Salpêtriers républicains,* par un chef du bureau des poudres. C'est dans *l'Époux républicain* que le serrurier Franklin définit le vrai républicain. « Qu'est-ce qu'un républicain? C'est le défenseur des lois sans lesquelles nulle société ne peut subsister! l'ami des mœurs, sans lesquelles l'impudent cynique dépraverait toute société; le protecteur de l'égalité, sans laquelle les titres usurpés, les grandeurs factices et quelques individus écraseraient le reste de la société. » C'est tout simplement le portrait de « l'homme révolutionnaire, » tel que l'a tracé le vertueux Saint-Just dans un discours tristement célèbre (26 germinal an II) sur la police générale. Là-dessus, le serrurier Franklin fait appeler un commissaire et quatre gendarmes pour empoigner sa femme Mélisse, qui conspire avec les émigrés. Et voilà ce que c'est qu'un époux républicain! Pompigny, « citoyen-soldat de la section l'Indivisibilité, » a trouvé cette belle invention. D'autres l'ont égalé. Dans une *Reprise de Toulon*, donnée en janvier 1794, un représentant du peuple s'adresse en ces termes aux soldats français : « Courage!

(1) Ce grand régénérateur est l'un des pires gredins de la révolution, Maignet, le proconsul d'Avignon.

mes amis! il pleut, il vente, nous sommes trempés! quel temps superbe pour se battre! Les élémens se déchaînent en vain pour troubler nos fêtes ou nous arracher au combat. *Le ciel est toujours beau pour des républicains.* » Dans une autre pièce, *Au plus brave la plus belle*, le volontaire Victor annonce à sa fille Victoire qu'il l'a promise par avance *au plus brave!* — O mon père! dit Victoire, « pourquoi m'exposer à épouser un inconnu? » mais Victor de lui répondre : « Un inconnu! ma fille! *le bon républicain n'est un inconnu pour personne!* » Si maintenant vous voulez connaître la recette pour former cet être privilégié de la nature que l'on appelle un bon républicain, la voici :

A bien comprendre tout ce qu'elle dit,
Il faut appliquer la jeunesse :
Les livres saints remplis d'obscurités
Troublent la raison de l'enfance,
En lui disant qu'il est des vérités
Au-dessus de l'intelligence (*bis*).

Par quel inconcevable oubli, dans une discussion récente sur l'enseignement primaire, n'a-t-on pas fait intervenir ce couplet?

A côté de cet enseignement civique, le théâtre de la révolution donne l'enseignement moral. « Approchez-vous, ô vous, les plus honnêtes gens que nous ayons trouvés dans Toulon!... Tremblez, tyrans, avec de tels hommes on n'est jamais vaincu. » Ce petit discours d'un représentant du peuple, dans cette même pièce de la *Reprise de Toulon*, s'adresse aux intrépides galériens, « âmes pures et sensibles, » et sans doute « plus malheureux que coupables. » En revanche, dans *les Victimes cloîtrées*, de Monvel, on apprend qu'un couvent est le séjour « de tout ce que l'hypocrisie, l'audace et la scélératesse peuvent combiner de crimes et d'atrocités, » et dans *l'Esprit des prêtres*, du citoyen Prévost-Montfort, officier d'administration, l'acteur prononce le distique suivant :

Ici la liberté s'apprête à reparaître,
Oui, mais ce n'est qu'avec la mort du dernier prêtre.

Mêmes gentillesses dans la comédie de *Monsieur le marquis :*

Ah! s'il ne consultait que son juste courroux,
Le peuple, ivre de joie, à sa prompte vengeance,
Immolerait bientôt la noblesse de France.

Et la tirade est mise dans la bouche du député Dorante, « homme très réfléchi, ne s'échauffant que quand les circonstances le commandent. » On connaît enfin la pièce ignoble de Silvain Maréchal : *le Jugement dernier des rois.* La toile se lève sur un décor « représentant l'intérieur d'une île volcanisée. » Sur un rocher blanc on lit cette inscription tracée avec du charbon :

Il vaut mieux avoir pour voisin,
Un volcan qu'un roi,
Liberté..... égalité (1).

Un vieillard français, banni par un « despote, » déclare « qu'il mourra sur cette île volcanisée » plutôt que de retourner sur le continent. Mais un sans-culotte, deux, trois, quatre, quinze sans-culottes paraissent. Ils sont en train de visiter des îles pour y déposer des rois. « Cette île, dit le sans-culotte français, paraît avoir été volcanisée et l'être encore. » On consulte le vieillard, « bon vieillard !.. vénérable vieillard ! » on apprend de lui que « le cratère du volcan s'élargit beaucoup et semble menacer d'une éruption prochaine ; » pour le payer de ce renseignement, on lui donne une définition du sans-culotte, et, tous ensemble, on repart pour chercher les rois. Les voici qui débarquent. Chacun d'eux a la chaîne au cou. Les sans-culottes les insultent d'abord et les abandonnent dans l'île volcanisée. Ils ne se retirent pas cependant, « ils veulent jouir de loin de l'embarras des rois réduits à la famine. » Mais ce serait trop peu. Quand les rois donc se sont suffisamment disputé un morceau de pain noir, on roule au milieu d'eux une barrique de biscuits de mer. « Tenez, faquins ! voilà de la pâture. Bouffez ! » Cependant « une lave brûlante descend du volcan et s'avance vers les rois. » La pièce finit par un embrasement général et les rois « tombent consumés dans les entrailles de la terre entr'ouverte. » En vérité, je vous le demande, croyez-vous qu'il eût tort, quelques années plus tard, l'ingénieux industriel qui s'avisa de joindre à ses bains ordinaires des bains médicinaux « pour remédier à l'état d'égarement d'esprit dans lequel sont tombés une quantité d'individus des deux sexes depuis la révolution (2) ? »

Presque toutes les pièces que nous venons de citer sont datées de 1793 ou de 1794. Et dans l'histoire du théâtre de la révolution comme dans l'histoire de la révolution elle-même, la fin de la Terreur marque une époque. Quelques pièces, dont la plus célèbre est intitulée l'*Intérieur des comités révolutionnaires*, signalèrent les quelques mois que dura la réaction thermidorienne. Mais comme la Convention n'en demeurait pas moins toute puissante, la maladie reprit bientôt son cours.

Je pourrais rappeler, à ce propos, que la cérémonie de la translation des cendres de Marat au Panthéon est postérieure à l'exécution de Robespierre. J'aime mieux citer un fait qui rentre plus naturellement dans le

(1) La pièce de Silvain Maréchal ainsi que celle de Monvel ; l'*Ami des Lois*, *Charles IX* ; *l'Intérieur des Comités révolutionnaires*, et *Madame Angot* ; ont été rééditées dernièrement par les soins de M. Louis Moland, *Théâtre de la révolution*, Garnier frères. 1 vol. in-18.

(2) E. et J. de Goncourt, *Histoire de la société française pendant le directoire.*

sujet. Le 21 janvier 1795, la convention célébrant l'anniversaire de l'exécution de Louis XVI, des murmures vinrent troubler l'orchestre; un député prit la parole, demanda aux musiciens s'ils se réjouissaient de la mort du tyran ou s'ils la déploraient, et Gossec, auteur de la musique, dut descendre à la barre pour expliquer ainsi ses intentions : « Est-il possible qu'un doute aussi injurieux se soit élevé sur les intentions des artistes qui sont réunis dans cette enceinte? On se livrait aux douces émotions qu'inspire aux âmes sensibles le bonheur d'être délivré d'un tyran, et de ces chants mélodieux on eût passé aux chants mâles de la musique guerrière... Citoyens représentans, nous marcherons constamment pour culbuter les tyrans et jamais pour les plaindre. » Les explications de Gossec donnent la note vraie. Et si pendant quelques mois la convention, sur qui pèse le lourd souvenir de tout ce qu'elle a commis ou laissé commettre de crimes, est obligée de subir le mouvement de l'opinion, de laisser chanter *le Réveil du peuple* et siffler *la Marseillaise*, de laisser crier : *A bas les terroristes! à bas les jacobins!* et de souffrir qu'on traîne à l'égout les bustes de Marat, installés au foyer des théâtres, le directoire va faire revivre les procédés tyranniques de la terreur elle-même.

Le 4 janvier 1796, le directoire rend l'arrêté suivant : « Tous les directeurs, entrepreneurs et propriétaires des spectacles de Paris, sont tenus, sous leur responsabilité individuelle, de faire jouer chaque jour, par leur orchestre, avant la levée de la toile, les airs chéris des républicains, tels que : *la Marseillaise, Ça ira, Veillons au salut de l'empire, le Chant du départ.* Dans l'intervalle des deux pièces on chantera toujours l'*Hymne des Marseillais* ou quelque autre chant patriotique. » Merlin, ministre de la police, tient la main à l'exécution de l'arrêté. Un soir, au théâtre Feydeau, le chant patriotique est chanté par un acteur « dont l'air gauche et embarrassé ne pouvait manquer d'exciter le rire des spectateurs. » Le ministre de prendre aussitôt la plume et d'écrire au bureau central : « Je vous invite à veiller sévèrement à ce que de pareils abus ne se renouvellent pas. » Malheureusement le théâtre Feydeau, comme disent les rapports de police, ayant « l'esprit très chouanisé, » il faut recourir aux mesures de force, et Merlin écrit à Bonaparte, le 21 février : « Je vous invite, citoyen général, à faire placer, vers les six ou sept heures du soir, un piquet de dragons dans les avenues de ce théâtre. Je ne doute pas que le seul aspect de ces défenseurs de la liberté ne réduise le royalisme au silence. » Cependant on refuse l'entrée des théâtres aux femmes qui ne portent pas la cocarde nationale; on ferme le théâtre de la rue de Louvois, dont la directrice, Mlle Raucourt, est accusée de « royalisme; » on décrète la suppression des mots de *madame* et de *monsieur* dans toutes les pièces dont le sujet n'est pas antérieur à 1792; on interdit la représentation de *Zaïre*, le 12 frimaire, parce que « cette date correspond à un jour férié dans le culte catho-

lique ; » en revanche, on ne la permet pas davantage le 4 brumaire, » « à raison des sentimens et des principes religieux que cette pièce renferme (1). »

Quant à la censure, elle a repris tout son empire. Tantôt elle empêche de jouer une pièce intitulée *Minuit*, « parce qu'il ne s'agit guère que de savoir dans cette pièce qui souhaitera le premier la bonne année » et qu'il serait « au moins inconvenant de reproduire sur la scène un usage aboli par le calendrier républicain. » Une autre fois, à propos d'une pièce d'Hoffmann, *Léon, ou le Château de Montenero*, le censeur fait la réflexion suivante : « Pourquoi l'amant de Laure s'appelle-t-il Louis? Ce nom ne peut être donné dans nos théâtres, surtout à un personnage vertueux. » Vous croyez peut-être qu'on ne saurait être plus niais? Vous vous trompez. On présente au censeur un opéra qui porte le titre de *Henri de Bavière*. Le censeur ne voit pas d'inconvénient à permettre la représentation, car « Frédéric II (empereur) n'y paraissant avec aucune marque distinctive, ce n'est plus qu'un *père civil* qui veut d'abord punir son fils et finit par lui pardonner, » mais ce n'est pas l'avis du ministre. Le ministre n'est pas pour la clémence. On ne jouera pas *Henri de Bavière* parce que son père lui pardonne et que « trop de gens pourraient croire que l'auteur a voulu persuader d'en agir ainsi à l'égard des émigrés! » On voit qu'au moins le directoire ne renonçait pas à républicaniser bon gré mal gré le théâtre, et par le théâtre l'esprit public. Seulement les auteurs commençaient à ne plus s'y prêter avec autant de complaisance. Les « observateurs » de la police s'en plaignaient. « Les directions de théâtre sont assez favorablement disposées à entrer dans les vues du gouvernement et à donner un caractère républicain à leurs représentations, mais on a à reprocher aux auteurs de n'être pas dans les mêmes principes et de ne rien faire pour l'amélioration de l'esprit public. Le département vient de prendre un arrêté qui les contraindra, par leur propre intérêt, à suivre une marche républicaine. » Un autre disait : « Le calme et la tranquillité règnent dans les différens théâtres, mais les spectacles qu'on y donne n'offrent à l'esprit républicain aucune occasion de se prononcer, de sorte qu'ils ne contribuent en rien à entretenir ce feu sacré et à lui donner de l'éclat. »

En effet, il avait raison de le dire, le feu sacré s'éteignait.

On représentait bien encore de loin en loin quelques à-propos patriotiques, *les Prisonniers français à Liége*, ou *le Triomphe de la république française*, mais la foule ne s'y pressait guère, non plus qu'aux opéras où l'on enveloppait d'une fable prétendue grecque ou latine les allusions civiques. C'étaient la farce et la tragédie qui semblaient redevenir à la mode. *Nicodème à Paris, Madame Angot, ou la Poissarde parvenue, les Modernes Enrichis*, voilà les pièces qui faisaient courir. Et subrepticement

(1) Nous avons à peine besoin de dire que les citations dont le lieu n'est pas autrement indiqué sont tirées du livre de M. Welschinger.

celui-ci donnait un *Théramène*, celui-là un *Coriolan*, cet autre un *Étéocle*, et c'était l'éternel Gabriel Legouvé. Ducis reparaissait avec son *Abufar*; un peu plus tard Arnault avec ses *Vénitiens*. La tradition reprenait son empire. Et même il est curieux de voir comme la jeune génération, aussitôt passée la tempête, n'imagine pas qu'il y ait à faire autre chose que de continuer Voltaire tant bien que mal, et plutôt mal que bien. Le mélodrame enfin commençait d'apparaître, ce mélodrame dont Pixérécourt devait bientôt devenir le roi. La commune, ou plutôt, à cette date, le département, le déplorait dans ce même arrêté, précisément, dont l'observateur de tout à l'heure attendait de si beaux effets. « Le grand principe de ne pas ensanglanter la scène, disait-il en vrai classique, est absolument mis en oubli, et elle, — la scène probablement, — ne cesse pas d'offrir le tableau hideux du vol et de l'assassinat; il est à craindre que la jeunesse, habituée à de telles représentations, ne s'enhardisse à les réaliser et ne se livre à des désordres qui causeraient et sa perte et le désespoir des familles. » Le style est encore quelque peu emphatique, si vous le voulez, mais voilà pourtant des gens qui redeviennent raisonnables : on sent que le 18 brumaire approche.

Nous pourrions maintenant reprocher à M. Welschinger de ne pas plus conclure qu'il n'avait, à vrai dire, commencé. Mais si son livre n'est qu'un recueil de notes, nous y avons puisé trop abondamment pour qu'il n'y eût pas quelque ingratitude à lui chercher chicane. Son livre n'est pas une histoire du théâtre de la révolution; aussi bien ne lui en a-t-il pas donné le titre; mais on ne pourra pas désormais écrire l'histoire du théâtre de la révolution sans recourir à son livre. Revenons donc à notre point de départ et contentons-nous de citer un dernier couplet où le 18 brumaire est célébré par les auteurs avec le même entrain que jadis le 14 juillet lui-même :

Allez-vous-en, vile cohorte,
Honni qui vous regrettera :
Que tous nos maux soient votre escorte,
Le bonheur seul nous restera.
Allez-vous-en!
Allez-vous-en!
Allez-vous-en!
Allez-vous-en!
Et que le diable vous remporte,
Car c'est lui qui vous apporta!

Ils s'étaient mis cinq pour composer cet impromptu en un acte, cinq! dont J.-B. Radet, le même qui tout à l'heure chantait si gaillardement, comme on l'a vu :

Voilà quelle est la République.

F. Brunetière.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 janvier 1881.

L'année qui commence à peine est appelée à être l'année des scrutins, l'année des épreuves, et peut-être des surprises électorales. La session des chambres qui vient de s'ouvrir, qui ne s'est ouverte d'ailleurs que pour la forme, pour l'honneur des règles constitutionnelles, et qui ne commencera réellement que dans quelques jours, cette session elle-même va être le préliminaire des élections législatives, qui se feront à l'automne ou au printemps, suivant que l'imprévu, les incidens ou la volonté des puissans du jour en décideront. Après la chambre des députés, née dans les orages de 1877, déjà arrivée au terme légal de sa carrière, le sénat, lui aussi, aura son tour; il aura le renouvellement partiel qui revient tous les trois ans. Aujourd'hui ce sont les élections de toutes les assemblées municipales de France qui viennent d'inaugurer le défilé des scrutins de l'année, et ce renouvellement des conseils locaux n'est point sans importance, puisque les municipalités contribuent pour leur part à la formation de ce que M. Gambetta a appelé un jour le « grand conseil des communes, » — le sénat. Ainsi toutes ces élections qui se font ou se feront à d'assez courts intervalles, se tiennent, se complètent en se succédant, et elles offriront au pays autant d'occasions de laisser voir ses impressions, ses vœux, ses tendances, ses craintes ou ses mobilités. Elles seront comme une révélation multiple de l'état moral et politique de la France. Voilà une année qui promet! Si le pays a une idée nette et décidée, il aura plus d'un moyen de l'exprimer sous une forme ou sous l'autre, de même que ceux qui ont à chercher une direction dans ces grandes manifestations publiques auront de quoi s'instruire. Pour le moment, on n'a pas dépassé la première étape, celle des élections municipales du 9 janvier, qui n'ont précédé que d'un jour l'ouverture de la session parlementaire, et de ces

premières élections, régulièrement, tranquillement accomplies, que faut-il penser?

Ce qu'a produit réellement ce scrutin du 9 janvier, ouvert à la fois dans plus de trente mille communes de France, grandes ou petites, il serait certes difficile de le dire, et ceux qui ont des statistiques toutes prêtes, même des statistiques officielles, n'en savent guère plus que les autres. Nous admirons toujours les profonds scrutateurs qui jettent la sonde dans cet inconnu provincial et rural pour la retirer aussitôt avec un certain nombre de milliers de noms, auxquels ils s'empressent d'ajouter les étiquettes de républicains ou de réactionnaires, de conservateurs ou de radicaux, « d'opportunistes » ou « d'intransigeans. » Ils peuvent quelquefois ne pas se tromper, — ils sont presque toujours dans l'à-peu-près. Le plus vraisemblable est que, malgré la participation des communes à la formation du sénat, les raisons de localité, d'influence personnelle, ont bien souvent encore une grande part dans la composition d'une multitude de conseils. Dans les villes, particulièrement à Paris, la première des villes, la question change de face. Ici la politique domine tout et se mêle aux luttes de l'ordre le plus modeste. Les élections prennent aussitôt un sens plus net, plus facile à saisir.

Au total, à juger les choses de haut, à ne considérer le dernier mouvement que dans son ensemble, sans descendre à de puérils détails de statistique, sans distinction de villes et de campagnes, on peut dire sans doute, d'une manière générale, que les élections du 9 janvier ont peu modifié la composition de beaucoup de conseils, et que là où elles ont introduit des changemens, elles ont un caractère sensible. Elles sont républicaines, simplement républicaines dans la mesure de l'ordre établi, le plus souvent sans aucune disposition aux idées extrêmes, aux excentricités, aux fantasmagories révolutionnaires, — plutôt au contraire avec une tendance de modération instinctive. Les élections parisiennes elles-mêmes ne sont point sans avoir subi cette influence relativement modératrice. Ce n'est point certes qu'il y ait rien à exagérer. Ceux qui voient déjà le réveil de la réaction dans quelques résultats favorables à leurs opinions sont un peu prompts à prendre leurs illusions ou leurs désirs pour la réalité. Telles qu'elles sont cependant, ces élections de Paris, elles ont une signification assez nouvelle, et elles offrent plus d'une particularité curieuse. Ainsi elles ont permis à quelques candidats d'un comité de protestation ou de défense d'entrer vivement en lutte et même d'obtenir un chiffre respectable de suffrages. Sans grossir beaucoup le contingent conservateur, elles font entrer dans le conseil un écrivain habile, esprit calme, ferme et instruit, M. Édouard Hervé, qui avait défini avec précision sa candidature en la dépouillant de tout caractère politique, en la présentant comme une protestation contre le radicalisme de l'ancien conseil. M. Hervé ne sera qu'un représentant de plus de la minorité; mais par son talent, par son intelligence des

affaires, il pourra avoir un rôle utile. D'un autre côté, le parti qui avait la prétention de relever en plein Paris le drapeau de la commune a essuyé la plus complète déroute. Le plus grand nombre des anciens conseillers ont été réélus, il est vrai; en définitive cependant, s'ils n'ont rien perdu, ils n'ont rien gagné, et ils reprennent leur mandat dans des conditions qui ne sont plus les mêmes. — Des conservateurs approchant du succès, quelques hommes nouveaux d'un esprit modéré entrant dans l'assemblée municipale de Paris, la commune désavouée une fois de plus et vaincue, les anciens conseillers placés sous l'influence d'un mouvement peut-être inattendu, ce sont là quelques-unes des particularités les plus significatives de ce curieux scrutin. Si on voulait le caractériser sans exagération, on pourrait dire qu'il marque un temps d'arrêt dans la voie du radicalisme, qu'il est un avertissement. Ce n'est rien de plus si l'on veut, ce n'est après tout rien de moins.

Elles seraient certainement heureuses, ces élections de Paris, si, même sans changer la majorité numérique d'un conseil, elles avaient simplement pour résultat de dissiper quelques fantasmagories, de montrer ce qu'il y a de vain, de contraire au bon sens d'une population tout entière, dans ces exhibitions et ces arrogances qui se donnent pour de la politique. Depuis quelque temps en effet, on dirait qu'en dehors de la vie ordinaire, de la vie de tout le monde, il s'est formé dans quelques régions échauffées une vie étrange de convention où tout est artificiel et incohérent, hommes, idées, passions, actes et langage. C'est une atmosphère absolument factice. De ce qui peut préoccuper le pays, des affaires du jour, des questions d'un ordre pratique, des réformes sérieuses, on n'en a naturellement nul souci, ou l'on n'y touche que pour altérer les choses les plus simples. En fait de politique radicale, tout se réduit à des exhumations, à des processions d'amnistiés, à des réhabilitations de la guerre civile, à des délations, à des menaces de revanche. On croit intéresser ou passionner le public; cela ressemble tout simplement à une représentation de tréteaux où il ne manque que les costumes de circonstance. Ce n'est ni intéressant ni même nouveau. Jadis, aux beaux temps de 1848, un de nos plus ingénieux et de nos plus éloquens amis, Émile Montégut, faisait passer, dans une sorte de revue de nuit de Walpurgis, ce qu'il appelait les « fantômes de la démagogie, » et dans ce monde bizarre il montrait le vide, le néant, la stérilité. Les « fantômes de la démagogie » n'ont pas entièrement disparu, ils ont seulement vieilli. Ils se promènent par la ville, ils ont même quelquefois des vêtemens féminins; ils vont dans les réunions publiques et ils font des discours où ils promettent la révolution sociale. Ils ne manquent pas aux enterremens, ils étaient, l'autre jour, aux obsèques de Blanqui, « le grand martyr, le vieux lutteur, » comme disent les uns, — « le pauvre vieux, » comme disent les autres. Qu'on respecte les morts, rien certes de plus naturel et de plus légitime; mais n'est-ce pas une idée

étrange de prétendre faire de Blanqui un personnage historique et de ses obsèques une occasion de manifestation publique? Qu'a fait Blanqui pendant sa triste vie stérilement partagée entre les complots obscurs et la prison? Quelle idée a-t-il représentée! Quelle trace laisse-t-il de son passage? On sent bien que ces exhibitions à propos d'un mort ne répondent à rien de réel, qu'elles n'éveillent aucun sentiment sérieux dans une population plus étonnée que touchée de ces spectacles, que tout cela est usé et factice. C'est une vision de la nuit de Walpurgis! Aussi qu'arrive-t-il? Quand on en vient au fait, le jour où un scrutin s'ouvre, la fantasmagorie tombe, la réalité apparaît, et les séides de Blanqui, après avoir assourdi le monde de leurs jactances, après s'être promis de reconquérir Paris au nom de la commune, en sont pour la plus humiliante défaite. C'est tout au plus si l'un d'eux, un des amnistiés dont le nom a fait le plus de bruit, a pour dernière ressource un ballottage où il risque fort de disparaître définitivement. Le scrutin du 9 janvier balaie les « fantômes de la démagogie; » la population de Paris se détourne de ceux qui ne lui rappellent que la guerre civile et qui n'ont à lui offrir que des convulsions nouvelles : elle s'arrête!

Encore une fois il ne s'agit nullement de se méprendre, de dénaturer ou d'exagérer la signification d'un vote, ce qui ne conduirait à rien ; il s'agit simplement de prendre les élections de Paris pour ce qu'elles sont, dans ce qu'elles expriment. Ces élections restent une sanction de plus des institutions nouvelles, elles désavouent en même temps tous les excès et fixent en quelque sorte une limite : elles laissent entrevoir un besoin instinctif d'apaisement et d'ordre régulier. Que manque-t-il pour que ces instincts, assez confus, nous en convenons, se coordonnent et deviennent une force, pour que cette situation prenne un sérieux et rassurant caractère? Il manque une direction, un gouvernement sachant s'inspirer des intérêts et des sentimens de la France, moins préoccupé de se servir de toutes les armes pour défendre une domination de parti que d'accréditer sérieusement la république de la constitution, — la seule que la France ait acceptée, — par une équité supérieure, par le respect de toutes les libertés et de tous les droits, par l'inviolabilité de toutes les garanties.

Au moment où l'année commence, au milieu d'une Europe où les parlemens se rouvrent, où les complications intérieures ne manquent pas pour tous les pays, la question d'Orient va-t-elle décidément reprendre une gravité nouvelle et redevenir l'obsession de toutes les politiques? va-t-on avoir pour les frontières de la Grèce les conflits qu'on a pu éviter pour les frontières du Montenégro, pour cette cession de Dulcigno, désormais heureusement oubliée? La question sera-t-elle, au contraire, définitivement et souverainement remise à l'arbitrage de l'Europe constituée en tribunal de paix? La première difficulté a été évidemment d'organiser et de préciser cet arbitrage supérieur, qui

reste peut-être le dernier moyen de détourner des conflagrations redoutables et imminentes. Rapprocher dans une même pensée pacificatrice les politiques qui, dans l'Occident comme en Orient, ont des vues et des intérêts différens, dégager une certaine entente diplomatique de la confusion momentanée qui s'est produite à la suite de la démonstration de Dulcigno, remettre en action ce qu'on appelle le concert européen pour une campagne nouvelle, ce n'était pas une chose aisée. On y est arrivé, à ce qu'il semble, non sans peine, non sans bien des négociations, des explications et des réserves sur la nature, la portée et les limites d'une intervention délicate. L'idée de l'arbitrage a fini par être accueillie un peu partout, c'est-à-dire parmi les arbitres éventuels, parmi les cabinets préoccupés de ne pas laisser de nouveaux incendies s'allumer en Orient. L'intérêt souverain de la paix a été le mobile décisif, à Paris comme à Londres, à Berlin comme à Vienne, à Saint-Pétersbourg et à Rome. Encore une fois le concert européen s'est remis en mouvement, prenant toujours pour point de départ le traité de Berlin. Il paraît être à l'œuvre depuis quelques jours; mais il est bien clair que, si les conciliateurs ont réussi à se mettre d'accord, la difficulté est maintenant de faire accepter l'arbitrage par ceux qu'il s'agit de concilier, par ceux qui se regardent en ennemis sur la frontière et qui ont déjà les armes dans les mains. Résolue dans les grandes chancelleries de l'Europe, la question reste entière à Constantinople et à Athènes. Elle est du moins encore un objet de négociation; elle se débat entre la diplomatie européenne d'une part, les Turcs et les Grecs d'un autre côté. Quel sera le dernier mot, arbitrage ou guerre? C'est ce qui peut être décidé à chaque instant.

Ni les Turcs ni les Grecs, à la vérité, n'ont paru jusqu'ici disposés à accepter cet arbitrage, qui ne leur dit rien de bon, qui, de toute façon, puisqu'il est un arbitrage, un acte souverain de conciliation, doit nécessairement imposer des sacrifices, des concessions aux uns et aux autres. Les Turcs et les Grecs ont commencé par se montrer récalcitrans, par se retrancher dans leurs prétentions respectives. Est-ce qu'ils ne sont pas cependant intéressés les uns et les autres à éviter un conflit gros de périls inconnus et peut-être de déceptions nouvelles? Les Turcs, dans cet étrange duel, ont sans doute la meilleure position; ils ne font après tout que se défendre et résister à une dépossession qu'on a eu le tort de leur imposer en l'aggravant. Ils ne se sont engagés qu'à une rectification de frontière à laquelle ils se déclarent prêts à souscrire encore; ils ne sont pas obligés de se prêter aux propositions démesurées de la dernière conférence de Berlin, qui démembrent l'empire au profit de la Grèce au lieu de rectifier simplement une frontière. Ils restent sur leur terrain, ils sont dans leur droit, dans la légalité internationale, on ne peut pas dire le contraire; mais enfin, indépendamment de toutes les circonstances de nature à leur inspirer de

la prudence, les Turcs sont d'assez fins diplomates pour voir que l'Europe, par cela même qu'elle offre un arbitrage, cesse de s'en tenir aux décisions de la dernière conférence de Berlin. L'Europe ne peut pas s'ériger en tribunal de conciliation et de paix uniquement pour confirmer des résolutions déjà prises, pour trancher le débat contre ceux qui se seraient confiés en son équité; elle le peut d'autant moins qu'elle prendrait la plus redoutable des responsabilités, qu'elle ne ferait qu'ajouter aux complications orientales. Le jugement européen dût-il avoir pour effet, ce qui est d'ailleurs vraisemblable, d'étendre un peu les sacrifices territoriaux auxquels les Turcs ont déjà consenti, la question ne serait plus la même pour eux; elle ne serait désormais qu'entre les concessions déjà faites et quelques concessions nouvelles nécessairement limitées. Les Turcs, dans leur fierté ombrageuse, on le voit bien, ont de la peine à aliéner leur initiative, à remettre entre les mains de l'Europe ce qu'ils considèrent comme une prérogative de leur indépendance, le droit de négocier eux-mêmes sur les concessions qu'ils doivent faire. Puisque les événemens ont tourné ainsi, pourquoi pousseraient-ils l'orgueil jusqu'à décliner une médiation supérieure, qui n'a rien d'humiliant pour eux, qui n'a d'autre objet que de maintenir une paix dont ils ont un besoin encore plus pressant que tous les autres pays, s'ils veulent se raffermir dans ce qui leur reste du vieil empire ottoman?

C'est l'avantage des Turcs, c'est encore plus l'avantage des Grecs de sortir de cette crise par une transaction revêtue de la sanction européenne, et, malheureusement, les Grecs ne sont pas plus faciles à convaincre que les Turcs. L'exaltation de ce petit peuple hellénique, nourri de ses vieux souvenirs, plus gonflé encore de ses ambitions nouvelles, cette exaltation s'explique sans doute. Les Grecs se sont laissés aller à l'excitation des événemens, aux entraînemens de leur propre nature, et ils ont aussi pour excuse d'avoir été imprudemment flattés dans leurs espérances, dans leurs illusions, si bien que le jour vient où la raison a de la peine à se faire écouter. Bref, à l'heure qu'il est, à Athènes, dans le parlement, dans le gouvernement, il y a comme une émulation d'ardeur patriotique et guerrière. Si le chef de l'opposition, M. Tricoupis, se plaît à enflammer les passions nationales contre l'arbitrage européen, le chef du cabinet du roi George, M. Coumoundouros, est obligé de renchérir ou, tout au moins, de ne pas se laisser dépasser en véhémence. A tout ce qu'on peut lui dire, la Grèce n'a jusqu'ici qu'une réponse : « Ce sont les puissances qui ont mis la Grèce dans la voie où elle est en consentant à un nouvel ordre de choses en Orient, en favorisant les efforts des nationalités pour se rendre indépendantes, en permettant à la Russie d'ébranler la Turquie, en faisant naître de grandes espérances par le traité de Berlin, qui reconnaît la nécessité d'une nouvelle délimitation, enfin en précisant le tracé des frontières dans la

conférence de Berlin. Le gouvernement grec est donc le fidèle exécuteur de la volonté des puissances. » A la proposition d'arbitrage les politiques d'Athènes ont commencé par répondre que, si on prend pour base l'œuvre de la conférence de Berlin, ce ne serait que la répétition d'un acte déjà accepté, que « si au contraire les décisions de la conférence de Berlin devaient être modifiées, la Grèce verrait ses droits amoindris et elle aurait raison de refuser l'arbitrage. » On n'est pas encore sorti de là, et, à bout de raisons, le chef du cabinet d'Athènes aurait dit, il y a quelques jours déjà : « C'est une douloureuse, mais en même temps une inévitable nécessité, d'accepter le sort des armes. » Tout cela est fort bien, tout cela, nous en convenons, est la suite d'un ensemble de faits, d'entraînemens, de manifestations, de complications qui ne sont pas exclusivement de la faute des Grecs, qui créent au royaume hellénique une situation pénible. Pénible ou non, la situation est décisive : c'est le moment pour tous les vrais patriotes d'Athènes, pour tous les esprits sérieux, prévoyans, dévoués à leur pays, de peser courageusement les conséquences d'une résolution extrême.

La Grèce a aujourd'hui à faire un choix d'où peut dépendre pour longtemps sa destinée, Si elle accepte l'arbitrage qui lui est offert, que risque-t-elle? Elle n'aura pas, il est vrai, tout ce qu'elle désire, tout ce qu'on a laissé entrevoir à son ambition; elle n'en aura qu'une partie, et n'est-ce donc rien que d'obtenir sans verser le sang, avec le concours des puissances protectrices, un agrandissement en Épire et en Thessalie? Si la Grèce décline l'arbitrage de l'Europe, si elle se décide à se jeter dans l'aventure, à tenter « le sort des armes, » selon le mot de M. Coumoundouros, qu'espère-t-elle? Sur quoi peut-elle compter pour se promettre le succès? Les Grecs agiront par eux-mêmes, avec l'intrépidité de leur vaillante race, avec leurs propres ressources, soit. Ils ne négligent rien depuis quelque temps pour se préparer à la guerre; ils multiplient les levées, ils exercent leurs soldats. Malheureusement cela ne suffit pas. Une lettre écrite d'Athènes, et récemment publiée à Londres par le *Times*, laisse voir avec peu de ménagement peut-être, non sans une certaine franchise sympathique, tout ce qui manque à ces forces militaires à peine ébauchées. Elle montre cette jeune armée grecque intelligente, courageuse de cœur, prompte à s'instruire, mais n'ayant ni organisation militaire, ni administration, ni services de transports et de vivres, ni hôpitaux. « Parmi les jeunes gens auxquels des commandemens sont réservés, ajoute avec un peu d'exagération sans doute le correspondant du *Times*, on ne sait pas s'il s'en trouve un qui sache conduire dix mille hommes d'Athènes à Thèbes. » Tout cela se formera au feu, c'est encore possible, — à la condition pourtant qu'on commencera par pouvoir tenir sérieusement la campagne. D'un autre côté, la Grèce, après avoir repoussé l'arbitrage de l'Europe, pourrait-elle se flatter d'avoir un jour ou l'autre quelque secours extérieur?

Ce serait désormais une dangereuse illusion de sa part, et il y aurait une imprudence presque cruelle à le lui laisser croire. La Grèce jusqu'ici s'est peut-être malheureusement payée un peu trop de quelques paroles irréfléchies, de quelques promesses qui ne pouvaient pas être tenues. La vérité est que, pour la France particulièrement, il n'y a pas un homme sérieux qui puisse dire qu'elle serait disposée aujourd'hui à s'engager autrement que par la diplomatie pour la cause hellénique : non pas que la France manque de sympathie pour la Grèce, mais parce qu'elle est obligée avant tout de se préoccuper de sa propre position, de ses propres intérêts. Et ce secours actif, militaire si l'on veut, que la Grèce n'aurait pas de la France, elle l'obtiendrait vraisemblablement encore moins des autres puissances, de sorte que les chefs du peuple hellène, par une politique de coup de tête, joueraient vraiment fort gros jeu pour leur pays.

N'importe, dit-on, la guerre est préférable à tout; mieux vaut la guerre avec ses chances, avec tous ses périls, qu'une révolution qui éclaterait infailliblement si on laisse échapper l'occasion. Ceux qui parlent ainsi à Athènes et qui ne sont que les dupes de leurs passions ne s'aperçoivent pas qu'ils ont une singulière manière de légitimer, de recommander aux yeux du monde une grande ambition nationale. Il faut que la Grèce risque tout, qu'elle commette une insigne témérité extérieure parce que sans cela elle ferait une folie à l'intérieur! C'est précisément au contraire parce qu'elle traverse une épreuve grave que la Grèce est intéressée à se défendre de toute convulsion intérieure, à veiller sur elle-même, à se rallier énergiquement à ses institutions libres, à sa jeune monarchie. Ce n'est pas en faisant des révolutions par dépit ou par impatience, c'est en les évitant, en montrant quelque fermeté dans les mauvais momens que la Grèce peut grandir en crédit et acquérir des titres à ces extensions, à ces succès de nationalité qu'elle rêve. La guerre à tout prix en Épire, c'est, dans le cas d'une défaite qui n'a rien d'invraisemblable, l'avenir perdu pour longtemps. Une révolution à Athènes aujourd'hui, ce serait la meilleure victoire que les Hellènes pourraient procurer aux Turcs. Accepter l'arbitrage qui lui est offert, c'est, de la part de la Grèce, montrer son respect pour la paix en même temps que sa déférence pour l'Europe, et laisser l'embarras d'une décision souveraine à des puissances qui n'en sont peut-être pas à s'apercevoir des difficultés de l'œuvre qu'elles ont entreprise. Ce que les chefs du peuple hellène, hommes du parlement ou ministres, ont donc de mieux à faire pour le moment, c'est de s'employer à tout calmer autour d'eux, de ne rien compromettre, de se confier à l'Europe, sans prétendre lui forcer la main par des menaces de guerre et de révolution dont la Grèce serait la première victime.

Tandis que, pour le début de l'année, ces questions s'agitent entre les chancelleries européennes aussi bien qu'à Constantinople et à Athènes,

la vie parlementaire se réveille un peu partout. Le parlement anglais vient de se réunir un des premiers; il s'est rouvert cette année plus tôt que d'habitude en raison même des difficultés dont le gouvernement a été assailli depuis quelque temps, et le discours de la reine qui a inauguré la session, qui est devenu aussitôt le thème des premiers débats des chambres, n'est qu'un sommaire assez vague de ces difficultés. Il court à travers toutes les questions pour arriver à la plus grave, à la plus épineuse, celle de l'Irlande. Évidemment c'est là, pour le moment, la plus sérieuse préoccupation, comme c'est le plus grand embarras du gouvernement anglais. Pour le reste, on passe assez vite; la reine, dans son discours, les ministres, dans leurs explications, les chefs de l'opposition eux-mêmes, dans leurs attaques, insistent peu sur ce qui en certains momens a passionné l'opinion.

L'Afghanistan, c'est toujours assurément une grosse affaire pour l'Angleterre, et pour son début, l'ancien vice-roi des Indes, lord Lytton, récemment entré à la chambre des pairs, en a exposé l'importance au point de vue de la sécurité, de l'avenir de l'empire indien; au demeurant, le cabinet libéral ne demanderait pas mieux que de se débarrasser de ces complications indiennes en les rejetant pour le passé sur l'ancien ministère, sur lord Lytton lui-même, et le discours royal laisse voir l'intention de rappeler le plus tôt possible les troupes anglaises campées encore à Candahar. L'insurrection du Transvaal, la guerre des Bassoutos dans l'Afrique australe, c'est un autre contre-temps qui nécessite un déploiement momentané de forces militaires pour maintenir la suprématie britannique, mais avec lequel on se hâtera d'en finir, dès qu'on le pourra, par des « moyens amicaux. » Le différend turco-hellénique lui-même, la reine l'a mentionné d'un mot rapide, et après la reine, les ministres, M. Gladstone, lord Granville, en ont parlé d'un ton assez dégagé en rejetant lestement sur la France l'initiative des négociations nouvelles, la responsabilité de l'arbitrage. « Ce n'est pas l'Angleterre, dit M. Gladstone, c'est la France qui, avec le concours du bon vouloir du cabinet anglais, suggère un mode de solution dans l'intérêt commun... » Les ministres anglais déplacent un peu les rôles, ce nous semble; ils paraissent bien prompts à oublier tout ce qu'a fait l'Angleterre depuis le congrès de Berlin, ce qu'a fait le cabinet libéral lui-même à son avènement pour entraîner les cabinets un peu plus loin peut-être qu'ils ne voulaient aller. La vérité est que depuis lors l'Angleterre s'est quelque peu désintéressée de ces querelles orientales, et que, pour elle, tout s'efface aujourd'hui devant ces affaires de l'Irlande, qui n'ont fait que s'aggraver, tantôt par la temporisation trop prolongée du gouvernement, tantôt par ce procès inutile de M. Parnell et de ses amis, qui se déroule encore devant la cour de Dublin, qui menace de finir dans l'impuissance. Ici le cabinet, par le discours de la reine comme par les discours de quelques-uns de ses membres,

n'hésite pas à se prononcer. Il ne cache pas que l'état social de l'Irlande a pris un caractère alarmant, que les crimes agraires se sont multipliés, que la justice est impuissante, « qu'il s'est établi dans différentes parties du pays un vaste système de terrorisme qui paralyse l'exercice des droits particuliers et l'accomplissement des devoirs publics... » La conclusion, c'est la nécessité de mesures extraordinaires de coercition devant lesquelles on avait reculé jusqu'ici et qui seront accompagnées de nouveaux projets d'amélioration sur la situation des tenanciers, sur les conditions de la propriété en Irlande. Les réformes agraires sont destinées à faire passer les mesures de coercition. C'est sur cette palpitante question que se sont engagés aussitôt les débats des chambres, et pour la première fois peut-être en Angleterre, la discussion de l'adresse a pris une extension telle qu'on a de la peine à en sortir.

Tout s'est aggravé depuis quelques mois en Irlande, cela n'est pas douteux, le procès de Dublin l'atteste, les documens de toute sorte communiqués aux chambres le démontrent avec une saisissante et triste évidence. Maintenant, les mesures que le ministère va soumettre au parlement suffiront-elles pour guérir ou pallier un mal qui s'étend sans cesse? Ont-elles même la chance d'être adoptées d'ici à peu, au moins telles qu'elles seront présentées? Le ministère, à vrai dire, est dans une situation singulière. Les conservateurs, en lui prodiguant leurs sarcasmes, en l'accusant sinon d'avoir créé le mal, du moins de l'avoir laissé s'aggraver par ses tergiversations, par son inaction, les conservateurs, lord Beaconsfield en tête, ne lui refusent pas leur vote pour les lois de coercition; mais ils ne voteront sûrement pas les réformes agraires. D'un autre côté, un certain nombre d'amis du cabinet parmi les radicaux voteront sans nul doute les projets agraires; mais ils semblent dès ce moment peu disposés à accepter les mesures de coercition, à sanctionner cette déclaration que faisait ces jours-ci lord Hartington disant avec fermeté : « Il faut suspendre pour un temps les formes de la liberté afin de la rétablir dans sa substance... » Bon nombre de radicaux même ministériels sont loin d'être de cet avis. Il en résulte une certaine confusion, à laquelle les Irlandais se font naturellement un devoir d'ajouter par leur intervention. Les Irlandais reprennent dans le parlement la politique de « l'obstruction; » ils se réservent de tout empêcher le plus qu'ils le pourront, — et ils ont du moins réussi à prolonger singulièrement la discussion de l'adresse. Ce qu'il y a de clair pour le moment, c'est que la première nécessité, la nécessité la plus universellement sentie et acceptée est celle de rétablir la paix profondément troublée en Irlande. Le ministère est dès lors à peu près certain d'avoir ses lois de sûreté ou de coercition avec l'appui des conservateurs aussi bien que des whigs. Il est beaucoup moins certain de faire prévaloir l'autre partie de son système, d'avoir ses lois agraires. La ques-

tion est seulement de savoir si, dans toutes ces discussions, le ministère de M. Gladstone ne finira pas par s'épuiser en se divisant, s'il ne rencontrera pas un jour ou l'autre un échec dans quelque échauffourée de scrutin, qui ne créera pas une majorité nouvelle, mais qui pourrait conduire à de nouvelles combinaisons de partis. Ce ne serait pas la première fois que l'Irlande aurait été fatale à des ministères libéraux ou conservateurs.

La session parlementaire s'est aussi récemment ouverte en Espagne avec un certain éclat. Le roi Alphonse a présidé à cette inauguration des chambres de Madrid, accompagné de la jeune reine Christine, et dans le discours qu'il a prononcé, il a pu constater avec bonne grâce que, depuis six ans, c'est-à-dire depuis la restauration, la paix intérieure n'a pas été sérieusement troublée au-delà des Pyrénées. Il s'est fait un plaisir de prendre acte de « ce bonheur, rare en ce siècle, de ne voir aucune insurrection sur le territoire espagnol. » Ce n'est point sans doute que cette paix soit toujours sans nuages, qu'il n'y ait encore beaucoup à faire pour la prospérité de la péninsule, pour le développement de ses institutions et de ses intérêts, pour ses finances. La paix intérieure est dans tous les cas la première condition des vrais progrès, et l'habile conseiller du roi Alphonse, M. Canovas del Castillo, a certainement sa part dans une situation où toutes les améliorations sont possibles à l'abri de l'ordre. Le chef du cabinet de Madrid, M. Canovas del Castillo, n'est point assurément sans avoir des adversaires éloquens, passionnés, qu'il va rencontrer une fois de plus dans le parlement. Il a contre lui une opposition assez vive, des chefs militaires ou des orateurs, comme le général Martinez Campos, M. Sagasta. La politique tout entière de l'Espagne va être l'objet de débats probablement animés qui, dès le début, ont été signalés par un incident fait pour avoir un écho de ce côté des Pyrénées. Depuis quelque temps, on ne sait pourquoi, le bruit s'était répandu que le cabinet, dans un intérêt conservateur, par crainte de la révolution, cherchait à nouer des alliances avec les cours du Nord, qu'il se laissait aller à des sentimens d'hostilité contre la France, et un député de l'opposition, M. Leon y Castillo, a porté ces bruits à la tribune des cortès. M. Canovas del Castillo s'est hâté de protester avec une chaleureuse énergie, en déclarant que toutes ces alliances dont on parlait étaient une pure chimère, que jamais les relations entre l'Espagne et la république française n'avaient été plus cordialement amicales. Les déclarations du président du conseil du roi Alphonse répondaient à un sentiment universel, et elles étaient évidemment sincères, puisque entre la France et l'Espagne, quelles que soient les formes de leurs gouvernemens, il n'y a que des intérêts communs, des raisons de paix et d'amitié.

CH. DE MAZADE.

Le directeur-gérant : C. BULOZ.

UNE

EXCURSION A ATHÈNES

LES EFFETS DE LA CRISE HELLÉNIQUE.

La Grèce traverse une crise qui exercera sur son avenir une influence décisive. A la suite des derniers événemens qui se sont produits en Orient, ses espérances trompées, ses ambitions déçues ont éveillé en elle un sentiment de dépit qui s'est traduit d'abord par un vif découragement. Peu à peu néanmoins les choses ont paru changer de face. L'homme qui s'était joué avec le plus d'ironie des illusions de la Grèce, qui les avait provoquées avec le plus d'énergie pour les dissiper ensuite avec le plus de rapidité, lord Beaconsfield, est tombé du pouvoir laissant la direction de la politique anglaise entre les mains d'un illustre philhellène, M. Gladstone. La conférence de Berlin n'a pas tardé à prouver que ce changement de personnes entraînerait un changement dans les dispositions de la diplomatie européenne envers la Grèce. C'est à peine si lord Beaconsfield consentait à céder quelques districts de la Turquie au royaume hellénique; M. Gladstone a obtenu pour lui la cession, platonique, il est vrai, de deux provinces. Le succès était grand, du moins en apparence. Faut-il s'étonner qu'il ait grisé les Grecs? Une race aussi hardie, aussi prompte à la confiance, aussi convaincue de la grandeur de ses destinées, devait s'enflammer immédiatement à l'idée d'obtenir, de la main de l'Europe, un agrandissement de frontières qui réalisait, qui dépassait même toutes ses prétentions. En quelques semaines, la Grèce, qui n'avait

pas d'armée, a réuni soixante mille hommes sous le drapeau de Saint-George; en quelques semaines aussi, elle a doublé son budget. De 50 millions de drachmes, elle l'a élevé à plus de 100 millions; seulement, comme il est beaucoup moins facile d'augmenter les recettes que les dépenses, c'est au moyen d'emprunts qu'elle a cherché à combler un déficit qui, pour deux années, se montait à 121,773,162 drachmes. Ayant ainsi engagé son avenir financier et militaire, s'étant acculée à la guerre ou à la révolution et à la banqueroute, elle s'est tournée vers les puissances pour leur demander le moyen de mettre à exécution les résolutions de la conférence de Berlin. Mais de nouveaux changemens venaient de se produire en Europe; la malencontreuse expédition de Dulcigno avait épuisé l'entente internationale; les affaires d'Irlande et du Transvaal absorbaient M. Gladstone; la France rentrait dans son recueillement, l'Allemagne dans son égoïsme. Au lieu des secours effectifs qu'ils attendaient, les Grecs ont reçu des conseils de prudence et de modération qui arrivaient bien tard et qui ont paru bien cruels à un peuple fatigué de tout espérer et de ne rien obtenir.

J'étais à Athènes au moment où la triste vérité a commencé à luire aux yeux des Grecs. Le spectacle qu'offrait la ville était des plus curieux; partout on croisait des bataillons allant à l'exercice, des escadrons de cavalerie se rendant à la manœuvre; des soldats, des officiers, des canons, débouchaient de toutes les rues, obstruaient toutes les places. C'était un va-et-vient militaire continu. Le bruit des sonneries de clairons et de fanfares se faisait entendre dès l'aurore et se prolongeait jusqu'au coucher du soleil. Lorsqu'on se promenait dans les ruines de l'Acropole, des décharges incessantes de mousqueterie, partant de l'Agora, du Pnyx, de la colline des Muses, venaient troubler le silence des souvenirs antiques et ramener l'imagination, prête à s'égarer dans le siècle de Périclès ou de Démosthène, aux réalités les plus contemporaines. Je dois dire cependant que les fusils et les canons seuls traduisaient l'excitation publique de la Grèce. Rien de plus calme en apparence que cette ville d'Athènes, où, d'après les récits des Grecs, soufflait un vent de colère, de révolution et de guerre! Je dois dire encore qu'un très grand nombre de soldats que je voyais appartenaient, non à la Grèce proprement dite, mais aux colonies grecques de la Turquie et de l'Europe. En Grèce, les réfractaires abondaient; mais, en revanche, des volontaires arrivaient chaque jour de tous les pays grecs restés sous la domination ottomane. On les recevait d'abord avec enthousiasme, puis avec une certaine inquiétude. Il est certain qu'ils constituent pour la Grèce un double danger. Si la guerre éclate, pourront-ils rester dans les rangs de l'armée hellénique? Non, sans doute, car la Turquie s'empressera de déclarer que tous ceux de ses sujets qui

seront pris dans les rangs de cette armée seront fusillés comme ayant passé à l'ennemi. Dès lors, la Grèce s'expose à voir, au début des hostilités, une partie des forces qu'elle aura réunies à grands frais disparaître et fondre. Mais c'est là le moindre des périls que les volontaires grecs font courir au royaume hellénique. Ce sont eux qui le forceront peut-être à se battre, malgré les avertissemens de l'Europe, malgré les conseils du bon sens. Est-il possible en effet, de les renvoyer dans leurs foyers sans avoir mis leur courage à l'épreuve, sans avoir usé de leur dévoûment? Ils y rentreraient dégoûtés, persuadés qu'il n'y a plus aucun fond à faire sur la Grèce, résignés à se jeter dans les bras du premier peuple qui leur offrirait de les délivrer du joug ottoman. Les hommes d'état d'Athènes sont beaucoup trop fins pour se faire illusion sur les chances que leur offrirait une guerre avec la Turquie; mais il leur semble que la défaite vaudrait mieux qu'une défaillance nationale qui briserait pour toujours les espérances du monde hellénique.

Je n'ai pas le dessein d'étudier ici la situation de la Grèce ni de rechercher la conduite qu'elle devrait tenir pour sortir de la crise actuelle sans compromettre ses destinées. Il m'a semblé seulement qu'à la veille d'événemens décisifs pour l'avenir d'un pays auquel se rattachent tant de glorieux souvenirs, tant de généreuses illusions, tant de légendes et d'émotions poétiques, il y avait quelque intérêt à se demander ce qu'il a fait depuis sa délivrance, s'il s'est montré digne de l'indépendance, s'il a mérité toutes les critiques qu'on lui a quelquefois adressées ou toutes les louanges que des amis maladroits ont eu le tort de lui prodiguer. Pour traiter à fond un pareil sujet, il faudrait avoir visité la Grèce dans toutes ses parties, en avoir parcouru les provinces, avoir vu fonctionner de près ses institutions administratives, et, ce qui est plus important encore, ses administrateurs, avoir fait en un mot une série d'observations que je n'ai pas faites et dont je ne saurais me passer, à l'exemple de ces voyageurs qui tirent des conclusions de détails qu'ils ignorent et qu'ils supposent avec une déplorable légèreté. Mais la création d'une capitale est pour une nation la première condition d'existence. Le génie de chaque peuple se reflète plus ou moins dans la ville où se concentre sa vie politique, intellectuelle et morale. « Je ne suis Français, disait Montaigne, que par cette grande cité de Paris, la gloire de la France et l'un des plus nobles ornemens du monde. » Presque tous les pays pourraient en dire autant de leur capitale. Les Grecs en particulier ne seront vraiment Grecs que par Athènes, s'ils parviennent à vaincre l'esprit de clocher, le patriotisme local et provincial qui a été leur perte dans l'antiquité et qui risque encore de causer un jour leur ruine.

Plus que personne ils ont besoin d'une vigoureuse unité pour résister aux causes de dissolution dont ils sont environnés. Menacés d'être engloutis sous l'inondation slave, qui pressera toujours d'un poids énorme la digue fragile de leurs frontières, placés en face de races toujours prêtes à les écraser par le nombre et par l'énergie militaire, ils ne peuvent se sauver qu'en réunissant leurs forces, qu'en les formant en faisceau, qu'en organisant à côté des grandes agglomérations voisines une individualité nationale bien distincte, douée d'une vie originale, ayant un caractère très tranché, opposant aux qualités puissantes de ses rivales les qualités fines et brillantes dont ils retrouveront la tradition dans les souvenirs de leur incomparable passé. Sous ce rapport, le choix d'Athènes comme capitale a été une heureuse inspiration. C'est à elle que devait revenir la maîtrise de la Grèce moderne. Aujourd'hui Sparte serait bientôt vaincue : son génie brutal périrait dans des luttes inégales; les masses slaves engloutiraient sans peine les petits bataillons d'élite avec lesquels elle chercherait à suspendre leur marche. Qui sait, au contraire, si l'esprit charmant d'Athènes ne parviendrait pas à les arrêter? Quoi qu'en pensent les sceptiques, les forces morales jouent un grand rôle dans les choses de ce monde, et ceux qui sont dépourvus de forces matérielles peuvent encore y chercher sans témérité une espérance de salut.

I.

La ville d'Athènes ne ressemble plus à celle que M. Edmond About a décrite; on se rappelle le tableau, il était trop spirituel pour n'être pas resté dans toutes les mémoires. Était-il exact? Je n'oserais l'affirmer. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il ne l'est plus. On ne dort plus en plein vent dans les rues d'Athènes; la malpropreté n'y est plus repoussante : je n'y ai pas rencontré un seul corbeau mort, une seule poule écrasée, un seul chien en décomposition. La police n'y permet plus aux propriétaires de creuser de grands trous à chaux devant leurs maisons. Les ruisseaux y sont toujours un peu sales, parce que l'eau, trop peu abondante, n'y court jamais, mais ils ne produisent plus de cloaques. Les hôtels ressemblent à tous les hôtels d'Europe. Quant aux fiacres, ils ne sont ni disloqués, ni mal tenus, ni dépourvus de carreaux et pour le moins d'une roue. Ce sont de beaux landaus fort propres, traînés par des chevaux dont le galop est l'allure naturelle, conduits par des cochers dont les seuls défauts sont de n'avoir point de tarif, ce qui leur permet d'écorcher indignement les voyageurs, et de ne savoir que le grec, ce qui rend très difficile aux étrangers d'employer leurs services. La rencontre de cochers capables de les comprendre

serait pourtant fort utile à ceux de ces étrangers qui ont à découvrir l'adresse de personnes du pays. Un grand nombre de rues n'ont pas de noms; un plus grand nombre de maisons n'ont pas de numéros. Le plan de la ville est très régulier, très simple, en sorte qu'on s'y retrouve tout de suite; mais quand il s'agit d'y découvrir quelqu'un, la difficulté commence. — M. un tel demeure dans la maison d'un tel. — C'est le seul renseignement que vous puissiez obtenir. Avec de l'habitude, on s'y fait, mais lorsqu'on passe peu de temps à Athènes, l'habitude ne vient pas, et l'on est fort embarrassé. La poste n'éprouve pas les mêmes difficultés, par l'excellente raison qu'elle n'a pas de facteurs. Lorsqu'on veut recevoir sa correspondance chez soi, il faut s'entendre avec un facteur volontaire, qui vous l'apporte moyennant une rétribution de dix centimes par lettre.

L'aspect d'Athènes, il faut l'avouer, est assez vulgaire. C'est celui d'une ville toute moderne, construite dans les styles italien et néo-grec, avec des rues poudreuses bordées parfois d'arbres rabougris, des murs blancs qui brûlent les yeux au soleil, des squares médiocres où des musiques de régiment font entendre les plus diaboliques concerts. Jadis, le jardin de la reine était une promenade charmante, rempli de plantes rares et de verdure; mais cette fantaisie de la reine Amélie n'est pas du goût de la reine Olga, que sa famille intéresse plus que les fleurs; aussi, bien des plantes ont-elles disparu, bien des massifs ont-ils été détruits, bien des arbres sont-ils tombés sous le vent sans qu'on ait songé à les remplacer. Les vieux quartiers de la ville sont tombés également ou se sont transformés. Même sous l'Acropole, là où les voyageurs signalaient naguère des constructions orientales qui rappelaient la domination ottomane, le niveau moderne a passé; c'est à peine si le marché, avec ses baraques en planches adossées à des murs antiques, ses boutiques remplies de légumes verts, de fruits dorés, de grappes de raisins blonds et rouges, de pyramides de pommes et de mandarines, a conservé je ne sais quel reflet des bazars turcs et arabes. Tout le reste est bien grec, ou plutôt européen, c'est-à-dire laid, commun, sans physionomie. Je ne ferai exception que pour trois monumens dont le bon goût fait honneur au talent des architectes qui les ont construits. Le premier, le plus remarquable de tous, l'université, a été bâti par un Danois, M. Hansen, qui a essayé d'y faire revivre l'architecture polychrome des anciens et qui y a réussi. La façade, élégante et simple, convient singulièrement à la destination de l'édifice; elle est austère sans être froide. Le second monument s'élève à côté de l'université. Il est dû à la générosité du baron Sina, qui a doté Athènes de tant d'institutions utiles et brillantes. Il servira d'académie. C'est un gracieux édifice de marbre, imité des temples anciens, avec propylées, péristyles, frises polychro-

mes, frontons élégans, etc. J'avoue cependant que j'ai peine à m'expliquer l'utilité de deux colonnes gigantesques qui s'élèvent des deux côtés des propylées et qui écrasent de leur masse l'ensemble de la construction. Des chapiteaux ioniques d'une lourdeur désagréable les surmontent. Il paraît que ces chapiteaux supporteront des statues, ce qui contribuera à en augmenter le mauvais effet. Les Grecs, qui se vantent de connaître si bien l'antiquité, ont donc oublié quelle réputation s'étaient faite les Abdéritains parmi leurs ancêtres, parce que, ayant reçu une statue, ils n'avaient rien trouvé de mieux que de la placer au sommet d'une colonne? Les Romains ont suivi régulièrement, plus tard, l'exemple des Abdéritains. Les Grecs modernes ne perdent pas une occasion d'en faire autant. On peut voir, en débarquant au Pirée, sur la principale place de la ville, un tout petit buste de l'Apollon du Belvédère juché sur une sorte de pyramide d'une vingtaine de mètres de hauteur. Lorsqu'on arrive à Athènes nourri des leçons de l'art ancien, les déceptions ne manquent pas. Le troisième monument moderne qui mérite d'être cité est l'Arsakion ou école des filles. Il est un peu sévère peut-être, mais d'une grandeur et d'une simplicité de lignes qu'on ne saurait trop louer. Et puis, comment se défendre d'un sentiment de profonde estime envers les Grecs, lorsqu'on songe que cet Arsakion est une sorte de lycée pour les filles, comme nous n'en avons pas, comme nous songeons à en fonder, comme nous aurons tant de peines à en acclimater chez nous? A Athènes, on a toujours trouvé que les femmes devaient recevoir une éducation élevée, que la science était faite pour elles comme pour les hommes, que le travail était la meilleure garantie contre les entraînemens de leur âme et de leur imagination. L'université, l'académie, l'Arsakion, sont de belles et bonnes œuvres. A part cela, tous les autres monumens d'Athènes semblent n'avoir d'autre destination que de faire ressortir, par effet de contraste, l'inimitable beauté des ruines antiques. Le palais royal, construit pour le roi Othon, est le triomphe du mauvais goût allemand. Et dire que cette affreuse caserne écrase toute la ville de sa lourde masse et se voit presque d'aussi loin que le Parthénon!

Athènes se développe et grandit chaque jour. De nouveaux quartiers y sont en construction; les établissemens publics s'y multiplient. Lorsqu'on monte au Lycabette et qu'on contemple le merveilleux panorama de l'Attique, on est frappé de la place qu'y occupe la ville et des progrès qu'elle semble faire dans toutes les directions. Si l'on songe qu'elle a été bâtie presque tout entière depuis la proclamation de l'indépendance, il faut bien admirer la merveilleuse activité du petit peuple qui a su se créer aussi rapidement une pareille capitale. Je ne sais cependant si Hermopolis,

dans l'île de Syros, ne donne pas une idée plus brillante encore de l'œuvre improvisée par la Grèce indépendante. Sous la domination turque, c'était à peine une bourgade, c'est aujourd'hui une grande ville, et qui paraît d'autant plus grande qu'elle est pour ainsi dire jetée sur un rocher stérile, dont la nudité fait ressortir son éclatante blancheur, ses vastes et élégantes proportions. Ses places, son marché, ses rues m'ont beaucoup plus frappé que ceux d'Athènes. Il est vrai qu'Hermopolis est dans une admirable situation commerciale et maritime, au centre des Cyclades, sur la grande route de l'Europe. Le Pirée envie à Hermopolis sa prospérité, en vertu de ce particularisme, de cette jalousie de ville à ville, qui sont aussi vifs dans la Grèce moderne que dans la Grèce antique. Il est possible qu'il vienne à enlever à sa rivale une partie des richesses qui font sa gloire, attendu que, si son port est petit, celui de Syros ne l'est guère moins. Dans ce cas, Athènes profiterait des gains que ferait le Pirée. Cela ne changerait rien d'ailleurs à sa physionomie actuelle. Ses rues peuvent s'allonger, ses maisons se multiplier, mais il est peu probable que l'art y renaisse. Les églises n'y sont guère remarquables. A défaut de beauté, un certain nombre de chapelles byzantines ont un aspect original ; leur petitesse étonne ; l'une d'elles interrompt agréablement la rue d'Hermès, la rue de Rivoli d'Athènes, au grand désespoir des amateurs de lignes droites. Quant à la cathédrale, c'est, dans son genre, une œuvre qui vaut le palais royal ; elle impose par sa masse et aveugle par sa lourdeur.

Je ne sais si je juge avec impartialité l'Athènes moderne. J'avouerai que, tout persuadé que je suis de l'utilité de placer au pied de l'Acropole la capitale du royaume hellénique, je ne puis penser sans regrets aux trésors que recouvrent peut-être et que recouvriront désormais pour toujours les constructions qui s'élèvent tout autour du rocher sacré. Que de fois, en creusant les fondemens d'une maison, n'a-t-on pas rencontré des vases peints, des statuettes de terre cuite, des objets d'une valeur inappréciable pour l'art ou pour l'histoire? Avant de charger le sol d'édifices monstrueux, il aurait fallu le fouiller dans tous les sens à une grande profondeur, afin d'en retirer jusqu'au dernier débris d'un passé qui fait encore toute la gloire, toute la force, tout le prestige de la Grèce. Dans leur désir de posséder au plus vite une capitale, les Grecs se sont hâtés d'engloutir des œuvres qui sont pourtant leur seul titre de noblesse, leur seul droit à l'existence. Il y a quelques années, en déblayant le Céramique extérieur, on a trouvé quelques bas-reliefs admirables dont l'un pour le moins est de l'école de Phidias. On en est resté là faute d'argent, et aussi pour éviter de démolir une misérable chapelle, mais on a laissé des maisons s'élever alentour. Au prix que coûte parfois la civilisation, on se prend à regretter la

barbarie. Les Turcs n'avaient détruit aucun des monumens d'Athènes. C'est Morosini qui a fait sauter le Parthénon; c'est lord Elgin qui l'a mutilé. Plaise au ciel que les Grecs n'achèvent point l'œuvre de vandalisme sous prétexte de montrer au monde toute l'étendue de leurs progrès!

En arrivant à Athènes, la première impression des voyageurs qui ne connaissent pas, qui n'aiment pas l'antiquité est celle d'un ennui profond. Au bout de deux jours, ils ont visité la ville d'un bout à l'autre; ils ont traversé vingt fois les mêmes rues, regardé à satiété des maisons sans caractère, parcouru dans tous les sens des boulevards et des places, remarquables seulement par une poussière aveuglante quand le vent souffle et par une blancheur non moins aveuglante quand le soleil brille. Les indigènes sont fort indulgens pour leur poussière. N'osant pas affirmer qu'elle est agréable, ils jurent leurs grands dieux qu'elle n'est pas nuisible. On peut, suivant eux, s'en remplir les yeux et les bronches sans le moindre inconvénient. Peu s'en faut qu'ils ne déclarent que c'est un tonique qui fortifie les organes où il se loge. Je sais par expérience qu'il faut avoir des bronches et des yeux grecs pour admirer la parfaite innocuité ou les vertus salutaires de la poussière d'Athènes. En hiver, lorsque le Borée fait rage, — et cela lui arrive hélas! bien souvent, — il est impossible de s'en garantir. Elle pénètre partout, dans les vêtemens, dans les chambres les mieux fermées, dans les tiroirs les mieux clos. La pluie ne l'abat que pour quelques heures. Dès que le soleil recommence à briller, elle reparaît. La moindre brise la soulève en tourbillons dont la ville entière est enveloppée. Les arbres en sont couverts; aussi leurs feuilles varient-elles entre le blanc et la couleur de la boue, on dirait les plantes en métal qui ornent les mauvais cabarets d'Occident.

Je disais donc que les voyageurs peu amoureux de l'antiquité étaient médiocrement charmés par Athènes. Ils n'y rencontrent presque pas de distractions; il est rare que le théâtre soit ouvert, et en dehors du théâtre, il n'y a rien. L'été seulement, la plage du Phalère est égayée par des concerts, des fêtes, des réunions de toute sorte; on y jouit à la fois des plaisirs du bain et de la musique des *Cloches de Corneville*. Mais, l'hiver, tout est calme. Peu de villes présentent un aspect aussi tranquille qu'Athènes. Je croyais les Grecs bruyans et tapageurs; sur la foi de récits peu véridiques, je m'imaginais qu'ils discutaient avec vivacité dans les rues et sur les places les plus graves sujets politiques, qu'ils s'emportaient très vite, qu'ils étaient toujours en mouvement, toujours prompts à crier, sinon à agir. Je comparais leur animation à celle des Arabes du Caire et d'Alexandrie, et j'entendais sortir d'Athènes, comme de ces deux villes, une rumeur incessante, pareille au bruit de la houle.

Il n'en est rien. Le soir, vers sept heures, à la sortie de la chambre des députés, les débats parlementaires se poursuivent parfois dans un café. On entend alors les invectives tapageuses circuler de table en table, passer au travers des portes et gagner jusqu'aux trottoirs. Mais ce léger vacarme s'éteint vite. Passé huit ou neuf heures, les rues sont désertes; on y rencontre peu de promeneurs attardés, encore moins de voitures glissant sourdement dans la poussière. Les cafés sont presque vides : deux ou trois enragés politiques y gourmandent seuls l'Europe en dégustant une tasse de café, un verre de limonade, ou en fumant un narghilé. Au moment où j'ai vu Athènes, elle aurait dû présenter la plus vive animation, puisqu'elle était remplie de soldats venus non-seulement de tous les points du royaume, mais de tous les recoins du monde hellénique; des volontaires, gens d'ordinaire peu tranquilles, y affluaient sans cesse; la population, surexcitée par des idées guerrières, y éprouvait, disait-on, les passions les plus violentes; on ne parlait partout que de combats, de révoltes, de révolutions, de carnages. Il n'y avait pas un seul Grec qui n'affirmât sérieusement qu'Athènes était sur un volcan, pas un qui ne répétât : « Nous sommes en pleine fièvre! nous ne nous possédons plus! » Les conversations sentaient la poudre; on entendait, du matin au soir, le bruit du tambour, des trompettes et des exercices de tir. C'était d'ailleurs le seul bruit qu'on entendît, avec celui des discours parlementaires.

En se promenant dans les rues, le calme des physionomies, la nonchalance des démarches, l'air rassuré et satisfait qui brillait sur les visages, étonnaient. De petits soldats bien raisonnables parcouraient la ville sans pousser aucun cri, sans chanter aucun air patriotique, sans répandre autour des cafés le plus léger tumulte. Il paraît que l'aspect d'Athènes est toujours aussi calme. Même lorsque la population se livre à une manifestation politique, la voie publique n'est pas troublée. Les choses se passent doucement, en famille : les soldats, la police, se mêlent à la foule; on marche ainsi presque sans mot dire. Il y a des peuples qui manifestent en dehors, d'autres qui manifestent en dedans. Les Grecs manifestent en dedans. C'est ce qui m'a le plus surpris chez eux, je l'avoue, car il y a, sous ce rapport, une différence radicale entre les habitans d'Athènes ou du royaume hellénique et les Grecs qui vivent à l'étranger. Rien de plus violent, de plus porté aux rixes, de plus brutal que les Grecs d'Égypte par exemple. A Alexandrie et au Caire, les quartiers grecs sont à bon droit fort mal famés. A chaque fête, on y entend les démonstrations les plus bruyantes, toujours suivies de querelles où le sang est versé. Il faut voir les Grecs dans leur patrie, non dans leurs colonies : ils y gagnent beaucoup. Tous les renseignemens que j'ai pu recueillir à Athènes m'ont montré

que la population du royaume ne méritait pas les justes reproches qu'on adresse à celle des villes grecques de l'empire ottoman. Elle est honnête, simple et suffisamment laborieuse. Si les politiciens de profession laissent beaucoup à désirer comme moralité, il n'en est pas de même de la masse populaire, qui a réellement les vertus solides sans lesquelles une nation se laisse vite entraîner par les courans les plus dangereux.

Ce qui achève d'enlever à Athènes toute originalité, c'est le très petit nombre de costumes indigènes qu'on y rencontre. Tandis que, dans la plupart des villes orientales, les couleurs les plus variées, les formes les plus étranges, baignées dans une lumière éclatante, frappent, amusent, égaient et enchantent les regards, ici tout est gris, laid, et vulgaire, La fustanelle n'est plus portée que par une infime minorité de Grecs réfractaires aux usages modernes. L'immense majorité est vêtue à l'européenne ; la seule particularité qui distingue un Athénien d'un étranger, c'est la couche de poussière qui finit par s'attacher à lui. Rien n'est plus curieux que l'influence des costumes sur les types! Les Grecs d'Athènes auraient le sort de Rica si on les trouvait en France ; tout le monde dirait en les voyant : « Ah! ah! ces messieurs sont Grecs : c'est une chose bien extraordinaire! » Le fait est qu'ils nous ressemblent d'une manière tellement frappante qu'on a bien de la peine à croire, en se promenant à Athènes, qu'on n'est pas tout simplement dans une de nos villes du Midi. Les Grecs qui ont conservé la fustanelle sont arrivés, je ne sais comment, à conserver en même temps le type national. Ils ont d'ordinaire la longue et fine moustache, les traits aiguisés, les yeux étincelans, en palikares traditionnels. Le jour où ils disparaîtront, il n'y aura plus de Grecs, la théorie de Fallmerayer sera vraie. Les femmes font venir leurs robes de Paris. Quelques-unes d'entre elles portent encore ce béret rouge avec un gland noir attaché à une longue tresse dorée, ou le gland doré attaché à une longue tresse noire qui encadrait si harmonieusement la tête de leurs aïeules. C'est tout ce qu'elles ont gardé d'ailleurs de l'ancien costume national; plus de veston brodé, plus de larges manches s'étendant en éventail sur des mains délicates! Il va sans dire que dans la bonne société personne ne porte ni fustanelle ni béret rouge. L'hellénisme s'arrête où la toilette commence.

Si l'on veut voir de belles Grecques, ce n'est pas à Athènes qu'il faut aller. J'en ai rencontré beaucoup à Alexandrie, en Asie-Mineure et dans les îles. A Athènes, le type féminin est ordinairement lourd. Malgré la splendeur des yeux, chose trop ordinaire en Orient pour qu'on y fasse attention, la vulgarité générale des formes cause une sorte de déception. Je fais, bien entendu, la part des exceptions, mais on ne peut parler que de l'ensemble. M. Edmond About

prétend que, si la société d'Athènes est médiocre, les servantes, les ouvrières, les Albanaises, y sont parfois admirables. Il dit avoir contemplé des servantes venues de Naxos et de Milo qui auraient éclipsé toutes les femmes de Paris, si on avait pu les faire infuser six mois dans une eau courante (de l'eau courante à Athènes, quelle ironie!). Ai-je été moins heureux que M. Edmond About, ou son imagination a-t-elle transformé la réalité? Quand tous les flots de la Seine baigneraient à satiété les servantes d'Athènes que j'ai vues, les Parisiennes n'auraient rien à craindre de la concurrence; peut-être même ce bain prolongé aurait-il plus d'inconvéniens que d'avantages; il en est des femmes de la Grèce comme de ses marbres : l'action du soleil, de l'atmosphère et de la poussière imprime à leur teint une couleur dorée, pareille à celle des épis mûrs, qui n'est pas sans grâce, et dont la disparition ne serait pas sans inconvéniens.

C'est le dimanche qu'il faut, à Athènes comme partout, parcourir les promenades publiques, si l'on veut voir de près la population, examiner les types, étudier les mœurs, observer les usages. Tous les jours, du reste, vers cinq heures, le boulevard principal, le Stade, et la route de Patissia se remplissent de promeneurs. Voitures, piétons, cavaliers suivent le même courant et font, au milieu de la poussière, une sorte de tour du lac monotone et mesquin. On descend d'abord le Stade, puis on enfile la route de Patissia, entre deux haies d'arbres malingres et de maisons communes. Sur la route de Patissia, on peut apercevoir, en passant, l'école polytechnique, grand édifice de marbre d'une richesse de construction incontestable; mais il est préférable de regarder devant soi la plaine de l'Attique couverte d'oliviers et terminée par la chaîne tourmentée du Parnès. C'est un beau panorama quand le soleil couvre de ses derniers rayons les flancs du Parnès, allonge des ombres bleues dans leurs profondes crevasses, projette des lueurs dorées sur leurs saillies, nuance avec une inépuisable variété de tons leurs innombrables ondulations. Mais, au retour, le spectacle est plus beau encore. Les îles et les montagnes de la Morée apparaissent à droite, à gauche se dresse le Lycabette; en face s'élèvent l'Acropole et ses ruines glorieuses. Je doute que beaucoup de promeneurs perdent leur temps à contempler ce tableau. Ne faut-il pas discuter sur les toilettes des femmes, sur l'élégance des cavaliers, saluer les amis et connaissances, voir et se faire voir? Mais les voyageurs qui viennent à Athènes pour le Parthénon, et qui ne se soucient guère des détails de la vie moderne, ne peuvent s'empêcher de lever à chaque instant les yeux, non-seulement sur la route de Patissia, mais sur toutes les places publiques, mais dans toutes les rues de la ville, pour apercevoir la colline de l'Acropole surmontée de ses

vieilles murailles d'où se dégagent, comme une apparition exquise, les plus beaux débris de l'art humain. Heureusement l'Acropole apparaît presque partout. Lorsqu'on est fatigué d'errer dans l'Athènes contemporaine, un seul regard vous transporte dans ce passé lointain dont l'image, encore vivante après tant de désastres, brille d'un incomparable éclat sur la cité qui l'entoure. Au milieu d'une mer de maisons sans goût, la colline de l'Acropole est comme une île enchantée vers laquelle on se retourne sans cesse et qu'on ne contemple jamais sans émotion.

II.

Une des choses qui frappent le plus dans l'Athènes moderne, c'est l'austérité qui y règne ou qui semble y régner. Je dis qui semble y régner, parce que bien des personnes m'ont affirmé que cette austérité n'était qu'apparente et que la corruption cachée égalait, si elle ne dépassait pas, celle des villes les plus licencieuses de l'Europe. Je dois néanmoins à la vérité d'avouer que ces personnes étaient étrangères comme moi, qu'elles ne connaissaient pas Athènes mieux que moi et que leurs renseignements ont tout juste la valeur d'une hypothèse. En supposant d'ailleurs qu'elles aient raison et que la vertu ne soit chez les Athéniens qu'une forme de la vanité, cette bonne tenue extérieure, qui contraste si fort avec les mœurs de presque toutes les capitales occidentales, n'est-elle point remarquable? Au moment où j'y suis passé, Athènes était une ville militaire; c'est toujours une ville d'université. On n'y voit pourtant pas des cafés et des brasseries du genre de ceux qui pullulent dans nos villes de garnison et du quartier Latin. Les étudians y abondent, les étudiantes y sont inconnues. Cette sévérité d'habitudes est une des causes du succès de l'université d'Athènes dans le monde hellénique. Beaucoup de familles qui enverraient leurs fils faire des études à Constantinople ou à Paris, si elles y trouvaient les mêmes garanties, préfèrent les envoyer à Athènes, parce qu'elles sont sûres qu'ils y mèneront bon gré mal gré une vie régulière. L'occasion fait le larron; à Athènes, l'occasion ne se présente presque jamais. Le vice, s'il existe, est forcé de se dissimuler tellement, d'employer tant de ruses, de se couvrir de masques si épais, qu'il devient d'une pratique singulièrement difficile. C'est un luxe auquel tout le monde ne peut prétendre. J'ignore ce qui se passe dans les familles, je n'ai pas percé le mur de la vie privée; mais je ne connais pas de ville dont l'extérieur soit plus correct et où le désordre soit moins visible. Des moralistes relâchés trouveraient peut-être même que cette rigidité donne à Athènes un air un peu triste, un peu éteint, et que les Athéniens

modernes sont beaucoup trop spartiates. Alcibiade ne serait plus possible aujourd'hui, et cette vie inimitable, que Montaigne regardait comme l'idéal d'un sceptique délicat, ne pourrait plus dérouler, avec la libre fantaisie des mœurs antiques, ses orageuses péripéties.

On raconte que c'est à la jeune reine de Grèce qu'il faut attribuer surtout l'austérité d'Athènes. Tout occupée de sa nombreuse et intéressante famille, elle donne l'exemple d'une vie intime, simple, un peu grave, dont l'imitation s'impose autour d'elle. On dit même qu'elle ne se contente pas de donner l'exemple; qu'elle exerce sur la société et sur la ville une sorte de surveillance morale qui ne recule devant aucun détail. Elle ne trouve pas qu'il soit indigne de la dignité royale de régler directement les questions les plus vulgaires, de s'opposer, par exemple, à ce qu'une trop grande liberté ne s'établisse dans les théâtres et les concerts entre l'auditoire et les artistes et que la musique ne serve de prétexte à des réunions qui n'auraient rien de musical. Une surveillance aussi étroite serait étrange, insupportable même dans un grand pays; mais Athènes est une bien petite ville, et la Grèce tout entière a des dimensions fort restreintes! Dans ce milieu resserré, où tout le monde se connaît, où chacun vit sous l'œil du voisin, où il est tout à fait impossible d'échapper à l'attention publique, on comprend que l'influence d'une femme et d'une reine, chez laquelle la grâce n'exclut pas la sévérité, soit acceptée sans trop de peine. Les Athéniens sont fiers de l'ordre parfait qui règne chez eux. Est-ce sincère? Est-ce, au contraire, comme le prétendent certains esprits critiques, l'effet de l'hypocrisie qui les pousse à vouloir être admirés de toutes les manières par la naïveté de l'Europe? Je ne tranche pas la question, n'étant pas en mesure de le faire; je dis seulement ce que j'ai vu.

Parfois cependant, m'a-t-on dit, Athènes se déride et perd sa gravité extérieure. Il suffit d'une troupe étrangère dans le théâtre pour mettre toute la jeunesse en révolution. Mais c'est là une preuve nouvelle de l'austérité ordinaire. Ce sont ceux qui vivent dans la disette qui tombent, à l'occasion, dans les plus grands écarts. Le seul élément permanent de désordre qui existe à Athènes est représenté, faut-il l'avouer? par toute une classe de gouvernantes et d'institutrices françaises ou soi-disant françaises qu'on rencontre un peu partout. Presque toutes les familles ont de ces prétendues Françaises à leur service, et l'on assure que leurs fonctions ne se bornent pas à apprendre notre langue aux enfans. J'étais un peu humilié du rôle joué par nos compatriotes, mais des personnes très compétentes m'ont affirmé que la plupart de ces gouvernantes et institutrices n'étaient françaises que de nom. Il suffit qu'une

jeune fille de Smyrne, d'Alexandrie, de Trieste ou des îles ait eu des malheurs pour qu'elle vienne échouer à Athènes et y chercher fortune en se donnant comme maîtresse de français. N'importe! il est fâcheux pour notre langue, qui sert à tant de bonnes choses en Orient, d'y servir aussi à couvrir ce métier-là.

Ne connaissant point les mœurs des provinces grecques, j'ignore si les autres villes diffèrent d'Athènes. J'ai recueilli à ce sujet des informations trop vagues, trop incomplètes pour oser me prononcer en un sujet aussi délicat. Généralement, à ce qu'on m'a affirmé, il règne en Grèce une simplicité qu'on peut regarder comme le meilleur indice de l'innocence. La plupart des voyageurs que j'ai consultés, ayant longuement vécu dans le Péloponèse et dans les îles, y ont été frappés surtout d'une innocence de manières qui excluait même l'idée du mal. Quand on est reçu en été dans une famille grecque, il n'est pas rare qu'à l'heure de la sieste on vous offre de vous reposer dans la chambre et dans le lit de la jeune fille de la maison; elle vous cède sa place et va s'établir auprès de ses parens. Ne vous récriez pas, on ne vous comprendrait pas! N'êtes-vous point étranger? N'avez-vous point droit à la place d'honneur? Et quant au lit, honni soit qui mal y pense! Vos hôtes n'y pensent point pour leur compte. C'est pourquoi vos scrupules sont à leurs yeux un simple défaut de savoir-vivre ou une preuve que vous n'êtes pas satisfait, pour des motifs inexplicables, d'une hospitalité qu'on s'efforce pourtant de rendre aussi cordiale, aussi intime que possible.

Le tableau que je trace ici des mœurs grecques ne ressemble guère à celui qu'a donné M. Edmond About dans *la Grèce contemporaine*. Mais M. Edmond About avait étudié les mœurs grecques à Smyrne plutôt qu'à Athènes. Les exemples de chasse aux maris qu'il raconte ont été recueillis en Asie-Mineure, non en Attique et dans le Péloponèse. Il paraît bien que les jeunes filles grecques aiment beaucoup à épouser des étrangers, et que la première question qu'on adresse à un homme, arrivant dans certaines régions du pays, est s'il est marié ou non. Suivant la réponse, l'accueil est plus ou moins empressé. Mais à Athènes on est moins primitif; il n'y a pas de réception spéciale pour les célibataires; on se préoccupe cent fois plus de laisser aux voyageurs une impression flatteuse que de les encombrer d'une femme. Ce qui explique très bien que les habitudes de Smyrne soient différentes, c'est le nombre très restreint des jeunes gens et la grande abondance des jeunes filles. Aussi ces dernières savent-elles séduire l'homme; elles savent par quelles complaisances elles se l'attachent, par quelles consolations elles lui font prendre patience sous les yeux de leurs parens, et combien elles doivent lui accorder de leur personne pour faire désirer le peu qu'elles réservent. Cet art, aussi utile que savant,

est inconnu en Grèce, ou du moins il y est mal pratiqué. J'ai presque failli moi-même être exposé un jour à une épreuve du genre de celle du corset, telle qu'elle est décrite dans *la Grèce contemporaine*. On peut donc m'en croire, puisque j'ai été déçu. C'était par une délicieuse journée d'hiver, sur le chemin de fer d'Athènes au Pirée. La campagne de l'Attique était inondée d'une lumière éclatante, l'Acropole brillait à l'horizon. Il faisait très chaud. J'avais à côté de moi, dans le wagon, une jeune fille douée de cette beauté particulière de l'Orient, dont le charme est irrésistible : des yeux à percer les cœurs les plus rebelles, un profil antique, un teint bronzé, une richesse de formes admirable. Elle me donnait de temps en temps, comme par mégarde, des petits coups d'ombrelle. L'excessive chaleur l'ayant obligée de quitter son manteau, il était impossible de ne pas remarquer la perfection de son buste et de ne pas entendre trotter dans son imagination toutes les histoires de M. About. Tout à coup deux mains s'emparent des miennes, quelqu'un se jette dans mes bras, une tête charmante se pose sur mon épaule, ses cheveux frôlent ma joue, je sens son haleine... J'ai cru quelques secondes à la véracité de *la Grèce contemporaine!* Aussi faisais-je un appel suprême à ma présence d'esprit pour me conduire avec délicatesse dans cette piquante et terrible aventure. Hélas! je ne courais aucun risque; je n'avais besoin d'aucun courage. C'est un simple déraillement qui avait mis ma voisine dans mes bras. Elle s'est relevée plus rouge que l'Hymette au soleil couchant, et, jusqu'au Pirée, je n'ai plus reçu le moindre coup d'ombrelle. C'est depuis lors que je suis convaincu que les vertus des Grecques ne sont pas des vertus de rouées.

En somme, si les mariages ne se font pas en Grèce par les procédés ingénieux dont les voyageurs romanciers nous ont entretenus, ils n'en valent pas moins pour cela. S'ils sont heureux, je l'ignore, mais ils sont féconds. La population du royaume n'a pas cessé de croître depuis l'indépendance. Un premier recensement, fait en 1838, avait donné le chiffre de 752,000 habitans, celui de 1870, a donné 1,457,894 habitans. Il est vrai qu'il faut en défalquer les 229,516 habitans des îles Ioniennes qui, n'appartenant pas à la Grèce avant 1864, n'avaient pu être compris dans le recensement de 1838. Mais, cette défalcation faite, il reste encore une population de 1,228,378 habitans, chiffre qui, comparé à celui de 1838, donne une augmentation de 476,378 habitans en trente-deux ans, soit 63 pour 100. On peut supposer que le recensement de 1838 n'a pas été très régulièrement fait, mais celui de 1861 avait fourni une population de 1,096,018 habitans. En se bornant donc à la période de neuf ans qui s'est écoulée de 1861 à 1870, la différence en plus au profit du dernier recensement s'élève à 132,360

habitans, soit une augmentation annuelle de 1.36 pour 100, ce qui montre que la population double en cinquante-neuf ans. Il est probable que les résultats des six dernières années seront aussi remarquables que ceux des neuf précédentes. Or la population ne double en France qu'en cent soixante-cinq ans, en Suisse qu'en cent quarante et un ans, en Italie qu'en cent trente-six ans, en Belgique qu'en soixante-dix-sept ans. Il faut arriver à l'Angleterre pour trouver un accroissement égal à celui de la Grèce. La population de l'Angleterre double en cinquante-sept ans, celle de la Prusse en quarante-huit ans et celle de la Saxe en trente-neuf ans. Si la Grèce n'est pas au haut de l'échelle, on voit qu'elle occupe un degré fort honorable et que de très grandes puissances auraient beaucoup à lui envier sous ce rapport.

Cette question de l'accroissement de la population est d'ailleurs capitale pour la Grèce. Dans la lutte que vont se livrer les diverses races qui se disputent la presqu'île des Balkans et la succession de l'empire ottoman, les Grecs auront les Bulgares pour premiers rivaux, pour principaux antagonistes. Il est à peu près inévitable que les Bulgares l'emportent sur eux par le nombre, sinon par l'intelligence et par l'activité. Le Bulgare est sobre, travailleur, singulièrement prolifique. Il vit de quelques haricots; il n'a aucun goût coûteux; il est incapable de la moindre fantaisie dangereuse. Doué des robustes vertus qui font le laboureur, il cultive la terre avec une patience et une énergie que les Grecs n'auraient jamais, même si la nature de leur sol leur permettait de se livrer à l'agriculture. Les travaux des champs ne l'exposent à aucun péril personnel; il a été exempté jusqu'ici du service militaire; il est probable que longtemps encore on se battra pour lui. Il peut se développer et peupler à l'aise, à l'abri des accidens ordinaires de la fortune. Dans tous les villages où il pénètre, il s'étend tellement qu'il n'y a plus bientôt de place que pour ses enfans et lui. Le Grec est dans une situation bien différente. Si sa sobriété égale celle du Bulgare, l'existence qu'il mène l'expose à toute une série d'aventures auxquelles il lui est souvent difficile d'échapper. Le travail de la terre conserve longtemps la santé et la vie; le commerce et la marine, les seuls métiers qui conviennent au Grec, usent les forces, raccourcissent les jours, entraînent souvent des catastrophes. Combien de Grecs périssent chaque année sur les légères embarcations avec lesquelles ils affrontent les tempêtes de la Méditerranée! Combien risquent de périr désormais, les armes à la main, pour réaliser leurs patriotiques ambitions! Jusqu'ici la Grèce avait pu se dispenser d'avoir une armée; elle vient d'en former une; elle devra la garder. Pour résister à tant de causes de destruction, si la race grecque ne s'accroissait pas sans cesse,

elle disparaîtrait peu à peu d'une terre où le Bulgare s'avancerait lentement, mais sûrement, avec la régularité et la puissance d'une force presque matérielle écrasant tout sur son passage.

III.

Je ne sais s'il est vrai que les Grecs disent quelquefois entre eux : « Bête comme un philhellène, » mais s'ils le disent, c'est tout à fait en famille, à voix basse, de manière à n'être entendus de personne. Dès qu'on arrive à Athènes, on est soumis à un examen minutieux sur les sentimens que l'on professe envers la Grèce. En quelques jours, en quelques heures, on est jugé. On est philhellène ou on ne l'est pas. Si vous ne l'êtes pas, l'accueil que vous recevez est toujours plein de politesse, car les Grecs pratiquent rigoureusement les lois de l'hospitalité, mais il est en même temps empreint de froideur. Partout où vous allez, vous sentez une certaine gêne; à chaque parole que vous prononcez, un sourire contraint apparaît sur les lèvres de vos auditeurs; seriez-vous aussi prévenant, aussi aimable, aussi flatteur que possible, feriez-vous toutes les concessions pour faire oublier ce qu'on prétend avoir lu au fond de votre cœur, n'importe! on ne vous croirait pas, vous n'êtes pas philhellène! Si vous êtes philhellène, au contraire, vous pouvez tout vous permettre; tout ce que vous direz, tout ce que vous aurez l'air de penser, tout ce que vous laisserez entrevoir semblera parfait, merveilleux. N'êtes-vous pas doué de toutes les vertus? Le philhellénisme ne comprend-il pas tous les mérites qui constituent l'homme distingué, éminent? C'est de la meilleure foi du monde, c'est avec une naïveté d'orgueil national extraordinaire que les Grecs mesurent la valeur morale et intellectuelle des étrangers à l'admiration que ceux-ci ont ou professent pour eux. Quand l'admiration est sans bornes, quand elle n'est tempérée par aucune critique, on est digne d'inspirer les sentimens les plus enthousiastes. Chaque réserve apportée à cette admiration vous enlève une qualité. Un Athénien qui me parlait un jour de M. Thiers me répétait à chaque phrase : « Sans doute, il a fait de grandes choses, mais il n'était pas philhellène! » M. de Bismarck, de son côté, ne jouit pas en Grèce d'une réputation fort brillante, et pour les mêmes raisons que M. Thiers. Les hommes d'état, les écrivains d'Europe se divisent en deux catégories très tranchées. Les uns ont la véritable supériorité, qui est de rendre à la Grèce un culte aveugle; les autres, malgré les apparences qui quelquefois font illusion, sont des esprits étroits; ils ne sont jamais entrés dans le temple hors duquel il n'y a point de salut; eussent-ils gagné les plus grandes batailles,

eussent-ils changé la face de l'Europe, il leur a manqué ce qui constitue la vraie grandeur : ils ne sont pas philhellènes!

Faut-il l'avouer? En débarquant à Athènes, j'ai failli être classé parmi les non-philhellènes, et je suis toujours resté parmi les douteux. Cette situation intermédiaire a d'ailleurs des avantages. On se met en frais pour conquérir les douteux, on cherche à les séduire, à les arracher à leur fatale erreur, on leur laisse entrevoir qu'avec un léger effort, ils arriveraient à la perfection : ils y touchent, ils sont près d'y atteindre ; un bon mouvement et les voilà au but! L'ai-je atteint, pour mon compte? J'en doute. C'est dommage, car les Grecs sont très sincères, je crois, dans l'estime qu'ils professent pour leurs amis. Si fiers qu'ils soient, ils sont encore plus vaniteux, et ce n'est pas une comédie qu'ils jouent lorsqu'ils parlent avec enthousiasme de ceux qui les célèbrent avec exagération. Ils ne sont pas ingrats. Ils n'ont oublié aucun des hommes auxquels ils ont dû une louange. Ils ont gardé un souvenir moins présent de ceux qui leur ont rendu des services plus directs. C'est qu'ici leur vanité est en conflit avec elle-même. S'ils sont flattés que lord Byron soit venu mourir pour leur indépendance et que la France ait versé son sang pour l'assurer, il leur plairait d'autre part de pouvoir persuader au monde ce qu'ils se sont persuadé assez facilement à eux-mêmes, je veux dire qu'ils l'ont conquise tout seuls, que leur héroïsme a tout fait, que les étrangers qui se sont battus à leur côté étaient là comme de simples témoins accourus pour venir contempler de près leurs hauts faits. Chaque année paraissent à Athènes des livres et des brochures où l'histoire de la guerre de l'indépendance est racontée dans cet esprit, qui passe à Athènes pour rigoureusement véridique. De l'intervention de l'Europe, il n'y est pas dit un mot! Les Grecs ont tout fait; ils n'ont eu besoin de personne pour écraser la Turquie; ce sont eux qui ont brûlé la flotte turque à Navarin; sous des déguisemens français, ce sont encore eux qui ont exécuté l'expédition de Morée. L'Europe n'est apparue que pour les arrêter dans leurs triomphes et pour les empêcher de pousser la victoire jusqu'au bout. Elle s'en repent aujourd'hui; elle cherche à donner à la Grèce l'Épire et la Thessalie qu'elle l'a empêchée de prendre jadis; ce ne sera, si elle y réussit, qu'une juste et tardive réparation. La manière dont les Grecs jugent le passé se retrouve encore dans leurs appréciations sur le présent. Comme ils ont un fonds de bon sens qui résiste à tout, ils sentent fort bien qu'ils ne peuvent obtenir de nouveaux succès sans le concours de l'Europe; mais ils voudraient que ce concours fût très efficace sans être apparent. Rien de plus curieux sous ce rapport que le langage de leurs journaux, que les discours de leurs orateurs. Le thème constant de toutes les polémiques, de toutes

les discussions parlementaires et extra-parlementaires est la puissance invincible de l'héroïsme grec, qui n'a besoin d'être secondé par aucune force extérieure pour réaliser les ambitions nationales. Seulement, une variante oratoire non moins constante roule sur l'obligation où se trouve l'Europe de venir au secours de cet héroïsme qui pourrait si aisément se passer de secours. Il n'y a aucune contradiction entre les deux idées. Les Grecs sont assez forts par eux-mêmes pour vaincre la Turquie; mais ils sont si beaux dans leur courage que l'Europe ne peut manquer de venir combattre avec eux, afin de recueillir quelques reflets de leur gloire, quelques feuilles de leurs lauriers.

Cette vanité grecque gâte un peu la société d'Athènes, qui, sans cela, serait des plus agréables. Certes, si les Grecs se vantaient moins eux-mêmes, s'ils exigeaient moins les éloges qu'on est tout prêt à leur faire, on serait heureux de leur montrer l'estime que méritent les progrès qu'ils ont accomplis depuis leur indépendance. Pour fonder une capitale, il ne suffit pas de bâtir des maisons, d'élever des hôtels, de construire des palais, de percer des boulevards, de planter des squares; il faut encore, il faut surtout créer des salons, former des réunions où l'on cause, avoir des hommes capables de parler avec esprit et des femmes habituées à recevoir avec grâce. On rencontre tout cela à Athènes. S'il faut en croire les descriptions qui datent d'une vingtaine d'années à peine, ce qui frappait alors dans la société grecque, c'étaient les disparates qu'on y remarquait sans cesse. L'Europe entière a ri des efforts infructueux de la jeunesse athénienne pour devenir une jeunesse dorée. Les Grecs ont protesté avec colère contre la critique; mais, tout en protestant, ils en ont profité. Aujourd'hui la jeunesse d'Athènes est fort bien élevée; elle a des manières excellentes et beaucoup d'usage du monde. Je n'ai pas assisté à un grand nombre de soirées, parce que les événemens politiques ne permettaient guère de s'amuser; mais toutes celles où je me suis trouvé m'ont paru charmantes. On n'y dansait pas, sous prétexte que c'eût été danser sur un volcan; mais on y causait fort bien, on y faisait de la musique, on y était reçu avec une affabilité du meilleur goût. A la vérité, on y applaudissait parfois de bien fausses notes, car les Grecs ne sont guère musiciens, mais je n'y ai remarqué de dissonances qu'en musique. La société grecque compte un grand nombre d'hommes distingués, et quelques hommes éminens dont le commerce est aussi utile qu'aimable. Il est surprenant de voir de véritables savans, des érudits de premier ordre, de fins littérateurs, des poètes délicats dans une ville et dans un pays dont l'indépendance est d'hier. On a trop parlé de l'état de l'instruction publique en Grèce pour que j'en

reparle encore. Mais avoir fait en quelques années une université comme celle d'Athènes est pour les Grecs un véritable titre à l'admiration qu'ils désirent si ardemment. Seuls, de toutes les races de l'Orient, ils se sont trouvés dignes de la liberté le jour même où ils l'ont obtenue. Ils n'ont pas eu besoin d'une longue éducation pour prendre leur place dans l'élite intellectuelle de l'Europe. On leur reproche d'avoir quelque peu négligé jusqu'ici l'étude des sciences exactes, de s'être consacrés presque exclusivement à l'histoire, aux lettres, à l'épigraphie. Mais n'était-il pas assez naturel que le premier usage qu'ils fissent de leur esprit fût de raviver les souvenirs de leur merveilleux passé ? Il y a parmi eux des historiens remarquables, comme M. Paparrigopoulos, des épigraphistes qui ne craignent aucun rival, comme M. Koumanoudis ; il y a aussi des jurisconsultes d'une rare distinction, comme MM. Calligas et Sarripolos. Les naturalistes, les mathématiciens, les chimistes viendront plus tard ! L'instruction qui règne dans toute la société d'Athènes est très supérieure, je ne dis pas seulement à celle qu'on rencontre en Orient, mais même à celle qu'on trouve d'ordinaire en Occident. Athènes possède, je l'ai dit, depuis plusieurs années une école comme nous venons à peine d'en fonder en France, où les jeunes filles reçoivent un enseignement secondaire des plus développés. Je ne l'ai point visitée, mais, à en juger par les résultats qu'elle produit, elle est parfaite. C'est parfois une cruelle déception, dans les colonies grecques de la Turquie, de rencontrer des femmes auprès desquelles l'admiration doit être muette, parce que l'exquise beauté des traits, l'éclat étonnant du regard, ne sont point hélas! soutenus chez elles par les grâces de l'esprit. Il n'en est pas de même à Athènes. Les Athéniennes sont toutes capables de causer d'une manière agréable, et la conversation de quelques-unes d'entre elles rappelle ce qu'on a entendu de plus vif, de plus spirituel, de plus sérieux au besoin, et au besoin aussi de plus gai. Elles savent fort bien le français, elles en comprennent les nuances les plus fines, elles s'en servent comme des Parisiennes. Il m'est souvent arrivé à Athènes d'oublier que j'étais en Grèce en entendant parler ma langue avec une délicatesse fort rare en France même et que je ne m'attendais pas à trouver au pied de l'Acropole.

Ce qui me rappelait à la réalité, ce sont les traits de défiance dont toute causerie avec un philhellène douteux comme moi est nécessairement émaillée. Sous mes éloges même on cherchait des épigrammes, ce qui me valait des répliques très piquantes, mais dont à la longue on ne laisse pas d'être un peu fatigué. Dans leur préoccupation de vous plaire à tout prix, coûte que coûte, les Grecs finissent par vous causer une sorte de gêne. On ne se sent pas tout

à fait à l'aise avec eux; on voit qu'ils posent, et cela vous glace. Leur conversation tourne toujours au plaidoyer *pro domo sua;* leurs livres en font autant. Tous les ouvrages écrits par les Grecs sur la Grèce sont des panégyriques. On est frappé, en les lisant, du nombre incalculable de vertus que possède la Grèce. Quant à ses défauts, où sont-ils? qui nous le dira? J'ai pourtant trouvé un livre intitulé : *la Grèce telle qu'elle est,* dont l'auteur, après avoir consacré près de trois cents pages à s'extasier sur les mérites de son pays, sur les qualités de ses compatriotes, sur l'intelligence et la noblesse des hommes, sur la beauté des femmes, sur les promesses qui éclatent dans les yeux des enfans, pris tout à coup d'un scrupule tardif de modestie, déclare hautement qu'il ne veut pas avoir l'air de flatter les Grecs et qu'après s'être étendu si longuement sur le bien, il va dire non moins longuement le mal. Sur ce, il énumère les *imperfections* des Grecs, au nombre de trois, qu'il désigne ainsi : « Vanité, *mutabilité*, envie. » Il pousse même le courage jusqu'à ajouter : « Plusieurs auteurs ont voulu défendre toutes les faiblesses des Hellènes. Ils les ont réunies en quelque sorte en un faisceau et l'ont couvert par la même formule : « résultat de l'esclavage; » c'est un tort. Les défauts que nous venons de nommer existent réellement dans notre sang. Aucune justification ne pourra résister à l'examen des faits et au témoignage de l'histoire. » Mais, après cet effort héroïque, l'auteur de *la Grèce telle qu'elle est* s'empresse de tomber dans l'erreur qu'il reprochait aux autres et de donner lui-même un exemple de mutabilité : au lieu de chercher des raisons morales aux trois défauts des Grecs, il s'efforce de leur découvrir des excuses historiques et des circonstances atténuantes.

Après tout, les Grecs ont raison de couvrir leurs faiblesses sous la formule générale : « résultat de l'esclavage. » Il serait singulièrement injuste d'oublier qu'ils sortent à peine d'un état qui développait en eux tous les mauvais instincts et étouffait cruellement tous les bons. Quand ils vous disent : « Ne nous jugez pas en vous plaçant au point de vue de l'Occident; ne nous comparez pas aux grandes nations européennes qui jouissent depuis des siècles, sinon de la liberté, au moins de la civilisation; placez-vous au point de vue de l'Orient, comparez-nous aux races rivales qui, longtemps asservies comme nous, ont perdu dans la servitude non-seulement leurs vertus, mais leur intelligence; voyez ce que nous avons fait et ce qu'elles ont fait; » — quand ils parlent ainsi, il est impossible de méconnaître la justesse de cette défense. Leur tort seulement est de croire qu'on les attaque. Sans doute ils ont subi quelques critiques exagérées, partiales, violentes même; mais, au total, l'opinion générale de l'Europe leur a toujours été favorable; on leur a toujours montré plus

d'indulgence que de sévérité. Leur cause est restée populaire à travers toutes les révolutions, toutes les crises, tous les bouleversemens. Cela devrait les rassurer; mais rien ne le fait. Ce qui explique la crainte incessante où ils vivent de perdre l'estime et l'appui de l'étranger, c'est qu'en dépit de leurs prétentions, ils savent et sentent fort bien qu'ils ne sauraient se passer ni moralement, ni intellectuellement, ni politiquement, ni matériellement du concours de l'Europe. Enfermés dans des frontières trop étroites, vivant sur un sol stérile, ils consomment plus qu'ils ne produisent. A part le raisin de Corinthe et les olives, leur terre ne porte que des pierres et quelques moissons insuffisantes. C'est donc au commerce, à l'industrie, aux rapports incessans avec les autres peuples qu'ils sont forcés de demander les ressources qui leur manquent. Si rapides qu'aient été leurs progrès, si éminens que soient quelques-uns de leurs professeurs, ils ont beaucoup à apprendre de l'Europe avant de posséder une culture complète. J'ai déjà dit combien ils étaient en retard pour les sciences exactes et pour les sciences naturelles; ce n'est qu'en France ou en Allemagne que leurs étudians peuvent devenir de véritables médecins, des mathématiciens, des géologues, des chimistes, etc. Militairement et politiquement, leur faiblesse est incontestable. C'est en vain qu'ils ébranlent les marbres de l'Acropole du bruit de leur mousqueterie et que la voix de leurs canons trouble le calme ordinaire de la plaine de l'Attique, il n'y a pas un homme éclairé parmi eux qui ne se rende compte de l'impuissance pratique de ces démonstrations belliqueuses. Pour étendre leurs frontières comme pour se procurer du pain, l'Europe leur est indispensable. Peu de nations vivent aussi directement et aussi entièrement du dehors. C'est pourquoi le plus fier descendant de Périclès se tourmente de ce que peuvent penser de lui les bourgeois de Londres ou de Paris, et se sent mal à l'aise à l'idée que la haute opinion qu'il a de sa personne risque de n'être pas partagée par tous ceux qui viennent la voir de près et qui retournent dans leur pays dire ce qu'ils ont vu.

IV.

Athènes étant la capitale de la Grèce, c'est là qu'on peut étudier les politiques et les politiciens grecs. Ai-je besoin de rappeler quelle est leur réputation en Orient? Par une coïncidence fâcheuse, on dit en général de la Grèce ce qu'on dit aussi de la Turquie: le peuple y est excellent, d'une grande moralité malgré les excès du brigandage qui ont totalement disparu depuis une dizaine d'années, d'une intelligence remarquable et d'un caractère très sûr; mais la classe qui dirige les affaires inspire une grande méfiance

aux étrangers, et même aux Grecs des provinces et des pays ottomans. Je me souviens d'avoir rencontré cette impression en Chypre, où j'étais étonné de la trouver aussi vive. Les populations rurales n'y marquaient aucun goût pour la réunion à la Grèce, et, lorsque j'en exprimais ma surprise, on me répondait aussitôt que cela venait de la crainte que leur inspiraient les administrateurs et les politiques d'Athènes. Elles redoutaient, non sans quelque raison, que la premier résultat de la réunion à la Grèce fût une augmentation considérable de l'impôt foncier au profit, non de l'île elle-même, mais du royaume hellénique et de ceux qui l'exploitent souvent sous prétexte de le gouverner. Je ne serais pas étonné si ce sentiment existait aussi en Grèce et en Thessalie. Il est clair que jusqu'ici la terre ne peut supporter aucun impôt sérieux en Grèce; elle est trop pauvre pour cela. Jadis la dîme florissait avec tous ses abus. Un ministre réformateur l'a supprimée. L'impôt sur le bétail, au moyen duquel on l'a remplacée, a donné d'assez médiocres résultats. Pendant que j'étais à Athènes, on parlait de supprimer à son tour l'impôt du bétail et de lui substituer un impôt foncier. Mais il n'y a pas de cadastre en Grèce; cet impôt n'aurait donc été établi que sur des déclarations personnelles dans lesquelles il est assez difficile d'avoir confiance. Les bénéfices qu'il donnerait d'ailleurs ne seraient pas gros, puisque l'agriculture actuelle rapporte très peu. A part les raisins de Corinthe et les olives, les produits agricoles de la Grèce sont presque nuls; or les raisins de Corinthe et les olives sont déjà soumis à une taxe. Jusqu'ici le peuple grec est le peuple de l'Europe qui rapporte le moins d'impôts. Presque tous les revenus publics sont alimentés par la douane, les impôts de mutation, le timbre et les raisins de Corinthe. Mais du jour où des provinces douées d'un sol fertile, telles que la Thessalie, l'Épire ou Chypre seront annexées au royaume, l'impôt foncier deviendra une des principales ressources du pays. On s'explique que cette perspective ne séduise pas excessivement des populations qui ne professent qu'une estime modérée pour le personnel politique chargé d'administrer les finances grecques.

Dieu me garde de dire si elles ont tort ou raison! Les Grecs d'Athènes, sans en excepter les politiciens, m'ont paru infiniment plus probes que les Grecs de l'empire ottoman; mais le proverbe affirme qu'il n'y a pas de fumée sans feu, et la fumée est considérable. Le haut personnel politique, celui que j'ai observé de plus près, échappe aux critiques. C'est dans les rangs des administrateurs de second ordre, des consuls, des hommes de bureau qu'on rencontre de graves abus. Les causes de cette corruption sont nombreuses. Je n'en citerai que deux : l'instabilité des fonctions et la modicité des traitemens. La Grèce est le pays d'Europe où les

traitemens sont de beaucoup les moins élevés : un ministre touche 9,600 drachmes, c'est-à-dire moins de 9,000 francs; un secrétaire-général de ministère touche 5,700 drachmes, un chef de division 4,800, le président de la cour de cassation 7,200, un conseiller à la même cour 5,400, le président de la cour d'appel 6,000, un nomarque (préfet) 5,700, un éparque (sous-préfet) 2,880, un professeur d'université 5,400. J'ai pris les plus gros traitemens ; on ne les obtient qu'après une longue et brillante carrière. Pour arriver, par exemple, à 5,400 drachmes, un professeur d'université a besoin de quinze ans de services; des hommes du plus grand mérite, des savans tout à fait supérieurs reçoivent, comme une suprême récompense, à la fin d'une vie consacrée à l'enseignement, ces émolumens presque ridicules. Qu'on juge par là des appointemens des simples employés ! Néanmoins les fonctions publiques sont encombrées en Grèce comme en France, plus qu'en France peut-être. L'éducation exclusivement littéraire de l'université, l'absence presque complète de culture scientifique, le défaut de débouchés dans un pays où l'industrie est encore en enfance et où le génie de la race pour les grandes entreprises de crédit ne peut se donner libre cours, faute d'instrumens à mettre en œuvre, le goût instinctif des Grecs pour la politique et ce qui s'en rapproche, tout concourt à pousser la jeunesse vers la vie publique. Mais la manière dont le régime parlementaire est pratiqué en Grèce produit dans les administrations d'incessantes secousses. A chaque instant, les ministères changent; or, chaque fois qu'un ministère change, tout le personnel administratif est modifié de fond en comble. Comment veut-on que des hommes qui n'occupent un emploi que pour quelques mois, qui ne sont payés de leur travail que d'une manière dérisoire, ne soient pas tentés d'assurer leur avenir contre les incertitudes de la fortune en employant un moyen qui a été pratiqué depuis des siècles en Orient? Et ce n'est point l'Orient seul où fleurit ce moyen. Sous tous les climats, sous tous les régimes politiques, l'instabilité administrative amène la corruption. Elle existe aussi bien dans la république des États-Unis que dans l'empire ottoman, que dans le royaume libre de Grèce. Prenons garde de ne pas la faire naître chez nous par la pratique trop prolongée du régime d'épurations, soi-disant politiques, qui, mis à la mode depuis deux ans, risquerait en subsistant de donner à l'administration française les mœurs des administrations américaines, ottomanes et grecques.

La Grèce, il faut en convenir, aurait d'excellentes réponses à faire à ceux qui lui reprochent les imperfections de son état politique. Uniquement préoccupée de ses propres ambitions, elle réplique à toutes les critiques en affirmant que la seule cause de

ces imperfections est la petitesse du royaume. Si la Grèce était plus grande, elle aurait immédiatement une administration probe, un gouvernement éclairé et économe, des finances en bon ordre, des hommes d'état éminens, des chambres modèles. J'ai peine à croire à la vertu magique d'une extension de frontières, si considérable qu'elle fût. En se développant, les Grecs ne feront disparaître aucune des difficultés contre lesquelles ils se débattent aujourd'hui; peut-être, au contraire, les envenimeront-ils. C'est que le problème qu'ils ont à résoudre est des plus compliqués; des nations de premier ordre, des nations dont la Grèce ne saurait, même dans ses rêves les plus gigantesques, songer un instant à atteindre l'étendue, l'agitent comme elle et sans beaucoup plus de succès qu'elle. C'est le problème de la conciliation du régime parlementaire et de l'extrême démocratie. Tout a été dit sur la faute qui a été commise lorsqu'on a imposé à un peuple à peine délivré de la servitude, comme les Grecs, des institutions constitutionnelles calquées sur celles de la France et de l'Angleterre. Mais on n'a peut-être pas assez remarqué combien le triomphe absolu de la démocratie, trait capital du caractère politique grec, rendait cette faute plus dangereuse. Dans nul pays peut-être il n'y a moins de classes sociales; généralement l'égalité est absolue en Orient, mais, dans les pays turcs, la race conquérante compose une aristocratie sous laquelle toutes les autres restent courbées, tandis que dans quelques-unes des principautés slaves qui se sont détachées de l'empire ottoman, il est sorti de la lutte pour l'indépendance tantôt une classe dirigeante, tantôt une dynastie qui servent plus ou moins de contrepoids à la masse populaire. En Grèce, rien de pareil; la richesse elle-même n'y constitue pas un privilège, car elle n'appartient guère qu'aux Grecs vivant au dehors; il n'y a de supériorité reconnue que celle du talent ou de l'habileté qui ne le remplace que trop souvent. Amoureux comme ils le sont de la science et de l'action, persuadés qu'on peut tout faire avec de l'intelligence ou de la ruse, les Grecs ne reconnaissent pas d'autres forces sociales. Aussi ont-ils corrigé leurs institutions nationales de manière à les adapter complètement à leur tempérament démocratique. Ils n'ont pu s'accommoder longtemps d'un sénat. Tant que ce sénat était composé d'hommes ayant pris part à la guerre de l'indépendance et devant à d'héroïques souvenirs une autorité incontestée sur le pays tout entier, ils l'ont supporté, quoique non sans peine; mais bientôt ces hommes sont morts; il a été impossible de les remplacer. La révolution de 1862 a emporté le sénat. Elle a emporté du même coup une royauté qui ne tenait à rien. Peut-on dire que celle qui l'a remplacée soit beaucoup plus solide? Le roi George possède l'estime, et la reine Olga l'admiration des Grecs; mais ces senti-

mens sont froids. On ne crée pas artificiellement une dynastie. Lorsqu'elle ne sort pas des entrailles d'une nation, lorsqu'elle n'a pas été mêlée à la formation de la patrie, elle est le produit d'un accident; un autre accident peut l'emporter. Le roi George, qui est doué d'un bon sens très sûr, se rend fort bien compte de la fragilité de son pouvoir. C'est pourquoi, loin d'en abuser, il hésite même à en user. Il est le type et le modèle du souverain constitutionnel, régnant sans gouverner. Son action sur les affaires publiques est nulle. Si elle ne l'était pas, il y aurait bientôt une révolution. Durant mon séjour à Athènes, tout le monde m'affirmait qu'une grande déception nationale aurait pour infaillible résultat le renversement de la royauté. Les peuples vaincus se vengent toujours de la défaite sur les dynasties qu'ils n'aiment pas ou qui leur sont étrangères. Le roi George ne peut conserver son trône qu'en renonçant à toute autorité réelle, qu'en gardant une réserve incessante, qu'en laissant naître et crouler les ministères sans intervenir jamais directement ou indirectement dans leur existence agitée. Tous les pouvoirs appartiennent donc à une chambre unique, omnipotente, qui ne connaît aucune barrière, aucun contre-poids. Elle fait et défait chaque jour des cabinets qui n'ont à tenir compte que de ses volontés ou de ses caprices. A côté d'elle, il n'y a ni royauté véritable, ni aristocratie de naissance ou d'argent, ni chambre haute plus ou moins artificielle. De là cette mobilité excessive que l'on a reprochée à la politique grecque et qui pourrait bien être la conséquence inévitable d'un régime démocratique poussé à l'extrême, dépourvu de tout tempérament, de tout frein, suivant avec docilité les fluctuations d'une opinion toujours changeante et toute-puissante néanmoins dans chacun de ses changemens.

Il semble qu'à un pays aussi démocratique que la Grèce la république conviendrait mieux que la monarchie. Puisque la dynastie n'est pas nationale, puisque son rôle est presque réduit à la nullité, pourquoi ne pas essayer de s'en passer? Cette question, les Grecs ont assez d'esprit politique pour ne pas se la poser. Il y a peu, très peu de républicains à Athènes; il ne devrait pas y en avoir du tout. Le jour où la Grèce essaierait de se constituer en république, il est fort probable qu'elle se disloquerait. Si étranger qu'il soit, le roi George est le lien qui maintient l'unité de la patrie. Que ce lien se brise, les divisions éclateront aussitôt. Le fond du caractère grec n'est pas seulement, en effet, l'amour de l'égalité, c'est encore l'amour presque exclusif du clocher. L'esprit particulariste, comme je l'ai déjà dit, est aussi vif aujourd'hui en Grèce que dans l'antiquité. Chaque province, chaque village déteste ses voisins. Pendant de longues années la constitution d'un ministère était une opération des plus compliquées, attendu

que le Péloponèse, l'Attique, les îles voulaient également y être représentés et qu'il fallait donner un portefeuille à chaque région. La présidence de la chambre alternait entre les différentes contrées; tantôt elle devait appartenir aux uns, tantôt aux autres. Ces mœurs politiques tenaient en grande partie à l'idée que les Grecs, à l'exemple de tous les Orientaux, se font du pouvoir. Ils le regardaient, ils le regardent encore comme une source de biens et de revenus que ceux qui la possèdent ouvrent libéralement sur leurs amis. C'était donc un gain pour une province de posséder un ministre à la tête des affaires : une province qui n'en aurait pas eu se serait vu dépouiller de tous les bénéfices du budget et des ressources publiques. Ces habitudes sont loin d'avoir complétement disparu. Rien n'est plus curieux que la maison d'un ministre grec. Du matin au soir, elle est remplie de cliens qui fument, qui prennent des tasses de café, qui s'endorment sur les fauteuils, se promènent dans les couloirs, s'étendent sur les divans, et, quand la place manque, s'assoient tranquillement sur les marches de l'escalier. Ils viennent d'un peu partout demander une place, un service, un conseil. Quand le ministre passe, vingt personnes se jettent sur lui pour l'entretenir de leurs affaires. Ce n'est pas sans peine qu'il se dégage de cette étreinte. Le soir, l'audience est générale. Je me rappelle qu'un jour, étant allé voir M. Coumoundouros après dîner, je trouvai chez lui une foule de palikares, de bergers du Magne, sa patrie, en costumes pittoresques, d'employés, de fonctionnaires, de solliciteurs. Chacun causait, lisait, dégustait les limonades. C'est en vain que je cherchais le ministre au milieu de cette foule. Enfin, j'avise quelqu'un et je lui demande M. Coumoundouros. « Il ne viendra pas aujourd'hui, me dit-on; il passe la soirée chez le roi. » Cela n'empêchait personne de s'installer dans ses salons, d'avaler ses rafraîchissemens et de fumer ses cigarettes. Un ministre n'a pas de logement privé; sa maison appartient à tout le monde. L'aimable simplicité de la vie orientale s'accommode parfaitement de ce mélange de la vie de famille et de la vie publique. La femme et les enfans du ministre vaquent à leurs occupations, au milieu des cliens, comme si la solitude était complète. Personne ne se gêne, et on ne gêne personne. Il en est de même dans les ministères. On ouvre la porte du cabinet du ministre sans s'adresser à des huissiers qui n'existent pas; s'il est seul, on lui parle; s'il y a trop de monde, on va faire un tour de promenade et on revient. Les Grecs pas plus que les Turcs ne semblent avoir l'idée du travail solitaire; ils traitent les affaires publiques dans une cohue.

Avec des mœurs pareilles, on comprend l'intérêt de chaque province à être représentée au ministère. Néanmoins, le particularisme en Grèce ne tient pas uniquement aux intérêts, il tient aux tradi-

tions, aux sentimens, à la race, il est dans le sang. Les Grecs qui vivent à l'étranger aiment à se faire construire à Athènes de superbes hôtels où ils n'habitent jamais, mais qui servent à l'éclat d'une ville dans laquelle la patrie se personnifie à leurs yeux; mais les Grecs des provinces n'éprouvent pas de pareilles faiblesses; ils sont, au contraire, jaloux d'Athènes. J'ai vu un exemple bien frappant de la violence de ce sentiment. On sait que les fouilles entreprises par les Allemands à Olympie ont mis au jour deux des chefs-d'œuvre les plus parfaits de la statuaire antique, un *Hermès* de Praxitèle et une *Victoire* de Pæonios. D'après la loi, ces deux statues devraient être transportées à Athènes, rendez-vous de toutes les œuvres de premier ordre trouvées dans le royaume. Mais les habitans de Pyrgos, petite ville située près d'Olympie, ont déclaré qu'ils ne permettraient jamais qu'on les leur enlevât, et le président actuel de la chambre, qui est du Péloponèse, a été jusqu'à affirmer que le sang coulerait le jour où l'on voudrait dépouiller Pyrgos au profit d'Athènes! Si la guerre civile risque d'éclater pour une cause de ce genre, combien n'éclaterait-elle pas plus aisément pour des causes politiques dès que la suppression de la monarchie viendrait briser le dernier lien de l'unité nationale? Aucun peuple n'est plus sujet aux divisions et aux luttes que le peuple grec. On sait en combien de partis il se partage sans cesse. Des discussions entre savans et artistes ne sont pas moins nombreuses qu'entre hommes politiques. Je n'en citerai encore qu'un exemple. Le grand musée d'Athènes, le musée de Patissia, contient de véritables trésors; par malheur, ils sont disposés de la manière la plus déplorable; de fort beaux bas-reliefs sont placés à l'envers, des statues restent couchées par terre; un *Neptune*, qui est un chef-d'œuvre et qui a été trouvé il y a deux ans à Milo, où le gouvernement grec a envoyé des troupes pour le prendre, de peur qu'il ne fût vendu au Louvre, est depuis lors divisé en deux tronçons et placé dans des caisses où il est impossible de le voir. Vous pensez peut-être que c'est faute de place ou faute d'argent que subsistent ces dispositions malheureuses? Non. La place abonde, l'argent ne manque pas; mais l'éphore-général des antiquités, M. Evstratiadis, qui, malgré son titre pompeux, semble n'avoir d'autres fonctions que de rendre les antiquités invisibles, laisse le musée de Patissia dans l'état où il est pour contrarier quelques savans d'Athènes dont cela dérange les travaux. A force de se diviser, les Grecs finiront par s'émietter, s'ils n'y prennent garde et s'ils ne cherchent pas à réformer leurs institutions politiques de manière à donner plus de force à l'unité nationale.

Pendant plusieurs années, le pouvoir a successivement passé en Grèce entre les mains de quatre ministres qui s'en disputaient sans

cesse la possession : MM. Coumoundouros, Deligeorgis, Zaïmis et Tricoupis. Le jeu parlementaire se trouvait singulièrement compliqué par ce grand nombre de partis; la mort s'est chargée de le simplifier et de le ramener à la lutte réglementaire de deux grandes fractions politiques. M. Deligeorgis a succombé il y a quelques mois, et M. Zaïmis il y a quelques semaines. M. Coumoundouros et M. Tricoupis se sont trouvés seuls face à face, et la chambre, faute de chefs nouveaux, a dû se partager entre eux. Ce n'est pas qu'il ne se trouve dans le monde politique grec quelques hommes de mérite qui pourraient aspirer à jouer un rôle prépondérant; mais ceux qui l'ont tenté n'y ont pas encore réussi. Un des diplomates les plus distingués de la Grèce. M. Delyanis, a cherché à rallier sous ses ordres les amis de M. Zaïmis afin de former un tiers-parti qui aurait représenté, au milieu de l'entraînement belliqueux qui emportait le pays, les idées de prudence et de temporisation. Sa tentative n'a pas abouti, et rien ne prouve qu'elle aboutira. A moins que des événemens imprévus ne mettent en relief et en évidence des capacités inconnues, M. Coumoundouros et M. Tricoupis resteront quelque temps encore les maîtres de la situation. Ce sont deux caractères très différens, deux natures opposées et qui personnifient d'une manière remarquable les deux faces du tempérament grec, la face qu'on peut appeler ancienne, quoiqu'elle ne date que de l'indépendance, et la face contemporaine. Né dans le Magne, doué des qualités distinctives de sa race et de son pays, M. Coumoundouros représente le vieux Grec habile et courageux, habitué à se servir de la ruse pour atteindre le but qu'il poursuit, mais capable, s'il le faut, de recourir à la force et de payer de sa personne avec une aventureuse bravoure. Il a fait le coup de feu dans sa jeunesse, il recommencerait sans hésiter. Lorsqu'on cause avec lui, on est frappé de la finesse de sa physionomie. C'est surtout un homme d'affaires distingué. Parti d'une position inférieure, il s'est élevé par lui-même à la force du poignet. Un peu fataliste, comme tous les Orientaux, sa politique est des plus simples : elle consiste à diriger les événemens sans les brusquer et à les suivre s'il est impossible de les diriger. Il a passé l'âge des imprudences, une politique pacifique conviendrait à sa verte vieillesse. Mais si la Grèce veut la guerre, M. Coumoundouros sera le premier à l'y lancer. Il est trop patriote pour résister au sentiment national; il tient trop à sa popularité pour s'opposer aux passions populaires. La guerre amènerait la défaite? Soit! M. Coumoundouros a connu les hauts et les bas de la fortune; il en accepte d'avance les revers. Si la Grèce est vaincue, si elle doit se replier sur elle-même, s'enfermer dans ses montagnes arides, peu importe! Il vaudra toujours mieux avoir été un ministre héroïque se battant pour la

grande cause qu'un ministre pusillanime désertant la lutte de peur d'un insuccès. Que la patrie soit agrandie ou restreinte, l'essentiel est d'y exercer la suprématie morale et matérielle, de s'y sentir soutenu par l'opinion, d'y rester entouré de ces bergers et de ces paysans du Magne dans les veines desquels coule le vrai sang hellénique, d'être toujours l'âme et le cœur du pays. Avec sa figure fine, son sourire malin, sa tête légèrement inclinée par l'âge, M. Coumoundouros n'a pas l'air d'un homme capable de risquer une aventure; tous ceux qui le connaissent m'ont affirmé que les apparences étaient trompeuses et qu'il y avait en lui, comme dans tout vrai Grec, un mélange singulier d'habileté et d'héroïsme, de bon sens terre à terre et d'imagination entraînante.

Quant à M. Tricoupis, qui est le fils d'un des écrivains les plus distingués de la Grèce, il a reçu une éducation tout européenne. Sa jeunesse s'est écoulée en France et en Angleterre; il s'est imprégné fortement des idées modernes, sans perdre cependant l'originalité du tempérament grec. Son éloquence, qui est plus remarquable, lui donne sur la chambre beaucoup d'influence; peut-être en a-t-il moins sur le pays, où M. Coumoundouros est plus connu que lui, soit parce qu'il exerce presque constamment le pouvoir depuis de longues années, soit parce que son caractère se rapproche plus de la nation. Mais M. Tricoupis a de véritables vues d'homme d'état, et son âge lui permet de longues ambitions. Ce serait une folie de sa part de compromettre l'avenir par un coup de tête. C'est lui qui a fait ces grands armemens sous lesquels la Grèce plie aujourd'hui. Il s'est dispensé de consulter la chambre pour prendre cette grave résolution. Ses adversaires l'accusent d'avoir violé en cela tous les principes parlementaires. A leur avis, son esprit est naturellement dictatorial, et l'on peut craindre qu'il ne se mette souvent au-dessus des règles constitutionnelles. C'est une question intérieure que je n'ai pas à élucider. J'ai pu constater, dans mes conversations avec M. Tricoupis, que, s'il avait engagé son pays dans une voie périlleuse, il ne se faisait néanmoins aucune illusion sur l'état de l'Europe et sur celui de la Grèce. Le sentiment populaire l'a entraîné, mais sa clairvoyance est trop grande et son bon sens trop éclairé pour qu'il l'ignore complètement.

Quand il serait vrai que M. Tricoupis eût un médiocre respect pour le régime parlementaire, tel qu'il est pratiqué en Grèce, on ne saurait lui en faire un bien vif reproche. Le gouvernement d'une chambre unique, dont les moindres caprices entraînent le bouleversement complet de l'administration nationale, pourrait bien ne pas être l'idéal du gouvernement. J'ai déjà dit que la chambre grecque était omnipotente. Chacun de ses votes peut élever ou renverser un ministère, car en Grèce la question de cabinet

se pose dans tous les débats sans exception; il suffit que la majorité se trouve en désaccord avec les ministres sur une loi, fût-elle sans importance, sur un point de politique, fût-il sans gravité, pour que ceux-ci tombent. Il n'y a pas une discussion où la vie ministérielle ne soit en jeu. L'instabilité qui en résulte se comprend sans peine. Cette chambre toute-puissante est nommée au scrutin d'arrondissement, en sorte que les intérêts locaux y dominent presque toujours les intérêts généraux. Un député ne peut représenter que sa propre région; s'il échoue dans son canton, il lui est défendu de poser ailleurs sa candidature; de là, l'ardeur des luttes électorales, qui sont toujours des luttes à mort; de là aussi l'importance exagérée accordée aux questions personnelles. Le spectacle des délibérations de la chambre est fort intéressant, même pour un étranger qui ne connaît pas la langue et qui ne peut comprendre les discours. Le coup d'œil de l'assemblée est fort pittoresque; il ne donne guère l'impression d'une réunion souveraine, mais il plaît pour la variété, pour la gaîté des couleurs, des costumes et des physionomies. La salle est vulgaire, la masse des députés ne l'est pas moins; mais un certain nombre de palikares se détachent de ce fond un peu terne; on les voit couchés sur leurs bancs avec une négligence qui n'est pas sans grâce et qui donnerait à croire par momens que ces législateurs d'un peuple libre sont des figurans d'opéra prêts à monter une sérénade. Leur bonnet rouge, leur veste soutachée d'or, leurs jupons blancs, les grandes guêtres qui couvrent leurs jambes jusqu'aux genoux, où elles sont élégamment brodées et découpées autour d'une jarretière à glands de laine font oublier les plus tristes débats parlementaires. Les autres députés montrent également la plus grande nonchalance, le laisser-aller le plus parfait. Le chapeau sur la tête, la canne à la main, le pardessus sur le bras, ils ne se gênent pas pour les tribunes qui, de leur côté, ne se gênent pas pour eux. Tous les spectateurs des scènes parlementaires gardent comme ces orateurs le chapeau sur la tête, ce qui d'ailleurs est tout à fait conforme aux mœurs orientales. Les femmes occupent une place réservée, autre trait de mœurs orientales que les Grecs ont eu tort de conserver. On n'a pas besoin de cartes pour entrer à la chambre. Dès qu'on ouvre les portes, chacun va se mettre où il veut, c'est-à-dire où il peut. Les séances sont très suivies par le peuple, qui se presse en foule dans les tribunes et qui n'hésite jamais à donner aux orateurs des marques bruyantes d'approbation ou d'improbation. Les députés applaudissent peu; les tribunes, en revanche, applaudissent très fort. La tenue de la chambre est d'ailleurs fort calme. Ce n'est pas que les orateurs gardent une grande modération dans leurs discours; mais les plus grandes brutalités passent sans soulever d'orages, parce

qu'elles sont dans le génie de la langue, lequel est très favorable à l'éloquence déclamatoire et vitupérative. Pendant que les plus violentes invectives tombent de la tribune, les députés à demi somnolens dégustent les limonades qu'on fait circuler dans la salle des séances comme dans un café ; la buvette est des plus simples ; je doute qu'elle suffît à nos chambres; placée près de la tribune du président, elle se compose de quelques gargoulettes et de quelques citrons. On ne fume pas pendant les discussions, mais on le fait librement quand elles sont suspendues. La liberté des allures est complète dans la chambre d'Athènes; ce n'est pas une assemblée de rois comme le sénat romain, c'est une réunion d'hommes d'affaires qui causent de leurs intérêts en famille, avec un aimable et piquant abandon.

Les Grecs ont un remarquable respect pour toutes les opinions : elles peuvent se produire à la chambre, même avec une grande violence, sans que personne songe à s'y opposer. Qu'il en abuse ou non, un orateur a le droit de conserver la parole jusqu'à la fin de son discours. La majorité ne saurait terminer à son gré une discussion : tous les orateurs inscrits peuvent parler si bon leur semble, et l'opposition aurait le moyen de retarder indéfiniment chaque vote si cela lui convenait. Heureusement qu'il n'y a pas encore à Athènes de parti *obstructionniste*. Les débats parlementaires y sont sincères, quoique le plus souvent très stériles. Ils ne roulent guère que sur des sujets politiques. Les lois d'affaires, le code civil, restent en suspens depuis des années. Au fond de tout débat, il ne s'agit que de la lutte pour le pouvoir. C'est la seule chose pour laquelle les députés se passionnent. Peut-être est-ce la seule chose pour laquelle puisse se passionner un peuple aux yeux duquel le régime parlementaire n'est qu'un moyen de donner satisfaction à des intérêts individuels. Les Grecs commencent à être bien fatigués eux-mêmes de leur état politique. Ils cherchent un remède, mais ils ont tort de croire que ce remède se trouvera dans une extension de frontières. L'acquisition de l'Épire et de la Thessalie enrichira le royaume, elle ne changera pas sa constitution intérieure. En devenant plus nombreuse, la chambre des députés, qui l'est déjà trop, ne deviendra pas plus apte à remplacer des compétitions personnelles par des travaux féconds. On ne rencontrera ni en Épire ni en Thessalie les élémens d'un sénat dont tous les esprits éclairés regrettent la disparition, mais sans savoir comment on parviendrait à le faire renaître. La réunion de tous les pouvoirs dans une même assemblée à laquelle la couronne laisse une entière liberté d'action, est un déplorable régime. Il en était résulté des fluctuations parlementaires sans nombre, un émiettement déplorable des partis, des changemens continuels

de cabinet, une instabilité administrative pleine de périls. Aujourd'hui le hasard de la mort a réduit les groupes politiques, et les graves événemens extérieurs semblent les avoir réunis sous la même inspiration. Mais, la crise passée, les divisions reprendront leur cours avec d'autant plus de vivacité que les difficultés seront plus nombreuses, plus variées, plus inextricables.

Quoi qu'il arrive, en effet, et quels que soient les résultats des négociations européennes, la Grèce va se trouver bientôt dans une situation des plus périlleuses. Même si ses ambitions nationales se réalisent, elle aura bien de la peine à éviter une catastrophe financière. Son budget, comme je l'ai déjà dit, a crû dans des proportions effrayantes : en 1846, il était de 14,515,500 drachmes pour les recettes et de 14,104,631 drachmes pour les dépenses ; en 1877, les recettes s'étaient élevées à 39,247,500 drachmes et les dépenses à 41,067,823 ; aujourd'hui le dernier budget déposé par le ministre des finances porte, pour les dépenses, 113,852,722 drachmes, et pour les recettes 51,481,560 drachmes. Les Grecs ayant plus que doublé leur budget cette année, leur déficit pour 1880-1881 dépasse 60 millions de drachmes ! Jamais peuple n'a traité ses finances avec une pareille hardiesse. Il est vrai qu'il fallait à tout prix créer une armée. Jusqu'ici la Grèce n'avait pas d'armée ; elle n'avait que quelques gendarmes et quelques troupes, employés à maintenir l'ordre à l'intérieur. Avec des ressources aussi insuffisantes, comment songer, je ne dis pas à faire des conquêtes, mais à défendre le territoire contre une attaque du dehors? Depuis les derniers événemens d'Orient, tous les esprits éclairés se préoccupaient d'un danger qui risquait de devenir imminent. Une loi militaire, votée l'année dernière, avait décidé que le service militaire serait universel ; en dix ans, toute la jeunesse grecque devait passer sous les drapeaux ; au bout de dix ans, la Grèce aurait eu des soldats. Mais était-il possible d'attendre dix ans, alors que l'avenir des peuples orientaux est sur le point de se décider? La conférence de Berlin a posé la question d'une manière pressante. Ne fût-ce que pour occuper les provinces qu'on leur promettait, il fallait aux Grecs les forces qu'ils n'avaient pas; une armée de trente à quarante mille hommes leur devenait indispensable. Dans le premier mouvement d'enthousiasme, ils n'ont pas voulu s'en tenir là. M. Tricoupis, devançant les prescriptions de la loi, a convoqué d'un seul coup les dix classes qui ne devaient être instruites qu'en dix années. Il a réuni une soixantaine de mille hommes, il les a armés, équipés, formés aux manœuvres. Les résultats obtenus ont été surprenans. Le Grec est un très bon soldat; habitué à la marche et à la chasse, il n'a pas besoin d'un long apprentissage pour devenir un très bon tireur

et pour supporter bravement les rigueurs de la vie militaire. Par malheur, on n'improvise pas un corps d'officiers. Ce qui manque absolument à l'armée grecque, ce sont des chefs capables de la conduire au feu. Aucun de ceux qui la commandent n'a fait la guerre; bien plus, aucun n'a vu plusieurs régimens réunis. Jusqu'ici les divers ministères qui se sont succédé à Athènes n'avaient aucun souci de former, sinon une armée, au moins des cadres capables d'organiser rapidement les troupes levées à la hâte dans une heure de péril national. Beaucoup d'officiers allaient en Europe compléter leurs études; mais à leur retour ils trouvaient chez eux si peu d'encouragement qu'ils se dégoûtaient bientôt de leur métier et ne songeaient plus qu'à mener une existence paresseuse. Personne ne s'avisait de les envoyer assister aux guerres européennes, aux grandes manœuvres de France et d'Allemagne, afin de leur faire acquérir au dehors une éducation militaire qu'il leur était impossible d'acquérir au dedans avec une armée de quinze mille hommes au maximum, disséminée sur tous les points du royaume et occupée uniquement à y faire la police. Il en résulte qu'aujourd'hui les généraux sont d'une déplorable insuffisance, que les officiers sont doués tout au plus d'une éducation théorique qui n'a jamais subi l'épreuve de la pratique, et que les sous-officiers manquent presque complètement. Est-ce avec une organisation militaire pareille que la Grèce peut affronter le choc de la Turquie?

Le jour où la crise actuelle sera terminée, la question de l'armée deviendra une des plus difficiles que les hommes d'état grecs auront à résoudre. Pourront-ils maintenir 40 ou 50,000 hommes sous les armes, comme il le faudrait pour assurer leur avenir national? L'état de leurs finances ne le leur permettra pas. Ils ont paré au déficit actuel par des emprunts; mais leur crédit est épuisé, personne désormais ne consentira à leur fournir les ressources dont ils ont besoin. A quelle source s'adresseront-ils pour alimenter leur budget? A l'impôt foncier? Mais ce sera le moyen de mécontenter profondément les provinces agricoles qu'ils espèrent annexer et d'entraver partout l'agriculture. A l'impôt sur le tabac? Mais ce serait ruiner leur commerce d'exportation, qui est considérable. Un orateur rempli de fantaisie proposait naguère à la chambre de combler le déficit en aliénant les monumens publics. Il était d'avis de commencer par le temple de Thésée, dont il espérait tirer 25 millions. Plus tard devait venir le tour de l'Acropole. Je constate avec regret qu'une protestation indignée ne s'est pas élevée de tous les bancs de la chambre à cette folle proposition. Ce n'est pas que les Grecs y aient fait bon accueil. Mieux que personne, ils savent que le jour où la Grèce vendrait ses monumens, c'en serait fait d'elle, elle n'existerait plus. Mais avec une habileté qu'ils croient remar-

quable et qui ne l'est guère, ils essaient d'effrayer l'Europe par la menace de scènes de vandalisme dont ils seraient les premières victimes. Chaque jour leurs journaux s'écrient : Qu'importe le passé ! ne songeons qu'à l'avenir. Chaque jour ils déclarent que, si l'Europe ne vient pas au secours de la Grèce, tous les débris antiques périront dans la lutte. Les plus exaltés vont jusqu'à proposer de dresser des batteries dans les Propylées afin d'y attirer les boulets turcs. Jeu impie et barbare qui déshonore ceux qui s'y livrent! Dépouillée de sa couronne de temples et de statues, que serait la Grèce? Qui voudrait se battre pour elle? Qui voudrait même s'exposer à une négociation diplomatique dangereuse pour lui assurer un succès? Ce qui fait son charme, sa force, son prestige, sa gloire unique, au milieu de tous les peuples qui se disputent l'Orient, c'est le reflet divin que l'art antique répand encore sur elle à travers tant de révolutions et tant de ruines. Les plus grandes conquêtes territoriales ne remplaceraient pas pour la Grèce l'Acropole; la vieille citadelle avec ses marbres écroulés est pour le petit peuple qui s'élève à ses pieds une plus sûre garantie de l'avenir que ne le seraient de longues frontières, un budget en équilibre et une bonne armée.

On s'explique fort bien l'espèce d'irritation qui s'est emparée de la Grèce depuis quelques mois. Toujours déçue dans ses espérances, tandis qu'autour d'elle tant d'autres nations voyaient se réaliser les leurs, elle a fini par sentir l'impatience et la colère lui soulever le cœur. Fatiguée d'ailleurs des agitations parlementaires, des luttes politiques qui la travaillent depuis si longtemps, quelque peu dégoûtée des rivalités personnelles qui constituent presque toute sa vie nationale, elle se demande si une entreprise belliqueuse, même malheureuse, ne retremperait pas les caractères, ne ferait pas surgir des hommes nouveaux, ne donnerait pas l'essor au génie hellénique étouffé dans des frontières étroites et sous un régime constitutionnel mal conçu. Trompée par l'Europe ou du moins par certaines puissances européennes, elle rêve enfin de vengeance, dernière ressource de ceux qui n'ont plus d'espoir. Périr dans une catastrophe qui engloutirait tout ce qui reste de la civilisation antique, ne serait-ce pas tomber d'une grande chute? Ne serait-ce pas finir avec un incomparable éclat? Heureusement, l'héroïsme chez les Grecs est toujours tempéré pas le sens commun. Cette race est d'une souplesse merveilleuse, et peut-être la verrons-nous bientôt, après avoir essayé d'étonner le monde par sa témérité, n'ayant pas réussi dans cette entreprise, se résoudre, ce qui serait beaucoup plus sûr, à mériter son estime par la sagesse, la prudence et la modération, sinon de ses désirs, du moins de ses actions.

GABRIEL CHARMES.

LE

VEUVAGE D'ALINE

PREMIÈRE PARTIE.

I.

La baronne de Vesvre venait de reconduire jusqu'à la porte de son petit salon chinois la dernière des belles mondaines assidues à ses cinq heures. Pendant la saison où l'on ne va pas au bois, tout ce que Paris possède d'hommes et de femmes à la mode se fait un point d'honneur de venir savourer une tasse du fameux thé jaune dans ce salon chinois où l'on a toujours de l'esprit, où l'on est toujours jolie, où l'on rencontre immanquablement les personnes que l'on désire voir, la maîtresse du lieu étant fée,.. fée par la grâce vraiment enchanteresse, le désir incessant de plaire, la volonté soutenue d'amuser ses hôtes. Les rideaux, tout chatoyans de broderies fantastiques, sont bien clos; les lampes encapuchonnées avec art renvoient au plafond cette lumière discrète et habilement distribuée, qui ne nuit pas à la beauté et qui dissimule l'âge et la laideur; les sièges sont éparpillés d'avance selon le goût de chacun pour que les groupes sympathiques puissent se former comme par hasard, et le bal de demain, la première représentation d'hier, défraient la conversation générale, qui ne languit jamais, sans préjudice des causeries à voix basse plus intéressantes. Un léger

parfum de tabac d'Orient révèle que les cigarettes sont tolérées dans ce boudoir encombré de fleurs à la façon d'une serre; un samovar monumental fume sur une table chargée d'engins exotiques en orfèvrerie niellée qui rappelle la nationalité de Mme de Vesvre, née princesse Orsky. Seule peut-être une Russe du grand monde est capable de tenir avec cette autorité souriante le sceptre de la mode et d'être plus Parisienne encore que les simples Parisiennes de Paris. Quand vous aurez découvert qu'elle est chétive et maigre avec des traits irréguliers : petit nez retroussé, pommettes saillantes, vous serez forcé d'ajouter : « Mais elle est délicieuse! » Telle est en effet l'opinion générale. Les beautés vraies sont réduites à lui envier ses cheveux d'un blond de lin surnaturel, sa taille serpentine qui peut aborder toutes les extravagances de l'ajustement moderne et les rendre excusables, ce regard, un peu myope pourtant, où pétille derrière le petit lorgnon d'or une malicieuse coquetterie. Oui, les plus enviées, les plus adulées doivent baisser pavillon devant la baronne Olga, comme on l'appelle; toutes souhaiteraient d'être à sa place, traitée, quoi qu'elle fasse, chez elle et au dehors, en enfant gâté, libre de marquer ses actes et ses allures au coin de l'originalité, bien qu'elle appartienne par son mariage au faubourg Saint-Germain. Ce qui est interdit à d'autres est permis à la baronne Olga, c'est une créature privilégiée; elle-même en convient tout haut. Quant à ce qu'elle en pense tout bas, il est facile de le deviner, pourvu qu'on l'observe avec quelque attention, lorsqu'elle se trouve seule enfin, après ce babil et ce frou-frou puérils qu'il lui plaît de susciter momentanément autour d'elle. Un soupir s'échappe de ses lèvres, — soupir de regret ou de délivrance? — elle se jette sur le sofa, s'étire d'un mouvement qui lui est commun avec les chattes, puis reste une minute le front enfoui dans ses deux mains scintillantes de bagues. Quand elle relève la tête, le masque est tombé, elle a quitté sa physionomie de convention, d'apparat pour ainsi dire; le sourire qui retroussait le coin de ses lèvres, l'éclair qui jaillissait de sa prunelle pâle, les nuances délicates, mobiles, variées à l'infini de l'expression qui empêchaient de constater les defauts flagrans de la ligne, tout cela s'est effacé, elle est franchement laide,.. elle se repose.

— Vous êtes seule? dit une voix d'homme à travers la porte entrebâillée.

— Oui, pourquoi?

Elle ne cherche pas à ressaisir ses agrémens; ce n'est que la voix de son mari. Depuis longtemps elle a désespéré de plaire à celui-là.

— C'est, ajoute M. de Vesvre, en entrant tout entier et en s'ap-

prochant de sa femme, après avoir refermé la porte avec soin, c'est que je vous apporte une nouvelle toute fraîche qu'il ne convient pas de crier d'abord dans l'oreille de vingt-cinq personnes. Le mariage de Marc est arrangé.

— Vraiment?.. Il se laisse faire?..

— Cela n'a pas été sans peine. Pourtant ma tante l'emporte à la fin... Je vous laisse à penser si elle est ravie!

— Pauvre garçon!

— Bah! on aurait tort de le plaindre! Deux millions tout de suite, le double un peu plus tard... Un petit sacrifice sous le rapport de la naissance, il est vrai, mais les Béraud sont d'honnêtes gens qui *pensent* de la façon la plus correcte; le dernier du nom, cet oncle célibataire, le seul parent, le tuteur de la demoiselle, a su se faire une place convenable dans le monde; il est du club, il s'étudie si bien à nous ressembler qu'on pourrait le prendre pour un des nôtres... Le père était moins présentable, mais il y a dix-huit mois qu'il est mort, personne ne s'en souvient plus. Quant à notre future cousine, on en dit beaucoup de bien.

— Pauvre fille alors!

— Comment! pauvre fille! Marc ne vaut-il pas un autre mari? Beau nom, de l'esprit, figure agréable...

M. de Vesvre en accordant une figure agréable à son cousin se regardait complaisamment dans la glace par-dessus la tête de sa femme. — Tout le monde, semblait-il dire, ne peut pas être comme moi le type par excellence du beau cavalier. — Vous êtes acharnée ce soir, ma chère, à épiloguer sur les gens; qu'est-ce qui vous prend? Vos humeurs noires?..

— Peut-être; elles me prennent plus souvent qu'on ne croit. Savez-vous, mon ami, comment un grand médecin a défini l'humeur noire?..

— Un caprice?.. La fatigue d'un lendemain de bal? Est-ce cela?

— Non. Il dit que c'est une terrible maladie, car elle fait voir les choses comme elles sont. — Je vois en effet les choses comme elles sont de temps à autre, quelque volonté que j'aie de m'étourdir et de fermer les yeux. Ce mariage, pour ne parler que de lui, m'apparaît aujourd'hui comme la chose la plus triste du monde.

— Parce que Marc résistait d'abord? Mais puisqu'il a cédé après tout?

— Il a cédé de guerre lasse à la persécution; d'autres se rendent à l'appât d'une grosse dot! Vous en êtes tous là. Et le mariage compris de la sorte est une honte, entendez-vous?

— Une honte, soit! répliqua M. de Vesvre, qui haïssait la discussion. Je dirai ce que vous voudrez, n'étant pas en cause. Vous

savez bien que je me suis marié tout différemment. — Et avec un regard qui semblait évoquer de tendres souvenirs, il baisa la main de sa femme.

— Oui, vous prétendez me faire croire que c'est une valse qui vous a décidé, dit la baronne, avec un sourire à moitié triste, ironique à demi. Après avoir dansé une fois avec moi, vous vous êtes juré que vous rendriez cette valse éternelle.

— Eh bien ! n'était-ce pas là une conquête dont vous devez rester fière quand vous comparez votre sort à celui des autres femmes discutées, marchandées, épousées à regret? Pourquoi donc me faire grise mine?

— Parce que... — La jeune femme leva vers son mari ses yeux d'aigue-marine singulièrement pénétrans, sans le secours cette fois de leur inséparable lorgnon, — parce que votre goût pour la valse, pour la valse blonde, pour la valse du Nord n'a eu qu'un temps bien court, ce qui ne veut pas dire que vous soyez désenchanté de tout exercice chorégraphique, au contraire...

Les boléros déhanchés d'une Espagnole aile de corbeau attiraient souvent M. de Vesvre depuis quelque temps dans un petit théâtre; mais la baronne ne songeait pas à poursuivre ces boléros d'une jalousie spéciale, pas plus qu'elle n'avait songé auparavant à être jalouse du corps de ballet de l'Opéra. Elle cédait seulement au besoin de lancer une de ces flèches que la femme la mieux habituée aux infidélités de son mari décoche toujours volontiers; la flèche fut perdue. M. de Vesvre s'était mis à flairer avec obstination une touffe de tubéreuse : — Je ne sais, disait-il, comment vous pouvez supporter pareille infection, il y a de quoi asphyxier un régiment tout entier. Et vous prétendez avoir des nerfs fragiles, vous et vos bonnes amies!

Tandis qu'il parlait en songeant à autre chose et pour remplir le temps jusqu'à l'heure du dîner, une porte grinça dans la pièce voisine, et un rayonnement nouveau que l'ivresse de la plus belle fête n'eût pas suffi à amener sur les traits de Mme de Vesvre, vint encore transfigurer son étrange et variable physionomie :

— Ah! dit-elle toute joyeuse, j'entends venir Sacha! Vous avez raison, ces parfums ne valent rien pour sa petite tête. Sortons d'ici.

Elle précéda son mari et rejoignit dans la salle à manger, au moment où il y entrait lui-même bichonné pour le dîner, un bambin de cinq ou six ans accompagné de sa gouvernante. Il était entré en silence de cet air discret, un peu contraint qui fait reconnaître les enfans bien élevés, mais à la vue de sa mère la consigne fut

oubliée, il s'élança vers elle, se suspendit à ses jupes, à ses bracelets, à son cou, la couvrant de caresses avec une furie qui la décoiffa sans qu'elle parût s'en plaindre.

— Maman! chère petite maman!..

Il n'y avait pas à en douter; la baronne trouvait le temps, au milieu des dissipations qui remplissaient sa vie, d'aimer son fils et de s'occuper de lui.

— Et ton père? dit-elle bien bas à l'oreille de l'enfant.

Sacha (il portait le nom de son oncle maternel, le prince Alexandre, abrégé dans la bouche de sa maman, par un joli diminutif russe), Sacha courut souhaiter le bonjour à M. de Vesvre, qu'il voyait pour la première fois de la journée. Le père passa la main sur sa tête blonde et prit une grosse voix bourrue pour lui dire mille folies qui le firent éclater de rire, mais il n'était pas à l'aise cependant, il n'était pas heureux, il n'était pas tendre comme avec maman. C'était la vengeance de Mme de Vesvre. Pendant le dîner de famille, on fit causer la gouvernante, qui énuméra les bons points qu'avait mérités Sacha, les mauvais tours qu'il avait joués. L'objet de cet interrogatoire cependant lorgnait le dessert, sans écouter beaucoup ni les complimens ni les réprimandes.

— Il vous ressemblera sur un point, dit la mère en souriant à son volage époux, il comprend les jouissances positives de la vie.

Ce nouveau coup de patte n'empêcha pas M. de Vesvre de chercher des yeux, après dîner, tantôt son chapeau et tantôt la pendule, les jouissances positives qu'on lui reprochait l'attendant vers neuf heures et demie dans une loge d'avant-scène. En même temps, il avait quelque remords de quitter si vite les joies moins capiteuses de la famille. Bref, il réussit à se contraindre jusqu'au coucher du petit Sacha.

— Vous étouffez, mon pauvre Albéric, lui dit sa femme pour le récompenser de cet effort louable en l'aidant un peu; il fait trop chaud ici; vous avez envie d'aller prendre l'air, je vois cela, ne vous gênez pas.

— Mais, chère amie, vous laisser seule? balbutia le pauvre Albéric un peu confus.

— Maman ne sera pas seule; elle va monter m'embrasser dans mon lit, s'écria une petite voix. N'est-ce pas, maman?

— Oui, mon trésor.

— Et d'ailleurs le timbre sonne, dit M. de Vesvre avec un visible soulagement; quelqu'un vient vous tenir compagnie.

— Eh bien! recevez ce quelqu'un-là! répliqua en s'envolant la baronne.

Quand elle redescendit de sa visite à la *nursery*, Mme de Vesvre

trouva debout devant la cheminée, un jeune homme de taille moyenne, mince et brun, dont le front paraissait chargé de tous les nuages que peuvent amonceler sur un front humain l'impatience, l'ennui et le mécontentement : — Ah! voici mon cousin Marc!

Elle s'était arrêtée à quatre pas du seuil, son fameux lorgnon braqué sur lui de cet air scrutateur qui fait présager un déluge de questions. La première d'ailleurs fut toute simple : — Albéric n'est plus ici?

— Il m'a chargé de l'excuser, une affaire pressante...

— Oh! très pressante,.. je sais...

Mme de Vesvre atteignit son fauteuil avec le glissement de sylphide qui distinguait sa démarche, qu'elle fût triste ou gaie, insouciante ou émue, puis s'asseyant sans tendre la main au nouveau venu :

— Ainsi, mon cousin, dit-elle, vous avez capitulé?

Il eut un geste de lassitude :

— Savez-vous tous les moyens qu'on a employés pour m'y amener, ma cousine?

— Oh! vous n'avez rien à m'expliquer. Une place assiégée se rend fatalement dans un délai déterminé, question de temps et de calcul. Votre père allait jusqu'à menacer de vous couper les vivres, s'il faut en croire Albéric?

Le jeune homme haussa les épaules.

— Sur ce point, je ne suis pas tout à fait à sa merci.

— Permettez, ce n'est pourtant pas le petit legs de votre marraine qui eût suffi à soutenir un genre de vie...

— Il ne s'agit pas d'argent. Ma mère pleurait, elle pleurait tous les jours.

— Naturellement! C'est ce que j'appelle brusquer un siège. Voilà de la bonne stratégie ou je ne m'y connais pas. Enfin la place est prise... Que vous ayez cédé aux menaces, aux pleurs, peu importe, vous avez cédé. Que dit Mme d'Herblay?

Cette question perfide lancée à brûle-pourpoint fit tressaillir Marc, un léger frémissement passa sur ses lèvres, et il pâlit; mais se retranchant aussitôt dans le système de dissimulation prudente que les hommes ont érigé en devoir d'honneur quand il s'agit de défendre leurs amours contre la curiosité :

— Mme d'Herblay? dit-il d'un ton de parfaite indifférence. Comment saurais-je?.. Elle est depuis des mois déjà loin de Paris.

— Ah! c'est vrai, j'oubliais,.. dans cette maussade propriété de Sologne, où elle ne manque jamais de prendre la fièvre. Quel tyran que son mari! L'emmener en plein hiver, pauvre femme! Concevez-vous rien de plus odieux?

— Aucun acte odieux n'étonne de la part de M. d'Herblay.

— Vous avez raison. Cet homme-là doit être capable de tout, et si ennuyeux en outre! On voudrait nous persuader qu'il n'y a pas plus de créature humaine absolument dépourvue de bonnes qualités qu'il n'y en a d'absolument parfaite. Eh bien! je m'inscris en faux contre cette assertion. Il y a des gens mauvais sans mélange et sans dédommagement. Trouvez, par exemple, une qualité au mari dont nous parlons, une seule, fût-elle toute petite. Brutal, avare, dépourvu de cœur autant que d'esprit et de cheveux: voilà ce qu'il est.

— Je ne vous contredirai pas, ma cousine.

— Et sa femme est si bien faite pour inspirer une de ces passions, un de ces attachemens... Malheureusement ni passions, ni attachemens ne durent. Rien ne dure en ce monde, rien, sauf le mariage. Aussi avez-vous grand tort, mon cher Marc, de vous marier à la légère.

— Et qui vous dit que je me marie légèrement? La question de convenance, de fortune...

— Chut! ces mots-là ne devraient jamais sortir de la bouche d'un poète. Vous parlez comme votre cousin Albéric, à qui pourtant vous ne ressemblez pas.

— Je tâcherai de lui ressembler, dit Marc résolûment. Albéric est un bon mari.

— En êtes-vous bien sûr?

— Sans doute! Cette verve, cet entrain infatigables, qu'il est le premier à admirer en vous, prouvent assez que vous n'avez rien à désirer.

— Vous êtes perspicace, mon cousin, mais il ne s'agit pas de moi, qui suis évidemment très heureuse. Il s'agit de savoir si votre future femme entend être heureuse de la même façon et suivre mon exemple.

Marc réprima une imperceptible grimace. Il trouvait parfois amusantes les allures de la baronne, mais au fond les désapprouvait fort. Pendant quelques minutes, la fine mouche continua de prendre plaisir à le piquer en décernant les éloges les plus emphatiques à la beauté, à la résignation, au mérite méconnu de Mme d'Herblay, éloges qu'elle entremêlait, comme au hasard, d'attaques tantôt sournoises, tantôt directes, contre l'ingratitude des hommes, leur inconstance, leur lâcheté devant certaines persécutions qui surexciteraient au contraire la ténacité féminine. La baronne Olga savait fort bien que ce dédaigneux cousin avait pour elle le degré d'estime que l'on peut avoir pour une plume légère tourbillonnant dans le vide. Aujourd'hui, elle prenait sa revanche;

il était embarrassé, presque humilié devant elle et dévorait sa moustache sans pouvoir répondre autrement que par une feinte assez misérable :

— Je me demande, répétait-il, ce que vient faire dans tout ceci Mme d'Herblay?

— Certes, reprit la baronne, abaissant enfin son terrible lorgnon, je n'ai aucun motif pour me montrer plus exigeante qu'elle. Si Mme d'Herblay approuve votre conduite, nous devons tous en faire autant,.. et cette conduite, en somme, n'est surprenante que par sa banalité même. On accepte difficilement de voir rentrer dans le chemin battu un révolté qui a couru les aventures. Moi, j'aimais cela en ma qualité de folle! Vous me forcez à revenir d'une dernière illusion, mon illusion sur les rêveurs qui élaborent en beaux vers de grands sentimens, — car vous avez fait de fort beaux vers, monsieur Marc Séverin.

— Vous n'en lirez plus jamais. J'enterre la poésie en me mariant.

— Voilà qui est galant pour votre fiancée. Saurez-vous du moins vous convertir tout de bon à une saine et honnête prose?

— N'en doutez pas. Ma femme ne sera déçue dans aucune de ses espérances.

— Eh! eh! les espérances des jeunes filles sont plus multiples et plus compliquées qu'on ne le suppose généralement. Elles ne s'en rendent pas compte elles-mêmes, mais, croyez-moi, elles espèrent tout, j'entends tout ce qu'il y a de beau, de charmant et d'impossible dans la vie.

— Aviez-vous rêvé vraiment plus de bals, de spectacles, de conversations, d'adorateurs, de diamans et de succès que vous n'en avez, ma cousine?

— Merci, j'ai de tout cela surabondamment, mais encore une fois je suis hors de cause. Admettez que cette petite bourgeoise comprenne le mariage comme l'union intime de deux cœurs, qu'elle croie dans son ingénuité que deux époux doivent avoir une foi commune et les mêmes goûts, qu'elle prétende aimer son mari de toute son âme et être aimée de lui exclusivement; cela ne me paraîtrait pas improbable.

— Bah! qu'allez-vous imaginer? Mlle Béraud est sans doute, comme beaucoup d'autres et plus que beaucoup d'autres, — car étant orpheline, elle vit dans la retraite, — pressée de conquérir sa liberté, d'avoir un rang dans le monde. Elle a été du reste très bien élevée, s'occupant sans relâche sous les yeux de son père à faire provision de diplômes.

— Ah! c'est une savante?

— On la dit fort instruite. Un grand mérite à mes yeux, c'est

qu'elle ne joue pas du piano, aucun art d'agrément, Dieu soit loué! Je ne puis souffrir les talens médiocres.

— Oui, n'est-ce pas? Quand on est musicienne, il faut l'être à la façon de Mme d'Herblay, tout naturellement, comme le rossignol.

— Ne parlons plus, de grâce, de Mme d'Herblay, interrompit Marc en prenant son chapeau d'une main tremblante d'irritation contenue.

— Vous pensez donc terriblement à elle!.. Et, dites-moi, l'autre est-elle jolie? J'arrive, et on ne me l'a pas encore montrée.

— Une grande fille blonde et fraîche, assez gauche, avec de longs bras dont elle ne sait que faire.

— Tout cela peut s'arranger; défauts de jeunesse. Une grande fille fraîche! Vous qui adoriez les roses-thé, les clairs de lune! Et la taille, la main, le pied?

— Je n'ai vu que l'ensemble, qui manque un peu de finesse et d'élégance.

— Vous avez des préventions parce qu'elle se nomme Mlle Béraud, avouez-le.

— Oh! pour cela non, je vous jure! J'ai assez souffert d'être le vicomte de Sénonnes! Si le sort m'avait fait naître dans la condition moyenne qui est celle de Mlle Béraud, je serais tout ce que je ne suis pas, hélas! C'est à cette sphère-là qu'appartiennent mes meilleurs amis, les seuls qui m'aient jamais compris. Des préjugés de naissance, grand Dieu! je me sens plutôt les préjugés contraires, et j'estime feu M. Béraud, qui a su gagner des millions par son travail, mille fois plus que le petit vicomte qui épouse aujourd'hui sans en avoir envie la fille de cet honnête homme.

— Il est encore temps de reculer.

— Pour céder avant peu à de nouvelles instances? A quoi bon? j'ai donné ma parole.

Le regard clair de la baronne s'arrêta sur lui avec une expression de pitié, presque de mépris. Ce n'était pas la vaillance qui manquait à cette petite femme.

— Et la date fatale est fixée sans doute?

— Non. Ma famille et M. Fabien Béraud, le tuteur d'Aline, ne demanderaient pas mieux que de nous marier au plus vite, mais...

— Bien entendu! je reconnais la sagesse ordinaire des grands parens. Ils ne sont chatouilleux que sur les questions qui se discutent par-devant notaire. Pour le reste, on verra bien à s'adorer ou à se haïr après que des sermens irrévocables auront été prononcés.

— Mais Mlle Béraud ne l'entend pas ainsi. Elle veut réfléchir et me connaître.

— Cela doit paraître exorbitant à votre mère, n'importe ! je l'estime pour cette prétention. Et qui sait? peut-être avec le temps vous éprendrez-vous de la fiancée qu'on vous impose. Il arrive des choses si extraordinaires !

— Je souhaite sincèrement que celle-ci se produise, répondit Marc se levant avec humeur. Mais, que je m'éprenne ou non, je me conduirai toujours à l'égard de ma femme en honnête homme.

— Vous n'en savez rien, repartit la baronne. — Elle haussa les épaules, puis avec dédain laissa tomber ces mots : — Vous êtes faible !

— La faiblesse n'exclut pas une certaine probité.

— La faiblesse exclut toute vertu ; il n'est personne au monde qui m'inspire moins de confiance qu'un homme d'imagination, héroïque en théorie, et qui s'arrête, le moment venu d'agir. Parlez-moi, en fait de qualités masculines, de la décision du caractère, de ces inflexibilités de conduite qui deviennent de plus en plus rares dans tous les pays où l'on est encore aimable. Oui, ce qu'il y a de terrible, c'est que les gens auxquels ce fond-là manque sont souvent très aimables, car vous l'êtes à vos heures, mon cousin, quoique ce soir vous n'ayez presque rien dit, me laissant vous gronder plus que je n'aurais dû peut-être. Vous ne m'en voulez pas? Est-ce parce que vous êtes très généreux ou parce que mon opinion a si peu de poids? C'est cela plutôt, n'est-il pas vrai? Bonsoir, mon cher Marc, allez rêver à vos nouveaux devoirs. Cette pauvre Mme d'Herblay ! cette pauvre Mlle Béraud !

II.

L'ironie de la baronne Olga touchait juste. Marc était un de ces êtres faibles et enthousiastes, généreux et irrésolus dont les aspirations naturellement nobles sont trahies souvent par une volonté défaillante. Cependant s'il eût voulu se justifier au lieu de laisser tomber l'accusation avec une sorte de dédaigneuse insouciance dont il avait depuis longtemps pris l'habitude, ce jeune homme eût réussi à prouver peut-être que ses qualités lui appartenaient bien en propre et qu'il avait eu même quelque mérite à les défendre contre des influences hostiles, tandis que ce qu'il pouvait avoir de défauts était surtout le résultat de la guerre acharnée livrée sans trêve ni merci à tous les instincts de son cœur. Cette lutte datait de sa première enfance. Il était né très frêle, et on avait pu prévoir tout d'abord qu'il n'aurait jamais rien de commun avec les ancêtres aux armures de fer, géans barbus et basanés dont les

portraits garnissaient la longue galerie du château de Sénonnes dans la Nièvre.

Son père, qui le destinait à l'état militaire comme au seul état possible pour un homme de haute lignée, en avait été consterné au point de garder quelque temps rancune à sa femme, belle et robuste personne cependant, qui semblait faite pour perpétuer dans toute sa vigueur une race de colosses. L'embonpoint bien nourri qui seyait du reste à la taille élevée, au type louis-quatorzien de Mme de Sénonnes, avait apparemment étouffé chez elle une certaine finesse de discernement que la plupart des femmes et surtout des mères poussent jusqu'à la divination, car elle ne sut jamais aider son mari à comprendre que l'énergie physique des aïeux s'était transformée en ardeur intellectuelle chez ce dernier rejeton, fleur tardive éclose sur le vieil arbre par un suprême effort de sève; elle ne sut rien lire dans le regard pensif de cet enfant, dont l'organisation déliée indiquait moins une santé chétive que des délicatesses de plus d'une sorte qui du corps s'étendaient jusqu'à l'âme.

En effet, le ressort ne manquait pas à ces membres fluets d'une singulière élégance. Marc était agile et actif autant que son superbe cousin Albéric, plus âgé de quelques années, et auquel on le comparait toujours d'une façon désavantageuse. Celui-là serait un brillant officier et un homme du monde, disaient en soupirant M. et Mme de Sénonnes. — Et ils se désolaient à l'envi de ce qui eût simplement excité l'attention et l'intérêt de parens plus vigilans et plus éclairés, par exemple de la vive curiosité sans but ni méthode qui poussait l'intelligence de leur fils dans tous les sentiers à la fois, de la sensibilité presque féminine du jeune Marc, de sa timidité poussée jusqu'à la sauvagerie, de la muette contemplation où le jetaient mille choses dont lui seul comprenait la beauté. Il suffisait des effluves d'une matinée de printemps, de la splendeur d'un coucher de soleil, de quelque rayon égaré dans la voûte des bois, pour lui faire perdre la tête et le détourner de tout travail suivi, disait, en se plaignant de lui, l'abbé chargé de l'instruire. Il fallait absolument l'aguerrir, l'endurcir, faire un homme de cette petite fille prompte aux caresses et aux larmes. Pour cela ses parens s'appliquèrent à refouler toutes les facultés aimantes du pauvret, sans réfléchir qu'une âme tendre, froissée au premier battement d'ailes, se replie sur elle-même, et devient d'autant plus impressionnable qu'elle s'étudie mieux à tout cacher. Un jour l'abbé apporta, fort alarmé, à Mme de Sénonnes, une page de méchans vers saisie dans le pupitre de son élève. Les guides maladroits du poète en herbe se consultèrent et finirent par décider entre eux que la solitude était pour Marc une mauvaise conseillère; son pré-

cepteur renonçait à l'empêcher de bayer aux mouches : peut-être l'émulation du collège ferait-elle justice de cette tendance déplorable en même temps que le contact d'autres garçons de son âge le rendrait bon gré mal gré semblable à tout le monde; mais il était écrit que Marc prendrait toujours le contre-pied de ce que l'on souhaitait pour lui. Ce collège, choisi avec soin pourtant, parmi ceux où dominaient de bons principes, recélait comme tous les grands foyers d'éducation publique une effervescence d'idées libérales que le comte de Sénonnes eût appelées des idées subversives, et Marc, après avoir surmonté l'espèce de mélancolie morbide que lui inspiraient les murailles grises dérobant la vue du ciel et des bois, se consola peu à peu à l'aide de ce poison.

— Vous faites de mon fils un révolutionnaire, dit un jour avec indignation M. de Sénonnes au directeur du collège, bien étonné.

Si encore l'écolier malencontreux eût tiré parti de la facilité à tout comprendre dont on le savait doué, pour remporter quelques-uns de ces succès qui flattent la vanité des parens!.. mais non, il ne se distingua que très tard dans les classes supérieures; alors le goût des lettres fit explosion chez lui avec une telle force que ses professeurs conçurent, à son sujet, de brillantes espérances. M. et Mme de Sénonnes, loin de s'en réjouir, s'inquiétèrent de plus en plus; ces goûts-là ne le conduiraient pas vers l'École militaire, où Albéric avait réussi à entrer, pour quitter bientôt le service, il est vrai, comme font beaucoup d'autres, en se mariant : n'importe, il avait suivi la route frayée, tandis que son cousin allait continuer sans doute à battre les buissons. Quand Marc, ses études achevées, entra dans le monde avec des convictions politiques qui n'étaient pas précisément celles de sa caste, des sympathies qui l'entraînaient vers toutes les supériorités, sauf celles du rang et de la fortune, quelques amitiés de collège que son père lui reprochait comme basses, vulgaires, indignes de lui, et une vocation littéraire très prononcée dont il n'osait rien dire, la fâcheuse position où il se trouva pouvait rappeler celle du cygne couvé par mégarde au milieu des poussins.

« Tu nous appartiens, tu es tenu de nous ressembler, » lui disaient tous ces gens, qui ne le connaissaient pas plus qu'il ne les comprenait lui-même. M. et Mme de Sénonnes déclaraient de bonne foi que Marc était un être fantasque, réfractaire, un peu fou. Comment expliquer autrement qu'il n'aimât ni la carrière où s'étaient distingués tous ceux de sa race, ni les chevaux qui avaient été l'unique passion de son père, ni le monde, où sa mère n'avait pas cessé de se plaire? Il eût voulu voyager, élargir ainsi l'horizon de ses connaissances et de ses idées, mais cette nouvelle lubie

rencontra une formidable résistance qu'il n'essaya même pas de combattre. Une fois de plus, il se retrancha silencieusement dans cette vie contemplative et tout intérieure où aucune tyrannie ne peut nous atteindre. Certain volume de poésies, qui parut sous le pseudonyme de Marc Séverin, les deux noms de baptême du jeune vicomte, acheva d'exaspérer le courroux de ceux qui prétendaient lui vouloir du bien. Le père tança vertement son fils; la mère, ayant lu le malheureux livre par curiosité, le qualifia de galimatias.

— Il ne sait ce qu'il désire, ni ce qu'il dit, faisait observer Mme de Sénonnes à son beau neveu de Vesvre, mais je crois qu'il s'ennuie. Qu'en penses-tu, Albéric? Il faudrait le distraire.

Et Albéric s'efforça consciencieusement de distraire cet étrange cousin, pour lequel, au fond, il avait de l'amitié sans trop savoir pourquoi. L'inexplicable mélancolie de Marc intriguait ce joyeux viveur : — Les plaisirs de Paris en auront raison, décida-t-il.

En effet, Marc, poussé par lui, se jeta dans ce courant sauveur, au dire de son cousin, avec une impétuosité qui put faire croire qu'il avait laissé sur la rive, une fois pour toutes, les chimères dont on lui faisait un crime. Mais bientôt on s'aperçut qu'il en avait gardé avec lui une forte dose pour la mêler à ses nouveaux égaremens de la façon la plus aggravante : il marchait dans une atmosphère d'illusions dont il enveloppait comme d'une auréole les objets de ses fantaisies aussi violentes qu'éphémères. Un second volume de vers, moins innocens que leurs devanciers, faillit refléter ces hallucinations, ces ivresses; mais il brûla tout à coup ce témoignage des folies désespérées où il s'était efforcé un instant de trouver l'oubli de lui-même. Le second volume n'en parut pas moins peu après, tout autre seulement qu'il ne l'avait préparé d'abord. Un souffle purifiant venait de passer sur l'œuvre de Marc et sur sa vie. La muse chaste et tendre des premiers essais avait reparu, mais avec une puissance toute nouvelle pour sentir et pour aimer. Ce miracle coïncida, il faut le dire, avec l'instant où les yeux noirs de Mme d'Herblay se posèrent bienveillans et doux sur Marc de Sénonnes. Ce fut Mme d'Herblay qui inspira une suite de poèmes tout palpitans de jeunesse, remarquables par la sincérité des impressions évidemment subies, notées au jour le jour.

Les amis de Marc lui avaient prédit un succès. Ces amis-là n'étaient autres qu'un petit groupe d'anciens camarades de collège, qui, pour leur part, se livraient sans contrainte, en luttant vaillamment et même gaîment contre mille difficultés, à des travaux littéraires desquels chacun d'eux attendait avec le temps sa place au soleil. Marc, pour ne pas les perdre de vue, les rejoignait le lundi de chaque semaine dans un café du quartier latin où les gens de son monde

eussent été bien scandalisés de lui voir mettre le pied, et là, réunis autour d'un dîner frugal, on parlait de l'avenir. Les plus chaleureux éloges étaient donc venus réjouir Marc lorsqu'il avait communiqué au petit cénacle les principales pièces de son dernier recueil, mais ce fut là tout le succès promis. Le public proprement dit, fort indifférent aujourd'hui à la poésie, à moins qu'un nom déjà glorieux ne lui impose l'admiration, laissa passer, sans même s'apercevoir de leur éclosion, ces vers printaniers, qu'il confondit avec le torrent de fadeurs qui s'écoule journellement sous la même forme ; des critiques oiseuses et un blâme général furent tout ce que l'auteur recueillit parmi ses proches, mais peu lui importait alors ; il était amoureux, et l'objet de cet amour lui disait, de façon à le consoler d'injustices plus cruelles encore : — Je suis fière de vous, à mes yeux vous êtes grand... — N'était-ce pas assez? Quels suffrages eussent valu ceux de cette bouche fraîche comme une fleur, qui lui versait, entre deux baisers, le miel des flatteries sincères? Les plus délicates sympathies de l'âme et la compassion que leur inspiraient l'un pour l'autre des tristesses qui leur étaient communes, devaient presque inévitablement rapprocher Mme d'Herblay et Marc de Sénonnes. Quand ce dernier avait rencontré ou plutôt retrouvé, après l'avoir longtemps perdue de vue, Mme d'Herblay chez sa mère, il avait tressailli comme sous l'influence d'un inexplicable magnétisme, et il lui avait semblé qu'une flamme vive, étouffée aussitôt entre les longs cils de cette charmante femme, révélait une émotion semblable à la sienne. Tous les deux en effet sentirent ensemble, et à première vue, qu'un intérêt suffisant pour tout remplir s'élevait soudain dans le vide de leur double existence.

La vie de Mme d'Herblay était plus désemparée encore que celle de Marc. Mal mariée, elle n'avait pas d'enfans, rien qui pût la dédommager des amertumes et des dégoûts de chaque jour, et elle ne trouvait pas en elle-même la solidité de principes qui l'eût sauvée du désespoir. Après avoir grandi, jusqu'à l'âge de quinze ans, auprès d'une grand'mère idolâtre qui la gâtait sous prétexte de l'élever, elle était tombée de cette atmosphère de tendresse sans règle et sans mesure, entre les mains de parens éloignés qui, ne sachant que faire d'elle, l'avaient mise au couvent. C'était pour en finir avec le couvent qu'Antoinette avait accepté d'épouser M. d'Herblay. Très timide, elle pliait sous le joug à la façon d'une esclave, passivement soumise à toutes les incessantes tracasseries qui peuvent résulter de l'avarice poussée jusqu'à la manie et de l'égoïsme allié à une obstination stupide, à une humeur sans cesse agressive, à une méfiance incurable. Chaque année ajoutait quelques aspérités de plus au caractère de M. d'Herblay, déjà vieux. Les

médecins mettaient sur le compte d'une gastrite chronique les symptômes de l'hypocondrie qui se manifestaient chez lui par une variété de menues tortures dont sa jeune femme était victime, mais celle-ci trouvait, non sans raison peut-être, que la science moderne rend trop volontiers le corps responsable des pires infirmités de l'âme ; elle eût été disposée plutôt pour sa part à le considérer comme un malade imaginaire qui se dédommageait méchamment, en faisant peser sur elle une autorité despotique, de n'avoir jamais pu lui inspirer que des sentimens de crainte et d'obéissance attristée. Marc sut lire bien des secrets douloureux sur ce visage pâli, dont toutes les lignes finement arrêtées révélaient une organisation de sensitive ; il crut voir dans ces grands yeux de velours certaine expression vague d'attente et de désir qui l'enivra. La morbidesse des attitudes, l'accent mélancolique auquel les moindres paroles de Mme d'Herblay empruntaient une douceur touchante, mille révélations involontaires lui en apprirent bien long avant les confidences sur cette destinée, sœur de la sienne, où tout manquait, liberté, confiance en soi et en autrui, épanouissement de jeunesse, mais l'amour pouvait pour elle comme pour lui remplacer les autres biens absens... Ils s'aimèrent donc furtivement et passionnément. Marc eut enfin la joie de se croire compris, et Antoinette échappa, elle aussi, à ce supplice de l'isolement moral dont elle avait souffert plus que de tout le reste. Ils étaient du même âge, peut-être était-elle l'aînée de quelques mois, ce qui lui permettait d'affecter une sorte de protection quasi maternelle qui formait un contraste piquant avec le besoin qu'elle avait en réalité de s'abandonner au contraire, de se laisser conduire, de céder toujours, pourvu qu'on l'adorât. Jamais créature humaine ne fut plus absolument femme par la grâce, la douceur, la mobilité des impressions. C'était là surtout ce qui la rendait attachante et ce qui faisait d'elle par excellence la maîtresse d'un poète, d'un cœur généreux jusqu'à la déraison. Marc l'aimait comme une jolie plante fragile qu'il avait relevée, réchauffée, rendue au bonheur de vivre, alors qu'alanguie et brisée à demi, elle se mourait faute de soleil ; il l'aimait avec attendrissement, il reportait sur Antoinette toutes ses sensibilités refoulées, il s'ouvrait à elle avec un abandon absolu dont il avait jusque-là ignoré le charme. Sans cesse il lui parlait de ce qu'il se sentait capable de faire, tout en ne faisant rien ; car Mme d'Herblay n'était pas de celles qui poussent à l'accomplissement de choses héroïques, son influence singulièrement absorbante avait plutôt pour effet de plonger l'âme qui la subissait dans une heureuse paresse. Du reste, sans avoir l'esprit étendu ni cultivé, elle savait s'intéresser aux nombreux projets de Marc, qui

lui inspiraient, quels qu'ils fussent, une admiration naïve. C'est là toute l'intelligence qu'un artiste et un homme en général désire et recherche chez la femme de son choix.

Quatre années passèrent ainsi rapides comme autant de jours. M. d'Herblay s'absentait assez souvent pour aller dans ses terres tracasser ses fermiers quand il était las de tourmenter sa femme; d'ailleurs, après avoir été à plusieurs reprises jaloux sans motif, il semblait favorisé de l'espèce d'aveuglement qui peut être parfois le privilège des sots, — on le vit en cette circonstance, — comme il est si souvent celui des gens d'esprit. Le monde, beaucoup plus perspicace, s'était demandé très vite pourquoi Mme d'Herblay n'avait plus l'air abattu et pourquoi Marc avait renoncé simultanément à ce qu'on appelait par ironie ses allures de beau ténébreux, mais le monde garde toujours avec indulgence le secret des amans qui ménagent son opinion; il attend pour lancer ses foudres une maladresse, un scandale, et il n'est pas seul à agir ainsi. Personne, par exemple, ne savait mieux à quoi s'en tenir que Mme de Sénonnes, qui avait tacitement encouragé la liaison de son fils et de sa jeune amie, grâce à un de ces accommodemens dont certaines mères ne se font point scrupule : Antoinette arrachait son fils aux coquines qui s'étaient un instant emparées de lui et qu'il avait eu le tort de ne pas voir telles qu'elles sont, ce qui les rendait fort dangereuses, tandis qu'une femme du monde comme celle-ci n'était pas à craindre, pauvre petite! Mme de Sénonnes la jugeait assez apathique, presque nulle, incapable de dominer longtemps un homme d'esprit. Quand il serait blasé sur son profil de camée et sur sa langueur, quelles ressources aurait-elle pour le retenir? Il n'y avait pas là de quoi forger une chaîne.

La chaîne était légère en effet. Antoinette, incapable de tout calcul, ne cherchait à prendre aucun ascendant sur celui qu'elle considérait comme trop supérieur à elle. Et puis, si jeune qu'elle fût, elle connaissait le train du monde et l'évolution fatale de la vie dans ces régions où règne une routine invariable, où des espèces de bornes milliaires plantées de distance en distance marquent chaque étape et tel chemin à prendre, sans qu'il soit permis de regimber. De dix-huit à vingt-neuf ans, un jeune homme est libre en effet de gaspiller impunément son cœur, mais avant que la trentaine ait sonné, le devoir social lui enjoint d'offrir ce qui peut en rester à une jeune fille prudemment choisie pour lui apporter un cœur tout neuf en échange. Mme d'Herblay avait été initiée de bonne heure à ces lois inflexibles, elle était capable en outre d'une certaine fierté qui l'empêchait de se plaindre; d'ailleurs quelques insinuations d'amies l'avaient avertie récemment que le monde soup-

çonnait la nature de son intimité avec Marc, peut-être même ces insinuations avaient-elles effleuré l'oreille de son mari, car il la surveillait de plus près et il semblait trouver un plaisir nouveau à l'humilier, à contrarier ses moindres mouvemens. N'avait-il pas parlé de la retenir toute l'année en Sologne, sous prétexte qu'il s'y portait mieux qu'à Paris? — Quoi qu'il en fût, lorsque la grave question du mariage de Marc fut agitée, Mme d'Herblay témoigna plus de douleur que de surprise; elle parut même s'armer peu à peu de résignation. Loin de stimuler la résistance à laquelle il était disposé, elle lui dit, avec une exaltation de dévoûment qui séchait ses larmes prêtes à couler, qu'elle ne voulait pas compliquer pour lui les difficultés d'une situation déjà pénible, qu'elle ne serait jamais une entrave, qu'elle saurait s'effacer... Cet ensevelissement à la campagne, elle l'accepterait comme un sacrifice à celui qui, même absent, resterait toujours le maître de son âme, et comme une pénitence devant Dieu. Marc était, quant à lui, assez étranger à ce mysticisme qui se mêlait parfois aux ardeurs profanes d'Antoinette; il comprit cependant que la jeune femme trouverait une volupté amère dans l'effort qu'elle s'imposait, qu'elle reporterait sans trop de peine vers le ciel l'encens brûlé d'abord aux pieds d'une idole terrestre, et que les défauts mêmes de son mari lui sembleraient moins odieux qu'auparavant, puisqu'elle se sentait désormais digne d'être châtiée.

Cette pensée calma un peu ses regrets. La délaissée, au lieu de lui rien reprocher, ne répétait-elle pas que le souvenir de sa faute serait encore une dernière consolation, comme le parfum qui survit à la rose effeuillée en rappelant ce qu'elle fut? Maintenant des réalités inévitables mettaient fin pour tous les deux à un trop doux rêve : elle allait subir, dans la solitude, une expiation volontairement acceptée, disait-elle; il allait renoncer, de son côté, aux ambitions d'indépendance et de gloire dont il s'était bercé naguère, ambitions chimériques peut-être... Marc était tenté de le croire en songeant aux quatre années d'oisiveté complète qui avaient suivi la publication de deux petits volumes imprimés à ses propres frais et tombés sans bruit : telle une pâle étoile file sur le ciel où elle devait briller d'un feu fixe et durable. Oui, c'en était fait, il valait mieux prendre son parti une fois pour toutes de n'être rien que ce que la naissance et la fortune l'avaient fait, il valait mieux céder sans plus de combats à l'ascendant qu'exerçait sur sa faiblesse l'opiniâtreté de son père, cet entêtement des gens volontaires et bornés qui est une force inerte, aveugle, brutale comme la fatalité même. C'en était fait, il donnerait raison au penseur pessimiste qui a dit que vers trente ans l'homme est réduit, bon gré mal gré,

pour pouvoir vivre tranquille, à étrangler son idéal. Les emportemens, les exhortations, les prières, les pleurs maternels, cesseraient autour de lui, ce serait quelque chose.

Cette résolution désespérée fut prise entre Marc et Antoinette dans les derniers instans pleins d'orageuses délices qui précédèrent leurs adieux. Ils croyaient alors sincèrement se séparer pour toujours, et néanmoins il leur semblait ne s'être jamais mieux aimés. Ce fut dans ces dispositions que le vicomte de Sénonnes souscrivit au mariage dont nous l'avons entendu parler à sa cousine.

III.

Un dîner qui eut toute l'importance d'une solennité officielle réunit à quelque temps de là les deux familles intéressées chez Mme de Sénonnes. Marc était alors entré de pied ferme dans son rôle de prétendant et y apportait beaucoup de grâce, sinon beaucoup de feu.

Une jeune fille sans expérience du monde se laisse aisément gagner par les attentions toutes nouvelles dont elle est l'objet; aussi Mlle Béraud acceptait-elle avec une secrète joie les hommages de M. de Sénonnes.

Nos usages français autorisent la réserve, fût-elle excessive, qui marque souvent les premières entrevues de deux fiancés, ou du moins ils lui servent d'excuse; cette réserve passe pour du respect, pour la preuve d'une émotion contenue. D'ailleurs la famille en masse du futur époux de Mlle Béraud faisait à l'héritière qu'il s'agissait de séduire une cour empressée, véritablement étourdissante. L'admirable entrain des comparses eût suffi à empêcher que la jeune fille ne démêlât ce qu'avait d'un peu froid le jeu de l'acteur investi malgré lui du rôle principal. Ce soir-là en particulier, il y eut autour d'elle assaut de flatteries et de caresses; tout le monde se mit en frais, depuis Mme de Sénonnes, qui déployait le zèle triomphant d'un général arrivé à la fin de quelque campagne bien menée, jusqu'à l'essaim des petites cousines et autres parentes à différens degrés, toutes acharnées à marier Marc, les unes par vengeance pour le punir de n'avoir jamais été amoureux d'elles, celles-là pour faire pièce à Mme d'Herblay, d'autres tout simplement parce que ce mariage leur ouvrirait un salon de plus, un salon opulent où elles pourraient étaler leurs toilettes et s'amuser. M. de Sénonnes, le père, mettait une sourdine à sa voix impérieuse, à ses brusques allures d'homme de cheval, assuré de rompre toutes les bêtes rétives; il ne fallait pas effrayer trop tôt sa belle-fille. Albéric de Vesvre sortit de l'arsenal où il les laissait se rouiller depuis long-

temps, — la mauvaise compagnie n'exigeant pas tant de façons, — tous ses moyens fascinateurs d'homme à bonnes fortunes, bien résolu qu'il était à soutenir Marc avec autant d'adresse et d'activité que s'il se fût agi de vaincre pour son propre compte.

La baronne Olga, graduellement convertie par des considérations de sagesse mondaine au projet qui l'avait d'abord choquée, avait arboré une création inédite du grand couturier, une robe inouïe, qui devait, bien entendu, inspirer à Mlle Béraud le désir de se marier au plus vite pour pouvoir s'habiller de même. Hélas! elle avait grand besoin de leçons d'élégance et de coquetterie, la pauvre Mlle Béraud! On le vit quand elle arriva sérieuse, rougissante à l'excès, au bras de son oncle, sous le feu des regards qui guettaient son apparition.

Il était clair à première vue que l'intelligente sollicitude d'une mère lui avait manqué; elle était mal mise et mal coiffée, elle tenait gauchement son éventail, elle ignorait tous les menus manèges que possèdent dès leur enfance les petites filles élevées au milieu des femmes; son embarras, ses mouvemens un peu brusques étaient d'un garçon plutôt que d'une demoiselle à marier, tandis qu'elle répondait aux révérences et recevait les complimens avec un sourire incrédule, étonné.

— Elle est belle, décréta cependant la baronne Olga, après l'avoir lorgnée à distance l'espace d'une minute en profitant pour cela de l'échange tumultueux des cérémonies.

— Belle! répéta tout surpris son cousin Marc, à qui s'adressaient ces paroles.

— Si elle ne l'est pas aujourd'hui, elle le sera demain, j'en réponds, déclara Mme de Vesvre avec autorité. Cela dépend de vous, oui, j'ai toujours dit que c'était au mari d'achever sa femme, l'Ève naissante, l'ébauche du bon Dieu qu'on lui livre toute pleine de promesses; tant pis pour lui s'il s'y prend mal et s'il gâte ce qui pouvait être charmant. Sérieusement, Marc, vous n'aurez qu'à vouloir pour que la vicomtesse de Sénonnes vous fasse honneur, et dès à présent même, si cette enfant n'était pas vêtue à la diable, vous verriez que sa taille est parfaite. Des yeux qui pensent et qui ne doivent pas mentir, reprit Mme de Vesvre poursuivant son examen, le front un peu trop développé pour une beauté de salon; je veux là-dessus quelques frisettes, un nuage crêpé. Est-il possible de tordre et de serrer ainsi une chevelure pareille!

— Bah! interrompit Marc qui l'écoutait avec curiosité, comme s'il eût attendu qu'on lui révélât ce qu'il ne savait pas voir de ses propres yeux, vous vous extasiez sur sa chevelure? elle paraît pourtant moins volumineuse que celle de toutes les femmes qui sont ici.

— Voilà bien une réflexion d'homme ! s'écria la baronne sans daigner lui répondre ; il faut vous tromper, vous autres pour que vous soyez contens ! Sans doute vous ne trouvez pas non plus cette vraie blonde très blanche? Eh! la blancheur naturelle est moins étonnante sans doute que celle de la poudre de riz.

— Ma nièce Olga, ma chère Aline, laissez-moi vous présenter l'une à l'autre, dit Mme de Sénonnes qui s'était approchée avec un grand frou-frou de satin.

— Vous survenez, mademoiselle, au moment où nous disions beaucoup de mal de vous, s'écria Mme de Vesvre en prenant avec une coquette effusion la main de sa future cousine. Ne rougissez pas, ajouta-t-elle comme Aline se troublait en regardant Marc, je me garderai de rien répéter.

Après le dîner, durant lequel Aline, placée entre Marc et M. de Vesvre, n'avait osé répondre autrement que par monosyllabes, la baronne Olga se rapprocha de la jeune fille, et, l'arrachant au bras qu'elle avait pris pour rentrer dans le salon : — J'en demande pardon à ces messieurs, dit-elle, mais ils vont nous faire la grâce de s'éloigner une minute et nous permettre de devenir amies tout à fait. Voulez-vous? — Gaîment elle l'entraîna auprès d'elle sur une causeuse.

Mlle Béraud s'était sentie d'avance intimidée par la réputation un peu tapageuse qui précédait la baronne Olga, puis son excentricité l'avait effrayée plus encore; maintenant, elle continuait d'éprouver une sorte de gêne devant cet oiseau exotique au brillant plumage, malgré l'incontestable gentillesse du gazouillement qui l'accueillait.

— Aimez-vous le monde? demanda la baronne comme elle aurait dit : Il faut l'aimer ou mourir.

— Je ne sais, répondit très bas Mlle Béraud, n'y étant pas allée jusqu'ici, mais s'il ressemble à ce que je vois ce soir, ajouta-t-elle avec un vaillant effort pour être aimable, je crois que je l'aimerai beaucoup.

— Très bien! dit Mme de Vesvre, montrant dans un sourire approbateur ses petites dents pointues, voilà qui est répliqué à merveille. Soyez sûre que le monde vous le rendra, mais pourquoi l'avoir fui jusqu'à présent? Vous avez dix-neuf ans accomplis, je crois. Ce sont de tardifs débuts.

— J'ai quitté aujourd'hui le deuil pour la première fois à la prière de mon oncle, dit Aline les paupières baissées afin de mieux cacher une larme qui s'obstinait à couler.

— Pardon ! je suis sotte de ne pas m'être souvenue. Votre père était si tendre, si bon! m'a-t-on dit...

— Oh! s'écria la jeune fille en levant soudain ses yeux noyés et étincelans comme pour prendre le ciel à témoin des perfections paternelles de feu M. Béraud.

— Vous ne vous étiez jamais quittés?

— Jamais un seul jour; il n'aurait pu se passer de moi.

— Pauvre petite! dit avec une sympathie sincère Mme de Vesvre, qui pensait à son fils; mais votre oncle remplace de son mieux cet excellent père.

— Ce ne peut être la même chose. Je ne lui suis pas aussi nécessaire.

— Naturellement, puisqu'il songe à se débarrasser d'elle en faveur d'un inconnu, pensa Mme de Vesvre. Elle reprit tout haut :

— Il paraît vous adorer. Voyez, il vous couve des yeux.

M. Béraud, accoudé à la cheminée, parmi un groupe d'hommes, suivait avec complaisance, en effet, les progrès de l'intimité entre sa nièce et la baronne. Tout marchait selon ses désirs, qui étaient ceux d'un brave homme assez court d'esprit et passablement vaniteux. La constante ambition de Fabien Béraud avait toujours été de faire figure dans un monde plus brillant que celui où le hasard de la naissance l'avait jeté. Il y avait réussi jusqu'à un certain point, grâce à un genre de vie qui lui était commun avec la classe des oisifs élégans parmi lesquels sa grosse fortune lui permettait de se glisser, grâce aux soins d'un tailleur ingénieux qui l'habillait correctement à l'anglaise, grâce à ses écuries, où d'aristocratiques *sportsmen*, ses confrères sur le *turf*, lui rendaient visite en même temps qu'à ses chevaux, grâce enfin aux principes les plus stricts de la *tenue* qui tant bien que mal avait remplacé chez lui au gré du vulgaire la véritable distinction. Ce fils de fabricant s'était donné la mine d'un officier supérieur en retraite, bien qu'il n'eût jamais été que l'associé paresseux de son frère Placide, qui, ayant continué les affaires paternelles, était parvenu à tripler un avoir déjà considérable par son intelligence commerciale et sa prodigieuse activité. Placide Béraud, pénétré de cet esprit de suite, d'entreprise prudente et de sage économie qui fonde les fortunes solides, avait travaillé toute sa vie sans que la cupidité ni l'ostentation lui servissent de stimulans. Jamais il ne parut s'apercevoir que son frère cadet, qui était censé le seconder, le laissât prendre de la peine pour deux.

— A chacun son lot, disait-il : Fabien fait honneur à notre maison par ses grandes manières, moi je ne m'entends qu'à la besogne... voilà tout mon mérite, mais, Dieu merci, ma petite fille en profitera.

Cette petite fille dont le visage blond lui représentait celui de sa

femme, morte toute jeune, était comme un rayon de soleil dans sa vie laborieuse. Du reste, l'idolâtrie qu'elle lui inspirait était bien partagée par M. Fabien Béraud, le modèle des oncles. Ces deux hommes s'appliquaient à choyer la petite Aline, dont le bonheur présent et futur les préoccupait à l'envi. La bien élever, la bien marier, — ces mots étaient sans cesse sur leurs lèvres; mais les mêmes mots peuvent avoir pour chacun de nous un sens différent. L'oncle Fabien espérait que sa nièce Aline, qui était à elle seule plus savante que ne l'avaient jamais été les frères Béraud réunis, se servirait de son mérite pour briller dans le monde. Le père comptait surtout par une éducation forte et achevée l'attacher au foyer domestique, la préserver de l'ennui et la préparer à élever dignement un jour ses propres enfans. De même pour le mariage. Un bon mariage, au gré de l'oncle Fabien, était celui qui transplanterait dans les hautes sphères de la société sa nièce devenue marquise ou comtesse, tandis que l'autre Béraud souhaitait à sa fille de rencontrer chez un mari les sentimens profonds qu'il avait voués autrefois à sa compagne trop tôt perdue, la mère dont il lui parlait tous les jours en la lui donnant pour modèle. Malheureusement l'oncle avait survécu au père. Si le contraire fût arrivé, il est probable que celui-ci ne se fût pas grisé si vite ni à si bon compte du titre et de la position sociale qui avaient décidé celui-là à encourager la recherche d'un vicomte de Sénonnes.

— Enfin! elle s'enhardit, pensait M. Béraud, tandis que la conversation continuait entre Aline et Mme de Vesvre. J'espère que M. de Sénonnes la regarde!

Non-seulement Marc regardait, mais il alla bientôt rejoindre les deux jeunes femmes derrière l'écran de fleurs qui les cachait à demi. Provoqué par sa cousine, il causa tout autrement qu'il ne l'avait fait jusque-là avec Aline, à qui d'ordinaire, sous l'influence de la gêne que lui causait leur situation réciproque, il ne disait que des banalités. L'intervention de la baronne Olga rompit la glace. Elle amena très habilement le jeune homme sur un terrain favorable, le taquina, l'interrogea, l'attaqua vertement à grand renfort de paradoxes, soulevant les questions générales les plus propres à mettre en relief la variété de ses connaissances, la souplesse de son esprit. Il s'abandonnait avec une sorte de coquetterie à la vive jouissance d'intéresser et de plaire.

— Je ne sais ce qu'il dit, poursuivait à part lui M. Béraud, toujours en vedette auprès de la cheminée, mais je jurerais qu'Aline le trouve charmant.

Marc était charmant en effet, bien que cette qualité n'impliquât pas chez lui la beauté virile, mais plutôt une physionomie singu-

lièrement frappante, mobile et orageuse, pour ainsi dire, tempérée par la séduction du sourire expressif ou par la caresse du regard très doux, très profond, un peu voilé. Ce qu'il y avait en lui d'enthousiasme sans emploi, de feu sacré enfoui sous la cendre flambait à l'improviste d'une façon attrayante et dangereuse, s'il fallait en croire les femmes que des affinités secrètes rattachent toutes, quelles qu'elles soient, à la race des poètes.

Mlle Béraud, plus raisonnable cependant que beaucoup d'autres, ne se tint pas en garde contre cette sympathie involontaire qui est comme le prélude de l'amour, et son visage ingénu la trahit si bien, que M. Béraud et Mme de Sénonnes échangèrent un signe de joyeuse intelligence : la conquête était faite !

— Une délicieuse soirée! dit l'oncle quand il fut, une heure après, seul avec sa nièce dans la voiture qui les ramenait.

— Délicieuse! répéta comme un écho Aline toute pensive.

— La baronne de Vesvre a été parfaite pour toi; j'espère qu'elle te plaît?

— Oui, comme une jolie fleur; mais, mon oncle, je crois que j'aurai beau faire, il me sera toujours impossible de voir en elle une amie, je ne me sens pas pétrie de la même pâte.

— Cette distance s'effacera, et bientôt tu seras à l'aise dans ce salon, qui est l'un des plus aristocratiques de Paris.

— A l'aise, vous croyez? Tout m'étonne jusqu'ici et me semble un peu artificiel, si vous me permettez de le dire; en même temps, je sens mon infériorité sur bien des points et j'en souffre.

— Tu veux parler de la question de toilette? C'est vrai, cette robe blanche te va mal. Pourquoi n'as-tu pas voulu mettre celle que j'ai commandée d'après le conseil de Mme de Sénonnes?

— Mon oncle, elle était si décolletée! cela eût ajouté à mon malaise, et puis trop de fanfreluches, comprenez-vous? j'aurais eu l'air endimanché, c'eût été encore pis. Laissez-moi m'habituer peu à peu.

— Telle que tu es, tu as fait tourner la tête au vicomte Marc, c'est clair.

— Oh! mon oncle! nous n'avons pas échangé quatre phrases pendant le dîner.

— Oui, pendant le dîner, je l'ai remarqué, tu étais froide, guindée, cela ne marchait pas; mais après,.. il n'a cessé après de te faire la cour.

— Était-ce vraiment me faire la cour que de parler à une autre en ma présence de tout, sauf de moi-même?

— Eh! sans doute! on peut répandre son cœur dans la conversation la plus étrangère à l'amour quand on sait s'y prendre. Je

parie qu'il n'avait qu'un seul but en parlant de tout : te faire apprécier ce qu'il vaut.

— Vous devez vous tromper, c'était un simple assaut d'esprit entre lui et sa cousine.

— Dis donc plutôt un tournoi dont tu étais la reine.

— Vous plaisantez, interrompit vivement Aline, heureuse que l'ombre qui régnait dans le coupé dissimulât son trouble.

Au fond, M. Béraud devait avoir raison. Marc tenait à son opinion et travaillait de son mieux à rendre cette opinion bienveillante; il y réussissait du reste.

— Mon oncle, reprit-elle au bout d'un instant, n'est-il pas singulier qu'un homme aussi accompli que M. de Sénonnes ait jeté son dévolu sur une petite fille telle que moi?

— Elle le trouve accompli, elle en convient! pensa M. Béraud triomphant.

— Quelle idée! reprit-il tout haut. Je t'engage à perdre cet excès de modestie, Aline; il te nuira, c'était le défaut de ton père. Apprends que tu es aussi jolie, aussi spirituelle, aussi distinguée que qui que ce soit et avec cela meilleure qu'aucune autre. Ton vieil oncle sait à quoi s'en tenir.

— Mon cher vieil oncle me gâte, il se fait des illusions. Tenez, vous parliez de mon père, je lui ressemble, c'est vrai. Pauvre père! il n'a jamais désiré autre chose qu'une vie paisible, intime, utilement remplie et fermée aux indifférens. Il aurait été bien dépaysé dans le milieu dont nous sortons! Eh bien! j'éprouve la même impression; il me semble que je ne suis pas faite pour ce monde-là.

— Pourquoi donc? s'écria M. Béraud piqué au vif. Est-ce que je ne suis pas l'égal de tous les hommes que tu as vus ce soir et leur ami, que diable! Est-ce que tu n'es pas ma nièce, la pareille par conséquent, de leurs filles, de leurs femmes? Les parchemins ont perdu toute valeur, poursuivit ce bourgeois millionnaire avec autant de conviction que s'il n'eût pas été avide par-dessus toutes choses de la denrée passée de mode qu'il feignait de dénigrer, avide au moins pour sa nièce, qui jouissait heureusement du privilège qu'ont les femmes de pouvoir changer de nom. — Ce qui égalise les rangs, c'est la richesse,.. la richesse et l'éducation. Sur ces deux points, on n'a rien à nous reprocher, ajouta-t-il en se gourmant dans la cravate qui dissimulait le débordement de ses joues rubicondes, de même que des gants extraordinairement justes opposaient une digue à la bouffissure de ses larges mains.

Enfin, reprit-il après un silence, tu es plus qu'aucune fille au monde posée pour choisir à ton gré. Si ce jeune de Sénonnes te déplaisait...

— Je n'ai pas dit qu'il me déplût! interrompit Aline avec vivacité. Je me demande seulement si ce choix aurait eu la pleine approbation de mon père; le croyez-vous?

— J'en suis sûr! s'écria M. Béraud. Je le crois, reprit-il plus faiblement après réflexion.

Tout à coup il céda avec l'honnêteté d'une âme droite au scrupule de conscience qui grandissait en lui.

— Écoute, mignonne, j'agis pour ton bonheur, voilà tout ce que je peux affirmer. D'ailleurs tu es libre, maîtresse de ta vie et de la mienne, soit dit en passant, car tous les intérêts que je puis avoir en dehors de toi ne comptent guère. Si le mariage t'effraie, si tu veux que nous restions ensemble ici ou que nous voyagions, rien ne me retient plus maintenant que j'ai vendu nos usines d'Ivry et tout liquidé. Pour un empire, je ne voudrais pas contrarier tes goûts.

— Je le sais, mon bon oncle, je le sais, rassurez-vous, dit Aline, en songeant que son propre goût la portait bien naturellement vers Marc, mais que n'eût-elle pas donné pour pouvoir, en rentrant, s'asseoir sur les genoux de son père et lui dire à l'oreille : — Conseille-moi, es-tu certain qu'il m'aime, comme je suis disposée à l'aimer? — Mieux que l'oncle Fabien il l'eût comprise.

C'était un besoin pour Aline, depuis qu'elle se sentait sans guide et sans appui entre cet excellent oncle auquel en riant elle reprochait d'être bien jeune, très étourdi, facile à séduire, et son institutrice, miss Ruth, qui tout âgée qu'elle fût, n'en savait pas plus long qu'elle-même sur les hommes et sur la vie, c'était son habitude quotidienne de se recueillir tous les soirs devant son père absent, de lui exposer ses moindres actes et jusqu'à ses secrètes pensées, de lui soumettre en détail toutes les difficultés qui l'embarrassaient. Blottie dans le grand fauteuil un peu usé où il s'établissait au coin du feu pour lire ou pour se reposer, elle croyait l'entendre lui opposer de sages objections, lui donner toute sorte d'avis prudens, lui faire au besoin la douce petite morale qui était la seule manière de gronder qu'eût jamais eue M. Béraud, mais ce soir-là il lui sembla que son cher conseiller était muet ou qu'il n'avait rien à dire contre Marc de Sénonnes, car la figure de ce dernier remplit seule l'imagination de la jeune fille dans le demi-sommeil qui la maîtrisa peu à peu. Il parlait plus éloquemment encore que tout à l'heure, il lui disait : — Je vous aime!

Pendant ce temps l'objet de ses heureuses rêveries profitait d'une belle nuit semée de claires étoiles pour franchir à pied, le cigare aux dents, la distance qui séparait la maison de son père de son logis de garçon. A l'angle d'une rue, il se trouva face à face avec un de ses anciens amis de collège, un des habitués les plus assidus de ces modestes dîners du lundi auxquels, depuis quelque temps,

il avait pour sa part négligé d'assister, entraîné qu'il était dans un courant nouveau.

— Tiens, Maxime, tu chantonnais en marchant, tu as l'air bien joyeux. D'où sors-tu ?

— D'une première représentation, parbleu! répondit l'autre tout rayonnant. Tu sais que je fais, depuis peu, le feuilleton dramatique au...

Et Maxime Henrion nomma un journal politique important.

— Mon compliment, dit Marc en lui serrant la main; si le talent et la ténacité ont droit à une récompense, tu méritais de réussir plus que personne.

— Quant à de la ténacité, oui, j'en ai eu, je me reconnais cette qualité. Oh! la lutte a été longue! — Rapidement il récapitula les péripéties de cette lutte qui avait duré des années sans qu'il se fût découragé. Il avait fait tous les métiers, jusqu'à celui de maître d'étude, ne fallait-il pas manger? et toujours sans perdre de vue un but fixe, qu'il avait touché à la fin. Jamais Maxime Henrion, au temps de sa misère, n'aurait eu l'idée de se plaindre ou seulement de faire allusion à ces monstres sans cesse renaissans contre lesquels il combattait corps à corps, mais aujourd'hui que le combat s'était décidé en sa faveur, qu'il n'avait plus besoin de personne, il devenait expansif; le matelot rentré au port parle volontiers des tempêtes naguère essuyées.

— Tu es heureux, dit Marc avec un peu de tristesse et une sorte de honte.

— Bah! tu dis cela, comme si tu ne l'étais pas toi-même! s'écria Henrion frappé de son accent.

— Qui sait? Je t'envie peut-être ta force d'action et de résistance.

Henrion secoua la crinière qui couvrait sa tête bronzée, une tête énergique et volontaire, attachée à des épaules démesurément larges.

— Ma foi! dit-il, c'est bien le moins de laisser ce privilège aux pauvres diables de mon espèce qui sortent du peuple sans autres armes que leurs poings pour livrer la rude bataille de la vie; vous autres, fils de vieilles races, quelque bien doués que vous soyez d'ailleurs, vous manquez de muscles et vous ignorez cette forme obscure et difficile du courage qui a nom la persévérance. Pourquoi vous imposeriez-vous un effort? pourquoi persisteriez-vous dans cet effort surtout? Les alouettes vous tombent des nues bardées et rôties. Vous n'avez qu'à les savourer...

— Ainsi tu crois que je n'aurais pas sû tout comme un autre leur donner la chasse, ou seulement gagner, à défaut de si bonne chère, un morceau de pain bis?

Henrion allongea les lèvres d'un air de doute :

— On ne sait jamais quels miracles peut produire l'aiguillon du besoin, répliqua-t-il sentencieusement. A propos, — et l'hypothèse invraisemblable qu'il allait émettre le fit rire d'avance, — le jour où tu seras ruiné, réduit à vivre de ta plume, à tuer tes alouettes toi-même, tu auras recours à moi, n'est-ce pas? Me voici en situation de protéger les gens.

— Merci, dit Marc souriant à son tour, et si tes fameux muscles plébéiens et ta glorieuse persévérance ne suffisent pas à te faire rouler sur l'or, souviens-toi que ma bourse est toujours la tienne. A charge de revanche!

Les deux jeunes gens se serrèrent la main sur cette double promesse affectueusement échangée, mais qui ne semblait pas pouvoir tirer à conséquence. L'un d'eux cependant devait être sommé bientôt de tenir parole.

— Brave garçon! pensait Marc en continuant son chemin; il a la vraie richesse, la vraie puissance : il est libre, il peut vivre à sa guise, aimer qui bon lui semble...

Et, par un retour sur lui-même, il se demanda s'il aimerait jamais Mlle Béraud. Certes il en était loin, mais cependant il rendait justice à cette jeune fille mieux qu'il ne l'avait fait d'abord; il lui semblait, — était-ce l'influence des remarques de Mme de Vesvre? — l'avoir vue ce soir-là pour la première fois. Il lui reconnaissait non-seulement un charme indiscutable de naturel et de simplicité, mais beaucoup de raison, une justesse et une netteté rares dans l'esprit, d'après les quelques mots qu'elle avait mêlés à la conversation. Peut-être ces qualités, jointes à la bonté dont sa physionomie portait le reflet, suffisent-elles chez la femme qu'on épouse, peut-être Aline saurait-elle l'attacher à la longue. Mais cette pensée s'était à peine fait jour dans son esprit qu'il sentit que Mme d'Herblay la lui reprochait. Pauvre Antoinette! il fallait pourtant essayer de l'oublier : — oui, hélas! il le fallait...

Rentré chez lui, Marc jeta résolûment au feu, comme s'il eût pu détruire en même temps ses scrupules, toutes les reliques qui lui restaient de son premier amour : quelques billets, quelques fleurs desséchées, Pendant l'exécution, mille souvenirs lui revenaient en foule; lorsqu'elle fut consommée, il éprouva un sentiment de vide et de délivrance à la fois. Il lui semblait avoir rompu le charme qui, la veille encore, l'enlaçait. Debout devant la cheminée où s'éteignait la flamme ne laissant que des cendres après elle, il salua dans la glace un mari réconcilié à demi avec son sort.

IV.

La cérémonie nuptiale fut fixée au mois de juin; cette date était encore assez éloignée, mais, il semblait douteux que les fiancés, tout en se voyant presque chaque jour, arrivassent à se connaître comme l'eût désiré Mlle Béraud. Il y avait toujours tant de monde autour d'eux! Aucun moyen, quand on l'aurait voulu, de former entre soi des projets d'avenir. On eût dit que tout se bornât à l'acquisition du trousseau et de la corbeille, au choix des voitures, à la recherche d'un petit hôtel dans les Champs-Élysées; c'étaient ces préoccupations-là qui dévoraient les heures et les journées. Mme de Sénonnes prenait des rendez-vous quotidiens avec sa future belle-fille pour aller commander ceci, essayer cela, puis il fallait consulter le goût, réputé infaillible, de la baronne Olga, discuter la grave question du mobilier, celle des diamans.

Marc donnait son avis au besoin, il accompagnait partout ces dames avec une courtoisie attentive, il envoyait les plus belles fleurs de Paris à Mlle Aline. Celle-ci n'ayant pas de mère, le cérémonial ordinaire de *la cour* se trouvait modifié. M. Béraud n'était que fort peu chez lui, et miss Ruth, malgré sa mine rébarbative, ne suffisait pas apparemment au rôle de chaperon; les entrevues avaient donc lieu de préférence chez Mme de Sénonnes, dont le salon ne désemplissait guère. Comment Marc aurait-il, dans de pareilles conditions, trouvé moyen de glisser à l'oreille de sa fiancée le : *Je vous aime!* qu'elle avait entendu en rêve? Aussi ne prononça-t-il jamais ces trois mots magiques. Malgré elle, Aline les attendait :

— Il m'aime pourtant, pensait-elle, puisqu'il m'épouse; mais qu'appelle-t-on dans les romans une déclaration?

En fait de romans, elle n'avait lu que des romans anglais irréprochables, puisqu'ils étaient choisis par son austère gouvernante. Dans ces romans-là toutefois les jeunes gens se voyaient librement, longuement, à la campagne, en voyage; l'amoureux ne voulait tenir la jeune fille que d'elle-même; c'était charmant, et cela lui paraissait naturel, beaucoup plus naturel que l'espèce de surveillance tacite qui empêche toute espèce d'intimité de croître ou même de naître avant le sacrement.

— Ce qui ne nuit pas au bon accord après, tu peux m'en croire, dit M. Béraud un jour qu'elle lui exprimait son étonnement de voir le monde réel si peu semblable à celui des livres. Nous ne sommes point en Angleterre; dis cela une bonne fois à miss Ruth et à ses héroïnes. Tant mieux pour toi du reste! la Française est encore la plus heureuse des femmes : maîtresse chez elle, reine dans le monde.

— Mon oncle, croyez-vous vraiment que cela suffise à son bonheur si elle n'est pas aimée?

— Mais pourquoi ne serait-elle pas aimée? Est-ce parce que l'usage ne lui permet point de recevoir, jeune fille, des sérénades et de se promener en tête-à-tête avec son fiancé au clair de la lune?

— Vous savez bien, mon oncle, que je ne suis pas absurde à ce point, dit Aline en rougissant : il ne s'agit ni de sérénades ni de clair de lune; je voudrais seulement, avant de me donner pour toujours, car c'est pour toujours, pour cette vie et pour l'autre, reprit-elle avec une gravité émue, — je voudrais m'assurer...

— Si vous vous convenez? Parbleu! vous n'en êtes plus à ces précautions, à ces calculs. Tu l'aimes, n'est-ce pas?

Aline rougit de plus belle.

— Tu l'aimes, puisque tu es si souvent muette et embarrassée auprès de lui.

— La bonne raison! Comprenez donc, mon oncle, quel ennui, quelle contrainte c'est pour moi d'être perpétuellement en butte devant M. de Sénonnes à l'examen curieux de tant d'importuns qui ne cessent de me mettre sur la sellette!

— Bah! ces prétendus importuns ne sont pas ce qui t'intimide; ils te viennent en aide au contraire. Ton trouble a une autre cause, celle que je t'ai dite... Oui, les gens qui nous plaisent infiniment nous ôtent, par le seul pouvoir qu'ils exercent sur nous, tous nos moyens d'être aimables. J'ai éprouvé cela, moi qui te parle, quand j'étais amoureux; malgré mon aplomb et ma grande habitude du monde, j'étais stupide, entends-tu, absolument stupide.

— Et vous trouvez que je le suis aussi, mon oncle? s'écria la pauvre Aline effrayée. Que doit-il penser de moi?

— Non, tu n'en es pas là, chérie, et il ne pense de toi que du bien, d'abord parce qu'il a de l'esprit, et puis parce que c'est autour de lui un concert de louanges à ton sujet. Toutes ces dames raffolent de mon Aline. Cela se comprend, avec elles tu oses mieux te montrer telle que tu es. La baronne Olga disait l'autre jour en ma présence à son cousin : — Elle est trop bien, mille fois! Vous êtes plus heureux que vous ne le méritez.

— Quelle folie! je suis sûre que M. de Sénonnes mérite tout le bonheur qu'une femme peut donner.

— Hum! quant à mériter, les hommes ne méritent rien que les étrivières, déclara l'oncle Fabien en toute humilité. C'est une triste espèce, va! Mais la charité consiste à donner sans demander si celui que l'on comble en est digne, et toutes les femmes sont charitables, heureusement pour nous autres.

— Oh! mon oncle, ne vous calomniez pas, ni vous, ni mon pauvre papa, ni M. de Sénonnes : je vous abandonne le reste de

l'espèce, comme vous dites, qui ne m'intéresse guère; mais pourquoi prétendez-vous qu'elle ne vaut rien à propos de Marc justement? Moi qui vais devenir sa femme, je devrais être renseignée sur ses défauts, et on ne me parle jamais que de ses belles qualités; c'est ce qui m'effraie tant, je crois. Je me sens auprès de lui si imparfaite...

— Mon Dieu! tu sais, Marc a causé beaucoup de chagrin à ses parens en donnant dans les hasards de la carrière littéraire pour laquelle n'est pas fait un homme de son rang; du reste, son mariage l'en détournera, cela va sans dire.

— N'y comptez pas! riposta vivement Aline. Je ne me ferai point complice de cette mauvaise action. Puisqu'il a du talent, qu'il s'en serve! Je serai si contente d'avoir pour mari un homme supérieur! Je saurai si bien respecter ses heures d'étude, m'intéresser à tout ce qu'il entreprendra! Oh! que je voudrais pouvoir le lui dire! Mais c'est impossible, il ne m'a jamais confié seulement qu'il écrivît.

— Il te révélera sans doute cette infirmité après le mariage, et alors tu agiras à ta guise; je m'en lave les mains. S'il te convient d'avoir un mari qui travaille... Après tout, tu n'as peut-être pas tort, c'était le désir de ton père. Libre à toi... Tu sais que Mme de Sénonnes vient te prendre à trois heures pour aller chez le tapissier.

— Encore! mon Dieu! je connaîtrai le tapissier, la lingère, le gantier, tous les grands faiseurs de Paris beaucoup mieux que mon mari, s'écria-t-elle avec une naïve consternation. Vous avez beau dire, les choses ne devraient point se passer ainsi, n'est-ce pas, miss Ruth? poursuivit Aline, interpellant son institutrice qui entrait.

Miss Ruth leva au ciel les yeux bleu faïence qui, avec de longues dents d'une effrayante blancheur, éclairaient son visage uniformément revêtu d'un ton rosâtre.

— Ne me parlez pas de vos mariages français, répondit-elle, — l'énergique intensité de prononciation qu'un séjour de quinze années à Paris n'avait pas réussi à lui faire perdre, redoublant sous l'influence d'une indignation contenue, — je ne les comprends pas mieux que je ne ferais de mariages chinois.

— Vous entendez miss Ruth, mon oncle.

— Miss Ruth n'est pas compétente sur ces questions, interrompit M. Béraud avec impatience.

Le teint déjà coloré de la chaste Anglaise devint du plus beau violet.

— C'est vrai, ni dans mon pays ni ailleurs je ne me suis souciée du mariage, dit-elle d'un air de pudeur un peu dédaigneuse qui formait un contraste si comique avec sa figure qu'Aline, quoiqu'elle

l'aimât au point de ne pas la trouver trop laide, s'enfuit pour ne pas céder à l'envie de rire.

— Je vous en prie, chère miss, dit alors M. Béraud, ne mettez pas d'idées romanesques dans la tête de cette enfant et laissez-la se marier comme se marient toutes nos jeunes Françaises, en se fiant au choix de leurs parens.

— Les parens prennent là une grosse responsabilité, répondit miss Ruth, regardant fixement son interlocuteur, et je suis fâchée que, dans une circonstance de laquelle dépend le bonheur de la vie, vous m'interdisiez de rappeler à mon élève que je lui ai enseigné avant tout à faire un digne usage de sa raison et de sa liberté. N'importe, vous pouvez être tranquille, monsieur. Quand, il y a une douzaine d'années, je suis entrée protestante dans votre maison catholique, j'ai promis de ne jamais toucher dans le cours de mes leçons aux questions de foi, même d'une manière indirecte. Vous savez que j'ai tenu parole.

— Scrupuleusement, miss Ruth. Oui, vous êtes la loyauté même. Autant que mon frère j'ai toujours senti ce que nous vous devions. Mais aujourd'hui...

— Aujourd'hui, j'agirai pour ce mariage comme j'ai agi autrefois quand des points de controverse religieuse étaient en jeu. Je me tairai; mais c'est plus difficile, beaucoup plus difficile.

Les paroles se brisèrent avec un bruit de sanglots dans la gorge de miss Ruth, ordinairement si maîtresse d'elle-même.

— Qu'est-ce qui vous prend? s'écria M. Béraud inquiet. Auriez-vous vraiment quelque motif pour blâmer?..

— Oh! je ne blâme personne, je ne critique rien. M. de Sénonnes est un *gentleman* fort aimable et les dames de sa famille sont *very engaging indeed*; mais songez donc que le sort le meilleur qu'une femme puisse avoir dans la vie est à peine digne de cette chère enfant. Nul ne la connaît comme moi... Vous même, monsieur Béraud, vous ne soupçonnez pas ce qu'il y a dans son âme de fierté, de tendresse, de grandeur, d'exigences aussi; elle peut tout donner, mais il faudra qu'on lui rende tout en échange, autrement elle souffrira. Comme elle souffrira, hélas! Pensez à cela, pensez-y sérieusement. Si quelque chose pouvait gâter Aline, — mais la gâter est impossible, — ce serait le courant frivole où chacun s'efforce de l'entraîner à la veille d'un acte si grave, si décisif.

— Allons, miss Ruth, dit affectueusement M. Béraud, vous exagérez. Je ne verrais aucun mal à ce qu'Aline mêlât aux mérites que nous lui connaissons un grain de coquetterie, qui les rehausserait au lieu de les diminuer. Il lui a manqué jusqu'ici une qualité, ou plutôt un défaut, comment dirais-je? ce je ne sais quoi sans lequel

une femme n'est pas complète. Bref, elle se ressent d'avoir été élevée par des hommes, la chère petite.

— Par des hommes! s'écria miss Ruth avec un geste de surprise et toutes ses grandes dents dehors. N'ai-je donc été pour rien dans son éducation?

— Si fait, répondit M. Béraud, en riant à la pensée que cette digne Anglaise était presque aussi virile que lui-même, sauf la barbe. Le ciel me préserve d'être ingrat au point de l'oublier! Votre élève n'est que trop parfaite peut-être. Il faudra, bon gré mal gré, qu'elle descende au niveau de celui qui doit être le compagnon de sa vie, ou qu'elle fasse au moins semblant d'y descendre. Les anges nous effraient, nous autres simples mortels, quand ils ne savent pas porter leurs ailes avec grâce et se coiffer coquettement de leur auréole. Eh bien! c'est en somme l'art précieux d'être mondaine à la surface, quitte à garder au fond son caractère intact, un caractère formé par miss Ruth, c'est là uniquement ce que les personnes bien intentionnées, dont l'allure un peu frivole vous scandalise, s'efforcent d'inculquer à notre Aline pour achever son éducation et lui donner ce vernis qui ne fait pas grand tort, quoi que vous puissiez croire, à la solidité.

Mais il avait beau entasser les argumens spécieux, miss Ruth secouait la tête.

— La surface, répétait-elle en s'obstinant, doit ressembler au fond; je n'aime pas que, sous prétexte de préparer une fille à ses devoirs de femme, on change du jour au lendemain sa manière de vivre qui était sage, réglée...

— Un peu triste et monotone, interrompit M. Béraud.

— Croyez-vous? nous étions heureuses ensemble!

— Et nous allons être tous plus heureux que jamais. Vous verrez, farouche puritaine! En somme, vous ne nous quittez pas, puisque je dois continuer à vivre sous le même toit qu'Aline. Vous n'allez donc faire que changer d'élève; c'est l'oncle, à défaut de la nièce, qui sera désormais sous votre tutelle. J'ai gardé pour moi cette perle modestement cachée dans sa coquille, notre chère miss Ruth... Elle tiendra ma maison, elle me morigénera d'importance... un vieux célibataire français à la merci d'une *spinster* anglaise! Quelle gloire pour Albion! s'écria M. Béraud, certain de désarmer, comme toujours, par des plaisanteries le rigide bon sens de miss Ruth, qui le traitait volontiers de mauvais sujet, un peu trop galant, mais irrésistible. — Laissez-moi baiser le joug et faisons la paix, ajouta-t-il en tendant une main où la vieille fille plaça le bout d'un doigt osseux en murmurant :

— *Shocking indeed!*

Malgré les silences désapprobateurs derrière lesquels se retran-

cha désormais le mécontentement de ce mentor en jupons, le tourbillon préliminaire aurait continué pendant deux mois encore, si un accident inopiné n'eût brusqué la célébration du mariage. M. Béraud fut frappé d'un coup de sang. Replet et sanguin, il s'y savait prédisposé depuis longtemps et, bien qu'il dût en rester quitte cette fois pour un léger embarras de la langue, l'idée fixe l'obséda aussitôt que c'était un avertissement, qu'il n'avait plus devant lui que quelques jours de grâce. Une anxiété fiévreuse s'ensuivit, l'impatience de remettre Aline aux mains de sa nouvelle famille. Pour le tranquilliser, la jeune fille permit donc que l'on avançât l'époque de la cérémonie, qui, vu l'inquiétude causée par la santé de M. Béraud, devait avoir lieu sans bruit, du moins sans aucun bruit de fêtes.

V.

La signature du contrat donna lieu cependant à une réunion d'amis intimes assez nombreuse ; il est toujours amusant de constater quelle foule d'amis intimes ont immanquablement aux grands jours les gens heureux ou ceux qui passent pour l'être. Aline fut proclamée très sympathique; sa physionomie candide exprimait la confiance, une joie recueillie, modeste, qui différait autant de la satisfaction triomphante et délibérée que de l'air de victime affecté par certaines jeunes filles à la veille du mariage. Les femmes elles-mêmes admiraient cette fleur de jeunesse franchement épanouie; les hommes enviaient Marc.

— Vraiment, avec une pareille dot, il aurait pu se passer du reste, et il a le reste, c'est trop!

— Notez qu'il prend cela d'un air tranquille...

— Presque triste, n'est-ce pas?

— Comment voulez-vous qu'il soit triste? Deux millions tout de suite...

— Sans compter les espérances; l'oncle n'en a pour longtemps.

— Et point de belle-mère?.. Je vous dis que c'est trop parfait...

— Ils iront en Italie sans doute?.. un peu tard pour l'Italie et trop tôt pour la Suisse. On ne peut se dispenser de partir pourtant!

— Ou de feindre un départ, expliqua quelqu'un de bien informé. Il s'agit de se soustraire à la curiosité, voilà tout. Mme de Sénonnes affirme que sa belle-fille ne doit rester à Paris après la bénédiction nuptiale que le temps d'endosser un costume de voyage. Cela veut dire: — Ne comptez pas les revoir avant trois mois. — En réalité, ils vont passer une quinzaine de jours incognito dans ce joli hôtel de l'avenue de l'Impératrice qu'ils viennent d'acheter, et puis ils

fileront sur Sénonnes, où les auront devancés les grands parens, l'oncle compris. N'est-ce pas mieux arrangé ainsi? D'ailleurs c'est la mode; on est revenu du charme de la lune de miel dans les auberges.

Le chœur des invités échangeait à voix basse ces propos émaillés de réflexions auxquelles la malice et l'envie n'étaient point étrangères, car il y avait là plus d'une mère qui se serait contentée pour leurs filles d'un avenir moins brillant et une douzaine d'hommes de différens âges qui se croyaient autant de droits que Marc à l'accaparement d'une héritière.

— Enfin nous n'avons plus que deux jours de cérémonies! pensaient les personnes intéressées avec des sentimens divers parmi lesquels dominait la lassitude.

A Paris, le mariage civil précède ordinairement de vingt-quatre heures le mariage religieux. Selon l'usage, Aline se rendit à la mairie en toilette de ville et y prononça sans grande émotion le oui qui l'engageait pour jamais. — C'est donc fini! demain je serai mariée, dit-elle en sortant de l'édifice municipal.

— Demain? répondit son beau-père. Voilà bien les femmes qui comptent la loi pour rien! Vous l'êtes dès à présent, madame.

— Mariée?.. tout à fait mariée?..

— Mariée si bien, dit M. Béraud, que s'il prenait fantaisie à ton seigneur et maître de t'emmener sur-le-champ au bout du monde, je ne pourrais m'y opposer.

— Oh! permettez-moi de n'en pas croire un mot, s'écria-t-elle en s'accrochant à son bras avec un petit rire de défi, je n'ai encore rien promis au bon Dieu.

— Elle a raison, dit Mme de Sénonnes, nous ne nous sentons réellement liées nous autres qu'après le sacrement.

— Ce qui n'empêche qu'il n'y a plus à s'en dédire quand M. le maire a parlé, reprit l'oncle Béraud, et que tu es bel et bien vicomtesse une fois pour toutes, ajouta-t-il à l'oreille de sa nièce. N'en es-tu pas contente?

Aline sourit et garda le silence, mais ses yeux s'arrêtèrent sur Marc qui, en ce moment, ne la regardait pas. Elle aurait voulu pouvoir répondre : — Je suis contente d'être sa femme.

Le mariage avait eu lieu assez tard dans l'après-midi; on rentra dîner en famille et, le soir, les parens s'écartèrent plus que de coutume, afin d'autoriser les jeunes époux à causer sans contrainte. Du reste cette journée ressembla beaucoup à celles qui l'avaient précédée ; Marc reconduisit chez elle, pour la dernière fois, Aline, accompagnée de l'oncle Béraud et baisa la main de sa femme en prononçant : A demain. Ces paroles furent répétées comme un écho

d'une voix timide et un peu tremblante, puis Marc, pour la dernière fois aussi, regagna le chez-soi qu'il allait dans quelques heures définitivement abandonner. Une lettre l'attendait, posée sur la cheminée de sa chambre. Il frémit en reconnaissant l'écriture de Mme d'Herblay. Un instant il la tint sans oser l'ouvrir. Que pouvait-elle lui écrire quand tout était fini entre eux? En même temps il remarquait que la suscription semblait tracée d'une main fiévreuse et précipitée; à peine était-elle lisible. Les quelques lignes jetées sur un banal papier d'auberge l'étaient moins encore :

« Je suis perdue, écrivait Antoinette, perdue sans ressources, et je n'ai que toi au monde pour me défendre contre une vengeance que je crains peut-être moins encore que son pardon... le pardon de mon mari, comprends-tu? Oh! plutôt mourir!.. Il sait tout, oui, tout le passé, car, hélas! ce ne devait plus être que le passé; mais pour lui l'offense est la même... Il a tes lettres que je ne pouvais me résoudre à détruire, que je relisais une nuit et qu'il a réussi à m'arracher après quelle lutte! quelle scène! grand Dieu! je ne puis y penser sans devenir folle... Il m'a menacée du plus épouvantable scandale, il a parlé de tribunaux, du couvent, d'une séparation infamante. En attendant, j'étais sa prisonnière, j'ai réussi à m'échapper, j'ai fui. Me voici à Paris, à l'hôtel, sous un faux nom, toute seule, et je t'attends, je t'attends à demi morte d'angoisse. Tu me conseilleras, tu décideras, tu me sauveras. Grâce au ciel, tu es libre encore, et pour ta pauvre Antoinette, dans l'horrible situation où elle est, tu quitteras tout, n'est-ce pas, car tu m'aimes, tu m'aimes toujours... Je le sens à l'amour que je n'ai jamais cessé d'avoir pour toi. Autrement que deviendrais-je? Deshonorée aux yeux du monde... et à la merci de cet homme!.. Il me poursuit peut-être, il est sur mes traces. Sauve-moi par pitié, emporte-moi où tu voudras. Mon unique ami, je t'attends. Marc, je t'en supplie, j'ai peur... ma tête s'égare, viens vite... »

Marc de Sénonnes passa rapidement la main sur son front, où perlait une sueur froide; il se croyait le jouet de quelque rêve affreux. Ainsi Antoinette, l'amour de sa jeunesse, celle qu'il eût choisie entre toutes pour la compagne de sa vie si des obstacles insurmontables ne se fussent dressés entre eux, et vers qui s'en allaient encore, quoi qu'il fît, les plus tendres pensées de son cœur, Antoinette perdue à cause de lui, par lui, l'appelait à son secours, et il n'était plus libre. Elle n'avait que lui au monde, disait-elle, et il était sans pouvoir pour la protéger! Les sermens qui venaient de sortir de ses lèvres et que la loi avait consacrés le séparaient d'elle pour jamais. Cependant pouvait-il laisser cet appel déchirant sans réponse? N'y avait-il pas là un devoir d'humanité plus

impérieux que tous les autres? D'ailleurs, la simple prudence ordonnait de calmer une femme affolée, de la ramener au sentiment juste et raisonné de la situation. Depuis quand cette lettre était-elle là? combien d'heures d'attente désespérée avait déjà subies la pauvre Antoinette?

Il sonna violemment et interrogea le domestique qui parut aussitôt.

La lettre avait été apportée le matin par un commissionnaire.

— Monsieur n'était sorti que depuis cinq minutes. Ah!.. j'oubliais de dire à monsieur, reprit le valet de chambre que les préparatifs du grand jour ahurissaient un peu évidemment, deux heures après peut-être, je ne sais plus au juste, enfin dans le courant de la journée, une femme est venue demander monsieur.

— Une dame?

— Je n'ai pas vu sa figure, elle avait un voile si épais, mais elle paraissait très agitée, très contrariée de ne pas trouver monsieur. J'ai proposé d'aller avertir monsieur chez madame la comtesse, où il devait dîner après le mariage à la mairie, mais elle a répondu : — Non, non, — d'une voix très faible. J'ai cru qu'elle allait s'évanouir, dit Pierre qui retenait un sourire cynique, ayant fort bien deviné qu'il avait affaire à quelque victime de son maître que la nouvelle du mariage avait frappée au cœur.

— Tu lui as dit...

— Oui, monsieur, je lui ai dit que monsieur était *à se marier*, reprit Pierre avec le sentiment d'avoir rendu un vrai service en brusquant la situation.

— Va me chercher un fiacre, dit Marc précipitamment,.. ou plutôt non, c'est inutile, j'irai moi-même.

Mais déjà M. Pierre, en serviteur zélé, s'était élancé dehors pour appeler une voiture qui passait. Marc jeta au cocher l'adresse indiquée par le billet de Mme d'Herblay en lui enjoignant d'aller bon train. Son cœur battait à se rompre. — Que faire pour elle? En quel état allait-il la retrouver après la brutale révélation à laquelle, sa lettre l'attestait, elle s'attendait si peu! Elle lui avait rendu sa liberté pourtant! Oui, mais bien persuadée sans doute qu'il n'en userait pas si vite.

TH. BENTZON.

(*La seconde partie au prochain n°.*)

DE L'IDÉE DE LA MORT

CHEZ LES ANCIENS ÉGYPTIENS

ET DE LA TOMBE ÉGYPTIENNE

A. Mariette, *les Tombes de l'ancien empire* (*Revue archéologique*, nouvelle série, t. XIX). — G. Maspero, *Conférence sur l'histoire des âmes dans l'Égypte ancienne, d'après les monumens du musée du Louvre*, dans le *Bulletin hebdomadaire de l'Association scientifique de France*. — *Étude sur quelques peintures et quelques textes relatifs aux funérailles* (dans le *Journal asiatique*, 1879-1880). — *Notes sur différens points de grammaire et d'histoire* (dans le *Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptienne et assyrienne*, t. I, Vieweg, in-4°; 1879).— *La Grande Inscription de Beni-Hassan*, ibid. — Pietschmann, *der Ægyptische Fetischdienst und Gœtterglaube, Prolegomena zur ægyptischen Mythologie* (dans la *Zeitschrift für Ethnologie* de Virchow). — H. Rhind, *Thebes, its tombs and their tenants;* Londres, 1862.

Il y a quelques mois (1), dans les dernières pages d'une brillante étude sur le musée de Boulaq, que n'ont certainement pas oubliée les lecteurs de la *Revue*, on exposait ici même le plan d'une école d'égyptologie et d'archéologie orientale, que l'on voulait voir établie au Caire, en pleine Égypte, à deux pas de la Syrie ; on demandait au gouvernement français d'en préparer et d'en décider la fondation. Il était à craindre que l'idée ne parût chimérique et risquée. Déjà, plus d'une fois, n'a-t-on pas entendu des utilitaires à courtes vues demander à quoi servaient les écoles françaises d'Athènes et de Rome? Il y a des gens qui n'ont pas encore compris quelle influence peuvent exercer, chez le peuple qui leur donne l'hospitalité et qui les voit à l'œuvre, ces colonies savantes où la France

(1) Voyez la *Revue* du 1er septembre 1880.

envoie chaque année la fleur de sa jeunesse instruite et laborieuse. Mieux peut-être que la diplomatie, elles représentent, à l'étranger, l'âme même de la France, ces idées généreuses qui sont le meilleur de son prestige et de sa gloire; l'esprit y souffle plus librement que dans les chancelleries. Elles représentent aussi l'amour du beau, le culte du vrai, la passion de la recherche désintéressée; elles honorent la nation qui a compris, au lendemain de ses désastres, qu'il ne lui suffisait pas de reconstituer son épargne et son armée, mais qu'il lui importait surtout de refaire son éducation, d'éclairer son intelligence et de tenir haut sa pensée. Enfin ces écoles sont des pépinières d'érudits dont la plupart, formés par les plus fortes études classiques, sauront conserver la précieuse tradition de la bonne langue et du bon style; les professeurs dont elles peuplent nos facultés ont senti s'éveiller en eux, dans ces années de jeunesse qui décident de toute la vie, ce goût de la difficulté vaincue, ce désir d'apprendre, cette curiosité que l'on peut presque appeler une vertu. Un lien étroit rattache l'un à l'autre les divers ordres d'enseignement. Longtemps méconnue, cette vérité commence à être généralement comprise. Le plus humble maître d'école de village, le plus modeste régent de collège communal profitent, à la longue et dans une certaine mesure, des méthodes inaugurées et des découvertes exposées par les maîtres du Collège de France, de la Sorbonne et de l'École des chartes. Ces missions permanentes, dont le budget, déjà bien étroit, a été parfois menacé et même restreint par les commissions parlementaires, ne sont donc pas seulement des objets et des institutions de luxe; rappelez-vous le mot fin et profond de Voltaire sur le *superflu, chose si nécessaire.*

L'École d'Athènes compte déjà près d'un demi-siècle d'existence, l'École de Rome n'a pas encore dix ans de vie; mais, sous l'habile direction de MM. Albert Dumont et Geffroy, elle a bien vite fait ses preuves et conquis de beaux états de services. Lorsqu'il a été question, pour la première fois, de l'École du Caire, on pouvait faire valoir, contre le projet de cette fondation nouvelle, beaucoup de ces objections spécieuses et sensées en apparence que provoquent toutes les entreprises non encore essayées. Les études dont il s'agissait de favoriser ainsi les progrès présentaient-elles un intérêt aussi général que celles qui se rattachent à l'antiquité classique, à ses lettres et à ses arts, ou bien à cette histoire du moyen âge et de la renaissance qui s'est fait une si grande place dans les préoccupations de notre jeune colonie romaine? Les travaux que nos missionnaires de la science voudraient entreprendre au musée, parmi les monumens et dans le sol de l'Égypte, ne ris-

queraient-ils pas de se voir contrariés par des luttes d'influence politique, qui se feraient sentir jusque sur un terrain où les peuples civilisés ne devraient jamais se rencontrer que dans une généreuse émulation de sacrifices et de recherches? En admettant qu'à force de discrétion et de bon vouloir, on écartât ce péril, l'extrême difficulté de ces études d'égyptologie et d'archéologie orientale ne serait-elle pas un embarras et un obstacle? L'École d'Athènes elle-même, nous ne l'avouons pas sans quelque honte, a parfois manqué de candidats, tant nous sommes, à certains égards, un peuple routinier et peu voyageur; combien serait plus malaisé le recrutement d'une école qui devrait exiger de ceux qui aspireraient à l'honneur d'en faire partie tout au moins les élémens des connaissances spéciales dont ne saurait se passer quiconque s'attaque aux textes égyptiens, avec le désir d'ajouter quelque chose aux déchiffremens et aux traductions de ses prédécesseurs!

Les timides pouvaient trouver là plus de raisons de douter et d'attendre qu'il n'en faut d'ordinaire pour opposer à une innovation quelconque une fin de non-recevoir. L'idée a pourtant fait son chemin; elle l'a fait plus vite peut-être que n'aurait osé l'espérer l'écrivain qui lui a prêté le secours de son talent et ménagé la publicité de la *Revue*. L'entente s'est faite rapidement entre les deux ministres desquels il dépendait de réaliser le projet dont la pensée avait été conçue par l'un des meilleurs agens que la France ait eus depuis longtemps en Égypte. Le ministre des affaires étrangères s'était, dans d'autres temps, intéressé tout particulièrement à l'histoire de l'Égypte moderne; il avait visité ce pays; mieux que personne, il savait quel rôle y avaient joué, depuis le commencement de ce siècle, les savans et les ingénieurs français, comment ils avaient été mêlés à tout ce qui s'était fait d'utile et de grand sur les rives du Nil, depuis l'exhumation de l'antiquité égyptienne par les compagnons de Bonaparte jusqu'aux fouilles de M. Mariette, depuis les réformes et les grands travaux de Mehemet-Ali jusqu'au percement de l'isthme de Suez; nul n'était mieux en mesure de comprendre combien il importait à la France de ne pas déchoir et de ne pas abdiquer sur ce terrain, mais au contraire d'entretenir une influence déjà presque séculaire et de la fortifier, de la rajeunir même, si l'on peut ainsi parler, en lui donnant l'occasion de se produire et de s'exercer sous une forme nouvelle. De son côté, le ministre actuel de l'instruction publique a trop bien servi, depuis deux ans, les intérêts de la science et du haut enseignement, pour ne pas être frappé des résultats que l'on pouvait attendre de l'entreprise à laquelle on le conviait avec tant d'insistance.

Ce dont il s'agissait, ce n'était plus, en effet, une de ces mis-

sions temporaires, comme celles de Champollion et de Lepsius, que les questions d'argent et de santé finissent toujours par abréger, malgré tout le zèle du chef et de ses collaborateurs, avant que la moisson soit complète; ce que l'on proposait, c'était une exploration méthodique, collective et successive, qui se poursuivrait à loisir, d'année en année, par les soins d'un personnel renouvelé périodiquement et par là même mis à l'abri de toute fatigue et de toute défaillance. La division et la continuité du travail permettraient peut-être, à la longue, d'aboutir à la publication intégrale de tous les documens hiéroglyphiques que renferme le musée de Boulaq ou qui subsistent encore sur les parois des tombeaux et des temples de l'Égypte et de la Nubie; il n'est rien, on le sait, que désirent plus vivement tous les égyptologues, qui se trouvent arrêtés à chaque instant par le manque de textes. A lui seul, ce recueil, ce *Corpus,* comme on dit à l'Académie des inscriptions, serait déjà un service capital rendu à la science; mais l'activité des membres de la nouvelle école ne devrait pas se borner à ces transcriptions. Si les circonstances les favorisaient, ils entreprendraient des fouilles; avec quelle attention patiente ils les conduiraient, avec quel désintéressement, avec quelle crainte scrupuleuse de rien nêgliger qui pût fournir à l'histoire un renseignement de quelque importance!

Ces considérations et ces espérances firent sentir l'opportunité d'une prompte décision. Si l'on voulait tenter l'expérience, il convenait de ne pas perdre le temps en délibérations et en préparatifs; on avait des raisons de se hâter. Il n'y avait d'ailleurs pas à hésiter sur le choix de l'homme qui serait chargé de donner un corps à cette pensée : le jeune chef de notre école d'égyptologie, M. Gaston Maspero, professeur au Collège de France et à l'École des hautes études, était naturellement désigné. Lui non plus ne balança pas; en quelques semaines il eut fermé ses malles et choisi ceux qui seraient appelés à l'honneur de faire la première campagne sous ses ordres et à ses côtés. C'est un artiste distingué, M. J. Bourgoin, qui sera le dessinateur de l'expédition, le Nestor Lhôte du successeur de Champollion. Il a déjà habité l'Égypte et reproduit beaucoup de ses monumens; son crayon souple et fin sait rendre avec la même sincérité toute une longue série d'hiéroglyphes et le réalisme expressif des figures de l'ancien empire, ou la fière noblesse d'une statue royale des Thoutmès et des Ramsès. Ce sont enfin trois élèves de l'École des hautes études, qui ont déjà fait leurs preuves sous les yeux de leur maître. MM. Maspero et Bourgoin sont partis les premiers, en décembre; avant la fin de janvier, leurs soldats ont dû rallier le drapeau. C'est maintenant au gouvernement fran-

çais qu'il appartient de ne pas oublier là-bas ceux qui sont partis sur sa foi, de les soutenir fidèlement dans toutes les difficultés qu'ils pourraient rencontrer et de leur fournir avec libéralité les moyen de bien remplir la tâche qu'ils ont si vaillamment acceptée.

L'événement, nous l'espérons et nous y comptons fermement, donnera raison à ceux qui se sont montrés confians et hardis; c'est lui qui se chargera de lever tous les doutes. On peut cependant, dès aujourd'hui, répondre par des faits à l'une des objections les plus spécieuses qu'ait dû provoquer un projet qui n'a pas laissé de surprendre quelques bons esprits. Beaucoup de personnes, même parmi les gens instruits, se figurent encore aujourd'hui que les documens fournis par le déchiffrement des hiéroglyphes n'intéresseront jamais que quelques érudits, qu'ils serviront tout au plus à trancher quelques questions obscures de chronologie et à dresser de longues listes de rois, de rois dont on ne saura jamais que le nom. Ce sont là, dit-on, jeux d'académiciens, plaisirs raffinés qui trouvent leur récompense dans le plaisir de deviner des énigmes et que l'état n'a pas besoin d'encourager à grands frais.

Un tel langage aurait peut-être été justifié quand la méthode de Champollion en était encore à ses débuts, quand on se bornait à lire péniblement quelques titres royaux et à saisir, tant bien que mal, le sens général d'une inscription historique sans pouvoir rendre compte du détail; mais depuis les travaux de M. de Rougé, cette méthode a fait des progrès que ne soupçonnent pas les gens du monde. Les résultats obtenus ont maintenant un tout autre caractère et une tout autre valeur. Il n'est qu'un bien petit nombre de mots qui résistent encore à la subtilité d'une analyse patiente, appuyée sur des comparaisons incessantes. On entre dans toutes les finesses de la pensée, on en distingue toutes les nuances, et l'on arrive ainsi à pénétrer très avant dans les profondeurs d'une âme qui nous intéresse d'autant plus qu'elle est plus différente de la nôtre et qu'elle nous représente un état plus primitif de l'esprit humain.

Retrouver et représenter exactement ces états successifs que l'intelligence de l'homme a traversés dans son développement graduel et régulier, c'est, on le sait, le problème qui a le plus occupé, qui préoccupe encore le plus quelques-uns des premiers esprits de notre siècle, les Auguste Comte et les Herbert Spencer, les Max Muller et les Renan, les Fustel de Coulanges et les Taine. L'Égypte, telle que nous la révèlent à la fois ses monumens écrits et ses monumens figurés, peut, croyons-nous, fournir à cette enquête des documens plus variés, plus complets et plus sûrs que ces peuples sauvages auxquels M. Herbert Spencer demande presque exclusi-

vement le secret des pensées de l'homme enfant. Comme source de renseignemens authentiques, elle nous paraît avoir un grand avantage sur ces peuplades barbares. Ce que celles-ci sentent et pensent, nous ne l'apprenons que par le témoignage des voyageurs. Très souvent ceux-ci comprennent mal ce qu'ils ont vu et entendu ; ils mettent du leur dans la description qu'ils nous donnent de ces usages bizarres, dans le compte qu'ils nous rendent de ces conceptions naïves et confuses. Il en est tout autrement de l'Égypte ; c'est elle-même qui dépose de ses idées et de ses croyances ; elle en témoigne par des milliers d'inscriptions, par la disposition de ses édifices funéraires et religieux, par les figures sans nombre dont ils sont décorés ; sa voix arrive jusqu'à nous, claire et distincte, du fond des siècles lointains. L'inappréciable supériorité de l'Égypte, c'est qu'elle est, comme peut-être aussi la Chine, un peuple enfant, mais un peuple enfant à l'état civilisé.

C'est ce que nous voudrions essayer de montrer par un exemple ; nous nous proposons d'exposer, à l'aide d'une étude attentive de la tombe égyptienne, les idées que les Égyptiens se faisaient de la vie et de la mort, en d'autres termes, la solution qu'ils avaient donnée à ce que Jouffroy, dans un fragment célèbre, appelait *le problème de la destinée humaine*. Nous ne sommes pas égyptologue ; nous nous contenterons donc de relier les uns aux autres les renseignemens que fournissent à ce sujet les plus autorisés et les plus intelligens des modernes explorateurs de l'antique Égypte. Ces renseignemens sont épars dans des mémoires tout hérissés d'hiéroglyphes, dans des recueils dont le nom même n'est pas connu du grand public ; il n'aura point été inutile d'aller les y chercher et d'en faire un ensemble d'où se dégage une pensée philosophique. C'est à quoi n'ont pas le temps de songer les savans spéciaux, occupés de lutter contre les difficultés des textes qu'ils traduisent et toujours pressés de courir à de nouvelles découvertes. Sans cette nécessité, sans ces tentations perpétuelles de l'invention et de la recherche, nul ne se serait mieux acquitté de cette tâche que le guide dont nous suivrons le plus souvent les traces, que le maître qui vient d'aller demander à l'Égypte même les moyens de jeter encore de nouvelles lumières sur cet obscur passé qu'il a déjà éclairé, par endroits, d'un si vif et si pénétrant rayon.

I.

Les plus anciens monumens qui aient été retrouvés en Égypte, ce sont des tombeaux ; dès que l'on aborde l'histoire de la civilisation et des arts de l'Égypte, on est donc conduit à commencer par

l'étude de son architecture funéraire. Or, en tout pays, ce qui contribue surtout à déterminer le caractère et l'aspect de la tombe, c'est l'idée que l'homme se fait de sa propre personne et du sort qui l'attend après la vie. Pour s'expliquer les dispositions de la tombe égyptienne, il faut donc commencer par savoir comment ce peuple comprenait la mort et ses suites; il faut se demander s'il croyait à une autre existence et comment il se la représentait. Les textes écrits et les monumens figurés permettent de répondre à cette question; ils se complètent et s'éclairent mutuellement.

L'homme, dans la première période de son développement intellectuel, est impuissant à comprendre la vie sous une autre forme et dans d'autres conditions que celles qu'il trouve et qu'il constate dans sa propre personne. Il ne sait pas encore observer, abstraire et analyser; il ne perçoit pas les caractères qui le distinguent du reste des êtres; aussi, quoi qu'il considère, ne voit-il jamais que lui-même dans toute la nature. Lorsque, répugnant au néant, il cherche à se persuader qu'il va continuer de vivre après la mort, lorsqu'il travaille à se représenter cette existence d'outre-tombe, il se la figure aussi peu différente que possible de la vie qu'il mène sous le soleil. Étant donné cet état d'esprit et cette tendance, rien donc de plus naturel et de plus logique que la conception à laquelle aboutit l'intelligence, en face du problème redoutable qui se pose devant elle chaque fois que des yeux se ferment pour ne plus se rouvrir, chaque fois qu'un cadavre descend au sépulcre. Personne n'a mieux saisi que M. Maspero l'originalité de la solution adoptée par l'Égypte, personne n'a mieux exposé l'hypothèse à la fois grossière et subtile à laquelle ce peuple eut recours, afin de se convaincre que tout ne finissait pas avec le dernier soupir; nous ne pourrons mieux faire que de lui emprunter à ce propos et les textes qu'il traduit et quelques-unes des réflexions que ces textes lui suggèrent.

On ne nous croirait pas, et on aurait raison, si nous affirmions que, pendant des milliers d'années, aucun changement ne s'est produit dans les idées que les Égyptiens se faisaient de l'autre vie. Ces idées ont été toujours en s'épurant et se raffinant. Sous la dix-huitième et la dix-neuvième dynasties, pendant les quelques siècles où l'Égypte porte le plus loin les limites de son empire et celles de sa pensée, on trouve, dans les monumens funéraires, la trace de plusieurs doctrines qui présentent des différences notables et même, si on les presse d'un peu près, de réelles contradictions. Ces théories sont autant de réponses successives que l'esprit, toujours préoccupé de l'éternelle énigme, a faites dans la suite des temps à une question toujours la même. A mesure qu'ils devenaient plus capables de spéculation philosophique, les Égyptiens modi-

fiaient leur définition de l'âme et, par une conséquence nécessaire, la manière dont ils en comprenaient la persistance après la mort. Comme il arrive toujours en pareil cas, ces conceptions s'étaient ajoutées et comme superposées l'une à l'autre sans que la dernière venue détrônât sa devancière et s'y substituât; elles se mêlaient, elles coexistaient dans l'imagination populaire.

Nous renverrons aux fines analyses de M. Maspero ceux qui tiendront à se rendre compte de tout ce curieux travail de l'esprit égyptien. L'historien s'y applique à ne laisser échapper aucune des nuances d'une pensée sur laquelle les difficultés de l'écriture et de la langue répandent toujours comme une sorte d'ombre et de léger brouillard; mais en même temps il évite avec le plus grand soin de lui prêter une précision et une rigueur logique qu'elle n'a jamais comportées; il explique, par des rapprochemens ingénieux, comment les Égyptiens se sont contentés d'à-peu-près et comment s'accordaient dans leur intelligence des notions qui semblent s'exclure.

Nous n'entrerons pas dans ce détail; nous ne chercherons pas à déterminer le sens que les Égyptiens attachèrent, à partir d'un certain moment, au mot *bâï*, que l'on traduit par *âme;* nous ne demanderons pas comment ils en distinguaient cette parcelle de la flamme divine, cette étincelle qu'ils nommaient *khou, la lumineuse*, et que l'âme, semble-t-il, enveloppait comme un vêtement. Nous ne suivrons pas l'âme et sa lumière intérieure dans leur voyage souterrain à travers les sombres régions de *l'Ament*, l'enfer égyptien, où elles pénètrent par la fente du *Péga*, à l'occident d'Abydos, la seule porte qui donne accès au domaine des ténèbres; nous ne les accompagnerons point dans cette suite d'existences et de transformations successives qui leur font parcourir le ciel et la terre, dans la série indéfinie de leurs *devenirs* (c'est l'expression égyptienne). Ce qui nous importe, c'est de remonter à la conception la plus ancienne, à celle qui, contemporaine des premières impressions de l'enfance, s'est gravée dans l'âme de la race en traits assez profonds pour demeurer ineffaçable et pour garder toujours sur l'imagination une plus forte prise que les théories postérieures, déjà plus abstraites et plus philosophiques. C'est cette conception primitive qui doit nous expliquer la tombe égyptienne; celle-ci ne s'est-elle pas en effet constituée, telle que nous la retrouverons jusqu'à la fin, dès les premiers jours de cet empire memphite, dont l'architecture funéraire nous est représentée par les Pyramides et par les riches nécropoles de Sakkarah et de Gizeh ? Voici donc, résumée dans ce qu'elle a d'essentiel, l'idée que conçurent les Égyptiens lorsque, pour la première fois, ils songèrent à trouver dans l'homme une partie durable; voici comment ils se figuraient ce je ne sais quoi

qui résistait et qui se dérobait à la mort, au moins pendant un certain temps, pendant un temps beaucoup plus long que celui de notre vie mortelle.

Ce qui ne périssait pas au moment où le dernier souffle s'exhalait des lèvres de l'agonisant, ce qui lui survivait, c'était ce que les Égyptiens appelaient le *ka*, terme que M. Maspero traduit ainsi : *le double*. Le *double*, c'était « un second exemplaire du corps en une matière moins dense que la matière corporelle, une projection colorée, mais aérienne, de l'individu, le reproduisant trait pour trait, enfant, s'il s'agissait d'un enfant, femme, s'il s'agissait d'une femme, homme s'il s'agissait d'un homme (1). »

Ce *double*, il fallait le loger et l'installer dans une maison appropriée à sa nouvelle existence, l'entourer des objets jadis affectés à son usage et surtout le nourrir des alimens qui avaient la vertu d'entretenir la vie. Voilà ce qu'il attendait de la piété des siens; voilà ce qu'il en recevait à jours fixes, au seuil de la *bonne demeure* ou de la *demeure éternelle*, comme disaient les Égyptiens (2); ce seraient ces offrandes qui seules sauraient ranimer et prolonger l'existence de ce fantôme toujours altéré, toujours affamé, toujours menacé de voir s'éteindre, par la négligence de sa postérité, cette vie dépendante, précaire et languissante. Le premier devoir des vivans, c'était donc de ne pas laisser les morts souffrir de la faim et de la soif; enfermés dans la tombe, ceux-ci ne pouvaient pas pourvoir eux-mêmes à leurs besoins; c'était aux fils de ne pas oublier les pères et les ancêtres, mais de les nourrir par le pain et

(1) *Conférence*, p. 381 — Comment s'est formée cette conception du *double*, c'est ce dont M. Herbert Spencer a donné, dans les premiers chapitres de ses *Principles of sociology*, une explication très sérieuse et très spécieuse. Il en cherche surtout l'origine dans les phénomènes du sommeil, du rêve et de l'évanouissement amené par la maladie ou par une blessure; il montre comment, par le fait de ces suspensions plus ou moins prolongées de la vie et de la conscience, l'homme a été conduit à croire que la mort n'était, elle aussi, qu'une interruption passagère et plus ou moins prolongée de la vie. Selon lui, le phénomène de l'ombre projetée par le corps a aussi contribué à faire naître et à accréditer cette croyance. N'entre-t-il pas dans cette croyance encore d'autres élémens, ne tient-elle pas à une disposition générale de l'esprit humain dans cette période de sa vie intellectuelle? C'est ce que nous n'avons pas à examiner ici; toujours est-il que l'on trouvera dans ces pages les remarques les plus fines et que cette théorie contient certainement une grande part de vérité. Dans ce même livre, on trouvera nombre de faits qui attestent que ces croyances n'ont pas été spéciales, comme on a paru le dire quelquefois, à telle ou telle race, mais qu'elles sont *humaines*, dans le sens le plus large du mot.

(2) Cette expression, si fréquente dans les textes égyptiens, avait frappé les voyageurs grecs. On connaît le passage de Diodore : « Cela tient à la croyance des habitans, qui regardent la vie actuelle comme peu de chose, mais qui estiment infiniment les vertus dont le souvenir se perpétue après la mort. Ils appellent leurs habitations hôtelleries, vu le peu de temps qu'on y séjourne, tandis qu'ils nomment les tombeaux *demeures éternelles*. » (I, p. 51.)

la viande, de les désaltérer par la libation. Que si l'on manquait à cette obligation sacrée, les morts s'irriteraient contre les vivans. L'existence mystérieuse dans laquelle les morts étaient entrés avait fait d'eux des puissances redoutables et comme autant de dieux(1); leur colère ne manquerait pas d'atteindre les ingrats qui les auraient ainsi abandonnés et outragés.

Cette conception n'est pas particulière à l'Égypte. Au *double* des inscriptions funéraires de l'Égypte répond trait pour trait *l'image* (εἴδωλον) des poètes grecs (2), *l'ombre* des Latins. Grecs et Latins croyaient également que les rites de la sépulture, dûment accomplis, mettaient cette image ou cette ombre, comme on voudra l'appeler, en possession d'une demeure où elle commençait une vie souterraine qui n'était que la continuation de la vie mortelle (3). Le mort restait ainsi tout près des vivans; il était en étroite relation avec eux par les offrandes nourricières qu'il en recevait et par la protection qu'il leur accordait en retour; dans le repas funéraire, il prenait sa part, au sens propre du mot, de l'aliment et du breuvage (4). Ce secours toujours impatiemment désiré réveillait chez lui, pour un instant, le sentiment et la pensée; il lui rendait quelque chose des impressions et des jouissances de la véritable vie, la vie d'en haut, celle qui se passait à la lumière du jour (5). Faisait-on

(1) Chaque mort était assimilé à Osiris. On disait l'*Osiris un tel*, pour désigner un mort par son nom.

(2) Εἴδωλα καμόντων. *Il.*, XXIII, 72; *Od.*, XI, 476; XVIV, 14.

(3) C'est ce qu'indique avec beaucoup de précision un texte de Cicéron cité par Fustel : *Sub terra censebant reliquam vitam agi mortuorum.* (*Tusc.*, I, 16.) Cette croyance était si forte, ajoute Cicéron, que même lorsque l'usage de brûler les corps s'établit, on continua à croire que les morts vivaient sous la terre.

(4) Les textes abondent; les plus frappans ont été réunis par Fustel (*Cité antique*, p. 14.) Nous n'en citerons ici que trois : « Fils de Pélée, dit Néoptolème, reçois ce breuvage qui plaît aux morts; viens et bois ce sang.» (*Hécube*, 536.) Electre verse les libations et dit : « Le breuvage a pénétré la terre; mon père l'a reçu. (*Choéphores*, 162.) Écoutez la prière d'Oreste à son père mort : « O mon père, si je vis, tu recevras de riches banquets; mais, si je meurs, tu n'auras pas ta part des repas fumeux dont les morts se nourrissent. » (*Choéphores*, 482-484.) Sur la persistance singulière de cette croyance, dont les voyageurs retrouvent encore aujourd'hui la trace chez les populations de l'Europe orientale, en Albanie par exemple, en Épire et en Thessalie, on pourra consulter Heuzey (*Mission archéologique de Macédoine*, p. 156) et Albert Dumont (*le Balkan et l'Adriatique*, p. 354-356.) On trouvera de curieux détails sur les repas funéraires des Chinois dans les *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions*, 1877, p. 325. Il y a des rapports très frappans entre le système religieux de la Chine et celui de l'ancienne Égypte; de part et d'autre, il y a eu le même arrêt de développement. A tout prendre, l'un et l'autre peuple sont toujours restés fétichistes.

(5) Dans l'*évocation des morts* du onzième livre de *l'Odyssée*, ce n'est que quand les âmes ont « humé à longs traits le sang noir » qu'elles sont capables de reconnaître Ulysse, de comprendre ses paroles et de lui répondre; la gorgée de sang leur restitue l'intelligence et la pensée.

trop attendre les morts dans leur tombe, ils s'irritaient et se vengeaient de leurs souffrances; malheur à la famille qui ne savait pas intéresser ses morts à sa durée et les associer ainsi à ses prospérités, malheur à la cité qui se rendait coupable de cette imprudence (1)!

Ces croyances paraissent donc avoir été communes à tous les peuples anciens pendant cette première période de leur existence dont les commencemens se dérobent dans la nuit des temps antérieurs à l'histoire; par l'empire qu'elles ont exercé sur les âmes, ce sont elles qui, de l'Inde à l'Italie, ont coulé dans le même moule et marqué d'une même empreinte toutes les institutions primitives du droit public et privé. Nous n'avons, à ce propos, qu'à renvoyer au beau livre de M. Fustel de Coulanges, *la Cité antique* (2).

Avec les siècles, le développement de la pensée religieuse suggéra des croyances plus hautes et plus relevées; les progrès de l'esprit scientifique tendirent à rendre de plus en plus étrange et inadmissible l'idée de cet être qui n'est ni mort ni vivant, de cette ombre impalpable et toujours près de s'évanouir que défendent mal contre l'anéantissement des alimens qui risquent toujours de lui manquer. L'expérience se prolongeait; ses résultats s'accumulaient; il devenait de plus en plus évident que la mort, non contente d'arrêter le jeu des organes, en a bientôt dissous et décomposé dans la tombe tous les élémens; on devait, à mesure que le temps s'écoulait, avoir plus de peine à comprendre la nature de ce simulacre placé en dehors des conditions normales de la vie, de ce je ne sais quoi qui n'était pas un pur esprit et que ne supprimait pourtant pas la destruction des organes.

Il semble donc, au premier abord, que l'observation et la logique auraient dû conduire de bonne heure à l'abandon d'une théorie qui nous paraît aujourd'hui si puérile et si grossière; mais, maintenant même, combien il est restreint le nombre des esprits qui ont le goût et le besoin des idées claires! Dans un temps où le perfectionnement des méthodes et la diffusion de la culture intellectuelle

(1) Il suffit de lire les orateurs attiques pour voir quelle prise ces opinions avaient gardée sur l'âme populaire, au temps même de Démosthène. Demandaient-ils la validation d'une adoption contestée, ils signalaient les dangers qui menaçaient Athènes dans le cas où elle laisserait une famille s'éteindre sans que des mesures eussent été prises pour remédier à la défaillance des héritiers du sang; il y aurait alors quelque part, dans une tombe négligée, des morts qui ne verraient point venir le pieux hommage des offrandes funéraires; ils s'en prendraient à la cité tout entière, complice par son arrêt de cet abandon et de cet oubli. Cet argument et d'autres semblables ne nous paraissent pas avoir une grande valeur juridique; mais le talent d'un Isée savait en tirer des effets d'audience auxquels il revenait trop souvent pour n'avoir pas été très assuré de leur succès. (Voir G. Perrot, *l'Éloquence politique et judiciaire à Athènes; les Précurseurs de Démosthène*, p. 359-364.)

(2) Septième édition, 1879.

paraissent accréditer davantage de jour en jour les notions positives, ce sont encore des idées obscures et des mots mal définis qui remuent l'âme de la plupart des hommes et qui s'imposent à eux comme les mobiles de leurs actions; combien plus grande encore et plus étendue devait être dans l'antiquité la puissance de ces idées confuses et de ces images sans réalité, alors qu'une rare élite, encore mal pourvue d'instrumens de recherche et d'analyse, s'essayait avec une généreuse hardiesse à penser clairement et librement (1)!

Ce qui ajoutait encore au prestige de cette illusion et ce qui contribuait à la perpétuer, c'est qu'elle était favorisée par plusieurs des sentimens qui font le plus honneur à la nature humaine. Ce culte des morts nous étonne; il est tout près de nous scandaliser par son matérialisme naïf; mais cherchez-en le sens et l'inspiration première, vous y trouverez le souvenir et le regret des affections perdues et des tendresses brisées par la séparation suprême; vous y trouverez la reconnaissance des enfans pour les parens qui les ont engendrés et nourris, la gratitude que les vivans doivent à cette longue suite d'ancêtres dont l'effort laborieux a créé tous les biens dont jouit le présent. Sans doute il y avait, dans ces rites de la religion funéraire, un élément périssable que le progrès de la raison devait frapper de désuétude, et nous pouvons être tentés de sourire quand nous voyons l'Égyptien ou le Grec se donner tant de peine pour abreuver de sang, de lait ou de miel les mânes de ses aïeux; mais, à tout prendre, l'un et l'autre, dans leur simplicité, devinaient une vérité qu'est souvent impuissant à saisir de nos jours ce que l'on appelle l'esprit révolutionnaire, avec son puéril et brutal dédain du passé; ils sentaient profondément, à leur manière, l'étroite solidarité qui relie les unes aux autres toutes les générations humaines. Avertis par le cœur, ils avaient ainsi devancé les résultats auxquels la pensée moderne est conduite par l'étude attentive et réfléchie de l'histoire. La philosophie tire aujourd'hui de cette conviction raisonnée et des conséquences qu'elle comporte le principe d'une haute moralité; bien avant qu'elle y songeât, déjà cette idée et les sentimens tendres et respectueux qu'elle provoque

(1) M. Herbert Spencer, dans l'ingénieuse et subtile analyse qu'il présente de ce qu'il appelle *les idées primitives*, nous avertit aussi de ce qu'elles offrent d'incohérent et souvent de contradictoire entre elles; mais il montre en même temps, par plusieurs exemples bien choisis, que l'esprit même des peuples civilisés, tout autour de nous, admet encore et fait vivre ensemble, sans paraître s'en douter, des conceptions logiquement tout aussi inconciliables que plusieurs de celles dont la coexistence nous étonne chez les anciens ou chez les sauvages. L'habitude rend l'esprit insensible à ces contradictions qui frappent l'observateur placé à distance. (*The Principles of sociology*, t. I, p. 119 et 185.)

avaient été, pour ces premiers-nés de la civilisation, un moyen puissant d'amélioration morale, le lien de la famille et le ciment de la cité.

Si nous avons cru devoir insister ici sur cette religion des morts et en bien définir le caractère, c'est que chez aucun autre peuple l'art n'a traduit d'une manière aussi vive et aussi forte les croyances dont s'inspirait ce culte; elles ont trouvé dans la tombe égyptienne leur expression plastique la plus complète, la plus claire et la plus éloquente. Pourquoi? C'est que l'industrie égyptienne était déjà très avancée, c'est que l'art de l'Égypte disposait déjà de toutes ses ressources au temps où ces croyances étaient le plus puissantes sur les âmes; quant à l'art de la Grèce, il ne s'est vraiment développé que dans des siècles où, sans avoir disparu, ce culte des morts n'était déjà plus au premier plan dans la conscience et l'imagination de la Grèce. Lorsque le génie grec, après de longs tâtonnemens, se sent assez maître de la matière pour en obtenir une ample et libre expression de sa pensée, la Grèce a, depuis plusieurs siècles déjà, créé les dieux olympiens; les idées que l'art interprète, ce sont celles du brillant polythéisme d'Homère et d'Hésiode, et la tâche qui s'impose à lui, c'est de prêter aux immortels une figure et de leur construire une demeure qui soit digne de leur majesté. Sans doute l'architecte, le sculpteur et le peintre décoreront aussi la tombe; ils travailleront à lui donner une belle ordonnance; ils en couvriront souvent la façade ou les parois de bas-reliefs et de peintures; ils fabriqueront pour elle ces terres cuites et ces vases que l'on ensevelira dans ses ténèbres et qui sortent aujourd'hui par milliers des nécropoles de la Grèce et de l'Italie; mais ce ne sera jamais là pour l'artiste qu'un emploi secondaire de son talent. Sa haute ambition, celle qui ne lui laissera point de repos qu'il n'ait atteint la perfection, ce sera de bâtir le temple ou de modeler les statues d'un Jupiter, d'une Pallas, d'un Apollon. Au contraire, dans ces âges reculés où ces nobles types n'existaient pas encore et où les croyances des obscurs ancêtres de la Grèce avaient encore leur caractère tout enfantin et naïf, ces tribus innomées ne possédaient point un art qui fût en mesure de traduire avec décision et netteté l'ensemble de ces conceptions premières.

Il en est tout autrement dans la vallée du Nil; une industrie richement outillée et un art déjà savant s'y mettent au service de la croyance populaire et s'appliquent, avec une patience intelligente et laborieuse, à mieux défendre le mort contre la dissolution qui le menace et à le mieux garantir contre la soif et contre la faim. L'Égypte ne diffère pas des autres peuples par les opinions et les pensées que lui avait suggérées le mystère de la mort; elle donne la

même solution du problème qui tourmentait dès lors et qui tourmentera toujours l'âme humaine. Pendant ces siècles d'enfance, c'est partout le même fond d'idées. La différence, toute en faveur de l'Égypte, c'est que celle-ci, par l'effet de circonstances exceptionnelles, avait atteint déjà, dans le cours même de cette période, un degré de civilisation où les autres peuples ne sont arrivés qu'à un moment postérieur de leur développement religieux. Grâce à cet avantage, elle a pu suivre ces idées jusqu'à des conséquences où ne devaient pas les pousser des tribus encore presque barbares, et elle n'a point eu de peine à les expliquer avec plus de force et de clarté. Il nous reste à montrer comment l'Égypte a su tirer parti de cette supériorité pour mieux honorer ses morts, pour leur faire, dans la tombe, une vie meilleure, plus heureuse, mieux assurée contre toutes les chances contraires qui peuvent en compromettre le bonheur et la durée. A vrai dire, ç'a été là, comme l'avaient deviné les voyageurs grecs, sa préoccupation dominante. Son architecture funéraire a été la plus originale de ses créations et celle qui caractérise le mieux son génie, surtout lorsqu'on l'étudie telle que nous la présentent les nécropoles de l'ancien empire. Plus tard, dans le nouvel empire, à Thèbes et ailleurs, elle n'est plus aussi homogène ni aussi complète; tout l'arrangement et toute la décoration n'y relèvent plus d'une conception unique: on y sent la trace d'hypothèses et de croyances nouvelles. Celles-ci, sans se substituer à la croyance primitive, s'y sont ajoutées avec le temps; elles témoignent du travail inquiet auquel se livre la pensée pour creuser le problème de la destinée humaine. Ces contradictions apparentes et ces hésitations ont leur intérêt pour l'histoire de la pensée religieuse; mais, au point de vue de l'art, c'est de beaucoup la tombe memphitique qui est la plus curieuse et la plus importante à décrire. Elle a ce mérite d'être tout entière d'une seule venue et comme d'un seul jet; tout y est d'une logique, d'une clarté, on pourrait presque dire d'une transparence parfaite; aussi reste-t-elle le type duquel dérivent toutes les tombes postérieures, celles de Beni-Hassan, d'Abydos et de Thèbes; on en modifie certains détails, mais les dispositions essentielles persistent jusqu'à la fin. Ce seront donc les nécropoles de Sakkarah et de Gizeh qui nous fourniront les principaux élémens de la théorie que nous paraissent supposer la sépulture égyptienne et les représentations qui la décorent.

II.

Le premier, le plus naturel soutien de cette vie obscure et indéfinissable qui recommence dans la tombe une fois qu'elle a reçu

son hôte éternel, c'est le corps. On n'épargnait donc rien pour en retarder autant que possible la dissolution et pour conserver intacts des organes, auxquels le *double* et l'âme viendraient peut-être un jour se rejoindre, de manière à reconstituer l'unité de l'être humain (1). L'embaumement, pratiqué avec les soins minutieux que l'on sait, rend la momie à peu près indestructible, aussi longtemps du moins qu'elle demeure couchée dans cette terre sèche de l'Égypte qu'aucune pluie ne perce et ne détrempe. Mes compagnons de voyage et moi, nous avons déshabillé, sur le sable tiède de Sakkarah, près de la bouche du puits d'où venaient de la retirer les fellahs de corvée, une grande dame contemporaine des Ramsès; quand nous l'eûmes dégagée des légères serviettes de lin qui l'enveloppaient et des bandelettes qui la serraient de toutes parts, elle nous apparut telle qu'elle était sortie de l'atelier des *taricheutes* de Memphis. Elle avait les cheveux noirs, nattés en fines tresses; toutes ses dents étaient en place entre les lèvres un peu contractées; les ongles étroits des pieds et des mains étaient teints de henné. Les membres étaient restés flexibles et les formes à peine altérées sous la peau partout lisse et ferme qui semblait, dans certaines parties, encore soutenue par les chairs. N'eût été la couleur de toile goudronnée ou de papier brûlé qu'elle avait prise, n'eût été l'odeur de naphte dont elle s'était imprégnée et qu'exhalaient tous ces linges épars autour de nous sur le sol, on aurait compris sans trop d'effort le sentiment qu'éprouve lord Evandale,

(1) Les textes, eux aussi, témoignent de la préoccupation à laquelle répondait l'embaumement avec ses pratiques si compliquées. Voir P. Pierret, *le Dogme de la résurrection*, etc., p. 10 : « Il faut, dit l'auteur, qu'aucun membre, qu'aucune substance ne manque à l'appel; la renaissance est à ce prix. » *Tu comptes tes chairs qui sont au complet, intactes* (texte funéraire égyptien). — *Ressuscite dans To-deser* (la terre sainte ou de préparation, région où se prépare le renouvellement), *momie auguste qui es dans le cercueil. Tes substances et tes os sont réunis à leur chair et tes chairs réunies à leur place; ta tête est à toi, réunie sur ton cou, ton cœur est à toi.* (Statue funéraire osirienne du Louvre.) Aussi le mort a-t-il bien soin de demander aux dieux : *Que ne me morde pas la terre, que ne me mange pas le sol.* (Mariette, *Fouilles d'Abydos.*) On dut donc travailler de bonne heure à conserver le corps autant que possible; mais l'art de l'embaumeur n'a peut-être atteint sa perfection qu'à l'époque thébaine; on se serait contenté, sous l'ancien empire, d'une préparation beaucoup plus simple. Voici ce que dit à ce sujet M. Mariette : « Il faudrait réunir plus d'exemples que je n'en ai pu trouver pour décider la question de la momification sous l'ancien empire. Ce qu'il y a de certain, c'est : 1° qu'il n'existe aucun morceau de linge de momie authentique de cette époque; 2° que cependant les ossements recueillis dans les sarcophages ont la couleur brunâtre des momies et qu'ils exhalent une vague odeur de bitume. Les sarcophages que nous avons trouvés vierges ne sont pas au nombre de cinq ou six. Chaque fois, à l'ouverture, nous avons constaté que le mort était à l'état de squelette. Quant au linge, nulle trace qu'un peu de poussière sur le fond du sarcophage, laquelle pouvait provenir de toute autre chose que d'un linceul réduit en poudre. » (*Les Tombes de l'ancien empire*, page 16.)

dans cette brillante fantaisie que Théophile Gautier a intitulée : *le Roman de la momie;* avec un peu de complaisance, on se serait expliqué l'admiration émue et attendrie qui s'empare du jeune homme quand il contemple, dépouillée de tous ses voiles, la beauté parfaite de cette fille d'Égypte qui a jadis troublé le cœur du plus orgueilleux des Pharaons (1).

Pour que ne fût pas inutile toute la dépense faite en incisions, en parfums et en bandelettes, il convenait de placer la momie au-dessus du niveau où s'élèvent les plus hautes eaux du Nil débordé. Quand il s'agit d'établir les cimetières, on choisit donc, soit comme à Memphis et à Abydos, un plateau qui confine au désert, soit, comme à Beni-Hassan et à Thèbes, le flanc de la montagne et les ravins qui s'y creusent. Nulle part, dans toute la vallée du Nil, on n'a encore trouvé une tombe des temps anciens qu'atteigne l'inondation.

C'était déjà beaucoup d'avoir préservé le cadavre de la corruption, d'abord par les préparations savantes de l'embaumement, puis par la précaution prise de toujours mettre le cercueil à l'abri même des plus fortes crues. On verra de plus, en étudiant le plan de la tombe et son agencement, à quels artifices de construction les architectes égyptiens avaient eu recours afin de dissimuler l'entrée du caveau et d'en rendre l'accès aussi difficile que possible à quiconque voudrait y pénétrer avec de mauvaises intentions ; il n'était obstacle ni piège qu'ils n'eussent accumulé devant ses pas, avec une patience et une fertilité d'inventions qui bien souvent ont fait le désespoir des fouilleurs modernes, notamment aux Pyramides. Il y a certainement en Égypte, aimait à dire M. Mariette, des momies si bien cachées, que *jamais,* au sens absolu du mot, *jamais* elles ne reverront le jour.

Cependant, malgré ce qu'avait fait, pour assurer la conservation du corps, la plus pieuse et la plus subtile prévoyance, il pouvait arriver que la haine ou plus souvent encore l'avidité déjouassent tous ces calculs. Un ennemi pouvait aller chercher le défunt jusque dans son sarcophage pour déchirer et pour disperser ses membres, pour lui infliger ainsi une seconde mort plus cruelle et plus irréparable que la première. Un voleur, pour s'emparer plus à l'aise

(1) Voir le récit que fait Passalacqua de la découverte d'une momie de jeune femme qu'il a découverte à Thèbes. « Sa chevelure, dit-il, la rotondité et la surprenante régularité de ses formes me prouvèrent, au premier coup d'œil, qu'elle était une beauté de son temps, descendue au tombeau à la fleur de son âge. » Il donne ensuite une minutieuse description de sa pose et de sa parure et il termine en racontant « que la particularité des belles proportions de cette momie et sa parfaite conservation avaient tellement frappé les Arabes mêmes, qu'ils la déterrèrent à plusieurs reprises pour la faire voir à leurs femmes et à leurs voisins. » (*Catalogue raisonné et historique des antiquités découvertes en Égypte,* 1n-8°, 1826.)

de l'or et des bijoux dont avait été paré le cadavre, pouvait le tirer hors de la chambre funéraire et l'abandonner sur l'arène, nu et déshonoré, proie promise à une destruction rapide.

Exposée ainsi à certaines chances contraires, la momie était unique. Qu'elle succombât de manière ou d'autre et fût anéantie, que deviendrait le *double?* Cette crainte, cette terreur suggéra l'idée de lui donner un soutien artificiel, la statue. L'art était assez avancé déjà non-seulement pour reproduire le costume et l'attitude ordinaire du défunt et pour en marquer le sexe et l'âge, mais même pour rendre le caractère individuel de ses traits et de sa physionomie; il pouvait aspirer au portrait. L'emploi de l'écriture permettait de graver sur la statue le nom et les qualités de celui qui n'était plus; ces indications achèveraient d'en faire l'exacte représentation de la personne disparue. Ainsi déterminée par l'inscription et par la ressemblance du visage, la statue servirait à perpétuer la vie de ce fantôme, qui risquait toujours de se dissoudre et de s'évaporer s'il ne trouvait un appui matériel où s'attacher et se prendre.

« Les statues étaient plus solides que la momie, et rien n'empêchait de les fabriquer en la quantité qu'on voulait. Un seul corps était une seule chance de durée pour le *double;* vingt statues représentaient vingt chances. De là ce nombre vraiment étonnant de statues qu'on rencontre quelquefois dans une seule tombe. La piété des parens multipliait les images du mort, et, par suite, les supports, les corps impérissables du *double*, lui assurant par cela seul une presque immortalité (1). »

Un réduit spécial était préparé, dans l'épaisseur du massif qui formait la partie construite de la tombe, pour recevoir ces statues de bois ou de pierre, pour les conserver à l'abri des regards et de toute tentative indiscrète (2). D'autres effigies étaient placées dans les chambres du tombeau ou dans les cours qui le précédaient. Enfin les personnages considérables obtenaient du roi la permission de dresser dans les temples leurs propres statues, où elles étaient protégées par la majesté du sanctuaire et confiées aux soins des prêtres.

A nous placer au point de vue des anciens Égyptiens, ces précautions n'ont pas été inutiles; beaucoup de ces images ont traversé sans accident cinquante ou soixante siècles; elles sont arrivées jusqu'à nous, et elles ont trouvé dans nos musées un asile où elles n'ont plus à craindre que le lent effet du climat et du temps.

(1) Maspero, *Conférence.*

(2) C'est ce que l'on appelle aujourd'hui généralement le *serdab;* ce mot, qui du persan a passé dans l'arabe, désigne un couloir obscur. C'est en l'entendant employer par ses ouvriers que M. Mariette l'a adopté et mis à la mode entre égyptologues.

Celles qui sont gardées en Égypte même pourraient, ce semble, compter sur une éternelle durée. Si, pour résister à l'anéantissement, le *double* n'avait eu besoin que de la persistance de l'image, celui de Chéphren, le constructeur de la seconde des grandes pyramides, vivrait encore, préservé par la magnifique statue de diorite qui fait la gloire de Boulaq ; grâce à la dureté de la matière, il aurait toute chance de ne jamais périr. Par malheur pour l'ombre du pharaon, cette vie posthume, que nous avons aujourd'hui tant de peine à comprendre, ne se prolongeait que grâce à un concours de conditions complexes dont la plupart n'ont pu continuer longtemps à être réalisées.

C'était une vie toute matérielle ; le mort-vivant avait faim et soif, il lui fallait des alimens et des boissons. Cette nourriture lui était fournie par les vivres déposés auprès de lui, puis, comme cette provision était censée s'user, par les repas funéraires qui se célébraient dans la tombe et dont il prenait sa part. Le premier de ces repas se donnait à la fin de la cérémonie de l'enterrement; puis ces festins se continuaient et se répétaient d'année en année, plusieurs fois par an, aux jours fixés par la tradition et d'ailleurs souvent rappelés par l'expresse volonté du défunt. Une pièce ouverte et publique avait été ménagée dans la tombe en vue de ces réunions; c'était une sorte de chapelle ou, si l'on veut, de salle à manger, où prenaient place les parens et les amis. Au pied de la stèle où le défunt était représenté en adoration devant Osiris, le dieu des morts, était dressée une table d'offrandes, sur laquelle on déposait la portion destinée au *double* et l'on faisait couler la libation. Dans la muraille était réservé un conduit par lequel arrivait jusqu'aux statues l'agréable odeur des viandes rôties et des fruits parfumés ainsi que les fumées de l'encens jeté sur la flamme.

Pour assurer la régularité de ce service et ne pas risquer de mourir d'inanition dans la tombe négligée, ce n'était pas assez de compter sur la piété de ses descendans; au bout de deux ou trois générations, elle pouvait se refroidir et se relâcher de ses soins. D'ailleurs à la longue, la famille pouvait s'éteindre. Tout roi, tout prince, tout grand seigneur, tout personnage un peu riche et considérable avait donc soin de faire, pour l'entretien de sa tombe, ce que nous appellerions une fondation à perpétuité; il affectait à cet usage les revenus d'un domaine, qui devait en même temps nourrir le prêtre ou les prêtres chargés d'accomplir ces rites cérémoniels. On trouve encore, sous les Ptolémées, des desservans attachés à la chapelle funéraire de Choufou, le constructeur de la grande pyramide. Il est difficile de croire qu'une fondation faite sous l'ancien empire ait pu traverser sans encombre tant de changemens

de régime ; mais les honneurs rendus aux anciens rois étaient devenus, en Égypte, une institution de l'état; pour faire acte de piété envers ses lointains prédécesseurs, quelque souverain réparateur avait dû restituer le culte des princes presque légendaires qui représentaient les glorieux commencemens de l'histoire nationale. Il y avait, en outre, des prêtres attachés à chaque nécropole; moyennant une certaine redevance, ils officiaient de tombe en tombe. M. Mariette les a reconnus dans quelques-uns des bas-reliefs de Sakkarah. On s'assurait leurs services comme aujourd'hui on achète des messes (1).

Le même sentiment conduisait à enterrer avec le mort ses armes, ses vêtemens, ses bijoux, tous les objets dont il pouvait avoir besoin dans l'autre vie; on sait quels trésors nous ont livrés, en ce genre, les tombes égyptiennes et leur mobilier funéraire; ce sont leurs dépouilles qui remplissent les vitrines de nos musées. Ce n'était pas là non plus une habitude qui ait été particulière à l'Égypte; elle existait chez tous les peuples anciens, civilisés ou barbares ; il est même resté trace, dans les plus anciens souvenirs de la race hellénique, du temps où, comme ces Scythes dont Hérodote nous décrit les mœurs (2), les Grecs immolaient, à la mort d'un chef, ses serviteurs et ses femmes, pour les envoyer tenir compagnie au défunt. Quand elle se révèle à nous par ses monumens, l'Égypte est déjà trop civilisée pour pratiquer ces sacrifices sanglans ; grâce au concours que l'art prêtait à la religion, elle avait trouvé moyen d'assurer au mort les mêmes avantages sans commettre les mêmes cruautés. Ces domestiques attachés à sa personne et ces gens de métier dont les services lui seraient si nécessaires dans l'autre vie, elle l'en entourait pour toujours à moindres frais. Au lieu de les égorger près de la fosse, elle les représentait, dans la variété même de leurs occupations et dans tout le feu du travail, sur les parois de la tombe richement décorée par le sculpteur et par le peintre. Elle faisait de même pour tous ces objets d'usage et de luxe que le *double* aimerait à avoir sous la main, comme pour ces alimens qui lui étaient indispensables.

C'est à une préoccupation du même genre que se rattache un usage qui s'établit un peu plus tard, ce semble ; nous voulons parler de l'habitude que l'on prit de placer dans la tombe ces statuettes qui sont connues sous le nom de *figurines funéraires* et qui se rencontrent en si grand nombre dans les sépultures, à partir du second empire thébain. M. Mariette en a recueilli dans des tom-

(1) *Tombes de l'ancien empire*, p. 87.
(2) IV, 71-72.

beaux de la douzième dynastie, et le chapitre VIe du *Livre des morts*, qu'elles portent gravé sur leur corps, est un de ceux qui paraissent les plus anciens aux critiques modernes; or, on sait que ceux-ci inclinent maintenant à croire que ce rituel remonte, au moins par ses parties essentielles, jusqu'à la période memphite.

Ces figurines sont de dimensions et de matières diverses; elles ne dépassent pas d'ordinaire 0^m,20 ou 0^m,30, mais on en possède quelques-unes qui ont près de 1 mètre. Il y en a en bois, en pierre calcaire et même en granit; mais d'ordinaire elles sont faites de cette terre cuite, recouverte d'un émail vert ou bleu, que l'on désigne souvent par le terme inexact de *porcelaine égyptienne*. Leur aspect est celui de la momie; de leurs mains croisées sur la poitrine, elles tiennent des instrumens d'agriculture, hoyaux et sarcloirs, et un sac destiné à contenir des graines pend sur leur épaule. Le sens de cet outillage nous aurait déjà été indiqué par la connaissance que nous avons de la manière dont l'Égypte se représentait l'autre vie; il est d'ailleurs expliqué par le tableau du chapitre XC du rituel, où l'on voit le défunt labourant, semant et moissonnant dans les champs de l'autre monde. Ces statuettes sont censées être le portrait du mort dont le nom y est inscrit; la ressemblance individuelle, négligée dans la plupart d'entre elles à cause de la rapidité d'une fabrication tout industrielle, est sensible dans les plus soignées. Le texte du rituel et d'autres monumens les désignent sous le nom *d'oushebti* ou *répondantes* (du verbe *ousheb*, répondre). Il est donc aisé de définir le rôle que leur attribuait l'imagination populaire; elles répondaient à l'appel du nom qui y est tracé, et elles se substituaient au défunt pour cultiver à sa place le sol des régions souterraines (1); elles concouraient, avec les serviteurs peints et ciselés sur les murs, à lui épargner des fatigues et à le mettre à l'abri du besoin. C'est une autre traduction de la même idée; dans son désir de prendre toutes ses sûretés contre l'abandon, contre la misère et contre l'anéantissement final, jamais l'homme ne croyait avoir assez fait pour meubler, pour approvisionner et pour peupler sa tombe.

On sent tous les mérites de ces combinaisons ingénieuses. Les alimens en nature ne se conservaient pas; la négligence des vivans, l'extinction d'une famille, le manque de foi d'un prêtre pouvaient priver le mort de sa nourriture et le faire ainsi souffrir, le faire

(1) Pietschmann (*der Ægyptische Fetischdienst*, etc., p. 155) a très bien saisi le caractère de ces figurines. Cf. Pierret, *Dictionnaire d'archéologie égyptienne*, v, 5. Voir encore, sur la personnalité que l'on prêtait à ces figurines et sur les services qu'on en attendait, une note de Maspero sur une tablette appartenant à M. Rogers. (*Recueil de travaux relatifs*, etc., t. II, p. 12.)

périr d'inanition. Eux-mêmes, vêtemens et meubles couraient à la longue le risque de s'user et de se décomposer dans la tombe; les dimensions du caveau ne permettraient d'ailleurs pas d'y déposer tout ce que l'hôte de la sombre demeure aurait plaisir à trouver autour de lui. Tout au contraire, les figurines funéraires étaient faites de la plus indestructible des matières, et les bas-reliefs, ainsi que les peintures, étaient comme incorporés aux épaisses murailles de pierre ou à la roche vive; elles avaient toute chance de durer indéfiniment. De fait, elles se sont conservées, sans altération sensible, jusqu'à nos jours. Nous avons visité le tombeau de Ti peu de temps après que les chambres en avaient été dégagées et déblayées. C'était merveille de voir combien formes et couleurs s'étaient gardées intactes et fraîches sous le sable; on aurait dit que cette œuvre, vieille de quatre à cinq mille ans, venait à peine d'être terminée. A la gaîté de leurs tons clairs, avec leur contour si net et si fin, ces charmans bas-reliefs faisaient l'effet d'une médaille à fleur de coin.

De l'ancien au nouvel empire, ces scènes, empruntées à la vie quotidienne du peuple égyptien, n'ont pas cessé d'être figurées sur les tombes; lorsqu'on a commencé à les y étudier et à les y relever, on en a proposé différentes explications. Les uns y ont vu comme une sorte de biographie illustrée du défunt, la représentation des actes qu'il a accomplis ou à l'accomplissement desquels il a présidé pendant le cours de sa vie mortelle; les autres y ont cherché la figuration de la seconde vie, la peinture variée des joies et des plaisirs que les champs Élysées de l'Égypte réservent aux morts divinisés.

Ces deux interprétations n'ont pas résisté à un examen attentif et critique de ces tableaux ni au déchiffrement des inscriptions qui les accompagnaient. On s'aperçoit bien vite, par des comparaisons faciles à instituer, que ces scènes n'ont pas un caractère anecdotique; il est très rare, quoique non sans exemple, qu'elles paraissent se rapporter à des circonstances qui soient particulières à tel ou tel personnage et qui le distinguent du reste de ses contemporains. Il y a bien telles stèles ou telles tombes où le mort paraît préoccupé de dresser l'état de ses services, afin sans doute de retrouver dans l'autre monde sa situation acquise et d'y continuer le cours de ses succès et de ses honneurs; c'est comme un dossier qu'il se prépare. L'inscription prend alors, dans une de ses parties, une couleur biographique; il en est de même de la décoration de la stèle ou des parois. Comme exemple de ces textes narratifs, nous citerons la longue inscription d'Ouna, où nous est racontée la vie d'une sorte de grand-vizir des deux premiers rois de la

sixième dynastie; nous citerons encore les inscriptions gravées dans les tombes des princes féodaux qui ont été ensevelis à Beni-Hassan. Dans ces dernières sépultures, on a aussi des représentations historiques, commentaire naturel du texte; il suffit de rappeler la peinture tant de fois reproduite où se voit l'arrivée d'une bande d'Asiatiques qui viennent apporter au prince une espèce de fard, le *stibium*, et qui lui demandent peut-être en échange la permission de faire en Égypte leur provision de blé, comme les Hébreux au temps de Jacob.

Ceci reste d'ailleurs toujours l'exception; presque toujours ce sont les mêmes sujets qui reviennent sur les tombes avec cette persistance qui caractérise les thèmes traditionnels et généraux. Les chiffres qui accompagnent la désignation des troupeaux et autres biens possédés par le défunt ont aussi quelque chose d'hyperbolique, qui ne sent point la réalité (1). D'autre part, dans tous ces bas-reliefs, les gens de métier, depuis le laboureur, le boulanger et le boucher jusqu'au statuaire, se livrent à leurs occupations professionnelles avec une application laborieuse qui semble exclure l'idée d'une félicité idéale. Tout ce monde s'empresse et travaille en toute conscience; on sent que cultivateurs et artisans s'emploient avec zèle à une tâche commandée par le devoir.

Pour qui se donne-t-on tant de peine? Sachez entrer dans les idées du peuple qui a tracé ces images, comparez ces représentations aux textes qui les accompagnent, et vous serez en mesure de répondre à cette question. Nous prenons au hasard quelques-unes des inscriptions qui servent de légende aux scènes figurées sur le fameux tombeau de Ti, et voici ce que nous y lisons : « Il voit (mot à mot *voir*) l'arrachage et le foulage du raisin et tous les travaux de la compagnie. »

Ailleurs : « Il voit l'arrachage du lin, le moissonnage du blé, le transport à dos d'âne, la mise en meule des domaines du tombeau. »

Auprès d'une autre scène : « Ti voit les étables des bœufs et des petits bestiaux, les rigoles et les canaux du tombeau. »

On ne saurait indiquer plus clairement la part que prend le mort à tous les travaux qui s'accomplissent sur les murs de la tombe; c'est pour lui qu'on vendange et qu'on prépare le vin, qu'on récolte le lin, qu'on abat le blé sous la faucille, que l'on conduit aux champs les bestiaux, que l'on arrose le sol du domaine: c'est pour lui, c'est pour pourvoir à ses besoins que se courbent et se tendent tous ces bras affairés.

(1) Voir Mariette, *Tombes de l'ancien empire*, p. 88.

Afin de résumer les idées qui ont présidé à la construction et à la décoration de ces tombeaux, nous laisserons ici la parole à M. Maspero; seulement il convient de faire remarquer que, dans cette page d'un sentiment si juste et si fin, il fait plusieurs fois allusion à une conception de la vie future qui déjà diffère à quelques égards de la conception primitive et qui appartient surtout au second empire thébain, ainsi qu'aux temps postérieurs.

« Les scènes choisies pour la décoration des murailles avaient une intention magique : qu'elles eussent trait à la vie civile ou à l'enfer, elles devaient assurer au mort une existence heureuse ou le préserver des dangers d'outre-tombe... Leur reproduction sur les parois de la tombe lui garantissait l'accomplissement des actes représentés. Le *double*, le *baï*, le *lumineux*, peu importe, enfermé dans sa syringe, se voyait, sur la muraille, allant à la chasse, et il allait à la chasse, mangeant et buvant avec sa femme, et il mangeait et buvait avec sa femme, traversant, sain et sauf, avec la barque des dieux, les horribles régions de l'enfer, et il les traversait sain et sauf. Le labourage, la moisson, la grangée des parois étaient pour lui labourage, moisson, grangée réels. De même que les figurines funéraires déposées dans sa tombe exécutaient pour lui tous les travaux des champs sous l'influence d'un chapitre magique et s'en allaient, comme dans la ballade de Goethe le pilon de l'apprenti magicien, puiser de l'eau ou transporter les grains, les ouvriers de toute sorte peints dans les registres fabriquaient des souliers et cuisinaient pour le défunt; ils le menaient à la chasse dans le désert ou à la pêche dans les fourrés de papyrus. Après tout, ce monde de vassaux plaqué sur le mur était aussi réel que le *double* ou l'*âme*, dont il dépendait; la peinture d'un serviteur était bien ce qu'il fallait à l'ombre d'un maître. L'Égyptien croyait, en remplissant sa tombe de figures, qu'il s'assurait au-delà de la vie terrestre la réalité de tous les objets et de toutes les scènes représentés : c'était là ce qui l'encourageait à construire un tombeau de son vivant. Les parens, en s'acquittant des cérémonies à sens mystérieux qui accompagnaient l'enterrement, croyaient faire bénéficier le défunt de leurs actes; la certitude d'avoir rendu service à quelqu'un qui leur avait été cher les soutenait et les consolait au retour du cimetière, quand, le convoi terminé, le mort, enfin seul dans son caveau, restait en possession de son domaine imaginaire (1). »

Cette fiction nous étonne; il nous semble qu'elle devait demander à l'imagination un bien grand effort, un effort dont la nôtre ne se sentirait pas capable. C'est que nous avons grand'peine à nous

(1) *Journal asiatique*, mai-juin 1880, p. 419-420.

rendre compte d'un état d'esprit qui différait profondément de celui que nous ont fait le travail des siècles et le progrès de la pensée. Ces premiers hommes n'avaient pas une assez longue expérience des choses et une assez grande puissance de réflexion pour distinguer ce qui est possible de ce qui est impossible; ils ne faisaient point de différence entre la nature vivante et ce que nous appelons les objets inanimés; ils ne pouvaient concevoir l'existence dans des conditions autres que celles où ils se sentaient eux-mêmes placés, et ils attribuaient à tout ce qui les entourait une âme semblable à la leur. Il ne leur en coûtait donc pas plus de prêter la vie à ces serviteurs en peinture qu'à la momie et à la statue du défunt, qu'à ce fantôme qu'ils nommaient le *double*. Ne paraît-il pas aussi naturel à l'enfant de battre, pour la punir, la table où il s'est heurté que de parler avec tendresse ou colère à la poupée qu'il tient dans ses bras?

Ce don de tout animer et de tout personnifier, aujourd'hui le poète seul le partage avec l'enfant; mais alors il subsistait tout entier jusque dans la pleine maturité de l'âge; l'imagination avait ainsi chez tous les hommes une puissance inconsciente qui dépassait de beaucoup ce que nous admirons chez les plus grands mêmes de nos poètes. Dans l'effort que l'on faisait pour ne laisser manquer de rien ce pauvre mort qui ne pouvait plus s'aider lui-même, on ne se contenta donc pas de ces alimens et de ces meubles figurés sur les murs; malgré tout l'espace qu'ils couvrent et la variété qu'ils présentent, ils restent toujours en nombre limité. On avait comme la secrète impression qu'ils pourraient finir par s'épuiser et par ne plus suffire à des besoins éternellement renaissans. On fit donc un pas de plus dans la voie où l'on s'était engagé; par une fiction plus étrange encore et plus hardie, on attribua à la prière le pouvoir de multiplier et de renouveler indéfiniment, par la vertu magique de termes consacrés, tous ces objets de première nécessité qui étaient indispensables à l'hôte de la tombe.

Toute tombe comporte une stèle, c'est-à-dire une dalle de pierre, dressée verticalement, dont la forme et la place varient suivant les époques, mais qui a toujours même caractère et même destination. La plupart des stèles sont ornées de peintures ou de sculptures; toutes portent une inscription plus ou moins compliquée. Dans le cintre qui en forme la partie supérieure, — nous prenons ici la forme la plus ordinaire, — le mort suivi de sa famille présente les objets de l'offrande à un dieu qui est le plus souvent Osiris; au-dessous se lit une inscription dont la formule, toujours la même, est ainsi conçue : « Offrande à Osiris, — ou à tel autre dieu, — pour qu'il donne des provisions en pains, liquides, bœufs, oies, en lait,

en vin, en bière, en vêtemens, en parfums, en toutes les choses bonnes et pures dont subsiste le dieu, au *double* de défunt *N.* fils de *N.* » En bas, le mort est souvent représenté recevant aussi lui-même les offrandes de sa famille. De part et d'autre, les objets figurés sont conçus comme réels, de même que dans la décoration des parois de la chambre. Ils sont offerts directement, dans le registre inférieur, à celui qui doit en profiter, tandis que dans le registre d'en haut, pour être plus sûr qu'ils iront à leur adresse, on charge le dieu d'en opérer la transmission. On donne au dieu les provisions que le dieu doit fournir au *double*; par l'intervention d'Osiris, le *double* des pains, des liquides, de la viande passe dans l'autre monde et y nourrit le *double* de l'homme; mais il n'est pas nécessaire que l'offrande, pour être effective, soit réelle ou même quasi réelle, que l'art en ait reproduit le simulacre sur la pierre. « Le premier venu, répétant en l'honneur du mort la formule de l'offrande, procurait par cela seul au *double* la possession de tous les objets dont il récitait l'énumération. Aussi beaucoup d'Égyptiens faisaient-ils graver, à côté du texte ordinaire, une invocation à tous ceux que la fortune amènerait devant leur tombeau :

« O vous qui subsistez sur cette terre, simples particuliers, prêtres, scribes, officians qui entrez dans cette syringe, si vous aimez la vie et que vous ignoriez la mort, si vous voulez être dans la faveur des dieux de vos villes et ne pas goûter la terreur de l'autre monde, mais être ensevelis dans vos tombeaux et léguer vos dignités à vos enfans, soit qu'étant scribe vous récitiez les paroles inscrites sur cette stèle, soit que vous en écoutiez la lecture, dites : « Offrande à Ammon, maître de Karnak, pour qu'il donne des milliers de pains, des milliers de vases de liquide, des milliers de bœufs, des milliers d'oies, des milliers de vêtemens, des milliers de toutes les choses bonnes et pures au *double* du prince Entew (1). »

Grâce à toutes ces précautions subtiles et à la complaisance avec laquelle l'esprit entrait dans toutes ces fictions, la tombe méritait bien le nom qu'elle recevait souvent de *maison du double*. Le *double*, commodément installé dans cette demeure aménagée à son usage, y recevait les visites et les offrandes de ses parens et de ses amis : « il avait des prêtres que l'on payait pour lui offrir des sacrifices; il possédait des esclaves, des bestiaux, des terres chargées

(1) Nous empruntons à M. Maspero (*Conférence*, p. 382) la traduction de cette stèle du Louvre (c. XXVI) et les réflexions qui la précèdent. Cette stèle est, d'après M. de Rougé, de la douzième dynastie environ. Nous retrouvons la même précaution et la même formule dans un autre texte de la même époque, dans l'inscription d'Amoni Amenemhaït, prince héréditaire du nome de Meh, à Beni-Hassan. Voir Maspero, *la Grande Inscription de Beni-Hassan*, p. 171. (*Recueil de travaux*, etc., t. I, in-4°.)

de fournir à son entretien. C'était comme un grand seigneur qui séjournait en pays étranger et qui administrait son bien par l'intermédiaire d'intendans attitrés (1). »

Cette analogie entre le tombeau et la maison est si complète qu'elle s'étend même à des détails qui ne semblent pas la comporter. Comme celle du vivant, l'habitation du mort est orientée; mais elle l'est d'après un autre principe; c'est, si l'on peut ainsi parler, une orientation toute mystique.

Dès que l'Égyptien avait commencé de réfléchir, il avait établi la plus naturelle des assimilations entre la carrière du soleil et celle de l'homme. La vie humaine a son aurore et son coucher; l'homme part des premières clartés de l'enfance pour s'élever à l'apogée de la sagesse et de la force, puis il décline, pour finir par s'enfoncer. après la mort, dans les profondeurs du sol, comme le fait l'astre mourant lorsque son disque élargi s'abaisse et disparaît à l'horizon. En Égypte, c'est derrière la chaîne libyque qu'il descend chaque soir; c'est par là qu'il pénètre dans cette sombre région de l'Ament, où il chemine sous terre jusqu'à l'aube du jour suivant. On fut donc conduit à placer d'ordinaire les nécropoles sur la rive gauche du Nil, à l'occident de l'Égypte. C'est là que se dressent, sans exception, toutes les pyramides connues; c'est là que se trouvent les plus grands cimetières, ceux de Memphis, d'Abydos et de Thèbes. Quelques groupes de tombes qui ne sont pas sans importance se rencontrent bien sur la rive orientale; ces dérogations à une règle qui paraît avoir été généralement suivie s'expliqueraient sans doute, si nous connaissions tout le détail de l'histoire. Le Nil servait peut-être de frontière à certains nomes; il est possible que les princes de Meh, qui ont construit leurs tombes à Beni-Hassan, sur la rive droite, n'aient pas possédé la rive gauche. On comprendrait, dans ce cas, qu'ils aient tenu à reposer dans les limites de leur domaine héréditaire.

Chaque matin, le soleil renaît aussi jeune et aussi ardent que la veille; pourquoi, tôt ou tard, de manière ou d'autre, l'homme, lui aussi, après avoir accompli son voyage souterrain et triomphé des monstres et des terreurs de l'Ament, ne ressortirait-il pas des ombres du sépulcre et ne reverrait-il pas la lumière du jour? Cette infatigable espérance, chaque aurore la réveillait et la confirmait comme par une nouvelle promesse; on avait donc poursuivi cette comparaison qui rassurait l'esprit, et, si l'on mettait les tombes à l'occident de l'Égypte, du côté où le soleil se dérobe chaque soir à la vue, on les ouvrit vers le levant, du côté où il reparaît vainqueur de la nuit et de la mort. Dans la nécropole de Memphis, c'est

(1) Maspero, *Conférence*, p. 282.

presque toujours l'horizon oriental que regarde la porte de la chapelle funéraire (1); c'est toujours vers l'est qu'est tournée la stèle (2). Dans la nécropole d'Abydos, portes et stèles sont plus souvent placées en face du sud, c'est-à-dire en face du soleil qui triomphe et qui monte au zénith (3); mais jamais, ni à Memphis, ni à Abydos, ni à Thèbes, la tombe ne prend jour sur l'ouest ni ne présente son inscription aux feux du soleil couchant (4). Du fond des ténèbres où il demeure, le mort semble avoir ainsi les yeux fixés vers la région du ciel où se rallume chaque jour la flamme de la vie; on dirait qu'il attend et qu'il épie le rayon qui doit venir illuminer sa nuit et le tirer de son long sommeil (5).

III.

Les préoccupations et les idées que nous venons d'exposer étaient certainement communes à tous les Égyptiens, qu'ils fussent de haute ou de basse condition. Quand il sentait venir sa dernière heure, l'humble paysan ou le batelier du Nil ne devait pas être moins tourmenté que le pharaon lui-même du désir de se survivre et de se prémunir autant que possible contre les terreurs de la mort;

. . . . Mais, jusqu'en son trépas,
Le riche a des honneurs que le pauvre n'a pas;

ceux qui pendant leur vie n'habitaient qu'une hutte de terre ou de roseaux ne pouvaient songer à se donner le luxe d'une tombe bâtie en briques ou en pierre, d'une maison construite pour l'éternité; ils ne pouvaient espérer trouver dans l'autre monde les jouissances et les aises que celui-ci ne leur avait point offertes. La tombe, telle qu'elle résulte des conceptions que nous avons exposées, resta donc toujours le privilège exclusif de ce que l'on peut appeler la classe gouvernante, celle-ci comprenant, au-dessous des rois, des princes et des nobles, les prêtres, les chefs

(1) « Il en est ainsi, dit M. Mariette, quatre fois sur cinq. » (*Les Tombes de l'ancien empire*, p. 12.)

(2) Au fond de la chambre et *regardant invariablement l'est*, est une stèle. *Ibid.*, p. 14.

(3) Mariette, *Abydos*, t. II, p. 43.

(4) Les tombes placées dans la chaîne arabique font nécessairement exception à cette règle. La position exceptionnelle que des circonstances locales avaient fait adopter les plaçait en dehors des conditions normales.

(5) Cette assimilation que l'imagination établissait entre la carrière de l'homme et celle du soleil avait été déjà très bien saisie par Champollion. C'est par elle qu'il explique les peintures des tombes royales de Thèbes. (Voir dans les *Lettres écrites d'Égypte et de Nubie* ce qu'il dit de la tombe de Ramsès, V, p. 185 et suivantes.)

militaires et les fonctionnaires de tout grade, jusqu'au plus modeste des scribes attachés à l'administration. Quant aux Égyptiens qui n'appartenaient pas à cette espèce d'aristocratie, il leur fallait se contenter à meilleur marché. Les moins pauvres s'assuraient tout au moins un embaumement sommaire et un coffre de bois ou de carton où leurs restes reposeraient, accompagnés de scarabées et d'amulettes protectrices qui les défendraient contre les méchans génies; les figures peintes sur le coffre concouraient aussi à protéger ce dépôt. En avait-on le moyen, on achetait une place dans des hypogées banaux; les momies, entassées par piles les unes sur les autres, y étaient confiées aux soins de prêtres qui desservaient en bloc toute une chambrée.

Ceux qui pouvaient se procurer ces avantages étaient d'ailleurs encore parmi les favorisés de la fortune; bien des petites gens ne pouvaient espérer même ce minimum d'honneurs funéraires. Aux abords de toutes les nécropoles, à Thèbes comme à Memphis, on rencontre des corps déposés en plein sable, à deux ou trois pieds de la surface. Quelques-uns sont empaquetés dans une espèce de bourriche en feuilles de palmier; d'autres sont à peine enveloppés de quelques morceaux de linge. Les cadavres ont été trempés à la hâte dans un bain de natron; ils sont salés plutôt qu'embaumés. Parfois même ces quelques précautions n'ont pas été prises; il n'y a aucune trace ni de cercueil en bois, ni même de linges; les corps ont été mis nus en terre; il semble que le sable seul ait été chargé du desséchement, et c'est à l'état de squelettes qu'on retrouve les morts. On a là l'équivalent de ce que nous appelons la *fosse commune*.

En revanche, les heureux de cette terre, ceux qui étaient assez au large dans cette vie pour pouvoir s'y mettre aussi dans l'autre, ne regardaient à aucune dépense quand il s'agissait de leur sépulture. On ne se laissait pas surprendre par la mort, comme il arrive si souvent chez nous; roi ou simple particulier, on commençait de son vivant, bien longtemps à l'avance, et l'on faisait exécuter sous ses yeux le tombeau où l'on voulait reposer. La prévoyance du vivant et plus tard la piété des siens n'épargnait rien pour embellir et pour meubler somptueusement cette demeure que ne quitterait plus son propriétaire. Les palais des princes et des riches étaient assez légèrement bâtis pour n'avoir pas laissé de traces sur le sol de l'Égypte; les tombeaux sont souvent restés intacts jusqu'à nos jours, et ce sont eux qui nous livrent les trésors de son art. Tous les autres peuples du monde ancien ont suivi cet exemple ou, pour mieux dire, pénétrés de ces mêmes sentimens, ils ont, sans se concerter, pris le même parti. Lorsque les modernes ont ouvert des tombes antiques qui, par bonheur, étaient encore intactes,

jamais ils n'ont pu se défendre d'un mouvement de surprise. Qu'il s'agisse de l'Égypte ou de la Phénicie, de l'Asie-Mineure, de Cypre ou de la Grèce, de l'Étrurie ou de la Campanie, leur étonnement était profond de trouver tant d'objets précieux et de chefs-d'œuvre de l'art ensevelis dans des caveaux où l'on avait espéré les dérober pour toujours à tout regard humain.

Chez nous, quand l'orgueil ou la piété entreprennent de décorer un tombeau, tout l'effort de l'architecte, du sculpteur et du peintre se concentre sur les dehors de la sépulture, sur l'édifice qui la surmonte. Quant au caveau, dans les plus somptueux monumens de nos cimetières, il est aussi simple et aussi nu que dans les plus modestes. La bière du pauvre se distingue à peine de celle du riche; l'une est en sapin, l'autre est en chêne; voilà toute la différence. Supposez que, dans quelques milliers d'années, les bâtimens de nos cimetières ayant été depuis longtemps détruits, on vienne à fouiller le sol qu'ils recouvraient autrefois, il sera bien difficile de deviner la condition du mort d'après les indices que fournira la chambre funéraire. La raison de ce contraste est facile à saisir : elle est tout entière dans l'idée que nous nous faisons de la nature humaine et des conséquences probables de la mort. La religion nous enseigne que l'homme est, dans ce monde, tout ensemble matière et esprit, que la mort met fin à cette union temporaire des deux substances, et que l'âme, séparée du corps, va recevoir dans un autre séjour la récompense ou la peine de ses actions; la philosophie spiritualiste s'associe à ces espérances et à ces craintes. Ceux mêmes qui ne les partagent pas s'accordent avec les croyans à penser que le cercueil ne renferme « qu'une poussière qui retourne à la poussière, » des élémens qui, ressaisis par les affinités chimiques, vont bientôt se séparer pour s'engager ensuite dans d'autres combinaisons. Elle-même, la mère pieuse et tendre qui vient s'agenouiller sur une tombe ne se figure point que l'enfant qu'elle pleure habite et vive sous cette dalle de pierre; elle le sait, elle le voit parmi les anges du ciel. Si chaque jour elle reprend le chemin du cimetière, c'est surtout que nulle part elle ne se sent aussi libre de s'isoler et de s'absorber dans sa douleur, afin d'évoquer, loin de toute importune distraction, la douce et chère image.

L'architecture funéraire moderne part donc de cette idée que la tombe est vide; le dépôt qu'elle abrite lui aura bientôt échappé, repris et comme entraîné par le courant de la vie universelle. Dans ces conditions, le tombeau devient surtout un monument commémoratif, témoignage plus ou moins sincère des sentimens de la famille ou de la société qui vient de perdre un de ses membres. Quant à l'étroit caveau où descend la dépouille mortelle, tout ce qu'on lui demande, c'est d'avoir la profondeur voulue et d'être

bien clos. L'art n'essaie même pas de faire luire un de ses rayons dans cette nuit; livrant aux mains de l'ouvrier le soin de creuser cette fosse et d'en maçonner les parois, il se réservera pour les parties apparentes et ouvertes de la tombe; c'est là qu'il mettra tout ce que comporte de richesse et de magnificence le programme qui lui a été tracé. Le mort qui repose sous ces dalles lui fournit le prétexte et l'occasion voulue; mais c'est pour les vivans qu'il travaille, c'est leurs regards qu'il sollicite et leur admiration qu'il réclame.

L'idée des anciens est toute différente ou, pour mieux dire, tout opposée. Pour eux, la tombe était une maison habitée, le défunt y résidait; il y vivait à sa manière, comme on peut vivre quand on est mort. Cette conception, commune à tous les esprits, imposait à tous ceux qui s'occupaient d'ériger et d'aménager la tombe un programme tout autre que celui dont l'architecte doit remplir aujourd'hui les conditions.

Les gens de goût sont toujours bien aises que leur demeure ait bon air, même pour qui ne la voit que de loin; ils ne dédaignent pas d'en décorer les abords et la façade; mais avant tout ils tiennent à trouver chez eux, dans leur intérieur, le nécessaire et même le superflu, toutes les commodités et tous les agrémens de la vie. De même l'Égyptien, le Grec et l'Étrusque, lorsqu'il s'agissait de préparer sa propre tombe ou celle de ses proches : il y superposait volontiers d'abord un monceau de terre ou *tumulus*, puis plus tard un édifice construit qui la signalât de loin aux regards, ou bien, si elle était creusée dans le flanc de la montagne, il taillait par devant, en plein roc, un portique, des frises, un fronton, tout un ensemble monumental qui donnât une haute idée du propriétaire de ce sépulcre; mais ce qui restait pour lui la chose principale, ce dont il se préoccupait bien plus que de ces dehors et de ces apparences, c'étaient les dispositions intérieures de la tombe et son appropriation aux besoins d'un hôte qui, s'il se trouvait mal dans ses meubles, n'aurait pas la ressource de déménager. Il fallait que celui-ci, le jour même où l'accomplissement des rites funèbres le mettrait en possession de son logis, s'y sentît entouré de tout ce qui pourrait entretenir sa faible vie et charmer les loisirs forcés de son éternelle solitude. Est-on condamné par la maladie à ne pas bouger de sa chambre, on s'arrange pour n'y manquer de rien et pour s'y procurer des compensations; on se donne à domicile tout le bien-être et tout le luxe que l'on peut payer; or la mort est une maladie dont on ne guérit pas. Pour celui qu'elle enfermait à jamais au tombeau, rien n'était donc trop riche et trop somptueux; il n'était pas de prodigalités qui ne lui fussent dues par la piété des vivans

comme un dédommagement de tout ce qu'il perdait en cessant de voir la douce lumière du jour.

Sous l'empire de ces idées et de ces sentimens, on enfouit dans la tombe d'autant plus d'objets précieux et on la décora d'autant plus magnifiquement que l'on crut en avoir mieux défendu l'entrée contre toute indiscrétion et toute convoitise. C'est ainsi que les Achéens de Mycènes (si c'est le nom qu'il convient de donner à ce peuple mystérieux) ont enseveli dans les tombes découvertes par M. Schliemann cette quantité prodigieuse d'or et d'argent ouvrés que possède aujourd'hui le musée d'Athènes; c'est ainsi que les terres cuites de Tanagre, ces merveilles de finesse et de grâce, sont venues remplir les sépultures béotiennes, et que se sont accumulés dans les sépultures de l'Étrurie et de la Campanie les plus beaux vases peints que la Grèce ait produits.

L'identité de la conception religieuse commande ainsi, d'un bout du monde antique à l'autre, des dispositions qui présentent de singulières ressemblances, en sorte que l'architecture funéraire des anciens, prise dans son ensemble, a des caractères qui la distinguent tout à fait de celle des modernes. Nulle part ces caractères ne sont marqués aussi franchement que dans la tombe égyptienne; c'est à ce titre que celle-ci nous a paru mériter d'être étudiée dans le plus grand détail. Les observations générales que ce thème nous a suggérées trouveraient donc ailleurs leur application; l'historien de l'art antique n'aurait pas à les répéter quand viendrait le moment de décrire les sépultures des autres peuples anciens. Sa tâche se bornerait à signaler des nuances et des différences légères dans la traduction d'une même idée, dans l'expression variable de croyances communes.

Ces croyances, nous les avons définies, dans toute leur étrangeté naïve, d'après leurs interprètes les plus autorisés, et nous avons indiqué les conséquences qu'elles comportaient, dans le domaine des arts plastiques, chez un peuple qui, profondément pénétré de ces doctrines, disposait à son gré, pour honorer ses morts, de toutes les ressources d'une architecture, d'une sculpture et d'une peinture déjà très savantes et très habiles. Suivant les circonstances, les temps et les lieux, la tombe égyptienne a subi, dans son plan et dans sa décoration, des changemens partiels qui d'ailleurs n'en altèrent pas l'économie générale et les grands traits; ceux-ci, malgré des modifications plus apparentes que réelles, restent sensiblement les mêmes tant que le nom de l'Égypte ne devient pas une simple expression géographique, tant que la vieille civilisation de cette race privilégiée garde son indépendance et son originalité.

GEORGE PERROT.

LE

DRAME MACÉDONIEN

IV [1].

LA BATAILLE D'ARBÈLES.

I.

La soumission de la Phénicie et de l'Égypte avait employé tout entière l'année 332 avant Jésus-Christ; dès les premiers jours du printemps de l'année 331, Alexandre croit devoir reporter son regard vigilant vers l'Asie. Sur tout le littoral phénicien, de Myriandre à Gaza, nul indice de malaise ou de mécontentement; les précautions ont été trop bien prises; dans une seule province, dans la Cœlésyrie, confiée par le vieux Parménion à Andromachus, la turbulence des enfans d'Israël est venue donner aux populations un fâcheux exemple; Andromachus a été brûlé vif par les Samaritains. Le châtiment ne se fait pas attendre. Une seule révolte sur tant de conquêtes! c'est assurément moins qu'on ne devait craindre. Le danger n'est pas en Syrie, il n'est pas même dans la Paphlagonie, que soumet en ce moment Calas, dans la Lycaonie, que contient Antigone; dans Milet, dont Balacre interdit l'approche aux vaisseaux de Pharnabaze : il est au cœur du Péloponèse. Alexandre a bien fait, quand il a consacré dans le temple de Minerve les dépouilles des Perses au nom de tous les Grecs, d'ajouter : « à l'exception des

(1) Voyez la *Revue* du 1er septembre, du 15 octobre et du 1er novembre 1880.

Lacédémoniens; » Sparte ne veut point avoir part à ces offrandes fastueuses qui proclament bien moins la gloire de la Grèce que son asservissement. Que vient faire le roi Agis à Siphante, où Pharnabaze et Autophradatès ont conduit leur flotte encore composée de cent vaisseaux? Agis vient solliciter des satrapes de Darius un subside et un renfort de troupes. A ce prix, il promet de soulever la Crète et de mettre sur pied les armées du Péloponèse. Voilà bien le peuple de Lycurgue, ce peuple « lent dans ses entreprises, » que nous ont dépeint sous des traits ineffaçables Thucydide et Xénophon! Il arrive toujours trop tard. A peine la trière d'Agis a-t-elle jeté l'ancre que survient la nouvelle de la bataille d'Issus. La défection éclate sur-le-champ de toutes parts; les îles et les vaisseaux se portent à l'envi du côté du vainqueur. Agis et Autophradatès éperdus courent vers Halicarnasse; Pharnabaze vole à Chio. Le satrape a mis dans cette île le pouvoir aux mains de l'oligarchie; il vient défendre son œuvre. Apollonidès, Phisinus, Mégarée, investis par ses soins de la tyrannie, n'exerçaient leur autorité absolue qu'au profit de Darius, mais les habitans de Chio ont déjà secoué un joug qui leur pèse. Pharnabaze entre au port sans soupçonner le changement qui s'est opéré, il est à l'instant saisi par les insurgés et jeté dans les fers. L'Athénien Charès occupait Mitylène avec deux mille Perses; il en est chassé par la multitude. A Méthymne également, à Ténédos, la démocratie a relevé la tête. Le tyran de Méthymne se réfugie à Chio; il y partage le sort de Pharnabaze. Antipater triomphe sans avoir eu besoin de combattre; les vaisseaux que les révoltés ont enlevés aux Perses se rangent sous ses ordres et viennent grossir sa flotte. Maître de la mer, le vice-roi de la Macédoine dirige Amphotère sur Cos; il fait partir Hégéloque, avec les prisonniers qu'on lui a livrés, pour l'Égypte. Issus a tout calmé; Issus a replacé la Grèce aux pieds d'Alexandre.

Qu'importent au fils de Philippe les vaisseaux qu'Antipater lui envoie? Il n'a plus besoin, en ce moment, de vaisseaux; ce qu'il lui faut, ce sont des soldats. Pour l'exécution des plans qu'il médite, Alexandre est bien résolu à épuiser d'hommes et l'Épire, et la Thrace, et la Macédoine; il tient surtout à dépeupler la Grèce. Plus il demandera de renforts aux Grecs, moins il craindra de les voir, par quelque transport soudain, méconnaître sa suprématie. En fait de flotte, il va rendre à Antipater plus qu'Antipater ne lui a donné. L'Archipel infesté de pirates n'a-t-il pas droit à sa sollicitude aussi bien que le reste du monde? Les Cypriotes et les Phéniciens reçoivent l'ordre d'équiper cent vaisseaux; Amphotère joint ces cent vaisseaux aux soixante trières qu'il a conduites dans les eaux de Cos et reprend immédiatement la route des Cyclades.

Quand il traversait l'Hellespont, Alexandre n'était encore que le capitaine d'une armée d'aventure; le consentement unanime des peuples l'a fait roi aujourd'hui de toutes les parties de l'empire d'où s'est retiré Darius. L'administration seule a changé de mains; les habitans ne s'aperçoivent guère qu'à l'allègement soudain du fardeau qu'ils ont changé de maître. La personne même de Darius semble s'être évanouie avec sa puissance. Au fond de quelles provinces l'infortuné monarque est-il allé cacher sa honte et sa défaite? Alexandre s'évertue en vain à le découvrir; c'est un point d'honneur chez les Perses de garder le secret du prince. Tout à coup le bruit de levées lointaines arrive jusqu'en Égypte. Alexandre était déjà sur la route de Cyrène; peut-être allait-il pousser jusqu'à Carthage, quand il apprend que les Bactriens, les Sogdiens, les Saces et les Massagètes se sont mis en marche. Tous les peuples de l'extrême Orient accourent au rendez-vous qui leur a été donné sous les murs de Babylone. Alexandre quitte l'Egypte et revient précipitamment à Tyr. Il en repart au mois de juillet de l'année 331. Son armée se compose de quarante mille fantassins et de sept mille cavaliers. Les Grecs ne mettent jamais en mouvement de grandes masses; leurs troupes en revanche comptent peu de non-valeurs.

Bien qu'un vaste désert sépare la côte de Syrie des bords de l'Euphrate, il est facile de contourner cette région désolée et d'atteindre par le nord le gué de Thapsaque. L'armée de Cyrus le Jeune arriva de Myriandre à Thapsaque en douze étapes, après avoir parcouru environ 358 kilomètres, — 29 kilomètres par jour; — les privations ne commencèrent que sur la rive gauche du fleuve. L'Euphrate n'avait arrêté ni Sargin venant de Khorsabad, ni Nabuchodonosor parti de Babylone. Un seul souverain de Ninive a franchi vingt-deux fois dans le cours de son règne l'insuffisant boulevard de la Chaldée. Le fleuve qui prend naissance au pied des monts de l'Arménie n'opposera donc jamais qu'un obstacle peu sérieux à l'invasion. C'est sans doute un très large fleuve, débitant un très gros volume d'eau, puisqu'à Bir même, bien au-dessus de Thapsaque et de Kerkémish, on a pu le comparer « au Rhône devant Lyon; » mais le lit de l'Euphrate est généralement embarrassé de bancs de sables; les *kéleks* qui le descendent ne sont encore comme au temps d'Hérodote, que des radeaux soutenus par des outres. Les soldats de Cyrus le Jeune traversèrent l'Euphrate à Thapsaque, sans que l'eau leur montât plus haut que la poitrine. La circonstance, il est vrai, fut exceptionnelle; les habitans déclarèrent que jamais jusqu'à ce jour l'Euphrate n'avait été guéable et n'avait pu se traverser sans bateaux. Moins favorisé que Cyrus, Alexandre dut se préparer à jeter deux ponts sur le fleuve. La

rapidité de sa marche déconcertait par bonheur l'ennemi ; — les Macédoniens atteignirent les rives de l'Euphrate en onze jours. — Cyrus trouva tous les bateaux brûlés ; Alexandre semble avoir rencontré devant Thapsaque même les barques dont il se servit pour effectuer son passage. Napoléon n'a fait qu'imiter le roi de Macédoine, quand « il a battu, suivant l'expression des soldats de l'armée d'Italie, l'ennemi avec ses jambes. »

Darius avait eu près de dix-huit mois pour se mettre en mesure de tenter une seconde fois la fortune. Son armée, lorsque les Bactriens, les Scythes et les peuples compris sous la dénomination de peuples de l'Inde l'eurent rejointe, se trouva deux fois plus nombreuse qu'elle ne l'avait été aux jours du premier choc. Darius ne se dissimulait pas cependant la faiblesse de son infanterie ; il essaya de lui donner plus de solidité en lui faisant distribuer des épées et des boucliers : les fantassins d'Issus ne possédaient pour toute arme offensive que des épieux ou des javelots. Changer l'armement est fort bien ; il faudrait pouvoir du même coup changer l'instruction et la tactique. Sous le règne de Louis XV, on munit sans peine nos fusils de la baguette d'acier ; on troubla beaucoup nos soldats quand on entreprit de les faire manœuvrer de primesaut à la prussienne. Darius n'était que trop fondé à mettre en doute l'efficacité de son innombrable pédaille, il pouvait au contraire faire grand fond sur sa cavalerie. « Les chevaux des Chaldéens sont plus légers que les léopards et plus rapides que les loups qui courent dans les ténèbres. » Cavaliers et chevaux se présentaient d'ailleurs bardés de fer, ou, pour mieux dire, couverts de minces plaques de métal cousues les unes à côté des autres. Ces lames imbriquées à la façon des tuiles qui recouvrent nos toits formaient une sorte de cuirasse écailleuse impénétrable à la flèche, si elle ne l'était pas complètement à l'épée. On allait donc voir entrer enfin en lice ces terribles Scythes que nul conquérant n'avait jusqu'alors réussi à dompter. Leur contenance féroce, leur poil hérissé, leurs longs cheveux épars, ne pouvaient manquer de faire quelque impression sur l'ennemi qui les verrait pour la première fois. Un peuple qui vit à cheval et qui ne connaît d'autre industrie que le pillage est éminemment propre aux reconnaissances rapides, aux surprises de jour ou de nuit. Darius s'était porté de Babylone vers les lieux où jadis s'élevait Ninive ; il avait mis deux fleuves, — l'Euphrate et le Tigre, — entre Alexandre et lui. Par surcroît de précaution, il employa sa cavalerie légère à ravager et à incendier tout le pays qui séparait encore les deux armées. Mazée, avec 6,000 chevaux, fut chargé de défendre le passage de l'Euphrate, à l'endroit où les armées ont pris l'habitude de franchir ce fleuve, au-dessus du confluent du

Khaboras. Le satrape trouva les Macédoniens déjà occupés à jeter leurs ponts. Après une démonstration insignifiante, il prit le parti de se retirer; en quelques heures, toute l'armée d'Alexandre se montra rassemblée sur l'autre rive. Si le Rhin était aussi accommodant que l'Euphrate, César n'eût jamais songé à écrire la phrase grosse d'orages que des siècles de combats devaient graver en traits de feu et de sang au cœur des Gaules : *Germani sunt qui trans Rhenum incolunt!*

Alexandre n'avait point encore eu de nouvelles certaines de Darius; ses coureurs lui amenèrent enfin quelques prisonniers. On interroge ces captifs, on les presse et on apprend, non sans étonnement, que Darius a déjà dépassé la ville d'Arbèles, qu'il y a laissé ses bagages et qu'il s'est empressé de jeter un pont sur le Lycus, — le grand Zab. — Le monarque vaincu vient de son propre mouvement au-devant de son vainqueur; il affecte l'offensive et est évidemment résolu à s'en rapporter au sort des armes. L'armée perse a mis cinq jours à traverser le fleuve; on peut juger par ce seul renseignement de la multitude qu'on aura bientôt à combattre.

Le grand Zab, affluent du Tigre, n'est pas un cours d'eau insignifiant : le baron Félix de Beaujour le compare à la Durance, et le lieutenant Heudde, de la marine des Indes, qui le traversa au mois de mars de l'année 1820, lui donne un cours profond et rapide, avec 300 pieds anglais au moins de largeur. Le Lycus franchi, Darius s'est avancé de 15 kilomètres encore vers le nord-ouest pour se rapprocher de la rive gauche du Tigre. Il a fini par déployer son immense armée sur les bords d'une petite rivière appelée le Boumade, dans la vaste plaine de Gaugamèle, — *la maison du chameau*. Le terrain est en vérité bien choisi; l'espace, cette fois, ne fera pas défaut au torrent; les cavaliers pourront fournir de belles charges sur la vaste arène. Darius a pris soin d'en faire disparaître les inégalités. Ce n'est pas seulement pour sa cavalerie que le roi des Perses a voulu aplanir le chemin, c'est surtout à ses chars de guerre qu'il prépare une surface unie. Le char de guerre, Homère nous l'a décrit et tous les bas-reliefs assyriens nous le montrent; en leur qualité de colons phéniciens, les Carthaginois l'ont souvent fait rouler avec son imposant fracas dans les champs de la Libye. Darius a deux cents chars hérissés de faux et de piques. En avant du timon se projettent deux fers de lance aigus, de chaque côté du joug s'étendent de longues lames tranchantes, sous l'essieu même apparaît, semblable aux chasse-neiges de nos locomotives, tout un arsenal meurtrier destiné à raser la terre. Que ces deux cents chars ouvrent seulement la brèche dans l'épaisse phalange d'Alexandre, quinze éléphans les suivent prêts à l'élargir.

Toute la contrée fumait des ravages de l'incendie; la destruction heureusement avait été trop hâtive pour être complète. Les monceaux de blé ne brûlèrent qu'au sommet, les toits des habitations s'écroulèrent sur des amas de provisions que les Grecs eurent la satisfaction de retrouver intactes. On marcha en avant, poussant devant soi sans relâche les bandes qui continuaient de dévaster le pays. Ces bandes ne tenaient nulle part, mais il était impossible de les joindre et de s'opposer à leurs ravages. De Thapsaque au gué d'Eski-Mossoul, sur le Tigre, on compte environ 320 kilomètres; pareille distance ne se parcourt pas en moins de quinze étapes. Pour se porter avec ses bagages d'un fleuve à l'autre, l'armée grecque suivit probablement la vallée creusée par le Khaboras, large affluent qui se jette dans l'Euphrate à quelques lieues au-dessous de Thapsaque, au gué de Kerkémish; tout fait présumer qu'elle traversa le Khaboras, non loin de sa source, au-delà du château actuel de Khabour. Il lui fallut ensuite longer la rive droite de l'Hermas pour gagner une des routes qui conduisent aujourd'hui les caravanes d'Orfa ou celles de Nisibin à Mossoul.

L'Euphrate ne ressemble guère à ce farouche Araxe dont nous parle le poète : il ne s'indigne point pour un ou deux ponts qu'on lui impose; n'essayez pas d'assujettir vos barques ou d'affermir vos pilotis sur le Tigre. Nul fleuve en Orient ne roule sur son lit de graviers et de pierres polies un flot plus impétueux. Le Tigre a la rapidité de la flèche; son nom même l'indique, car il lui vient d'un mot qui signifie flèche en Perse. La vitesse de son cours, de Mossoul à Bagdad, est évaluée à près de 6 milles marins à l'heure. Les compagnons de Xénophon renoncèrent à passer ce torrent à gué. Serrés entre le Tigre et les monts des Carduques, ils jugèrent impossible de recommencer là ce qu'ils avaient fait à Thapsaque. Le fleuve était tellement profond qu'une pique y disparaissait tout entière. Un gué n'est aujourd'hui réputé praticable pour la cavalerie que lorsque la profondeur n'excède pas $1^{m},20$; au delà de $0^{m},90$, l'infanterie peut se trouver en danger; $0^{m},70$ suffisent pour arrêter de l'artillerie. Alexandre envoya quelques cavaliers sonder le passage; les chevaux eurent bientôt de l'eau jusqu'au poitrail. Arrivés au milieu du fleuve, l'eau leur monta jusqu'au cou; ils n'en réussirent pas moins à prendre pied sur la rive opposée sans qu'un seul d'entre eux eût été entraîné par le courant. L'opération était périlleuse. Qui eût osé dans l'armée d'Alexandre la déclarer d'avance impraticable? On se prépara sur-le-champ à la tenter. Le roi voulut marcher en personne à la tête de l'infanterie. Montrant de la main le gué à ses soldats, il descendit le premier dans le fleuve. Sur l'autre bord on apercevait au loin la cavalerie de Mazée. Si le lieutenant de

Darius eût fait preuve en ce jour de plus de résolution, les Macédoniens auraient probablement payé cher leur audace. Mazée ne mit ses troupes en mouvement que lorsqu'une portion notable de l'armée ennemie garnissait déja la rive orientale. Les fantassins grecs s'avançaient lentement, de l'eau jusqu'aux aisselles; une ligne de cavalerie rangée en amont divisait le courant et en rompait l'effort; une autre ligne de cavaliers s'étendait en aval, prête à secourir les soldats qui seraient emportés vers le bas du fleuve. Entre la double haie, hoplites et peltastes se suivaient à la file ; plus d'un trébucha sans doute sur les pierres glissantes dont le fond sablonneux était semé, aucun ne périt; il n'y eut de perdu que quelques bagages. Jamais Alexandre n'eut mieux sujet de remercier les dieux. Ce passage du Tigre est un fait unique dans l'histoire : ni César, ni Napoléon, ni même Annibal, que je sache, n'ont rien accompli d'aussi téméraire.

Un millier de cavaliers perses, conduits par Satropatès, s'étaient rapprochés ; ils regardaient indécis le rivage se couvrir peu à peu de soldats. Alexandre appelle Ariston, le chef des Péoniens : « Va! lui dit-il, et dissipe cette troupe qui nous observe. » Ariston part à fond de train ; il court droit à Satropatès, l'atteint de sa lance à la gorge et lui fait tourner bride. Satropatès s'est réfugié au milieu de ses escadrons ; là encore il retrouve le Péonien ardent à la poursuite. Indifférent aux traits dont on l'accable, Ariston ne se détourne pas pour frapper d'obscurs ennemis, il n'en veut qu'au chef dont sa lance a déjà goûté le sang. En un clin d'œil Satropatès est renversé de cheval ; Ariston saute à terre et d'un coup de sabre abat la tête du Perse ; puis il remonte lestement en selle et revient au galop jeter ce hideux trophée aux pieds du roi. De pareils faits d'armes sont toujours d'un favorable augure ; ils ont souvent précédé nos grandes batailles.

II.

Alexandre s'est arrêté pour reprendre haleine après avoir franchi l'Euphrate; il fait halte également sur les bords du Tigre. Ces pauses sont inévitables à la suite de toute marche forcée. La troupe la plus solide n'a-t-elle pas ses traînards, ses écloppés, ses malades? On conçoit malaisément une aussi longue route parcourue sans bases d'opérations successives: la force de résistance du soldat grec explique seule pareille dérogation aux règles élémentaires de la guerre. Les lieutenans d'Alexandre ne se croyaient plus cependant tenus de taire leurs inquiétudes; Parménion, entre autres, ne cessait d'engager son jeune roi à considérer quelles pourraient

être les conséquences d'une défaite. L'armée venait de laisser derrière elle deux grands fleuves : trahie par la fortune, elle ne les repasserait pas. Il lui faudrait se jeter, comme les Dix-Mille, dans le pays des Carduques et chercher à gagner les ports du Pont-Euxin à travers les montagnes de l'Arménie.

« On se fait une idée peu juste, disait à Sainte-Hélène l'empereur Napoléon, de la force d'âme nécessaire pour livrer, avec une pleine méditation de ses conséquences, une de ces grandes batailles d'où vont dépendre le sort d'une armée, d'un pays, la possession d'un trône. Aussi trouve-t-on rarement des généraux empressés à donner bataille. Ils prennent bien leur position, s'établissent, méditent leurs combinaisons, mais là commencent leurs indécisions. Rien de plus difficile et pourtant de plus précieux que de savoir se décider.»

Il m'a été conté qu'à la veille de la journée d'Isly, de cette brillante et glorieuse journée qui nous transporte d'un bond en plein moyen âge, une grande émotion régna dans le camp français; l'alarme générale rencontra des interprètes parmi les officiers mêmes qu'on aurait le moins soupçonnés de pouvoir ouvrir leur âme au découragement. Ce furent les plus habiles et les plus expérimentés qui se montrèrent, en cette occasion, les plus ingénieux à peindre la situation sous de sombres couleurs. Semblable phénomène s'est produit dans l'armée de Crimée avant le débarquement d'Old-Fort. Les raisons spécieuses ne manquèrent pas alors pour déconseiller une entreprise qui prenait tous les caractères d'une aventure. La guerre, quand on l'envisage dans son ensemble, peut-elle être jamais autre chose? Si le fils de Paul Ier, à qui l'empereur Napoléon ne demandait que le sacrifice de l'alliance anglaise, eût consenti à traiter à Moscou, l'expédition de Russie n'eût-elle pas été la consécration éclatante de notre ascendant? Les historiens ne célébreraient-ils pas aujourd'hui à l'envi l'exécution de ce plan gigantesque? Fortune! que nous te devons de grâces quand tu nous secondes, et à quelles puériles critiques tu nous livres quand tu nous abandonnes! Sans doute il est des campagnes dont le succès, par un concours inouï de circonstances, a tout à coup revêtu l'apparence de la précision mathématique; il n'aurait fallu qu'un grain de sable pour faire dérailler tous ces savans calculs. Les vainqueurs infaillibles n'existent pas; seulement, quand le destin hésite, il est bon qu'un Condé ou un Alexandre intervienne. La fougue d'un héros peut faire violence au sort; la profondeur pédantesque des tacticiens se laisse aisément déconcerter par la fortune. Si le général Bonaparte n'eût pas, de sa personne, entraîné ses soldats sur la chaussée d'Arcole, toutes ses combinaisons s'écroulaient comme un château de cartes sous

le feu de l'artillerie autrichienne. Blücher lui-même n'a-t-il pas eu l'insigne et fatal honneur de faire échec au vainqueur de l'Europe? Qu'opposa cet obscur champion à l'incomparable capitaine dont l'apprentissage s'était fait dans plus de vingt batailles rangées? Il lui opposa une incroyable rapidité de mouvemens et l'obstination de son courage. Blücher fut, comme Alexandre, un grand général de cavalerie. La cavalerie n'est donc pas pour le commandement en chef une si mauvaise école; les nécessités mêmes de son service lui donnent l'habitude de l'audace et de l'impétuosité. Les survivans de l'armée de Crimée n'ont pas oublié, j'en suis sûr, le combat de Taguin et le général d'Allonville.

Alexandre était impétueux; il le fut constamment sur le champ de bataille, la vue de l'ennemi l'enivrait. Sous la tente il mûrissait avec plus de calme ses plans de campagne; les lieutenans qui l'entouraient, moins bouillans que leur maître, n'ont cependant jamais fait fléchir sa pensée : Alexandre savait mieux qu'eux ce qu'il pouvait demander à ses soldats. Voilà le grand art, le véritable secret des triomphes décisifs! Tous les états-majors du monde ne remplaceront jamais l'ascendant d'un chef adoré. Tracez des itinéraires sur vos cartes, multipliez les ordres de marche, préparez dans votre froid labeur les concentrations, les mouvemens tournans; tout cela ne prévaudra pas à l'heure suprême sur l'enthousiasme confiant qu'inspire à ses troupes le général sacré par une longue série de victoires. On ne gagne pas les batailles en chambre; il faut le feu du ciel pour animer nos statues d'argile; la stratégie aligne les bataillons, l'idolâtrie guerrière leur donne la vie et le mouvement.

Il transpire toujours quelque chose des débats irrésolus des conseils. Une inquiétude sourde régnait dans l'armée grecque; le moindre incident devait prêter un corps à ces appréhensions. Après une halte de deux jours, les troupes avaient reçu l'ordre de se préparer au départ pour le lendemain, lorsque survint une éclipse de lune. Le 20 septembre de l'année 331 avant Jésus-Christ, suivant les calculs autorisés de M. le lieutenant de vaisseau Baills de la marine française, l'éclipse dut commencer à huit heures douze minutes du soir et se terminer à onze heures quarante-six minutes. La disparition de l'astre fut totale et la lune demeura cachée pendant un peu plus d'une heure. Le flambeau de la nuit ne pouvait se voiler sans raison. Le présage est interprété comme un blâme des dieux par la peur. Une sédition semblait imminente; toute multitude heureusement passe avec une facilité merveilleuse de la crainte à l'espoir, de l'irritation aveugle à la soumission la plus complète, quand on sait incliner du côté favorable l'instinct superstitieux

qui sommeille parfois, mais ne s'éteint jamais tout à fait au cœur de l'homme. L'approche des grandes épreuves a surtout le don de le réveiller. Alexandre fit proclamer par les prêtres égyptiens que ce n'était pas l'astre des Grecs, favoris du soleil, qui pâlissait; protectrice des Perses, la lune se couvrait d'un manteau funèbre pour leur annoncer la fin de leur puissance. Rassurée par l'explication plausible qui lui est fournie, l'armée ne demande plus qu'à marcher. On abat les tentes et l'on se dirige, avec une foi plus ardente que jamais dans l'heureuse issue du conflit, à travers le district d'Aturia, sur le camp de Darius. Les Grecs laissaient ainsi le Tigre sur leur droite, à leur gauche les montagnes des Gordiens et celles des Carduques. Ils étaient en pleine Assyrie, à 184 kilomètres environ de la ville d'Arbèles, à 74 des rives du Boumade. Le quatrième jour, les éclaireurs des deux armées se rencontrent; Alexandre, à la tête de l'agéma et d'une compagnie d'hétaires, pousse vigoureusement un parti de cavalerie ennemie, réussit à l'atteindre, lui tue plusieurs hommes et ramène à son camp de nombreux prisonniers. L'heure critique approche : Darius n'est plus qu'à une journée environ de marche, à 27 kilomètres. Les batailles rangées, ces batailles d'où dépend le destin des empires, ne se livrent pas sans quelque préparation. On se précipite sur l'ennemi qui fuit, on prend le temps d'aiguiser ses armes quand on doit aborder des lignes encore intactes. Alexandre juge nécessaire de donner à ses troupes quatre jours de repos avant de les conduire dans la plaine de Gaugamèle. Bien que son armée soit peu encombrée de bagages, elle en a encore trop pour aller à l'ennemi; un camp retranché est établi à la hâte, on y laissera les malades et les équipages.

Depuis le départ de Tyr, Alexandre traînait à sa suite la famille de Darius. Il lui semblait qu'il n'y aurait pas de place assez forte, de lieutenant assez sûr pour qu'il osât leur confier la garde de pareils captifs. Pourquoi, sourd aux conseils que lui donnait, avec une véhémence souvent importune, le vieux Parménion, n'acceptait-il pas plutôt la magnifique rançon qu'à diverses reprises Darius lui avait offerte? Pourquoi? Parce qu'il était Alexandre. Était-ce en s'enrichissant des dépouilles des Achéménides, en emportant même un lambeau de l'empire, qu'il donnerait la paix, une paix ferme et durable au monde? Alexandre était résolu à poser sur son front la tiare droite, parce qu'il n'entrevoyait pas d'autre moyen de rassembler sous le même sceptre des peuples dont l'antagonisme eût éternisé la vieille querelle. Il ne fallait donc pas que Darius, le jour où le sort des armes l'aurait renversé du trône, pût, à défaut d'un fils en âge de ceindre l'épée, trouver un successeur tout prêt dans un gendre. La politique est impitoyable, — c'est son droit, — mais

quand il lui arrive de broyer, en passant, sous son char, quelque innocente et vertueuse existence, on aurait tort de croire qu'elle laisse tout à fait sans remords le cœur de l'homme d'état ou l'âme du conquérant. L'épouse de Darius, Statira, était une princesse d'une rare beauté. Alexandre jusqu'alors avait fui plutôt que recherché l'occasion de la voir. Je n'ai jamais lu la *Morale* d'Aristote, j'ai souvent médité en revanche l'éloquent précis que nous en a donné l'érudit traducteur de ce philosophe. « Aristote, nous dit M. Barthélemy Saint-Hilaire, se passe de Dieu : il confond le bien et le bonheur... Il ne s'inquiète en rien de la vie future, parce qu'il n'y croit pas, non plus qu'à une âme immortelle... pour lui, le principe qui sent et pense en nous est le même que celui qui nourrit notre corps et qui fait végéter la plante. » Faut-il s'étonner qu'imbu d'une telle doctrine, « Aristote ne juge un acte bon qu'autant que cet acte est profitable? » Le sage de Stagyre valait peut-être mieux que sa philosophie, — cela se voit souvent, — à coup sûr, son élève avait des vertus que semblables leçons lui auraient difficilement inspirées. Appelez *don du ciel* ou *grâce efficace*, comme il vous plaira, cet heureux penchant de certaines natures qui leur tient lieu des préceptes salutaires et les incline, sans qu'ils aient besoin de se consulter, aux résolutions généreuses, toujours est-il qu'au milieu des enivremens de la jeunesse et de la victoire, Alexandre oublia un instant les exemples d'Achille pour devenir le précurseur du chevalier sans peur et sans reproche. L'empereur Napoléon s'étonne des éloges donnés à la continence de Scipion; il ne veut pas qu'on loue le jeune et brillant vainqueur d'avoir su résister à la tentation d'un désir brutal, le triomphe lui paraît trop facile. Aurait-il refusé son admiration à la chevaleresque prudence d'Alexandre? Scipion se défend aisément, je l'accorde, de l'attrait auquel n'eût probablement point cédé sans rougir le dernier valet de l'armée; Alexandre prend soin de tenir à l'écart le charme plus périlleux qui pouvait s'infiltrer dans son cœur à la faveur de la pitié et de la sympathie. J'aime à croire que Quinte-Curce n'a rien inventé, qu'il nous a fidèlement transmis ce que des témoins contemporains avaient consigné dans leurs mémoires : si Quinte-Curce s'était permis de glisser un pareil roman au sein de sa longue et véridique histoire, je crois, en vérité, que je n'aurais pas le courage de le lui reprocher, car Virgile, « le doux Virgile » de Victor Hugo, n'a jamais rien écrit de plus touchant.

Les fatigues de la marche avaient été excessives, même pour les princesses qui suivaient les troupes en chariot. On ne fait pas au cœur de l'été, entre le trente-quatrième et le trente-sixième degré de latitude, un millier de kilomètres dans l'espace de quinze

jours sans que les constitutions les plus robustes en ressentent quelque atteinte; comment imaginer que de jeunes princesses habituées à la tranquille et fastueuse existence des palais supporteront impunément cette épreuve? L'armée grecque était enfin arrivée à portée de l'ennemi; les troupes harassées commençaient à dresser leurs tentes, quand un eunuque accourt : « La reine se meurt, dit-il. » — *Deficere eam nuntiat et vix spiritum ducere.* — Alexandre, à ces mots, se lève; un autre messager paraît : « La reine est morte. » — Ce n'est pas Bossuet, c'est Quinte-Curce que nous entendons; je me crois obligé d'en prévenir le lecteur. — « Elle est tombée entre les bras de sa belle-mère et de ses jeunes filles, puis tout d'un coup, brusquement, s'est éteinte. *Inter socrus et virginum filiarum manus collapsa erat, deinde et exstincta.* » — Alexandre laisse échapper un long gémissement et vole à la tente de ses royales captives. Un douloureux spectacle l'y attendait : La mère de Darius, Sysigambis, assise sur la terre nue, contemplait d'un œil morne le corps inanimé de la malheureuse princesse. Les deux jeunes filles s'étaient réfugiées dans ses bras, seul asile qui leur fût laissé. Sisygambis les tenait pressées sur son sein, cherchant à les calmer, refoulant ses larmes pour essuyer les leurs, pendant que, devant elle, son petit-fils Ochus, trop jeune encore pour comprendre l'étendue de la perte qu'il venait de faire, interrogeait d'un sourire inquiet cette immense douleur, ne soupçonnant pas que le plus malheureux, en ce triste jour, c'était lui. Alexandre ne peut retenir ses sanglots : il venait apporter des consolations; on est obligé de lui en offrir. La main qui a couché tant de Perses dans la tombe est baignée de pleurs, mais de pleurs moins amers que ceux du vieux Priam. « Et maintenant, dit Achille, n'oublions pas le repas du soir! Niobé elle-même n'a pas négligé ce soin quand six filles florissantes de jeunesse lui furent ravies en un jour. » Achille et Niobé à la bonne heure! mais non pas Alexandre. Il fut impossible d'obtenir du héros qu'il acceptât la moindre nourriture avant que les honneurs funèbres eussent été rendus à la reine. Ce capitaine que tant de soucis devaient assiéger, ce roi qui va jouer sur un coup de dé son trône et, plus que son trône, sa gloire et sa vie, trouve encore le loisir de donner des ordres pour que la coutume des Perses soit religieusement observée dans ses moindres détails. Le pieux appareil qui eût accompagné les dépouilles mortelles de Statira, si les dieux l'eussent ravie à son époux dans Persépolis, ne leur manqua pas au milieu du camp ennemi. Respecter la mort, c'est honorer celui de qui nous tenons la vie, de celui qui ne manifeste jamais mieux sa puissance que dans ces terribles momens où il rappelle à lui, sans l'absorber, l'étincelle un moment absente.

— Je dis : sans l'absorber, — car je hais d'instinct le mot cruel de Mme Roland : « Nature, ouvre ton sein! » S'évanouir dans le gouffre est un avenir peu consolant, pour les cœurs même les plus désabusés.

A la faveur de l'émotion générale, un des eunuques prisonniers parvint à s'échapper et réussit à gagner le camp de Darius. Le roi des Perses apprit à la fois et la mort de la reine et la généreuse conduite d'Alexandre. Faut-il croire que, touché de tant de noblesse, il ait alors renouvelé ses propositions de paix, qu'oublieux des excitations impies dont Alexandre pouvait lui montrer la preuve, il ait osé offrir à ce conquérant qu'il avait vainement tenté de faire disparaître par le poignard ou par le poison, la main de sa propre fille, de la princesse depuis longtemps promise à Mazée? Ce serait donc, si les rapports d'Arrien et de Quinte-Curce sont fidèles, la troisième fois que le malheureux monarque aurait fait appel à la modération du vainqueur. Naguère il proposait le fleuve Halys pour limite; maintenant il se déclare prêt à céder toute la contrée qui s'étend entre l'Hellespont et l'Euphrate. Pour otage il laissera son fils, pour rançon de sa mère et de ses deux jeunes filles, il offre 30,000 talens d'or. Dix députés ont été chargés de convaincre Alexandre : « C'est chose périlleuse, lui disent-ils, qu'un trop grand état; les navires qui dépassent les dimensions habituelles deviennent difficiles à manœuvrer. » L'argument eût peut-être touché un pilote; j'y aurais, pour ma part, probablement prêté quelque attention. Parménion l'appuya de tout son pouvoir; il était d'avis de se contenter d'un empire qui aurait pour frontières le Danube en Europe et l'Euphrate en Asie. Quel souverain avait jamais possédé pareille étendue de pays? Le raisonnement semble juste; Louis XIV et Napoléon ont dû plus d'une fois l'entendre murmurer à leur oreille. Réfléchissons pourtant! Les conquêtes n'ont-elles pas leur fatalité? Les Parthes ont assez troublé les Romains dans la possession de leurs provinces asiatiques pour que nous puissions apprécier aujourd'hui l'immense intérêt qu'avait Alexandre à ne pas admettre un partage qui mettait d'un côté les provinces les plus opulentes et de l'autre les populations les plus belliqueuses. Alexandre a servi de texte à bien des déclamations; si vous voulez rester équitable envers sa mémoire, faites-le juger par ses pairs! Que les deux Chatham et leurs héritiers directs le condamnent, je renonce sur-le-champ à le défendre. « S'il fût demeuré paisible dans la Macédoine, nous dit Bossuet, la grandeur de son empire n'aurait pas tenté ses capitaines, et il eût pu laisser à ses enfans le royaume de ses pères. » Est-ce pour ce but mesquin que le ciel suscite le génie? Je ne reconnais pas là, je l'avoue, la hauteur de vues

habituelle à l'aigle de Meaux. Le besoin mal dissimulé de faire la leçon à Louis XIV fait oublier à l'illustre orateur que le temps a manqué au fils de Philippe pour achever son œuvre. Ce n'est pas « parce qu'il avait été trop puissant qu'Alexandre fut la cause de la perte de tous les siens; » c'est parce qu'il est mort à trente-deux ans. « Le fruit de tant de conquêtes » n'a pas été seulement l'anarchie; l'unité du monde ancien et la diffusion de la civilisation grecque n'ont pas laissé d'avoir leur influence sur les rapides et nécessaires progrès du christianisme. Ne blâmons donc pas trop légèrement les héros d'avoir, en messagers fidèles, obéi jusqu'au bout à leur mission. « La part de la providence est bien plus grande encore dans le destin des empires que dans le destin des individus. » Le commentateur éminent d'Aristote n'a jamais mieux dit.

Alexandre repoussa de nouveau les offres de Darius. Ce monarque qui, à la tête d'une armée de plus d'un million d'hommes, demandait encore à traiter, laissait voir sa faiblesse ou donnait à soupçonner sa perfidie; il n'eût pas fallu être Alexandre pour s'y tromper. Différer, — *dilatar*, disent les Espagnols, — a été plus d'une fois la politique de la Porte ottomane; ce fut, de tout temps, celle des Asiatiques. Le jeune conquérant avait eu trop de peine jusqu'alors à nourrir ses troupes pour les compromettre dans les vains délais de fausses négociations. La situation commandait aussi bien, en l'année 331 avant Jésus-Christ, une solution prompte sur les rives du Tigre, qu'à la veille du terrible hiver de 1812, sous les murs de Moscou. Alexandre le comprit et, mieux inspiré que ses lieutenans, il déjoua sur l'heure, par sa réponse hautaine, l'astucieux calcul auquel une ambition vulgaire eût pu se laisser prendre. Darius n'avait plus qu'à se préparer à livrer bataille.

III.

Le 1er octobre de l'année 331 avant notre ère, Alexandre vint occuper, à 11 kilomètres environ des lignes de Darius, une de ces éminences coniques dont est parsemée la plaine d'Arbèles, collines uniformes « qu'on croirait faites de main d'homme et qui ne sont probablement que d'énormes amas de débris accumulés. » De ce poste élevé on eût dû apercevoir toute l'armée ennemie, mais un épais brouillard flottait encore dans l'air et ne laissait entrevoir que par intervalles des groupes confus dont il était impossible de discerner exactement l'ordonnance. La brume peu à peu se dissipe sous les rayons d'un soleil d'automne, et l'armée de Darius apparaît enfin déployée en ordre de bataille, couvrant de ses rangs pressés un immense espace. De l'infanterie et de la cavalerie confondues,

« d'énormes carrés d'une prodigieuse profondeur » rangés sur deux lignes parallèles, tel est l'aspect que présente cette multitude évaluée par Arrien à plus d'un million d'hommes. 40,000 cavaliers, 15 éléphans et 200 chars armés de faux sont distribués en avant du front de bandière. Alexandre fait fortifier son camp par des retranchemens et par des palissades ; Darius attend le choc, ses chevaux sellés, ses bataillons à leurs postes de combat. La nuit vient sans que la position des deux armées se soit modifiée. Alexandre avait reconnu le champ de bataille, offert des sacrifices aux dieux, donné ses derniers ordres; il se retira dans sa tente.

Le tigre affamé a de longs bâillemens : Homère nous a représenté Ulysse s'agitant sur sa couche, se retournant en tout sens, trouvant trop lent à naître le jour que sa pensée a marqué pour le meurtre des prétendans ; il n'a pas craint de comparer le fils de Laërte au rustre qui, « après avoir bourré de sang et de graisse les entrailles de la victime, allume le brasier, en excite la flamme et n'impose qu'avec peine silence aux cris de son estomac. » Je m'étonnerais que les paupières d'Alexandre se soient plus aisément fermées que les yeux d'Ulysse. La soif de la vengeance, l'avide désir de la gloire et l'amour effréné du boudin doivent avoir des effets analogues sur la nature humaine. « Patiente encore, ô mon cœur ! » Les membres du héros peu à peu se détendent, et un doux assoupissement s'empare de lui. L'aube avait depuis longtemps paru qu'Alexandre dormait encore d'un sommeil profond. « Il n'y a pas là, nous dit l'empereur Napoléon qui savait dormir aussi bien que veiller, matière à étonnement. » L'empereur peut avoir le droit de ne pas s'étonner ; je n'admettrais pas que les capitaines de second ordre se permissent de trouver la chose aussi simple. Dormir paisiblement et dormir à propos! mais c'est ce qu'il y a de plus difficile à la guerre ! Le temps cependant pressait : les troupes, debout dès l'aurore, avaient pris leur repas; Alexandre seul pouvait les mettre en mouvement. Parménion se charge d'aller éveiller le roi. « Il fait grand jour, lui dit-il, et l'armée impatiente réclame ta présence. » Alexandre, lui aussi, était impatient de vaincre; seulement il savait, quand il s'est abandonné au sommeil, que la victoire ne pouvait plus désormais lui échapper. S'il eût conservé à cet égard quelques doutes, toute sa force d'âme ne lui aurait pas procuré le repos, et Parménion n'eût pas eu besoin de l'appeler trois fois par son nom. Quand Mazée brûlait les campagnes, quand l'armée grecque était exposée à manquer de vivres dans les plus fertiles plaines du monde, le vainqueur d'Issus, le conquérant de la Syrie et de l'Égypte avait, n'en doutons pas, le sommeil plus léger. Darius en face, un combat décisif sous la main, c'était la guerre ramenée aux

proportions d'une lutte en champ clos; l'anxiété faisait place à l'excitation joyeuse et la nature reprenait ses droits. Le roi se lève et sort de sa tente; le soldat qui l'acclame lit sur son visage rayonnant d'allégresse le succès de la journée.

Toute l'armée d'Alexandre, nous l'avons déjà dit, ne dépassait pas 7,000 chevaux et 40,000 hommes de pied. Distinguons dans cet effectif deux corps principaux entièrement composés de Macédoniens: la phalange d'abord, l'agéma ensuite. La phalange comprenait 16,384 piquiers armés de la longue sarisse. Lorsqu'elle était rangée sur 16 hommes de hauteur, avec les intervalles de 6 pieds entre chaque rang et entre chaque homme, cette troupe d'élite, qui n'a eu d'analogue que l'infanterie suisse, déployait un front de 2 kilomètres environ d'étendue. L'agéma était un mélange d'infanterie et de cavalerie; 8 escadrons d'hétaires, à 150 chevaux par escadron, avaient pour complément 3,000 hypaspistes, gens de pied, dont l'armement différait peu de celui des hoplites grecs. Autour de ce fort noyau se groupaient près de 8,000 peltastes armés à la légère; les argyraspides, avec leur bouclier d'argent affectant la forme d'une feuille de lierre, étaient des peltastes. Sur les flancs de l'armée et lui servant souvent d'éclaireurs voltigeaient les archers agriens, les frondeurs et les Thraces. Les Péoniens et les Thessaliens, troupe à cheval moins lourde, sans être moins redoutable, que la cavalerie de l'agéma, flanquaient une des ailes quand les hétaires se chargeaient de couvrir l'autre. Pour la souplesse et l'agilité, cette cavalerie légère n'avait pas son égale au monde. La bataille d'Issus venait d'apprendre aux Grecs que l'infanterie de Darius était peu à craindre; elle leur avait, en revanche, laissé un certain respect pour la cavalerie perse. Des hommes et des chevaux bardés de fer ont une quantité de mouvement à laquelle il ne suffit pas d'opposer la dextérité ou la vitesse. De l'aveu des Anglais eux-mêmes, un de leurs meilleurs régimens de dragons fut, à la bataille de Waterloo, trois fois repoussé par « les cuirassiers de Bonaparte. » Quand le terrain se prête aux charges à fond, il faut beaucoup compter avec la cavalerie, et le terrain, aux champs de Gaugamèle, nous l'avons déjà fait remarquer, ne laissait rien à désirer sous le rapport de l'étendue et de la nature du sol.

Au signal d'Alexandre, les palissades du camp sont abattues, l'armée grecque sort de ses retranchemens et se forme en bataille dans la plaine. Les dispositions à prendre sont connues d'avance: la phalange en masse va se placer au centre. Son flanc droit est protégé par la cavalerie des hétaires que commande Clitus et par les escadrons de Philotas; les argyraspides, sous les ordres de Nicanor, garderont son flanc gauche. En arrière se tient Amyntas avec la

réserve. Pour donner à cette seconde ligne plus de consistance, Alexandre, aux trois corps de Cœnus, d'Oreste et de Lynceste, a jugé bon de joindre les troupes étrangères confiées à Polysperchon. L'infanterie de Cratère et les cavaliers thessaliens, soutenus par toute la cavalerie des alliés, constituent l'aile gauche, où commande Parménion. Alexandre a voulu se réserver le commandement de l'aile droite; c'est de ce côté qu'il trouvera Darius.

La gauche de l'armée perse opposait aux hétaires 14,000 cavaliers venus de la Bactriane, de l'Arachosie, de la Susiane et du pays des Massagètes. Son but était de déborder l'armée macédonienne. Alexandre déjoue cet espoir en appuyant obliquement sur la droite. Il se rapprochait ainsi des montagnes et, par cette marche diagonale que Darius n'avait pas prévue, évitait un terrain semé quelques jours auparavant de chausse-trapes : innocent stratagème qui lui fut, s'il faut en croire Quinte-Curce, dénoncé la veille de la bataille par un transfuge. Dès que la manœuvre d'Alexandre se dessine, les Perses à leur tour inclinent davantage vers la gauche. La cavalerie scythe engage la première l'action avec les éclaireurs qui devancent le gros des hétaires. Au même moment, Darius lance ses chars armés de faux contre la phalange. Lorsque Voltaire conseillait à la grande Catherine d'imiter sur ce point l'exemple de Darius Codoman et de faucher à l'assyrienne les bataillons du sultan Moustapha, il n'avait pas les détails de la bataille d'Arbèles bien présens à l'esprit et faisait, je ne crains pas de le dire, un puéril emprunt à l'antiquité. J'espère que mes flottilles renouvelées des Grecs révèleront chez moi un esprit plus pratique. Les Agriens font pleuvoir sur les conducteurs de chars une grêle de traits, les frondeurs les accablent de pierres; ni les uns ni les autres n'arrêtent l'avalanche. Mais les rangs des Macédoniens se sont subitement ouverts; quelques soldats seulement, trop lents à se garer, sont blessés par les piques qui prolongent les timons ou par les faux qui débordent les essieux.

Nous n'avons eu jusqu'ici que les préludes du combat. Voici enfin l'armée tout entière de Darius qui s'ébranle. Ne va-t-elle pas noyer la petite troupe d'Alexandre dans les flots de poussière qu'elle soulève? On dirait l'émeute d'une grande ville se ruant sur la ligne trop mince de baïonnettes qui s'efforce de la contenir. En ce moment, la mêlée sévit à l'aile droite, les Bactriens sont venus prêter main-forte aux Scythes. La troupe d'Arétès cède au choc et cherche un abri derrière la seconde ligne. Les Perses poursuivent cette cavalerie, qui se retire en désordre, et continuent de la charger avec fureur. Alexandre indigné se jette au milieu de ses soldats, leur prodigue les exhortations, les reproches et finit par les

ramener à l'ennemi. L'échauffourée calmée, il retourne à la colonne massive des hétaires. Là un coin formidable n'attend plus que ses ordres. C'est l'heure décisive de la journée. Alexandre donne à la fois le signal et l'exemple. Il fond sur Darius avec de grands cris, suivi de la phalange, qui arrive au pas redoublé. Ainsi Gustave-Adolphe, aux champs de Lutzen, ira au-devant des cuirassiers de Pappenheim. Alexandre pénètre au milieu de l'armée perse et pousse droit au char de Darius. Comme à Issus, un rempart de cavaliers se dresse sur son passage. Dans cette cohue confuse d'hommes et de chevaux, le roi de Macédoine se fraie une voie sanglante; chaque coup de son épée élargit la brèche, les rangs se renversent les uns sur les autres, les cadavres s'amoncellent, Bucéphale broie sous ses sabots la chair meurtrie. Ce fut alors, dit-on, que le devin Aristandre, vêtu de la blanche tunique des prêtres, portant à la main une branche de laurier, montra aux soldats macédoniens une aigle qui, d'un vol paisible, planait au-dessus de la tête du roi. Ce présage de victoire est salué par mille acclamations; formée à rangs serrés, bloc hérissé de fer, la phalange tombe alors sur le centre de l'armée perse. Tout ploie à l'instant sous cette effroyable pression; une foule éperdue a entraîné Darius, les Macédoniens ne trouvent plus devant eux qu'un épais rideau de poussière.

La bataille est gagnée! Elle est gagnée du moins à l'aile droite, car à l'aile gauche la fortune de la journée demeure encore singulièrement compromise. Mazée, avec sa cavalerie, a fait une charge impétueuse sur le flanc de Parménion; les Indiens réunis aux Perses ont passé à travers la trouée qu'a laissée entre les deux ailes la marche en avant de la phalange. Un flot de cavaliers a pu se faire jour jusqu'aux bagages. Parménion perd la tête; il ne se croit plus de force à résister seul. Pendant qu'il maudit en secret l'élan irréfléchi d'Alexandre, messagers sur messagers vont par ses ordres réclamer de l'aile droite un prompt secours. Comment ce vétéran des vieilles guerres de Thrace et d'Illyrie en est-il arrivé à manquer à ce point de sang-froid? Son imagination frappée « s'est fait un tableau. » On sait que l'expression appartient à Napoléon, qui la répète souvent. Parménion a pris, comme le maréchal d'Estrées, un hourrah de uhlans pour une attaque sérieuse; il a vu Sisygambis et les filles de Darius délivrées, les prisonniers en armes, ses derrières menacés, et, à l'instant même où sa pensée se forge ce prétendu péril, la seconde ligne a déjà fait volte-face, pris les Perses à dos et mis en fuite tout ce qu'elle n'a pas massacré. Mazée lui-même, dont la grosse cavalerie avait ébranlé l'aile gauche de l'armée grecque, ne sait pas profiter de son avantage. Pourquoi d'ailleurs

poursuivrait-il ce passager triomphe? Un sinistre bruit a glacé le courage des Perses; Mazée vient d'apprendre la fuite de Darius. Les Thessaliens qu'il presse mollement reviennent plus ardens, plus nombreux à la charge; Mazée n'essaie même pas de les repousser, il se lance, avec les cavaliers qu'il a pu rallier, à travers la plaine et s'enfuit au galop vers les bords du Tigre. Tous les gués du fleuve lui étaient familiers; il n'eut donc pas de peine à se dérober aux poursuites. Ce fut lui qui, suivi des débris de l'armée vaincue, apporta le premier dans Babylone la nouvelle de la grande défaite.

Grâce à la retraite de Mazée, Parménion triomphait au moment même où Alexandre recevait les messagers qui l'informaient du danger et des alarmes de son lieutenant. L'aile gauche des Perses était alors en complète déroute; la confusion même servit à couvrir la fuite de Darius. Des flots de poussière tourbillonnaient dans la plaine. Le terrible *Sam*, cet ouragan de sable si soudain, qu'on a vu tant de fois ravager la Perse et la Babylonie, a-t-il, le 2 octobre de l'année 331, atteint de son haleine à demi épuisée les champs lointains d'Arbèles? Je serais tenté de le croire. Perdus au sein de ténèbres assez épaisses, s'il en faut croire Quinte-Curce, pour dérober aux combattans jusqu'à la clarté du jour, les vainqueurs poussaient devant eux au hasard. L'oreille tendue, ils essayaient parfois de saisir quelque signal lointain, l'écho de la trompette sonnant le ralliement ou la voix des chefs s'efforçant de dominer le tumulte; rien de distinct n'arrivait jusqu'à eux. Seuls, les plus avancés crurent entendre un instant comme un bruit de rênes qui frappait le flanc des chevaux pressés par leur conducteur; ce bruit même se perdit bientôt dans l'universel tumulte. C'était l'unique trace que laissait derrière lui le dernier des Achéménides.

Simias, un des commandans de l'agéma, s'arrêta le premier, sur l'avis du désordre où l'attaque de Mazée avait jeté les troupes de Parménion. Alexandre également averti, ne pouvait se résoudre à revenir sur ses pas. « Que Parménion, dit-il, ne s'inquiète pas des bagages! La victoire nous rendra au centuple ce que nous aurons perdu. » Les instances cependant redoublent: le cœur gonflé de rage, Alexandre cède enfin; il se résigne à laisser échapper Darius. Il revenait à la tête des hétaires, quand quelques cavaliers accourant à toute bride, lui annoncent que les choses ont brusquement changé de face. Parménion peut se passer de secours; l'aile gauche de l'armée macédonienne, aussi bien que l'aile droite, n'a plus que des fuyards à poursuivre ou des captifs à ramasser. Alexandre saura-t-il jamais pardonner au vétéran trop facilement troublé la faute à laquelle le roi des Perses doit contre toute attente

son salut? Il accueille sans joie apparente, sans un mot de satisfaction, la nouvelle d'un avantage qui n'aurait pas dû être si longtemps disputé; les troupes de Parménion n'ont pas montré l'élan que leur roi attendait d'elles. Bernadotte, tu m'as gâté ma journée! Tout entier au dépit qui le ronge, Alexandre continue sa route, la tête basse et le front soucieux; aucun des hétaires qui l'entourent ne se hasarde à rompre le silence.

De quels soudains hasards se compose l'existence d'un soldat! Il semblait que tout danger eût disparu et qu'il ne restait plus qu'à recueillir les fruits de la victoire; quelques instans encore et Alexandre allait avoir à subir le plus furieux assaut qui l'ait menacé dans sa vie. Les Indiens et les Perses chassés du camp par les réserves de l'armée macédonienne battaient précipitamment en retraite; ils se trouvent tout à coup en face de la troupe d'Alexandre. La route leur est barrée; avec le courage qu'inspire le désespoir, ils songent sur-le-champ à se l'ouvrir. L'ennemi est peu nombreux; ils en auront facilement raison. Le choc fut terrible. Alexandre lui-même est bientôt entouré; de sa javeline, il perce le commandant des escadrons indiens, frappe de la même arme le cavalier qui le serre de plus près, porte un coup à droite, un autre coup à gauche, et fait successivement rouler dans la poussière tous les champions qui osent s'attaquer à lui. On ne cite, je crois, qu'une occasion où l'empereur Napoléon ait été obligé de mettre l'épée à la main, — ce fut, si je ne me trompe, après la bataille de Brienne; — pour Alexandre, ces luttes corps à corps étaient le combat de tous les jours. Soixante hétaires périrent dans la mêlée; Éphestion, Cœnus, Ménidas virent couler leur sang par plus d'une blessure. Les barbares finirent par céder; pour mieux dire, ils cédèrent, dès qu'ils entrevirent la possibilité de fuir. Leur résistance avait coûté aux Macédoniens, si l'on considère surtout la qualité des victimes, la plus grosse perte qu'ils aient subie dans cette journée mémorable. L'armée entière ne perdit pas 300 hommes. Quant aux Perses, on ne sait pas encore aujourd'hui s'il en périt 40,000 ou 80,000; les historiens ne s'accordent pas sur le nombre. Arrien n'a pas craint de prononcer le chiffre presque incroyable de 300,000. De toute façon, dispersée ou couchée sur le champ de bataille, l'armée de Darius était anéantie.

Le soir même, Alexandre reprit la poursuite du monarque vaincu; il dut s'arrêter, après avoir passé le grand Zab, pour faire rafraîchir les chevaux et donner quelques heures d'un repos bien gagné à ses soldats. Pendant ce temps, Parménion s'emparait du camp des barbares, de tout le bagage, des éléphans, des chameaux. Il avait fait manquer la capture de Darius à son maître; il s'occu-

pait de racheter autant que possible son erreur, en faisant pousser vigoureusement les fuyards par la cavalerie thessalienne. Vers le milieu de la nuit, Alexandre décampa; le lendemain, il entrait dans Arbèles. Monté sur un cheval rapide, Darius avait traversé cette ville, sans ralentir sa course, abandonnant au vainqueur ses trésors, son char et ses armes. Tout donnait à penser qu'il avait dû gagner le plateau de la Médie par les défilés du mont Zagros. Une troupe fugitive pouvait sans inconvénient s'engager dans ces montagnes; une armée dépourvue de moyens de transport n'eût pas trouvé facilement à y vivre. C'est par ce chemin, il est vrai, — le chemin d'Altoun-Koupri à Scherzour, — que les Persans, pour faire la guerre aux Turcs, sont maintes fois descendus dans la vallée du Tigre, mais l'irruption, en pareil cas, a toujours le temps de se préparer; elle ne fait d'ailleurs que suivre la pente qui la porte dans les contrées fertiles. Tout autres sont les difficultés des troupes qui viennent de la plaine envahir la montagne. Pour pousser jusqu'à Ecbatane, où Darius allait très probablement se rendre, il n'eût pas fallu parcourir, en partant d'Arbèles, moins de 560 kilomètres. C'était se lancer dans une seconde campagne et s'y engager à l'approche de l'hiver. Alexandre avait un soin plus pressant. L'empire perse était à ses pieds; il fallait qu'il en prît sans tarder possession.

IV.

Il était peut-être plus facile, en ce moment, d'achever la conquête de l'Asie que de retenir la Grèce dans la soumission. Comment! après Arbèles! après tant de places fortes prises d'assaut! après la Syrie et la riche Égypte subjuguées, il se trouvait encore en Grèce des mécontens pour protester contre les arrêts si éclatans du destin! Les triomphes répétés d'Alexandre avaient eu un résultat sur lequel les Grecs de Sparte et d'Athènes eux-mêmes ne comptaient pas; ils venaient de rejeter sur les plages du Péloponèse cette écume de mercenaires sans aveu, sans patrie, qui, ne pouvant plus servir la cause de Darius, ne demandaient pas mieux que de se ranger sous les drapeaux d'Agis. Revenu d'Halicarnasse avec le dernier subside que Darius avait pu lui faire passer, l'infatigable roi de Sparte s'était d'abord porté dans l'île de Crète. Il y obtint de faciles succès; lorsque la flotte phénicienne, conduite par Amphotère, parut dans la mer Égée, Agis jugea prudent de se replier sur le Péloponèse. Jusqu'au printemps de l'année 330 avant Jésus-Christ, il se contenta d'entretenir en Laconie, en Arcadie, en Béotie, et jusque dans Athènes, une sourde agitation. L'annonce

de la victoire d'Arbèles faillit faire tomber les armes de ses mains; dans toutes les cités grecques, le parti macédonien reprit rapidement le dessus. On n'avait pas oublié d'ailleurs le tyrannique usage que Sparte faisait jadis de son ascendant; ce n'était pas sous les auspices des pâtres de l'Eurotas que la Grèce eût voulu secouer le joug d'Alexandre. Rendre le pouvoir à l'oligarchie n'avait rien de bien séduisant pour la démocratie athénienne, et, il ne fallait pas se le dissimuler, Sparte triomphante, c'était partout le retour des bannis, partout le rétablissement des harmostes. Entre Alexandre et les héritiers de Lysandre il était permis d'hésiter. Athènes ne bougeait donc pas : Démade et Phocion contenaient par leurs sages conseils la multitude; Démosthène se taisait, car sa haine contre la Macédoine ne l'aveuglait pas à ce point qu'il ne sût pressentir l'issue d'un soulèvement qui manquerait de l'enthousiasme tout-puissant des anciens jours. La leçon de Chéronée l'avait rendu circonspect.

Tout à coup le bruit se répand que le gouverneur macédonien de la Thrace, Ménon, s'est mis d'accord avec le vieux parti national qui n'a pas cessé d'agiter cette province. L'ambitieux lieutenant caresse-t-il le rêve de poser sur son front la couronne, ou n'obéit-il qu'à une animosité secrète contre Antipater? Alexandre a fait choix sans doute du plus habile, du plus ferme de ses officiers pour lui confier le soin d'exercer, pendant son absence, l'autorité royale en Macédoine, mais la dureté de ce caractère énergique rend l'obéissance difficile à ceux qui se croyaient de taille à rester les égaux d'un ancien compagnon d'armes. Ménon vient donc de lever l'étendard de la révolte. Antipater a compris le danger de cette défection; impatient d'étouffer le mal à sa source, il vole en Thrace avec toutes les troupes qui se trouvent sous sa main. La Grèce sent du même coup s'alléger le poids qui comprimait sa poitrine. L'explosion est soudaine et, chose honteuse à dire, ce n'est plus la prudence qui retient Athènes, c'est l'impossibilité d'équiper une flotte sans distraire pour cette dépense l'argent destiné aux théories : les fêtes d'abord, l'indépendance de la Grèce, si la chose est possible, ensuite! D'autres villes restent neutres, mais en petit nombre : en Achaïe, Pellène; en Arcadie, Mégalopolis. La neutralité de Mégalopolis se montre même hostile. Ce boulevard élevé par Épaminondas contre la suprématie lacédémonienne a toujours été l'obstacle où sont venues butter les revendications de Sparte. Antipater a pris soin, en s'éloignant, d'y laisser une garnison. Les Éléens, les Achéens, les Arcadiens ont, en revanche, répondu avec empressement à l'appel d'Agis. Le fils d'Archidamus se voit bientôt à la tête d'une armée

de 20,000 hommes de pied et de 2,000 chevaux, — grosse armée pour la Grèce et avec laquelle il semble qu'on puisse tout tenter. Un premier avantage remporté sur les Macédoniens, non loin du mont Corax et du Pinde, dans les défilés de l'Étolie, contribue encore à monter les têtes; Agis se croit déjà sûr du succès. Se rabattant vivement sur l'Arcadie, il va mettre le siège devant Mégalopolis. La place est investie; pour peu que l'armée de secours se fasse attendre, la reddition de cette clé du Péloponèse est certaine.

Dans ces graves conjonctures, Antipater fit preuve de plus de sang-froid que Parménion n'en avait montré aux champs d'Arbèles. Il expédia sans doute de nombreux courriers à son maître; il ne songea pas du moins à presser le retour d'Alexandre en Europe. A quoi bon d'ailleurs trahir ainsi un trouble dont le roi de Macédoine se fût plus tard raillé? Les instances d'Antipater, en pareil cas, ne devaient-elles pas demeurer superflues? Le vainqueur d'Issus et d'Arbèles ne pouvait avoir pour les avis d'un lieutenant qui tenait de lui seul une autorité révocable la déférence qu'avait eue le roi Agésilas pour les ordres des éphores. Antipater se prépara donc à faire face de son mieux aux difficultés de la situation. La question de Thrace se viderait plus tard; l'essentiel était de réprimer sur-le-champ le mouvement de la Grèce. Ménon consent à traiter, Antipater accorde sans marchander le prix que le dangereux rebelle veut mettre à sa soumission. L'armée macédonienne est ensuite ramenée à marches forcées sur le théâtre où l'appellent de plus grands débats; Antipater la grossit en route de tous les contingens des villes alliées qui n'ont pas encore pris parti pour Sparte. Rentré en Macédoine, il fond sur l'Arcadie à la tête de 40,000 hommes.

Depuis près de trois mois Agis tenait la campagne. Peut-être, à la première annonce du retour d'Antipater, eût-il dû se résigner à lever le siège de Mégalopolis; les gorges du Taygète lui auraient offert un terrain plus favorable à la lutte inégale qu'il allait être forcé d'accepter. Agis paraît avoir compté sur la force de sa position. On n'assiégeait pas alors les villes sans les entourer d'une ligne de circonvallation. Appuyé sur ces retranchemens, maître des hauteurs, le roi de Sparte ne s'effraya pas outre mesure de la supériorité numérique de l'ennemi. Au lieu de décamper, lorsqu'il en était encore temps, il prit le parti d'attendre l'attaque d'Antipater dans ses lignes. Les premiers assauts des Macédoniens furent vigoureusement repoussés; Antipater se vit obligé de faire donner ses réserves. L'armée de Lacédémone commençait à perdre du terrain quand Agis accourt avec la cohorte royale. Tout plie devant ces soldats, les plus braves de la Grèce. L'ennemi découragé redescend précipitamment les pentes qu'il a gravies; il entraîne à sa suite

un vainqueur que le succès enivre. Les conditions du combat vont changer. Arrêtés dans leur fuite par les renforts qu'Antipater leur envoie, les Macédoniens peu à peu se rallient; des masses considérables se déploient dans la plaine. Pour éviter le danger de voir sa troupe trop faible enveloppée, Agis est obligé de battre lentement en retraite. On l'aperçut longtemps au milieu de la cohorte, la dominant de sa haute taille, resplendissant dans sa superbe armure, se faisant surtout distinguer par la vigueur des coups qu'il portait. A tous ces signes jadis on reconnaissait un roi; la plupart des traits étaient dirigés contre lui. Agis recevait les uns sur son bouclier, évitait les autres en se baissant soudain, en inclinant adroitement son corps à droite ou à gauche. Un coup de lance lui traversa enfin les deux cuisses. Le sang jaillit de la double blessure avec abondance; Agis pâlit et s'affaisse. Ses écuyers le relèvent et l'emportent sur son bouclier jusqu'au camp. Privés de leur chef, les Lacédémoniens ne se débandent pas; ils jonchent le terrain de leurs morts et de leurs blessés, mais ils parviennent enfin à regagner la hauteur. Là ils prennent racine dans le roc et ceux qui sont frappés tombent, sans regarder en arrière, à leur poste. Les Macédoniens arrivaient en foule, portés par cet élan qui accompagne toujours des troupes victorieuses; les premiers rangs étaient en vain abattus, d'autres soldats venaient à l'instant prendre leur place. Des flots de sang arrosaient le pied des retranchemens; jamais la Grèce, nous assure Quinte-Curce, ne vit de combat plus acharné. Le soleil de juin brûlait les combattans : les hoplites succombaient sous le poids de leurs armures et leurs bras lassés ne portaient plus que des coups sans vigueur. En pareille occurrence, c'est le nombre inévitablement qui triomphe. Il fallut reculer et abandonner le bord du plateau; les Macédoniens inondèrent l'étroit espace que l'héroïque phalange défendait depuis le matin. Au bruit du tumulte, Agis se soulève à demi défaillant sur sa couche. Il se fait déposer à terre et essaie de s'affermir sur ses jambes qui fléchissent; une fois de plus ses forces trahissent son courage. Il tombe sur les genoux. Alors, le casque en tête, le bouclier appuyé au sol, la pique en arrêt, il appelle l'ennemi, le défie et, au milieu de la grêle de traits dont il devient le but, se plaint que, parmi tant de guerriers, aucun n'ose l'attaquer de plus près. Un javelot lui perce enfin la poitrine; le héros trouve encore la force d'arracher le fer de sa blessure; sa tête se penche sur son bouclier et il expire en couvrant ses armes de son corps. Admirable héroïsme que notre propre histoire a rendu vraisemblable! Les mères de Sparte ne sont pas les seules qui aient eu la consolation de pouvoir porter un deuil éternel avec fierté.

Ce combat de Mégalopolis fut une rude journée : les plaines de l'Asie n'en avaient pas vu de semblable. 5,300 Lacédémoniens demeurèrent couchés sur le champ de bataille ; 3,500 Macédoniens payèrent de leur vie la victoire. La gloire d'Antipater pouvait faire envie à son maître. Du même coup, Sparte était abattue et la Grèce était pacifiée. Antipater cependant affecta de n'avoir marché contre Agis qu'au nom de la Grèce. Assuré de son ascendant, il convoqua les Grecs en assemblée générale et les chargea de prononcer sur le sort des vaincus. D'un avis unanime, de celui même des Lacédémoniens, qui ne demandèrent pas d'autre grâce, on décida qu'il fallait s'en rapporter au jugement d'Alexandre. C'était incliner tacitement pour la clémence, car personne en Grèce n'ignorait qu'on n'avait jamais fait en vain appel à l'âme généreuse du roi de Macédoine. Quinte-Curce nous montre Antipater inquiet de son triomphe, appréhendant en secret la jalousie qu'il allait inspirer, craignant d'avoir trop fait pour un simple lieutenant. Le vainqueur d'Issus et d'Arbèles fut jaloux, ne le mettons pas en doute ; si grande qu'elle puisse être, l'âme humaine a toujours de ces petitesses. Mais combien le dépit d'Alexandre le rendait injuste envers sa propre gloire ! Qui se souvient aujourd'hui du combat de Mégalopolis, ou qui s'en souvient pour honorer le nom d'Antipater ? Le combat meurtrier n'a laissé derrière lui qu'un nom immortel ; ce nom, c'est celui du vaincu, c'est le nom du roi de Sparte. Pour commander l'admiration du monde, il ne suffit pas, en effet, de gagner des batailles, il faut se montrer grand par ses conceptions ou par son héroïsme. Alexandre et Agis ne sont sans doute pas au même niveau ; le moindre d'entre eux est cependant bien au-dessus d'Antipater.

Je demande d'ailleurs la permission de soumettre à une plus minutieuse analyse la jalousie regrettable d'Alexandre. Le capitaine était fondé à concevoir quelque ombrage d'un succès qui pouvait rabaisser ses propres triomphes ; le roi dut se déclarer bien servi. Des troubles prenant en Grèce une sérieuse consistance le ramenaient forcément en Europe, l'attachaient tout au moins aux rivages de l'Asie. Alexandre avait bien pressenti ce danger et sa prévoyance ne fit pas plus défaut à Antipater que l'activité d'Antipater ne fit défaut au roi. Les flottes, les subsides arrivèrent à temps pour aider le gouverneur de la Macédoine à comprimer la rébellion. Du sein de ses grands projets Alexandre n'avait jamais cessé d'avoir l'œil sur la Grèce. Il se méfiait peut-être en secret d'Antipater, mais il avait laissé près de ce lieutenant suspect Olympias. Les Macédoniens étaient trop attachés au sang de leurs rois pour que l'ambition même la moins scrupuleuse pût se flatter jamais de prévaloir

contre le prestige d'une race remontant à Hercule et d'un nom que la victoire venait de porter à l'extrémité du monde. Alexandre vivant, Antipater était donc peu à craindre. La grande habileté du général Malet fut d'avoir compris que, pour soulever les Français, il fallait leur annoncer que Napoléon était mort.

Qui sait si, dans ces temps de doute universel, quelqu'un ne songera pas à me reprocher mon penchant à l'idolâtrie? Tout ce que j'essaierai de dire pour ma défense, c'est que mon idolâtrie n'est pas banale; elle ne s'est jamais adressée qu'aux demi-dieux. Le propre du demi-dieu, c'est de ne pas séjourner trop longtemps sur la terre; l'objet de notre culte doit avoir disparu dans un nuage, avoir été ravi à notre admiration, quand il était encore paré de toutes les grâces d'une éternelle jeunesse. Napoléon atteignit un âge plus avancé qu'Alexandre, mais l'île de Sainte-Hélène l'avait déjà retranché du nombre des humains. De là il apparut, pendant quelques années encore, aux vétérans dont les yeux ne se détournaient jamais de son île, à demi noyé dans cette brume indécise qui enveloppait jadis aux sommets de l'Olympe les divinités de la Grèce. Puis l'image tout à coup s'effaça; elle s'effaça pour revivre dans les chants des poètes. Notre Alexandre a retardé d'un siècle la déchéance fatale de la poésie; les poètes seraient bien ingrats s'ils l'oubliaient.

Voltaire a très judicieusement défini les bornes que ne doit pas dépasser le scepticisme historique. « Je ne veux, dit-il, ni un pyrrhonisme outré, ni une crédulité ridicule. » Ce dont je voudrais, pour ma part, avant tout me défendre, c'est d'une tendance puérile à prendre le contre-pied de ce qu'on est généralement convenu d'admettre; on ne me demandera pas cependant, je l'espère, de pousser le scrupule jusqu'à faire violence à une conviction mûrie et sincère; on aura seulement le droit d'exiger que cette conviction paradoxale, je la justifie : j'essaierai. L'Alexandre dont je viens de raconter les premières campagnes est encore l'Alexandre que tout le monde admire; celui que je me propose de suivre dans le Farsistan, dans l'Afghanistan, dans les Indes, ne sera plus, aux yeux de la majorité des critiques, qu'un Alexandre gâté par la fortune. Selon mon humble jugement, au contraire, c'est à cette heure seulement que le grand homme commence; jusque-là nous n'avions eu qu'un héros. La gloire d'Arbèles n'est certes pas médiocre; elle ne me suffirait pas encore; Issus, dans ma pensée, répond à Marengo, Arbèles à Austerlitz; pour inscrire une légende dans la mémoire des peuples, il faut davantage : l'erreur même et le martyre quelquefois n'y nuisent pas.

E. Jurien de la Gravière.

LE

REBOISEMENT DES ALPES

Étude sur les torrens des Hautes-Alpes, par Alexandre Surell, 2e édition, avec une suite par M. Ernest Cézanne, 2 vol., 1872. — *Les Torrens des Alpes et le Pâturage,* par M. Marchand, garde-général des forêts, 1876. — *Étude sur les travaux de reboisement et de gazonnement des montagnes,* par M. Demontzey, conservateur des forêts, 1878. — *Rapports de la commission supérieure pour l'aménagement et l'utilisation des eaux,* 1879. — *Comptes-rendus des travaux de reboisement exécutés de 1861 à 1879,* etc.

Un décret du président de la république, en date du 5 septembre 1878, rendu sur la proposition du ministre des travaux publics d'alors, institua une commission supérieure pour l'aménagement et l'utilisation des eaux. Cette commission, composée de quarante-huit membres, dont seize pris en nombre égal dans les deux chambres, avait pour mission de délibérer sur les moyens de développer les irrigations et les desséchemens, d'accroître les forces motrices disponibles pour l'industrie, de prévenir les inondations, d'alimenter les villes en eaux potables, d'employer utilement les eaux d'égout et les liquides industriels. A lire ce programme, on reconnaît l'ampleur de vues de l'homme d'état auquel aucune branche de l'administration publique ne paraît étrangère et qui se proposait de couvrir en quelques années, au prix de 8 ou 10 milliards, la France de voies nouvelles. Il ne s'agissait pas seulement de compléter nos réseaux de chemins de fer et d'en créer là où l'utilité en était évidente, mais encore d'en doter les régions si absolument dépourvues de trafic et de voyageurs que, suivant l'expression d'un éminent ingénieur, il y aurait de l'avantage pour les compagnies à

transporter gratuitement ces derniers en poste et à les nourrir en route, plutôt que de construire certaines lignes comprises dans le programme Freycinet.

L'intention qui a provoqué le décret cité plus haut n'en était pas moins excellente, mais il était imprudent de réunir et de faire étudier par les mêmes hommes des questions aussi diverses et qu'il eût été bien plus simple de traiter séparément. Pour appartenir toutes plus ou moins à ce qu'on est convenu d'appeler le *régime des eaux*, il ne s'ensuit pas nécessairement que ces questions aient entre elles aucune connexité, que les savans dont les recherches ont porté sur l'utilisation des eaux d'égout soient en mesure d'indiquer les moyens d'accroître les forces motrices, et que les administrateurs qui ont à s'occuper de l'alimentation des villes en eaux potables sachent par quels travaux on peut, sinon empêcher, du moins atténuer les ravages des inondations.

Il ne faut pas dans ce monde abuser de la synthèse, ni, pour tout embrasser à la fois, voir les choses de trop haut. A chaque jour suffit sa peine et, dût-on passer pour ministre terre à terre, il est plus sage de traiter les affaires les unes après les autres, et de ne soumettre aux chambres un projet de loi que lorsqu'on sait exactement ce qu'on veut et le but vers lequel on tend; c'est le seul moyen de faire œuvre durable et de ne pas exposer le pays à payer les frais des écoles qu'on a faites.

Des différens rapports auxquels les études de la commission des eaux ont donné lieu, l'un des plus intéressans est celui de M. Faré, ancien directeur-général des forêts, sur les moyens de prévenir les inondations en montagne. Ce rapport a provoqué la présentation d'un projet de loi qui a déjà été l'objet d'une discussion au sénat, et qui modifie les lois de 1860 et de 1864, actuellement en vigueur sur le reboisement et le regazonnement des montagnes. Sans entrer dans l'étude détaillée des dispositions actuelles et des modifications qu'on propose, nous allons exposer le problème dans son ensemble et indiquer la solution qu'il nous paraît comporter. De cet exposé on pourra conclure les divergences qui nous séparent du projet voté par le sénat et qui, nous l'espérons, ne subira pas sans être amendé l'épreuve d'une nouvelle délibération.

I.

Quelque opinion que l'on ait sur l'influence météorologique des forêts, influence dont nous avons ici même cherché à démontrer l'importance (1), il est un fait sur lequel tout le monde est aujour-

(1) Voyez dans la *Revue* du 1er juin 1875, *Étude de météorologie forestière.*

d'hui d'accord, c'est le rôle que jouent dans les pays de montagnes les massifs boisés pour la régularisation des cours d'eau et le maintien des terres sur les pentes. Cette action, observée depuis longtemps, a surtout été mise en lumière par M. Surell, ingénieur des ponts et chaussées, dont le bel ouvrage sur les *Torrens des Hautes-Alpes*, publié en 1841, et couronné par l'Académie des sciences, a été le point de départ de toutes les études et de tous les projets de loi sur le reboisement. Bien que l'auteur n'ait eu en vue que la restauration des Alpes françaises, les conclusions auxquelles il arrive sont applicables, quoique à des degrés divers, à tous les pays de montagnes ; mais c'est dans les Alpes que les phénomènes qu'il a observés se manifestent avec le plus d'intensité et que le reboisement s'impose comme une véritable mesure d'ordre public.

Lorsqu'on pénètre dans la région accidentée sur laquelle cette vaste chaîne étend ses ramifications et qui comprend les sept départemens des Alpes-Maritimes, des Basses-Alpes, des Hautes-Alpes, de l'Isère, de la Drôme, de la Savoie et de la Haute-Savoie, on est frappé de l'aspect de la plupart des montagnes. Elles ne rappellent ni les sommets arrondis et verdoyans des Vosges avec leurs flancs boisés et leurs cimes herbeuses, ni les plateaux du Jura coupés par des vallées abruptes, ni les cratères volcaniques de l'Auvergne. Formées par de puissantes assises calcaires appartenant aux terrains jurassiques, redressées à une immense hauteur, elles sont inclinées d'un côté vers l'horizon et présentent du côté opposé un escarpement presque vertical se reliant à la vallée par une pente rapide. Il semble qu'en se refroidissant, l'écorce terrestre se soit disloquée et que ces bancs calcaires, après avoir été brisés, aient éprouvé un mouvement de bascule qui les a abaissés d'un côté en les relevant de l'autre. D'une épaisseur de 50 ou 60 mètres, semblables à des murailles à pic du côté où la rupture s'est produite, ils se terminent par des crêtes dentelées, et reposent eux-mêmes sur les couches géologiques antérieures, mises à jour par ce soulèvement. Ces dernières, qui sont tantôt des marnes entremêlées de sable, tantôt des schistes argileux d'une grande puissance, n'ont qu'une faible consistance et sont facilement attaquées par les agens atmosphériques ou délayées par les eaux.

Les vallées ne sont pas, comme dans les Vosges, disposées symétriquement de chaque côté de la chaîne principale, ou, comme dans les environs de Paris, creusées par les érosions qu'une mer violemment chassée a produites dans son bassin ; ce sont des vallées irrégulières et contournées, dans lesquelles les eaux ont dû se frayer péniblement un passage qu'il leur arrive parfois encore de

changer. Les deux principales sont celles de l'Isère et de la Durance, affluens du Rhône, qui reçoivent dans leur parcours le tribut d'une foule de vallées secondaires, ramifiées elles-mêmes à l'infini. La plupart des rivières coulent sur un lit large et plat de cailloux roulés, dont elles n'occupent qu'une petite partie et dans lequel elles divaguent en se portant tantôt sur un point, tantôt sur un autre, suivant les actions diverses auxquelles elles obéissent.

Cette constitution géologique explique l'état actuel des Alpes, que se disputent, comme le dit si bien M. Mathieu (1), deux forces antagonistes, l'une la force de dénudation qui démolit les crêtes, ravine les versans, comble les vallées et porte partout la dévastation; l'autre, la force de végétation, victorieuse autrefois, vaincue aujourd'hui par l'aveuglement de l'homme. Les phénomènes de dénudation ne sont cependant pas tous le fait de celui-ci. Il en est contre lesquels il ne peut rien et qui sont le résultat d'accidens naturels; tels sont les éboulemens qui se produisent au pied des hauts escarpemens calcaires, les chutes de rochers, les glissemens lents ou subits des terrains qui descendent dans la vallée avec les maisons, les forêts et les pâturages qu'ils supportent. Ces derniers proviennent de ce que les Alpes, soulevées à une époque relativement récente, n'ont pas encore pris leur assiette définitive; ils cesseront de se produire lorsque, comme disent les ingénieurs, elles auront réglé leurs talus. Mais il en est d'autres qui, provoqués par le déboisement inconsidéré des pentes, sont dus à l'imprévoyance humaine et sont la cause première de la formation des torrens et des ruines qu'ils occasionnent.

Sous le rapport de la végétation, la nature a pour ainsi dire partagé les montagnes alpestres en trois zones distinctes : sur les sommets, autour des rochers et des glaciers, les pâturages; sur les pentes, des forêts; dans les vallées, les cultures et les villages. Malheureusement cette division naturelle a fréquemment été troublée; trop souvent les habitans, abandonnant les vallées, se sont installés dans les régions élevées, ont défriché la forêt autour de leurs demeures, et mis en culture des terres qui, ameublies par la charrue, sont incessamment ravinées par les pluies; plus souvent encore la zone des pâturages a empiété sur celle des forêts et s'est agrandie par les dévastations journalières des bergers. Étendant chaque année ses limites plus bas dans la montagne, elle a fini par envahir les pentes entièrement dépouillées de leurs bois. Peu à peu le gazon lui-même que ne protège plus le couvert des grands arbres

(1) *Le Reboisement et le Regazonnement des Alpes*, par M. Matthieu, professeur d'histoire naturelle à l'école forestière, 1865.

et que broutent sans relâche des troupeaux affamés, disparaît, ne laissant après lui que le flanc dénudé de la montagne, proie facile dont les torrens ne tardent pas à s'emparer.

Le torrent n'est pas un ruisseau ordinaire; c'est un cours d'eau qui a des caractères propres et un régime particulier. Provenant d'un bassin peu étendu, dont le lit est très déclive, il a des variations brusques; souvent à sec, il déborde après un orage et renverse les obstacles qui s'opposent à sa course. On distingue les torrens clairs et les torrens boueux. Les premiers, qui sont ceux des terrains éruptifs, n'entraînent que peu de matériaux et sont caractérisés par des crues subites, dues à ce que les eaux, coulant sur des roches imperméables, se précipitent instantanément dans les ravins et se réunissent en masses considérables. Les seconds, au contraire, qu'on rencontre particulièrement dans les Alpes françaises, se sont creusé un lit dans des terrains sans consistance; ils affouillent incessamment les parties inférieures des berges, provoquent des éboulemens, entraînent avec eux les matières provenant de la dégradation des pentes et débouchent dans les vallées inférieures en couvrant les terres et les cultures d'une boue noire et épaisse. Le lit du torrent se creuse de plus en plus, en même temps que ses berges s'élargissent; des ravins nouveaux se forment et se ramifient, rongeant pour ainsi dire la montagne, qu'ils détruisent peu à peu, ou qui, sapée par la base, glisse parfois tout entière dans la vallée qu'elle obstrue.

Dans l'ouvrage que nous avons cité, M. Surell distingue dans chaque torrent trois régions déterminées : l'une, dans laquelle les eaux s'amassent et affouillent le terrain, c'est le *bassin de réception;* une deuxième, où le torrent, dépose les matières qu'il a charriées dans son cours, c'est le *lit de déjection;* la troisième, comprise entre les deux premières, où le torrent passant d'une action à une autre, n'affouille ni ne dépose, c'est *le canal d'écoulement,* auquel il arrive par *un goulot ou gorge.* C'est dans le bassin de réception, dont la forme est celle d'un vaste entonnoir, qu'au moment de la fonte des neiges, ou lorsqu'un orage vient à s'abattre sur la montagne, s'accumulent les eaux de tous les ravins secondaires qui se précipitent de tous les côtés à la fois vers la gorge dont les berges abruptes incessamment minées vont en s'évasant. Perdant de leur force à mesure que la pente s'adoucit, ces eaux n'exercent plus d'action destructive en traversant le canal d'écoulement, à l'orifice duquel elles s'étalent en répandant les matériaux entraînés. Les lits de déjection ainsi formés sont des amas de cailloux et des rochers cimentés par une boue durcie et disposés en éventail, sur une étendue qui dépasse parfois plusieurs kilomètres et qui n'offre le plus

souvent aucune trace de végétation. Ils ont la forme d'un monticule conique dont l'arête supérieure, légèrement déprimée, forme le lit du torrent. Les eaux sont donc dans un état d'équilibre instable sur la ligne de faîte, en sorte que le moindre obstacle suffit pour les faire dévier et leur faire prendre une nouvelle direction. A chaque crue, elles divaguent, coupent les routes et enlèvent les ponts. Parfois elles précipitent leurs déjections dans la rivière qui occupe le fond de la vallée; elles en obstruent le cours et la rejettent vers la rive opposée. Quand les barrages ainsi formés sont assez puissans, ils arrêtent les eaux, qui gonflent et débordent en détruisant les cultures et les habitations (1).

C'est dans les Alpes françaises et sur le versant italien des Alpes suisses que les torrens produisent surtout leurs désastreux effets parce que ces montagnes complètement déboisées sont directement exposées au souffle du *foehn*, vent chaud qui fond subitement les neiges et provoque, dans ce climat sec, des orages violens qui éclatent instantanément sur ces pentes friables. Les Alpes centrales, qu'arrosent des pluies plus fréquentes et qui ont conservé une végétation ligneuse et herbacée suffisante pour protéger le sol, y sont beaucoup moins exposées.

De tout temps on s'est préoccupé des moyens de mettre un terme à ces ravages qui ruinent le pays, menacent les propriétés, détruisent les routes et compromettent parfois l'existence même des villages. On a cherché à combattre les effets des crues, tantôt par des murs longitudinaux destinés à protéger les berges et à empêcher les affouillemens, tantôt par des barrages transversaux dont l'objet est de briser la pente du lit et d'amortir par des chutes successives la violence des eaux. Nous aurons l'occasion de revenir plus loin sur ces travaux; mais des divers moyens employés, le plus, pour ne pas dire le seul, efficace est le reboisement des flancs de la montagne. L'influence des défrichemens sur la formation des torrens ne fait doute pour aucun des habitans de cette région et a été particulièrement mise en lumière par M. Surell. « Lorsqu'on examine, dit-il, les terrains au milieu desquels sont jetés les torrens d'origine récente, on s'aperçoit qu'ils sont toujours dépouillés d'arbres et de toute espèce de végétation touffue. Lorsqu'on examine d'autre part

(1) M. Cézanne rapporte qu'en 1151, à la suite d'un orage, les deux torrens de l'Oisans qui se font face d'une rive à l'autre de la *Romanche*, le *Vaudaine* et l'*Infernay*, obstruèrent la vallée par leurs déjections et élevèrent un barrage derrière lequel se forma un lac qui fut appelé lac Saint-Laurent, et qui subsista pendant soixante-dix ans. En 1219, ce lac rompit ses digues, inonda la vallée et détruisit presque complètement les villes de Vizille et de Grenoble. C'est sur son emplacement qu'est aujourd'hui le bourg d'Oisans.

les revers dont les flancs ont été récemment déboisés, on les voit rongés par une infinité de torrens qui n'ont pu évidemment se former que dans ces derniers temps. Voilà un double fait bien remarquable. Partout où il y a des torrens récens, il n'y a plus de forêts, et partout où l'on a déboisé le sol, des torrens se sont formés; en sorte que les mêmes yeux qui ont vu tomber les forêts sur le penchant d'une montagne y ont vu apparaître incontinent une multitude de torrens. »

L'explication de ce phénomène est bien simple. Les forêts, en augmentant l'hygroscopicité et la perméabilité du sol, facilitent l'infiltration de l'eau dans les couches inférieures et diminuent d'autant la quantité qui s'écoule à la surface. Par les obstacles que les arbres opposent à celle-ci, elles en ralentissent la course et en amoindrissent la force d'érosion; par l'enchevêtrement des racines, elles retiennent le sol sur les pentes et en empêchent le ravinement, enfin par l'abri que le dôme du feuillage donne au terrain, elles amortissent le choc des ondées, et en atténuent la violence. Les arbres s'emparent du sol avec une vigueur dont on a peine à se faire une idée; ils désagrègent les roches les plus dures et les transforment en terre végétale. Il n'est pas nécessaire d'aller dans les Alpes pour s'en convaincre, et tout Parisien, en passant sur le quai d'Orsay, peut voir avec quelle puissance la végétation a envahi les ruines de l'ancienne cour des comptes. Les graines des arbres voisins apportées par le vent ont germé dans toutes les anfractuosités et des arbres de plusieurs mètres de haut ont poussé sur les anciens trottoirs de bitume, qu'ils ont disloqués.

Il est peu de touristes qui ne connaissent l'imposant massif de la Grande-Chartreuse, immense îlot calcaire, situé entre Grenoble et Chambéry et compris entre les vallées de l'Isère, de l'Hyen, du Cuiers mort, de l'Hérétang et de la Roize. Ces montagnes, autrefois presque inaccessibles, dépourvues de routes, dans lesquelles on ne pouvait pénétrer que par des défilés étroits dont quelques-uns même étaient fermés par des portes, appartenaient avant la révolution à l'ordre des chartreux, qui avait conservé avec soin les belles forêts qui les couvraient. Devenues à cette époque propriété nationale, ces forêts ont été jusqu'ici préservées de la dent du bétail et exploitées avec méthode par les soins de l'administration forestière. Aussi présentent-elles les aspects les plus pittoresques et les plus grandioses. Quand du sommet du Grand-Som ou du haut du Grand-Couloir, on promène ses regards sur les cimes qu'on a sous ses pieds et qu'entoure en demi-cercle la riante et fertile vallée du Graisivaudan, au milieu de laquelle coule l'Isère, on aperçoit une mer de verdure qui s'étale sur les flancs des montagnes. Partout où les détritus des plante sont fourni quelques centimètres de terre végétale, une forêt de hêtres,

de sapins et de mélèzes, a pris possession du terrain; elle pénètre dans toutes les fissures, dentèle le ciel avec les flèches des arbres qui se profilent sur les sommets les plus élevés, s'accroche aux moindres saillies et court sur les corniches du rocher en traçant une raie verte sur le fond grisâtre de la muraille à pic. Sous le couvert des sapins et des mélèzes végète un fouillis de sorbiers, d'aunes rampans, de viornes, de sureaux, d'airelles, et de toute cette multitude d'arbustes et d'arbrisseaux dont la flore alpestre est si bien pourvue. Parfois des taches d'un vert moins sombre trouent le massif, ou frangent la lisière supérieure de la forêt, jusqu'au pied de l'escarpement rocheux; ce sont des prairies pourvues d'un chalet, où pendant l'été vont pâturer les vaches du couvent. Partout la végétation maîtresse étreint le sol sous sa puissance; des sources jaillissent dans toutes les dépressions, donnant naissance à des ruisseaux qui coulent limpides et purs, sans entraîner jamais ni terre ni rochers. C'est un paysage splendide, qui ne le cède en rien aux plus beaux que la Suisse peut offrir.

A quelques kilomètres de là, le spectacle est tout different. Si l'on suit le chemin de fer qui mène de Grenoble à Gap, on ne tarde pas à rencontrer des montagnes dénudées aux flancs déchirés, au pied desquelles le torrent du Drac déploie ses méandres indécis, au milieu d'un lit encombré de cailloux. Sur la droite, le Rif-fol s'est creusé un passage dans un immense entonnoir, produit par un éboulement, et projette ses déjections dans la vallée. Plus loin est le Dévoluy, dont M. Surell a fait une si navrante description, malheureusement aussi vraie aujourd'hui qu'en 1841. C'est une vallée, entourée de montages chauves dévorées par les ravins, les troupeaux et le soleil, stérilisée par les dépôts des torrens et ne présentant nulle part ni ombre, ni verdure. La couleur pâle et uniforme du sol, le silence que ne trouble le murmure d'aucun ruisseau, le spectacle de ces pentes écorchées par les eaux et tombant en décomposition, tout annonce un pays d'où la vie se retire et dont l'immobile sérénité du ciel augmente encore la tristesse. Autrefois, cependant, cette région était boisée, puisqu'on trouve encore dans les tourbières des troncs d'arbres provenant des anciennes forêts; mais, dans leur imprévoyance, les habitans les ont abattues pour en faire des pâturages, et les troupeaux ont achevé l'œuvre de destruction que la hache avait commencée. Cette destruction est aujourd'hui si complète, que chaque orage fait surgir un torrent nouveau et que les habitations disparaissent peu à peu, cédant la place au désert qui étend son linceul sur la contrée. On peut voir ainsi, dispersées çà et là sur les flancs des montagnes, les traces d'anciennes cultures, dont les limites sont encore dessinées par des murs en pierres sèches, mais que l'homme a dû abandonner

depuis longtemps. On imaginerait difficilement quelque chose de plus affligeant et de plus significatif que la vue de ces murs délimitant des héritages qui n'existent plus; ils écrivent sur les revers du Dévoluy la future destinée de toutes les Alpes françaises (1). Et ce qui prouve bien que c'est au déboisement, et au déboisement seul, qu'il faut attribuer ce résultat, c'est que partout où certaines communes plus prévoyantes ont arrêté la dévastation des troupeaux, la végétation a reparu, les forêts sont rentrées en possession du terrain et les ruisseaux ont repris leur cours régulier.

Si l'on pénètre plus avant dans les Hautes-Alpes, partout le même spectacle frappe les regards. Les environs d'Embrun sont pour ainsi dire la patrie des torrens. C'est là que se rencontrent ceux de *Vachères*, de *Sainte-Marthe* et tant d'autres qui ont si bien ravagé le pays, que c'est sur les lits même de déjection qu'on est obligé de faire passer les routes. La plus grande partie du bassin de la Durance est dans le même cas, et cette rivière, dont les eaux bien employées pourraient centupler la richesse agricole de la Provence, coule indécise à travers une plaine de cailloux. Mais qu'au milieu de ces montagnes pelées et ravinées, il s'en rencontre par hasard une qui a conservé son manteau de forêts, l'aspect change aussitôt; les sapins grimpent sur ses flancs escarpés, d'où descendent, en grondant, des ruisseaux inoffensifs. On se croirait transporté dans les vallées pittoresques des Vosges et de la Suisse, et l'on peut se figurer ce que deviendrait cette contrée, si quelque jour elle était rendue à la végétation forestière dont elle a été dépouillée.

Les autres régions montagneuses de la France réclament également, quoique moins impérieusement peut-être, le reboisement que celle des Alpes. Les fleuves qui en descendent sont loin d'avoir tous un cours régulier; plusieurs d'entre eux, comme l'Ardèche et la Loire, roulent des cailloux qui encombrent leurs lits et augmentent le danger des inondations; d'autres, comme la Garonne, qui reçoit les innombrables cours d'eau descendant des Pyrénées, s'enflent aux moindres crues et débordent dans les vallées. Le reboisement des montagnes où ils prennent leur source atténuerait ces dangers, mettrait en valeur des terres le plus souvent incultes et permettrait par des irrigations de fournir aux plaines l'eau qui est le principal agent de fertilité.

II.

Il était impossible que des phénomènes aussi généraux et aussi permanens que ceux dont nous venons de parler ne frappassent pas

(1) *Étude sur les torrens des Hautes-Alpes*, par M. Surell.

les yeux des observateurs. Dès le siècle dernier, des administrateurs éclairés ont appelé l'attention du gouvernement sur les conséquences désastreuses du déboisement des Alpes et provoqué des ordonnances pour restreindre les abus du pâturage et empêcher les défrichemens. En 1797, un ingénieur nommé Fabre, dans un ouvrage intitulé : *Essai sur la théorie des torrens et des rivières*, donna la description complète du régime de ces cours d'eau, mais sans indiquer aucun moyen pour en atténuer les ravages. Plus tard, M. Ladoucette, préfet des Hautes-Alpes sous l'empire, publia un *Essai sur la topographie des Hautes-Alpes*. Sous la restauration, un autre préfet, M. Dugied, adressa au ministre un mémoire sur le *Boisement des Basses-Alpes*, dans lequel il insiste sur la nécessité d'empêcher les communes de dégrader le sol des montagnes par l'abus de la dépaissance. En 1841, M. Surell, ingénieur des ponts et chaussées, aujourd'hui administrateur de la compagnie du Midi, écrivit son *Étude sur les torrens des Hautes-Alpes*, qui, imprimée aux frais de l'état, fut une véritable révélation en ce qu'elle montrait d'une manière saisissante que c'est dans la reconstitution des forêts seulement qu'il faut chercher le salut. Publié peu après les désastreuses inondations de 1840, cet ouvrage fit une profonde impression sur l'opinion publique et décida le gouvernement à préparer un projet de loi sur le reboisement, réclamé d'ailleurs par un grand nombre de conseils généraux. Ce projet, après avoir été remanié plusieurs fois, fut présenté aux chambres et retiré avant la discussion, on ne sait pour quel motif. En 1848, un nouveau projet, dû à l'initiative de M. Dufournel, membre de l'assemblée constituante, n'eut pas plus de succès. Le mal cependant augmentait de jour en jour, si bien que M. de Bouville, préfet des Basses-Alpes, avait pu dire, dans un rapport adressé au ministre, le 17 mars 1853 : « Si des mesures promptes et énergiques ne sont pas prises, il est presque permis de préciser le moment où les Alpes françaises ne seront plus qu'un désert. La période de 1851 à 1856 amènera une nouvelle diminution dans le chiffre de la population. En 1862, le ministre constatera une nouvelle réduction continue et progressive dans le chiffre des hectares consacrés à la culture, chaque année aggravera le mal, et dans un demi-siècle, la France comptera des ruines de plus et un département de moins (1). »

(1) Ces prédictions se sont réalisées à la lettre. Le chiffre de la population, qui pour les deux départemens des Basses-Alpes et des Hautes-Alpes était en 1851 de 285,108 habitans, est tombé en 1856 à 279,226; en 1862, à 271,468; en 1866, à 265,117; en 1872, à 258,230; en 1876, à 255,260. Par une progression continue, qui prouve une diminution constante des moyens d'existence, la population de ces deux départemens s'est réduite en vingt-cinq années de 30,000 habitans, c'est-à-dire du neuvième environ du chiffre primitif.

Les choses en restèrent là jusqu'en 1860. A la suite de la fameuse lettre de l'empereur, connue alors sous le nom trop mensonger de *programme de la paix*, à la suite peut-être aussi d'une étude que nous avons publiée ici même (1) à l'occasion des inondations de 1856, M. de Forcade la Roquette, directeur-général de l'administration des forêts, prépara un projet de loi sur le reboisement des montagnes qui, plus heureux que les précédens, fut voté par le corps législatif et par le sénat. Le gouvernement d'alors avait sur les chambres une action assez forte pour leur imposer ses volontés et briser les résistances que pouvaient lui opposer les coalitions d'intérêts. Plût à Dieu qu'il ne l'eût exercée jamais que pour des mesures comme celle-ci!

Quoi qu'il en soit, la loi de 1860 avait fait passer la question du domaine de la théorie dans celui de la pratique. Elle n'était, à proprement parler, qu'une loi d'essai qui porte l'empreinte évidente de la préoccupation de l'administration de ne pas froisser les intérêts des populations des montagnes et de mettre à l'exercice du pâturage le moins de restrictions possible (2). En voici les principales dispositions.

Les travaux de reboisement sont facultatifs ou obligatoires. Dans le premier cas, l'état subventionne, soit par des primes en argent, soit par des distributions de graines et de plants, les communes ou les particuliers qui les ont entrepris. Dans le second, c'est-à-dire lorsque l'intérêt public est en jeu, l'état détermine le périmètre des terrains sur lesquels les travaux devront être exécutés; après un décret rendu en conseil d'état, il met en demeure les propriétaires de procéder au reboisement et, en cas de refus de leur part, exécute lui-même les travaux. Lorsque ces terrains appartiennent à des particuliers, l'état peut les acquérir soit à l'amiable, soit par voie d'expropriation; lorsqu'ils appartiennent aux communes, il peut s'en emparer d'office, mais il est tenu de les restituer, soit contre le remboursement des avances faites par lui, soit contre l'abandon de la moitié de l'étendue reboisée et sur laquelle les communes conservent d'ailleurs un droit de parcours pour leurs troupeaux. Pour accentuer encore son caractère de conciliation, la loi stipule que le reboisement ne pourra annuellement

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er février 1859, *le Reboisement des montagnes et le Régime des eaux*.

(2) Des lois analogues viennent d'être promulguées en Italie et en Espagne, où, comme en France, on a reconnu la nécessité de reboiser les montagnes dénudées; mais il est à craindre qu'elles n'y restent longtemps lettre morte, à cause de l'incurie des populations et de l'insuffisance du service forestier.

porter sur plus du vingtième de la contenance comprise dans chaque périmètre.

Ces dispositions, si modérées qu'elles fussent, n'en soulevèrent pas moins de la part des intéressés de vives réclamations, à cause des restrictions qu'elles imposaient forcément à l'exercice du pâturage, et c'est pour y répondre que le gouvernement présenta la loi de 1864, qui autorise, dans l'intérieur des périmètres, à remplacer le reboisement par le regazonnement. On espérait pouvoir ainsi reconstituer les terrains dégradés des montagnes et améliorer les pâturages existans, tout en diminuant l'étendue des parties à remettre en bois. Mais les résultats obtenus n'ont pas répondu à cette attente, car on ne peut créer des pâturages à volonté, et le pût-on, ils seraient impuissans soit à empêcher la formation des torrens, soit à éteindre ceux qui existent. Il a donc fallu en revenir au reboisement prescrit par la loi de 1860, et c'est sous l'empire de celle-ci que les travaux entrepris jusqu'ici ont été exécutés.

Aussitôt cette loi promulguée, l'administration forestière s'est mise à l'œuvre avec une ardeur qui n'a pas étonné ceux qui connaissent le personnel d'élite dont elle est composée. Pénétrés de la grandeur de l'entreprise dont ils étaient chargés, ayant la conscience de l'immense service qu'ils étaient appelés à rendre au pays, gardes et agens, du haut en bas de l'échelle hiérarchique, ont montré dans cette circonstance une abnégation, un courage, une persévérance d'autant plus méritoires que leurs efforts devaient être obscurs et qu'ils n'avaient à en attendre ni récompense, ni renommée. Ils se trouvaient en présence d'une œuvre grandiose, mais absolument nouvelle, pour l'accomplissement de laquelle ils n'avaient ni guide, ni tradition; ils avaient non-seulement à vaincre les obstacles matériels, mais à triompher des résistances morales qu'ils rencontraient chez ceux-là même qui auraient dû leur prêter leur concours. Dans leur lutte contre les forces aveugles de la nature, ils avaient à ménager les intérêts souvent mal compris des populations, s'ils ne voulaient échouer complétement. Malgré les tâtonnemens inévitables des premières années, ils furent à la hauteur de leur tâche. Passant des mois entiers dans la montagne, sans autre abri qu'une tente ou qu'une baraque en planches, ils étudiaient le régime des torrens, en levaient les plans et préparaient les travaux à entreprendre pour en arrêter les ravages, ne reculant devant aucune peine pour répondre à la confiance qu'on avait mise en eux. Dès le début, M. Parade, directeur de l'école forestière, puis M. Mathieu, professeur d'histoire naturelle, furent envoyés dans les Alpes pour étudier les méthodes à employer. Dans les rapports qu'ils publièrent à cette occasion, ils posèrent les prin-

cipes généraux qui devaient guider l'administration dans cette entreprise. Plus tard, M. Marchand, garde général des forêts, reçut la mission d'aller en Suisse examiner les travaux du même genre exécutés dans ce pays et rapporta de ce voyage des observations très précieuses qui furent consignées dans un mémoire des plus intéressans. D'un autre côté, deux agens supérieurs de l'administration, M. Costa de Bastelica, ancien conservateur des forêts à Gap, et M. Demontzey, d'abord inspecteur à Nice, aujourd'hui conservateur à Aix, se consacrèrent tout entiers à l'œuvre du reboisement. Ils passèrent dans les Alpes la plus grande partie de leur carrière administrative, surveillant eux-mêmes les travaux et dirigeant les agens sous leurs ordres; c'est à eux qu'on doit en grande partie les remarquables résultats obtenus jusqu'ici. A la suite d'un concours ouvert par l'administration, M. Demontzey écrivit un volumineux mémoire (1) qui fut publié aux frais de l'état et qui expose la théorie complète des procédés d'exécution. C'est en quelque sorte un manuel pratique qui énumère toutes les difficultés en présence desquelles on peut se trouver et qui indique les moyens de les surmonter. La traduction qui vient d'en être faite en allemand, par ordre du gouvernement autrichien, donne la mesure de l'estime que cet ouvrage s'est acquise à l'étranger.

La première question qui se présente, quand on se trouve en présence d'une montagne ravinée, est celle du tracé du périmètre des terrains à restaurer. On ne saurait évidemment se limiter aux berges des torrens et du bassin de réception, car ces berges, incessamment minées par le bas et toujours en mouvement, continueraient par leurs éboulemens à élargir le bassin de réception si les terres voisines n'étaient elles-mêmes fixées par la végétation. M. Surell a indiqué, dès 1841, les règles à suivre, et l'expérience en a confirmé la justesse.

« On commencerait, dit-il, par tracer sur l'une et l'autre des deux rives du torrent une ligne continue qui suivrait toutes les inflexions de son cours, depuis son origine la plus élevée jusqu'à la sortie de la gorge. La bande comprise entre chacune de ces lignes et le sommet des berges formerait ce que j'appelle une zone de défense. Les zones des deux rives se rejoindraient dans le haut, en suivant le contour du bassin, et borderaient ainsi le torrent dans toute son étendue, de même qu'une ceinture. Leur largeur, variable avec les pentes et avec la consistance du terrain, serait d'environ 40 mètres dans le bas, mais elle croîtrait rapidement à mesure que

(1) *Étude sur les travaux de reboisement et de gazonnement des montagnes*, par M. Demontzey.

la zone s'élèverait dans la montagne et finirait par embrasser des espaces de 400 et 500 mètres. Ce tracé s'appliquerait non-seulemeot à la branche principale du torrent, mais encore aux divers torrens secondaires qui s'y déversent. Il s'appliquerait encore aux ravins que reçoit chacun de ces torrens et, poursuivant ainsi une branche après l'autre, il ne s'arrêterait qu'à la naissance du dernier filet d'eau. » Comme ces zones de défense iraient en s'élargissant de bas en haut, elles arriveraient vers les sommets à se toucher et à se confondre, de façon à former une bande continue dans la partie supérieure, et à n'y pas laisser une place vide.

Une fois le périmètre des terrains à reboiser déterminé, la première mesure à prendre est d'y interdire le pâturage, afin de permettre au sol désagrégé par le piétinement des moutons de se raffermir et à la végétation herbacée de reprendre son empire. On provoque ce résultat en recépant tous les arbustes qui croissent sur ces terrains, en plantant par bandes horizontales, distantes de 2 mètres environ, des boutures de saule, destinées à retenir les terres sur des talus presque verticaux et en semant dans les intervalles des graines fourragères. Concurremment avec ces opérations préliminaires, qui n'ont d'autre objet que de préparer le sol à recevoir plus tard les essences forestières, on attaque le torrent lui-même au moyen de travaux d'art destinés à en ralentir le cours, à arrêter les matériaux qu'il charrie et à empêcher les affouillemens des berges. On emploie pour cela des clayonnages et des barrages qu'on construit au travers du lit, en suivant le torrent jusque dans ses moindres ramifications. C'est généralement par les parties supérieures qu'on commence, là où les eaux, n'ayant pas encore acquis toute leur puissance, sont plus facilement retardées dans leur course et où les matières en suspension, encore peu abondantes, peuvent être retenues par des ouvrages peu importans; on entrelace autour de piquets plantés dans le ravin des branches de saule et de coudrier encore vertes qui font l'effet de boutures, prennent racine dans le sol et forment ainsi un obstacle vivant se perpétuant de lui-même. Lorsque ces clayonnages sont suffisamment rapprochés, ils transforment le ravin en un véritable escalier, grâce auquel les eaux, amortissant leur violence à chaque marche, n'ont plus la force nécessaire pour entraîner les terres et arrivent presque claires dans le fond du bassin de réception.

Dans les parties inférieures, là où le torrent plus fort a une action destructive plus grande, il faut des moyens plus énergiques. On a recours dans ce cas à des barrages en maçonnerie encastrés dans les berges, assis sur un radier et traversés dans la partie inférieure par un canal voûté appelé *pertuis*, qui permet l'écoulement de l'eau

dans les crues ordinaires. Ces barrages ont pour effet de retenir les blocs de rochers arrachés de la montagne, de créer des atterrissemens, de briser la chute du torrent et d'en diminuer la violence en élargissant son lit. Quelques-uns de ces barrages sont de véritables œuvres d'art, il en est qui ont jusqu'à 10 mètres de hauteur et qui ont coûté de 40,000 à 50,000 francs à établir. Nous ne pouvons entrer ici dans les détails d'exécution qui varient dans chaque cas particulier, puisque chaque torrent a son régime spécial et qu'il faut s'inspirer des circonstances pour en triompher. Les agens forestiers chargés de ces travaux, surtout MM. Costa de Bastelica et Demontzey, se sont montrés des ingénieurs de premier ordre et ont attaché leur nom à des ouvrages qui excitent l'admiration de tous ceux qui sont en état d'apprécier les difficultés en présence desquelles ils se trouvaient.

Ce n'est que lorsque les terres sont raffermies et le torrent maîtrisé qu'on peut entreprendre le reboisement proprement dit. Pour cet objet, on a dû créer, à proximité des travaux, des pépinières renfermant les essences les mieux appropriées à la nature du sol et au climat. Dans les parties les plus élevées, c'est le pin cembro et le mélèze qui réussissent le mieux; dans la région intermédiaire, le pin noir d'Autriche convient dans les terrains calcaires, et le pin sylvestre dans les autres; enfin dans la zone inférieure, c'est aux essences feuillues, comme le chêne et l'orme, qu'il faut donner la préférence. Sur les rampes arides des montagnes du littoral, on s'en tient au pin d'Alep et au pin maritime, qui peuvent résister aux longues sécheresses de la région méditerranéenne. On a souvent recours aussi à diverses espèces d'arbustes et d'arbrisseaux, dont les racines traçantes sont merveilleusement propres à la fixation des terres, et dont la végétation rapide peut donner un premier abri au sol dénudé.

Le travail même de la plantation est exécuté par des ouvriers placés sur deux lignes distantes d'un mètre l'une de l'autre. Les ouvriers de la première ligne ouvrent, en commençant par le haut de la montagne, les trous dans lesquels ceux de la seconde introduisent les jeunes plants et qu'ils referment en piétinant le sol. Ils continuent ainsi en descendant à reculons, de façon à garnir les pentes sans laisser aucun vide. Protégés contre les ardeurs du soleil par les herbes précédemment semées, par les boutures de saule déjà enracinées, les jeunes plants ne tardent pas à végéter avec vigueur et à recouvrir d'un manteau de verdure les pentes dénudées et ravinées de la montagne.

A la suite de la loi de 1864, on a essayé, ainsi que nous l'avons dit, de substituer, dans l'intérieur des périmètres, le gazonnement

au reboisement; mais on a dû y renoncer, parce que les effets obtenus ne répondaient pas suffisamment au but à atteindre, qui est la fixation des terres et la consolidation des berges. Ce n'est que dans les parties supérieures des montagnes, au-dessus de la zone forestière, que le gazonnement peut avoir quelque utilité, au point de vue de l'amélioration des pâturages, car c'est là seulement que les herbes forment de véritables pelouses. Plus bas, les plantes herbacées n'appartiennent plus aux mêmes espèces, elles végètent par touffes et ne protègent plus le sol; et quand, pendant l'été, c'est-à-dire pendant la saison des orages, elles sont desséchées par le soleil, elles sont incapables d'opposer à l'action de l'eau la moindre résistance.

Tels sont les procédés au moyen desquels on est arrivé à éteindre quelques-uns des torrens les plus dangereux. Cela n'a pas été toutefois sans difficultés, car, le plus souvent, les communes se montrèrent très hostiles à ces travaux, qui restreignaient momentanément leur jouissance, et l'on a même dû, dans plusieurs circonstances, avoir recours à la force armée. Ce cas s'est notamment présenté lorsqu'il s'est agi du torrent de Vachères, l'un des plus grands et des plus violens des Alpes. Débouchant sur la rive gauche de la Durance, à 1,500 mètres en aval d'Embrun, ce torrent occupe le fond d'une grande vallée dont les versans ont environ 3,000 mètres d'altitude. Le bassin de réception, dont l'étendue n'a pas moins de 6,000 hectares, comprend plusieurs communes dont l'existence même est menacée au moment des crues. Celles-ci sont prolongées et terribles, surtout lorsque les neiges accumulées dans les parties supérieures fondent subitement sous l'action des pluies du printemps: les eaux alors, coulant entre des berges de plus de 100 mètres de hauteur, qu'elles minent par le pied et qui s'écroulent avec fracas, entraînent avec elles des masses énormes de boues, de sable et de rochers, et se répandent dans la vallée de la Durance en détruisant les routes et les ponts et en formant un immense cône de déjection de plusieurs kilomètres d'étendue. Le sol de la montagne, crevassé de tous côtés, expose les cultures et les habitations à être entraînées par le courant. Il était impossible de laisser les choses dans cet état, et dès la promulgation de la loi on s'occupa de fixer le périmètre des terrains à reboiser et à consolider. Il semble qu'en présence des dangers qu'elles couraient les communes eussent dû se montrer favorables à cette opération; il n'en fut rien. L'une d'elles, il est vrai, celle de Baratier, ne s'y montra pas hostile; mais les deux autres, celle des Orres et celle de Saint-Sauveur, firent une opposition des plus vives. Néanmoins on passa outre et, dès 1864, les travaux commencèrent.

Tout alla bien pendant quelques jours, mais bientôt les populations de ces deux villages se ruèrent sur les chantiers et forcèrent les ouvriers à les abandonner. Le sous-préfet, qui vint sur les lieux, vit son autorité méconnue et dut se retirer. Le juge d'instruction, bien qu'escorté par la gendarmerie, dut en faire autant et laisser entre les mains des émeutiers les prisonniers qu'il avait d'abord fait arrêter. L'agitation ne se calma que sur une dépêche arrivée de Paris, annonçant que l'opération serait suspendue jusqu'après la promulgation de la loi sur le gazonnement. Cependant, pour sauver le principe d'autorité, quelques-uns des meneurs furent poursuivis et condamnés à plusieurs mois de prison, mais graciés peu après. En 1865, les travaux furent repris sur la commune de Baratier, avec le consentement des habitans, et continués les années suivantes, malgré l'opposition des conseils municipaux. En 1867, on fit mettre en défends, c'est-à-dire à l'abri du pâturage, une partie des terrains des communes d'Orres et de Saint-Sauveur, compris dans le périmètre, et, grâce à la prudence et à la fermeté qu'on déploya, on réussit à retourner si complètement l'opinion que les plus opposans durent reconnaître l'utilité de cette mesure. Les ouvrages d'art exécutés dans le lit du torrent, nécessitant de nombreux ouvriers, attirèrent les habitans, et les salaires qu'ils y gagnèrent leur permirent de traverser sans trop souffrir plusieurs années de mauvaises récoltes. Une fois les difficultés morales vaincues, on vint facilement à bout, par les procédés que nous avons indiqués, des difficultés matérielles, si bien qu'aujourd'hui le bassin de réception, recouvert de végétation, ne se ravine plus et que le torrent peut être considéré comme éteint, puisque le cône de déjection, au lieu de s'augmenter, se creuse de lui-même en encaissant le lit. Autrefois la terreur du pays, il a été transformé, moyennant une dépense d'environ 120,000 francs, en une rivière inoffensive (1).

Les mêmes résultats ont été obtenus partout où des travaux de même nature ont été entrepris, ainsi que le constate M. Gentil, ingénieur en chef des ponts et chaussées, dans un rapport cité par M. Cézanne (2). « L'aspect de la montagne, dit-il, a brusquement changé; le sol a acquis une telle stabilité que les violens orages de 1868, qui ont provoqué tant de désastres dans les Hautes-Alpes, ont été inoffensifs dans les périmètres régénérés.

« La montagne en peu de temps est devenue productive; là où quelques moutons pouvaient à peine vivre en détruisant tout, on voit des herbes abondantes susceptibles d'être fauchées. Ce mode

(1) *Compte-rendu des travaux de reboisement de 1867 et 1868.*
(2) *Étude sur les torrens des Hautes-Alpes*, tome II.

de mise en valeur est remarquable, en ce sens qu'il fournit aux populations ce dont elles ont le plus besoin et le leur fournit à bref délai. Les populations des Hautes-Alpes sont essentiellement pastorales; ce qu'il leur faut, ce sont des ressources pour l'alimentation des troupeaux; elles les trouvent dans les périmètres, soit par les herbes qui seront fauchées, soit par la feuille des frênes et des ormeaux plantés sur les banquettes; de plus, les acacias donneront bientôt des bois qu'on emploiera dans la culture de la vigne.

« Par le fait de la consolidation du sol et de la végétation, les caractères torrentiels, si bien décrits par M. Surell, ont disparu; Les eaux, même en temps de pluie, sont moins troubles; elles sont meilleures pour l'arrosage... En arrivant sur les cônes de déjection, elles ne sont plus chargées de matières et s'encaissent naturellement dans leurs dépôts. En enlevant et en transportant plus loin les menus matériaux, elles mettent à découvert les pierres d'un gros volume et se constituent un lit solide et fixe. Les divagations sont moins à redouter et moins dangereuses, et à peu de frais les riverains peuvent se défendre.

« Mais il importe de citer des exemples et des chiffres. A Sainte-Marthe, on avait étudié, en 1861-1862, un projet de construction sur le cône de déjection. Cette digue, évaluée à 40,000 francs environ, avait pour but de préserver la route impériale n° 94 et les propriétés riveraines contre les envahissemens du torrent. Ces travaux n'étaient en réalité qu'un remède provisoire; la digue eût été, au bout de quelques années, ensevelie sous les déjections. Aujourd'hui, le torrent de Sainte-Marthe est complètement éteint : il ne descend rien de la montagne. Les propriétaires et les ingénieurs ne songent plus à des digues; de simples murs de clôture suffisent pour protéger les terres riveraines.

« Le torrent de Pals, commune de Rizoul, traverse la route n° 4 et la route impériale n° 94. En 1865, j'ai fait étudier le projet des travaux à faire pour endiguer ce torrent, en fixer le lit et le conduire directement au Guil, en évitant la route impériale n° 94 : c'était une dépense de 25,000 francs au moins. Depuis cette époque, le bassin de réception a été régénéré et consolidé; le torrent s'est éteint, le déplacement du lit est devenu inutile, on s'est borné à construire sur la route un aqueduc pour le passage des eaux; un ouvrage de 1,000 francs a suffi là où l'on prévoyait une dépense de plus de 25,000 francs.

« Le torrent de Rioubourdoux, près de Savines, avait une violence excessive ; il charriait beaucoup de matériaux, et l'établissement d'un pont pour le passage de la route impériale n° 94 était

considéré comme une entreprise difficile et incertaine; aussi la traversée du cône de Rioubourdoux s'effectuait à ciel ouvert, et la circulation était interrompue à chaque pluie, à chaque orage. L'administration forestière a mis en défends le bassin de réception et a commencé les travaux de consolidation. Le régime du torrent s'est modifié... et a rendu possible l'exécution de travaux définitifs à moins de frais...

« Ces exemples sont à mon avis très frappans et donnent une mesure des avantages réalisés. Quant aux bénéfices dont profitent les terres situées dans les vallées, près des cônes, ils sont immenses. Non-seulement les propriétaires sont délivrés d'endiguemens coûteux et précaires, mais encore leurs héritages, n'ayant plus à redouter d'être brusquement ensevelis sous les graviers, prennent une valeur certaine. On cultive avec l'espoir assuré de jouir de la récolte. Cette certitude est un bienfait énorme; le propriétaire, comptant sur l'avenir, ne songera pas à s'expatrier. »

Le succès de cette importante opération du reboisement est donc complet, quant aux procédés employés et aux résultats obtenus, et, comme nous le verrons plus loin, il ne dépend que du gouvernement de l'assurer d'une manière définitive, en brisant les obstacles qu'elle rencontre encore. L'administration forestière a été à la hauteur de sa tâche, et le seul reproche qu'on puisse lui faire est d'avoir disséminé ses efforts et ses ressources, au lieu de les avoir concentrés sur une même point. Que l'opération ait été entreprise à la fois dans les différentes chaînes de montagnes, dans les Pyrénées, les Alpes, les Cévennes, c'était tout naturel; mais, dans chacune d'elles, il eût été préférable de circonscrire un bassin tout entier et de ne l'abandonner que lorsqu'il aurait été complètement transformé. Dès 1862, M. Parade, directeur de l'école forestière, avec la sûreté de vues qui le caractérisait, avait indiqué cette marche comme la seule rationnelle. « Des différentes rivières, dit-il dans son rapport, qui sortent de la chaîne des Alpes et dont j'ai suivi le cours plus ou moins longtemps, la Durance est une de celles qui causent les plus grands désastres. Prenant sa source au-dessus de Briançon, elle traverse successivement six départemens sur une longueur de plus de 300 kilomètres, recueille dans son parcours de nombreux affluens, tous torrentueux et alimentés eux-mêmes par une multitude de torrens de montagne de la nature la plus dangereuse et cause première des ravages du fleuve. Le bassin de la Durance me semble donc résumer à la fois, pour la région des Alpes, toutes les difficultés que pourra rencontrer l'œuvre du reboisement des montagnes et toutes les misères auxquelles il s'agit de porter remède.

A ce double titre, il serait le champ d'expériences le plus parfait que l'on pût choisir.

« Poser la question sur un tel terrain, appliquer toutes nos forces à la résoudre complètement et dans un délai relativement court, ne reculer dans cette entreprise devant aucun sacrifice, dans les limites du possible, tel est, selon moi, le meilleur moyen de satisfaire au vœu de la loi. »

Malheureusement ces sages conseils n'ont pas été suivis, et pour avoir voulu frapper les imaginations en se montrant partout à la fois, on s'est exposé à faire méconnaître l'importance de l'œuvre entreprise et à faire douter de son succès.

III.

Nous avons plusieurs fois déjà signalé le pâturage comme la cause principale de la dégradation des Alpes et l'obstacle le plus sérieux à leur restauration ; le moment est venu d'examiner les conditions dans lesquelles il s'exerce et de rechercher les moyens d'en atténuer les désastreux effets.

Les pays de montagne en général et les Alpes en particulier sont des contrées pastorales. L'élève du bétail y est le mode d'exploitation de la terre le plus naturel et la base de l'économie rurale. La place naturelle des pâturages est sur le sommet des montagnes, dans le voisinage des glaciers, au-dessus des limites où la végétation ligneuse est possible; c'est là que l'herbe pousse avec le plus de vigueur et donne aux bestiaux une nourriture abondante et substantielle. Au-dessous, sur les flancs de la montagne, se trouve la zone des forêts; c'est elle qui maintient les terres, empêche les ravinemens et protège contre l'action destructive des torrens les régions inférieures qu'occupent d'ordinaire les villages et les champs labourés. Cette distribution naturelle a, comme nous l'avons dit, trop souvent été bouleversée par l'imprévoyance des populations. La zone des pâturages a été autrefois boisée, et si le gazon a pu y former les magnifiques pelouses qu'on y voit aujourd'hui, c'est qu'il a végété à l'abri des forêts clairiérées de mélèze et de pin cembro, essences des hautes régions qui résistent à des froids de 40 degrés. Les souches nombreuses qu'on rencontre attestent qu'autrefois les arbres ont occupé ce sol aujourd'hui incapable de les nourrir. C'est que la limite supérieure de la forêt descend tous les jours, si bien que, dans le Dauphiné, elle ne s'élève pas aujourd'hui à une hauteur supérieure à 1,800 mètres, après avoir autrefois atteint celle de 2,500 mètres. Ce n'est pas à un changement de climat qu'il faut attribuer ce résultat, c'est à l'homme seul qu'on en est redevable. L'incurie

des montagnards est telle qu'on les voit, pour se chauffer pendant quelques heures, brûler des arbres centenaires et faire brouter à leurs troupeaux de chèvres et de moutons les jeunes plants qui poussent entre les rochers. La nature se lasse de cette lutte journalière et abandonne à la stérilité des espaces jadis couverts de bois. Pendant que le pâtre mord peu à peu sur la lisière supérieure de la forêt, l'habitant de la vallée dentèle les bords inférieurs en poussant ses cultures toujours plus haut sur les pentes. Les champs de seigle et d'avoine plaquent de leurs taches jaunes les versans à des altitudes qu'ils n'auraient jamais dû atteindre et ameublissent un sol qui aurait surtout besoin d'être raffermi.

Les Alpes du comté de Nice empruntent aux Alpes françaises, dont elles sont un rameau, et aux Apennins, auxquels elle se rattachent, le double caractère de grandeur et de tristesse qu'elles offrent aux regards. Aussi élevées que les premières, elles sont aussi déchirées, aussi tourmentées que les derniers. Leurs vastes solitudes ne sont ni égayées par le chant des oiseaux, ni animées par la présence de l'homme. Vus du haut d'un des sommets, les villages épars au fond des vallées semblent, avec les cultures permanentes qui les entourent, des oasis au milieu d'un désert. Cette zone dépouillée de végétation s'étend jusqu'à la limite des forêts et ne laisse apercevoir ni maisons, ni chalets; les bestiaux y vivent sans abri et les bergers n'ont d'autre refuge que quelques cabanes en pierre sèche. Voilà ce que les défrichemens inconsidérés et les abus du pâturage ont fait d'un coin de terre qui pourrait être un des plus beaux et des plus fertiles du monde (1).

Les prairies se divisent en prairies fauchables et en pâtures dont l'herbe est mangée sur pied. Les premières, suivant l'altitude qu'elles occupent et les soins dont elles sont l'objet, donnent des récoltes plus ou moins abondantes et des foins de plus ou moins bonne qualité. Irriguées et fumées dans les parties inférieures, elles produisent de 8,000 à 10,000 kilogrammes, tandis que, sur les sommets où l'herbe est courte et n'est fauchée qu'une fois, la quantité n'en dépasse pas 800 kilogrammes.

Les pâturages proprement dits se divisent en deux catégories, ceux que les bestiaux ne pâturent que pendant l'été, et ceux qu'ils pâturent pendant le printemps et l'automne. Ces derniers, situés à proximité des habitations, occupent généralement les versans méridionaux, où la neige fond de bonne heure, où l'herbe pousse aux premiers soleils. Aussi, dès le mois de mars, y lâche-t-on les trou-

(1) Voir *les Forêts et les Pâturages du comté de Nice*, par M. Léonide Guiot, 1 vol. in-8°, 1875.

peaux qu'on a dû garder à l'étable pendant l'hiver et qui, affamés par la nourriture insuffisante qu'ils y ont reçue, se jettent avec avidité sur tout ce qu'ils trouvent, arrachent les plantes qu'un sol détrempé par la neige ne retient pas, et creusent sur ce terrain mouvant des sentiers qui l'écorchent. Ils y reviennent en automne quand la neige les a chassés des sommets où ils ont passé l'été; mais comme l'herbe a dans l'intervalle pris de la consistance, ils y font beaucoup moins de mal qu'au printemps. Dans les parties les plus élevées, à 2,000 mètres et au-dessus, sont les pâturages d'été, qui sont ou affectés aux troupeaux indigènes, ou loués à des bergers étrangers dits *transhumans*. Ils produisent une herbe courte, serrée et forment par l'enchevêtrement des racines une espèce de feutre épais. Comme ils ne sont pâturés que de juin en octobre, ils ne sont pas exposés aux mêmes dégâts que les pâturages de printemps et sont en bien meilleur état, surtout lorsqu'on a soin de limiter le nombre des animaux qu'on y envoie.

Les troupeaux admis au parcours sont de quatre sortes : 1° les vaches; 2° les chèvres; 3° les moutons indigènes; 4° les moutons transhumans. Dans les Alpes françaises, le pâturage des vaches est l'exception, tandis que, dans les Alpes suisses, surtout dans les cantons du centre, il est général, et c'est ce qui explique la différence de l'état des montagnes dans les deux pays. Les pâturages alpestres ou alpages, surtout lorsqu'ils appartiennent à des particuliers, y sont l'objet de soins qu'on ne leur donne pas chez nous. Les troupeaux de vaches, guidés par l'une d'entre elles, munie d'une clochette, et accompagnés de pâtres, escaladent les cimes dès que la neige a disparu, ils s'arrêtent d'abord aux alpages inférieurs pour s'élever peu à peu à mesure que l'herbe recouvre le sol. Chaque soir, les bêtes rentrent au chalet, où leur lait est immédiatement transformé en fromages. C'est là le revenu principal, et comme chaque pâturage ne peut nourrir qu'une quantité déterminée d'animaux, le rendement diminue si on en exagère le nombre.

On a dit que la chèvre est la vache du pauvre, et grâce à ce vieux proverbe, on la tolère presque partout, malgré les dégâts qu'elle occasionne et que personne ne conteste. Ces dégâts sont tels que le code forestier a interdit absolument l'introduction de ces animaux dans les forêts, tout en leur laissant l'accès des montagnes, où ils détruisent toute végétation. Les produits qu'ils donnent sont si peu en rapport avec les ravages qu'ils commettent, qu'ils devraient être considérés comme une espèce à anéantir.

C'est le mouton qui est surtout l'animal des Alpes françaises, sans qu'aucune circonstance particulière justifie ce choix, puisque certaines communes se livrent avantageusement à l'élève du gros

bétail et produisent des fromages renommés. Le pâturage des bêtes à laine n'a fait jusqu'ici l'objet d'aucune disposition législative dans les terrains non soumis au régime forestier, et comme, quoique interdit en principe, il est toléré dans ces derniers, il est exercé à peu près partout sans règle, ni mesure.

Les troupeaux de moutons sont divisés en troupeaux *de pays* et en troupeaux *transhumans*. Les premiers, qui appartiennent aux habitans, comprennent les animaux qui ont passé l'hiver à l'étable et ceux qui, achetés au printemps, doivent être revendus à l'automne. Ils dévorent l'herbe nouvelle à mesure que la neige en fondant la découvre, et dénudent le sol détrempé d'autant plus rapidement qu'ils sont plus nombreux. Ils appartiennent pour la plupart à des personnes riches et influentes qui, pour en tirer profit, ne craignent pas de surcharger les pâturages communaux au risque de les ruiner. Aussi ces derniers, abandonnés à l'incurie des assemblées communales, sont-ils en général en bien plus mauvais état que les pâturages particuliers, beaucoup plus ménagés.

Les moutons transhumans viennent des plaines de la Crau, qu'ils abandonnent quand le soleil a brûlé les herbes qu'ils y trouvaient jusqu'alors; ils arrivent en masse vers le 15 juin et sont dirigés par un pâtre vers la montagne qu'il a louée. Ils appartiennent à une race de métis mérinos, petite, robuste et produisant une viande et une laine estimées; ils sont sobres, rustiques et habiles à trouver leur nourriture dans la plaine au milieu des cailloux qu'ils écartent avec leur museau; conservant la même habitude dans la montagne, ils broutent l'herbe jusqu'à la racine, grattent la terre avec leurs ongles et ne laissent rien que le sol nu partout où ils ont passé. Cependant, malgré leur voracité, ils font peut-être moins de mal que les moutons de pays, parce qu'ils arrivent plus tard. Le nombre de ces animaux tend depuis quelques années à diminuer, et il n'est plus guère aujourd'hui que la moitié de ce qu'il était il y a vingt ans. Cette échelle décroissante donne la mesure de la rapidité avec laquelle s'accomplit la dénudation des montagnes (1).

(1) Dans un rapport très bien fait, M. Roux, sous-inspecteur des forêts à Grenoble, produit des chiffres qui peuvent donner une idée de la progression continue de la dégradation des pâturages et des dangers qui en sont la conséquence. « L'arrondissement de Grenoble, dit-il, comprend en chiffres ronds 400,000 hectares, dont 85,000 sont en pâturages. Sur ces derniers, 79,330 hectares appartiennent à 112 communes; 1,350 hectares à l'hospice civil de Grenoble et 4,300 à des particuliers. Le tiers des pâturages communaux sont loués à des pâtres de la Provence, les deux autres tiers sont affectés à la jouissance en commun des habitans. Sur l'ensemble de ces pâturages vivaient en 1868, 146,000 moutons, 8,000 vaches et 7,000 chèvres; ce qui, en comptant une vache pour 3 moutons, représente un peu plus de 2 moutons par hec-

Puisque c'est à l'insuffisance de la nourriture qu'ils reçoivent pendant l'hiver qu'il faut surtout attribuer les ravages que les troupeaux indigènes causent aux pâturages du printemps, il serait désirable de voir les populations abandonner les montagnes, descendre dans les vallées et chercher, en augmentant la provision fourragère à conserver les animaux le plus longtemps possible dans les bergeries pour ne les lâcher que lorsque l'herbe a pris une certaine consistance et que le sol s'est raffermi. C'est à accroître le rendement des prairies fauchables par des fumures et des irrigations que devraient tendre tous leurs efforts, et les encouragemens que l'état donnerait pour cet objet faciliteraient singulièrement l'œuvre du reboisement.

Le salut des montagnes dépend donc en grande partie de la prospérité des cultures dans les régions inférieures et des progrès agricoles qui y sont réalisés. Si la plaine de la Crau était convenablement cultivée, elle produirait de quoi nourrir pendant toute l'année dix fois autant d'animaux qu'aujourd'hui, sans qu'il soit nécessaire de les envoyer ravager les Alpes pour assurer leur subsistance pendant l'été. Les irrigations qu'on cherche à développer dans tous ces départemens étendront donc leurs bienfaits jusque dans la région montagneuse, bien au-delà des points sur lesquels elles auront été effectuées.

De tous les progrès le plus désirable est certainement la substitution de la race ovine par la race bovine. On se rappelle les clameurs qui se sont élevées lors de la présentation du nouveau tarif des douanes et l'agitation que les protectionnistes ont cherché à provoquer à cette occasion dans le public. Un des argumens sur lesquels ils insistaient le plus pour prouver que les traités de commerce avaient ruiné l'agriculture française, est la diminution du nombre des moutons constatée par les dernières statistiques. Il est regrettable qu'il ne se soit trouvé personne pour leur répondre que le mouton, lorsqu'on n'a en vue que la production de la laine, est surtout l'animal de la culture nomade et rudimentaire. C'est dans les contrées pauvres, sur les sols peu fertiles, dans les pays

tare. Ce chiffre, quoique peu élevé, était déjà jugé exagéré en 1868, tant les pâturages étaient en mauvais état. Depuis lors, malgré la crise qui pèse sur l'industrie du mouton, le mal n'a fait que s'accroître, et des plaintes vives s'élèvent de toutes parts contre les ravages des eaux provenant des hauts sommets. Ainsi, c'est le ministre des travaux publics qui, sur le rapport des ingénieurs, constate l'exhaussement graduel du lit de la Romanche, affluent du Drac, exhaussement qui constitue une menace formidable pour les cultures, les voies de communication et les villages de la vallée ; c'est la ville de Grenoble qui, pour se garantir des inondations, fait dresser des projets de travaux de défense dont l'évaluation se chiffre par millions. » — Si tel est l'état du plus fertile arrondissement de la région des Alpes, que faut-il penser des autres?

de landes et de bruyères, comme étaient autrefois la Bretagne, la Sologne, les Alpes, l'Algérie, que les moutons sont à leur véritable place, parce qu'ils peuvent s'y nourrir des produits naturels, et que, sans aucun soin, ils donnent, bon an mal an, un revenu certain. Mais lorsque les terres se défrichent, lorsque les prairies artificielles remplacent la bruyère et l'ajonc, lorsque l'abondance des capitaux permet l'emploi d'amendemens et l'usage d'instrumens perfectionnés, ils doivent céder le pas à la race bovine, plus exigeante, mais aussi plus productive. Ce n'est pas à dire que le mouton doive être exclu de toute exploitation bien conduite et chassé des pays bien cultivés; loin de là, il conviendra toujours que chaque ferme, même la mieux tenue, ait son troupeau, pour tirer parti des herbes inutiles ou des récoltes qu'on ne pourrait utiliser autrement; mais il n'est plus dans ce cas qu'un accessoire de l'exploitation et non la base fondamentale du revenu annuel, à moins cependant qu'il ne s'agisse d'un élevage spécial pour la production de la viande. Ainsi, à y regarder de près, la diminution du nombre des moutons serait plutôt un signe de prospérité agricole qu'un signe de décadence, et, dans les Alpes notamment, ce serait un immense bienfait que de les voir complètement disparaître pour être remplacés par des vaches; non-seulement, les pâturages s'en trouveraient mieux, puisque celles-ci coupent l'herbe au lieu de l'arracher et qu'elles tassent le sol avec leurs larges pieds au lieu de le raviner, comme font les moutons avec leurs ongles pointus, mais les habitans y gagneraient un notable accroissement de revenu. D'après M. Marchand, une vache, qui demande pour son estivage 1 hect. 81, rapporte en moyenne 53 fr. 58, tandis que les moutons, au nombre de 3,62, qui pourraient vivre sur la même étendue, ne produiraient que 10 fr. 86. C'est donc un bénéfice de 43 fr. en faveur de la première. Frappée de cet avantage, l'administration forestière fait tous ses efforts pour décider les habitans à substituer dans les pâturages des Alpes le gros bétail au petit. Elle a institué sur différens points des fruitières analogues à celles qui existent dans le Jura, et qui sont, comme on sait, des associations pastorales dont l'objet est l'exploitation en commun et la vente, sous forme de beurre ou de fromage, du lait fourni par les vaches réunies en troupeaux. Elle dépense pour cela environ 65,000 francs par an; mais ici encore elle a à lutter contre l'inertie des montagnards et la rapacité de ceux qui exploitent leur ignorance. Dans les Alpes cependant, ces institutions commencent à prospérer et tendent à prendre un certain développement. Il n'en est pas de même dans les Pyrénées, où les populations sont plus réfractaires. Il serait très désirable que les sociétés d'agriculture locales prêtassent leur con-

cours à cette œuvre; elles inspireraient moins de défiance que les agens forestiers et triompheraient plus facilement des préjugés ou des résistances des paysans.

En attendant que ces améliorations naturelles se produisent, les montagnes continuent à se dégrader, malgré la loi de 1860, qui avait précisément pour objet de les restaurer, puisque, par un inconcevable oubli, les auteurs de cette loi ont omis d'y comprendre la réglementation du pâturage. L'idée ne leur est pas venue qu'il fallait chercher à prévenir le mal là où il n'existe pas encore, avant d'y porter remède lorsqu'il s'est déjà produit. Laissant les troupeaux vaguer en liberté, ils ne les ont exclus que d'une partie des terrains compris dans les périmètres à reboiser, en fixant à un vingtième de la contenance de ceux-ci l'étendue maxima sur laquelle pourront annuellement être exécutés les travaux. Ces ménagemens excessifs ont porté leurs fruits, et pendant que sur certains points on parvenait, avec beaucoup d'efforts, à éteindre les torrens, il s'en formait de nouveaux sur d'autres points, si bien qu'aujourd'hui la situation est pire peut-être qu'en 1860. On ne saurait arriver à un résultat utile sans réglementer le pâturage, et cette mesure a été reconnue si nécessaire qu'on l'a introduite dans le récent projet de loi soumis au sénat. C'est une mesure de salut public qu'il faut imposer aux populations sans se laisser émouvoir par les clameurs et les oppositions intéressées. Il ne faut pas perdre de vue que, si la diminution du nombre des troupeaux lèse quelques intérêts, ces troupeaux eux-mêmes mettent à néant d'autres richesses bien autrement précieuses; que ce n'est pas, comme on le dit, aux ressources du pauvre qu'on porterait atteinte dans cette circonstance, et qu'on se bornerait à mettre fin aux abus de ceux qui exploitent à leur profit les biens communaux. Des essais de réglementation ont, il est vrai, été tentés depuis 1860; mais, émanant de l'autorité préfectorale et dépourvus de toute sanction pénale, les règlemens sont le plus souvent restés une lettre morte. Le but à atteindre est l'institution d'une espèce de *régime pastoral*, jouant pour les pâturages communaux un rôle analogue à celui du régime forestier pour les forêts communales; et c'est l'administration forestière seule qui est à même d'en assurer l'application, car seule elle a les moyens d'exercer un contrôle sur la fixation des taxes (1), sur le nombre des animaux admis au parcours et sur l'état des parties à y affecter.

(1) La diversité des taxes en usage est extrême; celles-ci varient de 0 fr. 60 à 1 fr. pour les moutons, de 1 fr. à 1 fr. 25 pour les chèvres et de 0 fr. 75 à 1 fr. 50 pour les vaches; il n'y a aucune règle à cet égard, et les conseils municipaux sont maîtres absolus en cette matière.

Le territoire de chaque commune devrait être divisé en plusieurs zones, de façon à assigner des cantons spéciaux à chaque catégorie d'animaux. Ainsi, il convient de réserver aux moutons hivernés les terrains qui sont le plus à proximité des habitations; aux moutons de commerce et aux moutons transhumans, ceux des régions supérieures, et au gros bétail ceux dont la pente est faible et l'accès facile. Le nombre des animaux serait rigoureusement limité par la possibilité, pour les pâturages, de les nourrir sans se dégrader, et devrait au maximum être porté à trois moutons ou une vache par hectare. Quant aux terrains ruinés, ils seraient mis en défends jusqu'à ce que la végétation y eût repris son empire. Si on laisse les communes maîtresses d'elles-mêmes, avant vingt ans tous les pâturages de la haute montagne seront transformés en rochers, les cultures inférieures auront disparu sous les déjections des torrens, et les populations auront abandonné un pays qui ne pourra plus les faire vivre.

IV.

L'œuvre de la restauration des Alpes est complexe et comprend des mesures de deux ordres différens, des mesures curatives et des mesures préventives. Il faut, d'une part, remédier au mal existant en provoquant l'extinction des torrens actuels; d'autre part, empêcher le mal de se produire en évitant, par la réglementation du pâturage, la formation de nouveaux torrens. Nous avons vu que l'administration forestière, en ce qui concerne la première partie de cette tâche, avait rempli sa mission aussi complètement que les moyens mis à sa disposition le lui avaient permis. Si donc l'étendue des terrains reboisés jusqu'ici dans la région des Alpes ne comprend encore que 16,200 hectares environ, quand celle des terrains à reboiser dans les seuls départemens de l'Isère, de la Drôme, des Hautes et des Basses-Alpes, s'élève à 200,000 hectares, ce n'est pas à elle qu'il faut s'en prendre, mais à l'insuffisance de la loi qui, entravant ses efforts, ne lui a pas permis de faire davantage. Si l'on ne se décide pas à prendre un parti énergique, il faudrait, à raison de 800 hectares par an, environ trois siècles pour terminer l'œuvre entreprise; mais bien avant ce moment, toute la région des Alpes serait transformée en désert (1).

(1) D'après le dernier compte-rendu, le nombre des périmètres décrétés d'utilité publique, dans la région des Alpes, s'est élevé à 119, englobant une étendue totale de 90,023 hectares, sur lesquels 16,240 hectares ont été reboisés et 1,173 hectares regazonnés. Les dépenses faites par l'état, tant pour travaux que pour indemnités de pâturage, se sont élevées à 8,180,208 fr. 70.

L'étendue totale des terrains reboisés dans les diverses régions montagneuses de la

Nous venons de montrer la nécessité de réglementer le pâturage pour empêcher les montagnes de se dégrader davantage; il nous reste à examiner à quelles conditions elles peuvent être restaurées. Les auteurs de la loi de 1860 avaient divisé les travaux de reboisement en facultatifs et en obligatoires, et comptaient, pour en exécuter la plus grande partie, sur l'initiative des communes et des particuliers. Ils pensaient que des primes et des subventions seraient un stimulant suffisant pour décider les propriétaires à replanter les terrains qu'ils avaient laissés se dénuder, et, s'ils admirent le principe de l'expropriation et l'exécution par l'état, ce ne fut qu'à titre d'exception : c'était là une erreur capitale.

Les propriétaires n'ont intérêt à reboiser que les terrains qui, situés à proximité des débouchés, leur donneront, une fois transformés en forêts, des revenus assurés, et non ceux qui, éloignés des centres et d'une exploitation difficile, ne pourront jamais les indemniser des sacrifices qu'ils auront coûtés. Or ce sont précisément ces derniers qu'au point de vue de l'extinction des torrens il serait le plus nécessaire de replanter. C'est effectivement dans les départemens où le reboisement présente au plus haut degré le caractère d'urgence, c'est-à-dire dans les Hautes-Alpes, les Basses-Alpes, la Drôme et l'Isère, que les reboisemens facultatifs ont été le moins considérables. Ils n'y ont porté que sur 3,200 hectares, tandis que, dans les départemens des Bouches-du-Rhône et de la Vaucluse, ils s'étendent déjà sur 26,000 hectares environ et se poursuivent dans les meilleures conditions. La raison de cette différence est que, dans le premier cas, les travaux sont onéreux et ne tentent pas les propriétaires, malgré les primes offertes, tandis que, dans le second, ils sont productifs, la plantation des chênes truffiers étant devenue une spéculation très lucrative.

On ne saurait donc compter ni sur les communes, ni sur les particuliers pour la régénération des Alpes. Qu'il s'agisse de reboisemens facultatifs ou de reboisemens obligatoires, les propriétaires ne consentiront jamais, à moins d'y être contraints, à subir la perte de revenu qu'entraîne une pareille opération. Cette contrainte leur est, il est vrai, imposée par la loi puisqu'ils sont tenus, dans l'intérieur des périmètres décrétés, de laisser l'état reboiser leurs

France jusqu'au 1er janvier 1879 est de 84,715 hect. 87, dont 33,999 hect. 50 comme travaux obligatoires et 50,716 hect. 37 comme travaux facultatifs. Dans le chiffre ci-dessus les terrains particuliers sont compris pour. 20,940h 35
les terrains communaux pour. 59,295 64
les terrains domaniaux pour. 4,479 87
84,715 88

La somme payée par l'état, tant pour travaux que pour subventions, s'est élevée à 13,396,630 fr. 85.

terrains, sauf à rentrer en possession de la moitié de ceux-ci par l'abandon de l'autre moitié; mais une pareille disposition ne saurait être maintenue, car elle lèse à la fois tous les intérêts en cause.

Les habitans des montagnes, en effet, prétendent que, puisqu'il s'agit de travaux d'utilité publique, ce n'est pas à eux d'en supporter les charges; ils trouvent injuste qu'on les prive de la jouissance de leurs propres terrains pour protéger les riches populations des vallées, et réclament des indemnités pour le trouble qu'on jette dans leur existence. Sans être absolument fondées, ces plaintes n'en ont pas moins quelque chose de spécieux, et l'on comprend que les mesures arbitraires consacrées par la loi entretiennent une certaine irritation dans les esprits. D'autre part, si l'on se demande par quel moyen on pourra empêcher les communes et les particuliers de laisser ruiner de nouveau les forêts et les pâturages qui seront rentrés en leur possession, on est forcé de reconnaître qu'il n'y en a pas, et qu'on s'expose ainsi à avoir sacrifié en pure perte les efforts et les capitaux qu'aurait coûtés cette gigantesque opération.

Il n'y a que l'acquisition par l'état, à l'amiable ou par voie d'expropriation, des terrains compris dans les périmètres à reboiser qui puisse donner des résultats sérieux et résoudre pratiquement les difficultés en présence desquelles on se trouve (1). C'est à cette conclusion que sont conduits tous ceux qui ont étudié la question d'un peu près, depuis M. Surell, qui, dès 1840, considérait l'œuvre du reboisement comme incombant tout entière à l'état, jusqu'à M. Tassy, qui, en 1877, publiait une brochure pour soutenir la même opinion (2).

Ainsi l'acquisition par l'état des terrains à reboiser et la réglementation du pâturage doivent être considérés comme les deux pierres angulaires de toute loi sur le reboisement des montagnes; elles sont nécessaires, l'une pour arrêter les ravages des torrens existans, l'autre pour empêcher de nouveaux torrens de se former. En dehors de ces deux principes, il n'y a que des expédiens. On pourra bien, comme aujourd'hui, obtenir des résultats locaux, régénérer telle ou telle montagne, mais on n'aura pas fait une œuvre d'ensemble et digne d'un grand pays. Il faut d'autres moyens que ceux qu'on emploie pour rendre la prospérité aux sept départemens du sud-est, aussi bien qu'aux autres régions montagneuses

(1) De 1861 à 1879, il a été acquis par l'état dans les diverses régions montagneuses, soit à l'amiable, soit par voie d'expropriation 11,536 hect. 10 au prix de 1,167,871 fr. 88, soit 101 fr. 23 par hectare.

(2) *La Restauration des montagnes*, par M. Tassy.

de la France, qui, bien que moins éprouvées que celle des Alpes, ont, au point de vue du régime des eaux, également besoin d'être en grande partie reboisées. C'est une entreprise qui devra se chiffrer par plusieurs centaines de millions, et il faudrait avoir le courage, non-seulement de le dire, mais aussi de proposer les mesures nécessaires pour la mener à bien.

On s'explique cependant les scrupules du législateur de 1860. Il s'agissait alors d'une entreprise nouvelle, dont le succès était incertain et qui, froissant de graves intérêts, devait rencontrer de violentes hostilités. Il fallait donc, d'une part, éviter d'effrayer le pays par l'élévation de la dépense; d'autre part, faire accepter la loi aux populations des montagnes en leur montrant que les restrictions apportées à leur jouissance étaient peu importantes, comparées aux avantages qui devaient en découler. Mais, une fois ce résultat obtenu, il eût fallu montrer un peu plus d'énergie et adopter peu à peu des mesures plus radicales. C'est précisément l'inverse qu'on a fait, puisque le gouvernement, craignant de s'être montré trop hardi, modifia, dès 1864, la loi de 1860, de façon à pouvoir substituer le regazonnement au reboisement. Nous avons vu que cette nouvelle disposition avait si peu répondu aux espérances qu'on avait dû presque aussitôt la considérer comme non avenue. Plus tard, en 1876, M. Faré, directeur-général des forêts, présenta un nouveau projet de loi ayant pour objet de recourir le plus possible aux reboisemens facultatifs et de restreindre les reboisemens obligatoires aux parties de montagnes dont la dégradation présente des dangers *nés et actuels*. Muet sur la question du pâturage, ce projet, qui ne contenait d'ailleurs aucune disposition pour empêcher les dangers de naître, ne pouvait donner que des résultats illusoires et ne s'explique que par le désir de débarrasser l'administration forestière des questions irritantes que soulevait l'application de la loi de 1860. Voté par la chambre des députés et présenté au sénat, il a été retiré par le successeur de M. Faré, qui en présenta lui-même un nouveau, à la suite des résolutions formulées par la commission du régime des eaux, dont nous avons parlé au début de ce travail et dont, chose singulière, M. Faré lui-même avait été le promoteur. Mieux inspiré comme rapporteur que comme directeur-général, ce dernier a exposé avec une grande lucidité les difficultés que présente ce problème aride et compliqué. Le projet de loi auquel cette commission s'est ralliée, et qui a été d'abord soumis au sénat, maintient le principe des subventions aux particuliers pour les travaux de reboisement en montagne; il attribue au chef de l'état la détermination par voie de décret, rendu en conseil d'état, des périmètres dans lesquels les travaux de répa-

ration devront être exécutés, et des indemnités auxquelles la privation du pâturage devra donner lieu en faveur des communes ou particuliers dépossédés; il stipule l'obligation pour l'état d'acquérir, à l'amiable ou par voie d'expropriation, les terrains situés dans la zone des travaux, à moins que les propriétaires ne s'engagent à les exécuter et à les entretenir à leurs frais; il abroge par conséquent la disposition par laquelle l'état devenait propriétaire de la moitié des terrains reboisés, par le seul fait que les propriétaires ne lui auraient pas remboursé ses avances; enfin, il oblige les communes à présenter au préfet, dans le délai d'une année, des projets de règlement de pâturage, sur lesquels il ne devra être statué qu'après avis de l'administration forestière.

Ce projet a été amendé par le sénat dans un sens qui rendra l'application de la loi très difficile. La principale modification introduite consiste en ce que la déclaration d'utilité publique des périmètres obligatoires, au lieu d'être prononcée par décret, comme le demandait le gouvernement, devra à l'avenir faire l'objet d'une loi spéciale votée par les chambres. Cette disposition équivaut presque à l'abandon de l'œuvre du reboisement, parce qu'elle introduit la politique dans une question d'ordre purement administratif. Il est clair en effet que lorsque les agens forestiers se trouveront en divergence avec les populations sur l'opportunité de certains travaux, c'est à celles-ci que les chambres donneront toujours raison, et comme ces conflits se produiront pour chaque périmètre à mettre en défends, il deviendra impossible de continuer l'entreprise commencée.

Dans la discussion qui a eu lieu, tous les orateurs ont reconnu la nécessité des travaux de reboisement (1), mais, chose singulière, quand il s'est agi d'en assurer l'exécution, les préoccupations politiques prenant le dessus, le sénat a reculé. Ce fait seul prouve combien les corps électifs sont peu aptes à voter certaines mesures

(1) « Il est peu de projets, disait M. Krantz, président de la commission du sénat, plus importans que celui qui vous est soumis en ce moment. Il s'agit de la restauration des terrains dont l'étendue n'est pas inférieure à un million d'hectares. C'est déjà un chiffre fort imposant, mais il ne donne pas encore la mesure exacte des conséquences utiles de la restauration projetée. Chaque hectare dégradé dans la montagne en compromet quelquefois plusieurs dans la plaine; de telle sorte que le mal qui sévit dans la montagne a une redoutable répercussion plus bas; en définitive, c'est au moins deux millions d'hectares qui se trouvent ainsi perdus pour l'agriculture. Ceci donne en vérité à la loi une importance toute spéciale. Deux millions d'hectares compromis, perdus, dans un pays qui n'en possède que 52 millions, c'est assurément bien grave. Mais les routes, les canaux, le régime de nos fleuves et de nos rivières, tout cela se trouve également compromis par le fait de la dégradation des montagnes. Je n'en dira pas plus sur ce point parce que... jamais cette importance de premier ordre n'a été contestée par personne. »

d'ordre public; car aucun député ne consentira jamais, quelle qu'en soit l'urgence, à appuyer une loi qui doit léser une partie de ses électeurs. Il serait impossible aujourd'hui de faire passer aux chambres le code forestier de 1827, parce que personne ne voudrait prendre sa part de l'impopularité qui l'avait accueilli dans l'origine. A plus forte raison, aucun ministre, toute proportion gardée, n'oserait imiter Colbert imposant au parlement, par un lit de justice, l'ordonnance de 1669, grâce à laquelle les forêts de l'état ont été préservées de la ruine et de la dévastation. Soumis aux oscillations de la politique, ministres, sous-secrétaires d'état ou directeurs-généraux ont à peine le temps, quand par hasard ils en ont le désir, d'étudier les affaires qui jusqu'alors leur étaient le plus étrangères et ne restent jamais assez longtemps au pouvoir pour en poursuivre l'exécution avec suite.

Les divers directeurs-généraux qui se sont succédé à la tête de l'administration des forêts depuis la promulgation de la loi sur le reboisement avaient tous la même bonne volonté, mais ils n'avaient peut-être pas tous la même énergie, ni la même compétence. Sauf M. Vicaire, qui était sorti des rangs de cette administration, ils étaient parvenus à ce poste élevé sans antécédens qui les désignassent pour l'occuper, les uns par leurs relations personnelles, les autres par les fluctuations de la politique; aussi ne faut-il pas s'étonner s'ils ont souvent cherché à écarter les difficultés plutôt qu'à les résoudre; s'ils ont accepté des compromis pour ménager certains intérêts; si, pour se conserver l'appui de leur parti, ils ont dû faire des concessions que, dans leur for intérieur, ils jugeaient inopportunes et si, pour satisfaire les rancunes des personnages influens dans un département, ils en ont éloigné des agens qui n'avaient pas démérité et qu'ils auraient sans nul doute préféré maintenir. Le sous-secrétaire d'état au ministère de l'agriculture et du commerce, qui remplit aujourd'hui les fonctions de directeur-général des forêts, est, personne n'en doute, animé des meilleures intentions : il a pris très à cœur les fonctions dont il est investi, il étudie les questions qu'il ignore et a voulu parcourir les Alpes pour apprécier par lui-même les difficultés que présente l'œuvre du reboisement des montagnes. Mais à quoi bon? A la prochaine crise, il suivra dans sa chute le ministre dont il dépend. Amené par la politique au pouvoir, il en sera renversé par la politique, juste au moment où, ayant appris à connaître les hommes et les choses, il aurait peut-être pu rendre quelques services. Et ce sera à recommencer avec son successeur, qui aura d'autres appétits à satisfaire, d'autres exigences à subir. Comment veut-on qu'une administration comme celle des forêts, qui ne travaille que pour l'avenir, dont tous les travaux nécessitent un grand esprit de suite,

dont les fonctions l'exposent à froisser certains intérêts, puisse marcher en présence de ces fluctuations continuelles? Comment peut-on espérer que le personnel montre la fermeté nécessaire quand il voit que, du haut en bas de l'échelle, ce n'est ni le zèle, ni le dévoûment à ses devoirs qu'on récompense, mais les complaisances pour les puissans du jour, et que la disgrâce atteint inévitablement celui qui, à tort ou à raison, passe pour tiède à l'égard des institutions qui nous régissent ou qui a eu le malheur de mécontenter quelque orateur de cabaret? Si ce personnel admirable et trop peu connu est resté fidèle à ses devoirs et n'a pas succombé au découragement, c'est que pour lui l'amour du pays s'incarne dans l'amour des forêts et qu'il croirait trahir le premier s'il laissait le second s'attiédir. Il ne faudrait pas cependant qu'un pareil régime pesât longtemps sur la France, car il finirait par la faire descendre au niveau des républiques américaines, où les places sont la proie des politiciens qui se les disputent, où les deniers de l'état viennent s'engouffrer dans les poches d'une tourbe d'aventuriers faméliques. Nous avons été de ceux qui, sans considérer la république comme un dogme, ont pensé que cette forme de gouvernement pouvait être acceptée sans arrière-pensée si elle assurait l'ordre et la liberté, si elle faisait respecter la justice et le droit. Serions-nous obligés d'avouer que nous nous étions trompés et de reconnaître, avec ceux qui l'ont toujours combattu, que le régime républicain, au lieu d'éteindre les divisions, ne peut que les aviver et qu'il ajoute l'instabilité administrative à l'instabilité politique?

J. Clavé.

LA

MARINE FRANÇAISE

AU MEXIQUE

II[1].

DU BLOCUS DES COTES AUX PREMIERS ÉVÉNEMENS DE MATAMOROS.

I.

En conséquence des mesures prises pour le blocus du Tabasco, la *Tourmente* et le *Conservador* s'établirent aussitôt à la Frontera. La *Tempête*, déjà à Alvarado, y fut appuyée à terre par la compagnie Lardy des créoles de la Martinique, qui venait d'arriver de Campêche. Le *Brandon* et la *Louise* s'installèrent à Carmen. C'était à la fois inquiéter et dominer le Tabasco en lui coupant les ressources et les vivres. On disait qu'un mouvement impérialiste important se préparait dans le haut du Goazocoalcos et le Chiapas. Fallait-il le croire et était-il réellement impérialiste? De quelque nature qu'il fût et même s'il était l'intrigue politique que l'on espérait exploiter à Mexico, il fallait le soutenir. Les dissidens, ainsi menacés des deux côtés, pouvaient être amenés à composition, et il était douteux qu'une conspiration heureuse sortît pour eux de leur défaite. Les avantages sérieux que le gouvernement de Maximilien remporterait dans le Sud ne tourneraient pas contre lui. Il y avait enfin, quoique le blocus, ainsi que nous le verrons, ne dût pas

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier.

tenir tout ce qu'il promettait, l'espérance de grouper par la protection qui lui serait assurée, à chaque point qu'occupaient le canonnières, une population qui se rattachât fortement à l'empire. Cette espérance se réalisa en partie, et les jeunes officiers qui commandaient les canonnières exercèrent autour d'eux jusqu'au dernier moment une influence presque absolue d'autorité et de protection.

Seulement, au milieu de ces soins, la marine avait toujours ses misères. Le mois d'avril arrivait, et c'était l'époque où la guerre retirait ses employés et ses services de toutes sortes des terres chaudes, la fièvre jaune étant un ennemi qu'elle pouvait se dispenser de combattre. Il est vrai que le maréchal, sachant que la suppression de l'hôpital de la marine était imminente, prévenait le commandant qu'il pouvait envoyer ses malades à l'hôpital de la Soledad. Or, cette ambulance était une maison de paille qui ne recevait que quarante lits, tandis que nous en avions soixante à la Vera-Cruz. Puis un malade qui a un accès pernicieux ne peut attendre le chemin de fer. Ce n'était pas pratique. En outre, la poste et le trésor étaient supprimés et portés à Cordova. On allait donc être forcé d'expédier les vaguemestres jusque-là avec des lenteurs et des retards, car des bâtimens sur le qui-vive de l'appareillage ne peuvent qu'à des espaces de temps irréguliers se prêter à ces envois. La marine se résignait à ces ennuis, en ayant vu bien d'autres. Ce qui était plus grave, c'est que le maréchal, n'ayant plus de services à Vera-Cruz, paraissait ne point douter que la marine ne pût garder le Môle et la porte de mer avec les hommes qui lui étaient laissés. C'était impossible, et, si on l'exigeait, le commandant n'avait plus qu'à se renfermer dans la lettre des dépêches ministérielles et à retirer tout son monde au fort. Le commandant n'eût pas hésité, et c'eût été alors comme si la distance entre Vera-Cruz et la division navale se fût augmentée de 50 lieues. Il n'y eût plus eu en effet que l'inertie mexicaine à la place de l'incessante et intrépide activité des marins du port. Mais, d'autre part, le commandant supérieur de Vera-Cruz ne voulait pas, malgré l'ordre du maréchal, reprendre la section de discipline qui encombrait le fort et consommait la provision déjà bien faible d'eau potable. En dehors de ces diverses exigences, il avait fallu obéir, dans une certaine limite, aux ordres du ministre. Le commandant promettait d'arriver peu à peu au chiffre de trois cent cinquante hommes pour le stationnaire annexe, hôpital compris. Ce pouvait paraître encore trop de monde, mais la saison chaude était proche, et il fallait compter avec le déchet. Ce mot simple et cruel était justifié par le passé. Deux cent quarante-sept hommes reçus au mois de juin 1864 pour les besoins du service s'étaient en octobre trouvés réduits à cent soixante-

sept. En mars 1865, il ne restait que dix hommes de cette réserve à bord du *Magellan*, à peu près autant disséminés sur les bâtimens, et cependant on avait toujours pris à chaque transport une douzaine d'hommes pour remplacer les spécialités qui avaient fini leur temps. C'étaient donc environ cent quarante hommes en plus qu'on avait dû se procurer pour combler les vides, et cela dans la bonne saison, c'est-à-dire depuis le mois d'octobre. Dans le moment même, les capitaines de canonnières tombaient les uns après les autres sous les coups réitérés du climat. Les capitaines de la *Pique* et de la *Tactique*, MM. de Labarrière et La Source, rentraient exténués en France, où M. La Source devait mourir un an plus tard. Le capitaine Gaude, de la *Tempête*, était gravement atteint par la variole qui sévissait à son bord. Il y avait à les remplacer, et la pénurie d'officiers se faisait aussi vivement sentir que celle de matelots. On ne se maintenait donc qu'en s'affaiblissant et avec de grands efforts, mais on se maintenait, et plutôt que de subir dans le douteux état d'une tranquillité à laquelle on ne croyait plus les ennuis de l'attente, on appelait les événemens avec impatience. Cette impatience allait être en partie satisfaite.

Soit que le Sud n'excitât point son intérêt, soit qu'il crût n'avoir rien à redouter de ce côté, le maréchal ne s'occupait que du Nord, où le voisinage des Américains et la présence de Juarez étaient pour lui de sérieux motifs d'inquiétude. Les dissidens, secrètement aidés et encouragés, disait-on, par les Américains, opéraient activement dans le Nord et menaçaient surtout Matamoros. Matamoros, on le sait, est sur la rive droite du Rio-Grande, qui sépare le territoire du Mexique du Texas américain. Plus loin, vers l'embouchure, sur la même rive du fleuve, est Bagdad, sorte d'annexe commerciale de Matamoros, rade foraine d'ailleurs. Comme pendans de ces deux villes, sont, sur la rive gauche du fleuve et du côté américain, Brownsville et Brazos-Santiago. Nous avons vu à quel degré de prospérité était arrivé Matamoros pendant la guerre d'Amérique. C'était, en effet, le débouché de toutes les marchandises des états du Sud. Le général impérialiste Mejia occupait Matamoros avec deux mille hommes qui lui étaient personnellement dévoués. Ce général, une des figures intéressantes du Mexique, était un Indien très brave, très fin, très flegmatique, aimant les femmes avec la passion d'un homme de sa race. On prétendait qu'il était plongé dans la débauche et n'avait pas longtemps à vivre. A côté de lui, sur un pied singulier de rivalité et d'intimité, était Cortina, dont nous avions accepté la soumission au mois d'avril précédent et à qui l'on s'était empressé de donner un emploi important. Il n'y a vraiment que le Mexique où l'on voie se produire aussi promptement de pareilles choses. Cortina n'attendait, disait-on, que le

moment favorable pour se prononcer et entretenait dans cette vue des correspondances avec les Américains du Nord. C'était fort connu. Mejia, averti, se contentait de dire : « Laissez faire, je surveille Cortina. » Au mois de mars, il fut question d'appeler Mejia à Mexico pour lui confier l'organisation de l'armée mexicaine. Cortina se trouvait avoir le champ libre, et ses intrigues pour livrer Matamoros aux libéraux se développèrent. Le retour de Mejia y coupa court; mais au mois d'octobre, la situation parut assez tendue au maréchal pour que l'*Adonis* fût envoyé en reconnaissance. Tout était en désarroi. Faute de bateau à vapeur pour remonter le Rio-Grande, le capitaine de l'*Adonis*, M. Miot, eut besoin d'une forte escorte du général Mejia pour se rendre par terre de Bagdad à Matamoros. Le télégraphe entre Bagdad et Matamoros était coupé et les communications n'avaient lieu que par cigarettes au moyen de quelques Indiens. La campagne était aux dissidens, et il venait d'y avoir une petite attaque contre la ville. A Bagdad, comme aggravation, l'élément américain en ville était de la pire espèce et la garnison insuffisante, de sorte que le danger pouvait surgir de l'intérieur même. Quant à Cortina, il avait fait défection avec la troupe sous ses ordres et s'était joint au général dissident Carvajal. Pour compenser cette diminution de forces, les étrangers, qui, en cas de succès de Cortina, eussent craint d'être pressurés par lui, s'étaient armés et constitués en garde nationale. C'était pour le moment une bonne mesure qui permettait à Mejia de sortir au besoin ; mais on lui avait volé tous ses chevaux, et s'il prolongeait un peu quelqu'une de ses sorties, il n'y eût eu rien de bien étonnant à ce qu'il trouvât au retour la porte fermée. Pour compléter ce tableau, qui donne une idée du désordre d'une place mexicaine, les Américains semblaient devoir bientôt s'abattre en nuées sur la frontière. Il y avait des préparatifs non équivoques, et le général fédéral, qui n'avouerait rien, laisserait faire.

Ces nouvelles, rapportées par l'*Adonis*, furent suivies du départ immédiat pour Rio-Grande de la *Tisiphone*, qui arrivait de France comme relève du *Forfait*. Le commandant Collet devait communiquer avec le général Mejia pour parer aux événemens.

De son côté, le maréchal envoyait à Matamoros un bataillon de cinq cents hommes avec de l'artillerie, formant un total de six cent quarante hommes et quatre-vingts animaux. Il fallait se hâter, car les 50 millions de marchandises à Matamoros étaient faits pour décider tous les chefs mexicains à se prononcer afin de mettre la main dessus. Pendant que le *Var* portait le bataillon, le *Magellan*, l'*Adonis* et la *Tactique* allaient rejoindre la *Tisiphone*. Les chaloupes à vapeur, qui eussent été fort utiles, ne pouvaient malheureusement pas être amenées. Leurs chaudières étaient complètement

usées, et les neuves, qu'on attendait de France, ne venaient pas. A défaut de ces chaloupes, le commandant, dès son arrivée au Rio-Grande, prit tous les navires de commerce à vapeur et les arma avec des hommes de ses équipages. Le chef d'état-major Lagougine avait le commandement de cette flottille improvisée. Il devait remonter le Rio-Grande pendant que le bataillon du commandant de Bigant, débarqué par le *Var*, se rendrait de Bagdad à Matamoros. Tout réussit à point. En quelques heures, on mit à terre, sans le moindre accident, sept cents hommes avec l'artillerie, soixante-quinze chevaux ou mulets et un matériel d'approvisionnement considérable. Le 3 mai, à une heure de l'après-midi, la colonne s'avança par la rive droite du fleuve. Elle était appuyée par les trois vapeurs. Cette marche hardie était imposée par les circonstances. Le général Mejia écrivait : « Arrivez vite, j'ai absolument besoin d'être secouru. » — Il était temps, en effet. Negrete venait d'arriver devant Matamoros après avoir fait une diligence extrême. Comprenant de quelle importance il était pour lui de devancer tout secours qui viendrait à la ville, il ne s'était arrêté à Monterey que le temps nécessaire pour imposer aux habitans un emprunt de 225,000 piastres, contre lesquelles il avait donné le double en bons sur la douane de Matamoros, intéressant ainsi, d'une façon toute mexicaine, le commerce de Monterey au succès de ses opérations. Puis il avait franchi en six jours, par une route très difficile, les 90 lieues qui séparent Monterey de Matamoros. Negrete comptait sur les nombreux adhérens que lui avait préparés Cortina, mais les juaristes et les yankees étaient contenus par les étrangers organisés, au nombre de six cents, en milice, et qui redoutaient, dans la prise de la ville, le pillage de leurs propriétés. Moins courageux ou moins intéressés dans la question, tous les fonctionnaires mexicains, à l'exception du chef politique, dès qu'ils avaient appris l'arrivée de Negrete, s'étaient enfuis de Matamoros à Brownswille. Méjia, pour son compte, s'était défendu vigoureusement, et Negrete, contraint de donner quelque repos à ses troupes, n'avait fait qu'escarmoucher avec sa cavalerie.

A la nouvelle de l'heureux débarquement de la colonne française à Bagdad, Negrete, dont l'armée souffrait mille privations dans une plaine sans ressources, battit en retraite. Il partait avec trois mille fantassins et mille cavaliers dans la direction de Monterey, en laissant comme rideau devant Matamoros les bandes de Carvajal et de Canales.

Si nous avions tardé un ou deux jours, ou si le mauvais temps se fût opposé au débarquement, c'en était fait de Matamoros, et après avoir, tout récemment, perdu par la prise de Saltillo et de Monterey le Cohahuela et le Nuevo Leon, nous perdions tout le

Tamaulipas, ce qui eût produit le plus fâcheux effet et donné au juarisme une recrudescence de vitalité et de forces. C'était en effet le juarisme qui venait d'agiter le nord-est de l'empire, et pendant que Matamoros se défendait contre Negrete, Tampico et Tuspan avaient été non-seulement menacés de nouveau, mais sur le point de se prononcer. Papantla avait fait ses préparatifs habituels contre Tuspan, et la tentation de se prononcer pour s'approprier 5 millions de marchandises qui se trouvaient dans les entrepôts de Tancasnequi, près de Tampico, avait paru être fort vive pour les chefs mexicains de cette dernière ville. Le commerce de Tampico s'était alarmé, et notre consul avait demandé 150 hommes au commandant Cloué, parce que la barre devait être attaquée en même temps que la ville. De même que, dans l'intérieur, les gens tranquilles demandaient une garnison française pour les garder, il eût fallu un bâtiment pour chaque barre de chaque petit port. Hors de ces conditions, ceux qui se disaient pour nous ne répondaient de rien, ce qui, en les supposant sincères, n'était encourageant, ni pour eux, ni pour nous. Quoi qu'il en fût, le succès de Matamoros avait mis à néant les velléités de révolte sur le littoral.

Ce qu'il y avait de plus grave dans cette affaire de Matamoros, c'est qu'on y constatait les symptômes de la prochaine immixtion des Américains dans la question du Mexique. Les confédérés tenaient encore à Brownsville, et les fédéraux étaient à Brazos-Santiago. Il eût fallu pour prévenir ou du moins pour éloigner toute ingérence des gens du Nord, une extrême prudence que le général Mejia n'avait pas. Il était naturel qu'il penchât pour la cause du Sud, mais il avait le tort de s'y montrer favorable par ses actes. Soit qu'il ne fût pas très au courant des lois internationales, soit, ce qui était probable, qu'avec son caractère rusé, il feignît de ne les point connaître, il venait par une infraction flagrante à toute neutralité, de rendre trente déserteurs aux confédérés. Il entretenait aussi des relations fort suivies et fort imprudentes avec le colonel confédéré Slaughter, commandant à Brownsville, relations qui dans certains cas semblaient un calcul, sinon pour nous engager, du moins pour nous compromettre. Il avouait seulement une convention passée avec le colonel Slaughter au sujet des voleurs et des assassins, mais il avait livré ses déserteurs et se faisait rendre les siens et même les nôtres. Malgré l'ordre du commandant de Briant, un sergent avait fait la sottise d'aller prendre sur la rive texienne des soldats que les confédérés avaient arrêtés. Le commandant Cloué avait formellement refusé de se faire rendre ainsi deux matelots. En revanche, le général Mejia ne voulait entretenir aucune relation avec l'autorité fédérale de Brazos. On ne se

cachait pas pour dire que l'Amérique allait entrer en campagne contre le Mexique avant longtemps. D'ailleurs cela était dans l'air. La France était trop loin pour que ces effluves de guerre s'y fissent sentir, mais on commençait à soupçonner le danger à Vera-Cruz et à Mexico. Au Rio-Grande, on n'en doutait plus, car on le touchait du doigt.

Du reste, le désordre était extrême en toutes choses, et ce n'était pas tâche aisée que de lutter contre lui. La légion étrangère était à Matamoros et aux environs dans des conditions très défavorables pour le service qu'on attendait d'elle. On pouvait craindre qu'elle ne désertât, car un manœuvre gagnait trois piastres par jour à Brownsville, et le Rio-Grande n'a que 50 mètres de large. Il eût fallu par prudence accorder à chaque soldat un supplément d'un réal. Quant aux officiers, qu'on ne pouvait craindre de voir déserter, le commandant Cloué insistait avec une bienveillante énergie auprès du maréchal pour qu'ils eussent le supplément des terres chaudes. Avec cela ces pauvres jeunes gens ne brilleraient assurément pas, mais ils seraient du moins ce que des officiers doivent être. Le télégraphe entre Bagdad et Matamoros avait été rétabli, mais on n'avait ni fouillé ni inspecté le terrain qu'il traversait et où les voleurs de grand chemin abondaient. Mejia, hors de danger, avait repris sa quiétude et ses habitudes de plaisir. Il n'avait poursuivi ni Negrete, ni Cortina qu'il aimait à croire et disait être à 80 lieues de lui, au-delà de Camargo. Au fond, il n'en savait rien. Le commandant avait insisté auprès de lui pour qu'il eût deux ou trois petits bateaux à vapeur de service sur le fleuve. Il n'avait répondu que par des objections, témoignant beaucoup d'apathie. Le temps se perdait de toutes façons, quand on ne l'employait pas à mal. Ainsi, un officier de Mejia, chargé avec quelques cavaliers de protéger la route de Bagdad à Matamoros, venait d'arrêter et de rançonner la diligence. Les coups de feu tirés dans ce pastiche de l'affaire Doineau n'avaient heureusement atteint personne. L'officier toutefois, jugé par une cour martiale à Bagdad, fut condamné à mort et exécuté le lendemain. Nous étions bien pour quelque peu dans cette sentence. Aussi, chose moins étrange qu'on ne le pourrait croire, le colonel Iglesias, commandant militaire à Bagdad, invita ses officiers et les habitans à l'enterrement. Il fallut faire acte d'autorité pour empêcher l'invitation d'avoir son cours. Ce fut à ce moment que les fédéraux de Brazos marchèrent, au nombre de huit cents, contre les confédérés de Brownsville et furent complètement battus en face de Burrita. Malgré cet échec, ou peut-être à cause de lui, car il facilitait aux vainqueurs une négociation honorable, la paix allait se signer entre Brownsville et Brazos, et

on disait qu'aussitôt après fédéraux et confédérés se jetteraient ensemble sur la frontière du Mexique. Pour ceux qui voyaient les choses, cela n'avait rien d'improbable.

Cependant le commandant Cloué, laissant la *Tisiphone* devant Matamoros afin de surveiller les événemens, allait partir pour le Sud, où l'appelaient des faits assez graves. Par une sorte de coïncidence, un mouvement semblable à celui du Nord avait éclaté aux environs du Tabasco et dans la lagune de Terminos. Carmen était là le centre de notre occupation. Le *Brandon* y restait en station et tenait dans une fidélité craintive de nos armes, non-seulement la garnison de la presqu'île, mais celles de Palizada et de Jonuta, qui, situées toutes deux sur l'Usumacinta, à la partie sud de la lagune, étaient, à l'égard de San-Juan-Bautista, comme les sentinelles avancées de notre domination. Le commandant de la ligne de l'Orient à Monte-Christo (nom assez singulier pour désigner la frontière du Tabasco), de Pratz était alors à Jonuta, qu'il avait pris. Le capitaine du *Brandon* avait à lui faire parvenir une lettre du commandant Cloué. Celui-ci le prévenait qu'une canonnière, en faisant une reconnaissance dans le Grizalva, avait enlevé les pilotes et capturé un certain Jacinta Cautelle, porteur de dépêches du gouvernement de Tabasco. Les dépêches étaient renvoyées, et l'homme relâché malgré sa mission. Ce qui explique cette indulgence, c'est que ce Cautelle avait été pris sur le *Tabasco*, petit vapeur qui allait très librement de Vera-Cruz à San-Juan-Bautista, et qu'on affectait, tout en lui faisant la guerre, de regarder le Tabasco comme une province de l'empire occupée par quelques mécontens. Peut-être aussi ce petit vapeur donnait-il à chaque parti des renseignemens qui motivaient la tolérance à son égard. En revanche, le commandant gardait les pilotes, auxquels il ne serait fait aucun mal en dépit des calomnies qui couraient sur nous, et on envoyait à Campêche les passagers qu'on avait trouvés sans passeports sur le *Tabasco*. Il prévenait enfin de Pratz qu'on allait songer à s'occuper de lui et de ses concitoyens, du moins de tous ceux qui avaient les armes à la main. C'était le curé de Palizada qui s'était chargé de porter la lettre à Jonuta. Pratz avait lu la lettre et très bien reçu le curé, qui était rentré fort content chez lui, lorsque, quelques heures plus tard, Pratz arrive à Palizada avec deux cents hommes, fait fusiller un ouvrier, met le prêtre en prison, le menace cinq ou six fois de le faire fusiller, lui rend enfin la liberté en l'accablant d'injures, fait rassembler l'ayuntamiento et lui donne l'ordre de se prononcer pour le parti libéral. Depuis ce temps-là, les communications avec Palizada étaient coupées.

Carmen avait eu également son alerte. Arevalo, l'ancien proconsul de Tabasco, accompagné de dix ou douze hommes, avait eu l'audace

de débarquer sur l'île, qu'il espérait faire soulever. Grâce aux mesures prises par le commandant du *Brandon* et le capitaine de la *Pique*, les partisans d'Arevalo n'avaient pas bougé. Arevalo avait dû fuir et s'était abrité de vive force dans un rancho. Le second du *Brandon* s'était mis aussitôt avec une petite troupe de matelots à la recherche du fugitif. On avait marché toute la nuit et silencieusement entouré le rancho. Mais il n'y avait plus là que deux hommes blessés. Arevalo, qu'on savait atteint de deux coups de feu à la cuisse, avait été emporté dans un cadre sur les épaules de quatre de ses compagnons, s'était ensuite jeté dans une grande embarcation et avait gagné le large.

En somme, sans parler de cette alerte, Palizada était pris, et comme c'était de là que Carmen tirait tout son bois d'exportation, le commerce de la presqu'île était complètement arrêté et découragé. Le Yucatan lui-même se montrait inquiet. Il était doublement malheureux, dans cette partie du Mexique, que l'expédition du Tabasco n'eût pas eu lieu, car nos partisans désespéraient de nous voir réussir et les dissidens commençaient à croire à notre impuissance. Dans cette idée, les Tabasqueños s'étaient enhardis à établir à l'entrée du Chillepèque une petite batterie soutenue par un poste fortifié de deux cents hommes. Quoique le commandant Cloué fût encore retenu au nord, sa pensée se tournait très activement vers le sud. Il expédiait ses ordres et maintenait le blocus fort étroitement en vue d'une expédition de guerre. S'il écrivait au capitaine de la *Tourmente*, à la Frontera, c'était pour lui dire qu'il regrettait de ne pouvoir être déjà auprès de lui pour prendre Pratz entre deux feux, les canonnières remontant par l'Usumacinta et les canots du *Magellan* par la lagune. Il lui recommandait de veiller sur le *Conservador*, qui pouvait craindre d'être seul, et de lui remonter le moral en faisant une justice sommaire des perturbateurs, s'il y en avait. Un regrettable incident justifiait ces paroles.

Le chef de bandes Regino avait osé occuper quelques heures la Frontera et avait écrit une lettre insolente au capitaine de la *Tourmente*, sur le pont de laquelle un homme avait même été tué. Le capitaine avait hésité, pour répondre à cette agression, à foudroyer une ville de gens inoffensifs et s'était abstenu. La mise en avant des questions d'humanité a fait trop souvent notre faiblesse au Mexique. Dès qu'un homme était tué sur son pont, le commandant eût mieux fait de tirer sans pitié sur le point d'où était parti le feu. De son côté, la *Pique* allait bloquer le Chillepèque et les Dos Bocas. Quant au vapeur le *Tabasco*, qui allait librement de Vera-Cruz à San-Juan-Bautista, on le traitait toujours avec les égards que lui valait son rôle de négociateur occulte. Le commandant Cloué annonçait surtout son arrivée au *Brandon*, qui par sa position à Carmen, le grade

et l'activité très belle, quoique un peu remuante, de son capitaine, pouvait prendre dans un cas donné l'initiative des opérations. Il allait la prendre, en effet, un peu à la hâte peut-être, mais fort heureusement.

Le commandant de Jonquières était un habile et vaillant homme, très ami du bruit, mais ayant la qualité de s'attacher, par l'admiration qu'il professait volontiers pour eux, ses officiers et son équipage. Il y a habileté louable, sauf certains inconvéniens, à exagérer chez un équipage la bonne opinion qu'il peut avoir de soi. On le trouve, il est vrai, assez indépendant et assez volontaire d'allures dans le service intérieur du bord, mais tout disposé d'amour-propre à bien faire dans les circonstances graves. Le *Brandon*, à l'exemple de son commandant, était fort impatient d'agir quand l'attaque de Regino sur la Frontera lui en donna l'occasion. Un peloton de matelots et d'Autrichiens culbuta l'ennemi et se tint prêt à marcher plus loin. M. de Jonquières venait d'envoyer son second à Mérida pour demander au commissaire impérial du Yucatan un renfort considérable que celui-ci, comprenant la nécessité de frapper un grand coup, accorda aussitôt. Le 3 juin, une colonne composée de deux cent cinquante Mexicains, cent quatre-vingts Autrichiens et soixante matelots du *Brandon*, s'embarqua à Carmen sur la canonnière à vapeur la *Louise*, huit goëlettes et les canots du *Brandon* armés en guerre. Le 5, on entra dans Palizada sans coup férir : l'ennemi, prévenu à temps, l'avait évacué. Le 6, la colonne continua péniblement sa route par les arroyos et arriva bientôt en vue du camp retranché que l'ennemi avait établi sur la rive opposée, à Jonuta. Les remparts étaient couverts de monde, le pavillon libéral hissé. L'ennemi ouvrit le feu immédiatement. On attendit pour répondre que l'on fût à demi-portée; puis, défilant devant ces retranchemens, on opéra le débarquement à 300 mètres au-delà, faute d'un autre endroit convenable, et suivi par la fusillade de l'ennemi embusqué sur la rive. En un clin d'œil, tout le monde fut à terre et marcha sur les retranchemens, où l'enseigne de vaisseau Fleuriais eut l'honneur d'entrer le premier à la tête d'un peloton du *Brandon*. Le capitaine Heudeman, avec un peloton d'Autrichiens, le suivit de très près. Les dissidens, ne résistant pas au choc, prirent la fuite pendant que le colonel mexicain Traconis débusquait tous les ennemis qui, à l'abri des buissons, faisaient essuyer à notre monde un feu meurtrier. Un moment, un parti de cavalerie essaya un mouvement tournant sur notre droite, mais il fut vigoureusement accueilli par les hommes à la garde des canots. Comme ceux-ci étaient dominés par la berge, ils mirent aussitôt un obusier à terre, et au troisième coup, l'ennemi lâcha pied.

C'était la fin de l'engagement. Alors éclata une de ces violentes

tournades, si communes pendant l'hivernage. Il fut impossible de songer à poursuivre l'ennemi dans ce pays marécageux et au milieu de l'obscurité produite par un véritable déluge. On trouva seulement dix-neuf morts dans le camp et autour du camp, et on avait fait vingt-cinq prisonniers. Nous avions six morts et vingt-cinq blessés, et deux officiers contusionnés. Le 7 au matin, on procéda à la destruction des retranchemens et à l'établissement des Mexicains à Jonuta, où ils se fortifièrent avec le colonel Traconis. Les Français revinrent à bord du *Brandon* et les Autrichiens à Campêche.

Le résultat moral de cette brillante affaire fut très grand. Le Yucatan, pris de confiance, voulut marcher contre le Tabasco. Le commissaire impérial, très intelligent et voyant fort clairement que le nœud de la question mexicaine, envisagée au point de vue impérialiste, était dans la soumission des provinces du Sud, se résolut, ainsi que le général Castillo, qui commandait sous ses ordres à Campêche, à lancer à l'entreprise toutes les forces du Yucatan. Le commandant de la division navale était trop heureux de ce projet pour ne pas s'y associer pleinement, et il écrivit aussitôt au maréchal pour lui demander de le laisser coopérer à l'expédition avec tous les transports et toutes les forces militaires dont la marine disposerait. En attendant, il recommençait ses anciens préparatifs comme si l'autorisation de faire l'expédition eût été déjà donnée. La *Tourmente* avait ordre de se préparer, de surveiller plus activement que jamais la Frontera et le Chillepèque. Le *Pique*, partant pour Carmen, allait y chercher un canon de 30 du *Brandon* et se dirigeait de là sur Campêche pour prévenir le général Castillo que les transports allaient très prochainement prendre ses troupes. Le *Brandon* était averti de l'expédition, à laquelle il aurait la première place. La *Tactique*, momentanément détachée dans le Nord pour une commission à la *Tisiphone*, avait ordre de revenir le plus vite possible à la Frontera. Le *Var* embarquait la chaloupe à vapeur l'*Augustine* et se rendait à Campêche pour y prendre le corps de Castillo. Le commandant lui-même, avec le *Magellan* et l'*Adonis*, appareillait pour Sisal, afin de s'y mettre en communication avec M. Salazar Ilarregui.

Mais il semblait écrit que cette expédition contre le Tabasco serait un leurre éternel pour la marine. Au moment où le Yucatan allait marcher, une attaque soudaine des Indiens rebelles le jeta dans des craintes folles. On croyait les voir à Mérida et à Campêche. Tous les préparatifs commencés furent suspendus. Le commissaire impérial demanda des troupes à la marine, qui n'en avait pas. Il fallut, pour s'occuper de nouveau du Tabasco, que le commandant Cloué relevât le moral des Yucatèques en leur organisant

un système défensif contre les Indiens. En même temps, la *Pique* allait à Jonuta voir dans quelle position était le colonel Traconis et où les canons seraient le mieux placés pour défendre la ville au cas où les libéraux reviendraient. On parlait en effet de la prochaine arrivée de quatre cents hommes sous un chef du Chiapas. Ces mesures prises, le commandant insista de nouveau auprès du général Castillo à Mérida et du commissaire impérial du Yucatan. Il leur rappelait l'échec de Pratz, par suite duquel il était difficile de trouver de meilleures circonstances pour aller à San-Juan-Bautista. Les eaux étaient suffisamment hautes, les pluies n'étaient pas encore trop abondantes et l'ennemi découragé. Ce serait fait en en quinze jours.

Eût-il réussi à les entraîner? Peut-être. Mais, à ce moment, arriva tout à coup une lettre du ministre de la guerre Péza, qui intimait au général Castillo l'ordre de ne pas s'occuper du Tabasco, sous le prétexte qu'une autre expédition se préparait. Laquelle? On affectait d'avoir entendu dire que le commandant Cloué était parti pour le Tabasco et qu'il n'y avait pas lieu, par conséquent, de disposer pour cet objet des forces du Yucatan. Dès cet instant, il n'y avait plus, pour la division française, que les maladies menaçaient, qu'à s'en aller, et c'était ce qu'elle allait faire.

Pourquoi cette lettre du ministre Péza? Il était impossible de ne pas concevoir les plus graves soupçons. Ce n'était pas la première fois qu'on pouvait remarquer de quelles hautes influences s'appuyaient à Mexico les gens de Tabasco. Grâce à ces influences qu'ils sollicitaient ou dont ils acceptaient le concours, le Tabasco restait comme une véritable plaie à notre côté et servait aux dissidens en général de redoutable point d'appui pour paralyser une partie de nos forces. Cette lettre du ministre Péza n'était point la seule étrange chose qui se passât alors. Au centre de l'empire, la Huesteca et le Tamaulipas étaient le théâtre de faits au moins aussi incompréhensibles. On sait qu'à la suite des événemens de Matamoros, un certain calme s'était rétabli. Tampico était tranquille, quoique redoutant une marche de Negrete sur Victoria et Tancasnequi. On n'était pas d'ailleurs inquiet de Tampico même, très facile à défendre. Mais à Tuspan, déjà très misérable, il régnait une fermentation extrême. Sous la république, un décret avait ouvert le port de Tuspan, en s'appuyant sur ce que cette mesure était réclamée par des pétitions représentant 1 million d'habitans. Or une simple circulaire, signée Campillo, venait de fermer le port, sans un mois ni six mois de délai, tout de suite, en signifiant aux consuls étrangers de ne plus rien expédier pour Tuspan. Tuspan étant le meilleur mouillage de la côte, la fermeture du port ne pouvait être que le résultat d'une intrigue ou de secrets desseins. Papantla, qui parlait de se sou-

mettre, se moquait de Tuspan et disait qu'il allait se faire payer sa soumission de tous les avantages retirés à Tuspan. Une autre cause de fermentation et de mécontentement agitait Tuspan aussi bien que Tampico. C'était le traité que le gouvernement de Mexico venait de conclure avec le guérillero Ugalde. Cette pièce étonnante, signée Péza, était conçue dans des termes tels qu'il semblait impossible d'admettre qu'elle n'eût pas été faite à l'insu de l'empereur. Elle reconnaissait en effet Ugalde comme commandant supérieur et commissaire-impérial de la Huesteca et accordait deux mois d'arriéré de solde à ses troupes en proclamant le patriotisme de ce chef, qui renonçait pour son compte à la solde de ces deux mois. Il est vrai que le traité lui accordait un crédit illimité sur la douane de Tampico, où M. Rendu, inspecteur français des douanes, avait l'ordre de payer toutes les sommes qu'exigerait Ugalde. Celui-ci n'avait encore rien réclamé, mais il n'avait eu jusque-là que deux mille hommes de troupes et s'empressait d'en recruter quatre mille. Arrivé à ce chiffre, il demanderait l'arriéré de solde de tous ces soldats anciens et nouveaux. Cette manœuvre toute mexicaine expliquait son patriotisme. Ce traité honteux et indigne détachait les habitans de la cause de l'empereur et faisait monter le rouge au front de ceux qui le lisaient.

Où allait-on ainsi? On peut avancer que ces mesures diverses, toutes systématiquement contraires à la consolidation de l'empire, étaient ignorées de Maximilien. La vérité s'est faite depuis sur ce prince, mais à cette époque déjà, il était loin de se montrer à la hauteur de la tâche qui lui incombait. Mais dans quel intérêt, en vue de quelles espérances agissait-on ainsi? Pourquoi ces renaissans compromis avec les dissidens quand ils eussent pu être écrasés? Pourquoi ce parti-pris de porter les choses au pire? Nous en avons dit quelques mots et, tout confirme le soupçon qu'un parti politique, suivant une voie détournée d'intrigues, comptait tirer de l'exagération même du mal le remède qui convenait le mieux à ses ambitieuses visées. Pour le parti, il fallait que Maximilien tombât et que sa place, laissée vide, échût, de par le droit d'une feinte élection nationale ou par l'intervention d'un protectorat puissant, à un nouvel occupant qui fût l'âme, l'obligé ou le soutien de la camarilla. S'il n'est pas permis de lire au fond des consciences, on peut dire que le maréchal se montrait favorable à ces combinaisons secrètes ou indulgent pour elles, car ce fut lui qui négocia le traité Ugalde, et le ministre Péza ne fit que le signer.

L'erreur fut de ne point vouloir sérieusement, sincèrement l'empire de Maximilien. Elle fut aussi de vouloir s'appuyer, pour une évolution politique d'un succès douteux, sur le parti vraiment libéral du Mexique, sur celui qui sentait sa force, à qui profitaient

toutes nos hésitations et à qui la logique des événemens donnait trop de bon sens pour qu'il se fît le complaisant naïf d'une révolution de palais où il eût tiré les marrons du feu pour ses adversaires. L'honnêteté patriotique, même au Mexique, si mélangée de corruption qu'elle y soit, a le don de voir bien et loin, et elle pouvait être certaine dès lors, en face des fautes de l'administration, de l'incapacité du chef suprême, de l'incertitude du maréchal dans ses plans, de la lassitude qui nous gagnait, de l'improbation générale qui accueillait en France cette expédition du Mexique si constamment vacillante en ses résultats, qu'au travers de luttes encore longues, elle arriverait à un succès définitif d'indépendance pour son pays.

Quoi qu'il en soit, ces illusions dont on se berçait furent logiques avec elles-mêmes. A partir de ce moment, l'attention des hommes qui pouvaient diriger les événemens se détourna du Sud, où ils voyaient une négociation et même une alliance possible, pour se porter vers le Nord, où le fantôme de l'intervention américaine se dressait plus menaçant chaque jour, où d'ailleurs le parti juariste était puissant et que prenaient pour but, avec une apparence de succès, les prétentions de l'ancien président Santa-Anna.

Il convient de signaler ici dans quel état inquiétant ou douteux on laissait le Sud pour courir aux éventualités dangereuses du Nord. Le Yucatan, sous l'administration habile et toute personnelle de M. Salazar, se détachait sensiblement de nous, sans nous être cependant ouvertement hostile. Les sympathies que nous avaient montrées Carmen et la lagune de Terminos s'éloignaient de notre cause avec un certain effroi de l'avenir. Tout se réunissait, du reste, pour nous les aliéner. Carmen était alors, avec une criante injustice, sacrifiée à Campêche par une de ces complaisances politiques résultant de l'incertitude générale où l'on était du lendemain. Dans presque tout le Mexique, les familles un peu influentes avaient la prudence de se partager entre les deux camps. Une moitié savait être impérialiste, l'autre dissidente. Ainsi, il y avait à Campêche un jeune Guttierez d'Estrada, membre du parti libéral, négociant riche, et qu'en sa qualité de Campêchois la prospérité de Carmen offusquait. Campêche, jalouse de Carmen, a toujours voulu l'avoir sous sa dépendance. Grâce à son nom, à la position d'une de ses sœurs, dame d'honneur de l'impératrice, le jeune Guttierez avait obtenu que Carmen ne reçût de marchandises étrangères que pour sa propre consommation. Les nombreux navires chargés de bois qui venaient à la presqu'île ne pouvaient donc apporter de cargaisons puisque Carmen n'aurait pas eu le droit de les écouler dans les environs. En revanche, si Carmen ne pouvait envoyer des marchandises à Campêche, Campêche pouvait lui en expédier autant et à peu près

au prix qu'il lui plaisait. Ce n'était certes pas une raison, si Campêche n'avait pas de port, pour que Carmen en supportât les conséquences; mais on était, de ce côté-là, avec la témérité de l'égoïsme, aussi ingrat qu'envers Tuspan, qu'on avait fermé. Mexico ne frappait que ses amis ou ses partisans. En dehors même des menées coupables qu'on pouvait soupçonner, c'était tout au moins ne pas avoir de chance.

Le succès de Jonuta n'avait pas eu de lendemain. Le colonel Traconis, avec sa garnison mexicaine, y était attaqué quelquefois, enfermé toujours. La surveillance du demi-blocus n'était pas non plus facile. Nos canonnières, lorsqu'elles remontaient les arroyos, étaient reçues à coups de fusil sans y pouvoir répondre, car elles n'apercevaient qu'un peu de fumée au-dessus des broussailles de la rive. Les employés du *Conservador* à la Frontera n'étaient point sûrs et se querellaient entre eux. De plus, les dissidens avaient établi une ligne de douanes intérieures et, le prix de toutes choses se trouvant ainsi doublé, le commerce impérial périclitait par l'absence ou le très petit nombre de consommateurs qui pussent payer, sans restreindre leurs besoins, la valeur exagérée des objets.

A Alvarado, la position des Français et des Égyptiens était excessivement pénible. Nul ne leur parlait, ne les recevait. S'ils passaient dans la rue, on les évitait ou l'on fermait devant eux la porte des maisons. L'aversion mexicaine pour nous s'y manifestait par ces protestations silencieuses qui peuvent d'abord être méprisées ou dédaignées, mais qui finissent par gêner et attrister les gens les plus insoucians. Nos matelots et nos soldats résistaient, mais, chose bizarre, les Égyptiens tournaient à la nostalgie et mouraient. Aux environs de la Vera-Cruz, le peu de sécurité des chemins, le brigandage, les irruptions soudaines des guérilleros, la difficulté de se procurer des vivres étaient les mêmes. On y était cerné par d'insaisissables bandes et on n'eût pu en sortir individuellement.

Au Centre et à l'Ouest, la soumission de la Huesteca qui, semblait devoir être la conséquence du fameux traité Ugalde, était loin d'être un fait accompli. Le traité n'avait été conclu par les libéraux que pour avoir le temps de réunir leurs forces et d'agir au moment de l'arrivée des flibustiers que l'on annonçait. Ugalde avait réalisé son argent et tourné casaque. Tuspan, toujours mécontent, bien que, sur les observations du commandant Cloué, on eût rouvert son port, ne cessait d'être menacé. Les bâtimens que l'on y envoyait avaient été autorisés à secourir les habitans à terre, s'ils voulaient se défendre encore comme ils l'avaient fait déjà, mais il était douteux qu'ils y fussent résolus. L'*Adonis* était au mois

d'août devant la barre pour retarder le plus possible la prise de la ville par l'ennemi, qui devenait de plus en plus nombreux depuis le dernier échec des Autrichiens. Deux cent cinquante de ces derniers avaient en effet été entièrement détruits à Tlapacoyan par les libéraux. Plusieurs personnes venant de Papantla à Tuspan avaient vu ramener à Papantla quarante prisonniers autrichiens sous bonne escorte. Trente soldats eussent suffi avec ce qu'il y avait de troupes mexicaines pour défendre la ville, mais il les fallait si on ne voulait perdre Tuspan, ce qui eût été un grand échec, car il eût été très difficile de le reprendre. La barre, en effet, qui a 14 pieds l'hiver, n'en avait plus que 6, et ce n'est pas avec des canots qu'on eût repris les cerros de l'Hôpital et de la Cruz. Le stationnaire parti, Tuspan n'avait plus huit jours à tenir. La situation était malheureusement si claire que, dans quelques pourparlers tenus avec Papantla, Lazaro Muños, un des habitans les plus influens, avait répondu : « Je ne veux pas me déshonorer en reconnaissant le gouvernement intrus de l'empereur. Le jour du triomphe est proche, et j'en crois la défaite des Autrichiens et nos succès récens. »

Du côté de Tampico, la plupart des routes qui conduisaient vers l'intérieur avaient été interceptées dès le mois de mai. Le commandant supérieur Vollée, qui avait succédé au colonel du Pin, avait voulu réunir son monde pour marcher sur Santa-Barbara, peut-être même sur Victoria. Il avait demandé au commandant Cloué une compagnie de débarquement pour garder Tampico. Mais les ordres du ministre étaient formels pour ne point laisser, à moins d'absolue nécessité, des matelots à terre, et d'ailleurs le maréchal n'avait point approuvé les projets de M. Vollée. Deux bataillons, celui de la légion étrangère du commandant Bryan, que la marine avait porté à Matamoros au mois de mai et qui, dirigé sur Tampico, était maintenant campé de l'autre côté de la rivière, à Tampico-Alto, à une assez grande distance de la ville, et celui du commandant Chopin, qui avait poussé une pointe à 40 lieues de distance, à Tancasnequi, n'étaient pas en état, par les maladies qui les affaiblissaient et la difficulté des chemins, de revenir assez tôt pour défendre la ville. Aussi la population impérialiste de Tampico avait la plus grande peur de l'ennemi. Celui-ci pourtant, qui aurait craint à son tour d'être coupé, n'eût sans doute pas occupé Tampico, mais l'eût, tout au moins, rançonné et pillé. L'état du bataillon de Bryan devint bientôt si alarmant que le *Tarn* reçut l'ordre de le ramener à Vera-Cruz en le remplaçant par le dépôt de bataillon d'Afrique. Quant au bataillon Chopin, s'il était besoin de communiquer avec lui, le commandant du *Tarn* devait remonter la

rivière avec un canot armé d'une pièce de 4 et quarante carabiniers surveillant les broussailles des deux rives. Le *Tarn* ramenait bientôt le bataillon, réduit de cinq cents hommes à trois cent vingt, sur lesquels cinquante à peine pouvaient porter leurs sacs, jusqu'au chemin de fer qui les emmenait dans l'intérieur. Passant d'un rapatriement de forces malades à un autre, le *Tarn* repartait aussitôt pour Campêche afin d'en ramener la garnison autrichienne, également décimée. Comme il était probable que le maréchal ne tarderait pas à rappeler le bataillon Chopin, en quelque sorte bloqué à Tancasnequi, grand dépôt de marchandises de Tampico, il ne restait plus bientôt que la petite portion de la contre-guérilla Vollée pour défendre la ville, tout le reste du Tamaulipas étant aux mains de l'ennemi et la Huesteca en pleine révolte. Tel était l'état des provinces du littoral au nord de Vera-Cruz. De plus, le Michoacan était à peu près perdu, ce qui avait sa gravité, cette riche province étant contiguë à celle de Mexico. On avait pu croire qu'avant d'opérer dans le Nord, le maréchal avait songé à s'établir fortement dans le Tamaulipas, mais on voit qu'il y réussissait peu, et, à ce sujet, les opérations de l'armée de terre, à cette époque en particulier et en général pendant les dernières années de l'occupation, ne sont que marches et contre-marches, courses à fond de train, arrêts soudains, retours précipités. Aucun succès n'est décisif. Les bandes se dispersent et se reforment. Nos troupes harassées agissaient dans le vide, et un point était à peine occupé qu'il nous fallait l'abandonner et que l'ennemi le reprenait.

A cette situation si tendue on n'avait d'abord apporté que des palliatifs. Au sud, l'interdiction de navigation aux bâtimens mexicains avait été levée. Carmen avait reçu des promesses, on avait changé et quelque peu augmenté la garnison d'Alvarado. Au nord Tuspan était rouvert, mais c'était tout. Une indécision manifeste régnait à Mexico, autant au quartier-général que dans le gouvernement. L'empereur Maximilien, étranger dans un pays absolument nouveau pour lui, essayant de lui appliquer des réformes tout européennes et qu'il était peu apte à goûter, mal ou diversement conseillé, plus timide et plus homme du monde qu'énergique et doué des qualités d'un souverain, eût volontiers accepté l'entière et puissante tutelle du maréchal, si, plus franchement offerte et plus sérieusement dévouée, elle n'eût pas eu les singulières et inquiétantes oscillations qui la caractérisaient. Mais elle les avait, et, par suite, de légers et déjà sensibles dissentimens qui devaient bientôt s'envenimer d'une extrême défiance éclataient entre le jeune souverain et le maréchal. On comprend que l'administration n'y gagnât pas davantage que la conduite des affaires militaires. D'ailleurs, l'administration mexicaine s'est toujours résumée et se

résumait dans ces deux mots : désordre et concussion. Le luxe d'employés dont on eût pu supprimer le plus grand nombre était extrême, et les plus payés étaient naturellement les plus incapables et les moins sûrs. Le lieutenant de vaisseau Détroyat, chargé de la direction générale de la marine, se voyait obligé de payer les préfets maritimes d'une marine qui n'avait que deux vapeurs nolisés par l'état et trois canots à la Vera-Cruz. Quelques petits bâtimens eussent été cependant de la plus grande utilité pour surveiller en deçà de leurs brisans les barres de Cazones près de Tuspan, de Jesus et Soto-la-Marina, entre Tuspan et Matamoros, par lesquelles on pouvait facilement introduire de la contrebande de guerre, et pour établir à Matamoros même des communications entre cette ville et Bagdad. Le seul nom de l'inscription maritime qu'il était question d'installer dans des limites fort restreintes faisait fuir à l'intérieur les hommes du littoral. Les capitaines de port, très bien appointés, prélevaient d'une façon scandaleuse une large part sur les salaires des pilotes, que s'adjugeait déjà presque en entier par des manœuvres aussi coupables le pilote major. Dans le département des postes, pour citer un autre exemple, le directeur de Tuspan avait 45 piastres par mois et tant pour 100 sur la recette. Deux autres employés touchaient chacun 40 piastres, et il y avait à peine à Tuspan quelques lettres, toujours distribuées en retard. Quant au désordre de l'administration, pour ne citer qu'un seul fait, on avait choisi pour un établissement de condamnés l'île de Bermuja, au nord-ouest de Sisal, dans le golfe. L'inconvénient était que cette île n'existe pas. A l'endroit qui lui est assigné sur les cartes, on file 200 mètres de ligne sans trouver fond. Ce pénitencier eût été nécessaire pour évacuer les condamnés du fort Saint-Jean-d'Ulloa. Le commandant Cloué avait proposé l'île Perès-aux-Alacraus, ayant à proximité un excellent port. Il eût fallu, il est vrai, un baraquement et une machine à recueillir la pluie, car, comme sur presque toute la côte du Mexique, il ne s'y rencontre pas d'eau potable. On n'avait pas répondu au commandant Cloué.

La marine avait également sa part de difficultés et de gêne. Elle continuait à n'avoir à sa disposition qu'un nombre insuffisant de navires. Lorsqu'il s'était agi de surveiller sérieusement le débarquement possible, imminent, disait-on, d'armes et de flibustiers sur tout point de la côte, le ministre avait annoncé deux avisos, le *Tartare* et l'*Achéron*, et une canonnière, la *Diligente*. Il avait même promis une autre canonnière pour remplacer la *Tempête*, qui allait être démolie. Or l'*Achéron*, arrivé de la Martinique, venait d'y être renvoyé. Il n'était plus question de remplacer la *Tempête*, et le *Tartare* non plus que la *Diligente* ne paraissaient. En revanche, le ministère s'étonnait que le *Tarn* te le *Var*, em-

ployés, comme nous l'avons vu, par ordre du maréchal aux mouvemens des troupes, fussent restés si longtemps au Mexique. L'*Adonis* restait presque seul pour ravitailler les différens points de la côte, et le commandant de la division pouvait craindre de se voir, faute de moyens, réduit à l'immobilité. Il avait à se plaindre aussi du personnel qu'on lui envoyait. Les divisions des ports ne regardant pas comme une faveur à faire à leurs hommes de les expédier au Mexique, ou ne voulant pas s'affaiblir, désignaient des détachemens arrivant sur d'autres navires de la Cochinchine ou du Sénégal. C'étaient autant de non-valeurs, car la fièvre contractée dans l'extrême Orient ou en Afrique, disparue ou à demi guérie en France, reparaissait au Mexique chez ces hommes affaiblis que leur courage était impuissant à soutenir et que leurs forces trahissaient. Ce n'était pas la division navale, c'était l'hôpital qui se recrutait ainsi. La pénurie du charbon était aussi extrême. La consommation, qui avait été calculée à 4,000 tonneaux par mois, s'élevait au double. En même temps qu'on en demandait de tous côtés et qu'il n'en arrivait encore d'aucun, la marine se voyait forcée d'en refuser à la ville pour son gaz et au chemin de fer, qui lui en devaient déjà chacun 250 tonneaux. Ces détails caractérisent une situation avec ses ennuis et ses côtés douloureux.

Les événemens du Nord attiraient, nous l'avons dit, l'attention du maréchal, et ils n'étaient pas sans une certaine gravité de perspective. Un accident inattendu avait précipité la paix, que dès le mois de juin on supposait prochaine entre les confédérés et les fédéraux. Les confédérés de Brownsville s'étaient soulevés, faute de solde, paraît-il, et, après s'être emparés de quelques marchandises qu'ils avaient vendues, s'étaient dispersés. Les fédéraux de Brazos étaient alors entrés sans coup férir à Brownsville, s'y étaient solidement établis, et leur nombre augmentait chaque jour. On disait même qu'il devait leur arriver continuellement de nouvelles troupes jusqu'à ce que l'effectif de quarante mille hommes fût atteint. Les fédéraux allaient faire construire une grande caserne à la bouche du fleuve, en face de Bagdad, et faisaient acheter pour cela une quantité considérable de bois. Le bruit courait qu'Ortéga et Doblado ne tarderaient pas à venir à Brownsville et que les Américains appuieraient le mouvement d'un corps de flibustiers qui projetaient de s'emparer de Matamoros et de Bagdad. Les commerçans de ces deux villes émigraient en masse et allaient pour la plupart à la Nouvelle-Orléans. Il semblait évident que la paix conclue aux États-Unis devait mettre fin à cette prospérité factice de Matamoros, qui n'avait d'autre raison d'être que le commerce du coton plus facile à faire désormais ailleurs qu'au Rio-Grande. De plus, un si grand rassemblement de troupes ne s'expliquait que

par de mauvaises intentions, bien que le général fédéral déclarât qu'il n'avait lieu que pour observer la neutralité et empêcher une invasion des chefs libéraux. Mais était-ce croyable? Pendant que le gouvernement affirmait que les expéditions de flibustiers ne partiraient pas, on voyait déjà passer sur la frontière du Rio-Grande l'avant-garde de ces expéditions, et les hostilités commenceraient sans doute que le cabinet de Washington protesterait encore de sa neutralité.

L'intervention américaine paraissait donc imminente et donnait à la guerre qui pourrait s'ensuivre des proportions gigantesques. Non-seulement le Nord serait envahi par une armée moitié de troupes régulières, moitié d'aventuriers, mais la marine fédérale pouvait écraser notre faible division et menacer toutes les côtes. Dès lors le soin de protéger Vera-Cruz préoccupait vivement le maréchal, car Vera-Cruz entre nos mains était une porte de sortie sur la mer, tandis qu'au pouvoir des Américains, c'était la porte du Mexique fermée sur nous. Or, il n'était point facile de défendre les mouillages de Vera-Cruz et de Sacrificios. Le fort de Saint-Jean d'Ulloa et les fortins de Vera-Cruz eussent été complètement inefficaces contre des bâtimens blindés. On pouvait faire quelques revêtemens en terre, mais sans y compter. Le matériel d'artillerie du fort était complètement insuffisant. Il n'y avait qu'en petit nombre du 36 et du 24 et peu de projectiles. Disposées pour battre du côté du large en 1838, ces pièces étaient inutiles à cause du mauvais état des murailles sur les parties qui défendent les passes nord et sud. D'ailleurs, comme il n'y eût eu probablement que des bâtimens blindés à tenter l'attaque, elles n'auraient point eu d'effet contre eux. Ce qu'il eût fallu, c'eût été au moins, pour défendre les passes, deux batteries flottantes d'une certaine puissance de vapeur, pour changer de mouillage avec le vent et le courant. Quant au mouillage de Sacrificios, il était impossible de le défendre, car on s'y rend par le nord et par le sud hors de portée de canon. Une batterie s'y fût trouvée de plus isolée et sans eau. Enfin les navires de la division du Mexique étaient insuffisans de toute façon. Si Vera-Cruz eût été véritablement à nous, on eût pu l'armer de nos canons de marine et s'y retirer comme l'ont fait les Russes à Sébastopol, mais nous n'eussions pu y tenir. A la vue des Américains, tout s'y fût soulevé et nous aurions eu l'ennemi devant et derrière et au milieu de nous. La seule défense logique était de faire remorquer à Fort-de-France, à la Martinique, les faibles bâtimens dont nous disposions, de recevoir au moins deux batteries flottantes et d'appeler d'Europe une escadre cuirassée, qui irait au-devant de l'escadre américaine.

Cela était exact, mais point rassurant, et il y avait lieu d'user de

prudence. Aussi les instructions adressées au commandant de la *Tisiphone* devant Matamoros étaient-elles dans ce sens. Il lui était recommandé de dire au général américain que, pendant la guerre des états, la France avait observé la neutralité et qu'elle avait droit à ce qu'on l'observât envers elle. Le commandant devait allier un ton très ferme à une grande politesse. Ne point se tenir à l'écart des fédéraux, mais au contraire entretenir des relations avec eux, établir enfin, à l'aide du général Mejia, d'un côté et de l'autre, en payant bien, une exacte surveillance sur ce qui se passerait tant à Bagdad qu'à Brazos, afin qu'aucune expédition de flibustiers ne pût partir sans que nous en fussions avertis. Mais la situation du commandant de la *Tisiphone* était très délicate, et il pouvait être amené à tirer les premiers coups canon de la guerre. Il fallait donc ne rien faire à la légère et s'inquiéter des diverses éventualités qui se présenteraient. Par exemple. le passage du Rio-Bravo par les troupes fédérales impliquait-il un acte d'hostilité et par conséquent de déclaration de guerre avec la France? Si des bâtimens avec pavillon américain débarquaient des troupes sur le territoire mexicain, devions-nous nous y opposer par la force? Le Rio-Bravo franchi, devions-nous attendre qu'on nous tirât des coups de canon pour savoir si nous étions en guerre avec les États-Unis? Si des bâtimens américains venaient en force à Vera-Cruz, ou à quelque autre point du littoral mexicain, quelle conduite tenir? Il était bon de tout préciser, car l'Amérique ne s'astreint guère aux règles ordinaires des peuples civilisés. Dans ce pays où l'opinion publique est affolée et toute-puissante, un coup d'audace si irrégulier, si absurde même qu'il soit, peut être acclamé par la nation et s'imposer au gouvernement. Nous avions à redouter l'entreprise soudaine d'un général quelconque et même d'un simple capitaine. Le maréchal, déjà pressenti à cet égard quelque temps auparavant, avait écrit que nous pouvions ne nous considérer que comme indirectement engagés dans tout conflit américo-mexicain. Ce n'était pas assez pour les circonstances actuelles. Il fallait savoir quand nous serions directement engagés et si, à moins qu'on ne tirât sur nous, nous devions attendre des instructions de France pour nous regarder comme étant en guerre avec les États-Unis, quelque acte d'hostilité que cette puissance se hasardât à commettre contre le Mexique. Le maréchal fut cette fois consulté catégoriquement et répondit moins évasivement par des instructions dont pouvait s'autoriser et dont s'autorisa plus tard le commandant Collet, de la *Tisiphone*.

Le maréchal était d'ailleurs dans ses mêmes incertitudes, avec un commencement d'irritation. On l'eût dit semblable au joueur à qui d'heureuses chances ont d'abord souri et qui s'étonne de ne

les point voir se renouveler. Rien ne se passait effectivement comme il se fût cru des droits secrets à l'espérer. Le général Galvez venait d'être rappelé subitement du Yucatan à Mexico, parce qu'on le soupçonnait de vouloir se prononcer. Campêche, où l'on avait eu l'imprudence de laisser rentrer tous les individus dangereux que le commandant Cloué en avait bannis, s'agitait de nouveau. On avait introduit l'ennemi dans la place. L'ancien gouverneur Pablo Garcia, tous les membres de son gouvernement, tous ses partisans les plus exaltés y étaient revenus. Ils travaillaient la ville, dont tout le bas peuple était dévoué à Pablo Garcia, qui était, à ce qu'il paraît, estimé du reste de la population et digne de l'être. Le Tabasco, grâce à l'impunité dont on l'avait laissé jouir, s'était organisé de manière à servir de refuge à Juarès si celui-ci, dans un temps donné, ne pouvait plus tenir au nord. S'il manœuvrait bien, c'est au Tabasco qu'il se rendrait pour prolonger la guerre indéfiniment et être insaisissable.

Le pays est si coupé d'arroyos qu'un partisan habile s'y soustrait toujours à ceux qui le poursuivent. Ce qu'il y avait de bizarre, c'est que, le blocus étant levé, Juarès pouvait parfaitement se rendre avec un bâtiment neutre sur n'importe quel point du littoral et que nous n'avions aucun droit de le saisir tant qu'il serait à l'abri d'un pavillon étranger. Il pouvait donc à son gré choisir l'heure ou le lieu, mais on inclinait à croire qu'il débarquerait plutôt entre Alvarado, à cause des ressources que lui offrait le Tabasco, et la lagune de Terminos. A ce dernier endroit, le *Brandon* continuait à garder Carmen et à sauvegarder Palizada et Jonuta. A la Frontera, nous touchions toujours les droits de douane sans faire autrement la guerre aux libéraux et sans qu'ils nous la fissent. Le nouveau capitaine de la *Tourmente* croyait même à un compromis possible. C'est que, par suite d'une divergence d'opinions et surtout d'intérêts dont la cause occulte et déjà signalée par nous était à Mexico, tous les chefs de Tabasco n'étaient pas d'accord. Il y en avait qui penchaient pour un accommodement, non avec l'empire, mais avec la France. Toutefois ils ne s'enhardissaient à aucune proposition sérieuse et ne trahissaient la cause générale et libérale de leur pays que par quelques manifestations sans portée. Dans la province de Vera-Cruz, non contens d'exploiter par bandes la route d'Orizaba et les alentours, de piller les diligences et de maltraiter les voyageurs, les libéraux s'étaient proposé un mouvement révolutionnaire pour le 16 septembre 1865, anniversaire de l'indépendance. Le commandant Cloué était venu de Sacrificios avec le *Magellan*, quarante soldats européens du fort avaient été envoyés à la garnison et les compagnies de débarquement s'étaient tenues prêtes toute la journée à sauter à terre avec trois pièces d'artillerie. Il

n'y avait rien eu, mais bien précaire était la possession d'une ville qu'il fallait, au premier bruit, garder de la sorte. Au centre, dans le Tamaulipas, sur le littoral, la position restait la même, incertaine et hostile. Le succès s'avançait avec nos soldats, reculait avec eux, pas plus qu'eux ne s'établissait nulle part. Nous étions subis par ceux qui ne se retiraient pas devant nous et harcelés par les vaincus que nous faisions.

Le maréchal, mécontent, n'attendait plus qu'un événement de quelque importance pour se risquer avec sa fortune, soit au nord soit au sud. Il étouffait au milieu des mornes et ténébreuses illusions dont on le berçait et des déceptions qu'on voulait inutilement lui transformer en espérances ajournées. A tout hasard, il s'était préparé de longue main aux opérations du Nord. Au mois d'août, le colonel belge Vonder-Smissen, à Tacarubazo, avait pris au général dissident Ortega toute son artillerie. Presque en même temps, après avoir chassé l'ennemi du Tamaulipas, les deux colonnes du général Brincourt et du colonel Jeanningros avaient convergé par l'intérieur sur Saltillo et Monterey. Depuis, le *Rhône*, qui venait d'arriver de France, avait gardé à bord trois cents hommes du bataillon d'Afrique et les avait répartis entre Tuspan, dont on avait relevé les fortifications, et Tampico. Nos moyens étaient si faibles qu'on avait laissé le génie colonial à Tuspan, pendant le trajet de Tuspan à Tampico, pour le reprendre au retour et le ramener à la Vera-Cruz. La *Diligente* avait accompagné le *Rhône* pour appuyer les opérations par les rivières. De Vera-Cruz, le *Rhône* et le *Tartare*, qui allaient remplacer quelques jours la *Tisiphone*, afin qu'elle changeât son artillerie à Vera-Cruz et se reposât un peu, repartirent pour le Rio-Grande, chargés de porter des munitions et des vivres au général Mejia, dont la situation menaçait de devenir fort grave.

Ainsi, pendant que les Américains paraissaient concentrer sur le Rio-Grande une armée de soixante-dix mille hommes et le matériel de chalands et de bateaux nécessaires pour passer le fleuve, les troupes du maréchal avançaient vers le nord. Quant aux libéraux de Juarez, ils occupaient la ligne de Montclara à Reynosa, ce qui faisait supposer qu'ils attendaient le signal des Américains pour opérer avec eux. Quelque imminentes que fussent les hostilités, le maréchal cependant, les regards et les désirs tournés en arrière, ne se fût peut-être pas encore décidé à s'engager à Matamoros, si un acte d'une barbarie sauvage, en lui dessillant les yeux, ne lui eût montré de quelle haine implacable étaient animés les libéraux du Sud et combien peu il y avait à compter sur eux.

Le 7 octobre, des bandits, se qualifiant de force libérale, après avoir enlevé les rails d'un tournant, avaient attaqué le chemin de

fer de Vera-Cruz à la Soledad. Le mécanicien, ayant donné un coup de sifflet d'alarme, avait été tué immédiatement. Le commandant Friquet, un garde d'artillerie et six autres militaires français, qui se trouvaient dans le train, non-seulement avaient été massacrés, mais coupés par morceaux et honteusement mutilés. Les autres voyageurs avaient simplement été rançonnés et quelques femmes enfermées à part pendant deux heures sans qu'on pût savoir, du moins par elles, ce qui leur était arrivé. Cela s'était fait au nom de la liberté, et le sens moral était tellement nul dans le pays, ou la haine contre nous si forte, que les habitans de Vera-Cruz s'enorgueillissaient tout haut de ce massacre et d'avoir eu pour l'accomplir d'aussi vaillans compatriotes. Le commandant Cloué avait aussitôt envoyé quelques hommes, mais l'endroit du crime était désert. Le lendemain matin, le commandant de la Soledad avait mis en campagne quarante Égyptiens et vingt Mexicains à cheval, mais avait inutilement atteint l'ennemi, qui s'était enfui. Là encore, sans qu'on pût faire de prisonniers, on avait eu un caporal des sapeurs du génie tué et sept hommes blessés. Trois jours plus tard, comme pour nous braver ou recueillir les applaudissemens des habitans de Vera-Cruz, une troupe de cinquante hommes à cheval était venue camper et déjeuner derrière les dunes de sable au nord-ouest et à une ou deux lieues à peu près de la ville. Ils voulaient sans doute, une fois les portes fermées, tenter comme ils l'avaient fait l'année précédente dans la nuit du 20 au 21 août, un coup de main sur le village qui est autour de la promenade. La pluie toutefois avait suffi à disperser ces libéraux. D'ordinaire, en effet, ils ne faisaient rien par la pluie parce qu'ils avaient peur d'attraper la fièvre, qu'ils n'aimaient pas plus que les balles de nos soldats. Depuis le 7, les trains étaient escortés, mais le directeur de la compagnie craignait, si on ne faisait pas une campagne sérieuse contre ces bandes, de n'avoir plus d'employés, car les libéraux avaient menacé ceux-ci de les fusiller s'ils les retrouvaient sur le chemin de fer. Ils avaient annoncé en outre qu'ils feraient dérailler et attaqueraient le convoi tous les jours.

L'horrible massacre du 7 octobre provoqua un décret de Maximilien, mettant hors la loi tous ceux qui dorénavant seraient pris les armes à la main. Le général Alejandro Garcia, chef des libéraux du Sud, y répondit en souverain par un décret semblable. Mais ce qui donna à ces deux décrets, qui eussent été assez inoffensifs entre Mexicains, une véritable et terrible portée, ce fut la circulaire du 11 octobre du maréchal Bazaine. Le maréchal rappelait à l'armée que, le 18 juin, Ortéaga en prenant Uruapan avait fait impitoyablement garder à vue le commandant Lemus; que, le 17 juillet, Antonio Perez assassinait de sa propre main le capitaine comte Kurzech

après le combat d'Ahuacatlan, qu'Ugalde, à San Felipe, avait fait fusiller les officiers d'un détachement qu'il avait surpris ; que, le 7 octobre enfin, les prisonniers du chemin de fer avaient été odieusement traités et mis à mort. En conséquence, le maréchal faisait savoir aux troupes qu'il n'admettait plus qu'on fît de prisonniers. Tout individu, quel qu'il fût, pris les armes à la main, serait mis à mort. Aucun échange de prisonniers ne serait fait à l'avenir. Il fallait que les soldats sussent bien qu'ils ne devaient pas rendre leurs armes à de pareils adversaires. C'était une guerre à mort qui s'engageait entre la civilisation et la barbarie. Des deux côtés il fallait tuer ou se faire tuer.

Cette circulaire fut de la part du maréchal moins un acte de représailles que de colère. Peut-être l'écrivit-il pour creuser un abîme entre les libéraux du Sud, entre tous les libéraux en général et lui-même. Il n'y avait eu rien à faire avec tous ces gens-là, il ne voulut pas qu'on pût rien imaginer de nouveau avec eux pour l'avenir. Pour le moment, dût-il jouer le jeu de l'empire, il ne s'occupa plus que d'une solution au Nord, et s'il n'eût été trop tard, c'était à la fois ce qu'il y avait de meilleur pour nos intérêts et de plus honorable pour le maréchal.

La situation de Matamoros, où allait se débattre la question du succès des dissidens au Nord et de l'intervention américaine, était depuis longtemps inquiétante. Dès le mois d'août, les Américains, s'ils n'étaient pas encore décidés à franchir la rivière, protégeaient du moins ouvertement Cortina et lui fournissaient des armes. La troupe de Mejia diminuait sensiblement, et l'influence du général lui-même était paralysée par un commissaire impérial Portilla et le ministre des travaux publics, M. Robles, dont la conduite à tous deux donnait lieu aux plus graves soupçons. Un incident survenu entre le commandant Bryan et le général américain Brown avait fait décider au maréchal que le bataillon étranger quitterait Matamoros le plus tôt possible. Le départ des troupes françaises avait été fêté comme une victoire par tous les Mexicains sans exception. Tout le monde conspirait hautement, s'entendait avec Cortina, lui payait des droits pour des passe-ports ou le libre passage de marchandises. Les employés du gouvernement étaient des juaristes zélés. Mejia, annulé et dégoûté, laissait faire, et l'opinion était que Cortina entrerait avant longtemps dans Matamoros sans coup férir. Quelques jours plus tard, le 11 décembre, M. Robles, qui avait dû revenir à Vera-Cruz, restait à Matamoros. Bien qu'il ne fût pas arrivé de nouvelles troupes à Brazos et qu'il fût, au contraire, sorti de la rivière plusieurs vapeurs chargés de noirs pour la Nouvelle-Orléans, on s'attendait néanmoins à une attaque renforcée d'Américains. Les inquiétudes grandissant, on eût voulu confier la garde

de Bagdad à la *Tisiphone*. Mais ce n'était pas l'avis du commmandant de la division à qui on en avait écrit, car la rade de Bagdad étant foraine, c'eût été une force imprudemment mise à terre. Les communications étaient coupées en effet entre Matamoros et Monterey, ainsi qu'entre Matamoros et Bagdad, à l'embouchure du fleuve. Il est vrai que, dans ce dernier espace, l'inondation presque complète des terres y suffisait. Cependant, à la fin du mois, le ministre Robles revenait, et Matamoros semblait moins menacé par suite du peu d'intelligence existant entre Cortina, Escobedo et les autres chefs mexicains qui tenaient la campagne dans les environs. Toutefois ces chefs avaient toujours, quoique non avoué, l'appui des autorités fédérales de Brownsville. Un officier très intelligent, envoyé sous un prétexte quelconque à Brazos, avait constaté le rassemblement d'un très grand nombre de chariots, de fourgons et chalands arrivés démontés d'Amérique.

Le 28 septembre, la *Tisiphone* retournait à Matamoros. Elle avait surtout pour mission de surveiller les Américains et de s'assurer s'il était vrai qu'ils employassent 15 à 20,000 noirs à la construction de deux chemins de fer dans le Texas et dans le voisinage de la frontière du Mexique, sans doute pour faciliter les mouvemens de troupes. Cette crainte constante des États-Unis, qui s'affirmait chaque jour par de nouveaux motifs, agissait si fortement sur le maréchal qu'il allait jusqu'à les supposer capables de nous attaquer sans déclaration de guerre. Il demanda même au commandant Cloué si, dans le cas d'hostilités subites contre Vera-Cruz, il ne lui serait pas possible de mettre aussitôt à terre son matériel et son personnel et de se retirer sur Cordova. Une objection capitale à cette opération, c'est que, si l'agression devait être soudaine, nous ne la saurions que lorsqu'elle aurait eu un commencement d'exécution et qu'il serait déjà trop tard pour débarquer à Vera-Cruz les hommes et le matériel. Quant à la retraite sur Cordova, elle eût été un désastre avec des matelots qui ne connaissent pas la guerre à terre et au milieu d'un pays qui se fût entièrement soulevé contre nous. Le commandant Cloué répondait avec une honorable et fière modestie que le rôle de la marine est sur l'eau et non à terre, qu'il se croyait capable de défendre son bâtiment jusqu'à la dernière extrémité aussi bien que n'importe quel capitaine de vaisseau, mais qu'il se reconnaissait tout à fait incapable de remplir les fonctions de colonel. C'était de la franchise, mais les choses en arrivaient à un point où il devait moins que jamais déguiser sa pensée au maréchal. Le commandant Cloué se trouvait d'ailleurs, à bord du *Magellan*, aux prises avec la fièvre jaune, qui sévissait également à Carmen sur le *Brandon* et faisait ainsi à la division une de ses visites périodiques. On manquait de médicamens, de linge, de chlo-

rure de chaux, qu'on attendait inutilement de France, mais c'étaient là des inconvéniens dont on ne s'occupait plus. L'important eût été de prendre la mer quelques jours, mais les affaires retenaient le commandant à Vera-Cruz, et il ne pouvait envoyer le *Magellan* tout seul au large, son poste y étant dès qu'il y avait quelque danger à courir à bord.

Ce fut alors qu'il apprit la nouvelle de l'attaque de Matamoros par Escobedo, qui avait plusieurs milliers d'hommes et onze pièces de canon. Les communications étaient interceptées entre Matamoros et tout autre point, et nous en étions réduits à expédier des courriers le long du Texas pour connaître la situation exacte. Le commandant partit aussitôt pour Matamoros avec le *Magellan*, l'*Adonis*, le *Tartare* et la *Tactique*. Dans cette saison des coups de vent du nord, la traversée fut pénible. L'*Adonis* arriva trente-six heures en retard, et le *Tartare* fut forcé de retourner un jour à Vera-Cruz. Il avait perdu son gouvernail parti par la jaumière avec la barre et tout ce qui y attenait. A peine mouillé, le commandant écrivit au général Wetzel, qui commandait les forces des États-Unis, sur le Rio Grande. Les faits de connivence américaine étaient nombreux et faciles à signaler. Les libéraux tiraient et avaient tiré du Texas, de Brownsville en particulier, la plupart de leurs ressources en hommes et en munitions. Les pièces d'Escobedo étaient servies par des canonniers américains non encore congédiés. Les blessés étaient reçus à l'hôpital de Brownsville, où les officiers d'Escobedo et de Cortina venaient journellement, en armes, prendre leurs repas. En un mot, Brownswille semblait être le quartier-général des juaristes, qui n'eussent été capables de rien entreprendre sans les secours constamment renouvelés qui leur venaient du Texas.

C'était tenir en bride les Américains par une protestation formelle contre leur violation de la neutralité sur la frontière. Quant à Matamoros, l'arrivée du *Magellan* et des autres navires sans troupes à bord avait produit un fâcheux effet. Le général Mejia disait par instans qu'on l'abandonnait, mais il paraissait néanmoins décidé à se défendre à outrance et déployait une énergie et une activité extraordinaires. La garnison était animée d'un bon esprit, et la population, ayant appris que les chefs dissidens avaient promis quatre heures de pillage afin d'attirer dans leurs rangs le plus d'aventuriers possible, s'était, comme au mois de mai précédent, organisée en milices. Mejia n'eût demandé que deux cents pantalons rouges pour garder la ville pendant qu'il sortirait et culbuterait l'ennemi. La division ne pouvait, avec ses malades, s'associer autant qu'elle l'eût désiré à ce mouvement de défense, mais elle allait, comme toujours, agir avec autant de rapidité que d'énergie.

Le bruit courant que l'ennemi allait tenter quelque chose contre

Bagdad, la *Tisiphone* s'embossa, en dehors, par petit fond, pour y rester tant que le calme le permettrait. En même temps on armait en guerre le petit vapeur de commerce l'*Antonia*, en mettant à bord deux pièces d'artillerie, une de 12 et une de 4, avec les hommes chargés de ces pièces et un peloton de carabiniers. Les hommes et l'équipage étaient fournis par les matelots de l'*Adonis* et de la *Tisiphone*. L'enseigne de vaisseau de la Bédollière, un des officiers de la *Tisiphone*, avait le commandement de l'*Antonia*. Sa mission était de concourir à la défense de Matamoros en agissant aux abords du fleuve, près de la ville. Il avait à recevoir les ordres du général Mejia, mais, fidèle à son rôle de marin, ne devait assister la ville que par eau. L'*Antonia* partit le matin du 9 novembre de la rade de Rio-Grande pour Matamoros, et sa traversée ne devait pas s'accomplir sans incidens. A une heure de l'après-midi, à un endroit où la rive est haute et touffue, l'*Antonia* fut saluée par une fusillade des plus vives. Précisément, par suite d'un faux coup de barre, le bateau échouait. Il resta dix minutes sous le feu et y répondit si vigoureusement que les assaillans se retirèrent pour nous fusiller de plus loin. Cette fois on leur envoya des coups de mitraille et ils s'enfuirent dans la plaine à toute bride, au nombre de deux cents cavaliers. Quelque temps après, deux de ces cavaliers passèrent dans une barque derrière l'*Antonia*, abordèrent au Texas, et de la rive américaine adressèrent au vapeur sept coups de feu. L'*Antonia* continuant sa route, longeait le *Tampico*, chargé d'Américains et amarré sur la rive mexicaine. Un morne silence accueillit les Français, tandis qu'au contraire les cavaliers libéraux communiquaient bruyamment avec le vapeur. Un instant, l'*Antonia* fut dominée par un canon placé à un endroit où la berge était fort élevée. L'ennemi, animé à la lutte, avait oublié ses habitudes de prudence et tirait à découvert. On voyait les chemises rouges et les chapeaux à bordure blanche des hommes de Cortina et de Canales. Les matelots furent admirables sous cette pluie de feu. Deux tombèrent grièvement blessés. Le vapeur l'*Eugénia* venait alors au-devant de l'*Antonia*, qu'il escorta jusqu'à Matamoros et qui ne fut plus inquiétée. Seulement quand nous arrivâmes à Brownsville devant le camp des Américains, toutes leurs troupes étaient sur le bord nous regardant passer. Ils semblaient consternés de nous voir et ne poussaient pas un cri. En revanche, les cavaliers qui avaient traversé le Rio-Grande cavalcadaient dans le camp et échangeaient des saluts et des poignées de mains avec les officiers américains.

Le commandant Cloué écrivit de nouveau au général Wetzel. En lui exposant que, selon ses ordres, l'*Antonia* n'avait pas répondu aux coups de feu partis de la rive texienne, il lui notifiait que,

d'après les lois internationales, les Mexicains en armes qui franchissaient la frontière des États-Unis devaient être désarmés et internés par les Américains, qu'à bien plus forte raison, ceux-ci ne devaient tolérer aucun acte d'hostilité partant de chez eux, et qu'il fallait croire que le général Wetzel avait complètement ignoré ces infractions diverses à la neutralité. La plus grande indiscipline régnait d'ailleurs parmi les troupes américaines. Un de leurs généraux venait d'être assassiné par un soldat noir. La politique, à en juger par des faits bizarres, flottait autant que la discipline. Peu de jours après l'arrivée de l'*Antonia*, un haut fonctionnaire des États-Unis venait trouver le général Mejia et lui exhibait des pouvoirs presque illimités, allant jusqu'à faire fusiller le général Wetzel. Il lui annonçait en outre qu'il aurait bientôt à lui communiquer des bases nouvelles pour la reconnaissance du Mexique par les États-Unis. Ce haut fonctionnaire ressemblait fort à un espion ou à un chevalier d'industrie; mais la conduite tenue par le cabinet de Washington, que préoccupait l'ouverture du congrès, était en apparence si inconsistante qu'on accueillait les bruits les plus étranges.

Il était évident toutefois que les libéraux s'acharneraient à l'attaque de Matamoros jusqu'à ce qu'ils fussent certains que la protection des Américains leur ferait défaut. Il y avait dans la ville, en numéraire et en marchandises, des sommes immenses, et ils se procuraient de l'argent en escomptant leurs espérances, sinon de pillage, au moins de possession. Il est vrai que ces perspectives surexcitaient la population commerçante, qui construisait et occupait des barricades, faisait des patrouilles et passait toute la nuit sous les armes. D'un autre côté, le maréchal faisait avancer ses colonnes. Celle du colonel d'Ornano se dirigeait sur Victoria, celle du général Jeanningros sur Montclava, afin d'opérer une diversion en faveur de Matamoros. Malheureusement cette route de Victoria à Matamoros, extrêmement difficile, presque impraticable à cause des inondations, était de plus une espèce de désert sans ressources. Aussi le général Mejia était-il fort contrarié de la voir prendre aux troupes dans la crainte qu'elles n'arrivassent trop tard. Les libéraux précipitaient du reste leurs attaques. Excessivement décontenancés par la réussite complète du voyage de l'*Antonia*, ils avaient fait tentative sur tentative pour la prendre ou la détruire. La dernière tentative, le 11 novembre au soir, avait été la plus importante. Cinq embarcations et un chaland chargés de monde se laissèrent dériver sur l'*Antonia*, mais l'ennemi fut reçu à portée de pistolet par la mitraille et le feu des carabines. Les embarcations disparurent alors, soit qu'elles eussent été coulées, soit qu'elles se fussent abandonnées au courant. Le chaland s'échappa à l'aide

d'un subterfuge. Il se fit passer pour un bâtiment américain en dérive par hasard.

Le 20 novembre, l'*Allier* arrivait avec trois cent soixante Autrichiens, vingt Mexicains, soixante chevaux ou mulets. Ces renforts étaient mis à terre à Bagdad, le même jour. Le lendemain, le général Mejia envoyait pour les prendre l'*Antonia* et deux autres petits bateaux à vapeur de même échantillon, l'*Alamo* et le *Camargo*, que la division armait, comme l'*Antonia*, d'une pièce de 12, d'une de 4 rayée et de quelques carabiniers; ces trois bateaux partaient de Bagdad le 22 au matin pour Matamoros, où ils arivaient le 23 sans obstacle. Ce renfort décida les libéraux à la retraite. Pourtant, en s'en allant, Escobedo chercha à surprendre Monterey; mais le commandant La Hayrie, venu de Saltillo, et le général Jeanningros, de Montclava, sauvèrent la ville et poursuivirent le général mexicain.

La délivrance de Matamoros amena le rétablissement de la tranquillité à Tuspan et à Tampico, où les partis s'étaient agités et que les bandes ordinaires du Tamaulipas et de Papantla avaient menacés pendant les événemens du Nord. A Tampico, le commandant supérieur, le capitaine Garrère, avait maintenu la défense sur un bon pied. Successeur du lieutenant Vollée, qui avait indisposé la population par certains actes agressifs, il s'était étudié à ramener l'ordre, et, comme chaque officier avait son meilleur plan de conquête et de soumission pour le Mexique, il avait cherché par quelque déférence et quelques égards pour le général La Madrid, qui commandait à Tuspan, en lui laissant, par exemple, passer la revue des troupes de la contre-guérilla et de la garnison, le jour de la Saint-Maximilien, à rehausser, par l'amour-propre flatté, chez les Mexicains, le sentiment de leur valeur et de leur dignité personnelle. Il n'avait rehaussé que leur amour-propre. La *Diligente* avait dû séjourner à Tuspan, dans la rivière même. Le capitaine Revault avait su influencer discrètement la population et réorganiser la défense possible de la garnison. Il ne lui avait fallu que quelques carabiniers dans les cerros bien approvisionnés de vivres, d'eau et de munitions. Le préfet néanmoins avait été assassiné, et le capitaine de la *Diligente*, qui eût peut-être mieux fait d'envoyer par une occasion sûre le meurtrier au fort de Saint-Jean-d'Ulloa, l'avait laissé en prison, d'où il était probable que l'influence occulte, mais persistante, de M. Llorente le père le ferait échapper. Il est vrai que la *Diligente*, qui maintenant pouvait quitter Tuspan, n'aurait qu'à y revenir pour y ramener cette sûreté et cette fidélité douteuses qui étaient l'état normal des différens points du Mexique occupés par nous.

Libre de quitter le Rio-Grande, le commandant Cloué se rendit alors au désir du maréchal, que les nouvelles d'un prochain débarquement de Santa-Anna, ou de ses partisans, à la côte de Sota-Vento, avaient inquiété. Il laissait en partant la *Tisiphone* devant Matamoros et adressait au commandant Collet les instructions les plus précises pour la conduite qu'il avait à tenir. Il devait procéder sans retard au désarmement des petits vapeurs l'*Antonia*, la *Camargo* et l'*Alamo*. Puisqu'il n'y avait plus urgence à leur séjour à terre, il fallait que les officiers et les équipages rejoignissent leurs bords. On pouvait fournir de la poudre, des cartouches et des boulets au général Mejia, mais aucune arme qui nous appartînt. Quant aux Américains, il fallait observer avec eux la plus grande réserve et ne point s'occuper des affaires intérieures puisqu'il y avait des autorités mexicaines, et surtout ne point servir à celles-ci ou au général Mejia d'intermédiaire officieux avec les chefs des troupes des États-Unis. Ces instructions étaient en un mot la circonspection la plus grande et la plus stricte prudence au point de vue politique et militaire.

L'année 1865 finissait. Pendant toute sa durée, notre fortune au Mexique avait oscillé entre des succès et des échecs, sauvegardée par momens par des conseils loyaux et des influences d'honnêteté et de bon sens qui ne pouvaient avoir malheureusement qu'une action limitée, arrêtée et compromise par les visées d'une ambition secrète que la plus brillante réussite eût seulement absoute. Nous avions en apparence maintenu notre situation, mais au fond elle croulait de toutes parts et allait être emportée par la force des choses. L'administration était inerte ou corrompue. La population moyenne, bien disposée pour l'empire, qui lui eût apporté l'ordre, mais craintive et découragée, n'offrait qu'un vain et passif appui ; les libéraux, fiers de n'avoir point succombé, s'enflaient des complaisances qu'on avait eues pour eux et des forces qu'ils avaient gagnées. L'Amérique hostile et menaçante avait toutes prêtes contre nous ses flottes de monitors et ses bandes licenciées d'aventuriers et de flibustiers, si elle n'était désarmée à Paris par un arrangement qui conciliât ses prétentions et les nôtres. L'heure était passée du règne possible de Maximilien, d'une élection, sinon d'une intrigue nationale élevant un souverain nouveau, de la non-intervention, à laquelle des déchiremens intérieurs avaient jusqu'alors contraint les États-Unis : il n'y avait plus à sonner que l'heure de notre retraite et de la dissolution de l'empire.

HENRI RIVIÈRE.

LA FRANCE AU SOUDAN

II[1].

LE CHEMIN DE FER TRANSSAHARIEN.

Le chemin de fer du Sénégal au Niger étant sur le point d'être exécuté (2), les considérations qui plaidaient en faveur de la construction du chemin de fer transsaharien deviennent beaucoup moins pressantes. La date où la construction de celui-ci s'imposera va forcément dépendre de la fortune de celui-là.

Que veut-on? Créer un débouché au Soudan pour ouvrir son immense territoire à notre influence et son riche marché à notre commerce. Ce but sera provisoirement atteint par la ligne du Sénégal. Une voie ferrée qui le mettra en communication avec le reste du monde est indispensable à ce grand pays jusqu'à présent fermé; mais deux, c'est un luxe auquel on ne devra songer qu'autant qu'il aura fait ses preuves. Quel trafic peut-il alimenter? Les données que nous avons résumées dans un précédent travail permettent à ce sujet les plus brillantes hypothèses, mais ce ne sont que des hypothèses : l'exploitation de la ligne du Sénégal aura pour premier effet d'en vérifier la valeur ; elle nous procurera, en outre, sur le Soudan une foule de renseignemens précis, et ces nouveaux

(1) Voyez la *Revue* du 1er décembre 1880.

(2) Depuis la publication de notre premier travail, la chambre des députés a approuvé la concession du chemin de fer de Dakar à Saint-Louis à la compagnie des Batignolles et voté les crédits nécessaires pour la construction d'une première section de la ligne de Saint-Louis au Niger, section comprise entre Médine et Bafoulabé.

élémens auront un poids décisif dans les appréciations sur l'utilité d'un autre chemin de fer. Si le trafic se développe lentement, il est évident que la construction du Transsaharien sera reculée en raison de cette lenteur. Une première ligne donnant des résultats peu satisfaisans, qui fournirait plusieurs centaines de millions pour en créer une seconde? Si le succès répond aux espérances, il est évident, au contraire, qu'il dissipera toutes les appréhensions des esprits que le projet de lancer une voie ferrée à travers 2,000 kilomètres de sable inquiète comme une idée un peu chimérique. Échec ou réussite, le sort de la ligne du Sénégal aura donc un contre-coup inévitable sur celui du Transsaharien.

Si incertaine que cette situation rende l'époque où cette grande entreprise entrera dans sa période d'exécution, la France, pour se trouver prête à tout événement, n'en doit pas moins terminer promptement les études commencées. Aussi bien le gouvernement les fait-il continuer, — avec moins de vigueur, il est vrai, qu'on ne le souhaiterait. Deux raisons l'y engagent. La première, c'est que la ligne du Sénégal deviendra vite insuffisante pour un commerce très actif, parce qu'elle laisse les produits à neuf jours de Bordeaux, tandis que le Transsaharien les amènera à quelques heures de Marseille, et parce qu'elle se maintient sur tout son parcours dans des régions qui sont meurtrières pour les blancs pendant les mois de l'hivernage, tandis que l'Algérie et le Sahara, hormis pourtant les bas-fonds, sont d'une salubrité constante. La seconde, c'est que cette ligne desservira mal la partie la plus riche et la plus peuplée du Soudan, celle qui s'étend entre le Niger et le lac Tchad. Le Transsaharien sera nécessaire pour y atteindre véritablement. Le voyageur Gerard Rohlfs a proposé, les journaux allemands et italiens ont discuté et discutent encore le projet d'un chemin de fer qui, partant de Tripoli pour aboutir au Bornou, nous enlèverait à jamais toute cette région. Les concurrens qui peuvent nous surgir de ce côté ne paraissent pas assez riches pour aventurer une aussi colossale dépense; il est bon néanmoins de nous en préoccuper, car pas plus là que dans le haut Niger nous ne devons nous laisser distancer. Dans le Soudan gît notre dernière chance de nous créer un grand empire colonial. Il faut que, le jour où la ligne transsaharienne sera jugée nécessaire, nous soyons en état d'y mettre aussitôt la pioche.

I.

La commission supérieure instituée « pour l'étude des questions relatives à la mise en communication par voie ferrée de l'Algérie

et du Sénégal avec l'intérieur du Soudan » se réunit pour la première fois le 21 juillet 1879, et ses séances se prolongèrent jusqu'à la fin du mois d'octobre suivant. M. de Freycinet l'avait composée de tous les hommes capables d'apporter quelque lumière sur les points à traiter : voyageurs ayant exploré le Sahara, officiers ayant commandé dans le sud de l'Algérie, savans ayant étudié la nature du désert, ingénieurs experts dans les travaux projetés, sénateurs et députés des départemens algériens, membres du parlement s'occupant d'une façon particulière de notre colonie. On ne pouvait rêver assemblée plus compétente, et cependant, malgré l'intérêt que présentèrent les discussions, elles ne servirent qu'à faire éclater la divergence des vues. Précisément parce qu'il était familier avec la question, chaque membre arrivait avec une opinion toute faite, des idées fixes. Les uns raisonnaient d'après leurs sympathies pour les régions qu'ils avaient parcourues, les autres subissaient l'influence des traditions indigènes qu'ils avaient étudiées ; ceux-ci prétendaient arrêter la voie à Ouargla, la faisant ainsi aboutir au néant du désert, ceux-là demandaient qu'on ouvrît immédiatement des chantiers alors que personne ne sait encore d'où la ligne partira et où elle ira ; deux sous-commissions prenaient sur le même sujet des résolutions absolument différentes ; les représentans de l'Algérie parlaient chacun pour leur province ; et les militaires et les civils se témoignaient une défiance qui était comme un écho lointain de l'inimitié qui les divise dans notre colonie africaine. Ni sur le point de départ, ni sur la direction générale, ni sur le point d'arrivée de la ligne, ni sur la façon de procéder aux études, il ne fut possible d'arriver à une entente. Les provinces algériennes réclamaient toutes les trois l'avantage d'être prises pour tête de ligne, ce qui obligeait à choisir entre trois points de départ ; comme but à atteindre, les uns proposaient le Niger et les autres le Haoussa, ce qui obligeait encore à choisir entre deux points d'arrivée ; enfin, il y avait deux systèmes en présence pour les explorations dans le désert, celui des voyageurs isolés et celui des voyageurs escortés. Pour ne mécontenter personne, tout choix fut remis jusqu'à plus ample informé. On décida que les divers tracés seraient simultanément étudiés et que les deux systèmes d'exploration seraient employés concurremment. Disons tout de suite à ce propos que M. Soleillet, qui s'était fait connaître par deux voyages à In-Salah et à Segou et qui s'était offert pour voyager isolément, a échoué deux fois dans son projet d'aller de Saint-Louis du Sénégal à Alger, en passant par Tombouctou. Il tente actuellement cette entreprise pour la troisième fois.

Sur la proposition de la commission, le ministre des travaux pu-

blics confia l'étude des tracés : dans le Tell aux ingénieurs des ponts et chaussées des départemens dont ils empruntent le territoire; dans le Sahara algérien, à des missions techniques spéciales; et dans le grand désert, où l'insécurité ne permet pas le même appareil scientifique, à des expéditions chargées de prendre une vue rapide du pays, qui est presque tout entier inconnu. Nous passerons rapidement sur les travaux de MM. Lebiez et Neveu-Derotrie dans la première de ces zones, parce que les convenances locales auxquels ils répondent ne sont pas de nature à peser beaucoup dans le choix du tracé définitif; ils ont démontré que, pas plus dans la province de Constantine que dans celle d'Alger, la traversée de l'Atlas ne présente d'obstacle sérieux et qu'on pourra facilement y raccorder le Transsaharien au réseau des chemins de fer déjà existans.

Les études dans les deux autres zones se partagent naturellement en deux faisceaux : un coup d'œil sur la carte suffit pour s'en rendre compte. Adopte-t-on le Haoussa pour but? le Transsaharien doit passer par le Hoggar et partir, soit de la province de Constantine, soit de la province d'Alger; la province d'Oran est trop éloignée pour entrer en concurrence. Est-ce le Niger que l'on vise? alors c'est la province de Constantine qui est trop éloignée à son tour; la ligne doit passer par le Touat et partir d'Alger ou d'Oran. Il y a par conséquent un tracé oriental et un tracé occidental. Examinons-les l'un après l'autre.

M. Choisy, ingénieur en chef des ponts et chaussées, fut chargé de reconnaître et de comparer deux itinéraires du Sahara algérien, à savoir : 1° entre Laghouat et El-Goleah, une ligne pouvant servir de tête aux deux tracés et aboutir aux régions soudaniennes, soit par le Touat, soit par le Hoggar; 2° entre Biskra et Ouargla, un tracé destiné à gagner le Haoussa par la vallée de l'Igharghar et le Hoggar. Il emmena avec lui un ingénieur des ponts et chaussées, un ingénieur des mines, un docteur en médecine pour les recherches médicales et anthropologiques, un garde-mines et deux chefs de section du cadre auxiliaire des travaux de l'état. Comme il devait séjourner dans des pays sans eau, il lui fallut un matériel considérable : sa caravane ne comptait pas moins de cent dix chameaux. Un membre des Ouled-Sidi-Cheikh y était incorporé pour la protéger de son prestige dans une région qui est soumise à la domination religieuse de sa famille. La mission quitta Laghouat le 17 janvier 1880, se dirigeant sur El-Goleah, qui est presque sous le même méridien; elle inclina légèrement vers l'est pour se rapprocher du M'zab, que le chemin de fer ne saurait négliger de desservir. Pendant neuf jours, elle travailla en toute sécurité, pre-

nant son temps, se dispersant à droite et à gauche, opérant un cheminement au théodolite complété par un levé de détail à la planchette; mais au puits de Zebbacha, elle reçut un courrier de la division d'Alger, lui annonçant qu'une bande de pillards s'organisait sur la frontière du Maroc pour envahir le sud de l'Algérie et lui conseillant de se replier sur Laghouat. M. Choisy trouva cette retraite humiliante au moment où ses travaux ne faisaient que commencer; il envoya des éclaireurs dans la direction du Maroc et, ayant constaté que l'ennemi ne s'était pas encore montré dans un rayon de 100 kilomètres, il continua sa marche vers le sud, — avec plus de hâte, il est vrai; il fallut renoncer désormais aux opérations géodésiques et se contenter d'un itinéraire à la boussole et au baromètre, quitte à faire des levés exacts sur les points douteux ou difficiles.

La mission parvint, le 17 février, à El-Goleah, où elle passa une semaine. Cette oasis, perdue entre l'Algérie et le Touat, a gardé un souvenir durable de la visite que lui a faite une de nos colonnes en 1873; elle paie régulièrement l'impôt, et le cheikh fit un accueil empressé à nos compatriotes. Pendant qu'on se reposait des fatigues d'un mois de marche à travers des lieux inhabités, une partie de l'expédition fit une pointe dans le sud. Depuis le voisinage du golfe de Gabès jusqu'aux bords de l'océan Atlantique, le Sahara est coupé en biais par une épaisse bande de dunes de sable qui court du nord-est au sud-ouest et qu'on appelle les *areg* dans le sud de l'Algérie. Ces sables constituaient une des grosses objections que l'on opposait au projet du Transsaharien. Comment les traverserait-on? Dans son voyage à In-Salah, M. Soleillet avait découvert qu'au sud d'El-Goleah, ils n'avaient que 6 kilomètres de traversée; M. Choisy voulut s'en assurer, et il eut la chance de découvrir un passage plus facile encore, car il n'a que 1 kilomètre 1/2 d'épaisseur. Un tunnel en tôle pour contenir les sables comme les Américains en ont établi sur le Transcontinental pour arrêter les neiges, c'est tout ce qu'il faudrait pour franchir, en cet endroit, cette barrière, que quelques imaginations s'étaient plu à dépeindre comme insurmontable; on retrouve ensuite au-delà des plaines à sol plat. D'El-Goleah à Ouargla, le programme de la mission ne comportait pas formellement l'étude d'une ligne de chemin de fer; elle ne s'en attacha pas moins à dresser une carte du pays, qui fournira de précieuses indications si l'on veut plus tard relier Ouargla avec le Touat. « Cette région fut la plus inhospitalière de tout notre parcours, dit M. Choisy. Les indigènes avaient comblé les puits, qui sont profonds, pour se défendre contre les incursions du sud. Le sol pierreux et presque absolument stérile offrait à peine quelques touffes

de thym pour alimenter les chameaux de la caravane. Enfin un parti puissant nous attendait en un point considéré comme une des étapes obligées de la route, le puits de Kechaba. Une marche forcée de neuf journées sans rencontrer un seul point d'eau a seule pu déjouer les projets d'attaque. »

A partir de Ouargla, la mission retrouva la sécurité et put reprendre le canevas géodésique avec levé de détail. Un long chapelet d'oasis s'égrène devant les pas du voyageur. Les populations sont soumises, l'eau ne manque nulle part; sauf la chaleur, qui commençait à devenir excessive, et l'absence de points de repère dans un pays parfaitement plat, rien ne gêna les études. Elle ne s'arrêta plus qu'à Biskra, où elle arriva le 16 avril, après avoir parcouru 1,250 kilomètres en trois mois et une semaine. Grâce à une hygiène sévère, elle n'avait pas perdu un seul homme. L'expédition Flatters, dont nous parlerons tout à l'heure, a joui de la même immunité : ce double exemple confirme ce que l'on savait déjà de la salubrité du Sahara. Considérés en eux-mêmes, les deux tracés étudiés par M. Choisy sont de valeur bien inégale. Les 450 kilomètres qui séparent Laghouat d'El-Goleah sont compris presque tout entiers dans le plateau crétacé du M'zab; le sol y a, dans la première moitié du trajet, la physionomie de ce que les Arabes appellent la *hamada;* il est dur, rocailleux, poli par les vents, sans terre végétale, stérile et désolé; dans la seconde, il est raviné par de nombreuses vallées orientées vers le sud-est; les bords de ces vallées sont heureusement peu escarpés. Quatre chaînes de dunes détachées des aregs et parallèles à ces vallées coupent le tracé et exigeraient 5 kilomètres de tunnel. L'eau est rare. L'ingénieur des mines, M. Rolland, qui s'est spécialement occupé de l'hydrographie, ne croit pas à la possibilité d'obtenir des eaux artésiennes par des sondages de profondeur modérée; les nappes d'infiltration qui alimentent les puits indigènes sont d'un faible débit, et ce sont les seules sur lesquelles on puisse compter. Ces eaux, comme la plupart des eaux sahariennes, sont très chargées de sels terreux et de chlorures; il faut s'attendre à ce qu'elles incrusteront fortement les chaudières des locomotives. Il n'y a point d'autre population sédentaire sur le parcours que celle du M'zab, qu'on évalue à trente mille âmes; ce pays est si pauvre qu'un tiers des habitans émigrent chaque année pour aller trafiquer au loin; il ne possède que quatre-vingt-huit mille palmiers. La nature ne semblait pas l'avoir fait pour être jamais aussi peuplé; mais, jaloux de leur indépendance, séparés du reste des hommes par leurs doctrines que repoussent les musulmans qui les entourent, repliés sur eux-mêmes, les M'zabites ont fait violence au désert pour se constituer

un asile, et chérissent d'un sombre amour ce triste coin de terre, dont la désolation même leur assure la paix en les protégeant contre l'envie.

Le parcours entre Biskra et Ouargla, qui est de 370 kilomètres, est beaucoup plus avantageux. Sur toute la ligne des oasis, le sol absolument plat est formé d'alluvions qui ont la consistance du tuf. Il n'y aurait quelques remblais à faire qu'au-delà de l'Oued-Rhir pour traverser sur une largeur de 50 kilomètres une plaine d'un aspect fort singulier; elle est ridée par une multitude de petites dépressions dont la profondeur n'excède guère 5 mètres et dont le fond est blanchi par des cristallisations salines; le sol sableux en est maintenu par une sorte de ciment gypseux qui l'agglutine légèrement et par une végétation spontanée que la culture pourrait développer. L'Oued-Rhir offre une ligne d'eau continue sur un espace de plus d'un degré terrestre. Les oasis comptent douze mille huit cents habitans et quatre cent trente mille cinq cents palmiers en rapport. Les deux ateliers de forage que les Français y ont organisés et qui creusent des puits avec une rapidité qui émerveille les indigènes accroissent chaque jour l'étendue des terres cultivables en amenant à la surface les eaux souterraines ; on estime qu'il sera possible de doubler celle qui existe actuellement et de porter à 8,000 tonnes la production des dattes et à 1,200 celle de l'orge. Ouargla et les oasis de son rayon, bien que n'ayant que de quatre à cinq mille habitans, ont autant de palmiers que l'Oued-Rhir et peuvent fournir 7,000 tonnes de dattes. Si l'on ajoute à cela le commerce du M'zab, qui à défaut de la ligne de Laghouat à El-Goleah, se servirait de celle de Biskra à Ouargla, celui du Souf, qui donne 3,000 tonnes de dattes par an, et celui des Zibans, qui en donne 14,000, on en arrive à conclure avec M. Choisy que ce chemin de fer de Biskra à Ouargla « trouverait dès à présent des élémens locaux de trafic capables d'indemniser au moins partiellement des frais de son établissement. »

Chemin faisant, la mission a fait des observations intéressantes qui ne relevaient point absolument de son programme. Le docteur Weisgerber a exécuté de nombreuses mesures anthropologiques qui aideront sans doute à déterminer avec certitude à quel rameau de l'espèce humaine il faut rattacher la curieuse population sédentaire des oasis. On sait qu'elle est noire, et M. Weisgerber incline à penser qu'elle provient d'un métissage entre nègres et berbères. Elle parle un dialecte berbère qui paraît se rapprocher beaucoup du Zenaga du Soudan. Elle aime le travail autant que la race arabe l'abhorre, et est parfaitement acclimatée dans les bas-fonds humides de l'Oued-Rhir, qui deviennent meurtriers pour celle-ci à

certaines époques de l'année. Le problème des origines du Sahara, qui préoccupe si vivement les géologues, n'a point laissé la mission indifférente; elle a confirmé une découverte qui rend inadmissible l'hypothèse consistant à considérer le désert comme une mer desséchée par un récent soulèvement qui en aurait élevé le fond au-dessus du niveau des eaux. Le sol du Sahara renferme des pointes de flèches en silex et des débris de la taille de ces flèches en quantité innombrable, preuve irrécusable de l'existence d'une population nombreuse qui trouvait un climat favorable à la vie dans des contrées qui semblent vouées aujourd'hui à une stérilité éternelle. La mission a recueilli à Ogla-el-Hassi des débris de taille de silex sous une incrustation gypseuse de $0^{m},60$ déposée par des sources qui ont cessé de couler dès les temps géologiques. C'est sans doute le plus ancien témoignage de l'industrie humaine que l'on ait jusqu'à présent retrouvé.

Une expédition commandée par le colonel Flatters, que quatre ans de commandement à Laghouat ont familiarisé avec les questions sahariennes, a continué au-delà de Ouargla l'étude du tracé commencée par M. Choisy. Elle comprenait, outre M. Flatters, quatre officiers, un ingénieur de l'état, M. Beringer, un ingénieur des mines, M. Roche, le docteur Guiard, un conducteur des ponts et chaussées et un chef de section du cadre auxiliaire des travaux de l'état. L'élément militaire y était assez fortement représenté, comme on voit, et son emploi n'a justifié aucune des craintes qui avaient été exprimées un peu tragiquement dans la commission supérieure. Les populations ne se sont point soulevées, les puits n'ont point été comblés, les voies de communication n'ont pas été rendues impraticables, et l'expédition n'a pas rencontré d'autres obstacles que ceux que lui opposaient le climat et la nature du pays. Les officiers, obligés à des rapports quotidiens avec les indigènes, y acquièrent une connaissance de leur langue et de leurs mœurs qui se rencontre rarement parmi les civils, unie au savoir nécessaire pour l'étude des terrains. Il serait absurde que les mauvais souvenirs des bureaux arabes empêchassent d'utiliser ces précieux avantages dans l'exploration du désert. Là, plus que dans le reste de l'Afrique encore, les indigènes n'ont de respect que pour la force; l'expédition, avec son escorte et ses chameliers, présentant une troupe de cent cinq hommes bien armés, personne n'a songé à inquiéter sa marche, et elle a trouvé auprès des tribus auxquelles elle a eu affaire une bonne volonté qui s'explique aisément par ceci, qu'elle était en état de tenir tête à n'importe quelle attaque et qu'elle accablait de cadeaux quiconque se présentait en ami.

Son but était de traverser de part en part le pays des Touareg

et, après avoir visité la Sebkha d'Amadghor et gagné le pays d'Aïr, de descendre au Soudan sur un point dont le choix était laissé à l'inspiration des circonstances. Elle ne l'a point atteint dans sa première campagne. Après avoir suivi l'itinéraire qu'elle s'était tracé jusqu'à El-Biodh au sortir des areg, elle a quitté la direction sud et s'est laissé entraîner vers le sud-est à Temacinin et dans la vallée des Ighargharen, qui l'aurait menée à Rhat si elle l'avait suivie jusqu'au bout. M. Flatters explique cette déviation imprévue par le mauvais vouloir de ses guides chaamba, par leur ignorance du chemin de l'Igharghar supérieur (qu'il ne faut pas confondre avec les Ighargharen qui en sont un affluent), par la nécessité de s'aboucher avec les Azdjer, sur le territoire desquels il s'était engagé, et par diverses considérations d'ordre politique, toutes choses que peut-être on aurait dû prévoir. Du reste, par suite des lenteurs budgétaires, le départ avait été beaucoup trop tardif; l'expédition n'a pu en effet quitter Ouargla que le 5 mars 1880, alors que l'époque des grandes chaleurs approchait. Elle y est rentrée le 17 mai suivant, après avoir poussé jusqu'au lac Menkhough, où elle était arrivée le 16 avril. Elle a rapporté du chemin qu'elle a parcouru un levé à la boussole avec détermination des altitudes au baromètre et des observations astronomiques de longitude et de latitude faites tous les deux ou trois jours et dans tous les endroits importans. Elle a reconnu sur une longueur de 600 kilomètres environ le tracé que l'on devra adopter pour le Transsaharien si on se décide pour la ligne orientale. A partir de Ouargla, le sol s'élève d'une manière insensible. Après une plaine unie, on rencontre la région des Kantras; les Arabes appellent *kantra* (pont) des hauteurs qui ont été créées pour le ravinement du sol autour d'elles. Puis on entre dans les areg, qui ont en cet endroit une épaisseur de près de 300 kilomètres; à son retour, l'expédition a découvert un passage qui a parfois jusqu'à 50 kilomètres de large et qui est libre de dunes. La traversée de cette région redoutée ne présenterait donc encore de ce côté aucune difficulté. Les indigènes appellent ce passage le *gassi* de Mokhanza. Au-delà s'étendent des hamadas plates, nues et désolées, auxquelles succède la vallée de l'Igharghar, dont le colonel Flatters compare le sol à un terrain de ballast. Les cartes donnent à l'Igharghar un lit continu, ce qui peut induire en erreur; comme beaucoup d'autres oueds de la région, l'Oued Igharghar n'est qu'une suite de dépressions, orientées dans une même direction et n'offrant point le thalweg qu'on s'attendrait à rencontrer dans le lit d'une rivière desséchée.

Au point de vue de l'établissement de la voie, le pays visité par l'expédition ne laisse rien à désirer; le terrain y est presque tou-

jours uni : on n'aurait le plus souvent qu'à poser purement et simplement les rails dessus. Mais cet avantage est-il suffisant pour compenser une désolation dont on aura une idée par ce fait, que nos compatriotes ont parcouru plus de 800 kilomètres sans rencontrer d'autre habitant sédentaire que le nègre qui garde la Zaouïa de Temacinin, espèce de Robinson du désert perdu au milieu de ce royaume du néant? Quant aux nomades, ils en virent en tout quatre-vingts, pauvres vagabonds que la faim talonne sans cesse et qui furent reçus et traités par l'expédition, car, par une coutume qui dit assez quelle est leur misère, chez eux c'est l'étranger qui offre l'hospitalité. Sables et cailloux calcinés par un ciel de feu, lignes désespérément monotones d'un sol dénudé, l'œil n'aperçoit pas autre chose, et l'attristante impression de cette aridité est renforcée encore en quelques endroits par les teintes lugubres que donnent aux terrains les débris de silex noir et de calcaire gris qui les recouvrent. On ne peut guère espérer une résurrection de ce pays maudit. M. Roche estime que l'on trouvera de l'eau de bonne qualité en quantité suffisante pour les besoins du chemin de fer, mais il y a peu de chances de découvrir des nappes artésiennes pareilles à celles qui sont la vie et la fortune de l'Oued-Rhir et de Ouargla.

Le parlement ayant voté un nouveau crédit de 500,000 francs pour la continuation des études du Transsaharien, M. Flatters a quitté Paris au mois d'octobre dernier pour aller reprendre ses explorations. Instruit par l'expérience de la première campagne, assuré des bonnes dispositions des Touareg Azdjers, qu'il a visités, appelé par des avis des Touareg Hoggars, auxquels il a annoncé sa visite, il se promet cette fois de pousser jusqu'au Soudan la reconnaissance du tracé oriental qu'il a entreprise. Quelles difficultés présentera le passage du versant nord au versant sud du Hoggar? Quels escarpemens rencontrera-t-on sur le versant sud? La région montagneuse de l'Aïr n'offrira-t-elle point d'obstacles? Rencontrera-t-on de l'eau partout? Autant de questions sur lesquelles on a besoin d'être renseigné avant de juger définitivement dans quelles conditions d'exécution se présente ce tracé.

II.

M. Pouyanne, ingénieur en chef des mines, avait été chargé d'étudier le tracé occidental en territoire algérien. Une expédition organisée par la société de géographie d'Oran, se joignant aux caravanes indigènes qui vont chaque année au Touat, devait achever la recon-

naissance du terrain jusqu'à ce pays et plus loin si c'était possible. La commission supérieure n'avait pas cru devoir envoyer elle-même une mission destinée à opérer dans des régions où une hostilité tantôt sourde, tantôt ouverte, n'a jamais cessé de régner contre les Français depuis la conquête; elle avait pris ce détour de recourir à la société de géographie d'Oran. Il nous semble que la commission a une tendance à s'exagérer l'importance du caractère des personnes chargées d'expéditions dans le désert. Officier ou civil, délégué officiel du gouvernement ou voyageur privé, un Français n'est pour les populations sahariennes qu'un étranger qu'elles redoutent et dont elles se défient. S'il affecte de se présenter en simple particulier, elles se défient un peu plus de lui et elles le redoutent un peu moins. « C'est un espion, » ne cessait-on de répéter autour de Gerard Rohlfs. Peut-être le mieux serait-il de revêtir franchement tous nos voyageurs d'un caractère officiel; ils ne trouveraient ni plus ni moins d'antipathies, et du moins ils seraient protégés par la crainte qu'inspire la France, dont la force est bien connue dans tout le désert.

Deux ingénieurs étaient placés sous les ordres de M. Pouyanne. L'un, M. Clavenad, a étudié une ligne de Tiaret à El-Maïa, suivant un tracé proposé par le général Colonieu; il a reconnu qu'elle serait très facile à construire, mais elle ne saurait prétendre à devenir la tête du Transsaharien, car elle allonge le trajet sans utilité et ne mène directement à aucun des grands ports de l'Algérie. L'autre, M. Baills, a étudié deux lignes auxquelles il serait possible de souder le tracé occidental. La première va de Saïda à Mecheria: elle a le grave inconvénient de rencontrer des pentes assez raides aux environs immédiats de Saïda, où des inclinaisons de $0^{m},015$ seraient nécessaires; de plus, l'eau y est assez rare. La seconde va de Ras-el-Ma au même point, Mecheria; les points d'eau y sont abondans et les pentes les plus fortes y ont moins de $0^{m},010$. En aucun autre point de l'Algérie, dit M. Pouyanne dans son rapport, il ne serait plus facile de franchir les montagnes. Une lacune de 32 kilomètres subsistait entre Ras-el-Ma et Magenta, point extrême du chemin de fer de Sidi-Bel-Abbès. Des études faites par la compagnie de l'Ouest algérien ont démontré qu'elle ne présentait pas plus de difficultés que le reste du parcours. Ainsi se trouve résolue la question de la traversée de l'Atlas dans la province d'Oran, traversée prématurément jugée impraticable par la deuxième sous-commission du Transsaharien, ce qui lui avait fait rejeter en bloc le tracé occidental. Il est reconnu aujourd'hui, au contraire, que les provinces algériennes offrent toutes les trois des passages faciles à travers la double chaîne de l'Atlas, ce ne sont donc point

des considérations d'ordre technique qui pourront déterminer un choix entre elles.

M. Pouyanne a poursuivi les études vers le sud à partir de Mecheria; il devait s'engager par l'Oued-Namous, dans la direction du Touat, mais la menace d'une incursion des pillards marocains, qui avait déjà inquiété M. Choisy, l'empêcha de dépasser Tiout, et la mission de la société de géographie d'Oran dut également tourner bride en cet endroit. De sorte que, tandis que les missions attachées au tracé oriental pénétraient jusqu'à 1,500 kilomètres dans l'intérieur des terres, celles du tracé occidental étaient obligées de s'arrêter à 460 kilomètres de la côte. Si fâcheux que soit le fait, il ne rend cependant point impossible dès maintenant une appréciation raisonnée de ce dernier. Nous possédons en effet sur les pays qu'il doit traverser jusqu'au Touat une masse de renseignemens à laquelle les missions avortées auraient donné sans doute plus de précision, mais sans pouvoir beaucoup y ajouter. Le général Colonieu est allé jusqu'au Gourara; Gerard Rohlfs a visité en détail le Tafilalet, le Touat et le Tidikelt (1). M. Soleillet est également parvenu jusque dans cette dernière contrée; une colonne française sous les ordres du général de Wimpfen a parcouru en 1870 le bassin de l'Oued-Guir; le général de Colomb a réuni une quantité énorme d'informations indigènes sur le Touat dans un résumé dont l'exactitude a surpris tous les explorateurs qui ont pu la vérifier sur les lieux; enfin M. Sabatier et le capitaine Graulle ont refait pour l'édification de la commission supérieure un travail du même genre. On voit que les autorités ne manquent point.

La partie la plus élevée de la chaîne de l'Atlas est située dans le Maroc, elle dépasse la ligne des neiges éternelles. Il en résulte que les oueds du versant méridional, c'est-à-dire ceux dont le cours appartient au Sahara, tandis qu'ils n'ont le plus souvent que des lits desséchés en Algérie, coulent au Maroc à la surface du sol pendant l'hiver et contiennent en tout temps de l'eau en abondance à quelques mètres de profondeur sous le sable. Le 1er avril 1870, la colonne du général de Wimpfen eut le spectacle d'une inondation en plein désert. « C'était une crue de l'Oued-Guir, dit M. du Casse dans sa relation; l'eau se précipitant en flots écumeux soulève la poussière qui semble précéder le fleuve, lequel présente alors l'aspect le plus étrange. Le milieu du cours roule des vagues rapides, élevées, tandis que les bords semblent disparaître sous des flocons d'eau saumâtre. On ne tarda pas à distinguer une foule de reptiles : lézards

(1) Les oasis que les géographes comprennent sous le nom général de Touat forment trois groupes principaux : le Gourara, le Touat et le Tidikelt.

verts, serpens jaunes, tortues grises, cherchant à se hisser sur les branches des tamarins déracinés et emportés par le courant. Ce spectacle rappelait sur une petite échelle, aux soldats du centre de la France, les inondations de la Loire. » L'Oued-Guir se réunit à l'Oued-Sousfana pour former l'Oued-Saoura, appelé aussi Messaoura et Messaoud, qui se perd dans les sables après avoir longé le Touat. L'eau, c'est la vie dans le désert; elle fait jaillir la verdure comme par enchantement; aussi le Sahara marocain n'a-t-il point l'aspect désolé du Sahara algérien, les oasis s'y pressent en lignes serrées le long des rivières, nourrissant une population nombreuse. On estime à cent cinquante mille le nombre des habitans de l'Oued-Guir et à deux cent mille celui des habitans du Tafilalet.

L'importance du Touat justifierait à elle seule la construction d'un chemin de fer pour le desservir. Sur un espace de 300 kilomètres de long et de 160 de large s'épanouissent au milieu de leurs jardins trois cent cinquante villages dont quelques-uns, comme Tamentit, comptent jusqu'à six mille habitans. Le total de la population ne doit pas être inférieur à quatre cent mille âmes. Des nappes souterraines d'une extraordinaire abondance et aménagées avec une admirable industrie par les indigènes, entretiennent la fraîcheur de ce pays au milieu des plaines arides qui l'entourent. Les oasis étant placées dans des vallées inclinées vers le sud, les Touatiens creusent un puits à 1 ou 2 kilomètres au nord de l'endroit où ils veulent amener l'eau, puis un autre à 30 mètres plus bas, puis un troisième à la même distance du second, et ainsi de suite jusqu'au point d'arrivée. Chaque puits alimente une rigole; on relie tous ces ruisselets par des galeries souterraines qui les ramassent en un ruisseau dont les indigènes qui ont coopéré à la besogne se partagent les eaux, une fois qu'elles sont arrivées à ciel ouvert: on appelle cela une *Feggara*. Ces patiens travaux de taupe sillonnent le pays de leurs innombrables ramifications. A l'ombre des dattiers qui sont la principale culture, le sol ainsi fécondé produit du blé, de l'orge, du maïs, du mil, des haricots, des petits pois, des pois chiches, des fèves, des navets, des carottes, des oignons, des aulx, des choux, des citrouilles, des melons, des pastèques et divers autres légumes. Les chameaux, les chèvres et les moutons forment de grands troupeaux, ces derniers n'ont point de cornes et par suite d'un effet du climat ils ont du poil au lieu de laine. Chaque année, des caravanes apportent du blé de l'Algérie et l'échangent contre des dattes. On calcule que, tant dans le Touat que dans l'Oued-Guir et le Tafilalet, il existe actuellement dix millions de palmiers pouvant donner 150,000 tonnes de fruits. A un élément de trafic si considérable s'ajouterait encore pour le chemin de fer, au cas impro-

bable où on ne le prolongerait pas plus loin, le commerce assez important auquel le Touat a servi de tout temps de lieu de transit entre le Maroc et Tripoli, d'une part, et le Soudan, de l'autre.

Le tracé occidental du Transsaharien se rattacherait à Magenta au réseau algérien déjà existant, traverserait les hauts plateaux au milieu des plus beaux champs d'alfa qu'il y ait en Algérie, côtoierait l'immense plaine de Tamlett, que la colonne de Wimpfen trouva couverte d'un incomparable tapis de fleurs et dont les cultures des Beni-Guill et des Douï-Menia indiquent quel serait l'avenir entre les mains de la colonisation européenne, — toucherait à Figuig, l'oasis semblable à une ville du moyen âge avec ses onze ksours (1) reliés par une muraille flanquée de tours rondes, — suivrait le cours de l'Oued-Sousfana, et gagnerait le Touat à travers une véritable forêt de palmiers. « Depuis Figuig jusqu'au point où il se perd, dit M. de Colomb, l'Oued-Messaoura est rempli d'oasis et de ksours qui s'élèvent surtout sur la rive gauche; on ne perd pour ainsi dire pas de vue les palmiers et les hommes. Les caravanes trouvent de l'eau à chaque étape, elles marchent toujours, comme disent les Arabes, dans *el amara*, c'est-à-dire le plein, l'opposé de *el khela*, le vide, le désert. C'est un long trait d'union composé d'eau, de palmiers, d'habitations humaines entre les rives de la Méditerranée et le groupe le plus important des oasis sahariennes, que partout ailleurs sépare une large barrière de sables brûlans. » Rohlfs, dans les notes qu'il prenait au moment où il allait atteindre Karsaz, confirme ainsi ces renseignemens : « Quant au lit de l'Oued-Saoura, il est envahi par les palmiers plutôt que par l'eau; aussi l'appelle-t-on, du moins dans cette partie de son cours, *Rhaba*, la forêt. » M. Pouyanne propose une variante qui, s'inclinant vers l'ouest à Tiout seulement, ne gagnerait la vallée du Sousfana qu'au-dessous de Figuig. Le premier tracé paraît préférable. Quel que soit celui qu'on adoptera, comme on disposera de plus de 5 degrés de latitude pour descendre de 700 mètres environ, la pente sera nulle, et la traversée des areg, s'opérant par la vallée de l'oued, se fera sans qu'on ait aucune dune à franchir.

Quelle est la nature du pays entre le Touat et le Niger? Sur la foi de quelques itinéraires fournis par des indigènes, on le considérait généralement comme fort désolé. Un mémoire soumis par M. Sabatier à la commission supérieure est venu ébranler cette croyance. Procédant au-delà de Touat comme il avait procédé en deçà, M. Sabatier a recueilli les témoignages de divers indigènes, arabes, touaregs et nègres, qui ont visité cette région, et il a

(1) Ksar, pluriel ksour, centre de population fortifié dans le désert, où le moindre village est du reste protégé par un mur.

acquis la conviction qu'après avoir disparu sous les dunes d'Iguidi qui ont envahi son lit, l'Oued-Guir reparaît au-delà dans l'Oued-Ahenet, se joint, en en prenant le nom, à l'Oued-Teghazert (1), indiqué par M. Duveyrier sur sa belle carte du Sahara, et s'en va se perdre dans des marais dont Barth a signalé l'existence près du coude septentrional du Niger. Cette découverte, si elle se vérifie, ferait de l'Oued-Guir un affluent du grand fleuve soudanien, dont le vaste bassin serait agrandi vers le nord jusqu'aux montagnes de l'Atlas. M. Sabatier a recueilli assez de détails pour avoir pu essayer une description de cette intéressante vallée. Il n'en a point obtenu sur l'origine du Teghazert, mais depuis qu'il a composé son mémoire, nous avons su par M. le colonel Flatters que l'Oued-Teghazert, qui sort du plateau de Mouydir, présente près de sa source cette particularité, remarquable pour des Sahariens, d'un ruisseau d'eau vive coulant à ciel ouvert pendant quelques kilomètres. Après s'être dirigé vers l'ouest jusqu'aux environs d'In-Zize, où il rencontre l'Oued-Ahenet, le Teghazert se détourne vers le sud dans la direction du Niger. L'eau n'est pas apparente dans son cours supérieur, si ce n'est en temps de pluie, mais il suffit de creuser un peu dans son lit pour la trouver douce et abondante. Des cultures importantes y seraient possibles, n'étaient la violence et la fréquence des orages. « Les grêlons sont tellement gros, disait un des informateurs de M. Sabatier, qu'ils tuent des gazelles et des moutons, et chaque fois la rivière charrie des animaux tués. Dans ces circonstances, l'oued devient très fort, et on reste parfois plusieurs jours sans pouvoir le traverser. » Les pâturages sont très beaux dans le voisinage après les pluies, et les lions, les sangliers, les gazelles, les moufflons, les antilopes et les autruches y trouvent une abondance attestée par la facilité avec laquelle ils s'y multiplient. A mesure qu'il descend vers le sud, le Teghazert reçoit, surtout des montagnes du Hoggar, de nombreux affluens; il grossit et garde plus longtemps un courant apparent : il coule pendant toute la saison des pluies. Dans son cours moyen apparaissent de véritables forêts peuplées de bêtes sauvages, parmi lesquelles l'éléphant, dont la présence ne peut s'expliquer que par l'existence d'eaux permanentes; les pâturages deviennent plus vastes, et les possesseurs du pays, les Touareg Aouliminden, y élèvent d'innombrables troupeaux de bœufs, de moutons, de chèvres et de chameaux. Enfin, plus bas encore, on entre dans la région des pluies tropicales, la végétation est de plus en plus puissante, les forêts sont de plus en plus étendues; on

(1) Teghazert, Tirejert, Tireschirt, Tirehert, Tireghart, sont un seul et même nom berbère, qui veut dire ruisseau.

trouve dans la vallée des plantations de dattiers et des cultures de riz et de mil, et il n'est pas de pauvre qui n'y ait au moins une vingtaine de bœufs et de chameaux et une cinquantaine de moutons, tant les troupeaux sont nombreux.

Des témoignages assez probans viennent corroborer les rapports des indigènes consultés par M. Sabatier. Barth signale dans la direction où se trouverait la vallée du Teghazert divers districts particulièrement favorisés : celui d'Im-Eggellala « remarquable par sa terre noirâtre et l'abondance de ses puits, » celui de Tilimssi « riche en fourrages pour les chameaux, » celui de Timitren, « qui, indépendamment des puits nombreux, possède plusieurs villages, » celui d'Aheret (ou Ahenet), qui présente « abondance de puits et de torrens temporaires. » L'officier de spahis Ben-Driss a déclaré devant la commission supérieure qu'il tenait de son frère, qui a conduit une expédition au-delà du Touat, qu'à cinq jours de ce pays se trouve une région montagneuse, arrosée, couverte de diverses essences parmi lesquelles dominent les gommiers, très peuplée et habitée par une population sédentaire (ce serait l'Ahenet). Dans un mémoire adressé à la même commission, le rabbin Mardoché, qui a résidé plusieurs années à Tombouctou et a descendu le Niger jusqu'à Gago, évalue à deux millions le nombre de Aouliminden. Si exagéré que soit ce chiffre, il suppose évidemment que le désert où ces Touareg passent une partie de leur existence offre de grandes ressources. Enfin il a existé, ainsi qu'en témoignent El-Bekri, Ibn-Batouta et les traditions indigènes, une ville considérable nommée Tademekka à neuf jours au nord du coude du Niger, en un point compris dans la vallée du Teghazert, telle que M. Sabatier la trace. « C'est une grande ville, dit El-Bekri, mieux bâtie que Ghana et Kouka, habitée par des Berbères. » D'autres ruines sont également signalées dans la même direction; il faut nécessairement que le pays où elles se trouvent soit fertile pour avoir pu nourrir autrefois une nombreuse population.

L'importance du travail de M. Sabatier ressort du simple énoncé des faits; il est inutile d'y insister. Elle impose au gouvernement l'obligation d'organiser au plus vite une expédition mieux escortée que celle de la société de géographie d'Oran. L'expérience du colonel Flatters a démontré la vérité de l'axiome depuis longtemps formulé que cent hommes bien armés peuvent parcourir le désert sans avoir rien à craindre. Qu'on assure à la nouvelle mission la protection nécessaire, qu'on lui trace au besoin un itinéraire à l'orient du Touat pour éviter toutes complications dans les oasis et qu'elle reconnaisse sans tarder cette vallée qui vient de nous être révélée et qui, continuant celle de l'Oued-Guir, établirait entre

l'Algérie et le Soudan, à travers ce Sahara si longtemps réputé inaccessible, une ligne d'eau et de verdure ininterrompue.

III.

Convient-il de comparer dès aujourd'hui deux tracés sur lesquels les informations sont encore si loin d'être complètes? Ce n'est, en somme, qu'imiter ce qui s'est fait à la commission supérieure, dont presque tous les membres, comme nous l'avons dit, sont arrivés avec une opinion faite. Le Transsaharien ne sera pas une affaire industrielle; il va de soi pourtant qu'on devra s'efforcer de le construire de façon à ce qu'il coûte le moins et à ce qu'il rapporte le plus possible. Le coût et le rapport probables de chaque tracé, voilà donc ce qu'il faut comparer. Le tracé oriental aura à franchir le faîte du Hoggar et à passer par le pays alpestre de l'Aïr ; il y a donc des difficultés techniques à prévoir de ce côté ; pour le tracé occidental il n'y en a point : deux vallées à suivre pour arriver au Niger et par conséquent des pentes insensibles. Le tracé oriental nécessitera en outre des travaux considérables pour la recherche de l'eau ; sur le tracé occidental on l'indique partout comme très abondante. Le trafic local sur le tracé oriental sera à peu près nul. De Ouargla à l'Aïr, il y a 1,400 kilomètres du plus stérile des déserts, 1,400 kilomètres sans autre culture que les 200 palmiers de Temacinin. Qu'on songe à ce que coûtera une journée d'ouvrier quand il faudra amener là non-seulement l'ouvrier, mais encore l'eau qu'il boira, les vivres qu'il consommera, les ustensiles, tous les objets de campement et jusqu'au bois dont il aura besoin. Dans un pays plus de deux fois aussi grand que la France vivent les Azdjers et les Hoggars, qui forment vingt-quatre tribus : la plus importante d'entre elles peut mettre sur pied 200 hommes, il y en a beaucoup qui n'en peuvent pas mettre 20. Et encore M. Duveyrier dit-il qu'une population aussi clairsemée ne peut vivre des produits du sol, à moins d'avoir la sobriété du chameau. Qu'on juge par là de ce qu'il faut attendre de cette partie du Sahara; ces 1,400 kilomètres ne produiront jamais un centime de trafic local, et exigeant cependant autant d'entretien que les autres, grèveront éternellement le budget du Transsaharien de frais improductifs. De Biskra aux frontières du Haoussa, pour 2,200 kilomètres de chemin de fer, on ne peut compter pour alimenter le trafic local que sur les 36,800 tonnes de produits qu'au dire de M. Rolland, peuvent donner les oasis du Sahara algérien et sur ce que fourniraient les 80 ou 100,000 habitans de l'Aïr, pays qui, s'il faut en croire Barth, nourrit également assez mal sa population. Le tracé occidental a sous ce rapport un avantage écrasant. Sur 1,100 kilomètres de parcours, un trafic qui serait peut-être suffisant

pour justifier la construction d'une ligne d'intérêt local lui est assuré jusqu'à la frontière du Maroc par l'alfa et au-delà de la frontière du Maroc par une population de 750,000 habitans et une forêt de 10 millions de dattiers produisant 150,000 tonnes de dattes. Passé le Touat, les élémens d'appréciation manquent; pourtant on est assuré déjà de ne point rencontrer de vide immense comme entre Ouargla et l'Aïr.

Si on s'en tenait au prix de revient et au trafic local, aucune hésitation ne serait permise, il ne saurait être question du tracé oriental. Mais il y a une autre considération, et capitale, celle du point où il est le plus utile de faire aboutir le Transsaharien. Les partisans du tracé oriental disent : Ce point, ce sont les riches royaumes du Soudan central, qu'il ne faut pas nous laisser enlever par une ligne allant de Tripoli au Bornou. Il faut que le Transsaharien aboutisse au Haoussa; à quoi bon le faire aboutir au Niger, qui aura déjà un débouché par la ligne du Sénégal? A notre avis, ils ont raison quant au point à atteindre. Mais de ce que le Transsaharien doit avoir pour but de desservir le Soudan central, il ne s'ensuit pas forcément qu'il doive passer par les plateaux dévastés des Touareg. Rien ne fait une nécessité d'arrêter le tracé occidental au coude du Niger; de là on n'a qu'à le faire descendre par la vallée du fleuve pour le faire pénétrer dans le Soudan central. Prenez une carte et mesurez les distances. Sokoto est la capitale du grand empire qui occupe avec le royaume moins considérable de Bornou le Soudan central. Une ligne partant de Philippeville pour aboutir à Sokoto en passant par Ouargla, la Sebkha d'Amadghor, l'Aïr et Katsena, ce qui est, croyons-nous, le tracé le plus en faveur, aurait en chiffres ronds 3,000 kilomètres de longueur; une ligne partant d'Oran et aboutissant à Sokoto en passant par l'Oued-Guir, le Touat, le coude et la vallée du Niger, n'en aurait que 70 ou 80 de plus, c'est-à-dire que la distance serait sensiblement la même. Pour les pays à l'ouest de la longitude de Sokoto, le tracé par le Niger aurait l'avantage d'une plus courte distance; l'avantage appartiendrait au tracé par le Hoggar pour les pays situés à l'est, qui sont, il est vrai, les plus importans. Le problème qui se pose se résume donc ainsi. Le tracé oriental a pour lui d'être de 500 kilomètres plus court pour aller à Kano, à Kouka et dans le bassin du Chari; contre lui de ne pouvoir compter dans un parcours de 2,200 kilomètres que sur un trafic local insignifiant, d'avoir à traverser 1,400 kilomètres d'un désert terrible, d'offrir des difficultés d'exécution plus grandes, d'être plus long pour atteindre les rives du Niger moyen, qui ne laissent point que d'être fort peuplées et fort commerçantes. Le tracé occidental a pour lui d'être assuré sur 1,100 kilomètres de parcours d'un trafic local

considérable, d'arriver au Soudan par une vallée verdoyante, de desservir la vallée du Niger supérieur, pour laquelle la ligne du Sénégal sera vite insuffisante et que le tracé oriental n'atteindra jamais, de drainer ainsi le commerce du Soudan tout entier, d'être plus court pour atteindre le Niger moyen; contre lui d'exiger 500 kilomètres de plus pour aller à Kano et plus loin dans l'est. Il ne serait point sage de ne pas attendre l'achèvement des études pour se prononcer définitivement, mais dès à présent on peut remarquer qu'il y a bien des avantages réunis du même côté.

Nous n'avons point parlé jusqu'à présent d'une objection qui a été faite au tracé occidental et qui a bien son importance, c'est que c'est une objection de circonstance, une objection politique en quelque sorte, qui ne nous semblait pas pouvoir entrer en ligne de compte avec les considérations tirées de la nature du pays que nous venons d'exposer. Les siècles succéderont aux siècles, et il est probable que le Hoggar sera toujours aussi désolé; c'est là une difficulté éternelle, tandis que la difficulté qui nous reste à mentionner peut disparaître du jour au lendemain; elle est donc loin d'avoir la même force. De Figuig à l'extrémité du Touat, le tracé occidental traverse une région soumise nominalement à l'empereur du Maroc. Comment surmonterez-vous cette difficulté politique? demandent les partisans du tracé oriental. Si nous osions dire toute notre pensée, nous avouerions que nous serions heureux que le gouvernement fût obligé de la surmonter, car il serait amené par là à mettre fin à une situation que nous supportons depuis bien des années avec une résignation qui ne nous fait pas grand honneur. Expliquons-nous. La frontière entre le Maroc et l'Algérie a été fixée par le traité de 1845, dont la colonie n'a jamais cessé de demander la révision. A partir de Teniet-el-Saci, les plénipotentiaires ont jugé inutile d'en fixer la ligne, « la terre ne se labourant pas; » ils se sont contentés de faire le départ des oasis et des tribus qui relèveraient de la France et de celles qui relèveraient du Maroc. Les Beni-Guill, les Douï-Menia, les Amour et quelquefois les Aït-Atta et les Aït-Eddeg, qui ont été attribués à cette dernière puissance, formaient autrefois la redoutable association armée du Zegdou qui envahissait régulièrement tous les hivers le territoire de la province d'Oran au moment où les troupeaux des nomades descendaient dans le Sud. Nous avons infligé plusieurs leçons sévères à ces pillards; leurs expéditions sont devenues moins considérables, mais elles n'ont point cessé. Depuis l'insurrection de 1864, une partie de la grande tribu oranaise de Ouled-Sidi-Cheikh s'est réfugiée chez eux, et ce ferment de haine n'a point contribué, on le pense bien, à changer leurs dispositions à notre égard. Il ne se passe point d'année que quelques razzias ne soient tentées contre

nos tribus; l'année dernière, on leur a volé encore quinze cents chameaux et une escouade du train, surprise sur la route d'El- Aricha à Sebdou, a eu deux hommes tués. On a vu, en outre, que quelques-unes des missions chargées d'étudier le tracé du Transsaharien ont été arrêtées par la nouvelle d'une nouvelle incursion qui se préparait et que d'autres ont été gravement inquiétées dans leurs travaux. L'état de guerre est permanent de ce côté, et cette insécurité empêche souvent nos tribus de jouir de leurs pâturages. L'autorité du Maroc sur les tribus que nous avons citées est absolument nulle; elles ne paient point d'impôt, n'obéissent à aucun ordre, se battent fréquemment entre elles et vivent de fait dans la plus parfaite indépendance. Cette indépendance, elle est virtuellement reconnue par les deux puissances intéressées elles-mêmes, par la France, puisque ce n'est que dans des cas exceptionnels qu'elle a demandé compte au gouvernement marocain des déprédations dont elle est la victime, par le Maroc, puisqu'il a parfaitement toléré à différentes reprises que nos colonnes aillent châtier ces brigands sur le territoire qui est censé lui appartenir; en 1870, la colonne du général de Wimpfen s'est avancée jusqu'à 320 kilomètres au-delà de la frontière telle qu'elle est marquée sur les cartes. Une pareille situation est intolérable; armés de la trop longue liste de toutes ces violations de notre territoire, forts de l'impuissance du Maroc à maintenir l'ordre bien avérée par trente-cinq ans d'expérience, nous avons le droit et le gouvernement a le devoir d'en demander le règlement. Comment? Tous les officiers, tous les voyageurs, tous les hommes qui ont eu l'occasion de s'occuper de la question sont unanimes. Certes, l'opinion du voyageur allemand Gerard Rohlfs est bien désintéressée; or voici ce qu'il dit : « Avant tout, les Français devraient transporter leurs frontières jusqu'à l'Oued-Messaoura, s'emparer de cette rivière et de ses affluens, ce qui entraînerait la soumission du Touat: c'est d'ici, en effet, que partent toutes les difficultés, tous les désordres, et tant qu'ils n'occuperont pas ces *frontières naturelles*, il n'y aura aucun calme durable dans le sud de la province d'Oran. » Est-ce là une difficulté de nature à faire rejeter le tracé occidental? De ce qu'on vient de lire, il n'est point téméraire de conclure que cette rectification de frontière pourrait s'obtenir par un accord avec le Maroc; il faudrait au moins le tenter. Il n'y aura réellement difficulté qu'après qu'on aura échoué, si on échoue.

Reste le Touat. Là nous sommes absolument libres, rien ne nous lie les mains. Le traité de 1845 dit formellement : « Article 6. Quant au pays qui est au sud des ksours des deux gouvernemens (ksours désignés dans l'article 5), comme il n'y a pas d'eau, qu'il est inhabitable et que c'est le désert proprement dit, la délimitation en

serait superflue. » Comme on voit, rien du Touat, qui géographiquement appartient à l'Algérie, sous les longitudes de laquelle il est placé. Le Maroc y exerce, il est vrai, une sorte d'autorité religieuse, mais nous n'y avons jamais reconnu son autorité politique, qui y est plus illusoire encore que parmi les tribus de l'Oued-Guir. Quelques faits vont le démontrer. En 1857, des délégués du Touat vinrent à Alger offrir la soumission de leur pays ; ils demandaient un traité pareil à celui que nous avions conclu avec le M'zab et qui, moyennant le paiement d'un tribut, accordait à ce pays le droit de se gouverner à sa guise. Leur offre ne fut pas acceptée, par pure insouciance, croyons-nous. En 1860, le commandant Colonieu se présenta devant Timimoun muni de lettres de l'empereur du Maroc l'autorisant à visiter le pays; on lui répondit : « Nous nous moquons de l'empereur du Maroc comme de toi, chien de chrétien ! » Cependant, effrayés de l'apparition d'un Français et craignant les attaques d'une puissance qui leur avait refusé un traité, ils réunirent 25,000 douros et vingt jolies esclaves noires et les envoyèrent au sultan du Maroc en lui demandant sa protection contre les Européens; le sultan la promit. Quatre ans après, Rohlfs constate plaisamment dans le Tidikelt que l'empereur du Maroc « n'est pas oublié dans les prières du vendredi à la mosquée ; mais à cela se bornent ses droits. » En 1873, en apprenant qu'une colonne française était à El-Goleah, les Touatiens, qui craignent avant tout une guerre susceptible de détruire leurs patiens travaux d'irrigation, délibérèrent d'envoyer leur soumission. On dit même que des envoyés se mirent en route et ne revinrent qu'en apprenant que notre colonne était rentrée dans l'intérieur de l'Algérie. En réalité, le Touat est donc indépendant. M. Soleillet a exprimé devant la commission supérieure l'avis qu'au moyen d'une rente annuelle d'une vingtaine de mille francs, nous pourrions nous assurer du cheikh des Ouled-Bou-Hamou, l'homme le plus influent du Touat. Les Anglais ont beaucoup usé de ce système de pensions dans leurs colonies et il leur a généralement réussi. Nous pourrions en essayer.

En terminant, il ne nous reste qu'à exprimer le vœu que ces questions politiques qui intéressent autant l'Algérie que le Transsaharien soient résolues au plus vite, afin que, le jour où les deux tracés seront étudiés complètement, on n'ait, pour faire un choix entre eux, à considérer que les avantages naturels qu'ils présenteront l'un et l'autre.

PAUL BOURDE.

L'AVENIR POLITIQUE

DE

L'EMPIRE ALLEMAND

Il y a dix ans révolus que le nouvel empire germanique a été proclamé au château de Versailles, dans la galerie des glaces, en face d'un autel recouvert d'un drap rouge où se détachait l'image de la croix de fer prussienne. Dix années bien employées comptent dans la vie d'un peuple, et il est naturel qu'au commencement de 1881, beaucoup d'Allemands aient senti le besoin de se recueillir, de rentrer en eux-mêmes, de faire leur inventaire et leur bilan, de dresser l'état de leurs profits et de leurs pertes. — Où en sommes-nous? se sont-ils demandé. Notre situation présente répond-elle aux espérances que nous avions conçues? Nous avons fondé notre nouvel établissement politique à la sueur de nos fronts; Dieu sait tous les efforts, tout le sang qu'il nous a coûtés. Un avenir glorieux et tranquille lui est-il réservé? nos peines ont-elles été suffisamment payées? ceux qui nous gouvernent savent-ils bien où ils vont et nous mènent-ils où nous voudrions aller? bref, sommes-nous contens et avons-nous le droit de l'être?

« Notre jeune empire allemand vient d'achever son deuxième lustre, lisons-nous dans une brochure récemment publiée par un ministre d'état du grand-duché de Baden, devenu président de la haute cour des comptes. Quand on considère le chemin parcouru, on devrait s'attendre à rencontrer partout ce sentiment de douce satisfaction qui convient à un peuple, lorsque après des siècles de vaines aspirations et de laborieux efforts, il a vu ses rêves s'accomplir. Il n'est pas même nécessaire de regarder au dehors pour que celui d'entre nous qui a l'humeur la plus chagrine sente battre son cœur en comparant les honneurs qui sont

rendus aujourd'hui au nom allemand avec cette sorte de tolérance dédaigneuse et compatissante dont nous étions autrefois l'objet. A l'intérieur aussi, les progrès accomplis défient toute comparaison... Et pourtant, dans une foule d'esprits, la reconnaissance pour les résultats obtenus, la confiance joyeuse dans l'avenir ont fait place à un certain malaise. Il ne manque pas de raisons pour expliquer cette fâcheuse disposition, si commune aujourd'hui. Les conséquences des calamités économiques qui nous avaient frappés n'ont pas encore été réparées, quoique un mieux sensible tende à se produire. L'ultramontanisme emploie incessamment les perfides artifices qui lui sont familiers à propager partout le mécontentement que lui fait éprouver l'échec de ses plans de domination, en quoi il est aidé par le travail souterrain de la démocratie sociale, qui, fomentant les mauvaises passions et les convoitises des uns, les inquiétudes des autres, s'applique à empoisonner l'esprit public. Toutefois on n'a pas encore réussi à aigrir les populations prises dans leur masse. Les incertitudes, les défiances, les soucis, le mécontentement sont surtout répandus parmi ceux qui prennent une part immédiate et active aux luttes politiques, ou qui du moins les suivent avec un intérêt constant. Cette mauvaise humeur se manifeste particulièrement chez les libéraux, qui tremblent, non pour l'unité de l'Allemagne, mais pour quelques-unes des libertés récemment conquises. Le centre catholique, qui s'était flatté de l'espoir d'être récompensé des services qu'il avait rendus au gouvernement dans la réforme du tarif douanier, a été déçu dans son attente, et s'il consent à adoucir en quelque mesure ses procédés, il n'en persévère pas moins dans son système d'opposition à outrance. Les partis conservateurs eux-mêmes, quoique les signes des temps leur semblent plus propices, paraissent moroses et peu rassurés; l'extrême droite pressent que, dans le cas le plus favorable, elle devra renoncer à plusieurs de ses prétentions, et les modérés s'efforcent vainement de constituer dans le parlement une majorité à la fois conservatrice et libérale qui ait une assiette solide. Assurément chacun des partis qui nous divisent a ses griefs et ses sujets de plainte; nous ne voulons pas rechercher ce qu'il y a de fondé dans leurs doléances, nous tenions seulement à constater qu'en dépit des brillans succès remportés durant ces dix dernières années, le découragement est la maladie régnante dans nos cercles politiques (1). »

Ainsi parle M. le docteur Jolly dans sa brochure, qui, à ce qu'il paraît, n'a pas été composée et publiée sans l'aveu de M. de Bismarck; en tout cas, elle est de nature à lui plaire. En l'écrivant, l'ancien ministre badois s'est proposé de combattre le pessimisme et les dispositions chagrines de beaucoup d'Allemands enclins à voir les choses en noir. Il se plaint qu'il y a parmi ses compatriotes trop d'idéalistes intransigeans, dont

(1) *Der Reichstag und die Partheien*, von Dr Jolly; Berlin, 1880.

les rêves refusent d'entrer en composition avec les réalités de la vie et dont la devise est : Tout ou rien. Il se plaint aussi que le goût de tout censurer et de tout dénigrer est trop répandu en Allemagne : « Si d'autres peuples, dit-il, ont péri par un excès d'optimisme, nous souffrons plutôt d'un excès d'esprit critique. » Cependant il convient que la situation actuelle n'est pas absolument satisfaisante, que l'avenir n'est pas définitivement assuré, qu'on peut s'attendre de jour en jour à voir tout remettre en question. Le nouvel établissement politique est encore incomplet, inachevé. Qu'en adviendra-t-il ? Le bloc de marbre sera-t-il dieu, table ou cuvette ? Frédéric II disait que son grand-père, en érigeant la Prusse en royaume, avait mis dans sa postérité un germe d'ambition qui devait fructifier tôt ou tard, que la monarchie qu'il avait fondée était une espèce d'hermaphrodite qui tenait moins du royaume que de l'électorat, qu'il avait laissé à ses descendans « le soin de décider cet être. » On peut dire que pareillement le nouvel empire germanique est une création équivoque, qui tient à la fois du césarisme et de la monarchie constitutionnelle, mais qui n'est franchement ni l'un ni l'autre. Les Allemands ont le sentiment vague ou précis qu'un jour ou l'autre il faudra décider cet être, et ils se demandent comment cette crise se dénouera, si c'est la réaction ou le libéralisme qui aura gain de cause. Ce doute les tient en suspens et en haleine, et l'avenir leur paraît un peu trouble.

Parmi les mécontens que M. Jolly s'efforce de tranquilliser et de rasséréner, les uns s'en prennent ouvertement à M. de Bismarck, ils le rendent responsables de leurs chagrins, ils prétendent qu'en toute occurrence il n'a pris conseil que de ses convenances personnelles, que la constitution qu'il leur a octroyée a été faite par un homme et pour un homme, d'où il résulte que, quand cet homme ne sera plus, la machine aura beaucoup de peine à fonctionner. D'autres, au contraire, reprochent aux partis d'avoir entravé M. de Bismarck dans son œuvre et dans ses combinaisons, de s'être plu à le contrarier, à le gêner, à lui susciter mille ennuis et des difficultés sans nombre. Tout serait allé bien mieux s'il avait eu ses coudées franches, si l'on avait respecté la liberté de son génie et de ses inspirations. Deux philosophes qui ont traité dernièrement ce sujet s'accordent à regretter qu'on n'ait pas investi le chancelier d'une sorte de dictature provisoire. L'un de ces philosophes représente à ses compatriotes qu'ils auraient mieux fait de suivre l'exemple de leur souverain, que le roi Guillaume a eu souvent à se plaindre des procédés de son ministre, et que cependant il l'a toujours supporté et toujours laissé faire. « La postérité, ajoute-t-il, s'étonnera que l'Allemagne ait produit dans notre temps un si grand homme et qu'elle lui ait cherché tant de chicanes. » Les philosophes allemands ont du goût pour les dictateurs, et ils croient volontiers à l'infaillibilité des grands hommes.

Ces plaintes contradictoires nous paraissent également injustes et mal fondées. M. de Bismarck a l'habitude de faire toujours tout ce qu'il peut, mais on ne saurait exiger de lui qu'il opère des miracles. S'il a beaucoup pensé à lui en organisant l'empire allemand, s'il s'est fait sa part, la part du lion, il a fait aussi celle des autres. Il n'a pas procédé en dictateur. Plus sage, plus avisé que certains philosophes, il a jugé que le temps des Lycurgue et des Solon était passé, qu'on ne constitue pas une nation sans la consulter, sans lui demander son avis, sans se mettre d'accord avec l'opinion publique. Il s'était réservé la haute main et l'initiative, il avait conçu, rédigé de toutes pièces son programme, mais il l'a modifié, amendé selon le goût de ceux qu'il tenait à satisfaire. Se maintenant dans une sphère supérieure, se dérobant quelquefois comme le dieu qui rentre dans sa nuée, il n'a voulu se donner à aucun parti, mais il a traité tour à tour avec l'un ou avec l'autre et il les a tous invités à s'associer à son entreprise. Il a produit ainsi une œuvre composite, pleine de disparates, dont lui seul possède le secret et qui ne le satisfait qu'à moitié; toutefois il est résolu à s'en contenter. Quand il ne sera plus là pour la défendre, chaque parti s'efforcera de la tirer à lui, et Dieu sait ce qu'il en adviendra; est-il responsable des sottises qu'on pourra faire après sa mort?

Que la constitution de l'empire allemand ne fasse le bonheur de personne, pas même de celui qui l'a inventée, c'est un fait qu'on peut regretter, mais qu'il en pût être autrement, que M. de Bismarck soit demeuré au-dessous de sa tâche, cela nous semble fort douteux. Il avait à compter avec des situations si complexes, avec des intérêts si compliqués et si contraires, qu'à sa place nul homme d'état ne s'en serait mieux tiré. Il a été éclectique, non par goût, par tempérament, par humeur ou par caprice, mais par sagesse et par nécessité. Conservateurs et libéraux se plaignent également de lui. S'ils étaient de bonne foi, s'ils se livraient à un sérieux examen de conscience, ils avoueraient qu'il n'était pas en son pouvoir de leur procurer une entière satisfaction et qu'il a eu besoin de toute son habileté pour ne leur causer qu'un mécontentement modéré.

M. de Bismarck n'a pas voulu que la constitution de l'empire fût l'œuvre exclusive d'un parti, et on ne saurait l'en blâmer. Il ne pouvait trouver dans aucun groupe politique un appui suffisant, ni des vues, des désirs, des intérêts absolument conformes aux siens. Aussi n'a-t-il conclu d'alliance défensive et offensive avec personne; il a toujours refusé de s'engager, il n'a passé que des marchés temporaires et conditionnels, il n'a contracté que des liaisons d'un jour. Il est possible que la coquetterie soit le fond de son humeur, il n'en est pas moins vrai que sa situation le condamnait aux infidélités; quoi qu'on lui proposât, il trouvait partout quelque chose à prendre et quelque chose à laisser. S'il avait suivi son penchant, s'il avait obéi à ses sympathies naturelles,

il aurait lié partie avec les conservateurs, ses vieux amis éprouvés, qui, au temps du conflit, lui avaient prêté main-forte avec un infatigable dévoûment. Mais le roi de France, quand il prend son métier au sérieux, n'ignore pas seulement les injures faites au duc d'Orléans, il est tenu d'oublier aussi les services rendus. Si le chancelier n'a jamais rompu avec ses anciens amis, il les a souvent semoncés, souvent rabroués et souvent contristés; le salut de son entreprise était à ce prix.

Les conservateurs prussiens représentent moins l'esprit de conservation que les tendances, les opinions, les intérêts d'une caste. Ils se recrutent surtout parmi la petite noblesse terrienne de la Prusse occidentale et orientale, de la Poméranie, du Brandebourg; la Silésie et la Westphalie ne leur fournissent qu'un faible contingent, et ils n'ont jamais réussi à prendre pied dans les Provinces Rhénanes. Comme le remarque M. Jolly, ils ont peu de ramifications hors de Prusse. En 1877 et 1878, ils ont obtenu quelques sièges dans le royaume de Saxe, dans les deux Mecklembourg; ils ont remporté aussi quelques succès électoraux dans le grand-duché de Baden, mais ils les devaient au bon vouloir des ultramontains, dont l'alliance n'est jamais sûre. Les hobereaux prussiens, qui sont la moelle et l'âme du parti, ont joué un grand rôle dans l'histoire de leur pays, et on serait mal venu à leur disputer l'influence qu'ils exercent. Ils sont nés, ils ont grandi dans l'idée qu'ils se doivent à leur roi et qu'ils sont les serviteurs de l'état. Ils ne plaignent ni leur temps ni leurs peines, ils sont toujours prêts à payer de leur personne dans les assemblées provinciales comme sur les champs de bataille. De quoi qu'il s'agisse, le principe d'autorité leur est cher; ils ont une aversion profonde pour toute mesure qui tend à diminuer les prérogatives royales, il leur semble qu'amoindrir le souverain, c'est les amoindrir eux-mêmes. Enclins à une économie presque parcimonieuse dans la conduite de leur ménage, ils ne marchandent jamais les deniers publics au ministre de la guerre, ils votent avec empressement toutes les augmentations qu'il leur demande. Pour le socialiste, l'armée est un fléau; pour le progressiste, elle est un mal nécessaire; pour le vrai conservateur prussien, elle est l'arche sainte, l'école où l'on apprend toutes les vertus et particulièrement cette sévère discipline sans laquelle il n'y a plus de peuples respectueux ni de rois exactement obéis.

Le malheur est que ces hobereaux si méritans, si dévoués à l'état, pleins d'abnégation, disposés aux grands comme aux petits sacrifices, ont l'esprit court et la tête étroite. M. de Bismarck aurait bien voulu leur ôter leurs préjugés, en leur laissant toutes leurs vertus; cela n'était pas facile. Vertus et préjugés, tout cela se tient; ce sont des marchandises qu'il faut acheter en bloc. Pour les conservateurs prussiens, la gloire, le bonheur suprême dans ce monde est d'être un Prussien, et ils estiment qu'un Prussien ne peut devenir Allemand sans déroger. Si on les eût écoutés, la Prusse eût gardé son quant-à-soi politique, ses

institutions et ses coutumes propres, elle se fût abstenue de faire ménage en commun avec ses frères du Sud, elle les eût laissé se gouverner et s'administrer à leur guise, elle se serait contentée de leur imposer son hégémonie militaire et d'en faire des soldats dignes de servir sous ses drapeaux. M. de Bismarck a tâché plus d'une fois de leur persuader que leurs désirs étaient des chimères, que pour rendre les hégémonies acceptables, il importe de les déguiser, que le particularisme du Brandebourg est aussi dangereux que les autres, que, pour décider les Allemands à devenir Prussiens, il fallait que les Prussiens se résignassent à devenir un peu Allemands, qu'enfin chacun devait y mettre du sien et renoncer à quelque chose. Ils ont eu beaucoup de peine à l'en croire; ils ne se sont pas révoltés, mais ils ont obéi tristement, la tête basse, et leurs soupirs ont été entendus de toute l'Europe.

Quand un parvenu abandonne à jamais l'humble demeure de ses pères pour habiter le fastueux palais qu'il s'est bâti, il n'a garde d'emmener avec lui ses meubles dépenaillés, ses rideaux fripés, ses vieilles chaises boiteuses. Il se commande un ameublement tout neuf, et il faut que ses domestiques, son train de vie, sa dépense comme ses habitudes, tout soit assorti à sa nouvelle fortune. Les conservateurs prussiens entendaient transporter dans la grande maison neuve leurs vieux meubles et toutes leurs vieilles habitudes d'esprit. Leur intelligence réfractaire est fermée à toutes les idées qui ont cours dans le monde depuis 1789; ils protestent contre tous les changemens économiques et sociaux qui se sont produits dans la société moderne. Ils estiment qu'il n'y a d'état bien ordonné que celui où chacun se tient à la place que lui a assignée sa naissance, et dans lequel la direction de l'esprit public appartient à une classe formée de gentilshommes campagnards, médiocrement riches, mais en revanche portant tous l'épaulette. Ils désapprouvent toutes les lois qui tendent à modifier les situations consacrées par le temps et à déplacer les influences; la liberté d'industrie, la liberté d'établissement, la liberté du commerce de l'argent leur sont odieuses. C'est ce qui explique la part qu'ils prennent aujourd'hui à l'agitation anti-sémitique. Le juif représente à leurs yeux l'influence maudite de la fortune mobilière, l'insolence du million qui fait la roue au soleil, et depuis qu'Israël enrichi s'est mis à bâtir et à posséder la terre, leurs ressentimens ne connaissent plus de bornes.

D'ailleurs ils n'ont jamais pu concevoir que la religion fût une chose indifférente en matière politique; ils la considèrent comme le soutien du trône, comme l'alliée naturelle de la discipline militaire, ils n'admettent pas qu'on puisse exercer une charge de quelque importance sans avoir fait ses preuves d'orthodoxie. Comme l'écrivait dernièrement M. Mommsen, il n'y a pour eux de citoyen digne de posséder tous les droits politiques que « celui qui descend d'un des trois fils de Mannus, qui s'entend à labourer et à semer, et qui comprend l'Évangile comme

l'interprète son pasteur. » L'empire allemand ne pouvait leur agréer qu'à la condition d'être un empire agricole, militaire et chrétien. M. de Bismarck aime et prône l'agriculture, il fait passer l'intérêt de l'armée avant tous les autres, et il a déclaré plus d'une fois que l'état est tenu d'agir et de parler en bon chrétien ; mais il a toujours fait ses réserves, il est trop de son siècle pour ne pas les faire. Après que saint Patrick eut converti les Irlandais, ils continuèrent de penser qu'un peu de paganisme était nécessaire au bonheur, et dans la cérémonie du baptême par immersion, ils avaient soin que le bras droit de l'enfant demeurât hors de l'eau, afin que plus tard il pût s'en servir sans scrupule pour étrangler son ennemi, pour caresser sa maîtresse ou pour agiter le cornet aux dés. Si attaché que soit M. de Bismarck à la doctrine de l'état chrétien, il paraît croire, lui aussi, qu'un peu de paganisme est nécessaire au bonheur d'un grand empire, et dans toutes les lois qu'il a fait voter par son parlement, au grand chagrin de ses anciens alliés, il a eu soin de faire la part du démon, de ce diable qui remplit les escarcelles et rend les impôts indirects très productifs. Le baptême du nouvel empire allemand est demeuré incomplet comme celui des Irlandais du temps jadis : le bras droit sortait de l'eau, et les conservateurs orthodoxes n'ont pas été contens.

Quelque irritation qu'aient souvent causée à M. de Bismarck les préjugés et les entêtemens de ses vieux amis, quelques duretés qu'il leur ait dites quelquefois, il les a toujours considérés comme son troupeau et sa famille. Mais, pour exécuter le programme qu'il avait conçu, il a dû recourir à l'assistance du parti libéral, qui exprime la pensée de la classe moyenne et des universités et qui, en toute rencontre, fait profession de rationalisme politique. Si les préjugés sont de grands rémoras, le rationalisme a aussi ses inconvéniens. Il ne croit qu'à la logique et à l'évidence de ses principes, il fait trop bon marché de l'histoire, des traditions, des souvenirs, des sentimens et même des convenances. Il ressemble parfois à un taureau lâché dans une boutique de porcelaines, et l'Allemagne est le pays du monde où les porcelaines sont les plus précieuses et les plus fragiles. Les libéraux, auxquels M. de Bismarck dut avoir recours pour organiser la confédération du Nord et plus tard l'empire allemand, lui reprochaient de s'arrêter à mi-chemin, de manquer de conséquence et de résolution. Il est certain que, dans sa politique intérieure, cet impétueux, ce violent a pu ressembler, en plus d'une occasion, à un homme de juste milieu, préférant aux brutalités souvent inutiles, toujours odieuses, les sages tempéramens et les moyens détournés. Les libéraux entendaient faire de l'Allemagne un empire unitaire, et ils tenaient peu de compte des susceptibilités, des inquiétudes, des ombrages des petits souverains, que M. de Bismarck a dû protéger contre leurs entreprises. Il leur disait : « Je n'ai jamais passé pour un homme timide, gauche ou embarrassé, mais soyez sûrs

que j'ai réclamé de nos confédérés tous les sacrifices que ma conscience me permettait de leur imposer, et que je ne saurais aller plus loin. » Le 15 novembre 1871, quand les unitaires à outrance proposèrent que toutes les monnaies allemandes fussent frappées à l'effigie de l'empereur, il leur répondit : « Vous me parlez de vos convictions, j'ai aussi les miennes et je passe ma vie à leur faire violence dans l'intérêt de l'état. Nous autres hommes de gouvernement, nous n'avons pas le droit de ne consulter que nos préférences et nos désirs. Ce n'est pas pour exercer de fâcheuses pressions sur nos confédérés que Dieu a donné à la Prusse la force dont il lui a plu de l'investir. En ma qualité de chancelier de l'empire, les sentimens personnels des monarques confédérés, surtout des plus puissans d'entre eux, ne me sont nullement indifférens, et celui qui n'en a cure n'est qu'un théoricien. Je dois compter avec ces sentimens, ils pèsent sur mes décisions. » Il cherchait à les consoler en insinuant que les moyens détournés conduisent plus sûrement au but, il les engageait à ne pas déranger ses combinaisons, il leur disait comme Archimède au soldat romain : *Noli turbare circulos meos,* — après quoi il leur rappelait que la logique n'est pas tout dans les affaires humaines, mais il ne les persuadait pas. Les conservateurs se résignaient en soupirant; les libéraux, moins dociles, ne soupiraient pas, ils se fâchaient, et, obligés de céder, ils se promettaient de revenir à la charge. La logique s'arroge le droit d'être intraitable et se fait un devoir d'être indiscrète.

Mais ce n'est pas seulement l'Allemagne une et indivisible que réclamaient les libéraux; ils aspiraient à inaugurer dans le nouvel empire le pur régime parlementaire, et c'est à quoi M. de Bismarck ne pouvait pas se prêter, leurs tentatives se sont heurtées contre d'inexorables refus. Ceux qui pensent qu'il se débarrasserait volontiers de son parlement lui font tort. Il consent à se laisser discuter, il accorde aux assemblées un certain droit d'inspection et de contrôle dans les affaires de l'état, il les autorise à voter le budget des dépenses, à examiner, à amender, à corriger les lois, il souffre même qu'elles le questionnent quand il lui plaît d'être questionné; mais il n'admet pas que son existence dépende de leur bon plaisir, ni qu'elles se mêlent de faire ou de défaire des ministres. Ce sont les principes consacrés par la monarchie prussienne qu'il a introduits dans la charte de la confédération du Nord et de l'empire allemand, et cette fois il a eu pour lui l'assentiment des conservateurs. En Angleterre, le cabinet n'est qu'un comité du corps législatif; en Prusse, il est le représentant du roi. En Angleterre, à la vérité, la chambre des communes ne choisit pas directement les ministres, mais elle les impose au choix du souverain; en Prusse, le souverain les choisit au gré de ses intérêts et de ses convenances. En Angleterre, ils sont les serviteurs du parlement, et quand ils ont maille à partir avec ce maître capricieux et mobile, ils doivent résigner leurs

fonctions; en Prusse, ils sont les serviteurs de la couronne, et ils restent en charge aussi longtemps qu'ils possèdent sa confiance. Jamais le roi Guillaume, devenu empereur d'Allemagne, n'aurait consenti à se dépouiller de ce qu'il regarde comme sa plus précieuse prérogative. Il pense avoir fait toutes les concessions qu'on pouvait honnêtement lui demander; il s'en tient là : sa gloire comme sa vieillesse le protègent contre les indiscrétions des parlementaires et des logiciens. — « Je vous ai fait assembler, disait Henri IV aux notables de Rouen, pour recevoir vos conseils, pour les croire, pour les suivre, envie qui ne prend guère aux rois, aux barbes grises et aux victorieux. » — Et comme Gabrielle d'Estrées lui reprochait cet excès de condescendance : « Ventre saint-gris, il est vrai, repartit le roi, mais j'avais mon épée. » L'Allemagne est le pays où il y a le plus de parlemens, mais l'épée est toujours là. D'habitude, elle est polie, souvent même accorte, gracieuse, et elle déguise ses refus sous un ton d'aimable bonhomie; mais elle n'abdique jamais, elle se réserve le dernier mot. C'est l'épée de Sadowa et de Sedan.

Les Anglais ont décidé que la royauté est la source des honneurs et la trésorerie la source des affaires. L'empereur d'Allemagne et son chancelier entendent disposer des affaires aussi bien que des honneurs; mais les libéraux en appellent. M. le docteur Jolly, pour en revenir à lui, leur représente qu'ils ont tort, qu'après tout l'empire allemand jouit des bienfaits du régime constitutionnel, puisque toutes les lois y sont votées par le Reichstag. Il les engage à se contenter de ce qu'on leur a donné, il les exhorte à abjurer leurs chimères. Il s'efforce de leur démontrer que le régime parlementaire est inconciliable non-seulement avec les prérogatives du souverain, mais avec l'esprit militaire, avec la situation qui a été faite à l'armée allemande, avec l'influence toute-puissante de la bureaucratie. Il remarque également que le parlementarisme ne prospère et ne fleurit que dans les pays où il y a deux partis et où ces deux partis s'accordent sur certains principes, tandis que dans le Reichstag il y a des socialistes, des Polonais, des guelfes, des ultramontains, des progressistes, des conservateurs à outrance et des conservateurs mitigés, des libéraux intransigeans et des libéraux accommodans, à l'eau de rose. Le moyen de former une majorité gouvernementale avec des partis si divisés, sans compter qu'à l'exception du centre catholique, ils sont rebelles à la discipline, enclins à chipoter, à discuter la consigne, à bourrer, à houspiller leurs chefs? M. Jolly en conclut que les changemens désirés par les libéraux ne s'accompliront pas de si tôt, qu'avant cinquante ans au moins il ne saurait en être question.

Les libéraux pourraient lui répondre qu'on ne naît pas parlementaire, qu'on le devient, que c'est précisément par la pratique des affaires que les partis se forment à la discipline et acquièrent l'esprit

de gouvernement, que pour apprendre aux enfans à nager, on commence par les jeter à l'eau. On pourrait lui répondre aussi que le régime qu'il combat a déjà réussi à s'acclimater dans une grande partie de l'Europe et qu'il tend à faire sans cesse de nouveaux progrès. C'est une contagion qui gagne de proche en proche ; l'Allemagne parviendra-t-elle à s'en préserver ? Elle possède aujourd'hui un grand homme d'état qui lui tient lieu de beaucoup de choses et qui lui interdit les expériences. Quand elle l'aura perdu, les expérimentateurs auront beau jeu ; ils invoqueront le courant du monde et de l'opinion, et il sera difficile de les tenir en échec. Il est des entraînemens auxquels on ne résiste pas.

Ce qu'il faut accorder à M. Jolly, c'est que l'expérience parlementaire ne pourra se faire en Allemagne sans y causer une crise dont les conséquences seront graves et peut-être funestes. Aux difficultés qu'il a signalées s'en joint une autre plus sérieuse encore, dont il n'a rien dit. Pour arriver à leurs fins, les libéraux devront à leurs risques et périls remanier la constitution, qui a placé à la tête de l'empire et au-dessus du Reichstag une sorte d'assemblée souveraine appelée le conseil fédéral. Cette assemblée se compose des représentans officiels des états confédérés, munis d'instructions qui les lient, d'un mandat impératif et d'un droit de *veto* absolu. « Le conseil fédéral, disait M. de Bismarck en 1871, est une véritable chambre des états, où siègent non des individus, mais les gouvernemens qu'ils représentent. Quand le baron de Friesen ouvre un avis, c'est un royaume qui parle par sa bouche, son vote est celui de la couronne de Saxe, ayant derrière elle le parlement saxon. Le respect qui est dû au vote de vingt-cinq états explique l'importance que possède le conseil fédéral et qui n'est pas celle d'une assemblée ordinaire : tout changement dans la constitution en vertu duquel cette chambre des états de l'empire allemand serait affaiblie, diminuée ou médiatisée me paraîtrait infiniment dangereux. Le conseil fédéral est un collège fédératif, chargé d'exercer la souveraineté collective de l'empire, car la souveraineté ne réside pas dans l'empereur, elle réside dans l'ensemble des gouvernemens confédérés. Je vous engage à ne pas toucher au conseil fédéral, je vois dans cette institution une sorte de palladium, une puissante garantie pour l'avenir de l'Allemagne. »

Les libéraux rêvent de donner la direction des affaires à un ministère impérial responsable devant le Reichstag ; ils ne pourraient exécuter leur projet sans porter une grave atteinte à la souveraineté du conseil fédéral et sans le réduire à la condition d'une simple chambre des lords. — « Croyez-vous, s'écriait M. de Bismarck dès 1867, qu'un prince allemand se résigne à échanger sa situation contre celle d'un simple pair ? » Il ajoutait quelques jours plus tard : « Ce que vous désirez, je n'oserais pas le demander au roi de Saxe. » — Quand il ne sera

plus là pour défendre les garanties et les avantages qu'il a stipulés lui-même en faveur des souverains confédérés, quand la marée montante du libéralisme unitaire emportera les digues qu'il lui opposait, on demandera au roi de Saxe, au roi de Bavière, au roi de Wurtemberg beaucoup de choses qu'il leur sera pénible d'accorder. Consentiront-ils généreusement à se réduire au rang de simples pairs? Signeront-ils leur déchéance de leur propre main? Selon toute apparence, il leur en coûterait moins de se démettre que de se soumettre. Et les libéraux en viendront peut-être à souhaiter leur démission, car les libéraux finiront par s'apercevoir que les petites couronnes sont souvent fort gênantes et que, pour établir l'unité de gouvernement dans un état fédératif, la première chose à faire est de supprimer les rois, les princes et les grands-ducs. Nous doutons que l'argumentation solide, mais un peu filandreuse de M. Jolly, les décide à renoncer à leurs visées; toutefois il a raison de leur représenter que le régime parlementaire est bien difficile à installer en Allemagne. En vérité, il serait plus aisé d'y proclamer la république; le malheur est que cette solution ne plairait pas à tout le monde. Que sera l'Allemagne dans cinquante ans? Les destinées sont mystérieuses, et tout prophète, fût-il président de la haute cour des comptes, est sujet à caution.

M. Jolly a écrit sa brochure pour combattre les alarmistes et pour dire leur fait aux pessimistes. Cependant il est obligé de convenir que les institutions que s'est données l'empire allemand sont à la fois imparfaites et difficilement perfectibles, qu'il faut avoir un bon caractère pour s'en contenter, mais qu'on ne saurait les réformer sans tout remettre en question. Il convient aussi que, quand M. de Bismarck ne sera plus là, l'Allemagne se trouvera fort empêchée de le remplacer et aura beaucoup de peine à se passer de lui. « Après moi, le gâchis! » disait un jour le roi Louis-Philippe. C'est précisément le gâchis qui, à tort ou à raison, fait peur à ces pessimistes dont M. Jolly cherche à relever le courage. Aussi s'accordent-ils tous à souhaiter que M. de Bismarck vive encore très longtemps. Il s'est plaint si souvent de sa santé que ses doléances n'excitent plus guère d'inquiétudes. A vrai dire, alors même qu'il se porte bien, les inégalités de son humeur causent quelquefois du tracas à ceux qui l'entourent; mais l'Allemagne s'y est accoutumée, et comme certain mari à qui sa femme reprochait de n'avoir pas assez d'égards pour ses nerfs, elle lui dirait volontiers : « Pardonnez-moi, j'ai beaucoup de respect pour vos nerfs; depuis quinze ans au moins je vous en entends parler avec considération, ce sont pour moi d'anciennes connaissances, et nous finirons, eux et moi, par devenir bons amis. »

G. VALBERT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 janvier 1881.

Au jour fixé, le parlement s'est de nouveau réuni au Luxembourg et au Palais-Bourbon. M. le président du sénat, en homme d'esprit, s'est plu à ouvrir, par un discours d'une familiarité ingénieuse et piquante, les travaux de l'assemblée dont il est chargé pour la seconde fois de diriger les débats; il ne s'est pas défendu d'opposer avec une fine bonhomie le régime tempéré et indulgent du sénat aux habitudes d'une autre assemblée. M. le président de la chambre des députés, élu pour la troisième fois, a prononcé, lui aussi, son discours, un discours plus ample, plus solennel, plus officiel, qui pourrait passer pour un message. M. Gambetta a eu un peu l'air de faire le testament de la chambre, en retraçant à grands traits la carrière qu'elle a parcourue, en lui rappelant aussi ce qui lui reste à voter avant de disparaître, et, dans cet exposé qui touche à la fois à la politique intérieure et à la politique extérieure, il n'a probablement pas introduit sans intention cette déclaration rassurante adressée à l'assemblée : « C'est surtout en ce qui touche le maintien de la paix au dehors qu'on peut dire que votre union avec le gouvernement et le pays a été inaltérable. En dépit d'assertions sans fondement, le monde entier sait que la politique extérieure de la France ne peut cacher ni desseins secrets ni aventures. C'est là une garantie qui tient à la forme même de l'état républicain, où tout dépend de la souveraineté nationale, et d'une démocratie au sein de laquelle la paix extérieure, digne et forte, est à la fois le moyen et le but du progrès à l'intérieur. » Voilà qui est entendu et constaté ! — Ce n'est pas tout : dans un ordre moins officiel, avec moins d'éclat et d'apparat, un ancien procureur général à la cour des comptes, M. Humbert, élu président de la gauche sénatoriale, a fait lui aussi sa manifestation. Il a prononcé un discours qui a son importance comme expression mesurée et réfléchie des opinions, des vues, du système de conduite parlementaire d'un des groupes les plus considérables de la majorité républicaine du sénat.

Ce ne sont donc pas les discours qui manquent à ce début d'une ses-

sion qui doit être la dernière pour la chambre des députés, qui sera aussi la dernière pour une portion du sénat soumise à un prochain renouvellement triennal. Discours et programmes, avec des nuances différentes, avec une mesure diverse d'autorité, ils expriment, les uns et les autres, à peu près les mêmes idées, le même sentiment d'une paix intérieure et extérieure incontestée, de l'affermissement des institutions nouvelles. Ils ont le même accent de satisfaction, de confiance, et le fait est qu'aujourd'hui, à part l'imprévu des crises toujours possibles, en dehors des hostilités absolument irréconciliables, on ne voit pas bien à quels dangers immédiats la république fondée par la constitution aurait à faire face, quels ennemis elle aurait à craindre.

D'un côté, les récentes élections municipales, ces élections mêmes que M. Gambetta appelle « magnifiques, » montrent tout au moins que le radicalisme extrême n'est qu'une minorité turbulente et agitatrice désavouée par l'opinion, et qu'il y a dans la masse du pays une majorité un peu moins prononcée ou accentuée peut-être qu'on ne le croit, toujours prête néanmoins à se rallier au régime qui existe, qui lui donne l'ordre et la paix. La défaite des radicaux révolutionnaires, des revenans de la commune, c'est le trait caractéristique des dernières élections municipales, qui sont en cela le signe des dispositions du pays, du courant général des opinions. D'un autre côté, dans le camp opposé, entre les partis conservateurs ouvertement hostiles, le plus remuant, celui qui aurait peut-être pu à l'occasion capter une certaine popularité démocratique ou rurale, le parti bonapartiste, pour l'appeler par son nom, est visiblement livré à un travail croissant de dissolution. Tant que le prince impérial a vécu, il restait, avec la séduction de sa jeunesse, le dernier-né, le représentant accepté de la dynastie napoléonienne ; sa présence même dans l'exil pouvait contenir les divisions et entretenir les espérances du parti. Depuis que le jeune prince est allé périr dans une obscure échauffourée du Zoulouland, la débandade a commencé dans le parti. L'armée se disperse ou se dissout d'elle-même, faute de chef et de drapeau. Les plus vieux, ceux qui ont servi avec quelque éclat le second empire, s'en vont ou se fatiguent. Les plus jeunes ne savent plus trop où ils en sont, et avant de retrouver l'empire, ils cherchent un empereur à tâtons. Les uns alors prennent leur parti et se replient vers la monarchie; les autres s'en vont ou reviennent vers la république, puisque le pays semble s'accommoder de la république. Le parti se divise, se disloque, et un des signes les plus récens, les plus curieux de ce travail croissant est certes cette lettre par laquelle un député bonapartiste, M. Dugué de la Fauconnerie, rallié au régime républicain, vient de donner sa démission pour faire ratifier son évolution par les électeurs qui l'ont nommé. L'empire n'est plus un danger, les radicaux ont été vaincus au dernier scrutin; de ces deux ennemis la république n'a plus guère rien à craindre pour le moment. Des deux côtés

ce n'est pas la sécurité qui lui manque pour vivre, pour choisir librement sa direction et sa voie.

Que manque-t-il donc aujourd'hui à la république, ou plutôt, puisque la république elle-même n'est pas en question, que manque-t-il à ceux qui ont la prétention de la représenter, de parler pour elle, de l'administrer et de la faire vivre? Il leur manque précisément de savoir mettre à profit ces circonstances de plus en plus favorables que leur créent le déclin et l'impuissance des partis hostiles, de se faire une politique proportionnée à une situation devenue plus régulière, de comprendre qu'on ne gouverne pas dans la victoire comme dans la lutte, et qu'on gouverne encore moins un pays tout entier comme un parti. Il leur manque d'entrer dans ce règne nouveau des institutions républicaines avec un esprit plus libre de fanatismes de secte, de préjugés vulgaires de parti, de passions exclusives, avec un sentiment plus précis et plus net de la nécessité des choses. Si l'on n'a pas ce sentiment et cet esprit, si l'on met la violence dans un pays paisible, les expédiens révolutionnaires dans les lois, l'agitation stérile dans le parlement, on ne tarde pas à gaspiller la sécurité conquise, et l'on revient bientôt aux incertitudes, aux situations disputées d'où l'on se croyait sorti. M. Gambetta a dit l'autre jour, dans son discours de la chambre : « Pour répondre aux intérêts comme aux volontés de la France, il nous faut entourer la république que nous avons fondée d'institutions de plus en plus libérales, de plus en plus démocratiques, pour réunir tous les patriotes, tous les Français. » Rien de mieux; mais il ne suffit pas de le dire, il faut le faire. Tout cela ne s'accomplit pas sans doute en un jour, et les élections qui vont se faire cette année auront vraisemblablement une influence décisive sur la direction, sur les vraies conditions de la politique de la France. Le meilleur moyen de se préparer à ces élections serait d'avoir une session utile, fructueuse et de ne pas commencer surtout par des discussions confuses qui, sous prétexte d'affranchir la presse, risquent de n'aboutir à rien, ou d'ajouter à d'anciennes incohérences de législation des incohérences nouvelles.

Où en sont aujourd'hui les efforts de la diplomatie de la France et de l'Europe pour détourner de nouveaux conflits en Orient, pour empêcher que cette malheureuse difficulté des frontières helléno-turques ne trouble la paix du monde? qu'en est-il de ce travail persévérant, jusqu'ici plus persévérant qu'heureux, entrepris par les plus grandes puissances pour résoudre un problème compliqué de tant d'intérêts et de tant de passions, pour arriver à concilier, dans la mesure prévue par le traité de Berlin, les ambitions de la Grèce et les résistances de la Turquie? Déjà, au commencement de décembre, il y a quelques semaines, une première discussion s'est engagée dans notre parlement, au sénat et à la chambre des députés sur ces graves affaires, sur la participation de la politique française aux négociations orientales. On

était alors en pleine délibération intime entre les cabinets, au début de cette proposition d'arbitrage qui venait à peine d'être conçue, qui n'avait pas encore échoué comme bien d'autres tentatives, et toutes les explications, tous les commentaires, devaient nécessairement rester un peu vagues. Cette discussion sur les difficultés orientales, sur la politique française, elle va se rouvrir un de ces jours prochains à la chambre, et cette fois non plus avant l'arbitrage, mais après l'échec avoué de l'arbitrage, non plus sur des données incertaines ou incomplètes, mais dans des conditions plus précises, sur une suite de faits et d'incidens éclairés par les documens que M. le ministre des affaires étrangères vient de rassembler. Le nouveau « Livre jaune, » qui paraît en ce moment même, a l'avantage de venir à propos et de reprendre le conflit turco-hellénique au point où l'avaient laissé les précédentes publications, à la veille de la dernière conférence de Berlin, de montrer ce qui a été fait, comment cette négociation s'est engagée, comment elle s'est un peu égarée en chemin; il laisse voir suffisamment le rôle des divers cabinets, du cabinet français en particulier, les illusions ou les imprudences qui se sont mêlées à beaucoup de bonnes intentions, comme aussi les efforts sérieux et courageux tentés depuis quelques semaines par M. le ministre des affaires étrangères pour détourner des complications de plus en plus menaçantes, pour dégager dans tous les cas la politique de la France.

Cette affaire des frontières grecques, qui est devenue par degrés assez grave pour mettre en péril la paix de l'Orient et du monde, pour absorber toutes les politiques, on n'a certainement pas oublié comment elle est née. D'une manière générale, elle a sans doute son origine dans l'éternel antagonisme de la race hellénique et de la race turque se disputant ces contrées éclairées autrefois des premiers rayons de la civilisation; diplomatiquement, elle a son point de départ dans le treizième protocole du congrès de Berlin « invitant » la Porte à négocier avec la Grèce une rectification de limites sommairement ébauchée, et dans l'article 24 du traité du 13 juillet 1878, prévoyant le cas où, à défaut d'une entente entre les deux états, l'Europe serait amenée à « offrir sa médiation pour faciliter les négociations. » La décision du congrès avait pour objet évident de favoriser la Grèce sans porter néanmoins atteinte à la souveraineté du sultan qui, au lieu de subir l'obligation formelle des cessions territoriales, comme pour la Serbie, le Montenegro et la Bulgarie, recevait seulement « l'invitation » de négocier sur une frontière nouvelle en Épire et en Thessalie. C'est là le point de départ précis et régulier. Des négociations ont été engagées selon le vœu du congrès, entre Turcs et Hellènes, elles se sont poursuivies à Prévesa et à Constantinople. La Turquie a offert un tracé de délimitation qu'elle s'est naturellement efforcée de réduire le plus qu'elle a pu ; aux restrictions des Turcs, les Grecs, de leur côté, ont opposé des prétentions pas-

sablement ambitieuses et démesurées. On ne s'est pas entendu un seul instant, c'était bien facile à prévoir. La libéralité inscrite par l'Europe en faveur de la Grèce dans le traité de Berlin se trouvait dès lors en suspens. C'est la seconde phase, la phase des négociations directes inutilement poursuivies pendant plus d'une année. Il n'y avait plus rien à attendre de pourparlers où les deux parties portaient plus de ressentimens et d'ombrages que d'intentions conciliantes. C'est alors, aux premiers mois de l'année qui vient de finir, c'est alors que commence la troisième phase qui a son point culminant à la conférence de Berlin, constituée pour exercer la médiation prévue par le traité de 1878. Assurément rien n'était plus conforme à la légalité créée à Berlin ; les intentions bienveillantes et pacifiques des puissances n'étaient pas douteuses, et si, après avoir un instant hésité entre diverses formes d'action médiatrice, elles se décidaient à la réunion d'une conférence diplomatique dans une des capitales de l'Europe, c'était uniquement pour donner plus de relief et d'autorité à leur délibération. Que la réunion eût lieu à Berlin ou à Paris, — les deux villes avaient été d'abord désignées par l'Angleterre, — on croyait agir au mieux, pour en finir. Il faut bien le dire cependant, c'est la conférence de Berlin qui, sans le vouloir, a tout gâté et a créé cette situation presque violente d'aujourd'hui, d'où l'on ne sait plus comment sortir. C'est là que la question s'est nouée de la plus dangereuse manière dans la confusion des idées et des conseils. On a voulu trop faire et on n'a rien fait, faute d'une appréciation exacte des circonstances, de ce qui était possible, de ce que permettaient et cette légalité dont on s'armait, et la diversité même des politiques en Europe.

Que pouvait ou devait être cette réunion, qui n'avait dû être d'abord qu'une commission technique de délimitation envoyée en Épire pour régler la question sur le terrain et qui est devenue presque à l'improviste une conférence diplomatique? Elle avait sa mission toute tracée dans l'article du traité de Berlin qui constituait son droit; elle était une médiation offerte pour « faciliter les négociations » entre la Turquie et la Grèce, elle n'avait point d'autre rôle. Qu'a-t-elle été ou qu'a-t-elle paru être? Elle s'est trouvée aussitôt ressembler à une sorte de nouveau congrès disposant de territoires mis en liquidation par la guerre, distribuant des provinces, sanctionnant un projet de délimitation arrêté d'avance sur des cartes d'état-major et plus étendu que tout ce qui avait été prévu, notifiant enfin ses décisions comme un ultimatum, comme l'expression irrévocable du jugement souverain de l'Europe.

D'un seul coup, elle dépassait visiblement le but, et les Turcs, qui y étaient intéressés, qui sont de fins diplomates, les Turcs ne s'y sont pas trompés un instant. Dès le premier jour, dès le 15 juin, avant que rien fût décidé, ils l'ont dit, ils l'ont écrit dans une sorte de protestation anticipée : « Les puissances sont naturellement seules juges de la

manière dont elles procéderont à la médiation, et la Sublime-Porte n'aurait rien à objecter à la conférence projetée si les informations fournies à ce sujet ne semblaient indiquer que les représentans des puissances sont appelés à prendre des décisions qui seraient inconciliables avec l'idée et le caractère d'une médiation. La Sublime-Porte a toujours compris que la médiation des puissances consisterait avant tout à examiner, à discuter tel ou tel projet de rectification de frontières, en s'adressant à chacun des deux états, particulièrement à celui qui est appelé à faire tous les sacrifices. Cette conviction, fondée sur l'observation rigoureuse de l'esprit et des termes de l'article 24 du traité de Berlin, doit sans doute exclure toute crainte d'une atteinte à l'indépendance du gouvernement impérial. » C'était là le point vif que les Turcs saisissaient habilement dès la veille de la conférence. Les puissances outre-passaient leur droit, et, en sortant de leur vrai rôle, elles entraient dans une voie pleine de périls. Au lieu de simplifier une situation déjà assez confuse, elles la compliquaient encore; au lieu d'apaiser un différend, elles l'aggravaient et l'envenimaient. D'un côté, elles étaient bien sûres d'avance, elles ne pouvaient l'ignorer, que ce qu'elles faisaient serait repoussé par la Porte comme une usurpation sur le droit souverain d'un état nécessairement appelé à délibérer sur la mesure de ses propres concessions. D'un autre côté, par la forme comme par l'esprit de leurs décisions, elles rendaient la question encore plus insoluble en mettant le feu à ce malheureux petit état grec. Elles semblaient légitimer les ambitions et les revendications helléniques, et à partir de ce moment en effet, il n'y a plus eu un doute à Athènes! L'acte de Berlin est devenu pour tous un arrêt définitif et irrévocable. Les territoires de la Thessalie et de l'Épire, Janina, Larissa, Metzovo, ont été considérés comme une propriété de la Grèce que les Turcs étaient sommés de restituer, et avant même que la diplomatie eût achevé son travail, les Grecs commençaient leurs armemens; ils se mettaient en devoir d'exécuter ce qu'ils appelaient la sentence européenne, de défendre ce qu'ils appelaient désormais leur droit. Or, entre les Turcs et les Grecs ainsi mis en présence, quelle était la situation de l'Europe? L'Europe avait trop fait pour une simple médiation, telle que la prévoyait le traité de 1878, et pour aller au-delà elle ne se trouvait sûrement pas en mesure. Elle ne s'était d'ailleurs proposé rien de semblable à Berlin; elle n'avait voulu ni s'engager elle-même ni engager les Grecs dans un conflit pour l'exécution de ce qu'elle avait décidé. Seulement elle s'était trompée; elle ne s'était pas aperçue qu'en croyant travailler pour la paix, elle risquait d'avoir donné des armes pour la guerre et qu'après avoir adopté théoriquement, avec une certaine solennité, un tracé de frontières, il resterait toujours à « réaliser pratiquement » ce tracé.

C'était là justement la difficulté, d'autant plus grave que, par le fait,

dans cette singulière et malheureuse campagne, les diverses puissances, rattachées par ce fragile lien du concert européen, n'avaient visiblement ni un rôle égal, ni les mêmes préoccupations, ni la même initiative. On le voit assez dans cette série de dépêches où se reflètent les impressions successives des cabinets avant comme après la conférence. Ainsi il est bien clair que la Russie, bien que fort disposée à favoriser la Grèce, à encourager ses espérances, ne veut pas se mettre en avant. La Russie dit à notre ambassadeur à Saint-Pétersbourg, M. le général Chanzy, qu'elle a « déjà trop à demander sur des points qui l'intéressent plus particulièrement pour se décider à prendre l'initiative dans cette affaire de la Grèce, si bien soutenue par la France... » Le baron Haymerlé, à Vienne, met tous ses soins à bien constater que l'Autriche ne propose rien, qu'elle se rallie simplement aux propositions qui lui sont faites. M. de Bismarck, en s'empressant avec bonne grâce d'offrir une fois de plus l'hospitalité à la diplomatie, décline toute responsabilité : il attend les ouvertures de Londres ou de Paris, et ne se charge que pour la forme de la convocation. D'où vient donc l'initiative? Est-ce de l'Angleterre? Oui sans doute; le cabinet de Saint-James cependant, après s'être beaucoup agité, après avoir tracé de vastes programmes et avoir paru vouloir résoudre à la fois toutes les questions orientales, le cabinet anglais ne demanderait pas mieux que de mettre la France en avant, et la France, de son côté, tient à laisser à l'Angleterre l'honneur de prendre l'initiative pour la Grèce comme elle l'a prise pour le Montenegro, comme elle la prendra pour l'Arménie. Au demeurant, il est de toute évidence qu'on se prépare sans entrain, avec peu de confiance, à cette réunion, où l'on va pourtant bâcler une chose assez extraordinaire, et si les difficultés ou les hésitations se manifestent avant la conférence, elles deviennent bien plus sensibles encore le lendemain.

A peine l'œuvre est-elle accomplie, en effet, à peine la délibération de Berlin est-elle communiquée par une note collective à Constantinople et à Athènes, on commence à réfléchir, à voir les embarras, les impossibilités. L'attitude de la Porte démontre qu'on n'aura pas aussi facilement raison qu'on le croyait de la résistance des Turcs. Les agitations belliqueuses de la Grèce deviennent d'heure en heure un sujet d'inquiétude et ne tardent pas à provoquer des impatiences, bientôt des remontrances. Des doutes s'élèvent sur l'efficacité de l'œuvre de Berlin, sur le danger des passions qu'on a enflammées, sur les suites de conflagrations nouvelles en Orient. M. de Bismarck reste assez froid et n'est pas même éloigné de fournir des fonctionnaires allemands à la Porte ottomane. Le jour vient où notre ambassadeur à Vienne, M. le comte Duchâtel, écrit : « D'après l'ensemble des impressions que j'ai recueillies, les dispositions des puissances ne seraient guère favorables à la Grèce, en ce sens qu'aucun gouvernement ne témoignerait l'intention de prêter une assistance matérielle aux revendications hellé-

niques sur les territoires fixés par la conférence de Berlin. La seule question qui se pose avec une certaine préoccupation est de savoir ce que ferait l'Europe au cas probable où la guerre amènerait des revers désastreux pour l'armée grecque; mais cette préoccupation ne peut qu'augmenter le désir, qui paraît général, de trouver par les voies diplomatiques un moyen d'écarter des complications dangereuses pour le maintien de la paix européenne... Les termes dans lesquels le baron Haymerlé m'a parlé de l'ancien tracé de M. Waddington, excluant la cession de Janina, et en même temps des concessions qu'il serait peut-être permis d'espérer de la Turquie, m'ont donné lieu de penser que les décisions prises à Berlin ne sont pas considérées comme immuables et définitives... » Bref, le baron Haymerlé parle en homme désabusé, tout prêt à accéder à des combinaisons nouvelles, surtout fort peu disposé à se risquer pour les frontières de Grèce, et si le chef de la diplomatie autrichienne parle ainsi, il y a des chances pour qu'il soit d'accord avec le chef de la diplomatie allemande.

Quel est cependant en tout cela le rôle de la France? Peut-être, sans trop insister sur des nuances de conduite ou de langage, y aurait-il quelque distinction à faire entre les diverses phases de cette question des négociations européennes pour les frontières helléniques. Évidemment, à la lecture attentive du « Livre jaune, » on se dit qu'il y a eu des momens où la France n'est pas sans avoir éprouvé une certaine impatience d'action, d'action diplomatique bien entendu, un certain besoin de se montrer. Non pas que la diplomatie française, tant qu'elle a été conduite par M. de Freycinet, ait cessé d'être mesurée, qu'elle se soit écartée de ce programme de la « paix sans jactance et sans faiblesse, » que l'ancien président du conseil traçait un jour. La diplomatie française, fidèle en cela à l'opinion du pays, a su certainement éviter les engagemens compromettans, et peut-être même a-t-elle mis parfois quelque affectation à se défendre de « prendre la tête du mouvement, » selon le mot de M. Léon Say, qui était alors ambassadeur à Londres; mais enfin, c'est bien visible, la politique française a toujours eu un peu l'air de faire de cette question grecque sa propriété, son lot dans les négociations orientales, d'accepter sinon l'apparence, du moins la réalité d'un certain rôle d'initiative, et on a cru assez souvent dans les chancelleries à ces intentions, à ces velléités françaises. On y croyait si bien qu'au moment de la conférence de Berlin, les autres cabinets trouvaient naturel de demander à la France de prendre l'initiative des propositions qui seraient formulées en faveur de la Grèce. « Il a paru aux cabinets, disait le prince de Hohenlohe à M. de Saint-Vallier, que, la France ayant eu le mérite de l'initiative devant le congrès de 1878, il lui appartient aujourd'hui de présenter ses vues et de définir l'importance de la rectification qu'elle désire voir réaliser. » Bien mieux, le jour où la conférence de Berlin achevait son œuvre, M. de Freycinet, songeant

peu au lendemain, se reposant dans la satisfaction du résultat qu'il croyait avoir conquis, se laissait aller à dire : « Après deux années de négociations, notre persévérance a été couronnée de succès. La conférence de Berlin vient de prononcer une décision finale en harmonie avec nos désirs. Dès lors, l'Europe nous a déchargés de notre mandat bénévole; elle s'est approprié nos vues, elle s'est donné la mission d'en poursuivre l'exécution. Elle les réalisera à son heure, suivant les voies qui lui conviendront; mais *la Grèce est armée désormais d'un titre irréfragable.* La Turquie est mise en demeure de se conformer, dans son propre intérêt, au sage avis des puissances médiatrices ou de précipiter ses destins en courant les chances d'une crise dont l'obscurité de l'avenir dérobe peut-être à ses regards les conséquences funestes, mais dont la résistance aveugle rendrait certainement l'échéance inévitable. » M. de Freycinet se hâtait d'ajouter, il est vrai, que « conséquente avec elle-même, la France se doit et doit à ses alliés de leur rappeler qu'elle a, dès l'origine, exclu de ses prévisions, dans l'affaire grecque, l'hypothèse d'un recours à la coercition matérielle... » La réserve était certainement sage et nécessaire; mais alors à quoi bon s'applaudir si aisément pour un résultat destiné à être sitôt démenti ? Pourquoi ces interprétations excessives d'un acte propre uniquement à enflammer, à enivrer d'illusions un petit peuple et dénué de toute garantie efficace? Pourquoi ne pas dire tout simplement qu'on a sans doute des sympathies traditionnelles pour la Grèce, mais que, n'ayant aucun secours à lui offrir, on ne peut ni l'abuser par cette déclaration d'un « titre irréfragable, » ni lui laisser le moindre prétexte de se jeter dans de périlleuses aventures ?

Le malheur est qu'avec les meilleures intentions, sans avoir précisément commis des fautes irréparables, on s'est laissé un peu échauffer par l'apparence d'un rôle séduisant, on a cédé à l'impatience de saisir l'occasion d'un succès qu'on croyait facile, qu'on s'était flatté dans tous les cas de placer sous la sanction et la sauvegarde de l'Europe. Le résultat est cette situation qui n'a pas tardé à se manifester, où une solution représentée comme définitive est devenue impossible, où le prétendu « titre irréfragable » consacré à Berlin semble abandonné par l'Europe elle-même, et où ce qu'il y a eu de plus sage pour le nouveau ministre des affaires étrangères entrant au pouvoir sur ces entrefaites a été d'essayer de s'arrêter, de renouer avec les cabinets des délibérations plus conformes aux circonstances. M. Barthélemy Saint-Hilaire, dans la discussion sénatoriale du mois dernier, demandait qu'on lui fît crédit d'un peu de confiance. Cette confiance, il la méritait assurément, il l'a justifiée par les efforts qu'il a multipliés depuis quelques semaines pour la netteté de nos relations et pour le bien de la paix. Est-ce à dire qu'il ait eu à modifier complètement la politique extérieure qu'il a reçue de ses prédécesseurs? Non sans doute, il y

a depuis dix ans pour la France une politique générale de réserve à laquelle on ne pourrait manquer impunément, dont aucun ministre ne paraît avoir songé sérieusement à se départir. M. Barthélemy Saint-Hilaire n'a eu ni à renier ce qui avait été fait avant lui, ni à désavouer les sympathies de la France pour la Grèce, ni à décliner les engagemens diplomatiques ou moraux de Berlin. Il s'est simplement borné à la tâche, déjà assez difficile, de rectifier des interprétations abusives, de dissiper des confusions, de remettre un peu d'ordre et de clarté dans les affaires grecques, et de tenter de reprendre avec l'Europe un travail de pacification. Il a dû faire œuvre de sage, de modérateur, même de censeur si l'on veut, et cette œuvre, il l'a accomplie dans une série de dépêches ou de circulaires un peu abondantes, un peu troublées, — toujours inspirées néanmoins d'un sentiment de juste et patriotique prévoyance.

Rien n'est plus pénible sans doute que d'avoir à dissiper les illusions, à décourager les espérances d'un peuple auquel on s'intéresse. Ce rôle ingrat, M. le ministre des affaires étrangères n'a point hésité à l'accepter vis-à-vis du cabinet d'Athènes. Malheureusement la Grèce, soit qu'elle ait été encouragée, soit qu'elle n'ait obéi qu'à sa propre inspiration, la Grèce s'est accoutumée, depuis quelque temps, aux plus étranges interprétations du traité de 1878, des délibérations de la dernière conférence; elle en est venue à cette idée, qui lui met en ce moment les armes dans les mains, que l'Europe est liée envers elle, qu'on lui doit les territoires promis à son ambition, qu'il suffira vraisemblablement d'un coup de tête pour entraîner l'Occident à lui prêter appui. Ce sont ces abus d'imagination que M. le ministre des affaires étrangères ne craint pas de rudoyer d'une vive et pressante parole, en ramenant les traités à leur vrai sens, en montrant aux Grecs que les actes de la dernière conférence peuvent être un « conseil amical, » une tentative de médiation bienveillante, qu'ils sont un « titre précieux, » nullement un « titre irréfragable » et définitif, ayant valeur et force obligatoires. M. Coumoundouros s'offense et s'indigne dans une circulaire d'hier, c'est possible : il ne détruit pas ce qui est évident; on ne saurait surtout établir une analogie plausible entre le Danemark attaqué autrefois dans son territoire, dans son indépendance, livré au péril d'un démembrement, et la Grèce, brûlant de se jeter sur des territoires qui appartiennent à la Turquie, menacée tout au plus de n'avoir qu'un agrandissement modéré. Et en même temps que M. le ministre des affaires étrangères, au risque de s'attirer les philippiques de M. Coumoundouros, fait entendre à Athènes le langage d'une raison cordiale et ferme, il se tourne vers les chefs de la diplomatie européenne pour leur demander de reprendre en commun, sous une autre forme, l'œuvre de conciliation interrompue, singulièrement menacée aujourd'hui. Il a proposé cet arbitrage qui a fait le tour de l'Europe et des chancelleries

dans ces dernières semaines. Si l'idée a été accueillie partout, sous certaines conditions toutefois, il faut bien dire qu'il n'y a eu guère d'illusion nulle part, ni à Berlin, ni à Vienne, ni à Saint-Pétersbourg, et le doute qui s'est élevé partout n'a été que trop tôt justifié par le résultat. Entendons-nous : rien n'a été officiellement proposé et repoussé. Il s'agissait, au contraire, de déterminer la Porte et la Grèce à prendre l'initiative, à demander l'arbitrage des puissances, en s'engageant d'avance à se soumettre à tout ce qui serait décidé. C'est ce qu'on n'a pu obtenir, c'est ce qui a échoué devant les répugnances des Turcs et ce qui aurait aussi vraisemblablement échoué devant les répugnances des Grecs.

Dans quels termes reste donc à l'heure qu'il est cette redoutable question, sept mois après la conférence de Berlin? De l'œuvre de cette conférence on n'en parle plus que pour la ranger parmi les documens historiques. L'arbitrage lui-même est tombé dans les eaux de Constantinople comme il serait tombé infailliblement dans les eaux du Pirée, et les Grecs montrent toute l'animation d'un peuple sourd à tout conseil, prêt à entrer en campagne, poussant ses forces à la frontière, tandis que les Turcs les attendent de pied ferme, résolus à soutenir énergiquement la lutte, à rendre guerre pour guerre. C'est là assurément une situation plus que jamais périlleuse. D'un autre côté, cependant, le dernier mot de la diplomatie ne semble pas dit encore. Si l'arbitrage a disparu, une proposition nouvelle vient de surgir. Les Turcs, par une dépêche habilement conciliante qui n'est point sans avoir produit une certaine impression, offrent de négocier, non pas par voie de conférence ou d'arbitrage, mais directement avec les puissances, et il n'est point impossible que, satisfaits dans leur orgueil, ils soient disposés à quelques-unes de ces concessions sur lesquelles le baron Haymerlé comptait il y a quelques semaines. Qu'en sera-t-il? C'est encore le secret des délibérations des cabinets aujourd'hui. Ce qui touche essentiellement la France pour le moment au milieu de toutes ces agitations, c'est que M. le ministre des affaires étrangères semble bien décidé à s'inspirer avant tout de l'intérêt supérieur de la paix; il ne le cache pas, il pousse même au besoin, avec un certain pathétique, le cri d'alarme, et quand on parle de la nécessité de la paix, est-ce donc par un sentiment de défaillance? Est-ce par une sorte de défection aux destinées et à la grandeur du pays? Est-ce pour se faire un système commode de cette « paix à tout prix » qui, dans des temps plus heureux, a été le thème banal de tant d'oppositions et de déclamations? On sait bien que tout est changé, qu'il n'y a aucune ressemblance entre l'époque où la « paix à tout prix » était un mot de guerre contre un gouvernement et le moment présent. La France a aujourd'hui toutes sortes de raisons de désirer la paix. La première raison, c'est qu'il paraîtrait vraiment assez étrange de chercher à enflammer le pays pour la rectifi-

cation de la frontière des autres. La seconde raison, c'est qu'après avoir laissé commettre bien des folies en son nom, la France n'est pas sans doute disposée à se laisser rejeter dans les aventures et qu'avant de rentrer dans l'action, elle a besoin de se sentir assez reconstituée, assez réorganisée pour remplir tout son rôle, pour ne manquer ni à son passé ni à son avenir.

De toutes les puissances engagées dans ces malheureuses affaires orientales, l'Angleterre n'a point été la moins vive, la moins portée à l'action il y a quelque temps, et elle semble maintenant s'être un peu refroidie. Elle n'en est nullement sans doute à déserter son rôle, à se désintéresser de tout ce qui se passe en Orient; elle temporise, elle évite les initiatives qui pourraient la conduire plus loin qu'elle ne le voudrait, et d'ailleurs pour le moment elle est tout entière à ses affaires intérieures, à ses débats de parlement, au grand effort qu'elle tente pour ramener la paix en Irlande.

L'Irlande en effet, c'est son embarras sans cesse renaissant, son « obstruction » pour employer le mot du jour. En dehors même des crimes agraires et des séditions locales qui désolent le pays, contre lesquelles les répressions sont le plus souvent inefficaces, l'Angleterre rencontre cet embarras irlandais sous toutes les formes. Elle l'a rencontré il y a quelques jours sous la forme de ce procès qui avait été intenté devant la cour de Dublin à M. Parnell et à ses amis, qui s'est terminé sans résultat, par l'impossibilité où s'est trouvé le jury de se mettre d'accord. Quand ce n'est plus le procès Parnell, c'est dans le parlement même l'opposition de la brigade irlandaise, habile à se multiplier, acharnée à résister, à pratiquer par les procédés les plus variés cet art perfectionné de « l'obstruction » qui consiste à tout empêcher. Pour la première fois, depuis longtemps, en Angleterre, la discussion de l'adresse a occupé plus d'une semaine par le seul fait de la ténacité irlandaise. Quand on a eu voté l'adresse, on n'en avait pas fini; ce n'était que le commencement. Alors est venue la grosse question, celle des mesures de coercition proposées par le gouvernement, soutenues par M. Forster. Le bill récemment présenté n'est d'ailleurs qu'une partie du système ministériel; il consiste dans la suspension de l'*habeas corpus*, dans l'autorisation donnée au vice-roi d'Irlande de faire arrêter les suspects de trahison ou d'autres crimes dans les districts livrés à l'agitation. Chose curieuse! il ne s'agissait encore que de la mise à l'ordre du jour du bill, et dès le début, il y a eu une séance qui s'est prolongée pendant vingt-deux heures! Vainement M. Gladstone est intervenu en présentant de sa parole décisive un exposé de la situation de l'Irlande fait pour justifier les mesures proposées. Les Irlandais sont restés sur la brèche jusqu'à fatiguer toutes les forces. M. Gladstone a été obligé de se retirer. Le *speaker* lui-même a dû quitter son siège pour aller prendre quelque repos. Les membres du parlement se re-

layaient, la bataille n'a fini que par lassitude, par épuisement. S'il en est ainsi pour la simple mise à l'ordre du jour, que sera-ce lorsque le bill lui-même sera discuté, lorsque les autres parties du système du gouvernement se succéderont? Il faut vraiment toute la longanimité britannique, tout le respect dont la liberté parlementaire est entourée à Londres pour que ces abus ne causent pas quelque impatience. C'est la grandeur de l'Angleterre de pouvoir supporter les orages, même les puérilités irritantes de la liberté, sans se sentir atteinte dans sa puissance et dans sa prospérité.

CH. DE MAZADE.

Théorie scientifique des couleurs, et leurs applications à l'art et à l'industrie, par O.-N. Rood, professeur de physique au Columbia-College de New-York, Paris 1881; Germer-Baillière.

Les couleurs sont la joie des yeux, et l'attrait qu'elles exercent sur notre esprit est certainement pour quelque chose dans la multiplicité des travaux qui ont pour objet la théorie mathématique de la lumière. « Le spectre solaire, dit M. Rood, a été, bien des années avant les découvertes de Kirchhoff et de Bunsen, un sujet favori d'études pour les physiciens; cette affection a dû attendre près d'un demi-siècle avant d'obtenir sa récompense; mais s'il n'avait eu le charme de ses couleurs, s'il avait été moins examiné, le spectre serait peut-être resté pour nous une énigme pendant un siècle de plus. » C'est ainsi que le plaisir des sens a été un auxiliaire fort utile de la science, et la science, qui paie toujours généreusement l'aide qu'on lui prête, a mis au jour le secret mécanisme des phénomènes et a posé les principes de toutes les applications des couleurs.

En parcourant les traités les plus récens, comme celui de M. O.-N. Rood, dont l'édition française vient de paraître, ou celui de M. Bezold, on est frappé de la clarté que de bonnes définitions ont introduite dans la théorie des couleurs et surtout dans leur classification. Les physiciens admettent aujourd'hui que toute sensation colorée dépend de trois facteurs qui la déterminent complètement et qui sont : 1° une couleur franche, définie par sa longueur d'onde; c'est ce que M. Rood appelle la *teinte*, M. Chevreul la *nuance*, M. Helmholtz le *ton*; 2° l'intensité lumineuse ou *luminosité*, que l'on peut aussi définir par la quantité de noir ajoutée à l'intensité normale; 3° le degré de *pureté* ou de *saturation*, qui dépend de la quantité de blanc mêlée à la couleur franche. Voilà donc les trois *constantes*, les trois propriétés caractéristiques qui permettent de porter l'ordre et la règle dans l'ondoyant chaos des teintes que produisent l'art et la nature et qui parfois semblent si vagues, si indécises et si fortement influencées par l'éclairage ou par

les contrastes qu'on désespère de les fixer. Tout le monde comprend d'ailleurs immédiatement ce qu'on entend ici par teinte ou nuance (la première, ou, suivant M. Rood, la troisième constante de toute couleur); il faut, au contraire, un certain effort de réflexion pour bien saisir la signification des deux autres constantes. L'éclat ou la luminosité d'une couleur dépend, comme nous l'avons dit, de l'intensité des rayons colorés qui répondent à sa teinte, et cet éclat est modifié par l'addition d'une certaine proportion de noir. Les couleurs ainsi rabattues peuvent aussi être obtenues en éclairant de moins en moins une surface peinte avec une couleur franche, ce qui prouve bien que le mélange avec du noir équivaut à une diminution d'intensité. Mais le mélange avec du blanc ne produit pas l'effet contraire, c'est-à-dire une augmentation d'intensité, comme on pourrait le croire et comme beaucoup de personnes l'admettent volontiers; les couleurs blanchies ne sont nullement des couleurs franches, plus intenses, plus lumineuses; ce sont des couleurs impures, des couleurs imparfaitement saturées.

Le langage des peintres n'est guère conforme à cette manière de voir, et il peut en résulter quelque obscurité et quelque confusion. Ils disent d'une couleur qu'elle est lumineuse ou brillante simplement parce qu'elle rappelle à l'esprit l'impression de la lumière, et non parce qu'elle réfléchit beaucoup de lumière à l'œil. De même, ils emploient souvent le mot de *pureté* dans un sens très différent de celui que nous lui attribuons ici; en disant qu'une couleur est remarquablement pure, ils entendent qu'elle n'est ni terne ni indécise, mais ils ne songent pas aux effets du mélange avec une proportion plus ou moins forte de blanc. Si l'on adopte les définitions qui viennent d'être établies, il faudra donc, pour obtenir une classification rationnelle des couleurs, former d'abord un cercle chromatique avec une série de teintes franches, distribuées sur la circonférence extrême en suivant l'ordre des couleurs spectrales, et dégradées successivement par des proportions croissantes de blanc depuis le bord jusqu'au centre, occupé par le blanc; on aura ainsi tous les degrés de pureté des teintes normales, représentés par les « tons affaiblis » des cercles chromatiques de M. Chevreul. Ensuite on formera une échelle des intensités au moyen d'une série de cercles semblables, obtenus en rabattant le premier avec du noir. On pourrait d'ailleurs, à mesure que les couleurs deviennent plus sombres, diminuer le diamètre des cercles successifs; leur superposition donnerait alors un cône terminé par une pointe noire, et dont l'axe serait occupé par une gamme de tons gris, depuis le noir jusqu'au blanc. C'est le cône chromatique de Lambert, auquel nous ramènent, comme on voit, les théories les plus récentes et les plus rationnelles.

Comme types de couleurs franches, on prend toujours les teintes du spectre de la lumière solaire. Dans ces derniers temps, M. Vierordt a

fait une tentative pour déterminer, par des moyens photométriques, la luminosité relative des différentes régions du spectre donné par le prisme, et il a trouvé celle du jaune orangé égale à 7890, tandis que celle du vert bleu descend à 1100 et celle du violet à 13. De son côté, M. Rood a cherché à déterminer l'étendue des espaces que les différentes couleurs occupent dans le spectre, et en multipliant cette étendue par l'intensité correspondante, il a obtenu des nombres qui représentent assez bien les proportions des diverses lumières colorées qui composent le faisceau blanc : il a trouvé, par exemple, que, pour 1000 parties de lumière solaire blanche, il y a 54 parties de rouge, 140 de rouge orangé, 80 d'orangé, 114 de jaune orangé, 54 de jaune, etc. « Les peintres, dit M. Rood, ont l'habitude de diviser les couleurs en couleurs chaudes et couleurs froides. Si nous traçons la ligne de séparation de manière à comprendre parmi les couleurs chaudes le vert jaunâtre, nous trouverons que la luminosité totale des couleurs chaudes contenues dans la lumière blanche est un peu plus de 3 fois celle des couleurs froides. Si nous excluons le vert jaunâtre de la liste des couleurs chaudes, le rapport de luminosité ne sera plus que 2 environ. »

C'est à ces couleurs spectrales qu'il faut toujours comparer les couleurs naturelles dont on veut déterminer la teinte; c'est leur mélange, opéré par la superposition des images sur la rétine, qui nous fait connaître les effets véritables de la combinaison de deux couleurs. On constate alors que toute couleur a sa teinte complémentaire avec laquelle elle donne le blanc. C'est ainsi que la superposition directe du jaune et du bleu donne du blanc ou du moins un gris très clair. On reproduit les mêmes phénomènes au moyen de disques tournans à secteurs diversement colorés. Tout autres sont les effets du mélange des matières colorantes, tel que l'opère le peintre sur sa palette. Ici le jaune et le bleu donnent du vert. C'est que les couleurs des pigmens et en général les couleurs des objets que l'on rencontre dans la nature sont des couleurs d'absorption. La gomme-gutte, par exemple, paraît jaune parce qu'elle absorbe le bleu et le violet qui existent dans la lumière blanche; en l'associant à une substance bleue qui absorbe le rouge et l'orangé, on élimine du spectre à peu près toutes les teintes, hormis le vert, et voilà pourquoi cette couleur s'obtient en mêlant un pigment jaune à un pigment bleu. Ce tamisage des rayons par voie d'absorption et de réflexion suffit à rendre compte des phénomènes si divers et souvent si bizarres que nous offrent les objets colorés. Lorsqu'il s'agit, par exemple, d'un tissu de soie ou de laine, la lumière qu'il envoie à l'œil provient de réflexion à la surface des fibres; mais avant de s'y refléchir, une partie a traversé les fibres teintées et s'est ainsi colorée elle-même. Le pouvoir réflecteur des fibres textiles joue dans ces effets un rôle important. Il est facile de constater que le lustre naturel de la soie est bien

supérieur à celui de la laine, et que la laine a un lustre supérieur à celui du coton; en outre, la disposition des fibres dans le tissu peut les rendre plus ou moins aptes à réfléchir la lumière; de là les différences d'aspect que présentent les tissus de coton, de soie ou de laine teintés. La physique peut donc expliquer d'une manière très simple la plupart des faits qui ont rapport aux couleurs; mais elle ne peut se passer du secours de la physiologie, à laquelle ressortissent les phénomènes si complexes que l'on comprend sous le nom d'effets de contraste.

On sait qu'on peut notablement changer l'aspect que nous présente une surface colorée, qu'on peut en modifier la teinte, sans agir directement sur elle; il suffit pour cela de changer la couleur qui lui est contiguë ou le fond sur lequel elle se projette. Ces changemens, ces effets singuliers de contraste, sont dus en partie à des phénomènes réels dont l'œil est le siège, en partie à des incertitudes d'appréciation de la part de l'observateur, et s'expliquent par la fatigue des nerfs. Le contraste peut nuire à certaines couleurs, ou bien les favoriser : il peut les faire paraître plus riches en augmentant leur degré de saturation naturel, ou bien, en diminuant cette saturation, leur donner un aspect pâle, terne, et même sale. Par le contraste, on peut obtenir qu'elles présentent plus que leur éclat naturel; alors elles nous paraissent belles, même lorsque leurs teintes naturelles sont de celles qui, isolées, seraient appelées faibles et ternes. « C'est ainsi, dit M. Rood, que des tableaux presque entièrement composés de teintes qui semblent par elles-mêmes modestes et rien moins que brillantes, nous paraissent souvent présenter les couleurs les plus vives et les plus splendides; de même, il peut souvent arriver que les couleurs les plus voyantes soient disposées de manière à offrir l'aspect de couleurs tout à fait médiocres... Dans la combinaison des couleurs, de leurs ornemens ou de leurs tableaux, les peintres de tous les temps ont nécessairement obéi aux lois du contraste, qu'ils ont pour ainsi dire devinées, comme les enfans qui marchent et sautent obéissent aux lois de la pesanteur, bien qu'ils n'en soupçonnent pas l'existence. » Ces lois du contraste, ces changemens d'intensité, de nuance et de luminosité, produits par le voisinage de deux couleurs, sont, on le pense bien, une source de perplexités et de confusion pour les commençans, qui sans cesse sont trompés par des apparences dues à cette cause. C'est pour cela qu'un livre comme celui que vient de nous donner M. Rood est appelé à rendre des grands services aux artistes et aux amateurs, en les familiarisant avec la nature des obstacles qu'ils rencontreront sur leur chemin, et en leur signalant l'existence de difficultés contre lesquelles ils lutteraient vainement.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

LE

VEUVAGE D'ALINE

DEUXIÈME PARTIE (1)

VI.

Minuit sonnait à quelque église voisine quand Marc mit pied à terre devant le petit hôtel d'assez mauvaise apparence où Antoinette était descendue au hasard, en choisissant un quartier perdu, dans son désir de se mieux cacher.

— Mme Dumont ? dit-il, jetant au concierge le nom d'emprunt qu'elle avait joint à son adresse, et un peu inquiet pour elle de l'opinion que pourrait donner sa visite à cette heure indue.

— Mme Dumont ! s'écria le concierge qui se leva aussitôt avec empressement; je vais vous conduire tout de suite. Ah! la pauvre dame! quelqu'un vient donc la réclamer, à la fin! On était embarrassé ici, je vous en réponds, et désolé. Ces événemens-là font toujours tant de tort aux maisons où ils arrivent!

— Quel événement? demanda Marc avec une émotion terrible.

— Vous ne savez donc pas? reprit le concierge; en ce cas, je suis fâché de vous avoir dit sans précautions...

— Je ne sais rien, parlez vite.

(1) Voyez *Revue* du 1er février.

— Dame! je n'ose plus, si vous êtes son parent, si,.. je vous croyais préparé.

— Parlerez-vous? s'écria Marc hors de lui en le secouant par l'épaule.

— Oh! puisque vous le prenez comme cela!.. Eh bien!.. voilà!.. Cette dame...

Le maître de l'hôtel parut et d'un geste impérieux fit taire son employé :

— Je vous demande pardon, monsieur, dit-il, veuillez me suivre. C'est un bien grand malheur; le médecin croit qu'il n'y a pas de remède.

Un cri étouffé expira sur les lèvres de Marc, et ce fut presque sans en avoir conscience qu'accroché à la rampe il gravit l'escalier étroit, faiblement éclairé : — Tu l'as tuée! lui criait un remords féroce; tu l'as tuée!

S'il eût pensé à la nouvelle Mme de Sénonnes, c'eût été pour la maudire comme il se maudissait lui-même; mais il ne pensait qu'à celle qu'il allait trouver là-haut, morte peut-être, morte en un pareil lieu, sans avoir pu poser son dernier regard sur un visage ami, sans autres sentimens autour d'elle qu'une banale compassion mêlée d'outrageantes curiosités, morte délaissée, dans la honte et le désespoir! Quelle fin pour tant de jeunesse, pour tant de beauté, quel dénoûment à leurs amours, dont toutes les phases lui apparaissaient à la fois dans ce cadre insolite! Tel un noyé, au moment suprême, embrasse, dit-on, comme en une vision, tous les moindres incidens de sa vie avec une lucidité horrible. Il n'entendait qu'à demi son guide lui raconter en montant les trois étages que cette dame était arrivée le matin, qu'elle avait demandé un commissionnaire pour porter une lettre à l'autre extrémité de Paris. En attendant le retour de cet homme, elle était très surexcitée, très nerveuse; du reste, ses allures n'avaient pas paru naturelles de prime abord; tout semblait l'effrayer : on eût dit une personne qui a quelque motif pour se cacher. L'hôte en avait fait la réflexion avec un peu de méfiance. Son envoyé était revenu longtemps après; n'ayant trouvé personne, il avait laissé la lettre. L'agitation de la pauvre dame avait alors redoublé : elle s'était enfermée dans sa chambre; on devait l'avertir tout de suite si quelqu'un demandait Mme Dumont. Vers quatre heures, elle était sortie plus pâle que jamais, en courant presque; à son retour, elle avait refusé le dîner qu'on lui proposait et recommandé expressément que personne n'entrât chez elle avant le lendemain matin. Cette recommandation même avait excité les soupçons; d'ailleurs on l'entendait marcher d'un pas saccadé

avec des sanglots. C'était étrange... Peut-être avait-on affaire à une folle. — J'irai voir, avant de me coucher, si elle n'a besoin de rien, s'était dit l'hôtesse. — En effet, elle avait frappé à la porte doucement d'abord, puis à grand bruit sans obtenir de réponse; enfin, bien que la porte fût fermée en dedans, elle réussit à l'ouvrir avec une double clé qu'elle gardait toujours. Une forte odeur d'opium l'effraya dès le premier pas; la dame, étendue sur son lit, semblait dormir, mais en s'approchant, en la touchant, on s'était aperçu qu'elle était morte;.. du moins le médecin du quartier, appelé aussitôt, ne parvenait pas depuis une heure à la faire revenir. Elle avait pris du poison, un narcotique, c'était évident, bien qu'elle eût détruit toute trace de la bouteille, qu'on n'avait pu retrouver; mais le docteur ne s'y était pas trompé.

— Antoinette! s'écria Marc, s'arrêtant, sans oser faire un pas de plus, sur le seuil d'une porte ouverte devant lui.

Un silence funèbre régnait dans cette chambre mal éclairée, au fond de laquelle se dessinait, sous les rideaux relevés du lit, une forme rigide que lui cachait le médecin penché sur elle et occupé à épuiser toutes les ressources de son art. Il ne distingua nettement que la main, d'une blancheur cadavérique, qui pendait sur le drap et une grande tresse dénouée de cheveux noirs.

— Elle vient d'ouvrir les yeux, dit le médecin.

— Antoinette! répéta Marc en se jetant à genoux auprès du lit et en couvrant de baisers cette main glacée qui parut s'assouplir et se réchauffer sous ses lèvres.

Tout à coup Mme d'Herblay se redressa entre les bras qui l'enveloppaient.

— Toi! balbutia-t-elle; toi!

Puis elle retomba dans son mortel engourdissement. Mais Marc, persuadé qu'elle s'apercevait de sa présence, continuait à l'appeler et à la serrer sur son cœur. Comme il répétait pour la centième fois :

— Ne meurs pas! reviens à toi!

— A quoi bon? dit-elle avec effort en relevant à demi ses paupières alourdies.

Sa voix le navra; elle était faible au point de n'avoir rien d'humain.

— Je t'appartiens pour toujours, dit-il cédant à une impulsion de pitié plus forte que sa volonté même. Je te suivrai où tu iras, entends-tu, Antoinette!

— Tu m'aimes encore?..

Comme elle soupirait ces derniers mots, son visage s'illumina d'une joie extatique qui bientôt fit place à d'affreuses convulsions.

Les phénomènes de surexcitation nerveuse venaient remplacer la torpeur, momentanément dissipée.

— Assez d'émotions, dit brusquement le médecin, bien que celles-ci aient aidé, j'en conviens, à l'effet du café.

— Vous la croyez sauvée?.. elle est sauvée?.. répétait Marc, l'esprit tendu sur cette idée fixe.

— Je ne réponds de rien, dit tout bas le médecin en haussant les épaules; on ne peut calculer les ravages produits chez une femme très délicate par un poison aussi violent et pris à pareille dose. Des soins affectueux et dévoués peuvent beaucoup dans les cas mêmes qui nous semblent le plus graves; voilà tout l'espoir qu'il m'est permis de vous donner.

Ce fut une nuit d'agonie pour Marc autant que pour la moribonde. Il ne s'éloigna pas une minute de ce chevet où la stupeur ne cédait qu'au délire et à d'autres crises inséparables de l'empoisonnement. Rien ne le rebutait; son zèle et sa tendresse touchèrent jusqu'aux témoins d'ailleurs indifférens de ces tristes scènes. En agissant avec une sorte de fièvre, il répétait sans cesse, comme si Antoinette eût pu l'entendre : — Non, je ne te quitterai pas! — Tous les obstacles s'effaçaient devant le seul devoir qu'il reconnût en ce moment, le devoir de se dévouer à cette femme qui mourait par lui comme s'il l'eût frappée de sa propre main. Les premières lueurs de l'aube le rappelèrent cependant à d'impérieuses réalités; elles tombèrent à la façon d'une douche glacée sur son ivresse douloureuse. C'est l'effet immanquable de la clarté du jour; elle dissipe froidement et brutalement les hallucinations, les enthousiasmes, la décevante magie de la nuit. Il vit les choses comme elles étaient aux feux naissans de ce soleil qui se levait sur une journée dont il avait oublié l'emploi, dans l'excès de son émotion, sur la journée qui devait être celle de ses noces! Un frisson le secoua de la tête aux pieds, car ce soleil impitoyable accusait plus distinctement sur le visage d'Antoinette des signes qui sans doute étaient ceux de la mort, en même temps qu'il révélait toute la vétusté, toutes les souillures de cette ignoble chambre d'auberge. Elle allait finir là, elle qui ne s'était jamais montrée à lui qu'entourée de toutes les élégances les plus raffinées; son cadavre sortirait ignominieusement, sous le dernier coup d'un scandale public, du bouge où un désespoir dont il était cause l'avait conduite pour y mourir! — De pareilles pensées étaient faites pour troubler violemment une imagination moins exaltée que la sienne. Et l'amant d'Antoinette, mourante, se voyait comme dans un cauchemar l'époux devant la loi de Mlle Béraud! Que lui était celle-là? Un mot cependant, un oui froidement prononcé l'avait uni

la veille pour jamais à cette étrangère,.. tandis que des années, toute une vie courte, mais ardente, d'amour réciproque ne lui donnaient pas le droit d'attendre ici le dernier soupir de sa maîtresse! En cet instant, Aline lui fut odieuse, et tous les liens inventés par le monde lui inspirèrent une sorte de mépris farouche. A quoi se résoudre? Un second médecin appelé venait de constater dans l'état de Mme d'Herblay des complications alarmantes, une sensibilité étrangement diminuée, quand Marc, au milieu de l'affreuse anxiété que lui causaient ses paroles, entendit sur l'escalier des voix confuses, et comme le bruit d'une altercation dans laquelle son nom était répété à plusieurs reprises. Il sortit prêt à tout et presque soulagé par le sentiment qu'en venant le surprendre, on lui épargnait la nécessité d'un aveu.

La figure irritée d'Albéric de Vesvre lui apparut. Il repoussait l'hôte qui voulait l'arrêter et répétait avec une énergie pleine de colère :

— Il est ici, et je le verrai... Je sais qu'il est ici!

— Ah! enfin! s'écria-t-il en apercevant Marc, je te trouve, malheureux! Si Pierre ne t'avait pas entendu donner l'adresse, que devenions-nous? As-tu perdu la raison? Je t'emmène.

— Tais-toi! dit Marc d'un ton qui imposa silence à M. de Vesvre mieux que ses paroles mêmes; tais-toi et viens.

Il le saisit par le bras et l'entraîna au milieu de la chambre où gisait Mme d'Herblay dans un état intermédiaire entre le sommeil et la mort.

— Viens et juge! reprit Marc en lui montrant le lit.

Albéric garda quelque temps le silence; sa physionomie, insouciante d'ordinaire, était bouleversée par l'horreur.

— Ne pourrais-je, demanda-t-il lentement, te dire un mot ailleurs qu'ici?

On leur ouvrit la chambre voisine.

— Marc, reprit M. de Vesvre en saisissant avec force les mains de son cousin, c'est une rude épreuve, je le reconnais; mais enfin, il y va de l'honneur.

— Tu crois de bonne foi que je doive l'abandonner à ses derniers momens?

— Bah! elle en reviendra, et d'ailleurs d'autres peuvent prendre soin d'elle. Je me charge de veiller à ce que tout se passe humainement et correctement. Est-ce ta faute après tout si cette folle imagine de s'empoisonner le jour de tes noces comme une grisette? Es-tu tenu pour cela de perdre ton avenir, de te rendre coupable d'une déloyauté infâme? car ce serait un acte sans nom, que le monde flétrirait et dont tu ne te relèverais pas.

— La lâcheté serait de m'éloigner.

— Auras-tu donc toujours l'esprit faux et au rebours du sens commun? Oublies-tu que tu es marié? que ta femme, ta femme, entends-tu, t'attendra dans une heure ? Quant à ton père, il sait déjà que tu as passé la nuit hors de chez toi, mais rien de plus. je l'ai empêché à grand'peine de me suivre. Jamais on n'a imaginé de situation semblable. Et si M. Béraud vient à découvrir !.. Ton sang ne suffira pas à satisfaire la juste indignation de ce brave homme.

— Oh! celui qui me délivrerait de la vie me rendrait le seul service que je puisse attendre de qui que ce soit. Mais M. d'Herblay a droit à la première réparation, je suppose. Voyons, ajouta-il, répondant à un geste impatient de M. de Vesvre, sérieusement et honnêtement, que ferais-tu à ma place?

— Je conduirais Aline à l'autel comme elle a le droit de l'exiger, répondit Albéric sans aucune hésitation ; ce qui ne veut pas dire que j'abandonnerais absolument pour cela Mme d'Herblay.

— Oui, traître envers toutes les deux, dit Marc avec amertume. C'est là votre honneur à vous.

— Faute de mieux, il faut sauver au moins les apparences et gagner du temps. Mais ne songeons qu'à l'heure présente : tu te dois à la vicomtesse de Sénonnes, conclut Albéric appuyant sur ce nom comme s'il ne pouvait manquer d'assurer l'effet de sa leçon de loyauté mondaine.

— Pour Dieu ! ne me parlez plus d'elle, s'écria Marc avec une sorte d'égarement, quand l'autre est là qui agonise.

Un faible gémissement le rappela auprès d'Antoinette ; en cherchant à saisir ces dernières syllabes entrecoupées, ces derniers gestes à demi ébauchés que l'amour et la douleur guettent au chevet des mourans, il crut l'entendre balbutier :

— Reste !

— Oui, je le jure, s'écria-t-il avec une sorte de frénésie, je le jure sur l'honneur qu'ils prétendent m'apprendre à discerner et sur tout ce que je reconnais de sacré! Je reste! rien ne m'arrachera d'ici !

Il se tourna vers Albéric, qui l'avait suivi, tandis qu'autour d'eux chacun se retirait par discrétion ou par crainte.

— Que Mme de Sénonnes garde mon nom, s'écria-t-il, et ma fortune et l'estime du monde, que je perds sans regret, ayant à regretter tant d'autres biens plus précieux. Je reste ici!

VII.

Ce fut un scandale sans précédens peut-être et dont tout Paris s'occupa pendant plusieurs semaines. Le jour même de la bénédiction nuptiale, alors que le mariage devant la loi était accompli

déjà, le vicomte de Sénonnes avait lâchement abandonné sa jeune femme et suivi une ancienne maîtresse qui s'était empoisonnée tout juste assez pour le ramener à elle et lui imposer de nouvelles chaînes. Il n'y avait qu'une voix pour flétrir une pareille conduite, et l'astuce dont Mme d'Herblay avait fait preuve semblait non moins révoltante que la trahison de son complice; l'intérêt le plus vif, en revanche, s'attachait à la délaissée, qui acceptait, disait-on, la situation exceptionnellement triste et délicate que lui faisait sa destinée avec une admirable dignité. Du reste, on ignorait généralement les détails de cette aventure et l'on suppléait, comme il arrive d'ordinaire, à la connaissance précise des faits par des légendes si invraisemblables que les plus crédules se lassèrent vite de les écouter, ce qui, jusqu'à nouvel ordre, mit fin aux commentaires. Nous trouverons, quant à nous, les renseignemens qui manquaient à la chronique mondaine dans la correspondance intime de la baronne de Vesvre et de son frère le prince Alexandre Orsky, alors en promenade errante à travers l'Europe, comme c'est la continuelle habitude des Russes de distinction. Le prince Orsky ne séjournait que par exception dans ses terres de la petite Russie et passait chaque année à Pétersbourg, à la façon d'un brillant météore, tout juste assez pour faire regretter son absence en rappelant combien il pouvait être aimable. La lettre suivante de Mme de Vesvre le trouva sur le lac Majeur, où il s'ennuyait :

« Me voilà fière, écrivait-elle dans son style exotique et à bâtons rompus, me voilà triomphante!.. J'ai réussi pour une fois à t'intéresser, puisque tu me demandes la suite, toi dont la principale prétention depuis longtemps est de traverser en sourd et en aveugle un monde qui n'offre rien que de prévu. Si tu deviens de plus en plus insensible au *plaisir d'être*, tu aimes encore regarder vivre les autres, je t'y prends! Il est vrai que le spectacle est rarement curieux comme il l'a été en cette circonstance. Curieux et triste, et singulièrement imprévu, n'en déplaise à tes théories, qui, du reste, sont un peu les miennes. N'importe, moi qui ne pleure guère, même sur les ennuis qui me concernent, — tout au plus sur les tiens, — j'ai encore les yeux rouges des larmes que m'a fait verser le malheur immérité de cette petite fille, si parfaitement insignifiante la veille, si grande tout à coup sous l'adversité. Les âmes nobles sont seules transformées ainsi; le coup qui abattrait un être vulgaire les exalte et les mûrit à la fois, fait jaillir l'étincelle. Voilà pourquoi tu me vois attachée par miracle, sincèrement attachée à une femme, et capable d'une de ces amitiés dont je me suis moquée souvent, n'en ayant guère rencontré, pratiqué même, diras-tu, — eh bien! oui, j'en conviens, — que le simulacre et la grimace. Nous sommes

sceptiques, ma chère âme, mais qu'il se présente à nous d'aventure quelque chose de sincèrement beau et bon, nous nous remettons à croire, et cela vraiment avec une satisfaction secrète. Je parle ici pour moi, car pour toi, c'est différent; tu doutes quand même. Pourtant si tu avais vu cette enfant, le matin de ses noces, à l'heure où elle se préparait à revêtir sa toilette de mariée, tomber tout à coup du haut de la confiance absolue si naturelle à cet âge, comme tombe un petit oiseau frappé par le plomb qui le tue, la situation t'eût paru pathétique peut-être. Figure-toi que cet absurde garçon, sans courage, je le conçois, pour la voir et pour aborder face à face un sujet si brûlant, lui a écrit des choses... Mon Dieu! combien les plus spirituels d'entre vous peuvent devenir bêtes à l'occasion!.. « Qu'il n'espérait pas qu'elle lui pardonnât jamais, — parbleu! — qu'il en était indigne; mais qu'un jour elle comprendrait qu'il eût pu se montrer plus lâche, plus coupable encore. » — Je me demande comment? et toi?.. — A mots couverts, il lui parlait de certains devoirs indépendans de la morale ou des conventions d'ici-bas et qui s'imposent d'une façon d'autant plus impérieuse; il en était victime, et la fatalité inexorable le forçait de l'en rendre victime avec lui. Il payait une dette au passé, à un passé qu'elle ne pouvait concevoir, qu'il n'osait par respect lui révéler. Il emportait de grands remords... peut-être cet affreux malheur serait-il réparable un jour; peut-être le lien à peine formé pourrait-il être rompu. Il la suppliait d'oublier le mauvais rêve qui avait traversé sa vie... »

Quel galimatias pour la pauvre enfant! Elle restait devant cet adieu inopiné aussi déroutée qu'elle eût pu l'être devant des hiéroglyphes; elle entrevoyait seulement que celui qui, quelques heures après, devait la conduire à l'autel, avait violé un serment prononcé tout à l'heure, la laissant à une solitude pleine d'humiliations et de tristesses. Je l'ai trouvée en cet état, pelotonnée dans un coin de sa chambre, courbée sur l'énigme qu'elle s'efforçait en vain de résoudre, aussi blanche d'ailleurs que le peignoir de mousseline qui la couvrait, tout enveloppée de ses cheveux, qu'on était en train, au moment où tomba la foudre, d'entrelacer de fleurs d'oranger. La robe de satin blanc s'étalait encore sur le lit et semblait parler avec une éloquence! Elle me fit l'effet d'un linceul. J'avançai... Je suis brave au besoin; je ne recule pas devant les responsabilités. Nous étions tous, n'est-ce pas? nous, ses parens, ses alliés, un peu solidaires du crime de Marc, car j'appelle cela un crime simplement, et quand Albéric, à son retour de cette scène de mélodrame au chevet de la dame censée expirante, m'avait tout raconté, je m'étais dit : — Ma place est là-bas, auprès de cette pauvre fille qui, en somme, est maintenant des nôtres.

C'est plus que désagréable, mais j'irai. — J'y vais donc, un peu embarrassée de mon personnage, cherchant des phrases et n'en trouvant pas. Une Anglaise qui est auprès d'elle depuis son enfance et que j'avais toujours vue figée dans un calme imperturbable, — mais il y a des circonstances où les glaçons se fondent bon gré mal gré, — court à ma rencontre : — Oh! madame!.. le ciel vous envoie! Vous seule peut-être saurez lui dire, lui expliquer... — Le ciel! Il me semblait que le ciel n'avait rien à faire là dedans, mais plutôt l'enfer qui m'accommodait un petit supplice de sa façon. Si ma tante de Sénonnes avait pu me remplacer, mais non! outre qu'au moment même elle déchirait dans une attaque de nerfs les nombreux mètres de point d'Alençon qu'elle comptait porter à l'église sur du taffetas gris-perle, son rôle en qualité de mère du coupable eût été encore plus difficile que le mien.

Je suis entrée tout doucement, je suis allée m'asseoir auprès d'elle sans qu'elle y prît garde, je lui ai mis les bras autour du cou, et je lui ai dit : — Pleurons ensemble, ma chérie! — Mais je pleurais seule, à ce qu'il m'a semblé, pendant qu'elle restait là immobile, silencieuse, la tête sur mon épaule.

— Imagine-toi, lui dis-je, la tutoyant pour la première fois, que tu as une sœur et répands ta douleur devant moi tout à ton aise.

Elle a relevé son visage si pâle et m'a regardée fixement d'un air absorbé qui ne me laissait rien lire. L'aimait-elle, et cet abandon lui brisait-il le cœur? ou bien n'a-t-elle souffert que dans sa fierté? Entre nous, cette dernière hypothèse me paraît la plus probable. Ils se connaissaient si peu!.. et puis cela me fait moins de chagrin de le croire. — Mon pauvre oncle! a-t-elle dit tout bas. — et alors seulement ses yeux sont devenus humides, — mon pauvre oncle! comme il va souffrir!

C'était très bien, n'est-ce pas, de penser d'abord à son second père? mais un pareil souci excluait apparemment toute idée de passion. La passion est égoïste de sa nature. J'ai respiré, je lui ai dit : — Votre famille, nous tous, votre famille et le monde seront pour vous et contre lui...

Elle a haussé les épaules d'un air de dédain et de tristesse, mais en ajoutant aussitôt : — Vous êtes bonne, et je vous remercie. Voulez-vous m'aider en ce moment...

Un petit frisson l'a interrompue, et elle a repris tout bas :

— Terrible! vraiment terrible! en reculant la main sur ses yeux comme si elle eût entrevu devant elle un abîme. — C'était à fendre le cœur, et si naturel tout cela, si enfantin, si désolé à la fois!

Je lui ai dit avec élan : — Disposez de moi, je suis à vous.

Alors elle a remis entre mes mains la sotte confession de ce misérable. Songe qu'en la recevant, elle avait peut-être cru à un premier billet d'amour, et rougi avant de l'ouvrir... Pauvre mignonne!.. Tandis que je parcourais en m'exclamant... oh! je ne l'ai pas ménagé, je te jure... elle lisait par-dessus mon épaule. Arrivée à un point où il disait : « Elle m'a aimé cinq ans, elle m'a sacrifié tout ce qui est l'honneur d'une femme, elle s'est fermé tout retour vers le passé, tout, jusqu'à un asile; elle va mourir, et j'en suis cause. Vous, Aline, par bonheur vous ne m'aimez pas, vous ne pouvez m'aimer,.. » j'ai vu glisser sur ses lèvres un amer sourire et mes doutes m'ont reprise. S'il se trompait pourtant?

— Est-ce vrai? m'a-t-elle demandé.

— Quoi, mon enfant?

— Qu'elle lui ait fait de si grands, de si longs sacrifices?

— Oui, ai-je répondu, sentant qu'il valait mieux dire la vérité entière. C'était une de ces affections condamnées parce qu'elles sont contre les lois divines et humaines, mais dans laquelle, je crois, la malheureuse avait mis tout son cœur.

Il me semblait, en parlant, froisser une sensitive. Je ne savais comment m'y prendre pour éclairer cette innocence sans la blesser.

— Vous la connaissiez? a-t-elle repris brusquement. Elle était belle?

— Oui. — Ma foi! en convenant de cela, je donnais une excuse à Marc qui en a si peu!

— Belle, et dévouée, et l'aimant assez pour mourir... Il a donc raison, sa place est auprès d'elle; mais, en ce cas, pourquoi?..

Sa voix s'est brisée. J'ai compris qu'elle eût voulu ajouter:

— Pourquoi, en ce cas, est-il venu me chercher dans le calme heureux où je vivais? — Mais j'ai feint de ne pas comprendre. Qu'aurais-je répondu?

Elle a poursuivi, frappée sans doute par une pensée nouvelle :

— Ce qui m'arrive sera considéré généralement, n'est-ce pas, comme une mortelle injure?

— Qui retombera sur celui qui vous l'inflige et ne vous rendra que plus intéressante, plus digne de respect, ai-je répliqué avec vivacité, croyant calmer ses craintes.

— Oh! ce n'est pas là ce qui me préoccupe. Que pourrait-on faire sinon me plaindre?

Hélas! elle ignore à quelles suppositions malveillantes un pareil abandon donnerait certainement lieu si le coupable n'avait pris soin de s'accuser lui-même!

— Mais mon oncle m'adore, vous le savez, et dans le premier moment de surprise et de colère, l'idée de me venger... Sais-je à

quelle extrémité il se portera? dit-elle en se jetant dans mes bras, avec des sanglots cette fois, des sanglots déchirans qui soulevaient tout son corps.

— Voulez-vous, lui ai-je demandé à l'oreille, que nous allions le trouver et l'arrêter, si c'est possible, dans des représailles qui ne remédieraient à rien?

— Oh! je n'osais vous en prier, s'écria-t-elle avec vivacité. Merci! merci!.. venez avec moi... Si je le voyais maintenant seul à seule, l'émotion serait trop forte pour tous les deux, tandis que votre présence lui imposera... Oui, vous êtes bonne, et je vous aime, je vous aime pour toujours, dit-elle en m'embrassant de nouveau. Attendez que je baigne mes paupières dans de l'eau fraîche, afin qu'il ne s'aperçoive pas que j'ai autant pleuré.

Pendant qu'elle s'efforçait naïvement d'effacer les traces de son chagrin, je me sentais vraiment, pour cette orpheline, des entrailles de mère. Quel bonheur que mon Sacha soit un homme, à l'abri de votre perversité, de votre inconstance, de vos trahisons à vous autres dont il sera le pareil, méchant comme vous, armé, comme vous, de griffes qui déchirent les cœurs! Des griffes, ses petits ongles roses!.. pauvre Sacha chéri!.. Enfin je l'ai à moi pour quelques années, en attendant qu'il devienne un monstre, et, ma foi! mieux vaut encore être monstre que d'être victime comme le serait probablement ma fille, comme l'est cette pauvre Aline, si digne d'un meilleur sort. Elle a réparé le désordre de ses vêtemens, relevé ses beaux cheveux, et nous sommes descendues toutes les deux, presque aussi inquiètes l'une que l'autre, au rez-de-chaussée où se trouve le cabinet de M. Béraud. Il ne croyait pas sa nièce avertie encore de l'événement que, pensait-il sans doute, elle apprendrait toujours assez tôt, et qu'il eût été, d'ailleurs, terriblement embarrassé pour lui apprendre; depuis une heure, il était en conciliabule avec mon oncle de Sénonnes. Quand nous approchâmes de la porte, le conciliabule prenait, grâce à la gravité des circonstances et à l'irascibilité naturelle des deux hommes, le caractère d'une véhémente discussion.

— Vous m'avez tous trompé, indignement trompé!.. vociférait M. Béraud.

— Parce que j'ai gardé le silence sur cette liaison? Parbleu! vous ne pouviez pas croire que mon fils fût arrivé à l'âge qu'il a sans laisser un peu de son cœur aux broussailles du chemin... je vous ai entendu dire à vous-même que vous n'auriez aucune confiance en un jeune mari qui n'eût pas vécu, jeté sa gourme. Cette femme ou une autre, peu importait... Un attachement si ancien, dites-vous? C'était une raison de plus pour qu'il s'en fût lassé et

pour que, de ce côté, nous n'eussions rien à craindre. Le diable m'emporte si j'aurais cru qu'une vieille maîtresse!.. D'ailleurs il avait rompu avec elle depuis qu'il connaissait votre nièce, j'affirme qu'il ne l'avait pas revue, qu'auriez-vous pu exiger de mieux? Tous les hommes qui se marient ont à expédier quelque affaire de cette sorte et le font sans bruit.

La main brûlante d'Aline s'était posée sur mon bras.

— Est-ce vrai? murmura-t-elle, est-ce vrai que les choses se passent ainsi dans le monde?

Oh! mon ami, qu'il est triste et plein d'effroi le regard que la jeune fille, éveillée en sursaut de son rêve d'enfant, jette sur les réalités qu'on lui a cachées jusque-là avec tant de soin! Si les pauvrettes savaient, si elles pouvaient deviner, soupçonner seulement, comme elles hésiteraient à donner leur main, dont la famille dispose si facilement, grâce à l'ignorance où on les tient de toutes choses!

Nous continuions cependant à prêter l'oreille sans scrupule, en retenant notre souffle.

— Non, je ne me faisais pas d'illusions ridicules, reprit après une pause M. Béraud, mais comment aurais-je cru que votre fils fût un lâche?

Mon oncle frémit comme si on l'eût souffleté lui-même de ce nom :

— Dites un malheureux sans raison et sans volonté, un fou, un don Quichotte,.. un...

— Un lâche, je le répète, car il brise une innocente vie qui déjà reposait entre ses mains,.. un lâche, j'irai le lui dire en face. Nous verrons de quelle façon il lui plaira de me répondre. Et tenez, j'y vais.

Aline poussa la porte avec une résolution soudaine, elle entra d'un pas ferme, le visage impassible, si différente d'elle-même que je ne reconnaissais plus l'enfant qui tout à l'heure avait pleuré dans mes bras. Les deux hommes, à son approche, se turent tout interdits.

— Non, mon oncle, dit-elle en marchant vers M. Béraud, vous n'irez pas. Je crois avoir le droit d'exprimer ici ma volonté, reprit-elle avec une explosion d'énergie qui n'admettait pas de réplique, et on me doit, vous-même, mon oncle, vous me devez d'en tenir compte et de la respecter. Ceci me concerne, ne concerne que moi.

M. de Sénonnes, qui ne l'avait jamais vue qu'intimidée devant lui, ne pouvait visiblement en croire ses oreilles; M. Béraud cachait son visage entre ses mains.

— Vous n'irez pas, répéta Aline, personne ne se placera entre

moi et... mon mari. Il a repris sa liberté, je la lui laisse. Ce ne serait comprendre ni votre dignité ni la mienne que de vouloir m'imposer à qui ne veut pas de moi.

— C'est un moment de vertige, de folie, hasarda M. de Sénonnes. Vous avez raison, ma chère belle. Laissez-le à la honte qu'il doit déjà avoir de lui-même. Un jour, bientôt, il viendra vous baiser les pieds et implorer sa grâce.

Aline le toisa de haut :

— Jamais ! prononça-t-elle avec une lenteur glacée, jamais!.. Quoi que fasse par la suite M. le vicomte de Sénonnes, la barrière qu'il lui a plu d'élever ce matin entre nous ne s'abaissera jamais. Tout est fini. Et c'est pour cela, mon oncle, dit-elle en se tournant vers M. Béraud, que vous allez me jurer...

— Oh ! ma pauvre chère fille, tout ce que tu exigeras, j'y souscrirai, s'écria le pauvre homme, qui était dans un état de confusion et de désespoir à faire pitié. Oh mon enfant, pardonne-moi, pardonne-moi.

Il se mit à genoux devant elle.

J'entraînai mon oncle de Sénonnes, qui une fois seul avec moi s'emporta en menaces, en fureurs, en malédictions contre le fils qui le déshonorait.

Depuis il y a eu entre eux, je le sais, une scène épouvantable. L'entêtement de Marc est exaspéré par ces violences. Ma tante s'est retirée du champ de bataille en se constituant malade. Elle a cinq ou six syncopes par jour, s'abreuve de thé avec quelques tartines et s'informe à chaque instant de ce que dit le monde, où elle prétend qu'il lui sera impossible de reparaître, comme si elle ne concevait pas de malheur plus grand que celui-là. Moi, je la soigne, je feins de m'attendrir sur elle et je lui recommande, sans inquiétude sérieuse, de ne point se laisser périr d'inanition.

Albéric va là-bas prendre des nouvelles. Pendant plusieurs jours, celle qui est cause de tous nos ennuis a flotté entre la vie et la mort; maintenant on la croit hors de danger, au moins du danger imminent, car sa santé sera sans doute altérée pour toujours.

Marc se tient aux ordres de M. d'Herblay, qui reste coi dans ses terres, ne se montre pas, et lui laisse malicieusement sa femme sur les bras, — une vengeance comme une autre, — assez raffinée même.

Tout cela va finir par un enlèvement forcé et du malheur, je gage, pour tous, car la moins malheureuse ne sera pas Mme d'Herblay, quoique l'on dise qu'elle est arrivée à ses fins.

Ce n'est pas vrai pour qui la connaît, si peu que ce soit. Son vilain mari s'est donné le plaisir de l'épouvanter, elle a perdu la

tête elle a fait appel à la seule protection qu'elle se connût au monde, croyant le mariage moins avancé qu'il ne l'était en effet, persuadée du reste que Marc l'aimait encore parce que, sur le point de le perdre, elle l'aimait, bien entendu, plus que jamais. Mauvais raisonnement sans doute, mais certaines femmes, — elle est du nombre, — ne raisonnent pas, elles sentent. Ayant lancé son appel, la pauvre sotte a découvert qu'il allait tomber au milieu du bruit des noces comme un trouble-fête, et, aussi effrayée de sa mauvaise action involontaire qu'affolée par la pensée de son isolement, qui la laissait en butte à des vengeances dont son imagination surexcitée s'exagérait l'horreur, elle s'est dit :

— Finissons-en avec la vie et laissons des regrets, des remords à tout le monde.

Soit ! mais il fallait en finir, il fallait mourir coûte que coûte, ne pas se tromper de dose ; ces tentatives-là, lorsqu'elles avortent, sont ridicules. Elle-même doit le comprendre. Non, je ne puis m'empêcher de la plaindre de n'avoir pas mieux réussi à se supprimer et je ne la juge point comme fait la foule, si sujette à erreur toujours, ce qui ne veut pas dire que je l'excuse au moins, mais je crois qu'elle a forgé de ses mains un châtiment que son complice partagera sous peu. — Qu'en penses-tu ? »

A cette question directe, le prince Orsky répondit :

« — Je pense que ma chère petite sœur m'a écrit une jolie page de roman sentimental qui indique chez elle toute sorte de facultés que je ne lui connaissais pas, notamment celle de s'attendrir outre mesure, de tremper bourgeoisement son mouchoir de larmes. Et pourquoi une pareille dépense de sensibilité ? Pour un mariage rompu avant sa consommation, c'est-à-dire parce qu'une comédie qui aurait pu être aussi mauvaise que tant d'autres finit sans avoir commencé. Ton ingénue a de la tête, des principes, beaucoup d'argent, un bonhomme d'oncle ; elle n'était pas amoureuse de son futur mari, ou du moins elle l'était dans une mesure raisonnable, comme doit l'être une petite fille bien élevée qui se prépare à être une jeune femme accomplie. Ce type-là me laisse froid... Naïveté, candeur... à merveille ! c'est toujours la demoiselle à marier : qu'elle reste aux mains de M. Scribe ! Moi, j'aime que l'on n'ait pas le sens commun, et à ce titre les deux autres possèdent mes sympathies. Ni lui ni elle assurément n'a calculé son intérêt personnel... celle-ci se tue, celui-là se dévoue, tout cela d'élan et sans réflexion, bravo !.. ce n'est pas banal et c'est en somme la vie prise au sérieux. Heureux qui peut prendre quelque chose au sérieux en ce monde ! Peut-être l'enthousiasme

qui les a fait retomber dans les bras l'un de l'autre ne durera-t-il pas, mais cet enthousiasme ils l'auront subi, ils y auront cédé : voilà les heures divines de l'existence, je suppose, celles où l'on est profondément remué, emporté hors de soi-même, celles où l'on perd la tête. Il n'est pas donné à tous de connaître ces heures-là. J'admire et j'envie. Un drôle eût épousé la petite héritière, gardé sa maîtresse, juré fidélité à sa femme avec une trahison dans le cœur et ménagé les deux à la fois en attendant qu'il délaissât femme et maîtresse pour un troisième caprice qui n'aurait pas été le dernier. Et le monde eût fermé les yeux hypocritement, ou même trouvé cela sinon naturel, du moins ordinaire : or tout ce qui est ordinaire est, selon lui, excusable. Ton grand coupable a été plus honnête. Il a respecté la vierge et gardé sa foi en preux chevalier à la Madeleine, qui n'avait plus que lui. Sa prétendue victime elle-même lui rendra justice un jour, quand elle l'aura remplacé par un autre époux, car elle le remplacera, cela va sans dire; il doit être aisé, en France comme ailleurs, de rompre un lien aussi chimérique que le oui échangé devant témoins, sans plus... et comme Mlle Béraud est riche, elle trouvera tout de suite cette utilité qui permet aux filles de porter des diamans et de sortir seules : un mari! Je lui souhaite d'être bientôt pourvue et, en attendant, je ne plains pas ton cousin Marc, dont les qualités de cerveau brûlé m'avaient intéressé d'ailleurs quand je l'ai vu à Paris : il éprouve, il vit ce qu'il exprime; il n'est pas poète sur le papier seulement. Quant à Mme d'Herblay, dont je me rappelle avoir été amoureux tout un soir à l'Opéra, elle vaut que l'on fasse un coup de tête pour elle. C'est le genre de femme que je préfère, la femme frémissante à toutes les impressions comme une corde de lyre et dont le charme est à la fois insinuant et capiteux comme un parfum de jasmin, sans plus de force personnelle qu'une liane, *helpless*, — les Anglais seuls ont le mot pour exprimer la chose, — incapable de se soutenir, de se défendre elle-même; une femme doit être ainsi pour attacher. Moi, — est-ce un bien ou un mal? — je continue à ne rencontrer que des coquettes, mais elles suffisent à mes aspirations présentes; l'expérience de la vie, tu le sais, nous apprend à limiter nos aspirations singulièrement. Donc les beautés rebattues de l'Isola Bella sont depuis peu éclairées et rajeunies pour moi par le feu de deux grands yeux américains dont j'ai fait mon étoile,.. rien d'une étoile fixe. Nous chevauchons, nous naviguons, nous flirtons à perdre haleine. Ce tourbillon-là n'est pas ennuyeux de temps à autre, en voyage. Il s'arrêtera quand je voudrai. Sur ce point, n'est-ce pas, tu es bien bien tranquille, connaissant ton vieux Sacha? »

Alexandre Orsky partageait avec son petit filleul le privilège d'être appelé familièrement Sacha par Mme de Vesvre. Celle-ci ne lui fit pas attendre une assez vive riposte : encre bleue sur papier rosé où courait ce parfum insaisissable et inimitable, particulier à la baronne Olga :

« Tu pousses décidément trop loin le goût du paradoxe, il te fait divaguer; ta lettre est absurde et choquante d'un bout à l'autre, je te le dis sans ambages, et d'abord tu ne sais pas le premier mot de la loi française, quand tu décides qu'un mariage à l'état de simple formalité sans lendemain peut être rompu. Nous ne sommes pas en Russie, nous autres, mais en France, et le code français est, à mon avis, le plus mal fait, le plus impitoyable, le plus barbare de tous les codes... j'entends sur ce point du mariage, qui est le seul à propos duquel j'aie jamais eu la fantaisie de le consulter. Apprends donc... je n'invente rien, je cite, tu t'en aperçois, n'est-ce pas?.. aux grands mots que j'emploie, apprends donc que le mariage est consommé, non pas par le fait de la cohabitation, mais purement et simplement par l'acte civil. Cet acte une fois dressé en présence de quatre témoins, après lecture faite aux parties de toutes les pièces constatant leur état civil, puis du titre de la loi qui concerne les droits et les devoirs respectifs des époux, cet acte accompagné des paroles solennelles : — Au nom de la loi, je vous unis — vous enchaîne jusqu'à la mort. Rien ne peut en détruire l'effet, ni les plus abominables outrages de la part d'un des conjoints, ni l'adultère, ni même un attentat sur la vie du compagnon de chaîne, ou même une peine infamante prononcée contre le misérable dont vous portez le nom, rien, pas même l'abandon immédiat. Oh! si l'on réussissait à relever un vice de forme dans ce malheureux acte, une erreur seulement sur l'orthographe du nom, l'ordre des prénoms, l'âge, le lieu de la naissance, quelque vétille de ce genre enfin, il y aurait matière à discuter (combien je méprise la puérilité des législateurs!) — mais ici tout est parfaitement correct et régulier, tout, sauf la conduite du mari, qui importe peu, paraît-il, et ce chiffon de papier inattaquable s'oppose à ce qui serait juste et naturel une séparation instantanée, si l'on peut appeler séparation le retour à une liberté réciproque de deux êtres qui n'ont jamais été unis de fait. Invoquez les tribunaux, ils feront la sourde oreille comme l'a fait un notaire que j'ai accablé d'injures l'autre matin : — Mais, madame, la séparation de corps remédie aux griefs...

— Joli remède votre séparation de corps! Nous voyons de quelle espèce de femmes elle émaille généralement la société!

D'ailleurs, monsieur, nous n'avons pas à alléguer des sévices, des injures qui rendent l'existence commune insupportable ; cette existence commune n'a pas commencé; le devoir de fidélité, de protection, d'assistance n'a jamais été rempli. Les deux personnes qui s'étaient juré tout cela la veille se sont trouvées le lendemain étrangères l'une à l'autre, ennemies l'une de l'autre, perdues l'une pour l'autre.

— Qu'est-ce qui le prouve, madame?

— Mais l'évidence, monsieur! elles n'ont jamais vécu sous le même toit.

— Ceci eût été une raison jadis, au temps où était en vigueur la déclaration de 1639; alors il fallait la cohabitation publique des époux pour que le mariage produisît des effets civils; la loi depuis a été modifiée.

— C'est une sotte et détestable modification, monsieur: cependant votre loi, toute mauvaise qu'elle puisse être, ne saurait tenir contre ceci : le mariage religieux n'a pas été célébré, il n'y a pas eu de bénédiction donnée. Donc...

— Oh! la bénédiction est à nos yeux du superflu, on peut s'en passer et elle n'ajoute rien...

—Monsieur! — Je l'ai foudroyé du regard, et il s'est tu. Non, jamais je n'aurais pu croire qu'un notaire, un personnage réputé respectable, pût descendre à ce degré d'immoralité!

M. Béraud se faisait fort cependant de gagner une cause si évidemment juste, de délivrer sa nièce à tout prix, et se proposait de confier cette affaire à l'éloquence d'un avocat célèbre, bien que le mot d'enquête, prononcé aussitôt, eût suscité pour nous des idées bien désagréables. N'importe, il eût, je crois, dans son exaspération très légitime, passé sur tout cela. La mort ne le lui a pas permis. T'ai-je dit en commençant qu'une seconde attaque, prévue du reste par les médecins, mais que tant d'émotions et de secousses ont précipitée peut-être, l'avait enlevé la semaine dernière?

Combien, s'il a eu au milieu des ténèbres de son agonie une lueur de réflexion, ce pauvre homme a-t-il dû souffrir de laisser son enfant chérie seule au monde à la merci d'une famille qu'elle connaît si peu et qui est en somme la famille de celui qui l'a mortellement offensée! Je l'ai vu à ses derniers momens. Il ne pouvait plus ni parler, ni se mouvoir, ni même ouvrir les yeux; je crois cependant qu'il a entendu ma voix qui lui disait: — Je veillerai sur elle, — car quelque chose comme une larme a coulé de ses paupières fermées. — Oui, je veillerai sur elle de mon mieux, je le lui ai promis à elle-même, quoique je ne voie pas ce que je pourrai

pour son bonheur... un bonheur brisé irrémédiablement,.. mais elle rendra, je crois, ma tâche facile par sa grande raison et son grand courage.

Elle se conduit à merveille. M. et Mme de Sénonnes le reconnaissent; elle leur inspire une estime mêlée d'étonnement et d'involontaires sympathies. Ses façons envers eux sont si douces, si pleines d'égards, d'une soumission, d'une déférence quasi filiales! Comme, après la mort de son oncle, ils lui ouvraient leur maison, qui, disaient-ils à cette heure d'expansion et d'attendrissement, serait, si elle y consentait, toujours la sienne, elle les a remerciés en exprimant le désir d'aller cacher son deuil quelque part à la campagne avec miss Ruth, sa gouvernante, la seule personne qui pût bien comprendre l'étendue de la perte qu'elle avait faite. J'ai alors suggéré à ma tante l'idée de mettre Bruyères à sa disposition. C'est une petite terre que les Sénonnes possèdent en Auvergne et dont la tristesse même, le complet isolement s'harmoniseront avec l'état de son âme; elle pourra y trouver le repos dont elle a besoin après de telles crises et le silencieux respect que mérite sa situation exceptionnelle. Après quelque hésitation, après s'être assurée surtout qu'elle serait là loin des villes et de tout voisinage, à l'abri de curiosités importunes dans un domaine absolument perdu, où les propriétaires mêmes n'étaient allés qu'à de si rares intervalles que les paysans ne les connaissaient pas, sur la promesse enfin qu'on l'y laisserait seule le temps qu'elle voudrait, Aline a consenti, et elle est partie dès le lendemain. Depuis je ne sais rien d'elle, sauf que sa santé est meilleure qu'on n'aurait pu l'espérer; c'est miss Ruth qui me l'écrit. Ce consentement de vivre à Bruyères implique, il me semble, une acceptation tacite de sa nouvelle famille et le renoncement à des projets de divorce,.. j'oublie que ce mot n'a pas cours en France, enfin à des revendications de liberté qui n'ont peut-être jamais été complotées que par M. Béraud, à son insu. Je me demande ce qu'elle pense, ce qu'elle fera. Toute la suite de cette étrange histoire qui se passe à mes côtés m'intéresse plus qu'aucun roman que j'aie jamais lu. C'est que les romans, fussent-ils mille fois à sensation, restent bien au-dessous des émouvantes péripéties de la vie réelle, quoi qu'on en dise! Il faut que les conteurs de profession aient peu d'esprit pour ne pas trouver mieux que tout ce qu'ils inventent, en regardant autour d'eux simplement... Puisque tu m'y encourages, j'écrirai peut-être tôt ou tard un roman de ma façon. Du reste, cela devient à la mode ici parmi les femmes du monde. Elles ont toutes plus ou moins les doigts barbouillés d'encre; ce travers nous vient d'Angleterre, je crois, ou d'Amérique... A propos, ta belle Américaine qui fait bien tant et tant de choses, serait-elle *authoress* à ses mo-

mens perdus? Elle tracerait en ce cas, quelque jour, le portrait d'un grand original qui donnerait une singulière opinion à ceux qui ne les connaissent pas des Russes et de la Russie.

Le prince Orsky à Mme de Vesvre.

« Ma belle Américaine ne se tache pas les doigts d'encre : figure-toi une fleur des défrichemens, fraîche éclose dans ces états de l'Ouest qui ne se piquent pas encore beaucoup de culture ; elle est, bien que son éblouissante vivacité d'allures empêche les plus perspicaces de s'en apercevoir tout de suite, souverainement, idéalement ignorante et bête, ce qui ne lui nuit guère à mes yeux, car tu sais qu'une petite sœur que j'ai de par le monde est la seule femme à qui je pardonne d'avoir trop d'esprit. L'esprit chez les femmes fait toujours beaucoup de tort au reste... De jolis animaux fringans et coquets, voilà ce qu'il leur convient d'être, voilà ce qu'est miss Aurora, ni bas-bleu, ni philosophe, ni artiste, ni libre penseuse, parfaite en tout, sauf sur un point : la vanité; elle m'appelle prince vingt fois dans une heure et professe pour les titres, fussent-ils achetés d'hier, la vénération naturelle à ces filles émancipées de la plus jeune des républiques; mais il ne s'agit pas d'elle aujourd'hui. J'ai à te parler d'un hasard curieux : étant en promenade à Magadino, je lis sur un livre d'auberge le nom de Marc de Sénonnes, et quelques minutes après je vois, appuyée au balcon de la même auberge, une figure de femme que je reconnais vaguement sous la mantille de dentelles dont elle s'enveloppait d'un air frileux ou pour dérober ses traits peut-être... Eh bien! elle est toujours charmante malgré sa pâleur de rose blanche alanguie et pliée par l'orage. Jamais on n'eût plus joli fardeau à porter dans ses bras à travers l'Italie. Je t'assure que bien des gens prendraient leur parti de l'avoir toute à eux, en dépit, comme tu le dis d'un ton si solennel, en dépit des lois divines et humaines. Permets-moi de te répondre à ce sujet qu'une âme intrépide et sans préjugés peut trouver d'autant plus de plaisir à braver ces prétendues lois. Il est vrai que derrière eux les fugitifs laissent une victime, — je continue d'employer tes expressions quoique je les trouve exagérées, car, en somme, Ariane ne fut jamais inconsolable, et je ne connais pas d'état plus digne d'envie que celui de veuve, de veuve jeune et riche, cela va sans dire. Ici, par privilège spécial, la veuve n'a pas à se couvrir de crêpes funèbres, ni à se répandre en tirades de regrets sur les vertus du défunt, ni à regimber contre de nouveaux liens conjugaux... Point important, l'injure qu'elle a subie est telle que toutes les vengeances qu'elle en pourra tirer sont

excusées d'avance; enfin, si elle est investie par suite d'un mensonge social du degré de liberté qui est le partage des femmes, elle est jeune fille de fait, ce qui attache à sa personne et à sa situation un charme très piquant, très rare, lequel attirera autour d'elle ce qui vous plaît le plus à vous toutes, mesdames, que vous soyez sages ou légères, que vous les rebutiez ou vous combliez leurs vœux (style de romance), une nuée d'adorateurs. Votre code français, quelque mal fait qu'il soit, offre donc quelques compensations auxquelles n'a peut-être pas pensé le législateur. Je veux, avant un an, voir la fille de Jephté revenir souriante et en bon point des montagnes lointaines où elle aura réfléchi aux avantages d'un sort exceptionnel. Tu seras la première, t'intéressant à elle comme tu le fais, à lui tracer son rôle dans la société parisienne, et, ma foi! si tu te montrais au-dessous de cette tâche, je pousserais peut-être la charité jusqu'à m'en charger. J'irai donc, l'hiver prochain, juger si ton élève te fait honneur et offrir mes hommages, je n'en doute pas, à une aimable coquette de plus. Tu vas me demander peut-être, en admettant que quelqu'un s'en soucie encore, quel chemin ont pris les deux réprouvés. Vraiment, je ne saurais te le dire, miss Aurora ne m'ayant permis qu'une halte de dix minutes à Magadino, qui est un point de relâche des bateaux à vapeur sur le lac. Les routes du Saint-Gothard, du Bernardin et du Splügen y aboutissent. Laquelle ont-ils prise? Tout ce que je sais, c'est que nous sommes à Locarno, où nous grimpons à la sueur de notre front, — la chaleur commence à être insupportable, — et, malgré notre qualité de protestante, ennemie des superstitions papistes, à l'église de la Madonna del Sasso. »

VIII.

Tandis que le drame dont elle était l'héroïne excitait la compassion, la curiosité ou l'humeur railleuse des gens et donnait lieu aux commentaires les plus indiscrets, Aline, sans souci de ce que l'on disait, de ce que l'on pensait, prenait, absorbée dans un chagrin bien lourd à porter pour une aussi jeune âme, le chemin de la retraite qu'elle avait choisie sans la connaître. Miss Ruth, une femme de confiance et un vieux domestique l'accompagnaient; pour le reste, elle comptait s'accommoder en toutes choses de ce que lui offrirait le hasard au terme de son voyage. Les détails matériels lui importaient peu, rien ne lui importait en somme; elle était comme pétrifiée. Il lui semblait que ce masque impassible dont elle avait couvert d'abord par fierté, par pudeur, le tumulte douloureux de son âme, était devenu le vrai visage d'une nouvelle Aline, également incapable désormais de pleurer et de sourire; il lui semblait que ses sentimens naturels avaient été

trop profondément refoulés pour pouvoir jamais revenir à la surface et s'épancher comme autrefois, que tout en elle avait vieilli jusqu'à mourir, qu'elle était inerte autant qu'un caillou roulé par la tempête.

Lequel de nous n'a connu cet état singulier qui suit une violente tension des nerfs domptés, maîtrisés,.. à quel prix, hélas!.. cette sorte de paralysie morale qui succède au trop rude effort? On se demande : — Est-ce que je sens encore quelque chose? est-ce que je pense? qui suis-je? qu'est-il arrivé? — Parfois, sous quelque fugitive influence extérieure, une vibration secrète nous fait encore tressaillir ; la blessure, cachée au fond du cœur, se rouvre et saigne. C'est comme une impression physique, douloureuse, aiguë, dont nous démêlons à peine la cause. Aline éprouvait cela au milieu de l'espèce de prostration qui la domina pendant une partie du voyage. De temps à autre un trait de lumière traversait son cerveau engourdi : — J'ai tout perdu, je suis seule... J'ai laissé derrière moi mon second père, que je ne reverrai plus.

Ou bien encore, songeant à un autre :

— Il est parti, c'en est fait ; tout est brisé.

Puis de nouveau elle cessait de penser, de se souvenir jusqu'à se demander soudain : — Pourquoi suis-je en deuil? où vais-je?

Cette suspension de nos facultés est bien voisine de la folie, mais par bonheur les événemens imposaient à la pauvre Aline un remède souverain en pareil cas : la secousse du voyage, qui devient vite distraction. Quand, après avoir quitté le chemin de fer à Clermont-Ferrand, elle s'engagea en voiture sur une mauvaise route qui, longeant de profonds précipices, serpente parmi les volcans éteints, il lui sembla que l'air vif qui soufflait des hauteurs, les aromes rafraîchissans qui montaient des vallées et la voix retentissante des torrens encaissés dans leurs lits, la tiraient de sa léthargie, lui rappelant que tout n'était pas mort autour d'elle, en elle. Par une faible pression, elle répondit au contact de la main de miss Ruth, qui tenait la sienne sans que jusque-là elle s'en fût aperçue.

— *God bless you!* lui dit la pauvre Anglaise, dont le regard anxieux n'avait cessé d'interroger son visage, de guetter ce réveil ; — l'œuvre de Dieu est toujours belle, regardez, *my dear*.

Et Aline regarda, s'éveillant tout à fait. Elle n'avait guère quitté Paris ou les environs depuis son enfance. M. Béraud, retenu par ses affaires, ne pouvait s'absenter, bien qu'il formât toujours sur ce chapitre les plus beaux projets, projets que naturellement on devait réaliser à deux. Le père et la fille avaient fait ainsi en imagination le tour du monde au coin du feu, et maintenant elle voyageait sans lui dans des circonstances auxquelles ni lui ni elle n'eussent certainement jamais pensé...

Le manoir de Bruyères est, comme le château de Murol, dont il n'a pas à beaucoup près les imposantes proportions ni la beauté romantique, situé près de la route qui conduit de Clermont au Mont-Dore, en passant par Issoire et Saint-Nectaire. Il domine le lac Chambon et fait face au Tartaret, dont la cime rougeâtre et calcinée sort d'une ceinture de forêts. Pour l'atteindre, il faut traverser une solitude sauvage bouleversée par les formidables accidens propres aux terrains volcaniques et où de pauvres villages clairsemés à l'ombre aride des montagnes donneraient aux esprits les moins réfléchis l'impression du peu de place que tient dans la nature notre pauvre vie humaine. Cette impression, Aline la subit avec le degré d'humilité et de résignation passive qu'elle comporte.

— Regardez, continuait miss Ruth, qui, comme la plupart des protestantes, avait le goût de la parabole, — des tremblemens de terre furieux ont secoué autrefois cette campagne si tranquille aujourd'hui, des colonnes de flammes ont jailli de ces cratères à tout jamais éteints, les courans de lave ont déchiré ce sol... Quelles convulsions effrayantes alors! Et depuis tout s'est refroidi pourtant peu à peu; un souffle de paix a passé sur la révolte des élémens et rétabli l'ordre.

Elle s'interrompit. Les yeux vaguement interrogateurs d'Aline semblaient lui demander où elle voulait en venir, puis avec un peu de crainte, elle reprit au bout d'un instant :

— Tout s'apaise, mon enfant, le trouble de nos cœurs comme le reste.

C'était la première allusion qu'elle eût faite à une douleur qu'elle partageait. Aline frissonna légèrement.

— Ne parlons pas de nous, dit-elle, ne parlons plus jamais de nous.

Et elle se renversa dans la voiture avec un petit bâillement nerveux.

Miss Ruth se le tint pour dit; un *guide* ouvert sur les genoux, elle lui nommait consciencieusement tous les sommets qui se découpaient à l'horizon, et les moindres hameaux, et les vieilles églises, ou ces ruines féodales penchées sur des rochers dont elles semblent faire partie, tant leur architecture noircie et lézardée par les siècles s'identifie avec la structure bizarre des masses basaltiques qui leur servent d'assises. Ce fut ainsi qu'avant la nuit on atteignit Bruyères. De loin la vieille tour, sorte de vigie qui est avec quelques murs croulans tout ce qui reste de l'ancien château, a une apparence inaccessible qui plut singulièrement à la jeune Mme de Sénonnes dans la disposition où elle se trouvait.

— Personne, pensa-t-elle, ne viendra me chercher si haut!

L'isolement et le silence étaient les seuls biens qu'elle se crût capable de goûter encore.

Un chemin en lacet assez mal entretenu conduit du village blotti à mi-côte de la montagne jusqu'au semblant de forteresse qui en couronne la cime. Ce fut, lorsque la voiture traversa le village, un concert discordant d'aboiemens de chiens maigres et de cris d'enfans effarés. Les gens sur le seuil de leurs portes basses se découvraient respectueusement; on leur avait dit que la bru des vieux maîtres du château venait passer à Bruyères le temps d'une absence de son mari et d'un deuil de famille. Voilà tout ce qu'ils savaient, et peu curieux de leur naturel, indifférens d'abord à tout ce qui n'était point leur intérêt propre, ils ne cherchaient rien de plus. Les gardiens du château, un couple à cheveux blancs, s'en tenaient de même au mot d'ordre. Leur accueil n'eut rien d'obséquieux, mais ils avaient tout préparé pour que leur jeune maîtresse se trouvât installée aussi commodément que possible; du reste, la comtesse de Sénonnes, toujours bien conseillée par Mme de Vesvre, avait eu soin d'envoyer les meubles et les engins de confort qui pouvaient manquer dans cette demeure depuis longtemps abandonnée. Bien que l'on fût en été, un bon feu, les soirées étant encore fraîches, pétillait dans la vaste cheminée d'une chambre à coucher d'apparat où l'on avait dressé le souper. A dix-huit ans, on se laisse prendre volontiers, eût-on plus d'un souci dans l'âme, à tout ce qui est nouveau, imprévu, original. Aline dîna d'assez bon appétit sur une petite table au coin du feu en échangeant avec miss Ruth mainte remarque sur les choses insolites qui l'entouraient; elle dormit bien sous le dais plus vermoulu encore qu'empanaché d'un lit à quenouilles autour duquel les petits meubles modernes envoyés de Paris faisaient disparate, et le lendemain elle éprouva d'abord un sentiment de curiosité en s'éveillant dans ces murs couverts de tapisserie à personnages qui semblaient eux-mêmes étonnés de la voir là. C'était la première fois, depuis certain jour funeste, qu'elle éprouvait à son réveil autre chose qu'une angoisse, en songeant qu'il fallait recommencer à vivre. Elle s'habilla vite pour aller faire connaissance avec son domaine.

De près et en plein jour, il avait certainement moins grand air que vu d'en bas à travers le crépuscule. Les murailles démantelées cachaient difficilement leurs brèches sous la profusion des ronces et des groseilliers sauvages qui croissaient en liberté parmi les débris méconnaissables de la chapelle, de la salle des gardes et du chemin de ronde, mais un escalier encore praticable conduisait à une terrasse qui pour Aline valait à elle seule toutes les magnificences de la plus opulente demeure, car jamais panorama comparable à celui-là n'avait frappé ses regards : elle découvrit le lac Chambon,

cette belle nappe formée, au dire des géologues, par un barrage de lave qu'a vomi le Tartaret à travers la vallée de Chaudefour, si pittoresquement sévère un peu plus haut, quand on la voit du Sancy, à sa naissance, mais si riante en cet endroit où elle aboutit large et tout en fleurs avec sa riche végétation forestière, qui tranche sur les scories des volcans inactifs. Les coulées de lave se moulent à perte de vue sur les accidens du sol; on dirait un fleuve noir aux ondes immobiles. Blocs prismatiques fendillés comme par la puissance d'un incendie, puys arrondis encadrés de sapins sombres, eaux étincelantes endormies dans la verdure pâle, ou écumeuses à la paroi des rochers, tout cela se déroulait sous les pieds d'Aline, qui, planant ainsi entre terre et ciel, se sentait transportée au-dessus des passions, des cruautés, des mensonges de la vie et commençait à croire vaguement que cette solitude lui rendrait, en effet, la paix de l'âme avec la raison qu'elle avait failli perdre, tandis que chacun, oubliant que le vrai désespoir est muet, s'étonnait de son courage!

Bientôt les paysans prirent l'habitude de voir aller et venir parmi eux une femme en deuil, affable et douce, qui s'informait en passant de leurs besoins et caressait leurs enfans. Ils la trouvaient un peu singulière pourtant, malgré sa grande bonté, car elle marchait beaucoup dans la campagne, jusqu'à se fatiguer ainsi pour son plaisir, et rapportait des gerbes de plantes sauvages qu'ils appelaient de l'herbe, sans distinction, ou même des pierres, des *égravats*, auxquels avait l'air de s'intéresser, comme s'ils valaient quelque chose, la « maîtresse d'école; » ils nommaient ainsi l'ancienne institutrice, un drôle d'oiseau celle-là, dont personne ne pouvait prononcer le nom et qui sifflait entre ses grandes dents un jargon qui n'était ni du français ni du patois. Elle était *portée sur les livres* presque autant que M. le curé, bien qu'elle n'allât pas à la messe. La dame lisait beaucoup aussi du reste; ça devait être la mode de Paris. Tels furent les seuls propos auxquels donna lieu pendant six mois le séjour d'Aline à Bruyères; puis un jour le bruit courut dans le village que son mari était revenu sans doute, car elle allait retourner à Paris. En réalité, la famille de Sénonnes, qui craignait que l'hiver, très précoce dans les montagnes d'Auvergne, ne vînt surprendre Aline, mal pourvue contre ses rigueurs, la pressait de quitter sa retraite; mais elle n'en avait aucune hâte, ayant trouvé au fond de ce désert des sujets d'occupation et d'intérêt.

La charité lui mettait l'aiguille à la main pour vêtir les pauvres, qui seuls recevaient ses visites; elle explorait le pays à l'aide des petits chevaux indigènes qu'elle poussa même jusqu'au Mont-Dore, délivré par le froid de l'invasion des baigneurs et rendu à son caractère sauvage; enfin elle se créait peu à peu un jardin,

un herbier, une collection de minéraux; ses goûts d'étude avaient repris le dessus, grâce à l'impulsion de miss Ruth, qui veillait avec soin à ce que cet apaisement que lui versait la nature ne dégénérât pas, comme il arrive presque toujours, en rêverie mélancolique, en évanouissement des énergies de l'âme. Les détracteurs des *savantes* oublient combien l'habitude de s'instruire et de penser, de sortir de soi par un exercice intellectuel quelconque peut être utile dans les grandes crises de la vie même à une femme, surtout à une femme peut-être.

Chaque matin, la poste lui apportait ce qui s'imprime de meilleur à Paris. Ce fut ainsi qu'au bas d'une page de revue, elle tomba un jour à l'improviste sur le nom de Marc Séverin. Ce nom, elle le connaissait, il était à ses yeux mille fois plus beau que le vieux nom de Sénonnes; elle s'était complu, dans les courtes journées d'illusion qui lui avaient été données, à en parer son fiancé lorsqu'elle pensait à lui, au bonheur prochain de marcher à ses côtés, en le soutenant par la chaleur de sa sympathie, par la sincérité de son enthousiasme, dans une voie qu'elle pressentait glorieuse et féconde. La rencontre fut si brusque, si imprévue et lui causa une émotion si forte qu'elle laissa échapper le livre avec un cri, comme si elle eût senti la morsure d'un serpent.

Peu de jours après son arrivée à Bruyères, il y avait longtemps déjà, elle avait éprouvé quelque chose de semblable en trouvant au fond d'un secrétaire le portrait de Marc, une photographie oubliée par Mme de Sénonnes lors d'un de ses rapides passages en Auvergne. Comme elle avait vite refermé le tiroir!.. depuis, elle craignait de s'en approcher seulement; il lui semblait toujours que le visage ennemi allait lui apparaître encore. Et là, c'était bien pis, c'était l'écho de *sa* pensée qui venait la troubler dans cette solitude. Elle ne lirait pas,.. elle brûlerait ces feuilles dont l'aspect seul blessait son regard, et, en attendant, elle les cacherait à miss Ruth, qui ne devait pas soupçonner qu'elle pût être impressionnable à ce point.

La revue donc fut jetée dans le tiroir où se cachait déjà le portrait, puis il arriva que, les jours qui suivirent, Aline, malgré elle, y pensa beaucoup. Ainsi déjà il était redevenu assez calme, assez maître de lui pour fixer sur le papier les rêves de poésie et de passion que lui versait l'amour de cette femme à laquelle il l'avait offerte en holocauste! Si elle en avait le courage pourtant,.. elle pourrait trouver là un aperçu au moins de ce qu'elle aurait eu honte de demander à personne, ce qu'il devenait, ce qu'il faisait, ce qui occupait son esprit; le choix seul d'un sujet, la manière de le traiter, sont autant d'indices. Avec un mélange de répugnance, de curiosité, de mépris d'elle-même, elle tira des

oubliettes où elle l'avait jetée l'œuvre de Marc et entreprit de la lire comme elle aurait lu celle d'un inconnu; mais les battemens de son cœur continuaient de l'avertir qu'elle cherchait autre chose encore que ce qu'il avait écrit, et qu'en s'efforçant de remonter à la source de cette inspiration, elle essayait de plonger dans les secrets d'une vie à laquelle cependant elle n'avait point de part.

La crainte de ce qu'elle allait découvrir se mêlait cruellement pour elle à l'envie bien humaine, bien féminine surtout, de savoir... C'était une étude brillante et profonde à la fois sur Leopardi, encadrant la traduction de morceaux lyriques inédits où se répandait avec fougue la navrante théorie de *l'infelicità*, — et c'était daté d'Italie. — Ainsi, dans ce pays du soleil, où il était allé chercher la liberté avec celle qui représentait tout son bonheur, — il fallait bien le croire, puisque pour elle il n'avait pas hésité à quitter sa patrie, sa famille, en foulant aux pieds une innocente destinée qui depuis la veille dépendait de la sienne, — il ne trouvait rien de mieux à faire qu'à maudire avec le grand poète du pessimisme, dont il se faisait l'interprète et le commentateur désespéré, la vie mille fois pire que la mort, et la nature hostile, et les passions qui ne sont que des ombres mensongères comme le génie, comme la gloire, comme la vertu, comme la beauté, comme l'amour. Aline fut saisie, presque terrifiée par la poignante ironie et la farouche amertume qui régnait dans cet essai, consacré moins à Leopardi lui-même, moins au mal du siècle en tant que mal général et absolu, qu'à l'analyse passionnée d'un égoïsme souffrant qui, sous prétexte de montrer quel lot misérable est celui de l'humanité en masse, confesse comme malgré lui et à son insu sa propre misère. Le tourment d'une conscience déroutée, violentée, en lutte contre l'orgueil, se trahissait à plus d'un signe. C'est souvent pour donner le change au remords qui s'impose que les âmes faibles éprouvent le besoin de nier la réalité du devoir et sont conduites ainsi à proclamer le néant. Cette prétendue conviction philosophique n'est alors que du désespoir.

Aline comprit tout cela vaguement, par intuition, au milieu de la perplexité croissante qui s'emparait d'elle :

— Mon Dieu ! il est donc bien malheureux?.. Malheureux auprès d'elle?.. par elle peut-être?..

Et une pitié confuse s'élevait dans son cœur, tandis que ses lèvres murmuraient, comme pour lui rappeler ses ressentimens évanouis l'espace d'une seconde :

— Malheureux?.. Soit ! il a mérité de l'être !

IX.

Marc était malheureux en effet, mille fois plus que cette enfant ne pouvait le soupçonner, mille fois plus qu'il ne voulait se l'avouer à lui-même, et le monde qui s'apitoyait sur la victime de ce mari déserteur aurait pu, s'il eût été juste, accorder une bonne part de sa compassion au bourreau. Les vertiges du cœur sont souvent irrésistibles, irrésistibles surtout quand des apparences de courage et de générosité viennent colorer d'un prisme mensonger ce qui n'est, au fond, qu'entraînement ou faiblesse, mais combien de fois a-t-il suffi, pour y mettre fin, que l'obstacle élevé entre l'abîme et celui qui brûlait de s'y précipiter s'abaissât tout à coup! Nul ne s'oppose à votre fantaisie, libre à vous, insensé, de vous casser la tête. Soudain l'insensé réfléchit; n'étant plus contrarié ni persécuté, il s'arrêtera de lui-même au bord du gouffre, ou bien s'il y saute, emporté par un élan qu'il n'est plus maître de retenir, ce sera sans doute à regret. Lorsque auprès d'Antoinette expirante, Marc avait cru sentir se réveiller avec force son amour tout près de passer à l'état de souvenir, la conscience d'un grand péril, d'un grand sacrifice, lui servait de stimulant et d'excuse : il voyait en effet la loi, la famille, la société, la mort même, déchaînées contre les résolutions extrêmes que lui dictait l'impérieuse nécessité du moment, et sans raisonner un acte injustifiable, il le revêtait du moins d'une sorte d'héroïsme, étant en réalité seul contre tous. Pour pouvoir adoucir ce qui semblait être la dernière heure d'une femme dont il avait causé la perte, il se fermait tout retour vers les siens, en même temps que vers la considération, vers la fortune, dont ils avaient été si jaloux pour lui; la perspective d'un duel avec le mari outragé achevait de le mettre à l'aise ; d'ailleurs il ne doutait pas que M. Béraud ne voulût, à son tour, laver dans le sang la mortelle injure faite à sa nièce, et il se disait, prêtant ainsi aux événemens une conclusion qu'ils ne devaient pas avoir : — Eh bien! je me laisserai tuer, elle sera libre. — C'était se donner le beau rôle. Ce rôle, notre imagination le choisit toujours d'avance, mais il arrive qu'au moment même la cruelle logique des faits nous en impose un autre tout différent. Ce fut le cas pour Marc de Sénonnes. Le vieillard qu'il se promettait de ménager mourut sur ces entrefaites, sans lui demander de réparation. Il succomba peut-être à la blessure, plus cruelle que celle d'un coup de feu ou d'un coup d'épée, qu'il lui avait faite au cœur. M. d'Herblay se trouva suffisamment vengé en gardant la dot de sa femme et en laissant cette dernière à la merci de l'homme dont elle avait, par un acte de folie, perdu l'ave-

nir, enfin Antoinette revint à la vie contre tout espoir, avec l'effroi du mal qu'elle avait fait.

En ces circonstances imprévues, Marc suivit la seule voie qui lui restât ouverte, il prit la charge d'une existence brisée, il persuada éloquemment à sa maîtresse que le plus cher de ses rêves était enfin accompli : n'avait-il pas longtemps désiré autrefois qu'une détermination irréparable confondît leurs deux existences ! Cette détermination ne pouvait venir que d'elle, mille scrupules faciles à comprendre l'avaient empêché de l'arracher, quand il l'aurait fallu, à tout ce qui la séparait de lui; ils avaient l'un et l'autre sacrifié leur amour à des motifs d'un ordre inférieur, et l'amour s'était vengé; maintenant ils étaient seuls sur la terre pour ainsi dire, seuls capables de se comprendre et de se consoler mutuellement; quant à lui, il ne regretterait rien auprès d'elle. A force de le répéter, il finit presque par le croire; la joie humble et inquiète de cette pauvre femme qu'il avait ramenée du tombeau et qui lui disait sans cesse : — Je te dois tout, fais de moi ce que tu voudras, — exaltait en lui d'ailleurs un sentiment tout nouveau de dévoûment et de responsabilité; ils prirent comme deux amans de la première heure le chemin de ce poétique exil où sont allées s'évanouir tant de passions romanesques tuées par leur expansion même et leur affranchissement des entraves sociales. L'illusion du bonheur pourtant ne fut sincère que chez Antoinette : l'orgueil d'avoir triomphé mourante d'une jeune rivale, le plaisir inconnu jusque-là de la possession réciproque sans contrainte, l'enchantement inséparable chez chacun de nous du retour à la vie dans des circonstances nouvelles qui nous procurent l'exquise sensation de renaître et enfin la sollicitude affectueuse, incessante de Marc, tout contribua d'abord à la tromper. Jamais elle n'avait cru posséder sur lui un pareil ascendant; pour elle il était allé jusqu'à commettre une mauvaise action, lui si chevaleresque, si pénétré de sentimens d'honneur; elle en était secrètement fière, n'étant qu'une femme, une femme puérile et vaniteuse autant que charmante. L'idée ne lui vint pas que cet amour galvanisé fût sur le point de s'éteindre dans son paroxysme même, et cependant dès les premiers jours d'exaltation et de fièvre où Marc lui persuadait et se persuadait à la fois qu'elle saurait tout remplacer pour lui, quelque chose d'indéfinissable s'élevait entre eux comme une barrière. Ce quelque chose ne prenait pas de forme précise dans l'imagination d'Antoinette, mais les yeux de Marc ne le discernaient que trop nettement. C'était un loyal et doux visage de jeune fille, le visage de celle qui s'était fiée à lui, à sa parole et dont il avait trompé l'attente. Quand cette apparition venait à surgir, et elle surgissait vingt fois le jour, il éprouvait un serrement de cœur affreux avec

le morne dégoût de lui-même et une irritation sourde contre sa complice, contre la cause de ce lâche abandon; — pour se justifier il évoquait le souvenir de cette nuit d'horreur où la pitié l'avait retenu à tout risque au chevet de Mme d'Herblay, mais par l'effet d'une substitution étrange, il lui semblait maintenant voir au lieu des traits d'Antoinette à l'agonie d'autres traits non moins pâles, non moins défigurés : ceux d'Aline; pour celle-là il n'avait pas eu de pitié.

Les deux fugitifs s'étaient d'abord enfoncés dans l'intérieur de la Suisse, où l'air pur avait fortifié peu à peu la santé d'Antoinette sans la rétablir tout à fait, car elle devait rester languissante toute sa vie; la jeune femme supportait du reste avec une patience angélique des retours de souffrance qui contribuaient à attacher Marc en lui rappelant sa funeste tentative contre elle-même. Jamais, répétait-elle souvent, elle ne s'était sentie aussi heureuse. L'existence errante qu'ils menaient réalisait tous les romans qu'elle avait pu lire ou imaginer dans son froid et ennuyeux ménage; ce qu'elle en avait goûté jusque-là avait toujours été entravé par des obstacles ou empoisonné par la crainte; désormais elle n'avait plus rien à souhaiter, elle eût voulu qu'il en fût éternellement de même, avoir sans cesse à ses pieds, tout à elle, celui qu'elle avait si chèrement reconquis. Sa première déception fut lorsque Marc lui parla de faire halte dans une ville quelconque pour s'y fixer d'une façon stable et se remettre à travailler; en dehors de tout autre motif, certaines nécessités matérielles l'y contraignaient. Maxime Henrion auquel il s'était adressé, en lui confiant les difficultés de sa situation, avait assuré un débouché à ses futurs travaux; il dépendait de lui de profiter du crédit et de la bonne volonté d'un ami influent; il allait être ainsi en mesure de satisfaire le plus vif de ses goûts et se réjouissait d'avance de pouvoir enfin écrire à sa guise, sans risque de voir chaque pensée quelque peu nouvelle ou hardie traitée de théorie subversive ou de trahison envers la cast dont il faisait partie. Ayant rompu avec le monde, il secouait naturellement cette sujétion et trouvait presque dans sa délivrance un dédommagement à tout le reste. La poésie, on l'a reconnu de tout temps, est une mauvaise nourrice; il projetait donc de ne pas s'en tenir à elle seule et avait conçu un plan d'essais où il ferait entrer des considérations de toute sorte sur les événemens et les tendances de son temps.

Dans l'ardeur que lui inspirait son œuvre, il en parlait beaucoup à Antoinette, qui l'écoutait avec moins d'intérêt que de tristesse. L'interrompant tout à coup, tandis qu'il essayait de la lui exposer :

— Mais, s'écria-t-elle, suivant le fil de sa propre pensée, dans cette ville où il faudra nous fixer, dites-vous, notre situation réciproque deviendra le point de mire de la curiosité...

— Que nous importe? Nous devons accepter l'isolement au milieu de la foule.

— L'isolement soit, mais la réprobation générale, les remarques injurieuses, le mépris, murmura Antoinette avec un frisson. Chacun saura vite à quoi s'en tenir. Je serai montrée au doigt.

Il vit comme elle tenait encore à ce qu'elle appelait parfois avec lui les hypocrisies sociales et combien elle pouvait souffrir d'avoir perdu le semblant de respect dont elle était depuis longtemps réduite à se contenter dans le monde où sa liaison avec Marc avait été plus que soupçonnée. L'*éclat* lui faisait peur; elle avait appris à le considérer comme la seule honte réelle et bien qu'elle l'eût bravé dans une heure d'égarement, il était toujours à ses yeux le pire de tous les maux.

— Nous sommes convenus, ma chérie, de nous suffire à nous-mêmes et de ne rien voir au-delà, dit Marc, cherchant à l'apaiser.

— Oh! répliqua-t-elle, tu sais bien que je ne demande rien de plus.

C'était vrai; pour qu'elle oubliât tout, même sa profonde déchéance, il suffisait que Marc fût à ses côtés; mais se mettait-il au travail, l'ennui la prenait aussitôt et, après des heures, il la trouvait plongée dans le même fauteuil où il l'avait laissée, les mains croisées sur ses genoux, étouffant des larmes entre ses paupières demi-closes. A quoi avait-elle pensé? Il croyait le deviner et cherchait à calmer par de consolantes paroles cette conscience qu'il supposait bourrelée comme la sienne; mais ses consolations faisaient fausse route, car chez elle ce n'était pas la conscience qui souffrait, c'était plutôt une susceptibilité maladive, un involontaire égoïsme. Elle souffrait de le voir absorbé dans son travail quand elle eût voulu qu'il le fût tout entier en elle comme elle-même l'était en lui. Son âme exclusive était incapable de s'ouvrir à cette vérité que le rôle de l'homme ne peut se restreindre à l'amour, qui est toute la vie de la plupart des femmes. Elle imagina qu'il se refroidissait pour elle et, s'ingéniant à chercher les causes de ce refroidissement, n'en vit pas de plus probable que la perte de sa beauté; car elle était terriblement changée, quoi qu'en eût pu dire le prince Orsky, dont les yeux prévenus ne l'avaient entrevue que de loin enveloppée d'un charme toujours ensorcelant de mélancolie et de grâce. En face de son miroir, qu'elle consultait sans cesse et dont elle s'exagérait les reproches, la pauvre femme arrivait parfois à un état voisin du désespoir et dont Marc était bien loin de soupçonner les motifs puérils. En vain essaya-t-il de l'intéresser à ses travaux, à des ambitions très légitimes qui, stimulées par le succès, s'emparaient de lui de plus en plus; il fut bientôt forcé de s'avouer, ce dont il ne s'était jamais aperçu au temps où il

ne lui lisait que des vers remplis d'elle et qui la ravissaient à titre d'encens, il fut forcé de reconnaître que son intelligence était incapable de s'élever au-dessus d'un niveau assez médiocre, de même qu'elle n'avait pas l'âme assez forte pour braver avec suite l'opinion du monde, qui était pour elle bien plus que la morale et que le devoir. Des années de liaison contrariée, interrompue, il est vrai, n'avaient pas permis à Marc de déchiffrer, comme il sut le faire en quelques semaines de vie commune, un caractère qu'il devait entreprendre en vain de modifier. On ne corrige pas les défaillances de l'esprit et de l'âme chez une femme arrivée à l'âge de trente ans sans connaissances acquises, sans aspirations vraiment hautes vers un autre idéal que celui du bonheur personnel, résumé tout entier dans la passion partagée, incessamment vibrante, mais avant tout voilée, quelque coupable qu'elle puisse être, de mystère, de considération. Il n'y avait ni dévoûment soutenu, ni courage réel à attendre d'elle dans une situation tranchée, antipathique à sa nature; d'autre part, le calme nécessaire au travail était impossible auprès de cet être impétueux et fragile dont il fallait s'occuper sans cesse. Marc le comprit; il comprit que des sacrifices qu'il n'avait pas prévus s'imposeraient encore à lui pour aggraver un mal dont il avait déjà sondé la profondeur; mais ce qui l'affligeait surtout, c'était l'impossibilité de rendre Antoinette heureuse. Il n'y a de bonheur possible en effet qu'à la condition de mettre de part et d'autre toutes ses pensées en commun et chacun d'eux, hélas! nourrissait des pensées qu'il ne pouvait exprimer. Antoinette confessait seulement un vague remords de vivre : — Sais-tu, dit-elle un jour, que je regrette parfois de n'être pas morte? Il me semble que tu serais plus à moi avec mon souvenir que tu ne l'es souvent ici à mes côtés...

C'était un reproche au fond, un reproche timide et tendre, que Marc supporta néanmoins avec quelque impatience, car il y voyait encore poindre une idée fixe d'absorption égoïste. Antoinette était l'entrave, l'entrave perpétuelle, et elle se plaignait, comme s'il l'eût négligée! C'était injuste, exaspérant. La pauvre femme, qui était étrangement clairvoyante dans un ordre d'observation très restreint, mais sans cesse creusé, sans cesse approfondi pour son supplice, vit bien qu'elle l'irritait; elle répéta tristement en elle-même cette fois : — Pourquoi ne suis-je pas morte?

Non, assurément, la jeune épouse abandonnée au fond de sa solitude n'était pas plus à plaindre que ces deux élus de la passion dans leur tête-à-tête ininterrompu, pareil à l'embrassement éternel et forcé des couples criminels que Dante fait flotter parmi les ténèbres de l'enfer.

TH. BENTZON.

(La troisième partie au prochain n°.)

AUGUSTE MARIETTE

Une bien triste nouvelle nous arrive d'Égypte : Auguste Mariette est mort. Jadis le malheur cheminait d'un pas lent, atteignant tour à tour les cœurs qu'il visait ; le progrès l'a fait, — si c'est là du progrès, — plus foudroyant, simultané pour tout le monde. Le télégraphe passe, brutal, et attriste d'un éclair des amis dispersés aux deux pôles. Le journal, — la bruyante machine qui fait chaque matin la voirie de la ville, balayant les idées, les faits et les morts de la veille pour laisser la place à ceux du jour, — le journal jette un nom dans la fosse commune des notices nécrologiques : Mariette, archéologue. — Qu'est-ce que cela? auront demandé beaucoup d'honnêtes lecteurs, après s'être apitoyés sur la disparition d'un vaudevilliste célèbre, d'un acteur fameux ou d'un politicien illustre. — Mariette-Bey? qui était ce Turc? a peut-être dit quelqu'un en France. Puis la foule a oublié. Espérons pourtant que plus d'un lecteur français, parmi ceux qui surveillent en avares le trésor diminué de nos gloires, aura senti un coup au cœur en voyant s'éteindre une de ces gloires; espérons qu'en tout pays bien des hommes, parmi ceux qui attendent de ce siècle une révélation de vérité, auront eu un cri de souffrance et de révolte devant ce méfait de la mort : l'ouvrier de génie pris à sa tâche en plein effort, en pleine promesse, au moment où il préparait la lumière qui sera l'aube de demain.

Aujourd'hui, ce langage peut paraître ambitieux, appliqué au modeste savant ; je crois qu'il reste bien au-dessous de ce que dira l'avenir. Ah ! comme ce grand juge bouleversera nos catégories! comme nous serions stupéfaits si nous pouvions le voir classer à sa guise les renommées et les créations de notre temps! Si nous

voulons savoir ce qui adviendra de nous, l'histoire, qui enseigne tout, est là pour nous le dire. Rappelons de ses profondeurs un des siècles qu'elle garde : écoutons revivre ce siècle dans les Mémoires écrits par un de ses enfans et comparons l'impression contemporaine à notre jugement, à nous qui sommes la postérité : que trouverons-nous de commun? Le siècle est empli de luttes stériles, agité de ses passions, tout bruyant de gens et de choses qui lui font illusion ; il meurt, recule dans le passé ; le bruit tombe, les gens et les choses de peu s'évanouissent, les petits-fils regardent sans comprendre les portraits qu'on leur a laissés en les leur donnant pour très grands. Que reste-t-il alors? Des humbles, des obscurs, qui font lentement leur ascension dans l'histoire et envahissent tout son ciel ; des inconnus, que les contemporains coudoyaient avec mépris, et qui se trouvent avoir révolutionné le monde, un moine qui écrivait dans une cellule, un patron de bateau qui courait la mer, un ouvrier qui assemblait des caractères d'imprimerie, un géomètre qui écoutait graviter les astres, un physicien qui regardait bouillir de l'eau. Voilà ceux que l'avenir salue pour ancêtres, après avoir fait litière des gros intérêts et des grosses vogues de l'époque, des superbes de huit jours. M. Renan a dit très finement : « L'homme de la société, avec ses dédains frivoles, passe presque toujours sans s'en apercevoir à côté de l'homme qui est en train de créer l'avenir ; ils ne sont pas du même monde ; or l'erreur commune des gens de la société est de croire que le monde qu'ils voient est le monde entier. » — On peut prévoir quels seront les noms placés le plus haut, quand ce travail de redressement se sera fait pour notre siècle ; on peut les prévoir, si l'on croit que la raison de vivre du monde est le progrès vers une plus grande quiétude morale, faite de science positive, assise sur la connaissance des origines et des lois universelles ; à ce compte, les noms d'aujourd'hui réservés à la vénération de l'avenir seront ceux d'un Cuvier, d'un Burnouf, d'un Mariette. Efforçons-nous de devancer le temps en les honorant ; et puisqu'il est de mode que la passion fasse cortège à tous les cercueils qui traversent la rue, sachons nous passionner pour une mémoire qui va sûrement à l'immortalité.

A cette place d'ailleurs, il n'était pas besoin de préambule pour parler de Mariette. La *Revue* a suivi pieusement cette résurrection de l'histoire qui se faisait depuis trente ans en Égypte à la voix du savant ; il y a peu d'années, M. Desjardins nous donnait sur lui une biographie émue et très complète. Il n'y aurait pas à la reprendre si la mort n'était venue, avec son dégagement d'horizon, sa liberté d'éloges et son devoir de justice. Ceux qui savent mieux diront ce

qu'il faut dire sur cette tombe; les disciples de l'égyptologue, ses collègues de l'Institut, ses émules sur le terrain des hautes études raconteront à nouveau l'œuvre du grand chercheur: je n'ai pas qualité pour devancer leur tâche. Qu'il me soit permis seulement de rendre bien vite un dernier hommage à mon maître et à mon ami, d'esquisser familièrement cette noble figure, que je voudrais voir plus populaire, de rassembler au hasard des souvenirs précieux, tels qu'ils remontent à la mémoire, douloureux et pressés, sous l'émotion de ce méchant coup.

I.

Tout le monde va en Égypte aujourd'hui, et, en Égypte, tout le monde va une fois au musée de Boulaq. C'est indiqué dans les guides entre la visite aux derviches tourneurs et la course au puits de Joseph. Parmi les milliers de touristes qui ont traversé depuis vingt ans le petit jardin du musée, beaucoup ont pu apercevoir dans la cour à main gauche, sous les acacias, un homme de grande taille, de forte carrure, vieilli plutôt que vieux, athlète pris rudement en plein bloc, comme les colosses qu'il gardait. La figure, haute en couleur, avait une expression songeuse et bourrue, bon enfant au demeurant; il était vêtu de la stambouline et coiffé du fez. A sa mine placide non moins qu'à son costume, on le prenait volontiers pour un pacha turc; il en avait l'allure fataliste et oisive quand il flânait dans son domaine, nourrissant ses singes du Soudan, regardant avec béatitude couler l'eau du Nil et luire le bon soleil voisin du tropique. Tandis que le visiteur traversait le jardin, ce propriétaire sourcillait d'un air rogue et fâché, il suivait l'intrus d'un regard jaloux, le regard de l'amant qui voit un inconnu entrer chez sa bien-aimée, du prêtre qui voit un profane pénétrer dans le temple. Cependant le petit ânier fellah tirait le touriste par la manche et lui montrait l'homme en articulant de son mieux : « Mariette-Bey. » — Au sortir du musée, les voyageurs très consciencieux, — les Américains généralement, — poussaient jusqu'à la porte de la modeste maison, tout affaissée et décrépite par les inondations du fleuve; ils passaient leurs cartes; le plus souvent on leur répondait que le bey faisait la sieste, ce qui était vrai. Avec un peu de bonheur, ils entraient et trouvaient un hôte silencieux, renfrogné, qui leur demandait distraitement ce qu'ils avaient vu la veille à l'Opéra. Quand on le complimentait sur ses « antiques, » il prenait l'air vexé d'un policier qu'on entretiendrait de son métier; son expression de lassitude disait clairement : « J'ai reçu huit ou dix mille touristes qui m'ont parlé des Pyramides; je les ai montrées

d'office à quelques douzaines de têtes couronnées, et comme d'ailleurs vous n'y entendez rien, j'aimerais bien causer d'autre chose; j'aimerais mieux ne pas causer du tout. » Les curieux sortaient habituellement peu charmés.

Parfois quand un jeune homme, un compatriote surtout, trouvait une phrase juste, un accent de curiosité sincère; le regard rentré du bey s'éclairait, se fixait sur l'inconnu, scrutateur d'abord et ironique; si on le pressait sur le fait ou la date en question, il commençait par répondre, en haussant ses larges épaules : « Oui, nous disons cela; mais qu'est-ce que nous en savons? C'est peut-être tout le contraire. » Il fallait alors, — hélas! mon pauvre maître, je puis livrer le secret qui vous faisait parler, personne n'en usera plus, — il fallait alors abonder dans son sens et affirmer avec lui que l'histoire égyptienne est conjecturale, que l'art égyptien n'est pas de l'art. Aussitôt sa parole éclatait, abondante et irritée, il vous foudroyait de preuves, puis vous oubliait, s'oubliait lui-même et causait; à ceux qui n'ont pas entendu cette causerie, rien ne saurait la faire imaginer; ceux qui l'ont entendue ne l'oublieront jamais. La glace rompue, il vous prenait en affection, vous entraînait à son musée, et là il continuait devant ses vieilles pierres; à sa voix, elles s'animaient, les momies se levaient de leurs gaines, les dieux parlaient, les scribes déroulaient leurs papyrus, les milliers de scarabées, symboles d'âmes libérées, emplissaient l'air du bourdonnement de leurs noms sonores et de leurs millésimes fabuleux. Au commandement de ce roi des temps, la procession des siècles retrouvés par lui se déroulait dans les salles funéraires; ils revivaient tous, accablans de vieillesse et de grandeur, racontant les théodicées superbes, les civilisations inouïes, les conquêtes d'Afrique, les invasions d'Asie.

Tant que passait ce torrent d'histoire, on demeurait courbé sous l'effroi de pareilles révélations, sous la puissance de l'évocateur; soudain, à quelque détour de la conversation, il se rapetissait, redevenait humain, et le charme changeait de nature; le maître sévère de ce peuple de dieux et de rois disparaissait pour faire place au père jouant avec ses enfans. C'était sa famille, tous ces bonshommes de calcaire et de basalte, et jamais enfans de chair et d'os ne furent plus tendrement aimés. Chacun de ces témoins des annales du monde avait eu, outre sa chronique intime, son petit roman connu de Mariette seul, deviné ou imaginé aux heures de rêverie par le poète qui se cachait sous le savant. Képhren, le constructeur de la deuxième pyramide, est la première victime royale des révolutions; sa magnifique statue est mutilée; on l'a retrouvée, avec d'autres du même pharaon, au fond du puits de Gizeh, où quelque

émeute les avait précipitées. « Ce fut un vrai 93, » disait Mariette. Ti, le propriétaire du grand tombeau de Saqqarah, où sont représentés de vastes domaines, avait été l'un des plus riches particuliers de l'ancien empire. Mariette parlait de son immense fortune avec la nuance de respect qu'un pauvre diable de savant marque involontairement aux puissans de la finance. Voici une douce et mélancolique figure de jeune homme, marquée du sceau des destinées tragiques; c'est Ménephtha, qu'on suppose être le pharaon noyé dans la Mer-Rouge, joué par cet astucieux Moïse. Mariette ne pensait rien de bon de Moïse : un traître à l'Égypte! Et son criterium pour tout personnage historique, c'était de savoir si ce personnage avait servi ou nui à l'Égypte. Dans la série des reines, notre guide s'arrêtait avec de secrètes faiblesses : Amnéritis, l'Éthiopienne emprisonnée dans sa fine tunique d'albâtre, le retenait longtemps; il nous faisait admirer « sa grâce chaste. » Que si l'on essayait d'en rabattre un peu, Mariette se fâchait tout net, comme si l'on eût plaisanté sur sa sœur. Mais sa préférence, c'était encore Taïa, la coquette étrangère, la femme d'Asie, aux lèvres sensuelles, à l'œil alangui, Cléopâtre des premières histoires, qui troubla l'Égypte bien avant l'exode des Hébreux. On devinait que Mariette en savait long sur les déportemens de cette belle personne, bien qu'aucun papyrus n'ait parlé de Taïa; quand on l'interrogeait sur elle, il clignait des yeux et rougissait : c'était une plaie de famille. Le fils de prédilection, le plus choyé de tous, c'était l'aîné, ce merveilleux Cheikh-el-Beled, l'homme de bois, vieux de quatre mille ans, de cinq mille peut-être, si intense de vie, quand il vous regarde au fond de l'âme, qu'il semble créé d'hier et prêt à marcher. Le Cheikh-el-Beled, le « maire du village, » comme l'avaient surnommé eux-mêmes les Arabes en l'amenant au jour, a été trouvé à Saqqarah, dans ce fief glorieux du savant, théâtre de ses plus belles découvertes; il était bien entendu que l'homme de bois avait été en son temps cheikh ou maire de la localité où le bey le remplaçait. Ses membres de cèdre jouaient à l'air et à la lumière après cette longue sépulture dans le sable. C'était la grande préoccupation de Mariette. Il avait essayé de le mettre sous verre, puis expérimenté les cimens les plus délicats : jamais père, menant son fils malade aux médecins, n'a été plus anxieux, plus navré. Il fallait voir le bey disant à Mlle Mariette, en lui montrant le vieil Égyptien : « Tiens, je l'aime mieux que toi! je l'aime mieux que toi! » Puis il les plaisantait tendrement, ses magots; il disait de celui-ci : « Comme il est laid, le monstre! » De celui-là : « Comme il est maladroitement fait! » Et si on le prenait au mot, de se mettre en fureur, avec sa bonne moue de bourru bienfaisant. On appelait volontiers ainsi « le père

Mariette, » et nul n'a mieux réalisé le type du genre que cet homme excellent et chagrin. Nos expositions parisiennes amenaient de violens combats dans son cœur; il craignait tant pour ses trésors les dangers du voyage, les aventures en lointain pays! D'ailleurs, à quoi bon produire les vrais dieux chez les infidèles, les profanes? Il n'en venait que trop à Boulaq. Aimant bien, il était jaloux, atrocement jaloux. Par boutades, il eût voulu tout enfouir à nouveau, pour lui seul. Il fit ainsi pour les tombeaux de Saqqarah, après qu'on y eut constaté quelques dégâts commis par des touristes stupides. Lors de mon premier voyage d'Égypte, en 1872, nous arrivâmes à Saqqarah avec quelques amis, sans Mariette; à notre demande de voir les tombeaux, son intendant nous dit qu'ils étaient comblés; comme nous nous récriions, l'Arabe reprit d'un air satisfait : « Ce n'est rien, Mariette sait où ils sont. » Le bey avait soigneusement nivelé le sable et possédait seul, en effet, les repères de ses trésors. Cela lui suffisait; il se frottait les mains de la déconvenue des voyageurs. L'instant d'après, par une naturelle contradiction entre sa manie d'amant et son intelligence, il se désolait de ce qu'il ne venait pas assez de monde à son musée, de ce qu'on pouvait chercher en Égypte autre chose que ses sphinx et ses dieux, attendant les hommes de bonne volonté pour leur révéler les secrets de vérité.

En plus de son histoire passée, chacune de ces pierres, chacun de ces morts avait son histoire actuelle, l'histoire de sa découverte. C'était la plus vivante, la plus saisissante à entendre raconter par Mariette. Il s'interrompait fréquemment dans son commentaire sur une momie pour s'écrier : « Et quand je pense comment je l'ai trouvée, cette coquine-là! » La leçon faisait place au récit passionnant de cette chasse à l'antique. Tantôt c'était un hasard providentiel, tantôt le résultat d'une longue poursuite raisonnée. La capture de tel sarcophage avait coûté des efforts de sagacité, d'induction et de calcul qui nous faisaient penser au *Scarabée d'or* d'Edgar Poë. A côté, une relique grandiose du vieil art, une stèle qui révélait un siècle, étaient sorties de terre sous le bâton distrait d'un fellah. Il fallait voir le bey sonder sur toutes les faces une pyramide pour trouver le couloir de la chambre funéraire, comme un voleur de nuit qui essaie sa pince sur un coffre-fort. Il découvrait ainsi, après de longs tâtonnemens, l'entrée habilement masquée. Il revenait sans cesse à celle de Saqqarah : il l'a tourmentée trente ans, mais cette fois la pyramide a repoussé l'ennemi et gardé sa tombe vierge. On sait que les anciens Égyptiens mettaient leur point d'honneur funèbre à bien cacher leur dépouille, au fond de labyrinthes compliqués, dont l'orifice variait de place et se dissi-

mulait adroitement. Il semblait que ces ruses d'outre-tombe eussent été imaginées pour aiguiser la passion de Mariette et le piquer au jeu dans ses contre-sapes, dans sa lutte avec le mort qu'il poursuivait. Le plus petit bibelot, à Boulaq, rappelait à son inventeur un incident, un voyage, un ami associé à l'entreprise, un souvenir de jeunesse, une ironie de la destinée, comme tel pharaon restauré dans une fouille sous les yeux de tel prince aujourd'hui dépossédé. C'était tout le roman de la vie du savant qui tenait entre ces murs; ses joies, ses amours, ses triomphes, ses mécomptes, toute cette moisson d'une vie que les autres hommes égrènent aux quatre vents et que cet esprit concentré sur sa tâche avait engrangée dans cette galerie. On comprenait qu'il adorât son petit univers, qu'il se reprît souvent à en raconter l'histoire : c'était la sienne.

II.

Je n'ai pas à la refaire ici, cette histoire. Un de nos collaborateurs l'a retracée, et on ne l'a pas oubliée. Ceux qui voudront la mieux connaître encore la liront dans le récit même du héros. Comme s'il avait le pressentiment de sa fin, Mariette avait rédigé dans ces dernières années, en dehors des préoccupations de science pure, l'historique de ses premières découvertes, de ses grandes campagnes de Saqqarah. Il les a écrites comme il les contait, avec un feu de jeunesse et une émotion de souvenir qui gagnent le lecteur mieux qu'aucun roman d'aventures. Qu'il me suffise de rappeler les dates culminantes de cette vie. Mariette était né à Boulogne en 1821. (Ainsi, il est tombé avant soixante ans le bon soldat de la science, usé par les fatigues, les veilles, le soleil du désert, la maladie de foie qui assombrissait son humeur.) A vingt-cinq ans, professeur au collège de sa ville natale, il fait dans le musée de Boulogne sa première fouille et trouve une momie qui croyait sans doute dormir tranquille en province jusqu'à la fin des temps; il feuillette un mémoire de Champollion et entend le dieu d'Égypte qui l'appelle. En 1848, attaché au Louvre, Mariette rêve sur un passage de Strabon ; dans ce rêve apparaissent, aux portes de Memphis, les sépultures monumentales des Apis, célèbres dans toute l'antiquité. Pourquoi ne le retrouverait-on pas, en cherchant, ce panthéon du vieux monde? On avouera qu'il fallait bien être égyptologue pour songer en 1848 à restaurer des dieux et des rois. Le petit employé du Louvre s'agite, intrigue, obtient de M. de Falloux, l'année suivante, une mission pour les couvens coptes, où il ne devait jamais aller, et un crédit de 8,000 francs, si mes sou-

venirs sont exacts. Le voilà parti pour sa grande aventure et touchant la terre promise. Ce bois de palmiers qu'habite seul, couché dans une mare du Nil, le colosse de Rhamsès, c'est l'enceinte de Memphis; ce plateau de Saqqarah, là-haut sur la colline, c'est la nécropole de l'ancienne capitale. Là se cache le trésor, là Mariette s'établit, en plein désert, dans la vénérable cabane où il ne revenait jamais sans émotion. Il y passa trois années, les années maîtresses de sa vie, dures, horribles, et qui plus tard remontaient bénies et lumineuses dans son souvenir. Ce fut la crise de lutte que traverse tout homme marqué pour une œuvre, l'heure où il dépense sa part des forces éternelles. Les trois mois d'angoisse de Christophe Colomb entre Palos et San Salvador, Mariette les connut pendant deux ans, tandis qu'il cherchait son monde dans le sable, cet autre océan dont les vagues, roulées par le khamsin, recouvraient sans trêve la piste entrevue. Tout conspirait contre lui, les éléments, le désert, les hommes, la maladie, l'ophtalmie, cette plaie d'Égypte, qui menaça à plusieurs reprises de clore les yeux du chercheur, usés sur les hiéroglyphes. La misère le paralysait : les 8,000 francs avaient vite fondu, les ouvriers fuyaient; il vivait d'emprunts faits aux juifs d'Alexandrie avec le secours de notre digne consul, M. Delaporte, de la vente de quelques bijoux d'or, glanés dans les premières sépultures découvertes. D'odieuses intrigues se tramaient au séraï du Caire : on tenta de faire assassiner l'inoffensif savant, le croyant riche de ses rapines souterraines. Et tout cela n'était rien, mais l'agonie de l'esprit, la perte incessante du fil conducteur, la voie égarée dans les allées de sphinx, le but entrevu et fuyant, le doute affreux sur son calcul, sur son idée, le cauchemar de mourir avant de toucher le port, que dire de ces tortures? Rien, sinon qu'il serait difficile d'exagérer la force morale de l'homme qui en est sorti vainqueur. C'était de sa bouche qu'il fallait entendre le récit de l'épreuve et mieux encore celui du triomphe; quand, dans la nuit du 12 novembre 1851, une porte ayant été dégagée du sable, les torches des Arabes illuminèrent soudain la profondeur des galeries et les sarcophages géans des chapelles, couvertes de pages d'histoire; quand le solitaire de Saqqarah, tremblant, croyant à un rêve, à tâtons dans les froides ténèbres qui éteignaient les torches, marqua le premier un pas humain à côté de l'empreinte laissée sur le sable, il y a deux mille ans, par le dernier pèlerin sorti du Sérapéum. Il est vrai de dire que ce récit, Mariette l'achevait rarement sans peine : avant qu'il pût finir, sa voix devenait sourde, humide, quelque chose l'étranglait.

Après cette grande victoire, le désert s'avoua conquis et rendit

de lui-même ses tombeaux. Le nécromant passait sur le plateau de Saqqarah, et comme dans la vision d'Ézéchiel, un peuple mort se levait à son ordre, sortait des hypogées, proclamait son roi. Le prophète de la science eût pu dire, lui aussi : « J'ai prophétisé sur ces ossemens arides; ils se sont dressés sur leurs pieds, armée innombrable. » — Les grandes luttes étaient finies, mais non les ennuis.

Il fallait aviser maintenant à transporter en France, au Louvre, les plus précieuses reliques de l'ancien empire, et surtout cette bibliothèque sans prix du Sérapéum, lourdes pages de pierre où on allait lire l'histoire des dieux. La pensée de créer un musée en Égypte ne serait venue alors à personne. En matière de fouilles, Abbas-Pacha s'en tenait à la conception des Orientaux, dans toute sa simplicité logique : un habile homme qui se donne tant de mal pour creuser la terre y cherche évidemment un trésor : quel que soit le trésor, il vaut de l'argent, et l'argent a toujours bonne odeur, même s'il vient des morts. Le pacha interdit l'exportation des antiquités; il ne réussit pas à effrayer l'insoumis qui bravait les volontés suprêmes de trente dynasties de pharaons. La lutte achevée contre ceux-ci reprit sous une autre forme contre le pharaon moderne; Mariette se fit contrebandier, et son génie brilla dans cet art comme dans tous ceux qu'il entreprenait pour les besoins de sa cause. A ce moment, notre savant passait ses journées à fabriquer des faux hiéroglyphiques; il sculptait des dieux, il barbouillait de rébus quelconques toutes les pierres blanches qui lui tombaient sous la main; on les chargeait ostensiblement sur les barques du Nil; les gens du pacha faisaient main basse sur la cargaison et séquestraient solennellement au Caire des documens dont quelques-uns portaient, en langage mystérieux, des légendes fort malhonnêtes pour Abbas. Pendant ce temps, les vraies stèles des Apis s'empilaient dans des sacs de sorgho, et les bons petits ânes d'Égypte, trottant toute la nuit dans les sentiers détournés du delta, les mettaient en sûreté au consulat de France à Alexandrie. Ce fut une armée de péripéties comiques et tragiques tour à tour. Un jour que Mariette partait lui-même pour Marseille avec le plus gros de son butin, les gendarmes du port envahirent le paquebot sous vapeur : le doux savant fit tête comme un lion, requit l'agent de France à bord, ordonna de lever l'ancre, rejeta dans un canot en haute mer les sbires fort déconfits, et apporta triomphalement sa bonne prise à notre musée national.

Quelques années plus tard, quand Mariette eut officiellement installé les antiques à Boulaq, on eût été très mal venu à lui rappeler ses tours de contrebandier. Par un retour ordinaire des sen-

timens humains, les droits de propriété de l'Égypte étaient devenus sacrés pour le nouveau conservateur. Il réclama de Saïd-Pacha des lois encore plus draconiennes que celles d'Abbas contre les fouilles et l'exportation. Le sous-sol de la vallée du Nil lui appartenait; l'idée qu'on pouvait voler une de ses pierres l'exaspérait. Il eût fait volontiers fouiller à la douane d'Alexandrie tous les voyageurs suspects de dissimuler un scarabée. Retournant les procédés d'autrefois, il voyait de fort bon œil cette industrie des faux antiques qui fleurit dans tous les villages du haut Nil et atteint une telle perfection d'imitation; c'était là un dérivatif à la manie de collection des touristes; quand ceux-ci revenaient montrer au bey des Osiris fraîchement cuits aux fourneaux arabes de Louqsor, Mariette admirait beaucoup, de son bon air narquois, enviait la trouvaille, ou faisait mine de se fâcher et disait : « Passe encore pour celui-là, mais pas d'autres, ou je vous dénonce. » Pourrait-on jurer que lui-même n'en ait jamais donné de semblables aux quémandeurs de souvenirs? Parfois, il lui venait des pensées mélancoliques sur l'avenir de son musée, il avouait que ces trésors seraient plus en sûreté dans notre Louvre, que, s'il y avait jamais moyen d'arranger cela... et il ajoutait tout bas : après moi.

Ce fut en 1858 que Mariette, appelé par Saïd-Pacha, s'établit définitivement en Égypte. Il ne l'a plus quittée depuis lors. Tout en créant et surveillant le musée de Boulaq, il exploitait son domaine, de la mer aux cataractes de Nubie, de Suez au Fayoum. Chaque hiver, son petit vapeur sillonnait le Nil, en quête de monumens enfouis; sous la pioche de ses ouvriers, les grands temples secouaient leur manteau de sable et rouvraient leurs vastes salles à l'étude, cette autre prière. Les victoires de Mariette se nomment, comme celles de Bonaparte, les Pyramides, Esneh, Thèbes, Philæ; mais des victoires du savant il est plus resté. L'infatigable travailleur a catalogué, copié, déchiffré et publié pour le monde savant ces kilomètres de bas-reliefs historiques et de registres hiéroglyphiques. Il en a tiré le sens littéral d'abord, puis la synthèse philosophique, dans ses admirables Mémoires; en dernier lieu, il découvrait à Tanis le cycle des Hycsos, le premier chapitre de l'histoire des migrations mongoliques. Mais vais-je mesurer en quelques lignes cette œuvre colossale? Non, tenons-nous-en à l'homme aujourd'hui.

Il semblerait que cet homme dût enfin être parfaitement heureux. Si le bonheur est dans la poursuite et la réussite d'une seule idée, dans la faculté de vivre à la place qu'on s'est choisie avec tous ses amours rassemblés contre son cœur, Mariette avait toutes les conditions du bonheur dans son cher univers de Boulaq. Pourtant

nous l'avons tous connu morose, mécontent de lui-même et des autres, cachant mal à l'œil d'un ami de secrètes blessures. Sans doute il fallait attribuer la plus haute part de cette tristesse à l'inquiétude éternelle du savant, à la peine de tout grand esprit qui entend chanter là-bas la vérité lointaine et ne sait jamais assez d'où vient le chant divin. Mais l'inégalité d'humeur de Mariette avait aussi des causes plus terrestres. Une légende un peu complaisante s'est créée sur sa situation en Égypte ; on a dit et imprimé que des princes magnifiques avaient comblé tous ses vœux et fait la science millionnaire, ce qui n'est pas fréquent. De bonnes gens ont estimé que l'archéologie, rentée et protégée par les Médicis du Caire, avait fait preuve d'impuissance en ne changant pas la face du monde : pour un peu, on eût voté au pharaon l'épithète glorieuse de son prédécesseur, Rhamsès le Grand, « le gardien de la vérité. » Nous autres vieux Levantins, nous sommes plus sceptiques, et nous avons nos versions à nous.

III.

Le matin, quand Mariette n'était pas dans son cabinet de travail à Boulaq, on savait où il fallait le chercher. C'était, en hiver, au divan du palais d'Abdin ; en été, sous un grand sycomore qui servait de salon d'attente à la porte du pavillon de Gézireh, « sous l'arbre, » comme on disait en Égypte. Là se réunissaient les courtisans, les fonctionnaires, les pachas, les curieux, les gens d'affaires, de maltôte et de politique, ceux qui venaient aux nouvelles et prenaient le vent, ceux qui éprouvaient le besoin de voir le maître ou d'être vus de lui, ceux qui espéraient une faveur, une concession, une fortune ; et tout le monde a espéré une fortune dans cette bienheureuse Égypte du dernier quart de siècle. Quelle page d'histoire contemporaine on referait avec la galerie des figures qui ont défilé « sous l'arbre » de Gézireh ! Toute l'Égypte y a passé et un bon quart de l'Europe, — non le moins bon, à parler franc, — les avides, les naufragés, les gens de toutes les Judées, qui faisaient dire à quelqu'un : « Heureux le pharaon de la Bible ! il n'avait qu'un Joseph. » Entre les cigarettes et les tasses de café qu'apportaient les Abyssins, on devisait, on nommait aux emplois, on s'arrachait les cotes de bourse, on bâtissait des châteaux sur le Nil, on attendait : quoi donc ? Oh ! mon Dieu, une chose toute simple en ce temps et ce pays-là, on attendait que le dispensateur de tout bien vous appelât pour vous offrir un million en échange d'un petit service ; mieux encore, on lui en apportait, des millions ; chaque arrivant avait dans une poche un petit papier qui les promettait par

centaines ; dans l'autre poche, il avait sa note d'hôtel à régler céans. Beaucoup attendaient longtemps, il est vrai, et attendent peut-être encore ; mais parfois un élu sortait avec son aubaine, le gagnant du quine à la loterie des *Mille et une Nuits*, et c'était assez pour réchauffer les espérances de tous les autres. Des obstinés revenaient là chaque jour, durant des semaines et des mois, sans parvenir à forcer la porte du sanctuaire ; en Orient, le proverbe anglais n'a pas de sens, le temps n'a aucun prix, sauf le quart d'heure où l'on voit le maître. Le financier marron savait qu'un jour ou l'autre, il arracherait à la lassitude ou au besoin le prix de ses pas perdus, à 50 pour 100 d'intérêt. Les aspirans concessionnaires se répétaient le dicton populaire d'Égypte : « Obtenez la concession d'un cure-dent, et votre fortune est faite. » Rien n'étonnait plus, « sous l'arbre, » excepté d'y rencontrer Mariette.

Il y venait pourtant, et des plus assidus. Accroupi sur ses jambes croisées, à la mode du lieu, l'oreille aux propos d'alentour, l'œil sur son désert, il béait à son ami le soleil d'Égypte d'un air indolent, patient et détaché à rendre jaloux les musulmans de vieille roche et les courtisans de métier. Que faisait là ce penseur ? dira-t-on. D'abord, il s'amusait. Le penseur n'avait pas tué tout à fait le paysan normand, bonhomme à la manière de Rabelais et de La Fontaine, esprit sarcastique et malicieux à ses heures. Étant de ceux qui s'intéressent à tout, il trouvait plaisant de suivre le cours du monde et la comédie humaine. Ce va-et-vient d'ambitions, d'appétits, de déconvenues et de bassesses rencontrait en lui un moraliste attentif. Il connaissait les fils de tous les pantins, il se passionnait pour la pièce qu'on jouait devant lui depuis quinze ans, il en prenait le spectacle, ayant reçu du ciel un billet de faveur, comme un savant qui va finir sa journée au Palais-Royal. Avec quelle verve mordante il racontait en rentrant le commérage, la duperie ou la curée du matin ! Le sens critique de l'historien trouvait aussi son compte aux contrastes originaux qu'amenait « sous l'arbre » la fusion de deux mondes. Il aimait à nous faire remarquer la persistance des vieilles mœurs orientales en regard des raffinemens de notre civilisation, l'instinct nomade et patriarcal de ces Arabes, de ces Turcs qui descendaient de leur âne, sous le sycomore, comme les vieillards de la Bible aux portes de Jérusalem, comme les compagnons du Prophète sous le palmier de Médine, et cela en face des jardins anglais coupés de girandoles de gaz, à la porte de ce palais meublé et décoré par les premiers faiseurs de Paris, et où des faiseurs d'autre sorte discutaient le taux d'un report, la prime d'un emprunt.

Quand le moraliste était las et le philosophe indigné, le poète

venait à leur secours. Il fermait les yeux, et sa puissante imagination le ramenait à Thèbes, aux portes du palais de Touthmès, le plus grand roi de tous les temps, suivant lui. Peut-être voyait-il de bonne foi, dans cette foule qui se pressait sous les grands pylônes, entre les obélisques, la cour du fils d'Ammon, du premier roi-soleil; les prêtres d'Osiris, coiffés du *pschent*, les guerriers vêtus de la *schenti*, partant sur leurs chars pour la conquête de l'Asie, les scribes déployant les registres de papyrus; les devins commentant les livres de la sagesse, les bayadères couronnées de lotus, les musiciennes des tombeaux des rois; peut-être transfigurait-il dans le mirage étincelant du passé tous ces acteurs de la coulisse égyptienne où nous voyions, nous profanes, des percepteurs de dîmes, des représentans de syndicats, des fournisseurs de chaussures militaires et des ballerines de Milan.

Le plaisir des observations et des rêves n'eût pas justifié tant d'heures perdues pour le savant : la vérité, c'est qu'il fallait qu'il fût là. Nul ne se dérobe aux conditions du milieu dans lequel il vit. Bon gré mal gré, Mariette-Bey faisait partie de la maison viceroyale, au même titre que le chef des écuries et le chef des eunuques noirs. On avait un égyptologue, comme les ancêtres avaient eu un astrologue, fonctionnaire de parade, mal classé entre le bouffon et le médecin. La mode avait changé et non l'esprit. Le bey devait épouser les habitudes de la maison, en accepter les charges commes les bénéfices. Il fallait qu'il fût là pour apprendre et déjouer les intrigues ourdies contre lui par les confrères, les ennemis. Il fallait qu'il fût là, attendant des semaines l'ordre d'entrer, pour guetter un bon caprice, la minute de générosité qui lui permettrait de déblayer Abydos ou de fouiller Tanis. Il fallait qu'il fût là, enfin, parce qu'on pouvait le demander et s'étonner de ne pas le trouver en bas; qu'il y fût pour se faire voir, pour rappeler sa figure, ce qui a été de tout temps la grande affaire et la première nécessité dans une cour. Le crédit était à ce prix, et le crédit de Mariette, c'était celui de la science; si le bey laissait ébranler sa situation, avec elle s'écroulaient les beaux projets de fouilles, l'espoir des grandes découvertes, le temple bâti à la vérité. Sur le sol de sable de l'Égypte rien n'était fixe, tout était dû aux bonnes chances de l'humeur et du moment. Mariette avait un traitement modique et sa petite maison de Boulaq; des conditions qui eussent paru fort sortables à Paris semblaient misérables en Égypte, pendant la sarabande de milliards qui a ébloui le monde; on ne changera pas l'optique des rapports. En dehors de ce traitement, aucune allocation fixe pour le musée; quand un « visiteur de distinction » brisait par mégarde une vitrine, le conservateur la faisait replacer à ses frais.

Les libéralités extraordinaires qui permirent ses grandes entreprises durent être arrachées ainsi par importunité, par adresse. Durant les premières années, tout avait été facile, Saïd-Pacha donnait carte blanche au savant. Plus tard, on s'avisa de diriger ses recherches, ce qui l'exaspérait. Des suggestions ignorantes ou perfides lui faisaient assigner tel champ de fouilles qu'il n'eût jamais choisi. Ses instrumens de travail étaient les corvées de fellahs; on ne lui marchandait guère ce qui ne coûtait que des coups de bâton, mais on le limitait aux districts où il se trouvait des corvéables disponibles, alors même que ces districts n'avaient jamais eu l'ombre d'un temple ou d'un hypogée; en vain montrait-il sa carte de l'Égypte souterraine; il n'y avait pas de fellahs libres sur le point qu'il convoitait. D'autres fantaisies mettaient souvent sa patience à l'épreuve. Un prince étranger, un grand personnage arrivait; on faisait comparaître l'égyptologue, ses ordres au cou; il était une réclame vivante devant l'Europe, le cicérone attitré de l'Égypte; c'était là, dans la pensée du maître, la vraie raison d'être de *son* savant. Une fois de plus, Mariette devait remonter le Nil pour accompagner l'illustre visiteur. Au retour, le grand personnage parlait à Abdin d'un temple qui lui avait plu par sa silhouette pittoresque et s'attristait de le voir menacer ruine; piqué d'amour-propre, le souverain ordonnait au bey de concentrer ses travaux sur un monument indifférent à la science. Quand on monta sur la scène du Caire l'*Aïda* de Verdi, Mariette dut brosser les décors, dessiner les costumes et les accessoires : n'était-il pas en Égypte le savant à tout faire? Aux mauvais jours, quand vint la grande gêne, les libéralités tarirent : il y avait des créanciers autrement pressans que l'archéologie. Mariette dut alors se faire petit, solliciter par l'intermédiaire des favoris; par ce canal, les requêtes n'arrivaient guère; quand elles arrivaient, on les exauçait peut-être; mais la circulation monétaire obéit à de si étranges lois en Orient que le bey n'avait jamais de motifs palpables de croire au succès. Il était trop juste pour méconnaître les générosités réelles dont il avait bénéficié; il avait même un vrai fonds d'affection et de gratitude pour ceux qui lui avaient ouvert l'Égypte; seulement les procédés le blessaient, et quand il pensait à ce qu'on aurait pu faire pour la science avec les miettes du gaspillage de millions auquel il assistait, il était amer.

A ce triste métier de solliciteur qui eût diminué tout autre, le vieux savant grandissait. Chacun savait si bien que ce n'était pas pour lui! Et puis il y mettait tant d'esprit et de malice! Il aurait pu apprendre cet art, comme les autres, dans ses papyrus : il n'avait pas déchiffré pour rien les « instructions de Ptah-Hotep, » ce manuel du parfait courtisan il y a quatre mille ans, où il est dit

comme l'on doit « s'asseoir à la cour, céder la place à son supérieur, le saluer prosterné jusque sur le front. » En réalité, il avait appris la diplomatie dans cette longue suite de luttes qui rend la figure de Mariette si attachante; ce n'était pas un savant de cabinet, celui-là, il avait durement pratiqué les hommes; l'expérience de la vie, greffée sur celle de l'histoire, lui permettait de rendre des points aux plus fieffés intrigans, et son intrigue, à lui, c'était une vertu. Qu'il était touchant de le voir, au milieu de ces gens possédés d'une pensée de lucre ou d'ambition, suivre seul une idée désintéressée, combattre pour sa religion avec les armes des gentils, s'abaisser pour que la science s'élevât! Il sentait bien le prix de son sacrifice, ses journées de travail perdues, sa dignité froissée; conscient de sa haute mission, de sa supériorité morale sur tout ce qui l'entourait, il revenait du divan atteint dans son légitime orgueil, indigné d'avoir dû flatter un traitant ou céder la place à un eunuque, lui, le serviteur de l'éternel. Vers la fin, ces accès de sourde tristesse étaient fréquens; ils laissaient Mariette maussade tout le jour, et ces jours-là le mal du foie empirait; il faut croire qu'il y eut beaucoup de ces jours-là, puisque le mal l'a emporté si tôt. Voilà comment la chaîne d'or fut pesante; il était équitable de rectifier la légende.

Peut-être ne me l'eussiez-vous pas permis, cher et excellent ami. Dans le repos où vous êtes à cette heure, les bons souvenirs doivent seuls remonter. Si vous aviez la parole, vous me diriez que ces maîtres exigeans étaient meilleurs qu'on ne les croit, victimes eux-mêmes des circonstances, des fatalités de race et d'éducation: vous me diriez que l'histoire, notre commune passion, ne nous a rien appris si elle ne nous a enseigné à juger les hommes de leur point de vue, non du nôtre; on peut vivre dans le même temps et être séparés par des siècles, on peut vouloir le bien et ne pas le comprendre comme son voisin; il est injuste de mesurer les esprits à la même règle, alors qu'ils ont été jetés dans des moules différens; une seule chose est de droit commun, l'indulgence, la tolérance mutuelle. Oublions donc les mauvais momens, comme nous vous les faisions oublier jadis, en vous menant retrouver les dieux du musée. C'était vite fait. L'âme de Mariette portait en elle-même d'ineffables consolations; un instant meurtrie aux épines de la terre, elle retrouvait aussitôt ses ailes pour remonter dans l'idéal. C'était une âme d'enfant, gardée toute jeune et toute tendre par l'austérité du travail; une âme d'artiste et de poète, ouverte à toutes les extases, vibrant devant les spectacles de la nature comme devant ceux de l'histoire. Je ne sais si je rends bien les contradictions de cette âme : le caractère trempé résistait à tout, un rien froissait

ou charmait le cœur. Que de fois, après la leçon du musée, assis sur la berge du Nil, il nous a parlé avec passion de cette admirable Égypte, de son fleuve, de ses cieux nocturnes, de ce long printemps qui refait sans cesse la terre par l'amour! Sa parole s'exaltait, sa poitrine se gonflait, et l'on ne s'étonnait pas d'apercevoir une larme dans ces yeux rougis par les veilles et le travail. Tout l'appelait, cette larme d'enfant, une symphonie de Beethoven, un départ d'ami, un mot de la pieuse fille qui gardait la vieillesse du savant. Que ces yeux à jamais fermés me pardonnent d'avoir trahi leur secret! je voulais parler du puissant esprit, et je me laisse entraîner par la douceur du souvenir, qui me rappelle avant tout combien ce puissant était bon. Si l'on mesurait les hommes au cœur, ce qu'il y aurait de plus grand chez Mariette, ce ne serait pas le génie; ou plutôt, les mots nous égarent : où le génie puise-t-il sa force, si ce n'est dans le cœur?

IV.

Je ne suis pas sûr de n'étonner personne en parlant aussi délibérément du génie d'un archéologue. Sous l'empire de notre éducation classique, nous avons institué une hiérarchie où les ouvriers de la pensée occupent des degrés fort inégaux; au sommet se placent le philosophe, l'historien : nobles titres, proposés à notre admiration par notre premier professeur; gens d'agréable compagnie et chez lesquels le génie est un cas fréquent. Le géomètre, l'astronome, ont également leurs lettres de noblesse : leur partie est un peu sévère, nous demandons à ne pas l'approfondir, moyennant quoi nous leur accordons volontiers du génie. Au bas de l'échelle attendent les derniers-nés de la science, ceux dont les professions ne font pas encore fortune, l'archéologue, l'orientaliste, par exemple. Il ne fut pas question d'eux au collège : ni Aristote, ni Quintilien, ni Rollin n'en ont parlé, et pour cause; c'est bien tôt pour ces parvenus d'avoir du génie : il est entendu d'ailleurs que leurs travaux sont du genre franchement ennuyeux. Pour quelques personnes, archéologue est synonyme d'antiquaire, et Walter Scott a fixé le type : un vieux monsieur dont la manie inoffensive rassemble des tessons et des monnaies fausses. D'autres, mieux instruites, soupçonnent que l'archéologue est à l'historien ce que le maçon est à l'architecte, mais elles le condamnent à rester toujours maçon; elles se demandent d'ailleurs en quoi les fouilles d'un curieux peuvent réagir sur le sort de l'humanité, sur notre conscience et notre vie intime. Je voudrais persuader que des maçons comme Mariette passent vite architectes et qu'ils bâtissent la

maison où habiteront nos fils; — c'est une des conséquences de la transformation qui s'accomplit dans l'esprit humain depuis le siècle dernier.

Jusqu'alors, la métaphysique avait été la reine du monde; l'antiquité, le moyen âge, les siècles modernes lui avaient remis docilement la direction des esprits; elle gouvernait la pensée, l'inquiétait ou l'apaisait en maîtresse absolue. Ce gouvernement est aujourd'hui menacé par l'indifférence générale; les métaphysiciens qui luttent pour lui avec courage et talent m'accorderont qu'ils n'ont plus la créance du monde. En France au moins, un Descartes ou un Hegel pourrait apparaître avec un système de la raison pure, bien peu de gens tourneraient la tête : on n'a plus souci de ces spéculations, tout en plaçant très haut, par habitude, ceux qui s'y consacrent. En revanche, voici un naturaliste, un chimiste, un médecin, qui apportent un fait positif, d'où l'on peut conclure une loi générale : tout ce qui pense s'émeut; on sent bien que ceux-ci tiennent la bonne route, eux et non d'autres; ce sont les maîtres nouveaux de qui nous attendons notre avancement intellectuel. En faveur des sciences physiques et naturelles, le courant est déjà irrésistible; il a bien fallu remettre à ces sciences le gouvernement d'un monde dont elles ont changé la face, les conditions mêmes d'habitabilité. En ce qui touche les sciences morales, le mouvement est moins prononcé; cependant la plupart d'entre nous attendent désormais de l'histoire, et uniquement de l'histoire, ce que nos pères demandaient à la philosophie : une formule de l'homme et de ses destinées, une raison de croire et d'espérer. Pour satisfaire à nos exigences, l'histoire a dû changer ses méthodes : au lieu d'un thème à variations éloquentes, elle est devenue une science exacte, cherchant, elle aussi, des faits nouveaux, positifs, pour en conclure des lois générales. Plus nous irons, plus on trouvera de similitude entre les procédés, les efforts et les résultats de ces sciences sœurs : celles de la nature, appuyées sur l'analyse des phénomènes, tendent à établir l'unité de substance et de force; trompés par la diversité des effets, nous avions multiplié les noms de la force; nous pressentons déjà et nos héritiers verront clairement qu'elle est une, qu'elle est la loi, présidant majestueusement à la vie universelle. Ce jour-là il se fera un grand calme chez les hommes; ils se comprendront tous en disant : « Au commencement était le Verbe, et le Verbe était Dieu. »

L'histoire marche vers le même but. Elle a une connaissance suffisante des temps qui ont immédiatement précédé le nôtre, son grand travail est désormais de reculer la recherche des origines; elle ressuscite les témoins lointains et soumet leurs dépositions à

une enquête rigoureuse; cette enquête l'amène à soupçonner, sous la variété des familles et des opinions humaines, un tronc unique, primordial, qui contenait en germe les idées, les traditions, les mythes différenciés plus tard à l'infini. Nos pauvres langues sont peut-être les seules coupables du chaos ; le beau symbole de Babel explique bien nos malentendus; chaque mot nouveau, dévié par l'usage, a été le père d'une erreur. Si un philologue de génie reconstitue jamais le premier idiome, il retrouvera sans doute chez les premiers hommes le fonds commun de pensées et de croyances d'où sortirent, compliquées et obscurcies, toutes nos croyances et nos pensées. Elle se cache certainement dans quelque vallée de l'Asie, cette source limpide de raison divine qui a coulé tout d'abord dans l'homme quand il regarda la loi de vie agissant sur l'univers. Un progrès encore, et l'histoire, donnant la main aux sciences naturelles, proclamera avec elles l'unité, la continuité du souffle de vie dans les êtres, hommes ou choses; elle aussi nous fera comprendre la large parole : « Au commencement était le Verbe, et le Verbe était Dieu : la lumière vraie qui éclaire tout homme venant en ce monde. »

Dans cette importante enquête sur les origines, l'archéologue est le grand ouvrier de l'histoire. D'ingrates et rudes études l'ont armé ; il doit connaître tout ce qu'on a su jusqu'à lui des anciennes civilisations, de leurs religions, de leurs langues perdues; les idiomes modernes lui sont nécessaires pour suivre les travaux parallèles aux siens dans les publications des savans étrangers; il ne peut ignorer aucune science, car le trait de lumière lui viendra souvent d'une indication astronomique ou géologique, d'un détail d'histoire naturelle ou d'ethnographie; il doit posséder deux facultés souvent contradictoires, la divination et le sens critique. Une partie de sa vie s'usera à la recherche matérielle du document; pour se procurer des élémens de travail, il devra braver les fatigues, les périls, les déceptions du chercheur d'or américain. Les documens une fois trouvés, le véritable labeur commence : il faut leur arracher leurs secrets à force de sagacité, en créant souvent de toutes pièces la langue et l'alphabet sur lesquels on opère, en forgeant au fur et à mesure tous les outils dont on se sert. La plus mince erreur, le moindre indice négligé, une minute d'inattention, suffiront pour stériliser de longs mois d'efforts acharnés; ces efforts auront été souvent dépensés en pure perte sur un texte banal; les premiers résultats seront contradictoires, désespérans; il faudra répéter les épreuves à l'infini pour être autorisé à affirmer scientifiquement un système, une chronologie ; et le fruit de

tant de veilles trouvera à grand'peine un éditeur qui le publie pour quarante lecteurs en Europe!

Voilà certes de quoi remplir une vie; eh bien! ce n'est qu'une préparation, et si l'archéologue s'en tient là, il restera le manœuvre obscur, *l'antiquaire* dont on raille la bizarre manie. Mais si cet antiquaire est un historien, un voyant du passé, l'heure est venue pour lui d'élever son monument. Qu'il éclaire et féconde ses propres découvertes avec les découvertes similaires de ses émules, l'indianiste, le sémitisant, l'assyriologue; qu'il rattache les fils trouvés par lui au réseau déjà solide de la vieille histoire asiatique; qu'il sache lire les pages mystérieuses des livres sacrés, de la Bible et des Védas; surtout qu'il explique les races mortes par le spectacle des races vivantes sur le même sol, par l'action nécessaire des mêmes milieux sur les hommes, qu'il dégage de la diversité des symboles l'unité primitive des religions, des mythes, des coutumes de l'ancien monde; s'il a le don qui fait vivre, ses momies retrouveront une âme; une voix éloquente sortira de ses pierres et nous dira les empires disparus, l'existence des premiers hommes, leurs pensées et leurs peines, mères des nôtres; le savant créateur nous aura rendu des ancêtres, il aura repris des siècles au néant et reculé cet horizon des temps où notre inquiétude étouffe; par lui nous saurons d'où nous venons, ce qui est presque savoir où l'on va. Voilà l'œuvre de l'archéologue; je plains ceux qui la jugeraient inutile ou ennuyeuse, et je voudrais bien qu'on me dît qui rendra un plus fier service à l'humanité.

Auguste Mariette fut cet homme complet. Sa science était prodigieuse et elle avait des ailes. L'intuition du chercheur était proverbiale dans le monde savant. Quand il fouillait, il semblait qu'une attraction magnétique guidât chaque coup de pioche vers les gisemens historiques de la vallée du Nil. « Ah! si je pouvais la remuer à ma guise! disait-il parfois en frappant du pied sa terre d'Égypte : je la sens qui me cache tant de choses! personne ne peut savoir quelles révélations nous garde encore ce sable. » Sa grande habitude des lectures hiéroglyphiques lui permettait de dépouiller très vite les documens qu'il trouvait; de ces matériaux informes il faisait aussitôt l'histoire. C'était l'esprit le plus naturellement généralisateur qu'il m'ait été donné de rencontrer. Le plus menu fait n'était pour lui qu'un prétexte à s'élancer vers les hauteurs de la synthèse. Toutes ses études convergeaient vers un but, la solution du problème religieux chez les anciens Égyptiens, la part d'influence qui leur revenait dans les transformations postérieures de l'idée divine. Deux de ses ouvrages, le *Mémoire sur la mère d'Apis* et le *Temple de Dendérah* ont fait

avancer d'un siècle l'étude comparée des religions. Encore les gens compétens assurent-ils qu'il faudra chercher la moelle du lion dans la publication posthume des manuscrits du savant. On a dit que Mariette, après avoir défendu longtemps la croyance au Dieu unique chez les Égyptiens, telle qu'elle est attestée par Jamblique, était revenu dans ses derniers travaux à la théorie du panthéisme. Posée en ces termes, l'assertion ne me semble pas exacte. J'ai sous les yeux une lettre qu'il m'écrivait à la fin de 1876 : je ne me crois pas le droit de la publier, mais j'y retrouve l'affirmation énergique des idées exposées dans le *Mémoire sur la mère d'Apis* et en particulier du dogme égyptien de l'incarnation. A cette époque, le savant a mainte fois plaidé devant nous la thèse du monothéisme sous l'ancien empire. Ce qu'il est vrai de dire, c'est que Mariette variait sur ces questions suivant le dernier document qu'il venait d'étudier. Le défaut de son esprit, — la mort même n'autorise pas un éloge sans réserves, — c'était un certain manque de décision intellectuelle, une tendance à flotter entre les solutions par exagération du sens critique ; il développait parfois une argumentation vigoureuse en faveur d'une idée, puis, se faisant une objection à lui-même, il se reprenait en disant que, dans l'état de la science, on ne devait encore rien affirmer. Il reconnaissait d'ailleurs de très bonne foi son impuissance à établir une doctrine et regrettait alors, avec une candeur touchante, la perte de M. de Rougé, dont l'esprit si net et si sûr était plus habile à conclure. Mariette ne parlait jamais qu'avec un profond respect de cet homme éminent; il gardait le même attachement à la mémoire de l'illustre Letronne et de ses autres maîtres; il est vrai qu'ils étaient morts, et je ne jurerais que des confrères vivans eussent rencontré la même aménité de jugement; mais il ne faut pas demander l'impossible aux savans, race plus irritable encore que les poètes.

Le nom de M. de Rougé me rappelle le violent combat qui s'éleva dans l'âme de Mariette en apprenant la mort du regretté professeur. Tous les bâtons de maréchaux de l'égyptologie se trouvaient libres, la chaire au Collège de France, la direction de la section du Louvre, le siège à l'Institut : nul ne pouvait les disputer au conservateur de Boulaq. Précisément, le bey venait de traverser une période de mécomptes et de froissemens; je le trouvai se promenant à grands pas dans son jardin et répétant d'un ton joyeux : « Enfin, je vais partir, je vais les quitter : voilà ma place marquée en France; c'est une affaire finie. » Nous l'écoutions en souriant et nous lui disions à l'envi : — Non, maître, vous ne partirez pas, vous ne les quitterez pas, vos enfans de Boulaq, vous le savez bien ; la France est ici pour vous, puisque vous seul pouvez la maintenir

à cette place enviée, qui irait bien vite à d'autres. — Mariette se fâcha, jura que nous voulions son malheur, qu'il n'en ferait qu'à sa tête,.. et il ne partit pas. Le vieux savant montra qu'on peut mieux aimer la patrie en la servant au loin qu'en revenant y mourir.

V.

Vous tous, qui avez quitté l'Égypte le regret au cœur, vous avez évoqué longtemps, penchés sur l'arrière du bateau, le fantôme de la noble terre qui s'évanouissait dans la nuit et dans la mer. La côte basse du Delta plongeait brusquement sous l'horizon; seul, le phare d'Alexandrie persistait dans la brume là-haut : sa clarté accompagnait votre route, et longtemps vos meilleurs souvenirs se rassemblaient autour de ce feu lointain, phalènes qui venaient expirer sur la lumière agonisante. Ainsi, pour ceux qui l'ont connue, la figure du bon savant résume et domine de très haut toutes les vives impressions rapportées de là-bas. C'est sa parole qu'on retrouve quand on cherche à expliquer l'Égypte, le caractère unique de ce pays, de ses lois physiques et de son histoire. J'en appelle aux souvenirs de ce groupe ami qui s'était resserré autour de Mariette, il y a quelques années, et qu'un dîner intime réunissait chaque dimanche aux côtés du bey, dans le beau jardin de l'Esbékieh. C'était chaque fois une fête nouvelle pour cette jeunesse admise au petit cénacle, voyageurs, artistes, savans ou diplomates. On venait attendre le maître sous les dattiers et les mimosas, comme devaient faire, aux beaux temps des écoles alexandrines, les disciples d'un Philon ou d'un Origène. On se demandait à l'avance vers quelles régions inconnues son grand coup d'aile nous emporterait ce soir-là. Il arrivait, d'habitude morose et taciturne, ombrageux parfois, disant : « Vous ne me ferez pas parler. » Il n'aimait guère à parler; c'était une de ces natures concentrées qui ont la pudeur de leur pensée et la gardent rivée au fond de l'âme comme une souffrance; il fallait la lui arracher de haute lutte, elle s'écoulait d'abord malgré lui, il avait des gestes et des silences de colère en cherchant à la reprendre; on sentait bien qu'il nous donnait sa vérité et sa poésie comme il eût perdu le sang d'une blessure. Nous savions que c'était un combat à livrer, et les rôles étaient traîtreusement distribués pour l'attaque de ce silencieux. Les premiers coups étaient portés d'ordinaire par un esprit joyeux et intrépide, l'enfant gâté du bey, l'explorateur de l'Ogowé, ce pauvre Victor de Compiègne, mort à trente ans sur cette terre d'Afrique dont il avait diminué le mystère et profané les solitudes.

Quelquefois un irrésistible convive était là pour brusquer la victoire; c'était l'autre grand Français d'Égypte, le vieil ami de Mariette, et quand celui-là veut quelque chose, Dieu le veut. Je crois bien que le savant appréciait surtout, dans le coup de génie de son ami, le mérite d'avoir ressuscité une idée des pharaons; — je crois bien qu'il lui en a voulu plus tard d'avoir fait infidélité à l'Égypte pour aller sabrer d'autres continens et forcer toutes les mers à crier son nom, comme dit le psalmiste.

Après une belle défense, Mariette succombait à tant d'embûches et prenait feu à propos de quelque grosse hérésie scientifique. Il discutait et rectifiait le fait, mais ce n'était qu'un moment. Le fait le conduisait à une théorie générale, qui se changeait bientôt elle-même en une course impétueuse à travers toutes les idées. Quand les objections avaient suffisamment attisé la flamme, tous faisaient silence, le bey continuait seul, et, durant des heures, nous suivions l'éclatante mêlée de pensées, de rêves, de souvenirs humains et d'espérances éternelles qui hantaient ce cerveau : pensées si fortes, qu'il nous semblait parfois entendre comme un bruissement d'ailes autour de son front. Ah ! ces « Propos de table » du grand docteur, comment un de nous n'a-t-il pas songé à les noter fidèlement? Ce serait le livre qui aurait dû rester de cet homme, pour aller droit à la foule, rebelle aux travaux spéciaux; saisi de la sorte tout vivant, le livre de l'apôtre lui eût conquis plus de disciples que les mémoires d'académie; il eût, j'ose le dire, traduit l'âme du penseur mieux que ne l'ont fait ses propres écrits, car sa parole était aussi audacieuse que sa plume était timide. Ce sage nous montrait alors toutes nos idées modernes usées déjà par les sages de la vieille Égypte. Cette théorie de la lutte pour l'existence qui nous séduit aujourd'hui, qu'est-ce autre chose que l'explication du monde donnée par les Égyptiens, la lutte d'Osiris et de Typhon, des principes du bien et du mal, des forces créatrices contre les forces destructives dans la nature? Mariette nous montrait cette conception inspirée aux hommes, dès l'origine, par le spectacle du renouveau perpétuel dans la vallée africaine, par la victoire et la défaite quotidiennes du soleil qui vivifie et des ténèbres qui tuent. Il nous mettait en garde contre l'injure faite à son peuple quand on l'accuse d'avoir adoré les animaux figurés dans ses temples : c'étaient là des signes convenus, de simples appellations, qui symbolisaient dans l'idée du vulgaire les forces multiples de la nature, les qualités abstraites de l'être divin. Alors comme de tout temps, la foule matérialisait les symboles concédés à sa faiblesse; les âmes nourries de plus de lumière les écartaient pour remonter à la source unique de vie et de bonté. Mariette disait fort bien que les conceptions des

hommes ne diffèrent pas d'un siècle à l'autre, mais plutôt d'un esprti à un autre; tel paysan des Abbruzzes est aussi païen de nos jours que l'était un marinier de Thèbes; tel sage de Memphis s'entendrait facilement avec un philosophe croyant d'aujourd'hui. Il y a une somme d'idées communes aux esprits supérieurs qui n'a guère varié; ceux-là ont été frères et coreligionnaires. Tout le long des temps, la diversité de leurs langages, — en prenant ce mot dans sa plus large acception, — nous fait seule illusion, sans quoi nous comprendrions qu'ils se sont tous rencontrés dans la même communion de vérité. Ainsi, traduits par leur éloquent interprète, les vieux scribes de Rhamsès priaient et adoraient comme Socrate, saint Augustin ou Malebranche. L'historien qui fait le tour des âges est comme le marin qui passe la ligne et voit des astres nouveaux remplacer ceux de son enfance; les gens restés immobiles dans les deux hémisphères lui crient : Nous voyons tout le firmament, il ne saurait y en avoir d'autre. Lui peut répondre : Vous n'en voyez chacun qu'une part, le vrai ciel est fait de tous nos cieux, il embrasse la Croix du Sud comme la Polaire, et ce n'est pas trop de toutes les clartés pour l'emplir.

Le bey continuait, remuant le champ de l'idée avec toute sa passion. Nous l'écoutions dire, sans penser aux heures. La nuit d'Égypte tombait, lourde de chaleur, calme et lumineuse, sur ce grand jardin solitaire qui nous envoyait les parfums des nymphéas. Du fond des quartiers arabes, la triste mélopée d'un chant oriental arrivait jusqu'à nous : elle rappelait soudain le philosophe au souci des humbles, il parlait alors de ce pauvre peuple fellah, portant gaîment sa longue misère depuis six mille ans, il retrouvait dans le rituel égyptien d'admirables leçons de charité, de miséricorde pour les petits et les souffrans; il citait les hymnes mélancoliques des précurseurs de Job qui attestaient déja la tristesse du sort humain. La musique plaintive se taisait, les énergies puissantes de la nuit d'Afrique relevaient l'âme courbée, la fête des étoiles s'allumait dans le ciel; de nouveau, la parole du charmeur fuyait la terre et remontait là-haut, son regard courait parmi ces mondes pour leur faire confesser, à eux aussi, ce qu'ils peuvent nous dire des secrets de l'infini. Instruit dans cette science par Biot, qui lui fut un précieux collaborateur, il en parlait avec enthousiasme; il nous prodiguait le vaste trésor de ses connaissances, et lui qui savait tant, il laissait d'habitude mourir l'entretien sur ce cri de lassitude : « Ah! si nous savions! si nous savions! »

Vous savez maintenant, cher maître. Je pense à cette belle surate du Koran où il est dit : « Courez à l'envi les uns des autres vers les bonnes actions; vous retournerez tous à Dieu; il vous éclaircira la

matière de vos disputes. » A cette heure, elle est éclaircie pour vous, la matière de nos disputes à l'Esbékieh. — Celui-là a dû faire un fier accueil à la mort, vieille compagne dans l'intimité de laquelle il avait toujours vécu. Il l'aura saluée du beau nom que lui donne le rituel : *la manifestation à la lumière*. Comment n'eût-il pas estimé à son juste prix la vanité d'une vie humaine, lui dont le travail remuait chaque jour des milliers de siècles? Quand ses anciens l'auront appelé, il sera descendu simplement dans leur compagnie pour y chercher le reste de la vérité, comme il descendait jadis la poursuivre dans les puits funéraires de Thèbes ou de Saqqarah. J'imagine seulement qu'en se sentant frappé, il se sera traîné une dernière fois dans les salles de Boulaq; il aura voulu revoir et remercier encore tous ces témoins qui l'avaient servi, toute cette famille pour laquelle il avait vécu; il aura assuré de son mieux l'avenir de ses chères reliques, et tout doucement, en écoutant ses amis les morts parler de la tombe, il les y aura rejoints.

Mariette a dû pourtant se redresser sur son lit avec un cri de regret, s'il est vrai, comme je viens de le lire, qu'on ait dégagé récemment deux pyramides aux environs de Saqqarah. A ce dernier défi que lui jetaient le désert et le passé, il aura vainement imploré quelques jours de répit pour livrer sa dernière bataille au profit de la science. Quelle ironie, ces pages cachées apparaissant avec leur secret devant les yeux qui se fermaient! mais quel magnifique hommage, ces colosses surgissant aux funérailles de leur maître! — Le philosophe se sera consolé en pensant que nul ne part sur une œuvre achevée, et qu'il se trouve toujours un héritier pour terminer la tâche interrompue. C'est tout ce qui importe à l'humanité : que lui fait le nom de l'ouvrier? S'il a eu ce regret, Mariette a eu d'autre part une immense joie. Avant de mourir, il a vu débarquer en Égypte la mission qui venait installer au Caire l'École des hautes études orientales. Notre pays s'est fait grand honneur en décrétant cette institution, réclamée ici même il n'y a pas longtemps. Il est bien d'étudier les chefs-d'œuvre à Athènes et à Rome : il est mieux d'étudier le vrai aux sources de l'histoire. Cette patriotique initiative sera comptée à ceux qui l'ont prise, et l'on peut douter qu'il reste de notre temps un acte plus fécond en résultats. Quel allégement ce dut être pour Mariette de confier à des mains sûres, à son meilleur lieutenant, l'œuvre qui échappait de ses mains refroidies! Elle sera continuée et agrandie, cette œuvre adoptée par la patrie. Ainsi, mon vénérable ami, nous n'avions plus droit de vous dire, comme autrefois : « Vous ne pouvez pas partir! » On vous a relevé de votre poste, et vous êtes parti.

Où chercherons-nous ce qui demeure de lui? Je ne sais quelle aura été la volonté des siens, mais je sais bien quel serait le vœu de tous les pèlerins en Égypte. S'il m'est jamais donné de revoir la nécropole de Saqqarah, je voudrais trouver, sur l'emplacement de la maison légendaire où il nous accueillait, un monument nouveau, commandant tous les autres, gardé par l'armée des sphinx. Le soir de la victoire, on ensevelit le soldat sur le champ de bataille. Mariette doit reposer là, au milieu de son peuple, dans la paix de son désert; il doit y être, comme dit la Bible, celui qui veille dans l'amas des morts : *In congerie mortuorum vigilabit.* Il l'aura désiré, sans doute, à l'exemple de cette Égyptienne qui demandait dans son épitaphe à dormir « sous la brise, au bord du courant du Nil, qui rafraîchit le chagrin. »

Il ne restera plus à la France qu'un devoir envers son grand enfant. Si nous étions à ces jours de la Renaissance, où le premier souci de l'état fut d'honorer les serviteurs de l'idéal, un vaisseau serait déjà parti pour l'Égypte; il rapporterait un bloc de ce granit de Syène où l'on taillait les dieux, de cette pierre rose, brûlée de soleil, la pierre qu'aimait Mariette et qu'il disait être la plus belle de toutes; on la confierait à un artiste capable de fondre dans son œuvre la liberté de la figure moderne et quelque chose du style hiératique de Memphis : le maître y revivrait, assis dans la grave attitude des sages d'Égypte, les mains sur les genoux, la tête ployée sous le poids de la pensée, rude et puissant comme étaient ses pharaons et comme il était lui-même. On dresserait le monument à la porte de son musée du Louvre, entre les sphinx d'Apriès; il garderait là ses premières conquêtes, il introduirait dans le temple ceux qui croient à sa science, il y appellerait du regard et de l'exemple ces jeunes recrues qu'il s'affligeait toujours de ne pas voir assez nombreuses; et comme l'éloge est plus doux dans la langue qu'on aime, on devrait graver sur le socle le beau témoignage du vieux Ptah-Hotep : « Je suis sorti du monde; j'y ai dit la vérité, amie de Dieu, chaque jour. » Ce qu'on écrivait, il y a quatre mille ans, sur le sépulcre de l'Égyptien, vous pouvez l'écrire sous le nom d'Auguste Mariette; il l'a mérité.

EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ.

LES CRISES

DU

CATHOLICISME NAISSANT

LE MONTANISME

Le christianisme était vieux d'environ cent trente ans. Le grand jour, malgré les affirmations de Jésus et des prophètes inspirés de lui, refusait de venir. Le Christ tardait à se montrer; la piété ardente des premiers jours, qui avait eu pour mobile la croyance à cette prochaine apparition, s'était refroidie chez plusieurs. C'est sur la terre telle qu'elle est, au sein même de cette société romaine, si corrompue, mais si préoccupée de réforme et de progrès, qu'on songeait maintenant à fonder le royaume de Dieu. Les mœurs chrétiennes, du moment qu'elles aspiraient à devenir celles d'une société complète, devaient se relâcher en plusieurs points de leur sévérité primitive. On ne se faisait plus chrétien, comme dans les premiers temps, sous le coup d'une forte impression personnelle; plusieurs naissaient chrétiens. Le contraste devenait chaque jour moins tranché entre l'église et le monde environnant. Il était inévitable que des rigoristes trouvassent qu'on s'enfonçait dans la fange de la plus dangereuse mondanité, et qu'il s'élevât un parti de piétistes pour combattre la tiédeur générale, pour continuer les dons surnaturels de l'église apostolique, et préparer l'humanité, par un redoublement d'austérités, aux épreuves des derniers jours.

Déjà le pieux auteur d'*Hermas* pleure sur la décadence de son temps et appelle de ses vœux une réforme qui fasse de l'Église un couvent de saints et de saintes. Il y avait, en effet, quelque chose de peu conséquent dans l'espèce de quiétude où s'endormait l'église orthodoxe, dans cette morale tranquille à laquelle se réduisait de plus en plus l'œuvre de Jésus. On négligeait les prédictions si précises du fondateur sur la fin du monde présent et sur le règne messianique qui devait venir ensuite. L'apparition prochaine dans les nues était presque oubliée. Le désir du martyre, le goût du célibat, suites d'une telle croyance, s'affaiblissaient. On acceptait des relations avec un monde impur, condamné à bientôt finir; on pactisait avec la persécution, et l'on cherchait à y échapper à prix d'argent. Il était inévitable que les idées qui avaient formé le fond du christianisme naissant reparussent de temps en temps, au milieu de cet affaissement général, avec ce qu'elles avaient de sévère et d'effrayant. Le fanatisme, que mitigeait le bon sens orthodoxe, faisait des espèces d'éruptions, comme un volcan comprimé.

I.

Le plus remarquable de ces retours fort naturels vers l'esprit apostolique fut celui qui se produisit en Phrygie, sous Marc-Aurèle (1). Ce fut quelque chose de tout à fait analogue à ce que nous voyons se passer de notre temps, en Angleterre et en Amérique, chez les irvingiens et les saints des derniers jours. Des esprits simples et exaltés se crurent appelés à renouveler les prodiges de l'inspiration individuelle, en dehors des chaînes déjà lourdes de l'église et de l'épiscopat. Une doctrine depuis longtemps répandue en Asie-Mineure, celle d'un Paraclet qui devait venir compléter l'œuvre de Jésus, ou, pour mieux dire, reprendre l'enseignement de Jésus, le rétablir dans sa vérité, le purger des altérations que les apôtres et les évêques y avaient introduites, une telle doctrine, dis-je, ouvrait la porte à toutes les innovations. L'église des saints était conçue comme toujours progressive et comme destinée à parcourir des degrés successifs de perfection. Le prophétisme passait pour la chose du monde la plus naturelle. Les sibyllistes, les prophètes de toute origine couraient les rues, et, malgré leurs grossiers artifices, trouvaient créance et accueil.

Quelques petites villes des plus tristes cantons de la Phrygie Brûlée, Tymium, Pépuze, dont le site même est inconnu (2), furent

(1) La date approximative de l'apparition du montanisme est l'an 167.

(2) Ces petites localités n'étaient pas loin d'Ouschak.

le théâtre de cet enthousiasme tardif. La Phrygie était un des pays de l'antiquité les plus portés aux rêveries religieuses. Les Phrygiens passaient, en général, pour niais et simples. Le christianisme eut chez eux, dès l'origine, un caractère essentiellement mystique et ascétique. Déjà, dans l'épître aux Colossiens, Paul combat des erreurs où les signes précurseurs du gnosticisme et les excès d'un ascétisme mal entendu semblent se mêler. Presque partout ailleurs, le christianisme fut une religion de grandes villes; ici, comme dans la Syrie au delà du Jourdain, ce fut une religion de bourgades et de campagnards. Un certain Montanus (1), du bourg d'Ardabav, en Mysie, sur les confins de la Phrygie, sut donner à ces pieuses folies un caractère contagieux qu'elles n'avaient pas eu jusque-là.

Sans doute l'imitation des prophètes juifs et de ceux qu'avait produits la loi nouvelle, au début de l'âge apostolique, fut l'élément principal de cette renaissance du prophétisme. Il s'y mêla peut-être aussi un élément orgiastique et corybantique, propre au pays, et tout à fait en dehors des habitudes réglées de la prophétie ecclésiastique, déjà assujettie à une tradition. Tout ce monde crédule était de race phrygienne, parlait phrygien. Dans les parties les plus orthodoxes du christianisme, d'ailleurs, le miraculeux passait pour une chose toute simple; les dons spirituels se continuaient dans les églises comme une preuve de la vérité. La révélation n'était pas close; elle était la vie permanente de l'église. Les charismes apostoliques se continuaient dans beaucoup de communautés. On citait Agab, Judas, Silas, les filles de Philippe, Ammias de Philadelphie, Quadratus, comme ayant été favorisés de l'esprit prophétique. On admettait même en principe que le charisme prophétique durerait dans l'église par une succession non interrompue jusqu'à la venue du Christ. La croyance au Paraclet, conçu comme une source d'inspiration permanente pour les fidèles, entretenait ces idées. Qui ne voit combien une telle croyance était pleine de dangers? Aussi l'esprit de sagesse qui dirigeait l'église tendait-il à subordonner de plus en plus l'exercice des dons surnaturels à l'autorité du presbytérat. Les évêques s'attribuaient le discernement des esprits, le droit d'approuver les uns, d'exorciser les autres. Cette fois, c'était un prophétisme tout à fait populaire qui s'élevait sans la permission du clergé, et voulait gouverner l'église en dehors de la hiérarchie. La question de l'autorité ecclésiastique et de l'inspiration individuelle, qui remplit toute l'histoire de l'Église, surtout depuis le XVIe siècle, se posait dès lors avec

(1) Ce nom n'était pas rare dans le nord de l'Asie-Mineure, particulièrement en Phrygie. (*Corpus inscr. gr.*, 3662, 3858 *e*, 4187; Le Bas, n° 755.) Les doutes qu'on a élevés sur la réalité du personnage de Montanus sont dénués de fondemens sérieux.

netteté. Entre le fidèle et Dieu y a-t-il ou n'y a-t-il pas un intermédiaire? Montanus répondait non, sans hésiter. « L'homme, disait le Paraclet dans un oracle de Montanus, est la lyre, et moi, je vole comme l'archet; l'homme dort, et moi je veille. »

Montanus justifiait sans doute, par quelque supériorité, cette prétention d'être l'élu de l'Esprit. Nous croyons volontiers ses adversaires quand ils nous disent que c'était un croyant de fraîche date; nous admettons même que le désir de primauté ne fut pas étranger à ses singularités. Quant aux débauches et à la fin honteuse qu'on lui attribue, ainsi qu'à ses disciples, ce sont là les calomnies ordinaires, qui ne manquent jamais sous la plume des écrivains orthodoxes, quand il s'agit de noircir les dissidens. L'admiration qu'il excita en Phrygie fut extraordinaire. Tel de ses disciples prétendait avoir plus appris dans ses livres que dans la Loi, les prophètes et les évangélistes réunis. On croyait qu'il avait reçu la plénitude du Paraclet; parfois on le prenait pour le Paraclet lui-même, c'est-à-dire pour ce Messie, en bien des choses supérieur à Jésus, que les églises d'Asie-Mineure croyaient avoir été promis par Jésus lui-même. On alla jusqu'à dire : « Le Paraclet a révélé de plus grandes choses par Montanus que le Christ par l'Évangile. » La Loi et les prophètes furent considérés comme l'enfance de la religion; l'Évangile en fut la jeunesse; la venue du Paraclet fut censée être le signe de sa maturité.

Montanus, comme tous les prophètes de l'alliance nouvelle, était plein de malédictions contre le siècle et contre l'empire romain. Même le voyant de 69 (1) était dépassé. Jamais la haine du monde et le désir de voir s'anéantir la société païenne ne s'étaient exprimés avec une aussi naïve furie. Le sujet unique des prophéties phrygiennes était le prochain jugement de Dieu, la punition des persécuteurs, la destruction du monde profane, le règne de mille ans et ses délices. Le martyre était recommandé comme la plus haute perfection; mourir dans son lit passait pour indigne d'un chrétien. Le encratites (2), condamnant les rapports sexuels, en reconnaissaient au moins l'importance au point de vue de la nature; Montanus ne prenait même pas la peine d'interdire un acte devenu absolument insignifiant, du moment que l'humanité en était à son dernier soir. La porte était ainsi ouverte à la débauche, en même temps que fermée aux devoirs les plus doux.

A côté de Montanus paraissent deux femmes, l'une appelée tantôt Prisca, tantôt Priscille, tantôt Quintille, et l'autre, Maximille. Ces deux femmes, qui, à ce qu'il paraît, avaient dû quitter l'état de mariage pour embrasser la carrière prophétique, entrèrent dans leur rôle

(1) L'auteur de l'Apocalypse de Jean.
(2) Disciple de Tatien.

avec une hardiesse extrême et un complet mépris de la hiérarchie. Malgré les sages interdictions de Paul contre la participation des femmes aux exercices prophétiques et extatiques de l'église, Priscille et Maximille ne reculèrent pas devant l'éclat d'un ministère public. Il semble que l'inspiration individuelle ait eu cette fois, comme d'ordinaire, pour compagnes la licence et l'audace. Priscille a des traits qui la rapprochent de sainte Catherine de Sienne et de Marie Alacoque. Un jour, à Pépuze, elle s'endormit et vit le Christ venir vers elle, vêtu d'une robe éclatante et ayant l'apparence d'une femme. Christ s'endormit à côté d'elle, et, dans cet embrassement mystérieux, lui inocula toute sagesse. Il lui révéla en particulier la sainteté de la ville de Pépuze. Ce lieu privilégié était l'endroit où la Jérusalem céleste, en descendant du ciel, viendrait se poser. Maximille prêchait dans le même sens, annonçait d'atroces guerres, des catastrophes, des persécutions. Elle survécut à Priscille et mourut en soutenant qu'après elle il n'y aurait plus d'autre prophétie jusqu'à la fin des temps.

Ce n'était pas seulement la prophétie, c'étaient toutes les fonctions du clergé que cette chrétienté bizarre prétendait attribuer aux femmes. Le presbytérat, l'épiscopat, les charges de l'église à tous les degrés leur étaient dévolus. Pour justifier cette prétention, on alléguait Marie sœur de Moïse, les quatre filles de Philippe, et même Ève, pour laquelle on plaidait les circonstances atténuantes et dont on faisait une sainte. Ce qu'il y avait de plus étrange dans le culte de la secte, était la cérémonie des pleureuses ou vierges lampadophores, qui rappelait à beaucoup d'égards les « réveils » protestans d'Amérique. Sept vierges portant des flambeaux, vêtues de blanc, entraient dans l'église, poussant des gémissemens de pénitence, versant des torrens de larmes et déplorant, par des gestes expressifs, la misère de la vie humaine. Puis commençaient les scènes d'illuminisme. Au milieu du peuple, les vierges étaient prises d'enthousiasme, prêchaient, prophétisaient, tombaient en extase. Les assistans éclataient en sanglots et sortaient pénétrés de componction.

L'entraînement que ces femmes exercèrent sur les foules, et même sur une partie du clergé, fut extraordinaire. On allait jusqu'à préférer les prophétesses de Pépuze aux apôtres et même à Christ. Les plus modérés voyaient en elles ces prophètes prédits par Jésus comme devant achever son œuvre. Toute l'Asie-Mineure fut troublée. Des pays voisins. on venait pour voir ces phénomènes extatiques et pour se faire une opinion sur la réalité du prophétisme nouveau. L'émotion fut d'autant plus grande que personne ne rejetait *a priori* la possibilité de la prophétie. Il s'agissait seulement de savoir si celle-ci était réelle. Les églises les plus lointaines,

celles de Lyon, de Vienne, écrivirent en Asie pour être informées. Plusieurs évêques, en particulier Ælius Publius Julius, de Debeltus, et Sotas, d'Anchiale, en Thrace (1), vinrent pour être témoins. Toute la chrétienté fut mise en mouvement par ces miracles, qui semblaient ramener le christianisme d'un siècle en arrière, aux jours de sa première apparition.

La plupart des évêques, Apollinaire d'Hiérapolis, Zotique de Comane, Julien d'Apamée, Miltiade, le célèbre écrivain ecclésiastique, un certain Aurélius de Cyrène, qualifié « martyr » de son vivant, les deux évêques de Thrace, refusèrent de prendre au sérieux les illuminés de Pépuze. Presque tous déclarèrent la prophétie individuelle subversive de l'église et traitèrent Priscille de possédée. Quelques évêques orthodoxes, en particulier Sotas d'Anchiale et Zotique de Comane, voulurent même l'exorciser; mais les Phrygiens les en empêchèrent. Quelques notables d'ailleurs, comme Thémison, Théodote, Alcibiade, Proclus, cédèrent à l'enthousiasme général et se mirent à prophétiser à leur tour. Théodote, surtout, fut comme le chef de la secte après Montanus et son principal zélateur. Quant aux simples gens, ils étaient tous ravis. Les sombres oracles des prophétesses étaient colportés au loin et commentés. Une véritable église se forma autour d'elles. Tous les dons de l'âge apostolique, en particulier la glossolalie et les extases, se renouvelèrent. On se laissait aller trop facilement à ce raisonnement dangereux : « Pourquoi ce qui a eu lieu n'aurait-il pas lieu encore? La génération actuelle n'est pas plus déshéritée que les autres. Le Paraclet, représentant du Christ, n'est-il pas une source éternelle de révélation?» D'innombrables petits livres répandaient au loin ces chimères. Les bonnes gens qui les lisaient trouvaient cela plus beau que la Bible. Les nouveaux exercices leur paraissaient supérieurs aux charismes des apôtres, et plusieurs osaient dire que quelque chose de plus grand que Jésus était apparu. Toute la Phrygie en devint folle, à la lettre; la vie ecclésiastique ordinaire en fut comme suspendue.

Une vie de haut ascétisme était la conséquence de cette foi brûlante en la venue prochaine de Dieu sur la terre. Les prières des saints de Phrygie étaient continuelles. Ils y portaient de l'affectation, un air triste et une sorte de bigoterie. Leur habitude d'avoir, en priant, le bout de l'index appuyé contre le nez, pour se donner un air contrit, leur valut le sobriquet de « nez chevillés (en phrygien, *tascodrugites*). Jeûnes, austérités, xérophagie rigoureuse, abstinence de vin, réprobation absolue du mariage, telle était la morale que devaient logiquement s'imposer de pieuses gens en

(1) Ces deux villes, situées sur la Mer-Noire, étaient voisines l'une de l'autre. Aujourd'hui Burgas et Ahiali.

retraite dans l'espérance du dernier jour. Même pour la cène, ils ne se servaient, comme certains ébionites, que de pain et d'eau, de fromage, de sel. Les disciplines austères sont toujours contagieuses dans les foules, car elles rendent le salut certain à bon marché et sont faciles à pratiquer pour les simples de bonne volonté, qui ne se sentent pas capables de haute spiritualité. De toutes parts, ces pratiques se répandirent ; elles pénétrèrent jusque dans les Gaules avec les Asiates qui remontaient en nombre si considérable la vallée du Rhône; un des martyrs de Lyon, en 177, s'y montrait attaché jusque dans sa prison, et il fallut le bon sens gaulois ou, comme on crut alors, une révélation directe de Dieu pour l'y faire renoncer.

Ce qu'il y avait de plus fâcheux, en effet, dans les excès de zèle de ces ardens ascètes, c'est qu'ils se montraient intraitables contre tous ceux qui ne partageaient pas leurs simagrées. Ils ne parlaient que du relâchement général. Comme les flagellans du moyen âge, ils trouvaient dans leurs pratiques extérieures un motif de fol orgueil et de révolte contre le clergé. Ils osaient dire que, depuis Jésus, au moins depuis les apôtres, l'église avait perdu son temps et qu'il ne fallait plus attendre une heure pour sanctifier l'humanité et la préparer au règne messianique. L'église de tout le monde, selon eux, ne valait pas mieux que la société païenne. Il s'agissait de former dans l'église générale une église spirituelle, un noyau de saints, dont Pépuze serait le centre. Ces élus se montraient hautains pour les simples fidèles. Thémison déclarait que l'église catholique avait perdu toute sa gloire et obéissait à Satan. Une église de saints, voilà leur idéal, bien peu différent de celui de pseudo-Hermas. Qui n'est pas saint n'est pas de l'église. « L'église, disaient-ils, c'est la totalité des saints, non le nombre des évêques. »

Rien n'était plus loin, on le voit, de l'idée de catholicité qui tendait à prévaloir et dont l'essence était de tenir les portes ouvertes à tous. Les catholiques prenaient l'église telle qu'elle est, avec ses imperfections; on pouvait être pécheur sans cesser d'être chrétien. Pour les montanistes, ces deux termes étaient inconciliables. L'église doit être aussi chaste qu'une vierge; le pécheur en est exclu par son péché même et perd dès lors toute espérance d'y rentrer. L'absolution de l'église est sans valeur. Les choses saintes doivent être administrées par les saints. Les évêques n'ont aucun privilège en ce qui concerne les dons spirituels. Seuls, les prophètes, organes de l'Esprit, peuvent assurer que Dieu pardonne.

Grâce aux manifestations extraordinaires d'un piétisme extérieur et peu discret, Pépuze et Tymium devenaient, en effet, des espèces de villes saintes. On les appelait Jérusalem, et les sectaires voulaient qu'elles fussent le centre du monde. On y venait de toutes

parts, et plusieurs soutenaient que, conformément à la prédiction de Priscille, la nouvelle Sion s'y créait déjà. L'extase n'était-elle pas la réalisation provisoire du royaume de Dieu, commencé par Jésus? Les femmes quittaient leurs maris comme à la fin de l'humanité. Chaque jour, on croyait voir les nuées s'ouvrir et la nouvelle Jérusalem se dessiner sur l'azur du ciel.

Les orthodoxes, et surtout le clergé, cherchaient naturellement à prouver que l'attrait qui attachait ces puritains aux choses éternelles ne les détachait pas tout à fait de la terre. La secte avait une caisse centrale de propagande. Des quêteurs allaient de tous les côtés récolter l'argent et provoquer des offrandes. Les prédicateurs touchaient un salaire; les prophétesses, en retour des séances qu'elles donnaient ou des audiences qu'elles accordaient, recevaient de l'argent, des habits, des cadeaux précieux. On voit quelle prise cela donnait contre les prétendus saints. Ils avaient leurs confesseurs et leurs martyrs, et c'était ce qui attristait le plus les orthodoxes, car ceux-ci eussent voulu que le martyre fût le critérium de la vraie église. Aussi n'épargnait-on pas les médisances pour diminuer le mérite de ces martyrs sectaires. Thémison, ayant été arrêté, échappa, disait-on, aux poursuites à prix d'argent. Un certain Alexandre fut aussi emprisonné; les orthodoxes n'eurent de repos que quand ils l'eurent présenté comme un voleur qui méritait parfaitement son sort et avait un dossier judiciaire dans les archives de la province d'Asie.

II.

La lutte dura plus d'un demi-siècle; mais la victoire ne fut jamais douteuse. Les phrygastes, comme on les appelait, n'avaient qu'un tort, il était grave : c'était de faire ce que firent les apôtres, et cela quand, depuis cent ans, la liberté des charismes n'était plus qu'un inconvénient. L'église était déjà trop fortement constituée pour que l'indiscipline des exaltés de Phrygie pût l'ébranler. Tout en admirant les saints que produisait cette grande école d'ascétisme, l'immense majorité des fidèles refusait d'abandonner ses pasteurs pour suivre des maîtres errans. Montan, Priscille et Maximille moururent sans laisser de successeurs. Ce qui assura le triomphe de l'église orthodoxe, ce fut le talent de ses polémistes. Apollinaire d'Hiérapolis ramena tout ce qui n'était pas aveuglé par le fanatisme. Miltiade développa la thèse qu'un « prophète ne doit pas parler en extase, » dans un livre qui passa pour une des bases de la théologie chrétienne. Sérapion d'Antioche recueillit, vers 195, les témoignages qui condamnaient les novateurs. Clément d'Alexandrie se proposa de les réfuter.

Le plus complet parmi les ouvrages que suscita la controverse fut celui d'un certain Apollonius, inconnu d'ailleurs, qui écrivit quarante ans après l'apparition de Montanus (c'est-à-dire entre 200 et 210). C'est par les extraits que nous en a conservés Eusèbe que nous connaissons les origines de la secte. Un autre évêque, dont le nom ne nous a pas été conservé, composa une sorte d'histoire de ce mouvement singulier, quinze ans après la mort de Maximille, sous les Sévères. A la même littérature appartient peut-être l'écrit dont fit partie le fragment connu sous le nom de *Canon de Muratori*, dirigé en même temps, ce semble, contre le pseudo-prophétisme montaniste et contre les rêves gnostiques. Les montanistes, en effet, ne visaient pas à moins qu'à introduire les prophéties de Montan, de Priscille et de Maximille dans la série du Nouveau-Testament. La conférence qui eut lieu, vers 210, entre Proclus, devenu le chef de la secte, et le prêtre romain Caïus, roula sur ce point. En général, l'église de Rome, jusqu'à Zéphyrin, tint très ferme contre ces innovations.

L'animosité était grande de part et d'autre; on s'excommuniait réciproquement. Quand les confesseurs des deux partis étaient rapprochés par le martyre, ils s'écartaient les uns des autres et ne voulaient avoir rien de commun. Les orthodoxes redoublaient de sophismes et de calomnies pour prouver que les martyrs montanistes (et nulle église n'en avait davantage) étaient tous des misérables ou des imposteurs, et surtout pour établir que les auteurs de la secte avaient péri misérablement par le suicide, forcenés, hors d'eux-mêmes, devenus la dupe ou la proie du démon.

L'engouement de certaines villes d'Asie-Mineure pour ces pieuses folies ne connaissait point de bornes. L'église d'Ancyre, à un certain moment, fut tout entière entraînée avec ses anciens vers les dangereuses nouveautés. Il fallut l'argumentation serrée de l'évêque anonyme et de Zotique d'Otre pour leur ouvrir les yeux, et même la conversion ne fut pas durable; Ancyre, au IVe siècle, continuait d'être le foyer des mêmes aberrations. L'église de Thyatires fut infestée d'une manière encore plus profonde. Le phrygisme y avait établi sa forteresse, et longtemps on considéra cette antique église comme perdue pour le christianisme. Les conciles d'Iconium et de Synnade, vers 231, constatèrent le mal sans pouvoir le guérir. La crédulité extrême de ces bonnes populations du centre de l'Asie-Mineure, Phrygiens, Galates, etc., avait été la cause des promptes conversions au christianisme qui s'y opérèrent; maintenant cette crédulité les mettait à la merci de toutes les illusions. *Phrygien* devint presque synonyme d'*hérétique*. Vers 235, une nouvelle prophétesse soulève les campagnes de la Cappadoce, allant nu-pieds par

les montagnes, annonçant la fin du monde, administrant les sacremens, et voulant entraîner ses disciples à Jérusalem. Sous Dèce, les montanistes fournissent au martyre un contingent considérable.

Nous raconterons ici une autre fois les embarras de conscience que les sectaires de Phrygie causeront aux confesseurs de Lyon, au plus fort de leur lutte. Partagés entre l'admiration pour tant de sainteté et l'étonnement que causeront à leur droit sens tant de bizarreries, nos héroïques et judicieux compatriotes essaieront en vain d'éteindre la discussion. Un moment aussi l'église de Rome faillit être surprise. L'évêque Zéphyrin avait déjà presque reconnu les prophéties de Montan, de Priscille et de Maximille, quand un ardent Asiate, confesseur de la foi, Epigone, dit Praxéas, qui connaissait les sectaires mieux que les anciens de Rome, dévoila les faiblesses des prétendus prophètes et montra au pape qu'il ne pouvait approuver ces rêveries sans démentir ses prédécesseurs, qui les avaient condamnées.

Le débat se compliquait de la question de la pénitence et de la réconciliation. Les évêques réclamaient le droit d'absoudre et en usaient avec une largeur qui scandalisait les puritains. Les illuminés prétendaient qu'eux seuls pouvaient remettre l'âme en grâce avec Dieu, et ils se montraient fort sévères. Tout péché mortel (homicide, idolâtrie, blasphème, adultère, fornication) fermait, selon eux, la voie au repentir. Si ces principes outrés fussent restés confinés dans les cantons perdus de la Catacécaumène, le mal eût été peu de chose. Malheureusement la petite secte de Phrygie servit de noyau à un parti considérable, qui offrit des dangers réels, puisqu'il fut capable d'arracher à l'église orthodoxe son plus illustre apologiste, Tertullien (1). Ce parti rigoriste, qui rêvait une église immaculée et n'arrivait qu'à un étroit conventicule, réussit, malgré ses exagérations, ou plutôt à cause de ses exagérations mêmes, à recruter dans l'église universelle tous les austères, tous les excessifs. Il était si bien dans la logique du christianisme! La même chose était déjà arrivée pour les encratites et pour Tatien. Avec ses abstinences contre nature, sa mésestime du mariage, sa condamnation des secondes noces, le montanisme n'était autre chose qu'un millénarisme conséquent, et le millénarisme, c'était le christianisme lui-même. « Qu'ont affaire, dit Tertullien, des soucis de nourrissons avec le jugement dernier? Il fera beau voir des seins flottans, des nausées d'accouchée, des mioches qui braillent, se mêlant à l'apparition du juge et aux sons de la trompette. Oh! les bonnes sages-femmes que les bourreaux de l'Antechrist! » Les

(1) Voir, dans la *Revue* du 1er novembre 1864, l'excellent travail de M. Réville sur *Tertullien et le Montanisme*.

exaltés se racontaient que, pendant quarante jours, on avait vu chaque matin, suspendue au ciel, en Judée, une ville qui s'évanouissait quand on approchait d'elle. Ils invoquaient, pour prouver la réalité de cette vision, le témoignage des païens, et chacun supputait les délices qu'il goûterait dans ce séjour céleste en compensation des sacrifices qu'il avait faits ici-bas (1).

L'Afrique surtout, par son ardeur et sa rudesse, devait donner dans ce piège. Montanistes, novatianistes, donatistes, circoncellions sont les noms divers sous lesquels se produisit l'esprit d'indiscipline, l'ardeur malsaine du martyre, l'aversion pour l'épiscopat, les rêveries millénaires, qui eurent toujours leur terre classique chez les races berbères. Ces rigoristes, qui se révoltaient d'être appelés une secte, mais qui dans chaque église se donnaient comme l'élite, comme les seuls chrétiens dignes de ce nom, ces puritains implacables pour ceux qui voulaient faire pénitence, devaient être le pire fléau du christianisme. Tertullien traitera l'église générale de cavernes d'adultère et de prostituées. Les évêques, n'ayant ni le don de prophétie ni celui des miracles, seront, aux yeux de ces exaltés, inférieurs aux spirituels. C'est par ceux-ci et non par la hiérarchie officielle que se font la transmission des grâces sacramentelles, le mouvement de l'église et le progrès. Le vrai chrétien, ne vivant qu'en perspective du jugement dernier et du martyre, passe sa vie dans la contemplation. Non-seulement il ne doit pas fuir la persécution, mais il lui est ordonné de la rechercher. On se prépare sans cesse au martyre comme à un complément nécessaire de la vie chrétienne. La fin naturelle du chrétien, c'est de mourir dans les tortures. Une crédulité effrénée, une foi à toute épreuve dans les charismes spirites (2), achevaient de faire du montanisme un des types de fanatisme les plus dangereux que mentionne l'histoire de l'humanité.

Ce qu'il eut de grave, c'est que cet effroyable rêve séduisit l'imagination du seul homme de grand talent littéraire que l'église ait compté dans son sein durant trois siècles. Un écrivain incorrect, mais d'une sombre énergie, un ardent sophiste, maniant tour à tour l'ironie, l'injure, la basse trivialité, jouet d'une conviction ardente jusque dans ses plus manifestes contradictions, Tertullien trouva moyen de donner des chefs-d'œuvre à la langue latine à demi morte, en appliquant à ce sauvage idéal une éloquence qui était restée toujours inconnue aux ascètes bigots de Phrygie.

(1) *In compensationem eorum quæ in seculo vel despeximus vel amisimus.* (Tert. *Adv. Marc.*, III, 24.)

(2) Voir l'épisode de la *soror* qui voyait les âmes, dans Tertullien, *de Anima*, 9. Extases d'enfans dans saint Cyprien, *Epist.* 9.

La victoire de l'épiscopat fut, dans cette circonstance, la victoire de l'indulgence et de l'humanité. Avec un rare bon sens, l'église générale regarda les abstinences exagérées comme une sorte d'anathème partiel jeté sur la création et comme une injure à l'œuvre de Dieu. La question de l'admission des femmes aux fonctions ecclésiastiques et à l'administration des sacremens, question que certains précédens de l'histoire apostolique laissaient indécise, fut tranchée sans retour. La hardie prétention des sectaires de Phrygie à insérer des prophéties nouvelles au Canon biblique amena l'église à déclarer, plus nettement qu'elle ne l'avait encore fait, la nouvelle Bible close sans retour. Enfin la recherche téméraire du martyre devint une sorte de délit, et à côté de la légende qui exaltait le vrai martyr, il y eut la légende destinée à montrer ce qu'a de coupable la présomption qui va au-devant des supplices et enfreint sans y être forcée les lois du pays.

Le troupeau des fidèles, nécessairement de vertu moyenne, suivit les pasteurs. La médiocrité fonda l'autorité. Le catholicisme commence. A lui l'avenir. Le principe d'une sorte de yoguisme chrétien est étouffé pour un temps. Ce fut ici la première victoire de l'épiscopat, et la plus importante peut-être; car elle fut remportée sur une sincère piété. Les extases, la prophétie, la glossolalie avaient pour eux les textes et l'histoire. Mais ils étaient devenus un danger; l'épiscopat y mit bon ordre; il supprima toutes ces manifestations de la foi individuelle. Que nous sommes loin des temps si fort admirés par l'auteur des *Actes des apôtres!* Il y avait déjà au sein du christianisme ce parti du bon sens moyen, qui l'a toujours emporté dans les luttes de l'histoire de l'église. L'autorité hiérarchique, à son début, fut assez forte pour dompter l'enthousiasme des indisciplinés, mettre le laïque en tutelle, faire triompher ce principe que les évêques seuls s'occupent de théologie et sont juges des révélations. C'était bien, en effet, la mort du christianisme que ces bons fous de Phrygie préparaient. Si l'inspiration individuelle, la doctrine de la révélation et du changement en permanence l'eût emporté, le christianisme allait périr dans des petits conventicules d'épileptiques. Ces puériles macérations, qui ne pouvaient convenir au vaste monde, eussent arrêté la propagande. Tous les fidèles ayant le même droit au sacerdoce, aux dons spirituels, et pouvant administrer les sacremens, on fût tombé dans une complète anarchie. Le charisme allait anéantir le sacrement; le sacrement l'emporta, et la pierre fondamentale du catholicisme fut irrévocablement établie.

En définitive, le triomphe de la hiérarchie ecclésiastique fut complet. Sous Calliste (217-222), les maximes modérées prévalurent

dans l'église de Rome, au grand scandale des rigoristes, qui s'en vengèrent par d'atroces calomnies. Le concile d'Iconium clôt le débat pour l'église, sans ramener les égarés. La secte ne mourut que très tard; elle se continua jusqu'au VIe siècle, à l'état de démocratie chrétienne, surtout en Asie Mineure, sous les noms de *phryges*, *phrygastes*, *cataphryges*, *pépuziens*, *tascodrugites*, *quintilliens*, *priscilliens*, *artotyrites*. Eux-mêmes s'appelaient les purs ou les spirituels. Durant des siècles, la Phrygie et la Galatie furent dévorées par des hérésies piétistes et gnostiques s'égarant en des nuées d'anges et d'éons. Pépuze fut détruite, on ne sait à quelle époque ni dans quelles circonstances; mais l'endroit resta sacré. Ce désert devint un lieu de pèlerinage. Les initiés y venaient de toute l'Asie-Mineure et y célébraient des cultes secrets, sur lesquels la rumeur populaire eut beau jeu à s'exercer. Ils affirmaient énergiquement que c'était là le point où allait se révéler la vision céleste. Ils y restaient des jours et des nuits dans une attente mystique, et, au bout de ce temps, ils voyaient le Christ en personne venir répondre à l'ardeur qui les brûlait.

III.

Ainsi, grâce à l'épiscopat, censé le représentant de la tradition des douze apôtres, l'église opéra, sans s'affaiblir, la plus difficile des transformations. Elle passa de l'état conventuel, si j'ose le dire, à l'état laïque, de l'état d'une petite chapelle d'exaltés à l'état d'église ouverte à tous et par conséquent exposée à bien des imperfections. Ce qui semblait destiné à n'être jamais qu'un rêve de fanatiques était devenu une religion durable. Pour être chrétien, quoi qu'en disent Hermas et les montanistes, il ne faudra pas être un saint. L'obéissance à l'autorité ecclésiastique est maintenant ce qui fait le chrétien, bien plus que les dons spirituels. Ces dons spirituels seront même désormais suspects et exposeront fréquemment les plus favorisés de la grâce à devenir des hérétiques. Le schisme est le crime ecclésiastique par excellence. De même que, pour le dogme, l'église chrétienne possédait déjà un centre d'orthodoxie qui taxait d'hérésie tout ce qui sortait du type reçu, de même elle avait une morale moyenne, qui pouvait être celle de tout le monde et n'entraînait pas forcément, comme celle des abstinens, la fin de l'univers. En repoussant les gnostiques, l'église avait repoussé les raffinés du dogme; en rejetant les montanistes, elle rejetait les raffinés de sainteté. Les excès de ceux qui qui rêvaient une église spirituelle, une perfection transcendante, venaient se briser contre le bon sens de l'église établie. Les masses,

déjà considérables, qui entraient dans l'église y faisaient la majorité, et en abaissaient la température morale au niveau du possible.

En politique, la question se posait de la même manière. Les exagérations des montanistes, leurs déclamations furibondes contre l'empire romain, leur haine contre la société païenne ne pouvaient être le fait de tous. L'empire de Marc-Aurèle était bien différent de celui de Néron. Avec celui-ci, il n'y avait pas de réconciliation à espérer; avec celui-là, on pouvait s'entendre. L'église et Marc-Aurèle poursuivaient, à beaucoup d'égards, le même but. Il est clair que les évêques eussent abandonné au bras séculier tous les saints de Phrygie, si un pareil sacrifice avait été le prix de l'alliance qui eût mis entre leurs mains la direction spirituelle du monde.

Les charismes, enfin, et autres exercices surnaturels, excellens pour entretenir la ferveur de petites congrégations d'illuminés, devenaient impraticables dans de grandes églises. La sévérité extrême pour les règles de la pénitence était une absurdité et un non-sens, si l'on aspirait à être autre chose qu'un conciliabule de soi-disant purs. Un peuple n'est jamais composé d'immaculés, et le simple fidèle a besoin d'être admis à se repentir plus d'une fois. Il fut donc admis qu'on peut être membre de l'église sans être un héros ni un ascète, qu'il suffit pour cela d'être soumis à son évêque. Les saints réclameront; la lutte de la sainteté individuelle et de la hiérarchie ne finira plus; mais la moyenne l'emportera; il sera possible de pécher sans cesser d'être chrétien. La hiérarchie préférera même le pécheur qui emploie les moyens ordinaires de réconciliation à l'ascète orgueilleux qui se justifie lui-même ou qui croit n'avoir pas besoin de justification.

Il ne sera néanmoins donné à aucun de ces deux principes d'expulser l'autre entièrement. A côté de l'église de tous, il y aura l'église des saints; à côté du siècle, il y aura le couvent; à côté du simple fidèle, il y aura le religieux. Le royaume de Dieu, tel que Jésus l'a prêché, étant impossible dans le monde tel qu'il est, et le monde s'obstinant à ne pas changer, que faire alors, si ce n'est de fonder de petits royaumes de Dieu, sortes d'îlots dans un océan irrémédiablement pervers, où l'application de l'Évangile se fasse à la lettre, et où l'on ignore cette distinction des préceptes et des conseils, qui sert, dans l'église mondaine, d'échappatoire pour esquiver les impossibilités? La vie religieuse est en quelque sorte de nécessité logique dans le christianisme. Un grand organisme trouve le moyen de développer tout ce qui existe en germe dans son sein. L'idéal de perfection qui fait le fond des prédications galiléennes de Jésus, et que toujours quelques vrais disciples

relèveront obstinément, ne peut exister dans le monde; il fallait donc créer, pour qu'il fût réalisable, des mondes fermés, des monastères, où la pauvreté, l'abnégation, la surveillance et la correction réciproques, l'obéissance et la chasteté fussent rigoureusement pratiquées. L'Évangile est, en réalité, plutôt l'*Enchiridion* d'un couvent qu'un code de morale; il est la règle essentielle de tout ordre monastique; le parfait chrétien est un moine; le moine est un chrétien conséquent; le couvent est le lieu où l'Évangile, partout ailleurs utopie, devient réalité. Le livre qui a prétendu enseigner l'*imitation de Jésus-Christ* est un livre de cloître. Satisfait de savoir que la morale prêchée par Jésus est pratiquée quelque part, le laïque se consolera de ses attaches mondaines et s'habituera facilement à croire que de si hautes maximes de perfection ne sont pas faites pour lui. Le bouddhisme a résolu la question d'une autre manière. Tout le monde y est moine une partie de sa vie. Le christianisme est content s'il y a quelque part des lieux où la vraie vie chrétienne se pratique; le bouddhiste est satisfait pourvu qu'à un moment de sa vie il ait été parfait bouddhiste.

Le montanisme fut une exagération, il devait périr. Mais, comme toutes les exagérations, il laissa des traces profondes. Le roman chrétien fut en partie son ouvrage. Ses deux grands enthousiasmes, chasteté et martyre, restèrent les deux éléments fondamentaux de la littérature chrétienne. C'est le montanisme qui inventa cette étrange association d'idées, créa la Vierge martyre, et, introduisant le charme féminin dans les plus sombres récits de supplices, inaugura cette bizarre littérature dont l'imagination chrétienne, à partir du IVe siècle, ne se détacha plus. Les Actes montanistes de sainte Perpétue et des martyrs d'Afrique, tout empreints de la foi aux charismes, pleins d'un rigorisme extrême et de brûlantes ardeurs, imprégnés d'une forte saveur d'amour captif, mêlant les plus fines images d'une esthétique savante aux rêves les plus fanatiques, ouvrit la série de ces œuvres de volupté austère. Perpétue ne voit que des martyrs dans le paradis. La recherche du martyre devient une fièvre impossible à dominer. Les circoncellions, courant le pays par troupes folles pour chercher la mort, forçant les gens à les martyriser, traduisirent en actes épidémiques ces accès de sombre hystérie.

La chasteté dans le mariage resta une des bases de l'intérêt des romans chrétiens. Or c'était bien là encore une idée montaniste. Comme le faux Hermas, les montanistes remuent sans cesse la cendre périlleuse qu'on peut bien laisser dormir avec ses feux cachés, mais qu'il est imprudent d'éteindre violemment. Les précautions qu'ils prennent à cet égard témoignent d'une certaine

préoccupation, plus lascive au fond que la liberté de l'homme du monde; en tout cas, ces précautions sont de celles qui aggravent le mal, ou du moins le décèlent, le mettent à vif. Une tendresse excessive à la tentation se laisse conclure de cette crainte exagérée de la beauté, de ces interdictions contre la toilette des femmes et surtout contre les artifices de leurs cheveux, qui se retrouvent à chaque page des écrits montanistes. La femme qui, par le tour le plus innocent donné à sa chevelure, cherche à plaire et amène cette simple réflexion qu'elle est jolie, devient, au dire de ces âpres sectaires, aussi coupable que celle qui excite à la débauche. Le démon des cheveux se charge de la punir (1). L'aversion du mariage venait des motifs qui auraient dû y pousser. La prétendue chasteté des encratites n'était souvent qu'une inconsciente duperie.

Un roman qui fut sûrement d'origine montaniste, puisqu'on y trouvait des argumens pour prouver que les femmes ont le droit d'enseigner et d'administrer le sacremens (2), roule tout entier sur cette équivoque passablement dangereuse. Nous voulons parler de *Thécla*. Bien autrement scabreux et irritant est le roman des saints Nérée et Achillée; on ne fut jamais plus voluptueusement chaste; on ne traita jamais du mariage avec une plus naïve impudeur. Qu'on lise, dans Grégoire de Tours, la délicieuse légende des deux *Amans d'Auvergne;* dans les Actes de Jean, le piquant épisode de *Drusiana;* dans les Actes de Thomas, le récit des *Fiancés de l'Inde;* dans saint Ambroise, l'épisode de la vierge d'Antioche au lupanar; on comprendra que les siècles qui se nourrirent de tels récits purent, sans mérite, se figurer avoir renoncé à l'amour profane. Un des mystères le plus profondément entrevus par les fondateurs du christianisme, c'est que la chasteté est une volupté et que la pudeur est une des formes de l'amour. Les gens qui craignent les femmes sont, en général, ceux qui les aiment le plus. Que de fois on peut dire avec justesse à l'ascète : *Fallit te incautum pietas tua!* Dans certaines parties de la communauté chrétienne, on vit paraître, à diverses reprises, l'idée que les femmes ne doivent jamais être vues, que la vie qui leur convient est une vie de réclusion, selon l'usage qui a prévalu dans l'Orient musulman. Il est facile de voir à quel point, si une telle pensée eût prévalu, le caractère de l'é-

(1) *Eclogæ ex scripturis propheticis* (dans les Œuvres de saint Clément), 39, pensée de Tatien.

(2) Tertullien, *de Bapt.*, 17; saint Jérôme, *de Viris ill.*, 7. L'épisode du « lion baptisé » consistait probablement en ce que le lion qui, dans l'amphithéâtre, refusait de dévorer Thécla recevait le baptême de celle-ci comme bon chrétien. (Saint Ambroise, *de Virginibus*, II, 3.) L'origine montaniste de ce roman explique que Tertullien, qui était de la coterie, en ait eu si vite connaissance.

glise eût été altéré. Ce qui distingue, en effet, l'église de la mosquée et même de la synagogue, c'est que la femme y entre librement et y est sur le même pied que l'homme, quoique séparée ou même voilée. Il s'agissait de savoir si le christianisme serait, comme le fut plus tard l'islamisme, une religion d'hommes, d'où la femme est à peu près exclue. L'église catholique n'eut garde de commettre cette faute. La femme eut des fonctions de diaconie dans l'église et y fut avec l'homme dans des rapports subordonnés, mais fréquens. Le baptême, la communion eucharistique, les œuvres de charité entraînaient de perpétuelles dérogations aux mœurs de l'Orient. Ici encore l'église catholique trouva le milieu entre les exagérations des sectes diverses avec une rare justesse de tact.

Ainsi s'explique ce mélange singulier de pudeur timide et de dangereux abandon qui caractérise le sentiment moral dans les églises primitives. Loin d'ici les vils soupçons de débauchés vulgaires, incapables de comprendre une telle innocence! Tout était pur dans ces saintes libertés; mais aussi qu'il fallait être pur pour pouvoir en jouir! La légende nous montre les païens jaloux du privilège qu'a le prêtre de voir un moment dans sa nudité baptismale celle qui, par l'immersion sainte, va devenir sa sœur spirituelle (1). Que dire du « saint baiser, » qui fut l'ambroisie de ces générations chastes; de ce baiser qui, comme le *consolamentum* des cathares (2), était un sacrement de force et d'amour, et dont le souvenir, mêlé aux plus graves impressions de l'acte eucharistique, suffisait durant des jours à remplir l'âme d'une sorte de parfum? Pourquoi l'église était-elle si aimée, que, pour y rentrer quand on en était sorti, on allait au-devant de la mort? Parce qu'elle était une école de joies infinies. Jésus était vraiment au milieu des siens. Plus de cent ans après sa mort, il était encore le maître des voluptés savantes, l'initiateur des secrets transcendans.

ERNEST RENAN.

(1) Voir, dans les manuscrits et les éditions xylographiques, les miniatures représentant le baptême de Drusiana. (Didot, *les Apocalypses figurées*, p. 51-52.) Les païens regardent par les trous de la porte, d'une manière qui implique un soupçon ou du moins un sentiment de jalousie contre le ministre du sacrement.

(2) Schmidt, *Histoire des cathares*, II, p. 119 et suiv.

QUATRE ANNÉES

DE

L'HISTOIRE DES ÉTATS-UNIS

I.

L'ADMINISTRATION DE M. HAYES.

L'élection de novembre 1876, qui porta M. Hayes à la présidence, amena la crise la plus redoutable que les États-Unis aient eu à traverser depuis la première élection du président Lincoln, et, pendant quelques mois, on put appréhender le renouvellement de la guerre civile. Durant plus de dix années, les états du Sud avaient perdu cette autonomie dont ils s'étaient toujours montrés plus jaloux que les autres membres de la confédération : leurs principaux citoyens, longtemps exclus de toute fonction publique, même élective, venaient à peine de recouvrer la plénitude de leurs droits politiques; des aventuriers, accourus du Nord, avaient envahi tous les emplois et s'y maintenaient grâce aux suffrages dociles des nouveaux affranchis, dont ils avaient capté la confiance. Les revenus publics, indignement dilapidés, ne suffisaient pas à payer les traitemens que ces fonctionnaires faméliques se faisaient attribuer par des assemblées complaisantes, uniquement composées de leurs créatures; les taxes locales étaient continuellement accrues pour faire face à de nouveaux emprunts. Les propriétaires du sol, désarmés et surveillés, étaient tenus éloignés du scrutin par la

fraude ou par la violence, et la présence des troupes fédérales, mises à la disposition des gouverneurs locaux par les autorités de Washington, rendait toute résistance impossible. Cette protection faisait toute la force des administrations parasites qui avaient usurpé l'autorité dans les anciens états à esclaves; c'était seulement d'un changement dans le pouvoir centrale que ces états pouvaient attendre le terme de leur oppression et la restitution de leurs droits.

Les hommes du Sud avaient fait des efforts désespérés pour assurer le succès d'un candidat qui fût disposé à leur rendre justice. Ils s'étaient prêtés à toutes les concessions: ils avaient accepté de porter à la présidence un homme du Nord, M. Tilden, ancien gouverneur de New-York, bien qu'il professât en matière de finances des opinions diamétralement contraires à celles qui dominaient dans le Sud : ils avaient pris pour candidat à la vice-présidence un homme de l'Ouest, M. Hendricks, de l'Indiana; attestant par ce double choix qu'ils abdiquaient toute pensée de revanche, toute intention de revenir sur le passé. Rien ne pouvait être plus explicite que les déclarations par lesquelles les hommes les plus influens du Sud, ceux même qui avaient joué le rôle le plus actif pendant la guerre civile, affirmaient qu'ils acceptaient les faits accomplis, qu'ils ne demandaient qu'à reprendre leur place au sein de la patrie commune et ne revendiquaient pour leurs concitoyens que le droit d'être administrés par des mandataires librement élus. Ces déclarations n'avaient pas été sans produire quelque effet sur les populations du Nord, au sein desquelles les idées de conciliation et de rapprochement faisaient tous les jours des progrès sensibles; le témoignage d'hommes sincères, qui avaient imposé silence à leurs intérêts de parti pour rendre hommage à la vérité, avait établi la réalité des griefs du Sud. Enfin, l'opinion avait été profondément émue par les scandales administratifs qui avaient éclaté coup sur coup à Washington, par les procès du ministre de la guerre et du premier aide de camp du président, accusés tous les deux de concussions, par les imputations dirigées contre le ministre de la marine et qui devaient aboutir à un blâme législatif. Tout disposait les esprits à croire qu'il était temps d'arracher le pouvoir à la coterie qui le détenait depuis dix ans.

I.

Le parti démocratique avait donc cru au succès de son candidat et, de fait, M. Tilden approcha du but aussi près que possible.

Les états où il obtint sans contestation l'avantage disposaient de 184 voix au sein du collège présidentiel, où la majorité absolue est de 185. Le candidat républicain, M. Hayes, ne pouvait compter que sur 166 voix; trois états, disposant ensemble de 19 voix, la Caroline du Sud, la Louisiane et la Floride, étaient revendiqués par les deux partis. En attribuant ces trois états à M. Hayes, — et comme ils appartiennent tous les trois à l'extrême Sud, il était assez invraisemblable qu'ils lui eussent donné l'avantage, — le candidat républicain se trouvait élu à une seule voix de majorité. Ce fait était déjà de nature à affaiblir l'autorité morale de l'élu; il empruntait un surcroît de gravité au reproche qu'on adressait légitimement au sénat, où les partisans de M. Hayes étaient en majorité, d'avoir élevé le Nouveau-Mexique au rang d'état, à la veille même de l'élection, sans tenir compte des conditions habituellement requises et uniquement afin d'assurer trois voix de plus au candidat républicain.

Une autre considération frappait tous les esprits. Les électeurs présidentiels sont nommés dans chaque état au scrutin de liste. En additionnant les voix obtenues par les électeurs favorables à M. Tilden, on arrivait à constater que celui-ci avait obtenu une majorité de plus de 600,000 voix sur l'ensemble de la confédération. Il avait donc eu incontestablement pour lui le plus grand nombre des suffrages populaires. C'était la première fois qu'un fait semblable se produisait, bien qu'il fût déjà arrivé que la majorité absolue au sein du collège présidentiel ne correspondît pas à la majorité absolue des suffrages populaires. M. Lincoln, lors de sa première élection, n'avait eu que 42 pour 100 des suffrages populaires; ses trois compétiteurs en avaient réuni ensemble 58 pour 100; mais il avait eu beaucoup plus de suffrages qu'aucun d'eux. Néanmoins, une des raisons mises en avant par les états du Sud pour contester la validité de son élection et pour refuser de reconnaître son autorité, avait été qu'il n'était l'élu que d'une minorité. Avec quelle force les suffrages obtenus par M. Tilden ne permettaient-ils pas d'opposer le même argument à l'élection de M. Hayes, surtout si cette élection était entachée de fraude?

Or il ne paraissait pas contestable que des irrégularités graves et des fraudes eussent été commises. Dans la Caroline du Sud, où deux gouverneurs et deux administrations rivales étaient en présence et où l'on s'attendait de jour en jour à une collision violente, la force matérielle et des voies de fait avaient, dans plusieurs paroisses, écarté du scrutin les électeurs du parti démocratique. Dans la Louisiane, la commission de recensement était accusée et, sur le témoignage de son propre secrétaire, M. Littlefield, elle fut

convaincue d'avoir altéré les résultats du scrutin pour neuf paroisses, dont deux très importantes, celles de Vernon et de Feliciana. Sur la proposition du gouverneur républicain, M. Madison Wells, et avec son assistance, la commission avait retranché pour chacune de ces paroisses plusieurs centaines de voix à la liste démocratique, elle avait fait disparaître les relevés authentiques et leur avait substitué des pièces fausses, fabriquées dans ses bureaux. La même commission avait, sous de vains prétextes, annulé les votes de paroisses entières : ainsi un nègre ayant succombé à une attaque d'apoplexie, dans sa propre maison, pendant les opérations électorales, cette mort accidentelle avait été transformée en un meurtre politique et avait servi de motif pour annuler le vote de la paroisse comme résultat de l'intimidation. Enfin on avait saisi plusieurs documens de la main d'un nommé Maddox, ami particulier du gouverneur Wells et, entre autres, une lettre dans laquelle ce Maddox se disait chargé d'offrir au comité de M. Tilden, de faire attribuer la majorité à la liste démocratique, moyennant un million de dollars à répartir entre les membres de la commission de recensement. Il exposait comment on s'y prendrait et spécifiait les termes de paiement. Dans la Floride, le gouverneur avait simplement délivré aux trois électeurs républicains des certificats déclarant qu'ils avaient obtenu la majorité des suffrages. Or cette déclaration était le résultat d'une erreur commise, volontairement ou non, dans le recensement des votes. Il n'était contesté par personne que la majorité s'était prononcée en faveur des démocrates : il suffisait, pour reconnaître l'erreur, d'additionner les relevés des paroisses, tels qu'ils avaient été publiés par le gouverneur lui-même. Sur une requête qui lui avait été présentée, la cour suprême de l'état, bien que composée de trois juges républicains, avait à l'unanimité reconnu qu'il y avait eu erreur d'addition. Le juge fédéral du district avait fait la même déclaration. Il avait été, par suite, procédé à un nouveau recensement, dont le résultat était attesté par la signature des deux tiers des membres de chacune des deux chambres. Le doute n'était donc pas possible.

Ces faits n'étaient encore qu'imparfaitement connus lorsque le congrès se réunit au commencement de décembre 1876; mais ce qui en avait transpiré avait suffi par exciter une grande fermentation dans le Sud et pour répandre l'inquiétude dans le Nord et dans l'Ouest. Le premier acte de la chambre des représentans, où les démocrates étaient en majorité, fut de décider l'envoi dans le Sud d'une commission avec mandat de faire une enquête sur la façon dont les opérations électorales avaient été conduites. Les républicains firent aussitôt voter par le sénat, où ils dominaient,

l'envoi d'une commission semblable afin qu'elle servît de contrepoids et de contrôle à la commission de la chambre. Les deux enquêtes furent donc conduites simultanément et dans un esprit opposé; néanmoins elles révélèrent assez de fraudes pour couvrir de confusion les honnêtes gens du parti républicain et pour faire reconnaître par les esprits les plus prévenus que les résultats électoraux, dans les trois états contestés, étaient entachés de suspicion légitime. Les républicains avaient d'autant plus sujet d'être inquiets que, parmi les électeurs qui avaient dû voter pour M. Hayes, on en signalait deux, l'un dans la Floride, l'autre dans l'Orégon, comme étant encore investis d'emplois fédéraux au moment de leur désignation et comme ayant été inéligibles aux termes de la constitution. Il suffisait qu'une de ces deux voix fût retranchée à M. Hayes pour que celui-ci n'eût plus la majorité absolue : dans ce cas, il y avait ballottage, et c'était à la chambre des représentans qu'il appartenait de choisir le président. Il n'était pas douteux que le choix de la chambre ne se portât sur M. Tilden.

A mesure qu'on se rapprochait du second mardi de février, date fixée par la constitution pour que le sénat procédât au recensement officiel des votes du collège électoral présidentiel, l'agitation prenait des proportions plus redoutables. Les intransigeans du parti républicain, à la tête desquels étaient MM. Blaine, Cameron et Conkling, n'hésitaient pas à soutenir qu'il ne fallait tenir aucun compte des révélations des enquêtes ni des réclamations du Sud, que les fraudes et les actes de violence avaient été à l'usage des deux partis et se compensaient; le sénat devait s'en tenir aux faits publics et acquis et proclamer M. Hayes comme le futur président; le général Grant et l'armée étaient là pour avoir raison de toutes les protestations. A ce langage comminatoire les démocrates répondaient par d'égales menaces. Ils avaient pour eux le bon droit, ils ne se laisseraient pas enlever par la fraude ou la violence le fruit de leur victoire. Au cas où le sénat proclamerait M. Hayes l'élu du pays, la chambre des représentans opposerait à cette déclaration mensongère une protestation solennelle en faveur de M. Tilden; elle rejetterait le budget, elle refuserait tout subside au gouvernement, et le 4 mars, M. Tilden serait reconnu président dans tous les états où il avait obtenu la majorité. Si, des deux côtés, on ne voulait écouter que les conseils de la passion, le gouvernement fédéral allait être désorganisé; la confédération était exposée à se couper en deux, comme après l'élection de Lincoln, et la guerre civile était la seule issue qu'on pût entrevoir.

Comment prévenir un conflit aussi funeste à l'honneur, au repos, à tous les intérêts du pays? Où trouver une autorité dont la déci-

sion pût être acceptée par tous sans que la soumission ressemblât en rien à l'abdication d'un droit? Le général Grant avait été l'interprète de tous les honnêtes gens du parti républicain lorsqu'il avait dit à l'occasion de cette crise : « Aucun homme digne de la présidence ne saurait consentir à l'occuper, s'il y était élevé par la fraude. Chacun des deux partis peut supporter d'être déçu dans ses espérances, mais aucun des deux ne peut consentir à l'emporter à l'aide de résultats sur lesquels pèserait le soupçon de relevés illégaux ou frauduleux. » C'était là le langage de la droiture et de l'honnêteté; mais où était l'autorité qui prononcerait sur les questions en litige entre les deux partis? La constitution fédérale n'a rien prévu pour la vérification des opérations électorales : le sénat n'est investi d'aucun droit de contrôle sur les votes qui lui sont transmis, sous la forme de bulletins cachetés, par les gouverneurs des états. L'opinion la plus accréditée parmi les jurisconsultes ne lui attribue qu'un simple pouvoir *déclaratif*; c'est-à-dire que sa fonction se borne à ouvrir les bulletins de vote en séance publique et à constater officiellement le nombre des suffrages obtenus par les candidats, sans qu'il puisse se faire juge de la validité des suffrages exprimés. Néanmoins, pendant la guerre civile et par un simple ordre du jour, le sénat avait établi comme règle que, lorsque le vote d'un état donnait lieu à contestation, il ne pouvait être rendu valable que par une décision conforme des deux chambres. Il suffisait donc, pour que le vote d'un état ne fût pas compté, que la majorité d'une des deux chambres se prononçât pour son annulation. A l'abri de cette jurisprudence, lors de la seconde élection du général Grant, le sénat avait tenu pour non avenus les votes de l'Arkansas parce que les bulletins de vote lui avaient été transmis sous un pli scellé du cachet personnel du gouverneur et non du sceau de l'état. Or il avait été établi, après l'élection, que l'état d'Arkansas n'avait ni armoiries ni sceau officiel et que, de tout temps, on y avait procédé de la façon que le sénat avait déclarée irrégulière. La majorité obtenue en 1872 par le général Grant était tellement considérable que l'admission ou le rejet des votes de l'Arkansas ne pouvait avoir aucune influence sur le résultat définitif. Néanmoins, dès cette époque, les jurisconsultes se préoccupèrent des conséquences éventuelles d'une jurisprudence dans laquelle ils ne pouvaient s'empêcher de voir une véritable usurpation.

En présence du silence absolu de la constitution, quelle pouvait être la valeur légale d'une simple décision du sénat? Le pays se soumettrait-il à une jurisprudence créée dans une époque de lutte et de trouble pour satisfaire les passions d'un parti disposant alors d'une force irrésistible? Où conduirait d'ailleurs l'application de cette jurisprudence, les deux chambres étant animées de sentimens

absolument contraires? Si l'une frappait d'opposition les votes en faveur de M. Tilden, l'autre ne manquerait pas de contester la validité de tous les suffrages accordés à M. Hayes : les élections seraient ainsi annulées en fait, et la confédération se trouverait sans président et sans gouvernement. Cette perspective était loin de déplaire à tout le monde : les républicains intransigeans soutenaient que, dans ce cas, le général Grant conserverait le pouvoir jusqu'à ce qu'il fût procédé à une nouvelle élection, et en s'attachant rigoureusement à la lettre de la constitution, on aurait pu prétendre que cette élection ne pouvait valablement avoir lieu avant l'automne de 1880. Il faut reconnaître, à l'honneur du général Grant, qu'il repoussa de toutes ses forces une combinaison qui l'aurait laissé en possession du pouvoir. Nul n'appuya plus énergiquement les appels à la conciliation qui se faisaient entendre de toutes parts.

Un compromis fut donc proposé qui consistait à remettre à une commission arbitrale l'examen et la décision de toutes les questions litigieuses. Cette commission, qui serait investie des mêmes pouvoirs que le congrès, devait se composer de cinq sénateurs, de cinq représentans et de cinq des juges de la cour suprême. Cette intervention du pouvoir judiciaire n'avait rien que de conforme aux idées et à la pratique des Américains, la cour suprême étant l'interprète légal de la constitution et exerçant un véritable droit d'annulation sur les lois particulières des états et même sur les lois votées par le congrès, lorsqu'elle les juge contraires au pacte fédéral. Si le commerce et l'industrie, si tous les intérêts alarmés par la perspective d'une nouvelle guerre civile étaient unanimes à souhaiter qu'une transaction mît un terme à l'agitation fiévreuse à laquelle le pays était en proie, les hommes qui font une profession de la politique et qui en vivent n'écoutaient que l'esprit de parti et refusaient de désarmer. Le compromis rencontra donc une opposition ardente au sein du sénat, où les républicains avaient la majorité. MM. Blaine et Hamlin, du Maine ; les deux Cameron, de la Pensylvanie, et M. Sherman, de l'Ohio, se signalèrent par leur acharnement; mais M. Conkling, de New-York, confident habituel du général Grant, et M. Frelinghuysen, du New-Jersey, qui devait à son titre d'ancien vice-président des États-Unis une grande autorité morale, rallièrent au compromis un certain nombre de voix républicaines et réussirent à le faire voter. L'opposition fut beaucoup moins vive à la chambre; toutefois signalons qu'au nombre de ceux qui combattirent le compromis avec le plus de vivacité se trouva M. Garfield, de l'Ohio, celui-là même qui vient d'être élu président. Dès que la loi eut été votée, elle fut transmise au président, qui s'empressa de la sanctionner et de la faire promulguer.

Un seul des sénateurs du parti démocratique, M. Eaton, avait

parlé et voté contre le compromis, parce que la rédaction de la loi, à son avis, ne donnait pas les garanties que son parti avait le droit d'exiger. M. Eaton avait vu juste, et la plus cruelle déception attendait les démocrates. Les deux chambres procédèrent immédiatement à la désignation des membres de la commission arbitrale. Conformément aux usages américains, qui sont les mêmes que ceux du parlement anglais et qui veulent qu'on fasse dans toute commission la part de la minorité, la chambre élut trois démocrates et deux républicains; le sénat, à son tour, fit choix de trois républicains et de deux démocrates. Les forces se trouvaient donc balancées, et l'influence décisive allait demeurer à l'élément judiciaire. Les convenances contraignaient la cour suprême à désigner les plus anciens de ses membres. Les deux doyens se trouvèrent être deux démocrates; venaient ensuite deux juges appartenant au parti républicain; le cinquième, M. Davis, était un démocrate, mais à ce moment même la législature de l'Illinois l'élut pour représenter cet état au sénat, et le juge qui venait après lui par rang d'ancienneté était un républicain ardent, à qui appartint ainsi la voix prépondérante, et qui était bien décidé à ne consulter que les intérêts de son parti.

Abusés par le titre de la commission arbitrale, les démocrates avaient cru, en votant la loi, qu'ils auraient affaire à un véritable tribunal qui se ferait juge de la validité des opérations électorales, devant lequel ils pourraient produire les preuves qu'ils avaient réunies et faire entendre les témoins qui avaient déjà comparu devant les commissions d'enquête. Cela n'eût pas fait le compte des républicains, qui ne se dissimulaient pas l'impossibilité de contester les fraudes commises dans la Louisiane et dans la Floride. Il fallait donc supprimer toute discussion sur la moralité et la validité des suffrages exprimés. La commission arbitrale à la majorité de huit voix contre sept, commença par poser comme première règle de ses délibérations que son examen ne porterait que sur les documens qui lui seraient transmis par le président du sénat avec les certificats joints aux bulletins de vote. Cette première décision enlevait aux démocrates la possibilité de faire usage des preuves écrites et des documens recueillis dans la double enquête qui venait d'avoir lieu, et de faire entendre des témoins à l'appui de leurs protestations. Abordant ensuite le fond du litige, la commission décida, à la même majorité de huit voix contre sept, qu'aux termes du bill de compromis, elle avait les mêmes pouvoirs que les deux chambres du congrès, réunies en convention, mais que ses pouvoirs n'allaient pas au-delà de ceux de la convention, et qu'elle ne pouvait les étendre : par conséquent, il ne lui appartenait pas d'apprécier la validité

et la régularité des opérations électorales, mission confiée dans chaque état à la commission de recensement. Elle réduisait donc son rôle à celui du congrès lui-même, c'est-à-dire à constater si les déclarations des résultats du scrutin populaire émanaient de l'autorité qui avait mandat légal de faire ces déclarations, c'est-à-dire des commissions de recensement; si les votes des électeurs présidentiels avaient été transmis en bonne et due forme sous pli cacheté, et s'ils avaient été accompagnés de certificats contresignés par l'autorité compétente, c'est-à-dire par les gouverneurs. Grâce à cette interprétation inattendue du compromis, la commission arbitrale supprima donc complètement la discussion des points de fait et ruina l'espérance légitime que les démocrates avaient conçue de faire annuler les votes de quelqu'un des trois états objets du litige. Toutes les questions, y compris celles de l'éligibilité d'un électeur de la Floride et d'un électeur de l'Orégon, furent résolues contre les démocrates, et la commission arbitrale, opérant exactement comme l'aurait fait le sénat lui-même, et tenant pour indiscutables les bulletins de vote qui lui étaient remis, déclara que M. Hayes ayant réuni 185 voix, c'est-à-dire la majorité absolue du collège présidentiel, était élu président. Toutes les décisions furent rendues à la même majorité, les huit membres républicains votant invariablement dans un sens, et les sept démocrates dans l'autre, sans que personne, dans ce litige où aucun intérêt privé n'était en jeu, se fît le moindre scrupule de n'écouter que l'esprit de parti.

Plus les espérances des démocrates avaient été grandes, plus le désappointement fut amer. Les résolutions les plus violentes se firent jour aussitôt: les décisions de la commission arbitrale furent qualifiées d'ignoble escamotage, et il fut plus que jamais question d'en appeler aux armes. La situation était d'autant plus grave que l'on était arrivé aux derniers jours de février : le président allait être désarmé par l'expiration légale de ses pouvoirs; le congrès était paralysé par l'antagonisme qui existait entre les deux chambres; et les deux partis, enfiévrés par six mois de luttes électorales et trois mois d'incertitude et d'anxiété, s'exaspéraient l'un l'autre par un continuel échange de menaces et de défis. Une telle situation autorisait toutes les craintes; mais les États-Unis firent voir, à l'occasion de cette crise, quelles épreuves redoutables peuvent être impunément traversées par une démocratie au sein de laquelle les principes religieux et les sentimens conservateurs ont gardé leur puissance et entretiennent dans la population le respect du droit et l'obéissance à la loi. Une crise vient-elle à se produire dans une telle démocratie, le véritable patriotisme, le sentiment des devoirs qu'imposent à tous la préservation de

l'ordre matériel et le souci du bien public, font taire l'esprit de parti, dominent les passions politiques et font accepter les sacrifices d'opinions les plus douloureux.

On vit donc les hommes les plus considérables parmi les démocrates, ceux-là précisément que le triomphe de M. Tilden aurait amenés au pouvoir, se mettre en avant pour fermer la bouche aux intransigeans de leur parti, reconnaître que les républicains avaient pour eux la lettre de la loi, que le compromis qui avait abouti à la création de la commission arbitrale devait être observé, quelque déception qu'il eût amenée, et que, l'élection de M. Hayes en découlant nécessairement, il fallait préférer la défaite au déchirement de la patrie. C'était déjà un résultat considérable que d'avoir coupé en deux fractions égales le collège électoral et la nation; l'évidence de l'injustice commise à l'égard du parti ne pourrait qu'accroître et fortifier les sympathies qu'il avait reconquises au sein des populations du Nord : la résignation volontaire du Sud imposerait à ses adversaires le respect, la justice et la modération. A la tête de ceux qui tenaient ce sage et patriotique langage étaient MM. Lamar, député de la Louisiane, et Wade Hampton, gouverneur élu de la Caroline du Sud, dont le dévoûment aux intérêts du Sud ne pouvait être suspecté, car tous deux avaient fait leurs preuves, et leurs paroles empruntaient à leur passé une irrésistible autorité.

Une réunion générale des représentans du parti démocratique fut convoquée pour délibérer sur la conduite à tenir. A la suite d'un débat orageux, il fut décidé, à la majorité de 60 voix contre 41, qu'aucune opposition ne serait faite à la proclamation et à l'installation de M. Hayes, qu'on se bornerait à une simple protestation. Les partisans de la conciliation firent remarquer que toute autre conduite menait à la guerre civile et au renouvellement des désastres dont le Sud se relevait si péniblement. Un appel à la résistance aliénerait sans retour les populations du Nord, dont les yeux commençaient à s'ouvrir sur les excès de toute sorte dont le Sud avait souffert. Il fallait, au contraire, se faire un argument de l'injustice dont M. Tilden était victime et profiter du retour d'opinion qui se produisait dans le Nord pour obtenir enfin la restitution de l'autonomie administrative des états du Sud et la fin du régime militaire. Les mêmes orateurs firent valoir encore que, dans le congrès nouveau dont les pouvoirs allaient commencer en même temps que ceux du président, le 4 mars 1877, la majorité assurée aux démocrates au sein de la chambre des représentans serait plus forte encore que dans le congrès qui allait se séparer; que la majorité républicaine du sénat serait fort affaiblie et qu'on avait l'espérance d'arriver bientôt à l'égalité des forces. Le parti démocratique

aurait donc en main, par le budget, la disposition de la fortune publique, et par les conditions qu'il pourrait mettre au vote des crédits, il imposerait au gouvernement l'équité et l'impartialité qu'il n'avait pu obtenir du général Grant que dans la dernière année de sa présidence. Ces exhortations prévalurent sur les conseils de la colère et de la passion.

Pendant que des efforts énergiques étaient faits pour calmer l'irritation des députés du Sud, les idées de conciliation et d'apaisement faisaient également leur chemin au sein du parti républicain. Le revirement incontestable qui s'était produit dans les sentimens des populations du Nord se dessinait avec plus de force depuis que les enquêtes avaient révélé l'état d'oppression dans lequel les états du Sud avaient vécu pendant dix années, le gaspillage et la dilapidation de leurs finances, et l'ilotisme politique dans lequel la population blanche était maintenue avec l'assistance des baïonnettes fédérales. Plusieurs députés républicains du Massachusetts exprimèrent publiquement, avec autant de force que de franchise, les sentimens que ces révélations éveillaient chez eux. Il n'était point de républicain modéré qui ne reconnût la nécessité de mettre fin à la politique de compression à outrance. Une entente n'était donc pas impossible : des ouvertures furent faites confidentiellement aux amis de M. Hayes par les hommes les plus influens du Sud. Ceux-ci se déclarèrent prêts à accepter et à laisser proclamer M. Hayes, si le nouveau président s'engageait à reconnaître comme légitimement élus M. Wade Hampton et M. Nicholls, nommés gouverneurs, le premier dans la Caroline du Sud et le second dans la Lousiane, à abandonner à leurs propres forces les soi-disant gouverneurs républicains qui ne pouvaient espérer d'être installés et maintenus que par l'emploi des troupes fédérales et l'effusion du sang ; enfin à retirer du Sud les garnisons fédérales dès qu'une expérience de quelques mois aurait démontré que leur présence n'était pas nécessaire au maintien de la tranquillité publique. Les hommes du Sud, on le voit, ne visaient qu'à reprendre en main l'administration de leurs propres affaires : il était bien plus important à leurs yeux d'être maîtres chez eux et de ne plus se voir imposer par la force des représentans et des gouverneurs qui les accablaient d'impôts et d'exactions que de faire asseoir un homme de leur parti sur le fauteuil présidentiel. Ils n'avaient lutté pour la présidence qu'en vue de reconquérir leur autonomie administrative : si on la leur assurait, ils obtenaient le résultat qu'ils avaient souhaité par-dessus tout ; ils faisaient bon marché des honneurs et des profits attachés aux fonctions fédérales.

Les ouvertures confidentielles des chefs des démocrates furent

accueillies favorablement par les amis de M. Hayes; et le lendemain du jour où la réunion des démocrates avait décidé d'accepter les décisions de la commission arbitrale, un ami intime de M. Hayes, le représentant du district électoral de l'Ohio, dans lequel M. Hayes réside et qu'il a représenté au congrès, prit la parole au sein de la chambre et, se portant fort pour le futur président, déclara que celui-ci regarderait comme un devoir de traiter tous les états avec une égale impartialité, et d'assurer aux citoyens du Sud, quels que fussent leurs antécédens et leurs opinions, la jouissance de leurs droits civils et politiques dans toute leur plénitude. Cette déclaration, faite avec une grande solennité, fut prise et acceptée comme un engagement formel de la part du futur président.

II.

Avant de se séparer, la chambre des représentans, dont les pouvoirs expiraient, vota une protestation dans laquelle elle exprimait la conviction que M. Tilden avait obtenu une majorité d'au moins 18 voix et qu'il avait été le véritable élu de la nation. Bien que cette affirmation ne pût être contredite avec sincérité par personne, la protestation de la chambre n'en était pas moins une affaire de pure forme, et nul ne songeait plus à mettre obstacle à la proclamation et à l'installation du candidat républicain. Lorsque M. Hayes se rendit de la Maison-Blanche au Capitole pour prêter serment de fidélité à la constitution, des groupes nombreux firent retentir sur le passage du cortège des cris de : « Vive Tilden ! » mais tout se borna à cette inoffensive manifestation, et dès que le président parut sur l'estrade élevée en face du Capitole, le silence s'établit de lui-même pour permettre à tous d'entendre le discours qui devait formuler le programme de la nouvelle administration.

La plus grande partie de ce discours était consacrée à la situation des anciens états à esclaves. M. Hayes renouvelait, mais avec plus de précision et de force, les engagemens qu'il avait pris dans la lettre par laquelle il avait accepté la candidature à la présidence (1). Il annonçait l'intention de poursuivre la pacification définitive du pays par le respect et la protection des droits constitutionnels de tous les citoyens, sans acception ni de parti ni de couleur. En proclamant que le rétablissement de l'autonomie administrative de tous les états était une nécessité impérieuse et que la question se posait dans le Sud entre le gouvernement par la majorité ou l'absence de tout gouvernement, entre le rétablissement de

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre 1876.

l'ordre social, du travail et de la prospérité ou l'anarchie et le retour à la barbarie, M. Hayes désavouait implicitement la politique violente et passionnée de son prédécesseur, qui, pendant le cours de son administration, avait maintenu des minorités en possession du pouvoir par l'assistance des forces fédérales. Les premiers actes du président furent conformes à son langage. M. Hayes accepta sans hésiter la démission de tous les ministres du général Grant, même de M. Morrill, malgré les preuves de capacité que celui-ci avait données dans la conduite des finances et malgré le succès de l'emprunt de 400 millions de dollars qu'il avait émis pour commencer la conversion de la dette fédérale. Il tint à donner une première satisfaction aux hommes du Sud en éloignant de ses conseils, malgré les instances qui étaient faites auprès de lui, le ministre de la guerre, M. Cameron, qui, au début de la lutte électorale, avait adressé aux commandans des forces fédérales une circulaire considérée comme une tentative d'intimidation à l'égard des électeurs démocrates.

Pour composer son ministère, M. Hayes fit appel à des hommes nouveaux, et il les choisit de préférence dans la fraction la plus modérée du parti républicain. M. Evarts fut nommé secrétaire d'état, c'est-à-dire ministre des affaires étrangères. Né à Boston en 1818, mais devenu citoyen de l'état de New-York, M. Evarts a la réputation d'être le premier jurisconsulte et l'avocat le plus éloquent des États-Unis. La considération dont il jouit est égale à sa réputation, et il a été plusieurs fois question de lui offrir la candidature au poste de gouverneur de l'état de New-York, qui est, après la présidence, la fonction élective la plus considérable des États-Unis. M. Evarts a occupé le poste d'avocat-général, c'est-à-dire de ministre de la justice dans le cabinet du président Lincoln; il a été le conseil judiciaire et le principal défenseur du président Johnson, lorsque celui-ci fut mis en accusation devant le sénat par une chambre où dominait la fraction extrême du parti républicain. Il a été un des trois jurisconsultes que le gouvernement fédéral chargea de soutenir la cause des États-Unis devant le tribunal arbitral de Genève, dans le litige relatif aux déprédations de l'*Alabama*, et il a dû à sa réputation d'éloquence d'être chargé de prononcer le discours d'ouverture de l'exposition organisée pour célébrer le centenaire de l'indépendance américaine. La popularité de M. Evarts tenait moins encore à ses talens qu'à la modération notoire de ses opinions. En 1874, il avait flétri avec énergie, comme un acte d'injuste oppression, l'envoi dans la Louisiane d'un corps de troupes fédérales, destiné à réinstaller par la force une administration qui ne devait ses pouvoirs qu'à la fraude et qui avait été chassée par la

population. Dès le début de la lutte électorale, il s'était déclaré en faveur des réformes administratives et de la punition des concussionnaires, et bien qu'il eût soutenu devant la commission arbitrale la thèse favorable à la candidature de M. Hayes, il avait, à cette occasion, prononcé sur les droits des états et les devoirs de l'autorité centrale un discours qu'aucun démocrate n'aurait désavoué. Sa présence dans le cabinet était donc une garantie pour le Sud.

M. Karl Schurz, appelé au ministère de l'intérieur, est un Allemand qui s'est réfugié aux États-Unis après les événemens de 1848. Il s'y est fait naturaliser et il est citoyen du Missouri. Pendant la guerre de la rébellion, il a servi avec distinction dans l'armée fédérale, à la tête d'une brigade exclusivement formée d'émigrans allemands; mais il a été un des premiers à recommander, après la victoire, la modération et la justice vis-à-vis des vaincus. Sénateur pour le Missouri, de 1869 à 1875, il avait fait une opposition très vive à la politique du général Grant, et il était devenu l'un des chefs du groupe des républicains libéraux qui avaient combattu la réélection du général. Il avait appuyé de sa parole et de son influence la candidature de M. Hayes, mais en se déclarant le partisan très résolu de la réforme administrative. Le ministre de la guerre, M. Mac Crary, de l'Iowa, avait chaleureusement appuyé le bill de compromis au sein de la chambre des représentans. Le choix le plus significatif était celui du directeur-général des postes, M. David Kay, du Tennessee. Celui-ci était un démocrate de vieille roche et un ancien rebelle : il avait pris parti pour le Sud avec la plupart de ses compatriotes, et il avait fait toutes les campagnes de la guerre de la rébellion comme colonel du 13e régiment du Tennessee. A la mort de l'ex-président Johnson, il l'avait remplacé au congrès fédéral comme sénateur pour le Tennessee; mais il n'avait pas tardé à résigner son mandat, afin de se consacrer exclusivement au barreau. Il jouissait d'une grande considération dans le Sud. En l'appelant à faire partie du cabinet, M. Hayes donnait le premier exemple d'un président faisant entrer au conseil des ministres un représentant du parti vaincu. Il va sans dire qu'avant M. Kay aucun rebelle amnistié n'avait rempli des fonctions fédérales de quelque importance.

Parmi les autres membres du cabinet, le ministre de la marine, M. Richard Thompson, de l'Indiana, et l'attorney-général, M. Devens, du Massachusetts, n'avaient encore joué aucun rôle marquant et n'avaient point d'antécédens qui les empêchassent de se rallier à la politique de modération du président. Un seul ministre, celui des finances, M. Sherman, de l'Ohio, frère du général en chef de l'armée fédérale, s'était montré hostile au compromis; mais il était le compatriote et l'ami personnel de M. Hayes : il passait pour fort

entendu dans les matières de finances, et cette réputation, qu'il devait justifier, avait déterminé sa nomination.

L'opinion publique applaudit sans réserve à l'esprit qui avait inspiré les choix de M. Hayes : ils n'en excitèrent pas moins un assez vif mécontentement parmi les chefs du parti républicain. Ceux-ci faisaient remarquer avec amertume que quatre des états qui avaient voté pour M. Tilden, New-York, l'Indiana, le Missouri et le Tennessee, avaient fourni des membres au cabinet, où les états qui avaient donné la majorité au parti républicain ne comptaient que trois représentans. Était-ce ainsi que M. Hayes récompensait les efforts et les sacrifices faits pour assurer le succès de sa candidature ? N'était-ce pas assez d'abandonner les administrations républicaines du Sud et de livrer ainsi un certain nombre d'états aux anciens rebelles, fallait-il encore faire à ceux-ci une place dans le gouvernement ? La chambre des représentans avait dû se séparer par suite de l'expiration de ses pouvoirs ; mais le sénat était demeuré réuni en session administrative, parce que son approbation était nécessaire pour rendre définitifs les choix que le président avait faits. On appréhenda pendant quelques jours que le sénat ne refusât de confirmer la nomination de quelques-uns des nouveaux ministres ; mais une scission s'opéra au sein de la majorité républicaine ; un certain nombre de sénateurs du Nord annoncèrent l'intention de se coaliser avec les démocrates, et la crainte d'un échec fit reculer les mécontens. Tous les ministres furent confirmés dans leurs fonctions.

M. Hayes tint fidèlement tous les engagemens qui avaient été pris en son nom. Il voulut voir et fit venir à Washington la plupart des hommes importans du Sud, et entre autres les gouverneurs Wade Hampton et Nicholls, pour les interroger sur la situation des états auxquels ils appartenaient. Aucun d'eux n'hésita à se porter garant du maintien de l'ordre après le départ des troupes fédérales ; et sur la foi de ces promesses, le président retira les troupes cantonnées dans le Sud, en ne laissant que les forces nécessaires pour garder le cours du Rio-Grande et mettre le Texas à l'abri des incursions des maraudeurs mexicains. Le départ des troupes fédérales, en enlevant aux meneurs du parti républicain dans le Sud le prestige qui faisait leur unique force, eut pour conséquence la dispersion ou l'abdication des législatures et des administrations qui avaient usurpé la direction des affaires locales. L'agitation entretenue par des luttes aussi irritantes que stériles disparut aussitôt : l'apaisement se fit dans les esprits, et le Sud ne tarda pas à jouir d'un calme profond. Cette tranquillité ne fut même pas troublée par les événemens graves dont les autres parties de la confédération furent le théâtre pendant les mois de juillet et

d'août 1877. On se souvient que, la stagnation des affaires et la diminution du trafic ayant contraint les compagnies de chemins de fer à réduire les salaires de leur personnel, une grève ou plutôt une véritable conspiration s'organisa pour suspendre, dans le nord et dans l'ouest de l'Union, le service des chemins de fer, de la poste et du télégraphe. Cette grève ne prit fin qu'après des désordres et des collisions sanglantes qui ont été racontées ici même (1). M. Hayes n'hésita pas à prêter partout main forte aux administrations locales, désarmées ou impuissantes : il suppléa au petit nombre des troupes fédérales en recourant aux équipages de la flotte : la décision et l'énergie dont il fit preuve ne contribuèrent pas médiocrement à hâter le rétablissement de l'ordre.

Aussitôt la clôture de la session, M. Hayes avait conçu le projet de visiter les états du Nord, afin d'avoir occasion d'exposer et de justifier sa politique aux yeux du gros de son parti. Il fut reçu à merveille dans le Massachusetts, où les idées de modération dominaient; mais on lui donna le conseil de ne pas pousser sa tournée au-delà de Boston. Dans les autres états de la Nouvelle-Angleterre, il aurait trouvé ses adversaires maîtres du terrain, et ceux-ci auraient pu profiter des réceptions publiques pour discuter et censurer en sa présence la ligne de conduite qu'il avait adoptée. M. Hayes déféra à ces conseils et retourna incontinent à Washington en traversant les états du Centre, New-York, New-Jersey et la Pensylvanie, où l'accueil qui lui fut fait ne laissa rien à désirer. La chambre des représentans, dont les pouvoirs avaient expiré le 4 mars, absorbée par la discussion du compromis et des décisions de la commission arbitrale, n'avait pu terminer l'examen de plusieurs mesures importantes, et elle n'avait pas voté le budget de la guerre. Le président avait donc songé à convoquer une session extraordinaire pour le mois de juin, afin de remédier à cette omission. Il abandonna ce dessein afin de ne pas fournir à ses ennemis l'occasion d'une campagne parlementaire contre ses ministres et afin de laisser aux mécontentemens le temps de se calmer. Des banquiers consentirent à avancer, sur la signature du ministre des finances, les sommes nécessaires au paiement de la solde; les traitemens des employés furent suspendus, et la session extraordinaire fut ajournée à la seconde moitié d'octobre. Avant la réunion du congrès, le président résolut de parcourir les états du Sud afin de se rendre compte par lui-même de l'état des choses depuis le départ des troupes fédérales, dont les derniers détachemens avaient dû être rappelés pour coopérer à la répression des désordres dans les états du Centre. A son

(1) Voyez la *Revue* du 1er et 15 octobre 1877.

arrivée à Louisville, dans le Kentucky, M. Hayes fut reçu par la plupart des gouverneurs et des représentans des états du Sud, accourus pour lui faire honneur. Chargé de porter la parole pour tous, M. Wade Hampton prononça à cette occasion un discours qui eut un immense retentissement. En rendant hommage à la politique conciliante du président, en faisant l'éloge de sa droiture et de sa modération, M. Wade Hampton rompit ouvertement avec les intransigeans du Sud, non moins aveugles et non moins exaltés que ceux du Nord, qui annonçaient déjà l'intention de profiter de la réunion du congrès pour mettre en question la validité des pouvoirs de M. Hayes et rouvrir ainsi un débat irritant. L'orateur ne s'en tenait pas là : en faisant ressortir l'esprit de justice qui animait les nouvelles administrations du Sud, en annonçant l'observation fidèle de toutes les lois rendues par le congrès pour consacrer les droits civils et politiques des affranchis, en protestant solennellement du respect des hommes du Sud pour les faits accomplis et pour la législation qui a sanctionné ces faits, M. Wade Hampton donnait aux républicains modérés, au nom de ses compatriotes, toutes les assurances et tous les gages qu'on pouvait exiger de gens d'honneur. C'est ainsi que ce discours fut interprété ; il fut considéré comme un appel à la concorde et à l'oubli définitif des luttes du passé. Tandis que le voyage de M. Hayes dans la vallée du Mississipi et son retour par les états riverains de l'Atlantique n'étaient qu'une suite d'ovations, les conventions ou réunions préparatoires, convoquées par le parti républicain dans l'Ohio, le Minnesota, la Pensylvanie, le New-Jersey, le Massachusetts, pour faire choix des candidats que le parti devait soutenir aux élections d'automne, votaient des résolutions approbatives de la politique du président.

L'harmonie était loin de se rétablir au sein du parti républicain : le résultat des élections d'automne ne fit qu'ajouter aux griefs des mécontens. Non-seulement les démocrates reconquirent leur ancienne prépondérance dans tous les états du Sud, mais plusieurs états du Centre où ils avaient échoué l'automne précédent, et notamment les grands états de Pensylvanie et d'Ohio, leur donnèrent l'avantage. Ce dernier coup était le plus sensible : la révolution administrative qui s'opérait dans les états du Sud retirait à une foule d'aventuriers venus du Nord les places dont ils s'étaient emparés ; mais elle était prévue et ne dissipait aucune illusion : la volte-face des grands états du Centre menaçait l'existence même du parti républicain. Au lieu de voir dans ce changement une réaction contre la politique à outrance du général Grant, les meneurs républicains persistaient à ne l'attribuer qu'à l'aveuglement et à la faiblesse de M. Hayes, qui décourageait et désorganisait le

parti par la condescendance qu'il montrait pour ses adversaires. Le président faisait si bien les affaires des démocrates que, dans son propre état d'Ohio, il n'avait pu préserver ses amis personnels d'une défaite. N'était-il pas temps de l'arrêter dans cette voie? ne devait-on pas mettre à profit le contrôle que le sénat exerce sur les nominations et sur la haute administration, et s'en servir pour tenir le président en échec? Telles furent les questions que les sénateurs de la Nouvelle-Angleterre examinèrent entre eux sur l'initiative et sous la présidence de M. Blaine, lorsque le congrès se fut assemblé. Ce premier conciliabule fut suivi d'une réunion de tous les sénateurs républicains, convoqués tout exprès pour arrêter la ligne de conduite à suivre vis-à-vis du président. M. Blaine, qui était l'âme de ce mouvement, se trouva, par suite d'une indisposition, hors d'état d'assister à cette réunion; mais son collègue, M. Hamlin, se chargea de faire connaître sa manière de voir. La discussion fut orageuse : M. Conkling attaqua le président avec une extrême vivacité; il fut appuyé par MM. Edmunds, Ogelsby, Howe, Mitchell et Wedleigh; mais, à leur grande surprise, M. Hayes trouva dans MM. Christiancy, Hoar, Dawes et Matthews des défenseurs énergiques. Il fut bientôt manifeste que, sur trente-cinq sénateurs présens, dix au moins refuseraient de s'associer à la campagne projetée contre le président. M. Conkling n'avait parlé de rien de moins que de rejeter toutes les nominations faites par le président, à moins qu'elles n'eussent pour motif le remplacement de sujets frappés d'indignité. Moins absolu, M. Edmunds se bornait à demander qu'on ne confirmât point la nomination de M. Harlan, récemment appelé à la cour suprême, et quelques nominations qui avaient eu lieu pour les états du Sud. La minorité déclara résolûment qu'elle ne permettrait pas à M. Conkling et à ses amis d'abuser de la majorité que les républicains possédaient encore dans le sénat pour créer un conflit permanent entre cette assemblée et le président : rien ne justifiait une pareille conduite, qui serait jugée sévèrement par l'opinion publique; elle ne pouvait, d'ailleurs, avoir d'autre résultat que de contraindre M. Hayes, comme autrefois M. Tyler, à se jeter dans les bras de ses anciens adversaires et de mettre au service des démocrates l'autorité et l'influence de la première magistrature. En présence de cette attitude de la minorité, les meneurs abandonnèrent successivement toutes leurs propositions, et l'on s'arrêta de commun accord à une démarche à faire auprès du président pour lui demander qu'à l'avenir, quand il s'agirait de pourvoir, dans le Sud, à des fonctions judiciaires ou à des postes permettant d'influer sur les élections, il ne fît tomber ses choix sur des démocrates qu'à défaut de candidats républicains d'un caractère irréprochable.

Les nominations faites par le président en dehors des influences politiques, tel était, on le voit, le principal, pour ne pas dire l'unique grief des mécontens du sénat. Rien ne montre mieux quelle distance sépare la théorie de la pratique et avec quelle facilité merveilleuse les partis oublient et les promesses qu'ils ont faites et les reproches qu'ils ont adressés à leurs adversaires. En 1876, pendant la lutte pour la présidence, aucune question ne semblait tenir plus de place dans les préoccupations de l'opinion publique que la réforme des services publics. La nécessité de cette réforme formait le plus beau morceau du programme de M. Tilden; mais M. Hayes n'avait pas été moins éloquent sur ce chapitre. De l'aveu des deux concurrens, la politique avait envahi et corrompu toutes les administrations : les fonctionnaires n'étaient plus nommés pour leur mérite, mais pour leurs opinions et leurs relations; ce n'était plus par le travail et la bonne conduite, c'était par les services électoraux que l'avancement s'obtenait. Les deux concurrens avaient promis à l'envi de couper le mal à la racine en n'ayant plus égard pour les nominations aux recommandations politiques et en tenant la main à ce que les fonctionnaires demeurassent désormais en dehors des luttes électorales. C'étaient les efforts honorables tentés par M. Hayes pour tenir cette promesse qui soulevaient contre lui le mécontentement de son parti.

Nommés pour deux années seulement à l'élection directe, soumis à toutes les variations du suffrage universel et confinés par la constitution dans des attributions bien définies, les représentans ne pèsent pas d'un grand poids dans la balance politique, et leur hostilité ne pouvait avoir de graves conséquences pour le président; il n'en était pas de même des sénateurs, sous le contrôle desquels tombent tous les détails de l'administration. Élus pour six années par les législatures locales et à raison de deux seulement par état, les sénateurs sont de tout autres personnages que les représentans. Il leur faut, pour arriver au congrès, des relations étendues, une influence sérieuse et une grande notoriété. Aussi les sénateurs sont-ils, dans chaque état, les chefs naturels du parti qui les a nommés ; ce sont eux qui donnent l'impulsion, qui provoquent les candidatures, qui préparent et dirigent les élections de tous les degrés. Le sénateur qui avait contribué de son influence, de sa parole et souvent de sa bourse à l'élection d'un président, se croyait un droit imprescriptible à réclamer pour ses protégés tous les emplois fédéraux qui venaient à vaquer dans son état. Il remplissait ainsi les services publics de ses créatures : les fonctionnaires qui lui devaient leur nomination et qui attendaient de lui leur avancement devenaient entre ses mains des agens électoraux dévoués, se mettaient en avant pourfaire partie des comités et des assem-

blées préparatoires, n'épargnaient aucun effort pour faire adopter par ces assemblées les candidatures qui leur étaient désignées et qu'ils appuyaient ensuite auprès des électeurs de toute l'influence que leur donnaient leurs fonctions. C'est ainsi que sénateurs et représentans se chargeaient de pourvoir aux fonctions publiques et qu'à leur tour les fonctionnaires se chargeaint de faire réélire sénateurs et représentans. Est-ce seulement aux États-Unis qu'on a vu ce cercle vicieux s'établir au détriment du service public?

Malgré la solennité des promesses faites au nom de leur propre parti pendant la période électorale, les meneurs républicains n'avaient jamais imaginé qu'il pût venir à l'esprit du président et de ses ministres de ne pas faire d'exception en faveur de leurs amis politiques. La réforme administrative devait consister à ne tenir aucun compte des recommandations des sénateurs démocrates; mais pouvait-on songer à ruiner l'influence des sénateurs républicains et à détruire le travail de plusieurs années en rompant les mailles du filet dans lequel on avait enveloppé les électeurs? M. Hayes, qui s'était interdit de viser à une réélection, se tenait pour lié par les engagemens qu'il avait pris en acceptant la candidature et qu'il avait renouvelés dans son discours d'inauguration. « J'appelle l'attention du pays, avait-il dit le 4 mars, sur l'importante nécessité de la réforme dans les services civils, réforme qui ne doit pas porter seulement sur certains abus, sur certaines pratiques du patronage, dit officiel, sanctionné par l'habitude dans plusieurs départemens de notre administration, mais qui doit effectuer un changement dans le système même des nominations, réforme enfin qui doit être rationnelle et complète et être un retour aux maximes des fondateurs de notre gouvernement. Ceux-ci n'avaient jamais attendu ni désiré de la part des fonctionnaires publics aucun service de parti. Ils entendaient que les fonctionnaires publics devaient tous leurs services au gouvernement et au peuple. Ils voulaient que l'emploi fût permanent tant que la réputation personnelle de l'occupant demeurerait intacte et que la manière dont il remplirait ses devoirs serait satisfaisante. Ils entendaient que les nominations aux emplois ne seraient ni faites ni espérées en récompense de services de parti, ni simplement sur les recommandations des membres du congrès, comme si ceux-ci avaient un titre quelconque à exercer une influence décisive sur ces nominations. »

Il est impossible d'imaginer rien de plus net et de plus précis qu'un pareil langage. M. Hayes était donc conséquent avec lui-même en tirant de leur léthargie les commissions d'examen qui ne fonctionnaient plus que pour la forme et en restituant un caractère sérieux à l'obligation du certificat de capacité pour entrer dans un

service public. A l'approche des élections d'automne, une circulaire adressée à tous les fonctionnaires fédéraux avait invité ceux qui faisaient partie de comités ou d'organisations électorales permanentes à s'en retirer immédiatement et avait interdit à tout agent fédéral, sous peine de destitution, de faire désormais partie d'aucun comité, d'aucune assemblée préparatoire, d'aucune convention. Cette circulaire fut commentée publiquement par M. Sherman, pendant une tournée qu'il fit dans l'Ohio. Le ministre des finances expliqua que toute liberté était laissée aux fonctionnaires fédéraux de donner cours à leurs préférences personnelles et même de les faire connaître par la parole ou par l'impression, mais qu'il leur était interdit de jouer un rôle actif dans une organisation électorale quelconque. Cela était à merveille, mais le gouvernement aurait-il la force de faire observer une règle aussi contraire à des habitudes invétérées!

M. Conkling, qui était l'homme le plus considérable du parti républicain dans le New-York, attachait une grande importance aux élections de cet état, en prévision du jour où il aurait à solliciter le renouvellement de son mandat de sénateur; il s'était habitué à y exercer, grâce à la faveur du général Grant, une influence sans rivale et à y disposer de tous les emplois. C'était sur le prestige qu'il avait acquis ainsi que reposaient ses espérances d'être élevé un jour à la présidence. A son instigation, trois des principaux fonctionnaires fédéraux de New-York acceptèrent de faire partie de la convention préparatoire chargée de désigner les candidats républicains dans les élections d'automne; M. Cornel, qui occupait les fonctions de directeur des douanes, le poste le plus important et le mieux rétribué de tout le service financier, brigua ouvertement et obtint la présidence de la convention. Il était impossible de jeter un défi plus direct au premier magistrat de la république, et si M. Hayes fermait les yeux sur une insubordination aussi flagrante, c'en était fait de ses promesses et de toute tentative de réforme. Le président n'hésita pas et frappa immédiatement les trois fonctionnaires désobéissans. La nomination de leurs successeurs devait être confirmée par le sénat, et c'était là que M. Conkling attendait le président. Aux termes d'un amendement introduit dans la constitution, pendant la guerre civile, pour désarmer le président Johnson de sa plus importante prérogative, le président n'a plus le droit complet de révocation; il ne peut plus que suspendre les fonctionnaires, et si le nouveau titulaire qu'il présente pour un poste n'est pas agréé par le sénat, le fonctionnaire suspendu reprend ses fonctions. M. Conkling combattit de toutes ses forces la confirmation du successeur donné à M. Cornel, et comme celui-ci

était un vétéran du parti républicain et comptait beaucoup d'amis au sein du sénat, sa cause trouva des défenseurs zélés. Les démocrates assistaient avec une satisfaction maligne à cette querelle de ménage, et comme la plupart d'entre eux s'abstinrent à dessein de voter, M. Conkling l'emporta, et le successeur de M. Cornel ne fut pas confirmé.

Les deux autres fonctionnaires, qui n'avaient pas rendu des services aussi signalés à leur parti ou qui ne comptaient pas des amis aussi nombreux dans le sénat, furent moins heureux. L'opinion publique se prononçait pour le président; beaucoup de gens étaient d'avis que le sénat avait fait abus du droit de confirmation que la constitution lui attribue. Ce droit lui a été donné en vue de prévenir le favoritisme et la nomination de sujets incapables ou indignes; en s'arrogeant la faculté de rejeter même des sujets irréprochables, le sénat empiétait sur les prérogatives du pouvoir exécutif, et il pouvait, par une série d'exclusions systématiques, arriver à imposer indirectement les candidats d'une coterie politique. Sous l'empire de cette impression de l'opinion et pour constater qu'ils étaient maîtres du terrain, les sénateurs démocrates donnèrent l'appoint de leurs voix à la minorité républicaine et firent confirmer les autres candidats du président.

Le vote en faveur de M. Cornel avait eu lieu le jour même où le congrès se séparait pour les vacances de Noël. Les chambres ne reprirent leurs travaux qu'au milieu de janvier : cet intervalle avait suffi pour calmer les passions qui étaient en jeu. On avait réfléchi des deux parts, et d'actives démarches furent entreprises pour amener un rapprochement entre le président et les mécontens. Le succès de ces démarches fut rendu plus facile par les fautes du parti démocratique, qui ne tarda point à adopter, dans les questions financières et économiques, une ligne de conduite tout à fait contraire aux vues du président. Disons tout de suite que la réforme administrative fit les frais de la réconciliation. Le président se borna à maintenir en place les fonctionnaires qui se conduisaient bien et à refuser les révocations ou les déplacemens qui lui étaient demandés sans motif sérieux; comme il s'était entouré d'honnêtes gens, que le contrôle incessant d'une chambre hostile tenait les chefs de service sur leurs gardes, on ne vit se renouveler aucun des scandales qui avaient marqué l'administration précédente et soulevé une si violente animadversion. Il ne fut plus question d'introduire de nouvelles règles pour réprimer des abus qui avaient cessé d'exister, et, grâce à l'empire des mœurs et de l'habitude, personne ne songea plus à s'étonner que les ministres du président, poursuivis d'attaques continuelles, préférassent pour les emplois vacans les

candidats de leurs amis à ceux de leurs adversaires. La réforme administrative avait vécu.

III.

La prospérité des États-Unis était loin de se relever des atteintes que lui avait portées la crise de 1873; les résultats de l'année 1877 ne furent pas plus favorables que ceux de l'année précédente. Dès les premiers jours de l'hiver, les faillites commencèrent à se multiplier, et le nombre s'en accrut encore considérablement dans les deux premiers mois de 1878. Quelques personnes prétendaient bien que les maisons qui succombaient ainsi l'une après l'autre étaient celles dont l'existence avait été indûment prolongée par des expédiens et par l'abus du papier de circulation, et que leur disparition, en débarrassant le marché américain d'élémens sans force et sans moralité, rendrait aux affaires une assiette plus solide; mais l'esprit public n'en était pas moins frappé de cette multiplication de sinistres financiers. La propriété foncière ressentait elle-même le contre-coup de cette émotion; elle était atteinte d'une dépréciation considérable, et nombre de prêteurs sur hypothèque renonçaient à exécuter leur gage pour ne pas avoir à subir une perte plus forte encore que l'abandon des intérêts qui leur étaient dus. Les possesseurs des plus grands domaines ne trouvaient plus à emprunter sur leurs propriétés, et il ne se faisait plus d'affaires commerciales qu'au comptant. La disparition presque complète du papier de commerce enlevait aux banques des états riverains de l'Océan l'aliment principal de leurs opérations, et comme ces établissemens avaient à payer au percepteur fédéral et au percepteur de leur état des taxes fort lourdes qui s'élevaient ensemble à 5 pour 100 de leur capital social, ils avaient presque tous cherché dans une réduction de ce capital un allègement aux charges accablantes qui pesaient sur eux. Leur revenu le plus net provenait des fonds publics, dont ils se rendaient acquéreurs pour ne pas laisser sans emploi les billets qu'ils étaient autorisés à émettre et que le commerce recherchait pour les paiemens à opérer à l'intérieur.

Les états de la vallée du Mississipi, habitués à trouver dans les banques des états atlantiques les capitaux dont ils avaient besoin, souffraient plus que tous les autres du resserrement général du crédit. Au moment de la fièvre des chemins de fer, les états, les comtés et les villes avaient emprunté à l'envi, et sans discuter le taux de l'intérêt, des sommes considérables pour aider à la con-

struction des voies ferrées et pour exécuter des travaux d'utilité publique. La dette des divers états s'élevait à un milliard, et on ne pouvait évaluer à moins d'un milliard et demi les dettes des comtés et des villes; les intérêts de cet énorme capital avaient cessé d'être payés; les sommes immenses englouties dans la construction des chemins de fer étaient également improductives par suite de l'insuffisance du trafic. L'Ouest succombait donc sous le poids de ses dettes, il vendait mal ses produits, et il n'avait ni argent ni crédit. Un état de souffrance général avait donc succédé à une période de prospérité plus apparente que réelle; et comme cette prospérité avait coïncidé avec la diffusion du papier-monnaie, la plupart des hommes de l'Ouest étaient imbus de cette idée fausse que la multiplication des signes monétaires, n'eussent-ils par eux-mêmes aucune valeur intrinsèque, doit avoir pour conséquence nécessaire l'abondance et le bon marché des capitaux. Tout le mal provenait donc, à leur avis, des efforts qui avaient été faits pour retirer de la circulation les *greenbacks,* c'est-à-dire les assignats émis par le gouvernement fédéral pendant la guerre. Ces tentatives étaient le résultat d'un calcul égoïste des capitalistes et des rentiers de l'Est, qui visaient à raréfier les capitaux pour faire hausser le prix de l'argent et augmenter leurs profits. Il suffisait, pour déjouer ces calculs, d'arrêter le retrait des assignats, et d'élargir la circulation en rendant cours à l'argent, qu'on avait démonétisé.

Telles étaient les idées qui avaient cours dans l'Ouest; elles furent épousées avec ardeur par les démocrates du Sud. Les états du Sud étaient moins endettés que ceux de l'Ouest, parce qu'ayant cessé de payer aucun intérêt à leurs créanciers dès les premiers jours de la guerre civile, ils n'avaient plus trouvé de prêteurs au rétablissement de la paix; mais ils souffraient également de la pénurie de l'argent, et ils croyaient avoir tout intérêt à faire cause commune avec l'Ouest dans les questions économiques pour reconquérir, avec l'aide de cet allié puissant, leur ancienne prépondérance politique. Un concert s'établit donc aisément pour battre en brèche la mesure législative qui avait imposé au gouvernement fédéral l'obligation de reprendre, à partir du 1er janvier 1879, les paiemens en espèces et, par conséquent, fixé implicitement à la même date la cessation du cours forcé des assignats. On n'osa point demander tout d'abord le rappel d'un bill qui était dû à l'initiative du général Grant et dont la défense avait fait partie du programme républicain, — on se serait heurté à la majorité républicaine du sénat, — mais on tendit au même but par des voies détournées. Le ministre des finances, pendant l'année 1877, avait consacré les excédens budgétaires à retirer de la circulation les petites coupures

des assignats qui se détérioraient rapidement et dont le remplacement constituait une véritable charge pour le trésor fédéral. La chambre lui interdit de poursuivre cette opération et d'appliquer aucune partie des ressources publiques au retrait des assignats en circulation. De plus, dès les premiers jours de la session extraordinaire qui s'était ouverte, le 15 octobre 1877, un démocrate, M. Bland, avait présenté un bill qui imposait au ministère des finances de reprendre la frappe des dollars d'argent au titre de 412 grains 1/2, et qui rendait les nouveaux dollars valables pour tous les paiemens soit du trésor, soit des particuliers. Sans même attendre le vote de ce bill, quelques états de l'Ouest, notamment l'Illinois, par une véritable usurpation sur les droits du congrès, attribuèrent aux monnaies d'argent le cours légal et une valeur libératoire illimitée dans toute l'étendue de leur territoire.

Comme l'argent, au cours auquel il était alors, perdait de 8 à 10 pour 100 sur l'or, la conséquence forcée du bill de M. Bland était une banqueroute partielle. Les partisans du bill ne contestaient pas cette conséquence, mais ils prétendaient qu'elle n'était qu'une représaille légitime. Le montant des emprunts contractés par l'Ouest, soit par les états, soit par les particuliers, avait été versé en un papier plus ou moins déprécié : en rendant obligatoire le paiement en or à partir d'une date fixe, le congrès avait imposé aux emprunteurs de rembourser plus qu'ils n'avaient réellement reçu : en leur permettant de s'acquitter soit en argent soit en assignats, la nouvelle législation ne ferait que rétablir l'équilibre. Le débiteur s'attribuait donc le droit de mettre son créancier à la portion congrue; il était impossible de faire meilleur marché des contrats. Le gouvernement américain ne pouvait point ne pas se préoccuper des conséquences que de semblables prétentions devaient avoir nécessairement pour le crédit de l'Union. A l'ouverture de la session ordinaire, le premier lundi de décembre, le président Hayes, dans son message, et le ministre des finances, dans son rapport au congrès, combattirent de toutes leurs forces le bill de M. Bland et les étranges théories sur lesquelles il était fondé. Le président, tout en admettant qu'il pouvait y avoir lieu de frapper des espèces d'argent et de revenir à une circulation bimétallique, protestait énergiquement contre toute atteinte aux engagemens pris vis-à-vis des créanciers de l'État. « Je recommande, disait-il, que toute mesure établissant le monnayage de l'argent exempte la dette publique émise jusqu'ici du paiement, soit du capital, soit des intérêts en espèces d'une valeur moindre que la monnaie d'or actuelle du pays. » M. Sherman demandait, de son côté, « qu'une disposition expresse prescrivît

l'emploi de l'or seul pour le paiement du principal et des intérêts des rentes émises depuis février 1873 pour une valeur de 592,990,700 dollars et même pour les rentes émises avant la démonétisation de l'argent. » A l'appui de ses recommandations, le ministre faisait valoir le préjudice que la seule présentation du bill avait suffi pour porter au crédit public. Le congrès avait autorisé dans la session précédente l'émission jusqu'à concurrence de 400 millions de dollars d'un emprunt en 4 pour 100 destiné à rembourser les obligations 5 et 6 pour 100 qui arrivaient à échéance en 1878 et 1879. Sur ces 400 millions, 75 devaient, à titre d'essai, être mis à la disposition du public par voie de souscription directe aux caisses du Trésor; le surplus devait être placé, autant que possible, en Europe par l'entremise de banquiers. Le Trésor avait écoulé sans peine la première partie de l'emprunt, mais pour le reste, les ventes s'étaient arrêtées, le ministre appréhendait de voir retirer les propositions qu'il avait reçues, et il avait sujet de craindre que les détenteurs des fonds américains en Europe ne les fissent vendre aux États-Unis pour se mettre à l'abri d'une législation préjudiciable à leurs intérêts.

Les états riverains de l'Atlantique qui servent d'intermédiaires commerciaux entre la vallée du Mississipi et l'Europe n'étaient pas atteints moins directement dans leurs intérêts que les créanciers de la confédération. Ils allaient être contraints d'accepter en argent le remboursement de marchandises livrées ou de crédits ouverts en vue d'un remboursement en or; et vis-à-vis de leurs créanciers étrangers, à qui ils ne pourraient imposer la même obligation, ils seraient tenus de s'acquitter en or ou de subir sur le prix des marchandises une augmentation correspondante à la dépréciation de l'argent. Les intérêts menacés se défendirent énergiquement. Les banques de New-York furent les premières à se concerter et à prendre l'engagement réciproque de ne plus faire de prêts, de ne plus ouvrir de crédits, de ne plus livrer de marchandises aux gens de l'Ouest, sans insérer dans le contrat à intervenir l'obligation expresse de payer tout en or. La ville de Chicago dans l'Illinois, la ville de Cleveland dans l'Ohio, d'autres villes de l'Ouest, qui avaient besoin d'argent, essayèrent vainement de négocier des emprunts sur la place de New-York : elles ne purent réussir à trouver prêteurs, même en offrant un intérêt de 7 et 8 pour 100. Une réunion générale de tous les établissemens de crédit, de toutes les compagnies d'assurance, de toutes les caisses d'épargne, en un mot de tous les établissemens qui avaient des capitaux à placer, fut convoquée à New-York pour nommer un comité chargé de rédiger un mémoire qui serait présenté au président et au congrès. Ce mémoire reçut l'adhésion

même des banques de la Louisiane, dont l'intervention démontra à quel point le monde commercial était unanime sur cette question ; et une députation de banquiers s'établit en permanence à Washington pour combattre le projet de M. Bland.

Rien n'y fit : l'opinion se prononçait dans tout l'Ouest avec une force irrésitible : en outre, les propriétaires des mines d'argent qui avaient quelque peine à écouler le produit de leur extraction, et qui comptaient trouver dans le trésor fédéral un acquéreur régulier et d'une solvabilité incontestable, ne ménageaient point les sacrifices pour recruter des adhérens à la remonétisation de l'argent. L'opposition alla en s'affaiblissant : les républicains du sénat, abandonnés par leurs collègues de l'Ouest, s'estimèrent trop heureux de maintenir intact le bill relatif à la reprise des paiemens en espèces, et bornèrent leurs efforts à introduire dans le bill Bland des amendemens qui en restreignaient la portée. Après trois mois de discussions passionnées, toutes les ressources de la stratégie parlementaire se trouvant épuisées, le bill fut voté à une majorité qui, dans chacune des deux chambres, excédait les deux tiers et qui en assurait ainsi l'adoption définitive. Néanmoins, le président, convaincu qu'il avait un devoir à remplir, n'hésita pas à user de son *veto*. Le message qu'il adressa aux deux chambres motivait ce *veto* sur ce que la loi sanctionnait la violation des engagemens publics et privés, et sur ce qu'elle portait une grave atteinte au crédit public : les fonds fédéraux ayant été vendus contre de l'or à la condition qu'ils seraient remboursés en or, l'intention de les rembourser en argent ne pouvait manquer d'être considérée comme un manque de foi. Le défaut capital du bill était de ne contenir aucune disposition pour protéger éventuellement les créances préexistantes dans le cas où la nouvelle monnaie d'argent viendrait à avoir moins de valeur que la monnaie qui seule avait cours légal au moment où les dettes avaient été contractées. Le président déclarait donc ne pouvoir sanctionner un bill, qui autorisait la violation des obligations les plus sacrées, et il terminait en exprimant la conviction profonde que, si le pays devait retirer quelque avantage du monnayage de l'argent, ce ne pouvait être qu'en frappant des dollars d'une valeur correspondante aux obligations à remplir vis-à-vis des créanciers.

Quelque justes et quelque sensées que fussent ces observations, le congrès ne s'arrêta point à les discuter : les deux chambres votèrent à nouveau le bill sans aucun débat ; deux heures et demie après la réception du message, le bill était renvoyé au président, voté à des majorités plus fortes qu'avant le *veto*, 196 voix contre 73 dans la chambre des représentans, et 46 voix contre 19 dans le

sénat. Le bill, tel qu'il devenait loi, était fort court. Il imposait au ministre des finances d'acheter mensuellement, au prix courant du marché, de deux à quatre millions de dollars de métal argent et de faire frapper immédiatement des dollars d'argent de 412 grammes 1/2, qui seraient monnaie légale à leur valeur nominale pour l'acquittement de toutes dettes publiques ou privées. Tout détenteur d'espèces d'argent pourrait les déposer au trésor contre des certificats d'égale valeur qui ne devraient pas être inférieurs à 10 dollars. Ces certificats auraient valeur libératoire pour le paiement des droits de douane et des impôts publics et pourraient être remis en circulation par l'état après leur réception. Le président devait inviter les états membres de l'Union latine et tous autres états à se réunir en conférence avec les États-Unis afin de déterminer le rapport entre l'or et l'argent, d'introduire entre les nations l'usage de la monnaie bimétallique, et d'assurer la fixité de la valeur relative des deux métaux. Les adversaires de la mesure y avaient introduit, par voie d'amendemens, deux correctifs importans : la réception des dollars d'argent ne devait pas être obligatoire quand le paiement en une autre monnaie aurait été expressément stipulé, et le ministre des finances ne devait pas consacrer à la fois plus de cinq millions de dollars à l'achat de métal argent.

Ainsi amendé, le bill était loin de satisfaire les *inflationistes*, comme on nommait les partisans de l'élargissement de la circulation. Ceux-ci auraient voulu donner une tout autre extension à la fabrication de la monnaie d'argent; ils auraient voulu surtout interdire l'introduction dans aucun contrat de toute clause excluant les paiemens en argent ou en assignats. Des bills complémentaires furent donc présentés à la chambre des représentans pour rapporter purement et simplement le *Resumption Act* de 1875, pour conférer aux particuliers le droit de faire monnayer l'argent en leur possession, pour rendre obligatoire pour l'état la délivrance, contre dépôt d'argent en barres, de certificats qui auraient cours légal. Ces deux derniers projets de loi auraient eu pour conséquence immédiate la conversion en espèces ou en un nouveau papier-monnaie de tout le métal que les mines des Montagnes Rocheuses auraient pu produire. Les partisans du papier-monnaie allaient encore plus loin : ils auraient voulu doubler d'un seul coup l'émission des assignats. La circulation fiduciaire des États-Unis était, à ce moment, de 700 millions de dollars, représentés pour la moitié par les assignats en cours, et pour l'autre moitié par les billets que les banques nationales étaient autorisées à émettre en proportion des dépôts qu'elles avaient effectués en

assignats ou en fonds publics dans les caisses du trésor. On voulait rendre obligatoire le retrait de tous les billets de banque et leur remplacement par une valeur égale d'assignats : on aurait ainsi substitué à un papier convertible et qui devait à cette convertibilité la confiance et les préférences du commerce un papier-monnaie inconvertible, qui se serait déprécié en proportion de sa multiplication. Cependant la convention démocratique de l'Indiana, présidée par M. Hendricks, qui avait été, en 1876, le candidat des démocrates pour la vice-présidence des États-Unis, ne se borna pas seulement à inscrire cette mesure en tête du programme qu'elle publia : elle y ajouta la demande qu'il ne fût apporté aucune limite ni à la fabrication de la monnaie d'argent ni à l'émission des assignats, qui devaient être multipliés jusqu'à concurrence des besoins du pays ; que l'argent et les assignats eussent cours légal et valeur libératoire pour tout paiement quelconque de dettes publiques ou privées, à moins de stipulation contraire, que le *Resumption Act* fût rapporté sans restriction ni réserve, et que l'on reconnût aux États le droit d'imposer les rentes et les obligations émises par le trésor fédéral aussi bien que toute autre propriété.

Ce n'était pas seulement dans l'Indiana que des idées aussi subversives du crédit public avaient cours. Le 22 février 1878 eut lieu à Toledo, dans l'Ohio, une réunion de quatre cents délégués, envoyés par vingt-quatre des trente-quatre états de la confédération. Cette réunion avait pour objet de fondre en un seul parti, qui s'intitulerait le parti national, les adeptes de toutes les théories financières, économiques et communistes qui s'étaient fait jour depuis quelques années et de recruter des adhérens au sein des affiliations ouvrières qui se rattachaient à l'*Union des travailleurs*. Les organisateurs du nouveau parti proclamèrent leur résolution d'agir en dehors du parti républicain et du parti démocratique et d'appuyer des candidats spéciaux pour toutes les fonctions locales ou fédérales. Le programme rédigé par la convention de Toledo n'était qu'un amalgame des doctrines *inflationistes* et des griefs des associations ouvrières ; il comprenait tout à la fois l'émission illimitée du papier-monnaie avec cours forcé, la réduction des heures de travail, la réglementation des salaires et la reprise par l'état des mines, des chemins de fer et des établissemens industriels. Ce nouveau parti, dont les défenseurs du papier-monnaie formaient le principal élément et qui dut à cette circonstance le nom de parti des *greenbackers*, acquit un moment assez de consistance pour jouer un rôle important dans les élections des états de la vallée du Mississipi ; il y tenait la balance entre les anciens partis : par l'affinité des doctrines financières, les démocrates furent entraînés

à une alliance étroite avec lui ; et, par un contre-coup inévitable, le monde des affaires fut conduit à envelopper dans la même réprobation les démocrates et les théoriciens insensés dont ceux-ci acceptaient le concours politique.

L'accueil favorable que la majorité de la chambre des représentans s'empressait de faire aux propositions les plus déraisonnables des *inflationistes* ne pouvait manquer d'exercer une fâcheuse influence au dehors. Le syndicat qui avait traité avec le ministre des finances pour la plus grande partie du nouvel emprunt en 4 pour 100 exigea la résiliation de son contrat. M. Sherman fut contraint de demander au congrès l'autorisation de recourir à une souscription directe et de subdiviser le nouveau fonds en petites coupures afin de les mettre à la portée de toutes les bourses et de faire concurrence aux caisses d'épargne. Les détenteurs de fonds américains en Europe appréhendèrent de voir payer les arrérages en argent d'abord et bientôt après en papier et d'avoir à subir un agio considérable ; nombre de porteurs anglais se hâtèrent de se défaire des rentes américaines qu'ils avaient acquises à bas prix, et dans l'espace de quelques mois, il en revint aux États-Unis pour près d'un demi-milliard. Ce fut une nouvelle cause de resserrement des affaires.

Les démocrates attachaient une grande importance à conserver les sympathies de l'état de New-York, dont ils avaient eu les voix dans l'élection de 1876, et comme le commerce de New-York, qui subsiste surtout de son rôle d'intermédiaire, a toujours incliné vers le libre échange, ils crurent se concilier sa faveur en appuyant de toutes leurs forces la proposition faite par M. Fernando Wood, ancien maire de New-York, d'une révision générale du tarif des douanes. M. Wood faisait valoir que les charges imposées par la guerre au pays étaient complètement acquittées, que le service de la dette publique était largement assuré, et que l'amortissement même suivait son cours régulier : il estimait que, dans ces conditions, et pour faciliter le développement des transactions commerciales, on pouvait renoncer à une partie du revenu produit par les douanes : il avait donc élaboré un nouveau tarif, qui dégrevait un grand nombre d'articles. Ce projet menaçait directement les intérêts des états de l'Est et du Centre, qui sont adonnés à l'industrie, et qui regardent le maintien du système protecteur comme indispensable à leur prospérité. Leurs représentans combattirent donc avec acharnement le nouveau tarif et, après une lutte longue et ardente, ils réussirent à le faire échouer. Cette tentative n'eut donc d'autre résultat que d'enlever aux démocrates les sympathies des industriels.

IV.

Une faute plus grave encore fut de vouloir rouvrir au bout de quinze mois la controverse à laquelle avait donné lieu l'élection présidentielle de 1876. Un ami de M. Tilden, M. Montgomery Blair, avait fait émettre par la législature du Maryland le vœu que les fraudes électorales qui avaient empêché le véritable élu de la nation d'être élevé à la présidence fussent mises en lumière et punies. Ce fut le signal d'une campagne qui devait tourner au détriment de ses promoteurs. Les autorités de la Louisiane traduisirent en justice les membres de l'ancienne commission de recensement comme coupables d'avoir falsifié les résultats électoraux et firent condamner l'un d'eux, nommé Anderson, à deux ans d'emprisonnement. Les papiers saisis chez Anderson et les débats de son procès firent connaître un certain nombre de faits scandaleux, et donnèrent la preuve que plusieurs personnages considérables du parti républicain, les sénateurs Matthews et Chandler et le ministre des finances Sherman avaient été en relations secrètes avec les meneurs de l'élection présidentielle dans le Sud et n'avaient pas ignoré si même ils n'avaient encouragé les fraudes commises. S'appuyant sur ces révélations, un député démocrate, M. Potter, proposa une enquête législative sur les fraudes qui avaient pu vicier l'élection présidentielle dans certains états. Cette proposition avait pour effet de remettre en question la légitimité des pouvoirs de M. Hayes et de faire peser sur le parti républicain l'imputation de manœuvres illégales. Aussi les débats furent-ils empreints d'une acrimonie extrême. La minorité républicaine de la chambre ne put empêcher le vote de l'enquête, mais elle fit accepter, à titre d'amendement que l'enqnête serait étendue à tous les états et qu'elle porterait sur les agissemens de tous les partis.

L'enquête fut immédiatement ouverte à Washington même, et elle fut conduite avec toute l'ardeur de la passion. Elle faillit amener un conflit entre les deux chambres : le sénateur Matthews, cité devant la commission de la chambre, refusa de comparaître en se retranchant derrière ses prérogatives de sénateur, et il fut question de le faire appréhender au corps. Les investigations de la commission firent découvrir une foule de faits qui jetaient le jour le plus déplorable sur les mœurs politiques aux États-Unis; il fut établi qu'en Louisiane le pli cacheté renfermant les relevés électoraux avait été ouvert frauduleusement, que des relevés fictifs avaient été substitués aux relevés authentiques, qu'on avait contrefait plusieurs des signatures qui devaient garantir l'authenticité de ces docu-

mens : quant aux faits de corruption, ils étaient innombrables. Les républicains réussirent à démontrer que les partisans de M. Tilden n'avaient pas été beaucoup plus scrupuleux que ses adversaires, et que M. Tilden lui-même avait fermé les yeux sur le trafic des votes quand il s'opérait en sa faveur. Mais la balance était loin d'être égale, et les faits établis à la charge du parti au pouvoir étaient à la fois les plus nombreux et les plus répréhensibles. Néanmoins, l'enquête, tout en faisant naître chez les honnêtes gens des sentimens de tristesse et de dégoût, et en ajoutant à l'espèce de déconsidération dont souffrent aux États-Unis les hommes qui se mêlent activement aux luttes des partis, ne produisit point le résultat que les démocrates en attendaient. Elle ne pouvait avoir aucune conséquence pratique, à moins de faire descendre M. Hayes du fauteuil présidentiel, c'est-à-dire d'opérer la révolution devant laquelle on avait reculé en février 1877. Aussi les hommes les plus considérables du Sud n'épargnèrent-ils aucun effort d'abord pour prévenir et ensuite pour arrêter cette enquête irritante et inutile. Le directeur général des postes, M. Kay, fit appel aux sentimens de conciliation de ses compatriotes. M. Alexandre Stephens, de la Georgie, qui avait été vice-président de la confédération du Sud, alors presque mourant, adressa une longue lettre dans le même sens à ses anciens coreligionnaires politiques. Plusieurs législatures d'état protestèrent énergiquement contre toute tentative de revenir sur le compromis de 1877. Ce mouvement d'opinion acquit tant de force qu'il intimida les plus exaltés des démocrates, et la chambre des représentans jugea prudent de rassurer les esprits en déclarant, par une résolution spéciale, que les résultats de l'enquête ne pourraient, en aucun cas, avoir pour conséquence de porter atteinte aux pouvoirs du président Hayes, dont l'autorité avait reçu de l'adhésion du congrès une sanction définitive.

Ces luttes stériles, inspirées par la seule passion politique, eurent du moins pour résultat, en absorbant le temps du congrès, de faire perdre de vue et de rendre impossible le vote du bill destiné à rapporter le *Resumption Act*. On avait atteint les derniers jours du printemps sans avoir voté aucune partie du budget. Préoccupée de se faire bien venir des électeurs, la majorité de la chambre s'empressa de prodiguer les crédits pour les entreprises d'utilité publique : chemins de fer, canaux, lignes télégraphiques, endiguement des rivières, approfondissement des ports, tout fut si libéralement doté que les crédits demandés par le gouvernement se trouvèrent accrus de 16 millions de dollars, au grand effroi du ministre des finances qui avait, au contraire, invité le congrès à réduire les dépenses publiques de 11 millions de dollars, afin de

pouvoir trouver dans l'excédent des recettes sur les dépenses le montant de la dotation annuelle de l'amortissement. Il est vrai que la chambre rétablissait l'équilibre par un procédé non moins expéditif, en réduisant outre mesure la dotation de certains services civils, notamment du personnel diplomatique et consulaire, en prétendant ramener l'effectif de l'armée à dix-huit mille hommes, lorsque le gouvernement demandait de le porter à vingt-cinq mille. Heureusement, le sénat intervint pour restreindre les prodigalités des représentans et pour rétablir les crédits qu'ils avaient supprimés. Une lutte très vive s'engagea entre les deux chambres, mais à la suite de nombreuses conférences, et la lassitude aidant, les représentans finirent par céder sur presque tous les points. L'effectif de l'armée fut fixé, par transaction, à vingt-deux mille cinq cents hommes, et la session prit fin le 20 juin 1878.

Le parti démocratique ne s'était préoccupé, pendant toute la session, que de s'assurer l'avantage dans les élections de l'automne; ces élections devaient, en effet, pourvoir au renouvellement de la chambre des représentans dont les pouvoirs expiraient le 4 mars 1879, et à l'élection des législatures qui devraient remplacer un tiers des sénateurs. L'événement prouva combien il s'était trompé dans ses calculs; les intérêts qu'il avait alarmés se tournèrent contre lui, et les résultats des élections furent loin de lui être aussi favorables qu'en 1876. La majorité lui demeura acquise dans la chambre, mais une majorité trop faible pour permettre une action décisive, et au lieu d'acquérir la majorité dans le sénat, il arriva seulement à balancer dans cette assemblée les forces du parti républicain. Les faits commençaient d'ailleurs à mettre en lumière les erreurs de sa politique financière. Les dollars d'argent que le ministre des finances était contraint de faire frapper ne parvenaient pas à pénétrer dans la circulation, le public et le commerce continuaient à leur préférer l'or ou les billets. A peine sortis des caisses fédérales, ils y rentraient parce que les importateurs les recherchaient pour les donner en paiement des droits de douane et profiter ainsi de l'écart entre la valeur de l'argent et la valeur de l'or; mais le renouvellement de cette opération avait pour effet de diminuer l'écart entre les deux métaux. Une autre cause, plus heureuse et plus efficace, contribua à faire baisser la prime sur l'or. Les États-Unis eurent en 1878, en coton, une récolte exceptionnelle pour la quantité et la qualité et une récolte en céréales abondante. La plupart des pays d'Europe eurent au contraire une récolte des plus médiocres. Dès les derniers jours de l'été, l'Europe commença à expédier aux États-Unis des sommes considérables pour payer les cotons et les blés dont elle avait besoin, et ces envois

continuèrent pendant tout l'automne. En même temps, le ministre des finances réussissait à placer le reliquat de l'emprunt 4 pour 100 grâce à sa subdivision en petites coupures. Il se procurait ainsi les moyens de poursuivre ses opérations de conversion, et de continuer à payer en or les arrérages de la dette publique sans toucher à la réserve métallique qu'il avait formée et qu'il accroissait autant que possible en vue de la reprise des paiemens en espèces. Lors de la réunion du congrès, en décembre, le président put déclarer dans son message que toutes les mesures étaient prises pour assurer au 1er janvier 1879 la mise à exécution du *Resumption Act*. Le ministre des finances avait, en effet, dans les caisses publiques, en espèces ou en lingots d'or, une valeur de près de 150 millions de dollars, égale par conséquent à la moitié des assignats encore en circulation. Aussi, dès l'approche de Noël, la prime sur l'or avait complètement disparu : l'or, les assignats et les billets de banque se maintenaient au pair. Dans ces conditions, la suppression du cours forcé ne pouvait créer aucun embarras, et ce grand fait financier s'accomplit sans que le public en mesurât l'importance et presque sans qu'il s'en aperçût. Des capitalistes qui avaient fait venir d'Europe une certaine quantité d'or dans la pensée que les banques de New-York éprouveraient le besoin de fortifier leur encaisse ne purent en obtenir même une prime de 1/2 pour 100 et durent renoncer à tirer profit de leur opération. Le commerce continua à rechercher, pour ses paiemens à l'intérieur, les grosses coupures en assignats, et les bureaux des douanes reçurent pour l'acquittement des droits autant d'espèces métalliques que de papier.

Il semblait que le succès de cette mesure délicate dût être le dernier coup pour les *inflationistes*, qui avaient si souvent prédit que la reprise des paiemens en espèces déterminerait une crise et jetterait une perturbation générale dans les affaires. Ils n'en tentèrent pas moins un effort désespéré au sein de la chambre des représentans, et proposèrent l'abrogation pure et simple du *Resumption Act*. Le vote eut lieu à la fin de février, presque deux mois après la mise à exécution du bill de 1875 : il se trouva encore 106 démocrates pour appuyer la proposition; mais 27 démocrates du Nord, en la repoussant, déplacèrent la majorité. Cette tentative malheureuse des *inflationistes* eut pour conséquence l'avortement successif de toutes les propositions tendant à accroître la masse du papier-monnaie. La session fut d'ailleurs d'une stérilité extrême : les deux chambres ne purent se mettre d'accord sur aucune mesure, sauf le vote d'un bill qui interdisait à tout capitaine de navire de prendre à son bord et de débarquer sur le

territoire américain plus de quinze Chinois. Ce bill était une concession aux ouvriers de la Californie, jaloux de la concurrence que les émigrans chinois leur faisaient dans certaines industries. M. Hayes frappa ce bill de son *veto*, parce qu'il était en contradiction avec les stipulations du traité qui assure aux sujets du gouvernement chinois les mêmes droits et les mêmes avantages qu'aux sujets de toute autre nation. M. Hayes fut soutenu, en cette occasion, par l'opinion des états du Nord, et l'opposition n'essaya pas de faire revivre le bill. La chambre, arrivée au terme de son mandat, se sépara sans avoir voté le budget de la guerre, parce que le parti démocratique s'obstina à introduire dans ce budget une disposition qui interdisait l'emploi des troupes fédérales pour faire la police des élections. Le sénat, de son côté, persista à repousser cet article additionnel, comme portant atteinte aux droits du président, qui a la disposition de la force armée, et pouvant le mettre dans l'impuissance de maintenir ou de rétablir la paix publique. Le président convoqua la chambre nouvelle pour une session extraordinaire de quelques jours, et obtint d'elle le vote des crédits nécessaires à l'entretien des troupes.

Cette opposition taquine, ces tentatives pour désorganiser les services publics, le renouvellement continuel de débats acrimonieux et sans résultat possible produisit à la longue sur l'opinion publique une impression fâcheuse pour le parti démocratique. La facilité avec laquelle ce parti acceptait l'alliance des *greenbackers* et appuyait leurs candidats quand il n'espérait point faire élire les siens, lui aliénèrent de plus en plus les sympathies du Nord. La faveur publique revenait au parti républicain, qui puisait une force incontestable dans le succès des mesures financières de M. Sherman et dans le réveil de l'industrie et des affaires. L'Angleterre n'avait pas eu, depuis un demi-siècle, une récolte aussi faible que celle de 1879 : en Irlande, ni les blés ni les pommes de terre n'arrivèrent à maturité; sans être aussi mal traité, le continent européen n'avait pas récolté de quoi satisfaire à ses besoins. Loin de se ralentir, les exportations à destination de l'Europe s'étaient donc accrues et provoquaient de continuels arrivages d'or qui alimentaient l'encaisse des banques et du trésor fédéral. La convertibilité du papier-monnaie était donc assurée, et par surcroît les demandes de la Chine et du Japon, en absorbant la production des mines d'argent américaines, prévenaient la baisse de l'argent et mettaient le trésor à l'abri de la perte qu'aurait pu lui causer la dépréciation des dollars qu'il était obligé de fabriquer mensuellement. Le ministre des finances, qui avait encore 250 millions à payer pour achever la conversion des bons à l'échéance de 1879, pouvait donc

donner aux électeurs de l'Ohio l'assurance que cette opération serait terminée pour la fin d'octobre. Il exprimait l'espérance d'un notable accroissement dans le produit des douanes par suite de l'activité qu'avait recouvrée l'industrie métallurgiqu et de la hausse des salaires. Des quantités considérables de fonte et de fer étaient importées tous les jours, et le retour de l'aisance générale allait ranimer les demandes sur les produits fabriqués, sur les vins et sur les articles de luxe de l'Europe. Les conversions successivement opérées avaient réduit de près d'un tiers la charge annuelle de la dette publique : une couple d'années heureuses ferait gagner aux États-Unis un capital équivalant à leur dette.

Cet ensemble de faits ne pouvait manquer d'agir sur les élections. Les démocrates, en se coalisant avec les *greenbackers*, réussirent à faire passer une liste de fusion dans le Maine, réputé jusque-là une des forteresses du parti républicain, mais en revanche ils furent battus à des majorités considérables dans l'Ohio et dans la Pensylvanie : en outre, dans les états les plus importans de l'Ouest, le Wisconsin, le Minnesota, l'Iowa, l'Indiana même, ils perdirent un grand nombre de voix comparativement aux résultats des élections précédentes. Enfin, dans l'état de New-York, dont ils se croyaient sûrs, ils virent élire un républicain aux fonctions de gouverneur, par suite de l'antagonisme qui avait éclaté entre les partisans de M. Tilden et l'association politique de Tammany-Hall, qui se disputaient la disposition des emplois municipaux. C'étaient là des fâcheux pronostics pour l'élection présidentielle de 1880.

CUCHEVAL-CLARIGNY.

LE

SALON DE Mme NECKER

D'APRÈS DES DOCUMENS TIRÉS DES ARCHIVES DE COPPET.

VIII [1].

COPPET PENDANT LA RÉVOLUTION. — LES DERNIÈRES ANNÉES DE Mme NECKER.

C'était en 1784 que M. Necker était devenu possesseur de la terre et du château de Coppet, après avoir pensé jadis à acheter Ferney, que Voltaire cherchait à vendre. Le concours de diverses circonstances a donné au nom de Coppet assez de notoriété pour qu'on trouve peut-être quelque intérêt à un retour très rapide sur l'histoire de ses propriétaires successifs. La seigneurie de Coppet était, à la fin du siècle dernier, une des plus anciennes terres féodales du pays de Vaud, dont l'organisation, tout aristocratique, n'offre dans le passé aucun rapport avec celle de la république de Genève. Elle fut constituée, en 1355, par un démembrement de l'importante seigneurie de Commugny dont mouvait tout le pays environnant, et le château fut bâti, en 1457, par cet habile et remuant comte Pierre de Savoie, que ses contemporains appelaient le *petit Charlemagne* et qui étendit le premier sur le pays de Vaud la main de son ambitieuse maison. Après avoir été donné en fief aux comtes de Gruyère, la terre de Coppet fut érigée en baronnie par

(1) Voyez la *Revue* des 1er janvier, 1er mars, 1er avril, 1er juin, 1er août, 15 décembre 1880 et du 1er janvier 1881.

le duc Charles, en 1484, ce qui donna aux différens propriétaires le droit de porter le titre de baron de Coppet, titre que M. Necker prit, à plusieurs reprises, dans des actes publics et en particulier dans le contrat de mariage de sa fille. Durant le cours du XVIe siècle, le pays du Vaud fut livré à toutes les vicissitudes de la guerre religieuse et de la lutte entre la maison de Savoie et Leurs Excellences de Berne; aussi la baronnie de Coppet changea-t-elle plusieurs fois de mains, et le château fut brûlé en entier (à l'exception de quelques soubassemens qui existent encore) par l'armée bernoise, qu'on appelait *l'armée des gentilshommes de la Cuiller.* Enfin, au commencement du XVIIe siècle, la baronnie fut achetée par François de Bonne, duc de Lesdiguières, lieutenant-général pour le roi en Dauphiné; mais il s'en dégoûta bientôt et, après maintes ventes et reventes successives, la terre et le château, reconstruit tel qu'il est aujourd'hui, arrivèrent aux mains de l'antique famille des comtes de Dohna, les seuls des nombreux propriétaires de Coppet qui aient laissé quelque souvenir de leur passage.

Les comtes de Dohna étaient une illustre maison allemande qui tirait son nom du château de Dohna, près de Dresde, et dont une branche subsiste encore en Prussse. Ils portaient tous le titre de burgrave et comte du saint-empire. Le comte Frédéric de Dohna, l'acquéreur de Coppet, était gouverneur de la principauté d'Orange, enclavée dans le comtat Venaissin, qui appartenait au prince de Nassau. Pendant plus d'un demi-siècle, les comtes de Dohna tinrent dans le pays la situation d'une famille princière, et ils traitaient sur ce pied avec la république de Genève. Dans la cathédrale de Saint-Pierre, ils avaient leur tribune spéciale, tout comme de petits souverains. La comtesse de Dohna étant accouchée d'une fille, au mois de mai 1668, le comte demanda « que la seigneurie voulût bien présenter sa fille au baptême, » et cette demande ayant été agréée, par reconnaissance sans doute pour le service que le comte de Dohna avait rendu à la république en acceptant le commandement d'une petite armée réunie contre le duc de Savoie, le Magnifique Petit Conseil décida « que M. le premier syndic, accompagné de quelques membres du Conseil, iraient à Coppet sur la petite frégate de la seigneurie, pour là faire les devoirs de parrain selon la coutume, et que l'on ferait faire une médaille en or de la valeur de 25 pistoles, laquelle M. le premier syndic présenterait à Mme la comtesse de la part de la seigneurie, et, en outre, que l'on y porterait des confitures et dragées en bonne quantité qu'ils y présenteraient aussi. » Les conseillers envoyés par la seigneurie furent, disent les procès verbaux du conseil, « très bien accueillis et régalés par M. le comte et par Mme la comtesse, qui leur témoignèrent beaucoup de reconnaissance avec les assurances de leur affection, » et

la petite fille, présentée au baptême par la seigneurie, reçut les noms d'Espérance-Madeleine-*Genève*.

Un souvenir plus intéressant que celui du baptême de la petite Genève, et qui se rattache également à la possession de Coppet par le comte de Dohna est celui du séjour qu'y fit Bayle, le célèbre auteur du *Dictionnaire historique et critique*. Très jeune encore (il avait à peine vingt-trois ans) Bayle avait, abjuré la religion calviniste, à laquelle appartenait sa famille, puis il l'avait embrassée de nouveau, et ses parens avaient jugé prudent, pour fortifier sa foi chancelante, de l'envoyer à Genève. Mais, à Genève, Bayle trouva la vie fort dispendieuse, et n'ayant pas voulu s'accommoder d'une place de régent de seconde qui lui était offerte parce que, dit-il dans une lettre à son père, « on traite ce genre d'hommes comme les véritables antipodes du vrai mérite et que les railleurs sont perpétuellement déchaînés contre eux, si bien qu'il faut avoir des dents de Saturne pour dévorer cette pierre, » il accepta d'entrer chez le comte de Dohna pour servir de précepteur à ses deux enfans (bien que la position fût, à ce qu'il paraît, peu lucrative), et il vint en cette qualité s'établir à Coppet.

Les occupations de Bayle ne consistaient pas seulement à enseigner aux jeunes comtes le latin, l'histoire, la géographie et même le blason, science dans laquelle il était, de son propre aveu, fort novice; entre temps, il servait encore de secrétaire au comte de Dohna lui-même, soit qu'il tînt la plume pour écrire des lettres insignifiantes, soit que le comte, qui se piquait d'érudition militaire, le chargeât de rechercher dans les auteurs anciens « le véritable nom latin de toutes les charges militaires d'aujourd'hui; ce qui, ajoutait Bayle dans une lettre datée de Coppet, selon mon petit sens, n'est pas facile à trouver. Car je n'ai pas pris garde qu'ils eussent ce grand attirail d'officiers subalternes qu'on remarque aujourd'hui, et je me trouve fort embarrassé de dire *sergent* en latin sans circonlocutions. Or, tel est le but de M. le comte. » Il n'y a donc rien d'étonnant que Bayle, peu payé, mais fort occupé, se soit dégoûté de cette situation et qu'après dix-huit mois de séjour, il ait quitté Coppet au mois de mai 1674. Mais ce qui est plus digne de remarque et ce qui peint bien cette indifférence pour la nature qui était le propre du XVIIe siècle, c'est que nulle part, ni dans la correspondance de Bayle, ni dans ses œuvres, on ne trouve un souvenir et comme un reflet de ces années que sa jeunesse avait passées en présence du lac et des montagnes. Parmi les nombreuses lettres écrites par lui de Coppet, il n'y en a pas une seule où il y ait une ligne de description, et qui ne pût être datée de la plus plate contrée de France ou d'Allemagne. Aussi, dans le château même, ne subsiste-t-il aucun souvenir de

son séjour, et bien qu'il fût à coup sûr fort intéressant de montrer aux visiteurs la *chambre de Bayle*, on ne pourrait le faire que par une petite supercherie dont il ne serait point impossible à la vérité de trouver, dans le pays même, d'autres exemples.

Du comte Frédéric de Dohna, le château de Coppet passa au comte Alexandre, son fils, l'un des élèves de Bayle. Mais celui-ci, après avoir possédé le château assez longtemps, le vendit, en 1713, au baron Sigismond d'Erlach, Prussien de naissance et colonel des cent-suisses. Celui-ci s'en défit au bout de deux ans, et de ventes en reventes successives, la baronnie, qui ne paraît avoir inspiré un vif attachement à aucun de ses nombreux propriétaires, finit par arriver aux mains de noble Pierre Germain de Thelusson, ancien associé de M. Necker. Ce fut à lui que M. Necker l'acheta. Lors de cette dernière vente, il y avait déjà près d'un siècle que le pays de Vaud était sous la domination de Leurs Excellences de Berne, et Leurs Excellences intervenaient dans chacun de ces contrats pour asseoir leur autorité par des conditions qui n'avaient, on va le voir, rien de libéral. C'est ainsi que, dans le contrat passé au profit du baron d'Erlach, l'acte d'investiture est donné par le trésorier du pays de Vaud au nom de Leurs Excellences de Berne, aux deux conditions suivantes :

1° D'être bon, loyal et féal vassal de Leurs Excellences de Berne, nos souverains seigneurs et supérieurs, maintenir et procurer leur autorité, honneur et profit, et éviter leur perte, déshonneur et dommage de tout son possible, et tant qu'il sera rière leur souveraineté, obéir et observer leur mandemens et commandemens, leurs ordonnances et statuts par eux établis ou à établir, tant au regard du gouvernement de leur état que de la religion réformée et discipline ecclésiastique, sans y contrevenir, ni permettre aucune chose contraire.

2° Item, que ladite baronnie ne pourra être possédée par aucune personne de religion contraire à la religion réformée, quand même ce seraient des héritiers ou descendans du seigneur baron, à moins qu'au préalable ils n'en ayent obtenu la permission et l'investiture de Leurs Excellences de Berne.

Cette clause, qui refusait à tout catholique le droit de devenir propriétaire dans le pays de Vaud, était tout à fait en harmonie avec la législation d'un petit pays qui donnait alors, tout protestant et républicain qu'il fût, le spectacle des mêmes actes d'intolérance si justement reprochés à la France catholique et monarchique. C'est ainsi qu'à la fin du XVIIe siècle, une profession de foi ou *consensus* ayant été rédigée par ordre de Leurs Excellences de Berne,

les sujets de Leurs Excellences furent tenus de prêter serment de conformité à ce *consensus*, et que des *chambres de religion* furent investies du droit de condamner les contrevenans, suivant les cas, au bannissement, à la confiscation des biens, au fouet, à la marque, aux galères ou à la mort (1). Cette clause d'exclusion a été maintenue dans la législation du pays de Vaud jusqu'à l'époque de la révolution française, et chacun sait qu'elle empêcha Voltaire (un bien pauvre catholique cependant, écrivait-il à Mme d'Épinay), d'acheter une maison à Lausanne. Cependant, lorsque M. Necker fit l'acquisition de Coppet, cette prohibition avait pris une forme un peu différente, et le nouvel acquéreur s'obligeait seulement à ne transférer sa baronnie « à aucun prince, seigneur, ni particulier étranger, sans en avoir obtenu la permission de Leurs Excellences de Berne, à l'exception de ses héritiers légitimes professant la *sainte religion réformée.* »

Leurs Excellences de Berne intervenaient également dans tous ces contrats à un point de vue beaucoup plus lucratif. C'est ainsi que M. Necker, ayant payé pour l'acquisition du château de Coppet, la somme de 500,000 livres, argent de France, soit 333,333 florins 6 sols 4 deniers, argent de Berne, le *laud* (ce que nous appellerions le droit de mutation), exigé par le gouvernement de Berne, s'élevait à 121, 979 florins, c'est-à-dire à plus du tiers du prix d'achat. En revanche le gouvernement de Berne garantissait à M. Necker la jouissance de toutes les *prééminences et dépendances* de la baronnie de Coppet, c'est-à-dire d'un certain nombre de droits féodaux qui constituaient une branche importante du revenu de la terre et dont la suppression sans indemnité devait un jour considérablement réduire la fortune de M. Necker. Ces droits, au reste, n'avaient rien d'exorbitant et ils étaient de ceux qu'un ministre libéral de Louis XVI pouvait percevoir sans scrupule : droit de four banal, de pressoir, etc. Ils ne furent supprimés qu'à la fin du siècle, et les plus grands seigneurs de France étaient déjà privés depuis plusieurs années de leurs redevances féodales, que, plus heureux, le baron de Coppet jouissait encore paisiblement des siennes.

Le château acquis par M. Necker était alors comme aujourd'hui un grand bâtiment sans caractère. Ce bâtiment se compose de trois corps de logis qui forment en se repliant une cour intérieure. On ne pénètre dans cette cour qu'en passant sous une voûte et

(1) Voyez Verdeil, *Histoire du canton de Vaud.* Hâtons-nous de dire qu'aujourd'hui le canton de Vaud s'honore, au contraire, par le caractère tolérant de sa législation religieuse, et accorde en particulier aux catholiques, à la différence d'un canton bien voisin, une liberté qui leur est à la fois assurée par la loi et garantie par les mœurs.

une vieille grille en fer, qui devait autrefois fermer un pont-levis, la sépare du parc. Cette grille est flanquée de deux grosses tours, dont l'une est moderne, mais dont l'autre (qui est précisément la tour des archives), atteste son ancienneté par l'épaisseur de ses murailles et cache dans ses soubassemens un gros pilier muni d'un anneau en fer, auquel on attachait autrefois les prisonniers. D'une longue galerie située au rez-de-chaussée où M. Necker installa sa bibliothèque en attendant qu'elle devînt un jour la salle de spectacle, on n'aperçoit d'autre vue que les sommets d'une rangée de platanes, dont le feuillage épais cache les maisons du village. Mais du balcon qui court le long des fenêtres du premier étage, on découvre un paysage qu'on n'oublie point et dont l'attrait ramène souvent à Coppet ceux qui l'ont une fois contemplé, de même que, suivant une croyance populaire, l'eau de la fontaine Trévi ramène à Rome ceux qui ont une fois trempé leurs lèvres dans ses ondes. A droite, la ville de Genève, tantôt disparaissant à midi dans le miroitement du soleil dont les rayons se reflètent dans ses clochers de zinc, tantôt dessinant vers le soir la ligne de ses maisons blanches sur le ciel rougeâtre; vis-à-vis la côte de Savoie, la lourde masse des Voirons étalant ses pentes entrecoupées de bois de sapins et de pâturages, le château de Beauregard, dont l'aspect sévère semble fait pour servir de cadre à cette mâle figure d'*un Homme d'autrefois,* si bien décrite par son arrière-petit-fils, et rappelle en face de Coppet les souvenirs d'un monde si différent; à gauche, enfin le lac, le beau lac dans toute son étendue, déployant vers Lausanne la nappe unie de ses eaux bleues. Cependant celui qui, sans pénétrer dans la maison, aurait dirigé ses pas vers le parc, attiré par l'ombre et la fraîcheur, celui-là pourrait en s'y promenant se croire à cent lieues du lac et des montagnes. Deux grandes allées droites, derniers vestiges d'un parterre à la française, lui diraient que ce parc a été dessiné dans un temps où l'on ne regardait point autour de soi, et où l'on cherchait surtout dans la promenade le plaisir de la conversation à l'ombre. Aussi s'étonnerait-il moins que de grands arbres, ces arbres que Mme de Staël appelait des « amis témoins de sa destinée, » ferment la vue de tous côtés, et laissent à peine apercevoir par quelques rares percées les pentes violettes du Jura. Ce qu'était au reste, il y a cent ans, le château de Coppet, il l'est encore aujourd'hui, car pas une pierre n'en a été changée. Sans doute bien des habitations plus modernes élèvent sur les coteaux qui avoisinent le lac des constructions plus somptueuses, ou déroulent vers ses bords des pelouses plus riantes. Mais lorsque, les yeux encore éblouis ou charmés, on pénètre dans cette cour intérieure silencieuse et sombre, lorsqu'on franchit sur-

tout le seuil de la maison dont quelques pièces conservent intacte l'empreinte du passé et semblent prêtes à recevoir leurs hôtes d'autrefois, on ne saurait refuser à cette vieille demeure, comme aux souvenirs qu'elle rappelle, le charme et la mélancolique grandeur des choses qui ne sont plus.

II.

Lorsqu'à la fin de septembre 1790 une chaise de poste débarqua M. et Mme Necker dans la cour de Coppet, l'impression un peu triste qu'on éprouve toujours en pénétrant par un jour d'automne dans une habitation depuis longtemps inoccupée dut être singulièrement aggravée par leurs dispositions intérieures. M. Necker s'était vu vilipendé par ses adversaires, abandonné par ses amis, renié par le pays qu'il avait adopté. Mme Necker, de son côté, ne pouvait manquer de sentir douloureusement le contraste entre ce retour à Coppet et le premier séjour qu'elle y avait fait quelques années auparavant, alors qu'aux témoins de sa difficile jeunesse elle s'était montrée riche de tous les bienfaits du présent et de toutes les promesses de l'avenir. Aussi, à peine arrivés et installés, M. Necker dans un appartement qui regardait vers Genève, Mme Necker dans une grande et obscure chambre dont les fenêtres avaient vue sur le parc, s'étaient-ils appliqués tous deux à chercher les consolations que leur nature diverse comportait, M. Necker dans le travail, Mme Necker dans l'amitié.

En prenant la plume aussitôt après son arrivée à Coppet, M. Necker était obligé d'avouer « que le respect qu'il avait religieusement rendu à l'opinion publique s'était affaibli depuis qu'il l'avait vue soumise aux artifices des méchans et trembler devant les mêmes hommes qu'autrefois elle eût fait paraître à son tribunal pour les vouer à la honte et les marquer du sceau de sa réprobation. » C'était cependant à l'opinion publique qu'il s'adressait lorsque, dans son *Essai sur l'administration de M. Necker par lui-même*, il entreprenait la justification de sa conduite dans les circonstances difficiles qu'il venait de traverser. Aussi ne faut-il chercher dans cet *Essai* ni une histoire complète des premiers temps de la révolution, ni même un récit détaillé des actes de M. Necker. Mais je me permets de recommander la lecture de cet ouvrage un peu oublié à ceux qui mènent aujourd'hui la campagne de réaction historique contre la constituante. Ils auront la satisfaction d'y trouver, exprimées parfois sur un ton assez acerbe, la plupart des attaques qu'ils dirigent aujourd'hui contre l'œuvre des législateurs de 89 et l'indication très sagace des côtés fragiles de cette œuvre.

Mais, si bien fondées que soient les critiques de M. Necker, le ressentiment personnel qu'il laisse percer leur enlève cependant quelque peu de leur autorité, et cet *Essai* ne saurait avoir la valeur d'un ouvrage historique ou politique.

Il n'en est pas de même de son *Étude sur le pouvoir exécutif dans les grands états*, à laquelle il mettait la main, dès son premier ouvrage terminé, et qu'il fit paraître au commencement de l'année 1792. M. Nourrisson, dans une étude sévère jusqu'à la malveillance qu'il a consacrée à M. Necker, convient cependant que cette étude est une de celles où M. Necker a déployé le plus de sagacité politique et qu'elle le classe au rang des publicistes. Ce n'est pas seulement, en effet, une démonstration très solide des périls auxquels la constitution de 1791 exposait la France. C'est encore une analyse très fine des vices inhérens à la démocratie pure, et une prédiction très juste des conséquences auxquelles son triomphe ne peut manquer d'entraîner un grand pays. Comme, en matière aussi générale, ce qui est vrai dans un siècle l'est encore dans un autre, on pourrait appliquer au spectacle que nous voyons se dérouler sous nos yeux plus d'un passage détaché de l'ouvrage de M. Necker. N'avons-nous pas eu l'occasion de juger combien est fidèle cette peinture d'une assemblée qui veut se rendre permanente et omnipotente :

Vingt-quatre mois de séances suffiront à peine pour laisser le temps à chaque député d'avoir place dans le logographe et pour faire arriver dans son district ou sa municipalité quelques paroles de lui un peu remarquables. Sur les sept cent quarante-cinq, il y en aura sept cent quarante peut-être absolument neufs à la gloire. Il faudra bien qu'ils s'essaient à cette conquête; il faudra bien qu'ils jouissent, les uns de leurs succès, les autres de leurs espérances, les autres de leur part au triomphe commun. Ajouterons-nous que les dix-huit francs par jour, exactement payés, seront peut-être aussi un lien imperceptible? C'est un simple soupçon, mais la chose est possible. Et quel plaisir encore pour tous ces messieurs de donner des ordres à leur premier commis le roi de France! Quel plaisir encore de faire apparaître au coup de sifflet tous les ministres à la barre! Ah! jamais on ne pourra quitter de plein gré ces fonctions enivrantes,.. et comme les affaires vont chercher la puissance réelle quand l'accès vers cette puissance est toujours ouvert, c'est à l'assemblée nationale que tout le monde s'adressera, et cette assemblée, en se résignant facilement à l'accroissement de sa domination, deviendra chaque jour davantage le point de réunion de tous les genres de pouvoir. Elle réservera seulement au gouvernement les objets d'une décision épineuse ou désagréable et se ménagera le moyen de le censurer à coup sûr.

Ne pourrait-on point également inviter quelques-uns, non point de nos sept cent quarante-cinq, mais de nos cinq cent trente députés à méditer ces réflexions sur le caractère éphémère de la popularité?

Les grands embarras surtout viendront lorsque, tous les genres de pouvoirs une fois réunis entre les mains d'hommes élus par la nation, les représentans du peuple, en possession de toutes les autorités, auront seuls à compter avec lui et ne pourront plus le distraire de ses plaintes en fixant comme aujourd'hui toutes ses pensées sur les ennemis dont il est environné et sur les combats qu'il faut leur livrer. La victoire une fois reconnue, la toute-puissance une fois avouée, ces excuses ne seroient plus admissibles. On charmeroit ce peuple encore quelque temps en le louant, en lui apprenant qu'il s'est levé majestueusement, qu'il a pris une superbe attitude, que l'univers le contemple, que l'univers l'admire. Mais il est un terme aux promesses et aux espérances, car la nature des choses est sourde et muette, et le langage de l'hypocrisie ne peut rien contre elle. On éprouvera donc tôt ou tard qu'il est impossible de faire à vingt-six millions de souverains un sort proportionné à leurs prétentions et à leur dignité; et lorsqu'ils remarqueront, la plupart, que leur sort n'est point changé, lorsqu'ils s'apercevront que la pluie continue à se glisser dans leurs réduits, que les vents soufflent encore à travers leurs cloisons, que le prix du pain et le tarif des salaires ne sont point dans leur dépendance, ils croiront avoir été trompés; ils prêteront l'oreille à de nouvelles séductions, et leurs derniers amis, leurs derniers chevaliers, verront comme les autres leur autorité renversée.

Louis XVI était encore sur le trône au moment où parut l'ouvrage de M. Necker, mais la surveillance étroite qui depuis la tentative de Varennes était exercée sur lui, se resserrait chaque jour davantage. M. Necker voulut, dans ces circonstances, faire parvenir au souverain qu'il avait servi avec un dévoûment souvent mal apprécié, un nouvel hommage de ses sentimens, et il lui adressa son ouvrage en l'accompagnant de la lettre suivante :

Je désire avec ardeur que cet ouvrage, absolument nécessaire pour ma défense, obtienne l'approbation de Votre Majesté. Elle y verra quelquefois l'expression des sentimens que je professerai pour sa personne jusqu'à la fin de ma vie. Il n'est aucun instant du jour où mes regards attendris ne se tournent vers le plus vertueux des princes et le plus malheureux des monarques, et je partage tous les détails de sa situation avec la plus profonde douleur.

Louis XVI ne répondit point à cette lettre, et, sans doute, livré tout entier aux tristesses et aux périls de sa situation, il n'eut guère la curiosité ni le temps de jeter un coup d'œil sur l'œuvre de son ancien ministre. Mais si quelques-unes des pages du livre passèrent sous ses yeux, il dut être touché du ton dont, à plusieurs reprises, M. Necker y parle de son ancien maître. Jamais, en effet, dans aucun des ouvrages qu'il a publiés soit avant, soit après la mort de Louis XVI, M. Necker n'a manqué une occasion de rendre témoignage en termes émus aux vertus, à la droiture, aux intentions patriotiques du prince qu'il avait servi; jamais non plus il n'a laissé percer l'ombre d'un sentiment d'amertume, inspiré par le souvenir des préventions contre lesquelles il avait toujours eu à lutter, de l'abandon dont à deux reprises il avait été victime, et du peu de reconnaissance dont avaient été payés ses derniers efforts. Tel n'était pas toujours le ton dont on s'exprimait sur le compte de Louis XVI dans le monde des émigrés, et la différence entre les deux langages montrerait au besoin que les serviteurs les plus intransigeans (pour employer un mot à la mode) ne sont pas toujours les plus respectueux.

Tandis que M. Necker, encore dans la pleine vigueur de l'esprit, continuait de demander au travail les consolations qu'il ne refuse jamais, Mme Necker, plus jeune que son mari de plusieurs années, voyait au contraire lui échapper toutes les ressources auxquelles elle aurait pu s'adresser pour fortifier son courage. Avant même que les derniers événemens dont elle avait profondément ressenti le contre-coup eussent achevé de détruire sa santé déjà ébranlée, sa faiblesse croissante l'avait forcée à se retirer peu à peu du train du monde, et certaines réflexions qu'on trouve éparses dans ses œuvres montrent qu'elle n'avait pas laissé de ressentir la tristesse de cette vieillesse précoce : « Lorsqu'on est vieille, dit-elle quelque part, il faut travailler à se supporter soi-même, à plus forte raison à se faire supporter aux autres; » et dans un autre endroit : « La vieillesse des femmes n'est supportable dans ce monde qu'autant qu'elles n'y remplissent point d'espace, qu'elles n'y font point de bruit, qu'elles ne demandent aucun service, qu'elles rendent tous ceux qui dépendent d'elles, et qu'elles ne se montrent que pour le bonheur des autres. Lorsqu'on est vieille et qu'on a rempli sa tâche sur la terre, il faut considérer comme assez bien employé le temps qu'on passe sans faire de fautes, sans ennui et sans douleurs. »

Ce qui devait encore aggraver le sentiment un peu triste exhalé dans ces lignes, c'est qu'à cette femme, dont l'amitié avait rempli la vie, une rigueur particulière de la destinée avait enlevé tous ceux qui, par leur attachement passionné, l'auraient aidée à traverser cette

seconde et pénible phase. Lorsque Mme Necker avait acquis Coppet, Thomas, qui avait toujours eu horreur de Paris et le goût de la solitude, formait le projet d'acheter une petite maison dans le village et de s'y établir auprès d'elle. « Je serois auprès de vous, écrivait-il, je pourrois vous voir tous les jours et à toutes les heures que vous auriez de libres. Je serois votre vassal et celui de M. Necker, et jamais féodalité ne m'auroit paru plus douce. » Mais Thomas avait disparu, et ce charmant projet de vasselage, comme l'appelait Mme Necker, avait été détruit par le souffle de la mort. Elle ne retrouvait pas non plus en Suisse celui dont elle avait reçu, auquel elle avait porté, dès sa jeunesse, tous les tendres sentimens qu'une femme sûre d'elle-même peut porter et recevoir dans l'amitié. Il y avait déjà près de deux ans que Moultou était mort, et de quelque côté que Mme Necker se tournât, elle ne trouvait plus que des souvenirs. C'était à ces souvenirs qu'elle se rattachait avec passion, soit que par d'affectueuses lettres elle pressât la veuve de Moultou, ses filles, sa belle-sœur, la Gothon chérie d'autrefois, de faire à Coppet de longs séjours, soit que, remontant plus loin encore dans le passé, elle se reportât vers les temps de sa première jeunesse, dont la scène était si voisine, au risque d'ébranler des cordes toujours vibrantes dans son cœur. — On se souvient peut-être de l'affection passionnée que Suzanne Curchod portait à sa mère, du désespoir où sa mort inopinée l'avait plongée et des reproches qu'elle s'adressait à elle-même d'avoir troublé par les inégalités de son humeur les derniers jours d'une vie si chère. L'aiguillon de ce remords, dont elle s'exagérait singulièrement la gravité, n'avait jamais cessé (ses papiers intimes en font foi) de harceler une conscience scrupuleuse jusqu'à la minutie, et c'était sans doute oppressée par ses regrets qu'elle écrivait un jour cette pensée, où l'on croirait entendre l'écho d'un cœur brisé : « Il est des souvenirs si tendres et si douloureux qu'ils font le sort de toute une vie. » Aujourd'hui qu'après bien des vicissitudes le sort la ramenait dans des lieux si proches de ceux où s'était écoulée sa jeunesse, alors qu'une heure à peine la séparait de ce presbytère de Crassier, témoin des joies et des épreuves de son adolescence, les souvenirs du passé ne pouvaient manquer de se réveiller chez elle dans toute leur force, et elle devait chercher à faire revivre et à perpétuer ces souvenirs dans la forme qui était celle du temps. A peine arrivée à Coppet, elle s'occupait à ériger dans le temple du village un monument à la mémoire de ses parens, et sur le socle de ce monument qui existe encore aujourd'hui, elle faisait graver une inscription où elle cherchait à perpétuer la mémoire de leurs vertus et de ses regrets. De nos jours, le mode n'est plus guère aux inscriptions de cette nature,

et rien ne fait sourire comme ces vains efforts de l'homme pour lutter contre le temps et l'oubli. Faut-il croire qu'à une époque où l'on vit si vite, cette lutte même ait été reconnue comme impossible, et que chacun de nous préfère concentrer en lui-même l'intérêt de sa vie au lieu de s'attarder à d'inutiles regrets?

Il y avait cependant bien près de Coppet quelqu'un avec qui Mme Necker pouvait s'entretenir encore du passé, d'un passé auquel le temps avait enlevé toute l'amertume du ressentiment et laissé toute la douceur du souvenir : c'était Gibbon. Depuis longtemps Lausanne était devenue pour Gibbon comme une seconde patrie. C'était là qu'après une incursion heureusement courte dans la politique, il était venu chercher le loisir et le calme nécessaires à ses longs travaux; là il avait immortalisé son nom en écrivant cette triste et éloquente histoire de la décadence d'un peuple qui n'a pas su trouver dans le respect de ses grands souvenirs un remède à ses divisions intérieures; là il venait encore chercher un repos studieux à l'ombre de ce même berceau d'acacias, sous lequel, sa grande œuvre achevée, il s'était promené avec mélancolie, comme quelqu'un qui vient de se séparer d'un ami. Aussi Mme Necker, qui déjà l'avait retrouvé en Suisse quelques années auparavant, avait-elle hâte de lui adresser un nouvel et amical appel. Gibbon se rendit à cet appel avec un empressement qui put tromper Mme Necker, et il vint, au mois d'octobre 1790, passer quelques jours à Coppet. Mais elle aurait été singulièrement déçue et froissée si elle avait pu savoir en quels termes Gibbon rendait compte de sa visite à son ami lord Sheffield :

J'ai passé quatre jours au château de Coppet avec Necker. J'aurois voulu pouvoir mettre son exemple sous les yeux de tout jeune homme travaillé par le démon de l'ambition. Ayant à sa disposition tout ce qui peut assurer le bonheur privé, il est le plus malheureux des êtres vivans. Le passé, le présent, l'avenir lui sont également odieux. Lorsque je lui suggérois quelques distractions domestiques, lire, bâtir, il me répondoit sur le ton du désespoir : « Dans l'état ou je suis, je ne puis sentir que le coup de vent qui m'a abattu. » Mme Necker a extérieurement meilleure attitude, mais *le diable n'y perd rien.*

Ami aussi peu sensible qu'il avait été amant peu fidèle, c'était là tout ce que Gibbon trouvait à dire sur le compte d'amis qui lui avaient fait accueil au temps de leur prospérité. Cependant il renouvelait assez fréquemment ces visites, et un commerce plus intime devait l'amener à rendre meilleure justice à M. Necker :

Je me suis formé de M. Necker une opinion beaucoup plus favorable

qu'autrefois. Dans l'intimité, il se départ de sa réserve et de sa mélancolie. J'ai été à même de mieux juger de son esprit, et tout ce que j'en ai vu est honnête et droit. Il a été surpris par l'ouragan, il s'est trompé de route dans le brouillard, mais je me demande si, dans une situation aussi périlleuse, aucun homme aurait pu mieux faire.

Mais de Mme Necker elle-même il n'est plus jamais question dans les lettres de Gibbon, et la ténacité de ces illusions que les femmes sont sujettes à conserver sur les hommes qui les ont aimées (leur eussent-ils été infidèles), put seule lui dissimuler que ce n'était pas là l'ami dont son cœur avait besoin. Sauf les quelques visites de Gibbon, la vie qu'on menait à Coppet était singulièrement solitaire. Le flot des émigrans, chaque jour plus nombreux, passait cependant bien près d'eux. Les uns traversaient Genève, pour de là gagner Turin et la petite cour du comte d'Artois; les autres s'établissaient à Lausanne ou sur la côte du pays de Vaud, pour y attendre la fin de ce qu'ils appelaient la *giboulée*. Là, tout entiers à leurs espérances, à leurs chimères, à leurs ressentimens, ils menaient cette vie d'héroïsme et de frivolité dont le récit excite à la fois l'impatience et l'admiration. Mais ils avaient frappé Coppet d'interdit, et celui d'entre eux qui aurait rendu visite à l'ancien ministre de Louis XVI aurait été considéré comme un traître à son roi et à sa cause. « Il n'y a pas un Français, écrivait Gibbon à lord Sheffield, qui voudrait mettre le pied chez M. Necker. » Leur solitude demeura donc absolue jusqu'au moment où Mme de Staël, chassée de France par les événemens, vient définitivement s'établir auprès d'eux.

Mme de Staël avait fait à ses parens une première visite, peu de temps après leur arrivée, au mois d'octobre 1790. Elle ne se plut guère à Coppet, mais dans sa pensée le séjour qu'y faisaient ses parens ne devait être que momentané; elle se berçait encore d'illusions que l'avenir ne devait pas tarder à démentir, et caressait l'espoir de ramener bientôt son père à Paris. Aussi écrivait-elle à son mari en lui dépeignant la vie qu'ils menaient à Coppet :

Nous possédons dans ce château l'aimable Formier (1) et M. Gibbon, l'auteur de l'*Histoire du bas-empire*, l'ancien amoureux de ma mère, celui qui vouloit l'épouser. Quand je le vois, je me demande si je serois née de son union avec ma mère; je me réponds que non et qu'il suffisoit de mon père seul pour que je vinsse au monde. Mon Dieu! que j'ai

(1) Il est assez souvent question de ce Formier dans les journaux intimes de Mme Necker, et des conseils qu'il lui donnait. J'incline à croire, sans en être sûr, que c'était un ministre protestant qui était quelque peu le directeur de conscience de Mme Necker.

besoin qu'il revienne à Paris, mon père! L'air de ce pays-ci ne lui convient pas. Il est, en effet, très contraire aux dents, et depuis quatre jours une énorme fluxion le retient dans sa chambre; il est mélancolique, mais bon et sensible comme je l'ai toujours trouvé. Je me surprends souvent les yeux baignés de larmes en contemplant ce majestueux exemple des vicissitudes humaines, de l'amour et de l'ingratitude d'une grande nation; mais je tâche de lui cacher un sentiment qui pourroit l'affaiblir. Il m'appeloit ce matin : Roger Bontemps, et je le laissois dire. Je suis bien loin cependant d'être gaie de la gaieté du bonheur, et jamais peut-être je ne me suis sentie aussi profondément mélancolique. Ce pays-ci ne me plaît pas du tout; quoique je réussisse assez parmi les Genevois, j'ai besoin de me commander de chercher à plaire; tu conviendras que ce n'est là mon état naturel. J'ai fort envie de revenir à Paris et surtout de m'assurer que mon père y retournera. Adieu, mon cher ami.

Cependant les événemens se précipitaient en France et paraissaient marcher de plus en plus rapidement vers une solution fatale. Plus les circonstances s'aggravaient et plus aussi le séjour de Coppet devenait pénible à Mme de Staël. Cette tranquillité factice faisait un contraste trop fort avec les troubles du dehors et avec les agitations de sa propre pensée. « On vit ici, écrivait-elle, dans un silence, dans une paix infernale; on frémit, on se meurt dans ce néant. » Aussi bientôt n'y pouvait-elle plus tenir et elle retournait à Paris auprès de son mari, qui continuait à y représenter le cabinet de Stockholm. M. de Staël commençait cependant à sentir sa situation singulièrement ébranlée. Gustave III, qui s'était mis à la tête du mouvement contre-révolutionnaire en Europe, ne pouvait pardonner à son ambassadeur l'enthousiasme dont il n'avait pu se défendre pour les premiers actes de la constituante et peut-être aussi la fermeté avec laquelle, dans ses dépêches, il continuait à déclarer chimériques tous les projets de la contre-révolution en France. Bientôt ce refroidissement se changeait en une disgrâce ouverte, et M. de Staël informait son beau-père qu'en dépit du fameux engagement pris par Gustave III dans le contrat de mariage de Mlle Necker, ses fonctions d'ambassadeur de Suède à Paris venaient de lui être retirées (1) :

Paris, ce 16 janvier 1792.

J'ai eu, monsieur, pendant quelques momens, l'espérance de voir

(1) Après la mort de Gustave III (mars 1792), les fonctions d'ambassadeur de Suède furent rendues à M. de Staël par le duc de Sudermanie, depuis Charles XIII, qui était alors régent

disparoître les dangers qui me faisoient craindre de perdre ma place; mais j'ai été, comme vous le savez déjà, trompé dans mon attente. Tous mes efforts étant restés infructueux, il a bien fallu succomber, puisque la combinaison des choses rendoit ma chute nécessaire. Le roi ne m'a point parlé des dédommagemens qu'il juge convenables de me donner et encore moins des marques de satisfaction que j'ai peut-être mérité : pas un mot, ni pour ma pension, ni pour payer le loyer de ma maison, ni pour aucune justification. Mes amis me disent que tout s'arrangera si j'ai de la patience, et surtout si je ne donne aucune marque de mécontentement. J'ai suivi leurs conseils, mais je crois en même temps que ma présence en Suède devient de la plus urgente nécessité, car, selon la marche ordinaire de ce monde, les amis ont moins d'activité que n'en ont ceux qui s'occupent à nuire.

M. de Staël continuait en insistant sur les raisons qui rendaient nécessaire son départ pour la Suède, et il terminait en disant :

Vous avez eu la bonté de me dire, monsieur, dans votre dernière lettre, que je trouverois un asile près de vous. J'ai été touché jusqu'au fond de mon cœur de tout ce que cette offre renfermoit de sensible pour moi. J'ose vous assurer avec vérité que je préférerois à tout ce que le monde présente de plus séduisant de passer ma vie près du grand homme dont j'admire et aime également le génie et la vertu. Je n'aurois d'autre regret que de sentir à chaque instant que je ne pourrois rien faire pour son bonheur, tandis qu'il feroit tout pour le mien.

Cet asile que M. Necker offrait à son gendre, il aurait désiré également que sa fille en profitât. Mais Mme de Staël ne pouvait encore prendre son parti de quitter Paris. Il en coûtait trop à son amour passionné pour la France de paraître en ce moment suprême se désintéresser de ses destinées, à sa fierté de suivre l'exemple de ces fugitifs de la première heure, contre lesquels elle s'était élevée si fort, à son courage d'abandonner des amis auxquels elle pouvait encore être utile en leur offrant un asile sous le toit de l'ambassade de Suède, et en leur procurant des passeports qu'elle sollicitait pour eux comme pour des compatriotes de son mari. C'est à son séjour obstiné dans Paris que nous devons ces belles pages des *Considérations sur la révolution française*, où elle décrit si éloquemment la marche de la révolution et où, revenue des illusions de sa jeunesse sans en avoir abjuré les opinions généreuses, elle fait à chacun la part si équitable. Le spectacle auquel elle assistait avait singulièrement changé ses sentimens, et à l'irritation qu'elle ressentait autrefois contre les *aristocrates*, lorsqu'ils refusaient de prêter l'oreille aux argumens de M. Necker, avait suc-

cédé une indignation virulente contre ces jacobins fanatiques qui étendaient sur la France le réseau de leur tyrannie. Le ressentiment qu'elle avait éprouvé contre la famille royale à la suite du premier exil, puis de l'abandon de son père, avait fait place à une compassion profonde pour les affronts qu'une assemblée sans grandeur et sans courage faisait endurer au roi, et pour les mesquines humiliations de la captivité où, depuis la fuite de Varennes, toute la famille royale était tenue. Cette compassion ne s'exhalait pas en lamentations stériles. Un jour, Mme de Staël fit venir Malouet et lui soumit un plan qu'elle avait formé pour l'évasion du roi et de la reine. Elle voulait acheter une terre qui était à vendre près de Dieppe. Elle s'y rendrait deux fois, emmenant à chaque fois avec elle, outre son fils qui avait l'âge du dauphin, un homme qui aurait à peu près la taille du roi, et deux femmes, dont l'une à peu près semblable à Marie-Antoinette, l'autre à Mme Élisabeth. Au troisième voyage, elle aurait laissé son fils à Paris et emmené toute la famille royale. Mais la reine refusa d'entrer dans ce projet. L'excès du malheur avait jeté comme un voile devant ses yeux, et, à travers ce voile, elle ne savait plus distinguer entre ses véritables ennemis, acharnés à sa perte, et ceux qui avaient pu, au début de la révolution, blâmer la politique de la cour, mais qui avaient horreur des crimes qui se préparaient. Quelques jours après survenaient les événemens du 20 juin, puis ceux du 10 août. Mme de Staël demeura à Paris jusqu'au 1er septembre, moins occupée de se mettre en sûreté que de sauver ses amis, dont plusieurs, entre autres MM. de Lally et de Jaucourt, lui durent la vie. Elle quitta enfin Paris le jour où commençaient les massacres, et arriva à Coppet au commencement de septembre 1792.

Si les quelques semaines de son premier séjour à Coppet avaient été déjà singulièrement pénibles à Mme de Staël, que fut-ce de cette vie nouvelle, dont la paisible uniformité contrastait si fort avec les émotions et les dangers auxquels elle échappait! Il n'y a point pour les natures actives et généreuses d'épreuve plus difficile à supporter que celle d'une inaction et d'une sécurité factices au milieu des périls publics. Ce petit coin du pays de Vaud devait jouir quelques années encore, entre la France livrée à l'anarchie, la Savoie et le territoire de Genève, bientôt envahis par les armées révolutionnaires, d'une tranquillité qui en faisait un port de refuge singulièrement envié. Mais c'était cette tranquillité même qui pesait à Mme de Staël et qui lui arrachait des cris d'un ennui éloquent. Parfois, au milieu de cette oasis silencieuse, elle regrettait Paris, où l'échafaud se dressait déjà en permanence et elle était tentée d'y retourner, entraînée par le plus noble des mobiles, celui de rendre service aux amis qu'elle y avait laissés.

J'ai toute la Suisse, écrivait-elle à son mari, dans une magnifique horreur. Quelquefois je pense que, si l'on étoit à Paris avec un titre qu'ils fussent obligés de respecter, on pourroit rendre service à un grand nombre d'individus, et cet espoir me feroit tout braver. Je vois avec un peu de peine que ce qui me convient le moins au monde, c'est la vie champêtre et paisible dont je me trouve affublée. J'ai renvoyé mes chevaux par économie et parce que je sens un peu moins ma solitude quand je ne vois personne... Quel horrible fléau que la démocratie à la française!

Cependant les événemens suivaient en France leur cours sanglant, et l'affreux spectacle auquel elle assistait de loin ébranlait par momens chez Mme de Staël les sentimens qui semblaient avoir poussé les plus profondes racines en son cœur : son amour pour la France, et sa foi dans le triomphe du bien par la liberté. C'est dans un de ces momens de trouble qu'elle écrivait à son mari, qui était toujours à Stockholm :

Voilà une grande nouvelle, c'est la prise de Toulon (1). Tu as le plaisir de l'avoir prévue, mais n'es-tu pas cependant confondu de cet accord constant de succès et de crimes, et ce spectacle ne te plonge-t-il pas dans un scepticisme douloureux sur tous les sentimens, les idées et les calculs? Veux-tu que je te dise à quel résultat me conduisent ces événemens? A avoir de l'argent en Amérique le plus que nous pourrons et affranchir notre situation. Liberté, fortune et amitié, voilà tout ce qu'il faut sauver. Un beau climat, de la musique, une douce réunion, voilà les seuls liens dont la France n'a pas désenchanté. Il ne reste plus même dans les autres pays ni rang, ni gloire, ni dignité : ce gouffre a tout englouti. Cependant cette prise de Toulon pourra renverser M. Pitt, l'Angleterre m'en plaira mieux. Je suis bien impatiente aussi de ce que tu me diras de Copenhague. Nous pourrions nous y arranger, mais le parti pour lequel j'ai l'éloignement le plus décidé, c'est de te voir jouer un rôle en Suède. C'est quelque chose de pareil au sort de mon père que tu te préparerois. S'opposer aux progrès des lumières, c'est se perdre; s'y prêter, c'est mettre son nom à la tête d'une histoire de sang et de malheur. Si tu me permets d'avoir un avis, c'est sur cette chance de destinée qu'il est le plus fortement prononcé.

S'il y avait certains jours où le courage manquait à Mme de Staël et où la désespérance semblait la gagner, rien ne parvenait à abattre l'intérêt qu'elle portait à ses amis de France et l'énergie avec laquelle

(1) Toulon fut repris aux Anglais le 1 décembre 1793

elle s'efforçait de venir à leur secours. A peine arrivée à Coppet, elle s'était ingéniée à trouver un nouveau moyen de leur être utile. Laissons-la, dans une lettre, exposer elle-même en quoi consistait ce moyen auquel plus d'un Français a dû la vie :

Tout le secret de cette entreprise suisse est fort simple. On choisit une femme dont le signalement est pareil, elle prend un passeport pour aller et revenir de Paris pour une affaire de commerce; la femme suisse va à Paris, fait viser son passeport en entrant à la frontière, va à sa section et à la commune de Paris faire apposer des *visa* pour repartir et cède son passeport, son extrait de baptistaire, ses lettres de bourgeoisie, tous ses papiers qui l'attestent Suisse, à la dame qu'on veut sauver. En passant par une autre route, rien ne peut faire qu'on soit arrêté; il n'y a pas eu encore d'exemple d'un tel malheur, mais dans ce cas même, j'ai promesse d'un excellent homme, qui commande le cordon de la frontière suisse, de réclamer comme Suisse, et telle est la singulière coquetterie des François pour les Suisses qu'ils ont relâché et renvoyé, sur la demande d'une simple commune, un homme qui avoit un passeport suisse si mal arrangé qu'il étoit impossible de n'être pas sûr qu'il étoit François.

Ce moyen peut s'épuiser si on ne l'employoit que dans un an; mais, soit qu'*ils* l'ignorent, soit qu'*ils* soient bien aises qu'on se déporte soi-même, il n'y a pas un mot de dit nulle part qui puisse inquietter. Je l'ai inventé la première fois pour Matthieu et François (1). Ce secret très simple, depuis les Lyonnais s'en sont servis et il n'a jamais manqué. Il est impossible de vous prouver que vous n'êtes pas Suisse, surtout quand vous avez un compagnon vraiment suisse qui vous protège. La femme suisse envoyée cache dans sa poche ou se fait envoyer sûrement un passeport non visé sur lequel elle contrefait comme elle peut les *visa* de la frontière, retourne à la commune après le départ de la dame et n'est pas reconnue en changeant de costume et présentant un autre nom suisse. Véritablement elle ne craint rien, ou du moins court un risque pour de l'argent comme la moitié du monde. Un homme est moins cher à sauver parce qu'on n'envoye qu'un homme et que pour une femme il faut l'homme et la femme.

La lettre dont on vient de lire un fragment était adressée à la princesse d'Hénin, que nous allons voir jouer un rôle assez actif dans la généreuse entreprise de Mme de Staël. La princesse d'Hénin appartenait au petit groupe de ces femmes qui, dans des

(1) Il s'agit ici du vicomte Mathieu, depuis duc de Montmorency, qui fut l'ami de Mme Récamier, et du comte François de Jaucourt, qui fut un instant ministre sous la restauration.

temps moins agités, s'étaient éprises d'un bel enthousiasme pour M. Necker et pour ses réformes. Elle était née de Mauconseil, fille d'un ancien page de Louis XIV et d'une mère dont la beauté avait été distinguée par Louis XV. Elle avait épousé ce prince d'Hénin qu'on appelait, à cause de sa petite taille, « le nain des princes » et qui avait voué à la célèbre comédienne Sophie Arnould une fidélité si singulièrement placée.

Notre tante d'Hénin, dit la vicomtesse de Noailles dans une notice consacrée par elle à sa grand' mère la princesse de Poix (1), avait été belle, à la mode, et, je pense, un peu coquette. Fille unique, très jolie, riche et passablement enfant gâtée, elle resta toute sa vie volontaire, impétueuse, irascible, mais avec tout cela si bonne, si généreuse, si dévouée à ses amis et aux nobles sentimens, et puis si spirituelle, et par suite de son extrême naturel, si parfaitement originale qu'elle excitait constamment l'affection, l'admiration et en même temps la gaîté. Sa réputation fut attaquée en deux occasions, d'abord au sujet du chevalier de Coigny et ensuite du marquis de Lally-Tollendal. La première de ces médisances fut à peine fondée; la seconde devint respectable, car il s'ensuivit une amitié dévouée qui dura jusqu'à la mort de ma tante, devenue fort pieuse, plusieurs années avant la fin.

Bien que M. de Lally-Tollendal eût sans doute fait passer dans l'âme de son amie quelque chose de la chaleur communicative de son enthousiasme et qu'elle eût applaudi, comme Mme de Staël, aux premiers épisodes de la révolution, cependant la princesse d'Hénin n'avait pas tardé à s'effrayer du train dont marchaient les choses et elle avait été une des premières à se réfugier en Angleterre. C'était de là qu'elle allait concerter ses efforts avec ceux de Mme de Staël pour faire parvenir à ceux de leurs amis qui n'avaient pu encore s'échapper de France, espoir, secours et moyens de délivrance. Grand était assurément le nombre de ceux auxquels pouvait s'adresser leur sollicitude, mais, parmi ces prisonniers, la princesse d'Hénin et Mme de Staël comptaient une amie qui leur était particulièrement chère, c'était la princesse de Poix. La princesse était fille d'un premier mariage du maréchal de Beauvau avec une Bouillon, et belle-fille par conséquent de cette maréchale de Beauvau qui fut pour les Necker une amie si fidèle. Par un de ces arran-

(1) Cette notice qui a été imprimée, mais tirée à un petit nombre d'exemplaires contient de fines observations et de piquans détails sur l'ancienne société française, et sur la renaissance de cette société au retour de l'émigration. Sainte-Beuve, qui en avait eu communication, l'a citée à plusieurs reprises dans ses *Causeries du lundi*, entre autres dans l'article sur le duc de Lauzun. La vicomtesse de Noailles est elle-même bien connue des lecteurs de la Correspondance de Jean-Jacques Ampère.

gemens de famille qui étaient si fréquens dans l'ancienne société, elle avait, à l'âge de dix-sept ans, jolie, pleine de vivacité et d'esprit, épousé le prince de Poix, fils aîné du maréchal duc de Mouchy, âgé de quinze ans seulement, et si petit pour son âge qu'il fallut, le jour de ses noces, l'asseoir sur une grande chaise pour qu'il fût au niveau de sa femme.

J'ai ouï dire, ajoute la vicomtesse de Noailles dans la notice dont je viens de parler, qu'il étoit impossible à cette époque d'être plus charmante que ne l'étoit ma grand'mère. Son nez étoit aquilin, mais délicat; ses yeux noirs et très couverts; mais ce qui étoit sans égal, c'étoit sa bouche; la bonté, l'intelligence, la fierté, et par-dessus tout un sens exquis du goût s'y manifestoient avec autant de force que de grâce. Son col et sa gorge étoient superbes; enfin, malgré les imperfections de sa taille (la princesse de Poix étoit boiteuse depuis sa naissance), toute sa personne, quoique irrégulière, étoit noble et même gracieuse. Il y avoit de l'originalité dans ses gestes comme dans ses expressions; maladroite en toute chose, cette gaucherie lui seyoit, mais ce qui dominoit et illuminoit pour ainsi dire tous ces agrémens, c'étoit une nature élevée, généreuse, grande, si j'ose le dire, qu'on sentoit à tout moment au travers de sa gaîté même, et qui inspiroit à tout le monde l'attrait, l'admiration et la confiance.

C'était cette aimable personne qu'il s'agissait de sauver en dépit de l'étroite surveillance exercée aux portes de Paris comme à la frontière sur les démarches des *aristocrates* et, ce qui était plus difficile encore, en dépit d'elle-même. En effet, soit courage, soit insouciance, soit qu'elle s'exagérât les obstacles que son infirmité aggravée par un état de maladie constant opposait à toute tentative d'évasion, la princesse de Poix demeurait sourde aux sollicitations que ses amis lui faisaient parvenir d'Angleterre ou de Suisse. Elle s'obstinait à demeurer à Paris, où elle était prisonnière dans l'hôtel de Beauvau, sans être gardée à vue, et où elle se trouvait singulièrement solitaire. Son mari avait émigré ainsi que son fils aîné, le comte Charles de Noailles. Son père, le maréchal de Beauvau, était mort en 1793; sa belle-mère, la maréchale, était réfugiée dans sa terre du Val, près de Saint-Germain. Le père et la mère de son mari, le duc et la duchesse de Mouchy, avaient été jetés dans les prisons de la terreur, d'où ils ne devaient sortir que pour monter sur l'échafaud. La princesse de Poix vivait donc seule avec un enfant de quatorze ans, perdue au fond de ce grand hôtel de Beauvau (1), qui avait été autrefois témoin de réunions si brillantes. C'était de cette situation

(1) L'hôtel de Beauvau est aujourd'hui la résidence du ministre de l'intérieur.

périlleuse qu'il s'agissait de la tirer et quelques lettres de Mme de Staël à la princesse d'Hénin vont nous montrer quelle ardeur elle apportait dans cette entreprise.

Lausanne, ce 8 juin (1794).

Je n'ai pu, malgré vos conseils, m'empêcher de faire dire à l'amie infirme mon opinion sur la facilité de sortir pour elle et pour son fils; elle ne veut pas. Jusqu'au retour du voyageur, je ne saurai rien de plus, je la crois dans une maison de santé. Ah! si elle m'en avoit cru il y a quatre mois! — Je ne suis pas imprudente dans des intérêts pareils; toute ma pensée est tournée vers elle, c'est mon premier sentiment en France et en Suisse, et ce que je proposois étoit *sûr*, à part cependant les difficultés de l'arrestation qui n'existoient pas il y a quatre mois. Sa femme de chambre la sert; vous aurez des détails dans quinze jours ou trois semaines.

Quant à la jeune amie, je la savois aux Anglaises, et cependant on me donne de l'espoir. — Je n'y comprends rien et j'en prends peu. Au moins, le 21 de may elles étoient bien, autant que le style de la poste qui porte sur des objets à mille lieues du vrai peut le faire entendre. Ne vous inquiétez pas de cette malheureuse tentative; il n'y avoit pas une chance d'inconvénient, et tel étoit mon effroi après le sort des malheureuses duchesses (1) que j'aurois donné tout ce dont je dispose sur la terre pour la décider à croire à des moyens qui n'ont encore manqué pour personne, quoique malheureusement ils s'emploient beaucoup aujourd'hui et deviennent ainsi plus chers. Pour les *intérêts* de Malouet, dites-lui que l'homme n'est pas encore revenu; il doit me répondre à de simples questions, attendant sa décision sur une longue lettre de moi. Voilà aussi un mot pour Charles de Noailles. J'ai perdu son adresse, vous lui direz ce qui l'intéresse d'ailleurs.

L'amie infirme dont il est question dans cette lettre, c'est, il est à peine besoin de le dire, la princesse de Poix. Les *intérêts* de Malouet, ce sont sa femme et sa fille, qui étaient demeurées à Verberie, chez Chabanon de Maugris, le frère de l'académicien Chabanon. Quant à la jeune amie détenue aux Anglaises (le couvent des Augustines anglaises transformé en prison), c'était Mme de Simiane, amie intime de la princesse de Poix et de Mme de Staël. Mme de Simiane est encore une de ces femmes de l'ancienne société qu'on voudrait avoir connues, tant elles ont laissé dans la mémoire de leurs contemporains un souvenir de grâce et de séduction.

(1) La maréchale duchesse douairière de Noailles, la duchesse d'Ayen, sa belle-fille, la vicomtesse de Noailles, sa petite-fille, venaient d'être jetées en prison et devaient monter le même jour sur l'échafaud.

Mme de Simiane avoit été, dit la vicomtesse de Noailles, la plus jolie personne de son temps. Je n'ai jamais entendu parler des succès de sa figure à ceux qui en avoient été témoins sans une sorte d'enthousiasme. Quelqu'un disoit *qu'il étoit impossible de la recevoir sans lui donner une fête*. Lorsque je l'ai vue, elle n'étoit plus jeune et moi j'étois enfant; cependant j'ai compris son effet. C'est tout simple; elle avoit été la plus jolie des femmes, elle en étoit aussi la meilleure, et, jusqu'à son dernier jour, sa bonté solide, assaisonnée d'une envie de plaire constante, a produit autour d'elle une sorte d'effet magique.

Mme de Simiane avait fait partie, avant la révolution, de la petite société qui se réunissait à l'ambassade de Suède, et nous allons voir Mme de Staël, dans la suite de sa correspondance avec la princesse d'Hénin, partager sa sollicitude entre elle et la princesse de Poix.

Lausanne, ce 17 juin.

Je vous envoye une lettre toute entière qui contient beaucoup de détails qui ne vous regardent pas, mais je veux que vous voyez les propres paroles. Celui qui l'écrit et a trouvé le moyen de me la faire parvenir sûrement, c'est un jeune homme de ce pays-ci qui ne veut pas recevoir un sol en argent et s'est seulement pris d'un beau sentiment pour moi. Mme de Simiane l'a donné à Mme de Poix, et depuis ce moment, c'est-à-dire depuis six semaines, il la voit de tems en tems, et c'est le seul homme dont elle se sert pour avoir des nouvelles. Il n'est pas soupçonné, ce jeune homme; mais son courage me fait trembler. C'étoit l'ami de Mme de Simiane avant que je le visse; je l'ai reçu d'elle, mais je ne lui écris que pour le rendre prudent. Vous voyez que dans le commencement de sa lettre il me dit *pusillanime*.

Je continue mes notes sur cette lettre. *Stomberg*, c'est François de Jaucourt, avec qui il est *personnellement* lié; les *conducteurs* qu'il nomme sont, en effet, des hommes sûrs, par qui l'on peut communiquer, mais comme ils sont François, je ne m'en suis jamais servie. Le libraire, c'est l'homme envoyé pour Mme de Noailles; je ne lui avois pas donné l'adresse de mon Suisse, parce que je ne voulois pas qu'il parlât à Mme de Poix; elle a voulu le voir. Je n'ai pas besoin de vous dire qui est la *noble et généreuse amie*. Ce qui me fait le plus de peine, c'est que de bouche elle m'a fait dire que ses femmes de chambre étoient jacobines, ce qui mettoit encore un obstacle au seul projet raisonnable, le départ. Ah! croyez-moi, c'est avec désespoir que je renonce à ce projet, oui, avec désespoir. On peut encore prendre la poste à quelque distance de

Paris où des chevaux envoyés de Suisse vous ramenneroient. Rien n'est facile comme de sortir, et rester... ah! Dieu!

Juste (le second fils de la princesse de Poix) est, comme vous voyez, à la campagne avec Mme de Beauvau. A l'âge de la réquisition, on veut qu'il serve et déserte, c'est la seule manière d'émigrer qui ne compromette pas ses parens. *Le vieux de Lutry*, c'est un homme envoyé pour questionner sur la famille de Malouet. Le *fichu*, c'est une manière sûre d'écrire, et vous voyez que j'attends des explications sur cette énigme : *Vous ne me reverrez qu'avec elle.*

Je suis mortellement inquiette pour la jeune amie (Mme de Simiane). Il faudroit bien qu'un de ses frères vînt ici avec de l'argent et envoyât un homme qui essayât pour elle ce qu'on tente pour Mme de Noailles. Mme de Poix m'a fait demander verbalement un passe-port pour elle (Mme de Simiane), avec son signalement; mais Dieu sait s'il servira. Je ne sais pas comment les parens ne sont pas tous en Suisse; c'est là seulement qu'il y a une chance d'être utile.

Que Charles de Noailles vous montre sa lettre (et vous lui extrairez de ceci ce qui intéresse sa mère). A la Bourbe, Mme de Simiane étoit dans une simple maison d'arrêt; elle a passé dans une prison, c'est très inquiettant. Mme de Poix m'a fait dire aussi que Mme de Simiane craindroit en s'en allant de compromettre l'abbé de Damas (son frère). Ah! mon Dieu! que de vertus — et quel désespoir! — Je ne croyois pas tant aimer Mme de Poix; c'est à présent mon unique pensée. — Ces *personnes* que j'ai envoyées, c'est un homme pour la petite Narbonne, un pour Malouet, un pour Mme de Noailles. Je ne voulois pas qu' ls se concertassent avec mon pauvre Suisse qui m'écrit cette lettre. Celui-là a de l'âme, comme vous voyez, et de l'esprit. Je ne lui ai dit qu'une chose : *Restez pour sauver Mme de Poix et comptez sur tout ce dont je dispose si vous y réussissez dans une époque quelconque.* Vous voyez cependant tous les soins qu'il a pris pour la petite de Narbonne, et jugez par ce récit du détail des persécutions.

A présent, *Verberie et la belle-sœur de votre ami*, c'est Mme de Behotte, *l'intérêt* de Malouet, et l'ami de Berne, c'est Mallet du Pan, qui lui avoit parlé de cette famille. Mon envoyé rapportera, comme vous voyez, le résultat du voyage à Montereau; dès que je le saurai, Malouet peut compter que j'agirai.

Voilà des détails sur la sœur de François, Mme du Cayla, qui est arrêtée à Melun, qui ne doivent point effrayer Malouet. François, quoique très bon et très spirituel, ne sait rien arranger et n'aime pas cependant que personne se mêle de ses affaires. En conséquence, il a *tatillonné* toute cette entreprise à lui tout seul et a adressé son envoyé à son ami, auteur de cette lettre, sans que j'en susse rien.

Dites aussi à Malouet que, si Mme de Behotte veut venir, la femme

suisse n'ira que jusqu'à Montereau et fera voir son passeport, ce qui évitera toutes les difficultés de changement de diligence dont parle mon pauvre ami, qui est aussi l'ami de François; car jamais je ne l'aurois chargé d'aucune autre affaire que de celle de Mme de Poix si je disposois uniquement de lui ou si je pouvois arrêter son zèle.

Faites-vous montrer par Charles de Noailles la lettre que je lui écris. On pourroit se servir pour Mme de Simiane du moyen dont on opère pour Mme de Noailles, mais il faut des parens et beaucoup d'argent pour cela.

Je ne crois pas vous fatiguer par la longueur de ces détails. Vous en avez sûrement besoin. Je saurai, je crois, exactement, des nouvelles de Mme de Poix par ce bon Suisse, qui mande à une marchande de modes ici que sa cousine se porte bien, ce qui me suffit, et arrive. — Je lui enverrai un col écrit en blanc une seule fois, en faisant passer les passeports demandés, pour lui demander une prudence excessive et adjurer son sentiment pour moi de n'avoir qu'une affaire, les intérêts et les ordres de Mme de Poix; il y aura un passeport pour elle à Paris. Vous entendez que ce ne sera pas chez elle, et sous un nom suisse; il servira à la décider dans un moment, s'il y avoit un danger nouveau. Après, il faut envelopper sa tête dans un manteau et souffrir sans remuer.

J'ai sauté une page par étourderie. Vous sentez qu'il ne faut parler qu'à des amis intimes de ces moyens par la Suisse. Je voudrois, ce qui est vilain à dire, que nos amis seuls les sussent. Ils sont du moins instruits à Paris qu'ils peuvent sortir de France, dès qu'ils seront libres, à l'instant où ils le voudront. — La vicomtesse de Laval, qui est arrêtée en province comme Mme de Poix à Paris, viendra avec l'homme que j'ai donné à son fils. — J'ai pris depuis que je ne vous ai vu une grande connoissance des gens du peuple. Ma société habituelle, ce sont des hommes qui font le commerce de la vie. Vous vous ferez aisément l'idée de l'agitation d'une telle conversation. J'ai un Gènevois très habile tout prêt pour Malouet. — Comme de raison, vous instruirez de ma part Mme de Poix, n'est-ce pas, ma chère princesse?

Lausanne, 2 juillet.

Voilà encore, ma chère princesse, des fragmens de lettres qui m'intéressent comme vous jusques au fond du cœur. L'arrivée de mon jeune ami suisse me paroît un événement heureux. Il faut sauver notre amie. Elle m'a fait dire par la femme envoyée pour la jeune Nathalie (la comtesse Charles de Noailles) qu'elle me demandoit un passe-port pour Juste et que, si une seule de ses amies s'échappoit, elle viendroit. Il est clair par cette lettre-ci qu'elle est ébranlée. Ah! mon Dieu, qu'elle

vienne et que la France s'écroule; j'ai fait ce traité avec le malheur, je ne lui demande plus qu'elle; mais que de temps, que de précautions avant de réussir! Si elle veut, je réponds du succès, mais elle se flattera! mais elle se dévouera!

J'ai usé du crédit de Charles pour le passe-port de Mme de la Borde et de Juste; s'il le faut aussi, je prendrai de l'argent pour notre amie, — mais tout le mien est là pour elle. — Comme j'écris à Charles par la Flandre, je ne lui développe pas suffisamment que je m'occupe sans relâche de sauver sa femme. Je saurai par mon jeune ami ce qu'on peut à Paris à cet égard et je lui donnerai une lettre de crédit. Il y a déjà un négociant suisse qui a des moyens et s'est consacré à cette affaire; depuis qu'on peut voyager en poste, il y a plus d'espoir. — Son passeport visé de la commune de Paris est déposé dans un lieu sûr et j'en ai envoyé un autre pour Mme de la Borde afin qu'elles ne fussent pas arrêtées l'une par l'autre. L'ensemble de tous ces frais s'est monté à 160 louis en y comprenant le premier voyage fait il y a quatre mois pour Nathalie. Ce commerce d'humanité a fort renchéri depuis quelque temps. — L'homme envoyé par Malouet est aussi revenu. Voici la réponse. — Je ne crois pas qu'il faille en montrer les paroles à Malouet à qui j'écris en *vague* sur Mme de Behotte. Tout étoit prêt pour elle, il faut recommencer pour sa femme et son fils. Si rien de nouveau n'arrive dans dix jours, les passeports seront revenus de Baden où est Barthelemi.

Il en coûte 20 livres pour la *moitié* des frais de la course de l'homme, Je me suis chargée du reste parce qu'il a apporté cette lettre de mon jeune Suisse et 5 livres pour les passeports. Vous ferez venir Charles et Malouet chez vous, n'est-ce pas? Quand mon jeune Suisse sera arrivé et reparti, je saurai tout ce qu'il est possible d'espérer pour Mme de la Borde et sa fille, — mais notre amie! J'envoye des passe-ports pour Mme de Beauvau, Mme de Simiane et l'abbé de Damas. Quand *elle* leur saura des moyens d'échapper, résistera-t-elle à mes instances? Un si grand bonheur n'est pas fait pour nous, mais au moins, il n'y a qu'un homme dans le secret, et la prudence qui exige bien du temps répond de ne pas compromettre. Adieu, ma chère princesse; vous êtes bien sûre de mon exactitude à vous écrire.

Lausanne, 29 juillet.

Que de peines vous aurez encore éprouvées, ma chère princesse, depuis votre dernière lettre! le prince d'Hénin, Mme de Biron... et la terreur qui s'augmente à tous les instans davantage! Depuis le 11 juillet, je n'ai pas de nouvelles de ce que nous aimons. J'ai mandé à Charles que son amie était transférée à la Conciergerie, et que j'avois envoyé

sur-le-champ une lettre de crédit de 40,000 livres et l'ordre de tout tenter pour gagner le geôlier et de lui promettre hors de France un sort indépendant. Dans l'intervalle de ce messager, dont je n'ai pas encore de nouvelles, un négociant suisse, qui n'est pas l'ami dont vous avez les lettres, mais un homme payé, que j'ai uniquement consacré à l'amie de Charles, me mande qu'il a l'espoir de la sauver dans trois semaines. J'ose si peu me livrer à cette lettre que je ne l'écris pas directement à Charles. Je n'ai point non plus de nouvelles du messager pour la jeune amie, mais j'ai recommandé de ne point écrire sans nécessité, et dans cette lettre du 11 juillet, qui annonçoit la transfération de l'amie de Charles, et le désespoir qu'en ressentoit notre amie, on me demandoit avec la même instance ce que j'ai envoyé, et l'on paroissoit concevoir les mêmes espérances. J'attends chaque jour, ou la mort, ou la vie, car j'ai envoyé pour notre amie tout ce qu'on demandoit : une boiteuse est partie, un jeune homme pour le fils et des moyens pour la grand'mère. J'ai rappelé ce mot : *Sauvez mon amie et je vous suis partout*. Enfin, avec l'ardeur d'une personne qui se croit sûre de la proscription de tous les individus arrêtés en France, j'ai supplié d'acquiescer à ma dernière prière et à mes meilleurs moyens. J'attends à présent, il n'y a plus rien à tenter, il faut s'envelopper dans son manteau et recevoir le ciel ou l'enfer, de la Providence ou des bourreaux.

L'agent de la jeune amie en Suisse ne vaut rien à mon avis, — point d'activité, point de sentiment. Mme de Tott, à laquelle on se confie, est encore plus incapable, à ce que je crois, d'un attachement vrai et indépendant du calcul ; mais tous ces inconvéniens sont nuls dans la circonstance actuelle. Je crois le sort de la jeune amie décidé à présent. Si on l'a tirée de prison, elle sera ici, sans aucun doute, avant huit jours, et notre amie l'aura suivie, car il est impossible qu'elle ne sente pas l'impossibilité de rester après s'être mêlée de l'évasion de la jeune. Je rêve, en vérité, je rêve ; tant de bonheur n'est pas dans l'ordre naturel.

La princesse de Broglie s'est sauvée d'une maison d'arrêt de Vesoul et est arrivée ici à notre manière ; c'est Théodore qui l'a servie.

On me pardonnera d'avoir cité ces trois lettres, en dépit de leur longueur et de leur désordre ; car si l'on en peut trouver littérairement de plus belles, il n'y en a point qui puissent faire plus d'honneur à Mme de Staël. On voit que son activité et sa sollicitude ne s'arrêtaient pas à ses deux amies, la princesse de Poix et Mme de Simiane, et que, de proche en proche, elle avait fini par s'étendre à tous ceux qui leur appartenaient, à la belle-mère de la princesse de Poix, la maréchale de Beauvau, à sa belle-fille, la comtesse Charles de Noailles (Nathalie de Laborde), au frère de

Mme de Simiane, l'abbé de Damas, à toute la famille de Malouet, et même à des personnes qui n'étaient pour elle que de lointaines relations, telles que Mme de Laborde, la femme du banquier si connu de la cour, et la vicomtesse de Laval. Elle mettait à leur service son ardeur ingénieuse, ses relations et, ce qui n'était pas un mince service dans un temps où l'argent faisait défaut à chacun, sa fortune. Cependant les biens de M. Necker avaient été confisqués comme biens d'émigrés; une somme de 2 millions, laissée par lui au trésor, avait été déclarée acquise à la nation, et sur la porte du parc de Saint-Ouen s'étalait une pancarte avec ces mots : *Bien national à vendre*. Ce qui avait valu à M. Necker cette double injustice (car, n'ayant jamais renoncé à sa qualité de citoyen suisse, il ne pouvait être traité d'émigré), c'était le *Mémoire* qu'il avait publié pour la défense du roi. Lorsque la nouvelle de l'incarcération de Louis XVI au Temple était parvenue à Coppet, M. Necker avait pensé qu'il appartenait à son ancien ministre, à celui qui avait été le témoin et le collaborateur de ses efforts consciencieux, d'élever la voix et de rendre témoignage en sa faveur. Le plaidoyer de M. Necker, qui contient de beaux passages, eut un assez grand retentissement, surtout à l'étranger. « Le *Mémoire* de M. Necker, écrivait Gibbon, a eu un succès universel et mérité. La partie où il s'efforce de raisonner et celle où il s'efforce d'émouvoir, me paraissent également bonnes, et son éloquence insinuante est de nature à persuader. » Mais ce *Mémoire* ne toucha pas plus les ennemis de M. Necker qu'il ne persuada les juges de Louis XVI, et l'interdit que la passion politique avait jeté sur Coppet ne fut pas levé.

Une malveillance aussi continue n'affaiblissait cependant en rien l'ardeur de l'intérêt que les habitans de Coppet portaient aux augustes prisonniers du Temple et ne décourageait point les stériles efforts qu'ils croyaient devoir tenter pour éveiller en leur faveur la compassion de l'opinion publique. Lorsque commença le procès de la reine, Mme de Staël sentit bouillonner en elle tous les sentimens que l'indignation et la pitié peuvent soulever dans un cœur de femme; et, toute vibrante de ces sentimens, elle écrivit en quelques jours ces pages émues, qui furent répandues en France sous le titre : *Réflexions sur le procès de la reine*, sans s'inquiéter de l'influence que cette publication pourrait avoir sur le sort de la réclamation portée par M. Necker contre la confiscation de ses biens. Après avoir pris la défense de la reine et de toute sa conduite depuis le jour de son arrivée en France, elle continuait en traçant le tableau de ses souffrances depuis les premiers jours de la révolution et dépeignait ainsi son état depuis sa captivité :

Pendant le procès du roi, chaque jour abreuvoit sa famille d'une nouvelle amertume. Il est sorti deux fois avant la dernière, et la reine, retenue captive, ne pouvant parvenir à savoir ni la disposition des esprits ni celle de l'assemblée, lui dit trois fois adieu dans les angoisses de la mort. Enfin le jour sans espérance arriva. Celui que les liens du malheur lui rendoient encore plus cher, le protecteur, le garant de son sort et de celui de ses enfans, cet homme, dont le courage et la bonté sembloient avoir doublé de forces et de charme à l'approche de la mort, dit à son épouse, à sa céleste sœur, à ses enfans un éternel adieu. Cette malheureuse famille voulut s'attacher à ses pas; leurs cris furent entendus des voisins de leur demeure, et ce fut le père, l'époux infortuné qui se contraignit à les repousser. C'est après ce dernier effort qu'il marcha au supplice, dont sa constance a fait la gloire de la religion et l'exemple de l'univers. Le soir, les portes de la prison ne s'ouvrirent plus, et cet événement, dont le bruit remplissoit alors le monde, retomba tout entier sur deux femmes solitaires et malheureuses et qui n'étoient soutenues que par l'attente du même sort que leur frère et leur époux. Nul respect, nulle pitié ne consola leur misère, mais rassemblant tous leurs sentimens au fond de leur cœur, elles surent y nourrir la douleur et la fierté. Cependant, douces et calmes au milieu des outrages, leurs gardiens se virent obligés sans cesse de changer les soldats apostés pour les garder, On choisissoit avec soin, pour cette fonction, les caractères les plus endurcis, de peur qu'individuellement la reine et sa famille ne reconquissent la nation qu'on vouloit aliéner d'elles.

Depuis l'affreuse époque de la mort du roi, la reine a donné, s'il étoit possible, de nouvelles preuves d'amour à ses enfans. Pendant la maladie de sa fille, il n'est aucun genre de services que sa tendresse inquiète n'ait voulu lui prodiguer. Il sembloit qu'elle eût besoin de contempler sans cesse les objets qui lui restoient encore pour retrouver la force de vivre, et cependant un jour on est venu lui enlever son fils! Ah! comment avez-vous osé, dans la fête du 10 août, mettre sur les pierres de la Bastille des inscriptions qui constatoient la juste horreur des tourmens qu'on y avoit soufferts? Les unes peignoient les douleurs d'une longue captivité; les autres l'isolement, la privation barbare des dernières ressources; et ne craigniez-vous pas que ces mots : *Ils ont enlevé le fils à la mère,* ne dévorassent tous les souvenirs dont vous vouliez retracer la mémoire?

Il est peu probable que, dans l'étroite captivité où la tenaient ses bourreaux, Marie-Antoinette ait eu connaissance de ce plaidoyer écrit en sa faveur par une femme à laquelle elle avait commencé par témoigner quelque intérêt, mais qu'elle avait fini par considérer comme une ennemie. Si cependant les lignes que je viens de citer

avaient passé sous ses yeux, si elle avait pu savoir à quel point ses douleurs de reine, de femme, de mère avaient été comprises et partagées, elle aurait eu sans doute quelques regrets des termes si peu mesurés qu'elle emploie en parlant de Mme de Staël dans sa correspondance avec Fersen. Triste effet des temps troublés que deux natures également sincères, élevées, généreuses, en puissent arriver à se méconnaître ainsi!

N'était l'anxiété constante où les tenait le sort de ceux auxquels ils prenaient un si vif intérêt, la vie, par ce temps de désordre et de sang, aurait continué d'être singulièrement paisible pour les habitans de Coppet. C'était à peine si le contre-coup des événemens qui se passaient au-delà des frontières du pays de Vaud se faisait parfois sentir et venait rompre la monotonie de leur existence. Un soir cependant, comme on était encore à table, on vit tout à coup avec surprise se précipiter dans la salle à manger un officier français en uniforme. On se lève, on se récrie, on finit par le reconnaître : cet officier était le général de Montesquiou, qui, envoyé à la tête d'un corps de troupes françaises pour occuper la Savoie, fuyait sa propre armée, où des commissaires de la convention avaient été envoyés pour l'arrêter. Il s'était jeté dans un petit bateau, et, traversant le lac, il était venu se réfugier à Coppet. Mais il les quittait le lendemain et les laissait à leur solitude, que ne venaient même plus distraire les visites de Gibbon. Au commencement de l'année 1794, Gibbon, déjà malportant, avait quitté Lausanne pour se rendre auprès de son ami lord Sheffield, qui venait de perdre sa femme et, quelques mois après son arrivée en Angleterre, il était emporté par une maladie rapide. Ce deuil privé venant s'ajouter au deuil public augmentait encore la tristesse des habitans de Coppet, tristesse que Mme de Staël exprimait avec une singulière éloquence dans une lettre à son mari :

Ce pauvre Gibbon dont tu m'as entendu parler comme du seul homme qui pût attacher à la Suisse, est mort en Angleterre. Une Mme de Saint-Léger, que tu as vue chez M. d'Hauteville, belle et jeune, est morte subitement. On est étonné de voir périr autrement que par la révolution française! Mais quand on pense que c'est seulement cela de plus dans le poids des misères humaines, que la mort de la nature continue son train habituel à côté de cela, on est encore plus profondément sombre qu'à l'ordinaire.

Enfin un rayon d'espoir venait percer cette atmosphère de tristesse, et la nouvelle du 9 thermidor arrivait sur les bords du lac de Genève. A plus de vingt années de distance, Mme de Staël trouvait

encore des accens émus pour peindre la joie que leur avait causée cette nouvelle et le brusque passage du désespoir à l'espérance.

L'une des réflexions qui nous frappoient le plus dans nos longues promenades sur les bords du lac de Genève, c'étoit le contraste de l'admirable nature dont nous étions environnés, du soleil éclatant de la fin de juin, avec le désespoir de l'homme, ce prince de la terre, qui auroit voulu lui faire porter son propre deuil. Le découragement s'étoit emparé de nous; plus nous étions jeunes, moins nous avions de résignation, car dans la jeunesse surtout, on s'attend au bonheur; l'on croit en avoir le droit et l'on se révolte à l'idée de ne pas l'obtenir. C'étoit pourtant en ce moment même, lorsque nous regardions le ciel et les fleurs et que nous leur reprochions d'éclairer et de parfumer l'air en présence de tant de forfaits, c'étoit alors pourtant que se préparoit la délivrance. Un jour dont le nom nouveau déguise peut-être la date aux étrangers, le 9 thermidor porta dans le cœur des François une émotion de joie inexprimable. La pauvre nature humaine n'a jamais pu devoir une jouissance si vive qu'à la cessation de la douleur.

La chute de Robespierre, ce n'était pas seulement la fin de ce régime de honte et de sang qui pesait sur la France, c'était aussi la certitude d'une prochaine délivrance pour ces amies si chères, Mme de Poix, Mme de Simiane, qui n'avaient pas voulu s'exposer aux périls d'une évasion, et dont l'imprévoyance se trouvait à la longue avoir eu raison contre la prévoyance de leurs amies. Dans une dernière lettre à la princesse d'Hénin, Mme de Staël se réjouissait de cet espoir auquel il semble cependant qu'elle osât à peine se livrer :

Lausanne, ce 8 aoust.

J'ai reçu, ma chère princesse, ces bonnes lettres où toute votre inquiétude se peint avec tant de vérité. Je pense avec bonheur que dans ce moment vous êtes moins tourmentée, car il est impossible que vous ne sachiez pas que l'on peut se flatter d'un système moins cruel depuis la mort de ce Robespierre qui avoit atteint à l'infini du crime. On dit qu'il y a plusieurs prisonniers relâchés, et j'attribue le retard du retour de mon envoyé pour la jeune amie à l'essai des *moyens naturels*. Voici les nouvelles que j'ai. Une lettre de mon jeune ami du 27 juillet, veille du jour de la crise, qui me mande que tout est arrivé, c'est-à-dire le messager pour la jeune, celui pour l'infirme, et le courrier qui portoit le crédit de 40 mille livres pour l'*intérêt* de Charles; il me dit ensuite ces seuls mots par la poste : *Soyez tranquille sur le sort de vos amies*. Ce ton est bien différent de celui de la lettre qui annonçoit le

danger de Nathalie (la comtesse Charles de Noailles). Depuis, un des envoyés a écrit à sa femme, le 30 juillet, après la mort de Robespierre : *J'espère apporter mes marchandises.* Mon ami suisse me dit qu'il me renverra dans trois ou quatre jours mon courrier pour l'intérêt de Charles ; — il devroit être déjà ici, et voilà ce que j'attendois pour vous écrire, mais il n'est point encore venu, et comme la révolution de Robespierre est arrivée dans l'intervalle, j'en conclus qu'on a changé de batteries.

Je ne puis me persuader que nos amies ayent changé d'avis par ce faible rayon d'espoir, une si absurde confiance me mettroit dans la rage du désespoir. Ce n'est pas le moment d'envoyer un nouvel exprès pour instruire des précautions américaines. Mon ami a en ce moment trois envoyés et deux femmes auprès de lui, c'est bien assez. — Je l'ai fait questionner sur le *vieil ami ;* c'est la seule lettre que je lui aye écrit par la poste; je l'ai envoyée à Basle et j'ai emprunté une autre main. Il faut donc attendre jusques au retour de l'envoyé pour Charles. — Mais on peut être plus tranquille à présent ; ne pouvant assassiner plus, *ils* assassineront moins, c'est dans la nature de l'orgueil.

Ne vous reprochez pas, ma chère princesse, de n'être pas ici, je serois plus heureuse, mais mon cœur ne peut pas aimer plus qu'il ne chérit votre ange d'amie. Adieu, adieu, pas un moment ne sera perdu pour vous écrire.

Il fallait cette joie pour éclaircir un moment le ciel sombre de Coppet. Depuis plusieurs mois, en effet, le malheur, qui depuis si longtemps planait sur cette maison, avait fini par fondre sur elle, et la mort, continuant (pour reprendre une expression énergique de Mme de Staël) son train habituel, avait enlevé Mme Necker. Si, comme je le voudrais, le résultat de ces trop longues études a été d'inspirer à mes lecteurs quelque intérêt pour elle, ils me pardonneront de les terminer en revenant sur ses dernières années, et en les faisant assister à ses derniers momens.

III.

Mme Necker avait toujours été d'une complexion délicate, et Tronchin, consulté par M. Necker, n'hésitait pas à faire remonter l'altération de sa santé à l'époque où elle avait perdu sa mère. « La douleur profonde, écrivait-il dans une consultation, que lui causa la perte d'une respectable mère qu'elle aimoit au-delà de toute expression fut l'époque du dérangement de sa santé. Les nuits mêmes se passoient à la pleurer et les momens que la nature destine au sommeil étoient employés à la regretter. » Cette vivacité de sentimens que Mme Necker devait conserver toute sa vie fut la véritable cause de l'épuisement prématuré de ses forces. Dans

les lettres de tous ceux qui ressentaient pour elle une véritable amitié revient incessamment cette recommandation : « Ménagez-vous. » Mais jamais personne ne se ménagea moins qu'elle ; elle se dépensait sans compter, partageant son temps entre son mari, sa fille, les pauvres, la tenue de sa maison, les devoirs de société, la conversation, les occupations intellectuelles, la correspondance et les amis. Ce fut bien pis durant les cinq années du premier ministère de M. Necker. Au surcroît d'activité imposé par ce qu'elle appelait elle-même « cette jolie vie du contrôle-général, » vint bientôt s'ajouter l'amertume que lui causaient les attaques et les calomnies dirigées contre son mari, attaques auxquelles elle-même n'échappait pas complètement. Ces rudesses de la vie publique n'étaient pas faites pour elles, et peut-être fut-elle pour quelque chose dans l'irritation et dans le découragement qui déterminèrent M. Necker à donner sa démission.

Le contre-coup de ces émotions se fit sentir sur la santé de Mme Necker, et les années qui suivirent furent marquées pour elle par une terrible crise qui effraya tous ses amis et durant laquelle elle-même crut toucher à ses derniers momens. Il fallut quitter Saint-Ouen et chercher loin de Paris, à Marolles, près de Fontainebleau, un repos plus complet. C'est là qu'elle écrivait ces conseils à sa fille, dont on n'a peut-être pas oublié l'accent pathétique. Mais l'angoisse que lui causait la crainte de quitter cette fille dont la destinée n'était pas encore assurée n'était rien auprès de celle qu'elle éprouvait à la pensée d'une séparation prochaine d'avec un époux adoré. Le début d'une lettre qu'elle adressait à M. Necker pour l'entretenir de certaines questions d'intérêt auxquelles sa mort donnerait ouverture montrera cependant quel sentiment dominait en elle :

Avant de commencer cette lettre, mon cher ami, il faut que je me rassure moi-même contre l'horreur et la terreur que m'inspirent mes propres pensées. Permets-moi donc d'observer, pour me conserver la liberté de la réflexion, que la très légère différence de nos âges ne peut compenser la faiblessse de mon tempérament et la diminution des sources de la vie, causées par une extrême affliction et par tous les tourmens intérieurs d'une âme sensible. D'ailleurs quand je tourne mes regards vers cet être bienfaisant qui m'a donné pour toi un sentiment si constant et si passionné, il me semble qu'il exaucera la prière que je lui présente chaque matin ; il me semble qu'il aura pitié de ma faiblesse et qu'il jugera que ce cœur où tu règnes avec tant d'empire ne pouvoit plus supporter le désespoir. Pardonne, oh ! mon ami ! c'est peut-être la seule occasion sur la terre où je me sois préférée à toi ;

mais, je te l'avoue, je prie mon Dieu, ce Dieu que j'adore et que j'ai servi sans restriction dès ma plus tendre enfance, je le prie, je le conjure de me faire mourir avant toi, et dans tes bras. Dieu seul juge du degré de malheur que tes créatures peuvent supporter, tu sçais quel sentiment accompagne cette prière et je crois qu'elle ne sera pas rejetée.

Mme Necker surmontait cependant cette horreur pour régler elle-même avec un soin minutieux tous les préparatifs de sa fin. Parmi les papiers en assez grand nombre qu'elle laissait à son mari, il en était dont les recommandations méritaient à ses yeux un respect particulier. Mme de Staël, dans sa notice sur la vie privée de M. Necker, a parlé de ces dernières volontés de sa mère, mais peut-être sans faire assez ressortir ce qu'il y eut de touchant dans leur bizarrerie. Quelques détails plus intimes montreront à quel point cette femme, si froide d'apparence, qui semblait résolue à diriger sa vie par règle et par compas, était cependant dominée par la passion et par une imagination maladive.

Durant les années où elle avait dirigé l'hospice qui porte aujourd'hui son nom, Mme Necker avait été singulièrement frappée du danger des inhumations précipitées. La loi ne prenait pas alors, à l'encontre de ces inhumations, les précautions, peut-être encore insuffisantes, qu'elle impose aujourd'hui. Ce n'était pas sans peine que Mme Necker avait réussi à obtenir de ceux et de celles qui desservaient l'hôpital sous ses ordres des précautions que nous considérerions aujourd'hui comme élémentaires. La nécessité de ces précautions l'avait si fort frappée qu'elle publia une petite brochure intitulée : *des Inhumations précipitées*, et elle terminait cette brochure en proposant un projet de règlement dont plusieurs dispositions sont en vigueur aujourd'hui. Cette préoccupation qu'elle avait ressentie si vivement pour les autres, il était naturel que Mme Necker l'éprouvât pour elle-même. Être enterrée vivante était une de ses craintes, et dans ses recommandations dernières, elle multipliait les injonctions de reculer la cérémonie funèbre jusqu'au moment où sa mort ne pourrait laisser aucun doute. Mais ce n'était pas tout. La destinée inévitable du corps humain confié à la terre, cette destinée que Bossuet décrit dans l'oraison funèbre de Madame en termes si précis, lui causait une invincible horreur. Elle voulait que, par quelqu'un de ces procédés dont l'antiquité faisait un si fréquent usage, la forme terrestre fût indéfiniment conservée à sa dépouille mortelle. En un mot, elle souhaitait passionnément que son corps fût embaumé et qu'il reposât dans un monument spécial où il demeurerait à visage découvert. Ce désir singulier n'avait

pas seulement pour cause une répugnance toute physique et s'expliquait encore par un autre désir plus touchant, mais étrange encore chez une femme qui avait une foi si robuste dans l'immortalité de l'âme et qui croyait même à une sorte de communication mystérieuse des morts avec les vivans. Elle voulait avec non moins de passion que la dépouille de M. Necker, objet des mêmes soins que la sienne, fût un jour enfermée dans le même monument, afin que la mort ne parvînt pas à rompre une union qui avait été si étroite. Cette idée était née depuis longtemps dans son esprit, et j'en trouve la première trace dans une lettre qui n'est pas postérieure de plus de dix ans à son mariage. Après avoir, quoique d'une façon encore un peu vague, indiqué à son mari quels seraient ses désirs en cas de mort, elle ajoute ces mots : « Ne néglige pas ces détails, je t'en conjure; fais exactement ce que j'ai dit. Peut-être mon âme errera-t-elle autour de toi. Peut-être pourrai-je délicieusement jouir de ton exactitude à remplir les désirs de celle qui t'aime tant. Peut-être que si, dans une autre vie, j'étois susceptible de quelque peine, mon cœur, dont la mort n'auroit pu effacer ton image, s'affligeroit de ta négligence et souffrirait d'être moins aimé. » Mais lorsque la marche des années, les atteintes de l'âge, l'ébranlement de sa santé l'eurent pour ainsi dire rapprochée de la mort, cette idée devint une sorte d'obsession. Elle accumula, dans des notes préparées par elle, les détails et les précautions; elle prescrivit les dispositions intérieures du monument qu'elle voulait faire élever dans le parc de Saint-Ouen et surtout elle multiplia les recommandations à son mari pour assurer le respect de ses dernières volontés. Parmi ces recommandations, j'en choisirai une sur le dos de laquelle était écrit : « Pour être ouvert pendant mon agonie ou aussitôt après ma mort » et qui commence ainsi :

Lis, mon cher ami, sans te troubler et avec une profonde attention, la tâche qui te reste à remplir; ce corps qui te reste encore a besoin de tes soins et l'âme qui l'occupoit pourra peut-être encore se trouver souvent avec toi et jouir encore de ta tendresse.

Mme Necker entrait alors dans de minutieux détails sur les arrangemens qui seraient à prendre, sur la disposition intérieure du monument, la façon dont elle devait y être déposée, puis elle ajoutait :

Tu feras faire dans le mur une porte de fer dont toi seul auras la clef, porte qui servira à passer ton corps quand tu ne seras plus et à le porter sur le même lit pour mêler tes cendres avec les miennes, et

en observant les mêmes précautions, avec cette différence seulement que tu ordonneras qu'on ferme la porte de fer un mois après ta mort, afin que nous restions seuls ensemble. Prends bien garde à qui tu te confieras pour exécuter tes dernières volontés. Afin que nous ne soyons pas séparés, il faudra substituer Saint-Ouen, pour qu'il ne soit jamais vendu. Si tu voulois préférer ta terre de Suisse et y faire transporter mes cendres dans un tombeau pareil à celui que je viens de décrire, je ne m'y oppose point, mais souviens-toi que nous devons être unis sur la terre et dans le ciel, et exécute mes dernières volontés. Ce cœur, qui fut à toi et qui bat encore pour toi, mérite que tu respectes ses deux faiblesses : la crainte d'être ensevelie sans être morte et celle d'être séparée de toi.

Cependant plusieurs mois d'un repos absolu, un séjour à Montpellier, dont le souvenir était demeuré particulièrement cher à son cœur parce qu'elle y avait réuni l'ami de sa jeunesse et l'ami de son choix, Moultou et Thomas, les soins d'un praticien alors célèbre, le docteur Lamurre, finirent par rétablir Mme Necker et par lui rendre une apparence de santé. Mais cette amélioration passagère ne devait pas résister à l'épreuve des émotions qui marquèrent pour elle le second ministère de son mari. Par l'impression que lui avaient causée autrefois les misérables attaques de Bourboulon, on peut mesurer ce que lui firent souffrir les injures, les calomnies, les violences auxquelles M. Necker fut en butte pendant dix-huit mois. Aussi arriva-t-elle à Coppet déjà gravement atteinte, et au lendemain de son arrivée une première crise mit ses jours en danger. Elle y échappa cependant, et un espoir trompeur put s'emparer de ceux qui l'entouraient, mais cet espoir ne la déçut pas longtemps elle-même. D'ailleurs les précautions minutieusement prises par elle pour assurer le respect de ses dernières volontés dans ce que leur exécution pouvait avoir de difficile se trouvaient détruites par cet établissement dans un pays nouveau. Saint-Ouen ne pouvait plus être son tombeau, ni le monument qu'elle avait commandé pour elle et pour son mari s'élever sous les tilleuls du parc. Il fallait s'y reprendre à nouveau, et c'est ce qu'elle fit avec la hâte fiévreuse d'une personne qui sent ses jours comptés, entrant directement en correspondance avec les médecins, avec les architectes, ne reculant devant aucun détail, si pénible pour l'imagination qu'il pût être, et tout cela avec une précision, avec un sang-froid qui remplissaient d'étonnement ceux auxquels elle avait affaire. Son instinct ne la trompait pas, car au commencement de l'année 1792 elle retomba dans un état dont la gravité ne put échapper à personne. L'inquiétude naturelle aux malades lui ayant peut-être fait

prendre en déplaisance le séjour un peu triste de Coppet, elle fut transportée à Rolle, où elle fit un assez long séjour. C'est de là qu'elle adressait ses adieux à son mari dans une lettre qui devait être lue par M. Necker aussitôt après sa mort.

Rolle, ce 12 novembre 1792.

Tu pleures, cher ami de mon cœur. Tu crois qu'elle ne vit plus pour toi celle qui avoit réuni dans tous les points son existence à la tienne. Tu te trompes; ce Dieu qui avoit joint nos deux cœurs, ce Dieu, bienfaiteur de toutes ses créatures, qui me combla de ses faveurs, n'a point anéanti mon être. Quand j'écris cette lettre, un sentiment qui ne m'a jamais trompée répand un calme imprévu dans mon âme; je crois voir que cette âme veillera encore sur ton sort et que, dans le sein de Dieu, de ce Dieu que je ne cessai jamais d'adorer et que je préférois à tout, même à toi, je jouirai de ta tendresse pour moi... Mais toi, cet attachement dont je suis pénétrée pour tout ton être, ce sentiment qui me faisoit mettre mon amour-propre dans le tien, cet effroi qui glaçoit tout mon sang au moindre danger que je te voyois courir, cette seconde vie que je trouvois auprès de toi, cet intérieur de mon être rempli en quelque manière par le tien, ne se retrouveront plus pour toi, et méritent de ta part un sentiment au-delà du tombeau. Tu verras combien mon âme est sûre de la tienne, puisque je vais hasarder de te donner des ordres en comptant sur l'empire de mon amour pour toi.

Elle entrait alors de nouveau dans des recommandations minutieuses au sujet de l'exécution de ses dernières volontés. Elle insistait sur son désir passionné qu'un jour la dépouille mortelle de son mari fût réunie à la sienne, et elle suppliait M. Necker d'avoir égard à ce désir :

Mon ami, aie pitié de ma faiblesse; je ne puis supporter l'idée de la mort qu'avec celle de ta vie. Quand je pense que tu t'occuperas encore de ton amie, l'abîme se comble, l'horreur cesse, et je ne me sens plus que dans tes bras. Aussi avec quelles délices j'ai lu ces lignes chéries que tu m'adresses! Que de grâces j'en rends à la divine Providence! Elle connoît les cœurs qu'elle a faits. Elle a jugé que le mien étoit trop sensible pour être seul, même dans le tombeau. Vis donc de longues années après moi pour m'ôter l'effroi de la mort et pour que cette espérance me délivre des angoisses auxquelles je suis quelquefois livrée. Prolonge mon être, cher ami; tant que tu seras sur cette terre, j'y serai encore; tu prieras Dieu avec moi; tu agiras pour moi; tu penseras avec moi, et, si tu veux te dire à toi-même que chacune de tes

heures est un bienfait pour ton amie, il me semble que la vie devra t'être chère. Je n'ajoute rien de plus. Oh! que de sentimens je fais rentrer dans mon cœur, et qu'il m'en coûte, même pour te faire lire ces lignes! Mon ami, chasse toutes ces pensées; remettons-nous ensemble à la volonté du souverain être, mais soignes ma double vie, tu vois ce que j'en attends.

A ces instructions d'une nature si particulière par lesquelles Mme Necker s'efforçait de rattacher son mari à la vie en lui créant des devoirs vis-à-vis d'elle, même par-delà sa mort, elle avait joint en outre un testament régulier. Ce testament est postérieur de quelques mois, car il est daté du 6 janvier 1794 et il a été fait par Mme Necker à Lausanne. C'est là qu'elle avait été en effet transportée pour être plus à portée de recevoir les soins du célèbre docteur Tissot. Ce testament est le dernier écrit qui ait été tracé par la main de Mme Necker. L'écriture en est tremblante, presque illisible. On sent que la mort est là, derrière la porte et prête à entrer. A vrai dire, ce testament n'est encore qu'une recommandation à son mari, car la très faible somme qu'elle avait apportée en dot à M. Necker excédait de beaucoup les legs qu'elle désirait faire. Aussi, tout en assurant le sort de tous ceux qui lui avaient été attachés ou dont elle avait pris soin, de ses femmes de service, de ses pauvres de Saint-Ouen ou de Paris, des parens éloignés de sa famille qu'elle avait assistés en Suisse ou à l'étranger, elle se reprochait de prendre ainsi sur la fortune de celui « à qui, disait-elle, je voudrois donner mon sang pour subsistance, et qui captive tellement mes facultés d'aimer sur la terre, que personne ne peut plus approcher de mon cœur. » Ce sentiment l'emportait encore à la fin de ce testament, et elle ne pouvait s'empêcher de le terminer en adressant à son mari un dernier adieu :

Adieu, âme de ma vie, après avoir tant reçu de toi pendant ma vie, il me seroit doux de recevoir encore tes bienfaits après ta mort. Puisses-tu adoucir le regret de ma perte par ta soumission à la volonté suprême et par l'idée que l'un des deux devant précéder l'autre, je n'étois plus en état de supporter ta perte, dont la seule crainte produisoit une telle révolution dans tout mon être, que tu n'aurois pu toi-même souffrir la pensée de l'excès et de l'horreur de mon état. Mon cher ami, je te serre mille fois contre mon sein. Rien ne peut exprimer les sentimens dont mon âme est inondée. Adieu, le bien aimé de mon tendre cœur.

Ce cœur si tendre n'avait plus que peu de jours à battre. Les derniers mois de la vie de Mme Necker se passèrent dans des souf-

frances cruelles. D'affreuses agitations troublaient ses nuits et ne lui permettaient pas de trouver le sommeil. Parfois, épuisée par la fatigue, elle s'endormait presque subitement au milieu de la journée, la tête sur le bras de son mari. « J'ai vu mon père, racontait Mme de Staël, rester immobile des heures entières, debout dans la même position, de peur de la réveiller en faisant le moindre mouvement. » Parfois, au contraire, ne pouvant goûter aucun repos, elle cherchait un adoucissement à ses souffrances dans le goût qu'elle avait pour la musique. Un soir que Mme de Staël s'était mise au piano sur la demande de sa mère, elle chanta par hasard le bel air d'*Œdipe à Colone* de Sacchini :

Elle m'a prodigué sa tendresse et ses soins,

mais elle fut obligée de s'arrêter en voyant l'émotion que le rapport trop direct de ces tristes paroles avec son affliction présente causait à M. Necker. Jusqu'à la veille de la mort de Mme Necker, le son d'instrumens placés dans une chambre voisine berça ses souffrances et son agonie. Le sentiment qui lui faisait trouver quelque soulagement dans ce mélancolique plaisir n'était cependant pas celui qui a inspiré ces vers tristes et charmans :

Vous qui veillerez sur mon agonie,
Ne me dites rien;
Faites que j'entende un peu d'harmonie
Et je mourrai bien.

Je suis las des mots, je suis las d'entendre
Ce qui peut mentir.
J'aime mieux les sons qu'au lieu de comprendre
Je n'ai qu'à sentir,

Une mélodie où le cœur se plonge,
Et qui, sans efforts,
Me fera passer du sommeil au songe,
Du songe à la mort.

Jamais la croyance de Mme Necker dans les paroles et dans les promesses divines n'avait été plus ferme. Elle ne s'élevait point, il est vrai, à la hauteur de ces joies mystiques qui peuvent sembler admirables aux yeux de la foi, mais qui froissent un peu la nature. « Je crains la mort, disait-elle à son mari, car j'aimois la vie avec toi. » Lorsque M. Necker n'était pas dans la chambre, elle adressait à haute voix des prières à Dieu pour lui demander le courage d'accepter cette séparation, et elle ne se doutait pas que, par la fenêtre de la chambre voisine, M. Necker entendait sa voix et

unissait ses prières aux siennes. Durant les dernières heures de sa vie, la parole faisait défaut à sa faiblesse; elle ne pouvait plus que regarder tantôt le ciel et tantôt son mari, en élevant vers lui de temps à autre la main gauche au doigt de laquelle elle portait une bague que M. Necker lui avait donnée après y avoir fait graver quelques paroles de tendresse. Enfin la mort l'envahit, et elle expira lentement le 6 mai 1794. Comme dernier souvenir, M. Necker fit faire à la hâte un crayon qui existe encore, et en face duquel maintes de ces pages ont été écrites. Mme Necker est étendue sur son lit, les yeux clos, semblable à ces statues que le moyen âge sculptait autrefois sur les tombeaux. La majesté de la mort a imprimé sur ses traits le double caractère qui fut aussi celui de sa vie : la noblesse et la rigidité. Au bas de ce crayon sont écrits ces mots : *Not lost, but gone before.*

Il est à peine besoin de dire que M. Necker exécuta pieusement les dernières volontés de sa femme. Le corps de Mme Necker fut déposé à Coppet dans le monument qui avait été préparé par ses ordres, et que M. Necker pouvait apercevoir des fenêtres de son cabinet. Depuis sa mort, la porte de ce monument n'a jamais été rouverte que deux fois : la première, ce fut pour y introduire, dix ans après, le corps de M. Necker ; la seconde, pour y apporter le cercueil de Mme de Staël. Cette porte est aujourd'hui irrévocablement scellée et surmontée d'un bas-relief dû au ciseau de Canova. Le grand artiste a représenté Mme de Staël à genoux, pleurant sur le tombeau de ses parens, tandis que son père, attiré vers le ciel par Mme Necker, lui tend la main pour lui dire un dernier adieu. Depuis le commencement du siècle, les arbres que M. Necker avait plantés à l'entour du monument l'ont environné de leur ombre et en couvrent les abords de silence et d'obscurité. Lorsqu'on pénètre dans cet asile d'une tristesse exempte d'horreur et lorsqu'on pense à l'existence agitée de ceux qui y reposent aujourd'hui, on est tenté de répéter ces paroles que prononçait Luther en longeant les murs du cimetière de Worms : *Beati quia quiescunt.* Et cependant ce n'est pas le repos, le morne repos que s'attendent à trouver au-delà du redoutable passage ceux que leur foi entretient dans l'espérance ou dans la crainte d'une récompense ou d'une expiation sans fin. Mais pour ceux qui demeurent sourds à cette espérance mêlée d'effroi, n'y a-t-il pas comme une sorte de mirage dans ce refuge d'une tombe paisible et n'est-ce pas là ce qu'un poète a pu appeler avec une mélancolique hardiesse : goûter le charme de la mort?

OTHENIN D'HAUSSONVILLE.

UN

HOMME D'ÉTAT RUSSE

D'APRÈS SA CORRESPONDANCE INÉDITE.

VI[1].

LES LOIS AGRAIRES DE POLOGNE ET LES DERNIÈRES ANNÉES DE N. MILUTINE.

I.

Une fois acceptés par l'empereur et formulés en ukases, les projets du triumvirat Milutine, Tcherkasski, Samarine devaient être mis à exécution ; avec la sourde hostilité de la haute administration à Pétersbourg et à Varsovie, ce n'était pas là le plus aisé. En Russie plus que partout ailleurs, ce n'est pas tout de légiférer : les lois changent parfois singulièrement de caractère en passant dans la pratique. N. Milutine le savait mieux que personne, lui qui n'avait jamais pu se consoler de n'avoir point présidé à l'application de la charte d'affranchissement en Russie. Dans le royaume de Pologne, où toutes les classes cultivées étaient unanimement opposées aux nouveaux ukases, qu'elles dénonçaient comme une spoliation, les difficultés morales et matérielles de l'exécution étaient

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 octobre, 1er et 15 novembre et 1er décembre 1880. Nous nous permettrons d'informer le lecteur que la censure russe a entièrement coupé tous les articles précédens sur Milutine et interdit aux journaux d'en faire aucune mention.

plus grandes encore. Les obstacles semblaient tels qu'à Pétersbourg comme à Varsovie, plusieurs des adversaires de Milutine se flattaient de voir les mesures édictées sur ses conseils rester pour la plupart lettre morte.

En face de l'opposition à peine déguisée d'une grande partie du monde officiel, tant dans le royaume que dans l'empire, Milutine sentait que confier l'application de son programme à des mains étrangères, l'abandonner au vice-roi de Varsovie ou au ministère de Pologne de Pétersbourg, c'était non-seulement en compromettre le succès, mais le rendre impossible. Aussi, malgré toutes ses répugnances à retourner en Pologne, Milutine, une fois jeté malgré lui sur cette route, n'hésita-t-il point à marcher jusqu'au bout. De ses deux associés, le prince Vladimir Tcherkasski et Georges Samarine, un seul, le premier, devait le suivre dans cette nouvelle mission et y rester jusqu'à la fin cloué avec lui.

Ce n'était pas sans peine, nous l'avons vu, que G. Samarine s'était décidé à accompagner Milutine dans l'exploration des campagnes de Pologne, et un peu plus tard, à s'asseoir à côté de lui dans le haut comité, chargé par l'empereur de l'examen des affaires polonaises. Sa santé et sa disposition à la tristesse n'étaient pas les seuls motifs de son éloignement pour le service et l'administration; son caractère, ses habitudes, son genre d'esprit, ses idées, ses principes, ses occupations favorites, tout l'écartait également des fonctions publiques. Dans un pays où, grâce au *tchine*, au tableau des rangs et à la tradition bureaucratique de Pierre le Grand, les hommes les plus distingués par la naissance ou le talent n'avaient d'ordinaire d'autre souci que de faire une brillante carrière civile ou militaire, G. Samarine, mettant à profit l'indépendance que lui donnait sa fortune, préférait à toutes les distinctions et à tous les titres officiels sa liberté d'écrivain et ses études de cabinet. Sous ce rapport, le méditatif et morose slavophile, le fervent orthodoxe, à ses heures presque mystique, semblait, comme quelques-uns de ses amis de Moscou, moins appartenir à la Russie du milieu du siècle, où le tchinovnisme régnait en maître, qu'à l'un des libres pays de l'Occident, où la pensée et les études désintéressées sont le plus en honneur.

Samarine n'avait assisté qu'aux deux ou trois premières séances du comité des affaires polonaises. Dans cet auditoire d'élite, comme naguère dans la *commission de rédaction* pour l'affranchissement des serfs, il avait eu les plus brillans succès oratoires; mais ces succès, qu'il devait un peu plus tard retrouver dans la *douma* ou le *zemstvo* (1) de Moscou, ne purent changer ni ses inclinations ni ses

(1) Le conseil municipal et l'assemblée provinciale.

projets. Les articles qui lui tenaient le plus à cœur une fois votés, il était, si je ne me trompe, parti pour Prague, la vieille cité slave des bords de la Moldau, où il s'occupait de la publication des œuvres de son ami, le poète slavophile Khomiakof. Pour retenir Samarine dans la politique active, il eût fallu sans doute un parlement, une chambre législative, où il eût en tout temps été maître de faire entendre sa voix.

A cette époque, m'a-t-on raconté, au commencement de l'année 1864, une demoiselle d'honneur de l'impératice, Mlle de S., originaire de Livonie, ayant demandé à Samarine pourquoi il ne retournait pas en Pologne avec Milutine et Tcherkasski : « Mademoiselle, répondit Samarine, je me réserve pour les provinces baltiques. » Cette boutade, bientôt colportée de bouche en bouche dans le monde allemand-russe, parmi les nombreux hauts fonctionnaires sortis de Livonie et de Courlande, n'était pas sur les lèvres de l'écrivain moscovite une vaine et platonique menace. Samarine aurait voulu mettre les trois provinces baltiques au même régime que le royaume de Pologne et la Lithuanie. Non content d'y effacer autant que possible tous les vestiges des lois et institutions allemandes, il eût voulu y faire une révolution agraire aux dépens de la noblesse germanique, au profit des paysans esthoniens et lettons, émancipés sous Alexandre Ier, mais émancipés sans terre. Dans ce double vœu, Samarine du reste n'était que l'organe d'un nombreux et puissant parti, encore à l'œuvre aujourd'hui. Ce qui distinguait l'écrivain slavophile, c'est que cette question des provinces baltiques était depuis longtemps une de ses préoccupations favorites. C'était en rompant des lances contre la noblesse allemande de Livonie qu'il s'était fait d'abord connaître en Russie. Entré dans sa jeunesse au service, comme presque tous les hommes de son rang et de sa génération, Samarine avait été attaché à une commision, chargée de réviser l'organisation municipale de Riga. A cette occasion, le jeune *secrétaire de collège* (1) avait esquissé pour ces provinces russes, alors plus allemandes et plus féodales par les mœurs et les institutions qu'aucune partie de l'Allemagne, tout un vaste plan de réformes; et, sans grand souci de la discipline et de la hiérarchie bureaucratique, il avait initié le public à ses projets dans des lettres dont la véhémence avait soulevé contre lui non-seulement les colères de la noblesse baltique, mais l'irritation de ses chefs de Saint-Pétersbourg, étonnés de cette outrecuidance d'un employé de la neuvième ou dixième classe. Samarine avait payé son audace de quelques jours de prison dans la forteresse, et depuis lors, il avait abandonné le service pour continuer un jour avec d'autres

(1) Un des *tchines* ou grades inférieurs du tableau des rangs.

armes la guerre qu'il avait déclarée à l'esprit allemand dans les trois provinces conquises par Pierre le Grand.

Pendant que ses deux amis étaient occupés à transformer la Pologne, Samarine, fidèle à ses premières impressions, allait écrire en silence, sur les provinces baltiques, son célèbre ouvrage des *frontières*, *Okraïni* (1), qui, applaudi passionnément à Moscou, devait soulever de bruyantes colères dans toute l'Allemagne, comme dans les trois provinces, et faire surgir de la part des barons livoniens et des docteurs allemands toute une bibliothèque de répliques et de réfutations. Les sentimens de Samarine et de ses amis, à l'égard des trois provinces baltiques, étaient connus longtemps avant l'éclat de ce bruyant manifeste des *Okraïni*. Samarine eut beau retarder la publication de son célèbre pamphlet jusqu'à l'achèvement de l'œuvre entreprise en Pologne par Milutine et Tcherkasski, on comprend que de telles visées, fort peu dissimulées d'ailleurs, n'étaient pas faites pour faciliter la tâche de ses amis à Varsovie. On se montrait à Moscou trop disposé à regarder ce qui se passait sur les bords de la Vistule comme le prélude de ce qui devait bientôt s'effectuer sur la basse Duna, pour que les Allemands russes de Riga, de Mitau, de Revel et tous leurs alliés de Pétersbourg n'en prissent point ombrage et ne se tinssent pas sur leurs gardes. Les revendications de la presse nationale, en excitant les défiances de la *Ritterschaft* baltique, avaient pour conséquence de créer une secrète et involontaire solidarité entre les Livoniens et les Polonais, à donner tôt ou tard à la noblesse désarmée de Pologne l'appui latent de la noblesse baltique, si puissante dans l'administration et à la cour par ses positions officielles, par ses alliances de famille, par son esprit de corps et son habile fidélité au trône. Dans l'occulte et persévérante résistance, apportée à Varsovie par le comte Berg aux projets de Milutine et de Tcherkasski, de même que dans les brillans pamphlets, publiés par le baron Firks (2), peut-être y avait-il, à l'insu même du vice-roi comme du publiciste, une secrète inspiration de l'esprit allemand et du patriotisme baltique, fort peu soucieux d'ordinaire des droits et des intérêts de la Pologne, mais plus ou moins alarmé d'une politique d'assimilation qu'il craignait de voir se retourner contre les trois provinces.

Le prince V. Tcherkasski était un homme de tout autres goûts et de tout autre tempérament que son ami et contemporain G. Samarine. A l'inverse de ce dernier, c'était bien moins un spéculatif ou un penseur qu'un homme d'action. Esprit à tendances pratiques, positives, réalistes, si l'on veut, Tcherkasski était dégagé de tout

(1) Ouvrage paru en 1866 ou 1867.

(2) Sous le pseudonyme de *Schédo-Ferroti*.

mysticisme, de tout romantisme politique ou religieux; à cet égard, il était fort différent de la plupart de ses amis des cercles slavophiles de Moscou, au milieu desquels il avait passé sa première jeunesse et dont il avait subi l'ascendant sans prendre toutes leurs idées. Par son énergie, son activité, son sang-froid, par la décision de son intelligence, de sa volonté, de sa parole et aussi peut-être par son dédain des obstacles et sa confiance dans ses forces, le prince Vladimir Alexandrovitch était visiblement fait pour des fonctions difficiles et une tâche contestée, exigeant plutôt de la vigueur, de la persévérance, de l'inflexibilité que de la modération, de la finesse, de la conciliation. Fier et entier dans ses opinions, peu propre à un rôle subalterne ou passif, Tcherkasski, à l'inverse de la plupart de ses contemporains, n'était pas, en sortant de l'université, entré au service de l'état. Il avait vécu sur ses terres des gouvernemens de Toula et de Tver ou dans sa maison de Moscou, critiquant dans les salons les erremens du gouvernement de Nicolas, en attendant qu'un nouveau règne ou un changement de régime vînt lui ouvrir l'accès d'une vie plus active. Les luttes de l'émancipation l'avaient mis en vue, la Pologne lui offrait l'occasion d'occuper un poste important et des fonctions à la fois conformes à ses idées et à son caractère; le prince Vladimir Alexandrovitch devait saisir volontiers cette occasion de jouer, à côté de son ami Milutine, un rôle militant dans les grandes affaires, sans avoir eu à passer comme d'habitude par la longue et fastidieuse filière bureaucratique.

Milutine et lui se partagèrent la besogne. Pour appliquer les lois nouvelles, il fallait d'abord avoir le champ libre en Pologne, contre-carrer, à Varsovie et à Pétersbourg à la fois, les menées des adversaires, qui comptaient bien réparer peu à peu dans les détails de l'exécution leur défaite du comité. Milutine, qui avait une particulière aversion pour le séjour de Varsovie, qui, de plus, était personnellement connu du souverain et que ses services passés comme ses titres officiels rendaient l'égal des hauts fonctionnaires de la capitale, Milutine, sauf de trop fréquens voyages en Pologne, resta au centre des affaires et des intrigues, à Pétersbourg, tandis que Tcherkasski, qui, pour l'intelligence comme pour la communauté des vues, pouvait être appelé son *alter ego*, s'établissait au cœur des provinces à réorganiser, à Varsovie, à côté du vice-roi et de l'adversaire secret, le comte de Berg.

En quittant la capitale de l'empire pour prendre sa résidence dans celle du royaume, le prince Tcherkasski débarrassait les hommes d'état pétersbourgeois du voisinage d'un concurrent éventuel dont la présence ne laissait pas que de leur être importune. Peut-être cette considération a-t-elle facilité la nomination du prince

en Pologne. En dépit des usages du *tchine*, quoiqu'il eût à peine un grade civil, n'ayant jamais occupé que des fonctions électives, Tcherkasski, soudainement promu au rang de *conseiller privé*, fut nommé ministre de l'intérieur (à titre provisoire) du royaume de Pologne et chargé de la direction des affaires politiques et religieuses. Dans cette position, il devait effectivement, avec l'aide et sous l'inspiration de Milutine, conduire les réformes administratives, politiques, ecclésiastiques et en partie économiques.

Malgré sa répugnance à retourner en Pologne, Nicolas Milutine accompagna d'abord Tcherkasski à Varsovie pour y installer avec lui la nouvelle administration et commencer l'application des ukases de mars 1864, qui octroyaient aux paysans une partie des terres de la noblesse.

Les deux amis devaient rencontrer en Pologne deux obstacles, en quelque sorte reliés ensemble par les circonstances. Ils devaient d'abord souffrir du manque d'hommes, de la pénurie d'instrumens intelligens et dévoués, et cela malgré le concours empressé des patriotes qui, de Pétersbourg et de Moscou, allaient venir prendre la place laissée vide par Samarine. L'œuvre de Milutine et de Tcherkasski devait être entravée davantage par un défaut connexe, le manque d'unité administrative, le manque de concours d'une grande partie des autorités, officiellement appelées à les seconder. On ne saurait imaginer, sans parcourir leur correspondance, que d'efforts de tous les instans il leur a fallu jusqu'à la fin pour surmonter cet obstacle qui seul eût arrêté des hommes moins énergiques.

C'est au commencement du printemps, en mars 1864, que les deux amis revinrent à Varsovie appliquer les statuts qu'ils avaient non sans peine fait adopter à Pétersbourg. Ils arrivaient comme représentans de l'empereur, avec une mission qui paraissait exiger de pleins pouvoirs, et ils allaient se heurter chaque jour et partout, moins aux résistances polonaises devenues impuissantes qu'à la sourde opposition des autorités russes, civiles ou militaires, du royaume. Il est facile de voir combien était fausse et ambiguë, au lendemain même de leur triomphe à Pétersbourg, la position des deux amis qui semblaient revenir à Varsovie en vainqueurs et en maîtres. Tcherkasski, le nouveau ministre de l'intérieur, se trouvait directement le subordonné du vice-roi, le comte Berg, qui devait employer tous ses efforts à paralyser le ministre. Quant au conseiller privé et secrétaire d'état, N. Milutine, il revenait en Pologne sans pouvoirs déterminés, à peu près comme la première fois, lorsqu'il n'avait qu'à étudier la situation; il revenait avec un état-major dévoué, ayant pour instruction de tout changer, de tout renouveler, conformément à son programme, et il allait

rencontrer partout devant lui, à Varsovie comme à Pétersbourg, dans les administrations officielles chargées des affaires de Pologne, des fonctionnaires pour la plupart hostiles ou malveillans. En dehors de l'administration russe de Varsovie, il y avait encore à Saint-Pétersbourg un ministère de Pologne, et ce ministère qui, après l'application presque entière des nouveaux ukases, devait finir par être confié à Milutine, était alors aux mains d'un homme notoirement connu comme peu sympathique à l'œuvre de Milutine et de Tcherkasski.

Il est inutile de faire ressortir la complication de cette machine administrative dont les différens rouages, destinés sans doute à se contrôler mutuellement, ne faisaient guère que s'embarrasser et s'arrêter les uns les autres, si bien que toute l'administration russo-polonaise eût pu se résumer dans les trois mots : ordre, contre-ordre, désordre. Il est encore plus oiseux de montrer ce qu'avait d'équivoque, de pénible, d'irritant à la longue, la situation de Milutine, obligé de lutter jour par jour avec les instrumens mêmes dont il semblait devoir se servir. A Pétersbourg et plus encore à Varsovie, il lui fallut durant des mois et des années éviter les pièges incessamment tendus sous ses pas, défaire un à un les fils des trames subtiles patiemment ourdies par d'infatigables adversaires. Dans toute cette transformation administrative et économique de la Pologne, les autorités russes, officiellement chargées d'assurer la mise à exécution du nouvel ordre de choses, ressemblaient, par leur division et leur manque d'unité, à la Pénélope de la Fable, qui défaisait la nuit ce qu'elle avait fait le jour. On eût dit que le principal souci du vice-roi et du ministère de Pologne était de détruire dans l'ombre ce qu'avaient fait au soleil Milutine et Tcherkasski. Aussi l'application des ukases de 1864 et toute la réorganisation que Milutine et ses amis, non peut-être sans la naturelle présomption des esprits entreprenans, se flattaient d'accomplir en quelques mois, leur prit-elle des années et ne réussit-elle que grâce à des efforts surhumains d'énergie et de travail, si bien que Milutine se devait tuer à la peine.

Laissons-le nous décrire lui-même la besogne, les outils et les obstacles qui l'attendaient à son retour à Varsovie :

Varsovie (château Bruhl), 7/19 mars 1864 (1).

« ... Un abîme de soucis! Il faut tout organiser et installer, choses et gens, et distribuer tout le travail. Aujourd'hui, pas une minute de solitude. Quelque pénible que ce soit, ce serait plus

(1) Lettre à sa femme.

pénible encore sans cette distraction forcée du travail qui vous enlève à vous-même. Je suis à peine arrivé ici et je fais des projets de retour. Je voudrais voir passer au plus vite ces six douloureuses semaines, j'espère que ce dur esclavage ne durera pas plus longtemps. A Vilna, j'ai passé toute la journée avec Mouravief et ses employés. Notre explication a été calme, et nous nous sommes quittés d'accord. Ici les autorités m'attendaient à la gare avec une voiture. Après avoir installé à la hâte mes compagnons au château Bruhl, je me suis immédiatement rendu chez le comte Berg, qui m'attendait pour dîner. La proclamation de l'ukase a partout réussi. Les renseignemens sur les paysans sont excellens. Les propriétaires, comme il fallait s'y attendre, sont furieux; mais on les dit fort préoccupés de l'indemnité à recevoir du gouvernement, et bon gré mal gré ce souci les oblige à se tenir tranquilles... Tout cela amène le comte Berg à voir la situation en rose, et par ce motif nos délibérations ont été très amicales. On ne saurait cependant compter que les choses se passeront d'une façon parfaitement paisible. Une chose qui excite particulièrement le mécontentement, c'est que les *woyt* soient pris parmi les paysans (1). Les Polonais m'ont donné le surnom de « président de la junte des paysans (2), » ce qui, du reste, ne m'offense pas du tout!...

Varsovie (château Bruhl), 12/24 mars 1864 (3).

« L'affaire marche lentement, comme toujours dans les commencemens. Nos nouvelles recrues nous arrivent tardivement. Même C. ne paraît pas encore, je ne sais pourquoi. Tcherkasski est absorbé par la prise de possession de ses nouvelles fonctions, et, en réalité, sa tâche n'est pas facile; il est comme dans un bois, il lui faut faire connaissance et avec les hommes et avec les choses. Hier il a reçu tous ses employés et leur a fait un discours *en russe*. Il va sans dire que tous se prosternent à ses pieds. Quoiqu'il habite encore le château Bruhl (pendant qu'on prépare sa demeure future), nous ne nous voyons presque pas, de sorte que c'est sur moi seul que retombe le soin d'organiser le comité constituant (4) et de distribuer le travail, etc.

(1) Sur ce point encore, Milutine et ses amis avaient appliqué à la Pologne les mêmes principes et le même système qu'à la Russie. Pour mieux assurer l'indépendance des paysans, ils avaient exclu les propriétaires, les anciens seigneurs, de l'administration locale et remis aux paysans le choix de leurs *anciens*, des *woyt* polonais, comme des starostes et starchines russes.

(2) *Kholopskago jonda.*

(3) Lettre à sa femme.

(4) *Outchregditelnyi komitet.* Comité pour assurer la mise à exécution des nouvelles réformes.

« ... Dans les provinces, les choses vont fort bien jusqu'ici; mais pour assurer l'exécution définitive des ukases, il faut nous envoyer des employés, car c'est ce qui nous fait défaut. Dis, je t'en prie, à Joukovski que je le supplie instamment de m'en recruter le plus qu'il pourra et de me les expédier ici le plus tôt possible. Il faut pour cela pousser le ministère de Pologne, où l'on est terriblement lent et endormi, et presser les congés des militaires, au sujet desquels j'ai écrit il y a déjà trois semaines. Si les choses ne marchent pas plus vite, je ne puis prévoir quand je parviendrai à m'arracher d'ici; et supporter longtemps cette vie, je n'en aurais réellement pas la force. »

La difficulté de trouver des agens sûrs et intelligens était une des grandes préoccupations de Milutine; on le voit à chacune de ses lettres. Il avait pu amener avec lui un brillant état-major que des hommes distingués comme M. Soloviev et M. Kochelef allaient bientôt renforcer, mais cela ne pouvait suffire; il lui fallait des agens d'exécution sur les lieux, pour les campagnes particulièrement, et il s'adressait à tout le monde pour lui en fournir; il en demandait à Pétersbourg, à Varsovie, aux services civils et aux services militaires, car, faute d'autres instrumens, il était obligé de recourir à l'armée et aux officiers. Pour ces derniers, il avait l'avantage d'avoir le concours de son frère Dmitri, qui, depuis trois ans, était ministre de la guerre. Ces officiers, appelés de Saint-Pétersbourg ou recrutés dans les régimens de Varsovie, Milutine était contraint de les former, de les styler lui-même pour une tâche compliquée qui eût exigé des juristes plutôt que des soldats. Pour les initier, il employait tous les moyens imaginables, il les faisait dîner avec lui, il leur faisait une sorte de cours ou de conférence. La grande salle du château Bruhl s'éclairait le soir comme pour une réception officielle, et, vers huit heures, une cinquantaine de commissaires futurs, les uns jeunes officiers, les autres anciens employés ou juges de paix, révoqués en Russie pour leurs penchans démocratiques, apprenaient de la bouche même de Milutine quelles devaient être leur mission et leur règle de conduite (1). Ces administrateurs improvisés étaient à peine dégrossis et dressés à la hâte qu'il fallait les envoyer sur les lieux expliquer aux paysans ce qu'eux-mêmes venaient d'apprendre, le sens et la portée des ukases, qui abolissaient la corvée, tout en transférant au peuple des campagnes la propriété des terres dont il avait la jouissance.

(1) Lettre du 28 mars 1864.

Varsovie (château Bruhl), 15/27 mars 1864 (1).

« ... Je ne saurais dire à quel point il m'est difficile de conserver le sang-froid et le calme qu'exigent mes occupations actuelles.

« ... La proclamation des ukases est, à présent, partout terminée. La première impression a été très satisfaisante. La junte révolutionnaire en paraît atterrée. Les paysans sont dans l'allégresse, ils se mettent, plus que par le passé, à arrêter eux-mêmes les insurgés. Mais la véritable lutte est encore à venir. Dans quelques endroits déjà il y a eu des essais de jeter le trouble parmi les paysans (2).

« Il nous faut au plus vite mettre les ukases à exécution dans les localités, et pour cela les hommes nous manquent absolument. Sur mes instances, on enrôle pour nous, dans les régimens cantonnés ici, des officiers intelligens. Malheureusement je ne les connais pas personnellement, et je suis obligé de m'en remettre aux recommandations des autorités militaires, dont les choix dans cette affaire ne sont pas toujours heureux ni même peut-être toujours consciencieux. Tous ces jours-ci j'ai passé mon temps au milieu des colonels et d'officiers indiqués par eux. Il me faut m'entretenir avec chacun, raisonner avec eux, tâcher d'éveiller leur intérêt, etc.

« ... A partir de mardi, je me propose d'ouvrir chez moi une espèce *de cours* public, sur la question des paysans, pour ces hommes politiques improvisés. J'aurais voulu les avoir préparés pour la fin de la semaine, de façon à ce qu'il fût possible d'envoyer cette première expédition aux quatre coins du royaume. Mais nous avons à peine pu enrôler trente personnes, et il nous en faudrait au moins trois fois autant.

« Les employés polonais, encouragés par notre longue indulgence et notre apathie nationale, paraissent ne pas croire encore que nous exécutions réellement ce que nous avons en vue; et ce

(1) Lettre à sa femme.

(2) Pour empêcher le paysan d'accepter les terres dont le gouvernement prétendait le mettre en possession, les émissaires de l'insurrection aux abois répandaient dans les campagnes le bruit que ces terres ne seraient concédées qu'à ceux qui abjureraient le catholicisme. La grande-duchesse Hélène, qui, de loin comme de près, ne cessait de s'intéresser à l'œuvre de Milutine, lui faisait écrire de Berlin par une de ses demoiselles d'honneur : « Ici, Mme la grande-duchesse a appris de *source certaine* que l'allocution du pape était semée en masse dans le peuple, que les émissaires du parti rouge (Miéroslawski) tâchaient de faire accroire aux paysans que la propriété du sol ne leur sera acquise qu'à la condition de renoncer à la religion catholique. Déjà plusieurs paroisses auraient déclaré qu'à ce prix, elles ne voulaient pas des bienfaits de l'empereur. » (Lettre en français du 21 mai, 2 juin 1867, signée E. de R.)

doute injurieux, malheureusement mérité, soutient mon courage et stimulera, je l'espère, l'ardeur de nos jeunes gens.

« Tcherkasski, quoique absorbé par son ministère, m'aide autant que le lui permettent ses forces et le manque de temps. Mes autres compagnons sont aussi pleins de zèle. — Aujourd'hui, jour de Pâques, selon le nouveau style (1), j'ai réuni à dîner une grande partie de mon *armée civile* (2). Ephrème (3) ne m'a pas permis d'inviter plus de quatorze personnes, et il m'a annoncé cela d'un ton peu satisfait. Nous manquons ici en effet de vaisselle, de linge de table et de bien d'autres choses. Je ne pouvais cependant abandonner mes pauvres employés au caprice du sort; aussi je les invite à dîner à tour de rôle, huit ou neuf à la fois...

« ... Il ne faut avoir aucune inquiétude à mon égard. La surveillance ne faiblit pas, et, d'après les recommandations d'Ephrème sans doute, un de mes trois cosaques ne me quitte pas plus que mon ombre. »

On voit que de peine Milutine se donnait pour dresser les jeunes gens qui devaient lui servir de collaborateurs. C'était peu pour lui d'avoir conçu et combiné dans les détails tout un vaste plan de réformes sociales ou politiques; comme un architecte qui manquerait de maçons et de tailleurs de pierre, il était lui-même obligé de façonner les ouvriers dont les mains devaient mettre les matériaux en œuvre. Avec les instrumens les plus parfaits, la tâche fût restée singulièrement difficile; qu'était-ce avec un tel outillage, avec un tel défaut d'hommes et de bras? Pour le comprendre, il faut envisager d'un peu plus près l'œuvre entreprise par Milutine et ses amis, il faut se rendre brièvement compte de la situation du peuple des campagnes que Milutine prétendait régénérer, au nom du tsar et au profit de la Russie.

II.

Le paysan polonais semble avoir été, durant les derniers siècles, un des plus malheureux de l'Europe, à l'époque même où presque partout le villageois succombait sous le double faix des taxes fiscales et des droits féodaux. L'abaissement du peuple des campagnes ne saurait étonner chez une nation où une sorte de plèbe nobiliaire, composée de la *szlachta*, formait tout le pays légal, dans un état dont la vicieuse constitution réunissait les inconvéniens sociaux de l'ex-

(1) Le calendrier grégorien était encore en usage dans le royaume de Pologne; une des plus bizarres conséquences du nouveau système d'assimilation a été de ramener après trois siècles, la patrie de Kopernic au calendrier julien.

(2) *Gragdanskoï komandy.*

(3) Valet de chambre et maître d'hôtel de Milutine.

trême aristocratie aux défauts politiques de l'extrême démocratie. Un de nos écrivains français du XVIIIe siècle, Bernardin de Saint-Pierre, nous a laissé quelque part une navrante et évidemment trop fidèle peinture de la situation du paysan polonais, durant les dernières années de la république (1). Dans un siècle aussi naïf en politique que zélé pour l'humanité, cette oppression du paysan devait mal servir la république de gentilshommes. Ce fut, après l'intolérance religieuse de la Pologne sous ses derniers rois, une des principales causes de la complaisance de nos philosophes envers les auteurs des partages, et c'est la meilleure excuse de leurs félicitations à la grande Catherine ou à Frédéric le Grand.

Le mal, du reste, était si manifeste qu'il ne pouvait manquer de frapper les yeux de la noblesse polonaise. Dans le court répit accordé à leur patrie, entre le premier et les derniers partages, l'un des soucis des patriotes les plus clairvoyans était de relever le peuple; mais les factions politiques et les luttes intestines des *confédérations*, l'anarchie intérieure et la perfide surveillance de voisins, jaloux de voir la Pologne se régénérer, puis bientôt les partages, les changemens de domination dans un pays sans cesse coupé et recoupé en morceaux et ballotté sans repos d'une domination à une autre, tout, dans l'indépendance comme dans l'asservissement, a empêché les libéraux polonais d'exécuter leurs projets en faveur de l'habitant des campagnes. Malgré les généreuses proclamations de Kosciuszko, la république tomba avant d'avoir pu effectuer l'abolition du servage.

Dans le grand-duché de Varsovie, dont la majeure partie a formé le royaume de Pologne, il ne pouvait y avoir de servitude légale sous l'empire du code Napoléon, en usage après comme avant 1815. En droit, le paysan était libre; en fait, sa situation n'avait guère changé; assujetti à la corvée et lié à la glèbe par la coutume ou la misère, il se trouvait pratiquement, au point de vue économique comme au point de vue administratif, dans un état fort voisin du servage. Tant qu'avait duré en Russie le servage légal, servage qui, chez les Russes, avait fini par dégénérer en véritable esclavage, l'abaissement de la population rurale, bien que déploré par les Polonais éclairés, n'avait rien d'anormal dans le petit royaume dont le congrès de Vienne avait fait l'annexe du grand empire. Là, comme dans les provinces lithuaniennes ou petites-russiennes voisines, le gouvernement russe avait bien, à différentes époques et notamment sous l'empereur Nicolas, en 1846, essayé de régler par des *inventaires* les droits et les obligations réciproques des proprié-

(1) Dans ses récits de voyage, si je ne me trompe. Sur la position légale des paysans, dans l'ancienne Pologne, on peut consulter Hüppe : *Verfassung der Republik Polen*, p. 58-65.

taires et des paysans (1). Ces règlemens, d'un caractère visiblement provisoire, restaient souvent impuissans ou inefficaces dans la pratique; les Polonais eux-mêmes se remettaient à chercher des combinaisons pour améliorer l'état matériel et moral des classes rurales, lorsque l'émancipation des serfs, accomplie en Russie, au milieu des luttes que l'on sait, vint naturellement remettre, pour le royaume, cette question à l'ordre du jour et en rendre la solution urgente.

La Pologne, où dès longtemps le servage était légalement aboli, qui, de plus, était encore en possession d'une autonomie restreinte et de lois particulières, la Pologne avait, comme les provinces baltiques, où l'émancipation remontait à l'empereur Alexandre Ier, échappé aux lois et statuts que les Milutine, les Tcherkasski, les Samarine et leurs amis avaient fait édicter en 1861 pour les paysans du reste de l'empire. Depuis la promulgation de la charte rurale du 19 février, qui avait assuré au *moujik* russe la propriété d'une partie du sol, avec la libre administration de sa commune, la position du paysan polonais était devenue trop manifestement inférieure à celle du paysan russe pour qu'à Varsovie même on ne se préoccupât point de faire disparaître ou d'atténuer une aussi fâcheuse inégalité. C'était là, on le comprend, une des questions agitées par les Polonais dans les trop courtes années de liberté relative qui précédèrent l'insurrection de 1863.

Sous l'impulsion d'un généreux et éclairé gentilhomme d'une des plus illustres familles de Pologne, le comte André Zamoïski, la *Société d'agriculture* de Varsovie tendait à réunir en faisceau toutes les forces intelligentes et économiques du pays. L'amélioration du sort des paysans fut le premier problème dont se préoccupa la société. Non contens de rechercher les moyens de supprimer la corvée et de la remplacer par un cens ou redevance en argent, les propriétaires polonais désireux de devenir les bienfaiteurs du peuple cherchaient à mettre la propriété foncière à la portée du paysan. Divers projets étaient à ce sujet mis en avant; on parlait d'une opération de rachat, au moyen d'annuités échelonnées sur une période plus ou moins longue; on proposait de créer une banque qui, durant cette période de transition, eût servi d'intermédiaire entre le paysan et l'ancien seigneur; on faisait répandre dans les campagnes et lire au prône des églises une circulaire,

(1) Ces *inventaires* avaient spécialement pour but de fixer la quantité de terres dont les propriétaires devaient laisser la jouissance aux paysans. A cet égard, ils servirent de point de départ aux lois agraires de 1864.

annonçant aux paysans la bonne nouvelle (1). A l'inverse de ce qui s'était vu en Russie, la noblesse polonaise eût ainsi eu le mérite et l'avantage de faire spontanément ce que le gouvernement de Pétersbourg avait été obligé d'imposer à une grande partie de la noblesse russe.

Les premières agitations politiques avaient malheureusement fait évanouir tous ces beaux rêves. Soit méfiance envers la noblesse de Pologne ou la *Société d'agriculture,* qui tendait peu à peu à se transformer en assemblée législative, soit désir de conduire lui-même l'opération comme dans l'empire et de conserver au besoin une arme de guerre contre la classe dominante, le gouvernement impérial s'était montré peu disposé à seconder les projets des libéraux de Varsovie. Au milieu de l'effervescence nationale, la *Société d'agriculture,* d'où la Pologne avait semblé attendre sa pacifique régénération, était dissoute. Bientôt après, l'insurrection éclatait, et la question paysanne, passant brusquement du domaine économique dans le domaine politique, était presque à la fois posée des deux côtés adverses, à Pétersbourg par le gouvernement impérial, à Varsovie par le comité révolutionnaire.

Dans le duel inégal engagé entre le tsarisme et le gouvernement occulte, qui, durant des mois, tint toute la Pologne dans sa main, les deux antagonistes devaient naturellement se disputer l'appui du pauvre paysan qui, courbé sur la glèbe depuis des siècles, presque ignorant des mots d'honneur et de patrie, n'avait guère d'oreilles que pour la grosse voix de l'intérêt. Nous avons vu par la bouche de Milutine, de Mouravief, de l'empereur Alexandre lui-même, comment la raison d'état conduisait les Russes à prendre en main la cause du peuple des campagnes et à tenter à son profit une vaste expropriation de la noblesse. Les insurgés n'avaient point attendu pour recourir aux mêmes armes que le gouvernement russe eût formulé ses intentions. Eux aussi, avons-nous déjà remarqué, s'étaient empressés de convier le peuple à la propriété, tant pour le gagner à leur cause que pour donner à la nationalité polonaise une base qui lui faisait défaut. De toute façon, quel que fût le sort de la lutte, la Pologne semblait ainsi destinée à passer par la redoutable épreuve des lois agraires, et si, par impossible, l'insurrection l'eût emporté, peut-être que, grâce au parti démocratique, au parti *rouge* qui, dans les rangs des révoltés, avait pris de plus en plus le dessus, l'aristocratie et la grande propriété foncière eussent

(1) Voyez la récente et très curieuse biographie du marquis Wielopolski, publiée en français par M. H. Lisicki. Vienne, 1880, t. II, p. 49-57 et *passim.*

été plus maltraitées par leurs propres compatriotes triomphans que par les agens du gouvernement russe (1).

L'exemple de la Russie nous a montré combien de résistances et d'objections de toute sorte, combien de répugnances et de colères soulèvent, même en temps de paix, des lois agraires qui, pour cause d'utilité publique, exproprient partiellement une classe de la nation au profit d'une autre, alors même que ces lois sont discutées et appliquées par des compatriotes et par des représentans des propriétaires expropriés, alors même que toutes ces mesures sont prises sous l'égide d'un pouvoir impartial, également préoccupé des droits et des intérêts de tous. Qu'est-ce donc quand de pareilles mesures, d'apparence au moins, forcément révolutionnaires et inévitablement vexatoires, sont édictées par un vainqueur en pays étranger ou en province rebelle, au lendemain d'une lutte acharnée? qu'est-ce, quand elles sont appliquées par des mains naturellement hostiles et encore toutes chaudes des ardeurs du combat?

Au fond, nous sommes contraints de le répéter, les ukases apportés par N. Milutine et Tcherkasski en Pologne étaient, pour les principes et pour l'esprit, fort analogues aux lois et statuts que trois ans plus tôt les mêmes hommes avaient fait adopter pour la Russie et dont ils eussent voulu diriger eux-mêmes l'exécution. Dans un cas comme dans l'autre, Milutine et ses amis prétendaient assurer à l'ancien serf, moyennant indemnité à l'ancien propriétaire, la pleine propriété des terres dont le paysan n'avait la jouissance qu'en subissant la corvée; dans un cas comme dans l'autre, ils prétendaient remettre au paysan la libre administration des affaires de la commune et briser la vieille tutelle seigneuriale (2). Ce qui a varié, ce qui a fait la différence et l'inégalité de traitement entre la noblesse polonaise et la noblesse russe, c'est surtout le mode d'exécution, c'est une plus grande rigueur dans l'application des nouveaux principes, c'est une autre mesure ou une autre règle dans cette liquidation agraire; c'est qu'en Pologne on a plus accordé au paysan pour moins d'argent, et qu'on a payé moins cher au propriétaire le sol qu'on lui enlevait.

A cette différence de traitement il y avait une double raison : la première, c'est qu'en Russie les Milutine, les Samarine, les

(1) Dès avant l'insurrection, « le parti rouge, composé de révolutionnaires conscients ou inconsciens, n'admettait d'autre solution que l'expropriation du grand propriétaire au profit du paysan... Les plus modérés accordaient aux propriétaires le droit à une indemnité, mais aussi minime que possible, tandis que les radicaux exigeaient de la noblesse qu'elle fît aux paysans le don des terres cultivées par ces derniers. » (*Le Marquis Wielopolski, sa vie et son temps*, par Lisicki, t. II, p. 54, 55.

(2) Il est à remarquer que, tout en fortifiant les institutions communales, Milutine n'a, quoi qu'on en ait dit, jamais songé à introduire en Pologne le *mir* russe et régime de la propriété collective.

Tcherkasski et leurs amis avaient eu beau faire triompher leurs principes, ils n'avaient pu donner force de loi à tous leurs projets en faveur du *moujik*, et les lois mêmes qu'ils avaient obtenues pour lui, ils n'avaient pu les appliquer de leurs mains. La seconde raison, plus grave et plus fâcheuse, c'est qu'en Pologne les ukases, promulgués le lendemain d'une guerre civile, n'étaient pas seulement pour le gouvernement une mesure en faveur de la population locale, mais aussi un expédient politique, un remède violent, suggéré par les nécessités du moment, un instrument de répression en même temps que de pacification, en un mot, comme le disait Mouravief, un instrument de domination (1). Et cela était inévitable à la suite d'une insurrection ayant des causes profondes et permanentes qui en rendaient le renouvellement probable. Le gouvernement russe, qui sur la Pologne semblait n'avoir d'autre prise que la force armée, avait découvert un moyen de s'attaquer au fond du peuple, de se l'attacher, temporairement au moins, par des bienfaits; il avait entrevu aux bords de la Vistule une tâche démocratique, humanitaire, presque utopique. Cette tâche, il la réalisait avec l'omnipotence d'un gouvernement absolu, mais ce ne pouvait être uniquement dans l'intérêt de l'idéal, de l'humanité et du peuple polonais, pour mériter les éloges de Proudhon et des démocrates étrangers qui l'en devaient féliciter. S'il se plaisait à relever le paysan et à mettre en pratique d'apparentes utopies, c'était autant et plus, si l'on veut, dans l'intérêt de l'état, dans l'intérêt de la Russie, que dans celui du peuple polonais. Pour légitimer ce procédé, il lui suffisait que les deux intérêts fussent d'accord au lieu d'être en opposition.

Le pouvoir qui, dans l'espèce de liquidation analogue, accomplie dans l'empire, eût voulu épargner tout sacrifice à la noblesse russe, n'était pas fâché d'en imposer à la noblesse polonaise, regardée comme complice des rebelles. Par le fait même des circonstances, ces lois agraires devaient pour cette dernière prendre l'aspect d'une sorte d'amende, d'une sorte de contribution de guerre ou de rançon, infligée aux classes d'où était sortie l'insurrection, avec cette circonstance atténuante que cette sorte d'amende, imposée aux propriétaires, était employée non au profit du maître, mais au profit du peuple conquis (2). Or, à cet égard, parmi les états où l'on a

(1) Lettre de Mouravief du 25 septembre 1863. Voyez la *Revue* du 1er décembre 1880.

(2) Certains faits montrent que le gouvernement et l'opinion envisageaient bien parfois les ukases de cette manière. Tcherkasski, dans une lettre à Milutine du 15/27 janvier 1865, raconte qu'il est assiégé des propriétaires d'origine russe, pourvus par le gouvernement même de petits majorats dans le royaume, afin d'y établir un élément russe. Ces propriétaires prétendaient être laissés en dehors des règlemens appliqués à leurs voisins polonais. Tcherkasski s'y refusait, mais il proposait d'accorder à ces propriétaires russes un dédommagement spécial. C'est, croyons-nous, ce qui a été fait.

le plus hautement stigmatisé la conduite de la Russie, on est contraint d'avouer qu'il en est peu où l'on n'ait en pareil cas recouru à des procédés plus ou moins analogues et parfois moins respectueux encore des droits de propriété, plus ouvertement et irréparablement spoliateurs. Sans remonter aux Irlandais, autrefois dépouillés de leurs terres au profit de soldats anglais, colonisés chez eux, on se rappelle l'espèce de jacquerie, suscitée en 1844 contre les propriétaires polonais par l'Autriche, qui depuis a su en faire ses plus fidèles sujets. Pour ne pas chercher d'exemple en dehors de notre pays et ne point voir seulement la paille de l'œil du voisin, l'abolition de la corvée et des droits féodaux s'est faite, chez nous, dans des conditions autrement onéreuses pour la noblesse, et plus récemment, n'avons-nous pas, sous la troisième république, eu recours, en Algérie, contre les indigènes révoltés, à des procédés non moins difficiles à légitimer au point de vue des notions habituelles du droit de propriété? Les Kabyles du Sébaou, dont, à la suite de l'insurrection de 1871, les terres les plus fertiles ont été séquestrées et finalement confisquées, faute du paiement de la contribution mise sur leurs tribus, eussent sans doute préféré, si on leur en eût laissé l'alternative, subir le sort de la noblesse polonaise et partager leurs terres, moyennant une insuffisante indemnité avec les colons alsaciens-lorrains qui ont pris leur place dans leurs anciennes demeures. Il est vrai que l'Europe s'est trop habituée à regarder les indigènes de ses colonies comme en dehors de son droit privé, aussi bien que du droit des gens, pour être fort touchée de semblables comparaisons.

L'état de guerre, encore si dur dans notre Europe, malgré tous les adoucissemens apportés par la civilisation, eût expliqué à lui seul la rigueur des lois agraires appliquées à la Pologne. De quelque façon que l'on juge l'opération, une chose est certaine, c'est que, si hostile, si malintentionnée qu'on la suppose, elle n'a pas ruiné la noblesse polonaise. Dans le royaume, comme dans l'empire à la suite de l'émancipation, il y a eu de la gêne et des souffrances qui parfois durent encore; mais, chose remarquable, il y a peut-être eu moins de ruines amenées par les ukases de 1864 que par la charte du 19 février 1861. Grâce à la fertilité du sol, grâce au grand essor pris par l'industrie du royaume après l'abolition des douanes qui lui fermaient le vaste marché de l'empire, — grâce enfin à l'esprit d'ordre, à l'esprit d'économie et de travail du plus grand nombre d'entre eux, grâce à la flexibilité de la race et à des qualités de vigueur, de sagesse, de solidité qu'on ne leur connaissait pas encore, les propriétaires polonais ont, pour la plupart, mieux supporté la grande crise agraire que les *pomechtchîks* de Russie, lesquels ont cependant été plus ménagés par la loi.

Il y a là quelque chose qui fait honneur au caractère polonais, qui montre que, pour cette noblesse tant éprouvée, les dures leçons de l'expérience sont loin d'avoir été perdues; quelque chose aussi, il faut le reconnaître, qui montre que, somme toute, la conduite du gouvernement russe à son égard n'a pas été aussi noire et aussi inique qu'elle le pouvait sembler au premier moment.

De par les ukases de 1864, que nous ne pouvons analyser en détail, le paysan polonais recevait en propriété toutes les terres dont il avait la jouissance depuis 1846, époque où l'empereur Nicolas avait défendu de diminuer l'étendue des champs attribués par l'usage aux familles de paysans. A cet égard, le villageois polonais a d'ordinaire été plus favorisé que le *moujik* russe, qui très souvent a moins de terre en propriété qu'il n'en avait en jouissance au temps du servage. Pour acquérir la propriété, le tenancier n'avait, en Pologne, qu'à faire valoir le fait de l'usufruit; or le paysan mazovien n'étant pas plus scrupuleux que son frère de Russie, dont nous avons vu Tcherkasski lui-même déplorer le peu de conscience (1), on comprend tout le parti que pouvaient tirer d'un tel principe des paysans avides, vis-à-vis de juges naturellement inclinés à accueillir toutes leurs revendications (2).

Le paysan polonais a été favorisé d'une autre manière; l'indemnité de rachat qu'il avait à payer était moindre qu'en Russie, et au lieu de retomber uniquement sur le paysan comme dans l'empire, où l'ancien serf en est aujourd'hui encore souvent accablé, cette indemnité était payée aux propriétaires par les finances du royaume; le paysan n'y participait que comme contribuable. En revanche, la compensation attribuée au propriétaire était proportionnellement moindre qu'en Russie et inférieure à la valeur vénale du sol; de plus, cette compensation, de même qu'en Russie, n'était pas soldée en numéraire, mais en titres spéciaux, en lettres d'indemnité qui au moment de leur émission perdaient près de 50 pour 100 et per-

(1) Lettre du 7 mai 1861. Voyez la *Revue* du 15 octobre 1880.

(2) D'après les renseignemens que j'ai pu recueillir personnellement en Pologne, en janvier 1873, juin 1874 et juillet 1880, l'allocation des paysans aurait varié de 30 à 6 *morg* (morgen ou journaux) par famille, selon les régions et les localités. La moyenne aurait été d'environ 18 *morg*. Le morg polonais vaut une 1/2 *désiatine* russe, soit un peu plus d'un demi-hectare. Chaque famille aurait ainsi reçu en moyenne un peu moins d'une dizaine d'hectares, ce qui est beaucoup pour un pays où la densité de la population atteignait déjà cinquante habitans au kilomètre carré. Si de pareilles allocations ont été possibles, sans enlever aux propriétaires plus du quart ou du tiers de leurs domaines, c'est qu'une partie des habitans des campagnes était exclue par l'usage de la possession du sol, c'est surtout que la Pologne compte une nombreuse population urbaine et une nombreuse population juive, également exclues de toute répartition territoriale. Comme en Russie, du reste, les lots des paysans sont déjà notablement restreints par le rapide accroissement de la population.

dent encore aujourd'hui près de 20 pour 100 (1). A l'inverse enfin de ce qui s'est passé en Russie, le propriétaire, comme contribuable, a payé lui-même par l'impôt une portion de l'indemnité qui lui revenait. Malgré ses défauts, ce système, qui faisait participer l'état et avec lui tous les contribuables à cette grande opération du rachat, nous paraît de beaucoup préférable au système adopté en Russie, où les annuités de rachat pèsent d'un poids excessif sur les paysans, alors qu'indirectement l'état et toutes les classes de la population participent aux avantages de l'émancipation. Une bonne part des difficultés économiques de l'empire me semble provenir, en effet, de ce qu'on a voulu conduire l'émancipation comme une opération d'un caractère privé, où l'état devait seulement servir d'intermédiaire et de banquier aux intéressés.

En dépit de son succès, la liquidation agraire, accomplie en Pologne, n'a point naturellement été sans donner lieu à de justes plaintes. La plupart des défauts reprochés à l'œuvre de Milutine doivent revenir au mode d'exécution. Il n'y avait pas là, comme en Russie, des arbitres de paix (*mirovye posredniki*), des propriétaires élus par la noblesse et chargés de régler les différends qui pouvaient surgir entre les paysans et l'ancien seigneur. A leur place, il y avait des commissaires, tous Russes, c'est-à-dire étrangers au pays, le plus grand nombre nouveaux venus et ignorants des mœurs locales, les uns employés prêtés par les ministères, les autres fonctionnaires révoqués à l'intérieur comme suspects de radicalisme, quelques-uns simples étudians à peine sortis de l'université, beaucoup enfin officiers qui venaient de combattre l'insurrection, la plupart étrangers à l'étude du droit et peu soucieux de ce qu'ils appelaient le formalisme juridique, tous enfin animés naturellement d'un esprit peu sympathique à la noblesse polonaise. Nous avons vu la peine que se donnait Milutine pour les initier et par-dessus tout les intéresser à leur œuvre. Il n'épargnait rien dans ce dessein, les enflammant de sa parole, les encourageant de son exemple; il leur montrait dans le paysan polonais un frère slave à relever et une barrière vivante à dresser entre la Russie et l'Europe. « Là où le paysan est établi avec son lot de terre, disait-il, là est la borne du monde slave (2). » Sur des hommes pour la plupart jeunes et tous ardens patriotes, de telles leçons ne pouvaient rester sans effet, elles exaltaient l'enthousiasme national et stimulaient un zèle qui souvent n'avait pas besoin de beaucoup d'excitation. Tous ces commissaires improvisés croyaient bien participer à une grande mission historique, ils se regardaient comme des apôtres plutôt que comme des juges; ce sentiment même les amenait parfois dans la

(1) Dans quelques cas même il n'y avait pas d'indemnité.

(2) Mot que je tiens d'un des collaborateurs de Milutine.

pratique à oublier leur rôle d'arbitre, à se prêter trop aveuglément aux revendications du paysan, à renchérir au profit de ce dernier sur les instructions de leurs chefs, à outre-passer les ukases. De là, dans l'application de ces lois, des inégalités et des excès. Aussi voyons-nous parfois, dans leur correspondance, Milutine et Tcherkasski obligés de réprimer le zèle de certains de leurs commissaires et de mettre de côté ceux de leurs agens qui se permettaient trop d'arbitraire (1). Milutine et même Tcherkasski, loin d'agir toujours systématiquement d'une manière hostile aux propriétaires, désiraient en toute sincérité faire strictement appliquer les ukases sans en dévier en aucun sens. Au milieu de toutes les plaintes dont ils étaient assiégés par les deux parties, ils se félicitaient lorsqu'un même cas provoquait à la fois les réclamations des paysans et des propriétaires. A leurs yeux, cela était la meilleure preuve de l'équité et de l'impartialité de la sentence de leurs commissions. Tcherkasski aimait à se rappeler que pareille chose lui arrivait en Russie quand il était arbitre de paix (2).

Les plus justes plaintes que peuvent élever les propriétaires polonais, plaintes malheureusement trop fondées et durables, c'est qu'au lieu d'achever la grande liquidation de 1864 entre le paysan et le noble, les commissaires russes l'ont tenue systématiquement ouverte aux dépens des intéressés. A l'opposé de ce qui s'est fait en Russie, le paysan polonais a gardé sur les forêts, sur les champs ou les pâturages de son ancien propriétaire, les droits d'usage dont il jouissait alors qu'il était soumis à la corvée. Ces servitudes grèvent lourdement les terres de la noblesse, d'autant plus qu'elles sont mal définies ou qu'elles ont été réglées, de telle façon qu'en les prenant à la lettre, tous les bois des propriétaires n'y sauraient parfois suffire (3). On comprend que les Polonais désirent vive-

(1) « A mon avis, écrivait Tcherkasski à Milutine alors de retour à Pétersbourg, les commissions rurales vont bien, fort bien même, excepté dans le district d'Ostroleka, où W. a pris le mors aux dents, ordonne lui-même l'arrestation des propriétaires indociles, fait le maître aussi bien dans les villes que dans les villages, en un mot, parodie sottement Michel Mouravief en Lithuanie. Il faut absolument renvoyer et dissoudre toute cette commission pour la remplacer par des hommes plus raisonnables. (Lettre du 7/19 mai 1864.) Si tous les commissaires accusés de jouer ainsi au dictateur n'ont pas été rappelés, cela tient en partie à ce que, dans ses luttes avec le vice-roi, avec l'administration civile et militaire, Tcherkasski était naturellement porté à prendre fait et cause pour ces commissions.

(2) « Nous avons reçu les deux premières plaintes du district de Varsovie. Les propriétaires, et les paysans se plaignent simultanément d'une seule et même décision. Cette décision est équitable cependant et me paraît fondée sur des données solides. Aussi cette double réclamation me trouble-t-elle peu. J'y vois la meilleure preuve de l'impartialité de la commission. Nous recevions aussi des plaintes des deux parties dans les premiers temps de l'émancipation. » (Lettre de Tcherkasski à Milutine du 2/14 mai 1865.)

(3) Je pourrais citer, comme exemple, une forêt du majorat du comte Zamoïski.

ment voir abroger des droits qui donnent lieu à des difficultés de toute sorte. Pour s'affranchir de ces servitudes, beaucoup de propriétaires renonceraient volontiers à une notable partie de leurs forêts. Malheureusement, en dépit d'une loi édictée depuis, les commissaires du gouvernement, loin de chercher à mettre un terme à cette situation anormale, s'efforcent plutôt d'empêcher les propriétaires et le paysan de s'entendre à cet effet. On en est encore à Varsovie ou Pétersbourg à la politique de 1864 ; on semble heureux d'avoir dans ces servitudes un moyen de semer la zizanie entre les deux grandes classes rurales du royaume, comme si leur antagonisme était la condition nécessaire de la domination russe. « Nous avons pris nos précautions, me disait en toute franchise, au mois de juin dernier, un haut fonctionnaire de Saint-Pétersbourg; nous tenons les Polonais par ces servitudes. »

C'est là une machine de guerre dont on comprenait l'emploi au lendemain de l'insurrection. Cette nouvelle application du « diviser pour régner, » ne saurait cependant être éternellement maintenue; à la longue, elle pourrait déjouer les calculs de ses promoteurs. Il est douteux que cela empêche longtemps le paysan polonais, relevé par la propriété et l'instruction, de prendre conscience de sa nationalité. En attendant, les obstacles mis par les agens du pouvoir à un complet règlement de la question rurale ont, en dehors même des entraves apportées à une exploitation régulière, un sérieux inconvénient : ils tendent indirectement à troubler dans l'esprit du peuple la notion de propriété, à lui faire croire que les droits de chacun n'ont pas été définitivement fixés par les ukases de 1864, à le faire rêver de nouvelles combinaisons agraires. Par là on ouvre ainsi la porte aux aspirations révolutionnaires et socialistes, on fait naître chez une population, jusqu'ici exempte de toute idée de ce genre, une vague et chimérique espérance de nouvelle distribution de terre et de nouveaux partages. C'est ce que font aujourd'hui quelquefois, à l'insu même du gouvernement, certains de ses agens de Pologne. Lorsque les propriétaires offrent aux paysans de régler à l'amiable, moyennant une indemnité en argent ou un partage des bois, ces épineuses questions de servitude, certains *tchinovniks* disent aux paysans : « A quoi bon vous entendre et renoncer à vos droits sur une partie de la forêt pour avoir le reste, quand un jour on peut vous donner le tout gratuitement? » Avec les idées radicales, trop souvent répandues dans le bas tchinovnisme, avec la haine pour la noblesse polonaise qui anime tant de petits employés, de pareils propos n'ont malheureusement rien d'étonnant. Il y a là, en tout cas, un procédé peu digne d'un grand état et dont tôt ou tard la Russie aura honte de se servir.

Sans le rigoureux maintien de ces onéreuses servitudes, sans les restrictions, apportées pour des motifs politiques analogues, à la libre disposition des propriétés (1), l'on pourrait dire que la situation agraire du royaume de Pologne est, depuis la crise de 1864, une des meilleures de l'Europe. Les distributions de terres faites aux paysans, en 1864, ont été complétées, en 1866, par de nouvelles allocations sur les domaines de la couronne ou les biens d'église. Durant les dix ou douze ans qui ont suivi la mise à exécution des ukases, les terres en culture se sont accrues de 550,000 hectares, la production des céréales a presque doublé et il en est à peu près de même du bétail (2). Si les paysans surtout ont participé à ces progrès agricoles, la grande et la moyenne propriété n'y ont pas été étrangères. Maint domaine dont l'étendue a, par la loi de 1864, été réduite d'un tiers environ, a aujourd'hui une plus grande valeur et rapporte un plus grand revenu. Des trois tronçons de l'ancienne république, la Pologne russe est sans comparaison le plus prospère. Le progrès se manifeste par tous les signes extérieurs; la population augmente rapidement et en même temps la durée moyenne de la vie s'allonge, tandis que décroît la criminalité. Devant de tels faits, on peut croire que, si une fin prématurée ne l'eût enlevé à la contemplation de ce spectacle, Milutine eût été orgueilleux de son œuvre. A tout prendre, en effet, le succès semble avoir été plus grand, plus incontestable en Pologne qu'en Russie. Une part de cette réussite doit bien revenir à la population polonaise, à son élasticité et à son énergie, mais peut-être aussi Milutine et ses amis diraient-ils que, s'ils paraissent avoir été plus heureux en Pologne, c'est qu'en dépit de tous les efforts faits pour les entraver, ils y ont eu les mains plus libres.

IV.

Nous avons laissé N. Milutine à Varsovie, dressant péniblement les hommes qui devaient mettre à exécution les nouveaux règlemens. Quelques jours avant la Pâque orthodoxe, Nicolas Alexèiévitch pouvait expédier dans la campagne soixante de ses jeunes gens. On donna au départ de ce premier détachement une consécration religieuse.

« Le matin, écrivait Milutine (3), nous nous sommes tous rendus

(1) Nous voulons parler des lois qui interdisent de vendre à des juifs, et qui dans les provinces occidentales de l'empire ne permettent de vendre qu'à des Russes orthodoxes ou à des Allemands afin de diminuer les terres aux mains des Polonais.

(2) MM. Simonenko et Anoutchine, entre autres, ont publié à cet égard des études statistiques fort concluantes.

(3) Lettre à sa femme du 14/26 novembre 1864.

à la cathédrale (orthodoxe) où, après avoir officié lui-même, l'archevêque a béni nos jeunes gens, tous ensemble et chacun en particulier. Ensuite, à une heure et demie, il y a eu chez moi un déjeuner pour les voyageurs (1) et, après les exhortations de circonstance et les adieux, nos jeunes missionnaires sont partis pour les quatre coins du royaume avec des instructions imprimées et manuscrites, avec leurs bagages et leurs provisions, quelques-uns avec leur femme, d'autres avec des amis, et tous sous escorte. Fasse Dieu qu'ils aient assez d'intelligence et de fermeté pour vaincre les intrigues de la *szlachta* et aussi l'apathie des paysans! »

Vers le moment où partaient de Varsovie « les jeunes missionnaires » de Milutine, une députation de paysans polonais, venue pour remercier le tsar, était fêtée de toute manière à Pétersbourg. On lui donnait un grand banquet à l'hôtel de ville, et, pour établir la fraternité des deux classes agricoles, c'étaient des paysans russes, envoyés par des propriétaires du voisinage, qui faisaient les honneurs aux paysans polonais. Durant cette patriotique fête champêtre, donnée dans la capitale, la musique militaire jouait l'air national russe et l'empereur, faisant le tour de la table, adressait à ses fidèles sujets quelques paroles bienveillantes. Les assistans remarquaient qu'à ce banquet les paysans polonais avaient pour la plupart un air contraint que les Russes attribuaient à la longue oppression seigneuriale.

Ces réjouissances, sanctionnées par la présence de l'empereur, ne désarmaient point la sourde opposition de Varsovie et de Pétersbourg. Dans les campagnes du royaume, la résistance des propriétaires était parfois appuyée par les autorités russes et les officiers supérieurs. Parmi les commandans militaires, plus d'un général était lié avec la noblesse polonaise et subissait le charme de cette aristocratie, l'une des plus cultivées et des plus séduisantes du monde. D'autres n'avaient point pardonné à Milutine et à ses amis les lois agraires de 1861. Aussi plusieurs excitaient-ils presque ouvertement les propriétaires à ne point se soumettre aux injonctions des commissaires, et annonçaient-ils aux paysans que les envoyés de Milutine et de Tcherkasski promettaient beaucoup plus qu'ils ne pouvaient accorder (2).

De pareils faits n'étaient pas isolés. Quoique les ukases impériaux eussent supprimé la corvée sans établir, comme en Russie, d'époque transitoire pour organiser les nouveaux rapports agraires,

(1) *Dorojnyi zavtrak*, mot à mot : un déjeuner de voyage.

(2) Je pourrais citer comme exemple le curieux rapport du commissaire Dometti au prince Tcherkasski à propos d'un conflit, ainsi soulevé dans le district de Wlotzlavsk par le prince W. (rapport du 30 avril 1864).

certains des chefs militaires, profitant des pouvoirs que leur donnait l'état de siège, groupaient autour d'eux l'opposition, menaçaient des plus graves châtimens les paysans qui se refusaient à la corvée et « poursuivaient les soi-disant promoteurs de désordre (1). » Ce qu'il y avait de plus singulier, c'est que, dans ce conflit avec les autorités militaires, le vice-roi et le comité de Varsovie se portaient souvent du côté des adversaires du ministre de l'intérieur, Tcherkasski, qui, à chaque instant, était obligé d'en référer à Pétersbourg, à Milutine, et par ce dernier à l'empereur. Les adversaires des deux amis répandaient le bruit que Milutine ne reviendrait plus à Varsovie, que Tcherkasski allait être rappelé et la nouvelle organisation des paysans abandonnée (2).

Il fallait un combat pour chaque province, pour chaque district, presque pour chaque commission. Ces trois années 1864, 1865, 1866 furent pour Milutine une longue suite de petites batailles, et au bout de cette campagne, comme au bout de celle de l'émancipation, les deux amis semblaient entrevoir une disgrâce ou un désaveu (3).

Milutine sentait qu'il ne pouvait laisser Tcherkasski seul à Varsovie, où la majorité du *comité constituant* lui était hostile, où le prince, selon sa propre expression, était évité comme la peste par le haut état-major russe, ce qui lui rappelait l'accueil de la société pétersbourgeoise à l'époque de l'émancipation. Pour appliquer les nombreux changemens projetés, il ne suffisait pas d'avoir lancé dans les campagnes des agens inférieurs, recrutés partout et formés à la hâte, il fallait avant tout des hommes capables de diriger à Varsovie les différens services du royaume et de tenir tête au vice-roi et à ses créatures. « Tcherkasski, écrivait avec

(1) Lettre de Tcherkasski à Milutine du 13/23 mai 1864.

(2) La grande-duchesse Hélène envoyait de Berlin à Milutine, au commencement de juin 1864, une correspondance de Pologne dans la *Gazette de Silésie*, où l'on lisait que « le secrétaire d'état Milutine, qui venait de partir de Varsovie, n'y retournerait plus et que l'œuvre du comité serait suspendue jusqu'à ce qu'on eût notablement modifié les décrets de mars. » De son côté, Tcherkasski écrivait à Milutine le 21 mai, 2 juin 1864 : « On fait circuler, à l'aide du *Czas* et d'autres journaux, des bruits dans le genre de ceux-ci : que vous êtes parti pour ne plus revenir, que je serai moi-même remplacé bientôt par Trépof, lequel réunira dans ses mains la police et l'intérieur, etc. »

(3) « Quand je ne serai plus là, disait parfois Milutine, on détruira tout ce que j'ai fait, comme on a essayé de le faire en Russie. » De son côté, Tcherkasski écrivait à Milutine qu'en venant en Pologne, il avait commis une grosse bévue (lettre du 13/25 mai 1864), et un peu plus tard, le 21 mai/2 juin, faisant allusion au bruit de son prochain rappel, le prince ajoutait : « Si je ne pensais qu'à moi, je devrais plutôt me réjouir, car la disgrâce dont un semblable éloignement serait accompagné viendra tôt ou tard, lorsque la réforme des paysans sera terminée, tandis qu'aujourd'hui je déposerais volontiers le fardeau de la responsabilité et je recevrais de l'opinion publique un accueil moins défavorable que celui qui m'attend probablement plus tard, quand les inquiétudes éveillées par la question polonaise seront effacées, et qu'il ne restera pas de monnaie courante que les sympathies de la société pour les vaincus. »

douleur Nicolas Alexèiévitch, est le seul auquel je puisse me fier pleinement, et il ne saurait suffire à tout. » Dans sa détresse, Milutine adressait un appel désespéré à Samarine. « Vous ne sauriez comprendre, lui disait-il en avril 1864, dans quelle position terrible nous sommes ici sans vous!.. Pour peu que votre santé vous permette de faire ce sacrifice, ne refusez pas, ne fût-ce que pour six semaines (1). » Samarine ne put rester sourd à de telles supplications; malgré ses résolutions antérieures, il revint à Varsovie prendre place au *comité constituant,* mais il n'y demeura que quelques semaines, jusqu'à l'arrivée d'un de leurs anciens collègues des *commissions de rédaction,* M. Soloviеf, qui, écarté des affaires à Pétersbourg, s'était décidé à répondre aux instances de Nicolas Alexèiévitch.

Voici en quels termes Milutine s'était adressé à Soloviеf; nulle part il n'a dépeint lui-même sa politique en Pologne avec plus de netteté et de décision :

N. Milutine à J. Soloviеf.

« Varsovie, 23 mars, 4 avril 1864.

« J'espère, très honoré Jacques Alexandrovitch, que vous aurez reçu à l'heure qu'il est les ukases que je vous ai envoyés et les documens concernant la réforme des paysans en Pologne. C'est le premier pas sur la voie des réformes qui doivent, à présent, recevoir un développement énergique et toucher à toutes les branches de l'administration : finances, instruction publique, police et tribunaux. Tout cela doit se faire, naturellement dans le même esprit, et en vue d'un but clairement indiqué; relever et remettre sur leurs pieds les masses opprimées (2), en les opposant à l'oligarchie dont jusqu'ici ont été imprégnées toutes les institutions polonaises. Je puis dire avec joie que telles sont les convictions de l'Empereur. Je puis ajouter aussi que chaque jour me persuade de la possibilité de remplir ce programme. Avec le temps, nous pourrons trouver en Pologne même des élémens actifs sur lesquels nous pourrons nous appuyer (3). Mais en attendant, nous devons agir avec des Russes et cela non-seulement à cause de l'état anormal du pays, mais aussi à cause de l'incapacité actuelle des Polonais eux-mêmes de rien organiser en dehors de leurs ineptes traditions. Cette capacité ne

(1) Lettre à Samarine du 3/15 avril 1864.

(2) *Podniat i postavit na noghi.*

(3) Milutine revenait souvent sur cette idée. Dans une lettre du 22 mai 1864, il répétait que plus tard on pourrait employer des Polonais.

saurait se montrer chez eux que lorsque tout lien avec ces traditions sera brisé, et que sur la scène apparaîtra un acteur inconnu dans l'histoire de la Pologne, — le peuple. »

Ce noble langage est remarquable à plus d'un titre. Comme le disait Milutine, c'est la Russie qui, par ses lois agraires et sa nouvelle organisation communale, a fait sortir le peuple polonais de l'abaissement où il était réduit depuis des siècles, et cette révolution, c'est la Pologne qui en doit profiter la première. En relevant la population rurale, en dotant les pays de la Vistule d'une nombreuse classe de paysans propriétaires, Milutine a renouvelé, avec les couches inférieures du peuple polonais, la nationalité polonaise elle-même. Grâce à lui et à ses amis, des mains russes ont fait ce qu'avaient inutilement rêvé les démocrates du royaume; au lieu d'une étroite base aristocratique, elles ont préparé pour l'avenir à la nationalité polonaise une large base populaire. A cet égard, loin de devoir être considérés comme les ennemis et les destructeurs de la nationalité lékhite, Milutine et Tcherkasski mériteraient peut-être plutôt d'en être regardés comme les régénérateurs. Partout, en effet, c'est au fond du peuple que le sentiment national jette ses plus solides racines, c'est du cœur du peuple qu'il est le plus difficile à extirper (1).

On ne saurait s'étonner que quelques Russes aient tiré de là un argument contre les plans de Milutine en faveur des populations rurales de la Vistule. L'un des ministres du tsar me racontait, le printemps dernier à Pétersbourg, qu'à l'époque où l'on discutait les lois agraires de 1864, un des adversaires des Milutine, des Samarine et des Tcherkasski formulait ainsi son opposition : « Aujourd'hui, nous n'avons en face de nous, dans le royaume, que 300,000 Polonais; avec la nouvelle organisation rurale, nous en aurons, dans trente ans, vingt fois plus. » On ne saurait reprocher à Milutine et au gouvernement russe de ne pas s'être arrêté devant une pareille objection. Pour prévenir tout danger de ce côté, la Russie a du reste un moyen simple : respecter la nationalité de ses sujets polonais, leur langue, leur religion, leurs mœurs.

Comme le moujik russe dont Samarine se plaisait à célébrer la transformation (2), le paysan mazovien, jadis humble et rampant, naguère encore pressé de baiser les pans de l'habit du noble ou du fonctionnaire, a depuis quinze ans pris une tout autre attitude. Il se sent homme aujourd'hui, il a pris conscience de son individualité, de ses droits civils; pas plus qu'en Russie cependant, et

(1) La langue russe est à cet égard d'une grande justesse : chez elle, le terme équivalent à nationalité, *narodnost*, dérive directement de *narod*, peuple; l'étymologie indique clairement la liaison des idées. Comparez l'allemand *Volksthum*.

(2) Voir ses lettres de 1861-1862 dans la *Revue* du 15 octobre 1880.

pour des causes différentes, il ne semble avoir tiré des lois faites en sa faveur tout le profit qu'on en eût pu espérer pour lui. Ses progrès sont évidens et à certains égards considérables; mais le développement intellectuel n'a point marché du même pas que le développement matériel. Il n'y a point à s'en étonner : un peuple ne change pas en une quinzaine d'années ni même en une génération. Puis il y a des raisons spéciales pour que le peuple polonais n'ait pu profiter entièrement des avantages qui lui étaient faits. Le paysan ne peut pas ne point se ressentir de l'état d'abaissement et comme d'ilotisme politique où est maintenu son pays qui, depuis que la Pologne est nominalement assimilée à l'empire, demeure frustré de toutes les réformes et de toutes les lois libérales appliquées en Russie.

Le gouvernement a bien fait de louables efforts pour créer des écoles et disséminer l'instruction; mais l'enseignement ne peut être impunément distribué au peuple dans une langue étrangère que l'enfant ne comprend pas, que l'homme ne parle point. Cette seule raison est pour le peuple polonais une cause d'infériorité que rien peut-être ne saurait compenser. A cet égard, je me permettrai de remarquer que, des deux parties du programme appliqué en Pologne depuis 1863, l'une fait obstacle à l'autre. D'une main, en lui assurant des terres, en lui confiant l'administration de sa *gmina* (commune), le gouvernement impérial a beaucoup fait pour relever le peuple; de l'autre, en bannissant la langue polonaise des écoles, de l'administration, des tribunaux, il semble travailler à le déprimer. Sous ce rapport, le système d'assimilation à outrance suivi dans les dernières années a visiblement empêché les ukases de 1864 de porter tous leurs fruits. En Pologne comme ailleurs, comme chez les Slaves de Turquie et d'Autriche, par exemple, le développement moral et intellectuel du peuple ne peut être complet qu'avec une culture nationale. Il est difficile que la Russie puisse longtemps l'oublier; durant la dernière guerre d'Orient, comme durant la crise des conspirations nihilistes, ses sujets polonais se sont montrés assez sages pour qu'en dépit des rancunes du passé, elle ne puisse longtemps leur refuser ce qu'elle même a eu l'honneur d'obtenir à tant des sujets chrétiens de la Porte.

V.

Milutine rentra à Pétersbourg aux premiers jours d'avril 1864. Ses amis l'avertissaient dans leurs lettres qu'il était temps pour lui de revenir dans la capitale déjouer les intrigues que favorisait son

absence (1). Obligé de faire face à l'ennemi de deux côtés à la fois, Milutine ne revenait à Saint-Pétersbourg que pour y soutenir, sur le sol glissant de la cour et dans l'ombre des chancelleries, une nouvelle guerre de stratagèmes et d'embuscades. Nous ne pouvons suivre ici les obscures péripéties de cette lutte de plus de deux ans qui coûta la vie à Milutine. Le récit détaillé de cette sorte de duel bureaucratique qui se livrait derrière la fastueuse devanture de l'unité autocratique, l'énumération des coups et des bottes que se portaient tour à tour les deux adversaires serait, malgré les grands intérêts en jeu, d'une fastidieuse monotonie pour le lecteur. Le combat dura jusqu'à ce qu'un des deux principaux antagonistes, le plus jeune et en apparence le plus robuste, fut blessé à mort par la maladie. Sans cette intervention de la nature surmenée, on ne sait combien d'années encore eût pu durer cette sorte de guerre civile de l'administration russe contre elle-même.

L'empereur, que la rébellion de 1863 avait profondément blessé et qui, aujourd'hui encore, semble ne l'avoir point pardonnée à la Pologne, l'empereur, qui apprenait peu à peu à connaître et à apprécier personnellement Nicolas Alexèiévitch, était sans aucun doute de cœur avec lui. Il le soutenait d'ordinaire contre le mauvais vouloir de ses propres ministres et les menées de son représentant officiel à Varsovie; mais, loin de blâmer ou de désavouer ostensiblement les adversaires de la politique que lui-même appuyait, il ne cessait de leur donner des marques publiques de sa faveur. A cet égard, on pourrait dire que la conduite d'Alexandre II dans les affaires polonaises n'était pas sans ressemblance avec les procédés de Louis XV dans sa politique étrangère et sa diplomatie en partie double. La grande différence, c'est qu'à Saint-Péterbourg, la chose était connue de tous les gens bien informés : ce n'était un secret que pour les hommes étrangers aux affaires. Durant toute cette période de transformation, il y eut en Pologne deux gouvernemens, dont le plus puissant n'était pas celui qui semblait officiellement représenter le souverain. Soit désir de ménager les influences de cour ou de n'en laisser aucune devenir prépondérante, soit peut-être aussi répugnance à prendre ostensiblement la responsabilité de toutes les mesures accomplies en son nom dans

(1) « On dit que votre apparition pascale à Pétersbourg devient problématique... Est-ce bien irrévocable? Et dans l'intérêt même de notre œuvre, ne feriez-vous pas bien de venir prendre un peu l'air ici? Ne serait-ce que pour déjouer les projets de ceux qui s'acharnent après Mouravief et voudraient l'éloigner de Vilna. Il me semble que votre arrivée ici serait des plus utiles. La Lithuanie livrée à elle-même ou confiée à des mains faibles, l'agitation recommencerait infailliblement dans le royaume... » (Lettre en français de M. C. à Milutine, 3/15 avril 1864.)

le royaume, l'empereur Alexandre laissait les deux partis se remuer autour de lui sans en décourager aucun, abandonnant à l'un l'autorité extérieure, à l'autre la force réelle. Aussi les adversaires de Milutine accusaient-ils parfois tout bas l'empereur de comploter avec Nicolas Alexèiévitch contre son propre gouvernement et contre ses propres agens.

On imaginerait difficilement l'ardeur de la lutte engagée autour du tsar, les obsessions auxquelles était exposé le souverain, la vigilance déployée dans ce siège de la volonté impériale. L'empereur devait-il, par exemple, aller en voyage, se rendre aux eaux d'Ems ou ailleurs, le prince Tcherkasski écrivait coup sur coup à Milutine, qu'une entrevue personnelle du maître avec le comte Berg, dans la la gare de Kovno, risquait de tout perdre. Dans ses angoisses, Tcherkasski conjurait Milutine de trouver moyen d'accompagner Alexandre II, qui devait, disait-il, être à Kovno, littéralement assiégé par le comte Berg (1). Milutine, qui connaissait mieux le souverain et avait plus de confiance dans sa fermeté, était obligé de représenter au prince Vladimir ce qu'une démarche aussi indiscrète aurait de déplacé et de blessant pour l'empereur. Malgré les instances réitérées de Tcherkasski, inquiet des projets du comte Berg, lequel dissimulait mal tout ce qu'il attendait de cette audience, Milutine, loin de chercher aucun prétexte de monter dans le train impérial, s'en remettait entièrement à la parole du souverain (2).

Dans ce combat des vainqueurs autour du cadavre de la Pologne, les deux partis et les deux chefs reçurent jusqu'à la fin presque simultanément des encouragemens et des récompenses qui semblaient leur devoir fournir de nouvelles armes. Le vice-roi de Pologne, qui, en 1864, en 1865 et 1866, contraignait Milutine à revenir plusieurs fois à Varsovie pour ranimer l'ardeur des siens, le comte Berg, était fait feld-maréchal, et son vaillant antagoniste, Milutine, était nommé ministre de Pologne.

Pour Nicolas Alexèiévitch, cette nomination tardive n'était pas un succès sans mélange, car elle semblait devoir le river encore pour plusieurs années à ces affaires polonaises dont il avait toujours hâte de sortir. Aussi, loin de briguer ce poste qui, depuis trois ans, semblait lui appartenir de droit et que l'empereur lui avait proposé dès 1864, avait-il longtemps plutôt cherché à l'éviter. « Vous aimez mieux faire des ministres que de l'être vous-même, » lui dit spirituellement à ce propos le prince G., vers 1864.

(1) Lettres de Tcherkasski à Milutine du 14/26 mai, du 16/28 mai et du 17/29 mai 1864.

(2) « Ces promesses de l'Empereur m'ont été confirmées plusieurs fois personnellement, et en outre par mon frère au moment du départ, etc. » (Milutine à Tcherkasski, 2/14 juin 1864.)

Le moment où Milutine était appelé au ministère (avril 1866) était peu propice aux nouveautés. C'était au lendemain de l'attentat de Karakazof, le premier Russe qui ait osé porter la main sur le tsar. Cet attentat avait amené dans le gouvernement, jusque-là incertain et vacillant, une sorte d'évolution dans le sens conservateur. L'influence de Nicolas Milutine en pouvait sembler sérieusement atteinte: ce fut le moment où il fut nommé ministre, mais ministre de Pologne. Il est vrai que le général Mouravief, la veille encore en demi-disgrâce, était vers le même temps appelé à la tête du gouvernement, comme le fut quatorze ans plus tard, en pareille circonstance, le général Loris-Mélikof.

Les amis de Milutine espéraient encore le voir prendre en des jours meilleurs un rôle prépondérant et revenir enfin à la direction des affaires intérieures, dont il avait été écarté en 1861. Ces rêves ne devaient point se réaliser. Milutine ne devait siéger que quelques mois au *comité* des ministres et il allait y épuiser le reste de ses forces à batailler pour les affaires polonaises.

Pendant ce temps avait lieu entre les deux voisins de la Russie la rapide guerre de 1866, prélude de celle de 1870. Dans une lettre à sa femme, alors à la campagne, Milutine écrivait, au lendemain de Sadowa : « La defaite des Autrichiens est complète : les Prussiens les ont battus à plate couture. A présent, ces derniers vont tellement s'enorgueillir qu'il n'y aura plus moyen de les tenir. Pour nous, le fait n'a rien d'agréable (1). » En 1870, alors que, malade et paralysé, il était depuis quatre ans retiré des affaires, Nicolas Alexèiévitch éprouva, dit-on, une véritable douleur en apprenant les défaites de la France. A part ses naturelles et clairvoyantes inquiétudes pour son pays, Milutine avait pour le nôtre, où son nom était l'objet de tant d'attaques, une préférence qui ne se démentit jamais. De Saint-Pétersbourg ou de Varsovie, quand il était au pouvoir, l'un de ses soucis était de redresser, au moyen de la presse, l'opinion française au sujet de la Russie (2). Quand on lui apprit la capitulation de Sedan, Milutine, m'assure-t-on, refusa d'abord d'y ajouter foi et crut qu'on abusait de son infirmité pour lui en faire accroire.

Chose à noter, le même homme écrivait, une année plus tôt, à propos d'une nomination en Pologne : « Je me méfie moins des Allemands que des Polonais (3). » Ce mot, tracé à la hâte, eût pu longtemps servir de devise à la politique russe en Pologne. A force de combattre le polonisme, la Russie a, malgré elle, dans les pro-

(1) Lettre du 5 juillet 1866.

(2) Je trouve la trace de cette préoccupation dans plusieurs de ses lettres, particulièrement dans celles à M. T., attaché à l'ambassade russe de Paris.

(3) Lettre à Tcherkasski du 8/20 février 1865.

vinces de la Vistule, favorisé les progrès de son plus redoutable concurrent, le germanisme.

Une telle politique se comprenait au lendemain de l'insurrection polonaise et en face d'une Allemagne morcelée, alors que la Prusse ne semblait à Pétersbourg qu'un humble satellite du grand empire voisin ; est-elle aussi prudente et rationnelle depuis la résurrection de l'empire germanique, alors qu'à Berlin tout le monde n'a pas oublié que la Prusse a régné à Varsovie avant la Russie?

Milutine n'eut pas à s'interroger à ce sujet. Quelques mois après Sadowa (en novembre 1866), il était frappé d'une attaque d'apoplexie, à la suite d'une séance du comité des ministres, où l'on avait longuement discuté sur les rapports de l'empire et de la hiérarchie catholique. La question religieuse, ou mieux la question ecclésiastique, fut, après les lois agraires, la principale préoccupation de Milutine et de Tcherkasski en Pologne. En aucun pays, on le sait, la nationalité et la religion ne se sont à ce point alliées et renforcées l'une l'autre. Le clergé était, après la *szlachta*, regardé comme le principal fauteur des résistances polonaises; il ne pouvait sortir indemne de la défaite d'une insurrection qu'il passait pour avoir encouragée. La plupart des évêques avaient été internés dans l'intérieur de la Russie ou déportés en Sibérie ; mais aux yeux de Milutine, qui, en toutes choses, préférait aux rigueurs passagères ce qu'il appelait des mesures organiques, c'était moins aux individus qu'aux institutions qu'il fallait s'en prendre. Dans l'empire autocratique, tout comme dans les états démocratiques, c'était au clergé régulier et aux moines que le gouvernement devait s'attaquer de préférence. Ainsi que d'habitude, Milutine devait ici encore rencontrer à Varsovie l'opposition plus ou moins déclarée du vice-roi (1).

Au dire de Tcherkasski, entre tous les monastères du royaume, il n'y en avait qu'un, celui du grand sanctuaire de Czenstochowa, qui fût sans reproche (2). La réforme monastique, entreprise par Milutine et Tcherkasski, consista dans la suppression graduelle de la plupart de ces couvens, en commençant par les plus petits. Avant 1863, il y avait dans le royaume cent soixante-treize couvens ; on n'en a laissé subsister qu'une trentaine (trente-quatre), dont dix de femmes, et cela en limitant strictement le nombre des religieux de l'un et l'autre sexe (3). Les terres confis-

(1) Lettre de Tcherkasski du 13/25 mai 1864.

(2) Lettres de Tcherkasski à Milutine.

(3) D'après les renseignemens qui m'ont été fournis à Pétersbourg, le printemps dernier, par la direction *des cultes étrangers*, il n'y avait, en 1876, que 1,000 ou mieux 999 religieux dans le royaume et dans les provinces occidentales ; il y en aurait moins encore aujourd'hui.

quées des couvens, dont plusieurs étaient encore fort riches, servirent à l'accroissement de la dotation territoriale des paysans.

Quant au clergé séculier, on supprima partout le *patronat* ou droit de la noblesse de désigner les curés de certaines paroisses. Milutine et Tcherkasski, conformément à leur goût habituel pour l'élection populaire, eussent voulu remettre au paysan le choix de ses pasteurs comme le choix de ses maires ou *anciens*. C'est encore là une réforme qu'ils eussent volontiers, s'ils en avaient été les maîtres, introduite en Russie. La proposition en fut faite pour la Pologne, mais elle fut repoussée au comité des ministres (1).

L'acte le plus grave qu'on puisse reprocher à la Russie dans ces délicates luttes religieuses, c'est la suppression légale du dernier diocèse d'uniates ou grecs-unis, officiellement ramené en bloc dans le giron de l'église orthodoxe, sans tenir compte des sentimens personnels des prêtres ou des laïques attachés à l'union. Or cette violation des droits de la conscience, qui reste l'une des taches du règne d'Alexandre II, est postérieure au ministère et à la mort même de Milutine. Il s'était, si je ne me trompe, contenté de relever les uniates de Khelm, d'appeler à leur tête des prêtres grecs-unis de Galicie et de subventionner leur clergé.

Dans toute cette « réforme » ecclésiastique, la Russie rencontrait naturellement la plus vive opposition de la part du Vatican. Pie IX n'était pas homme à faire de grandes concessions au tsar. Toutes les tentatives d'entente ou de compromis restèrent infructueuses. Milutine, qui, ainsi que Tcherkasski, cherchait à relâcher les liens du clergé polonais et de Rome, tenait essentiellement à ce que le gouvernement impérial, au lieu de négocier avec Pie IX, rompît définitivement toutes relations officielles avec la curie romaine. Au point où en était la Russie dans sa lutte avec la hiérarchie catholique, une telle rupture semblait inévitable. Soit qu'il voulût se ménager les chances d'une réconciliation, soit plutôt qu'il désirât mettre les apparences de son côté, le gouvernement russe était loin d'être unanime à ce sujet. La proposition de Milutine ne l'emporta au comité des ministres qu'après une longue et véhémente discussion, sous l'œil même du maître. Dans ce conseil dont les membres ne se sentent liés par aucune solidarité et sont souvent plutôt rivaux que collaborateurs, Nicolas Alexèiévitch n'avait plus d'une fois déjà eu gain de cause qu'après d'orageuses délibérations (2). Ce fut son dernier effort et son dernier triomphe. Le même jour,

(1) Lettre de Milutine à Tcherkasski : « Aujourd'hui on a également examiné la question du *patronat*. On a souscrit à tout, excepté à l'élection des prêtres par leurs paroissiens. Sur ce point je n'ai été soutenu que par mon frère et Zélénoï. » (Lettre 2/14 juin 1866.)

(2) Lettre de Milutine du 2/14 juillet 1866.

quelques heures après le conseil, il était frappé d'une attaque dont il ne se releva que pour demeurer paralysé.

Depuis longtemps, depuis les fatigues de l'émancipation, sa santé était ébranlée; les excès de travail et les irritans tracas des trois dernières années n'étaient pas faits pour la remettre. Selon sa propre confession, la tension perpétuelle des forces morales et intellectuelles, les efforts de patience et d'empire sur lui-même auxquels il était sans cesse contraint, le fatiguaient presque autant et peut-être plus que le travail (1). De fâcheux symptômes et de fréquens malaises inquiétaient justement sa famille et ses amis; mais Milutine, avant tout désireux d'achever sa tâche, remettait toujours à plus tard les soins et le repos. Il devait continuer jusqu'à la fin ce que, dans une de ses dernières lettres de Pétersbourg, il appelait encore son existence de forçat (2). Sa famille se décida à son insu à inviter le docteur Botkine, l'orgueil de la science russe, à venir l'examiner. Par une triste coïncidence, la consultation eut lieu au sortir de la séance du conseil d'où Milutine revenait fatigué et joyeux. Le docteur Botkine trouva Nicolas Alexèiévitch atteint d'une grave maladie de cœur et ne lui dissimula point qu'une catastrophe était possible d'un moment à l'autre. Le soir même, en se levant de table après dîner, Milutine s'affaissait brusquement et perdait connaissance. Depuis cette attaque, aucuns soins ne purent le rétablir. Paralysé et affaibli, incapable de tout travail suivi, il dut renoncer entièrement aux affaires. Il avait à peine quarante-huit ans.

Nous ne suivrons pas Milutine dans le triste repos de ses dernières années de loisir forcé. Cet esprit si actif et entreprenant garda jusqu'à la fin sa lucidité et supporta avec une rare patience le cruel spectacle de sa propre impuissance. Après être revenu en Occident et avoir en vain demandé la guérison aux conseils de la science et aux rayons du soleil, Nicolas Alexèiévitch finit par se fixer à Moscou, où le rappelaient ses souvenirs d'enfant et ses affections d'homme. A Moscou, il retrouva les plus chers de ses collaborateurs, George Samarine et le prince Vladimir Tcherkasski, rentrés tous deux dans la vie privée (3).

Le coup qui frappa soudainement Milutine atteignit tous ses amis politiques et décapita le parti dont il était le chef reconnu. L'homme qui semblait désigné pour lui succéder au ministère de

(1) Lettre à sa femme du 14/26 décembre 1865. Tcherkasski, de son côté, disait en parlant de son ami : « Ce qui l'a tué, c'est moins le travail que la lutte. »

(2) Lettre du 16/28 juin 1866.

(3) Le malheur rapproche parfois des adversaires mis également hors de combat. A Baden et aux eaux d'Allemagne, Milutine, paralysé, reçut souvent auprès de son fauteuil de malade l'un de ses principaux antagonistes d'autrefois, le comte Panine, devenu aveugle.

Pologne, le prince Tcherkasski, n'avait pas voulu servir sous le successeur de son ami ; il était revenu à Moscou, qui devait l'élire comme maire et où, à côté de Samarine, il devait prendre une part active aux modestes et utiles fonctions de la *douma* et du *zemstvo* (1). A l'exemple de Tcherkasski, les plus distingués des volontaires qui s'étaient associés à l'œuvre de Milutine, tels que M. Kochelef, donnèrent leur démission. La Pologne semble n'y avoir rien gagné.

Milutine mourut à Moscou en janvier 1872. Ses deux illustres compagnons, Samarine et Tcherkasski, ne lui survécurent pas de longues années. Le premier fut enlevé en quelques jours, en 1875, dans une maison de santé des environs de Berlin, où il comptait passer quelques semaines. Le prince Tcherkasski était alors à Paris, et j'ai été témoin de la vivacité de son chagrin en apprenant à l'improviste la mort de son ami. Le prince Vladimir devait suivre de près son camarade de jeunesse et tomber, lui aussi, en terre étrangère, loin des siens, à peine âgé de cinquante-quatre ans.

On sait que Tcherkasski était sorti de la retraite, lors de la guerre d'Orient, pour accepter l'ingrate mission d'organiser les contrées bulgares, émancipées par les troupes du tsar. Ce n'est pas ici le lieu de raconter les difficultés et les déboires que lui donnèrent les alternatives de succès et de revers des armes russes, l'apathie ou les résistances des Bulgares, les fautes ou les contradictions du commandement militaire, les attaques ou les insinuations d'une presse, peut-être trop prompte au blâme comme à l'éloge. Assailli de tracas de toute sorte, rendu par l'opinion responsable de mécomptes dont la faute était avant tout aux circonstances, pliant sous le double faix du travail et des contrariétés, Tcherkasski disparut de la scène au moment où, grâce à la paix, le rôle qu'il avait accepté en Bulgarie allait devenir plus facile. Pris de fièvre à Andrinople, il voulut, malgré la défense des médecins, se transporter à San-Stefano, au quartier-général russe, où l'on allait négocier la paix dont dépendait l'avenir de la Bulgarie (2). Comme Milutine, il refusait de renoncer au travail, et ressaisi par le mal dont il croyait avoir triomphé à force de volonté, il rendit le dernier soupir aux bords de la mer de Marmara, en février 1878, le jour de la signature du traité de San-Stefano, à la rédaction duquel il semble n'avoir guère moins contribué que le général Ignatief.

Les Russes et tous les Slaves en général passent pour avoir plus de flexibilité que d'énergie; ils ont la réputation d'être changeans, légers, prompts au découragement comme à l'engouement. Les Russes sont accusés de manquer de personnalité, de volonté, de

(1) Conseil municipal et conseil provincial.

(2) Voy. *Kniaz V. A. Tcherkasski : Ego statii, ego rétchi i vospominaniia o nem* (Moscou, 1879), p. 360-367.

persévérance. Si ces reproches semblent souvent mérités, ce défaut du caractère national est, chez eux, loin d'être universel et incurable. Les Milutine, les Samarine, les Tcherkasski, en sont la preuve; on peut ne point partager leurs opinions ou leurs principes, on ne saurait contester ni l'indépendance de leur esprit ni la vigueur et la ténacité de leur volonté. L'exemple de ces trois Russes de vieille roche, de ces trois élèves de l'université de Moscou, montre que le caractère national n'est point incapable des plus hautes qualités politiques et, par suite, qu'un jour ce peuple sera digne d'être libre. Il y a, en effet, pour les nations comme pour les individus, une chose supérieure au talent ou au génie, c'est la fidélité aux convictions, l'attachement désintéressé aux idées.

Parmi les plus heureux, il y a peu d'hommes qui puissent achever dans leur vie l'œuvre entrevue dans les rêves de leur jeunesse. Milutine eut en partie ce rare bonheur, mais il ne l'eut que d'une manière incomplète. Il se vit mis de côté en 1861, au moment où il pouvait espérer diriger de sa main l'exécution de la charte d'émancipation et corriger dans la pratique les changemens apportés aux projets de la *commission de rédaction*. Ministre de l'intérieur et libre d'agir, il eût voulu se servir des domaines de l'état ou de la colonisation des contrées à demi désertes, pour accroître les lots des paysans, chaque jour restreints par l'accroissement de la population; il eût voulu habituer la Russie au *self government* administratif et par les libertés locales la préparer de loin à des libertés politiques. Le programme, comme les procédés, de Milutine et de ses amis était foncièrement russe; on pourrait dire qu'ils ont voulu enlever d'avance à la révolution sa devise nationale : Terre et liberté.

L'œuvre de Milutine en Pologne est plus difficile à apprécier. De toutes les réformes entreprises dans le pays de la Vistule, la plus durable, celle qui a le mieux réussi, c'est la plus attaquée, celle qui a soulevé le plus de scrupules : les lois agraires. Si l'on regarde les résultats, il est difficile d'en nier le succès; nous n'oserions en dire autant des réformes administratives et politiques.

Il y a des pays qui s'associent aisément dans la mémoire ou la pensée des hommes. C'est ainsi que la Pologne fait souvent songer à l'Irlande. Ces deux noms sont pour nous rapprochés par la communauté du malheur, par l'identité de la foi religieuse, par les vieilles sympathies de notre pays, bien que, dans ce siècle, Anglais et Russes aient su nous inspirer à leur tour des sympathies également sincères. Entre la Pologne et l'Irlande, il y a bien des points de ressemblance, il y a peut-être en réalité autant d'oppositions; à bien des égards, on pourrait presque les mettre en contraste.

Milutine et Tcherkasski se plaisaient à dire, ou mieux se plaisaient

à prédire que des lois agraires pourraient seules rendre la paix à l'Irlande. Cette opinion, peu goûtée de la majorité des Anglais, est aujourd'hui celle de plusieurs radicaux. Dans une pareille entreprise, l'Angleterre aurait de singuliers avantages sur la Russie, elle est plus riche, elle pourrait faire cette opération avec plus de ménagemens de tous les intérêts. Si la Grande-Bretagne y répugne tant, ce n'est pas uniquement par peur de blesser la religion de la propriété, c'est qu'à l'inverse de ce que les Russes rencontraient en Pologne, c'est parmi les *land-lords,* parmi l'aristocratie foncière, qu'en Irlande le gouvernement britannique trouve ses plus fermes appuis. La chose serait probablement faite dès longtemps si c'était des hautes classes que venait l'opposition. Puis, à part tous ses scrupules juridiques, l'Angleterre risquerait d'être amenée à applipliquer dans la Grande-Bretagne les procédés qu'elle aurait d'abord mis en usage dans l'île-sœur, tandis que la Russie avait commencé par éprouver chez elle les mesures qu'elle a étendues ensuite à la Pologne.

A certains égards, on pourrait dire que la Russie avec la Pologne, l'Angleterre avec l'Irlande, ont agi d'une manière tout opposée, l'une donnant ce que l'autre refusait, chacune prenant le pays assujetti par un sens différent, et toutes deux procédant d'une manière inverse, mais également incomplète et par suite presque également défectueuse. En Irlande, l'Angleterre a trop souvent cru parer à tout avec la liberté politique; en Pologne, la Russie s'est trop flattée de suffire à tout avec des réformes économiques. A Londres, on a trop oublié que les peuples, comme les individus, ne se nourrissent pas de droits constitutionnels; à Pétersbourg, on ne s'est pas assez souvenu de la maxime évangélique : « L'homme ne vit pas seulement de pain. » Les deux gouvernemens pourraient ainsi se donner des leçons l'un à l'autre. Tous deux n'ont su envisager ou n'ont su achever qu'une partie de leur tâche; mais alors même l'avantage nous semble décidément du côté de la Russie et de la Pologne. Si difficile qu'il paraisse, le problème politique est d'une solution moins malaisée, comme moins urgente, que le problème économique. En dépit de toutes ses souffrances, la Pologne a prospéré sous la domination russe, et rien n'interdit à ses maîtres de lui donner ou de lui rendre un jour les droits et libertés dont aucun peuple européen ne saurait indéfiniment se passer.

ANATOLE LEROY-BEAULIEU.

LE GRISOU

I. Rapport de M. Haton de la Goupillière; Paris, 1880. — II. *Études sur les dégagemens instantanés du grisou*, par C. Arnould; Bruxelles, 1879. — III. *Le Grisou*, par L. Dombre; Lille, 1878. — IV. *Études sur le grisou*, par Mathet; Monceau-les-Mines, 1878. — V. *Note sur l'accident de Framerie*, par MM. Mallard et Vicaire; Paris, 1879. — VI. Galloway, *Influence of coal dust*, etc.

Les sinistres effrayans qui surviennent dans les mines de houille émeuvent de temps à autre la commisération publique; aucun gouvernement ne peut s'en désintéresser. Aussi la chambre des députés, sur la proposition de M. Paul Bert, vient-elle d'ordonner une enquête qu'elle a confiée à des ingénieurs et à des chimistes. Cette commission, présidée par M. Daubrée, a recueilli tous les documens possibles, et son secrétaire, M. Haton de la Goupillière, vient de les publier dans un premier rapport qu'on ne peut lire sans le plus vif intérêt. J'ai puisé à pleines mains dans ces trésors de renseignemens, et j'y ai pris ce qui me paraît devoir instruire le public, en laissant de côté tout ce qui est technique, tout ce qui a une couleur par trop scientifique. Ceux dont la curiosité s'éveillerait à la lecture de ces extraits pourront remonter à leur source autorisée; je suis loin de l'avoir épuisée.

I.

La houille est un produit végétal : c'est le résidu des immenses et plantureuses forêts qui couvraient le globe aux plus anciens jours de son histoire, avant que l'homme fût né. Elles y ont vécu pendant de longs siècles en accumulant leurs débris. De temps en temps, la mer les envahissait et les enterrait; puis elles recommençaient à vivre. Le mécanisme de leurs transformations a été longtemps inconnu, il vient de nous être révélé par M. Frémy. L'illustre chimiste a chauffé pendant longtemps, sous des pressions

considérables, certaines matières organiques, et il a obtenu une matière noire, compacte, qui a l'aspect, la composition et toutes les propriétés de la houille. La nature a dû procéder pour faire la houille de la même manière que M. Frémy pour l'imiter. Les forêts antédiluviennes qui croissaient sur un sol humide ont d'abord accumulé de la tourbe, que la mer a enterrée sous l'épaisseur considérable des dépôts qu'elle amassait. Ces dépôts produisaient deux effets : ils comprimaient les couches végétales et les couvraient d'un manteau qui empêchait leur refroidissement. Comprimée et chauffée pendant des périodes d'une incalculable durée, la tourbe s'est changée en houille, s'est refroidie lentement et nous a laissé ces précieuses assises que l'homme va chercher aujourd'hui à de grandes profondeurs et au prix des plus rudes efforts. Faut-il ajouter que les végétaux, quand on les chauffe, laissent échapper des matières gazeuses et que la houille doit en avoir conservé dans sa masse? Elle retient en effet un gaz particulier qu'elle abandonne pendant l'extraction et auquel les mineurs ont donné le nom de *grisou*.

Le grisou est un mélange dans lequel on trouve de l'azote et de l'acide carbonique, très peu d'oxygène et une quantité d'hydrogène protocarboné tellement prédominante qu'elle efface tous les autres gaz. Ce dernier, ainsi que l'indique son nom, est formé par la combinaison de l'hydrogène avec le charbon ; il contient les mêmes éléments que le gaz d'éclairage; il en diffère en ce que la même quantité de charbon y est unie à une proportion double d'hydrogène. Il se forme dans la décomposition de tous les végétaux, et l'on peut s'en procurer d'énormes quantités en fouillant les boues des étangs ou des rivières : elles en sont remplies et le laissent échapper à gros bouillons; aussi le nomme-t-on souvent *gaz des marais*. Il n'est point étonnant que la houille, ce résidu fossile de végétaux, ait conservé jusqu'à nos jours le gaz qui accompagnait sa formation.

Le grisou n'a ni couleur ni odeur; s'il est quelquefois accompagné d'une saveur de pomme, ou s'il pique aux yeux, cela tient à des matières étrangères auxquelles il est accidentellement mêlé. Il n'est pas anesthésique comme le chloroforme; ce n'est pas un poison comme l'oxyde de carbone; c'est un gaz irrespirable comme l'azote, qui ne tue ni n'empoisonne, mais qui ne fait pas vivre. Il est près de moitié moins lourd que l'air, et c'est une heureuse propriété, car il monte au plafond des galeries et se tient en haut hors de l'atteinte de l'homme ; il se réfugie surtout dans les cavités élevées qu'on nomme cloches, mais peu à peu il se diffuse, se mêle à l'air et atteint même les couches contiguës au sol. On voit qu'il se conduit à l'inverse de l'acide carbonique et

qu'on pourrait, dans une galerie de mines, renverser l'expérience de la grotte du chien. L'homme peut être asphyxié étant debout; alors il perd tout sentiment, tombe sur le sol et, comme il y retrouve un air pur, il ne tarde point à revenir à la vie. Dans l'acide carbonique, il serait à tout jamais perdu. Du reste, ces asphyxies, qui sont fréquentes, ne laissent aucune trace morbide quand elles sont momentanées, ce qui prouve la parfaite innocuité du gaz, en même temps que son incapacité à entretenir la respiration. Ce n'est pas seulement eu égard à la respiration qu'il se rapproche de l'azote; il a comme celui-ci la plus grande indifférence à toute combinaison; il n'est point soluble dans l'eau, n'est point absorbé par la chaux, et il n'y a guère de moyens de le détruire par absorption chimique; ce n'est qu'en présence de l'oxygène et d'une flamme qu'il révèle tout à coup les redoutables effets dont nous parlerons bientôt.

Il sort de la houille en soulevant les lamelles brillantes qui la composent, et l'on entend dans les galeries d'abatage un léger grésillement qui ressemble à une chute de pluie : c'est le *chant du grisou*. Ce dégagement, très abondant au moment même où les blocs sont arrachés de la masse, se continue en s'affaiblissant peu à peu. M. de Marsilly, directeur de la mine d'Anzin, a mesuré sous cloches le volume de gaz que laissent échapper diverses variétés de houille aussitôt après leur extraction; elles se comportent différemment suivant qu'elles sont grasses ou maigres; pour les unes, on voit le dégagement cesser au bout de douze heures; les autres le continuent pour ainsi dire indéfiniment, jusque dans les magasins et dans les soutes des navires, ce qui fait que le combustible perd peu à peu une partie de sa richesse. On augmente cette faculté de dégager le gaz par le vide; c'est ainsi qu'on a foré dans les massifs houillers des trous cylindriques qu'on a garnis de pistons de manière à en faire une sorte de machine pneumatique au moyen de laquelle il a été possible d'aspirer, d'extraire et d'analyser le grisou. Sa chaleur jusqu'à 300 degrés produit le même effet que le vide; elle augmente et active la sortie du gaz.

Or ces expériences ont montré qu'un bloc de houille peut dégager jusqu'à trois fois son volume de grisou; ce fait, extrêmement curieux, n'est nié par personne, mais on ne s'accorde pas sur l'explication qu'il en faut donner. Il y a sur ce point deux opinions que je vais exposer. Beaucoup d'ingénieurs et presque tous les physiciens admettent que le grisou existe tout formé dans la houille et qu'il y est comprimé. Le gaz recueilli dans les expériences de M. de Marsilly aurait une pression de trois atmosphères si on le ramenait au volume du bloc de houille d'où il est sorti, mais, comme il n'occupait que les vides de ce bloc, il devait s'y trouver à une

pression incomparablement plus grande et qu'il est impossible d'évaluer exactement. On l'a supposée au moins égale à seize atmosphères : elle est certainement plus grande. Cette énorme pression sépare les lamelles et pousse les gîtes de houille vers les surfaces d'abatage ; les fronts de taille se gonflent, se gauchissent, se brisent et tombent dans les chantiers en s'exfoliant ; il faut les maintenir par des étais de bois ou boisages, quelquefois par des maçonneries, et celles-ci ne suffisent pas toujours pour contre-balancer l'énorme poussée intérieure. On a vu, à la mine de Boubier, près de Charleroi, un éboulement de 40 mètres cubes de charbon occasionné par l'effort du grisou. Au reste, les ouvriers connaissent si bien ces circonstances qu'ils s'arrangent de manière à en profiter et à se faire aider par la poussée de leur mortel ennemi.

D'autres praticiens soutiennent une opinion différente, et particulièrement M. Arnould, ingénieur principal à Mons, dont nous aurons souvent à citer les beaux travaux. On soutient que le grisou n'existe pas dans la houille, mais qu'elle contient un liquide oléagineux, ou même un solide, lequel s'évapore ou se décompose et donne naissance au grisou. Pour justifier cette opinion, on s'appuie sur des observations intéressantes. Immédiatement après l'abatage, le charbon présente à sa surface un aspect gras et luisant qu'il perd aussitôt ; il avait des propriétés agglutinatives qu'il ne conserve pas après son exposition à l'air ; enfin on a cru reconnaître une huile très volatile dans les cellules intérieures. On cite encore les faits suivans : bien que le gaz des marais ne soit point soluble dans l'eau, les liquides qu'on extrait des mines contiennent quelquefois une grande quantité de matières inflammables et volatiles qui s'en dégagent et brûlent quand on les amène à la surface du sol. En 1870, M. Chanselle, alors ingénieur des houillères de Saint-Étienne, faisait épurer une masse d'eau qui avait envahi la mine et s'y était accumulée jusqu'à une hauteur de 17 mètres ; quand on arriva aux dernières couches, l'eau contenait assez de grisou pour prendre feu et donner une grande flamme analogue à celle du punch quand on l'agite. D'autres fois on a remarqué que les boues extraites des puits se mettaient à bouillir et à dégager des torrens de gaz qu'on pouvait allumer et qui donnaient des flammes de $0^{m},50$ de hauteur.

Il faut convenir que tout cela est vague, que ce sont des hypothèses, et dans les sciences les hypothèses ne comptent plus. Pour faire admettre un grisou liquide, il faudrait le montrer, et ce gaz est justement l'un de ceux qui ont, jusqu'à présent, résisté aux efforts de la pression. Non, le grisou n'est pas liquéfié, il existe dans la houille, il y est comprimé, il y a un ressort énorme que tous les faits et que de nombreux malheurs ont surabondamment

démontré. Il peut d'ailleurs y être quelquefois associé à des carbures volatils.

Cette pression va se manifester par les effets les plus curieux. Il y a dans les mines des cavités naturelles fermées de toute part; on les trouve souvent sous le toit des veines de charbon, où elles résultent des affaissemens de la masse; ce sont autant de réservoirs, autant de *sacs à grisou*, et lorsque le progrès des travaux vient à les atteindre, ils laissent échapper brusquement leur contenu et remplissent la mine d'un air méphitique.

Il n'est même pas nécessaire qu'il y ait un vide; il suffit que les murailles rocheuses soient perméables et qu'elles aient été saturées; aussitôt qu'on les met à découvert, elles abandonnent leur gaz. On cite un exemple de ce genre dans la houillère de Straffordmain, où un abondant dégagement, venu du mur, éteignit toutes les lampes; il fallut six heures pour assainir la mine.

Originairement les dépôts charbonneux étaient horizontaux et continus; ils sont aujourd'hui inclinés et disloqués. La terre, en effet, qui d'abord était une masse fondue, s'est recouverte progressivement d'une croûte solide. Aujourd'hui encore, son centre est en feu, et la croûte n'a guère plus de 10 lieues d'épaisseur, et comme elle continue de se refroidir et que son volume total décroît, la croûte, devenue trop large, se casse en larges dalles qui s'affaissent; les couches s'inclinent irrégulièrement et inégalement, elles sont séparées par des fentes aux deux faces desquelles elles ne se correspondent plus. La houille se présente ainsi en bancs inclinés, et qui sont tout à coup interrompus; mais on en retrouve la suite un peu plus haut ou un peu plus bas en continuant les travaux. Ces fentes, accompagnées de ces dénivellations, se nomment des *failles*. On comprend qu'elles peuvent être incomplètement fermées, remplies de grisou, et qu'il s'échappera si on lui ouvre une issue. C'est en effet ce qui arrive fréquemment; il sort avec bruit comme un vent, — plus ou moins vif, — et c'est ce qu'on nomme un *soufflard*.

Il y en a de toutes les grandeurs : quelques-uns sont temporaires, très violens, mais presque instantanés; d'autres durent très longtemps, quelques-uns paraissent devoir durer toujours; cela dépend évidemment de l'étendue des failles et de la grandeur des issues. Il y en avait un à Wellesviller qui a soufflé pendant cinquante ans. Quelquefois ils s'échappent à travers l'eau en bulles nombreuses et bruyantes. On en connaît un exemple dans le lit de la Susquehanna, au-dessus d'une mine d'anthracite. Combes en a cité un autre dans la mine de Firminy; il s'échappait à travers une colonne d'eau de 12 mètres, ce qui prouve une fois de plus la grande pression qui le chasse de la houille.

On peut allumer les soufflards. et on le fait sans danger ; c'est même un moyen de se débarrasser du gaz. On les a quelquefois captés et conduits par des tubes comme le gaz d'éclairage, soit dans la mine elle-même, soit dans des villages voisins, même à un phare sur la côte de Whitehaven.

A l'origine, on n'exploitait que les mines à fleur du sol; mais peu à peu, après l'augmentation des besoins et les perfectionnemens mécaniques de l'exploitation, on s'est risqué à toutes les profondeurs, jusqu'à 630 mètres. On ne s'arrêtera pas là. Si l'on veut se faire une idée de ces témérités redoutables, il faut se rappeler que le Panthéon a 70 mètres de hauteur et que c'est la neuvième partie de la profondeur de ces mines; ceux qui ont une fois gravi cet édifice comprendront la fatigue des hommes qui seraient obligés pour sortir des mines de faire une ascension neuf fois plus longue. Or il est clair que le poids superposé de toutes les couches supérieures doit augmenter la pression du grisou et que, dans les mines profondes, les dangers qu'il crée s'augmentent en même temps que toutes les difficultés de l'extraction.

Voici une autre conséquence de ces profondeurs. La pression barométrique, qui va diminuant quand on s'élève, augmente lorsqu'on descend. Elle prend dans les mines une valeur beaucoup plus grande qu'au niveau du sol; mais les variations de cette pression se font sentir en bas comme en haut, un peu plus en bas qu'en haut; or le grisou, enfermé dans les charbons, se tient en équilibre entre sa tension qui le porte à s'échapper et celle de l'air qui le maintient enfermé. Il devra donc sortir si le baromètre baisse, rentrer s'il monte; le régime d'une mine devra donc se ressentir de l'état du ciel, et d'autant plus qu'elle en est plus éloignée, c'est-à-dire plus creuse. Il faut en dire autant de la température; plus on descend, plus elle augmente, parce que l'on s'approche de la masse interne; mais comme il faut assainir la mine, on y fait arriver, par une ventilation énergique, un courant d'air qui la rafraîchit. Ce courant, qui est chaud pendant l'été et qui est froid pendant l'hiver, imprime aux galeries des températures variables, et la production du grisou s'active quand il fait chaud, se ralentit quand il fait froid. Voilà donc deux causes de variations et de dangers dont les influences pourront ou se réunir ou se combattre suivant les cas.

Il faut ajouter, pour compléter ce raisonnement, que l'exploitation laisse vide l'espace primitivement occupé par la houille entre le sol et le toit de la veine. Étayer ce toit qui tend à s'effondrer est une des plus pressantes préoccupations du mineur. De là des soutiens de bois ou boisages, des piliers ou des murailles en maçonnerie. A mesure qu'on avance, on tasse en arrière dans les

espaces déhouillés les fragmens de roche, les déblais, les déchets, tout ce qui n'est pas le charbon pur. Ces tassemens imparfaits laissent dans les anciens travaux des vides immenses qui grandissent chaque jour et qu'on a cherché à évaluer. D'après M. Soulary, ils seraient de 50,000 mètres cubes pour une mine de 10 hectares dans une couche de houille de 3 mètres d'épaisseur. En épuisant une mine anglaise envahie par l'eau, on est arrivé à dire que le vide est environ égal au sixième du charbon sorti; enfin M. Dombre estime qu'il est compris entre le tiers et le cinquième, et qu'une mine tirant annuellement 100,000 tonnes laisse un espace inoccupé de 12 à 20,000 mètres cubes. N'insistons pas sur ces évaluations, qui ne peuvent être les mêmes dans les divers cas; contentons-nous de dire que le vide est très considérable et tirons-en cette conclusion, que toute diminution de pression et toute augmentation de température en fera sortir l'air, que tout effet contraire l'y fera rentrer, et que, si cet air est chargé de grisou, les dangers seront accrus toutes les fois que le baromètre baissera.

L'expérience semble confirmer ces raisonnemens. G. Stephenson a observé un soufflard qui fonctionnait quand la pression était basse et qui se renversait quand elle était élevée. M. Galloway, inspecteur des mines en Angleterre, après un résumé d'observations exécutées dans trente-cinq mines du Royaume-Uni, admet qu'il y a un rapport de concomitance entre la présence du grisou et l'abaissement de la pression; enfin M. Sauvage affirme que trois fois sur quatre, quand le grisou est signalé, il y a baisse barométrique; ajoutons qu'il n'y a guère de vieux mineurs qui aient du doute sur l'influence de la pression. A la vérité, elle est niée par des ingénieurs émérites, entre autres par M. Lechatelier, qui attribue aux variations de température ce qu'on croyait devoir rapporter aux effets de la pression.

En présence de ces dénégations, la commission du grisou croit devoir ajourner son jugement, tout en affirmant que, dans le cas où cette influence se ferait sentir, elle ne paraît pas modifier d'une manière sensible les conditions de sécurité des mines à grisou.

II.

Il faut maintenant reprendre et compléter l'étude du grisou. Ce gaz possède une propriété que j'ai intentionnellement passée sous silence, afin de l'étudier plus à loisir. Composé, comme le gaz d'éclairage, d'hydrogène et de charbon, il est combustible, et si on l'a versé dans l'atmosphère en un jet continu par un bec préalablement allumé, il se combine avec l'oxygène de l'air et se consume avec une flamme tranquille et éclairante; son hydrogène forme de

l'eau, son charbon, de l'acide carbonique. Un litre de grisou exige pour se brûler deux litres d'oxygène; le tout se transforme en un litre d'acide carbonique et en deux litres de vapeur d'eau ; c'est dire que le volume ne devrait pas changer. Cependant il augmente considérablement au moment même de la combustion, parce que les gaz qui étaient froids sont tout à coup portés à l'incandescence; mais il diminue aussitôt, parce qu'ils se refroidissent, que la vapeur d'eau se condense et qu'il ne reste qu'un litre d'acide carbonique. En résumé, il y a tout d'abord une grande dilatation et une grande pression par l'augmentation de la température, et aussitôt après une grande contraction par le refroidissement.

Ce genre de combustion, qui n'offre aucun danger, ne se fait pas dans les mines; mais il y en a un autre qui est redoutable. Quand les deux gaz sont mélangés à l'avance et qu'on introduit au milieu d'eux une lampe allumée, on ne voit rien de particulier tant que la proportion du grisou dans l'air ne dépasse pas 3 ou 4 centièmes. Si elle augmente, on en est averti par le régime de la flamme, qui fume et s'allonge, ce qui prouve une difficulté de combustion, et qui s'entoure d'une auréole violacée, ce qui indique une tendance du gaz à s'enflammer lui-même autour d'elle; on dit alors que la lampe *marque*. A mesure que le mélange s'enrichit, la flamme tend à s'éteindre et l'auréole à s'étendre. De 10 à 14 centièmes, la première s'annule, et tout le mélange s'enflamme à la fois avec une brusque détonation. Au-delà de ce terme, flamme et auréole disparaissent, parce qu'il n'y a plus assez d'oxygène pour les entretenir. Il est facile de se rendre compte de ces effets. A la température ordinaire, l'air et le grisou resteraient éternellement en présence sans exercer aucune action réciproque; mais vient-on à échauffer par une allumette un des points du mélange jusqu'à 700 degrés, aussitôt il prend feu en cet endroit. Ce feu échauffe les parties voisines jusqu'au degré qui leur est nécessaire pour qu'elles brûlent à leur tour, pour qu'elles continuent le même rôle autour d'elles et que la déflagration se propage en rayonnant de proche en proche. Elle se transmet avec une rapidité si grande que l'effet semble instantané; alors la masse entière se dilate à la fois par la chaleur et les enveloppes sont projetées et brisées comme par la poudre.

L'expérience se fait habituellement avec un petit flacon dans lequel est enfermé le mélange; on l'enveloppe d'un linge épais et mouillé et, le tenant d'une main, on le débouche avec l'autre en approchant l'orifice de la flamme d'une bougie. Aussitôt l'explosion se produit, et on ne retrouve du flacon que des débris. Remplacez par la pensée le flacon par une galerie de mine, supposez qu'on y apporte une lampe ou une simple allumette, aussitôt le feu prend, se transmet rapidement et, l'ouragan enflammé, courant jusqu'aux

puits, renverse, brise et brûle tout ce qu'il trouve en son chemin. Les travaux sont anéantis, les machines détruites, et la mort a brusquement surpris les malheureux que la flamme a rencontrés. C'est là ce qu'on nomme *un coup de grisou*; il est imminent quand la proportion du gaz est de 8 centièmes, il est certain si elle atteint 12 ou 15 centièmes.

Pour arriver à préserver les mines de désastres pareils, il était nécessaire d'étudier scientifiquement toutes les circonstances de l'inflammation des mélanges détonans, de chercher en particulier à quelle température ils prennent feu, quelle est la vitesse avec laquelle la flamme marche dans les galeries et quelle est la pression développée tout à coup par l'explosion. Les expériences exécutées par MM. Mallard et Lechatelier répondent à ces trois questions.

J'ai dit précédemment que l'air et le grisou mélangés pourraient demeurer éternellement en présence sans exercer d'action réciproque; il faut, pour qu'ils prennent feu, les chauffer jusqu'à une certaine température qui a été mesurée pour plusieurs mélanges. Il s'est trouvé, par une circonstance inexpliquée, que, de tous les gaz, c'est le grisou qui exige le plus grand échauffement. Il faut le porter à 780 degrés. Il est heureux que les mines dégagent ce gaz, car si elles donnaient à sa place du gaz d'éclairage, il prendrait feu dès 550 degrés. On peut donc introduire sans danger dans les mines des corps échauffés au-dessous de 500 degrés, qui déjà seraient lumineux et serviraient à l'éclairage et qui pourtant ne mettraient pas le feu tant que leur température n'atteindrait pas 780 degrés. C'est ainsi qu'on peut y battre le briquet, brûler de l'amadou, rougir un fil de platine; mais on ne pourrait sans danger enflammer une allumette.

Le deuxième point est relatif à la pression que l'explosion peut produire. En vase clos, elle s'élève jusqu'à six atmosphères. Or si on songe que c'est la pression moyenne d'une machine à vapeur, on voit que les choses se passeront en chaque point comme si une chaudière y crevait, et, puisque le phénomène se produit en chaque endroit, comme si une série de chaudières qui empliraient la galerie éclataient presque au même moment. On peut s'expliquer par là les désastres que nous avons décrits.

Enfin il nous reste à dire comment on a pu mesurer la vitesse avec laquelle un coup de feu se propage. MM. Mallard et Lechatelier y ont réussi par un ingénieux procédé que je vais décrire. Dans un tube de verre qui représente en petit la galerie d'une mine, on lançait un courant d'air mêlé de grisou et on l'enflammait à l'extrémité du tube, puis on réglait son débit jusqu'à ce que la flamme demeurât stationnaire en un point, sans avancer ni reculer.

A ce moment, la vitesse du courant gazeux contre-balançait celle de la flamme; l'une détruisait l'autre, et par conséquent la mesurait. Elle est bien loin d'être aussi grande qu'on le croyait; on la supposait énorme, elle ne dépasse pas au maximum $0^m,62$ à la seconde, ce qui ne fait guère plus de 2 kilomètres à l'heure. Si donc il était permis d'étendre ces résultats à une galerie de mine, on voit que, l'air y étant immobile, les ouvriers sans trop se presser pourraient fuir devant le danger; mais comme il y a toujours un courant de ventilation qui atteint et souvent dépasse la vitesse de $0^m,60$, il en résulterait que le feu ne pourrait pas remonter le courant et qu'il le descendrait avec une vitesse au moins double. Cela malheureusement n'est point exact; on ne peut rien conclure des expérience de laboratoire, si bonnes qu'elles soient, par la raison qu'elles ont été faites en des tubes ouverts et que les mines sont à peu près closes et qu'il faut compter sur les énormes pressions que la déflagration y fait tout à coup naître; ces pressions changent et exagèrent les courans, soulèvent de véritables ouragans, des ouragans de feu, et ce qui les rend particulièrement destructives, c'est qu'elles entraînent avec elles des nuages épais de poussières noires éminemment combustibles, qui ajoutent, s'il est possible, à l'horreur de la situation et dont nous allons nous occuper.

III.

Tout le monde a fait ou peut faire la curieuse expérience qui consiste à jeter sur une bougie allumée une poignée de poudre de lycopode : c'est le pollen très divisé que répand en abondance le *lycopodium clavatum* au moment de la fécondation et qu'on recueille pour saupoudrer les membres des nouveaux-nés. Aussitôt qu'elle atteint la flamme, cette poussière s'allume et répand autour d'elle un nuage de feu qui est instantané et n'offre aucun danger. C'est par ce moyen qu'au théâtre on cherche à imiter les éclairs. Quant à l'explication, elle est exactement celle que nous avons donnée des détonations du grisou : les grains de lycopode sont combustibles; si l'un d'eux rencontre une flamme, il brûle et développe assez de chaleur pour échauffer ses voisins, jusqu'à la température nécessaire à leur combustion; ils s'allument à leur tour et l'incendie progressivement propagé de grain à grain s'étend rapidement à la masse entière.

On comprend que la nature de la poudre est ici tout à fait indifférente et qu'on pourrait remplacer le lycopode par toute autre poussière combustible, pourvu qu'elle fût assez menue; il n'y a d'autre différence que l'inflammabilité de la substance. A cause de cela, la poudre de soufre est tellement dangereuse qu'on a dû

renoncer à la préparer par le broyeur Carr, comme on avait essayé de le faire en vue de tuer l'oïdium. Une explosion de poudre d'amidon s'est produite à Paris, dans une fabrique, il y a une dizaine d'années. La fine farine qui voltige dans l'air des moulins a ses dangers ; le 2 mai 1878, une épouvantable explosion a détruit l'un des plus grands moulins du monde à Minneapolis, près des chutes du Mississipi. Aussi les compagnies d'assurance imposent-elles aux meuniers des responsabilités particulières. Divers inventeurs ont même essayé de tirer parti de cette action. Niepce proposait une machine analogue à nos moteurs à gaz modernes, où la force eût été développée par l'explosion d'un mélange d'air et de poudre de lycopode. Il s'agit ici, comme on le voit, d'un fait très connu, très fréquemment observé, très rationnellement expliqué et qu'on peut résumer en disant que tout mélange d'air avec une poussière, pourvu qu'elle soit très combustible et très menue, est un mélange détonant, que le feu subitement propagé dans tous ses points dilate les gaz, augmente la pression, renverse et projette au loin les matériaux voisins et produit tous les effets destructeurs de la poudre.

Or, s'il y a des poussières particulièrement aptes à créer ces dangers, ce sont manifestement celles du charbon, le corps combustible par excellence, et s'il y a un lieu qui en contienne une proportion redoutable, c'est évidemment la galerie d'une houillère. Elles se développent par l'abatage de la mine, par le mouvement des chariots, par tous les travaux ; elles se transportent par la ventilation, elles s'élèvent comme les poussières s'élèvent à la surface du sol dans l'atmosphère, non quand l'air est humide, mais quand il est sec ; alors il en est saturé et les entraîne jnsque dans les vêtemens. Après quelques heures de séjour dans une mine, un visiteur est étonné de la prodigieuse quantité de charbon pulvérulent qu'il en rapporte, qui a souillé les plus intimes replis et qui s'est insinuée jusqu'au plus profond des poumons.

C'est un fait connu que tous les mineurs crachent noir et que cela continue pendant tout un mois après leur sortie ; beaucoup d'entre eux sont atteints d'une maladie qui leur est spéciale, la mélanose charbonneuse, sorte d'encrassement des poumons. Après quarante ans de service, il y a peu d'ouvriers qui n'en soient atteints, et la pénétration pulmonaire est si complète que si, après dix ans de retraite, un mineur est atteint d'une bronchite aiguë, il voit reparaître le charbon dans les matières expectorées.

L'air des mines est donc surabondamment chargé de poudres charbonneuses, elles se distribuent dans les galeries à l'inverse du grisou ; celui-ci plus léger monte au toit de la mine et s'y étale ;

les poussières plus lourdes tombent au fond, comme l'acide carbonique. Le danger du grisou est en haut, celui des poussières en bas. Ces deux agens de malheur se complètent mutuellement; mais c'est aussi par là que l'on distingue leurs coups : le grisou frappe à la tête, les poussières aux pieds.

Chose remarquable, le danger des poussières a été ignoré jusqu'en 1844; c'est à la suite d'une explosion arrivée à Haswell que Faraday et Lyell, chargés d'une enquête administrative, commencent à soupçonner la vérité. En parcourant les travaux après le sinistre, ils remarquèrent sur les bois, sur le sol, sur toutes les parois placées en regard de l'explosion une couche de poussière agglutinée, friable, mais adhérente, ressemblant à du coke; elle avait un pouce d'épaisseur au foyer de l'accident; elle diminuait avec la distance, mais s'étendait dans toute la partie visitée par l'explosion. C'était la seule trace laissée par le coup de feu; c'était assez pour en deviner les causes. Avec une sagacité qu'on ne peut trop admirer, les deux savans n'hésitent point à admettre que des poussières ont été soulevées, qu'elles ont été portées à l'incandescence, qu'elles ont pour une large part contribué au sinistre et augmenté sa gravité, puis, qu'après s'être incomplètement brûlées, elles sont retombées encore chaudes sur les parois en s'y agglutinant. Cette explication *a posteriori*, cette reconstitution d'un phénomène par les traces qu'il a laissées était inconnue en France quand, en 1855, M. du Souich arriva par les mêmes observations à une conclusion identique. Après un coup de feu survenu à Firminy, « on pouvait, dit le rapport, recueillir en divers points sur les buttes une sorte de croûte composée d'un coke léger qui ne peut provenir que de la poussière de houille balayée dans les chantiers et sur le sol des galeries et transportée au loin par le courant d'une extrême violence que produit l'explosion. Cette poussière se trouvant elle-même en partie enflammée peut continuer les effets du grisou en les portant au loin... »

Il suffit souvent d'une observation révélatrice pour réveiller le souvenir de faits antérieurs qui la confirment, quoique leur signification n'ait point été tout d'abord aperçue. Telle est celle qui nous occupe. Partout on s'est rappelé qu'à la suite des explosions, on avait reconnu les mêmes dépôts de coke agglutiné, et cette circonstance devint et reste aujourd'hui le caractère assuré et la preuve indéniable des accidens produits par la même cause. Arrêtons-nous un instant sur ce point pour en compléter l'étude.

La houille n'est point du charbon pur; elle recèle une grande quantité de carbures d'hydrogène qui se liquéfient et ramollissent la masse quand on la chauffe. Ils se décomposent et donnent du

gaz d'éclairage quand la température continue de monter, et finalement ils laissent comme résidu un charbon pur qui est le coke. Dans un coup de feu, chaque grain de poussière de houille ayant été chauffé a dû se ramollir et dégager des gaz; ceux-ci ont dû se brûler, et, comme il n'y a généralement pas assez d'oxygène, ils ont laissé des grains d'un coke imparfait, encore chaud et mou, qui s'est agglutiné en tombant sur les parois. L'analyse chimique a confirmé l'explication en montrant que la croûte déposée n'est plus de la houille et qu'elle a perdu une portion des composés volatils qu'elle contenait. Cette portion est variable; elle a été trouvée égale au quart de la totalité par M. Vital, comprise entre un quart et un sixième par M. Chanselle, égale à la moitié par M. Villiers, et il devait en être ainsi, car les quantités de poussières et de grisou qui se réunissent pour déterminer le coup de feu sont variables. En prenant une moyenne et en traduisant ces résultats, on arrive à trouver que chaque kilogramme de poussière a développé 84 litres de gaz, lesquels, mêlés à dix fois leur volume d'air, forment 840 litres de mélange explosif. Enfin, si on multiplie ces nombres par la somme des kilogrammes de coke déposés, on demeure effrayé du résultat. Pour ne citer qu'un exemple, on trouve qu'à Saint-Étienne, dans l'un des derniers coups de feu, les poussières ont répandu dans les galeries de la mine *quatorze cents mètres cubes* de gaz explosif qui ont dû se doubler par l'élévation de température et qui ont laissé un volume égal d'acide carbonique : les hommes échappés au feu étaient dévoués à l'asphyxie.

On s'est beaucoup occupé de savoir si les poussières seules pouvaient s'enflammer et donner naissance à des explosions, ou s'il est nécessaire qu'elles soient mêlées à une certaine quantité de grisou qui agirait comme le fait une amorce. M. Galloway a institué des expériences dans lesquelles un air poussiéreux passait au-dessus d'une lampe à feu nu. Jamais il ne s'est enflammé, seulement il rougissait la flamme; mais cet air détone quand il contient seulement 9 millièmes de grisou. Or aucun procédé ne permet de constater dans les mines l'existence d'une aussi faible quantité de grisou; les lampes ne commencent à marquer que si la richesse s'élève à 3 ou 4 centièmes. M. Galloway conclut donc que le grisou en faible proportion est nécessaire pour enflammer et que les poussières ne font qu'exagérer le danger sans le faire naître.

Il y a cependant des cas particuliers et très spéciaux où le grisou n'est pas nécessaire; nous aurons l'occasion d'y revenir. Voici d'abord des expériences de laboratoire. M. Vital dirige une flamme de gaz d'éclairage mêlé de poussière de charbon dans un tube de verre horizontal destiné à figurer une galerie de mine. Quand ce

tube contient du poussier de charbon, sa flamme est rouge et se prolonge à la distance de $1^m,80$; mais quand on ôte ce poussier, tout en laissant subsister les mêmes conditions, la flamme reste blanche et se réduit à la longueur de $0^m,07$. M. Planchard opère autrement; il dirige horizontalement sur une planche inclinée le canon d'une boîte d'artillerie; au moment de l'explosion, la flamme atteint la planche et se réfléchit jusqu'à 2 mètres de hauteur environ. Vient-on à couvrir la planche de poussière de houille, cette flamme s'élève à 5 mètres. Il faut donc conclure que les poussières charbonneuses, même sans mélange de grisou, suffisent pour augmenter et prolonger la flamme d'une explosion de poudre.

Voyons maintenant les faits observés dans les houillères. Pour prolonger les galeries, pour faire avancer les travaux, pour redresser les failles, il faut de toute nécessité abattre de grandes parties du rocher souvent très dur qui avoisine la couche exploitée; on emploie la mine pour le faire sauter. A la vérité, les règlemens en limitent l'emploi au cas où le grisou n'existe pas et où l'aérage est actif, et le maître mineur est juge; malgré tout, il y a eu des accidens produits incontestablement par l'inflammation des poussières dans des conditions absolument identiques aux expériences précédentes. Le 2 novembre 1874, à la houillerie de Champagnac (Aveyron), trois ouvriers étaient réunis dans le même chantier; ils avaient percé un trou de mine horizontal de $0^m,85$ au ras du sol. Le coup rate une première fois, ils le débourrent, superposent une deuxième charge de poudre à la première, allument le coup avec une lampe à feu nu et se retirent jusqu'au courant d'air à 25 ou 30 mètres du front de taille ; l'explosion a lieu, ils sont affreusement brûlés : le coup avait fait canon... La combustion a été limitée aux parties inférieures de la galerie; les montans des cadres portent la marque des flammes, les chapeaux n'en montrent aucune trace; les fils à plomb qui pendaient au moment de l'explosion sont calcinés jusqu'à $0^m,30$ ou $0^m,40$, ils sont intacts dans le haut ; les ouvriers sont généralement brûlés dans la région des reins et au-dessous. Ces malheureux, qui ont succombé aux suites de leurs blessures, ont dit avoir vu se précipiter sur eux des flammes rouges.

Le 7 février 1871, aux mines de Montceau (Saône-et-Loire), deux ouvriers avaient pratiqué un coup de mine dans une bure de $5^m,40$ de profondeur. Une première cartouche ayant raté, ils débourrèrent le coup et y mirent de la poudre, ce qui est défendu par les règlemens; puis ils allumèrent la mèche et allèrent attendre l'explosion au bout d'une traverse longue de $6^m,70$. Il se produisit deux explosions très rapprochées; à la suite de la seconde, une flamme jaunâtre atteignit les deux ouvriers, qui furent brûlés, l'un mortellement,

l'autre gravement. On n'avait jamais vu de grisou dans ces parages, et il a été impossible d'en trouver après l'accident. Il n'y avait aucune cavité où il pût s'accumuler. On a reconnu que les dépôts de grains de coke commençaient à 2 mètres au-dessous de l'orifice de la bure. Ils étaient abondans sur les cadres immédiatement au-dessus.

Il serait aisé de multiplier ces exemples.

On a trop accusé le grisou et on a mis à sa charge des malheurs dont il n'était point seul coupable ; si sa présence est nécessaire pour préparer les sinistres, il est toujours aidé par les poussières pour les accomplir. Ce sont elles qui le plus souvent les généralisent et les aggravent. On peut dire que le remède est indiqué par les phénomènes naturels. Après une grande pluie, l'air est débarrassé de ses poussières, après une grande sécheresse il en est rempli. Arroser les mines est donc une des premières nécessités de l'exploitation ; personne n'y manque aujourd'hui.

IV.

S'il est facile d'abattre les poussières par un arrosage bien réglé, il est beaucoup moins aisé de se débarrasser du grisou que, dans les conditions ordinaires, la houille abandonne à mesure qu'on la met à jour ; la mine en serait bientôt remplie, si l'on n'avait un procédé pour l'enlever à mesure qu'il est produit. Or on n'a trouvé qu'un seul moyen de le faire, l'aérage continu de la mine.

Cet aérage est également commandé par la nécessité de fournir aux hommes et aux chevaux qui habitent la mine l'oxygène nécessaire à leur respiration, et aux lampes celui qui entretient leur combustion. On évalue à 50 litres le volume d'oxygène que chaque ouvrier consomme en une heure ; il rend en échange 38 litres d'un gaz irrespirable, l'acide carbonique. Cette évaluation n'est qu'approximative, et d'ailleurs la consommation augmente quand l'homme travaille. L'air à l'interieur des mines est donc toujours plus pauvre en oxygène, plus riche en acide carbonique que dans l'atmosphère ; il contient en outre le grisou, et sa composition anormale nuit à la santé de l'ouvrier. On a constaté, en effet, des anémies fréquentes et des affaiblissemens musculaires qui diminuent la puissance du travail. On estime qu'il ne faut pas laisser la proportion d'oxygène baisser au-dessous de 18 pour 100 ; c'est même une limite excessive. M. Demanet admet qu'il faut fournir 25 mètres cubes par homme et par heure, 14 pour sa respiration, 7 pour sa lampe et 4 pour les miasmes qu'il dégage. Un cheval compte pour trois hommes. Quant au grisou, comme il croît avec la quantité de

houille extraite de la mine, il faut, pour empêcher sa présence d'être dangereuse, le remplacer par un nombre de mètres cubes d'air égal au dixième ou au vingtième des tonnes de houille enlevées. Cette proportion varie avec la mine, qui est plus ou moins grisouteuse.

La ventilation est encore nécessaire à un point de vue différent. On sait que la température d'une mine n'est point soumise aux variations que les saisons déterminent sur le sol et qu'elle croît, quand on s'enfonce, d'environ d'un degré par 30 mètres de profondeur, d'où il suit qu'à 600 mètres, elle a dû augmenter de 20 degrés au-dessus de la moyenne : soit donc en tout une température de 30 degrés, c'est à peu près le maximum de nos étés. Or si l'homme peut le supporter quand l'air est sec, il en souffre cruellement quand il est humide, et il ne peut y travailler qu'au prix de sueurs abondantes. Le courant d'air pris à la surface du sol étant généralement beaucoup plus froid, entretiendra dans la mine une température plus favorable aux travaux.

Pour toutes ces causes, les galeries des mines devront être, à chaque moment, parcourues en totalité et visitées dans leurs plus intimes recoins par un énergique courant d'air; on l'emprunte à l'atmosphère, on le fait descendre par un puits qui sert à l'extraction, et remonter par un autre, le puits de retour. Il entre pur et frais, il sort vicié et échauffé, entraînant avec lui toutes les matières délétères qu'il balaie et noie dans sa propre masse. La fin de la mine est donc moins saine et plus chaude que le commencement; elle offre ainsi moins de sécurité. Les deux puits d'entrée et de sortie peuvent être très éloignés, ils peuvent être très voisins, jumeaux, mais toujours séparés, et le courant d'air est conduit à l'intérieur de manière à faire un long trajet de l'entrée au fond de la mine, et à revenir du fond à la sortie, toujours dirigé de façon à ne laisser aucune partie sans la parcourir et sans l'assainir. Des portes convenablement ouvertes ou closes servent à le guider dans son chemin. Autrefois un portier, le plus souvent un enfant, était chargé de les ouvrir ou de les fermer pour les besoins de l'exploitation ; on le remplace aujourd'hui par des systèmes mécaniques plus économiques et moins distraits. Au lieu de faire visiter par le même courant d'air toutes les parties de la mine l'une après l'autre, ce qui le souille progressivement, on préfère le diviser en plusieurs branches parcourant chacune un quartier spécial. On y trouve une économie de force et plus de constance dans la composition du gaz; mais dans les deux cas, il ne faut pas croire qu'il aura dans tout son parcours une vitesse uniforme; il s'accélère dans les parties étroites, se ralentit dans les évasemens, marche lentement contre les parois, à

cause du frottement, plus vite dans l'axe de la galerie, où ses mouvemens sont plus libres; il se comporte comme un cours d'eau dont le courant est très inégal en ses divers points; il a ses remous, ses points immobiles; il s'arrête sous le toit quand celui-ci est bombé en forme de cloche, et souvent il y laisse un réservoir dangereux. Il faut prendre le soin de rendre sa vitesse aussi égale qu'il est possible, en brassant l'air. Agricola, qui écrivait au XVIe siècle, recommande de fouetter l'air avec des verges ou avec les vêtemens étendus des ouvriers.

La vitesse de cet air doit être faible, être comprise entre $1^m,20$ et $0^m,60$ par seconde. Trop grande, elle empêcherait l'air pur de se mêler à celui qu'on veut chasser, et de plus elle ferait sortir la flamme des lampes, ce qui produirait l'explosion. On mesure cette vitesse avec soin pour la pouvoir régler au moyen d'appareils très ingénieux et très nombreux. Quelquefois on se contente de verser de l'éther ou d'allumer de l'amadou en un point et de compter le temps que met l'odeur pour être transportée par le courant à un autre point éloigné du premier. Mais les ingénieurs ont des procédés plus scientifiques à leur disposition, des anémomètres qui sifflent ou sonnent quand la vitesse dépasse les limites assignées; l'un d'eux porte le nom caractéristique de mouchard à cause des avertissemens qu'il donne. Il y a peu de besoins qui aient été plus étudiés et auxquels on ait mieux satisfait que cette mesure de la vitesse.

Chaque mine oppose à ce mouvement de l'air une certaine résistance, grande quand la galerie parcourue est longue et étroite, beaucoup moindre quand on divise le courant et que le couloir est large; mais, dans tous les cas, on peut assimiler cette résistance totale à celle que le même courant éprouverait à travers une ouverture percée dans une cloison mince. A cause de cela, cette ouverture se nomme *l'orifice équivalent*, c'est-à-dire l'orifice qui opposerait la même résistance au courant d'air allongé de la mine. Cette ingénieuse idée, due à M. Murgue, permet de classer les mines entre elles. Celles de Belgique ont un orifice égal à $0^{mc},8$, celles d'Angleterre à $1^{mc},8$; les premières sont étroites, les dernières larges; celle de Hetton, la plus grande de toutes, est de $4^{mc},3$. Plus une mine est large, plus on pourra y envoyer d'air sans grande vitesse, et l'on conçoit la nécessité d'élargir les mines trop étroites; celle de Créal avait à l'origine un orifice de $0^{mc},63$, on l'a portée depuis à $0^{mc},92$ et en dernier lieu à $1^{mc},13$.

Il nous reste à dire comment on parvient à mettre en circulation les énormes quantités d'air nécessaires à l'aérage d'une mine. Il y a plusieurs moyens. Le premier est l'aérage naturel. Les deux

puits d'entrée et de sortie, réunis à leur base par toute la longueur des galeries, constituent un immense vase communiquant. Si les températures étaient égales des deux côtés, il n'y aurait aucune raison pour qu'un appel d'air se produisît ; mais si l'un des puits est plus échauffé que l'autre, le gaz y est plus léger, il y monte, entraîne à sa suite celui des galeries et force l'air atmosphérique à descendre par l'autre ouverture. Or cela aura presque toujours lieu si les deux puits débouchent à des hauteurs inégales, l'un sur une colline, l'autre dans une vallée. En général, la colonne de gaz qui aboutit à la colline est la plus chaude et aspire, mais il arrive aussi que, pendant l'été, l'air de la vallée prend une température supérieure, et alors le courant de ventilation change de sens. Au moment où ce changement se fait, tout mouvement cesse; ce moment peut durer longtemps, et il est précédé et suivi par des périodes de ralentissement dont on s'aperçoit aussitôt dans les galeries par des difficultés de respiration, par des sueurs abondantes, par des défaillances et une diminution de travail. On a cherché à régulariser et à augmenter cet appel de l'air en surmontant les puits de sortie par des cheminées, mais tous ces essais sont demeurés insuffisans; il faut avoir recours à des procédés plus efficaces, tout en faisant concorder le sens du courant d'air artificiel avec celui que donnerait le plus habituellement l'aérage naturel.

Le deuxième procédé consiste à activer le courant d'air par un échauffement artificiel de la colonne d'air au puits de retour. Les anciens ingénieurs y descendaient des fourneaux appelés toque-feux : c'était un danger d'incendie évident. Aujourd'hui les Anglais disposent à la base du puits de retour un foyer considérable, fermé de toutes parts (*dumb furnaces*), de façon que l'air intérieur qu'on veut aspirer ne puisse jamais être mis en contact avec le feu et s'y allumer. Le foyer est entretenu par un tuyau descendant qui lui apporte l'air extérieur, et la fumée s'échappe à travers une conduite métallique inclinée qui débouche dans le puits, quand déjà elle est sans flamme et refroidie. Les houillères anglaises du Durham et du Northumberland emploient avec succès ce système qui a le double avantage de coûter peu, puisque le charbon se trouve sur place, de n'exiger aucun organe mécanique de prix élevé et de provoquer une très active circulation. Il faut toutefois se prémunir contre une inflammation possible des gaz détonans, et fermer avec le plus grand soin tout orifice de communication, si petit qu'il soit, entre eux et le foyer.

Enfin, les houillères belges et françaises emploient généralement des ventilateurs ; ce sont des roues tournantes munies de palettes qui

attirent derrière elles l'air de l'atmosphère et qui le poussent en avant. Ils aspirent d'un côté, ils soufflent de l'autre, et, s'ils ont de grandes dimensions, s'ils marchent vite, ils mettent en mouvement d'énormes quantités de gaz. Naturellement le besoin qu'en a l'industrie minière a excité le zèle des inventeurs, et l'on possède un nombre considérable d'appareils excellens dont on n'attend pas, j'espère, que je fasse la description. On peut les mettre sur les puits d'entrée, là ils soufflent; ou sur celui de sortie, où ils aspirent. Les deux systèmes sont employés tous deux, et l'on n'est pas d'accord sur le point de savoir quel est le meilleur. Il y a plus d'économie de force quand ils soufflent, il y a plus de danger pour eux quand ils aspirent, parce qu'une explosion peut les détruire. Néanmoins, le plus souvent ils sont disposés sur le puits de sortie, afin de ne pas gêner les travaux d'exploitation qui se font dans les puits d'entrée.

C'est au moyen de ces appareils que l'industrie minière a réussi à faire traverser les galeries par un immense volume d'air. Une enquête administrative, faite au bassin de la Ruhr et qui établit une moyenne entre 35 mines, nous apprend que, pour une étendue de 77 hectares elles reçoivent par heure environ 30,000 mètres cubes d'air, ce qui fait 366 mètres par hectare, 60 par tonne de houille enlevée et 100 par ouvrier occupé. Ces quantités sont énormes, elles ne sont point exagérées. On les dépasse encore en Angleterre; c'est ainsi que la mine de Hetton reçoit jusqu'à 380,000 mètres cubes d'air par heure.

La santé des ouvriers exige impérieusement ces conditions; il faut que la teneur en oxygène ne s'abaisse pas au-dessous de 18 pour 100, autrement on verrait reparaître l'anémie des mineurs. L'idéal serait, comme le dit M. Dombre, que l'on pût circuler dans la mine avec des lampes à feux nus, et que le grisou fût tellement lavé et chassé que l'air fût toujours très-éloigné du point où il commence à devenir inflammable. La commission du grisou s'associe à ces idées et recommande avec instance une énergique ventilation. Pourtant, à certains points de vue, la ventilation a ses dangers; la grande vitesse du courant d'air peut faire sortir la flamme du treillis des lampes; elle soulève la poussière de charbon, et si une explosion survient en un point, elle la généralise; aussi ne faut-il point oublier que plus il y a d'air en mouvement, plus il faut arroser la mine, et comme le dit avec raison M. Galloway, il faut, en même temps, encore plus d'air et encore plus d'eau.

V.

Nous ne sommes point encore arrivés à l'idéal rêvé par M. Dombre, et je crois qu'il faut désespérer de l'atteindre jamais;

il y aura toujours des coins, des culs-de-sac, des cloches, que l'air ne visitera qu'imparfaitement, il y aura toujours des soufflards, toujours une imminence de danger et une nécessité de surveillance. Avant tout il faudrait savoir reconnaître l'ennemi, le grisou ; mais, sauf la lampe de sûreté dont nous parlerons bientôt, les moyens pratiques manquent. A la vérité, M. Thénard a proposé un système d'analyses rapides ; divers inventeurs ont imaginé des avertisseurs fondés sur des principes très divers ; aucun appareil, jusqu'à présent, n'a reçu la sanction d'une pratique incontestée. On en est réduit à des services d'inspection; toute mine a ses chercheurs de gaz, assujettis à des tournées régulières avant l'entrée des ouvriers, chargés de signaler et de fermer les endroits dangereux ; la loi anglaise les exige. A Bessèges, on profite de l'interruption du dimanche pour *tâter le pouls* à la mine ; puis, on consulte le thermomètre et le baromètre, la hausse du premier, et la baisse du second paraissant exagérer le danger.

Cette surveillance toujours présente, toujours exercée contre un ennemi toujours possible, toujours à redouter, était bien incomplète au commencement de ce siècle, et comme, d'autre part, la ventilation était très insuffisante, l'industrie minière était désespérément meurtrière ; on ne savait combattre le grisou que par des moyens barbares ; souvent on sacrifiait un homme. Couvert de vêtemens de cuir, enveloppé de capuchons mouillés, il parcourait la mine en rampant, et comme le grisou par sa légèreté se réfugie et s'étale sous le toit, il l'y enflammait avec une mèche au bout d'une longue perche ; il allumait ainsi le plus souvent de longues flammes silencieuses qui couraient sous le plafond, quelquefois des explosions dont il était la victime dévouée. On le nommait le pénitent, soit à cause de son capuchon, soit à cause de son dangereux métier; on l'a remplacé ensuite par des lampes dites éternelles qu'on fixait au sommet des galeries, surtout dans les cloches et qu'on n'éteignait jamais. C'était un procédé moins cruel, non pas plus efficace. Les choses en étaient là, quand en 1815, un illustre chimiste anglais, Humphry Davy, réussit à éclairer sans danger les mines chargées de grisou au moyen de la célèbre lampe qui porte son nom ; tout le monde la connaît, mais il est curieux de dire par quelle série des déductions il parvint à la découvrir.

Si on fait circuler dans un tube métallique un mélange explosif et qu'on l'allume à l'extrémité, la flamme qui s'y développe ne revient pas sur ses pas à travers le tube et n'enflamme point le gaz du réservoir, cela se comprend : un mélange explosif détone parce que la flamme qui est produite en un point échauffe par sa combustion les parties voisines et les allume à leur tour ; ces parties jouent le même rôle autour d'elles et transmettent l'inflam-

mation plus loin. Le phénomène est donc successif, mais il paraît instantané parce qu'il est très rapide. Mais si, par un moyen quelconque, on empêchait cette transmission de chaleur et ces échauffemens successifs, on arrêterait la propagation de la flamme; or un tube métallique produit ce refroidissement et cet arrêt. Davy vit bientôt qu'on peut raccourcir le tube, le remplacer par un trou fin percé dans une plaque de tôle, ou par une série de petits trous très voisins, ou enfin par une toile métallique à mailles serrées contenant de 100 à 120 croisemens au centimètre carré. Pour vérifier cette propriété, chacun peut faire une expérience simple : écrasez avec une toile métallique la flamme d'un bec de gaz, une partie de ce gaz continue de brûler au-dessous, une autre traverse les trous de la toile, il s'y refroidit et il ne brûle pas au-dessus. On pourra constater qu'il passe au travers, en y mettant le feu par une allumette. Partant de là, Davy disposa au-dessus d'une petite lampe à huile une cloche en treillis métallique qui avait environ $0^m,06$ de diamètre et $0^m,22$ de hauteur. Telle fut la lampe de Davy dans sa simplicité primitive.

Non-seulement cette lampe empêche la propagation de la flamme, mais elle est un avertisseur du danger; elle brûle avec une flamme nette dans l'air pur; mais aussitôt que la proportion de grisou atteint 4 à 8 centièmes, elle commence à fumer, et cette tendance s'exagère jusqu'à l'extinction quand le grisou augmente; en même temps, cette flamme s'entoure d'une auréole produite intérieurement par l'inflammation du gaz; c'est alors que le danger est imminent et que la retraite des ouvriers devient nécessaire. Il faut admirer, dans cette invention de Davy, la certitude des déductions expérimentales qui l'ont conduit, la simplicité des moyens et l'efficacité du remède; un siècle d'expérience a prouvé que les ouvriers vivent et que la lampe brûle paisiblement dans un milieu qui ferait explosion si la lampe était à feu nu. La reconnaissance publique fut attachée au nom de Davy, et l'on ne cesse de le citer comme un exemple des ressources que les sciences tiennent en réserve pour les besoins de l'industrie. La lampe était si simple et si efficace que, par une sorte de respect, on s'est contenté de l'employer sans chercher à la modifier; ce n'est que longtemps après sa découverte qu'on y a trouvé des défauts et qu'on a osé y remédier.

Nous allons maintenant parler de ces défauts. La lampe est sujette à des accidens qu'on ne peut lui reprocher : elle peut se briser par des éboulemens, par des chocs, par les coups des outils qui viennent à la rencontrer et qui mettent sa flamme à nu. En voici un curieux exemple arrivé à la mine de Ronchamp, le 10 août 1859,

et qui est raconté par M. Mathet, ingénieur en chef des mines de Blanzy.

Après une formidable explosion, l'ingénieur en chef, M. Mathet lui-même, descendit dans la mine, et, s'approchant du lieu où s'était produit le sinistre, il reconnut la présence du grisou en proportion inquiétante; il se disposait à faire retraite quand un deuxième coup de feu s'alluma, qui l'enleva, le roula jusqu'au puits dans un flot de poussière noire et épaisse. Il sentit une forte chaleur au-dessus de sa tête et plusieurs de ceux qui l'accompagnaient furent légèrement brûlés aux oreilles et aux cheveux. Ce n'est qu'après un délai de quinze jours qu'on put pénétrer dans la mine; on y trouva trente cadavres. Leur mort avait été si instantanée qu'ils gardaient encore les attitudes et les expressions qui les animaient au moment même, ce qui permit de reconstituer les circonstances et la cause du sinistre. Deux ouvriers s'étant pris de querelle, leurs corps enlacés l'un dans l'autre avaient encore la position de deux lutteurs; leurs camarades regardaient. Un chef de poste voulut s'interposer dans la bagarre, sa lampe fut lancée au loin, s'ouvrit et le mélange prit feu. Il est probable que la flamme entra jusque dans les poumons des victimes, ce qui causa leur mort instantanée.

Contre ces accidens de hasard on ne peut rien, et la lampe n'en n'est pas coupable. Il en est de même de ceux qui viennent de l'imprudence des ouvriers. Une longue impunité les rend indifférens au danger. Pour y voir plus clair, ils ouvrent la lampe; ils l'ont fait cent fois sans accident; mais, un beau jour, l'explosion survient et les tue. Rien ne peut éviter ces malheurs, si ce n'est la surveillance réciproque et la punition sévère des imprudens. Ces moyens étant restés inefficaces, les lampes sont aujourd'hui livrées aux mineurs tout allumées et fermées; chacun a la sienne, en est responsable, et il ne peut l'ouvrir. On a imaginé sur ce point des fermetures très variées, à secret, électriques ou magnétiques, par soudure, etc. Mais il arrive bien souvent que l'ouvrier trouve encore le moyen de tourner ces empêchemens.

Toutefois il y a des accidens qui tiennent réellement à l'insuffisance des propriétés préservatrices de la lampe. En général, le tissu métallique, tout en refroidissant l'auréole intérieure, ne s'échauffe pas beaucoup. Cependant, dans un milieu très tranquille et très chargé, il peut arriver à rougir, à se couvrir de coke imparfaitement brûlé et à communiquer le feu à l'extérieur : en voici un exemple.

Le 29 janvier 1857, dans la mine de Ronchamp, l'aérage n'était pas excellent, le grisou se montrait fréquemment aux avancemens des galeries; sa présence exigeait les plus grandes précautions de

la part des ouvriers et des surveillans. C'est dans les conditions qu'une explosion se produisit un peu avant midi, déterminant la mort de huit hommes et blessant sérieusement cinq autres ouvriers. L'enquête établit que le grisou avait été enflammé par l'imprudence et l'insouciance d'un mineur qui, après avoir pris son repas, s'endormit en laissant sa lampe accrochée au parement au-dessus de sa tête. Le grisou, en brûlant dans la lampe, porta le tissu au rouge blanc et communiqua l'inflammation au mélange environnant. L'ouvrier endormi passa de vie à trépas sans faire un mouvement, et sa lampe fut retrouvée accrochée à la place où il l'avait mise. Le treillis était recouvert d'une couche adhérente de charbon cokefié.

Une autre circonstance peut aggraver et déterminer ces accidens, c'est la vitesse du courant d'air qui incline la flamme et la met en contact avec le treillis qui s'échauffe. On a fait sur ce point, dans tous les pays, des expériences absolument concordantes, exécutées d'abord en Angleterre, à Eppleton et à Hetton, reprises par une commission royale en Belgique vers 1868, par une réunion d'ingénieurs constituée à Saint-Étienne, et enfin par MM. Mallard et Lechatelier au nom de la commission du grisou. Toutes ont démontré que les lampes de tous les systèmes mettent le feu quand les vitesses d'air dépassent 2 mètres environ par seconde et qu'elles ne sont efficaces que pour le cas où la marche de l'air ne dépasse pas $1^m,70$ ou $1^m,80$ environ. On voit qu'en réalité la lampe de Davy perd ses qualités quand la ventilation dépasse une certaine vitesse.

Et puis elle offre un grave inconvénient, elle éclaire très peu. La lumière de la lampe passe par les trous, mais elle est arrêtée par les fils, et comme la toile métallique offre 1/5 de vide pour 4/5 de plein, l'éclairement se trouve réduit au cinquième. C'est une cause pressante de danger parce que l'ouvrier mal éclairé est à chaque instant tenté d'ouvrir sa lampe pour mieux y voir.

Pour ces diverses raisons, les ingénieurs ont mis à perfectionner la lampe autant de persévérance qu'ils avaient d'abord montré de respect à la conserver intacte. Le premier en date est un ouvrier nommé Roberts, qui garnissait la partie inférieure du treillis d'un verre cylindrique afin d'éviter la sortie de la flamme. Il y réussissait, mais en diminuant le pouvoir éclairant déjà si faible. Puis un Français, le baron du Mesnil, n'hésita point à remplacer totalement le cylindre en toile métallique par un large tube de verre. Plus tard, un inventeur belge, M. Mueseler, place le cylindre de verre en bas, autour de la flamme, conserve au-dessus le tube en treillis métallique et garnit sa lampe d'une cheminée centrale qui active le tirage. Enfin, chacun se mettant à l'œuvre, on compte aujourd'hui jusqu'à 95 modèles différens. Celui de Mueseler a été imposé en Bel-

gique par une ordonnance royale de 1874; mais il paraît que tous se valent à peu près. M. Dombre ne craint pas de déclarer que tous les systèmes connus ou à trouver offrent à peu près les mêmes qualités; c'est tout au plus si, dans des conditions habituelles, il y en a un qui soit plus commode que les autres. Cela veut dire que toutes les lampes suffisent quand il y a peu de danger, et qu'elles ne suffisent plus quand il y en a beaucoup. On recommande de les tenir au plus bas de la mine, d'éviter de les agiter, de les pendre au collier des chevaux ou de les accrocher aux wagons de service, en contre-vent, au besoin de les garantir d'un courant d'air avec la main ou avec un pan de vêtement.

VI.

On voit par ce qui précède combien ont été nombreux et efficaces les travaux accomplis dans tous les sens pour rendre moins meurtrière l'industrie des houilles : étude des propriétés du gaz, ventilation, éclairage, tout a fait des progrès, mais c'est peut-être aux mesures d'ordre, de surveillance, que l'on doit le plus. Aussi, dans tous les pays, des règlemens, des lois spéciales et des peines sévères ont-ils été édictés contre les délinquans. C'est un point que la commission n'a point encore abordé, mais où elle arrivera nécessairement, car c'est là sa raison d'être. Pour montrer combien ces lois de prudence sont nécessaires, je vais faire le compte exact des victimes sacrifiées chaque année à cette industrie nécessaire. Parmi les nombreuses statistiques qui ont été publiées, je choisirai celle de M. Dickinson, officiellement adressée au secrétaire d'état du Royaume-Uni. C'est la plus complète et la plus sûre, puisqu'elle porte sur un très grand nombre d'années, de mines et d'ouvriers.

On y voit tout d'abord qu'en 1870, 352,000 ouvriers environ sont descendus tous les jours dans les puits d'Angleterre et d'Écosse, et qu'au bout de l'année 1,000 d'entre eux y ont trouvé la mort. C'est pendant toute une année, et en faisant la somme de tous les accidens, 1 victime sur 352 personnes. Ces chiffres, outre qu'ils donnent une idée respectable de cette industrie, sont de nature à la réhabiliter dans une certaine mesure. On voit qu'elle est en réalité moins meurtrière qu'on le croit, qu'il y a beaucoup de métiers encore plus terribles, et que l'inquiétude publique peut se calmer. Ce sentiment se confirme si l'on suit les progrès du mal depuis 1831 jusqu'en 1870; le nombre des mineurs a beaucoup augmenté, de 216,000 à 352,000, et celui des accidens ne s'est point accru, ni celui des victimes. Enfin, si dans ces listes funèbres on fait la part exclusive du grisou, on voit que les accidens

deviennent plus rares et les victimes moins nombreuses : il y a donc un évident progrès.

Il faut savoir que les ouvriers des mines sont exposés à toute sorte de dangers : ils descendaient autrefois par des échelles verticales ou par des systèmes oscillans qui exigeaient une grande attention de leur part; les chutes étaient fréquentes, et c'était la mort. Aujourd'hui les profondeurs sont devenues si grandes qu'on est obligé de les descendre mécaniquement dans des bennes; mais les dangers du voyage n'ont point encore disparu. Arrivé au chantier, le mineur, par la nature de son travail, est obligé de prendre les positions les moins commodes pour abattre au pic des masses de houille sous lesquelles il est à demi couché. Qu'un éboulement survienne, il est écrasé : cela arrive de temps à autre; quelquefois un seul homme, quelquefois des escouades entières restent ensevelis quand une masse considérable s'écroule. Enfin des accidens nombreux de plusieurs sortes, qui attendent le travailleur au fond et à la sortie du puits, complètent les misères de son rude métier. Eh bien! quand on décompose la statistique en chapitres séparés, ce n'est pas le grisou qui a été le plus fatal. Les chutes dans le puits sont presque aussi meurtrières, et les éboulemens font deux fois autant de victimes que lui seul; enfin si on réunit toutes ces causes étrangères, elles sont trois fois plus à craindre que le grisou. Celui-ci n'a donc moyennement à sa charge, malgré sa sinistre réputation, que le quart des accidens. Je transcris ici un abrégé des tableaux de M. Dickinson; les deux colonnes verticales de chiffres sont relatives aux périodes écoulées de 1851 à 1860 et de 1861 à 1870; elles sont les moyennes de dix années, elles indiquent le nombre des personnes sur lesquelles il y a eu une victime annuelle.

	1851-1860	1861-1870
	—	—
Moyenne générale.	245	300
Par éboulement.	653	767
Par explosion.	1,008	1,408
Dans les puits.	1,161	2,121
Accidens au fond.	2,074	1,666
— au jour.	4,872	4,119

Dans la première décade, il y eut 1 victime sur 245 personnes, dans la deuxième 1 sur 300 : c'est un notable progrès. Même amélioration pour les éboulemens, mais surtout pour le grisou, qui prit 1 personne sur 1,000 dans la première décade et seulement 1 sur 1,400 dans la seconde. Ces chiffres sont consolans et pleins d'espérance.

On comprend sans trop de peine qu'il n'y ait rien à faire pour les éboulemens. La prudence de l'ouvrier peut jusqu'à un certain point les éviter, comme sa témérité l'y exposer. Mais on est douloureusement ému en voyant le nombre de personnes tuées dans les puits pendant leur descente au fond et leur retour au jour. 3,102 personnes ont péri par cette cause en 20 ans, le grisou en a pris 4,700, ce qui n'est pas beaucoup plus. N'y a-t-il donc aucun moyen de faciliter un voyage aussi dangereux, aussi meurtrier que le grisou lui-même, ou plutôt quelle dépense faudrait-il ajouter à celle de l'exploitation pour organiser des trains qui donneraient plus de sécurité? C'est une question que le public peut poser, que les législateurs doivent discuter et les exploitans subir; question dont la solution est loin de dépasser les ressources de la mécanique.

Je trouve dans une autre statistique publiée par M. Mathet, ingénieur en chef à Blanzy, l'occasion de faire d'autres remarques tout aussi importantes. Cette statistique est relative aux explosions survenues au bassin central; elle comprend vingt-cinq années, de 1851 à 1876, et vingt et une explosions. On peut la diviser en deux périodes : la première de 1851 à 1862 comprenant onze années, la deuxième de 1862 à 1876, soit quatorze ans. Dans la première, il y eut quatorze explosions; dans la deuxième, qui est plus longue, il n'y en eut que sept. Pendant la première, les explosions ont été produites six fois par des lampes mal fermées, quatre fois parce que leur treillis avait rougi, et quatre fois par un coup de mine; dans la deuxième, une seule fois par le fait de la lampe, *six fois* par l'inflammation d'une mine.

Enfin, les quatorze explosions de la première période n'ont fait que 116 victimes, 8 en moyenne, et les sept de la seconde ont tué 327 ouvriers, soit 47 pour chacune. Ceci conduit avec la dernière évidence aux quatre conclusions suivantes : 1° que le nombre des explosions a considérablement décru, ce qui témoigne d'une bonne administration; 2° que les explosions produites par l'imperfection ou le mauvais état des lampes ont entièrement cessé : le matériel avait été amélioré; 3° qu'il n'y a plus qu'une seule cause d'explosions, c'est le tirage des coups de mine; 4° que les explosions, si elles diminuent de fréquence, deviennent de plus en plus redoutables et meurtrières.

L'intérêt particulier qui ressort de ces conclusions nous oblige à quelques développemens. A mesure qu'on épuise la veine, les travaux s'éloignent et s'avancent en rayonnant. Il faut continuer les galeries, rejoindre les veines superposées, ou celles que des failles, c'est-à-dire des changemens de niveau, ont interrompues, se débarrasser des roches qui interrompent l'avançage et faire

tomber les blocs de houille par un procédé rapide, surtout quand ils sont tassés et durs; l'emploi seul du pic retarderait outre mesure l'exploitation; on se voit contraint de faire sauter les roches par des mines qu'on charge de poudre et qu'on allume comme on le ferait à l'air libre. Il paraît bien étonnant que d'une part on s'entoure de tant de précautions pour l'éclairage, et que de l'autre on ne craigne pas de développer tout à coup des flammes bien autrement dangereuses, étant à une température plus élevée, dans des endroits retirés, où l'aérage pénètre difficilement, produisant un choc subit qui fait sortir les flammes du treillis métallique, soulevant tout à coup des nuages de poussière, ouvrant quelquefois des soufflards jusque-là bouchés, réunissant enfin les conditions les plus désastreuses. Aussi la commission du grisou prend soin de fixer sur ce point l'attention des ingénieurs, faisant appel à la prudence et prescrivant les plus minutieuses précautions : constater à l'avance l'absence du grisou, surtout au toit, ne tirer qu'avec la permission du maître mineur, avoir comme en Angleterre des agens spéciaux et éprouvés (*firemen*), etc. Ce sont là des conseils qui, pour être sages, n'en sont pas moins très vagues. Ils signifient que le tirage à poudre est une pratique téméraire, que l'on ne veut ou qu'on ne peut pas l'abandonner, et qu'on n'a aucun moyen sérieux d'en éviter les dangers. Aussi les accidens se multiplient; j'en vais citer deux, non les plus cruels, mais choisis parmi ceux dont la cause a été le mieux constatée : le premier, qui fit 41 victimes, a été déterminé par l'imprudence d'un ouvrier entêté. C'était le 8 novembre 1872, à Blanzy, au puits Sainte-Eugénie. Un ouvrier, nommé Mougenot, travaillait seul dans un quartier qui présentait des failles, lesquelles facilitaient de temps à autre un léger dégagement de grisou. Tout tirage à poudre avait été formellement interdit, et Mougenot en avait reçu spécialement la défense à cinq heures du matin de la part du maître mineur qui lui indiquait son chantier, et à huit heures et demie, de la bouche d'un sous-chef. Saulnier, chef du poste, vint vers lui une demi-heure avant l'accident, et le dialogue suivant s'établit entre eux : « Chef, laissez-moi tirer un coup de mine, mon havage est fait. — Non, je ne le veux pas, ton charbon est tendre. C'est expressément défendu, et tu ne le feras pas, quoique je vienne de voir qu'il n'y a pas de grisou dans la galerie. » Saulnier s'éloigne; après cette défense formelle et pendant qu'il causait avec un mineur dans une autre galerie, il entend une détonation : « C'est Mougenot qui vient de faire le coup, s'écrie-t-il; sauvons-nous. » On retrouva le cadavre de Mougenot au milieu de ses outils dispersés; on vit la trace du coup de mine

qu'il avait allumé, et c'est Saulnier, miraculeusement sauvé, qui raconta naïvement, mais très précisément, comme on vient de le voir, les circonstances qui avaient précédé et causé l'accident.

Le deuxième exemple va montrer que toutes les précautions sont illusoires; il n'en est que plus concluant.

Le 3 janvier 1869, dans la mine de Ronchamp, toutes les précautions avaient été prises. Un coup de mine détermina l'explosion et fit 7 victimes. La pression développée par la poudre se fit jour à travers une petite couche de houille inaperçue, et la roche ne fut point détachée. Ce n'est que deux mois après l'accident qu'on découvrit en ce point l'existence d'un petit soufflard, trop petit pour avoir été signalé, mais qui avait suffi pour accumuler sous le toit assez de grisou pour que l'explosion se fît. Peut-être avait-il été débouché par l'explosion de la poudre. Combien de cas semblables ont causé de semblables malheurs!

Le tirage à poudre est donc toujours une imprudence : c'est aujourd'hui l'objet de toutes les préoccupations. Ruggieri imagine des amorces à pression pareilles à celles de l'artillerie; on recommande la poudre comprimée exempte de pulvérin, on proscrit les allumettes, on ne se sert que d'amadou; Mac Nabb invente des cartouches enveloppées d'eau pour éteindre le feu. On propose d'enflammer toutes les mines à la fois par l'électricité en l'absence des ouvriers, on remplace la poudre par la dynamite, qui est loin d'être plus innocente, etc. Mais ce ne sont là que des palliatifs; il n'y a qu'une solution radicale, tout le monde la cherche, l'attend et l'espère : renoncer au tirage à poudre et le remplacer par un procédé mécanique.

Il est clair que c'est là une grosse question, qu'on ne peut interdire la poudre dans un district sans la prohiber dans tous, qu'il faudrait une entente internationale, que si, d'un côté, l'intérêt humanitaire le conseille, les intérêts économiques s'y opposent, de l'autre, et l'on attend avec confiance, non sans préoccupations, que les sciences viennent renouveler par quelque invention le miracle que la lampe de Davy fit dans l'éclairage. Ce n'est point un problème qui soit insoluble; au dire de quelques-uns, il est même déjà résolu.

Les travaux de forage à travers les hautes chaînes des Alpes ont habitué la pratique à un agent nouveau, l'air comprimé, qui peut s'introduire et qui déjà s'est introduit dans les mines pour les assainir, pour forer les trous de mine, pour conduire les chariots. On sait exercer des pressions hydrauliques jusqu'à mille atmosphères pour séparer les rochers par l'introduction d'un coin. L'électricité commence à jouer un rôle pour la transmission du travail.

Sans aller si loin, on utilise depuis longtemps dans le Hartz et en Angleterre l'aiguille coin, qu'on enfonce à grands coups de masse. Il y a le coin à pression hydraulique de Levet, il y a des machines nommées bossayeuses, qui abattent les roches ou fendent les masses houillères. L'une d'elles, inventée par Duboys-François, de l'aveu de la commission, est tout à fait comparable pour le prix et la rapidité du travail au système ordinaire; enfin, un homme qui s'est fait l'avocat de ces procédés nouveaux, que son expérience et sa compétence défendent contre les illusions, M. Mathet, n'hésite point à déclarer dès aujourd'hui que, « dans toute mine à grisou, il sera toujours possible, pour l'abatage des charbons, de se passer du concours des matières explosives. » Le jour où ce progrès sera réalisé, l'inquiétude des ouvriers cessera et l'exploitation, au lieu de multiplier des surveillances inefficaces et des dépenses inutiles, au lieu de trembler dans la continuelle attente d'un danger possible, retrouvera la certitude et la liberté d'allures que la sécurité peut seule lui donner. Tout ne sera pas dit pourtant, elle aura encore à lutter contre un phénomène particulièrement désastreux qui se développe subitement, que rien ne fait prévoir, que rien ne peut conjurer et qui, tout à coup, comme les accidens de chemin de fer, détruit de fond en comble toute l'économie d'une mine, c'est le dégagement instantané du grisou. Ce phénomène est coupable des grands sinistres dont on a été si souvent ému, de celui qui, à Oaks Colliery, a tué 343 hommes, de celui qui en a fait périr 141 au puits de Lagrappe à Frameries et de tous ceux que l'avenir prévoit sans rien pouvoir contre eux. Il faut lire à ce sujet l'étude qu'a publiée M. Arnould, ingénieur principal à Mons, dans laquelle il a recueilli 66 descriptions d'accidens de même ordre et de même caractère arrivés dans les circonstances identiques que nous allons faire connaître.

VII.

Au milieu du calme le plus tranquillisant, quand la circulation est bien établie, que le grisou est à peine signalé, les ouvriers aperçoivent une déviation lente des parois d'attaque, comme si elles étaient poussées du dedans vers le dehors, puis ils entendent un bruit sourd que les uns comparent à un vent énergique ou à un roulement de tonnerre. Tout à coup la cloison s'écroule, un effluve de grisou pur s'échappe à travers les galeries, il entraîne les ouvriers, il éteint leurs lampes, il renverse le courant d'air et finit par s'échapper par les puits. Cette espèce d'orage est tout à fait semblable à la rupture des chaudières à vapeur, il dure peu, s'af-

faiblit progressivement, et tout rentre dans l'ordre. On constate alors qu'une cavité existait, qu'elle était pleine de gaz à une pression qui dépasse toute évaluation, et qu'elle s'est vidée aussitôt qu'une issue lui a été ouverte. La belle description de l'antre d'Éole qu'on se rappelle avoir admirée au premier livre de *l'Énéide* revient naturellement à l'esprit :

> . . . . Hic vasto rex Æolus antro
> Luctantes ventos tempestatesque sonoras
> Imperio premit, ac vinclis et carcere frenat.

Il n'y a que les chaînes de trop, la prison suffisait : puis, quand elle s'ouvre :

> Hæc ubi dicta, cavum conversa cuspide montem
> Impulit in latus : ac venti, velut agmine facto,
> Qua data porta ruunt, et terras turbine perflant.

Revenons à la réalité scientifique. Il faut noter avec soin une circonstance bien extraordinaire qui accompagne et caractérise tous les faits du même genre, et qui va nous éclairer sur leur cause. Au moment où il s'échappe avec une si grande violence, le grisou entraîne avec lui une énorme masse de charbon divisé, pulvérisé et comme tamisé qui envahit les galeries et les obstrue, qu'on a mesurée et qui dépasse plusieurs milliers d'hectolitres. Il est donc évident que des vides existent dans la houille, qu'ils se rencontrent surtout dans les mines profondes, aux endroits où les veines sont contournées par des particularités géologiques, et qu'ils servent de réservoirs à des quantités de grisou qui atteignent jusqu'à 500,000 mètres cubes, comprimées jusqu'à des pressions inconnues mais énormes, et qui s'échappent violemment quand une issue leur est ouverte, comme la vapeur s'échappe d'une chaudière crevée. Tant qu'il était confiné dans son repaire, le grisou faisait effort pour en sortir ; il s'insinuait entre les lamelles de houille et y pénétrait jusqu'à une grande distance des parois de la cavité ; mais aussitôt que celle-ci commence à se vider et qu'il n'a plus de contrepoids pour le retenir, il brise ses enveloppes, sépare et pulvérise le charbon, qu'il entraîne avec lui jusque dans les galeries, qu'il obstrue. On peut même se demander si la poche était vide originairement et si elle n'était pas un magasin d'un charbon spécial, poreux, qui aurait absorbé et retenu l'immense provision de gaz, qui aurait été entraîné par elle et qui aurait laissé une caverne vide dans l'endroit qu'il occupait primitivement. Comme exemple de ces phénomènes, je transcris le récit d'un accident arrivé

le 3 février 1865, au charbonnage du midi de Dour, à la profondeur de 468 mètres, et à 45 mètres du puits d'extraction. « Au milieu d'un calme apparent, le gaz a fait tout à coup irruption avec une violence telle que deux ouvriers occupés à l'avancement ont été renversés et entraînés vers le puits au milieu d'un torrent de poussière qui a envahi les excavations du voisinage et s'est rapidement élevé jusqu'à la surface en remontant par le puits d'extraction; le grisou a pris feu à une lampe défectueuse qui se trouvait à l'étage de 443 mètres, et a fait périr tout le monde de ce niveau. En arrivant à l'orifice du puits d'extraction, il s'est aussi allumé à un petit foyer situé dans le bâtiment du puits, a fait sauter la toiture et a mis le feu au câble d'extraction... Le gaz et la poussière furent suivis de près par une masse considérable de houille broyée et comme tamisée qui vint encombrer le chassage sur une longueur de près de 30 mètres. Le mesurage de cette masse pulvérulente en a porté le volume à 1,718 hectolitres. Quant à la cavité ou poche qui s'est ainsi vidée et agrandie, elle affectait une forme irrégulière. La capacité de cette poche n'a pu être mesurée. Nous pensons toutefois qu'il n'y a rien d'exagéré à l'évaluer à 100 mètres cubes. Les témoins disent avoir rencontré subitement une coupe qui donna issue à une grande quantité de grisou et de poussière avec un bruit comme celui d'un coup de mine. Ils assurent qu'avant l'ouverture de la coupe, il n'y avait point de grisou dans la galerie et que l'aérage était bon. »

Nous avons dit que l'ouragan subitement déchaîné s'apaise peu à peu et cesse de lui-même après avoir versé dans l'atmosphère, par les puits, le grisou qui lui a donné naissance : dans ce cas, il n'a qu'une gravité relative et éphémère ; on en est quitte pour l'asphyxie des ouvriers qui ont crevé la poche ou de ceux que les gaz ont rencontrés en chemin, ce qui est déjà bien assez triste; mais le sinistre prend les proportions les plus terribles quand il s'enflamme en chemin à un foyer ou à une lampe oubliée ; alors le malheur dépasse tout ce qu'on peut imaginer. C'est ce qui est arrivé à la mine de Lagrappe, à Frameries, le 17 avril 1879. La mine communique avec le jour par trois puits : l'un qui sert à l'extraction et par où pénètre l'air; un deuxième, d'aspiration, muni d'un ventilateur; un troisième puits contient les échelles. La mine a 620 mètres de profondeur. Le jeudi 17 avril, à sept heures trente-sept du matin, les ouvriers qui étaient à l'orifice du puits d'extraction en virent sortir un courant d'air très violent. Quelques secondes après, ce gaz, qui était du grisou pur, vint prendre feu au foyer de la machine à vapeur. Immédiatement la flamme descendit dans tout le bâtiment qui couvrait les puits, circonstance terrible qui empêcha les ouvriers de sortir. Une gigantesque colonne de feu dépassait le sommet de la

cheminée, qui a 50 mètres de hauteur; elle se voyait de la gare de Mons à 7 kilomètres.

Cependant cette gigantesque flamme continuait à brûler, mais en s'affaiblissant; deux heures après le commencement, on voyait la flamme réduite à 2 mètres et osciller à l'orifice, lorsqu'une première explosion se produisit dans le puits. Elle fut suivie de quatre autres, espacées de dix minutes en dix minutes; enfin, à onze heures trente-six, il y en eut une dernière beaucoup plus violente que les autres. Ces explosions étaient déterminées soit dans le puits, soit dans la mine, par le mélange de l'air avec le grisou aussitôt que la proportion de celui-ci eut été diminuée. Pendant ce temps, les mineurs, avertis par l'état anormal de la mine, s'étaient dirigés vers les échelles, mais le puits qui les contenait étant surmonté par un bâtiment en flammes, laissait rentrer de l'air mêlé de fumée; toute issue leur était fermée; la plupart furent brûlés.

Qu'on me permette en finissant cette longue étude de la résumer en quelques mots. Il n'y avait pas de problème plus compliqué que l'organisation d'une houillère, il n'a été sérieusement abordé qu'au commencement de ce siècle. C'est en vue d'épuiser les mines que la machine à vapeur a été inventée; aujourd'hui, par une curieuse interversion des rôles, c'est pour nourrir les machines à vapeur que l'on vide les mines de houille. On a su faire circuler dans leurs galeries la quantité d'air nécessaire pour alimenter la vie des hommes, le feu des lampes et pour entraîner le grisou; la lampe de Davy perfectionnée n'enflamme plus le mélange détonant, qui d'ailleurs ne se forme plus. Les systèmes mécaniques pour la descente et la montée des hommes, pour l'enlèvement des produits, pour la circulation à l'intérieur, ont profité de tout ce que la mécanique inventait et profiteront de ce qu'elle inventera. L'air comprimé commence à descendre dans la mine et à y faire son service, l'abatage de la houille sera bientôt réalisé mécaniquement sans explosions. On peut donc être satisfait du présent. tout en espérant que l'avenir fera plus encore. Il n'y a qu'un point noir, si noir qu'il défie toute espérance, l'explosion subite du grisou condensé; on ne peut que s'abandonner à la grâce de Dieu. Mais ce qu'il faut dire bien haut, c'est qu'ingénieurs, directeurs et ouvriers ont fait et presque dépassé leur devoir: ingénieurs en assurant la sécurité, directeurs en créant des institutions de bienfaisance, ouvriers en se dévouant. Si l'Académie française y voulait regarder, elle trouverait des actes de vertu.

J. Jamin.

REVUE LITTÉRAIRE

A PROPOS DE *LA PRINCESSE DE BAGDAD.*

On a largement usé, depuis une quinzaine de jours, contre cette malheureuse *Princesse de Bagdad,* de tout ce que la critique a de droits. Quelques-uns même, dont nous sommes, pensent qu'à vrai dire on pourrait bien en avoir abusé. Trop est trop. Le public, et surtout le public de nos *premières*, a de ces révoltes soudaines et brutales, comme en d'autres rencontres il aura d'inexplicables indulgences. Passons-les lui. Mais il semble que la critique, au moins, une fois sortie de la salle, où, comme tout le monde, elle vient de sentir avec ses nerfs, pût et dût se reprendre, et puisque c'est de juger qu'il s'agit, juger avec son jugement. Car il ne saurait suffire d'avoir décidé qu'une pièce est mauvaise, ni même d'avoir démontré qu'elle l'est pour telles et telles raisons, que l'on donne : il faudrait encore pénétrer un peu plus à fond, jusque dans le secret de l'auteur, et pour ainsi dire dans la confidence de ses intentions. C'en était ici le cas.

Il n'y a pas beaucoup plus d'un an que M. Dumas, dans la préface qu'il a mise à *l'Étrangère*, traitant de son art, nous parlait de certains « moyens grossiers, » presque infaillibles, avec cela « plus faciles qu'on ne le croit » de provoquer les applaudissemens de toute une salle et d'emporter de vive force un succès de théâtre. C'était trop dire. Le jeu du théâtre, quelque rare et longue expérience que l'on en puisse avoir, n'en reste pas moins un jeu. Le hasard y règne en maître. C'est là vraiment que rien ne permet de préjuger de rien, et qu'on n'a jamais vu, qu'on ne verra jamais d'autorité si bien affermie qu'elle ne soit à la merci, toujours, d'une épreuve nouvelle. Mais si

M. Dumas voulait dire qu'il ne tiendrait qu'à lui de continuer à marcher par les chemins battus, de jeter une critique sincère dans le plus étrange embarras en la réduisant à n'invoquer contre la pièce que des objections qui porteraient du même coup contre quelque chef-d'œuvre accepté, reconnu, consacré, d'enlever enfin au hasard tout ce que lui peut enlever la connaissance des difficultés de l'art et des moyens de les tourner; il avait raison. Nous n'irons pas jusqu'à prétendre qu'il ne dépendit que de M. Dumas de refaire *un Père prodigue*, ou *le Demi-Monde*, ou *la Dame aux Camélias*. Nous ne descendons jamais deux fois dans le même fleuve, disait ce philosophe. C'est déjà beau de se continuer, mais on ne se recommence guère. Je veux du moins insister, comme sur un point essentiel, sur ce qu'il y a dans le théâtre de M. Dumas, et depuis *la Dame aux camélias*, et jusqu'à *l'Étrangère*, de raisonné, de délibéré, de systématique, d'artificiel, s'il vous plaît, ou de faux, si vous l'aimez mieux, — car il faut parler ici pour tous les goûts et que tout le monde convienne avec nous de la chose, — mais de voulu, et de fortement voulu. Voici tantôt vingt-cinq ans que M. Dumas se sert des moyens du théâtre, dont il a le maniement comme personne, pour faire tout autre chose que du théâtre, au sens où l'entendent encore aujourd'hui les débris de l'école de Scribe. A-t-il tort? a-t-il raison? Je crois au moins que l'on est injuste, et même un peu pédant, quand on prétend réduire les auteurs dramatiques, de leur vivant, au rôle d'amuseurs publics, eux, dans les œuvres de qui nous découvrons tant d'intentions, et de tant de portée, une fois, à la vérité, qu'ils sont morts. Voyez plutôt, pour ne pas prendre un plus illustre exemple, comment les historiens de la littérature, et même de la révolution, tous les jours, nous parlent de l'auteur du *Mariage de Figaro*. Et de fait, serait-ce une raison, parce que l'on est capable d'écrire *le Mariage de Figaro*, pour n'avoir pas le droit de dire son mot sur la liberté de la presse? sur la question du mariage parce que l'on est M. Victorien Sardou? sur la question du divorce parce que l'on est M. Alexandre Dumas? Molière s'est peut-être abstenu de dire le sien, en plein théâtre, sur l'éducation des femmes ou sur le culte dû à Dieu, pour parler comme les prédicateurs, car *Tartuffe* ne va rien moins qu'à cela? Ce n'est pas aujourd'hui le point : mais assurément, là et non ailleurs, dans la nature même de certaines préoccupations qui le hantent, comme dans sa manière, bien à lui, de les mettre à la scène, est la véritable originalité de M. Dumas, le secret de sa force et le fondement de son autorité.

C'est pourtant ce qu'il semble qu'à propos de *la Princesse de Bagdad* on ait, en général, tout simplement oublié. J'accorde ce que l'on voudra. Maltraitez donc la pièce, dites que l'intrigue en est étrange, que les caractères en sont invraisemblables, que le dialogue en est d'une violence qui va jusqu'à la brutalité. J'y souscris. Voulez-vous même

que je souhaite à M. Dumas de ne pas garder trop de rancune au public et de profiter plutôt de l'insuccès comme d'un avertissement? C'est fait. Mais, lorsque vous vous êtes bien écriés que vous n'avez jamais rencontré de M. Nourvady ni même, ni surtout, de comtesse de Hun, est-ce que vous croyez que M. Dumas ne le sait pas bien, et même que vous n'en rencontrerez jamais? ou bien encore, si vous lui dites que jamais un galant homme ni surtout une honnête femme, étant admises les situations de *la Princesse de Bagdad*, n'agiront comme on voit agir cette même comtesse de Hun et ce même M. Nourvady, vous imaginez-vous donc que M. Dumas l'ignore? et lui prêtez-vous l'intention de vous proposer aux yeux des scènes vraies, copiées au vif de la réalité, naturalistes enfin, et grossies tout juste autant qu'il le faut pour s'accommoder à l'optique de la scène? Je pose la question plutôt, à vrai dire, que je ne la décide. C'est qu'il faudrait entreprendre une étude approfondie du théâtre entier de M. Dumas si l'on voulait préciser jusqu'à quel point M. Dumas lui-même, depuis quelques années, croit à l'existence réelle et, pour ainsi dire, à l'*humanité* de ses propres personnages. Il y a cru jadis. La dame aux camélias, par exemple, M. Dumas s'est plus d'une fois défendu d'en avoir fait, dans son roman ou dans son drame, une autre femme que celle que le tout Paris d'alors avait connue. Cependant il disait déjà : « Marguerite Gauthier est une exception, mais si ce n'en était pas une, je n'aurais pas pris la peine de l'écrire. » Mais il est remarquable qu'à mesure que M. Dumas, depuis lors, ajoutait un nouveau succès à ses succès anciens, il faisait, dans ses comédies et dans ses drames, une part plus étroite à mesure à l'observation du réel et à mesure plus large à la conception de l'imaginaire. Suivez un peu la gradation. Marguerite Gauthier, comme on vient de vous le dire, n'était encore qu'une exception; prenez *le Demi-Monde*, Suzanne d'Ange est un caractère; prenez *un Père prodigue*, Albertine de la Borde est un type, — la courtisane économe, définie précisément à la façon des logiciens, *per commune genus et propriam differentiam;* — prenez *les Idées de Madame Aubray*, Jeannine est déjà plus qu'un type, c'est un symbole. Et pour Césarine dans *la Femme de Claude*, pour Mme Clarkson dans *l'Étrangère*, pour la comtesse de Hun, enfin, dans *la Princesse de Bagdad*, ce sont des allégories, c'est-à-dire je ne sais quoi de plus général, de plus abstrait encore et de plus indéterminé qu'un symbole.

On a donc fait peu de chose contre *la Princesse de Bagdad* quand on a démontré que l'intrigue se réduisait à l'intrigue d'un pur mélodrame et que d'ailleurs elle ne se dénouait pas, puisque la dernière scène y replace les personnages à peu près dans la même situation qu'ils étaient au début de l'action. On a fait peu de chose quand on a prouvé, ce qui n'est pas bien difficile, que ni le comte de Hun, ni la comtesse, ni Nourvady, l'homme aux quarante millions, comme on va

l'appeler pendant quelque temps, le nabab, le boïard ou le magnat fatal, n'incarnaient en eux quoi que ce soit de réel, ni l'une de ces passions, ni l'un de ces sentimens dont toute femme ou tout homme porterait les commencemens en soi. Jadis, il est vrai, jusque environ le temps des *Idées de Madame Aubray*, vous eussiez pu faire de ces argumens à M. Dumas; mais maintenant il faut s'y prendre d'autre sorte. Son mélodrame ne finit pas? Il le sait. Son « Antony millionnaire » est plus vieux et plus démodé que le premier Antony? Il l'a voulu comme cela. Son héroïne enfin, la comtesse de Hun, enferme en elle aussi peu de réalité, je veux dire aussi peu de vérité moyenne et générale, aussi peu de substance que possible? C'est exprès. Vous répondez qu'alors il eût fallu faire exprès de mieux faire, ou de faire autrement. C'est assez mon opinion. Je dis seulement qu'avant de l'exprimer il n'était pas inutile de savoir si je jugeais M. Dumas à peu près sur ce qu'il a voulu faire. Des impressions ne sont pas des raisons. Fâchons-nous, à la bonne heure, mais sachons d'abord pourquoi nous nous fâchons, et cherchons ensuite si c'était notre droit de nous fâcher.

Or le vrai, c'est que depuis quelques années M. Dumas est sous l'obsession de deux ou trois idées, que cette obsession le tyrannise, et qu'il ne s'en débarrassera que quand il aura trouvé la formule de ces deux ou trois idées. Je les aurais appelées fixes, si justement elles n'étaient pas encore flottantes et vagues, à l'état de matière cosmique, pour ainsi dire, dans l'esprit de M. Dumas. Notez au passage que ce n'est pas ici le trait le moins curieux, ni le moins caractéristique du talent de M. Dumas. Il y a contraste, il y a peut-être eu contraste de tout temps, mais aujourd'hui plus accusé que jamais, entre la netteté de son style et l'indécision de ses idées. Lui, qui fut autrefois, à sa manière, quoi qu'il en dise et quoi qu'il en ait, parmi les précurseurs de ce que nous avons, depuis M. Zola, *naturalisme* appelé, voilà tantôt dix ou douze ans qu'il vogue, avec plus de hardiesse que de bonheur, sur les océans brumeux de la mysticité. Lisez ces quelques lignes de *la Princesse de Bagdad;* elles sont du rôle de Lionnette et de la grande scène du deuxième acte : « Ah! si vous saviez comme ce que vous appelez l'amour m'est de plus en plus odieux!.. Je vous aime! c'est-à-dire, vous êtes belle et votre chair me tente! C'est à cette tentation que j'ai dû le mari qui m'outrage, c'est à cette tentation que je dois l'outrage que vous me faites! Un prince n'a pu résister à ce qu'il appelait, lui aussi, son amour pour une jolie fille, et me voilà au monde, à cause de cela! Il faut que je souffre à cause de cela, et que je me vende peut-être aussi, à mon tour, à cause de cela! » Évidemment, M. Dumas rêve par instans, je ne dis pas de la mortification, je dis de l'abolition des sens. Anathème sur cette chair de péché! Chose curieuse, il a même retrouvé, pour la placer dans la bouche de Lionnette, une devise que l'on voit, dans la rue Saint-Sul-

pice, au bas des images de piété : *Au ciel on se reconnaît!* Elle parle du roi, son père : « Qui sait? après avoir été si puissant sur la terre, il n'aura peut-être que moi au ciel ; il faut bien que je garde quelque chose pour me faire reconnaître, — là haut, — puisqu'il n'a pas pu me reconnaître ici-bas. » Cependant, tout en devenant mystique, et mystique jusque-là que des catholiques, très naïfs, à moins qu'ils ne se crussent très habiles, au temps de *l'Homme-Femme,* ont failli célébrer la conversion de M. Dumas, de quoi j'imagine qu'ils auront rappelé, depuis *la Question du divorce,* il a gardé sa façon de dire, — primesautière en sa recherche, audacieuse, incisive, coupante, — et c'est ce qui continue de faire illusion à quelques-uns sur la direction qu'il a prise. Mais il ne se sert plus aujourd'hui des moyens de théâtre que selon le besoin qu'il en a pour réaliser ses abstractions mystiques, quand la brochure ou le livre ne lui suffisent plus, et qu'il croit devoir donner à ses symboles un corps, une figure à ses allégories.

Parmi ces idées, il en est deux au moins que vous reconnaîtrez dans *la Princesse de Bagdad,* ne fût-ce que pour les avoir vues passer dans *l'Étrangère.* L'une, qu'il a voulu précisément incarner dans son homme quarante fois millionnaire, c'est une espèce d'admiration pour le pouvoir corrupteur de l'argent, « la première puissance du monde, » comme on l'appelait dans *l'Étrangère,* le « tentateur de l'heure présente, » comme on l'appelle dans *la Princesse de Bagdad.* Il s'y mêle un peu d'effroi. L'autre idée, sentiment plutôt qu'idée, comme je tâche à le marquer dans les termes mêmes que j'emploie, c'est une adoration, compensée de beaucoup de terreur, pour l'influence de la femme : « Quand les femmes auront conscience de leur force et de leur pouvoir, l'homme sera bien peu de chose. » Il deviendra, selon le mot même de M. Dumas, l'*imbécile* que vous représente ici le comte Jean de Hun. Et le principal personnage, à ce propos, Lionnette, cette créature « née d'un désir et d'une corruption, » comme l'Étrangère était « née d'une remarque, » effet connu, que M. Dumas eût sagement évité, la fille de Mlle Duranton et du roi de Bagdad, que représente-t-elle? Rien que je puisse préciser, ni rien, à ce que je crains, que puisse préciser M. Dumas lui-même.

Cela vient, ici et ailleurs, de ce que justement les idées de M. Dumas sont moins des idées que des sentimens. Il craint, et il sait ce qu'il craint : il ne sait pas sous quelle forme il craint. Il craint cet énorme pouvoir qu'en effet l'argent a conquis dans le temps où nous sommes, et je crois qu'il a raison de le craindre, mais sous quelle forme le craint-il et de quel côté voit-il venir l'ennemi? Serait-ce vraiment du côté de Vienne? et sous les traits de M. Nourvady? Serait-ce du côté de l'Amérique? et sous l'espèce de Mrs Clarkson? Quels sont les effets qu'il en redoute? Est-ce avec les uns l'asservissement d'un

peuple de prolétaires sous la tyrannie du capital? Est-ce peut-être, avec les autres, l'obscurcissement de l'esprit dans les jouissances de la matière? Est-ce avec ceux-ci l'avilissement des caractères et la dissolution des vertus, trop heureuses d'être traitées comme des valeurs et tarifées à leur plus juste prix? Est-ce avec ceux-là le développement de l'amour du lucre, avec tous les vices bas qui deviennent tôt ou tard ceux d'une aristocratie de marchands? Combien d'autres effets et combien d'autres questions encore? Mais si c'est tout cela, tout ensemble, si le classement n'est pas fait, si l'on veut incarner en un seul type tout ce que l'on redoute et tout ce que l'on croit entrevoir de dangers dans les nuages de l'avenir, le moyen d'être clair? On se trouve pris alors entre « son idéal et son impuissance. » Le mot est de M. Dumas, et c'est le cas de M. Dumas.

C'est encore avec raison que M. Dumas redoute une certaine influence trop souveraine et trop absolue de la femme. Mais encore quelle sorte de femme craint-il? Il serait capable, je pense, de répondre: Toutes les femmes. Autrefois, quand il mettait des Suzanne d'Ange et des Albertine de la Borde à la scène, on comprenait au moins et nous savions à quoi nous en tenir. Mais Césarine, dans *la Femme de Claude*, ou Mrs Clarkson, dans *l'Étrangère*, ou Lionnette enfin, dans *la Princesse de Badgad*, qui nous dira ce qu'elles représentent? Nous touchons ici le point faible de M. Dumas. Il s'est fait de bonne heure un fonds d'observations sur lequel depuis il a toujours vécu, continuant bien, à la vérité, de regarder autour de lui, mais sans voir, pour ainsi dire, ou du moins sans rien noter ou retenir que ce qui servait à lui confirmer la vérité de ses observations d'autrefois. Il n'y a pas de phénomène plus commun dans l'histoire de la littérature et de l'art. Beaucoup, à partir d'un certain âge, ou plutôt d'un certain succès, s'isolent du monde qui les entoure, vivent désormais absens du milieu dans lequel ils ont l'air de voir et d'entendre, cessent d'observer, ne regardent plus qu'en eux-mêmes, et ne s'intéressent plus qu'à combiner les acquisitions de leur jeunesse, ils en ont fini de ce que Goethe appelait *les années d'apprentissage:* ils imaginent La valeur de leurs œuvres alors ne dépend plus que de l'ingéniosité de leurs combinaisons et de la force de leur imagination. Quant au peu qu'elles conservent de réalité substantielle, d'être et de vie, cela dépend uniquement du nombre, de l'étendue, de la profondeur de leurs expériences d'autrefois. Le principal grief contre M. Dumas, c'est que ses expériences, au total, ne paraissent pas avoir été assez nombreuses ni le champ de son observation assez vaste. Ce qu'il a voulu voir, il l'a bien vu, mais il se pourrait qu'il eût vu peu de chose. Il a donc généralisé trop imprudemment et trop vite. On a quelquefois parlé de ses sophismes : c'est trop dire : il n'en a commis qu'un seul, mais il l'a commis de bonne heure, et nous en sommes à craindre qu'il ne con-

tinue de le commettre toute sa vie : on l'appelle dans l'école *le dénombrement imparfait*. Combien de nos auteurs dramatiques et même de nos romanciers le commettent quotidiennement ! C'est une conséquence presque inévitable de l'excès de centralisation littéraire. On ne connaît assez ni la province ni même Paris tout entier. On ne peint donc qu'un certain monde, raffiné dans le vice comme dans l'élégance, infiniment curieux d'ailleurs parce qu'il est infiniment complexe, formé par la réunion de gens accourus de tous les coins de la terre, et parce que les idées, les sentimens, les passions y subissent les déformations les plus rares, les plus originales, les plus inattendues. Aussi leur littérature n'est-elle qu'une collection de cas pathologiques. Rien de parfaitement sain ni de parfaitement simple. La fille surtout les préoccupe étrangement. Il est clair qu'elle est devenue depuis quelques années la terreur de M. Dumas. Lisez la préface non-seulement mystique, mais apocalyptique par endroits, qu'il a mise à *la Femme de Claude*. « Et cette Bête formidable ne disait pas un mot, ne poussait pas un cri! On entendait seulement le choc de ses mâchoires, et dans ses entrailles le bruit rauque et continu de ces roues des grandes usines qui tordent ou fondent, sans le moindre effort, les métaux les plus durs. » Vous voyez, en passant, le procédé. Quelque chose d'effrayant, d'énorme, d'indistinct dont on essaie de préciser le contour au moyen de métaphores que l'on emprunte à la science, — tantôt à la mécanique, nettes en ce cas, précises et dures; — tantôt à la chimie, plus confuses, plus troubles alors, où toute sorte d'ingrédiens bouillonnent pour former une combinaison nouvelle; — tantôt encore à la physiologie, hardies, grossières, et voisines de quelque obscénité. Je dois aussi rappeler pour mémoire les pages si curieuses et d'une observation si juste, que l'année dernière dans sa brochure : *les Femmes qui tuent et les Femmes qui votent*, M. Dumas consacrait à peindre la constitution lente, insensible, régulière d'une espèce de monde officiel, si je puis dire, de la galanterie.

Mais où M. Dumas a tort, c'est quand il étend ses conclusions au-delà de ses prémisses et qu'il croit reconnaître *la Bête*, comme il l'appelle, dans tous les mondes indistinctement, au plus haut comme au plus bas de l'échelle sociale. Tant qu'il n'a pas voulu conclure au-delà de ce qu'il avait vu, M. Dumas nous a donné les œuvres fortes de sa jeunesse et de sa maturité, *la Dame aux Camélias, un Père prodigue, la Question d'argent, le Demi-Monde, les Idées de Madame Aubray, la Princesse Georges*, et tout ce que j'omets pour ne pas prolonger l'énumération. Les qualités qu'il avait alors, les a-t-il perdues? Nullement, et non pas même cette vivacité de dialogue, en quelque manière agressive, qui semble un privilège des œuvres de jeunesse. Quant à la puissance de maniement scénique, elle est entière, toujours entière et toujours surprenante, aussi bien, en 1881, dans *la Princesse de Bagdad*, que dans *l'Étrangère*, en 1876.

Mais, dans *la Princesse de Bagdad* comme dans *l'Étrangère*, il semble que désormais cette puissance s'exerce à vide, sur des fantômes, sur des abstractions, sur des *êtres de raison* enfin, dont ni toute l'habileté technique de l'auteur, ni l'art merveilleux des interprètes, ni même enfin le réalisme de la mise en scène, pour que M. Perrin ait sa part d'éloges, ne parviennent à nous dissimuler le néant. Savez-vous quels sont les seuls personnages qui vivent dans cette *Princesse de Bagdad?* Ce sont les deux amis de club, Godler et Trévelé. Ceux-là, M. Dumas les a rencontrés, il les connaît, il les a vus et non pas seulement imaginés, et les ayant rencontrés, en quatre coups de crayon il les a eus fixés. Quelqu'un a raconté que, comme il félicitait M. Dumas, au lendemain de la brillante reprise d'*un Père prodigue*, et qu'il louait surtout le premier acte, en effet si vivant et si vrai jusque dans les moindres détails: « Ah! c'est qu'il y a de fiers dessous! » lui répondit l'auteur. Ce sont ces *dessous* qui manquent aux dernières pièces de M. Dumas. M. Dumas n'invente plus, il combine, ce n'est pas tout à fait la même chose. Il construit en dehors et au-dessus, pour ainsi dire, de la réalité présente. Mais il le sait, et grande est l'injustice de le traiter comme s'il ne le savait pas.

Et maintenant, parce que la tentative de M. Dumas jusqu'à présent n'a pas réussi, — car je crains qu'il ne se fasse à lui-même quelque illusion sur *l'Étrangère*, — est-ce à dire qu'il faille la condamner? Non certes. Et comme il y a des tentatives que le succès ne saurait absoudre, il y a des entreprises qu'il n'est jamais inglorieux d'avoir tentées, et dont l'insuccès ne démontre nullement l'illégitimité. N'est-ce pas encore ce que l'on oublie, quand on parle de M. Dumas? et fait-on bien assez d'attention, qu'indépendamment, et en plus de ce que nous venons de dire, il y a dans ses dernières œuvres un effort visible pour renouveler certaines parties de l'art dramatique lui-même? J'ajoute, puisqu'il s'agit de théâtre, que ces sortes de tentatives hardies sur l'avenir, vous ne voudriez pas apparemment laisser le soin de les risque-à quelque débutant, tout nouveau venu dans l'art, et qui n'y aurait d'autres titres que l'impatiente audace de son jeune âge et l'heureuse ignorance des difficultés du métier.

Sans doute, c'est un bien grand mot, et bien ambitieux, que celui de réforme et de révolution. Songez un peu comme il faut qu'il soit ambitieux, puisque M. Zola lui-même en a décliné l'honneur, et, du haut de sa tête, proteste qu'il n'a jamais été le chef d'aucune réforme, ce qui est vrai, ni seulement voulu l'être, ce qui est moins vrai. Je ne mets pas ici son nom sans avoir mes raisons. C'est que, depuis quelques années, la vivacité même des controverses engagées sur ces questions littéraires suffit à dénoncer que nous traversons une crise, comme l'intérêt que le public y semble prendre parfois témoigne qu'il voudrait du nouveau. C'est

assez le besoin, dans notre pays, des siècles qui finissent. Et pour vous prouver qu'ils n'ont pas tout à fait tort, je vous rappellerai, — toujours pour ne parler que de théâtre, — que des agitations longtemps stériles ont fini par engendrer, au commencement du XVIIe siècle, la tragédie classique, — au commencement du XVIIIe siècle, la comédie bourgeoise, — au commencement enfin du XIXe siècle, le drame romantique, et ce que nous avons appelé la comédie de mœurs. Les formes s'épuisent, les moules se détériorent en quelque sorte et s'usent, à mesure que l'on en tire un plus grand nombre d'exemplaires. En ce qui regarde la comédie de mœurs, nous en sommes là, présentement.

Ouvrons les yeux. Voilà plusieurs années déjà que l'art dramatique tend à se constituer indépendant de la littérature et comme à s'établir dans un domaine qui ne serait qu'à lui. Si certains auteurs en étaient crus, l'art dramatique relèverait d'une critique spéciale et qui n'aurait pas plus de points de contact que la critique d'art avec la critique littéraire. La faute en est incontestablement à Scribe : je ne veux nommer que Scribe. Combien de conventions nouvelles, qui sont venues grâce à lui s'ajouter aux conventions anciennes et réduire toute une partie de l'art dramatique à n'être plus que l'art de poser une énigme dans le premier acte, de l'embrouiller dans le troisième, et de la dénouer au dernier! Vous voilà réunis, disait en quelque sorte le très amusant auteur d'*une Chaîne* ou du *Verre d'eau*, vous voilà réunis douze ou quinze cents spectateurs de tout âge à peu près, et de toute condition, et vous m'avez chargé de pourvoir pendant trois heures à votre plaisir. Suivez-moi bien. Et d'abord, posons les règles du jeu. Vous allez m'accorder plusieurs choses invraisemblables et faire avec moi quelques suppositions sans fondement. Est-ce fait? Suivez-moi toujours bien. Je prends maintenant, parmi les accessoires, une grande dame, un grand seigneur, un bon père de famille, plusieurs jeunes gens, plusieurs jeunes filles, dont les uns s'emploieront à vous faire rire et les autres à vous faire pleurer. Je les place dans telle et telle situation : vous me l'avez permis. Eh bien! il faut que ce jeune homme, — vous le voyez bien, ce jeune homme, nous l'avons tout à l'heure appelé Arthur, ou Alfred, ou Armand, — épouse la jeune fille que voici, *non indotatam uxorem*, n'oubliez pas ce point. Comment vous y prendriez-vous? Et chacun s'y prenait comme il pouvait, et l'intrigue s'engageait, et Scribe, avec un art incomparable, une fertilité d'expédiens inépuisable, une prestesse de main inimitable, de scène en scène, donnait un ingénieux démenti à celui-là, prouvait à celui-ci qu'il avait oublié quelqu'une des suppositions du début, s'amusait de l'un et de l'autre, de lui-même avec eux, et quand approchait l'heure de s'aller coucher, alors, du milieu de cet écheveau si bien embrouillé, tirant un fil que personne presque n'avait aperçu, le dénoûment venait ajou-

ter sa surprise à toutes celles dont la diversité successive tenait depuis trois heures le spectateur sous le charme, et le répertoire, à ce que l'on croyait, comptait une comédie de plus, en cinq actes et en prose.

Je ne me suis pas tellement éloigné de M. Dumas, puisque je n'ai fait que paraphraser, si j'ai bonne mémoire, quelqu'une de ses *Préfaces*. Faut-il montrer qu'il avait raison contre Scribe et donner des exemples de ces conventions inutiles et gênantes? Au premier acte de *la Princesse de Bagdad*, Nourvady, dans un récit bien bizarre d'ailleurs, prononce cette phrase : « Il y a des jours où j'ai le bras droit comme paralysé. Qui voudrait avoir raison de moi, si je l'avais offensé, n'aurait qu'à choisir l'épée; je serais tué probablement à la seconde passe. » On a pris cette phrase pour une *préparation*, et puisqu'il était question d'un moyen sûr de tuer l'homme aux quarante millions, on s'est étonné de ne pas le voir provoqué d'abord et tué par le comte de Hun. Je ne veux défendre ni la tirade elle-même ni cette phrase en particulier; mais je dis qu'avec cet argument on aura bientôt supprimé la moitié des traits qui peuvent servir à peindre un caractère. Vous en pouvez faire l'expérience. Voilà une convention matérielle dont il faut se débarrasser. Ferai-je remarquer en passant qu'elle a comme étranglé la comédie en vers?

Voici maintenant une convention littéraire. Il fallait que l'intrigue

Tournant comme un rébus autour d'un mirliton,

s'enroulât pour ainsi dire autour d'un personnage *intéressant*, doué d'abord de toute sorte de bonnes qualités, du premier mot jusqu'au dernier digne de la sympathie des âmes bourgeoises, bon père, bon époux et bon fils, ou bonne fille, bonne épouse et bonne mère, et tout au plus passementé de quelques légers ridicules, que d'ailleurs on se gardait de pousser assez loin pour qu'ils risquassent de déplacer les sympathies du spectateur. Que s'il manquait, parfois, de ces bonnes qualités, il avait au moins les qualités qui séduisent, don Juan de la banque, ou Célimène de la rue Saint-Denis. On entend encore aujourd'hui réclamer, dans une comédie de mœurs ou dans un drame, ce personnage intéressant. Je discuterai l'argument quand on m'aura dit à qui l'on s'intéresse, au sens restreint du mot, dans *le Légataire universel*, à qui dans *Turcaret*, et à qui dans *le Mariage de Figaro?*

Enfin, citons une convention morale que M. Dumas, à bon droit, se fait honneur d'avoir expulsée de la comédie contemporaine : « Il était convenu en ce temps-là qu'un enfant naturel devait gémir, pendant cinq actes, de n'avoir pas été reconnu, et qu'à la fin, après toute sorte d'épreuves plus pathétiques les unes que les autres, il verrait son père se repentir, et qu'ils se jetteraient dans les bras l'un de l'autre en s'écriant : Mon père! mon fils! aux applaudissemens d'un public en larmes.» A quoi rimait cette convention? de quel sentiment pouvait-elle procéder? et quelle raison de la maintenir pouvait-on bien invoquer?

Et qui niera que M. Dumas ait eu raison de l'attaquer? et que sa victoire ait été ce jour-là une victoire de la vérité vraie sur la fausseté conventionnelle?

Il est inutile de multiplier les exemples. Ceux-ci peuvent suffire à montrer l'intérêt des tentatives de M. Dumas.

Évidemment il travaille à mettre quelque chose de nouveau sur la scène, ou, si vous l'aimez mieux, car j'irai jusque-là, M. Dumas travaille à rétablir au théâtre des traditions littéraires. Vous allez trouver l'affirmation singulière. En effet, je m'étonne moi-même de tant de complaisance. Car si vous cherchez un auteur dramatique indifférent à la tradition et trop irrespectueux de la langue, vous nommerez d'abord M. Dumas. Mais au théâtre, comme dans le roman, et comme en général dans l'œuvre d'imagination, plusieurs choses méritent également d'être nommées littéraires : le respect de la forme d'abord et l'ambition de bien dire, mais ensuite, et peut-être au-dessus, la recherche de la nouveauté psychologique et l'étude, laborieusemen poursuivie, de quelque province inexplorée de la nature humainet Par là, par là seulement, si l'on veut, mals par là certainement, l'effort de M. Dumas est littéraire, et c'est de quoi nous ne saurions lui avoir trop de gré. Quand son œuvre ne vivrait que par ce seul côté, je ne crois pas beaucoup m'avancer en disant qu'elle vivrait. Vous opposez que, dans sa dernière manière, il n'a pas réussi? J'en conviens, mais voilà qui ne m'importe guère. Vous demandez s'il réussira? Je n'en sais rien, ni lui non plus. Tout ce que je crois pouvoir dire, c'est qu'il ne réussira que quand il aura pris la peine d'éclaircir, et surtout de mûrir, un peu plus ses idées qu'il ne l'a fait avant d'écrire *la Princesse de Bagdad,* de préciser et de déterminer par des contours plus nets les « abstractions qui le troublent » et de revenir plus franchement, disons le mot, plus naïvement, à l'observation de la réalité. Pour le moment, il est comme emprisonné dans le terrible dilemme où tant d'artistes se sont pris avant lui : pas de grande œuvre qui ne soit l'œuvre de la réflexion, et cependant la réflexion est mortelle à l'inspiration de l'art.

Là-dessus, on nous pardonnera de nous être éloigné de *la Princesse de Bagdad.* A quoi bon recommencer à notre tour, après tout le monde, l'analyse de la pièce? et ne valait-il pas mieux essayer de suivre l'auteur sur le terrain où il lui a convenu de se placer? A lui de voir si, par la suite, il lui conviendra de s'y maintenir ou d'en changer : car nous n'avons pas cru, quoi qu'il en eût dit, que *l'Étrangère* fût sa dernière œuvre de théâtre, et nous espérons bien qu'il ne voudra pas baisser sur *la Princesse de Bagdad* le rideau de son *Théâtre complet.*

F. Brunetière.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 février 1881.

Un jour, il y a bien déjà de cela sept ou huit années, au temps où régnait encore l'espoir d'une prochaine restauration monarchique, un homme d'esprit, qui était la moitié d'un ministre, assurait bonnement, assez présomptueusement, que lui et ses amis allaient faire marcher la France. C'est l'orgueil des partis qui, tour à tour, exercent, ambitionnent ou se disputent le pouvoir, de prétendre faire marcher la France, tantôt dans un sens, tantôt dans un autre sens. Ceux qui l'ont essayé, il y a quelques années, ont été les dupes de leur méprise et de leur illusion; ils ont si bien réussi que la France, échappant à leurs conseils, à leur direction, s'est jetée dans une direction tout opposée, et ceux qui, plus heureux aujourd'hui, puisqu'ils règnent, se flatteraient de la conduire dans une voie différente, avec des idées étroites et exclusives de parti, s'exposeraient infailliblement aux mêmes mécomptes. La France a résisté, il y a quelques années, au mouvement de réaction monarchique, parce qu'à tort ou à raison, elle s'est sentie violentée dans quelques-uns de ses instincts, menacée dans quelques-unes des garanties qu'elle a reçues de la révolution, et si maintenant on voulait la faire républicaine autrement qu'elle ne veut l'être, elle résisterait tout aussi bien. La vérité est que, malgré la facilité de sa nature, malgré ses résignations apparentes à bien des expériences, la France ne marche que quand elle veut, qu'elle ne se laisse conduire ou dominer, si l'on nous passe cette expression, que dans le sens de ses idées et de ses instincts, et que le jour où elle commence à se sentir contrariée, menacée, elle ne tarde pas à s'arrêter, à se retourner : elle échappe alors aux partis qui croient encore la retenir. Qu'on prenne pour exemple la situation présente, qu'on observe les signes, la direction générale des

esprits, les manifestations plus ou moins sensibles de l'opinion : s'il est un fait évident, c'est qu'il y a une limite que l'opinion universelle ne veut pas dépasser, c'est que la république, pour durer, doit, non pas prétendre s'imposer et faire marcher la nation comme le veulent les sectaires et les hommes de parti, mais prendre des formes, un caractère de plus en plus appropriés à l'état moral et social du pays.

La France, cela est assez clair, a accepté la république. Elle vit sous la loi républicaine sans grande préoccupation, et dans les élections qui se feront cette année, qui sont déjà l'objet de toutes les combinaisons, de tous les calculs et de toutes les conjectures, elle n'aura vraisemblablement d'autre idée, d'autre mot d'ordre que de confirmer les institutions nouvelles; mais en même temps, à en juger par les symptômes les plus saisissables, elle ne veut certainement ni du radicalisme violent, ni des utopies prétentieuses et décevantes, ni des agitations stériles, ni des entraînemens belliqueux. Elle est arrivée à ce point où, dans le cadre des institutions qu'elle a reçues des circonstances, elle tient avant tout aux conditions d'une vie régulière, aux garanties d'une égalité libérale, à la paix intérieure et extérieure protectrice de son travail, à tout ce qui peut stimuler et hâter la réparation de ses forces morales et matérielles. Eh bien ! dans ces conditions, dans cette situation, ce qu'il y aurait manifestement de mieux à faire, dans l'intérêt de la république elle-même, serait de s'inspirer de ces sentimens simples, de ces dispositions visibles du pays, de respecter cette limite qu'on sent parfois dans l'instinct, dans les traditions et les mœurs de la société française, toujours plus libérale que ses gouvernemens. La meilleure politique serait d'éviter les violences de parti ou de secte, les confusions, de préférer les œuvres pratiques d'intérêt national aux œuvres vaines et bruyantes, de savoir choisir entre les réformes vraies, sérieuses, pressantes, et les réformes de fantaisie, les réformes médiocrement conçues ou prématurées, de ne pas offrir surtout le spectacle d'un parlement se livrant à des travaux consciencieux sans doute, souvent par malheur aussi décousus que consciencieux. L'agitation n'est pas précisément de la fécondité, — et quand on multiplierait les motions, les propositions, les projets qui la plupart du temps ne sortent d'une commission que pour être dénaturés, bouleversés au cours d'un débat public incohérent, à quoi cela servirait-il? On arrive tout juste à ce qui se passe en ce moment même au sujet de cette nouvelle loi sur la presse qui, après avoir été longuement élaborée dans une commission, risque fort de disparaître sous un amas de corrections et d'amendemens improvisés. La même confusion menace de se produire au sujet des modifications que M. le ministre de la guerre a cru devoir proposer récemment dans les lois militaires, surtout dans la partie de la loi de recrutement relative aux séminaristes. C'est la conséquence d'un tra-

vail conduit avec plus d'effervescence et d'esprit de parti que de méthode; c'est le contraire de la politique qu'on devrait suivre pour arriver à un résultat sérieux et utile, répondant aux intérêts réels et aux vœux du pays.

Eh! oui, sans doute, il y a des réformes de législation civile, politique, économique à poursuivre, des réformes vraies, préparées avec maturité, qui réalisent un progrès, qui ne créent pas des incohérences nouvelles en s'inspirant tout simplement d'une fantaisie ou d'une passion du moment ou d'une impatience de parti. Assurément avec toutes ces lois sur la presse que le passé a léguées, qui datent de tous les régimes, qui se sont succédé depuis soixante ans et plus en accumulant les contradictions et les aggravations, il y avait quelque chose à faire. Il y avait à les réviser à peu près complètement, à les coordonner et à les codifier dans une œuvre nouvelle, en élaguant les entraves inutiles et surannées, les répressions excessives, pour ne laisser subsister que les garanties et les responsabilités, qui sont la condition et la sauvegarde de toute vraie liberté. Même aujourd'hui, par l'esprit qui les a inspirées et par leur savante ordonnance, les lois de 1819 auraient pu encore servir de modèle.

La commission de la chambre y a bien songé, elle a bien essayé ce travail et elle y a consacré un temps assez long. Malheureusement, le jour où la discussion publique s'est ouverte, le projet de la commission, défendu pourtant avec habileté par un orateur nouveau, M. Agniel, ce projet a presque disparu dans un tourbillon. Les premiers articles ont commencé par être emportés d'un seul coup; puis est venu le gros incident, un amendement de M. Floquet qui a bouleversé toute une partie de la loi, et la commission a été obligée de se remettre assez mélancoliquement à rajuster les morceaux de son œuvre mise en pièces. De nouveaux amendemens se préparent pour la seconde lecture, et l'adoption de ces amendemens, si elle est prononcée, nécessitera encore le remaniement d'un certain nombre d'articles. L'idée principale qu'on essaie de faire prévaloir dans la loi est de tout réduire à une question de droit commun, de supprimer les délits de presse, comme s'il n'y avait pas là quelque illusion, comme si la presse n'était pas une forme d'action toute particulière, susceptible, par conséquent, d'être soumise en certains cas à des conditions particulières. En réalité, à force de vouloir étendre la liberté, on finit par la compromettre, et dans toutes ces protestations, dans ces plaidoyers sur la presse, il n'est pas sûr qu'il entre un grand respect pour elle, surtout un grand désir de la voir grandir en influence par la considération et la dignité. Ce qui est certain, c'est que des idées contradictoires ou différentes se mêlent, se croisent dans ce travail à bâtons rompus, à coups d'amendemens, et que de cette élaboration il va rester une œuvre, libérale d'intention sans doute, mais

décousue et passablement informe. Cette loi, si elle est votée telle qu'elle est, elle ira au sénat, qui n'aura vraisemblablement pas le temps de l'examiner, qui la modifiera dans tous les cas s'il a le temps de s'en occuper. Quand elle reviendra à l'autre chambre, il sera, selon toute apparence, trop tard, et ce qu'il y a de plus clair, c'est qu'on n'aura rien fait, qu'on restera peut-être avec toutes ces lois anciennes, que l'administration laisse dormir quand elle veut, qu'elle applique aussi quand elle veut. C'est ce qu'on pourra appeler faire beaucoup de bruit pour rien, faute d'une idée simple, claire et immédiatement réalisable.

Ici du moins l'œuvre avait un caractère de convenance pratique, d'utilité précise; elle était indiquée par la nature des choses, par la nécessité d'en finir avec une législation confuse, d'en arriver à un régime de légalité libérale mieux définie, et ce qui est vrai d'une loi sur la presse ne l'est pas moins d'une loi sur les associations qui, si elle eût existé, eût épargné au gouvernement de tristes et dangereuses tentations d'arbitraire. Ce qu'on peut appeler une réforme de fantaisie, une question inutile, c'est cette proposition de rétablissement du divorce qui a passé, elle aussi, par une commission parlementaire et qui vient d'occuper quelques-unes des plus récentes séances de la chambre sans aucun résultat. Ce n'est point assurément que cette discussion ait manqué d'intérêt; elle a été aussi substantielle que brillante. Le divorce, tel qu'il a existé un instant, dans les conditions du code civil de 1803, a été défendu avec une savante et séduisante habileté par le rapporteur de la commission, M. Léon Renault, il a été combattu au contraire par M. Henri Brisson avec une intrépidité et une force d'éloquence presque inattendues. M. le garde des sceaux est intervenu à son tour et, s'il n'a pas été toujours heureux dans ses développemens, il a du moins prononcé quelques paroles décisives contre la proposition. Au demeurant, le divorce a été repoussé par la chambre des députés elle-même sans avoir à aller échouer devant le sénat. La question a été tranchée par le parlement comme elle l'est par l'instinct public. Qu'il y ait des situations douloureuses, des cas exceptionnels, des unions violemment troublées où le divorce apparaîtrait comme un bienfait, personne ne le nie, mais les lois ne sont pas faites pour ces cas exceptionnels et douloureux. La considération supérieure, en dehors de bien d'autres raisons, c'est l'intérêt social qui sanctionne et maintient l'indissolubilité du mariage comme la condition de la perpétuité de la famille, comme la sauvegarde légale des enfans dont l'existence crée le plus puissant des liens. Où donc était la nécessité de réveiller une question qui peut être une thèse d'une académie de législation, mais qu'aucun mouvement d'opinion n'impose, qui ne répond sûrement pas à un sentiment populaire? quel intérêt politique y a-t-il à donner un stimulant de plus à la mobilité des unions, à affaiblir le lien social au milieu d'une démocratie qui a besoin de fixité et de frein?

La politique de l'Europe, depuis qu'elle est si vivement et si directement engagée dans ces éternelles affaires orientales, passe par d'incessantes et singulières oscillations. Tantôt les nuages semblent s'accumuler sur l'Orient; tantôt on revient à la paix on du moins aux probabilités de la paix. C'est ce qui arrive encore aujourd'hui. Après les alertes et les alarmes du mois dernier, les nuages se sont quelque peu dissipés. Ce n'est pas, bien entendu, que Turcs et Grecs soient arrivés tout à coup à composition, que tout danger de conflit soit absolument écarté; mais depuis quelques jours la situation s'est visiblement un peu détendue. La diplomatie s'est remise à l'œuvre et renoue laborieusement ses fils à demi rompus. La paix a retrouvé des chances, parce qu'après tout la paix est dans l'intérêt, dans les désirs de tout le monde, parce que l'Europe ne peut pas se laisser compromettre elle-même en laissant se raviver la question d'Orient tout entière pour un simple tracé de frontière entre la Turquie et la Grèce. De toutes les puissances qui forment ce qu'on appelle le concert européen, qui s'emploient également à débrouiller les complications orientales, la France est assurément une des plus décidées pour cette paix désirée par tout le monde; elle est pour la paix aujourd'hui comme hier, et s'il fallait une preuve nouvelle de ses sentimens, elle est dans cette récente discussion de la chambre des députés à laquelle ont pris part l'auteur d'une interpellation annoncée depuis quelques jours, M. Antonin Proust, un orateur à la parole élégante et ferme, M. Étienne Lamy, M. le ministre des affaires étrangères lui-même, avec l'autorité de son caractère et de sa position. Cette discussion rapide et instructive, sans être d'une grande nouveauté, a du moins ce double résultat ou cette double signification : elle éclaire à demi les dernières phases de ce différend turco-hellénique qui est pour le moment le danger de la question d'Orient, et une fois de plus, par le tour qu'elle a pris comme par le vote qui l'a terminée, elle atteste la persévérance des intentions pacifiques de la France.

Ce que M. Antonin Proust se proposait, par son interpellation, d'ailleurs fort convenablement développée, on ne le voit pas bien; on distingue tout au plus des regrets, des réserves, des critiques par réticence, et c'est précisément sans doute parce que cette interpellation manquait de netteté ou ne disait pas tout ce qu'elle voulait dire qu'elle n'a rencontré que froideur. La chambre, au contraire, s'est sentie bien vite gagnée par le langage de M. Lamy et de M. le ministre des affaires étrangères, qui l'un et l'autre, dans une mesure et avec des nuances différentes, en paraissant quelquefois se contredire, se sont efforcés de ramener la question à ses vrais termes, de dissiper les équivoques, de dégager la France, d'en finir avec cette prétendue obligation de risquer le repos de l'Europe pour une frontière de Grèce. A ce langage, plus vif, plus agressif, si l'on veut, de la part de M. Lamy, — plus circonspect, plus diplomatique de la part de M. Barthélemy Saint-Hilaire, la chambre

s'est ralliée aussitôt, parce qu'elle y a trouvé l'expression de sa propre pensée, de son propre désir de ne pas se laisser entraîner sur la foi d'engagemens spécieux ou chimériques.

Ce qu'il y avait pour le moment, en effet, de plus pressant dans l'intérêt de tout le monde, c'était d'éclaircir et de redresser une situation où l'on se sentait dans l'équivoque, presque dans l'aventure par suite de déviations apparentes, d'interprétations exagérées des délibérations, des intentions, de la politique des puissances. Que l'Europe dès le début, au congrès de Berlin, ait voulu dans un intérêt de paix générale en Orient, satisfaire la Grèce par une extension de frontières en Épire et en Thessalie, c'est le seul point bien clair et suffisamment établi : au-delà tout est plus ou moins arbitraire. On n'a pas évidemment voulu, même à la dernière conférence de Berlin qui n'a été qu'une suite du congrès de 1878, on n'a pas pu vouloir constituer au profit de la Grèce un titre irrévocable, « irréfragable, » tel que les Hellènes eussent désormais le droit de le faire valoir à main armée, et que l'Europe fût obligée de soutenir jusqu'au bout une revendication de territoires contestés. On n'a pas pu vouloir se lier à ce point qu'il n'y ait plus possibilité de revenir sur ses pas, de toucher au tracé de frontière imaginé par la conférence de Berlin, de chercher d'autres moyens, une autre solution, fût-ce par des concessions nouvelles de la Turquie et de la Grèce. On a pu d'autant moins avoir cette pensée que les dispositions des puissances étaient connues depuis longtemps, que les cabinets avaient décliné d'avance tout ce qui pourrait resembler à une sanction effective par voie de « coercition matérielle. » Le soin même qu'on a mis à décliner d'avance toute responsabilité réelle et matérielle exclut l'intention d'avoir voulu donner à une décision amiable, bienveillante, le caractère d'un acte obligatoire, impérieux et définitif. La vérité est qu'on a trop abusé de cette décision de la conférence de Berlin en la représentant comme un titre désormais inaliénable, exécutoire au profit de la Grèce, comme un engagement indéclinable pour les puissances qui l'ont sanctionnée avec plus de bonne volonté que de réflexion. Le mal est venu de cette idée fausse, tout au moins excessive, de ces interprétations exagérées qui ont eu pour effet de justifier jusqu'à un certain point les illusions et les ambitions des Grecs, d'enflammer leurs passions guerrières et de conduire l'Europe en face de complications imminentes, dont elle s'est sentie un peu surprise et émue, qu'elle n'avait sûrement pas entendu préparer par ses délibérations. Encore un pas, on se trouvait en plein conflit sans y songer, sans l'avoir voulu.

Il n'était que temps de s'arrêter pour ceux qui n'avaient pas l'intention d'aller plus loin, et c'est justement le mérite de la dernière discussion de la chambre, des explications de M. le ministre des affaires étrangères, d'avoir marqué ostensiblement, assez nettement le point

d'arrêt dans une situation confuse et dangereuse. Ce que M. le ministre des affaires étrangères a dit déjà dans ses dépêches, dans les négociations qu'il a eu l'occasion de suivre, il l'a reproduit à la tribune. Il s'est fait un devoir de restituer aux actes de la diplomatie européenne leur vrai caractère, de fixer une fois de plus la portée et les limites de l'œuvre commune, de désabuser les Grecs, de se replacer lui-même dans l'attitude d'un ministre qui, selon son expression, « aime la Grèce, mais aime encore mieux la France. » On a reproché, on reproche peut-être encore au chef de notre diplomatie d'avoir déserté l'œuvre de ses prédécesseurs, d'avoir trop aisément abandonné cette décision de Berlin qu'on avait eu l'art de placer sous la sanction et la sauvegarde de l'Europe, de laisser dépérir un titre qu'on avait conquis en faveur de la Grèce. Que veut-on qu'il fasse de la décision de la conférence de Berlin? Qu'en peut-il faire? Est-ce que la France peut songer sérieusement à exécuter seule, ou même de concert avec quelques autres puissances, ce qui a été décidé, ce qui ne pourrait être réalisé qu'au risque d'une conflagration redoutable? Est-ce qu'il serait de la dignité de la France, résolue comme elle l'est, comme elle l'a déclaré plus d'une fois, à s'interdire tout acte de « coercition matérielle, » de continuer à encourager les illusions et les ambitions helléniques, de dire aux Grecs qu'ils ont raison, qu'ils ont entre les mains un « titre irréfragable? » Il y a dans toutes les affaires de ce genre des conditions de mesure et de prévoyance dont on doit se garder de se départir, auxquelles il faut se hâter de revenir dès qu'on s'en est plus ou moins écarté. Que des circonstances puissent survenir où la France, sans s'arrêter à des considérations secondaires, serait appelée à prendre un rôle plus actif avec honneur pour elle, avec profit pour l'Europe elle-même, c'est assurément une perspective qu'aucun patriotisme ne désavoue; ces circonstances ne sont pas venues pour elle. Il est bien évident qu'elle n'a aucun intérêt pressant, immédiat, à se jeter dans ces mêlées, à s'engager d'action ou de parole pour une rectification plus ou moins favorable des frontières de la Grèce. M. le ministre des affaires étrangères a donc eu raison de résister aux excitations d'une politique peu réfléchie, de mettre tout son rôle à dissiper les équivoques, à tempérer l'ardeur des Grecs, à bien montrer que les sympathies françaises comme les sympathies européennes n'iraient pas au-delà de ce qu'il était possible d'obtenir par des négociations nouvelles, sans raviver de dangereux conflits. Ce n'est plus aujourd'hui l'opinion de M. le ministre des affaires étrangères seul, c'est l'opinion du parlement tout entier exprimée et résumée dans un ordre du jour qui a eu un vote à peu près unanime.

Et maintenant où en est la question elle-même? Peut-être les manifestations qui se sont produites non-seulement en France, mais dans

plus d'un autre pays de l'Europe n'ont-elles pas été sans influence et n'ont-elles pas peu contribué à atténuer ce qu'il y avait d'aigu, de violent dans la situation telle qu'elle apparaissait il y a quelques semaines. Ce qui est certain, c'est que le chef du cabinet d'Athènes qui a eu récemment, lui aussi, son interpellation, M. Coumoundouros, a tenu dans le parlement grec un langage plus mesuré et plus étudié ; il s'est soigneusement défendu de toute intention agressive, et il a de nouveau témoigné sa confiance dans les sentimens bienveillans de l'Europe. M. Coumoundouros, en un mot, a eu le bon esprit d'éviter tout ce qui aurait pu ajouter aux difficultés d'une question déjà bien assez grave. D'un autre côté, la dernière dépêche visiblement modérée et conciliante, par laquelle la Turquie a offert de rouvrir des négociations pour faire honneur aux conditions primitives du traité de Berlin, cette dépêche est devenue aussitôt le point de départ d'une nouvelle campagne diplomatique. L'ambassadeur d'Angleterre à Constantinople, M. Goschen, en revenant à son poste, est passé par Berlin et Vienne, où il a été évidemment chargé de chercher avec le chancelier d'Allemagne et le baron Haymerlé les élémens d'une transaction, et il est assez vraisemblable qu'en tout cela M. de Bismarck a une certaine initiative, qu'il peut mieux que personne se faire écouter à Constantinople. Bref, en d'autres termes et sous une autre forme, c'est la médiation qui recommence, qui va reprendre l'œuvre interrompue. Où la négociation se poursuivra-t-elle? Sera-ce à Constantinople même ou dans une autre ville de l'Europe? Y aura-t-il une conférence ou bien se contentera-t-on de négocier directement avec les deux adversaires en se réservant de les départager si c'est possible? Quelles seront enfin les conditions essentielles et définitives de cette transaction qui va être tentée? On est à peine au début de cette phase nouvelle. Il est cependant probable dès aujourd'hui qu'une partie de l'œuvre de la conférence de Berlin devra être sacrifiée, que la cession qui coûtait le plus aux Turcs, la cession de Metzovo et de Janina, leur sera épargnée. Dans tous les cas, dans cette hypothèse même d'une réduction du tracé de Berlin, la Grèce est appelée à recueillir d'assez précieux avantages pour ne pas résister à des propositions qui offriraient un caractère sérieux, qui seraient appuyées par l'Europe. La Grèce peut se consoler en songeant qu'après tout elle aura acquis d'assez vastes territoires, et en se souvenant, selon le mot spirituel de lord Beaconsfield, que la patience est une vertu facile pour ceux qui ont l'avenir devant eux.

Les grandes nations sont faites pour s'occuper des grands intérêts, pour déployer leur activité sous toutes les formes à la fois, et souvent, en même temps qu'elles ont à suivre les plus sérieuses affaires extérieures, elles restent aux prises avec les difficultés, les embarras d'une vie intérieure des plus laborieuses. Qu'on observe l'Angleterre. Elle est

engagée au premier rang dans toutes les affaires du monde, et pendant ce temps, elle a toujours à tenir tête chez elle aux agitations agraires de l'Irlande, aux conspirations des fenians, aux « obstructionnistes » dans le parlement. La discussion des mesures de protection et de pacification pour l'Irlande est une bataille permanente, pleine de péripéties; chaque vote est une conquête laborieuse, non pas sur la chambre des communes elle-même, mais sur les passions violentes des *home-rulers*, des « obstructionnistes. » On a vu, il y a quelques semaines, une séance durer vingt-deux heures. Ce n'était rien encore, il y a eu depuis une séance qui s'est prolongée jusqu'à quarante heures! Ces scènes parlementaires ont un caractère véritablement dramatique par le contraste des turbulences irlandaises et de l'énergique sang-froid du *speaker* et de M. Gladstone. Il y a peu de jours, on a dû se résoudre à expulser, pour la durée de la séance, trente-cinq Irlandais. Il fallait cependant en finir, et on en est venu à proposer une motion qui fortifie l'autorité du *speaker*, qui lui permet, avec l'accord de la majorité des trois quarts de la chambre, de prononcer l'urgence, de déjouer toutes les tactiques de « l'obstruction. » Que la liberté traditionnelle et illimitée de la parole en soit quelque peu atteinte, c'est possible; l'honneur du parlement passait avant tout, et ce n'est pas sans une profonde émotion que M. Gladstone a pu dire : « Mon bail sur la terre touche presque à son terme; mais il en est parmi vous qui me survivront longtemps, qui doivent envisager gravement l'avenir de notre régime parlementaire. C'est à ceux-là que je m'adresse; à eux de décider par leur vote que la chambre demeurera la gloire de notre patrie et que de chute en chute elle ne deviendra pas la risée de l'Europe. » A travers tout, sans doute, les bills du gouvernement finissent par être votés; les violences mêmes qu'ils soulèvent en démontrent la nécessité; il reste à savoir jusqu'à quel point ils seront efficaces pour rétablir la paix et l'ordre en Irlande.

L'imprévu vient de reparaître dans les affaires de l'Espagne, et si l'on nous passe le mot, il a fait sa rentrée par une crise ministérielle qui peut avoir sa raison d'être dans une certaine situation générale, dans le courant des choses, mais qu'aucune manifestation ostensible des chambres, aucun incident récent ne laissait pressentir. M. Canovas del Castillo, qui depuis la restauration a été presque toujours le premier ministre du roi Alphonse, qui ne s'était effacé que pour un moment, il y a deux ans, devant le général Martinez Campos, M. Canovas del Castillo était rentré au pouvoir il y a un an avec une apparence d'autorité nouvelle. Récemment encore il soutenait avec succès la discussion de l'adresse, où il avait pourtant à essuyer de vives attaques. Il n'y a que quelques jours, il sortait avec le même avantage d'un débat engagé contre lui par l'opposition à propos de l'interdiction de quelques banquets,

organisés dans un certain nombre de villes de l'Espagne en commémoration de la république. M. Canovas semblait donc n'avoir rien à craindre pour le moment. Il est cependant tombé au lendemain de ses succès de parlement, en dépit des votes de confiance qu'il a reçus. Comment est-il tombé?

Une des causes de la récente révolution ministérielle de Madrid, c'est peut-être tout simplement que M. Canovas del Castillo avait trop duré. Son habileté et les circonstances ont fait de lui, dans ces dernières années, un ministre presque nécessaire. On ne méconnaissait ni sa supériorité ni son éloquence; on l'accusait volontiers d'exercer une sorte de prépotence, d'absorber cette restauration qu'il avait dirigée dès ses premiers pas et qu'il pouvait maintenant compromettre en paraissant tout concentrer en lui, en prolongeant indéfiniment son règne ministériel. Sa position auprès du jeune roi lui-même pouvait devenir parfois embarrassante. D'un autre côté, il s'était formé par degrés autour de lui, dans le monde politique, dans le parlement, une opposition qui a pris le nom d'opposition libérale dynastique. Cette opposition n'était pas précisément menaçante par le nombre si l'on veut; elle ne laissait pas d'être dangereuse, parce qu'elle ralliait tous les dissidens, parce qu'elle comptait, avec un chef parlementaire habile, M. Sagasta, un certain nombre de chefs militaires, le général Martinez Campos, le général Jovellar, le général Concha, c'est-à-dire des hommes qui sont attachés à la monarchie et dont quelques-uns ont la faveur du roi. Bref, sous des apparences de force, les causes de faiblesse intime et les menaces ne manquaient pas pour le ministère. M. Canovas del Castillo avait certainement senti le danger; il le voyait grossir, et c'est alors qu'il est allé résolûment à une épreuve décisive en soulevant lui-même l'incident qui a tout précipité. Il s'agissait d'un plan de réorganisation financière et de règlement des dettes amortissables préparé par le ministère et soumis au roi avant d'être présenté aux cortès. Ce qu'auraient été cette réorganisation financière et ce règlement de la dette, il n'y a plus à s'en occuper pour le moment. Le point capital, c'est que le programme impliquait avant tout une question politique. L'exécution des mesures proposées supposait la permanence du ministère au pouvoir pendant dix-huit mois. Le rapport adressé au roi ressemblait un peu à une sommation. Ce qu'on demandait nettement, c'était un témoignage direct solennel de la confiance royale. Le procédé qu'a employé le président, du dernier cabinet de Madrid était, il faut l'avouer, assez extraordinaire : il disposait de l'avenir, il enchaînait la prérogative du roi en créant pour la circonstance, au moins pour un temps donné, une sorte d'inamovibilité ministérielle. Le roi a refusé ce qu'on lui demandait, il ne pouvait en vérité faire autrement, et il a été peut-être d'autant plus prompt à se décider qu'il n'était pas pris au dépourvu. M. Cano-

vas del Castillo a donné sa démission, et aussitôt, en quelques heures, comme pour mieux prouver que tout était prévu, il y a eu un ministère de l'opposition libérale dynastique formé sous la présidence de M. Sagasta, avec le général Martinez Campos, le marquis de la Vega y Armijo, M. Alonzo Martinez, M. Venancio Gonzalez, M. Léon y Castillo, M. Albareda.

Rien de plus simple, sans doute, qu'une évolution faisant passer le pouvoir d'un ministère conservateur qui se disait libéral à un ministère qui se dit plus libéral sans cesser de prétendre être, lui aussi, conservateur. C'est le jeu ordinaire des pays constitutionnels, et dans l'intérêt de l'avenir au-delà des Pyrénées, il n'est peut-être pas mauvais que le pouvoir n'ait pas l'air de s'immobiliser, que les divers partis réguliers puissent passer tour à tour au gouvernement sans se croire indéfiniment ou systématiquement exclus. L'inconvénient de ce qui vient de se passer à Madrid, c'est qu'un tel changement se soit accompli en dehors de toutes les conditions parlementaires et que la conséquence immédiate de l'avènement d'un nouveau ministère ait dû être nécessairement la dissolution des chambres. C'est le premier acte du cabinet de M. Sagasta, qui ne paraît pas même avoir songé un instant à s'assurer du degré de concours ou d'hostilité qu'il trouverait dans les cortès. Le décret de dissolution a été porté aux chambres sans plus d'explication et sans plus de retard. C'est un vieil usage au-delà des Pyrénées : chaque ministère veut avoir son parlement. Les élections ne se feront pas maintenant avant quelques mois. D'ici là quelle sera la politique du gouvernement du roi Alphonse? C'est une expérience nouvelle qui s'ouvre. Le cabinet de M. Sagasta se trouve évidemment dans des conditions difficiles, entre les conservateurs, qui ne sont pas sans doute disposés à désarmer, et les partis avancés, qui ne lui prêteront un certain appui de complaisance qu'au prix de concessions peut-être dangereuses. Quant à la politique extérieure, il n'y a point à s'arrêter sérieusement à la signification peu bienveillante pour la France de quelques noms. Le rôle peu amical, assez bizarre, que le nouveau ministre d'état, M. de la Véga y Armijo, a joué il y a quelques années dans son court passage à l'ambassade d'Espagne à Paris, ce rôle est oublié. Tout est changé, et il est à croire que le nouveau ministère libéral qui vient de se former à Madrid est le premier à sentir l'avantage, le prix d'habitudes permanentes d'amitié entre l'Espagne et la France.

CH. DE MAZADE.

Le directeur-gérant : C. BULOZ.

TABLE DES MATIÈRES

DU

QUARANTE-TROISIÈME VOLUME

TROISIÈME PÉRIODE. — LIe ANNÉE.

JANVIER — FÉVRIER 1881

Livraison du 1er Janvier.

NOIRS ET ROUGES, quatrième partie, par M. VICTOR CHERBULIEZ 5

LE SALON DE Mme NECKER, D'APRÈS DES DOCUMENS INÉDITS TIRÉS DES ARCHIVES DE COPPET. — VI. — LE SALON DE LA RUE BERGÈRE ET LE SECOND MINISTÈRE, par M. OTHENIN D'HAUSSONVILLE. 54

CORRESPONDANCE de GEORGE SAND. 81

LA RÉFORME JUDICIAIRE. — II. — L'INFLUENCE DE LA DÉMOCRATIE SUR LA MAGISTRATURE. LES ÉTATS-UNIS ET LA SUISSE, par M. GEORGES PICOT, de l'Institut de France. 116

ÉTUDE SUR LE XVIIIe SIÈCLE. — DE L'ÉLOQUENCE DE MASSILLON, par M. FERDINAND BRUNETIÈRE. 154

LA MARINE FRANÇAISE AU MEXIQUE. — I. — DE LA CRÉATION DE LA DIVISION NAVALE AU BLOCUS DES COTES, par M. HENRI RIVIÈRE. 188

LA CORRESPONDANCE POLITIQUE DU COMTE DE PROKESCH-OSTEN, par M. G. VALBERT. 217

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE 229

Livraison du 15 Janvier.

NOIRS ET ROUGES, dernière partie, par M. VICTOR CHERBULIEZ. 241

LES DERNIÈRES ANNÉES DU MARÉCHAL DAVOUT. — II. — LA RUSSIE ET HAMBOURG, par M. ÉMILE MONTÉGUT 243

DOUARNENEZ. — PAYSAGES ET IMPRESSIONS, par M. ANDRÉ THEURIET 334

CORRESPONDANCE de GEORGE SAND. 381

La Réforme judiciaire. — III. — L'Esprit de réforme et l'Esprit révolutionnaire, par M. Georges PICOT, de l'Institut de France. 413
La Situation économique et financière de l'Italie, par M. CUCHEVAL-CLARIGNY. 447
Le Théâtre de la révolution, d'après un livre récent, par M. F. BRUNETIÈRE. 474
Chronique de la Quinzaine, histoire politique et littéraire 486

Livraison du 1er Février.

Une Excursion a Athènes au moment de la crise, par M. Gabriel CHARMES. 497
Le Veuvage d'Aline, première partie, par M. Th. BENTZON. 532
De l'Idée de la mort chez les anciens Égyptiens et de la Tombe égytienne, par M. George PERROT, de l'Institut de France 568
Le Drame macédonien. — IV. — La Bataille d'Arbèles, par M. le vice-amiral Jurien DE LA GRAVIÈRE, de l'Académie des Sciences. 599
Le Reboisement des Alpes, par M. J. CLAVÉ. 625
La Marine française au Mexique. — II. — Du Blocus des cotes aux premiers événemens de Matamoros, par M. Henri RIVIÈRE. 658
La France au Soudan. — II. — Le Chemin de fer Transsaharien, par M. Paul BOURDE. 689
L'Avenir politique de l'empire allemand, par M. G. VALBERT. 710
Chronique de la Quinzaine, histoire politique et littéraire. 721
Essais et Notices. — La Théorie des couleurs. 733

Livraison du 15 Février.

Le Veuvage d'Aline, deuxième partie, par M. Th. BENTZON 737
Auguste Mariette, par M. Eugène-Melchior DE VOGÜÉ. 768
Les Crises du catholicisme naissant. Le Montanisme, par M. Ernest RENAN, de l'Académie française. 793
Quatre Années de l'histoire des États-Unis. — I. — L'Administration de M. Hayes, par M. CUCHEVAL-CLARIGNY. 810
Le Salon de Mme Necker. — VIII. — Coppet pendant la révolution. — Les Dernières Années de Mme Necker, par M. Othenin d'HAUSSONVILLE. . . 846
Un Homme d'état russe, d'après sa correspondance inédite. — VI. — Les Lois agraires de Pologne et les Dernières Années de N. Milutine, par M. Anatole LEROY-BEAULIEU. 885
Le Grisou et les Poussières de charbon, par M. J. JAMIN, de l'Académie des Sciences. 921
Revue littéraire. — A propos de *la Princesse de Bagdad*, par M. F. BRUNETIÈRE. 953
Chronique de la Quinzaine, histoire politique et littéraire. 964

PARIS. — Impr. J. CLAYE, — A. QUANTIN et Cie, rue St-Benoît.
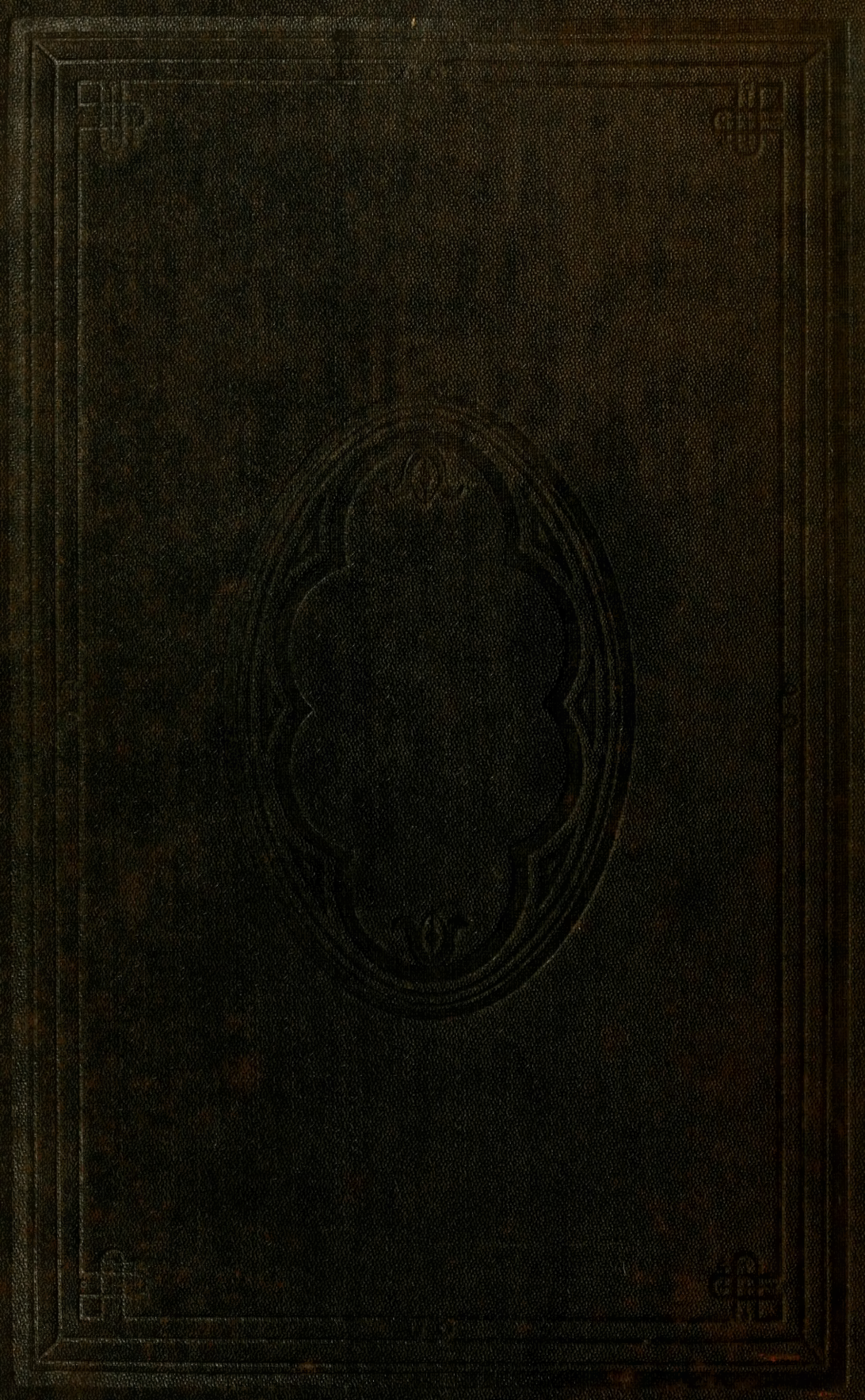
TUFTS UNIVERSITY LIBRARIES
3 9090 007 517 119